

**Dictionnaire
historique des
événemens
remarquables**

Voltaire

LIREGRATUITEMENT.COM

**Dictionnaire historique
des événemens
remarquables**

Voltaire

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

DES

<VV* WWWV«. WW*W\ WWMWrtWWW
VVVVVVVVVV»VV%VVVVVVVVVV^%^>VV»
V>%VWVVVVVV^V%»%^ «WVMVMWf

ACADÉMIE FRANÇAISE. — SUN ktablissf.mbht (n Mars i635). — Il est singulier que le parlement n'eût pas hésité à casser et annuler le mariage de l'héritier du royaume, contracté du consentement de sa mère, célébré selon toutes les formalités de l'église, et qu'il refusât constamment, pendant dix-huit mois, l'enregistrement des lettres-patentes qui établissaient l'académie française. Les uns crurent qu'après un arrêt rendu en faveur de l'université et d'Aristote , cette compagnie craignait qu'une société d'hommes éclairés , encouragés par l'autorité royale, n'enseignât des nouveautés. D'autres pensèrent que le parlement ne voulait pas qu'en cultivant l'éloquence inconnue chez les Français , la barbarie du style du barreau devint un sujet de mépris. D'autres enfin imaginèrent que le parlement , mortifié tous les jours par le cardinal , voulait à son tour lui donner des dégoûts.

Le Vassor, compilateur grossier, qui a fait un libelle en dix - huit volumes , de l'histoire de Louis xm , dit que « l'établissement de l'académie est une preuve de la tyrannie du cardinal. 11 ne put souffrir que d'honnêtes gens s'assemblassent libre* ment dansWe maison particulière. »

On sent bien que cette imputation ne mérite pas d'être réfutée ; mais on ne doit pas perdre ici l'occasion de remarquer que cet

écrivain aurait dû mieux profiter des premières leçons de l'académie ; elles lui auraient appris à écrire d'un style moins barbare, avec un fiel moins révoltant , d'une manière plus judicieuse , et à ne pas blesser à la fois la vérité , la langue et le bon sens.

L'érection de l'académie française était une imitation de celles d'Italie, et d'au-

tant plus nécessaire que tous les genre* d'éloquence, et surtout ceux de la chaire et du barreau , étaient déshonorés alors par le mauvais goût et par de très mauvaises études , pires que l'ignorance des premiers siècles. La barbarie , qui couvrait encore la France , ne permettait pas aux premiers académiciens d'être de grands hommes ; mais ils frayèrent le chemin à ceux qui le devinrent. Ils jetèrent les fondemens de la réforme des esprits. Il est très- vrai qu'ils enseignèrent à penser et à s'exprimer. Le cardinal de Richelieu rendit, par cette institution, un vrai service à la patrie.

Si le parlement différa une année entière d'enregistrer les lettres, c'est qu'il craignait que l'académie ne s'attribuât quelque juridiction sur la librairie. Le cardinal fit dire au premier président Le Jai, qu'il aimerait ces messieurs comme ils l'aimeraient. Enfin , quand cet établissement fut vérifié, le parlement ajouta aux patentes du roi que l'académie ne connaîtrait que de la langue française et des livres qu'elle aura faits , ou qu'on exposera à son jugement. Cette précaution,

Ï irise par le parlement, prouve asses que l'érection de l'académie avait donné quelque ombrage. Elle n'en pouvait donner, n'ayant que des privilèges honorables, aucun d'utile , et son fon-

dateur même ne lui ayant pas procuré une salle d'assemblée. (Histoire général* .)

ALBÉRONI (le Cardinal). —sa confia atios , en 1[^]18. — Le cardinal Albéroui, premier ministre d'Espagne , se mit en tête de bouleverser l'Europe, et fut sur le point d'en venir à bout. Il avait en peu d'années rétabli les finances et les forces de la monarchie espagnole ; il forma le

ALB

projet d'y réunir la Sardaigne qui était alors à l'empereur , et la Sicile dont les ducs de Savoie étaient en possession depuis la paix d'Utrecht. 11 allait changer la constitution de l'Angleterre pour l'empêcher de s'opposer à ses desseins ; et , dans la même vue , il était prêt d'exciter en France une guerre civile. Il négociait à la fois avec la Porte Ottomane , avec le czar Pierre -le-Grand et avec Charles xii. Il était prêt d'engager les Turcs à renouveler la guerre contre l'empereur ; et Charles xu , réuni avec le czar , devait mener lui-même le prétendant en Angleterre , et le rétablir sur le trône de ses pères.

Ce cardinal en même temps soulevait la Bretagne en France ; et déjà il faisait filer secrètement dans le royaume Quelques troupes déguisées en faux-sauniers , conduites par un nommé Colineri , qui devait se joindre aux révoltés. La conspiration de la duchesse du Maine, du cardinal de Polignac , et de tant d'autres , était prête d'éclater ; le dessein était d'enlever, si l'on pouvait, le duc d'Orléans , de lui ôter la régence , et de la donner au roi d'Espagne Philippe v. Ainsi le cardinal Âlbéroni , autrefois curé de

village auprès de Parme , allait être à la fois premier ministre d'Espagne et de FraDce , et donnait à l'Europe entière une face nouvelle.

La fortune fit évanouir tous ces vastes projets ; une simple courtisane découvrit a Paris la conspiration , qui devint inutile dès qu'elle fut connue. Cette affaire mérite un détail qui fera voir comment les plus faibles ressorts font souvent les grandes destinées.

Le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris , conduisait toute cette intrigue. Il avait avec lui le jeune abbé de Porto-Carrero, qui faisait son apprentissage de politique et de plaisir. Une femme pu blique , nommée Fdlon. auparavant fille de joie du plus bas étage, devenue une entremetteuse distinguée, fournissait des filles a ce jeune homme. Elle avait long-temps servi l'abbé Dubois, alors secrétaire d'état pour les affaires étrangères , depuis cardinal et premier ministre. 11 employa la FiMon dans son nouveau département. Celle-ci fit agir une fille fort adroite, qui vola des papiers importans avec quelques billets de banque dans les poches de l'abbé Carrero, an moment de ces distractions ou personne ne pense a ses

A LE

poches. Les billets de banque lui demeurèrent, les lettres furent portées au duc d'Orléans ; elles donnèrent assez de lumières pour faire connaître la conspiration, mais non assez ponr en découvrir tout le plan.

L'abbé Porto-Carrero ayant vu ses papiers disparaître, et ne retrouvant plus la fille, partit sur-le-champ pour l'Espagne ; on courut après lui , on l'arrêta près de Poitiers. Le plan de la

conspiration fut trouvé dans sa valise avec les lettres du prince de Cellamare. Il s'agissait de faire révolter une partie du royaume , et d'exciter une guerre civile; et, ce qui est trèsremarqiabèe , l'ambassadeur, qui ne parle que de mettre le feu aux poudres, et de faire jouer les mines, parle aussi de la miséricorde divine. Et à qui en parlait il ? au cardinal Albéroni, homme aussi • pénétré de la miséricorde divine que le cardinal Dubois , son émule. (Histoire générale.)

ALEXANDRE VI, Pape. — sa mobt (18 août 1503). — Tous les historiens se plaisent à transmettre à la postérité que ce pape mourut du poison qu'il avait destine» dans un festin, à plusieurs cardinaux, trépas digne en effet de sa vie; mais le fait est bien peu vraisemblable. On prétend que, dans un besoin pressant d'argent, il voulut hériter de ces cardinaux; mais il est prouvé que César Borgia emporta cent mille ducats d'or du trésor de son père après sa mort : le besoin n'était donc pas réel. D'ailleurs , comment se méprit-on à cette bouteille de vin empoisonnée, qui, dit-on, donna la mort au pape, et mit son fils au bord du tombeau? Des hommes qui ont une si longue expérience du crime , ne laissent pas lieu à une telle méprise. On ne cite personne oui en ait fait l'aveu; il paraît donc bien difficile qu'on en fût informé. 6i, quand le pape mourut, cette cause de sa mort avait été sue , elle l'eût été par ceux-là mêmes qu'on avait voulu empoisonner.

Ils n'eussent point laissé un tel crime impuni : ils n'eussent point souffert que Borgia s'emparât paisiblement des trésors de son père. Le peuple, qui hait souvent ses maîtres, et qui a de tels maîtres en exécution , tenu dans l'esclavage sous Alexandre , eût éclaté à sa mort: il eût troublé la pompe funèbre de ce monstre :

il eût déchiré son abominable fils. Enfin le journal de la maison de Borgia porte que le pape, âgé de soixante et douze

A LE

ans , fut attaqué d'une fièvre tierce , qui bientôt devint continue et mortelle : ce n'est pas là l'effet du poison. On ajoute que le duc de Borgia se fit enfermer dans le ventre d'une mule. Je voudrais bien savoir de quel venin le ventre d'une mule est l'antidote. Et comment ce Borgia moribond serait-il allé au Vatican prendre cent raille ducats d'or ? Etait-il enfermé dans sa mule, quand il enleva ce trésor?

Il est vrai qu'après la mort du pape il y eut du tumulte dans Rome. Les Colannes et les Ursins y rentrèrent en armes. Mais c'était dans ce tumulte même , qu'on eut dû accuser solennellement le père et le fils de ce crime. Enfin le pape Jules u, mortel ennemi de celte maison , et qui eut long-temps le duc en sa puissance, ne lui imputa point ce que la voix publique lui attribue.

Mais, d'un autre côté, pourquoi le cardinal Bembo, Guichard-wi, Paul Jovc, Tomasi, et tant de contemporains s'accordent-ils dans cette étrange accusation ? D'où viennent tant de circonstances détaillées ? Pourquoi nomme-t-on l'espèce de poison dont on se servit , qui s'appelait cantarcita? On peut répondre qu'il n'est pas difficile d'inventer quand on accuse, et qu'il fallait colorer de quelques vraisemblances une accusation si horrible; que ces écrivains ne se fesaient pas scrupule de charger Alexandre d'un forfait de plus , et qu'on pouvait soupçonner cette dernière scélératesse, lorsque tant d'autres étaient avérées.

Alexandre vi laissa dans l'Eurone une, mémoire plus odieuse que celle des Néron et des Caligula , parce que la sainteté <)e son

ministère le rendit plus coupable. Cependant c'est à lui que Rome dut sa grandeur temporelle, et ce fut lui qui mit ses successeurs en état de tenir quelquefois la balance de l'Italie* Son fils perdit tout le fruit de ses crimes que l'église recueillit. Presque toutes les villes dont il s'était emparé se donnèrent à d'autres dès que son père fut mort; et le pape Jules n le força bientôt après, de lui rendre celles qui lui restaient. Il ne conserva rien de toute sa funeste grandeur. Tout fut pour le saint-siège , à qui sa scélératesse fut plus utile que ne l'avait été l'habileté de tant de papes , soutenue des armes de la religion. Mais ce qui est singulier, c'est que cette religion ne fut pas attaquée alors : comme Ta plupart des princes , des ministres et des guerriers n'en avaient

A LE

point du tout, les crimes* des papes ne les inquiétaient pas. L'ambition éflérenée ne faisait aucune réflexion à cette suite horrible de sacrilèges: on n'étudiait point, on ne lisait point. Le peuple hébété allait en pèlerinage. Les grands égorgaient et pillaient; ils ne voyaient dans Alexandre vi que leur semblable : et on donnait toujours le nom de saint-siège au siège de tous les crimes. (Histoire générale). ALEXIS, fils du exar Pierre-le-Grand.

— SA CONDOMINATION HUIT SA MORT (5 juillet

1717). — Pierre-le-Grand avait, en 1680, à l'âge de dix-sept ans , épousé Eudoxie Théodore ou Théodorowna Lapoukin.

Élevée dans tous les préjugés de son pays, et incapable de se mettre au-dessus d'eux comme son époux, les plus grandes contradictions qu'il éprouva, quand il voulut créer un empire et former des hommes, vinrent de sa femme ; elle était dominée par la

superstition , si souvent attachée à Son sexe. Toutes les nouveautés utiles lui semblaient des sacrilèges, et tous les étrangers dont le czar se servait pour exécuter ses grands desseins, lui paraissaient des corrupteurs.

Ses plaintes publiques encourageaient les factieux et les partisans des anciens usages. Sa conduite d'ailleurs ne réparait pas des fautes si graves. Enfin le czar fut obligé de la répudier en 1696, et de l'enfermer dans un couvent à Susdal, où on lui fit prendre le voile ,sous le nom d'Hélène.

Le fils qu'elle lui avait donné, en 1600, naquit malheureusement avec le caractère de sa mère , et ce caractère se fortifia par la première éducation qu'il reçut.

Mes mémoires disent qu'elle fut confiée à des superstitieux qui lui gâtèrent l'esprit pour jamais. Ce fut en vain qu'on crut corriger ces premières impressions en lui donnant des précepteurs étrangers; cette qualité même d'étrangers le révolta. Il n'était pas né sans ouverture d'esprit; il parlait et écrivait bien l'allemand ; il dessinait ; il apprit un peu de mathématiques : mais ces mêmes mémoires qu'on m'a confiés assurent que la lecture des livres ecclésiastiques fut ce qui le perdit. Le jeune Alexis crut voir dans ces livres la réprobation de tout ce que lésait son père. Il y avait des prêtre» à la tête des mécontents, et il ? »aissa gouverner par ces prêtres.

Ils lui persuadaient que toute la nation avait les entreprises de Pierre en horreur,

que les fréquentes maladies du e^a,>i\ lui promettaient pas une longue vie[^]que[^] «on fils ne pouvait espérer de plaire à la nation qu'en marquant son aversion pour les nouveautés. Ces murmures et ces conseils ne formaient pas une faction ouverte, une conspiration ; mais tout semblait y tendre, et les esprits étaient échauffés.

Le mariage de Pierre avec Catherine, eu 1707, et les enfans qu'il eut d'elle achevèrent d'aigrir l'esprit du jeune

Îirince. Pierre tenta tous les moyens de e ramener; il Je mit même à la tête de la régence pendant une année; il le fit voyager ; il le maria, en 1711, à la fin de la campagne du Prulh, avec la princesse de Wolfenbuttel, ainsi que nous l'avons rapporté. Ce mariage fut très malheureux. Alexis, âgé de vingt-deux ans* se livra à toutes les débauches de la jeunesse, et a toute la grossièreté des anciennes mœurs qui lui étaient si chères. Ces dérèglemens l'abrutirent. Sa femme méprisée, maltraitée, manquant du nécessaire, privée de toute consolation, languit dans le chagrin, et mourut enfin de douleur, en i[^]i5, le i« de novembre.

Elle laissait au prince Alexis un fil*, dont elle venait d'accoucher, et ce fils devait être un jour l'héritier de l'empire, suivant l'ordre naturel. Pierre sentait avec douleur qu'après lui tous ses travaux seraient détruits par son propre sang. Il écrivit à son fils, après la mort de la princesse, une lettre également pathétique et menaçante; elle finissait par ces mots : « J'attendrai encore un peu de temps pour voir si vous voulez vous corriger; sinon, sachez que je vous priverai de la succession, commi on retranche un membre inutile. N' imaginez pas que je ne veuille que vous intimider; ne vous reposez pas sur le titre de mon fils unique ; car, si je n'épargne pas ma propre vie pour ma patrie et pour le salut

de mes peuples, comment pourrai-je vous épargner ? Je préférerais de les transmettre plutôt à un étranger qui le mérite , qu'à mon propre fils qui s'en rend indigne.»

Cette lettre est d'un père, mais encore

!)lus d'un législateur ; elle fait voir d'ailleurs <me l'ordre de la succession n'était point invariablement établi en Russie, comme dans d'autres royaumes, par ces lois fondamentales qui ôtent aux pères le droit de déshériter leurs fils ; et le czar

A LE

croyait ~iu\$gtut avoir la prérogative d* disposci^i^un empire qu'il avait fondé.

Dau^tft temps-là même l'impératrice Catherine accoucha d'un prince, qui mourut depuis, en 1719. Soit que cette nouvelle abattit le courage d'Alexis, soit imprudence , soit mauvais conseils , il écrivit à son père qu'il renonçait à la couronne et à toute espérance de régner. « Je prends Dieu à témoin , dit-il, et je jure sur mon âme que je ne prétendrai

{'amais à la succession. Je mets mes enans entre vos mains, et je ne demande que mon entretien pendant ma vie. »

Son père lui écrivit une seconde fois : « Je remarque , dit-il , que vous ne parlez dans votre lettre que de la succession , comme si j'avais besoin de votre consentement. Je vous ai remontré au-elle douleur voire conduite m'a causée pendant tant d'années , et vous ne m'en parlez pas ; les exhortations ne vous touchent point. Je me suis déterminé à vous écrire encore pour la dernière fois. Si vous méprisez mes avis de mon vivant, quel cas en ferez-vous après ma mort? Quand vous auriez présentement la volonté

d'être fidèle à vos promesses, ces grandes barbes pourront vous tourner à leur fantaisie ,

et vous forceront .à les violer Ces

gens-là ne s'appuient q^{ue} sur vous* Vous n'avez aucune reconnaissance pour celui qui vous a donné la vie. L'assistez-vous dans ses travaux, depuis que vous êtes parvenu à un âge mûr? ne blâmez-vous pas, ne détestez- vous pas tout ce que je puis faire pour le bien de mes peuples ? 'J'ai sujet de croire que, si vous me survivez, vous détruirez mou-ouvrage. Corrigez-vous , rendez-vous digne de la succession, ou faites-vous moine. Répondez, soit par écrit, soit de vive voix; sinon j'agirai avec vous comme avec un malfaiteur.. »

Cette lettre était dure ; il était aisé au prince de répondre qu'il changerait de conduite; mais il se contenta de répondre en quatre lignes à son père qu'il voulait se faire moine.

Cette résolution ne paraissait pas naturelle ; et il paraît étrange que le czar voulût voyager en laissant dans ses états un fils si mécontent et si obstiné : mais aussi ce voyage même prouve que le czar ne voyait pas de conspiration à craindre de la part de son fils.

Il alla le voir avant de partir pour l'Allemagne et pour la France ; le prince ma-

A LE

lâde, ou feignant de l'êlre, le reçut au lit, et lui confirma par les plus grands sermcns , qu'il voulait se retirer dans un cloître. Le czar lui donna six mois pour se consulter, et partit avec son épouse.

A peine fut-il à Copenhague, qu'il apprit (ce qu'il pouvait présumer) qu'Alexis ne voyait que des mécontents qui flattaient ses chagrins. Il lui écrivit qu'il eût à choisir du couvent ou du trône ; et crue, s'il voulait un jour lui succéder, il fallait qu'il vînt le trouver à Copenhague.

Les confidens du prince lui persuadaient qu'il serait dangereux pour lui de s'éloigner loin de tout conseil, entre un père irrité et une marâtre. Il feignit donc d'aller trouver son père à Copenhague ; mais il prit le prétexte de Vienne, et alla se mettre entre les mains de l'empereur Charles V, son beau-frère, comptant y demeurer jusqu'à la mort du czar.

C'était à peu près la même aventure que celle de Louis XI, lorsque, étant encore dauphin, il quitta la cour du roi Charles VI, son père, et se retira chez le duc de Bourgogne. Le dauphin était bien plus coupable que le czarowitz, puisqu'il s'était marié malgré son père, qu'il avait levé des troupes, qu'il se retirait chez un prince naturellement ennemi de Charles VI, et qu'il ne revint jamais à sa cour, quelque instance que son père pût lui en faire. ?

Alexis au contraire ne s'était marié que par ordre du czar, ne s'était point révolté, n'avait point levé de troupes, ne se retirait point chez un prince ennemi, et retourna aux pieds de son père sur la première lettre qu'il reçut de lui. Car, dès que Pierre sut que son fils était à Vienne, qu'il s'était retiré dans le Tyrol et ensuite à Naples, qui appartenait alors à l'empereur Charles VI, il dépêcha le capitaine aux gardes Romanzof, le conseiller privé Tolstoy, chargés d'une lettre écrite de sa main, datée de Spa, du 1^{er} juillet, n. st. 1717. Ils trouvèrent le prince à Naples dans le château Saint-Elme, et lui remirent la lettre : elle était conçue en ces

termes : Je vous écris pour la

dernière fois, pour vous dire que vous ayez à exécuter ma volonté que Tolstoy et Romanzof vous annonceront de ma part. Si vous m'obéissez, je vous assure , et je promets à Dieu que je ne vous punirai pas; et que, si vous revenez, je vous aimerai plus que jamais; mais que , »i tous ne le faites pas, je vous donne,

A LE 5

comme père, en vertu du pouvoir que j'ai reçu de Dieu, ma malédiction éternelle ; et , comme votre souverain , je vous assure que je trouverai bien les moyens de vous punir : en quoi j'espère que Dieu m'assistera , et qu'il prendra ma juste cause en main.

« Au reste, souvenez-vous que je ne vous ai violenté en rien. Avais-je besoin de vous laisser le libre choix du parti que vous voudriez prendre? Si j'avais voulu vous forcer, n 'avais-je pas en main la puissance? Je n'avais qu'à commander, et j'aurais été obéi. •

Le vice-roi de Naples persuada aisément Alexis de retourner auprès de son père. C'était une preuve incontestable que l'empereur d'Allemagne ne voulait prendre avec ce jeune prince aucun engagement dont le czar eût a se plaindre. Alexis avait voyagé avec sa maîtresse A l'j usine; il revint avec elle.

On pouvait le considérer comme un jeune homme mal conseillé , qui était allé à Vienne et à Naples, au lieu d'aller à Copenhague. S'il n avait fait que cette seule faute, commune à tant de jeunes gens, elle était bien pardonnable. Son père prenait Dieu à témoin que non seulement il lui pardonnerait, mais qu'il

l'aimerait plus que jamais. Alexis partit sur cette assurance; mais par l'instruction des deux envoyés qui le ramenèrent, ^et par la lettre même du czar, il parait que le père exigea que le fils déclarât ceux qui l'avaient conseillé , et qu'il exécutât son serment de renoncer à la succession.

[1718]. Il semblait difficile de concilier cette exhédération avec l'autre serment que le czar avait fait dans sa lettre, d'aimer son fils plus que jamais. Peut-être que le père, combattu entre l'amour paternel et la raison du souverain , se bornait à aimer son fils retiré dans un cloître ; peut-être espérait-il encore le ramener à son devoir, et le rendre digne de cette succession même , en lui faisant sentir la perte d'une couronne. Dans des conjonctures si rares , si difficiles, si douloureuses , il est aisé de croire que ni le cœur du père, ni celui du fils , également agités, n étaient d'abord bien d'accord avec eux-mêmes.

Le prince arrive, le 3 février 1718, n. st., à Moscou, où le czar était alors. 11 se jette le jour même aux genoux de son père ; il a un très long entretien avec

G A L E

lui : le bruit se répand aussitôt dans la ville que le père et le fils sont réconciliés, que tout est oublié; mais le lendemain on fait prendre les armes aux régimens des gardes, à la pointe du jour; on fait sonner la grosse cloche de Moscou. Les boyards, les conseillers privés sont mandés dans le château; les évêques, les archimandrites, et deux religieux de Saint - Basile , professeurs en théologie, s'assemblent dans l'église cathédrale. Alexis est conduit sans épée et comme prisonnier dans le château, devant son père. Il se prosterne en sa présence , et lut remet en pleurant

un écrit par lequel il avoue ses fautes , se déclare indigne de lui succéder, et pour toute grâce lui demande la vie.

Le czar, après l'avoir relevé , le conduisit dans un cabinet , où il lui fit plusieurs questions. 11 lui déclara que, s'il cérait quelque chose touchant son évasion, il y allait de sa tête. Ensuite on ramena le prince dans la salle où le conseil était assemblé; là on lut publiquement la déclaration du czar déjà dressée.

Le père , dans cette pièce , reproche à son fils tout ce que nous avons détaillé , son peu d'application à s'instruire, ses liaisons avec les partisans des anciennes mœurs , 6a mauvaise conduite avec sa femme. « Il a violé , dit-il , la foi conjugale en s'attuefiant à une fille de la plus basse extraction , du vivant de son épouse. » 11 est vrai que Pierre avait répudié sa femme eu faveur d'une captive ; mais cette captive était d'un mérite supérieur, et il était justement mécontent de sa femme, qui était sa sujette. Alexis, au contraire, avait négligé sa femme pour une jeune inconnue qui n'avait de mérite que sa beauté. Jusque-là on ne voit que des fautes, de jeune homme , qu'un père doit reprendre , et qu'il peut pardonner.

11 lui reproche ensuite d'être allé à Vienne se mettre- sous la protection de l'empereur. Il dit « qu'Alexis a calomnié son père,» en faisant entendre à l'empereur Charles vi qu'il était persécuté , qu'on le forçait à renoncer à son héritage; qu'enfin il a prié l'empereur de le protéger à main armée.

On ne voit pas d'abord comment l'empereur aurait pu faire la guérie au czar pour un tel sujet, et comment il eût pu interposer autre chose que des bons offices entre le père irrité et le fils désobéissant. Aussi Charles vi s'était contenté

À LE

de donner une retraite au prince, et on l'avait renvoyé quand le czar, instruit de sa retraite , 1 avait redemandé.

Pierre ajoute , dans cette pièce terrible, qu'Alexis avait persuadé à l'empereur qu'il n'était pas en sûreté de sa vie, s'il revenait en Russie. C'était en quelque façon justifier les plaintes d'Alexis , que de le faire condamner à mort après son retour, et surtout après avoir promis de lui pardonner ; mais nous verrons pour quelle cause le czar Gt ensuite porter ce jugement mémorable. Enfin on voyait dans cette grande assemblée un souverain absolu plaider contre son fils.

« Voilà , dit-il , de quelle manière notre fils est revenu; et, quoiqu'il ait mérité la mort par son évasion et par ses calomnies , cependant notre tendresse paternelle lui pardonne ses crimes :

mais, considérant son indignité et sa conduite déréglée , nous ne pouvons en conscience lui laisser la succession au trône, prévoyant trop qu'après nous sa conduite dépravée détruirait la gloire de la nation, et ferait perdre taut d'états reconquis par nos armes. Nous plaindrions surtout nos sujets, si nous les rejetions par un tel successeur dans un état beaucoup plus mauvais qu'ils n'ont été.

« Ainsi, par le pouvoir paternel, en vertu duquel, selon les droits de notre crasire, chacun même de nos sujets peut déshériter un fils , comme il lui plaît , et en vertu de la qualité de prince souverain , et en considération du salut de nos états , nous pri-vons notre dit fils Alexis de la succession après nous à notre trône de Russie, à cause de ses crimes et de son indignité , quand

même il ne subsisterait pas une seule personne de notre famille après nous.

« Et nous constituons et déclarons successeur audit trône après nous, notre second fils Pierre *, quoique encore jeune , n'ayant point de successeur plus âgé.

« Donnons à notre susdit fils Alexis notre malédiction paternelle, si jamais, en quelque temps que ce. soit, il prétend à ladite succession, ou la recherche.

• Désirons aussi, de nos fidèles sujets de l'état ecclésiastique et séculier, et de tout autre état , et de la nation entière , que , selon cette constitution et suivant notre volonté , ils reconnaissent et con -

* C'eit ce même fils de l'impératrice Catherine , qui mourut en 1719, le 15 avril.

ALE

sidèrent notre dit fils Pierre, désigné par nous à la succession , pour notre légitime successeur, et qu'en conformité de cette présente constitution, ils confirment le tout par serment devant le saint autel , sûr le» saints évangiles, en baisant la croix.

c Et tous ceux qui s'opposeront jamais, en quelque temps que ce soit, a notre volonté , et qui , dès aujourd'hui , oseront considérer notre fils Alexis comme successeur, ou l'assister à cet effet, nous les déclarons traîtres envers nous et à la patrie; et avons ordonné que la présente soit partout publiée, afin que personne n'en prétende cause d'ignorance. Fait à Moscou , le >4 février 1718, n. st., signé de notre main , et scellé de notre sceau.»

Il paraît que ces actes étaient préparés, ou qu'ils furent dressés avec une extrême célérité, puisque le prince Alexis était revenu le 13, et que son exbérédation en faveur du fils de Catherine, est du 14.

Le prince, de son côté, signa qu'il renonçait à la succession. < Je reconnais, dit-il, cette exclusion pour juste; je l'ai méritée par mon indignité; et je jure au Dieu tout-puissant en trinité, de me soumettre en tout à la volonté paternelle, etc. »

Ces actes étant signés, le czar marcha à la cathédrale; on les y lut une seconde fois, et tous les ecclésiastiques mirent leurs approbations et leurs signatures au bas d'une autre copie. Jamais prince ne fut déshérité d'une manière si authentique. Il y a beaucoup d'états où un tel acte ne serait d'aucune valeur; mais en Russie, comme chez les anciens Romains, tout père avait le droit de priver son fils de sa succession; et ce droit était plus fort dans un souverain que dans un sujet, surtout dans un souverain tel que Pierre.

Cependant il était à craindre qu'un jour ceux mêmes qui avaient animé le peuple contre son père, et conseillé son évasion, ne tâchassent d'anéantir une renonciation imposée par la force, et de rendre au fils aîné la couronne transférée au cadet d'un second Ut. On prévoyait en ce cas une guerre civile, et la destruction inévitable de tout ce que Pierre avait fait de grand et d'utile. Il fallait décider entre les intérêts de près de dix huit millions d'hommes que contenait alors la Russie, et un seul homme, qui n'était pas capable de les gouverner. 11 était donc

important de connaître les mal inleniiou nés ; et le ozar menaça encore une fois son fils de mort , s'il lui cachait quelque chose. En conséquence le prince fut donc interrogé juridiquement par son père, et ensuite par des commissaires.

Une des charges qui servirent à sa condamnation, fut une lettre d'un résident de l'empereur, nommé Beyer, écrite de Pétersbourg après l'évasion du prince : celte lettre portait qu'il y avait de la mutinerie dans 1 armée assemblée dans le Meckleobourg; que plusieurs officiers parlaient d'envoyer la nouvelle czarior Catherine et son fils dans la prison où était la czarine répudiée, et de mettre Alexis sur le trône quand on l'aurait retrouvé. Il y avait en effet alors une sédition dans cette armée du czar, mais elle fut bientôt réprimée. Ces propos vagues n'eurent aucune suite. Alexis ne pouvait les avoir encouragés; unétranger en parlait comme d'une nouvelle : la lettre n'était point adressée au prince Alexis, et il n'en avait qu'une copie qu'on lui avait envoyée de Vienne.

Une accusation plus grave fut une minute de sa propre main, d'one lettre écrite de Vienne aux sénateurs et aux archevêques de Russie; les termes en étaient forts : ■ Les mauvais traitemens continuels que j'ai essuyés sans les avoir mérités t m'ont obligé de fuir : peu s'en est fallu qu'on ne m'ait mis dans un couvent. Ceux qui ont enfermé ma mère ont voulu me traiter de même. Je suis sous la protection d'unr grand prince ; je vous prie de ne me point abandonner à présent. » Ce mot d'à présent , qui pouvait être regardé comme séditieux, était rayé, et ensuite remis de sa main, et puis rayé encore; ce qui marquait un jeune homme troublé , se livrant à son ressentiment , et s'en repentant au moment même. Ou ne trouva que la minute de ces lettres ; elles n'étaient

jamais parvenue» à leur destination , et la cour de Vienne les retint; preuve assez forte que cette cour ne voulait pas se brouiller avec celle de Russie , et soutenir à main armée le fils contre le père.

On confronta plusieurs témoins au prince; l'un d'eux, nommé Afanassief, soutint qu'il lui avait entendu dire autrefois : « Je dirai quelque chose aux évêques, qui le rediront aux curés , les curés aux paroissiens; et on me fera régner, fût-ce malgré moi. »

8 ALE

Sa propre maîtresse Afrosinc déposa contre lui. Toutes les accusations n'étaient pas bien précises; nul projet digéré , nulle intrigue suivie , nulle conspiration , aucune association, encore moins de préparatifs. C'était un fils de famille mécontent et dépravé , qui se plaignait de son père, qui le fuyait et qui espérait un mort; mais ce fils de famille était l'héritier de la plus vaste monarchie de notre hémisphère, et dans sa situation et dans sa place il n'y avait point de petite faute.

Accusé par sa maîtresse, il le fut encore au sujet de l'ancienne czarinc sa mère, et de Marie sa sœur. On le chargea d'avoir consulté sa mère sur son évasion, et d'en avoir parlé à la princesse Marie. Un évêque de Rostou, confident de tous trois, fut arrêté, et déposa que ces deux princesses , prisonnières dans un couvent, avaient espéré un changement qui les mettrait en liberté, et avaient par leurs conseils engagé le prince à la fuite. Plus leurs ressentiment étaient naturels, plus ils étaient dangereux. On verra, à la fin de ce chapitre, quel était cet évêque, et quelle avait été sa conduite.

Alexis nia d'abord plusieurs faits de cette nature , et, par cela même, il s'exposait à la mort dont son père l'avait menacé , en cas qu'il ne fit pas un aveu général et sincère.

En On il avoua quelques discours peu respectueux qu'on lui imputait contre son père, et il s'excusa sur la colère et sur l'ivresse.

Le czar dressa lui-même de nouveaux articles d'interrogatoire. Le quatrième était ainsi conçu :

« Quand vous avez vu par la lettre de Beyer qu'il v avait une révolte à l'armée du Mecklenbourg, vous en avez eu de la joie; je crois que vous aviez quelque vue, et aue vous vous seriez déclaré pour les rebelles , même de mon vivant. »

C'était interroger le prince sur le fond de ses sentimens secrets. On peut les avouer à un père doot les conseils les corrigent , et les cacher à un juge qui ne prononce que sur les faits avérés. Les sentimens cachés du cœur ne sont pas l'objet d'un procès criminel. Alexis pouvait les nier, les déguiser aisément; il n'était pas obligé d'ouvrir son âme ; cependant il répondit par écrit : « Si les rebelles m'avaient appelé de votre vivant, j'y serais apparemment allé, supposé qu'il* eussent été assez forts. •

AIE

Il est inconcevable qu'il ait fait cette réponse de lui-même, et il serait aussi extraordinaire , du moins suivant les moeurs de l'Europe, qu'on l'eût condamné sur l'aveu d'une idée qu'il aurait pu avoir un jour dans un cas qui n'est point arrivé.

A cet étrange aveu de ses plus secrètes pensées, qui ne s'étaient point échappées au-delà du fond de son âme, on joignit des preuves qui en plus d'un pays ne sont pas admises au tribunal de la justice humaine.

Le prince accablé , hors de ses sens , recherchant dans lui-même , avec l'ingénuité de la crainte ; tout ce qui pouvait servir a le perdre, avoua enfin que, dans la confession , il s'était accusé devant Dieu à l'archiprêtre Jacques, d'avoir souhaité la mort de son père , et que le con- » fesseur Jacques lui avait répondu : «Dieu vous le pardonnera ; nous lui en souhaitons autant. »

Toutes les preuves qui peuvent se tirer de la confession sont inadmissibles par les canons de notre église; ce sont des secrets^entre Dieu et le pénitent. L'église grecque ne croit pas , non plus que la latine , que cette correspondance intime etsacrée entre un pécheur et la Divinité, soit du ressort de la justice humaine ; mais il s'agissait de l'état et d'un souverain. Le prêtre Jacques fut appliqué à la question , et avoua ce que le prince avait révélé. C'était une chose rare dans ce procès de voir le confesseur accusé par son pénitent , et le pénitent par sa maîtresse. On peut encore ajouter à la singularité de cette aventure , que l'archevêque de Rézan ayant été impliqué dans les accusations , ayant autrefois, dans les premiers éclats des ressentimens du czar contre son fils , prononcé un sermon trop favorable au jeune czarovritz , ce prince avoua dans ses interrogatoires qu'il comptait sur ce prélat ; et ce même archevêque de Rézan fut à la tête des juges ecclésiastiques consultés par le czar su? ce procès criminel, comme nous Talions voir bientôt.

Il y a une remarque essentielle à faire dans cet étrange procès, très mal digéré dans la grossière Histoire de Pierre i", par le pré-

tendu boyard Neatesuranoy ; et cette remarque, la voici.

Dans les réponses que fit Alexis au premier interrogatoire de son père, il avoue que, quand il fut à Vienne, où

ALE

il ne vît point l'empereur, il t'adressa au comte de Schonborn , chambellan ; que ce chambellan lui dit: «L'empereur ne tous abandonnera pas; et, quand il en sera temps, après la mort de votre père, il tous aidera à monter sur le tronc à main armée.»—
-«Je lui répondis, ajoute l'accusé: Je ne demande pas cela; que l'empereur m'accorde sa protection, je n'en veux pas davantage.* Cette déposition est simple, naturelle, porte un grand caractère de vérité : car c'eût été le comble de la folie, de demander Mes troupes à l'empereur pour aller tenter de détrôner son père ; et personne n'eût osé taire ni au prince Eugène, ni au conseil, ni à l'empereur, une proposition si absurde.

Cette déposition est du mois de février; et, quatre mois après, au premier juillet, dans le cours et sur la fin de ces procédures , on fait dire au czarowitz dans ses dernières réponses par écrit :

« Ne voulant imiter mon père en rien, je cherchais à parvenir à la succession de quelque autre manière que ce fût, excepté de la bonne façon. Je la voulais avoir par une assistance étrangère; et, si j'y étais parvenu, et que l'empereur eût mis en exécution ce qu'M m'avait promis, de me procurer la couronne de Russie , même à main armée, je n'aurais rien épargné pour me mettre en possession de la succession. Par exemple , si l'empereur avait demandé, en échange, des troupes de mon pays, pour son service contre qui que ce fût de ses ennemis, ou de grosses sommes d'argent, j'aurais fait tout ce qu'il aurait voulu , et j'aurais donné de

grands présens à ses ministres et à ses généraux. J'aurais entrete-
nu à mes dépens les troupes auxiliaires qu'il m'aurait données
pour me mettre en possession de la couronne de Russie; et, en on
mot, rien ne m'aurait coûté pour accomplir en cela ma volonté. »

Cette dernière déposition du 'prince paraît bien forcée ; il
semble qu'il fasse des efforts pour se faire croire coupable : ce
qu'il dit est même contraire à la vérité dans un point capital. Il dit
que l'empereur lui avait promis de lui procurer la couronne à
main armée : cela était faux. Le comte de Schonborn lui avait fait
espérer qu'un jour, après la mort du czar, l'empereur l'aiderait à
soutenir le droit de sa naissance ; mais l'empereur ne lui avait
rien promis. Enfin il ne s'agissait pas de se révolter contre son

ALE î>

père, mais de lui succéder après sa mort.

Il dit, dans ce dernier interrogatoire , ce qu'il crut qu'il eût fait
, s'il avait eu à disputer son héritage ; héritage auquel il n'avait
point juridiquement renoncé avant son voyage à Vienne et à
Naples. Le voilà donc qui dépose une seconde fois, non pas ce
qu'il a fait , et ce qui peut être soumis à la rigueur des lois ; mais
ce qu'il imagine qu'il eût pu faire un jour, et, qui par conséquent,
ne semble soumis à aucun tribunal ; le voilà qui s'accuse deux
fois des pensées secrètes qu'il a pu concevoir pour l'avenir. On
n'avait jamais vu auparavant, dans le monde entier , un seul
homme jugé et condamné sur les idées inutiles qui lui sont ve-
nues dans l'esprit, et qu'il n'a communiquées à personne. Il n'est
aucun tribunal en Europe où l'on écoute un homme qui s'accuse
d'une pensée criminelle, et l'on préteud même que Dieu ne les

punit que quand elles sont accompagnées d'une volonté déterminée.

On peut répondre à ces considérations si naturelles, qu'Alexis avait mis son père en droit de le punir, par sa réticence sur plusieurs complices de son évasion ; sa grâce était attachée à un aveu général, et il ne le fit que quand il n'était plus temps. Enfin, après un tel éclat, il ne paraissait pas dans la nature humaine qu'il fût possible qu'Alexis pardonnât un jour au frère en faveur duquel il était déshérité ; et il valait mieux, disait-on, unir un coupable que d'exposer tout empire. La rigueur de la justice s'accordait avec la raison d'état.

Il ne faut pas juger des mœurs et des lois d'une nation par celles des autres ; le czar avait le droit fatal, mais réel, de punir de mort son fils pour sa seule évasion : il s'en explique ainsi dans sa déclaration aux juges et aux évêques :

« Quoique, selon toutes les lois divines et humaines , et surtout suivant celles de Russie, qui excluent toute juridiction entre un père et un enfant parmi les particuliers , nous ayons un pouvoir assez abondant et absolu de juger notre fils , suivant ses crimes , selon notre volonté, sans en demander avis à personne ; cependant , comme on n'est point aussi clairvoyant dans ses propres affaires que dans celles des autres , et comme les médecins même les plus experts ne risquent point de se traiter eux-mêmes, et qu'ils en appellent d'autres dans leurs maladies ; crai-

io A LE

gnant de charger ma conscience de quelque péché , je vous expose mon état , et je vous demande du remède : car j'appréhende la mort éternelle, si, ne connaissant peut-être point la qualité de

mon mal, je voulais m'en guérir seul, vu principalement que j'ai juré sur les jugemens de Dieu, et que j'ai promis par écrit le pardon de mon fils , et je l'ai ensuite confirmé de bouche au cas qu'il me dit la vérité.

« Quoique mon fils ai t violé sa promesse, toutefois pour ne m'écarter en rien de mes obligations , je vous prie de peqserà cette affaire , et de l'examiner avec la plus grande attention, pour voir ce qu'il a mérité. Ne me flattez point ; n'appréhendez pas que , s'il ne mérite qu'une légère punition, et que vous le jugicx ainsi, cela me soit désagréable ; car je vous jure , par le grand Dieu et par se» jugemens , que vous n'avez absolument rien à craindre.

« N'ayez point d'inquiétude sur ce que vous devez juger le fils de votre souverain : mais, sans avoir égard à la personne , rendez justice, et ne perdez pas votre ame et la mienne; enfin que notre conscience ne nous reproche rien au jour terrible du jugement, et que notre patrie ne soit point lésée. •

Le czar fit au clergé une déclaration à peu près semblable ; ainsi tout se passa avec la plus grande authenticité, et Pierre mit dans toutes ses démarches une publicité qui montrait la persuasion intime de sa justice.

Ce procès criminel de l'héritier d'un Si grand empire dura depuis la fin de février jusqu'au cinq juillet , n. st. Le prince fut interrogé1 plusieurs fois; il fit les aveux qu'on exigeait : nous avons rapporté ceux qui sont essentiels.

Le premier juillet le clergé donna son sentiment par écrit. Le czar en effet ne lui demandait que son sentiment, et non pas une sentence. Le début mérite l'attention de l'Europe.

« Cette affaire, disent les évêques et les archimandrites , n'est point du tout du ressort de la juridiction ecclésiastique, et le pouvoir absolu établi dans l'empire de Russie n'est point soumis au jugement des sujets ; mais le souverain y a l'autorité d'agir suivant son bon plaisir, sans qu'aucun inférieur y intervienne* »

Après ce préambule on cite le Lévitique, où il est dit que celui qui aura maudit

A LE

son père ou sa mère sera puni de mort ; et l'Évangile de saint Matthieu, qui rapporte cette loi sévère du Lévitique. On finit, après plusieurs citations, par ces paroles très-remarquables :

« Si sa majesté veut punir celui qui est tombé selon ses actions et suivant la mesure de ses crimes, il a devant lui des exemples de l'Ancien Testament ; s'il veut faire miséricorde, il a l'exemple de Jésus-Christ même, qui reçoit le fils égaré revenant à la repentance ; qui laisse libre la femme surprise en adultère, laquelle a mérité la lapidation selon la loi ; qui préfère la miséricorde au sacrifice ; il a l'exemple de David, qui veut épargner Absalon, son fils et son persécuteur ; par il a dit à ses capitaines qui voulaient l'aller combattre : Épargnez mon fils Absalon : le père le voulut épargner lui-même, la justice divine ne l'épargna point.

Le cœur du czar est entre les mains de Dieu ; qu'il choisisse le parti auquel la main de Dieu le tournera. »

Ce sentiment fut signé par huit évêques, quatre archimandrites, et deux professeurs ; et, comme nous l'avons déjà dit, le métropolite de Rézan, avec qui le prince avait été d'intelligence , signa le premier.

Cet avis du clergé fut incontinent présenté au czar. On voit aisément que le clergé voulait le porter à la clémence ; et rien n'est plus beau peut-être que cette opposition de la douceur de Jésus-Christ à la rigueur de la loi judaïque , mise sous les yeux d'un père qui faisait le procès à son fils.

Le jour même on interrogea encore Alexis pour la dernière fois ; il mit par écrit son dernier aveu : c'est dans cette confession qu'il s'accuse «d'avoir été bigot dans Sa jeunesse , d'avoir fréquenté les prêtres et les moines, d'avoir bu avec eux , d'avoir reçu d'eux des impressions qui lui donnèrent de l'horreur pour les devoirs de son état , et même pour ta per* sonne de son père. ■

S'il fit cet aveu de son propre mouvement, cela prouve qu'il ignorait le conseil de clémence que venait de donner ce même clergé qu'il accusait ; et cela prouve encore davantage combien le czar avait changé les mœurs des prêtres de son pays, qui, de la grossièreté et de l'ignorance, étaient parvenus , en si peu de temps , à pouvoir rédiger un écrit dont les plus il-

ALE

lustres pères de l'église n'auraient désavoué ni 1» sagesse ni l'éloquence.

C'est dans ces derniers aveux, qu'Alexis déclare ce qu'on a déjà rapporté , qu'il voulait arriver à la succession de quelque manière que ce fût , excepté de la tonne.

11 semblait , par cette dernière confession , qu'il craignît de ne s'être pas assez chargé, assez rendu criminel dans les premières, et qu'en se donnant à lui-même les noms de mauvais caractère, de méchant esprit, en imaginant ce qu'il aurait fait s'il avait été le

maître , il cherchait avec un soin pénible à justifier l'arrêt de mort qu'on allait prononcer contre lui. En effet cet arrêt fut porté le 5 juillet : il se trouvera dans toute son étendue à la fin de cette histoire. On se contentera d'observer ici qu'il commence, comme l'avis du clergé, par déclarer qu'un tel jugement n'a jamais appartenu à des sujets, mais au seul souverain dont le pouvoir ne dépend que de Dieu seul. Ensuite, après avoir exposé toutes les charges contre le prince , les juges s'expriment ainsi : « Que penser de son dessein de rébellion , tel qu'il n'y en eut jamais de semblable dans le monde, joint à celui d'un horrible double parricide contre son souverain, comme père de la patrie , et père selon la nature ? »

Peut-être ces mots furent mal traduits d'après le procès criminel imprimé par ordre du roi; car assurément il y a eu de plus grandes rébellions dans le monde, et on ne voit point par les actes que jamais le czarowitz eût conçu le dessein de tuer son père. Peut-être entendait-on par ce mot de parricide l'aveu que ce prince venait de faire, de s'être confessé un jour d'avoir souhaité la mort à son père et à son souverain : mais l'aveu secret, dans la confession, d'une pensée secrète n'est pas un double parricide.

Quoi qu'il en soit , il fut jugé à mort unanimement , sans que l'arrêt prononçât le genre de supplice. De cent quarante-quatre juges, il n'y en eut pas un seul qui imaginât seulement une peine moindre que la mort. Un écrit anglais, qui fit beaucoup de bruit dans ce temps-là, porte que, si un tel procès avait été jugé au parlement d'Angleterre, il ne se serait pas trouvé parmi cent quarante-quatre juges un seul qui eût prononcé la plus légère peine.

Rien ne fait mieux connaître la diffé-

renec dos temps et des lieux. Manlius aurait pu être condamné lui-même à mort par les lois d'Angleterre , pour avoir fait périr son fils ; et il fut respecté par les Romains sévères. Les lois ne punissent point en Angleterre l'évasion d'un prince de Galles, oui, comme pair du royaume, est maître d'aller où il veut. Les lois de la Russie ne permettent pas au fils dit souverain de sortir du royaume malgré son père. Une pensée criminelle sans aucun effet ne peut être punie en Angleterre, ni en France ; elle peut l'être en Russie. Une désobéissance longue, formelle et réitérée , n'est parmi nous qu'une mauvaise conduite qu'il faut réprimer; mais c'était un crime capital dans l'héritier d'un vaste empire , dont cette désobéissance même eût produit la ruine. Enfin le czarowits était coupable envers toute la nation, de vouloir la replooger dans les ténèbres dont son père l'avait tirée.

Tel était le pouvoir reconnu du czar , qu'il pouvait faire mourir son fils, coupable de désobéissance, sans consulter personne ; cependant il s'en remit au jugement de tous ceux qui représentaient la nation : ainsi ce fut la nation elle-même qui condamna ce prince ; et Pierre eut tant de confiance dans l'équité de sa conduite , qu'en faisant imprimer et traduire le procès , il se soumit lui-même au jugement de tous les peuples de la terre.

La loi de l'histoire ne nous a permis de rien déguiser, ni de rien affaiblir dans le récit de cette tragique aventure. On ne savait dans l'Europe qui on devait plaindre davantage, ou un jeune prince accusé par son père, et condamné à mort par ceux qui devaient être un jour ses sujets, ou un père qui se croyait obligé de sacrifier son propre fils au salut de son empire.

On publia dans plusieurs livres que le exar avait fait venir d'Espagne le procès de don Carlos, condamné à mort par Philippe n. Mais il est faux qu'on eût jamais fait le procès à don Carlos. La conduite de Pierre i*r fut entièrement différente de celle de Philippe. L'Espagnol ne fit jamais connaître ni pour quelle raison il avait fait arrêter son fils , ni comment ce prince était mort. 11 écrivit à ce sujet au pape et à l'impératrice, des lettres absolument contradictoires. Le prince d'Orange Guillaumeaccusa publiquement Philippe d'avoir sacrifié son fils et sa femme à sa jalousie , et d'avoir moins été un juge

ALE

ALE

sévère) qu'un mari jaloux et cruel, un père dénaturé et parricide. Philippe se laissa accuser » et garda le silence. Pierre, au contraire , ne fit rien qu'au grand jour, publia hautement qu'il préférait aa nation à son propre fils , s en remit au jugement du clergé et des grands, et rendit le monde entier juge des uns et des autres, et de lui-même.

Ce qu'il y eut encore d'extraordinaire dans cette fatalité, c'est que la czarine Catherine , haïe du czarowitz, et menacée ouvertement du sort le plus triste ai jamais ce prince régnait, ne contribua pourtant en rien à son malheur, et ne fut ni accusée, ni même soupçonnée, par aucun ministre étranger résidant à cette cour, d'avoir fait la plus légère démarche contre un beau-fils dont elle avait tout à craindre. 11 est vrai qu'on ne dit point qu'elle ait demandé grâce pour lui : mais tous les mémoires de ce temps-là , surtout ceux du comte Bassevitz, assurent unanimement qu'elle plaignit son infortune.

J'ai en main les mémoires d'un ministre public, où je trouve ces propres mots : « J'étais présent quand le czar dit au duc de Holstein que Catherine l'avait prié d'empêcher qu'on ne prononçât au czarowitz sa condamnation. Conteniez vous, me dit-elle, de lui faire 'prendre le froc , parée que cet opprobre d'un arrêt de mort signifié rejaillira sur votre petit-fils.

Le czar ne se rendit point aux prières de sa femme ; il crut qu'il était important que la sentence fût prononcée publiquement au prince, afin qu'après cet acte solennel il ne pût jamais revenir contre un arrêt auquel il avait acquiescé lui-même, et qui, le rendant mort civilement , le mettrait pour jamais hors d'état de réclamer la couronne.

Cependant après la mort de Pierre, si un parti puissant se fût élevé en faveur d'Alexis, cette mort civile l'aurait-elle empêché de régner ?

L'arrêt fut prononcé au prince. Les mêmes mémoires m'apprennent qu'il tomba en convulsion à ces mots : « Les lois divines et ecclésiastiques , civiles et militaires, condamnent à mort, sans miséricorde ceux dont les attentats contre leur père et leur souverain sont manifestes. • Ses convulsions se tournèrent , dit -on , en apoplexie ; on eut peine à le faire revenir. Il reprit un peu ses sens ,

et, dans cet intervalle de vie et de morts il fit prier son père de venir le voir. L'empereur vint ; les larmes coulèrent des yeux du père et du fils infortuné ; le condamné demanda pardon , le père pardonna publiquement. L'extrême-onction fut administrée solennellement au malade agonisant; Il mourut en fléant de toute la cour, Je le transférâmes de cet arrêt funeste. Son corps fut porté

d'abord à la cathédrale et dépose "dans un cercueil ouvert. 11 y resta quatre jours exposé à tous les regards , et enfin il fut inhumé dans l'église de la citadelle à côté de son épouse. Le czar et la czarine assistèrent à la cérémonie.

On est indispensablement obligé ici d'imiter, si on ose le dire, la conduite du czar, c'est-à-dire de soumettre au jugement du public tous les faits qu'on vient de raconter avec la fidélité la plus scrupuleuse, et non seulement ces faits, mais les bruits qui coururent, et ce qui fut imprimé sur ce triste sujet par les auteurs les plus accrédités. Lamberti, le plus impartial de tous, et le plus exact, qui s'est borné à rapporter les pièces originales et authentiques concernant les affaires de l'Europe, semble s'éloigner ici de cette impartialité et de ce discernement qui font son caractère. Il s'exprime en ces termes : « La czarine , craignant toujours pour son fils, n'eut point de relâche qu'elle n'eût porté le czar à faire au fils aîné le procès , et à le faire condamner à mort; ce qui est étrange, c'est que le czar , après lui avoir donné lui-même le knout , qui est une question , lui coupa aussi lui-même la tête. Le corps du czarowitz fut exposé en public , et la tête tellement adaptée au corps, que l'on ne pouvait pas discerner qu'elle en avait été séparée. 11 arriva quelque temps après que le fils de la czarine vint à décéder, à son grand regret et à celui du czar. Ce dernier, qui avait décollé de sa propre main son fils aîné , réfléchissant qu'il n'a* vait point de successeur , devint de mauvaise humeur. 11 fut informé dans ce temps-là que la czarine avait des intrigues secrètes et illégitimes avec le prince Menzikoff. Cela joint aux réflexions que la czarine était la cause qu'il avait sacrifié lui-même son fils aîné , il médita de faire raser la czarine , et de l'enfermer dans un couvent, ainsi qu'il avait fait de sa première

femme , qui y était encore. Le czar avait accoutumé de mettre ses pen-

ALE

ftres journalières sur des tablettes : il y avait mis son dit dessein sur la czarinc. Elle avait gagné des pages qui entraient dans la chambre du czar. Un de ceux qui étaient accoutumés à prendre .les tablettes sous la toilette , pour Ifs/aire voir à la czarine, prit celles où il,' y avait le dessein du czar. Dès que cetta princesse l'eut parcouru, elle en»fity|£t à Menzikoff ; et, un jour ou deux après, le czar fut pris d'une maladie inconnue et violente qui le fit mourir. Celfe maladie fut attribuée au poison, puisqu'on vit manifestement qu'elle étaityp violente et subite, qffelle ne pouvait venir que d'une telle sotlrcc, qu'on dit être usitée en Moscovie.

Ces, Accusations, consignées dans les Mèniç^rcs de Lamberti, se répandirent dans\ toute l'Europe. Il reste encore un / grand nombre d'imprimés et de manuscrits qui pourraient faire passer ces opiniona ji.'(la dernière postérité.

Recrois qu'il est de mon devoir de dire ici ce qui est parvenu à ma connaissance. Je certifie d'abord que celui qui dit a Lamberti l'étrange anecdote qu'il rapporte , était à la vérité né en Russie , mais non d'une. famille du pajs; qu'il ne résidait point dans cet empire au temps de la catastrophe du czarowitz : il en était absent depuis plusieurs années. Je l'ai connu autrefois , il avait vu Lamberti dans la petite ville de Nyon , où cet écrivain était retiré, et où j'ai été souvent. Ce même homme m'a avoué qu'il n'avait parlé a Lamberti que de* bruit* qui couvaient alors.

Qu'on voie par cet exemple combien il était plus aisé autrefois à un seul homme d'en flétrir un autre dans la mémoire des na-

tions, lorsque avant l'imprimerie les histoires manuscrites , conservées dans peu de mains, n'étaient ni exposées au grand jour, contredites par les contemporains, ni à la portée de la critique universelle, comme elles sont aujourd'hui. Il suffisait d'une ligne dans Tacite ou dans Suétone , et même dans les auteurs de légendes , pour rendre un prince odieux au monde , et pour perpétuer son opprobre de siècle en siècle.

Comment se serait-il pu faire que le czar eût tranché de sa main la tête de son fils , à qui on donna l 'extrême-onction en présence de toute la cour ? était-il sans tête quand on répandit l'huile sur sa tête même ? en quel temps put-on recoudre cette tête à son corps? Le prince ne

ALE j3

fut pas laissé seul un moment depuis la lecture de son arrêt jusqu'à sa mort.

Cette anecdote , crue son' père se servit du fer, détruit celle qu'il se servit du poison. Il est vrai qu'il est très rare qu'un jeune homme expire d'une révolution subite causée par la lecture d'an arrêt de mort, et surtout d'un arrêt auquel il s'attendait; mais enfin les médecins avouent que la chose est possible.

Si le czar avait empoisonné 'son -fil* , comme tant d'écrivains l'ont débité , il perdait par là le fruit de tout ce qu'il avait fait pendant le cours de ce procès fatal , pour convaincre l'Europe du droit qu'il avait à le punir : tous les' motifs de la condamnation devenaient suspects, et le czar se condamnait lui-même : s'il eût voulu la mort d'Alexis , il eût fait exécuter l'arrêt ; n'en était-il pas le maître " absolu? Un homme prudent, un monarque sur qui la terre a les yeux se résout-il à faire empoisonner lâchement celui

qu'il peut faire périr par le glaive de la justice? Veut-on se noircir dans la postérité par le titre d'empoisonneur et de parricide , quand on peut si aisément ne se donner que celui d'un juge sévère ?

Il paraît qu'il résulte de tout ce que j'ai rapporté , que Pierre fut plus roi que père, qu'il sacrifia son propre fils aux intérêts d'un fondateur et d'un législateur, et à ceux de sa nation qui retombait dans l'état dont il l'avait tirée , sans tîette sévérité malheureuse. Il est évident qu'il n'immola point son fils à une marâtre , et à l'enfant mâle qu'il avait d'elle, puisqu'il le menaçait souvent de le déshériter avant que Catherine lui eût donné ce fils, dont l'enfance infirme Tétait menacée d'une mort prochaine, et qui mourut en effet bientôt après. Si Pierre avait fait un si grand éclat, uniquement pour complaire à sa femme , il eût été faible , insensé et lâche, et certes il ne l'était pas. Il prévoyait ce qui arriverait à ses fondations et à sa nation , si l'on suivait après lui ses vues. Toutes ses entreprises ont été perfectionnées selon ses prédictions ; sa nation est devenue célèbre et respectée dans l'Europe, dont elle était auparavant séparée ; et, si Alexis eût régné, tout aurait été détruit. Enfin, quand on considère cette catastrophe., les cœurs sensibles frémissent, et les sévères approuvent, y

Ce grand et terrible événement est encore si frais dans la mémoire des hom-

14 ALE

mes , on en parle si souvent avec étonnement, qu'il est absolument nécessaire d'examiner ce qu'en ont dit les auteurs contemporains. Un de ces écrivains faméliques, qui prennent hardiment

le titre d'historien , parle ainsi dans son livre dédié au comte de Bruhl, premier ministre du roi de Pologne, dont le nom peut donner du poids à ce qu'il avance : » Toute la Russie est persuadée que le ezarewitz ne mourut que du poison préparé par la main d'une marâtre, a Cette accusation est détruite par l'aveu que fit le czar au duc de Uolstein , que la czarine Catherine lui avait conseillé d'enfermer dans un cloître son fils condamné.

A l'égard du poison donné depuis par cette impératrice même à Pierre son époux, ce conte se détruit lui-même par le seul récit de l'aventure du page et des tablettes. Un homme s'avise-t il d'écrire sur ses tablettes : 1 11 faut que je me ressouvienne de faire enfermer ma femme?* Sont-cc là de ces détails qu'on puisse oublier, et dont on soit obligé de tenir registre? Si Catherine avait empoisonné son beau-fils et son mari, elle eût fait d'autres crimes : non -seulement on ne lui a jamais reproché aucune cruauté, mais elle ne fut connue que par sa douceur et par son indulgence.

11 est nécessaire à présent de faire voir ce qûilyt la première cause de la conduite d'Alexis, de son évasion, de sa mort, et de celles des complices qui périrent par la main du bourreau. Ce fut l'abus de la religion, ce furent des prêtres i-t des moïues; et cette source de tant de malheurs est assez indiquée dans quelques aveux d'Alexis qtie nous avons rapportés , et surtout dans cette expression du czar Pierre dans une lettre à son fils : « Ces longues barbes pourront vous tourner à leur fantaisie *. »

Voici presque mot à mot comment les mémoires d'un ambassadeur à Pétersbourg expliquent ces paroles : • Plusieurs ecclési** tiques, dit-il, attachés à lenr ancienne barbarie, et plus encore à leur autorité , qu'ils perdaient à mesure que la nation

s'éclairait, languissaient après le règne d'Alexis , qui leur promettait de

* Ces longues barbes pouvaient signifier également ceux des Russes qui , malgré la loi tyrannique et ridicule du csar , n'avaient pas voulu se faire raser ; mais il est certain que les piéïres entrèrent pour beaucoup dnn» le» dispositions delà famille du mr.

A LE

les replonger dans cette barbarie si chère. De ce nombre était Dozithée , évêque de Rostou. 11 supposa une révélation de saint Démétrius. Ce saint lui était apparu , et l'avait assuré, de la part de Dku , que Pierre n'avait pas trois mois à vivre ; qu'Eudoxie, renfermée dans le couvent de Susdal, et religieuse sous le nom d'Hélène, ainsi que m[^]i incesse Marie, sœur du czar, devait monter sur le trône, et régner conjointement avec son fils Alexis. Eudvjxie et Marie eurent la faiblesse de croire cette imposture ; elles en furent si persuadées, qu'Hélène quitta, dans son couvent, l'habit de religieuse, reprit le nom d'Eudoxie, se fit traiter de majesté, et fit effacer des prières publiques le nom de sa rivale Catherine ; elle ne parut plus que revêtue des anciens habits de cérémonie que portaient les czarines. La trésorière du couvent se déclara contre cette entreprise. Eudoxie répondit hautement:

Pierre a puni les strêlitz qui avaient outragé sa mère ; mon fils Alexis punira quiconque aura insulté la sienne. Elle fit renfermer la trésorière dans sa cellule. Un officier, nommé Etienne Clebo, fut introduit dans le couvent. Eudoxie en fit l'instrument de ses desseins , et l'attacha à elle par ses faveurs. Glebo répand , dans la petite ville de Susdal et dans, les environs, la prédiction de Do-

zithée. Cependant les trois mois s'écoulèrent. Eudoxie reproche à l'évêque que le czar est encore en vie. Les péchés de mon père en sont cause, dit Dozithée; il est en purgatoire; et il m'en a averti. Aussitôt Eudoxie fait dire mille messes des morts ; Dozithée l'assure qu'elles opèrent; il vient au bout d'un mois lui dire que son père a déjà la tête hors du purgatoire ; un mois après le défunt n'en a plus que jusqu'à la ceinture : enfin il ne tient plus au purgatoire, que par les pieds ; et quand les pieds seront dégagés, ce qui est le plus difficile , le czar Pierre mourra infailliblement.

« La princesse Marie, persuadée par Dozithée, se livra à lui, à condition que le père du prophète sortirait incessamment du purgatoire, et que sa prédiction s'accomplirait; et Glebo continua son commerce avec l'ancienne czarine.

«Ce fut principalement sur la foi de ces

f) rédictions que le czarovvitz s'évada, et alla attendre la mort de son père dans les pays étrangers. Tout cela fut bientôt découvert. Dozithée et Glebo furent arrêtés ; les lettres de la princesse Marie à Dozithée, et

ALF

d'Hélène à Glebo furent lues en plein sénat. La princesse Marie fut enfermée à Shiusselbourg; l'ancienne czarine transférée dans un autre couvent où elle fut prisonnière. Dozithée et Glebo , tous les complices de cette vaine et superstitieuse intrigue, furent appliqués à la question , ainsi que les contidens de l'évasion

d'Alexis. Son confesseur , son gouverneur, son maréchal de cour, moururent tous dans les supplices. »

On voit donc à quel prix cher et funeste Picrre-le-Grand acheta le bonheur qu'il procura a ses peuples ; combien d'obstacles publics et secrets il eut à surmonter au milieu d'une guerre longue et difficile, des ennemis au dehors, des rebelles nu dedans, la moitié de sa famille animée contre lui , la plupart des prêtres obstinément déclarés contre ses entreprises, presque toute la nation irritée l'ont-temps contre sa propre félicité, qui ne lui était pas encore sensible ; des préjugés à détruire dans les têtes, le mécontentement à calmer dans les cœurs. Il fallait qu'une génération nouvelle, formée par ses soins, embrassât enfin les idées de bonheur et de gloire que n'avaient pu supporter leurs pères. (Histoire de Pierre-te-Grand.)

ALFONSE , roi de Portugal. — son dktaôhbiibht , B5 i650. — Le Portugal donnait un spectacle étrange à l'Europe. Dom Alfonse, fils indigne de l'heureux dom Jean de Bragance , y régnait ; il était furieux et imbécille. Sa femme , fille du duc de Nemours, amoureuse de dom Pèdre , frère d' Alfonse , osa concevoir le projet de détrôner son mari, et d'épouser son amant. L'abrutissement du mari justifia l'audace de la reine. Il était d'une force de corps au-dessus de l'ordinaire ; il avait eu publiquement d'une courtisane un enfant qu'il avait reconnu : enfin , il avait couché très-long-temps avec la reine. Malgré tout cela, elle l'accusa d'impuissance ; et , ayant acquis dans le royaume , par son habileté , l'autorité que son mari avait perdue par ses fureurs , elle le fit enfermer. Elle obtint bientôt de Rome une bulle pour épouser son beau-frère. Il n'est pas étonnant que Rome ait accordé cette bulle ; mais il l'est que des personnes loutes-puissantes en aient be-

soin. Ce que Jules ii avait accordé sans difficulté au roi d'Angleterre Henri vin , Clément tx l'accorda à l'épouse d'un roi de Portugal. La plus petite intrigue fait dans un temps

ALF i5

ce que les plus grands ressorts ne peuvent opérer dans un autre. Il y a toujours deux poids et deux mesures pour tous les droits des rois et des peuples; et ces deux mesures étaient au Vatican , depuis que les papes influèrent sur les affaires de l'Europe. 11 serait impossible de comprendre comment tant de nations avaient laissé une si éti-ange autorité au pontife de Home , si l'on ne savait combien l'usage a de force.

Cet événement, qui ne fut une révolu tion que dans la famille royale, et non dans le royaume de Portugal, n'ayant rien changé aux affaires de l'Europe , ne mérite d'attention que par sa singularité.

(Histoire générale.)

ALFRED-LE-GRAND, roi d'Anirleterre. — sus tbavaux bbca-boks comme modules de cBAftOKia (85a). — Je ne saiss'il y a jamais eu sur la terre un homme plus digne des respects de la postérité qu'Aifred-leGrand , supposé que tout ce qu'on raconte de lui soit véritable.

En 87a , il succédait a son frère Éthelrede i", qui ne lui laissa qu'un droit contesté sur 1 Angleterre , partagée plus que jamais en souverainetés, dont plusieurs étaient possédées par les Danois. Des pirates venaient encore presque chaque année disputer aux premiers usurpateurs le peu de dépouilles qui pouvaient rester.

Alfred , n'ayant pour lui qu'une province de l'ouest , fut vaincu d'abord en bataille rangée par ces barbares, et abandonné de tout le monde. Il ne se retira point à Rome dans le collège anglais , comme Butred, son oncle , devenu roi d'une petite province, et chassé par les Danpis ; mais , seul et sans secours , il voulut périr ou venger sa patrie. Il se cacha six mois chez un berger dans une chaumière environnée de marais. Le seul comte de Dévon, qui défendait encore un faible château, savait son secret. . Enfin ce comte ayant rassemblé des troupes et gagné quelqu'avantage , Alfred , couvert des haillons d'un berger, osa se rendre dans le camp des Danois, en jouant de la harpe. Voyant ainsi par ses yeux la situation du camp et ses défauts, instruit d'une fête que les barbares devaient célébrer , il court au comte de Dévon qui avait des milices prêtes ; il revient aux Danois avec une petite troupe , mais déterminée ; il les surprend , et remporte une victoire complète. La discorde divisait alors les Danois. Alfred sut négocier comme com-

ALF

battre ; et, ce qui est étrange, les Anglais et les Danois le reconnurent unanimement pour roi. Il n'y avait plus à réduire que Londres ; il la prit , la fortifia , l'embellit , équipa des flottes , contint les Danois d'Angleterre , s'opposa aux descentes des autres, et s'appliqua ensuite pendant douze années d'une possession paisible à policer sa patrie. Ses lois furent douces, mais sévèrement exécutées. C'est lui qui fonda les jurés , qui partagea l'Angleterre en shires ou comtés , et qui le premier encouragea ses sujets à commercer. Il prêta des vaisseaux et de l'argent à des

bommes entreprenans et sages , qui allèrent jusqu'à Alexandrie , et de là , passant l'isthme de Suez , trafiquèrent dans la mer de Perse. Il institua des milices, il établit divers conseils, mit partout la règle, et la paix qui en est la suite.

Qui croirait même que cet Alfred, dans des temps d'une ignorance générale , osa envoyer un vaisseau pour tenter de trouver un passage aux Indes par le nord de l'Europe et de l'Asie ? On a la relation du ce voyage écrite en anglo-saxon , et traduite en latin , à Copenhague, à la prière du comte de Plélo , ambassadeur de Louis xv. Alfred est le premier auteur de ces tentatives hardies que- les Anglais, les Hollandais et les Russes ont faites dans nos derniers temps. On voit par là combien ce prince était au-dessus de son Mècle.

11 n'est point de véritablement grand homme qui n'ait un bon esprit. Alfred jeta les fondemens de l'académie d'Oxford. Il ût venir des livres de Rome.

L'Angleterre , toute barbare , n'en avait presque point. 11 se plaignait qu'il n'y eut pas alors un prêtre anglais qui sût le latin. Pour lui il le savait ; il était même assez bon géomètre pour ce temps-là. 11 possédait l'histoire. On dit même qu'il iesait des vers en anglo-saxon. Les momens qu'il ne donnait pas aux soins de l'état , il les donnait à l'étude. Une sage économie le mit en état d'être libéral. On voit qu'il rebâtit plusieurs églises , mais aucun monastère. 11 pensait sans doute que , dans un état désolé qu'il fallait repeupler , il eût mal servi sa patrie en favorisant trop ces familles immenses sans pères et sans enfans , qui se perpétuent aux dépens de la nation : aussi ne fut -il pas mis au nombre des saints. Mais l'histoire , qui d'ailleurs ne lui reproche ni

ALG

défaut ni faiblesse , le met au premier rang des héros utiles au genre humain , qui , sans ces hommes extraordinaires , eût toujours été semblable aux bêtes farouches. (Histoire générale.)

ALGER. — BOMBAKDBVSirr DK csttb VILLB

(28 octobre 1681). — Louis xiv craint partout , ne songea qu'à se faire craindre davantage. Il portait enfin sa marine audelà des espérances des Français et des craintes de l'Europe. Il eut soixante mille matelots. Des lois, aussi sévères que celles de la discipline des armées de terre, retenaient tous ces hommes grossiers dans le devoir. L'Angleterre et la Hollande , ces puissances maritimes, n'avaient ni tant d'hommes de mer, ni de si bonnes lois. Des compagnies de cadets dans les places frontières , et des gardes-marines dans les ports , furent instituées et composées de jeunes gens, qui apprenaient tous les arts convenables à leur profession, sous des maîtres payés du trésor public.

Le port de Toulon , sur la Méditerranée , fut construit à frais immenses , pour contenir cent vaisseaux de guerre avec un arsenal et des magasins magnifiques.

Sur l'Océan , le port de Brest se formait avec la même grandeur. Dunkerque , le Havre-de-Grâce se remplissaient de vaisseaux. La nature était forcée à Rochefort.

Enfin le roi avait plus de cent vaisseaux de ligne , dont plusieurs portaient cent canons, et quelquefois davantage. Ils ne restaient pas oisifs dans les ports. Ses escadres, sous le commandement de du Quesne, nettoyaient les mers infestées par les corsaires de Tripoli et d'Alger. Il se vengea d'Alger avec le secours

d'un art nouveau , dont la découverte fut due à cette attention qu'il avait d'exciter tous les génies de son siècle. Cet art funeste , mais admirable, est celui des galiotes à bombes , avec lesquelles on peut réduire des villes maritimes en cendres. Il y avait un jeune homme , nommé Bernard Renaud, connu sous le nom de petit Licnaudy qui, sans avoir jamais servi sur les vaisseaux, était un excellent marin à force de génie. Colbert, oui déterrât le mérite dans l'obscurité, avait souvent appelé au conseil de marine, même en présence du roi. C'était par les soins et sur les lumières de Renaud, que l'on suivait depuis peu une méthode plus régulière et plus facile pour la construction des vaisseaux. Il osa proposer , dans le conseil , de bom-

ALT

barder Alger avec une flotte. On n'avait pas d'idée que les mortiers ni bombes pussent n'être pas posés sur un terrain solide. La proposition révolta. Il essuya les contradictions et les railleries que tout inventeur doit attendre ; mais la fermeté et cette éloquence qu'ont d'ordinaire les hommes vivement frappés de leurs inventions, déterminèrent le roi à permettre un essai de cette nouveauté.

Renaud fit construire cinq vaisseaux plus petits que les vaisseaux ordinaires, mais plus forts de bois , sans ponts , avec un faux tillac à fond de cafc , sur lequel on maçonna des creux où l'on mit les mortiers. Il partit avec cet équipage sous les ordres du vieux du Quêne, qui était chargé de l'entreprise et n'en attendait

aucun succès. Du Quène et les Algériens furent étonnés de l'effet des bombes. Une partie de la ville fut écrasée et consumée. (Sièc de Louis XIV.) ALTETfA, ville de Danemark. — iw-

CBJIDIB DE CETTE VI 1X8 PAS LES SUEDOIS

janvier 1710). — Le général Steinbock, illustre pour avoir chassé les Danois de la Scanie, et pour avoir vaincu leurs meilleures troupes avec des paysans , se souvenant que les Danois avaient mis Stade en cendres , alla s'en venger sur Altena , qui appartient au roi de Danemark. Altena est au-dessous de Hambourg, sur le fleuve de l'Elbe , qui peut apporter dans son port d'assez gros vaisseaux. Le roi de Danemark favorisait cette ville de beaucoup de privilèges; son dessein était d'y établir un commerce florissant : déjà même l'industrie des Aliénais, encouragée par les sages vues du roi, commençait à mettre leur ville au nombre des villes commerçantes et riches. Hambourg en concevait de la jalousie, et ne souhaitait rien tant que sa destruction. Dès que Steinbock fut à la vue d' Aliéna, il envoya dire par un trompette aux habitans qu'ils eussent à se retirer avec ce qu'ils pourraient emporter d'effets, et qu'on allait détruire leur ville de fond en comble.

Les magistrats vinrent se jeter ' à ses pieds , et offrirent cent mille écus de rançon. Steinbock en demanda deux cent mille. Les Aliénais supplièrent qu'il le«r fu t perm is au moi ns d'e n voyer àHambourg où étaient leurs correspondances, et assurèrent que le lendemain ils apporteraient cette somme : le général suédois

répondit qu'il fallait la donner sur l'heure, ou qu'on allait embraser Altena sans délai.

ALT

Ses troupes étaient dans le faubourg* le flambeau à la main : une faible porte de bois et un fossé déjà comblé étaient les seules défenses des Aliénais. Ces malheureux furent obligés de quitter leurs maisons avec précipitation , au milieu de la nuit : c'était le neuf janvier 1713 : il fesaît un froid rigoureux, augmenté par un vent de Nord violent , qui servit à étendre l'embrasement avec plus de promptitude dans la ville, et à rendre plus insupportables les extrémités où le peuple fut réduit dans la campagne. Les hommes, les femmes courbés sous le fardeau des meubles qu'ils emportaient, se réfugièrent, en pleurant et en poussant des hurlemens, sur les coteaux voisins qui étaient couverts de glace. On voyait plusieurs

i'eunes gens qui portaient sur leurs épaues des vieillards paralytiques. Quelques femmes nouvellement accouchées emportèrent leurs enfans, et moururent de froid avec eux sur la colline, en regardant de loin les flammes qui consumaient leur patrie. Tous les habitans n'étaient pas encore sortis de la ville, lorsque les Suédois y mirent le feu. Altena brûla depuis minuit jusqu'à dix heures du matin. Presque toutes les maisons étaient de bois : tout fut consumé , et il ne parut pas le lendemain qu'il y eût eu une ville en cet endroit.

Les vieillards, les malades et les femmes les plus délicates, réfugiés dans les glaces pendant que leurs maisons étaient en feu,

se traînèrent aux portes de Hambourg, et supplièrent qu'on leur ouvrit, et qu'on leur sauvât la vie : mais on refusa de les recevoir , parce qu'il régnait dans Altena quelques maladies contagieuses; et les Hambourgeois n'aimaient pas assez les Aliénais pour s'exposer, en les recueillant, à infecter leur propre ville. Ainsi la plupart de ces misérables expirèrent sous les murs de Hambourg, en prenant le ciel à témoin de la barbarie des Suédois , et de celle des Hambourgeois qui ne paraissait pas moins inhumaine.

Toute l'Allemagne cria contre cette violence : les ministres et les généraux de Pologne et de Danemarck écrivirent au comte de Steinbock, pour lui reprocher une cruauté si grande qui, faite sans nécessité, et demeurant sans excuse, soulevait contre lui le ciel et la terre.

Steinbock répondit : • qu'il mer s'était porté à ces extrémités que pour apprendre aux ennemis du roi, son maître, à ne

ANN

plut faire une guerre de barbares > et h respecter le droit des gens; qu'ils avaient rempli la Poméranie de leurs cruautés, dévasté cette belle province, et vendu près de cent mille habitans aux Turcs; que les flammes qui avaient mis Altena en cendres étaient les représailles des boulets rouges par qui Stade avait été consumée » . (Histoire de Charles XII).

ANCRE (maréchal d'). — sa condamnation et sa mobt (14 avril 1617). — Conchini, maréchal d'Ancre, n'entrait pas au conseil , mais il le dirigeait. Il était maître des affaires ; et le prince de

Condé, premier prince du sang en était exclu. Un jeune gentilhomme du comtat d'Avignon, introduit auprès de Louis xm, et s'étant rendu nécessaire aux amusemens de son enfance, préparait alors une révolution à laquelle personne ne s'attendait. Le roi avait alors seize ans et demi; il lui persuada qu'il était seul capable de bien gouverner son royaume; que sa mère n'aimait ni sa personne , ni son état ; que Conchini était un traître. Ce Conchini, dans ce temps là même , faisait une action qui méritait une statue. Enrichi par les profusions de Marie de Médicis, il levait à ses dépens, une armée de cinq à six mille hommes contre les révoltés; il soutenait la France comme si elle avait été sa patrie. Le jeune gentilhomme, nommé Albert, connu sous le nom de Luines, rendit si suspect le service même que Conchini, maréchal de France, venait de rendre, qu'il fit consentir le roi à l'assassiner, et à mettre en prison la reine sa mère.

Louis xiit, à qui on donnait déjà le nom de juste y approuva l'idée de faire tuer le maréchal, dans son propre appartement, ou dans celui de sa mère. Conchini ne s'étant pas présenté ce jour là au Louvre, ne prolongea sa vie que d'un jour. 11 fut tué à coups de pistolet le lendemain , en entrant dans la cour du Château. Vitri et quelques gardes-du-corps furent les meurtriers. Vitri eut le bâton de maréchal de France pour récoin peasc. Marie de Médicis fut emprisonnée dans son appartement, dont on mura les portes qui donnaient sur le jardin ; et bientôt après on l'envoya prisonnière à Blois.

{Voyez^ pour sa femme, l'article Galigai.) (Histoire générale.
)

AN NE D'AUTRICHE, reine de France. — sa fuit* dk pabis dans lks gcibbbs db la FRONDE (6 janvier 1649).

ÀNN

— On ne veut point répéter ici tout ce

qui a été écrit sur ces troubles, et copier es livres pour remettre sous les yeux tant de détails alors si chers et si importants, et aujourd'hui presque oubliés; mais on doit dire ce qui caractérise l'esprit de la nation , et moins ce qui appartient à toutes les guerres civiles , que ce qui distingue celle de la Fronde.

Deux pouvoirs établis chez les hommes uniquement pour le maintien de la paix, un archevêque et un parlement de Paris ayant commencé les troubles, le peuple crut tous ses emportemens justifiés. La reine ne pouvait paraître en public sans être outragée ; on ne l'appelait que dame Amie; et, si l'on y ajoutait quelque titre , c'était un opprobre. Le peuple lui reprochait avec fureur de sacrifier l'étal à son amitié pour Mazarin ; et , ce qu'il y a de plus insupportable , elle entendait de tous côtés ces chansons et ces vaudevilles, monumens de plaisanterie et de malignité, qui semblaient devoir éterniser le doute où l'on affectait d'être de sa vertu. Madame de Motlcville dit, avec sa noble et sincère naïveté , que « ces insolences Pesaient horreur à la reine , et que les Parisiens trompés lui faisaient pitié. »

(6 janvier 1649.) Elle s'enfuit de Paris avec ses enfans, son ministre, le duc d'Orléans frère de Louis xm, le grand Condé lui-même, et alla à Saint-Germain* où presque tonte la cour coucha sur la paille. On fut obligé de mettre en gage , chez les usuriers , les pierreries de la couronne.

Le roi manqua souvent du nécessaire." Les pages de sa chambre furent congédiés , parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir. En ce temps là même, la tante de Louis xiv, fille de Hen-

ri-le-Grand , femme du roi d'Angleterre , réfugiée à Paris, y était réduite aux extrémités de la pauvreté; et sa fille, depuis mariée au frère de Louis xiv, restait au lit, n'ayant pas de quoi se chauffer, sans que le peuple de Pans, enivré de ses fureurs, fit seulement attention aux afflictions de tant de personnes royales.

Anne d'Autriche /dont on vantait l'esprit, les grâces, la bonté, n'avait presque jamais été en Fiance que malheureuse. Long-temps traitée comme une criminelle par son époux* persécutée par le cardinal de Richelieu, elle avait vu ses papiers saisis au Val-de-Grâce ; elle avpit été obligée de signer en plein

ÀNN

conseil qu'elle était coupable envers le roi son mari. Quand elle accoucha de Louis xiv, ce même mari ne voulut jamais l'embrasser, selon l'usage, et cet aurent altéra sa santé au point de mettre en danger sa vie. Enfin , dans sa régence, après avoir comblé de grâces tous ceux qui l'avaient implorée, elle se voyait chassée de la capitale par un peuple volage et furieux. Elle et la reine d' Angleterre, sa belle-sœur, étaient toutes deux un mémorable exemple des révolutions que peuvent éprouver les têtes couronnées; et sa belle-mère, Marie de Médicis, avait été encore plus malheureuse.

La reine, les larmes aux yeux, pressa le prince de Gondé de servir de protecteur au roi. Le vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Lens et de Norlingue, ne put démentir tant de services passés : il lut flatté de l'honneur de défendre une cour qu'il croyait ingrate, contre la fronde qui recherchait son appui. Le parlement eut donc le grand Gondé à combattre; et il osa soutenir la guerre.

(Siècle de Louis xiv.)

ANNE DE BOULEPi, reine d'Angleterre. SA REPUDIATION HT SA MORT

(19 mat i635). — On prétend que les partisans secrets de Rome conjurèrent sa perle , dans» l'espérance que, si le roi se séparait d'elle , la fille de Catherine d'Espagne hériterait du royaume , et rétablirait la religion abolie pour sa rivale. Le complot réussit au-delà de ce qu'on espérait : le roi, amoureux de Jeanne de Seymour , fille d'honneur de la reine , reçut a videment ce qu'on lui dit contre sa femme. Toutes ses passions étaient extrêmes : il ne craignit point la honte d'accuser son épouse d'adultère dans la chambre des pairs. Ge parlement, qui ne fut jamais que l'instrument des passions du roi, condamna la reine au supplice, sur des indices si légers, qu'un citoyen qui se brouillerait avec sa femme pour si peu de chose, passerait pour un homme injuste. On fit trancher la tête à son frère , qu'on supposait avoir commis un inceste avec elle, sans qu'on en eût la moindre preuve. On fit mourir deux hommes qui lui avaient dit un jour de ces choses flatteuses qu'on dit à toutes les femmes, et qu'une reine vertueuse peut entendre quand l'enjouement de sou esprit permet quelque liberté à ses courtisans. On pendit un musicien qu'on avait engagé à déposer qu'il avait eu ses

ANN t9

faveurs, et qui ne lui fut jamais con fronté. La lettre que cette malheureuse reine écrivit à son mari avant d'aller à l'échafaud, paraît un grand témoignage de son innocence et de son courage.

« Vous m'avez toujours élevée, dit-elle; de simple demoiselle, vous me fîtes mar quise; de marquise, reine; et de reine, vous voulez aujourd'hui me faire sainte. • Enfin, Anne de Bout en pas-

sa du trône à l'échafaud par la jalousie d'un mari qui ne l'aimait plus. Ge ne fut pas la vingtième tête couronnée qui périt tragiquement en Angleterre ; mais ce fut la première qui mourut par la main du bourreau. Le tyr.tn (on ne peut lui donner un autre nom) fit encore un divorce avec sa femme avant de la faire mourir, et parla déclara bâtarde sa fille Elisabeth, comme il avait déclaré bâtarde sa première fille Marie.

Dès le lendemain même de l'exécution de la reine, il épousa Jeanne de Seymour, qui mourut l'année suivante , après lut avoir donné un fils. (Histoire générale).

ANNE DU BOURG, Conseiller au Parlement de Paris. — ha mort (19 octobre 1 559) . — Le duc François de G aise et le cardinal de Lorraine , son frère , commençaient à gouverner l'état sons Henri 11. François de Guise avait été déclaré lieutenant général de l'état; et, en cette qualité , il précédait le connétable et lui écrivait en supérieur. Le cardinal de Lorraine , qui avait la première place dans le conseil, voulut, pour se rendre encore plus nécessaire, établir ru France l'inquisition , et il y parvint même enfin à quelques égards.

On n'institua pas à la vérité en France ce tribunal qui offense à la fois la loi naturelle, toutes celles de l'état , la liberté des hommes et la religion qu'il déshonore en la soutenant ; mais on donna le titre d'inquisiteurs à quelques ecclésiastiques qu'on admit pour juges dans les procès extraordinaires qu'on lésait à ceux de la religion prétendue réfoi méc ; tel fut ce fameux Mouchy, qu'on appelait Démocharès, recteur de l'université. C'était proprement un délateur et un espion du cardinal de Lorraine; c'est pour lui qu'on inventa le sobriquet de mouchards , pour désigner les espions ; son nom seul est devenu une injure.

Cet inquisiteur suborna deux jeunes gens pour déposer que les prétendus réformés avaient fait le jeudisaint une assemblée dans laquelle , après avoir mangé ua

*o ANN

cochon en dérision de l'ancien sabat, ils avaient éteint les lampes , et. s'étaient abandonnes» hommes et femmes , à une prostitution générale.

C'est une chose bien remarquable, qu'une telle calomnie ait toujours été intentée contre toutes les nouvelles sectes , a commencer même par le christianisme , auquel on imputa des abominations pareilles. Les sectaires nommés huguenots, réformés, protestant, évangéliques , furent poursuivis partout. On en condamna plusieurs aux flammes. Ce supplice ne paraît pas proportionné au délit. Des gens qui n'étaient convaincus que de avoir prié Dieu dans leur langue naturelle, et d'avoir communie avec du pain levé et du vin , semblaient ne pas mériter un si affreux supplice; mais dès long-temps l'église s'était servie des bûchers pour punir tous ceux qui avaient le malheur de ne pas penser comme elle. On supposait que c'était à la fois imiter et prévenir la justice divine , qui destine tous les ennemis de l'église au feu éternel. Le bûcher était regardé comme un commencement de l'enfer.

Il arriva au mois d'avril 155g, dans une assemblée qu'on nomme mercuriale , que les plus savans et les plus modérés du parlement proposèrent d'user de moins de cruauté , et de chercher à réformer l'église. Ce fut l'avis du président Ranconnet , d'Arnaud Ferrier, d'Antoine Fumée, de Paul de Foix, de Nicolas

Duval, de Claude Viole, d'Eustache de la Porte, de Louis du Faur, et du célèbre Anne du Bourg.

Un de leurs confrères les dénonça au roi. Il violait en cela son serment de conseiller, qui est de tenir les délibérations de la cour, secrètes. 11 violait encore plus les lois de l'honneur et de l'équité.

Le roi, excité parles Guises, et séduit par cette malheureuse politique qui fait croire que la liberté de penser détruit l'obéissance , vint au parlement sans être attendu [a5 juin 155q]. 11 était accompagné de Bertrand ou Bertrandi , cardinal, garde-des-sceaux, autrefois premier président du parlement, homme tout dévoué aux maximes ultramontaines. Le connétable de Montmorenci et plusieurs grand»

officiers de la couronne prirent séance.

Le roi, qui savait qu'on délibérait alors sur la même matière, voulut au 'on continuât à parler en liberté : plusieurs tombèrent dans le piège qu'on leur tendait.

ANN

Le conseiller Claude Viole , et Guy da Faur, recommandèrent éloquemment la réforme des mœurs et la tolérance des religions. Le conseiller du Bourg s'expliqua avec encore plus de force: il montra combien il était affreux de voir régner à la cour la débauche , l'adultère , la concussion , l'homicide , tandis qu'on livrait aux tourmens et à la mort des citoyens qui servaient le roi selon les lois du royaume , et Dieu selon leur conscience.

Du Bourg , neveu du chancelier de ce nom, était diacre; sa cléricature l'avait engagé à étudier cette funeste théologie, qui est depuis tant de siècles un amas d'opinions contraires. La science l'avait fait tomber dans l'opinion de ces réformateurs; d'ailleurs juge intègre, homme d'une vie irréprochable , et citoyen zélé.

Le roi ordonna au connétable de faire . arrêter sur-le-champ du Bourg, du Faur, de Foix, Fumée, La Porte : les autres eurent le temps de se sauver. Il y avait dans le parlement beaucoup plus de magistrats attachés à la maison de Guise, qu'aux sciences.

Saint-André et Minard , présidens aux enquêtes, poursuivirent la mort d'Anne du Bourg. Comme il était dans le sacerdoce, il fut d'abord jugé par l'évêque de Paris , du Bellay, assisté de l'inquisiteur Mouchy : il appela comme d'abus de la sentence de l'évêque, il réclama son droit d'être jugé par ses pairs, c'est-à-dire, par les chambres du parlement assemblées; mais l'esprit de parti et l'asservissement aux Guises l'ayant emporté au parlement sur une de ses plus grandes prérogatives , du Bourg fut jugé successivement à l'officialité de Paris, à celle de Sens et à celle de Lyon , et condamné dans toutes les trois à être dégradé et livré au bras séculier comme hérétique. On le mena d'abord à l'officialité ; là , étant revêtu de ses habits sacerdotaux , on les lui arracha l'un après l'autre. On fit la cérémonie de passer légèrement un morceau de verre sur sa tonsure et sur ses ongles, après quoi il fut ramené à la Bastille, et condamné à être étranglé et brûlé , par des commissaires du parlement, que ses persécuteurs avaient nommés. Il reçut son arrêt avec résignation et courage. • Eteignez vos feux, ait-il à ses juges , renoncez à vos vices, convertissez-vous à Dieu [19 octobre 1550]. » Il fut pendu et brûlé dans la place de Grève.

Guy du Faur fut condamné par les mêmes commissaires à une interdiction de cinq ans et à une amende de cinq cents

litres» Son arrêt porte : « Pour avoir téméairement avancé qu'il n'y a point de meilleur remède pour finir les troubles de l'église, que l'assemblée d'un concile œcuménique , et qu'en attendant on doit suspendre les supplices » .

Une grande partie du parlement s'éleva contre cet arrêt, et accepta la protestation de du Faur: tout le parlement fut longtemps partagé, les esprits s'échauffèrent, et enfin le parti de la raison l'emporta sur celui du fanatisme et de la servitude; le jugement des commissaires contre du Faur fut rayé et biffé , à la pluralité des voix.

Cependant le conseiller Anne du Bourg avait déclaré à la potence qu'il mourait serviteur de Dieu , et ennemi des abus de l'église romaine; son supplice fit plus de prosélytes en un jour que les livres et les prédications n'en avaient fait en plusieurs années. Le nom catholique devint tellement en horreur aux protestans, et les factions furent si animées , que , depuis ce temps jusqu'aux années paisibles et trop courtes où Henri iv restaura le royaume , c'est-à-dire , pendant plus de quarante années, il ne se passa pas un seul jour qui ne fût marqué par des querelles sanglantes , par des combats particuliers ou généraux, ou par des assassinats , ou par des emprisonnemens, ou par des supplices. (Histoire générale,)

ANTOINE DE BOURBON, roi de Navarre. — danger, que court sa vik, en 1560. — Le prince de Condé, échappé d'Amboise, et s'étant retiré dans le Béarn , s'y déclara publiquement de la religion réformée; et l'amiral de Coligny présenta une requête au

roi , au nom de tous les protestans du royaume , pour obtenir une liberté entière de l'exercice de leur religion; ils avaient déjà deux mille deux cent cinquante églises, soit

publiques, soit secrètes; tant le sang de leurs frères avait cimenté leur religion. Les Guises virent qu'on allait leur faire une guerre ouverte. Les protestans voulurent livrer la ville de Lyon au prince de Condé ; ils ne réussirent pas : les catholiques de la ville s'armèrent contre eux, et il y eut autant de sang répandu dans la conspiration de Lyon que dans celle d'Amboise.

On ne peut concevoir comment, après cette action, le prince de Condé et le roi de Navarre , son frère, osèrent se présenter à la cour dans Orléans , où le roi

ARC ii

devait tenir les états. Soit que le prince de Condé crût avoir conduit ses desseins avec assez d'adresse pour n'être pas convaincu, soit qu'il pensât être assez puissant pour qu'on craignît de mettre la main sur lui, il se présenta, et il fut arrêté par Philippe de Maillé et par Chavigni le-Roi , capitaine des gardes. Les Guises croyaient avoir assez de preuves contre lui pour le condamner à perdre la vie ; mais , n'en ayant pas assez contre le roi Antoine de Navarre, le cardinal de Lorraine résolut de le faire assassiner. Il y fit consentir le roi François II. On devait faire venir Antoine de Navarre dans la chambre du roi; ce jeune monarque devant lui faire des reproches, les témoins devaient s'écrier qu'Antoine manquait de respect au roi, et des assassins apostés devaient le tuer en présence du roi même.

Antoine, mandé dans la chambre de François II, fut averti à la porte , par un des siens, du complot formé contre sa vie. «Je ne

puis reculer, dit-il; je vous ordonne seulement, si vous m'aimez, de porter ma chemise sanglante à mon fils , oui lira un jour dans mon sang ce qu'il doit faire pour me venger. » François u n'osa commettre ce crime; il ne donna point le signal convenu.

On se contenta de procéder contre le prince de Condé. 11 faut encore observer ici qu'on ne lui donna que des commissaires , le chancelier de f'Hospital, Christophe de Thou, président du parlement, père de l'historien, les conseillers Faye et Viole. Ils l'interrogèrent, et ils (levaient le jujjer avec les seigneurs du conseil étroit du roi; ainsi le duc de Guise lui-même devait être son juge. Tout était contre les lois dans ce procès. Le prince appelait en vain au roi : en vain il représentait qu'il ne devait être jugé que par les pairs assemblés ; on déclarait ses appels mal fondés.

Le parlement , intimidé ou gagné par les Guises, ne fit aucune démarche. Le prince fut condamné à la pluralité des voix dans le conseil du roi, où l'on fit entrer le président Christophe de Tho et les deux conseillers du parlement.

(Histoire générale.)

AHCHANGEL. — découverte de- es poet par les anglais, en 1553. — Jjes czars prenaient peu de part aux affaires de l'Europe , excepté dans quelques guerres contre la Suède au sujet de U

a» ARM

Finlande , ou contre la Pologne pour dot frontières. Nul Moscovite ne sortait de roo pays : ils ne trafiquaient sur aucune mer, excepté le Pont-Euxin. Le port même d'Archangel était alors aussi inconnu que ceux de l'Amérique. 11 ne fut découvert que dans l'année 1 555 par les Anglais» , lorsqu'ils cherchèrent de nou-

velles terres vers le nord, à l'exemple des Portugais et des Espagnols, qui avaient fait tant de nouveaux établissemens au midi, à l'orient et à l'occident. Il fallait passer le Cap-Nord, à l'extrémité de la Lapooie. On sut par expérience qu'il y a des pays où pendant près de cinq mois le soleil n'éclaire pas l'horizon. L'équipage entier de deux vaisseaux périt de froid et de maladie dans ces terres. Un troisième, sous la conduite de Chancelor, aborda le port d'Archangel, sur la Dwina, dont les bords n'étaient habités que par des sauvages. Chancelor alla par la Dwina vers le chemin de Moscou. Les Anglais, depuis ce temps, furent presque les seuls maîtres du commerce de la Moscovie, dont les pelleteries précieuses contribuèrent à les enrichir. Ce fut encore une branche de commerce enlevée à Venise. Cette république, ainsi que Gènes, avait eu des comptoirs autrefois, et même une ville sur les bords du Tjanaïs; et, depuis, elle avait fait ce commerce de pelleteries par Constantinople.

Quiconque lit l'histoire avec fruit, voit qu'il y a eu autant de révolutions dans le commerce que dans les états.

(Essai sur 4^{es} mœurs.)

ARMAGNAC (les princes de Nemours-). — L'abbé suplice (13 juin 14/7)« — Les grandes âmes choisissent hardiment des favoris illustres et des ministres approuvés. Louis xi n'eut guère pour ses confidens et ses ministres que des hommes nés dans la fange, et dont le cœur, était au-dessous de leur état.

Il y a peu de tyrans qui aient fait mourir plus de citoyens par les mains des bourreaux, et par des supplices recherchés. Les chroniques du temps comptent quatre mille sujets exécutés sous son règne en public ou en secret. Les cachots, les cages de fer, les

chaînes dont on chargeait ces 'victimes, sont les monumens qu'a laissés ce monarque, et qu'on voit avec horreur.

1*1 est étonnant que le père Daniel indique à peine la supplice de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, d'esc en-

ARM

dant reconnu de Clovis. [i4/?] Les circonstances et l'appareil de sa mort, le partage de ses dépouilles, les cachots où ses jeunes enfans lurent enfermés jusqu'à la mort de Louis xi , sont de tristes et intéressans objets de la curiosité. On ne sait point précisément quel était le crime de ce prince. 11 fut jugé par des commissaires, ce qui peut faire présumer qu'il n'était point coupable. Quelques historiens lui imputent vaguement d'avoir voulu se saisir de la personne du roi, et faire tuer le dauphin. Une telle accusation n'est pas croyable. Un petit prince ne pouvait guère , du pied des Pyrénées où il était réfugié , prendre prisonnier Louis xi , en pleine paix, tout-puissant et absolu dans son royaume. L'idée de tuer le dauphin , encore enfant, et de conserver le père, est encore une de ces extravagances qui ne tombent point dans la tête d'un homme d'état. Tout ce qui est bien avéré, c'est que Louis xi avait en exécration la maison des Armagnacs; qu'il fit saisir le duc de Nemours dans Cariât, en i4~7> qu'il le fit enfermer dans une cage de fer à la Bastille ; qu'ayant dressé lui-même toute l'instruction da

{>rocès, il lui envoya des juges, parmi lesquels était ce Philippe de Comines, célèbre traître qui, ayant longtemps vendu les secrets de la maison de Bourgogne au roi, passa enfin au service do

France, et dont on estime les Mémoires , quoiqu'écrits avec la retenue d'un courtisan qui craignait encore de dire la vérité, même après la mort de Louis xi.

Le roi voulut que le duc de Nemours fût interrogé dans sa cage de fer, qu'il y subit la question , et qu'il y reçut son arrêt. On le confessa ensuite dans une salle tendue de noir. La confession commençait à devenir une grâce accordée aux condamnés. L'appareil noir était en usage pour les princes. C'est ainsi qu'on avait exécuté Conradin à Naples , et qu'on traita depuis Marie Stuart en Angleterre. On était barbare en cérémonie chez les peuples chrétiens occidentaux , et ce raffinement d'inhumanité n'a jamais été connu que d'eux. Toute la grâce que ce malheureux prince put obtenir, ce fut d'être enterré en habit de cordelier ; grâce digne de la superstition de ces temps atroces, qui égalait leur barbarie.

Mais ce qui ne fut jamais en usage, et ce que pratiqua Louis xi, ce fut de faire m pitre sous J'wrhafaud, dans les halles

ASS

Paris, les jeunes enfans du duc, pour recevoir sur eux le sang de leur père. Ils en sortirent tout couverts ; et , eu cet état, on les conduisit à la Bastille, dans des cachots faits eo forme de hottes, où la gêne que leurs corps éprouvaient était un continuel supplice. On leur arrachait les dents à plusieurs intervalles. Ce genre de torture, aussi petit qu'odieux, était en usage. C'est ainsi que du temps de Jean , roi de France, d'Edouard m, roi d'Angleterre, et de l'empereur Charles iv, on traitait les juifs en France , en Angleterre et dans plusieurs villes d'Allemagne, pour avoir leur argent.

Le détail des tourmens inouïs que soufflèrent les princes de Nemours-Armagnac , serait incroyable , s'il n'était attesté par la requête que ces princes infortunés présentèrent aux états après la mort de Louis xi , en 1493.

(Essai sur les mœurs.)

ASSAS (le chevalier d'). — sa naissance (15 octobre 1759). — Le prince héréditaire de Brunswick assiégeait Wesel, dont la prise eût porté la guerre sur le Bas-Rhin et dans le Brabant ; cet événement eût pu engager les Hollandais à se déclarer contre nous. [15 octobre 1758.] Le marquis de Castries commandait l'armée française formée à la hâte. Wesel allait succomber aux attaques du prince héréditaire. Le marquis de Castries s'élança avec rapidité , emporta Rhinsberg l'épée à la main , et jeta des secours dans Wesel. Méditant une action plus décisive encore, il vint camper le 15 octobre à un quart de lieue de l'abbaye appelée Closter-Camp. Le prince ne crut pas devoir l'attendre devant Wesel; il se décida à l'attaquer, et se porta au-devant de lui par une marche forcée , la nuit du 15 au 16.

Le général français, qui se doute du dessein du prince , fait coucher son armée sous les armes ; il envoie à la découverte pendant la nuit M. d'Assas , capitaine au régiment d'Auvergne. A peine cet officier a-t-il fait quelques pas, que des grenadiers ennemis en embuscade l'environnent et le saisissent à peu de distance de son régiment. Ils lui présentent la baïonnette, et lui disent que , s'il fait du bruit , il est mort. M. d'Assas se recueille un moment pour mieux renforcer sa voix ; il crie : A moi, Auvergne! voilà les ennemis. Il tombe aussitôt percé de coups. Ce dévouement, digne des anciens Romains , aurait été immortalisé par eux. On dressait alors des

AUG

statues à de pareils hommes; dans nos jours ils sont oubliés , et ce n'est que longtemps après avoir écrit cette histoire, que j'ai appris cette action si mémorable. J 'apprends qu'elle vient enfin d'être récompensée par une pension de mille livres accordée aux aînés de ce nom.

{Siècle de Louis XF.) AUGUSTE, roi de Pologne. — db-

TBÔMB PAB LB BOI DU SUKDB, IL IST POBCÉ DK COMPLIMENT» So2V SOCCBSSSCB (8 avril

1707). — Auguste et Charles xu se virent pour la première fois dans un lieu nomme Gutersdorff, au quartier du comte Piper, sans aucune cérémonie. Charles xn était en grosses bottes, ayant pour cravatte on taffetas noir qui lui serrait le cou : son habit était, comme à l'ordinaire, d'un gros drap bleu aveo des boutons de cuivre doré. 11 portait au côté une longue épée qui lui avait servi à la bataille de Narva , et sur le pommeau de laquelle il s'appuyait souvent. La conversation ne roula que sur ses grosses bottes. Charles xn dit au roi Auguste qu'il ne les avait quittées "depuis six ans que pour se coucher. Ces bagatelles furent le seul entretien de deux rois, dont l'un ôtait une couronne à l'autre. Auguste, surtout,

Sarlait avec un air de complaisance et e satisfaction que les princes et les hommes accoutumés aux grandes affaires savent prendre au milieu des mortifications les plus cruelles. Les deux rois dînèrent deux fois ensemble. Charles xu affecta toujours de donner la droite au roi Auguste ; mais» bien loin de relâcher de ses demandes , il en fit encore de plus dures. C'était déjà beau-

coup qu'un souverain fût forcé à livrer un général d'année, un ministre public : c'était un grand abaissement d'être obligé d'envoyer à son successeur Stanislas les pierreries et les archives de la couronne; mais ce fut le comble à cet abaissement , d'être réduit enfin à féliciter de son avènement au trône celui qui allait s'y asseoir à sa place. Charles exigea une lettre d'Auguste à Stanislas : le roi détrôné se le ht dire plus d'une fois ; mais Charles voulait cette lettre , et il fallait l'écrire. La voici telle que je l'ai vue depuis pour , copiée fidèlement sur l'original que le roi Stanislas garde encore.

« Monsieur et frère, — Nous avons jugé qu'il n'était pas nécessaire d'entrer dans un commerce particulier de lettres avec votre majesté; cependant, pour

AZI

faire plaisir à ta majesté suédoise, et afin qu'on ne nous impute pas que nous faisons difficulté de satisfaire à son désir, nous vous félicitons par celle-ci de voire avènement à la couronne, et vous souhaitons que vous trouviez dans votre patrie des sujets plus Gdèles que ceux que nous y avons laissés. Tout le monde nous fera la justice de croire que nous n'avons été payés que d'ingratitude pour tous nos bienfaits, et que la plupart de nos sujets ne se sont appliqués qu'à avancer notre ruine. Nous souhaitons que vous ne soyei pas exposé à de pareils malheurs, vous remettant à la protection de Dieu.

«A Dresde, le 8 avril 1707.

« V otre- frère ci voisin , « Agustb, roi. »

Il fallut qu'Auguste ordonnât lui-même à tousses officiers de magistrature de ne plus le qualiGer de roi de Pologne, et qu'il fit effacer des prières publiques ce titre auquel il renonçait.

(Hislaire de Charles XII.)

AZINCOURT, village de France. —

C R A. > DK BATAILLE QUI s'y DOBHB (a5 Octobre

1415.)— Lafcrame de Charles wtt Isabelle de Bavière, avait un parti dans Paris; le duc de Bourgogne avait le sien ; celui des enfâns du duc d'Orléans était puissant : le roi seul n'en avait point. Mais ce qui fait voir combien Paris était considérable, et comme il était le premier mobile du royaume , c'est que le duc de Bourgogne , qui joignait à l'état dont il portait le nom la Flandre et l'Artois , mettait toute son ambition à être le maître de Paris. Sa faction s'appelait celle des Bourguignons; celle d'Orléans était nommée des Armagnacs, du nom du comte d'Armagnac, beau-père du duc d'Orléans, fils de celui qui avait été assassiné dans Paris. Celle des deux qui dominait faisait tour-à-tour conduire au gibet, assassiner, brûler ceux de la faction contraire. Personne ne pouvait s'assurer d'un jour de vie. On se battait dans les rues, dans les églises, dans les maisons, à la campagne.

C'était une occasion bien favorable pour l'Angleterre de recouvrer ses patrimoines de France , et ce que les traités lui avaient donné. Henri v, prince rempli de prudence et de courage, négocie et arme à la fois. Il descend en Normandie avec une armée de près de cinquante. mille hommes. Il prend Har fleur, et s'avance dans un pays désolé par les factions; mais une uyssesterie contagieuse fait pé-

AZI

rir les trois quarts de son armée. Cette grande invasion réunit cependant contre

I Anglais tous 1rs partis. Le Bourguignon même, quoiqu'il traitât déjà secrètement avec le roi d'Angleterre, envoie cinq cents hommes d'armes et quelques arbalétriers au secours de sa patrie. Toute la noblesse monte à cheval ; les communes marchent sous leurs bannières. Le connétable d'Albret se trouva bientôt à la tête de plus de soixante mille combattans. [14 1 5] Ce qui était arrivé à Ldouard 111 anivait à Henri v; mais la principale ressemblance fut dans la bataille d'Azincourt, qui fut telle que celle de CrécL Les Anglais la gagnèrent aussitôt qu'elle commença. Leurs grands arcs de la hauteur d'un homme, dont ils se servaient avec force et avec adresse, leur donnèrent d'abord la victoire. Ils n'avaient ni canons ni fusils; et c'est une nouvelle raison de croire qu'ils n'en avaient point eu à la bataille de Créci. Peut-être que ces arcs sont une arme plus formidable : j'en ai vu qui portaient plus loin que les fusils ; on peut s'en servir plus vite et plus long-temps : cependant ils sont devenus entièrement hors d'usage. On peut remarquer encore que la gendarmerie de France combattit à pied à Azincourt, à Créci et à Poitiers; elle avait été auparavant invincible à cheval. 11 arriva dans cette journée une chose qui est horrible, même dans la guerre.

Tandis ou'on se battait encore, quelques milices de Picardie vinrent par derrière piller le camp des Anglais. Henri ordonna qu'on tuât tous les prisonniers qu'on avait faits. On les passa au 111 de l'épée ; et , après ce carnage, on en prit encore quatorze mille , à qui on laissa la vie. Sept princes de France périrent dans

cette journée avec le connétable. Cinq piñces furent pris; plus de dix mille Français restèrent sur le champ de bataille.

Il semble qu'après une victoire si enti< re il n'y avait plus qu'à marcher à Paris , et à subjuguier un royaume divisé, épuisé, qui n'était qu'une vaste ruine.

Mais ces ruines mêmes étaient un peu fortifiées. Enfin il est constant que celte bataille d'Azincourt, qui mit la Franco en deuil, et qui ne coûta pas trois hommes de marque aux Anglais , ne produisit aux victorieux que de la gloire. Henri v fut obligé de repasser en Angleterre pour amasser de l'argent et de nouvelles troupes. (Essai sur les Mœurs.)

BAR

B ABB E R OU S SE . — soi» cooBOJi 5kmb jit (en n 5a) . — Régnait alors en Allemagne Frédéric 1er, qu'on nomme communément Barberousse, élu après la mort de Conrad ni , son oncle , non-seulement pur les seigneurs allemands, mais aussi par les lombards, qui donnèrent cette ibis leur suffrage. Frédéric était un homme comparable à Olhon et à Charlemagne. Il fallut aller prendre à Rome cette couronne impériale , que les papes donnaient à la fois avec fierté et avec regret, voulant couronner un vassal et affliges d'avoir un maître. Cette situation toujours équivoque des papes, des empereurs, des Romains et des principales villes d'Italie, faisait répandre du sang à chaque couronnement d'un César. La coutume était que , quand l'empereur s'approchait pour se faire couronner, le pape se fortifiait, le peuple se cantonnait, l'Italie était en armes. L'empereur promettait qu'il n'attente-

rait ni à la vie , ni aux membres, ni à l'honneur du pape, des cardinaux et des magistrats : le pape de son côté faisait le même serment à l'empereur et à ses officiers. Telle était alors la confuse anarchie de l'Occident chrétien , que les deux premiers personnages de cette petite partie du monde , l'un se vantant d'être le successeur des Césars, l'autre le successeur de Jésus- Christ, et l'un devant donner l'onction sacrée à l'autre; tous deux étaient obligés de jurer qu'ils ne seraient point assassins pour le temps - de la cérémonie. Un chevalier , armé de toutes pièces, fit ce serment au pontife Adrien iv, au nom de l'empereur, et le pape fit son serment devant le chevalier.

Le couronnement ou exaltation des papes était accompagné alors de cérémonies aussi extraordinaires, et qui tenaient de la simplicité plus encore que de la barbarie. On posait d'abord le pape élu sur une chaise percée , appelée *stercorariwn*; ensuite sur un siège de porphyre, sur lequel on lui donnait deux clefs ; de là sur un troisième siège, où il recevait douze pièces de couleur. Toutes ces coutumes, que le temps avait introduites, ont été abolies par le temps. Quand l'empereur Frédéric eut fait son serment, le

pape Adrien tv vint le trouver a quelques

milles de Rome.

11 était établi , par le cérémonial romain , que l'empereur devait se prosterner devant le pape, lui baiser les pieds, lui tenir l'étrier, et conduire la baquenée blanche du saint-père par la bride l'espace de neuf pas romains. Ce n'était pas ainsi que les papes avaient reçu Charlemagne. L'empereur Frédéric trouva le cérémonial outrageant, et refusa de. s'y soumettre. Alors tous les

cardinaux s'enfuirent, comme si le prince, par un sacrilège, avait donné le signal d'une guerre civile. Mais la chancellerie romaine, qui tenait registre de tout, lui fit voir que ses prédécesseurs avaient rendu ces devoirs. Je ne sais si aucun autre empereur que Lothaire u, successeur de Henri v, avait mené le cheval du pape par la bride. La cérémonie de baiser les pieds, qui était d'usage , ne révoltait point la fierté de Frédéric ; et celle de la bride et de l'étrier l'indignait, parce qu'elle parut nouvelle. Son orgueil accepta enfin ces deux prétendus affronts, qu'il n'envisagea que comme des actes d'humilité chrétienne, et que la cour de Rome regardait comme des preuves de sujétion. Celui qui se disait le maître du monde, caput orbis, se fit palefrenier d'un gueux qui avait vécu d'aumônes.

Des députés du peuple romain, devenus aussi plus hardis depuis que presque toutes les villes de l'Italie avaient sonné le tocsin de la liberté , voulurent traiter de leur côté avec l'empereur; mais ayant commencé leur harangue en disant :

« Grand roi , nous vous avons fait citoyen et notre prince , d'étranger que vous étiez.; » l'empereur, fatigué de tous côtés de tant d'orgueil , leur imposa silence, et leur dit en propres mots : « Rome n'est plus ce qu'elle a été ; il n'est pas vrai que vous m'ayez appelé et fait votre prince ; Charlemagne et Othon vous ont conquis par la valeur : je suis votre maître par une possession légitime. » Il les renvoya ainsi, et fut inauguré hors des murs par le pape , qui lui mit le sceptre et l'épée en main, et la couronne sur la tête.

[il 55] On savait si peu ce que c'était que l'Empire, toutes les prétention*

étaient si contradictoires que, d'un côté le peuple romain se souleva; et il y eut beaucoup de sang versé, parce que le pape avait couronné l'empereur sans l'ordre du sénat et du peuple, et de l'autre côté le pape Adrien écrivait dans toutes ses lettres qu'il avait conféré à Frédéric le bénéfice de l'empire romain, *beneficium imperii romani*. Ce mot de *beneficium* signifiait un fief à la lettre. Il fit de plus exposer en public à Rome un tableau qui représentait Lothaire h aux genoux du pape Alexandre u, tenant les mains jointes entre celles du pontife, ce qui était la marque distinctive de la vassalité. L'inscription du tableau était :

Rex venit ante fores, jurans prius urbis honores:

Post homojitpapat, gunit quo dan te coronam.

« Le roi jure à la porte le maintien des honneurs de Rome, et devient vassal du pape, qui lui donne la couronne. »

Frédéric, étant à Besançon, (reste du royaume de Bourgogne, appartenant à Frédéric par son mariage,) apprit ces attentats, et s'en plaignit. Un cardinal

5 résent répondit : « Hé I de qui tient-il onc l'empire, s'il ne le tient du pape? » Othon, comte palatin, fut près de le percer de l'épée de l'Empire, qu'il tenait à la main. Le cardinal s'enfuit; le pape négocia. Les Allemands tranchaient tout alors par le glaive, et la cour romaine se sauvait par des équivoques.

(Histoire générale.) BARCELONNE, ville forte d'Espagne.

PRISE DK CKTTB VILLE PA H LES ANGLAIS

(en i-a4)« — Les Anglais étaient sous les ordres d'un des plus singuliers hommes qu'ait jamais portés ce pays si fertile en esprit fiers , courageux et bizarres. C'était le comte Péterboroug, homme qui ressemblait en tout à ces héros dont l'imagination des Espagnols a rempli tant de livres. A quinze ans il était parti de Londres pour aller faire la guerre aux Maures en Afrique. Il avait, à vingt ans, commencé la révolution d'Angleterre, et «'était rendu le premier en Hollande auprès du prince d'Orange : mais, de peur qu'on ne soupçonnât la raison de son voyage , il s'était embarqué pour l'Amérique ; et de là il était ailé à la Haye sur un vaisseau hollandais. Il perdit , il donna tout son bien, et rétablit sa fortune plus d'une fois. Il vit alors la guerre en Espagne presque à ses dépens , et nourrissait l'archiduc et toute sa maison. C'était

BEA

lui qui assiégeait Barcelonne avec le prince de Darmstadt. Il lui propose une attaque soudaine aux retranchemens qui couvrent le fort Mont-Joui et la ville. Ces retranchemens, où le prince de Darmstadt périt, sont emportés l'épée à la main. Une bombe crève dans le fort sur le magasin des poudres, et le fait sauter : le fort est pris : la ville capitule. Le vice-roi parle à Péterboroug à la porte de cette ville. Les articles n'étaient pas encore signés, quand on entend tout à coup des cris et des hurlemens. • Vous nous trahissez, dit le vice-roi à Péterboroug : nous capitulons avec bonne foi, et voilà vos Anglais qui sont entrés dans la ville par les rem-

?>arts. Ils égorgent, ils pillent , ils vioent. » — • Vous vous méprenez, répondit le comte Péterboroug; il faut que ce soit des troupes du prince de Darmstadt. Il n'y a qu'un moyen de sauver votre ville, c'est de me laisser entrer sur-Je-champ avec mes Anglais: j'apaiserai tout, et je reviendrai à la porte achever la capitulation. » 11 parlait d'un ton de vérité et de grandeur, qui, joint au danger présent, persuada le gouverneur : on le laissa entrer. Il court avec ses officiers : il trouve des Allemands et des Catalans, qui , joints à la populace de la ville , saccageaient les maisons des principaux citoyens : il les*chasse ; il leur fait quitter le butin qu'ils enlevaient : il rencontre la duchesse de Popoli entre les mains des soldats, prête d'être deshonorée; il la rend à son mari. Enfin , ayant tout apaisé , il retourne à cette porte éteigne la capitulation. Les Espagnols étaient confondus de voir tant de magnanimité dans des Anglais que la populace avait pris pour des barbares impitoyables, parce qu'ils étaient hérétiques. (H isloire générale.) BEAUMAIÎOIR, seigneur breton. —

GH A NO COMBAT Qu'IL SOUTIERT en l35l.

— Ces temps de grossièreté, de séditions , de rapines et de meurtres , furent cependant les temps les plus brillans de la chevalerie. Elle servait de contre-

£oids à la férocité générale des mœurs, 'honneur, la générosité, jointes à la galanterie, étaient ses principes. Le plus célèbre fait d'armes dans la chevalerie est le combat de trente Bretons contre vingt Anglais, six Bretons et quatre Allemands , quand la comtesse de Blois au nom de son mari , cf la veuve de Monfort, au nom de son fils, se fesaient la guerre en Bretagne [i35i]. Le

BEL

point d'honneur fat le sujet de ce combat; il fut résolu dans une conférence teuue pour la paix. Au lieu de traiter, ou se brava ; et Beaumanoir, qui était à la tête des Bretons pour la comtesse de Blois , dit qu'il fallait combattre pour savoir qui avait la plus belle amie. Ou combattit en champ clos. Il n'y eut des soixante combattans que cinq chevaliers de tués, un seul du côté des Bretons, et quatre du côté des Anglais. Tous ces faits d'armes ne servaient à rien, et ne remédiaient pas surtout à l'indiscipline des armées , à une administration presque toute sauvage. Si les Paul-Emile et les Scipions avaient combattu en champ clos pour savoir qui avait la plus belle amie, les Romains n'auraient pas été les vainqueurs et les législateurs des nations.

(Essai sur les mœurs.) BELLE-ISLE, maréchal de France.

— soit abbestatioic (i3 novembre ir44)« —Le roi, comptant maintenir l'empereur, avait envoyé à Munich , à Cassel et en Silésie , le maréchal de Belle-Isle chargé de ses pleins pouvoirs et de ceux de l'empereur. Ce général venait de Munich , résidence impériale , avec le comte son frère : ils avaient été à Cassel, et suivaient leur route sans déGance dans des pays où le roi de Prusse a partout des bureaux de poste qui , par les conventions établies entre les princes d'Allemagne, sont toujours regardés comme neutres et inviolables. Le maréchal et son frère , en prenant des chevaux à un de ces bureaux, dans un bourg- appelé Elbingrode, appartenant à I électeur * d'Hanovre, furent arrêtés par le bailli hanovrien, maltraités, et bientôt après transférés en Angleterre. Le duc de Belle- Isle était prince de l'empire, et par cette qualité cet arrêt pouvait être regardé comme une violation des privilèges

du collège des princes. En d'autres temps un empereur aurait vengé cet attentat ; mais Charles vu régnait dans un temps où l'on pouvait tout oser contre lui , et où il ne pouvait que se plaindre. Le ministère de France réclama à la fois tous les privilèges des ambassadeurs et les droits de la guerre. Si le maréchal de Belle-Isle était regardé comme prince de l'Empire et ministre du roi de France, allant à la cour impériale et à celle de Prusse, ces deux cours n'étant point en guerre avec l'Hanovre,

BEN 37

Il paraît certain que sa personne était inviolable. S'il était regardé comme maréchal de France et général, le roi de France offrait de payer sa rançon et celle de son frère , selon le cartel établi à Francfort, le 18 juin 1763, entre la France et l'Angleterre. La rançon d'un maréchal de France était de cinquante mille livres, celle d'un lieutenant général de quinze mille livres. Le ministre de George III éluda ces instances pressantes par une défaite inouïe : il déclara qu'il regardait messieurs de Belle-Isle comme prisonniers d'état. On les traita avec les attentions les plus distinguées, suivant les maximes de la plupart des cours européennes, qui adoucissent ce que la politique a d'injuste et ce que la guerre a de cruel par tout ce que l'humanité a de dehors séduisants. (Siècle de Louis XV.)

BENGALE, royaume d'Asie. — a*vo« tioû » qui t ECL.ATB (sô mars 1767). — 11 y a cent ans qu'un Maratte, nommé Conogé Angria , qui avait commandé quelques barques de sa nation contre les barques de l'empereur des Indes , se fit pirate; et, s'étant retranché vers Bombai, il pilla indifféremment ses compatriotes , ses voisins* et tous les couiraerçans qui naviguaient dans cette mer. Il s'était aisément emparé sur cette cote de quelques petites

îles qui ne sont que des rochers inabordables. Il en fortifia une en creusant des fossés dans le roc. Les bastions étaient soutenus par des murs épais de dix à douze pieds, et garnis de canons. C'était là qu'il renfermait son butin. Son Ois et son petit-fils continuèrent le même métier, et avec plus de succès. Une province entière, derrière Bombai, était soumise à ce dernier Angria. Mille vagabonds marattes , indiens , renégats chrétiens , nègres , étaient venus augmenter cette république de brigands, presque semblable à celle d'Alger. Les Angrîas faisaient bien voir que Ta terre et la mer appartiennent à qui sait s'en rendre maître. Nous voyons tour à tour deux voleurs se former de grandes dominations au nord et au sud de l'Inde : l'un est Abdala , vers Caboul ; l'autre Angria\ vers Bombai. Et combien de grande» puissances n'ont pas eu d autres commeucemens 1

II fallut que l'Angleterre armât consécutivement deux Hottes contre ces nouveaux conquérans. L'amiral James, cm

a8 BEN

1755, commença cette guerre oui en effet en méritait le nom , et l'amiral Walson l'acheva. Le capitaine Clive, depuis si célèbre, y signala ses talens militaires. Toutes les retraites de ces illustres voleurs furent prises l'une après l'autre. On trouva, «lans le rocher qAii leur servait de capitale, des amas immenses de marchandises , deux cents canons , des arsenaux d'armes de toute espèce, la valeur de cent cinquante millions, monnaie de France, en or, en diamans, en perles, en aromates : ce qu'on rassemblerait à peine dans toute la côte de Coromandel et dans celle du Pérou, était caché dans ce rocher. Angria, échappa. L'amiral Watson prit sa mère, sa femme et ses en fans prisonniers. 11 les traita avec humanité , comme on peut bien le croire.

Le plus jeune des enfans, entendant dire qu'on n'avait pu trouver Angria , se jeta au cou de l'amiral, et lui dit :«Ce sera donc vous qui me servirez de père. »

M. Watson se fit expliquer ces paroles par un interprète ; elles l'attendrèrent jusqu'aux larmes, et en effet il servit de père à toute la famille. Cette action et ce bonheur mémorables étaient compensés dans le chef-lieu des établissemens anglais au Bengale , par un désastre plus sensible. •

Il s'éleva une querelle entre leur comptoir de Calcutta sur le Gange , et le souba du Bengale. Ce prince crut que les Anglais avaient à Calcutta une garnison considérable , puisqu'ils l'avaient bravé. Cette ville ne renfermait pourtant qu'un conseil de marchands, et environ trois cents soldats. Le plus grand prince de l'Inde marcha contre eux avec soixante mille soldats , trois cents canons et trois cents éléphans.

Le gouverneur de Calcutta, nommé Drak, était bien différent du fameux amiral Drak. On a dit, on a écrit qu'il était de cette religion nazaréenne primitive, professée par ces respectables Pensilvaniens que nous connaissons sous le nom de quakres. Ces primitifs, dont la patrie est Philadelphie dans le nouveau monde , et qui doivent faire rougir le nôtre, ont la même horreur du sang que les brames. Ils regardent la guerre comme un crime. Drak était un marchand très habile et un honnête homme : il avait jusque-là caché sa religion : il se déclara , et le conseil le fit embarquer sur le Gange, pour le mettre à couvert.

BEN

Qui croirait que les Mogols au premier assaut perdirent douze mille hommes?

les relations l'ont assuré. Si le fait est vrai, rien ne peut mieux confirmer ce que nous avons tant dit de la supériorité de l'Europe. Mais on ne pouvait résister long-temps : la ville fut prise; tout fut mis aux fers. Il y eut parmi les captifs cent quarante-six Anglais , officiers et facteurs, conduits dans une prison qu'on appelle le Trou Noir. Ils firent une funeste expérience des effets de l'air enfermé et échauffé, ou plutôt des vapeurs continuellement exhalées de tous les corps , et auxquelles on a donné le nom d'air et d'élément. Cent vingt -trois hommes en moururent en peu d'heures.

Bourhave , dans sa Chimie , rapporte un exemple plus singulier : c'est celui d'un homme qui tomba sur-le-champ en pourriture dans une raffinerie de sucre, à l'instant qu'on en eut fermé la porte. Ce pouvoir des vapeurs fait voir la nécessité des ventilateurs , surtout dans les climats chauds , et les dangers mortels qui menacent les corps humains , non-seulement dans les prisons, mais dans les spectacles où la foule est pressée, et surtout dans les églises où l'on a l'infâme coutume d'enterrer les morts , et dont il s'exhale une odeur pestilentielle.

M. Holwell, gouverneur en second de Calcutta, fut un de ceux qui échappèrent à cette contagion subite. On le mena lui et vingt deux officiers de la factorerie mourans à Maxadabad , capitale du Bengale. Le souba eut pitié d'eux , et leur fit ôter leurs fers. Holwell lui offrit une rançon. Le prince la refusa , en lui disant qu'il avait trop souffert, sans être encore obligé de payer sa liberté.

Le souba , qui s'appelait Suraïa-Doula , était un Tartare d'origine. On disait qu'à l'exemple d'Aurengzeb , son dessein était de s'emparer de l'Inde entière : on ne peut douter qu'il ne fût très-ambitieux, puisqu'il était à portée de l'être : on ajoute qu'il mé-

prisait son empereur, faible et dur , inappliqué et sans courage, et qu'il haïssait également tous ces marchands étrangers qui venaient profiter des troubles de l'empire, et les augmenter. Dès qu'il eut pris le fort des Aoglais, il menaça ceux des Hollandais et des Français : ils se rachetèrent pour des sommes d'argent , très modiques dans ce pays ; les Français , pour environ six mille livres ; les Hollandais, pour douze cent mille

BEN

francs, parce qu'ils sont plus riches. Ce prince ne s'occupait point alors à les détruire. Il avait dans ses armées un rival de son ambition , son parent et parent du grand-raogol , plus à craindre pour lui qu'une société de marchand:». Suraâ- Doula pensait d'ailleurs comme plus d'un vizir turc , et plus d'un sultan de Constantinople, qui ont voulu chasser quel-

Suefois tous les ambassadeurs des princes 'Europe et toutes leurs factoreries , mais oui leur ont fait payer chèrement le droit de résider en Turquie.

A peine eut -on reçu à Madras la nouvelle du danger où les Anglais étaient sur le Gange, qu'on envoya par mer à leur secours tout ce qu'on put ramasser d'hommes portant les armes.

M. de Bussy, qui était dans ces quartiers avec quelques troupes , profita de cette conjoncture; lui et M. Lass s'emparèrent de tous les comptoirs par-delà Mazulipatan, sur la côte de la grande province d'Orixa, entre celles de Golconde et de Bengale. Ce succès rendit quelques forces à Ta compagnie affaiblie , qui devait bientôt succomber.

Cependant l'amiral Watson et le colonel Clive , vainqueurs d'Angria et libérateurs de toute la côte du Malabar, venaient aussi au Bengale par la mer de Coromandel. Ils apprirent , dans leur route , qu'il n'y avait plus de retour pour eux dans la ville de Calcutta qu'en combattant , et ils firent force de voiles. Ainsi la guerre fut partout, en peu de temps, depuis Suralc jusqu'aux bords du Gange , dans un contour d'environ mille lieues, comme elle l'est si souvent en Europe entre tant de princes chrétiens dont les intérêts se croisent et changent continuellement, pour le malheur des hommes.

Quand l'amiral Watson et le colonel Clive arrivèrent à la rade de Calcutta , ils trouvèrent ce bon quakre, gouverneur de la ville, et ceux qui s'étaient sauvés avec lui, retirés dans des barques délabrées sur le Gange : on ne les avait point poursuivis. Le souba avait cent mille soldats, des canons , des éléphants, mais

S oint de bateaux. Les Anglais, ehassés c Calcutta , attendaient patiemment sur le Gange qu'on vint de Madras à leur secours; l'amiral leur donna des vivres dont ifs manquaient. Le colonel, aidé des officiers de la flotte et des matelots qui grossissaient sa petite armée, courut affronter toutes les forces du souba ; mais

BEN

il ne rencontra qu'un râla, gouverneur de la ville, qui venait à lui à la tête d'un corps considérable : il le met en fuite. Cet étrange gouverneur, au lieu de se retirer dans sa place s'en alla porter l'alarme au camp de son prince, en lui disant que les Anglais qu'il avait rencontrés étaient d'une espèce bien différente de ceux qui avaient été pris dans Calcutta.

Le colonel Clive confirma le prince dans cette idée, en lui écrivant ces propres mots, si nous en croyons les mémoires du temps et les papiers publics : « Un amiral anglais, qui commande une flotte invincible , et un soldat dont le nom est assez connu de vous , sont venus vous punir de vos cruautés. Il vaut mieux pour vous nous faire satisfaction qu'en attendant notre vengeance. ■ Il pouvait hasarder ce style audacieux et oriental : le Soudan savait bien que son compétiteur, dont nous avons parlé, était très-puissant dans son année, et qu'il n'osait faire arrêter, négociait secrètement avec les Anglais. Il ne répondit à cette lettre qu'en livrant une bataille ; elle fut indécise entre une armée d'environ quatre-vingt mille combattants et une d'environ quatre mille, moitié Anglais , moitié cipayes. Alors on négocia, et ce fut à qui serait le plus adroit. Le soubah rendit Calcutta et les prisonniers ; mais il traitait sous main avec M. de Bussy; et le colonel, ou plutôt le général Clive , traitait sourdement de son côté avec le rival du soubah. Ce rival s'appelait Jaffer ; il voulait perdre le soubah son parent , et le détrôner. Le soubah voulait perdre les Anglais par les Français ses nouveaux amis,

Pour exterminer ensuite ses amis mêmes, voici les articles du traité singulier que le prince mogol Jaffer signa dans sa tente : « En présence de Dieu et de son prophète, je jure d'observer cette convention tant que je vivrai , moi, Jaffer, etc.

« Les ennemis des Anglais seront les miens, etc.

« Pour les indemniser de la perte que le prince (1) leur a fait souffrir, je donnerai cent lacs (cent vingt-quatre millions de nos livres.)

« Pour les simples habitants, cinquante autres laks (douze millions.)

m Pour les Maures et les Gentous au service des Anglais, vingt laks (quatre millions huit cent mille livres.)

* C'o»t le nom du général qui prit Calcutta.

30 BEN \$

- Pour les Arménien* qui trafiquent à Calcutta, sept laks (seize cent quatrevingt mille ; le tout lésant environ quarante-deux millions quatre cent quatrevingt mille livre*.)

- Je paierai comptant sans délai toutes ces sommes dès qu'on m'aura fait souba de ces provinces.

« L'amiral , le colonel et quatre autres officier» (qu'il nomme) pourront disposer de cet argent çomme il leur plaira.»

Cet article était stipulé pour les mettre à couvert de tout reproche.

Outre ces présens, le souba, désigné par le colonel Clive, éten-
dait prodigieusement les terres de la compagnie. M. Du-

J>leix n'avait pas , à beaucoup près , obtenu es mêmes avan-
tages quand il créait des nababs.

On ne voit pas que les officiers anglais aient juré ce traité sur
1* Evangile , peutêtre ne s'en trouva-t-il point ; et d'ailleurs
c'était plutôt un billet au porteur qu'un traité.

Le souba Suraïa-Doula , de son côté, envoyait des secours
réels d'argent à MM. de Bussy et Lass, tandis que son rival ne
donnait que des promesses. 11 voulut faire tuer Jafler, mais ce

prince se faisait trop bien garder. L'un et l'autre, dans l'excès de leurs haines et de leurs défiances, se jurèrent sur YAUoran une amitié inviolable.

Le souba, trompé et voulant tromper, mena Jaffer à lier contre la troupe anglaise, que nous n'osons appeler une armée.

Enfin, le 30 juin 1756, la bataille décisive se donna entre lui et le colonel Clive. Le souba la perdit ; on lui prit son canon , ses éléphants% son bagage , son artillerie. Jaffer était à la tête d'un camp séparé. Il ne combattit point; c'est la prudence des perfides. Si le Souba était vainqueur, il s'unissait à lui; si les Anglais l'emportaient, il marchait avec eux. Les vainqueurs poursuivirent le souba; ils entrèrent après lui dans Maxadabad, sa capitale. Le souba s'enfuit, et fut errant misérablement pendant quelques jours.

Le colonel Clive salua Jaffer aller souba des trois provinces, Bengale, Golconde et Orixet , qui composaient un des plus beaux royaumes de la terre.

'Suraïa-Doula , ce prince détrôné , fuyait seul , sans secours , sans espérance. Il apprit qu'il y avait une grotte où vivait un saint faqmr (ce sont des moines, des ermites mahométans) ; Doula se réfugia

BEN

dans la grotte de ce saint. Sa surprise) fut extrême quand il reconnut dans le faquir un fripon auquel il avait fait autrefois couper le nez et les deux oreilles. Le prince et le saint se réconcilièrent au moyen de quelque argent; mais, pour en avoir davantage, le faquir dénonça le fugitif à son vainqueur. Doula fut pris

et condamné à la mort par Jafler : ses prières et ses larmes ne le bauvèrent pas ; il fut exécuté impitoyablement après qu'on lui eut jeté de l'eau sur la tête, par une cérémonie bizarre établie de temps immémorial sur le bord du Gange , à l'eau duquel les peuples ont attribué de singulières propriétés. C'est une espèce de purification imitée depuis par les Egyptiens ; c'est l'origine de l'eau lustrale chez les Grecs et chez les Romains. On trouva dans les papiers de ce malheureux prince toute sa correspondance avec MM. de Bussy et Lass.

C'est pendant le cours de cette expédition, que le général Clive courut à la conquête de Chandernagor, le poste alors le plus important que les Français eussent dans l'Inde, rempli d'une quantité prodigieuse de marchandises, et défendu par cent soixante pièces de canon, cinq cents soldats français et sept cents noirs.

Clive et Walson n'avaient que quatre cents hommes de plus : cependant au bout de cinq jours il fallut se rendre. La capitulation fut signée d'un côté par le général et l'amiral; et de l'autre par les préposés Fournier, ISicolas, Là Potière et Caillot, le 23 mars 1-57.. Ces commissaires demandèrent que le vainqueur laissât les jésuites dans la ville : Clive répondit : ■ Les jésuites peuvent aller partout où ils voudront, hors chez nous.»

Les marchandises qu'on trouva dans les magasins furent vendues cent vingt cinq mille livres sterling (environ deux millions huit cent soixante mille francs). Tous les succès des Anglais, dans cette partie de l'Inde, Rirent dus principalement aux soins de ce célèbre Clive. Son nom fut respecté à la cour du grand-mo-

sol, qui lui envoya un éléphant chargé e présens maguifiques et une patente de raïa. Le roi d'Angleterre le créa pair en Irlande.

C'est lui •qui, dans les derniers débats qui s'élevèrent au sujet de la compagnie «les Indes, répondit à ceux qui lui demandaient compte des millions qu'il a,vail ajoutés à sa gloire : «J'en ai donné un à mon secrétaire, deux à mes

BEIV

amis, et j'ai gardé le reste pour moi. • Dans une autre séance il dit : «Nul n'attaquera mon honneur impunément ; mes juges doivent songer à garder le leur. »

(H istoire générale.)

BENOIT, (saint) son afothéosb (ai mars 543.) — Si quelqu'un a mérité le titre d'abbé , c'est assurément saint Benoît, qui, Tan 539, fonda sur le mont Cassin dans le royaume de Naples, «sa règle si éinincntc en sagesse et en discrétion , et si grave , si claire , à l'égard du discours et du style. • Ce sont les propres termes du pape saint Grégoire, qui ne manque pas de faire mention du privilège singulier dont Dieu daigna gratifier ce saint fondateur, c'est que tous les bénédictins cru meurent au mont Gassin sqnt sauves. L'on ne doit doue pas être surpris que ces moines comptent seize mille saints canonisés de leur ordre. Les bénédictines prétendent même qu'elles sont averties de l'approche de leur mort par quelque bruit nocturne qu'elles appellent Us coups de saint Benott.

On peut bien croire que ce saint abbé ne s'était pas oublié lui-même en demandant à Dieu le salut de ses disciples. En conséquence, le ai mars 543, veille du dimanche de la passiyne , qui fut le jour de sa mort, deux moines, dont l'un était dans le monastère, l'autre en était éloigné , eurent la même vision. Ils virent uu chemin couvert de tapis, et «éclairé d'une infinité de flambeaux,

qui s'étendait vers l'orient , depuis le monastère jusqu'au ciel. Un personnage vénérable y paraissait, qui leur demanda pour qui était ce chemin? Ils dirent qu'ils n'en savaient rien. «C'est, ajouta-t-il, par où Benoit, le bien -aimé de Dieu, est monté au ciel. »

(Dictionnaire Philosophique.)

BERNINI , célèbre architecte italien. VOYAGE QO'IL PAIT A PABIS POOa

l'aCHBVEMBNT DO LOUVRE , BN l6G£. —

Lochs xiv avait du goût pour l'architecture , pour les jardins , pour la sculpture; et ce goût était en tout dans le grand et dans le noble. Dès que le contrôleur général Colbert eut, en 1664, la direction des bâtimens , qui est proprement le ministère des arts, il s'appliqua à seconder les projets de son maître. Il fallut d'abord travailler à achever le Louvre. François Mansard, l'un des plus grands architectes qu'ait eus la France, fut choisi pour cons-

BLÉ 3i

truire les vastes édifices qu'on projetait. Il ne voulut pas s'en charger sans avoir la liberté de refaire ce qui paraîtrait défectueux. Cette défiance de lui-même, qui eût entraîné trop de dépenses, le fit exclure. On appela de Rome le cavalier Bernini, dont le nom était célèbre par la colonnade qui entoure le parvis de Saint- Pierre , par la statue équestre de Constantin, et par la fontaine Navonne.

Des équipages lui furent fournis pour son voyage. 11 fut conduit à Paris en homme qui venait honorer la France. Il reçut, outre cinq louis par jour pendant huit mois qu'il y resta , un présent de cinquante mille écus, avec une pension de deux mille, et

une de cinq cents pour son fils. Cette générosité de Louis xiv envers le Bernin, fut encore plus grande que la magnificence de François i^r pour Ra-

Ehaël. Le Bernin, par reconnaissance, t depuis à Rome la statué* du roi qu'on voit à Versailles. Mais, quand il arriva à Paris avec tant d'appareil , comme le seul homme digne de travailler pour Louis xiv, il fut bien surpris de voir le dessein de la façade du Louvre du coté de-Saint-Germain-1^A.uxerrois, qui devint bientôt après dans l'exécution un des plus augustes mo numens d'architecture qu'il y ait au monde. Claude Perrault avait donné ce dessin exécuté par Louis de Vau et Dorbay. 11 inventa les machines avec lesquelles on transporta des pierres de cinquantedeux pieds de long, qui forment le fronton de ce majestueux édifice. On va chercher quelquefois bien loin ce qu'on a chez soi. Aucun palais de Rome p'd une entrée comparable à celle du Louvre, dont on est redevable à ce Perrault, que Boileau osa vouloir rendre ridicule. Ces Vignes si renommées sont , de l'aveu des voyageurs, très inférieures au seul châ teau de Maisons, qu'avait bâti François Mansard à si peu de frais. Bernini fut magnifiquement récompensé , et ne mérita passes récompenses. II donna seulement des dessius qui ne furent pas exécutés. ((Siècle de Louis xiv)

BLÉNATJ, village de France. — bataille importante qui s'y donne (^vril i65a.) — Tonte l'espérance de la eour était dans le maréchal de Turcnoc. L'armée royale se trouvait auprès de Gien sur la Loire. Celle du prince deCondé était à quelques lieues, sous les ordres du duc de Nemours et du duc de Beaufort. Les divisions de ces deux généraux allaient être

funestes au parti du prince. Le duc de Beaufort était incapable du moindre commandement. Le duc de Nemours passait

Eonr être plua brave et plus aimable qu'haile. Tous les deux ensemble ruinaient leur armée. Les soldats savaient nue le grand Condé était à cent lieues de là , et se croyaient perdus , lorsqu'au milieu de la nuit un courrier se présenta dans la forêt d'Orléans devant les grandes gardes. Les sentinelles reconnurent dans ce courrier le prince de Condé lui-même, qui venait d'Agen à travers mille aventures, et toujours déguisé , se mettre à la tête de son armée.

Sa présence faisait beaucoup , et cette arrivée imprévue encore davantage. Il savait que tout ce qui est soudain et inespéré transporte les hommes. 11 profita à l'instant de la conGance et de l'audace qu'ii.venait d'inspirer. Le grand talent de ce prince dans la guerre était de prendre en un instant les résolutions les plus hardies, et de les exécuter avec non moins de conduite que de promptitude.

[y avil it>5a] L'armée royale était séparée en deox corps. Condé fondit sur •celui qui était à Blénau, commandé par le maréchal d'Hocquincourt ; et ce corps fut dissipé en même temps qu'attaqué.

Turenne n'en put être averti. Le cardinal Mazarin effrayé, courut à Gien , au milieu de la nuit , réveiller le roi qui dormait, pour lui apprendre celte nouvelle. Sa petite cour lut consternée; on proposa de sauver le roi par la fuite, et de le conduire secrètement à Bourges. Le prince de Condé victorieux approchait de Gien; la désolation et la crainte augmentaient. Turenne par sa fermeté rassura les esprits, et sauva la cour par son habileté: il fit,

avec le peu qu'il lui restait de troupes, des mouvemens si heureux, profita si bien du terrain et du temps, qu'il empêcha Condé de poursuivre son avantage. Il fut difficile alors de décider lequel avait acquis le plus d'honneur, ou de Condé victorieux, ou de Turenne qui lui avait arraché le fruit de sa victoire. Il est vrai que, dans ce combat de Blénau, si longtemps célèbre en France, il n'y avait pas eu quatre cents hommes tués; mais le prince de Condé n'en fut pas moins sur le point de se rendre maître de toute la famille royale, et d'avoir entre ses mains son ennemi le cardinal Mazarin. On ne pouvait guère voir un plus petit combat,

de plus grands intérêts et un danger plus pressant. (Siéelo de Louis XIV.) BOUILLON (le duc de), — s* coits-

FIUATION CONTRE LOUIS XIII, EH 164*.

Le duc de Bouillon, reçu en grâce à la cour, jura d'être fidèle, et, dans le même temps il tramait une nouvelle conspiration. Comme tout ce qui approchait du roi haïssait le miuistre, et qu'il fallait toujours au roi un favori, Richelieu lui avait donné lui-même le jeune d'Éfiat Cinq-Mars, afin d'avoir sa propre créature auprès du monarque. Ce jeune homme, devenu bientôt grand écuyer, prétendit entrer dans le conseil; et le cardinal, qui ne le voulut pas souffrir, eut aussitôt, eu lui un ennemi irréconciliable.

Ce qui enhardit le plus Cinq-Mars à conspirer, ce fut le roi lui-même. Souvent mécontent de son ministre, offensé de son faste, de sa hauteur, de son mérite même, il conGait ses chagrins à son favori, qu'il appelait cher ami, et parlait de Richelieu avec tant d'aigreur, qu'il enhardit Cinq-Mars à lui proposer plut:

d'une fois de l'assassiner; et c'est ce qui est prouve par une lettre de Louis xm luimême au chancelier Séguier. Mais ce même

roi fut ensuite si mécontent de son favori , qu'il le bannit souvent de sa présence ; de sorte que bientôt Cinq -Mars haït également Louis xm et Richelieu. Il avait eu déjà des intelligences avec le colatc de Soissons, il les continuait avec le duc de Bouillon ; et enfin Monsieur, qui, après ses entreprises malheureuses , se tenait tranquille dans son apanage de Blois, ennuyé de cette oisiveté, et pressé par ses confidens, entra dans le complot. Il ne s'en faisait point qui n'eût pour base la mort du cardinal ; et ce projet, tant de fois tenté , ne fut exécuté jamais.

Louis xm et Richelieu, tous deux attaqués déjà d'une maladie plus dangereuse que les conspirations, et qui les conduisit bientôt au tombeau , marchaient en Roussillon pour achever d'ôter cette province à la maison d'Autriche. Le duc de • Bouillon, à qui l'on n'aurait pas dû donner une armée à commander, lorsqu'il sortait d'une bataille contre les troupes du roi, en commandait pourtant uue en Piémont contre les Espagnols; et c'est dans ce temps là même qu'il conspirait avec Monsieur et avec Cinq-Mars. Les conjurés fesaient un traité avec le comteduc Olivarès, pour introduire une armée espagnole en France, et pour y mettre

tout en confusion dans une régence qu'on croyait prochaine, et dont chacun espérait profiter. Cinq-Mars alors, ayant suivi Je roi à Narbonne, était mieux que jamais dan» ses bonnes grâces ; et Richelieu, malade à Tarascon, avait perdu toute sa faveur , et ne conservait que l'avantage d'être nécessaire.

Leljonheur du cardinal voulut encore que le complot fut découvert , et qu'une copie du traité lui tombât entre les mains [i64a]. Il en coûta la vie à Cinq-Mars. C'était une anecdote transmise par les courtisans de ce temps là, que le roi, qui avait si souvent appelé le grand écuyer cher ami , tira sa montre de sa

poche à l'heure destinée pour l'exécution , et dit: ■ Je crois que cher ami fait à présent une vilaine mine. » Le duc de Bouillon lut arrêté au milieu de son armée, à Casai. II sauva sa vie, parce qu'on avait plus besoin de sa principauté de Sedan que de son sang. Celui qui avait deux fois trahi l'état, conserva sa dignité de prince, et eut en échange de Sedan, des terres d'un plus grand revenu. De Thou, à qui on ne reprochait que d'avoir su la conspiration, et qui l'avait désapprouvée, fut condamné à mort pour ne l'avoir pas révélée. En vain il représenta qu'il n'aurait pu prouver sa déposition, et que, s'il avait accusé le frère du roi d'un crime d'état dont il n'avait point de preuves , il aurait bien plus mérité la mort. Une justification si évidente ne fut point reçue du cardinal, son ennemi personnel.

Les juges le condamnèrent suivant une loi de Louis xi, dont le seul nom suffit pour faire voir que la loi était cruelle. La reine elle-même était dans le secret de la conspiration, mais, n'étant point accusée, elle échappa aux mortifications qu'elle aurait essuyées. Pour Gaston , duc d'Orléans , il accusa ses complices, à son ordinaire, s'humilia, consentit à rester à Blois, sans gardes, sans honneurs; et sa destinée fut toujours de traîner ses amis à la prison ou à l'échafaud.

Le cardinal déploya dans sa vengeance, autorisée de la justice , toute sa rigueur hautaine. On le vit traîner le grand écuyer à sa suite , de Tarascon à Lyon , sur le Rhône, dans un bateau attaché au sien , frappé lui-même à mort , et triomphant de celui qui allait mourir par le dernier supplice. (Histoire générale.)

BOUVINES, villae de France. —

<St4H>B BATAILLE QUI S Y DONKB (juillet

i a 1 5) . Quoique le système de la balance de l'Europe n'ait été développé que dans les derniers temps, cependant il paraît qu'on s'est réuni, toujours autant qu'on a pu, contre les puissances prépondérantes.

L'Allemagne, l'Angleterre et les Pays- Bas armèrent contre Philippe-Auguste , ainsi 4^e nous les avons vus se réunir contre Louis xiv. Ferrandp comte de Flandre , se joignit à l'empereur Othon iv. Il était vassal de Philippe ; mais c'était par cette raison même qu'il se déclara contre lui, aussi bien que le comte de Boulogne. Ainsi Philippe, pour avoir voulu accepter le présent du pape, se mit au point d'être opprimé. Sa fortune et son courage le firent sortir de ce péril avec la plus grande gloire qu'ait jamais méritée un roi de France.

Entre Lille et Tournai est un petit village nommé Bouvines, près duquel Othon iv, à la tête d'une armée qu'on dit forte de plus de cent mille combattans, vint attaquer le roi qui n'en avait guère que la moitié, (i ai 5) On commençait alors à se servir d'arbalètes. Cette arme était en usage à la fin du douzième siècle. Mais ce qui décidait d'une journée, c'était cette pesante cavalerie toute couverte de fer. L'armure complète du chevalier était une prérogative d'honneur, à laquelle les écuyers ne pouvaient prétendre : il ne leur était pas permis d'être invulnérables. Tout ce qu'un chevalier avait à craindre, était d'être blessé au visage, quand il levait la visière de son casque ; ou dans le flanc, au défaut de sa cuirasse, quand il était abattu, et qu'on avait levé sa chemise de mailles; enfin sous les aisselles, quand il levait le bras.

Il y avait encore des troupes de cavalerie , tirées du corps des communes, moins bien armées que les chevaliers.

Pour l'infanterie, elle portait des armes défensives à son gré , et les* offensives étaient l'épée, la flèche, la massue, la fronde.

Ce fut un évêque qui rangea en bataille l'armée de Philippe-Auguste : il s'appelait Guérin , et venait d'être nommé à l'évêché de Senlis. Cet évêque de Beauvais, si long-temps prisonnier du roi Richard d'Angleterre, se trouva aussi à cette bataille. Il s'y servit toujours d'une massue, disant qu'il serait irrégulier s'il versait le sang humain. On ne sait point comment l'empereur et le roi disposèrent leurs troupes. Philippe, avant le combat, fit chanter lç>

psaume : Eamrgat Deus , et dicitur inimiciei* , comme si Othon avait combattu. coQtre Dieu. Auparavant, les Français chantaient des vers en l'honneur de Charlemagne et de Roland. L'étendard impérial d'Othon était sur quatre roues. C'était une longue perche qui portait un dragon de bois peint, et sur le^ragon s'élevait une aigle de bois doré. L'étendard royal de France était un bâton doré avec un drapeau de soie blanche, semé de fleurs de lis : ce qui n'avait été long-temps qu'une imagination de peintre commençait à servir d'armoiries aux rois de France. D'anciennes couronnes des rois lombards, dont on voit des estampes fidèles dans Muratori , sont surmontées de cet ornement, qui n'est autre chose que le fer d'une lance Lié avec deux autres fers recourbés , une vraie hallebarde.

Outre l'étendard royal, Philippe-Auguste fit porter l'oriflamme de Saint-Denis. Lorsque le roi était en danger, on haussait ou baissait l'un ou l'autre de ces étendards. Chaque chevalier avait aussi le sien, et les grands chevaliers étaient porteurs d'un autre drapeau , qu'on nommait bannière. Ce terme de bannière , si hono-

nable , était pourtant commun aux drapeaux de l'infanterie , presque toute corn-

Çosée de serfs. Le cri de guerre des 'rançais était montioie saint Denis. Le cri des Allemands était Kyrie eleison.

Une preuve que les chevaliers bien armés ne couraient guère d'autre risque que d'être démontés, et n'étaient blessés que par un très grand hasard, c'est que le roi Philippe- Auguste, renversé de son cheval» fut long-temps entouré d'ennemis , et reçut des coups de toute espèce d'armes , sans verser une goutte de sang.

On raconte même qu'étant couché par terre , un soldat allemand voulut lui enfoncer dans la gorge un javelot à double crochet, et n'en put jamais venir à bout. Aucun chevalier ne périt dans la bataille, sinon Guillaume de Longchamp, qui malheureusement mourut d'un coup dans l'œil , adressé par la visière de son casq le.

On compte, du côté des Allemands, vingt-cinq chevalier* bannerets, et sept comtes de l'Empire prisonniers, mais aucun de blessé.

. L'empereur Othon perdit la bataille.

On tua , dit-on» trente mille Allemands , nombre probablement --étager. On ne voit pas que le roi de France fit aucune conquête du côté de l'Allemagne, après

BOL

la victoire de Bouvines ; mais il en eut bien plus de pouvoir sur sea vassaux.

Celui qui perdit le plus à cette bataille, fut Jean d'Angleterre, dont l'empereur Olhon semblait la dernière ressource.

(m 18) Cet empereur mourut bientôt après comme un pénitent. Il se fesait, dit-on, fouler aux pieds de ses garçon» de cuisine, et fouetter par des moines , selon l'opinion des princes de ce temps là, qui pensaient expier , par quelques coups de discipline, le sang de tant de milliers d'hommes. (Histoire Générée).

BULLE D'OR. — sa raouobcarioA (ay décembre 1356). — L'empire allemand (car dans les dissensions qui accompagnèrent les dernières années de Louis de Bavière, il n'était plus d'empire romain,) prit enfin une forme un peu plus stable sous Charles iv de Luxembourg, roi de Bohême, petit-fils de Henri vu.

[1556] 11 fit à Nuremberg cette fameuse constitution qu'on appelle bulle d'or, à cause du sceau d'or qu'on nommait évita dans la basse latinité. On voit aisément par là pourquoi les édits des papes sont appelés huiles. Le style de cette charte se ressent bien de l'esprit du temps. Le jurisconsulte Barthole, l'un de ces compilateurs d'opinions qui tiennent encore lieu de lois, rédigea cette bulle. 11 commence par une apostrophe à l'orgueil , à Satan, à la colère, à la luxure. On y dit que le nombre des sept électeurs est nécessaire pour s'opposer aux sept péchés mortels. On y parle de la chute des anges, du paradis terrestre , de Pompée et de César. On assure que l' Allemagne est fondée sur les trois vertus théologiques , comme sur la Triunité.

Cette loi de l'empire fut faite en présence et du consentement de tous les princes, évêques, abbés, et même de députés des villes impériales , qui , pour la première fois , assistèrent à ces assemblées de la nation teutonique. Ces droits des villes , ces droits naturels de la liberté, avaient commencé à renaître en Italie, en Angleterre, en France et en Allemagne. On sait que les électeurs furent alors fixés au nombre de sept. Les archevêques de Mayence, de Pologne et de Trêves, en possession depuis longtemps d'élire des empereurs, ne souffrirent pas que d'autres évêques , quoique aussi puissants, partageassent cet honneur. Mais pourquoi le duché de Bavière ne fut-il pas mis au rang des électors ? et pour-

BUT

quoi la Bohême , qui originellement était un état séparé de l'Allemagne, et qui par la bulle d'or n'a point d'entrée aux délibérations de l'Empire, a-t-elle pourtant droit de suffrage dans l'élection?

On en voit la raison : Charles iv était roi de Bohême, et Louis de Bavière avait été son ennemi.

On dit dans cette bulle, composée par Barthole, que les sept électeurs étaient déjà établis ; ils l'étaient donc, mais depuis fort peu de temps : tous les témoignages antérieurs du treizième siècle et du douzième font voir que, jusqu'au temps de Frédéric u , les seigneurs et les prélats, possédant les fiefs , élisaient l'empereur; et ce vers d'Hoveden en est une preuve manifeste :

E//git unanîmis cleri procerumque voJuntas. m ta volonté
unanime dea «cigncurs et da clergé

Bl'L

Mais comme les principaux officiers de la maison étaient des princes puissans ; comme ces officiers déclaraient celui que la pluralité avait élu ; enfin, comme ces officiers étaient au nombre de sept, ils s'attribuèrent , à la mort de Frédéric u , le droit de nommer leur maître ; et ce fut la seule origine des sept électeurs.

Auparavant, un maître - d'hôtejf, un écuyer, un échançon étaient des principaux domestiques d'un homme ; et, avec le temps , ils s'étaient érigés en maitresd'hôtei de l'empire romain , en échançons de l'empire romain. C'est ainsi qu'en France celui qui fournissait le vin du roi s'appela grand bouteillier de France ; son panetier, son échançon, devinrent grand panetier, grand échançon de France , quoique assurément ces officiers ne servissent ni pain , ni vin , ni viande à l'Empire et à la France. L'Europe fut inondée de ces dignités héréditaires, de maréchaux , de grands veneurs , de chambellans d'une province. Il n'y eut pas jusqu'à la grande maîtrise des gueux de Champagne, qui ne fût une prérogative de famille.

Au reste, la dignité impériale, qui par elle-même ne donnait alors aucune puissance réelle, ne reçut jamais plus de cet éclat qui impose aux peuples , que dans la cérémonie de la promulgation de la bulle d'or. Les trois électeurs ecclésiastiques , tous trois archichanceliers , y parurent avec les sceaux de l'Empire.

Mayence portait ceux d'Allemagne , Cologne ceux d'Italie , Trêves ceux des Gau-

les. Cependant l'Empire n'avait dan* les Gaules , querra vainc
mouvance des restes du royaume d'Arles, de la Provence, dn
Dauphiné, bientôt après»con fondus dans le vaste royaume de
France. La Savoie , qui était à la maison de Maurienne, relevait
de l'empire ; la Franche-Comté, sous la protection impériale ,
était indépendante, et appartenait à la branche de Bourgogne de
la maison de France.

L'empereur était nommé dans la bulle, le chef du monde, ea-
pul orbis. Le dauphin de France, fils du malheureux Jean de
France, assistait à cette cérémonie, et le cardinal d'Albe prit la
place au-dessus de lui : tant il est vrai qu'alors on regardait l'Eu-
rope comme un corps à deux têtes t et ces deux têtes étaient l'em-
pereur et le pape; les autres princes n'étaient regardés aux diètes
de l'Empire cl aux conclaves , que comme des membres qui de-
vaient être des vassaux. Mais observez combien ces usages ont
changé ; les électeurs alors cédaient aux cardinaux, ils ont depuis
mieux senti le prix de leur dignité : nos chanceliers ont long-
temps pris le pas sur ceux qui avaient osé précéder le dauphin de
Fiance. Jugez, après cela , s'il est quelque chose de fixe en
Europe.

On a vu ce que l'empereur possédait en Italie. Il n'était en Al-
lemagne que souverain de ses états héréditaires; cependant il
parle dans sa bulle en roi despotique ; il y fait tout de sa certaine
science et pleine puissance , mots insoutenables à la liberté ger-
manique, qui ne sont plus soufferts dans les diètes impériales ,
où l'empereur s'exprime ainsi : « Nous sommes demeurés d'ac-
cord avec le» états, et les états avec nous. »

Pour donner quelque idée du faste qui accompagna la cérémo-
nie de la bulle d'or, il suffira de savoir que le duc de Luxembourg

et de Brabant, neveu de l'empereur, lui servait à boire; que le duc de Saxe , comme grand maréchal , parut avec une mesure d'argent pleine d'avoine; que l'électeur de Brandebourg donna à laver à l'empereur et à l'impératrice ; et que le comte palatin posa les plats d'or sur la table , en présence de tous les grands de l'Empire.

On eût pris Charles iv pour le roi de» rois. Jamais Constantin, le pins fastueux des empereurs , n'avait étalé des dehors plus éblouissans. Cependant Charles iv, tout empereur romain qu'il affectait

36 BVL

d'être-, avait fait germent au pape Clément vi [i34°l> avant d'être élu, que, s'il allait jamais se faire couronner à Borne, il n'y toucherait pas seulement une nuit, et qu'il ne rentrerait jamais en Italie sans la permission du saint-père ; et il y a encore une lettre de lui au cardinal Colombier, doyen du sacré collège, datée de Tan i355 , dans laquelle il appelle ce doyen Foire Majesté.

Aussi laissa-t il à la maison de Visconti l'usurpation de Milan et de la Lom hardie; aux Vénitiens, Padoue, autrefois la souveraine de Venise , mais qui alors était sa sujette , ainsi que Vicence et Vérone. 11 fut couronné roi d'Arles dans la ville de ce nom , mais c'était à condition qu'il n'y resterait pas plus que dans Rome.

Tant de changemens dans les usages et dans les droits, cette opiniâtreté à se conserver un titre avec si peu de pou* voir, forment l'histoire du oas Empire.

Les papes l'érigèrent, en. appelant Charlemagne et ensuite les Otobons dans la faible Italie. Les papes le détruisirent ensuite autant qu'ils le purent. Ce corps, qui s'appelait , et qui s'appelle encore le saint Empire romain, n'était en aucune manière ni saint, ni romain, ni empire.

{Histoire générale. }

BULLE UNIGENI TUS. —son bnbbeiSTBiMBNT (4 décembre 1730.) On a déjà dit que cette bulle, fabriquée à Paris par trois jésuites, envoyée à Rome par Louis xiv, avait été signée par le pape Clément xi , et avait soulevé tous les esprits. La plupart des propositions condamnées par cette bulle roulaient sur les questions métaphysiques du libre arbitre , que les jansénistes n'entendaient pas plus que les jésuites et le consistoire.

Les deux partis posaient , pour fondement de leurs sentimens contraires, un principe que la saine philosophie ré- «prouve ; c'est celui d'imaginer que l'Être éternel se conduisit par des lois particulières. C'est de ce principe que sont sorties cent opinions sur la grâce, toutes également inintelligibles , parce qu'il faut être Dieu pour savoir comment Dieu agit.

Il y avait alors un évêque de Soissons, nommé Languet , qui passait pour bien écrire , parce qu'il lésait de longues phrases , et qu'il citait les pères de l'église à tout propos. C'est le même qui fit depuis le livre de Marie 4 Coqtte. Dubois l'engagea à composer un corps de doctrine qui pût à la fois contenter les

BRU

é-veques adhérens au pape, et ne pas effaroucher le parti du cardinal de Noailles ~ Languet crut que son livre opérerait la paix de l'église, et qu'il aurait le chapeau que Dubois prit pour lui-même.

Dubois flatta le cardinal de tyoailles r et menaça le parlement de Paris de l'envoyer à Blois, s'il refusait d'enregistrer. Il essuya de longs refus des deux cotés, mais il ne se rebuta point.

Il imagina d'abord que, s'il fesait enregistrer la bulle à un autre tribunal qu au parlement , ce corps craindrait qu'on ne s'accoutumât à se passer de lui, et en deviendrait plus docile. 11 s'adressa donc au grand conseil; il trouva autant de résistance qu'au parlement de Paris, et il ne se rebuta pas encore. Ce tribunal n'étant composé que d'environ cinquante membres ordinaires, il ne s'agissait que d'y venir avec un nombre plus considérable de ceux qui avaient droit d'y prendre séance.

Le duc d'Orléans y mena tous les princes , tous les pairs , des conseillers d état, des maîtres des requêtes ;jet le chancelier d'Aguesseau oubliajtous ses principes, au point de se livrer à cette manœuvre ; il fut l'instrument du secrétaire d'état Dubois. On ne pouvait guère s'abaisser davantage. La bulle fut aisément enregistrée , à la pluralité des voix , comme une loi de l'état et de l'église. Le parlement, qui ne voulait point aller à Blois, et qui était fort las d'être à Pontoise, promit d'enregistrer, à condition qu'on ne s'adresserait plus au grand conseil.

[4 décembre 1720] Il enregistra donc la. bulle qu'il avait déjà enregistrée sous Louis xiv, « conformément aux règles de l'église, et aux maximes du royaume, sur les appels au futur concile. >

Cet enregistrement, tout équivoque au'il était, satisfit la cour. Le cardinal de Noailles se rétracta solennellement, Rome fut contente , le parlement revint à Paris, Dubois fut bientôt après cardinal et premier ministre; et pendant son ministère, tout fut ridicule et tranquille.

(Histoire générale.)

BRUNEFIAVT , reine de France. — son scpPLfCB (a8 février 613 ou 614). — Je sais bien que les Francs qui envahirent la Gaule, furent plus cruels que les Lombards qui s'emparèrent de l'Italie, et que les Visigoths qui régnèrent en Espagne.

On voit autant de meurtres, autant d'assassinats dans les annales des Clovis, des

CÀL

Thierry, des Ghildebert , des Chilpéric et des Clotaire, que dans celle des rois de Juda et d'Israël.

Rien n'est assurément plus sauvage que ces temps barbares; cependant n'est-il pas permis de douter du supplice de la reine Brunehaut? Elle était" âgée de près de quatre-vingts ans cjuand elle mourut, en 613 ou 614. Frédégaire, qui écrivait sur la fin du huitième sjgrie, cent cinquante ans après la mort 'de Brunehaut (et non pas dans le septième siècle, comme il est dit dans l'Abrégé chronologique, par une faute d'impression) ; Frédégaire, dis-je, nous assure que le roi Glotaire, prince très pieux, très craignant Dieu, humain, patient et débonnaire, fit promener la reine Brunehaut sur un chameau autour de son camp ; ensuite la fit attacher par les cheveux , par un bras et par une jambe à la queue d'une cavale indomptée , qui la traîna vivante sur les chemins, lui

fracassa la tête sur les cailloux, et la mit en pièces ; après quoi elle Tut brûlée et réduite en cendres. Ce chameau , cette cavale indomptée , une reine de quatre-vingts an* attachée par les cheveux et par un pied à la queue de cette cavale , ne sont pas des choses bien communes.

CALAIS, ville de France. — les anglais s'en kmparknt (3 août 1347). — On dit que , pendant ce siège , Philippe de Valois ne pouvant attaquer les lignes des asaiégeans, et désespéré de n'être que le témoin de ses pertes, proposa au roi Edouard de vider cette grande querelle par un combat de six contre six. Edouard, ne voulant pas remettre à un combat incertain la prise certaine de Calais, refusa ce duel , comme Philippe de Valois l'avait d'abord refusé. Jamais les princes n'ont terminé eux seuls leurs différens ; c'est toujours le sang des nations qui a coulé.

Ce qu'on a le plus remarqué dans ce fameux siège qui donna à l'Angleterre la clef de la France , et ce qui était peutêtre le moins mémorable, c'est qu'Edouard exigea, par la capitulation, que six bourgeois vinssent lui demander pardon à moitié nus, et la corde au cou.

C'était ainsi qu'on en usait avec des sujets rebelles. Edouard était intéressé a

CAL ty

11 «st peut-être difficile que le peu de cheveux d'une femme de cet âge puissent tenir à une queue , et qu'on soit lié à la fois à cette queue par les cheveux et par un pied. Et comment euton la pieuse attention d'inhumer Brunehaut dans un tombeau à Autun , après l'avoir brûlée dans un camp ? Les moines Frédégaire et

Aimoin le disent ; mais ces moines sont-ils des de Thou et des Hume?

Il y a un autre tombeau érigé à cette reine, au quinzième siècle, dans l'abbaye de Saint-Martin d'Autun qu'elle avait fondée. On a trouvé dans ce sépulcre un reste d'éperon. C'était, dit-on, l'éperon ue l'on mit aux flancs de la cavale inomptéc. C'est dommage qu'on n'y ait

{>as trouvé aussi la corne du chameau sur equel on avait fait monter la reine. N 'estil pas possible que cet éperon y ait étd mis par inadvertance , ou plutôt par honneur? Car, au quinzième siècle, un éperon doré était une grande marque d'honneur. En un mot , n'est - il pas raisonnable de suspendre son jugement sur cette étrange aventure, si mal constatée? Il est vrai que Pasquier dit que « la mort de Brunehaut avait été prédite par la sibylle. » (Histoiro général*.)

faire sentir qu'il se regardait comme roi de France. Des historiens et des poètes se sont efforcés de célébrer les six bourgeois qui vinrent demander pardon comme des Codrus qui se dévouaient pour la patrie; mais il est faux qu'Edouard demandât ces pauvres gens pour les faire pendre. La capitulation portait « que six bourgeois, pieds nus et tête nue, viendraient, hart au col, sui apporter les clefs de la ville, et que d'iceux le roi d'Angleterre et de France en ferait à sa volonté. »

Certainement Edouard n'avait nul dessein de faire serrer la corde que les six Calaisiens avaient au cou , puisqu'il fit présent à chaoun de six écus d'or et d'une robe. Celui qui avait si généreusement nourri toutes les bouches inutiles chassées de Calais, par le commandant Jean de Vienne ; celui qui pardonna si généreu-

sement au traître Aimeri de Pavie, nommé par lui gouverneur de Calais, convaincu d'avoir vendu la place aux Fran-

çais; celui qui, étant venu lui-même battre les Français venus pour la prendre, au lieu de faire trancher la tête à Cliarni et à Ribauionl, coupables d'avoir fait ce marche pendant une trêve, leur donna à souper après les avoir pris de sa main, et leur fit les plus nobles présens; enfin celui qui traita avec tant de grandeur et de politesse son malheureux captif, le roi de France Jean, n'était pas un barbare. (Histoire générale.)

CALAS (Jean). — so« proçks et s*.

Moar (9 mars 1762;. — Le meurtre de Calas, commis dans Toulouse pvcç lo glaive de la justice, le y mars 176a, est un des plus singuliers événemens qui méritent 1 attention de notre Age et de la postérité, On oublie- bienot cette foule de morts qui ont péri dans des batailles sans nombre, non-seulement parce que c'est la fatalité inévitable de la guerre, tuais parce que ceux qui meurent par le sort des armes pouvaient aussi donner la mort à leurs ennemis, et n'ont point péri .sans se défendre. Là où le danger et l'avantage sont égaux, j'étonnement cesse, et la pitié même s'affaiblit'; mais, si un père de famille innocent est livré aux mains de l'erreur, ou de la passion, ou du fanatisme; si l'accusé n'a de défense que sa vertu; si les arbitres de sa vie n'ont à risquer en l'égorgeant que de se tromper; si'ils peuvent tuer impunément par un arrêt, alors le cri public s'élève; chacun craint pour soi-même; on voit que personne n'est en sûreté de sa vie devant un tribunal érigé pour veiller sur la vie des citoyens, et toutes les voix se réunissent pour demander vengeance» fe.

Il s'agissait, dans cette étrange affaire, de religion, de suicide, de parricide; il s'agissait de savoir si un père et une mère avaient étranglé leur fils pour plaire à Dieu, si un frère avait étranglé son frère, si un ami avait étranglé son ami ; et si les juges avaient à se reprocher d'avoir fait mourir sur la roue un père innocent, ou d'avoir épargné une mère, un frère, un ami coupables.

Jean Calas, âgé de soixante et huit ans, exerçait la profession de négociant à Toulouse, depuis plus de quarante années, et était reconnu de tous ceux qui ont vécu avec lui pour un bon père. Il était protestant, ainsi que sa femme et tous ses enfants, excepté un qui avait abjuré l'hérésie, et à qui le père faisait une petite pension. Il paraissait »i éloigné de

cet absurde fanatisme qui rompt tous les liens de la société , qu'il approuva la conversion de son fils Louis Calas, et qu'il avait depuis trente ans chez lui une servante zélée catholique , laquelle avait élevé tous ses enfants.

Un des fils de Jean Calas, nommé Marc-Antoine, était un homme de lettres : il passait pour un esprit inquiet , sombre et violent. Ce jeune homme , ne pouvant réussir ni à entrer dans le négoce , auquel il n'était pas propre , ni à ♦ In- reçu avocat, parce qu'il fallait des certificats de catholicité qu'il ne put obtenir, résolut de finir sa vie , et fit pressentir ce dessein à un de ses amis; il se confirma dans sa résolution par la lecture de tout ce qu'on a jamais écrit sur le suicide.

Enfin , un jour ayant perdu son argent au jeu, il choisit ce jour-là même pour exécuter son dessein. Un ami de sa famille et le sien, nommé Lavaisse, jeune homme de dix-neuf ans, connu par la candeur et la douceur de ses moeurs , fils d'un avocat cé-

lèbre de Toulouse , était arrivé * de Bordeaux la veille : il soupa par hasard chez les Calas. Le père, la mère, Marc- Antoine leur fils aîné, Pierre leur second fils , mangèrent ensemble.

Après le souper on se retira dans un petit salon; Marc- Antoine disparut : enfin, lorsque le jeune Lavaisse voulut partir, Pierre Calas et lui étant descendus, trouvèrent en bas, auprès du magasin , Marc Antoine en chemise , pendu à une porte, et son habit plié sur le comptoir; sachemise n'était pas dérangée; ses cheveux étaient bien peignés : il n'avait sur son corps aucune plaie , aucune meurtrisson- *\

On passe ici tous les détails dont les avocats ont rendu compte : on ne décrira point la douleur et le désespoir du père et de la mère ; leurs cris furent entendus des voisins. Lavaisse et Pierre Calas , hors d'eux-mêmes, coururent chercher des chirurgiens et la justice.

Pendant qu'ils s'acquittaient de ce devoir, pendant que le père et la mère étaient dans les sanglots et dans les larmes, le peuple de Toulouse s'attroupe

* ia octobre 1761.

** on ne lui trouva, après le transport du cadavre à l'hôtel de ville, qu'une petite égratignure au bout du nez , et une petite tache sur la poitrine, faite par une inadvertance dans le transport du corps.

autour de la maison. Ce peuple est superstitieux et emporté; il regarde comme des monstres , ses frères qui ne sont pas de la même religion que lui. C'est à Toulouse qu'on remercia Dieu solennellement de la mort de Henri m, et qu'on fit serment d'égor-

ger le premier qui parlerait de reconnaître le grand, le bon Henri iv. Cette ville solennise encore tous les ans, par une procession et par des feux de joie, le jour où elle massacra quatre mille citoyens hérétiques, il y a deux siècles. En vain six arrêts du conseil ont défendu cette odieuse fête , les Toulousains l'ont toujours célébrée comme les jeux floraux.

Quelque fanatique de la populace s'écria que Jean Calas avait pendu son propre fils Marc- Antoine. Ce cri répété fut unanime en un moment; d'autres ajoutèrent que le mort devait le lendemain faire abjuration, que sa famille et le jeune Lavoisier l'avaient étranglé , par haine contre la religion catholique : le moment d'après on n'en douta plus ; toute la ville fut persuadée que c'est un point de religion chez les protestants, qu'un père et une mère doivent assassiner leur fils dès qu'il veut se convertir.

Les esprits une fois émus ne s'arrêtent point. On imagina que les protestants du Languedoc s'étaient assemblés la veille; qu'ils avaient choisi, à la pluralité des voix, un bourreau de la secte; que le choix était tombé sur le jeune Lavoisier; que ce jeune homme en vingt -quatre heures avait reçu la nouvelle de son élection, et était arrivé de Bordeaux pour aider Jean Calas, sa femme et leur fils Pierre, à étrangler un ami, un fils, un frère.

Le sieur David, capitoul de Toulouse , excité par ces rumeurs, et, voulant se faire valoir par une prompt exécution , fit une procédure contre les règles et les ordonnances. La famille Calas, la servante catholique, Lavoisier, furent mis aux fers.

On publia un monitoire non moins vicieux que la procédure. On alla plus loin. Marc- Antoine Calas était mort calviniste; et, s'il avait attenté sur lui-même, il devait être traîné sur la ckue :

on l'inhuma avec la plus grande pompe , dans l'église Saint-Etienne, malgré le curé qui protestât contre cette profanation.

Il y a dans le Languedoc quatre confréries de pifeoiten*, la blanche, la bleue ,

le grise et la noire. Les confrères D orient un long capoce, avec un masque de drap

{>ercé de deux trous pour laisser la vue libre : ils ont voulu engager M. le duc de Fit&Jatnes , commandant de la province, à entrer dans leur corps, et il les a refusés. Les confrères blancs firent à Marc- Antoine Calas un service soleonel, comme à un martyr. Jamais aucune église ne célébra la fête d'un martyr véritable avec plus de pompe; mais cette pompe fut terrible. On avait élevé au-dessus d'un magnifique catafalque un squelette qu'on fesâit mouvoir, et qui représentait Marc- Antoine Calas, tenant d'une main une palme , et de l'autre la plume dont il devait signer l'abjuration de l'hérésie, et qui écrivait en effet l'arrêt de mort de son père.

Alors il ne manqua plus au malheureux qui avait attenté sur soi-même, que la canonisation; tout le peuple le regardait comme un saint ; auelques-uns l'invoquaient , d'autres allaient prier sur sa tombe, d'autres lui demandaient des miracles , d'autres racontaient ceux qu'il avait faits. Un moine lui arracha ouelques dents , pour avoir des reliques durables. Une dévote, un peu sourde, dit

Îu'elle avait entendu le son destlocb.es. 'n prêtre, apoplectique, fut guéri après avoir pris de l'émétique. On dressa des verbaux de ces prodiges. Celui qui écrit cette relation possède une attestation , qu'un jeune Homme de Toulouse est devenu fon

pour avoir prié plusieurs nuits sur le tombeau du nouveau saint , et pour n'avoir pu obtenir un miracle qu'il implorait.

Quelques magistrats étaient de la confrérie des pénitens blancs. Dès ce moment la mort de Jean Calas parut infaillible.

Ce qui surfont prépara son supplice , ce fut l'approche de cette fête singulière que les Toulousains célèbrent tous les ans en mémoire d'un massacre de quatre mille huguenots; l'année 176a était l'année séculaire. On dressait dans hr ville l'appareil de cette solennité : cela même allumait encore l'imagination échaufTée du peuple ; on disait publiquement que l'échafaud sur lequel oorouéraft les Calas, serait le plus grand ornement de la fVfe ; on disait que la Providencé amenait ellemême ces victimes pour être sacrifiées à notre sainte religion. Vingt personnes ont entendu ce» discours, et de plus vio-

lens encore. Et c'est de nos jour» ! et c'est dans un temps où la philosophie a fait tant de progrès I et c'est lorsque cent académies écrivent pour inspirer la douceur des mœurs! Il semble que le fanatisme , indigne depuis peu des succès de la raison, se débatta sous elle avec plus de rage.

Treize juges s'assemblèrent tous les jours pour terminer le procès. On n'avait, on ne pouvait avoir aucune preuve contre la famille ; mais la religion trompée tenait lieu de preuve. Six juges persistèrent long-temps à condamner Jean Calas , son fils et Lavaisse à la roue , et la femme de Jean Galas au bûcher. Sept autres plus modérés voulaient au moins qu'on examinât. Les débats furent réitérés et longs. Un des juges, convaincu de l'innocence des accusés et de l'impossibilité du crime , parla vivement en leur faveur; il opposa le zèle de l'humanité au zèle de la sévéri-

té; il devint l'avocat public des Calas dans toutes les maisons de Toulouse , où les cris continuels de la religion abusée demandaient le sang de ces infortunés. Un autre juge, connu par sa violence, parlait dans la ville avec autant d'emportement contre les Calas que le prersjpr montrait d'empressement à les défendre. Enlin l'éclat fut si grand, qu'ils furent obligés de se récuser l'un et l'autre ; ils se retirèrent à la campagne.

Mais, par un malheur étrange , le juge favorable'aux Calas eut la délicatesse de persister dans sa récusation , et l'autre revint donner sa voix contre ceux qu'il ne devait point juger : ce fut cette voix qui forma la condamnation à la roue ; car il n'y eut que huit voix contre cinq , un des six juges opposés ayant à la fin, après bien des contestations , passé au parti le plus sévère.

Il semble que, quand il s'agit d'un parricide , et de livrer un père de famille au plus affreux supplice, le jugement devrait être unanime , parce «me les preuves d'un crime si inouï * devraient être d'une

* Je ne connaît que deux exemple* de père* accoté* dan* l'histoire d'avoir assaasiné leur* fil* pour la religion : le premier e*t dn père de sainte Barbara , que nou* nommom aainte Barbe, il avait commande deux fenêtré* dan* *a «aile de bain* : Barbe, en «on absence, en fit une troisième en l'honneur de la sainte Trinité : elle fit, du bout du doigt . le signe de la croix sur de* colonnes de marbre , et ce signe se grava profondément dan* les colonnes. Son fil* en colère courut après elle, l'épée h la main : mais elle s'enfuit à trayer* une

évidence sensible a tout le monde : le* moindre doute , dans un cas pareil , doit suffire pour faire trembler un juge qui va si-

gner un arrêt de mort. La faiblesse de notre raison et l'insuffisance de nos lois se font sentir tous les jours ; mais dans quelle occasion en découvre-t on mieux la misère, que quand la prépondérance d'une seule voix fait rouer un citoyen ? Il fallait , dans Athènes , cinquante voix au-delà de là moitié , pour oser prononcer un jugement de mort. Qu'en résulte-t-il ? ce que nous savons très inutilement , que les Grecs étaient plus sages et plus humains que nous.

Il paraissait impossible que Jean Cala», vieillard de soixante-huit ans , qui avait depuis long-temps les jambes enflées et faibles , eut seul étranglé et pendu un fils âgé de vingt huit ans, qui était d'une force au-dessus de l'ordinaire ; il fallait absolument qu'il eut été assisté dans cette exécution par sa femme , par son fil»

Pierre Calas, par Lavaisse et par la servante. Ils ne s étaient pas quittés un seul moment le soir de cette fatale aventure. Mais cette supposition était encore aussi absurde que l'autre ; car Comment une servante zélée catholique aurait-elle pu souffrir que des huguenots assassinaient un jeune homme élevé par elle, pour le punir d'aimer la religion de cette servante? Comment Lavaisse serait-il venu exprès de Bordeaux pour étrangler sot»

ami, dont il ignorait la conversion prétendue ? Gomment une mère tendre aurait-elle mis les mains sur son fils? Gomment tous ensemble auraient-ils pu étrangler un jeune homme aussi robuste qu'eux tous, sans un combat long et violent , sans des cris affreux qui auraient appelé tout le voisinage , sans des coups répétés , sans des meurtrissures , sans de» habits déchirés f

Il était évident que, si le parricide avait pu être commis, tous le* accusé»

étaient également coupables , parce qu'il» ne s'étaient pas quittés d'un moment; il était évident qu'ils ne l'étaient pas; il

montagne, qui s'ouvrit pour elle. Le père fit 1« tour de la montagne , et rattrapa sa fille j on la fouetta toute nue, mai* Dieu la couvrit d'un nuage blanc; enfin son père lui trancha la tête. Vou>c* que rapporte la rieur d*s Saints.

Le second exemple est le prince Hermeneguae. Il *e révolte contre le roi son père, lui donna bataille en 584 , fut vaincu et tué par un officier : on en a fait un martyr, parce que «on pète était ariea.

«tait évident que le père seul oc pouvait l'être ; et cependant l'arrêt condamna ce père seul à expirer sur la roue.

Le motif de l'arrêt était aussi inconcevable que tout le reste. Les juges qui étaient décidés pour le supplice de Jean Calas, persuadèrent aux autres) que ce vieillard faible ne pourrait résister aux tourmens,ct qu'il avouerait sous les coups des bourreaux son crime et celui de ses complices. Ils furent confondus quand ce vieillard, en mourant sur la roue, prit Dieu à témoin de son innocence, et le conjura de pardonner à ses juges.

Ils turent obligés de rendre un second arrêt contradictoire avec le premier, d'élargir la mère , son fils Pierre , le jeune Lavaisse et la servante ; mais , un des conseillers leur ayant fait sentir que cet arrêt démentait l'autre, qu'ils se condamnaient eux-mêmes, que tous les accusés avant toujours été ensemble dans le temps qu'on supposait le parricide, l'élargissement de tous les

survivans prouvait invinciblement l'innocence du père de famille exécuté , ils prirent alors le parti de bannir Pierre Galas, son fils. Ce bannissement semblait aussi inconséquent, aussi absurde que tout le reste : car Pierre Calas était coupable ou innocent du paricide ; s'il était coupable, il fallait le rouer comme son père; s'il était innocent, il ne fallait pas le bannir. Mais les juges, effrayés du supplice du père et de la piété attendrissante avec laquelle il était mort, imaginèrent sauver leur honneur en laissant croire qu'ils faisaient grâce au fils, comme si ce n'eût pas été une prévarication nouvelle , de faire grâce ; et ils crurent que le bannissement de ce jeune homme pauvre et sans appui, étant sans conséquence, n'était pas une grande injustice, après celle qu'ils avaient eu le malheur de commettre.

On commença par menacer Pierre Calas , dans son cachot, de le traiter comme son père , s'il n'abjurait pas sa religion. C'est ce que ce jeune homme* atteste par serment.

Pierre Calas, en sortant de la ville, rencontra un abbé convertisseur, qui le fit rentrer dans Toulouse; on l'enferma dans un couvent de dominicains, et là on le contraignit à remplir toutes les fonc-

* Un Jacobin vint dans mon cachot , et me menaça du même genre de mort , al je n'abjurai pas : e*«t et que j'atteste devant Bien , 13 juillet x»6a.

pik&rk Calas*.

tions de la catholicité; c'était en partie ce que l'on voulait , c'était le prix du sang de son père; et la religion, qu'on avait cru venger, semblait satisfaite.

On enleva les filles à la mère ; elles furent enfermées dans un couvent. Cette femme , presque arrosée du sang de son mari , ayant tenu son fils aîné mort entre ses bras , voyant Vautre banni , privée de ses filles, dépouillée de tout son bien, était seule dans le monde, sans pain, sans espérance, et mourante de l'excès de son malheur. Quelques personnes , ayant examiné mûrement toutes les circonstances de cette aventure horrible, en lurent si frappées, qu'elleffirent presser la dame Calas, retirée dans une solitude, d'oser venir demander justice au pied du trône. Elle ne pouvait pas alors se soutenir, elle s'éteignait; et d'ailleurs, étant née Anglaise , transplantée dans une province de France dès son jeune âge, le nom seul de la ville de Paris l'effrayait. Elle s'imaginait que la capitale du royaume devait être encore plus barbare que celle du Languedoc. Enfin le devoir de venger la mémoire de son mari , l'emporta sur sa faiblesse. Elle arrive à Paris près d'expirer. Elle fut étonnée d'y trouver de l'accueil, de secours et des larmes. (Mélanges littéraires.)

CALENDRIER. — sa miroaiaa raa lu fa pb gbkguibb xiu (5 novembre i58a). — Grégoire xiu , Buoucompagno , successeur de Pic v, rendit son nom immortel parla réforme du calendrier qui porte son nom; et en cela il imita Jules-César. Ce besoin où les nations furent toujours de réformer l'année, montre bien la lenteur des arts les plus nécessaires. Les hommes avaient su ravager le monde d'un bout à l'autre, avant d'avoir su connaître les temps et régler leurs jours. Les anciens Romains n'avaient d'abord connu que dix mois lunaires et une année de trois cent quatre jours ; ensuite leur année fut de trois cent cinquante-cinq. Tous les remèdes à cette fausse computation , furent autant d'erreurs. Les pontifes, depuis Numa Pompilius , furent les astronomes de la nation, ainsi qu'ils l'avaient été chez les Babylonniens, chez les

Egyptiens, chez les Perses , chez presque tous les peuples de l'Asie. La science des temps les rendait plus vénérables au peuple, rien ne conciliant plus l'autorité que la connaissance des choses utiles inconnues au vulgaire.

Comme chez les Romains le suprême pontificat était toujours entre les mains d'un sénateur, Jules-César, en qualité de

Pontife , réforma le calendrier autant qu'il eut pu : il se servit de Sosigènes, mathématicien grec d'Alexandrie. Alexandre avait transporté dans cette ville les sciences et le commerce. C'était la plus célèbre école de mathématiques, et c'était là que les Égyptiens, et même les Hébreux , avaient enfin puisé quelques connaissances réelles. Les Egyptiens avaient su auparavant élever des masses énormes de pierre; mais les Grecs leur enseignèrent tous les beaux-arts , ou plutôt les exercèrent chez eux sans pouvoir former d'élèves égyptiens. On ne compte chez ce peuple d'esclaves efféminés , aucun homme distingué dans les arts de la Grèce.

Les pontifes chrétiens réglèrent l'année, ainsi que les pontifes de l'ancienne Rome, parce que c'était à eux d'indiquer les célébrations des fêtes. Le premier concile de Nicée, en 325, voyant le dérangement que le temps apportait au calendrier de César, consulta comme lui les Grecs d'Alexandrie ; ces Grecs répondirent que l'équinoxe du printemps arrivait alors le 21 mars; et les pères réglèrent le temps de la fête de Pâques suivant ce principe.

Deux légers mécomptes dans le calcul de Jules-César, et dans celui des astronomes consultés par le concile , augmentèrent dans la suite des siècles. Le premier de ces mécomptes vint du fa-

meux nombre d'or de l'athénien Méton ; il donne dix-neuf années à la révolution par laquelle la lune revient au même point du ciel : il ne s'en manque qu'une heure et demie ; méprise insensible dans un siècle, et considérable après plusieurs siècles. Il en était de même de la révolution apparente du soleil, et des points qui fixent les équinoxes et les solstices. L'équinoxe du printemps, au siècle du concile de Nicée, arrivait au ai mars ; mais au temps du concile de Trente, l'équinoxe avait avancé de dix jours , et tombait au onze de ce mois. La cause de cette précession des équinoxes , inconnue à toute l'antiquité, n'a été découverte que de nos jours: cette cause est un mouvement particulier à l'axe de la terre, mouvement dont la période s'achève en vingt-cinq mille neuf cents années , et qui fait passer successivement les équinoxes et les solstices par tous les points du zodiaque. Ce mouve-

CAR

ment est l'effet de la gravitation , dont le seul Newton a connu et calculé les phéno mènes qui semblaient hors de la portée de l'esprit humain.

Il ne s'agissait pas, du temps de Gré- f goire xiii , de chercher à deviner la cause de cette précession des équinoxes, mais de mettre ordre à la confusion qui commençait à troubler sensiblement l'année civile. Grégoire fit consulter tous les célèbres astronomes de l'Europe. Un médecin , nommé Lilio, né à Rome , eut l'honneur de fournir la manière la plus simple et la plus facile de rétablir l'ordre de l'année telle qu'on la voit dans le nouveau calendrier: il ne fallait que retrancher dix jours à l'année 1 58a , où

l'on était pour lors, et prévenir le dérangement dans les siècles à venir par une précaution aisée. Ce Lilio a depuis été ignoré , et le calendrier porte le nom du pape Grégoire, ainsi que le nom de Sosigènes fut couvert par celui de César. 11 n'en était pas ainsi chez les anciens Grecs , la gloire de l'invention demeurait aux artistes.

Grégoire xui eut celle de presser la conclusion de cette réforme nécessaire:

il eut plus de peine à la faire recevoir par les nations qu'à la faire rédiger par les mathématiciens. [3 novembre 1582] La France résista quelques mois; et» enfin , sur un édit de Henri m, enregistré au parlement de Paris on s'accoutuma à compter comme il le fallait; mais l'empereur Maximilien 11 ne put persuader à la diète d'Ausbourg que l'équinoxe était avancé de dix jours. On craignait que la cour de Rome , en instruisant les hommes, ne prit le droit de les maîtriser. Ainsi l'ancien calendrier subsista encore quel-

que temps chez les catholiques mêmes de Allemagne. Les protestons de toutes les communions s'obstinèrent à ne pas recevoir des mains du pape une vérité qu'il aurait fallu recevoir des Turcs, s'ils l'avaient proposée. (Essai sur les mœurs.)

CARLOS (don), fils de Philippe le roi d'Espagne. — sa mort (ao janvier 1568).

— Personne ne sait comment mourut ce prince ; son corps , qui est dans les tombes de l'Escorial , y est séparé de sa tête : on prétend que cette tête n'est séparée que parce que la caisse de plomb qui renferme le corps est en effet trop petite. C'est une allégation bien faible; il est aisé de faire un cercueil plus long. Il est

plus vraisemblable que Philippe fit trancher la tête* de son fils. On a imprimé,

CAR

dam la vie du czar Pierre 1^{er} . , que, lorsqu'il voulut condamner son fils à la mort, il fit venir d'Espagne les actes du procès de don Carlos; mais ni ces actes, ni la condamnation de ce prince n'existent. On ne connaît pas plus son crime que son genre de mort. Il n'est ni prouvé, ni vraisemblable que son père l'ait fait condamner par l'inquisition. Tout ce qu'on sait, c'est qu'en 1568 son père vint l'arrêter lui-même dans sa chambre , et qu'il écrivit à l'impératrice, sa sœur, « qu'il n'avait jamais découvert dans le prince , son fils , aucun vice capital , ni aucun crime déshonorant, et qu'il l'avait fait enfermer pour son bien et pour celui du royaume. • 11 écrivit en même temps au pape Pie v tout le contraire : il lui dit , dans sa lettre du 20 janvier 1568, que, dès sa plus tendre jeunesse, la force d'un naturel vicieux a étouffé dans don Carlos toutes les instructions paternelles. «Après ces lettres, par lesquelles Philippe rend compte de l'emprisonnement de son fils, on n'en voit point par lesquelles il se justifie de sa mort ; et cela seul, joint aux bruits qui coururent dans l'Europe, peut faire croire qu'en effet Philippe fut coupable d'un parricide. Son silence, au milieu des rumeurs publiques, justifiait encore ceux qui prétendaient que la cause de cette horrible aventure fut l'amour de don Carlos pour Elisabeth de France, sa belle-mère , et l'inclination de cette reine pour ce jeune prince. Rien n'était plus vraisemblable : Elisabeth avait été élevée dans une cour galante et voluptueuse ; Philippe ii était plongé dans les intrigues des

femmes ; la galanterie était l'essence d'un Espagnol. De tous côtés était l'exemple de l'infidélité. 11 était naturel que don Carlos et Elisabeth, à peu près du même âge, eussent de l'amour l'un pour l'autre. La mort précipitée de la reine, Qui suivit de près celle du prince , confirma ces soupçons.

Toute l'Europe crut que Philippe avait immolé sa femme et son fils à sa jalousie ; et on le crut d'autant plus que , quelque temps après , ce même esprit de jalousie lu porta à vouloir faire périr par la main du bourreau le fameux Antoine Pères, son rival auprès de la princesse d'Eboli. Ce «ont là les accusations qu'on a vues intentées contre lui, par le prince d'Orange, au tribunal du public. 11 est bien étrange que Philippe n'y fit pas au moins répondre par les plumes vénales de son royaume,

CHA 43

et que personne dans l'Europe ne réfutât le prince d'Orange. Ce ne sont pas là des convictions entières, mais ce *out les présomptions les plus fortes ; et l'histoire ne doit pas négliger de les rapporter comme telles , le jugement de la postérité étant le seul rempart qu'on ait contre la tyrannie heureuse. {Histoire générale.)

CEVENISES (Massacres des). — Voyez Vassi.

CHARLES vi, roi de France. — ©«viKmr rou et manque d'etee ebdlls (i" février 15q5). — Il avait vengé en personne le comte de Flandres, son vassal, des Flamands rebelles, toujours soutenus par l'Angleterre. 11 profita des troubles où cette île était plongée sous Richard n. On équipa même plus de doute cents vaisseaux pour faire une descente. Ce nombre ne doit pas paraître incroyable; saint Louis en eut davantage : il est vrai que ce n'était

que des vaisseaux de transport; mais la facilité avec laquelle on prépara cette flotte, montre qu'il y avait alors plus de bois de construction qu'aujourd'hui, et qu'on n'était pas sans industrie. La jalousie , qui divisait les oncles du roi, empêcha que la flotte ne fut employée. Elle ne servit qu'à faire voir quelle ressource aurait eue la France sous un bon gouvernement , puisque , malgré les trésors que le duc d'Anjou avait emportés pour sa malheureuse expédition de Naples, on pouvait faire de si grandes entreprises.

Enfin on respirait, lorsque le roi , allant en Bretagne faire la guerre au duc, dont il avait à se plaindre, fut attaqué d'une frénésie horrible. Cette maladie commença par des assoupissemens, suivis d'aliénation d'esprit, et enfin d'accès de fureur. 11 tua quatre hommes dans son premier accès, continua de frapper tout ce qui était autour de lui , jusqu'à ce que , épuisé de ces mouvemens convulsifs, il tomba dans une léthargie profonde.

Je ne m'étonne point que toute la France le crut empoisonné et ensorcelé.

Nous avons été témoins dans notre siècle, tout éclairé qu'il est, de préjugés populaires aussi injustes. Son frère, le duc d'Orléans, avait épousé Valentine de Milan. On accuse Valentine de cet accident. Ce qui prouve seulement que les Français, alors fort grossiers % pensaient que les Italiens en savaient plus qu'eux.

Le soupçon redoubla quelque temps après, dans une aventure digne de la ros-

licite de ce temps. On fit à la cour une mascarade dans laquelle le roi, déguisé en satyre, traînait quatre autres satyres enchaînés. Ils étaient vêtus d'une toile enduite de poix résine , à laquelle on avait attaché des étoupes. Le duc d'Orléans eut le malheur (Rapprocher un flambeau d'un de ces habits, qui en furent enflammés en un moment. Les quatre seigneurs furent brûlés, et à peine put-on sauver la vie au roi par la présence d'esprit de sa tante , la duchesse de Berri , qui l'enveloppa dans son manteau. Cet accident hâta une de ses rechutes. On eût pu le guérir peut-être par des saignées , par des bains et par du régime ; mais on fit venir un magicien de Montpellier. Le magicien vint. Le roi avait quelques relâches, qu'on ne manqua pas d'attribuer au pouvoir de la magie. Les fréquentes rechutes fortifièrent bientôt le mal, qui devint incurable. Pour comble de malheur, le roi reprenait quelquefois sa raison. S'il eût été malade sans retour, on aurait pu pourvoir au gouvernement du royaume. Le peu de raison qui resta au roi fut plus fatal que ces accès. On n'assembla point les états, on ne régla rien ; le roi restait roi , et confiait son autorité méprisée et sa tutelle , tantôt à son frère, tantôt à ses oncles , le duc de Bourgogne et le duc de Berri. C'était un surcroît d'infortune pour l'état, que ces princes eussent de puissans apanages. Paris devint nécessairement le théâtre d'une guerre civile, tantôt sourde, tantôt déclarée.

Tout était faction ; tout, jusqu'à l'université , se mêlait du gouvernement.

(H isioire général*.)

CHARLES' IX , roi de France. — sa uobt (30Mai 1574). — Il fut toujours malade depuis la Saint-Barthélemi , et mourut environ

deux ans après , le 30 mai 1574, tout baigné dans son sang , qui lui sortait par les pores.

Henri fut témoin de la mort de Charles ix. Ce prince , dont il avait reçu tant d'outrages, le fit appeler peu d'heures avant de mourir : il lui recommanda sa femme et sa fille, comme à l'héritier naturel de la couronne , et à un prince dont il connaissait la grandeur d'âme et la bonne

foi. Il l'avertit ensuite de se défier de

(mais il prononça ce nom et quelques paroles qui suivirent , de manière à n'être pas entendu de ceux qui étaient dans la chambre.) « Monsieur , il ne faut pas dire cela , dit la reine-mère qui était présente.

CHA

Pourquoi ne pas le dire? répondit Charles ix ; cela est vrai. • Il est vraisemblable que c'est de Henri m qu'il parlait. Il connaissait tous ses vices, et l'avait pris en horreur depuis qu'il l'avait vu retarder son départ pour la Pologne , dans l'espérance de sa mort prochaine.

(Notes de l'Henriade.) CHARLES XII , roi de Suède. —

PHKMTÉR PAIT d'À BU ES DB CB COICQUBBAUT

(8 mai 1700.) — 11 était à la chasse aux ours , quand il reçut la nouvelle de l'irruption des Saxons en Livonie : il faisait cette chasse d'une manière aussi nouvelle que dangereuse ; on n'avait d'autres armes que des bâtons fourchus derrière un filet tendu à des arbres ; un ours d'une grandeur démesurée vint droit au roi , qui le terrassa après une longue lutte à l'aide du filet et de son

bâton. Il faut avouer qu'en considérant de telles aventures , la force prodigieuse du roi Auguste et les voyages du czar, on croirait être au temps des Hercule et des Thésée.

Il partit pour sa première campagne le 8 mai (nouveau stile) de l'année 1700. Il quitta Stockholm, où il ne revint jamais. Une foule innombrable de peuple l'accompagna jusqu'au port de Carlskrona , en faisant des vœux pour lui , en versant des larmes , et en l'admirant.

Avant de sortir de Suède, il établit à Stockholm un conseil de défense composé de plusieurs sénateurs. Cette commission devait prendre soin de tout ce qui regardait la flotte, les troupes et les fortifications du pays. Le corps du sénat devait régler tout le reste provisionnellement dans l'intérieur du royaume. Avant ainsi mis un ordre certain dans ses états , son esprit, libre de tout autre soin, ne s'occupait plus que de la guerre. Sa flotte était composée de quarante-trois vaisseaux : celui qu'il monta , nommé le Roi Charles*, le plus grand <qu'on ait jamais vu , était de cent vingt pièces de canon ; le comte de Piper, son premier ministre, et le général Renschild s'y embarquèrent avec lui. Il joignit les escadres des alliés. La flotte danoise évita le combat, et laissa la liberté aux trois flottes combinées de s'approcher assez près de Copenhague pour y jeter quelques bombes.

Il est certain que ce fut le roi lui-même qui proposa alors au général Renschild de faire une descente , et d'assiéger Copenhague par terre , tandis qu'elle serait bloquée par mer. Renschild fut étonné

d'une proposition qui marquait autant, d'habileté que de courage dans un jeune prince sans expérience. Bientôt tout fut prêt pour la descente ; les* ordres furent donnés pour faire embarquer cinq mille hommes, qui étaient sur les côtes de Suède , et qui furent joints aux troupes qu'on avait- à bord. Le roi quitta son grand vaisseau, et monta une frégate plus légère : on commença par faire partir trois cents grenadiers dans de petites chaloupes. Entre ces chaloupes , de petits bateaux plats portaient des fascines, des chevaux de frise et les instrumens des pionniers ; cinq cents hommes d'élite suivaient dans d'autres chaloupes : après venaient les vaisseaux de guerre du roi , avec deux frégates anglaises et deux hollandaises, qui devaient favoriser la descente à coups de canon.

Copenhague , capitale du Danemarck , est située dans Pile de Zéelande, au milieu d'une belle plaine , ayant au nordouest le Sund , et à l'orient la mer Baltique, où était alors le roi de Suède. Au mouvement imprévu des vaisseaux qui menaçaient d'une descente , les habilans consternés par l'inaction de leur flotte, et par le mouvement des vaisseaux suédois , regardaient alors , avec crainte , en quel endroit fondrait l'orage : la flotte de Charles s'arrêta vis-à-vis Humblebck, àSept milles de Copenhague. Aussitôt les Danois rassemblent en cet endroit leur cavalerie. Des milices furent placées derrière d'épais retranchemens , et l'artillerie qu'on put y conduire l'ut tournée contre les Suédois.

Le roi quitta alors sa frégate pour s'aller mettre dans la première chaloupe , à la tête de ses gardes. L'ambassadeur de France était alors auprès de lui. «Monsieur l'ambassadeur, lui dit-il en latin (car il ne voulait jamais parler français) , vous n'avez rien à démêler avec les Danois : vous n'irez pas plus loin , s'il vous plaît.

• — « Sire , lui répondit le comte de Guiscard, en français, le roi mon maître m'a ordonné de résider auprès de votre majesté; je me flatte que vous ne me chasserez pas aujourd'hui de votre cour, qui n'a jamais été si brillante. » En disant ces paroles , il donna la main au roi , qui sauta dans la chaloupe , où le comte de Piper et l'ambassadeur entrèrent. On s'avancait sous les coups de canon des vaisseaux qui favorisaient la descente. Les bateaux de débarquement n'étaient encore

qu'à trois cents pas du rivage. Cbau.» xii , impatient de ne pas aborder assez près , ni assez Jôt , se jette de sa chaloupe dans la mer, l'épée à la main , ayant de l'eau par-delà la ceinture : ses ministres , l'ambassadeur de France, les officiers, les ■ soldats suivent aussitôt son exemple, et marchent au rivage, malgré une grêle de mousquetades. Le roi, qui n'avait jamais entendu de sa vie de mousquet erie chargée à balle , demanda au major général Stuart , qui se trouva auprès de lui , ce que c'était que ce petit sifflement qu'il entendait à ses oreilles.* C'est le bruit que font les balles de fusil qu'on vous tire • , lui dit le major. « Bon , dit le roi , ce sera là dorénavant ma musique. ■ Dans le même moment le major, qui expliquait le bruit des mousquetades, en reçut une dans l'épaule ; et un lieutenant tomba mort à l'autre côté du roi. N

11 est ordinaire à des troupes attaquées dans leurs retranchemens, d'être battues , parce que ceux qui attaquent ont toujours une impétuosité que ne peuvent avoir ceux qui se défendent, et qu'attendre les ennemis dans sis lignes, c'est souvent un aveu de sa faiblesse et de leur supériorité. La cavalerie danoise - et les milices s'enfuirent après une faible résistance. Le roi, maître de leurs retranchemens , se jeta à genoux pour remercier Dieu du

premier succès de ses armes. Il fit sur-le-champ élever des redoutes vers la ville , et marqua lui-même un campement. En même temps il renvoya ses vaisseaux en Scanie , partie de la Suède, voisine de Copenhague, pour chercher neuf mille hommes de renfort. Tout conspirait à servir la vivacité de Charles. Les neuf mille hommes étaient sur le rivage prêts à s'embarquer, et dès le lendemain matin un vent favorable les lui amena.

Tout cela s'était fait à la vue de la flotte danoise , qui n'avait osé s'avancer. Copenhague intimidée envoya aussitôt des députés au roi , pour le supplier de ne point bombarder la ville. Il les reçut à cheval , à la tête de son régiment des gardes : les députés se mirent à genoux devant lui ; il leur fit payer, à la ville quatre cent mille rixdales , avec ordre de faire voiturer au camp toutes sortes de provisions, qu'il promit de faire payer fidèlement. On lui apporta des vivres, parce qu'il fallait obéir ; mais on ne s'attendait guère que des vainqueurs daignassent payer ; ceux qui les apportèrent furent bien étonnés

et CHA

d'être payés généreusement et sans délai par les moindres soldats de l'armée. Il régnait depuis long-temps dans les troupes suédoises une discipline qui n'avait pas peu contribué à leurs victoires : le jeune roi en augmenta encore la sévérité. Un soldat n'eût pas osé refuser le paiement de ce qu'il achetait ; encore moins d'aller en maraude, pas même de sortir du camp. Il voulut de plus que, dans une victoire, ses troupes ne dépouillassent les morts qu'après en avoir eu la permission ; et il parvint aisément à faire observer cette loi. On faisait toujours dans son camp la

Srière deux fois par jour, à sept heures _u matin , et à quatre heures du soir : il ne manqua jamais d'y assister, et de donner à ses soldats l'exemple de la piété , q ui Tait toujours impression sur les hommes quand ils n'y soupçonnent pas de l'hypocrisie. Son camp , mieux policé que Copenhague, eut tout en abondance; les paysans aimaient mieux vendre leurs denrées aux Suédois, leurs ennemis, qu'aux Danois qui ne les payaient pas si bien. Les bourgeois de la ville furent même obligés de venir plus d'une fois chercher , au camp du roi de Suède , des provisions qui manquaient dans leurs marchés. (Histoire de Charles xu.)

CHARLES XII , roi de Suède. — soi* combat a brkdbr (12 février 1713J. — Si l'on en croit un ministre pnblic, homme sage et clairvoyant, qui résidait alors à Constantinople , le jeune Coumourgi roulait déjà dans sa tête d'autres desseins que de disputer des déserts au czar de Moscovie , dans une guerre douteuse ; il projetait d'enlever aux Vénitiens le Péloponèse, nommé aujourd'hui la Morée, et de se rendre maître de la Hongrie.

Il n'attendait, pour exécuter ses grands desseins, que l'emploi de premier visir, dont sa jeunesse l'écartait encore. Dans cette idée, il avait plus besoin d'être l'ami que l'ennemi du czar; son intérêt ni sa volonté n'étaient pas de garder longtemps le roi de Suède , encore moins d'armer la Turquie en sa faveur. Le sultan ■e voulait point commettre son honneur et celui de l'empire ottoman, en exposant le roi à être pris sur la route par ses ennemis. Il fut stipulé qu'il partirait, mais que les ambassadeurs de Pologne et de Moscovie répondraient de la sûreté de sa personne. Ces ambassadeurs jurèrent, au nom de leurs maîtres, que ni le crar, ni le roi Auguste, ne troubleraient

son passage ; et que Charles , de son côté , ne tenterait d'exciter aucun mouvement en Pologne. Le divan ayant ainsi réglé la destinée de Charles, Ismaël, sérasquier de Bender, se transporta à Varnitza , où le roi était logé , et vint lui rendre compte des résolutions de la Porte , en lui insinuant adroitement qu'il n'y avait plus à différer, et qu'il fallait partir.

Charles, indigné de se voir en quelque sorte chassé des terres du grand-seigneur, se détermina à ne point partir du tout.

Il pouvait demander à s'en retourner par les terres d'Allemagne , ou s'embarquer sur la mer Noire, pour se rendre à Marseille par la Méditerranée ; mais il aima mieux ne demander rien , et attendre les événemens.

Le mufti déclara que l'hospitalité n'est point de commande aux musulmans envers les infidèles > encore moins envers les ingrats ; et il donna son fetfa , espèce de mandement qui accompagne presque toujours les ordres importants du grand-seigneur. Ces fetfas sont révéérés comme des oracles , quoique ceux dont ils émanent soient des esclaves du sultan comme les autres.

L'ordre et le fetfa furent portés à Bender par le bouyouk imraour, grand-maître des écuries, et un chiaoux-bacha , premier huissier. Le bâcha de Bender reçut l'ordre chez le kan des Tartares, aussitôt il alla à Varnitza demander si le roi voulait partir comme ami , ou le réduire à exécuter les ordres du sultan.

Charles fut menacé n'était pas maître de sa colère : « Obéis à ton maître , si tu l'oses, lui dit-il, et sors de ma présence.* Le bâcha indigné, s'en retourna au grand galop, contre l'usage ordinaire des Turcs : en s'en retournant il rencontra Fabrice, et lui cria toujours en courant : «Le roi ne veut point écouter la raison ,

tu vas voir des choses bien étranges. » Le jour même il retrancha les vivres au roi, et lui ôta sa garde de janissaires. 11 fit dire aux Polonais et aux Cosaques qui étaient à Varnitza, que, s'ils voulaient avoir des vivres , il fallait quitter le camp du roi de Suède, et venir se mettre dans la ville de Bender sous la

protection de la Porte. Tous obéirent , et aissèrent le roi réduit aux officiers de sa maison et à trois cents soldats suédois contre vingt mille Tartares et six mille Turcs.

Il n'y avait plus de provision» dans le camp , pour les hommes ni pour les che-

CHA

vaux. Le roi ordonna qu'on tuât hors du camp , à coups de fusil , cinq de ces beaux chevaux arabes que le grand-seigneur lui avait envoyés , en disant : «Je ne veux ni de leurs* provisions ni de leurs chevaux.» Ce fut un régal pour les troupes tartares , qui , comme on sait , trouvent la chair de cheval délicieuse. Cependant les Turcs et les Tartares investirent de tous côté* le petit camp du roi.

Ce prince , sans s'étonner, fit faire des retranchemens réguliers par ses trois cents Suédois : il y travailla lui-même; son chancelier, son trésorier, ses secrétaires , les valets de chambre , tous ses domestiques , aidaient à l'ouvrage. Les uns barricadaient les fenêtres , les autres enfonçaient des solives derrière les portes, en forme d'arcs-boutans.

Quand on eut bien barricadé la maison , et que le roi eut fait le tour de ses prétendus retranchemens , il se mit à

Jouer aux échecs tranquillement avec son àvori Grothusen , comme si tout eût été dans une sécurité profonde. Heureusement Fabrice, l'envoyé de Holstein, ne s'était point logé à Varnitza , mais dans un petit village entre Varnitza et Betider, où demeurerait aussi M. JefeTrcys, envoyé d'Angleterre auprès du roi de Suède. Ces deux ministres, voyant l'orage prêt à éclater, prirent sur eux de se rendre médiateurs entre les Turcs et le roi. Le kan, et surtout le bâcha de Bender, qui n'a» vaient nulle envie de faire violence à ce monarque , reçurent avec empressement les offres de ces deux ministres : ils eurent ensemble à Bender deux conférences, où assistèrent cet huissier du serai et le grand-maître des écuries, qui avaient apporté l'ordre du sultan et le fetfa du mufti.

M. Fabrice leur avoua que sa majesté suédoise avait de justes raisons de croire qu'on voulait le livrer à ses ennemis en Pologne. Le kan, le hacha et les autres, jurèrent sur leurs têtes, prirent Dieu à témoin , qu'ils détestaient une si horrible perfidie , qu'ils verseraient tout leur sang plutôt que de souffrir qu'on manquât seulement de respect au roi en Pologne ; ils dirent qu'ils avaient entre leurs mains les ambassadeurs russes et polonais, dont la vie leur répondait du moindre affront qu'on oserait faire au roi de Suède. Enfin, ils se plaignirent amèrement des soupçons outrageans que le roi concevait sur des personnes qui l'avaient si bien

CHA 47

reçu et si bien traité. Quoique les sermens ne soient souvent que le langage de la perfidie , Fabrice se laissa persuader : il crut voir dans leurs protestations cet air de vérité que le mensonge n'imite jamais qu'imparfaitement. Il savait bien qu'il y avait eu une secrète correspondance entre le kan tartare et le roi Auguste; mais il demeura convaincu qu'il ne s'était agi dans leur négocia-

tion que de faire sortir Charles xn des terres du grandseigneur. Soit que Fabrice se trompât ou non , il les assura qu'il représenterait au roi l'injustice de ses défiances. ■ Mais prétendez-vous ie forcer partir?» aioutat -il . . Oui , dit le bâcha ; tel est l'ordre de notre maître. ». Alors il les pria encore une fois de bien considérer si cet ordre était de verser le sang d'une tête couronnée? • Oui, répliqua le kan en colère, si cette tête couronnée désobéit au grandseigneur dans son empire. •

Cependant, tout étant prêt pour l'assaut, la mort de Charles xu paraissait inévitable; et, l'ordre du sultan n'étant pas positivement de le tuer en cas de résistance , le bâcha engagea le kan à souffrir qu'on envoyât dans le moment un exprès à Andrinople, où était alors le grand-seigneur, pour avoir les derniers ordres de sa hautessc.

M. Jeffreys et M. Fabrice ayant obtenu ce peu de relâche, courent en avertir le roi. Ils arrivent avec l'empressement de gens qui apportaient une nouvelle heureuse; mais ils furent très-froidement reçus : il les appela médiateurs volontaires, persista à soutenir que l'ordre du sultan et le fetfa du ministre étaient forgés, puisqu'on venait d'envoyer demander de nouveaux ordres à la Porte.

Le ministre anglais se retira , bien résolu de ne plus se mêler des affaires d'un pnjnce si inflexible. M. Fabrice, aimé du roi; et plus accoutumé à son humeur que le ministre anglais , resta avec lui pour le conjurer de ne pas hasarder une vie si précieuse dans une occasion si inutile.

Le roi , pour toute réponse , lui fit voir ses retranchemens, et le pria d'employer sa médiation seulement pour lui faire avoir

des vivres. On obtint aisément des Turcs de laisser passer des provisions dans le camp du roi , en attendant que le courrier fût revenu d'Andrinople. Le kan même avait défendu à ses Tartares , impatients du pillage , de rien attenter contre les Suédois, jusqu'à nouvel ordre; de sorte

S CHA

que Châties m sortait quelquefois de sou camp avec quarante chevaux , et courait «u milieu des troupes tartares, qui lui hissaient respectueusement le passage libre : il marchait même droit à leurs rangs, et ils s'ouvraient plutôt que de résister.

Enfin l'ordre du grand -seigneur étant venu , de passer au fil de l'épée tous les Suédois qui feraient la moindre résistance, et de ne pas épargner la vie du roi , le bâcha eut la complaisance de montrer cet ordre à M. Fabrice, afin qu'il fit un dernier effort sur l'esprit de Charles. Fabrice vint faire aussitôt ce triste rapport. « Avez-vous vu l'ordre dont vous parlez?» dit le roi. «Oui, répondit Fabrice. • — « Hé bien , dites-leur de ma part , que c'est un second ordre qu'ils ont' supposé , et que je ne veux point partir.» Fabrice se jeta à ses pieds , se mit en colère , lui reprocha son opiniâtreté : tout fut inutile. « Retournez à vos Turcs, lui dit le roi en souriant ; s'ils m'attaquent , je saurai bien me défendre. »

Les chapelains du roi se mirent aussi à genoux devant lui , le conjurant de ne pas exposer à un massacre certain les malheureux restes de Pultava, et surtout sa personne sacrée; l'assurant de plus que cette résistance était injuste, qu'il violait les droits de l'hospitalité, en s'opiniâtrant à rester par force chez des étrangers

qui l'avaient si long-temps et si généreusement secouru. Le roi, qui ne s'était point fâché contre Fabrice, se mit en colère contre ses prêtres, et leur dit qu'il les avait pris pour faire les prières, et non pour lui dire leur avis.

Le général Hord et le général Dardoff, dont le sentiment avait toujours été de ne pas tenter un combat dont la suite ne pouvait être que funeste, montrèrent au roi leurs estomacs couverts de blessures reçues à son service; et , l'assurant qu'ils étaient prêts à mourir pour lui, ils le supplièrent que ce fût au moins dans une occasion plus nécessaire. «Je sais, par vos blessures et par les miennes, leur dit Charles xii , que nous avons vaillamment combattu ensemble; vous avez fait votre devoir jusqu'à présent, faites-le encore aujourd'hui. » 11 n'y eut plus alors qu'à obéir ; chacun eut honte de ne pas chercher à mourir avec le roi. Ce prince, préparé à l'assaut , se flattait en secret du plaisir de soutenir, avec trois cents Suédois, les efforts* de toute une armée. Il

CHA

plâça chacun à son poste : son chancelier Mullern, le secrétaire Empreus et les clercs devaient défendre la maison de la chancellerie ; le baron Fief, à la tête des officiers de la bouche, était à un autre poste : les palefreniers , les cuisiniers , avaient un autre endroit à garder , car avec lui tout était soldat ; il courait à cheval de ses retraitemens à sa maison, promettant des récompenses à tout le monde, créant des officiers, et assurant de faire capitaines les moindres valets qui combattraient avec courage.

On ne fut pas long-temps sans voir l'armée des Turcs et des Tartares qui venaient attaquer le petit retranchement avec dix pièces de canon et deux mortiers. Les queues de cheval flottaient

en l'air, les clairons sonnaient, Ici cris de alla, alla, se fesaient entendre de tous côtés. Le baron de Grothusen remarqua que les Turcs ne mêlaient dans leurs cris aucune injure contre le roi , et qu'ils l'appelaient seulement Demirbash , « tête de fer. » Aussitôt il preud le parti de sortir seul, sans armes, des retranchemens : il s'avança dans les rangs des janissaires, qui presque tous avaient reçu de l'argent de lui. » Eh quoi! mes amis, leur dit-il en propres mots, venez-vous massacrer trois cents Suédois sans défense? Vous, braves janissaires, qui avez pardonné à cent mille Russes, quand ils vous ont crié amman (pardon) , avez-vous oublié les bienfaits que vous avez reçus de nous , et voulez-vous assassiner ce grand roi de Suède que vous aimez tant , et oui vous a fait tant de libéralités? Mes amis , il ne demande que trois jours, et les ordres du sultan ne sont pas si sévères qu'on vous le fait croire. »

Ces paroles firent un effet que Grothusen n'attendait pas lui-même : les janissaires jurèrent sur leurs barbes qu'ils n'attaqueraient point le roi , et qu'ils lui donneraient les trois jours qu'il demandait. En vain on donna le signal de l'assaut; les janissaires, loin d'obéir, menacèrent de se jeter sur leurs chefs, si l'on n'accordait pas trois jours au roi de Suède ; ils vinrent en tumulte à la tente du bâcha' de Bender, criant que les ordres du sultan étaient supposés: à celte question inopinée le bâcha n eut à opposer que la patience.

Il feignit d'être content de la généreuse résolution des janissaires, et leur ordonna de se retirer à Bender. Le kan des Tartares, homme violent, voulait

donner immédiatement l'assaut avec ses troupes ; mais le bâcha , qui ne prétendait pas que les Tartares eussent seuls l'honneur de prendre le roi , tandis qu'il serait puni peut-être de la désobéissance de ses janissaires, persuada au kan d'attendre jusqu'au lendemain.

Le bâcha, de retour à Bender, rassembla tous les officiers des janissaires et les plus vieux soldats; il leur lut et leur fit voir l'ordre positif du sultan et le fetfa du mufti. Soixante des plus vieux, qui avaient des barbes blanches vénérables, et qui avaient reçu mille présens des mains du roi, proposèrent d'aller eux-mêmes le supplier de se remettre entre leurs mains , et de souffrir qu'ils lui servissent de gardes.

Le bâcha le permit ; il n'y avait point d'expédient qu'il n'eût pris, plutôt que d'être réduit à faire tuer ce prince. Ces soixante vieillards allèrent donc le lendemain matin à Varnitza , n'ayant dans leurs mains que de Jongs bâtons blancs, seules armes des janissaires quand ils ne vont point au combat; car les Turcs regardent comme barbare la coutume des chrétiens, de porter des épées en temps de paix , et d'entrer armés chez leurs amis et dans leurs églises.

Ils s'adressèrent au baron de Grothusen et au chancelier Mullern ; ils leur dirent qu'ils venaient dans le dessein de servir de fidèles gardes au roi; et que, s'il voulait, ils le conduiraient à Andrinople, où il pourrait parler lui-même au grand -seigneur. Dans le temps qu'ils faisaient cette proposition, le roi lisait des lettres qui arrivaient de Constantinople, et que Fabrice, qui ne pouvait plus le voir, lui avait fait tenir secrètement par un janissaire. Elles étaient du comte l'oniowski , qui ne pouvait le servir à Bender ni à Andrinople, étant retenu à Constantinople par ordre de la

Porte. 11 mandait au roi que les ordres du sultan pour saisir ou massacrer sa personne royale en cas de résistance, n'étaient que trop réels; qu'à la vérité le sultan était trompé' par ses ministres; mais que, plus l'empereur était trompé dans cette affaire, plus il voulait être obéi ; qu'il fallait céder au temps, et plier sous la nécessité; qu'il prenait la liberté de lui conseiller de tout tenter auprès des ministres par la voie des négociations; de ne point mettre de l'inflexibilité où il ne fallait que de la douceur, et d'attendre

CHA 4<j

de li politique et du temps le remède à un mal que la violence aigrirait sans ressource.

Mais ni les propositions de ces vieux janissaires, ni les lettres de Poniatnwski, ne purent donner seulement au roi l'idée qu'il pouvait fléchir sans déshonneur. Il aimait mieux mourir de la main des Turcs, que d'être en quelque sorte leur prisonnier : il renvoya ces janissaires «ans les vouloir voir, et leur fit dire que, s'ils ne se retiraient, il leur ferait couper la barbe; ce qui est dans l'Orient le plus outrageant de tous les affronts.

Les vieillards, remplis de l'indignation la plus vive, s'en retournèrent en criant : a Ah, la tête de fer ! puisqu'il veut périr, qu'il périsse. » Ils vinrent rendre compte au bâcha de leur commission , et apprendre à leurs camarades à Bender l'étrange réception qu'on leur avait faite. Tous jurèrent alors d'obéir aux ordres du hacha sans délai, et eurent autant d'impatience d'aller à l'assaut , qu'ils en avaient eu peu le jour précédent.

L'ordre est donné dans lu moment ; les Turcs marchent aux retrace hemens : les Tartares les attendaient déjà, et les canons

commençaient à tirer. Les janissaires d'un côté, et les Tartares de l'autre , forcent en un instant ce petit camp : ù peiue vingt Suédois tirèrent l'épéc; le* trois cents soldats furent enveloppés, et faits prisonniers sans résistance. Le roi était alors à cheval entre sa maison et son camp , avec les généraux Ilord , Dardoif et Sparre : voyant que tous ses soldats s'étaient laissé prendre en sa présence, il dit de sang-froid à ces trois officiers : • Allons défendre la maison ; nous combattrons , ajouta-t-il en souriant , pro aris et foeis. »

Aussitôt il galoppe avec eux vers cette maison , où il avait mis environ quarante domestiques en sentinelle, et qu'on avait fortifiée du mieux qu'on avait pu.

Ces généraux, tout accoutumés qu'ils étaient à l'opiniâtre intrépidité de leur maître, ne pouvaient se lasser d'admirer qu'il voulût de sang-froid , et en plaisantant, se défendre contre dix canons et toute une armée ; ils le suivirent avec quelques gardes et quelques domestiques, qui fesaient en tout vingt personnes.

Mais, quand ils furent à la porte, ils la trouvèrent assiégée de janissaires; déjà, même deux cents Turcs ou Tartares

50 CHA

étaient entrés par une fenêtre, et s'étaient rendus maîtres de tous les appartenons , à la réserve d'une grande salle où les domestiques du roi s'étaient retirés. Cette salle était heureusement près de la porte par où le roi voulait entrer avec sa petite troupe de vingt personnes ; il s'était jeté en bas de son cheval, le pistolet et l'épée à la main , et sa suite en avait fait autant.

Les janissaires tombent sur lui de tous côtés ; ils étaient animés par la promesse qu'avait faite le bâcha, de huit ducats d'or à chacun de ceux qui auraient seulement touché son habit, au cas qu'où pût le prendre. Il blessait , et il tuait tous ceux qui s'approchaient de sa personne. Un janissaire qu'il avait blessé lui appuya son mousqueton sur le visage : si le bras du Turc n'avait fait un mouvement causé par la foule, qui allait et venait comme des vagues, le roi était mort : la balle glissa sur son nez, lui emporta un bout de l'oreille, et alla fracasser le bras au général Hord, dont la destinée était d'être toujours blessé a côté de son maître.

Le roi enfonça son épée dans l'estomac du janissaire ; en même temps ses domestiques, qui étaient enfermés dans la grande salle , en ouvrent la porte : le roi entre comme un trait, suivi de sa petite troupe ; on referme la porte dans l'instant , et on la barricade avec tout ce qu'on peut trouver. Voilà Charles xu dans cette salle, enfermé avec toute sa suite, qui consistait en près de soixante hommes, officiers , gardes , secrétaires , valets de chambre, domestiques de toute espèce.

Les janissaires et les Tartares pillaient le reste de la maison, et remplissaient les appartemens. « Allons un peu chasser de cher moi ces barbares,» dit-il; et, se mettant à la tête de son monde, il ouvrit lui-même la porte de la salle, qui donnait dans sa chambre à coucher ; il entre et fait feu sur ceux qui pillaient.

Les Turcs , chargés de butin , épouvantés de la subite apparition de ce roi , qu'ils étaient accoutumés à respecter, jettent leurs armes, sautent parla fenêtre , ou se retirent jusque dans les caves : le roi , profitant de leur désordre , et les siens, animés par le succès, poursuivent les Turcs de chambre en chambre, tuent ou

blessement ceux qui ne furent point, et en un quart d'heure nettoient la maison d'ennemis.

CHA

Le roi aperçut, dans la chaleur du combat* deux janissaires qui se cachaient sous son lit ; il en tua un d'un coup d'épée, l'autre lui demanda pardon en criant amman. «Je te -donne la vie , dit le roi au Turc, à condition que tu iras faire au bâcha uu fidèle récit de ce que tu as vu. » Le Turc promit aisément ce qu'on voulut , et ou lui permit de sauter par la fenêtre comme les autres.

Les Suédois, étant enfin maîtres de la maison, refermèrent et barricadèrent encore les fenêtres. Ils ne manquaient point d'armes : une chambre basse, pleine de mousquets et de poudre , avait échappé à la recherche tumultueuse des janissaires : on s'en servit à propos ; les suédois tiraient à travers les fenêtres presque à bout portant, sur cette multitude de Turcs, dont ils tuèrent deux cents en moins d'un demi-quart d'heure.

Le canon tirait contre la maison ; mais les pierres étant fort molles, il ne faisait Çuc des trous, et ne renversait rien.

Le Lan des Tartares et le bâcha , qui voulaient prendre le roi en vie, honteux de perdre du monde , et d'occuper une armée entière contre soixante personnes , jugèrent à propos de mettre le feu à la maison , pour obliger le roi de se rendre. Ils firent lancer sur le toit, contre les portes et les fenêtres, des flèches entortillées de mèches allumées; la maison fut en flammes en un moment. Le toit tout embrasé était prêt à fondre sur les Suédois. Le roi donna tranquillement ses ordres pour éteindre le feu. Trouvant un petit baril plein de liqueur, il prend le baril lui-même, et, aidé de deux Suédois, il le jette à l'endroit où le feu était le plus violent. Il se

trouva que ce baril était rempli d'eau-de-vic; mais la précipitation inséparable d'un tel embarras empêcha d'y penser. L'embrassement redoubla avec plus de rage : l'appartement du roi était consumé ; la grande salle où les Suédois se tenaient était remplie d'une fumée affreuse, mêlée de tourbillons de feu qui entraient par les portes des appartemens voisins; la moitié du toit était abîmée dans la maison même, l'autre tombait en dehors en éclatant dans les flammes.

Un garde , nommé Walberg , osa , dans cette extrémité, crier qu'il fallait se rendre. «Voilà un étrange homme, dit le roi , qui imagine qu'il n'est pas plus beau d'être brûlé que d'être prisonnier.» Un

autre garde, nommé Rosen , s'avisa de

dire que la maison de la chancellerie , qui n'était qu'à cinquante pas, avait un toit de pierre, et était à l'épreuve du feu ; qu'il fallait faire une sortie , gagner cette maison et s'y défendre. « Voilà un vrai Suédois ! » s'écria le roi. Il embrassa le garde, et le créa colonel sur-le-champ.

« Allons , mes amis , dit-il , prenez avec vous le plus de poudre et de plomb que vous pourrez, et gageons la chancellerie* l'épée à la main. »

Les Turcs, qui cependant entouraient cette maison toute embrasée, voyaient avec une admiration mêlée d'épouvante, que les Suédois n'en sortaient point; mais leur étonnement fut encore plus grand lorsqu'ils virent ouvrir les portes, et le roi et les siens fondre sur eux en désespérés. Charles et ses principaux officiers étaient armés d'épées et de pistolets : chacun tira deux coups à la fois à l'instant que la porte s'ouvrit; et, dans le même clin d'œil ,

jetant leurs pistolets et s'armant de leurs épées, ils firent reculer les Turcs plus de cinquante pas.

Mais, le moment d'après, cette petite troupe fut entourée : le roi, qui était en bottes, selon sa coutume, s'embarrassa dans ses éperons, et tomba : vingt-un janissaires se jettent aussitôt sur lui; il jette en l'air son épée , pour s'épargner la douleur de se rendre , les Turcs l'emmènent au quartier du bâcha , les uns le tenant sous les jambes , les autres sous les bras, comme on porte un malade que l'on craint d'incommoder.

Au moment que le roi se vit saisi, la violence de son tempérament , et la fureur où un combat si long et si terrible avait dû le mettre, firent place tout à coup à la douceur et à la tranquillité. Il ne lui échappa pas un mot d'impatience, pas un coup - d \i' il de colère. Il regardait les janissaires en souriant; et ceux-ci le portaient en criant alla avec une indignation mêlée de respect. Ses officiers furent pris en même temps , et dépouillés par les Turcs et par les Tarlares. Ce fut le 12 février de l'an 1713 qu'arriva cet étrange événement.

(Histoire de Charles XII.)

CHARLES XII , roi de Suède. — 11.

QUITTE LA rcaOUIl OU IL ÉTAIT PIWSORKIBB

(ier octobre 1714) ■ — Un capigi bâcha avec aûr chiaoux le vinrent prendre au château de Démirtash , où ce prince demeurait depuis quelques jours : on lui

GHA 5i

présenta de la part du grand -seigneur une large tente d'écarlate brodée d'or, un sabre avec une poignée garnie de pierreries, et huit chevaux arabes d'une beauté parfaite, avec des selles superbes dont les étriers étaient d'argent massif. 11 n'est pas indigne de l'histoire de dire qu'on écuyer arabe , qui avait soin de ces chevaux , donna au roi leur généalogie; c'est un usage établi depuis longtemps chez ces peuples, qui semblent faire beaucoup plus d'attention à la noblesse des chevaux, qu'à celle des hommes; ce qui peut-être n'est pas si déraisonnable, puisque, chez les animaux, les races dont on a soin , et qui sont sans mélange , ne dégénèrent jamais.

Soixante chariots, chargés de toutes sortes de provision» , et trois cents chevaux , formaient le convoi. Le capigi bâcha , sachant que plusieurs Turcs avaient prêté de l'argent aux gens de la suite du roi à un gros intérêt, lui dit que, l'usure étant contraire à la loi mahométane, il suppliait sa majesté de liquider toutes ses dettes, et d'ordonner au résident qu'il laissait à Constantinople de ne payer que le capital. • Non, dit le roi, si mes domestiques ont donné des billets de cent écus, je veux les payer , quand ils n'en auraient reçu que dix. •

Il fit proposer aux créanciers de Je suivre , avec l'assurance d'être payés de leurs irais et de leurs dettes. Plusieurs entreprirent le voyage de Suède ; et Grothusen eut soin qu'ils fussent payés.

Les Turcs, afin de montrer plus de déférence pour leur hôte , le lésaient voyager à très-petites journées ; mais cette lenteur respectueuse gênait l'impatience du roi. Il se levait , dans la route , à trois heures du matin , selon sa coutume. Dès qu'il était habillé, il éveillait lui-même le capigi et les chiaoux, et ordonnait la marche

au milieu de la* nuit noire. La gravité turque était dérangée par cette manière nouvelle de voyager; mais le roi prenait plaisir à leur embarras, et disait qu'il se vengeait un peu de l'affaire de Bender.

Tandis qu'il gagnait les frontières des Turcs , Stanislas en sortait par un autre chemin , et allait se retirer en Allemagne dans le duché de Deux-Ponts, province qui confine au palatinat du Rhin et à l'Alsace, et qui appartenait

CHA

au roi de Suède depuis que Charles x, successeur de Christine, avait joint cet héritage à la couronne. Charles assigna à Stanislas le revenu de ce duché, estimé alors environ soixante et dix mille écus. Ce fut là qu'aboutirent pour lors tant de projets , tant de guerres et tant d'espérances. Stanislas voulait et aurait

Su faire un traité avantageux avec le roi Auguste ; mais l'indomptable opiniâtreté de Charles xu lui fit perdre ses terres et ses biens réels en Pologne , pour lui conserver le titre de roi.

Ce prince resta dans le duché de Deux-Ponts jusqu'à la mort de Charles; alors , cette province retournant à un prince de la maison palatine, il choisit sa retraite à Wissembourg, dans l'Alsace française. M. Sum , envoyé du roi Auguste, en porta ses plaintes au duc d'Orléans, régent de France ; le duc d'Orléans répondit à M. Sum ces paroles remarquables : «Monsieur, mandez au roi votre maître que la France a toujours été l'asile des rois malheureux. •

Le roi de Suède , étant arrivé sur les confins de l' Allemagne , apprit que l'empereur avait ordonné qu'on le reçut dans toutes

le» terres de son obéissance avec une magnificence conveuable. Les villes et les villages , où les maréchaux des logis avaient par avance marqué sa route, fesa|ftnt des préparatifs pour le recevoir; tous ces peuples attendaient avec impatience de voir passer cet homme extraordinaire, dont les victoires et les malheurs, les moindres actions et le repos même avaient fait tant de bruit en Europe et en Asie. Mais Charles n'avait nulle envie d'essayer toute cette pompe, ni de montrer en spectacle le prisonnier de Bender ; il avait résolu même de ne jamais rentrer dans Stockholm, qu'il n'eût auparavant réparé ses malheurs par une meilleure for- •tune.

Quand il fut à Teigovvitz, sur les frontières de la Transilvanie , après avoir congédié son escorte turque , il rassembla sa suite dans une grange , et il leur dit à tous de ne se mettre point en peine de sa personne, et de se trouver le plus tôt qu'ils pourroient à Slralsund en Poméranie , sur le bord de la mer . Baltique , environ à trois cents lieues de l'endroit où ils étaient.

Il ne prit avec lui que During , et

CHA

quitta toute sa suite gaiment , Il laissant dans l'étonnement , dans la crainte et dans la tristesse. Il prit une perruque noire pour se déguiser , car il portait toujours ses cheveux; mit un chapeau bordé d'or, avec un habit gris d'épine et un manteau bleu; prit le nom d'un officier allemand, et courut la poste à cheval avec son compagnon de voyage.

Il évita dans sa route , autant qu'il le •put, les ferres de ses ennemis déclarés et secrets, prit son chemin par la Hon-

frie, la Moravie, l'Autriche, la Bavière, e Wirtemberg , le Palatinat , la Westphalie et le Mecklenbourg ; ainsi il fit presque le tour de l'Allemagne , et alongea son chemin de la moitié. A la lin de la première journée, après avoir couru sans relâche, le jeune During, qui n'était pas endurci à ces fatigues excessives comme le roi de Suède, s'évanouit en descendant de cheval. Le roi, qui ne voulait pas s'arrêter un moment sur la route , demanda à During, quand celui-ci fut revenu à lui, combien il avait d'argent? During ayant répondu qu'il avoit environ mille écus en or : • Donne-m'en la moitié , dit le roi; je vois bien que tu n'es pas en état de me suivre; j'achèverai la route tout seul. » During le supplia de daigner se reposer du moins trois heures , l'assurant qu'au bout de ce temps il serait en état de monter à cheval et de suivre sa majesté ; il le conjura de penser à tous les risques qu'il allait courir. Le roi inexorable se fit donner les cinq cents écus, et demanda des chevaux. Alors During, effrayé de la résolution du roi, s'avisa d'un stratagème innocent ; il tira à part le maître de la poste , et en lui montrant le roi de Suède: • Cet homme, lui dit-il, est mon cousin ; nous voyageons ensemble pour la même affaire ; il voit que je suis malade, et ne veut pas seulement m attendre trois heures ; donnez-lui, je vous prie, le plus méchant cheval de votre écurie , et cherchez-moi quelque chariot de poste. •

Il mit deux ducats dans la main du maître de la poste , qui satisfit exactement à toutes ses demandes. On donna au roi un cheval rétif et boiteux : ce monarque partit seul à dix heures du soir dans cet équipage, au milieu d'une nuit noire , avec le vent , la neige et là pluie. Son compagnon de voyage , après avoir dormi quelques heures", se mit eor

CM A

rouie dans uu chariot traîné par de forts chevaux. A quelques milles il rencontra, au point du jour, le roi de Suède qui , ne pouvant plus faire marcher sa monture, s'en allait de son pied, gagner la poste prochaine.

Il Tut forcé de se metltre sur le chariot de During ; il dormit sur de la paille. Ensuite ils continuèrent leur route, courant à cheval ie jour, et dormant sur une charclte la nuit, sans s'arrêter en aucun lieu.

fai novembre i"i4-] Après seize jours de course, non sans danger d'être arrêtés plus d'une fois , ils arrivèrent enfin aux portes de la ville de Stralsund , à une heure après minuit.

Le roi cria à la sentinelle qu'il était un courrier dépêché de Turquie par le roi de Suède , qu'il fallait qu'on le fit parler dans le moment au général Docker, gouverneur de la place. La sentinelle répondit qu'il était tard , que le gouverneur était couché, et qu'il fallait attendre le point du jour.

Le roi répliqua qu'il venait pour des affaires importantes, et leur déclara que, s'ils n'allaient pas réveiller le gouverneur sans délai , ils seraient tous punis le lendemain matin. Un sergent alla enfin réveiller le gouverneur. Ducker s'imagina que c'était peut-être un des généraux du roi de Suède : on fil ouvrir les portes ; on introduisit ce courrier dans >a chambre.

Ducker, à moitié endormi, lui demanda des nouvelles du roi de Suède; le roi le prenant par le bras : c Hé quoi! dit-il, Ducker, mes plus fidèles sujets m'ont-ils oublié? • Le général reconnut le roi : il ne pouvait croire ses

2 eux ; il se jette en bas du lit, embrasse es genoux de son maître en versant des larmes de joie. La nouvelle en fut répandue à l'instant dans la ville ; tout le monde se leva : les soldats vinrent entourer la maison du gouverneur. Les rues se remplirent des lia bilans qui se demandaient les uns aux autres : Est-il vrai que le roi est ici ? On fit des illuminations à toutes les fenêtres; le vin coula dans les rues, à la lumière de,mille flambeaux et au broil de l'artillerie.

Cependant on mena le roi au lit : il y avait seize jours qu'il ne s'était couché : il fallut couper ses bottes sur les jambes, qui s'étaient enflées par l'extrême fatigue, Il n'avait ni linge ni habits :

on lui fit une garde-robe eu hâte de ce

3u 'on put trouver de plus convenable ans la ville. Quand il eut dormi quelques heures , il ne se leva que pour aller faire la revue de ses troupes, et visiter les fortifications. Le jour même il envoya partout ses ordres pour recommencer une guerre plus vive que jamais contre tous ses ennemis. Au reste toutes ces particularités , si conformes au caractère extraordinaire de Charles xu , m'ont été confirmées par le comte de Croissy, ambassadeur auprès de ce prince, après m'avoir été apprises par M . Fabrice. (Histoire de Chartes XII.)

CHARLES XII, roi de Suède. — sa moht (n décembre 1718.) — A l'embouchure du fleuve Tistendall, près de la manche de Dane-marck, entre les villes de Uahus et d'Anslo, est située Frederich-shall, place forte et importante qu'on regardait comme la clef du royaume.

Charles en forma le siège au mois de décembre. Le soldat, transi de froid, pouvait à peine remuer la terre endurcie sous la glace; c'était ouvrir la tranchée dans une espèce de roc : mais les Suédois ne pouvaient se rebuter en voyant à leur tête uu roi qui partageait leurs fatigues. Jamais Charles n'en essuya de plus grandes. Sa constitution, éprouvée par dixhuit ans de travaux pénibles, s'était fortifiée au point qu'il dormait en plein champ en Norwége, au cœur de l'hiver, sur de la paille ou sur une planche, enveloppé seulement d'un manteau, sans que sa santé en fût altérée. Plusieurs de ses soldats tombaient morts de froid dans leurs postes ; et les autres , presque gelés, voyant leur roi qui souffrait comme eux, n'osaient proférer une plainte. Ce fut quelque temps avant cette expédition , qu'ayant entendu parler en Scanie d'une femme , nommée Jobns Dolter , qui avait vécu plusieurs mois sans prendre d'autre nourriture que de l'eau, lui , qui s'était étudié toute sa vie à supporter les plus extrêmes rigueurs que la nature humaine peut soutenir , voulut essayer encore combien de temps il pourrait suppoi ter la faim sans en être abattu. 11 passa cinq jours entiers sans mariger ni boire; le sixième au matin il courut deux lieues à cheval , et descendit chez le prince de Hesse, son beau-frère, où il mangea beaucoup, sans que ni une abstinence de cinq jours l'eût abattu, ni qu'un grand repas à la suite d'un si long jeûne l'incommodât.

Avec ce corps de fer gouverné par une âme si hardie et si inébranlable, dans quelque état qu'il pût être réduit, il n'avait point de voisin auquel il ne fût redoutable.

[1718] Le 11 décembre , jour de Saint - André , il alla sur les neuf heures dn soir visiter la tranchée ; et , ne trouvant pas la parallèle assez avancée à son gré , il parut très mécontent. M. Me-

gret, ingénieur français qui conduisait le siège, Tassura que la place serait prise dans huit jours : « Nous verrons , dit le roi ; et il continua de visiter les ouvrages avec Tingénieur. Il s'arrêta dans un endroit où le boyau fesait un angle avec là parallèle; il se mit à genoux sur le talus intérieur; et, appuyant ses coudes sur le parapet, il resta quelque temps à considérer les travailleurs qui continuaient les tranchées à la lueur des étoiles.

Les moindres circonstances deviennent essentielles , quand il s'agit de la mort d'un homme tel que Charles su; ainsi je dois avertir que toute la conversation que tant d'écrivains oat rapportée entre le roi et l'ingénieur Megret, est absolument fausse. Voici ce que je sais de véritable sur cet événement.

Le roi était exposé près qu'à de m i-cotps à une batterie de canon , pointée vis-à-vis l'angle où U était : il n'y avait alors auprès de sa personne que deux Français; l'un était M. Siquier, son aide-decamp, homme de tête et d'exécution, qui s'était mis à son service en Turquie, et qui était particulièrement attaché a*i prince de H esse ; l'autre était cet ingénieur. Le canon tirait sur eux à cartouche; mais le roi , qui se découvrait davantage, était le plus exposé. A quelques pas derrière était le comte Shwerin , qui commandait la tranchée. Le comte Posse, capitaine aux gardes, et un aide-de-camp, nommé Rulbert, recevaient des ordres de lui. Siquier et Megret virent dans ce moment le roi de Suède qui tombait sur le parapet en poussant un grand soupir; ils s'approchèrent : il était déjà mort. Une balle, pesant une demi-livre, l'avait atteint à la tempe droite , et avait fait un trou dans lequel on pouvait enfoncer trois doigts ; sa tête était renversée sur le

liarapet, l'œil gauche était enfoncé, et e droit entièrement hors de son orbite. L'instant de sa blessure avait été celui de sa mort;

cependant il avait eu la force, en expirant d'une manière si subite
, de

CHA

mettre, par un mouvement naturel, la main sur la garde de son épée , et était encore dans cette attitude. A ce spectacle , Megret , homme singulier et indifférent, ne dit autre chose, sinon : Voilà la pièce finie , allons souper. Siquier court sur-le-champ avertir le comte Shwerin. Ils résolurent ensemble de dérober la connaissance de cette mort aux soldats, jusqu'à ce que le prince de Hesse en pût être informé. On enveloppa le corps crun manteau gris : Siquier mit sa perruque et son chapeau sur la tête du roi ; en cet état on transporta Charles, sous le nom du capitaine Carlsberg, au travers des troupes, qui voyaient passer leur roi mort sans se douter que ce fût lui.

Le prince ordonna à l'instant que personne ne sortît du camp, et fit garder tous les chemins de la Suède, afin d'avoir le temps de prendre ses mesures pour faire tomber la couronne sur la tête de sa femme, et pour en exclure le duc de Holstein, qui pouvait y prétendre.

Ainsi périt , à l'âge de trente - six ans et demi, Charles xu, roi de Suède, après avoir éprouvé ce que la prospérité a de plus grand, et ce que l'ad-versité a de plus cruel , sans avoir été amolli par l'une , ni ébranlé un moment par l'autre. Presque toutes ses actions, jusqu'à celles de sa vie privée et unie, ont été bien loin au-delà du vraisemblable. C'est peut-être le seul de tous les hommes , et jusqu'ici le seul de tous les rois , qui ait vécu sans faiblesse ; il a porté toutes les vertus des héros à un excès où elles sont aussi dangereuses que les vices opposés. Sa fermeté, deve-

nue opiniâtreté, fit ses malheurs dans l'Ukraine , et le retint cinq ans en Turquie : sa libéralité, dégénérant en profusion , a ruiné la Suède : son courage , poussé jusqu'à la témérité, a causé sa mort ; sa justice a été quelquefois jusqu'à la cruauté : et , dans les dernières années, le maintien de son autorité approchait de la tyrannie. Ses grandes qualités , dont une seule eût pu immortaliser un autre prince , ont fait le malheur de son pays. 11 n'attaqua jamais personne ; mais il ne fut pas aussi prudent qu'implacable dans ses vengeances. 11 a été le premier qui ait eu l'ambition d'être conquérant , sans avoir l'envie d'agrandir ses états ; il voulait gagner de* empires pour les donner. Sa passion pour

la gloire,, pour la guerre , et pour la ▼engeance , l'empêcha d'être bon politique , qualité sans laquelle on n'a jamais vu de conquérant. Avant la bataille, et après la victoire, il n'avait que de la modestie ; et après la défaite , que de la fermeté : dur pour les autres comme pour lui-même , comptant pour rien la peine et la vie de ses sujets , aussi bien que la sienne; homme unique plutôt que grand homme , admirable plutôt qu'à imiter. Sa vie doit apprendre aux rois combien un gouvernement pacifique et heureux est au-dessus de tant de gloire.

Charles xn était d'une taille avantageuse et noble ; il avait un très beau front, de grands yeux bleus remplis de douceur; nn nez bien formé ; mais le bas du visage désagréable , trop souvent défiguré par un rire fréquent qui ne partait que des lèvres; presque point de barbe ni de cheveux. 11 parlait très peu, et ne répondait souvent que par ce rire dont il avait pris l'habitude. On observait à sa table un silence profond. Il eût été embarrassé dans une conversation , parce que , s'étant donné tout entier aux travaux et à la guerre , il n'avait jamais connu la société.

Je ne puis me défendre de parler ici d'une calomnie renouvelée trop souvent à la mort des princes , que les hommes malins et crédules prétendent toujours avoir été empoisonnés ou assassinés. Le bruit se répandit alors en Allemagne que c'était M. Siquier lui-même qui avait tué le roi de Suède. Ce brave officier fut long-temps désespéré de cette calomnie.

Un jour, en me parlant, il me dit ces propres paroles : « J'aurais pu tuer le roi de Suède; mais tel était mon respect pour ce héros, que , si je l'avais voulu,)e n'aurais pas osé. »

Je sais bien que Siquier lui-même avait donné lieu à cette fatale accusation , qu'une partie de la Suède croit encore; il m'avoua lui-même qu'à Stockholm , dans une fièvre chaude, il s'était écrié qu'il avait tué le roi de Suède , que même il avait dans son accès ouvert la fenêtre , et demandé publiquement pardon de ce parricide. Lorsque dans sa guérison il eut appris ce qu'il avait dit dans sa maladie, il fut sur le point de mourir de douleur. Je n'ai point voulu révéler cette anecdote pendant sa vie. Je le vis quelque temps avant sa mort , et je puis assurer

que, loin d'avoir tué Charles tu, il se serait fait tuer pour lui mille fois. S'il avait été coupable d'un tel crime, ce ne pouvait être que pour servir quelque puissance qui l'en aurait sans doute bien récompensé : il est mort très pauvre, en France , et même il a en besoin du secours de ses amis. Si ces raisons ne suffisent pas. que l'on considère que la balle qui frappa Charles xu ne pouvait entrer dans un pistolet , et que Siquier n'aurait pu faire ce coup détestable qu'avec un pistolet caché sous son habit.

(Histoire de Charles XII.) CHARLES-ÉDOUARD (le prince), prétendant au trône d'Angleterre. —

M1SB A MO HT DI SES PARTISANS, AF1£S LA

aouHftrtE dk cullodbh (io août 1/46). — On commença par tâcher de rendre le prince Charles-Edouard méprisable parce qu'il avait été terrible. On fit porter publiquement dans Edimbourg les drapeaux pris à la journée de Culloden ; le bourreau portait celui du prince; les autres étaient entre les mains des ramoneurs de cheminée, et le bourreau les brûla tous dans la place publique. Cette farce était le prélude des tragédies sanglantes qui suivirent.

On commença, le 10 août 1746, par exécuter dix-sept officiers. Le plus considérable était le colonel du régiment de Manchester, nommé Tounley; il fut traîné, avec huit officiers, sur la claie au lieu du supplice, dans la plaine de Ken sington , près de Londres ; et, après qu'on les eut pendus, on leur arracha le cœur, dont on leur battit les joues , et on mit leurs membres en quartiers. Ce supplice est un reste d'une ancienne barbarie. On arrachait le coeur autrefois aux criminels condamnés, quand ils respiraient encore. On ne fait aujourd'hui cette exécution que quand il» sont étranglés. Leur mort est moins cruelle, et l'appareil sanguinaire qu'on y ajoute sert à effrayer la multitude. 11 n'y eut aucun d'eux qui ne protestât, avant de mourir, qu'il périssait pour une juste cause, et qui n'excitât le peuple à combattre pour elle. Deux jours après trois pairs écossais furent condamnés à perdre la tête.

On sait qu'en Angleterre les lois ne considèrent comme nobles que les lords, c'est-à-dire , les pairs. Ils sont jugés , pour crime de haute trahison, d'une autre manière que le reste de la nation. On Hiobit, pour présider à leur jugement,

un pair à qui on donne le titre de grand stuart du royaume. Ce nom répond à peu près à celui de grand sénéchal. Les pairs de la Grande-Bretagne reçoivent alors ses ordres. Il les convoque dans la grande salle de Westminster par des lettres scellées de son sceau, et écrites en latin. 11 faut qu'ilait au moins douze pairs avec lui pour prononcer l'arrêt. Les séances se ticunent avec grand appareil ; il s'assied sous un dais; le clerc de la couronne délivre sa commission à un roi d'armes , qui la lui présente à genoux : six massiers l'accompagnent toujours, et sont aux portières de son carrosse quand il se rend à la salle et quand il en sort; et il a cent guinées par jour pendant l'instruction du procès. Quand les pairs accusés sont amenés de-^ vant lui et devant les pairs leurs juges, un sergent d'armes crie trois fois oyez, en ancienne langue française. Un huissier porte devant l'accusé une hache dont le tranchant est tourné vers le grandstuart; et, quand l'arrêt de mort est prononcé , on tourne alors la hache vers le coupable.

[12 auguste 1746.] Ce fut avec ces cérémonies lugubres qu'on amena à Westminster les trois lords Balraerino, Kilmarnock , Cromarty. Le chancelier lésait les fonctions de stuart : ils furent tous , trois convaincus d'avoir porté les armes pour le prétendant, et condamnés à être pendus et écartelés selon la loi. Le grands tuait, qui leur prononça l'arrêt, leur annonça en même temps que le roi, en vertu de la prérogative de sa couronne, changeait ce supplice en celui de perdre la tête. L'épouse du lord Cromarty, qui avait huit enfans, et qui était enceinte du neuvième, alla avec sa famille se jeter aux pieds du roi , et obtint la grâce de son mari.

[29 auguste] Les deux autres furent exécutés, kilmarnock, monté sur l'échafaud , sembla témoigner. du repentir.

Balmerino y porta une intrépidité inébranlable. 11 voulut mourir dans le même habit uniforme sous lequel il avait combattu. Le gouverneur de la tour ayant crié, selon l'usage, Vive ie roi Georges! Balmerino répondit hautement, Viveic roi Jacques et son digne fils! Il brava la mort comme il avait bravé ses juges.

On voyait presque tous les jours des exécutions; on remplissait les prisons d'accu* sés. Un secrétaire du prince Edouard, nommé Murray, racheta sa vie en décou-

CHA

vrant au gouvernement des secrets qui firent connaître au roi le danger qu'il avait couru. 11 fit voir qu'il y avait en effet dans Londres et dans les provinces uu parti caché , et que ce parti avait fourni d'assez grandes sommes d'argent. Mais, soit que ces aveux ne fussent pas assez circonstanciés , soit que le gouvernement craignit d'irriter la nation par des recherches odieuses, on se contenta de poursuivre ceux qui avaient une part évidente a la rébellion. Dix furent exécutés à Yorck , dix à Carlile , quarante sept à Londres: au mois de novembre, on fit tirer au sort des soldats et des bas officiers, dont le vingtième subit la mort , et le reste fut transporté dans les colonies. On fit roouiir encore, au même mois, soixante et dix personnes à Penrith , à Brumpton et à Yorck, dix à Carlile, neuf à Londres. Un prêtre anglican, qui avait eu l'imprudence de demander au prince Edouard l'évêché de Carlile, tandis que ce prince était en possession de cette ville, y fut mené à la potence en habits pontificaux ; il harangua fortement le peuple en faveur de la famille du roi Jacques, et il pria Dieu pour tous ceux qui périssaient comme lui dans celte querelle.

Celui dont le sort parut le plus à plaindre , fut le lord Devenwater. Son frère aîné avait eu la tête tranchée à Londres, en 1715, pour avoir combattu dans la même cause ; ce fut lui qui voulut que son Gis, encore enfant, montât sur 1 échafaud , et qui lui dit : Soyez couvert de mon sang t et apprenez à mourir pour vos rois. Son frère puîné, qui, s'étant échappé alors , alla servir en France , avait été enveloppé dans la condamnation de son frère aîné. Il repassa en Angleterre, dès qu'il sut qu'il pouvait être utile au prince Edouard; mais le vaisseau sur lequel il s'était «mbarqué avec son fils et plusieurs officiers , des armes et de l'argent , fut pris par les Anglais. Il subit la même mort que son frère, et avec la même fermeté, en disant que le roi de France aurait soin de son fils. Ce jeune gentilhomme, qui n'était point né sujet du roi d'Angleterre, fut relâché et revint en France, où le roi exécuta en effet ce que son père s'était promis , en lui donnant une pension à lui et à sa sœur.

Le dernier pair qui mourut parla main du bourreau, fut le lord Lovât, âgé de

CHA

tjuatre-f ingts ans; c'était lui qui avait clé le premier moteur de l'entreprise. Il en avait jeté les fonderaens vers l'année 1/4°» les principaux méconlens s'étaient assemblés quelque temps « lie/ lui ; il devait faire soulever le» Clans, en 17 13, lorsque le prince Charles-Édouard s'embarqua. Il employa autant qu'il le put, les subterfuges des lois à défendre un reste de vie qu'il perdit enfin sur l'échafaud : mais il mourut avec autant de grandeur d'âme qu'il avait mis dans sa conduite de finesse et d'art ; il prononça tout haut ce vers d'Horace avant de recevoir le coup :

Du/ce et décorum est pro patriâ mon.

Ce qu'il y eut de plus étrange, et ce qu'on ne peut guère voir qu'en Angleterre, c'est qu'un jeune étudiant d'Oxford , nommé Painter, dévoué au parti jacobite, et enivré de ce fanatisme qui produit tant de choses extraordinaires dans les imaginations ardentes, demanda à mourir à la place du vieillard condamné. 11 lit les plus pressantes instances qu'on n'eut garde d'écouter. Ce jeune homme ne connaissait point Lovât; mais il savait qu'il avait été le chef de la conspiration , et le regardait comme un homnie respectable et nécessaire.

Le gouvernement joignit aux vengeances du passé, des précautions pour l'avenir; il établit un corps de milices subsistant vers les frontières d'Ecosse. On dépouilla tous les seigneurs écos-sais de leurs droits de juridiction qui leur attachaient leurs tribus : et les chefs qui étaient demeurés fidèles furent indemnisés par des pensions et d'autres avantages.

Dans les inquiétudes où l'on était en France sur la destinée du prince Edouard, on avait fait partir, dès le mois de juin, deux petites frégates qui abordèrent heureusement sur la côte occidentale d'Écosse, où ce prince était descendu quand il commença cette entreprise malheureuse. On le chercha inutilement dans ce pays et dans plusieurs îles voisines de la cote du Lockaber. Enfin, le 29 septembre , le prince arriva par des chemins délournés , et au travers de mille périls nouveaux, au lieu où il était attendu. Ce qui est étrange, et ce qui prouve bien que les cœurs étaient à lui, c'est que les Anglais ne furent avertis ni du débarquement, ni du séjour, ni du départ de ces deux vaisseaux. Ils ramenèrent le prince jusqu'à la vue de Brest ; mais ils trouvè-

rent vis-à-vis le port une escadre anglaise. Ou retourna alors en haute mer, et on revint ensuite vers les côtes de Bretagne , du côté de Morlaix. Une autre flotte anglaise s'y trouva encore; on hasarda de passer à travers les vaisseaux ennemis; et enfin le prince , après tant de malheurs et de dangers , arriva, le 10 octobre 1746» au port de Saint-Paul-de-Léon , avec quelques-uns de ses partisans échappés, comme lui , à la recherche des vainqueurs.

Voilà où aboutit une aventure qui eût réussi dans les temps de la chevalerie, mais qui ne pouvait avoir de succès dans un temps où la discipline militaire, l'artillerie, et surtout l'argent, décident de tout à la longue. (Siècle <U Louis XFA

CHARLES-QUINT, empereur. — il SBDiQOB rt sb paît moi\k (17 septembre 1556.) — Tout le dégoûtait. Les Turcs étaient toujours maîtres de la Hongrie jusqu'à Bude, et inquiétaient le reste; JesTransi! vains sou lirair nt impatiemment le joug; le protestantisme pénétrait dans les états autrichiens; et l'empereur avait résolu, depuis long-temps, de dérober à tant de soins une vieillesse prématurée et infirme, et un esprit détrompé de toutes les illusions; il ne voulait pas montrer sur le trône sa décadence.

Ne pouvant donc céder l'empire à son fils, if le cède à son frère; il demande

f préalablement l'agrément du saint-siège, ui qui n'avait pas certainement demandé cet agrément pour être élu empereur.

Paul iv abuse de la soumission de Char les Q ni» t , et le refuse ; ce pontife était à la fois très satisfait de le voir quitter l'empire,

et de le chagriner.

Charles-Quint , sans consulter le pape davantage, envoie de Bruxelles son abdication, le xj septembre 1566, la trentesixième année de son » m pire.

Le prince d'Orange porte la couronne et le sceptre impérial a Ferdinand. Charles s'embarque aussitôt pour l'Espagne, et va se retirer dans TEsramadurc, au monastère de Saint-Just, de Tordre des hiéronymites. La commune opinion est qu'il se repentit ; opinion fondée seulement sur la faiblesse humaine , qui croit impossible de quitter sans regret ce que tout le monde envie avec fureur. Charles oublia absolument le théâtre où il avait joué un si grand personnage , et le monde qu'il avait trouble, parce qu'il sentait bien, dans son aûaiblissenient , qu'il ne pouvait le troubler davantage.

,8 CHA

Paul iv engage les électeur» ecclésiastiques à ne point admettre la démission de Charles-Quint , et à ne point reconnaître Ferdinand. Son intérêt était de mettre la division dans l'empire, pour avoir plus de pouvoir en Italie; en effet, tous les actes dans l'empire furent promulgués au nom de Charles-Quint jusqu'à l'année de sa mort ; fait aussi important que véritable, et qu'aucun historien n'a rapporté. (Histoire générale*)

CHARLES-QUINT , empereur. — sa

MOBT ET SES Fl'.NÉH AILLES (21 Septembre

1558). — Le plus grand événement de cette année est la mort de Charles-Quint, le 21 septembre. On sait que par une dévotion bizarre , il avait fait célébrer ses obsèques avant sa dernière mala-

die, qu'il y avait assisté lui • même en habit de deuil, et s'était mis dans la bière au milieu de l'église Saint-Just, tandis qu'on lui chantait un De profundis. Il sembla, dans les dernières actions de sa vie , tenir un peu de Jeanne, sa mère, lui qui sur le trône n'avait agi qu'en politique, en héros et en homme sensible aux plaisirs. Son esprit rassemblait tant de contrastes, qu'avec cette dévotion plus que monacale, il fut soupçonné du mourir attaché à plus d'un dogme de Luther. Jusqu'où va la faiblesse et la bizarrerie humaine 1 Maximilien voulut être pape:

Charles -Quint meurt moine, et meurt soupçonné d'hérésie.

Depuis les funérailles d'Alexandre, rien de plus superbe que les obsèques de Charles-Quint dans toutes les principales villes de ses états. Il en coûta soixante et dix mille ducats à Bruxelles, dépenses nobles qui, en illustrant la mémoire d'un grand homme, emploient et encouragent les arts. Il vaudrait mieux encore élever des monumens durables. Une ostentation passagère est trop peu de chose. Il faut, autant qu'on le peut, agir pour l'immortalité. (Histoire générait).

CHARLES LE TEMERAIRE, duc de Bourgogne. — échoue coxtbb la suisse , eh 1476. — Peu de rois dans l'Europe étaient aussi puissans que lui ; aucun n'était plus riche et plus magnifique. Son dessein était de faire ériger ses états en royaume ; ce qui pouvait devenir un jour très préjudiciable à la France. Il ne s'agissait d'abord que d'acheter le diplôme de l'Empereur Frédéric m. L'usage subsistait encore de demander le titre de roi aux empereurs; c'était un hommage qu'on

CHA

rendait à l'ancienne grandeur romaine.

La négociation manqua ; et Charles de Bourgogne, qui voulait ajouter ses états la Lorraine et la Suisse, était bien sûr, s'il eût réussi, de se faire roi sans la permission de personne.

Son ambition ne se couvrait d'aucun voile; c'est principalement ce qui lui fit donner le surnom de Téméraire. [1474] On peut Juger de son orgueil, par la réception qu'il fit à des députés de Suisse. Des écrivains de ce pays assurent que le duc obligea ces députés de lui parler à genoux. C'est une étrange contradiction dans les mœurs d'un peuple libre, qui fut bientôt après son vainqueur.

Voici sur quoi était fondée la prétention du duc de Bourgogne, à laquelle les Helvétiens se soumirent. Plusieurs bourgades suisses étaient enclavées dans les domaines vendus à Charles par le duc d'Autriche. Il croyait avoir acheté des esclaves. Les députés des communes parlaient à genoux au roi de France ; le duc de Bourgogne avait conservé l'étiquette des chefs de sa maison. Nous avons d'ailleurs remarqué que plusieurs rois, à l'exemple de l'empereur, avaient exigé qu'on fléchit un genou en leur parlant, ou en les servant; que cet usage asiatique avait été introduit par Constantin , et précédemment par Dioclétien. De là même venait la coutume qu'un vassal fit hommage à son seigneur les deux genoux en terre. De là encore l'usage de baiser le pied droit * du pape. C'est l'histoire de la vanité humaine.

Philippe de Comines et la foule des historiens qui l'ont suivi, prétendent que la guerre contre les Suisses , si fatale au duc de Bourgogne , fut excitée pour une charrette de moutons. Le plus léger sujet de querelle produit une guerre, quand on a envie de la faire : mais il y avait déjà long-temps que Louis xi animait les Suisses contre le duc de Bourgogne* et qu'on avait com-

mis beaucoup d'hostilités de part et d'autre avant l'aventure de la charette: il est très sûr que l'ambition de Charles était l'unique sujet de la guerre.

Il n'y avait alors que huit cantons confédérés. Fribourg, Soleure. Schaffhouse et Appenzel n'étaient pas encore entrés dans l'union. Bâle, ville impériale, que sa situation sur le Rhin rendait puissante et riche , ne faisait pas partie de cette république naissante, connue seulement par

CHO

sa pauvreté , sa simplicité et sa valeur. Les députés de Berne vinrent remontrer à cet ambitieux que tout leur pays ne valait pas les éperons de ses chevaliers. Ces Bernois ne se mirent point à genoux , ils parlèrent avec humilité et se défendirent avec courage .

f_14/6] La gendarmerie du duc, couverte d'or, fut battue et mise deux fois dans la plus grande déroute par ces hommes simples, qui furent étonnés des richesses trouvées dans le camp des vaincus.

Aurait-on prévu, lorsque le plus gros diamant de l'Europe , pris par un Suisse à la bataille de Grauston, fut vendu au général pour un écu; aurait-on prévu alors qu'il y aurait un jour en Suisse, des villes aussi belles et aussi opulentes que l'était la capitale du duché de Bourgogne? Le luxe des diamans, des étoffes d'or y fut long-temps ignoré; et, quand il a été connu, il a été prohibé : mais les solides richesses, qui consistent dans la culture de la

terre , y ont été recueillies par des mains libres et victorieuses. Les commodités de la vie y ont été recherchées de nos jours. Toutes les douceurs de la société, et la saine philosophie, sans laquelle la société n'a point de charme arable , ont pénétré dans les parties de la Suisse où le climat est le plus doux , et où règne l'abondance. Enfin , dans ces pays autrefois si agrestes , on est parvenu en quelques endroits à joindre la politesse d'Athènes à la simplicité de Lacedémon e . (Histoire générale.) CHOVANSKOI, seigneur moscowite.

— SA COJfSPJH ATIOH BT SA MOHT, EN l6&3. —

Il y avait un knès, Chovanskoi, qui, ayant contribué à l'élévation de la princesse Sophie , voulait, pour prix de ses services, partager le gouvernement. On croit bien qu'il trouva Sophie ingrate.

Alors il prit Je parti de la dévotion et des raspopites persécutés; il souleva encore une partie des strélitz et du peuple au nom de Dieu : la conspiration fut plus sérieuse que l'enthousiasme de Raspop.

Un ambitieux hypocrite va toujours plus loin qu'un simple fanatique. Chovanskoi ne prétendait pas moins que l'empire; et, pour n'avoir désormais rien à craindre, il résolut de massacrer et les deux czars, et Sophie, et les autres princesses, et tout ce qui était attaché à la famille ctarienne. Les ctars €1 les princesses furent obligés de se retirer au monastère de

CHR 5p

la Trinité, a douze lieues de Moscou.

C'était à la fois un couvent , un palais et un*- forteresse, comme Mont -Gassin , Corbie, Fulde, kempten , et tant d'autres cher les chrétiens du rite latin. Ce monastère de la Trinité appartient aux moines basilien; il est entouré de largi s fossés et de remparts de brique, garnis d'une artillerie nombreuse. Les moines possédaient quatre lieues de pays à la ronde. La famille < zarienne y était en sûreté, plus encore par la force que par la sainteté du lieu. [1683] De là Sophie négocia avec le rebelle, le trompa , l'attira à moitié chemin, et lui fit trancher la tête, ainsi qu'à un de ses fils et a trente-sept stréltz qui l'accompagnaient.

Le corps des .stréltz, à cette nouvelle, s'apprête à marcher en armes au couvent de ki Trinité ; il menace de tout exterminer : la famille ezarienne se fortifie; les boyards arment leurs vassaux; tous les gentilshommes accourent ; une guerre civile sanglante commençait. Le patriarche apaisa un peu les stréltz; les trou p* s qui venaient contre eux de tous*côtés les intimidèrent : ils passèrent enfin de la fureur à la crainte, et de la crainte a la plus aveugle soumission ; changement ordinaire à la multitude. Trois mille sept cents des leurs, suivis de leurs femmes et de leurs enfants, se mirent une corde au cou, et marchèrent en cet état au couvent de la Trinité, que trois jours auparavant ils voulaient réduire en cendres.

Ces malheureux se rendirent devant le monastère , portant d . u \ à deux un billot et une hache ; ils se prosternèrent à terre, et attendirent leur supplice ; on leur pardonna. Ils s'en retournèrent à Moscou en bénissant leurs maîtres, et prêt, sans le savoir, à renouveler tous leurs attentats à la première occasion.

(Histoire de Pierre4c-Grand.)

CHRISTIANISME (le)— est baski ds la chiks im 1712. — Sous le règne de Cam-hi les missionnaires d'Europe jouirent d'une grande considération ; plusieurs furent logés dans le palais impérial : ils bâtirent des églises, ils eurent des maisons opulentes. Ils avaient réussi en Amérique, en enseignant à des sauvages les arts nécessaires : ils réussirent à la Chine, en enseignant les arts les plus relevés à une nation spirituelle. Mais bientôt la jalousie corrompit les fruits de leur sagesse , et cet esprit d'inquiétude et de contention, attaché en Europe aux

Go

CHR

connaissances el aux talcus, renversa les plus grands desseins.

On fut étonné à la Chine de voir de* sages qui n'étaient pas d'accord sur ce qu'ils venaient enseigner, qui se persécutaient et s'anathématisaient réciproquement , qui s'intentaient des procès criminels à Rome, et qui lésaient décider dans des congrégations de cardinaux si l'empereur de la Chine entendait aussi bien sa langue que des missionnaires venus d'Italie et de France.

Ces querelles allèrent si loin, que l'on craignit dans la Chine, ou qu'on feignit de craindre les mêmes troubles qu'on avait essuyés au Japon. Le successeur de Cam tu détendit l'exercice de la religion chrétienne, tandis qu'on permettait la musulmane et les différentes sortes de bonzes. Mais celte même cour, sentant le besoin fles mathématiques autant que le prétendu danger d'une religion nouvelle, conserva les mathématiciens, en leur imposant

silence sur le reste, et en chassant les missionnaires. Cet empereur, nommé Yontching, leur dit ces propres paroles, qu'ils ont eu la bonne loi de rapporter dans leurs Lettres intitulees curieuses et édifiantes :

• Que diriez vous si j'envoyais une troupe de bonzes et de lamas dans votre pays? comment les recevriez-vous? Si vous avez su tromper mon père, n'espérez pas me tromper de même. Vous voulez que les Chinois embrassent votre loi? Votre culte n'en tolère point d'autre, je le sais : en ce cas que deviendrons-nous? les sujets de vos princes. Les disciples que vous faites ne connaissent que vous. Dans un temps de trouble ils n'écouteront d'autre voix que la vôtre. Je sais bien qu'à présent il n'y a rien à craindre; mais, quand les vaisseaux viendront par milliers, il pourrait y avoir du désordre. • Les mêmes jésuites qui rendent compte de ces paroles, avouent avec tous les autres que cet empereur était un des plus sages et des plus généreux princes qui aient jamais régné; toujours occupé du soin de soulager les pauvres, et de les faire travailler, exact observateur des lois réprimant l'ambition et le manège des bonzes, entretenant la paix et l'abondance, encourageant tous les arts utiles, et surtout la culture des terres. De son temps les édifices publics, les grands chemins, les canaux qui joignent tous les lieux de ce grand empire furent entre-

CHR

tenus avec une magnificence et une économie qui n'ont rien d'égal que chez les anciens Romains. (Essai sur les Mœurs)

CHRISTIERN II, roi de Suède. -1

tBSTiW QU'IL DONZIB AUX GRANDS Dg SX COUR

(8 novembre 15ao.) — Les Suédois, en secouant le joug des évêques de la communion romaine, écoulèrent surtout les motifs delà vengeance. [15ao] Opprimelongs-temps par quelques évêques, et surtout par les archevêques d'Upsal, primats du royaume, ils étaient encore indignés de la barbarie commise, il n'y avait que trois ans, parle dernier archevêque, nomme Troll. Cet archevêque, ministre et complice de Christiern n, surnommé le Néron du Nord, tyran du Danemarck et de la Suède, était un monstre de cruauté, non moins abominable que Christiern; il avait obtenu une bulle du pape contre le sénat de Stockolm, qui s'était opposé à ses déprédations, aussi biA qu'à l'usurpation de Christiern; mais tout ayant été apaisé, les deux tyrans Christiern et l'archevêque ayant juré .^ur l'hostie d'oublier le passé, le roi invita dans son palais deux évêques, tout le sénat, et quatre-vingt-quatorze seigneurs. Toutes les tables étaient servies : on était dans la sécurité et dans la joie, lorsque Christiern et l'archevêque sortirent de table. Ils rentrèrent un moment après, mais suivis de satellites et de bourreaux : l'archevêque, la bulle du pape à la main , fit massacrer tous les convives. On fendit le ventre au grand prieur de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, et on lui arracha le cœur.

Cette fête de deux tyrans fut terminée par la boucherie qu'on fit de plus de six cents citoyens, sans distinction d'âge ni de sexe.

Les deux monstres, qui devaient périr par le supplice du grand-p/ieur de Saint- Jean , moururent à la vérité dans leur lit ; mais l'archevêque après avoir été blessé dans un combat, et Christiern après avoir été détrôné. [15ao] Le fa meux Gustave Vasa , comme nous l'avons dit en parlant de la Suède, délivra sa patrie

du tyran; et les quatre états du royaume lui ayant décerné la couronne, il ne tarda pas à exterminer une religion dont on avait abusé pour commettre de si exécrables crimes.

(Essai sur (es Mœurs.)

CHRISTINE, reine de Suède. — son abdication (ai mai i654.)
— Christine»

COL

Fillede Gustave, et non moins célèbre que lui, ayant régné aussi glorieusement qu<son père avait combattu , ayant présidé aux traités de Westphalie [i65a] t lui pacifièrent l'Allemagne , étonna l'Europe par l'abdication de sa couronne , à l'âge de vingt-sept ans. Puffendorf dit qu'elle fut obligée de se démettre : mais en même temps il avoue que, lorsque c< t te reine communiqua pour la première l'ois sa résolution au sénat, en i<>5i , des sénateurs en larmes la conjurèrent <le ne pas abandonner le royaume ; qu'elle n'en fut pas moins ferme dans le mépris de son trône , et qu'enfin , ayant assemblé les états, elle quitta la Suède « malgré, les prières de tous ses sujets, fille n'avait jamais paru incapable de porter le poids de la couronne , mais elle aimait les beaux-arts. Si elle avait été reine en Italie, où elle se_ relira, elle n'eût point abdicué. Ces me plu%, grand exemple de la supériorité réelle des arts , de la politesse et de la société perfectionnée , sur la grandeur qui n'est que grandeur.

Son dessein était d'aller se retirer au milieu d'eux en Italie. Elle ne vint en France que pour y passer , parce que ces arts ne commençaient qu'à y naître. Son goût la fixait à Rome. Dans cette vue elle avait quitté la religion luthérienne pour la catholique ; indifférente pour l'une et pour l'autre , elle ne fit point

scrupule de se conformer, en apparence, aux sentimens du peuple chez qui elle voulut passer sa vie. Elle avait quitté son royaume en 1654» et fait publiquement à Inspruck la cérémonie de son abjuration. Elle plut à la cour de France, quoiqu'il ne se trouvât pas une femme dont le génie pût atteindre au sien. Le roi la vit, et lui rendit de grands honneurs; mais à peine lui parla-t-il.

Élevé dans l'ignorance, le bon sens avec lequel il était né le rendait timide.

La plupart des femmes et des courtisans n'observèrent autre chose dans cette reine philosophe, sinon qu'elle n'était pas coiffée à la française, et qu'elle dansait mal. Les sages ne condamnèrent dans elle que le meurtre de Monaldeschi, son écuyer, qu'elle fit assassiner à Fontainebleau dans un second moment. De quelque faute qu'il fût coupable envers elle, ayant renoncé à la royauté, elle devait demander justice, et ne se la faire. Ce n'était pas une

reine qui punissait un sujet; c'était une femme qui terminait une galanterie par un meurtre; c'était un Italien qui en faisait assassiner un autre par l'ordre d'une Suédoise, dans un palais du roi de France. Nul ne doit être mis à mort que par les lois. Christine, en Suède, n'aurait eu le droit de faire assassiner personne; et certes, ce qui eût été un crime à Stockholm n'était pas permis à Fontainebleau. Ceux qui ont justifié cette action, méritent de servir de pareils maîtres. Cette honte et cette cruauté ternirent la philosophie de Christine, qui lui avait fait quitter un trône. Elle eût été punie en Angleterre, et dans tous les pays où les lois régissent : mais la France ferma les yeux à cet attentat contre l'autorité du roi, contre le droit des nations, et contre l'humanité. (Siècle de Louis XI P.)

COLICM. (l'amiral Gaspard de) — pñioFANATION ob soif CA-DaviE ' 37 septembre 1573.) — La journée de la Saint- Barthélemi fut ce qu'il y a jamais eu de plus horrible. La manière juridique dont la cour voulut «outenir et justifier ces massacres, fut ce qu'on a vu jamais de plus lâche. Charles ix alla lui-même au parlement, le troisième jour des massacres , et pendant qu'ils duraient encore. 11 présupposa que l'amiral de Coligni et tous ceux qu'on avait égorgés , et dont on continuait de poursuivre la vie , av. lient fait une conspiration contre sa personne et contre la famille royale, et que cette conspiration était près d'éclater, quand on se vit obligé de l'étouffer dans le sang des complices.

11 n'était pas possible que Coligni , assassiné trois jours avant par Maurevert , presque sous les yeux du roi, et blessé très-dangereusement , eût fait dans son lit cette conspiration prétendue.

C'était le temps des vacances du parlement; on assembla expressément une chambre extraordinaire. Cette chambre condamna l'amiral Coligni , déjà mort et mis en pièces, à être traînés sur la claie, et pendu à un gibet dans la place de Grève, d'où il serait porté aux fourches patibulaires de Montfaucon. Par cet arrêt, son château de Châillon-sur-Loing fut rasé , les arbres du parc coupés ; on sema du sel sur le territoire de cette seigneurie ; on croyait par là rendre ce terrain stérile , comme s'il n'y eût pas eu dans ces temps déplorables assez de friches en France. Un ancien préjugé faisait pen-

6a COL

ser que le tel ôte à la terre sa fécondité ; c'est précisément tout le contraire ; mais l'ignorance des hommes égalait alors leur férocité.

Les eofans de Goligni , quoique nés du sang le plus illustre, furent déclarés roturiers, privés non-seulement de tous leurs biens , mais de tous les droits de citoyen , et incapables de tester. Enfin le. parlement ordonna qu'on ferait tous les ans à Paris une procession pour rendre grâces à Dieu des massacres, et pour en célébrer la mémoire. Cette procession ne se fit point , parce que les temps changèrent ; et cette honte fut du moins épargnée à la nation.

Par un autre arrêt du même jour , deux gentilshommes , amis de l'amiral, Briquemaut et Cavagnes, échappés aux assassins de la saint Barlhélemi « lurent condamnés à être pendus comme complices de la prétendue conspiration ; ils furent traînés le même jour dans un tombereau à la Grève, avec l'effigie de l'amiral. De Thou assure que le roi et Catherine , sa mère, vinrent jouir de ce spectacle à l'hôtel de ville , et qu'ils y traînèrent le roi de Navarre , notre Henri iv. {Histoire qcnéraie^}

COLOMB (Christophe). — dkcoovib l'ambbiqub (i5 mars ifoù). — C'est ici le plus grand événement sans doute de notre ^lobe , dont une moitié avait toujours été ignorée de l'autre. Tout ce qui a paru grand jusqu'ici semble disparaître devant cette espèce de création nouvelle. Nous prononçons encore avec une admiration respectueuse les noms des Argonautes, qui firent cent fois moins que les matelots de Gama et d'Albuquerque.

Que d'autels on eût érigés dans l'antiquité à un Grec qui eût découvert l'Amérique l Christophe Colombo et Barthelcml son frère ne furent pas traités ainsi.

Colombo, frappé des entreprises des Portugais a conçu qu'on pouvait faire quelque chose de plus grand; et, par la seule inspec-

tion d'une carte de notre univers , jugea qu'il devait y en avoir un autre, et qu'on le trouverait en voguant toujours vers l'Occident. Son courage fut égal à la force de son esprit, et d'autant plus grand qu'il eut à combattre les préjugés de tous ses contemporains , et à soutenir les refus de tous les princes. Gènes, sa patrie, qui le traita de visionnaire, perdit la seule occasion de s'agrandir, qui

COL

pouvait s'offrir pour elle. Henri vu , toi

d'Angleterre, plus avide d'argent que capable d'en hasarder dans une si noble en* treprise , n'écoula pas le frère de Colombo : lui-même fut refusé en Portugal par Jean u, dont les vues étaient entièrement tournées du côté de l'Afrique. Il ne pouvait s'adresser a la France, où ia marine était toujours négligée, et les affaires autant que jamais en confusion, sous la miuorité de Charles vm. L'empereur Maximilien n'avait ni ports pour une flotte , ni argent pour l'équiper, ni grandeur de courage pour un tel projet. Venise eût pu s'en charger; mais, soit que l'aversion des Génois pour les Vénitiens ne permit pas à Colombo de s'adresser à la rivale de sa patrie, soit que Venise ne conçut de grandeur que dans son commerce d'Alexandrie et du Levant, Colombo n'espéra qu'en la cour d'Espagoe.

Ferdftand, roi d'Aragon, et Isabelle, reine de Castille, réunissaient par leur mariage toute l'Espagne, si vous en exceptez le royaume de Grenade, que les maliométans conservaient encore, mais que Ferdinand leur enleva bientôt après. L'uniou d'Isabelle et de Ferdinand prépara la grandeur de l'Espagne : Colombo la commença; mais ce ne fut qu'après huit ans de sollicitations que

la cour d'Isabelle consentit au bien que le citoyen île Gènes voulait lui faire. Ce qui fait échouer les plus grands projets , c'est presque toujours le défaut d'argent. La cour d'Espagne était pauvre. Il fallut que le prieur Pérez, et deux négociaos , nommés Pinzone , avançassent dix-sept mille ducats pour les frais de l'armement, [aô août 1492] Colombo eut de la cour une patente, et partit enfin du port de Palos en Andalousie , avec trois petits vaisseaux et un vain titre d'amiral.

Des îles Canaries, où il mouilla, il ne mit que trente-trois jours pour découvrir la première île de l'Amérique; et pendant ce court trajet il eut à soutenir plus de murmures de son équipage qu'il n'avait essuyé de refus des princes de l'Europe. Cette île, située environ à mille lieues des Canaries , fut nommée San Salvador. Aussitôt après il découvrit les autres îles Lucayes, Cuba et Hispaniola, nommée aujourd'hui Saint-Domingue.

[15 mars 1 i<j~>] Ferdinand et Isabelle furent dans une singulière surprise de le voir revenir au bout de sept mois avec des Américains d'Hispaniola, des raretés

COL

CON 65

du pays, et surtout de l'or qu'il leur présenta. Le roi et la reine le firent asseoir et couvrir comme un grand d'Espagne, Je nommèrent grand amiral et vice-roi du nouveau monde. Il était regardé partout comme un homme unique envoyé du ciel. C'était alors à qui s'intéresserait dans ses entreprises, à qui s'embarquerait sous ses ordres. Il repart avec une flotte de dix-sept vaisseaux. [i403] Il trouve encore de nouvelles îles, les Antilles et la Ja-

maïque. Le doute s'était changé en admiration pour lui, à son premier voyage; mais l'admiration se tourna en envie au second.

Il était amiral, vice-roi, et pouvait ajouter à ces titres celui de bienfaiteur de Ferdinand et d'Isabelle. Cependant des juges, envoyés sur ses vaisseaux mêmes pour veiller sur sa conduite, le ramenèrent en Espagne. Le peuple, qui entendit que Colombo arrivait, courut au-devant de lui, comme du génie tutélaire de l'Espagne. On tira Colombo du vaisseau, il parut, mais avec les fers aux pieds et aux mains.

Ce traitement lui avait été fait par l'ordre de Fonseca, évêque de Burgos, intendant des arméniens. L'ingratitude était aussi grande que les services. Isabelle en fut honteuse : elle répara cet affront autant qu'elle le put; mais on retint Colombo quatre années, soit qu'on craignît qu'il ne prit pour lui ce qu'il avait découvert, soit qu'on voulût seulement avoir le temps de s'informer de sa conduite. Enfin, on le renvoya encore dans son nouveau monde. [1498] Ce fut à ce troisième voyage, qu'il aperçut le continent à dix degrés de l'équateur, et qu'il vit la côte où l'on a bâti Carthagène.

Lorsque Colombo avait promis un nouvel hémisphère, on lui avait soutenu que cet hémisphère ne pouvait exister; et, quand il l'eut découvert, on prétendit qu'il avait été connu depuis longtemps. Je ne parle pas ici d'un Martin Behem de Nuremberg, qui, dit-on, alla de Nuremberg au détroit de Magellan, en 1460, avec une patente d'une duchesse de Bourgogne, qui, ne régnant pas alors, ne pouvait donner de patentes. Je ne parle pas des prétendues cartes qu'on montre de ce Martin Behem, et des contradictions qui décréditent cette fable : mais" enfin ce Martin Behem

n'avait pas peuplé l'Amérique. On en faisait honneur aux Carthaginois, et on citait un livre

d'Aristote qu'il n'a pas composé. Quelques-uns ont cru trouver de la coq for mité entre des paroles des caraïbes et de» mots hébreux, et n'ont pas manqué de suivre une si belle ouverture. D'autres ont su que les enfans de Noé , «'étant < tablis en Sibérie, passèrent de là en Canada sur la glace, et qu'ensuite leurs enfans nés en Canada allèrent peupler le Pérou. Les Chinois et les Japonais , selon d'autres , envoyèrent des colonies en Amérique, et y firent passer des jangart *

Pour leur divertissement, quoique ni le apun ni la Chine n'aient de jangars.

C'est ainsi que souvent les savans ont raisonné sur ee que les hommes de génie ont inventé. On demande qui a mis des hommes en Amérique : ne pourrait-on pas répondre que c'est celui qui y fait croître des arbres et de l'herbe .J

La réponse de Colombo à ces envieux, est célèbre. Ils disaient que rien n'était plus facile que ses découvertes. 11 leur proposa de faire tenir un œuf debout; et, aucun n'ayant pu le faire, il cassa le bout de l'œuf, et le fit tenir. « Cela était bien aisé , ■ dirent les assistants. ■ Que ne vous en avisiez-vous donc? » répondit Colombo. Ce conte est rapporté du Brunelleschi, grand artiste, qui reforma l'architecture à Florence long-temps avant que Colombo existât. La plupart des bons mots sont des redites.

La cendre de Colombo ne s'intéresse plus à la gloire qu'il eut pendant sa vie , d'avoir doublé pour nous les œuvres de la création : mais les hommes aiment à rendre justice aux morts, soit

qu'ils se flattent de l'espérance vaine qu'on la rendra mieux aux vivans, soit qu'ils aiment naturellement la vérité.

(Histoire générale.) COJNOÉ (le prince de). — est assa*

S1.\K A LA. BATAILLE DE JABNAC (13 mars

1569). — Louis de Condé, frère d'Antoine, roi de Navarre , le septième et dernier des enfans de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, fut un de ces hommes extraordinaires nés pour le malheur et pour la gloire de leur patrie. Il fut long-temps le chef des réformés , et mourut, comme l'on sait, à Jarnac. Il avait un bras en écharpe le jour de la bataille. Comme il marchait aux ennemis, le cheval du comte de la Rochefoucauld, son beau-frère, lui donna un coup de pied qui lui cassa la jambe. Ce prince , sans signer se plaindre, s'adressa aux gen-

CON

tilshommea qui l'accompagnaient : « Apprenez, leur dît-il | que les chevaux fougueux nuisent plus qu'ils ne servent dans une armée. » Un instant après il leur dit : « Avec un bras en écharpe et une jambe cassée , le prince de Condé ne craint point de donner la bataille, puisque vous le suivez; » et chargea dans le moment.

Brantôme dit qu'après que le prince se fut rendu prisonnier à Dargence , dans # cette bataille, un très honnête et très brave gentilhomme , nommé Montesquiou, qui, ayant demandé qui c'était, comme on lui dit que c'était M. le prince de Condé : « Tuez , tuez , mordieu , » ditil; et lui tira un coup de pistolet dans la tête. Montesquiou était capitaine des gardes du duc d'Anjou , depuis Henri ni.

Le comte de Soissons , fils cadet du prince de Condé, chercha partout Montesquiou et ses parens pour les sacrifier à sa vengeance.

Henri iv était à la journée de Jarnac, quoiqu'il n'eût pas quatorze ans , et remarqua les fautes qui firent perdre la bataille.

Le prince de Condé était bossu et petit, et cependant plein d'agrémens, spirituel, galant, aimé des femmes. On fit, sur lui ce vaudeville :

Ce petit homme tant joli, Qui ton jours cause et toujours rit.

Et toujours baise m mignonne ; Dieu ganl' de mal ce petit homme.

La maréchale de Saint-André se ruina pour lui, et lui donna, entr'autres présens, la terre de Vallcry, qui depuis est devenue la sépulture des princes de la maison de Condé.

Jamais général ne fut plus aimé de ses soldats ; on en vit à Pont-à-Mousson un exemple étonnant. Il manquait d'argent pour ses troupes, et surtout pour les reîtres qui étaient venus à son secours et qui menaçaient de l'abandonner. Il osa proposer à son armée, qu'il ne payait point, de payer elle-même l'armée auxiliaire ; et, ce qui ne pouvait jamais arriver que dans une guerre de religion et sous un général tel que lui , toute son armée se cotisa, jusqu'au moindre goujat.

11 fut condamné, sous François u, à Orléans, à perdre la tête; mais on ignore si l'arrêt fut «igné. La Fiance fut étonnée de voir un pair, prince du sang, qui ne pouvait être jugé que par la cour des pairs, les chambres assemblées, obligé de répondre devant des commissaires;

CON

mais ce qui parnt le plus étrange , fut que

ces commissaires mêmes fussent tirés du corps du pa rlement. C'était Christophe de Thou, depuis premier président, et père de l'historien ; Barthélemi Faye , Jacques Viole, conseillers; Bourdin , procureur général; et du Tillet , grenier; qui tous, en acceptant cette commission, dérogeaient à leurs privilèges, et s'ôtatent par là la liberté de réclamer leurs droits , si jamais on leur eût voulu donner a euxmêmes, dans l'occasion, d'autres juges que leurs juges naturels. On prétend que madame Rénéc de France, fille de Louis xii et duchesse de Ferrare, qui arriva en France dans ce même temps , ne contribua pas peu à empêcher l'exécution de l'arrêt.

11 ne faut pas omettre un artifice de cour dont on se servit pour perdre ce prince, qui se nommait Louis. Ses ennemis firent frapper une médaille qui le représentait ; il y avait pour légende :

Louis xui, roi de France. On Gt tomber cette médaille entre les mains du connétable de Montmorency, qui la montra tout en colère au roi , persuadé que le prince de* Condé Tarait l'ait frapper. Il est parlé de cette médaille dans Brantôme et dans "Vigneul de Marville.

{Notes de iaHenriade).

CONDÉ (le grand Condé, prince de) — soif arrestation (18 janvier i650.) — Le prince de Condé , ayant ramené dans Paris la cour triomphante, se livra au plaisir de la mépriser après l'avoir défendue; et , ne trouvant pas qu'on lui donnât des récompenses proportionnées à sa gloire et à ses services, il fut le premier à

tourner Af azarin en ridicule , à braver la reine , à insulter le gouvernement qu'il dédaignait. Il écrivit, à ce qu'un prétend, au cardinal, ail' Uiustrissimo Signor Faquino. Il lui dit un jour : Adieu , Mars. Il encouragea un marquis de Jarsai à faire une déclaration d'amour à la reine, et trouva mauvais qu'elle osât s'en offenser. 11 se ligua avec le prince de Conti, son frère, et le duc de Longueville, qui abandonnèrent le parti de la fronde. On avait appelé la cabale du duc de Beaufort, au commencement de la régence, celle des importants ; on appelait celle de Condé le parti des pettts-mâîtres, parce qu'ils voulaient être les maîtres dfe Pétat. 11 n'est resté de tous ce* troubles d'autres traces, que ce nom de petit maître, qu'on applique aujour-

CON

d*hui a la jeunesse avantageuse et mal élevée; et le nom de frondeurs , qu'on donne aux censeurs du gouvernement.

On employa, de tous côtés, des moyens aussi bas qu'odieux. Joly, conseiller au Châtelet , depuis secrétaire du cardinal de Retz , imagina de se faire une incision au "bras , et de se faire tirer un coup de pistolet dans son carrosse , pour faire accroire que la cour avait voulu l'assassiner.

Quelques jours après , pour diviser le parti du prince deCondé et les frondeurs, et pour les rendre irréconciliables , on tire des coups de fusil dans les carrosses du grand Gondé , et on tue un des valets de pied , ce qui s'appelait une joliado renforcée. Qui fit cette étrange entreprise î est-ce le parti du cardinal Mazarin ? Il en fut très soupçonné. On en accusa le cardinal de Retz, le duc de Beaufort et le vieux Broussel en plein parlement, et ils furent justifiés.

Tous les partis se choquaient , négociaient, se trahissaient tour à tour. Chaque homme important, ou qui voulait l'être , prétendait établir sa fortune sur la ruine publique ; et le bien public était dans la bouche de tout le monde. Gaston était jaloux de la gloire du grand Gondé et du crédit de Mazarin. Gondé ne les aimait ni ne les estimait. Le coadjuteur de Farchevêché de Paria voulait Être cardinal par la nomination de la reine , et il se dévouait alors à elle pour obtenir cette dignité étrangère qui ne donnait aucune autorité, mais un grand relief. Telle était alors la force du préjugé que le prince de Gonti, frère du grand Gondé, voulait aussi couvrir sa couronne de prince d'un chapeau rouge. Et tel était, en même temps , le pouvoir des iutrigues, qu'un abbé sans naissance et sans mérite, nommé La Rivière, disputait ce chapeau romain au prince : ils ne l'eurent ni l'un ni l'autre; le prince, parce qu'enfin il sut le mépriser ; La Rivière , parce qu'on se moqua de son ambition : mais le coadjuteur l'obtint pour avoir abandonné le prince de Gondé aux ressentimens de la reine. .

Ces ressentimens n'avaient d'autre fondement que de petites querelles d'intérêt entre le grand Gondé et Mazarin. Nul crime d'état ne pouvait être imputé à Gondé ; cependant on l'arrêta dans le Louvre, lui, son frère de Gonti, et son beau -i'i ère de Longue ville , sans aucune

CON 65

formalité , et uniquement parce que Mazarin le craignait [18 janvier 1650]. Cet tu démarche était, à la vérité, contre toutes les luïs, mais on ne connaissait les lois dans aucun des partis *.

Le cardinal , pour se rendre maître de ces princes, usa d'une fourberie qu'on appela politique. Les frondeurs étaient accusés

d'avoir tenté d'assassiner le prince de Gondé; Mazarin lui fait accroire qu'il s'agit d'arrêter un des conjurés, et de tromper les frondeurs; que c'est à son altesse à signer l'ordre aux gendarmes de la garde de se tenir prêts au Loavrc. Le grand Gondé signe lui-même l'ordre de sa détention. On ne vit jamais mieux que la politique consiste souvent dans le mensonge, et que l'habileté est de pénétrer le menteur.

On lit, dans la Vie de la duchesse de LongueviUe, que la reine-mère se retira dans son petit oratoire pendant qu'on se saisissait des princes, qu'elle fit mettre à genoux le roi son fils, âgé de onze ans, et qu'ils prièrent Dieu dévotement ensemble pour l'heureux succès de cette expédition. Si Mazarin en avait usé ainsi, c'eût été une momerie atroce. Ce n'était dans Anne d'Autriche qu'une faiblesse ordinaire aux femmes. La dévotion , chez elles , s'allie avec l'amour, avec la politique , avec la cruauté même. Les femmes fortes sont au-dessus de ces petitessees.

Le prince de Condé eût pu gouverner l'état , s'il avait seulement voulu plaire ; mais il se contentait d'être admiré. Le peuple de Paris, qui avait fait des barricades pour un conseiller-clerc presque imbécille, fit des feux de joie lorsqu'ou

* Le prince de Coudé fut d'abord conduit à Vincent] c» avec une escorte commandée par le comta de Miojsens. L'abbé de Choisi rapporte, dans sea mémoire*, que la voiture du prince avant cassé Condé dit & Miossens : « Voilà une belle occasion pour un cadet de Gascogne; * mais que Miossens fut fidèle à la reine. Cette anecdote ne peut êtr» vraie, Miossens était d'Albret, du même nom que la mère de Henri IV j et ce n'était pas du prince do Condé qu'il pouvait attendre sa fortune. C'est lo même

que le maréchal d'Albret , quifut depuis un, des premiers protecteurs de Mme. de Mainteuon.

Le comte d'Harcourt , de la maison de Lorraine, conduisit ensuite Condé au Havre ; le prince , étant avec lui dans la même voiture, lui fit cette ohanson :

Cet homme gros et court

Si fameux dans l'histoire,

Ce grand comte d'Harcourt

Tout rayonnant de gloire, Qui secourut Casai, et qui reprit Turin, Est devenu «ecors de Jules Xacarin.

6G cor*

mena au donjon de Vincennes le défenseur et le héros de la France.

Toute la France redemandait le grand Coudé. S'il avait paru alors, la cour était perdue. Gourville, qui de simple valet de chambre du duc de La Rochefoucauld, était devenu un homme considérable par son caractère hardi et prudent , imagina un moyen sûr de délivrer les princes enfermés alors à Vincennes. Un des conjurés eut la hélise de se confesser à un prêtre de la fronde. Ce malheureux prêtre avertit le coadjuteur , persécuteur en ce temps là du grand Condé. L'entreprise échoua par la révélation de la confession, si ordinaire dans les guerres civiles.

On voit par les mémoires du Conseiller d'état Lenet, plus curieux que connus, combien , dans ces temps de licence effrénée, de troubles, d'iniquités, et même d'impiétés, les prêtres avaient encore du pouvoir sur les esprits. Il rapporte qu'en Bourgogne le

doyen de la Sainte-Chapelle , attaché au prince de Condé , offrit pour tout secours de faire parler en sa faveur tous les prédicateurs en chaire» et de faire manœuvrer tous les prêtres dans la confession. (Siècle de Louit 7LIV.)

CONRADIN (le prince). — sa fui tragique (a6 octobre ia68.) Les Guelfes venaient d'être chassés de Naples par Mainfroî. Le nouveau pape, Alexandre iv, mal affermi dans Rome, veut, comme son prédécesseur, ôter Naples et Sicile à la maison excommuniée de Suabe , et dépouiller à la fois le jeune Conradin à qui ce royaume appartient, et Mainfroî qui en est le tuteur.

Urbain iv, nouveau pontife, ofTre à Charles d'Anjou Naples et Sicile, mais il ne veut pas qu'il soit sénateur ; ce serait trop de puissance.

II pjoposc à saint Louis d'armer le duc d'Anjou pour lui faire conquérir le royaume de Naples. Saint Louis hésite. C'était manifestement ravir à un pupille l'héritage de tant d'aïeux , qui avaient conquis cet état sur les musulmans. Le pape calme ses scrupules. Charles d'Anjou accepte la donation du pape , et se fait élire sénateur de Rome malgré lui.

[1267 et 1268] Dès que Charles d'Anjou est sur le trône de Sicile , il est craint du pape et haï de ses sujets. Les conspirations se forment. Les Gibelins, qui partageaient l'Italie , envoient en Bavière solliciter le jeune Conradin de venir prendre l'héritage de ses pères. Clément iv,

CON

successeur d'Urbain, lui défend de passer en Italie, comme un souverain donne un ordre à son sujet.

Conradin part à l'âge de seize ans avec le duc de Ravière, son oncle, le comte de Tirol, dont il vient d'épouser la fille, et surtout avec le jeune duc d'Autriche son cousin, qui n'était pas plus maître de l'Autriche que Conradin ne l'était de Naples. Les ex-communications ne leur manquèrent pas. Clément iv, pour leur mieux résister, nomme Charles d'Anjou vicaire impérial en Toscane : car les papes, osant prétendre au'ils donnaient l'empire , devaient à plus forte raison en donner le vicariat. La Toscane , cette province illustre , devenue 'libre par son esprit et par son courage, était partagée en Guelfes et en Gibelins; et par là les Guelfes y prennent toute l'autorité.

Charles d'Anjou , sénateur de Rome et chef de la Toscane, en devenait plus redoutable au pape : mais Conradin l'eût été davantage.

Tous les cœurs étaient à Conradin ; et, par une destinée singulière, les Romains et les musulmans se déclarèrent en même temps pour lui. D'un côté , l'infant Henri, frère d'Alfonse x, roi de Castille, vrai chevalier errant, passe en Italie, et se fait déclarer sénateur de Rome pour y soutenir les droits de Conradin. De l'autre, un roi de Tunis leur prête de l'argent et des galères ; et tous les Sarrasins qui étaient restés dans le royaume de Naples prennent les armes en sa faveur.

Conradin est reçu dans Rome au Capitole comme un empereur. Ses galères abordent en Sicile : et presque toute la nation y reçoit ses troupes avec joie. Il marche de succès en succès jusqu'à Aquila dans l'Abruzze. Les chevaliers français aguerris défont entièrement en bataille rangée l'armée de Conradin, composée à la hâte de plusieurs nations.

Conradin, le duc d'Autriche» et Henri de Castille , sont faits prisonniers.

Les historiens Villani, Guadelfiero, Fazelli, assurent que le pape Clément iv demanda le supplice de Conradin à Charles d'Anjou. Ce fut sa dernière volonté. Le pape mourut bientôt après. Charles fait prononcer une sentence de mort par son protonotaire, Robert de Bari, contre les deux princes. Il envoie prisonnier Henri de Castille en Provence ; car la Provence lui appartenait du chef de sa femme. Le a6 octobre 12Ç8, Conradin et Fré-

CON

déric d'Autriche 6ont exécutés dans le marché de Naples par la main du bourreau. C'est le premier exemple d'un pareil attentat contre des têtes couronnées.

Conradin, avant de recevoir le coup, jeta son gant clans l'assemblée, en priant qu'il fut porté à Pierre d'Aragon son cousin , gendre de Mainfroi , qui vengera un jour sa mort. Le gant fut ramassé par le chevalier Truchsès de Walbourg, qui exécuta en el-Tet sa volonté. Depuis ce temps Ja maison de Walbourg porte les armes de Conradin, qui sont celles de Suabe. Le jeune duc d'Autriche est exécuté le premier. (Histoire gèneraie.)

CONSTANTIN, empereur. — de son

PKKIKMiL LEGS EN FAVEUR DE l'ÉGMSE RO- MAINE (année 336.) — On sait assez sur

quelle imposture est fondée la donation c Constantin ; mais cette pièce est aussi rare que curieuse. Il est utile de la transcrire ici pourfaire connaître l'excès de l'absurde insolence de ceux qui

gouvernaient les peuples, et l'excès de l'imbécillité des gouvernés. C'est Constantin qui parle.

« Nous, avec nos satrapes et tout le sénat, et le peuple soumis au glorieux empire , nous avons jugé utile de donner au successeur du prince des apôtres une plus grande puissance que celle que notre sérénité et notre mansuétude ont sur la terre. Nous avons résolu de faire honorer la sacro-sainte église romaine plus que notre puissance impériale , qui n'est que terrestre; et nous attribuerons au sacré siège du bienheureux Pierre toute la dignité, toute la gloire et toute la puissance impériale. . Nous possédons les corps glorieux de saint Pierre et de saint Paul , et nous les avons honorablement mis dans des caisses d'ambre, que la force des

quatre éléments ne peut casser. Nous avons donné plusieurs grandes possessions en Judée, en Grèce, dans l'Asie, dans l'Afrique et dans l'Italie, pour fournir aux frais de leurs luminaires. Nous donnons , en outre, à Sylvestre et à ses successeurs, notre palais de Latran, qui est plus beau que tous les autres palais du monde.

« Nous lui donnons notre diadème , notre couronne, notre mitre, tous les habits impériaux que nous portons, et nous lui remettons la dignité impériale, et le commandement de la cavalerie.

Vous voulons que les révérendissimes Pères de la sacro-sainte église jouissent de tous les droits du sénat. Nous les créons tous patrices et consuls. \ou«

CON

Toulon» que leurs chevaux soient toujours

ornés de caparaçons blancs , et que non principaux officiers tiennent ces chevaux par la bride, comme nous avons conduit nous-mêmes par la bride le cheval du sacré pontife.

« Nous donnons en pur don au bienheureux pontife , la ville de Rome et toutes les villes occidentales de l'Italie, comme aussi les autres villes occidentales des autres pays. Nous cédon la place au saint père ; nous nous démettons de la domination sur toutesces provinces ; nous nous retirons de Rome , et transportons le siège de notre empire en la province de Byzance; n'étant pas juste qu'un empereur terrestre ait le moindre pouvoir dans les lieux ou Dieu a établi le chef de la religion chrétienne.

- Nous ordonnons que cette nôtre donation demeure ferme jusqu'à la fin du monde , et que si quelqu'un désobéit à notre décret, nous voulons qu'il soit damné éternellement, et que les apôtres Pierre et Paul lui soient contraires en cette vie et en l'autre, et qu'il soit plongé au plus profond de l'enfer avec le diable. Donné sous le consulat de Constantin et de Gallicanus. »

Croira-t-on un jour qu'une si ridicule imposture, très digne de Gillet de Pierrot, ou de Nonotte, ait été généralement adoptée pendant plusieurs siècles ? Croira-t-on qu'en 1478 on brûla dans Strasbourg des chrétiens qui osaient douter que Constantin eût cédé l'empire romain au pape ?

Constantin donna en effet, non au seul évêque de Rome, mais à la cathédrale, qui était l'église de Saint Jean , mille marcs d'or, et trente mille d'argent, avec quatorze mille sous de rente, et des* terres dans la Calabre. Chaque empereur ensuite augmenta ce patrimoine. Les évêques de Rome en avaient besoin. Les mis-

sions qu'ils envoyèrent bientôt dans 1 Europe païenne , les évêques chassés de leurs sièges, auxquels ils donnèrent un asile, les pauvres Qu'ils nourrissent, les mettaient dans la nécessité d'être très riches. Le crédit de la place , supérieur aux richesses, fit bientôt du pasteur des chrétiens de Rome, l'homme le plus considérable de l'Occident. La piété avait toujours accepté ce ministère ; l'ambition h> brigua. On se disputa la chaire; il y eut deux anti-papes dès le milieu du quatrième siècle ; et le consul Prétextât, ido-

CRÉ

lâtre , disait, en 466 : « Faites-moi évêque de Rome , et je me fais chrétien. •

(Essai sur (es moeurs).

CRÉMONE ville d'Italie,BLLs bstprish ■ t bbpbisb (a février i 70a.) — Le prince Eugène conserva toujours sa supériorité sur le maréchal de Villeroi. Enfin, au cœur de l'hiver, un jour que ce maréchal dormait avec sécurité dans Crémone, ville assez forte , et munie d'une très grande garnison , il est réveillé au bruit des décharges de mousqueterie. Il se lève en hâte, monte à cheval; la première chose qu'il rencontre, c'est un escadron ennemi. Le maréchal aussitôt est fait prisonnier, et conduit hors delà ville sans savoir ce qui s'y passait , et sans pouvoir imaginer la cause d'un événement si étrange. Le prince Eugène était déjà dans Crémone. Un prêtre, nommé Bazzoli, prévôt de Sainte-Marie-la-Weuve , avait introduit les troupes allemandes par un égout. Quatre cents soldats, entrés par cet égout dans la maison du prêtre , avaient

sur-le-champ égorgé la garde des deux portes ; les deux portes ouvertes, le prince Eugène entre avec quatre mille hommes. Tout cela s'était fait avant que le gouverneur, qui était espagnol, s'en fût douté, et avant que le maréchal de Villeroi fût éveillé. Le secret, l'ordre, la diligence, toutes les précautions possibles avaient préparé l'entreprise. Le gouverneur espagnol se montre d'abord dans les rues avec quelques soldats; il est tué d'un coup de fusil : tous les officiers généraux sont ou tués ou pris, à la réserve du comte de Rével, lieutenant général, et du marquis de Praslin. Le hasard confondit la prudence du prince Eugène.

Le chevalier d'Entragues devait faire ce jour-là, dans la ville, une revue du régiment des vaisseaux, dont il était colonel ; et déjà les soldats s'assemblaient à quatre heures du matin à une extrémité de la ville, précisément dans le temps que le prince Eugène entrait par l'autre. D'Entragues commence à courir par les rues avec ses soldats. Il résiste aux Allemands qu'il rencontre. Il donne le temps au reste de la garnison d'accourir. Les officiers, les soldats pêle-mêle, les uns mal armés | les autres presque nus, sans commandement, sans ordre, remplissent les rues, les places publiques. On combat en confusion ; on se retranche de rue en rue, de place en place. Deux régiments

CRO

irlandais, qui faisaient partie de la garnison, arrêtent les efforts des impériaux.

Jamais ville n'avait été surprise avec plus

de sagesse, ni défendue avec tant de valeur. La garnison était d'environ cinq mille hommes. Le prince Eugène n'en avait pas encore introduit plus de quatre mille. Un gros détachement de

60n armée devait arriver par le pont du Pô : les mesures étaient bien prises. Un autre hasard les dérangerait toutes. Ce pont du Pô, mal gardé par environ cent soldats français, devait d'abord être saisi par les cuirassiers allemands qui, dans l'instant que le prince Eugène entra dans la ville, furent commandés pour aller s'en emparer. Il fallait pour cet effet qu'étant entrés par la porte du midi, voisine de l'égoût, ils sortissent sur-le-champ de Crémone du côté du nord par la porte du Pô, et qu'ils courussent au pont. Ils y allaient; le guide qui les conduisait est tué d'un coup de fusil d'une fenêtre; les cuirassiers prennent une rue pour une autre : ils allongent leur chemin. Dans ce petit intervalle de temps, les Irlandais se jettent à la porte du Pô; ils combattent et repoussent les cuirassiers : le marquis de Praslin profite du moment; il fait couper le pont: alors le secours que l'ennemi attendait ne peut arriver, et la ville est sauvée.

(Siècle de Louis XI f.)

CROISKS. LKUB I- II KM I K II DÉPART KS

1095. — On fut obligé de tenir un concile à Clermont en Auvergne. Le pape y harangua dans la grande place. On avait pleuré en Italie sur les malheurs des chrétiens de l'Asie; on s'arma en France. Ce pays était peuplé d'une foule de nouveaux seigneurs, inquiets, indépendans, aimant la dissipation et la guerre, plongés, pour la plupart, dans les crimes que la débauche entraîne, et dans une ignorance aussi honteuse que leurs débauches. Le pape proposait la rémission de tous leurs péchés, et leur ouvrait le ciel, en leur imposant pour pénitence de suivre la plus grande de leurs passions, c'est courir au pillage. On prit donc la croix à l'envi. Les églises et les cloîtres achetèrent alors à vil prix beaucoup de terres des seigneurs, qui crurent n'avoir besoin que d'un peu

d'argent et de leurs armes pour aller conquérir des royaumes en Asie. Godefroi e Bouillon, par exemple, duc de Brabant, vendit sa terre de Bouillon au chapitre de Liège , et Stenay à l'évêque de Verdun. Baudouin, frère de Godefroi ,

CRO

tendit au même évêque le peu qu'il avait en ce pays là. Les moindres seigneurs châtelains partirent à leurs irais ; les pauvres gentilshommes servirent d'écuyers aux autres. Le butin devait se partager selon les grades, et selon les dépenses des croisés. C'était une grande source de division , mais c'était aussi un grand motif. La religion , l'avarice et l'inquiétude encourageaient également ces émigrations. On enrôla une infanterie innombrable et beaucoup de simples cavaliers, sous mille drapeaux diBerens.

Cette foule de croisés se donna rendezvous à Constanlinople. Moines, femmes, marchands , vivandiers , tout partit , comptant ne trouver sur la route que des chrétiens qui gagneraient des indulgences en les nourrissant. Plus de quatre-vingt mille de ces vagabonds se rangèrent sous le drapeau de Coucoupêtre, que j'appellerai toujours Pierre l'ermite. Il marchait en sandales et ceint d'une corde, à la tête de l'armée. Nouveau genre de vanité! Jamais l'antiquité n'avait vu de ces émigrations d'une partie du monde dans l'autre, produites par un enthousiasme de religion. Cette fureur épidémique parut alors pour la première fois, aGn qu'il

Se fi t aucun fléau possible qui n'eût igé l'espèce humaine.

(Essai sur Us Mœurs.) CROMWELL (Olivier), protecteur d'Angleterre. — il eenvebse le parlement (50 avril i653.) — Jamais l'Angleterre n'avait été si puissante que depuis qu'elle était

république. [1651] Ce parlement tout républicain forma le projet singulier de joindre les sept provinces unies à l'Angleterre , comme il venait d'y joindre l'Écosse. Le stathouder, Guillaume h, gendre de Charles ier, venait de mourir, après avoir voulu se rendre souverain en Hollande, comme Charles en Angleterre, et n'ayant pas mieux réussi que lui. Il laissait un (ils au berceau ; et le parlement espérait que les Hollandais se passeraient de stathouder, comme l'Angleterre se passait de monarque, et que fa nouvelle république de l'Angleterre, de l'Ecosse et de la Hollande pourrait tenir la balance de l'Europe ; mais , les partisans de la maison d'Orange s'étant opposés à ce projet, qui .tenait beaucoup de l'enthousiasme de ces temps-là , ce même enthousiasme porta le parlement anglais à déclarer la guerre à fa Hollande. On se battit sur mer avec des succès balancés. Les

CRO 69

plus sages du parlement, redoutant le

grand crédit de Cromvvell, ne continuaient cette guerre que pour avoir un prétexte d'augmenter la flotte aux dépens de l'armée, et de détruire ainsi peu à peu la puissance dangereuse du général.

Cromvvell les pénétra comme ils l'avaient pénétré : ce fut alors qu'il développa tout son caractère : «Je suis , dit-il au major général Vernon , poussé à un dénoûment qui me fait dresser les cheveux à la tête.» [30 avril 1653] Il se rendit au parlement, suivi d'officiers et de soldats choisis, qui s'emparèrent de la porte. Dès qu'il eut pris sa place : «Je crois, dit-il, que ce parlement est assez mûr pour être dissous.» Quelques membre* lui ayant reproché son ingratitude , il se met au milieu de la chambre : « Le Seigneur

, dit-il , n'a plus besoin de vous , il a choisi d'autres instrumens pour accomplir son ouvrage. » Après ce discours fanatique, il les charge d'injures, dit k l'un qu'il est un ivrogne, à l'autre qu'il mène une vie scandaleuse, quel' Evangile les condamne, et qu'ils aient à se dissoudre sur-le-champ. Ses officiers et ses soldats entrent dans la chambre : > Qu'on emporte la masse du parlement, dit-il;

Su 'on nous défasse de cette marotte.»

on major général , Harrisson , va droit à l'orateur , et le fait descendre de la chaire avec violence. « Vous m'avez forcé , s'écria Cromvell , à en user ainsi ; car j'ai

Krié le Seigneur, toute la nuit, qu'il me t plutôt mourir que de commettre une telle action.» Ayant dit ces paroles, il fit sortir tous les membres du parlement l'un après l'autre, ferma la porte lui-même , et emporta la clef dans sa poche.

Ce qui est bien plus étrange , c'est que , le parlement étant détruit avec cette violence, et nulle autorité législative n'étant reconnue, il n'y eut point de confusion. Cromvell assembla le conseil des officiers. Ce furent eux qui changèrent véritablement la constitution de l'état; et il n'arrivait en Angleterre que ce qu'on a vu dans tous les pays de la terre, où le fort a ; donné la loi au faible. Cromvell fit nommer, par ce conseil, cent quarante-quatre députés du peuple, qu'on prit pour la plupart dans les boutiques et dans les ateliers des artisans. Le plus accrédité de ce nouveau parlement d'Angleterre, était un marchand de cuir, nommé Barebone ; c'est ce qui fit qu'on appela cette assemblée le parlement des Barétants. Crom-

•weD, en qualité de général, ccrrttt une lettre circulaire à tous ces députés, et les somma de venir gouverner l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande. Au bout de cinq mois ce prétendu parlement , aussi méprisé* qu'incapable , fut obligé de se casser lui-même, et de remettre à son tour le pouvoir souverain au conseil de guerre. [2?. décembre i653] Les officiers »euls déclarèrent alors Gromwell protecteur de» trois royaumes. On envoya chercher le maire de Londres et les alderxnans. Cromwell fut installé à Witehall dans le palais des rois , où il prit dès lors son logement. On lui donna le titre à1 Alteste , et la ville de Londres l'invita à un festin avec les mêmes honneurs qu'on rendait aux monarques. C'est ainsi qu'un citoyen obscur du pays de Galles parvint à se faire roi , sous nn autre nom , par sa valeur secondée de son hypocrisie.

(Histoire générale.) CULLODEN (Bataille de). — rktrb

EDOUARD LE PRETENDANT ET l'aRMÉB DU ROI

d'arcletehrb (27avril 1746.) — Le prince avait à peu près le même nombre de troupes qu'à la journée de Falkirck. Le duc de Cumberland avait quinze bataillons et neuf escadrons avec un corps de montagnards. L'avantage du nombre était toujours nécessairement du côté des Anglais : ils avaient de la cavalerie et une artillerie bien servie, ce qui leur donnait une grande supériorité. Enfin ils étaient accoutumés à la manière de combattre des montagnards* qui ne les étonnait plus. Ils avaient a réparer, aux yeux du duc de Cumberland, la honte de leurs défaites passées. Les deux armées furent en présence le 37 avril iffô > a deux heures après midi , dan,.* un lieu nommé Culloden. Les montagnards ne Grent point leur attaque ordinaire qui était si redoutable. La bataille fut entièrement perdue, et le prince légèrement

blessé fut entraîné dans la fuite la plus précipitée. Les lieux , les temps , font l'importance de l'action. On a vu dans cette guerre, en Allemagne , en Italie et en Flandre, des batailles de près de cent mille hommes qui n'ont pas eu de grandes suites. Mais à Cullodcn, uno action entre onze mille hommes d'un côté, et sept à huit mille de l'autre, décida du sort de trois ro)aumes. Il n'y eut

Sas dans ce combat neuf cents hommes e tués parmi les rebelles; car c'est ainsi nue leur malheur les a fait nommer en Ecosse même. On ne leur fit que trois

CUL

cent vingt prisonniers. Tout s'enfuit du

côté d'Inverness , et y fut poursuivi par les vainqueurs. Le prince, accompagné d'une centaine d'officiers, fut obligé de se jeter dans une rivière à trois milles d'Inverness , et de la passer à la nage. Quand il eut g*»gné l'autre bord , il vit de loin les flammes au milieu desquelles périssaient cinq ou six cents montagnards dans une grange à laquelle le vainqueur avait mis le feu , et il entendit leurs cris.

Il y avait plusieurs femmes dans son armée : une entre autres , nommée madame de Séford, qui avait combattu à la tête des troupes de montagnards qu'elle avait amenées ; elle échappa à la poursuite ; quatre autres furent prises. Tous les officiers français furent faits prisonniers de guerre ; et celui qui faisait la fonction de ministre de France auprès du prince Edouard , se rendit prisonnier dans Inverness. Les Anglais n'eurent que cinquante hommes de tués et deux cent cinquante-neuf de blessés dans cette affaire décisive.

Le duc de Cumberland fit distribuer cinq mille livres sterling (environ cent quinze mille livres de France) aux soldats: c'était un argent qu'il avait reçu du maire de Londres ; il avait été fourni par quelques citoyen* qui ne l'avaient donné qu'a cette condition. Cette singularité prouvait encore que le parti le plus riche devait être victorieux. On ne donna pas un moment de relâche aux vaincus; on les poursuivit partout. Les simples soldats se retiraient aisément dans leurs montagnes et dans leurs déserts. Les officiers se sauvaient avec plus de peine ; les uns étaient trahis et livrés, les autres se rendaient eux-mêmes dans l'espérance du pardon.

Le prince Edouard, Sullivan, Shéridan, et quelques-uns de ses adhérens, se retirèrent d'abord dans les ruines du fort Auguste, dont il fallut bientôt sortir. A mesure qu'il s'éloignait, il voyait diminuer le nombre de ses amis. La division se mettait parmi eux , et ils se reprochaient l'un à l'autre leurs malheurs; ils s'aigri-saient dans leurs contestations, sur les partis qu'il fallait prendre; plusieurs se retirèrent: il ne lut resta que Shéridan et Sullivan, qui l'avaient suivi quand il partit de France.

Il marcha avec eux cinq jours et cinq nuits sans presque prendre de repos, et manquant souvent de nourriture. Ses ennemis le suivaient à la piste. Tous les en-

CUL

virus étalent remplis de soldats qui le i h. reliaient, et le prix mis à sa tête redoublait leur diligence. Les horreurs du sort qu'il éprouvait étaient en tout semblables à celles où fut réduit son grandoncle Charles u , après la bataille de Worcester, aussi funeste que celle de Culloden. 11 n'y a pas d'exemple sur la terre,

d'une suite de calamités aussi singulières et aussi horribles que celles qui avaient affligé toute sa maison. Il était né dans l'exil, et il n'en était sorti que pour traîner, après des victoires, ses partisans sur l'échafaud, et pour errer dans des montagnes. Son père, chassé au berceau du palais des rois et de sa patrie, dont il avait été reconnu l'héritier légitime, avait fait, comme lui, des tentatives qui n'avaient abouti qu'au supplice de ses partisans. Tout ce long amas d'infortunes uniques se présentait sans cesse au cœur du prince, et il ne perdait pas l'espérance, il marchait à pied, sans appareil à sa blessure, sans aucun secours, à travers ses ennemis ; il arriva enfin dans un petit port nommé Arizaig, à l'occident septentrional de l'Ecosse.

La fortune sembla vouloir alors le consoler. Deux armateurs de Nantes fesaient voile vers cet endroit, et lui apportaient de l'argent, des hommes et des vivres :

mais, avant qu'ils abordassent, les recherches continuelles qu'on fesaît de sa personne, l'obligèrent de partir du seul endroit où il pouvait alors trouver sa sûreté ; et à peine fut-il à quelques milles de ce port, qu'il apprit que ces deux vaisseaux avaient abordé, et qu'ils s'en étaient retournés. Ce contre-temps aggravait encore son infortune. Il continua toujours de fuir et de se cacher. Onel, un de ses partisans irlandais au service d'Espagne, qui le joignit dans ces cruelles conjonctures, lui dit qu'il pouvait trouver une retraite assurée dans une petite île voisine, nommée Stornai, la dernière qui est au nordouest de l'Ecosse. Ils s'embarquèrent dans un bateau de pêcheur ; ils arrivent dans cet asile ; mais à peine sont-ils sur le rivage, qu'ils apprennent qu'une détachement de l'armée du duc de Cumberland est dans l'île. Le prince et ses amis furent obligés de passer la nuit dans un marais pour

se dérober a une poursuite si opiniâtre. Ils hasardèrent au point du jour de rentrer dans leur petite barque, et de se mettre en mer sans provisions, et Fans savoir quelle route tenir. A peine

CUL 71

eurent-ils vogué deux millet, qu'ils furent entourés de vaisseaux ennemi».

Il n'y avait plus de salut qu'en échouant entre aes rocliers sur le rivage d'une petite île déserte et presque inabordable.

Ce qui, en d'autres temps, tût été regardé comme une des plus cruelles infortunes, fut pour eux leur unique ressource. Ils cachèrent leur barque derrière un rocher, et attendirent dans ce désert que les vaisseaux anglais fussent éloignés, on que la mort vînt finir tant de désastres. Il ne restait au prince, à ses amis et aux matelots qu'un peu d'eau-de-vie pour soutenir leur vie malheureuse. On trouva par hasard quelques poissons secs que des

ftêcheurs poussés par la tempête avaient ais>és sur le rivage. On rama <l\|<- I 11 Ut quand les vaisseaux ennemis ne parurent plus. Le prince aborde dans cette même île de West, où il était venu prendre terre lorsqu'il arriva de France. 11 y trouve un peu de secours et de repos; mais cette légère consolation ne dura guère. Des milices du duc de Cumberland arrivèrent au bout de trois jours dans ce nouvel asile. La mort ou la captivité paraissait inévitable.

Le prince avec ses deux compagnons, se cacha trois jours et trois nuits dans une caverne. U fut encore trop heureux de se rembarquer, et de fuir dans une autre Ile déserte, ou il resta huit jours avec quel-

ques provisions d'eau-de-vie, de pain 'orge et de poisson salé. On ne pouvait sortir de ce désert et regagner l'Ecosse

au'en risquant de tomber entre les mains es Anglais qui bordaient le rivage; mais il fallait ou périr par la faim, ou prendre ce parti.

Ils se remettent donc en mer, et ils abordent pendant la nuit. Ils criaient sur le rivage, n'ayant pour habits que des lambeaux déchirés de vêtemens à l'usage des montagnards. Ils rencontrèrent au point du jour une demoiselle à cheval , suivie d'un jeune domestique. Ils hasardèrent de lui parler. Cette demoiselle était de la maison de Makdonall, attachée aux Stuarts. Le prince , qui l'avait vue dans le temps de ses succès, la reconnut et s'en fit reconnaître. Elle se jeta à ses pieds : le prince , ses amis et elle fondaient en larmes, et les pleurs que mademoiselle de Makdonall versait d'ans cette entrevue si singulière et si touchante, redoublaient par le danger où elle To\ait le prince. On ne pouvait faire un pas

?s DAM

sans risquer d'être pria. Elle conseilla au prince de se cacher dans une caverne qu'elle lui indiqua au pied d'une montagne , près de la cabane d'un montagnard connu d'elle et affidé ; et elle promit de Tenir le prendre dans cette retraite , ou de lui envoyer quelque personne sûre qui se chargerait de le conduire.

Le prince s'enfonça donc encore dan9 une caverne avec ses fidèles compagnons. Le paysan montagnard leur fournit un

{>eu de farine d'orge détremée dans de 'eau ; mais ils perdirent toute espérance lorsque , ayant passé deux jours dans ce

lieu affreux , personne ne vint à leur secours. Tous les environs étaient garnis de milices. Il ne restait plus de vivres à ces fugitifs. Une maladie cruelle affaiblissait le prince : son corps était couvert de boutons ulcérés. Cet état, ce qu'il avait souffert , et tout ce qu'il avait à craindre, mettaient le comble à cet excès des plus horribles misères que la nature humaine puisse éprouver; mais il n'était pas au bout.

Mademoiselle de Makdonall envoie enfin un exprès dans la caverne ; et cet ex* près leur apprend que la retraite dans le continent est impossible; qu'il faut .fuir encore dans une petite île nommée Benbécula , et s'y réfugier dans la maison d'un pauvre gentilhomme qu'on leur indique ; que mademoiselle de Makdonall s'y trouvera , et que là on verra le» arrangemens qu'on pourra prendre pour leur sûreté.

La même barque qui les avait portés au continent, les transporte donc dans cette île. Ils marchent vers la maison de ce gentilhomme. Mademoiselle de Makdonall s'embarque à quelques milles de là pour les aller trouver. Mais ils sont à peine arrivés dans l'île , qu'ils apprennent que le gentilhomme, chez lequel ils comptaient trouver un asile , avait été enlevé la nuit avec toute sa famille. Le prince et ses amis se cachent encore dans

des marais. Onel enfin va à la découverte. Il rencontra mademoiselle de Makdonall dans une chaumière. Elle lui dit qu'elle

Souvait sauver le prince en lui donnant es habits de servante qu'elle avait apportés avec elle , mais qu'elle ne pouvait sauver que lui , qu'une seule personne de plus serait suspecte. Ces deux hommes n'hésitèrent pas à préférer son salut aa leur, lis se séparèrent en pleurant. Char» lcs-Edouad prit des habits de servante,

et suivit , sous le nom de Betti , mademoiselle Makdonall. Les dangers ne cessèrent pas, malgré ce déguisement. Cette demoiselle et le prince déguisé se réfugièrent d'abord dans l'île de Skie, à l'occident de l'Ecosse.

Ils étaient dans la maison d'un gentilhomme , lorsque cette maison est tout-à-coup investie par les milices ennemies.

Le prince ouvre lui-même la porte aux soldats. Il eut le bonheur de n'être pas reconnu ; mais bientôt après on sut dans l'île qu'il était dans ce château. Alors il fallut se séparer de mademoiselle de Makdonall , et s'abandonner seul à sa destinée. 11 marcha dix milles suivi d'un simple batelier. Enfin , pressé de la faim, et prêt à succomber, il se hasarda d'entrer dans une maison dont il savait bien que le maître n'était pas de son parti. « Le fils de votre roi , lui dit-il , vient vous demander du pain et un habit. Je sais que vous êtes mon ennemi ; mais je vous crois assez de vertu pour ne pas abuser de ma confiance et de mon malheur. Prenez les misérables vêtemens qui me couvrent, gardez-les ; vous pourrez me les apporter un jour dans le palais des rois de la Grande-Bretagne. » Le gentilhomme auquel il s'adressait fut touché comme il devait l'être. Il s'empressa de le secourir, autant que la pauvreté de ce pays peut le permettre , et lui garda le secret.

{Siècle de Louis X F.)

D A MIENS (Robert), assassin de Louis xv. — soi» supplice (28 mars 1757.) — Après la lecture de son arrêt, prononcé en présence de cinq princes du sang , de vingt-deux ducs et pairs, de douze présidens à mortier, de sept conseillers d'honneur, de quatre maîtres des

requêtes et de dix-neuf conseillers de grand'chambre , il fut appliqué à la question des coins , qu'on enfonce entre les genoux serrés par deux planches : il commença par s'écrier : «C'est ce coquin d'archevêque qui est cause de tout. » Ensuite il énonça que c'était le nommé Gau-

tier, homme d'affaires de M. de Ferrières, frère d'un conseiller au parlement, qui lui avait dit en présence de ce même Ferrières, qu'on ne pouvait finir cet querelles qu'en tuant le roi ; qu'il demeurerait dans la même rue que Gautier; qu'il lui avait entendu tenir ce discours dix fois , et ajouter que c'était une œuvre méritoire.

Au huitième et dernier coin , il répéta encore qu'il avait été inspiré par les dis* cours de ce Gautier et par ceux qu'il avait entendus dans le palais. Immédiatement après la question , on lui confronta Dominique-François Gautier, qui dit d'abord n'avoir point de reproches à lui faire, mais qui nia toute sa déposition. On lui confronta aussi le sieur Ferrières : celui-ci contrint que Damiens lui avait apporté quelquefois des arrêts du parlement , et

Justifia son domestique Gautier tant qu'il e put.

On mit dans les préparatifs du supplice de ce misérable et dans son exécution un appareil et une solennité sans exemple.

[18 mars 1757] On avait entouré de palissades un espace de cent pieds en carré, qui touchait à la grande porte de l'hôtel de ville. Cet espace était entouré en dedans et en dehors de tout le guet de Paris* Les gardes françaises occupaient toutes les avenues , et des corps de gardes suisses étaient répandus dans toute la ville. Le prisonnier fut placé , vers les cinq heures , sur un échafaud de huit pieds et demi carrés. On le lia avec de

S rosses cordes retenues par des cercles e far qui assujettis-
saient ses bras et ses cuisses. On commença par lui brûler la
main dans un brasier rempli de soufre allumé. Ensuite il fut te-
naillé avec de grosses pinces ardentes, aux bras, aux cuisses et à
la poitrine. On lui versa du plomb fondu avec de la poix résine et
de l'huile bouillante sur toutes ses plaies. Ces supplices réitérés
lui arrachaient les plus affreux hurlemens. Quatre chevaux vigou-
reux , fouettés par quatre valets de bourreau , tirèrent les cordes
qui portaient sur les plaies sanglantes et enflammées du patient ;
les tirades et les secousses durèrent une heure. Les membres
s'alongèrent et ne se séparèrent pas. Les bourreaux coupèrent en-
fin quelques muscles. Les membres se détachèrent l'un après
l'autre. Damiens, ayant perdu deux cuisses et un bras, respirait
encore, et n'expira que lorsque le bras qui lui

restait fut séparé de son tronc tout sanglant. Les membres et
le tronc furent jetés dans un bûcher préparé à dix pas de
l'échafaud.

A l'égard de ce Gautier, si violemment accusé d'avoir tenu des
discours qui avaient disposé Damiens à son crime , il fut interro-
gé, mais après la mort de Damiens. Il avoua qu'à la vérité il avait
entendu un jour Damiens parler vivement des affaires du parle-
ment, et qu'il avait dit que c'était un ton citoyen. On ordonna
contre lui un plus ample informé pendant une année , après quoi
il fut élargi. (Voyez Louis xv, attentat, etc.)

(Siècle de Louis XV.)

DAMIETTÊ, ville d'Egypte. — sites

DE CETTE VILLE, EN 1 2 1 8 , ET ZÉLÉ DB FBAJĩ-

çois d'assise. — Près des ruines de Pélusc est élevée Damicte, sur une chaussée qui la défend des inondations du Nil. [î ai 8] Les croisés commencèrent le siège pendant la dernière maladie de Saphadin , et le continuèrent après sa mort. Mélédin , l'aîné de ses fils , régnait alors en Égypte , et passait pour aimer les lois* les sciences et le repos, plus |que la guerre. Corradin, sultan de Damas, à qui la Syrie était tombée en partage, vint le secourir contre les chrétiens. Le siège, qui dura deux an*, fut mémorable en Europe , en Asie et en Afrique.

Saint François d'Assise, qui établissait alors son ordre , passa lui-même au camp des assiégés ; et, s'étant imaginé qu'il pourrait aisément convertir le sultan Mélédin , il s'avança avec son compagnon , frère Illuminé, vers le camp des Egyptiens. On le prit , on le conduisit au sultan. François le prêcha en Italien. Il proposa à Mélédin de faire allumer un grand fen , dans lequel ses imans d'un côté, François et Illuminé de l'autre, se jetteraient, pour faire voir quelle était la religion véritable. Mélédin, à qui un interprète expliquait cette proposition singulière , répondit, en riant, que ses prêtres n'étaient pas hommes à se jeter au feu pour leur foi : alors François proposa de s'y jeter tout seul. Mélédin lui dit que, s'il acceptait une telle offre, il paraîtrait douter de sa religion. Ensuite il renvoya François avec bonté , voyant bien qu'il ne pouvait être un homme dangereux.

Telle est la force de l'enthousiasme, que François, n'ayant pu iéussir à se jeter dans un bûcher en Egypte, et à, ren-

dre le Soudan Chrétien , voulut len ter cette aventure à Maroc, il s'embarqua d'abord pour l'Espagne ; mais, étant tombé malade, il obtint de frère Gille, et de quatre autres de ses compagnons, qu'ils allassent convertir les Maroquin». Frère Cille et les

quatre moines font voile vers Tétuan, arrivent à Maroc, et prêchent en italien dans une charrette. Le miramolin, ayant pitié d'eux, les fit rembarquer pour l'Espagne ; ils revinrent une seconde fois; on les renvoya encore. [1218] Ils revinrent une troisième; l'empereur, poussé à bout, les condamna à la mort dans son divan, et Feur trancha lui même la tête. C'est un usage superstitieux autant que basbarc, que les empereurs de Maroc soient les premiers bourreaux de leur pays. Les miraniolina se disaient descendus de Mahomet. Les premiers qui furent condamnés à mort, sous leur empire , demandèrent de mourir de la main du maître, dans l'espérance d'une expiation plus pure. Cet abominable usage s'est si bien conservé , que le fameux empereur de Maroc, Mulei Ismaël, a exécuté de sa main près de dix mille hommes dans sa longue vie.

Cette mort de cinq compagnons de François d'Assise est encore célébrée tous les ans à Coimbre , par une procession aussi singulière que leur aventure. On prétendit que les corps de ces franciscains revinrent en Europe après leur mort , et s'arrêtèrent à Coimbre , dans l'église de Sainte-Croix. Les jeunes gens, les femmes et les filles vont tous les ans , la nuit de l'arrivée de ces martyrs, de l'église de Sainte-Croix à celle des corde liers. Les garçons ne sont couverts que d'un petit caleçon qui ne descend qu'au haut des cuisses; les femmes et les filles ont un jupon non moins court. La marche est longue , et l'on s'arrête souvent.

[1220] Damiette cependant fut prise, et semblait ouvrir le chemin à la conquête de l'Egypte; mais Pélage Albano, bénédictin espagnol, légat du pape, et cardinal, fut cause de sa perte. Le légat prétendait que, le pape étant chef de toutes les croisades , celui qui le représentait en était incontestablement le général; que le

roi de Jérusalem, n'étant roi que par la permission du pape, devait obéir en tout au légat. Ces divisions consumèrent^ du temps. Il fallut écrire à Rome; le' pape ordonna au roi de retourner au camp» et le roi y retourna pour servir

sous le bénédictin. Ce général engagea l'armée entre deux bras du Nil, précisément au temps que ce fleuve, qni nourrit et qui défend l'Egypte , commençait à se déborder. Le sultan , par des écloses , inonda le camp des chrétiens. [îaatj D'un côté, il brûla leurs vaisseaux; de l'autre côté, le Nil croissait et menaçait d'engloutir l'armée du légat. Elle se trouvait dans 1 état oii l'on peint les Egyptiens de Pharaon, quand ils virent la mer prête à retomber sur eux.

Les contemporains conviennent que, dans cette extrémité, on traita avec le sultan. Il se fit rendre Damiette; il renvoya l'armée en Phénicie , après avoir fait jurer que de huit ans on ne lui ferait la guerre ; et il garda le roi Jean de Brienne en ôtage. (Histoire générale,)

DEMETRI (faux), sur le trône des czars. (Bit 1597, 1605 , 1606, 16104 1633 bt 1640.) — L'histoire ne fournit guère d'événement plus extraordinaire que celui des faux Démétrins, qui agita si longtemps la Russie après la mort de Jean Basilides. Ce czar laissa deux fils, l'un nommé Fédor, ou Théodor; l'autre Démétri , ou Démétrius. Fédor régna ; Démétri fut confiné dans un village nommé Uglis , avec la czarine sa mère. Jusque-là les mœurs de cette cour n'avaient point encore adopté la politique des sultans et des anciens empereurs grecs, de sacrifier les princes du sang à la sûreté du trône. Un premier ministre , nommé Boris Godounov , dont Fédor avait épousé la. sœur, persuada au czar Fédor qu'on ne pouvait bien régner qu'en imitant les Turcs, et en assassinant

son frère. Ce premier ministre Boris envoya un officier dans le village où était élevé le jeune Démétri , avec ordre de le tuer. L'officier, de retour, dit qu'il avait exécuté sa commission, et demanda la récompense qu'on lui avait promise. Boris, pour toute récompense, fit tuer le meurtrier, afin de supprimer les preuves du crime. On prétend que Boris, quelque temps après , empoisonna le czar Fédor; et, quoiqu'il en fût sotip: çonné, il n'en monta pas moins sur le trône.

[1597] 11 parut alors dans la Lithnanie un jeune homme oui prétendait être le prince Démétri , échappé à l'assassin.

Plusieurs personnes , qui l'avaient vu auprès de sa mère; le reconnaissaient à des marques certaines. 11 ressemblait par-

faitement au prince ; il montrait la crott

d'or, enrichie de pierreries , qu'on avait attachée au cou de Démétri à son baptême. Un palatin de Sandomir le reconnut d'abord pour le fils de Jean Basilides , et pour le véritable czar. Une diète de Pologne examina solennellement les preuves de sa naissance; et, les ayant trouvées incontestables , lui fournit une armée pour chasser l'usurpateur Boris, et pour reprendre la couronne de ses ancêtres.

Cependant on traitait en Russie Démétri d'imposteur, et même de magicien. Les Russes ne pouvaient croire que Démétri s présenté par des Polonais catholiques, et ayant deux jésuites pour conseil , pût être leur véritable roi. Les boyards le regardaient tellement comme un imposteur, que, le czar Boris étant mort, ils mirent sans difficulté sur le trône le fils de Bons , âgé de quinze ans.

[i605] Cependant Démétrî s'avançait en Russie avec l'armée polonaise. Ceux qui étaient mécontents du gouvernement moscovite se déclarèrent en sa faveur.

Un général russe, étant en présence de l'armée de Démétrî, s'écria : • Il est le seul légitime héritier de l'empire , » et passa de son côté avec les troupes qu'il commandait. La révolution fut bientôt pleine et entière; Démétrî ne fut plus un magicien. Le peuple de Moscou courut au château , et traîna, en prison le fils de Boris et sa mère. Démétrî fut proclamé czar sans aucune contradiction.

On publia que le jeune Boris et sa mère s'étaient tués en prison : il est plus vraisemblable que Démétrî les fit mourir.

La veuve de Jean Basilides, mère du vrai ou faux Démétrî, était depuis longtemps reléguée dans le nord de la Russie; le nouveau czar l'envoya chercher d'ads une espèce de carosse aussi magnifique qu'on en pouvait avoir alors. Il alla plusieurs milles au devant d'elle : tous deux se reconnurent avec des transports et des larmes en présence d'une foule innombrable; personne alors dans l'empire ne douta que Démétrî ne fût le véritable empereur. [1606] Il épousa la fille du palatin de Soudomir, son premier protecteur; et ce fut ce qui le perdit. Le peuple vit avec horreur une impératrice catholique , une cour composée d'étrangers , et surtout une église qu'on bâtissait pour des jésuites. Démétrî dès lors ne passa plus pour un Russe.

Un boyard, nommé Zusii, se mit à la tête de plusieurs conjurés , au milieu des fêtes qu'on donnait pour le mariage du czar : il entre dans le palais le sabre dans une main , et une croix dans l'autre; on égorge la garde polonaise. Démétrî est chargé de

chaînes. Les conjurés amènent devant lui la czarine , veuve de Jean Basilides, qui l'avait reconnu si solennellement pour son fils.

Le clergé l'obligea de jurer sur la croix, et de déclarer enfin si Démétri était son fils ou non. Alors , soit que la crainte de la mort forçât cette princesse à un faux serment, et l'emportât sur la nature , soit qu'en eût elle rendît gloire à la vérité, elle déclara en pleurant que le czar n'était point son fils; que le véritable Démétri avait été en eût assassiné dans son enfance, et qu'elle n'avait reconnu le nouveau czar qu'à l'exemple de tout le peuple , et pour venger le sang de son fils sur la famille des assassins. On prétendit alors que Démétri était un homme du peuple , nommé Criska Utropoya , qui avait été quelque temps moine dans un couvent de Russie. On lui avait reproché auparavant de n'être pas du rite grec, et de n'avoir rien des mœurs de son pays; et alors on lui reprocha d'être à la fois un paysan russe et un moine grec. [1606] Quel qu'il fût , le chef des conjurés , Zuski , le tua de sa main , et se mit à sa place.

Ce nouveau czar , monté en un moment sur le trône, renvoya dans leur pays le peu de Polonais échappés au carnage. Comme il n'avait d'autre droit au tronc, ni d'autre mérite que d'avoir assassiné Démétri, les autres boyards, qui de ses égaux devenaient ses sujets , prétendirent bientôt que le czar assassiné n'était point un imposteur, qu'il était le véritable Démétri, et que son meurtrier n'était pas digne de la couronne. Ce nom de Démétri devint cher aux Russes. Le chancelier de celui qu'on venait de tuer s'avisa de dire qu'il n'était pas mort , qu'il guérirait bientôt de ses blessures , et qu'il reparaitrait à la tête de ses fidèles sujets.

Ce chancelier parcourut la Moscovie , menant avec lui dans une litière un jeune homme auquel il donnait le nom de Démétri, et où'il traitait en souverain. A ce nom seul les peuples se soulevèrent; il se donna des batailles au nom de ce Démétri qu'on ne voyait pas ; mais le

parti du chancelier ayant été battu, ce second Démétri disparut bientôt. Les imaginations étaient si frappées de ce nom, qu'un troisième Démétri se présenta en Pologne. Celui-là lut plus heureux que les autres : il fut soutenu par le roi de Pologne, Sigismond, et vint assiéger le tyran Zuski dans Moscou même. Zuski , enfermé dans Moscou , tenait encore en sa puissance la veuve du premier Démétri , et le palatin de Sandomir, père de cette veuve. Le troisième redemanda la princesse comme sa femme. Zuski rendit la fille et le père, espérant peut-être adoucir le roi de Pologne , ou se flattant que la palatine ne reconnaîtrait pas son mari dans un imposteur; mais cet imposteur était victorieux. La veuve du premier Démétri ne manqua pas de reconnaître ce troisième pour son véritable époux ; et , si le premier trouva une mère , le troisième trouva aussi aisément une épouse. Le beau-père jura que c'était là son gendre, et les peuples ne doutèrent plus.

Les boyards, partagés entre l'usurpateur Zuski, et l'imposteur, ne reconnurent ni l'un ni l'autre. Ils déposèrent Zuski, et le mirent dans un couvent. C'était encore une superstition des Russes, comme de l'ancienne église grecque , qu'un prince qu'on avait fait moine ne pouvait plus régner : ce même usage s'était insensiblement établi autrefois dans l'église latine. Zuski ne reparut plus, et Démétri fut assassiné dans un festin par des Tartares.

£1610] Les boyards alors offrirent leur couronne au prince Ladislas, fils de Sigismond , roi de Pologne. Ladislas se préparait à

venir la recevoir , lorsqu'il

{>arut encore un quatrième Démétrî pour a lui disputer. Celui-ci publia que Dieu l'avait toujours conservé , quoiqu'il eût été assassiné à Uglis par le tyran Boris , à Moscou par l'usurpateur Zuski , et ensuite par des Tartares. Il trouva des partisans qui crurent ces trois miracles. La ville de Pleskou le reconnut pour czar; il y établit sa cour quelques années, pendant que les Russes, se repentant d'avoir appelé les Polonais , les chassaient de tous côtés, et que Sigismond renonçait à voir son fils Ladislas sur le trône des czars. Au milieu de ces troubles on mit sur le trône le fils du patriarche Fédor Romanow. Ce patriarche était parent, par les femmes, du czar Jean Ba-

silides. Son fils, Michel Fédérowitz, c'est* à-dire, fils de Fédor, fut élu à l'âge de dix-sept ans, par le crédit du père. Toute la Russie reconnut ce Michel , et la ville de Pleskou lui livra le quatrième Démétrî, qui finit par être pendu.

U en restait un cinquième ; c'était le fils du premier qui avait régné en effet, de celui-là même qui avait épousé la fille du palatin de Sandomir : sa mère l'enleva de Moscou, lorsqu'elle alla trouver le troisième Démétrî , et qu'elle feignit de le reconnaître pour son véritable mari. [i633] Elle se retira ensuite chez les Cosaques avec cet enfant, qu'on regardait comme le petit-fils de Jean Basilides , et qui en effet pouvait l'être. Mais, dès que Michel Fédérowitz fut sur le trône, il força les Cosaques à lui livrer la mère et l'enfant , et les fit noyer l'un et l'autre.

On ne s'attendait pas à un sixième Démétrî. Cependant sous l'empire de Michel Fédérowitz , en Russie , et sous le règne de Ladislas en Pologne, on vit encore un nouveau prétendant de ce

nom à la cour de Russie. Quelques jeunes gens, en se baignant avec un Cosaque de leur âge, aperçurent sur son dos des caractères russes , imprimés avec une aiguille ; on y lisait , Démétrius fils du czar Démétrius. Celui-ci passa pour ce même fils de la palatine de Sandomir, que le czar Fédorowitch avait fait noyer dans un étang glacé. Dieu avait opéré un miracle pour le sauver; il fut traité en fils de czar à la cour de Ladislas , et on prétendait bien se servir de lui pour exciter de nouveaux troubles en Russie.

La mort de Ladislas, son protecteur, lui ôta toute espérance. Il se retira en Suède , et de là dans le Holstein ; mais malheureusement pour lui, le duc de Holstein ayant envoyé en Moscovie une ambassade pour établir un commerce de soie de Perse , et son ambassadeur n'ayant réussi qu'à faire des dettes à Moscou , le duc de Holstein obtint quittance de la dette en livrant Démétrius , qui fut mis en quartiers..

Toutes ces aventures , qui tiennent du fabuleux , et qui sont pourtant très vraies, n'arrivent point chez les peuples policés qui ont une forme de gouvernement régulière. Le czar Alexis, fils de Michel Fédorowitch, et petit-fils du patriarche Fédor Romanow, couronné en 1645 , n'est guère connu dans l'Europe que pour avoir été le père de Pierre-le-Grand.

DEML

La Russie, jusqu'au czar Pierre, resta presque inconnue aux peuples méridionaux de l'Europe , ensevelie sous un despotisme malheureux du prince sur les boyards , et des boyards sur les cultivateurs. Les abus dont se plaignent aujourd'hui les nations policées, auraient été des lois divines pour les Russes. 11 y a quelques réglemens parmi nous qui excitent les murmures des

commerciants et des manufacturiers ; mais dans ces pays du Nord il était très rare d'avoir un lit : on couchait sur des planches que les moins pauvres couvraient d'un gros drap acheté aux foires éloignées , ou bien d'une peau d'animal, soit domestique , soit sauvage. Lorsque le comte de Carlile, ambassadeur de Charles II d'Angleterre à Moscou , traversa tout l'empire russe d'Archangel en Pologne, en 1663, il trouva partout cet usage, et la pauvreté générale que cet usage suppose , tandis que l'or et les pierreries brillaient à la cour au milieu d'une pompe grossière. (Histoire de Pierre-le- Grand.)

DÉMONIAQUE, promenade k. 1^{re} par des capucins. — Le parlement de Paris, renfermé dans les bornes de son devoir , n'en fut que plus respecté ; et il eut beaucoup plus de réputation sous Henri IV que sous la ligue.

L'affaire ecclésiastique dans laquelle il signala le plus sa prudence , fut celle qui fit le moins d'honneur à quelques ecclésiastiques encore ennemis secrets du roi qui avait embrassé leur religion. Ils imaginèrent de produire sur la scène une démoniaque , pour confondre les protestans dont le roi récompensait les services fidèles , et dont plusieurs avaient un grand crédit à la cour. On prétendait exciter les peuples catholiques, en leur faisant voir combien Dieu les distinguait des huguenots. Dieu ne faisait qu'à eux la faveur de leur envoyer des possédés; on contraignait les diables, par les exorcismes , à déclarer que le catholicisme était la vraie religion; et que, renoncer au protestantisme, c'était renoncer au diable.

Ce sont presque toujours des filles, qu'on choisit pour jouer ces comédies ; la faiblesse de leur sexe les soi/met plus aisément que les hommes aux séductions de leurs directeurs ; et , accou-

tumées par leur faiblesse même à cacher leurs secrets, elles soutiennent ces rôles singuliers avec plus de constance que les hommes.

DEN

Une fille de Romorantin, dont le corps était d'une souplesse extraordinaire, joua le rôle de possédée dans une grande partie de la France. Des capucins la promenaient de diocèse en diocèse. Un nommé Duval, docteur de soi bonne, accréditait cette farce à Paris, un évêque de Clermont, un abbé de Saint-Martin, voulurent mener cette fille en triomphe à Rome.

Le parlement procéda contre eux tous.

On assigna Duval et les capucins ; ils répondirent par écrit que la bulle In retno Domini leur défendait d'obéir aux juges royaux. Le parlement lit brûler leur réponse, condamna la bulle In eoend Domini, et interdit la chaire aux capucins. Cette seule interdiction eût en d'autres temps attiré ce qu'on appelle les foudres de Rome sur le roi et sur le parlement ; mais la scène se passait en 1609, temps où le roi était maître absolu de son royaume. Philippe II, qui avait tant gouverné la cour de Rome, n'était plus ; et le pape commençait à respecter Henri IV.

(Essai sur les mœurs.)

DENA1N, (bataille de) — cacher par

LK M Ull CM U. DE VILLARSSLR LES AfflIRRS DR

l'empereur d'Allemagne (le 4 juillet 1712.) — L'alarme était à Versailles comme dans le reste du royaume. [Février 1712] La mort du fils unique du roi, arrivée depuis un an; le duc de Bourgogne, la duchesse de Bourgogne , leur fils aîné , enlevés rapidement depuis* quelques mois, et portés dans le même tombeau ; le dernier de leurs enfants moribond; toutes ces infortunes domestiques, jointes aux étrangères et à la misère publique, lésaient regarder la fin du règne de Louis xiv comme un temps marqué pour la calamité; et l'on s'attendait à plus de désastre que l'on n'avait vu auparavant de grandeur et de gloire.

Une faute que fit le prince Eugène délivra le roi et la France de tant d'inquiétudes. On prétend que ses lignes

étaient trop étendues ; que le dépôt de ses magasins dans Marchiennes était trop éloigné ; que le général Albemarle , posté à Denain , entre Marchiennes et le camp du prince , n'était pas à la portée d'être secouru assez tôt s'il était attaqué. On m'a assuré qu'une Italienne fort belle, que je vis quelque temps après à la Haye , et qui était alors entretenue par le prince Eugène, était de Marchiennes , et qu'elle avait été cause qu'on avait choisi ce lieu

DEN

pour servir d'entrepôt. Ce n'était pas rendre justice au prince Eugène, de penser qu'une femme pût avoir part à ses arrangemens de guerre.

Ceux qui savent qu'un curé et un conseiller de Douai, nommé Le Fèvre d'Or- ▼ al, se promenant ensemble vers ces quartiers ,

imaginèrent les premiers qu'on pouvait aisément attaquer Denain et Marchiennes, servirent mieux à prouver par quels secrets et faibles ressorts les grandes affaires de ce monde sont souvent dirigées. Le Fèvre donna son avis à l'intendant de la province ; celui-ci au maréchal de Montesquiou, qui commandait sous le maréchal de Villars : le général l'approuva et l'exécuta. Cette action fut en effet le salut de la Fiance, plus encore que la paix avec l'Angleterre. Le maréchal de Villars donna le change au prince Eugène. Un corps de dragons s'avança à la vue du camp ennemi, comme si l'on se préparait à l'attaquer; et, tandis que ces dragons se retirent ensuite vers Guise, le maréchal marche à Denain , avec son armée , sur cinq colonnes. [a4 juillet 1712] On force les retranchemens du général Albemarle , défendus par dix-sept bataillons : tout est tué ou pris. Le général se rend prisonnier avec deux princes de Nassau, un prince de Holstein , un prince d'Anhalt et tous les officiers. Le prince Eugène arrive à la hâte , mais à la fin de l'action , avec ce qu'il peut amener de troupes ; il veut attaquer un pont qui conduisait à Denain, et dont les Français étaient maîtres : il y perd du monde . et retourne à son camp après avoir été témoin de cette défaite.

Tous les postes vers Marchiennes, le long de la Scarpe, sont emportés l'un * après l'autre avec rapidité. [30 juillet 171 a] On pousse à Marchiennes défendue par quatre mille hommes; on en presse le siège avec tant de vivacité , qu'au bout de trois jours on les fait prisonniers , et qu'on se rend maître de toutes les munitions de guerre et de bouche amassées par les ennemis pour la campagne. Alors toute la supériorité est du côté du maréchal de Villars. [Septembre et octobre 171a] L'ennemi déconcerté lève le siège de Landrecie, et voit reprendre Douai, le Quesnoi, Rouchatn. Les frontières sont en sûreté. L'armée du prince Eugène se

retire, diminuée de près de cinquante bataillons, dont quarante fu-

DES

rent pris depuis le combat de Denain jusqu'il la fin de la campagne. La victoire la plus signalée n'aurait pas produit de plus grands avantages.

Si Te maréchal de Villars avait eu cette faveur populaire qu'ont eue quelques autres généraux, on l'eût appelé à haute voix le restaurateur de (a France; mais on avouait à peine les obligations qu'on lui avait; et, dans la joie publique d'un succès inespéré, l'envie prédominait encore. (Siècle de Louis XI f ,)

DESCARTES (Réné). — sa most (1 1 février i650.) — Le plus grand mathématicien de son temps, mais le philosophe qui connut moins la nature , si on le compare à ceux qui l'ont suivi. 11 passa presque toute sa vie hors de France pour philosopher en liberté, à l'exemple de Saumaisc, qui avait pris ce parti. On a remarqué qu'il avait un aîné , conseiller au parlement de Bretagne, qui le méprisait beaucoup, et qui disait qu'il était indigne du frère d'un conseiller de s'abaisser à être mathématicien. Ayant cherché le repos dans des solitudes en Hollande, il ne l'y trouva pas. Un nommé Voët, et un nommé Shockius, deux professeurs du galimatias scolastique qu'on enseignait encore, intentèrent contre lui cette ridicule accusation d'athéisme dont les écrivains méprisés ont toujours chargé les philosophes. En vain Descartes avait épuisé son génie à rassembler les preuves de la Divinité , et à en chercher de nouvelles : ses infâmes ennemis le comparèrent à

Vanini dans un écrit public : ce n'est pas que Vanini eût été athée, le contraire est démontré; mais il avait été brûlé comme tel , et on ne pouvait faire une comparaison plus odieuse. Descartes eut beaucoup de peine à obtenir une très légère satisfaction par sentence de l'académie de Groningue. Ses Méditations , son Discours sur la méthode , sont encore estimés; toute sa physique est tombée, parce qu'elle n'est fondée ni sur la géométrie , ni sur l'expérience. Ses Recherches sur la dioptique, où l'on trouve la loi fondamentale de cette science soupçonnée par Snellius, et des applications de cette loi, qui ne pouvaient être que l'ouvrage d'un très grand géomètre; ses travaux sur les lois du choc des corps , objet dont il a eu le premier l'idée de s'occuper, seront toujours, malgré les qui lui sont échappées , des mo- 1 d'un génie extraordinaire; et le

DET

petit livre connu sous le nom de Géométrie de Descartes-, lui assure la supériorité sur tous les mathématiciens de son temps. 11 a eu long-temps une si prodigieuse ré-

rtation, que La Fontaine, ignorant à vérité, mais écho de Ja voix publique»

a dit de lui :

Ecseartes, ce morte! dont on eQt fait un dieu Bans lea siècles passés, et qui tient le milieu *nUe l'homme et l'esprit, comme entre l'huître et l'homme,

Le tient tel de nos gens, franche bete de somme.

L'abbé Gcnet, dans le siècle présent, s'est donné Ja malheureuse peine de mettre en vers français la physique de Descartes.

Ce n'est guère que depuis l'année 1730 u'on a commencé à revenir en France e toutes les erreurs de celte philosophie chimérique, quand la géométrie et la phvsique expérimentale, ont été plus cultivées. Le sort de Descartes en physique a été celui de Ronsard en poésie.

(Catalogue des écrivains, du siècle dû Louis XIV,) DKT-TINGUE (Bataille de). — l'bm-

tEBUUR CHABISS VU Y PERD SOK KMPIBE,

(27 juin 17440 ~ I*» plus belles actions ne servaient de rien au but principal ; et c'est ce qui arrive dans presque toutes les guerres. La cause de la reine de Hongrie n'en était pas moins triomphante. L'empereur Charles vu, nommé en effet empereur par le roi de France , n'en était pas moins chassé de ses états héréditaires , et n'était pas moins errant dans l'Allemagne. Les Français n'étaient

Îas moins repoussés au Rhin et au Mein. a France enfin n'en était pas moins épuisée pour une cause qui lui était étrangère , et pour une guerre qu'elle aurait pu s'épargner; guerre entreprise par la seule ambition du maréchal de Belle-Isle, dafos laquelle on n'avait que peu de chose a gagner et beaucoup à perdre.

L'empereur Charles vu se réfugia d'abord dans Augsbourg, ville impériale et libre qui se. gouverne en république, fameuse par le nom d'Auguste , la seule qui ait conservé les restes quoique défigurés de ce nom d'Auguste, autrefois commun à tant de villes sur les frontières de la Germanie et des Gaules. Il n'y demeura pas long-temps; et, en la quittant au mois de juin 1745, il eut la douleur d'y voir entrer un colonel de houssards, nommé MeuUcl, fameux par ses féro-

cités et ses brigandages, qui le chargea d'injures dans les rues.

Il portait sa malheureuse destinée dans

Francfort, ville encore plus privilégiée qu'Augsbourg, et dans laquelle s'était faite son élection à l'Empire ; mais ce fut pour y voir accroître ses infortunes. 11 se donnait une bataille qui décidait de son sort à quatre milles de son nouveau refuge.

Le comte Stair, écossais, l'un des élèves du duc de Marlborough , autrefois ambassadeur en France, avait marché vers Francfort à la tête d'une armée de cinquante mille hommes , composée d'Anglais, d'Hanovriens et d'Autrichiens.

Le roi d'Angleterre arriva avec son second fils le duc de Cumberland, après avoir passé à Francfort, dans ce même asile de l'empereur qu'il reconnaissait toujours pour son souverain, et auquel il faisait la guerre dans l'espérance de le détrôner.

Le maréchal duc de IVroilles, qui commandait l'armée opposée au roi d'Angleterre , avait porté les armes dès l'âge de quinze ans. Il avait commandé en Catalogne dans la guerre de 1701, et passa depuis par toutes les fonctions qu'on peut avoir dans le gouvernement : à la tête des finances au commencement de la régence, général d'armée et ministre d'état , il ne cessa dans tous ces emplois, de cultiver la littérature; exemple autrefois commun chez les Grecs et chez les

Romains , mais rare aujourd'hui dans l'Europe. Ce général, par une manœuvre supérieure , fut d'abord le maître de la campagne. Il côtoya l'armée du roi d'Angleterre qui avait le Mein

entre elle et les Français; il lui coupa les vivres en se rendant maître des passages au-dessus et au-dessous de leur camp.

Le roi d'Angleterre s'était posté dans Àschaffenbourg, ville sur le Mein qui appartient à rélecteur de Mayence. Il avait fait cette démarche malgré le comte Stair son général, et commençait à s'en repentir. Il y voyait son armée bloquée et aillamée par le maréchal de Noailles. Le soldat fut réduit à la demi ration par jour. On manquait de fourrages au point qu'on proposa de couper les jarrets aux chevaux, et on l'aurait fait si on était resté encore deux jours dans cette position. Le roi d'Angleterre fut obligé enfin de se retirer pour aller chercher des vivres* k Hanau sur le chemin de Francfort; mais, en se retirant, il était exposé aux batteries du canon ennemi , placé sur la

80 DET

rive du Mein . Il fallait faire marcher en hâte une armée que la disette affaiblissait, et dont l'arrière-garde pouvait être accablée par l'armée française, car le maréchal de Noailles avait eu la précaution de jeter des ponts entre Dettingue et Àschaffenbourg sur le chemin de Hanau , et les Anglais avaient joint à leurs fautes celle de laisser établir ces ponts. Le 26 juin , au milieu de la nuit , le roi d'Angleterre fit décamper son armée dans le plus grand silence, et hasarda cette marche précipitée et dangereuse à laquelle il était réduit. Le maréchal de Noailles voit les Anglais qui semblent marcher à leur perte dans un chemin étroit entre une montagne et la rivière. Il ne manqua pas d'abord de faire avancer tous les escadrons composés de la maison du roi , de dragons et de hussards vers le village de Dettingue , devant lequel les Anglais devaient passer. Il fait défiler sur deux ponts quatre brigades d'infanterie avec celle des gardes-françaises. Ces troupes

avaient ordre de rester postées dans le village de Dettingue en-deçà d'un ravin profond. Elles n'étaient point aperçues des Anglais» et le maréchal voyait tout ce que les Anglais faisaient. M. de Vallière, lieutenant général , homme qui avait poussé le service de l'artillerie aussi loin qu'il peut aller, tenait ainsi dans un défilé les ennemis entre deux batteries qui plongeaient sur eux du rivage. Ils devaient

Sasser par un chemin creux qui est entre Dettingue et un petit ruisseau. On ne devait fondre sur eux qu'avec un avantage certain : le roi d'Angleterre pouvait être pris lui-même; c'était enfin un de ces momens décisifs qui semblaient devoir mettre fin à la guerre.

Le maréchal recommande au duc de Grammont son neveu, lieutenant général et colonel des gardes , d'attendre dans cette position que l'ennemi vînt lui-même se livrer. Il alla malheureusement reconnaître un gué pour faire encore avancer de la cavalerie. La plupart des officiers disaient qu'il eût mieux fait de rester à l'armée pour se faire obéir. Il envoya faire occuper le poste d'Aschaffembourg par cinq brigades , de sorte que les Anglais étaient pris de tous côtés. Un moment d'impatience dérangerait toutes ces mesures.

[27 juin] Le duc de Grammont crut

que la première colonne ennemie était déjà passée , et qu'il n'y avait qu'à fou-

DET

dre sur une arrière-garde qui ne pouvait résister : il fit passer le ravin à ses troupes. Quittant ainsi un terrain avantageux où il

devait rester , il avance avec le régiment des gardes et celui de Noailles infanterie dans une petite plaine qu'on appelle Champ des Coqs. Les Anglais qui défilaient en ordre de bataille se formèrent bientôt. Par là les Français , qui avaient attiré les ennemis dans un piège,

Ils tombèrent eux-mêmes. Ils attaquèrent les ennemis en désordre et avec des forces inégales. Le canon que M. de Vallière avait établi le long du Mein, et qui foudroyait les ennemis par le ilanc, et surtout les Ilanovricns , ne fut plus d'aucun usage , parce qu'il aurait tiré contre les Français mêmes. Le maréchal revient dans le moment qu'on venait de faire cette faute.

La maison du roi à cheval, les carabiniers, enfoncèrent d'abord, par leur impétuosité , deux lignes entières d'infanterie ; mais ces lignes se reformèrent dans le moment, et enveloppèrent les Français. Les officiers du régiment des gardes marchèrent hardiment à la tête d'un corps assez faible d'infanterie : vingt et un de ces officiers furent tués sur la place ; autant furent dangeusement blessés. Le régiment des gardes fut mis dans une déroute entière.

Le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans , le prince de Clermont , le comte d'Eu , le duc de Penthièvre malgré sa grande jeunesse, faisaient des efforts pour arrêter le désordre. Le comte de Noailles eut deux chevaux de tués sous lui. Son frère le duc d'Ayen fut renversé.

Le marquis de Puységur, fils du maréchal de ce nom, parlait aux soldats de son régiment, courait après eux, ralliait ce qu'il pouvait, et en tua de sa main quelques-uns qui ne voulaient pas suivre, et qui craient sauve qui peut. Les princes , et les ducs de

Biron , de Luxembourg, de Richelieu, de Péquigny-Chevreuse se mettaient à la tête des brigades qu'ils rencontraient, et s'enfoncèrent dans les lignes des ennemis.

D'un autre côté , la maison du roi et les carabiniers ne se rebu-
taient point. On voyait ici une troupe de gendarmes , la une com-
pagnie des gardes, cent mousquetaires dans un autre endroit ,
des compagnies de cavalerie s'avançant avec des cheuau-légers ;
d'autres qui suivaient les carabiniers ou les grenadiers à chc-

DET

vol, et qui couraient aux Anglais le sabre à la main avec plus
de bravoure que d'ordre. 11 y en avait si peu qu'environ cinquante
mousquetaires, emportés par leur courage , pénétrèrent dans le
régiment de cavalerie du lord Stair. Vingtsept officiers de la mai-
son du roi à cheval périrent dans cette confusion, et soixantesix
furent blessés dangereusement. Le comte d'Eu, le comte d'Harcourt ,
le comte de Beuvron , le duc de Boufflers , furent blessés;
le comte de La Mothe- Houdancour, chevalier d'honneur de la
reine , eut son cheval tué , fut foulé longtemps aux pieds des che-
vaux , et remporté presque mort. Le marquis de Gontaut eut le
bras cassé ; le duc de Rochechouart , premier gentilhomme de la
chambre , ayant été blessé deux fois , et combattant encore, fut
tué sur la place. Les marquis de Sabran , de Fleuri , le comte d'És-
trade, le comte de Rostaing y laissèrent la vie. Parmi les singula-
rités de cette triste journée , on ne doit pas omettre la mort d'un
comte de Boufflers, de la branche de Réniancourt. C'était un en-
fant de dix ans et demi : un coup de canon lui cassa la jambe ; il
reçut le coup, se vit couper la jambe, et mourut avec un égal
sang-froid. Tant de jeunesse et tant de courage attendrirent tous
ceux qui furent témoins de son malheur.

La perte n'était guère moins considérable parmi les officiers anglais. Le roi d'Angleterre combattait à pied et à cheval , tantôt à la tête de la cavalerie , tantôt à celle de l'infanterie. Le duc de Gumberlaod fut blessé à ses côtés ; le duc d'Aremberg, qui commandait les Autrichiens, reçut une balle de fusil au haut de la poitrine. Les Anglais perdirent plusieurs officiers généraux. Le combat dura trois heures. Mais il était trop inégal; le courage seul avait à combattre la valeur , le nombre et la discipline. Enfin le maréchal de Noailles ordonna la retraite.

Le roi d'Angleterre dîna sur le champ de bataille , et se retira ensuite , sans même se donner le temps d'enlever tous «es blessés , dont il laissa environ six cents que le lord Stair recommanda à la générosité du maréchal de Noailles. Les Français les recueillirent comme des compatriotes ; les Anglais et eux se traitaient en peuples qui se respectaient.

Les deux généraux s'écrivirent des lettres qui font voir jusqu'il quel point on

DET 81

peut pousser la politesse et l'humanité au milieu des horreurs de la guerre.

Cette grandeur d'âme n'était pas particulière au comte Stair et au duc de Noailles. Le duc de Cumberland fit surtout un acte de générosité qui doit être transmis à la postérité. Un mousquetaire nommé Girardcau , blessé dangereusement, avait été porté près de sa tente. On manquait de chirurgiens , assez occupés ailleurs; on allait panser le prince à qui une balle avait perçé les chairs de la jambe. «Commencez, dit le prince, par soulager cet officier

français; il est plus blessé que moi; il manquerait de secours, et je n'en manquerai pas. »

Au reste, la perte fut à peu près égale dans les deux armées. 11 y eut du côté d(s alliés deux raille deux cent trente et un hommes tant tués que blessés. On sut ce calcul par les Anglais , qui rarement diminuent leur perte , et n'augmentent guère celle de leurs ennemis.

Les Français souffrirent une grande perte en faisant avorter le fruit des plus belles dispositions, par cette ardeur précipitée et cette indiscipline qui leur avaient fait perdre autrefois les batailles de Poitiers, de Créci, d'Atincourt. Celui qui écrit cette histoire vit , six semaines après, le comte Stair à La Tlaye : il prit la liberté de lui demander ce qu'il pensait de cette bataille. Ce général lui répondit : «Je pense que les Français ont fait une grande faute, et nous deux : la vôtre a été de ne savoir pas attendre; les deux nôtres ont été de nous mettre d'abord dans un danger évident d'être perdus, et ensuite de n'avoir pas su profiter de la victoire. •

Après cette action, beaucoup d'officiers français et anglais allèrent à Francfort , ville toujours neutre , où l'empereur vit l'un après l'autre le comte Stair et le maréchal de Noailles, saus pouvoir leur marquer d'autres sentimens que ceux «de la patience dans son infortune.

Le maréchal de Noailles trouva l'empereur accablé de chagrin, sans états, sans espérance, n'ayant pas de quoi faire subsister sa famille dans cette ville impériale, où personne ne voulait faire la moindre avance au chef de l'Empire ; il lui donna une lettre de crédit de quarante mille écus , certain de n'être pas dé savoué par

le roi son maître. Voilà où en était réduite la majesté de l'empire romain. {Siècle do Louis X F.)

8a DUB

DOMINIQUE (saint). — fatuitb Donnés Hl CB GBAND SAINT, BH 1518.— - L'in-

quisition etst , comme on sait , une invention admirable et tout-à-fait chrétienne pour rendre le pape et les moines plus puissans , et pour rendre tout un royaume hypocrite.

On regarde d'ordinaire saint Dominique comme le premier à qui Ton doit cette sainte institution. En effet, nous avons encore une patente donnée par ce grand saint, laquelle est conçue en ces propres mots : « Moi, frère Dominique , je réconcilie à l'église le nommé Roger, porteur des présentes, à condition qu'il se fera fouetter par un prêtre trois dimanches consécutif* , depuis l'entrée de la ville jusqu'à la porte de l'église, qu'il fera maigre toute sa vie , qu'il jeûnera trois carêmes dans l'année , qu'il ne boira Jamais de vin , qu'il portera le san-benito avec des croix , qu'il récitera le bréviaire tous les jours, dix pater dans la journée et vingt à l'heure de minuit, qu'il gardera désormais la continence , et qu'il se présentera tous les mois au curé de sa paroisse , etc. ; tout cela sous peine d'être traité comme hérétique, parjure et impénitent.»

Quoique Dominique soit le véritable fondateur de l'inquisition , cependant Louis de Paramo , l'un des plus respectables écrivains et des plus brillantes lumières du saint-office, rapporte, au titre second de son second livre, que Dieu fut le premier instituteur du saint-office , et q u il exerça le pou voir des frères prêcheurs contre Adam. D'abord Adam est cité au tribunal:

Adam^ubi et? « et en efiet, ajoute-t-il , le défaut de citatiou aurait rendu la procédure de Dieu nulle. »

(Dictionnaire philosophique.)

DUBOIS (le cardinal). — sa hobt (19 août 1723.)— -C'était le fils d'un apothicaire de Brive-la Gaillarde , dans le fond du. Limousin. 11 avait commencé par être instituteur du duc d'Orléans, et ensuite, en servant son élève dans ses plaisirs , il en acquit la confiance. Un peu d'esprit, beaucoup de débauche , de la souplesse , et surtout le goût de son maître pour la singularité , firent sa prodigieuse fortune. Si ce cardinal, premier ministre, avait été un homme grave , cette fortune aurait excité l'indignation ; mais elle ne fut qu'un ridicule. Leduc d'Orléans se jouait de son premier ministre , et ressemblait à ce pape qui fit ton porte -sing cardinal.

DUE

Tout se tournait en gatté et en plaisanterie sous la régence du duc a' Orléans.

C'était le même esprit que du temps de la fronde, à la guerre civile près. Ce caractère de la nation , le régent l'avait fait renaître après la sévère tristesse des dernières années de Louis xiv.

Le cardinal Dubois, archevêque de Cambrai, mourut d'un ulcère dans l'urètre, suite de ses débauches. Il trouva un expédient pour n'être pas fatigué dans ses derniers momens par les pratiques de la religion catholique , dont jamais ministre ne fit moins de cas que lui. Il prétextait qu'il y avait pour les cardinaux un cérémonial particulier, et qu'un cardinal ne recevait pas l'extrême-onction et le viatique comme un autre homme. Le curé de

Versailles alla aux informations; et, pendant ce temps, Dubois mourut, le 19 auguste 17*3. Nous rîmes de sa mort comme de son ministère. Tel était le goût des* Français accoutumés à rire de tout.

(Siècle de Louis XV.)

DUEL BHTBB CHABLBS-QUtKT BT rBalf-

çois 1er. (10 septembre 15a8.) — Après que François 1er, mal conseillé par son courage et par l'amiral Bonnivet, eut perdu la bataille de Pavie , où il fit des actions de héros et où il fut fait prisonnier; après qu'il eut languì une année entière en prison, il fallut exécuter le fatal traité de Madrid , par lequel il avait promis de céder au victorieux Charles v la Bourgogne , que cet empereur regardait comme le patrimoine de ses anc*êtres.

L'empereur, en reconduisant son prisonnier au-delà de Madrid , l'avait conjuré de lui dire franchement, et sur sa foi de gentilhomme , s'il était dans la résolution d'accomplir le traité, et avait même ajouté qu'en quelque disposition qu'il fût, il n'en serait pas moins libre. François 1^{er} avait répondu qu'il tiendrait sa parole. L'empereur répliqua : « Je vous crois ; mais , si vous y manquez , je publierai partout que vous n'en avez pas usé en homme d'honneur. » L'empereur était donc en droit de reprocher au roi c:ue, s'il avait combattu en brave chevalier à Pavie, il ne se conduisait pas en loyal chevalier en manquant à sa promesse.

11 dit aux ambassadeurs de France que le roi leur maître avait procédé de mauvaise foi , et que, quand il voudrait , il le lui sou-tiendrait seul à seul, c'est-à-dire , dans un combat singulier.

DUE

Le roi, à qui on rapporta ce discours public, présenta sa réponse par écrit à l'ambassadeur de l'empereur, qui s'excusa de la lire , parce qu'il avait déjà pris conçu. «Vous 1 entendrez au moins , » dit le roi ; et il lui fit lire l'écrit signé de sa main et par Robertct, secrétaire d'état. Cet écrit portait en propres mots :

•Vous Scsons entendre que, si voua nous avez voulu, ou voulez nous charger, que jamais nous ayons fait chose qu'un gentilhomme, aimant son honneur ne doive faire, nous disons que vous avez menti par la gorge, et qu'autant de fois que vous le direz vous mentirez ; étant délibéré de défendre uotre honneur jusqu'au dernier bout de notre vie ; pour quoi , puisque contre vérité vous nous avez voulu charger, désormais ne nous écrivez aucune chose , mais nous assurez le camp, et nous vous porterons les armes ; protestant que , si après cette déclaration , en autres lieux vous écrivez ou dites paroles qui soient contre notre honneur, que la honte du délai en sera vôtre ; vu que , venant audit combat, c'est la fin de toutes écritures. Fait en notre bonne ville et citf de Paris , le vingt-huitième jour de mars de l'an i5:»7, avant Pâques.

« Fhaxçois. »

Le roi envoya ce cartel à l'empereur par un héraut d'armes. Charles v* envoya sa réponse par un autre héraut. Le roi le reçut dans la grand'salle du palais ; il était sur un trône élevé de quinze marches devant la table de marbre. A 6a droite, sur un grand échafaud, étaient assis le roi de Navarre, le duc d'Alençon, le comte de Foix, le duc de Vendôme, le duc de Ferrare, de la maison d'Est, le duc de Chartres, le duc d'Albanie , régent d'Ecosse. De l'autre côté étaient le cardinal Salviati, légat du pape, les car-

dinaux de Bourbon, Duprat, de Lorraine, l'orchestre de
bonne.

Au-dessous des princes étaient les présidents et les conseillers
du parlement, et au-dessous du banc des prélats étaient les am-
bassadeurs. Ce fut la première fois que le parlement en corps prit
place dans une assemblée de tous les grands et de tous les mi-
nistres étrangers, et il y tint la place la plus honorable qu'on pût
lui donner.

Il est vrai que ce grand appareil se réduisit à rien ; le roi ne
voulut écouter le héraut de l'empereur qu'en cas qu'il ap-

DUE

forlât ta sûreté du can a désignation du lieu où l'on combattre.
En vain parler, le roi lui imposa silence.

(Histoire générale.) DUELS OBDORNⁿ S PAS Les aois (1547)
— Sous la dernière race des ducs de Bourgogne , les bourgeois
des villes de Flandre jouissaient du droit de prouver leurs préten-
tions avec le bouclier et la massue de * mesplier : ils oignaient de
suif leur pourpoint , parce qu'ils avaient entendu dire qu'autre-
fois les athlètes se frottaient d'hui le ; ensuite ils plongeaient les
mains dans un baquet plein de cendres, et mettaient du miel ou
du sucre dans leurs bouches ; après quoi ils combattaient jusqu'à
la mort , et le vaincu était pendu.

La liste de ces combats en diapaire clos, commandés ainsi par
les sots et rieurs , serait trop longue. Le roi François I^{er} en ordonna
deux solennellement , et son Gis Henri II en ordonna aussi deux.
Le premier de ceux qu'ordonna Henri II fut celui de Jarnac et de
La Châtaigneraie (1547). Celui-ci soutenait que Jarnac couchait

avec sa belle -mère, celui-là le niait : était-ce là une raison pour un monarque de commander , de l'avis de son conseil , qu'ils se coupassent la gorge en sa présence ? mais telles étaient les mœurs. Les deux champions jurèrent, chacun sur les Evangiles > qu'il combattait pour la vérité , et qu'il c n'avait sur lui ni paroles , ni charmes, ni incantations.» La Châtaigneraie étant mort de ses blessures, Henri 11 fit serment qu'il n'ordonnerait plus les duels; et, deux ans après, il donna, dans son conseil privé, des lettres patentes, par lesquelles il était enjoint à deux jeunes gentils-hommes d'aller se battre en champ clos à Sedan , sous les yeux du maréchal de La Mark , prince souverain de Sedan. Henri cro-
vait n<:

point violer son serment en ordonnant aux parties d'aller se tuer ailleurs qu'en son royaume. La cour de Lorraine s'opposa formellement à cet honneur que recevait le maréchal de La Mark. Elle envoya protester dans Sedan que tous les duels entre le Rhin et la Meuse devaient , par les lois de l'Empire , se faire par l'ordre et en présence des souverains de Lorraine. Le camp n'en fut pas moins assigné à Sedan. Le motif de cet arrêt du roi Henri 11, rendu en son conseil privé, était que l'un de ces deux gentilhommes , nommé Dagùères, avait -mis les mains

84 KDI

dans les chausses d'un jeune homme , nommé Fendilles. Ce Fendilles , blessé dans r§ combat, ayant avoué qu'il avait tort , fut jeté hors du camp par les hérauts d'armes, et ses armes furent brisées : c'était une des punitions du vaincu. On ne peut concevoir aujourd'hui comment une cause si ridicule pouvait être vidée par un combat juridique.

EDI

Il ne faut pas confondre avec tous ces duels , regardés comme l'ancien jugement de Dieu, les combats singuliers entre les chefs de deux armées, entre les chevaliers des partis opposés. Ces combats sont des faits d'armes, des exploits de guerre, de tout temps en usage chez toutes les nations.

(Essai sur les mœurs.)

i pi

sentielle du discours que tint Henri iv

ÉDIT DE NANTES. — d'ibcocs

d'hBNBI IV POUR LE FAIBB EHBKGI8TBKR

(a5 février 1599.) — 11 est triste que le président de Thou , dans son histoire écrite avec tant de candeur, n'ait jamais rapporté le véritable discours de Henri iv. Cet historien, écrivant en latin, nonseulement ôtait aux paroles du roi cette naïveté familière qui en fait le charme , et qu'on ne peut traduire; mais il imitait encore les anciens auteurs latins, qui* ' mettaient leurs propres idées dans la bouche de leurs personnages, se piquant plutôt d'être orateurs élégans que narrateurs fidèles. Voici la partie la plus essentielle du " au parlement

« Je prends bien les avis de tous mes serviteurs ; lorsqu'on m'en donne de bons, je les embrasse; et si je trouve leur opinion meilleure que la mienne, je la change ibrt volontiers. U n'y a pas un de vous, quand il me voudra venir trouver et me dire : « Sire , vous faites telle chose qui est injuste à toute raison , • que je ne l'écoute fort volontiers. H s'agit maintenant de faire cesser tous

faux bruits; il ne faut plus faire de distinction de catholiques et de huguenots: il faut que tous soient bons Français ; et que les catholiques convertissent les huguenots par l'exemple de leur bonne vie ; mais il ne faut pas donner occasion aux mauvais bruits qui courent par tout le royaume : vous en êtes la cause pour n'avoir pas promptement vérifié l'édit.

«J'ai reçu plus de biens et plus de grâces de Dieu que pas un de vous; je ne désire en demeurer ingrat; mon naturel n'est pas disposé à l'ingratitude , combien qu'envers Dieu je ne puisse être autre; mais pour le moins j'espère qu'il me fera la grâce d'avoir toujours de bons devoirs. Je suis catholique, et ne veux

que personne en mon royaume affecte d'être plus catholique que moi. Être catholique par intérêt, c'est ne valoir rien.

. On dit que je veux favoriser ceux de la religion , et on veut entrer en quelque méfiance de moi. Si j'avais envie de ruiner la religion catholique , je m'y conduirais de U façon; je ferais venir vingt mille hommes, je chasserais d'ici ceux qu'il me plairait; et, quand j'aurais commandé que quelqu'un sortit, il faudrait obéir. Je dirais, Messieurs les juges, il faut vérifier l'édit, ou je vous ferai mourir; mais alors je ferais le tyran. Je n'ai point conquis ce royaume par tyrannie, je l'ai par nature et par mon travail.

« J'aime mon parlement de Paris pardessus tous les autres ; il faut que je reconnaisse la vérité , que c'est le seul lieu où la justice se rend aujourd'hui dans mon royaume ; il n'est point corrompu par argent. En la plupart des autres, la justice s'y vend ; et qui donne deux mille écus , l'emporte sur celui qui donne moins : je le sais, parce que j'ai aidé autrefois à boursiller; mais cela me servait à des desseins particuliers.

« Vos longueurs et vos difficultés donnent sujet de remuemens étranges dans les villes. L'on a fait des*proceessions contre l'édit , même à Tours , où elles se devaient moins faire qu'en tout autre lieu , d'autant que j'ai fait celui qui en est l'archevêque. L'on en fait aussi au Mans, pour inspirer aux juges à rejeter l'édit; cela ne s'est fait que par mauvaise inspiration. Empêches que de telles choses n'arrivent plus. Je vous prie que je n'aie plus à parler de cette affaire , et que ce soit pour la dernière fois : faites-le, je vous le commande et vous en prie. •

Malgré ce discours du roi, les préjugés étaient encore si forts, qu'il S grands débats dans le parlement, pour la

EDI

vérification. La compagnie était partagée entre ceux qui , ayant été long-temps du parti de la ligue , conservaient encore leurs anciens sentimens sur ce qui concernait les affaires de la religion , et ceux qui, ayant été auprès du roi à Tours et à Châlons, connaissaient mieux sa personne et les besoins de l'état. L'éloquence et la sagesse de deux magistrats ramenèrent tous les esprits. Un conseiller, nommé CoqueJey, autrefois ligueur violent, et depuis détrompé , fit un tableau si touchant des malheurs où la guerre civile avait réduit la France, et du bonheur attaché à J'esprit de tolérance , que tous les cœurs en furent émus. Mais U y avait dans le parlement des hommes très savans dans les lois, qui, trop frappés des anciennes lois sévères des deux Théodose contre les hérétiques , pensaient que la France devait se conduire par les institutions de ces empereurs.

Le président Auguste deThou , encore plus savant qu'eux, les battit par leurs propres armes. « L'empereur Justin , leur dit-il,

voulut extirper l'arianisme dans l'Orient ; il crut y parvenir en dépouillant les ariens de leurs églises. Que fit alors le grand Théodoric , maître de Borne et d'Italie ? il envoya l'évêque de Rome Jean i^r, avec un consul et deux patrices, en ambassade à Constantinople , déclarer à Justin que, s'il persécutait ceux qu'on appelait ariens , Théodoric ferait mourir ceux qui se nommaient seuls catholiques. Cette déclaration arrêta l'empereur, et il n'y eut alors de persécution ni dans l'Orient ni dans l'Occident.

Un si grand exemple rapporté par un homme tel que de Thou , l'image frappante d'un pape allant lui-même de Borne à Constantinople parler en faveur des hérétiques , firent une si puissante impression sur les esprits, que IV dit de Nantes passa tout d'une voix , et fut ensuite enregistré dans tous les parlemens du royaume *. (Histoire du parlement.)

* Védit de Nantes avait les mêmes inconvénient que le» édite de pacification du chancelier de l'Hospital. Ce n'était pas une loi do tolérance, destinée à maintenir tons les membres de l'état dans le droit de professer librement la croyance et le culte qu'il* ont adoptés, droit donné par la nature, droit auquel jamais un homme n a pu renoncer sans être f^ou, et dont pat conséquent aucune loi positive ne peut légitimement priver un seul citoyen , fût- <Me portée du consentement unanime de tous les ««lies; l'édit de Nantes n'était qu'un traité de P^{*i}* entre les sectateurs des deux religions , et pas? «onséquent il ne pouvait subsister qu'aussi long-

KD1 85

ÉDIT DE NANTES. — sa révocitio* (a a octobre i685.) — Vers la fin de 1684, et au commencement de i685, tandis que Louis

xiv, toujours puissamment armé , ue craignait aucun de ses voisins, les troupes furent envoyées dans toutes les villes et dans tous les châteaux où il y avait le plus de protestans; et, comme les dragons , assez mal disciplinés dans ce temps-là , furent ceux qui commirent le plus d'excès , on appela cette exécution la dragonnade.

Les frontières étaient aussi soigneusement gardées qu'on le pouvait pour prévenir la fuite de ceux qu'on voulait réunir à l'église. C'était une espèce de chasse qu'on faisait dans une grande enceinte.

Un évêque, un intendant, un subdélégué, ou un curé , ou quelque'un d'autorisé, marchait à la tête des soldats. On rassemblait les principales familles calvinistes, surtout celles qu'on croyait les plus faciles. Elles renonçaient à leur religion au nom des autres, et les obstinés étaient livrés aux soldats qui eurent toute liceuce , excepté celle de tuer. Il y eut pourtant plusieurs personnes si cruellement maltraitées, qu'elles en moururent. Les enfans des réfugiés dans les pays étrangers jettent encore des cris sur cette persécution de leurs pères. Ils la comparent aux plus violentes que souffrit l'église dans les premiers temps.

C'était un étrange contraste que, du sein d'une cour voluptueuse, où régnaient la douceur des mœurs, les grâces, les charmes de la société, il partît des ordres si durs et si impitoyables. Le marquis de Louvois porta dans cette affaire l'inflexibilité de son caractère ; on y reconnut le même génie qui a voit voulu enss-velir la Hollande sous les eaux , e t qui depuis mit le Palatinat en cendres. Il y a encore des lettres de sa main, de cette année 1685, conçues en ces termes : « Sa majesté veut qu'on fasse éprouver les dernières rigueurs à ceux qui ne voudront pas se

faire de sa religion ; et ceux qui auront la sotte gloire de vouloir demeurer les derniers, doivent être poussés jusqu'à la dernière extrémité. >

^ Paris ne fut point exposé à ces vexa, tions ; les cris se seraient fait entendre au trône de trop près. On veut bien faire des malheureux, mais on Souffre d'entendre leurs clameurs.

temps que le* forces des deux partie se eoutreha-

86 EDI

EDI

[i685] Tandis qu'on fesait ainsi tomber partout les temples, et qu'on demandait dans les provinces des abjurations à majn armée , l'édit de Nantes fut enfin cassé au mois d'octobre i685; et on acheva *de ruiner l'édifice qui était déjà miné de toutes parts.

La chambre de l'édit avait déjà été supprimée. Il fut ordonné aux conseillers calvinistes du parlement de se défaire de leurs charges. Une foule d'arrêts du conseil parut coup sûr coup pour extirper les restes de la religion proscrite. Celui qui paraissait le plus fatal, fut l'ordre d'arracher les enfans aux prétendus réformés , pour les remettre entre les mains des plus proches païens catholiques ; ordre contre lequel la nature réclamait à si haute voix, qu'il ne fut pas exécuté.

Mais , dans ce célèbre édit qui révoqua celui de Nantes, il paraît qu'on prépara un événement tout contraire au but qu'on s'était proposé. On voulait la réunion des calvinistes à l'église dans le royaume.

Gourville, homme très judicieux, consulté par Louvois, lui avait proposé, comme on sait, de faire enfermer tous les ministres, et de -ne relâcher que ceux qui, gagnés par des pensions secrètes, abjureraient en public, et serviraient à la réunion plus que des missionnaires et des soldais. Au lieu de suivre cet avis politique, il fut ordonné par l'édit à tous les ministres qui ne voulaient pas se convertir, de sortir du royaume dans quinze jours. C'était s'aveugler que de penser qu'en chassant les pasteurs, une grande partie du troupeau ne suivrait pas. C'était bien présumer de sa puissance, et mal connaître les hommes, de croire que tant de cœurs ulcérés et tant d'imaginations échauffées par l'idée du martyre , surtout dans les pays méridionaux de la France , ne s'exposeraient pas à tout pour aller chez les étrangers publier leur constance et la gloire de leur exil parmi tant de nations envieuses de Louis xiv, qui tendaient les bras à ces troupes fugitives.

Le vieux chancelier Le Tellier, en signant l'édit , s'écria plein de joie : Nuno dimiiiiis servum tuum , Domine, quia viderunt oculi mei salut arc tuum. Il ne savait pas qu'il signait un des plus grands malheurs de la France *.

* Si vous lisez l'oraison funèbre de Le Tellier par Bossuet, ce chancelier est un juste, et un grand homme. Si vous lisez* les Annales de l'abbé de

Louvois, son fils, se trompait encore en croyant qu'il suffirait d'un ordre de sa main pour garder toutes les frontières et toutes les côtes contre ceux qui se faisaient un devoir de la fuite. L'industrie occupée à tromper la loi est toujours plus forte que l'autorité. Il suffisait de quelques gardes gagnés pour favoriser la foule des réfugiés. Près de cinquante mille familles, en trois ans de temps, sortirent du royaume , et furent après suivies par d'autres. Elles

allèrent porter chez les étrangers les arts, les manufactures, la richesse. Presque tout le nord de l'Allemagne, pays encore agreste et dénué d'industrie, reçut une nouvelle face de ces multitudes transplantées. Elles peuplèrent des villes entières. Les étoffes, les galons , les chapeaux , les bas , qu'on achetait auparavant de la France, furent fabriqués par eux. Un faubourg entier de Londres fut peuplé d'ouvriers français en soie ; d'autres y portèrent l'art de donner la perfection aux cristaux, qui fut alors perdu en France. On trouve encore très communément dans l'Allemagne l'or que les réfugiés y répandirent**. Ainsi la France perdit cinq cent mille ha bilans, une quantité prodigieuse d'espèces , et surtout des arts dont ses ennemis s'enrichirent. La Hollande y gagna d'excellens officiers et des soldats. Le prince d'Orange et le duc de Savoie eurent des régimens entiers de réfugiés. Ces mêmes souverains de Savoie et de Piémont , qui avaient exercé tant de cruautés contre les réformés de leurs pays , soudoyaient ceux de France ; et ce n'était pas assurément par zèle de religion que le prince d'Orange les enrôlait. Il y en eut qui s'établirent jusque vers le cap de Bonne-Espérance.

Le neveu du célèbre du Quêne, lieutenant généra] de la marine , fonda une fJetite colonie à cette extrémité de la terre; elle n'a pas prospéré; ceux qui s'y embarquèrent périrent pour la plupart. Mais enfin il y a encore des restes de cette colonie voisine des Hottentots. Les Français

Saint-Pierre , c'est un lâche et dangereux courtisan, un calomniateur adroit, dont le comte de Grammont disait, en le voyant sortir d'un entretien particulier avec le roi : « Je crois voir une fouine qui vient d'égorger des poulets , en se léchant le museau plein de leur sang. »

, ** Le comte d'Avauz , dans ses lettres , dit qu'on lui rapporta qu'a Londres on frappa soixante mille gainées de l'or que les réfugiés y avaient fait passer ; on lui avait fait un rapport trop exagéré.

EDI

ont été dispersés plus loin que les Juifs.

Ce fut en vain qu'on remplit les prisons et les galères de ceux qu'on arrêta dans leur fuite. Que faire de tant de malheureux affermis dans leur croyance par les tourmens ? comment laisser aux galères des gens de loi , des vieillards infirmes ? On en fit embarquer quelques centaines pour l'Amérique. Enfin , le conseil imagina que, quand la sortie du royaume ne serait plus défendue, les esprits n'étant

plus animés par le plaisir secret de désobéir, il y aurait moins de désertions. On se trompa encore; et, après avoir ouvert les passages, on les referma inutilement une seconde fois.

On défendit aux calvinistes, en 1685, de se faire servir par des catholiques, de peur que les maîtres ne pervertissent les domestiques; et, l'année d'après, un autre édit leur ordonna de se défaire des domestiques huguenots, afin de pouvoir les arrêter comme vagabonds. Il n'y avait rien de stable dans la manière de les persécuter, que le dessein de les opprimer pour les convertir.

Tous les temples détruits, tous les ministres bannis, il s'agissait de retenir dans la communion romaine tous ceux qui avaient changé par persuasion ou par crainte. Il en restait plus * de quatre cent mille dans le royaume. Ils étaient obligés d'aller à la messe et de communier. Quelques-uns , qui rejetèrent l'hostie

après J avoir reçue , furent condamnés à être brûlés vifs. Les corps de ceux qui ne voulaient pas recevoir les sacremens à la mort , étaient traînés sur la claie, et jetés à la voirie.

Toute persécution fait des prosélytes quand elle frappe pendant la chaleur de

I enthousiasme. Les calvinistes s'assemblèrent partout pour chanter leur» psaumes , malgré la peine de mort décernée contre ceux qui tiendraient de» assemblées. Il y avait aussi peine de mort contre les ministres qui rentreraient dans le royaume, et cinq mille cinq cents livres de récompense pour qui les dénoncerait.

II en revint plusieurs qu'on fit périr par la corde ou par la roue.

(Siècle de Louis XI r.)

* On a imprimé plusieurs fois qu'il y a encore en France trois millions de r^més. Cette exagération e«t intolérable M..W» B avilie n'en comptait pat cent mille en Languedoc , et il était exact. Il n'y en a pas quinze mille dans Paris : beaucoup de ville» et de* province» entières n'en ont point.

EDO 8; ÉDOUARD II, roi d'Angleterre. —

80K DÉTBOHBMHAT XT8AMOBT, «H 1037. —

Edouard 1^{er}. mourut lorsqu'il allait conquérir l'Ecosse, trois fois subjuguée et trois fois soulevée. Son fils , Agé de vingt trois ans, à la tête d'une nombreuse armée, abandonna les projets de son père pour se livrer à des plaisirs qui paraissaient plus indignes d'un roi en Angleterre qu'ailleurs. Ses favoris irritèrent la

nation , et surtout l'épouse du roi , Isabelle , fille de Pbilippe-le-Bel , femme, galante et impérieuse, jalouse de son mari qu'elle trahissait. Ce ne fut plus dans l'administration publique que lueur, confusion et faiblesse. Une partie du parlement fait trancher la Vtc à un favori du monarque, nommé Gaveston. [1314] Les Ecossais profitent de ces troubles. Ils battent les Anglais; et Robert Bruss , devenu roi d'Ecosse, la rétablit par la faiblesse de l'Angleterre.

[1316] On ne peut se conduire avec plus d'imprudence , et par conséquent avec plus de malheur qu'Edouard u. 11 souffre que sa femme Isabelle, irritée contre lui, passe en France avec son fils, qui fut depuis l'heureux et le célèbre Edouard m.

Charles-le Bel , frère d'Isabelle , régnait en France. Il suivait cette politique de tous les rois, de semer la discorde chez ses voisins ; il encouragea sa sœur Isabelle à lever l'étendard contre son mari.

Ainsi donc , sous prétexte qu'un jeune favori, nommé Spencer, gouvernait indignement le roi d'Angleterre, sa femme se prépare à faire la guerre. Elle marie son fils à la fille du comte de Hainaut et de Hollande. Elle engage ce comte à lui donner des troupes. Elle repasse enfin en Angleterre, et se joint à main armée aux ennemis de son époux. Son amant,

If. B. Les protestans qui vivent à Paris «on t en terrés par ordre de la police. Le nombre de morts est donc connu par ses registres, et il en résulte qu'ils forment environ la dixième partie de la population, les étrangers compris. Il ne serait pas surprenant que les protestons , relégués par les lois dans les classes qui

peuplent le plus , eussent beaucoup plus que doublé depuis la révocation de l'édit de Nantes.

Ba ville ne mérite aucune croyance. Il est très vraisemblable que la terreur qu'il avait inspirée avait forcé les huguenots à sortir du Languetloo, on a dissimulé et se cacher. Il était d'ailleurs intéressé à en diminuer le nombre. C'était un moyen de plaire à Louis XIV ; et pourquoi , après avoir versé tant de sang pour se frayer la route du ministère, se serait-il fait scrupule d'un mensonge?

88 EDO

Mortimer, était avec elle à la tête de ses troupes, tandis que le roi fuyait avec son favori Spencer.

[13a6] La reine fait pendre à Bristol le père du favori, âgé de quatre-vingt-dix ans. Cette cruauté , qui ne respecta point l'extrême vieillesse , est un exemple unique. Elle punit ensuite du même supplice , dans Hertford , le favori lui-même , tombé dans ses mains : mais elle exerça dans ce supplice une vengeance que la bienséance de notre siècle ne permettrait pas ; elle fit mettre dans l'arrêt qu'on arracherait au jeune Spencer les parties dont il avait fait un coupable usage avec le monarque : l'arrêt fut exécuté à la

exécution; elle ne craignit point de voir l'exécution. Froissard ne fait point difficulté d'appeler ces parties par leur nom

propre. Ainsi cette cour rassemblait à la fois toutes les dissolutions des temps les plus efféminés , et toutes les barbaries des temps les plus sauvages.

Enfin le roi abandonné , fugitif dans son royaume, est pris, conduit à Londres, insulté par le peuple , enfermé dans la tour, jugé par le parlementât déposé par un jugement solennel. Un nommé Trussel lui signifia sa déposition en ces mots rédigés dans les actes publics :

a Moi Guillaume Trussel , procureur du parlement et de la nation , je vous déclare en leur nom et en leur autorité, que je renonce, que je révoque, et rétracte l'hommage à vous fait,v et que je vous prive de la puissance royale.» On donna la couronne à son fils, âgé de quatorze ans , et la régence à la mère assistée d'un conseil. Une pension d'environ soixante mille livres de notre monnaie fat assignée au roi pour vivre.

[1 327] Edouard 11 survécut à peine une année à sa disgrâce. On ne trouva sur son corps aucune marque d'une mort violente. Il pause pour constant qu'on lui avait enfoncé un fer brûlant dans les entrailles à travers un tuyau de corne.

[i33i] Le fils punit bientôt la mère.

Edouard 111, mineur encore, mais impatient et capable de régner, saisit un jour aux yeux de sa mère son amant Mortimer, comte de la Marche. Le parlement juge ce favori sans Pentendrc, comme les Spencers l'avaient été. Il périt par le supplice de la potence, non pour avoir déshonoré le lit de son roi , l'avoir dé- trôné et l'avoir fait assassiner, mais pour les concussions, les malversations dont

EDO

sont toujours accusés ceux qui gouvernent La reine enfermée dans son château de Bisin, avec cinq cents livres sterling de pen-

sion , différemment malheureuse , pleura dans la solitude ses infortunes plus que ses faiblesses et ses barbaries.

(Essai sur les mœurs.) EDOUARD IV, roi d'Angleterre.— sa

MORT KT SON B K M PL A C KM BUT BU

Comme il était d'une constitution très robuste, on soupçonna son frère Richard, duc de Glocester , d'avoir avancé ses jours par le poison. Ce n'était pas juger témérairement du duc de Glocester; ce prince était un autre monstre né pour commettre de sang-froid tous les crimes.

Edouard iv laissa deux enfans mâles, dont l'aîné, âgé de treize ans, porta le nom d'Edouard v. Glocester forma le dessein d'arracher les deux enfans à la reine leur mère, et de les faire mourir

Sour régner. Il s'était déjà rendu maître e la personne du roi, qui était alors vers la province de Galles. Il fallait avoir en sa puissance le duc d'Yorck, son frère* Il prodigua les sermens et les artifices. La faible mère mit son second fils dans les mains du traître, croyant que deux parricides seraient plus difficiles à commettre qu'un seul. Il les fit garder dans la tour. C'était, disait-il, pour leur sûreté. Mais , quand il fallut en venir à ce double assassinat, il trouva un obstacle. Le lord Hastings , homme d'un caractère farouche, mais attaché au jeune roi, fut sondé parles émissaires de Glocester, et laissa entrevoir qu'il ne prêterait jamais son ministère à ce crime. Glocester , voyant un tel secret en des mains si dangereuses, n'hésita pas un moment sur ce qu'il devait faire. Le conseil d'état était assemblé dans la tour : Hastings y as-

sistait : Gloucester entre avec des satellites : « Je t'arrête pour tes crimes , dit-il au lord Hastings. — Qui? moi, railord?

répondit l'accusé. — Oui, toi, traître,»

dit le duc de Gloucester ; et dans l'instant il lui fit trancher la tête en présence du conseil.

Déliv/C ainsi de celui qui savait son secret, et méprisant les formes des lois avec lesquelles on colorait en Angleterre tous les attentats, il rassemble des malheureux de la lie du peuple , qui crient dans l'hôtel-de^ille qu'ils veulent avoir Richard de Gloceswr pour monarque.

Un maire de Londres vâ le lendemain , suivi de cette populace , lui offrir ta cou-

EGL

ronne. Il l'accepte ; il se fait couronner

sans assembler le parlement , sans prétexter la moindre raison. Il se contente de semer le bruit que le roi Edouard iv, son frère, était né d'adultère, et ne fit point de scrupule de déshonorer sa mère qui était vivante. De telles raisons n'étaient inventées que pour la vile populace. Les intrigues , Ja séduction et la crainte contenaient les seigneurs du royaume , non moins méprisables que le peuple.

[i483] A peine fut-il couronné, qu'un nommé Tirrel étrangla , dit-on , dans la tour le jeune roi et son frère. La nation le sut, et ne fit que murmurer en secret; tant les hommes changent avec les temps. Gloucester, sous le nom de Richard m, jouit deux ans et demi du fruit du plus grand des crimes que l'Angleterre eût en-

core vus, tout accoutumée qu'elle était à ces horreurs. M. Walpole révoque en doute ce double crime. Mais , sous le règne de Charles 11, on retrouva les ossemens de ces deux entans précisément au même endroit où l'on disait qu'ils avaient été enterrés. Peut-être, dans la foule des forfaits qu'on impute à ce tyran, il en est qu'il n'a pas commis ; mais , si l'on a fait de lui des jugemens téméraires , c'est lui qui en est coupable. Il est certain qu'il enferma ses neveux dans la tour; ils ne parurent plus, c'est à lui d'en répondre. {Essai sur les mœurs.)

EGLISE GALLICANE (libertés de V).

(1687). — Ce mot de libertés suppose rassujettissement. Des libertés, des privilèges , sont des exemptions de la servitude générale. Il fallait dire les droits , et non les privilèges de l'église gallicane . Ces. droits sont ceux de toutes les anciennes églises. Les évêques de Rome n'ont jamais eu la moindre juridiction sur les sociétés chrétiennes de l'empire d'Orient,; mais dans les ruines de l'em-

Eire d'Occident tout fut envahi par eux. 'église de France fut long-temps la seule qui disputa contre le siège de Borne les anciens droits que chaque évêque s'était donnés lorsque après le premier concile de ISicée, l'administration ecclésiastique et purement spirituelle se modela sur le gouvernement civil, et que chaque évêque eut son, diocèse , comme chaque district impérial avait le sien. Certainement aucun Evangile n'a dit qu'un évêque de la ville de %me, pourrait envoyer en France des légats à (utero, avec pouvoir

dû l'argent sur les peuvtes;

D'ordonner aux prélats français de venir plaider à Rome ;

D'imposer des taxes sur les bénéfices du royaume sous les noms de vacances, dépouilles, successions, déports, incompatibilités, commandes, neuvièmes, décimes, annates;

D'excommunier les officiers du roi pour les empêcher d'exercer les fonction* de leurs charges ;

De rendre les bâtards capables de succéder;

De casser les tc&тамcns de ceux qui sont morts sans donner une partie de leurs biens à l'église ;

De permettre aux ecclésiastiques français d'aliéner leurs biens immeubles;

De déléguer des juges pour connaître de la légitimité des mariages.

JSnfin l'on compte plus de soixante et dix usurpations contre lesquelles les par- Iemcns du royaume ont toujours maintenu la liberté naturelle de la nation et la dignité de la couronne.

Quelque crédit qu'aient eu les jésuites sous Louis xiv, et quelque frein que ce monarque eût mis aux remontrances des parlemens depuis qu'il régna par luimême, cependant aucun de ces grands corps ne perdit jamais une occasion de réprimer les prétentions de la cour de Rome ; et le roi approuva toujours cette vigilance, parce qu'en cela les droits essentiels de la nation étaient les droits du prince.

L'affaire de ce genre la plus importante et la plus délicate fut celle de la régale. C'est un droit qu'ont les rois de France de pourvoir à tous les bénéfices simples d'un diocèse pendant la vacance du siège , et d'économiser à leur gré les revenus de Tévêché. Cette prérogative est particulière aujourd'hui aux rois de France, mais chaque état a les siennes. Les rois de Portugal jouissent du tiers du revenu des évêchés de leur royaume.

L'empereur a le droit des premières prières ; il a toujours conféré tous les premiers bénéfices qui vaquent. Les rois de Naples et de Sicile ont de plus grands droits. Ceux de Rome sont pour la plupart fondés sur l'usage plutôt que sur des titres primitifs.

Les rois de la race de Mérovée conféraient de leur seule autorité les évêchés et toutes les prélatures. On voit qu'en 74.2,

90 EGL

Carloman créa archevêque de Mayence ce même Boniface , qui depuis sacra Pépin par reconnaissance. Il reste encore beaucoup de monumens du pouvoir qu'avaient les rois de disposer de ces places importantes; plus elles le sont, plus elles doivent dépendre du chef de l'état. Le concours d'un évêque étranger paraissait dangereux ; et la nomination réservée à cet évêque étranger, a souvent passé pour une usurpation plus dangereuse encore. Elle a plus d'une fois excité une guerre civile. Puisque les rois conféraient les évêchés, il semblait juste qu'ils conservassent le faible privilège de disposer du revenu et de nommer à quelques bénéfices simples, dans le court espace qui s'écoule entre la mort d'un évê-

que et le serment de fidélité enregistré e son successeur. Plusieurs évêques de villes réunies à la couronne sous la troisième race ne voulurent pas reconnaître ce droit, que des seigneurs particuliers trop faibles n'avaient pu faire valoir. Les papes se déclarèrent pour les évêques ; et ces prétentions restèrent toujours enveloppées d'un nuage. Le parlement en 1608 , sous Henri iv, déclara que la régale avait lieu dans tout le royaume ; le clergé se plaignit, et ce prince, qui ménageait les évêques et Rome, évoqua l'affaire à son conseil , et se garda bien de la décider.

Les cardinaux de Richelieu et Mazarin firent rendre plusieurs arrêts du conseil par lesquels les évêques, qui se disaient exempts, étaient tenus de montrer leurs titres. Tout resta indécis jusqu'en 1673; et le roi n'osait pas alors donner un seul bénéfice dans presque tous les diocèses situés au-delà de la Loire pendant la vacance d'un siège.

Enfin, en 1673, le chancelier Étienne d'Aligre scella un édit par lequel tous les évêchés du royaume étaient soumis à la régale. Deux évêques, qui étaient malheureusement les deux plus vertueux hommes du royaume , refusèrent opiniâtrement de se soumettre : c'était Pavillon , évêque d'Alet., et Gaudet, évêque de Pamiers. Ils se défendirent d'abord par des raisons plausibles : on leur en opposa d'aussi fortes. Quand des hommes éclairés disputent long-temps , il y a grande apparence que la question n'est pas claire ; elle était très obscure ; mais il était évident que ni la religion , ni le bon ordre n'étaient intéressés à empêcher un

EGL

roi de faire dans deux diocèses ce qu'il faisait dans tous les autres. Cependant les deux évêques furent inflexibles. Ni l'un ni

l'autre n'avaient fait enregistrer son serment de fidélité, et le roi se croyait en droit de pourvoir aux canonicats de leurs églises *.

Les deux prélats excommunièrent les pourvus en regale. Tous deux étaient suspects de jansénisme. Ils avaient eu contre eux le pape Innocent x; mais, quand ils se déclarèrent contre les prétentions du roi , ils eurent pour eux Innocent xi , Odescalchi : ce pape, vertueux et opiniâtre comme eux , prit entièrement leur parti.

Le roi se contenta d'abord d'exiler les principaux officiers de ces évêques. 11 montra plus de modération que deux hommes qui se piquaient de sainteté. On laissa mourir paisiblement l'évêque d'Alet, dont on respectait la grande vieillesse. L'évêque de Pamiers restait seul , et n'était point ébranlé. Ifcredoubla ses excommunications , et persista de plus à ne point faire enregistrer son serment de fidélité, persuadé que dans ce serment on soumet trop l'église à la monarchie. Le roi saisit son temporel. Le pape et les jansénistes le dédommagèrent. Il gagna à être privé de ses revenus ; et il mourut, en 1680 , convaincu qu'il avait soutenu la cause de Dieu contre le roi. Sa mort n'é-

* Cette question n'était difficile que parce qu'on croyait alors devoir décider toutes celles de ce genre d'après l'autorité et l'usage. En ne consultant que la raison , il est évident que la puissance législative a le pouvoir absolu de régler la manière dont il sera pourvu à toutes les places, ainsi que de fixer les appointemens de chacune et la nature de ces eppointemens. Les évêchés peuvent être électif* connue les places de maires , ou nommés par le roi comme les intendances , selon que la loi de l'état l'aura réglé; cette loi peut être plus ou moins utile, mais elle sera toujours légitime. La loi peut de même, sans être injuste, substituer

des appointemens en argent aux terres dont on laisse la jouissance aux ecclésiastiques , supprimer même ces appointemens , si elle juge ces places ecclésiastiques inutiles au bien public. Toute loi qui n'attaque aucun des droits naturels des hommes est légitime ; et le pouvoir législatif de chaque état, en quelques mains qu'il réside , a droit de la faire. Toute propriété qui ne se perpétue point en vertu d'un ordre naturel, mais seulement par une loi positive, n'est point une propriété , mais un usufruit accordé par la loi , dont , après la mort de l'usufruitier, une autre loi peut changer la disposition. C'est par cette raison que les biens des particuliers appartiennent, de droit à leurs héritiers ; que les biens des communautés leur appartiennent , et que ceux du clergé et de tout autre corps sont à la nation.

EGL

teignit pas la querelle : des chanoine» nommés par le roi viennent pour prendre possession; des religieux, qui se prétendaient chanoines et grands- vicaires , les font sortir de l'église, et les excommunient. Le métropolitain Montpésat, archevêque de Toulouse, à qui cette affaire ressortit de droit , donne en vain des sentences contre ces prétendus grands-vicaires. Ils en appellent à Rome, selon l'usage de porter à la cour de Rome les causes ecclésiastiques jugées par les archevêques de France ; usage qui contredit les libertés gallicanes; mais tous les gouvernemens des hommes sont des contradictions. Le parlement donne des arrêts. Un moine, nommé Gerle, qui était l'un de ces grands-vicaires, casse et les sentences du métropolitain et les arrêts du parlement. Ce tribunal le condamne par contumace à perdre la tête , et à être traîné sur la claie. On l'exécute en effigie. 11 insulte' du fond de sa retraite à l'archevêque et au roi , et le pape le soutient.

Ce pontife fait plus : persuadé , comme l'évêque de Pamiers, que le droit de régale est un abus dans l'église, et que le roi n'a aucun droit dans Pamiers, il casse les ordonnances de l'archevêque de Toulouse ; il excommunie les nouveaux grands-vicaires que ce prélat a nommés, les pourvus en régale, et leurs fauteurs.

Le roi convoque une assemblée du clergé , composée de trente-cinq évêques, et d'autant de députés du second ordre. Les jansénistes prenaient pour la première fois le parti d'un pape ; et ce pape, ennemi du roi, les favorisait sans les aimer. 11 se fit toujours un honneur de résister à ce monarque dans toutes les occasions ; et depuis m Ane, en 1689, il s'unit avec les alliés contre le roi Jacques , parce que Lorfis xiv protégeait ce prince : de sorte qu'alors on dit que, pour mettre fin aux troubles de l'Europe et de l'église , il fallait que le roi Jacques se fit huguenot , et le pape catholique.

Cependant l'assemblée du clergé de 1681 et 1683, d'une voix unanime, se déclare pour le roi. Il s'agissait encore d'une autre petite querelle devenue importante : l'élection d'un prieuré , dans un faubourg de Paris, commettait ensemble le roi et le pape. Le pontife romain avait cassé une ordonnance de l'archevêque de Paris, et annulé sa nomination à ce prieuré. Le parlement avait jugé

EGL g 1

la procédure de Rome abusive. Le pape avait ordonné par une bulle que l'inquisition fit brûler l'arrêt du parlement ; et le parlement avait ordonné la suppression de la bulle. Ces combats sont depuis long-temps les effets ordinaires et inévitables de cet an-

cien mélange de la liberté naturelle de se gouverner soi-même dans son pays , et de la soumission à une puissance étrangère.

L'assemblée du clergé prit un parti qui montre que des hommes sages peuvent céder avec dignité à leur souverain sans l'intervention d'un autre pouvoir. Elle consentit à l'extension du droit de régaie à tout le royaume ; mais ce fut autant une concession de la part du clergé, qui se relâchait de ses prétentions par reconnaissance pour son protecteur, qu'un aveu formel du droit absolu de la couronne.

L'assemblée se justifia auprès du pape par une lettre dans laquelle on trouve un passage qui seul devrait servir de règle éternelle dans toutes les disputes: c'est « qu'il vaut mieux sacrifier quelque chose de ses droits que de troubler la paix. » Le roi, l'église gallicane, les parlemens furent contents. Les jansénistes écrivirent quelques libelles. Le pape fut inflexible : il cassa par un bref toutes les résolutions de l'assemblée, et manda aux évêques de se rétracter. Il y avait là de quoi séparer à jamais l'église de France de celle de Rome. On avait parlé , sous le cardinal de Richelieu et sous Mazarin, de faire un patriarche. Le vœu de tous les magistrats était qu'on ne payât plus à Rome le tribut des annates ; que Rome ne nommât plus, pendant six mois de l'année, aux bénéfices de Bretagne; que les évêques de France ne s'appelassent plus évêques par la 'permission du saint-siège.

Si le roi l'avait voulu , il n'avait qu'à dire un mot ; il était maître de l'assemblée du clergé , et il avait pour lui la nation. Rome eût tout perdu par l'inflexibilité d'un pontife vertueux , qui seul , de tous les papes de ce siècle , ne savait pas s'accommoder aux temps. Mais il y a d'anciennes bornes qu'on ne remue pas sans de violentes secousses. Il fallait de plus grands intérêts ♦ de

plus grandes passions et plus d'effervescence dans les esprits pour rompre tout d'un coup avec Rome ; et il était bien difficile de faire cette scission, tandis qu'on voulait extirper le calvinisme. On crut même faire un coup hardi , lors-

9a BGL

q u'on publiâtes quatre fameuses décision de la même assemblée du clergé, en 168a, doat voici la substance :

i° Dieu n'a donné à Pierre et à ses successeurs aucune puissance ni directe ni indirecte sur les choses temporelles.

a. L'église gallicane approuve le concile de Constance, q;ui déclare les conciles généraux supérieurs au pape dans le spirituel.

3. Les règles, les usages, les pratiques reçues dans Te royaume et dans l'église gallicane doivent demeurer inébranlables.

4* Les décisions du pape , en matières de foi, ne sont sûres qu'après que l'église les a acceptées.

Tous les tribunaux et toutes lea facultés de théologie enregistrèrent ces quatre, propositions dans toute leur étendue ; ett 3 fut défendu par un édit de rien enseigner jamais de contraire.

Cette fermeté fut regardée à Home comme un attentat de rebelles, et par tous les protestans de l'Europe comme un faible effort d'une église née libre, qui ne rompait que quatre chaînons de ses fers.

Les quatre maximes furent d'abord soutenues avec enthousiasme dans la nation , ensuite avec moins de vivacité. Surla fin du règne de Louis xiv elles commencèrent à devenir problématiques ; et le cardinal de Fleuri les, fit depuis désavouer en partie

par une assemblée du clergé, sans que ce désaveu causât le moindre bruit , parce que les esprits n'étaient pas alors échauffés,, et que dans le ministère du cardinal de Fleuri rien n'eut de l'éclat. Elles ont repris enfin une grande vigueur.

Cependant Innocent xi s'aigrit plus que jamais : il refusa de» bulles à tous les évêques et à tous les abbés commandataires que le roi nomma ; de sorte qu'à la mort de ce pape, eu 1689, il y avait, vingt-neuf diocèses en France dépourvus d'évêques. Ces prélats n'en touchaient pas moins leurs revenus, mais Us n'osaient se faire sacrer, ni faire les fonctions épiscopales. L'idée de créer, un patriarche se? renouvela. La querelle des franchises des ambassadeurs à Rome, qui acheva d'envenimer les plaies, fit penser qu'enfin le temps était venu d'établir en France une église cathotique* apostolique, qui ne serait point romaine» Le procureur général de Harlai et l'avocat général Talon le firent assci entendre,

EGL

quand ils appelèrent comme d'abus, en 1687 , de la bulle contre le» franchises , et qu'ils éclatèrent contre l'opiniâtreté du pape , qui laissait tant d'églises sans pasteurs. Mais jamais le roi ne voulut consentir à cette démarche , qui était plu» aisée qu'elle ne paraissait hardie.

La cause d'Innocent xi devint cependant la cause du saint-siège. Les quatre propositions du clergé de France attaquaient le fantôme de l'infailibilité (qu'on ne croit pas à Rome , mais qu'on y soutient) , et le pouvoir réel attaché à ce fantôme. Alexandre vin et Innocent in suivirent les traces du fier Odescalcbi, quoique d'une manière moins dure ; ils confirmèrent la condamnation

portée contre l'assemblée du clergé; ils refusèrent les bulles aux évêques ; enfin ils en firent trop , parce que Louis xiv n'en avait pas fait assez. Les évêques, lassés de n'être que nommés par le roi, et de se voir sans fonctions, demandèrent à la cour de France la permission d'apaiser la cour de Rome.

Le roi, dont la fermeté était fatiguée , le permit. Chacun d'eux écrivit séparément qu'il était douloureusement affligé des procédés de l'assemblée ; chacun déclare dans sa lettre qu'il ne reçoit point comme décidé ce qu'on y a décidé, ni comme ordonné ce qu'on y a ordonné.

Pignatelli , Innocent xn , plus conciliant qu'Odescalchi , se contenta de cette démarche. Les quatre propositions n'en furent pas moins enseignées en France de temps en temps. Mais ces armes se rouillèrent quand on ne combattit plus; et la dispute resta couverte d'un voile, sans être décidée , comme il arrive presque toujours dans un état qui n'a pas sur ces matières des principes invariables et reconnus. Ainsi, tantôt on s'élève contre Rome, tantôt on lui cède, suivant les caractères de ceux qui gouvernent, et suivant les intérêts particuliers de ceux par qui les principaux de l'état sont gouvernés.

Louis xiv d'ailleurs n'eut point d'autre démêlé ecclésiastique avec Rome , et n'essuya aucune opposition du clergé dans les affaires temporelles.

Sous lui, ce clergé devint respectable, par une décence ignorée dans la barbarie des deux premières races, dans le temps encore plus barbare du gouvernement féodal ; absolument inconnue pendant les guerres civiles et dans les agita-

BLE

lions du règne de Louis xvi, et surtout pendant la fronde , à quelques exceptions près qu'il faut toujours faire dans les vices comme dans les vertus qui dominent*

Ce fut alors seulement que l'on commença à dessiller les yeux du peuple sur les superstitions qu'il mêle toujours à sa religion. Il fut permis* malgré le parlement d'Mxet malgré les carmes, de savoir que Lazare et Madeleine n'étaient point venus en Provence. Les bénédictins ne purent faire croire que Denis l'aréopagite eût gouverné l'église de Paris. Les saints supposés, les faux miracles, les fausses reliques commencèrent à être décriés. La saine raison, qui éclairait les philosophes , pénétrait partout , mais lentement et avec difficulté.

L'évêque de Châlons-sur-Marne , Gaston-Louis de Noailles, frère du cardinal, eut une piété assez éclairée pour enlever en 1702, et faire jeter une relique conservée précieusement depuis plusieurs siècles dans l'église de Notre-Dame , et adorée sous le nom du nombril de Jésus- Christ. Tout Châlons murmura contre l'évêque. Présidons, conseillers, gens du roi, trésoriers de France, marchands, notables, chanoines, curés, protestèrent unanimement, par un acte juridique, contre l'entreprise de l'évêque, réclamant le saint nombril , et alléguant la robe de Jésus-Christ conservée à Argenteuil ; son mouchoir à Turin et à Laon; un des clous de la croix à Saint-Denis ; son prépuce à Rome ; le même prépuce au Puy en Velay; et tant d'autres reliques que l'on conserve et que l'on méprise , et qui font tant de tort à une religion qu'on révère. Mais la sage fermeté de l'évêque l'emporta à la fin sur la crédulité du peuple.

Quelques autres superstitions, attachées à des usages respectables , ont subsisté. Les protestans en ont triomphé :

mais ils sont obligés de convenir qu'il n'y a pas d'église catholique où ces abus soient moins communs et plus méprisés qu'en France. (Siècle de* Louis XI y).

ELEONORE de Guienne , reine de France, — sa répudiation (18 mai 11 5a.) — Le roi de France Louis-le- Jeune acquit un grand domaine par un mariage; mais il le perdit par un divorce. Eléonore «a femme , héritière de la Guienne et du Poitou, lui fit des affronts qu'un mari devait ignorer. Fatiguée de l'accompagner dans ces croisades illustres et malheureuses, elle se dédommagea des en-

ESP

nuis que lui causait , à ce qu'elle disait, un roi qu'elle traitait toujours de moine. Le roi fit casser son mariage sous prétexte de parenté. Ceux qui ont blâmé ce prince de ne pas retenir la dot, en répudiant sa femme, ne songent pas qu'alors un roi de France n'était pas assez puissant pour commettre une telle injustice. Mais ce divorce est un des pins grands objets du droit public que les historiens auraient bien dû approfondir.

Le mariage fut cassé à Beangenci, par un concile d évêques de France , sur le vain prétexte»qu'Eléonore était arrière-cousine de Louis : encore fallut-il que des seigneurs gascons fissent serment que les deux époux étaient parens , comme si l'on ne pouvait

connaître que par un serment , une telle vérité. Il n'est que trop certain que ce mariage était nul par les lois su-

Eerstitieuses de ces temps d'ignorance. Si î mariage était nul, les deux princesses qui en étaient nées étaient donc bâtarde ; elles furent pourtant mariées en qualité de filles très-légitimes. Le mariage d'Eléonore lenr mère fut donc toujours réputé valide , maigre la décision du concile. Ce concile ne prononça donc pas la nullité, mais la cassation, le divorce; et dans ce procès de divorce, le roi se garda bien d'accuser sa femme d'adultère : ce fut proprement une répudiation en plein concile sur le plus frivole des motifs.

Il reste à savoir comment, selon la loi du christianisme , Eléonore et Louis pouvaient se remarier. Il est assez connu , par saint Matthieu et par saint Luc , qu'un homme ne peut ni se marier après avoir répudié sa femme , ni épouser une répudiée. Cette loi est émanée expressément du Christ, et cependant elle n'a jamais été observée. Que de sujets d'excommunications , d'interdits , de troubles et de guerres , si les papes alors avaient voulu se mêler d'une pareille affaire dans la quelle ils sont entrés tant de fois.

(Essai sur (es mœurs») ESPAGNE. (1^ — satisfaction qu'elle dowwb a louis xiv (24 mars 1663.) — Les anciens roi de l'Europe prétendent entre eux une entière égalité , ce qui est très naturel; mais les rois de France ont toujours réclamé la préséance que mérite l'antiquité de leur race et de leur royaume; et, s'ils ont cédé aux empereurs, c'est parce que les hommes ne sont presque jamais assez hardis pour renverser un long usage. Le chef de la république d'Allema-

ESP

gne, prince électif et peu puissant par lui-même, a le pas saos contredit sur tous les souverains « à cause de ce titre de Cé« sar et d'héritier de Charlemagne. Sa chancellerie allemande ne traitait pas même alors les autres rois de majesté. Les rois de France pouvaient disputer la préséance aux empereurs, puisque la France avait fondé le véritable empire d'Occident , dont le nom seul subsiste en Allemagne. Ils avaient pour eux, non-seulement la supériorité d'une couronne héréditaire sur une dignité élective , mais l'avantage d'être issus , par une suite non interrompue , de souverains qui régnaient sur une grande monarcliie plusieurs siècles avant que, dans le moade entier, aucune des maisons qui possèdent aujourd'hui des couronnes , fût parvenue à quelque élévation. Ils voulaient au moins précéder les autres puissances de l'Europe. On alléguait en leur faveur le nom de très chrétien. Les rois d'Espagne opposaient le titre de catholique ; et depuis que Charles- Quint avait eu un roi de France prisonnier à Madrid , la fierté espagnole était bien loin de céder ce rang. Les Anglais et les Suédois , qui n'allèguent aujourd'hui aucun .de ces surnoms, reconnaissent le moins qu'ils peuvent cette supériorité.

C'était à Rome que ces prétentions étaient autrefois débattues. Les papes , qui donnaient les états avec une bulle , se croyaient , à plus forte raison, en droit de décider du rang entre les couronnes. Cette cour, où tout se passe en cérémonies, était le tribunal où se jugeaient ces vanités de la grandeur. La France y avait eu toujours la supériorité quand elle était plus puissante que l'Espagne ; mais , depuis le règne de Charles-Quint, l'Espagne n'avait négligé aucune occasion de se donner l'égalité. La dispute restait indécise ; un pas de plus ou de moins dans une procession, un fau-

teuil placé près d'un autel, Ou vis-à-vis la chaire d'un prédicateur , étaient des triomphes, et établissaient des titres pour cette prééminence. La chimère du point d'honneur était extrême alors sur cet article entre les couronnes , comme la fureur des duels entre les particuliers.

Il arriva qu'à l'entrée d'un ambassadeur de Suède à Londres , le comte d'Estrade , ambassadeur de France , et le baron de Watte ville , ambassadeur d'Espagne , se disputèrent le pas. L'Espagnol , avec plus d'argent et une plus nombreuse

ETI

suite, avait gagné la populace anglaise : il fait d'abord tuer les chevaux des carrosses français; et bientôt les gens du comte d'Estrade , blessés et dispersés , laissèrent les Espagnols marcher l'épée nue comme en triomphe.

[24 mars 166a] Louis xiv, informé de cette insulte , rappela l'ambassadeur qu'il avait à Madrid, fit sortir de France celui d'Espagne , rompit les conférences qui se tenaient encore en Flandre au sujet des limites , et fit dire au roi Philippe iv, son beau-père, que, s'il ne reconnaissait la supériorité de la couronne de France , et ne réparait cet affront par une satisfaction solennelle , la guerre allait recommencer. Philippe iv ne voulut pas replonger son royaume dans une guerre nouvelle , pour la préséance d'un ambassadeur : il envoya le comte de Fuentes déclarer au roi, à Fontainebleau, en présence de tous les ministres étrangers qui étaient en France, « que les ministres espagnols ne concourraient plus dorénavant avec ceux de France.» Ce n'en était pas assez

pour reconnaître nettement la prééminence du roi; mais c'en était assez pour un aveu authentique de la faiblesse espagnole.

Cette cour , encore fière , murmura longtemps de son humiliation. Depuis, plusieurs ministres espagnols ont renouvelé leurs anciennes prétentions : ils ont obtenu l'égalité à Nîmègue; mais Louis xiv acquit alors par la fermeté une supériorité réelle dans l'Europe , en faisant voir combien il était à craindre.

(Siècle de Louis XI V.)

ETIENNE (saint), —son exhumation, en 4*5. — Saint- Augustin rapporte que, vers l'an 4*5, Lucien, prêtre et curé d'un bourg nommé Çaphargaraata , distant de quelques milles de Jérusalem, vit en songe, jusqu'à trois fois, le docteur Gamaliel, qui lui déclara que son corps, ceux d'Abibas, son fils, de saint- Etienne et de Nicomède, étaient enterrés dans un endroit de sa paroisse qu'il lui indiqua. Il lui commanda, de leur part et de la sienne, de ne les pas laisser plus long-temps dans le tombeau négligé où ils étaient depuis quelques siècles , et d'aller dire à Jean, évêque de Jérusalem , de venir les en tirer incessamment , s'il voulait prévenir les malheurs dont le mondeétait menacé. Gamaliel ajouta que cette translation devait se faire sous l'épiscopat de Jean, qui mourut environ un an après. L'ordre du ciel était que le

FEN

corps de saïut Étienne fût transporté à Jérusalem.

Lucien , ou entendit mal , ou fut malheureux; il fit creuser, et il ne trouva rien; ce qui obligea le docteur juif d'apparaître à un

moine fort simple et fort innocent, et de lui marquer plus précisément l'endroit où reposaient les sacrées reliques. Lucien y trouva le trésor qu'il cherchait , selon la révélation que Dieu lui en avait faite. Il y avait dans ce tombeau une pierre où était gravé le mot chodei, qui signifie couronne en hébreu, comme stcvfianos en grec. A l'ouverture du cercueil d'Etienne , la terre trembla , on sentit une odeur excellente, et un grand nombre de malades furent guéris.

Le corps du saint était réduit en cendres, hormis les os qu'on transporta à Jérusalem, et que l'on mit dans l'église de Sion. A la même heure il survint une grande pluie ; au lieu qu'il y avait eu jusqu'alors une extrême sécheresse.

A vite, prêtre espagnol, qui était alors en Orient, traduisit en latin cette histoire , que Lucien avait écrite en grec. Gomme l'Espagnol était l'ami de Lucien , il en obtint une petite portion des cendres du saint, quelques os pleins d'une onction qui était la preuve visible de leur sainteté , surpassant les parfums nouvellement faits et les odeurs les plus agréables. Ces reliques , apportées par Orose dans l'île de Minorque, y convertirent

FEN

en huit jours cinq cent quarante Juifs.

On fut ensuite informé), par diverses visions, que des moines d'Egypte avaient des reliques de saint Etienne, que des inconnus y avaient portées. Gomme les moines , n'étant pas prêtres alors , n'avaient point encore d'églises en propre , on alla prendre ce tré-

sor pour le transporter dans une église qui était près d'Usale. Aussitôt, quelques personnes virent au-dessus de l'église une étoile qui semblait venir au-devant du saint martyr.

Ges reliques ne restèrent pas long-tems dans cette église ; l'évêque d'Usale, trouva à propos d'en enrichir la sienne , alla les prendre et les transporta, assis sur un char, accompagné de beaucoup de peuple qui chantait les louanges de Dieu , et d'un grand nombre de cierges et de luminaires.

Ainsi les reliques furent portées dans un lieu élevé de l'église, et placées sur un trône orné de tentures. On les mit ensuite sur un carreau, ou sur un petit lit dans un lieu fermé à clef, auquel on avait laissé une petite fenêtre, afin que l'on pût y toucher des linges qui servaient à guérir divers maux. Un peu de poussière ramassée sur la chasse, guérit tout d'un coup un paralytique. Des fleurs qu'on avait présentées au saint , appli-

guées sur les yeux d'un aveugle, lui renirent la vue. 11 y eut même sept ou huit morts de ressuscités. (Dict. fthil.)

FÉNELON, archevêque de Cambrai.

CONDAMNATION DE SES MAXIMES DES

saints { la mars 1699). — La congrégation du saint-office nomma pour instruire le procès, un dominicain, un jésuite , un bénédictin , deux cordeliers , un feillant et un augustin : c'est ce qu'on appelle à Rome les consultants. Les cardinaux et les prélats laissent d'ordinaire à ces moines l'étude de la théologie , pour se livrer à la politique, à l'intrigue ou aux douceurs de l'oïveté.

Les consultants examinèrent, pendant trente-sept conférences , trente-sept propositions , les jugèrent erronées à la pluralité des voix ; et le pape, à la tête d'une congrégation de cardinaux, les condamna

Êar un bref qui fut publié et affiché dans orne , le 15 mars 1699.

L'évêque de Meaux triompha ; (*) mais l'archevêque de Gambray tira un plus beau triomphe de sa défaite. Il se soumit sans restriction et sans réserve. Il monta lui-même en chaire à Gambray, pour condamner son propre livre. Il empêcha ses amis de le défendre. Cet exemple unique de la docilité d'un savant , qui pouvait se faire un grand parti par la persécution même , cette candeur ou ce grand art , lui gagnèrent tous les coeurs , et firent presque haïr celui qui avait rem-

* C'ett Bosiuet qui a'était mii à la tête de la cabale.

F ET

porté la victoire. Fénelon vécut toujours depuis dans son diocèse eu digne archevêque, en homme de lettres. La douceur de ses mœurs, répandue dans sa conversation comme dans ses écrits , lui fit des amis tendres de tous ceux qui le virent. La persécution et son *Telémaque* lui attirèrent la vénération de l'Europe. Les Anglais surtout , qui firent la guerre dans son diocèse , s'empresaient à lui témoigner leur respect. Le duc de Marlborough prenait soin qu'on épargnât ses terres. Il fut toujours cher au duc de

Bourgogne , qu'il avait élevé ; il aurait eu part au gouvernement, si ce prince eût vécu.

(Essai sur les mœurs.) FÊTE DES FOUS. — sa sorraession (19 janvier 155a.) — Voici le précis de la description de cette fête.

On élisait, dans les églises cathédrales, un évêque ou un archevêque des fous ; et son élection était confirmée par toutes sortes de bouffonneries qui servaient de sacre. Cet évêque officiait pontificalement et donnait la bénédiction au peuple, devant lequel il portait la mitre, la crosse et même la croix archiépiscopale. Dans les églises qui relevaient immédiatement du saint-siège, on élisait un pape des fous , qui officiait avec tous les ornemens de la papauté. Tout le clergé assistait à la messe, les uns en habit de femme, les autres vêtus en bouffons, ou masmiés d'une façon grotesque et ridicule. Non contents de chanter dans le chœur des chansons licencieuses, ils mangeaient et jouaient aux dés sur l'autel , à côté du célébrant. Quand la messe était dite, ils couraient, sautaient et dansaient dans l'église, chantant et proférant des paroles obscènes, et lésant mille postures indécentes jusqu'à se mettre presque nus : ensuite ils se fesaient traîner par les rues dans des tombereaux pleins d'ordures , pour en jeter à la populace qui s'assemblait autour d'eux. Les plus libertins d'entre les séculiers se mêlaient parmi le clergé pour jouer aussi quelque personnage de tbu en habit ecclésiastique.

Cette fête se célébrait également dans les monastères de moines et de religieuses , comme le témoigne Naudé dans sa plainte à Gassendi, en 1645, où il raconte qu'à Antibes, dans le couvent des franciscains, les religieux prêtres ni le gardien n'allaient point au chœur le jour des Innocens. Les frères lais y occupaient

FET

leurs places ce jour-là, et fesaient une manière d'office, revêtus d'ornemens sacerdotaux déchirés et tournés à l'envers. Ils tenaient des livres à rebours, faisant semblant de lire avec des lunettes qui avaient de l'écorce d'orange pour verre, et marmottaient des mots confus, ou poussaient des cris avec des contortions extravagantes.

Dans le second registre de l'église d'Autun, du secrétaire Rotarii, qui finit en 14169 il est dit, sans spécifier le jour, qu'à la fête des fous, on conduisait un âne auquel on mettait une chape sur le dos, et l'on chantait: Hé, sire And hè!hè!

Ducanee rapporte une sentence de Tofficialité de Viviers contre un certain Guillaume, qui, ayant été élu évêquefou en 1406, avait refusé de faire les solennités et les frais accoutumés en pareille occasion.

Enfin, les registres de Saint-Étienne de Dijon, en 1511, font foi» sans dire le jour, que les vicaires couraient par les rues avec fifres, tambours, et autres iostrumens, et portaient des lanternes devant le préchantre des fous, à qui l'honneur de la fête appartenait principalement. Mais le parlement de cette ville, par un arrêt du 19 janvier 1551, défendit la célébration de cette fête déjà condamnée par quelques conciles, et surtout par une lettre circulaire du 14 mars 1444* envoyée à tout le clergé du royaume par l'université de Paris. Cette lettre, qui se trouve à la suite des ouvrages de Pierre de Blois, porte que cette fête paraissait aux yeux du clergé si bien pensée et si chrétienne, que l'on regardait comme excommuniés ceux qui voulaient la supprimer; et le docteur de sorbonne Jean des Lyons, dans son Discours contre le pa-

ganisme du Roi boit , nous apprend qu'un docteur en théologie soutint publiquement à Auxerre , sur la fin du quinzième siècle , que la fête des fous n'était pas moins approuvée de Dieu que la fête de la conception immaculée delà Vierge , outre qu'elle était d'une toute autre ancienneté dans l'église.

(Dictionnaire philosophique» }

FÊTE DES MORTS. — son institution. — L'opinion d'un purgatoire, ainsi que d'un enfer, est delà plus haute antiquité ; mais elle n'est nulle part si clairement exprimée que dans le sixième livre de Y Enéide de Virgile, dans lequel on

Fin

retrouve la plupart des mystère* de la religion des gentils.

Ergo exercentur partis, veterumque malorum Aupplteta expendant , etc.

Cette idée fut peu à peu sanctifié»- dans le christianisme ; et on la porta jusqu'à croire que Ton pouvait, par des prières, modérer les arrêts de la Providence , et obtenir de Dieu la grâce d'un mort condamne dans l'autre vie à des peines passagères.

Le cardinal Pierre Damien, celui-là même qui conte que la femme du roi Robert accoucha d'une oie, rapporte «o 'un pèlerin revenant de Jérusalem fut jeté par la tempête dans une île où il trouva un bon ermite, lequel lui apprit que cette île était habitée par des diables; que son voisinage était tout couvert de ilammes, dans lesquelles les diables plongeaient les ûnics des trépassés ; que ces mêmes diables ne cessaient de crier et de hurler contre saint Odillon, abbé de Cluni , leur ennemi mortel. Les prières de

cet Odillon, disaient-ils, et celles de ses moines, nous enlèvent toujours quelque âme. n

Ce rapport ayant été fait à Odillon, il institua dans son couvent de Cluni la fête des morts. Il n'y avait dans cette fête qu'un grand fonds d'humanité et de piété; et ces sentiments pouvaient servir d'excuse à la fable du pèlerin. L'église adopta bientôt cette «ennui», et en fit une fête d'obligation. On attachait de grandes indulgences aux prières pour les morts. Si on s'en était tenu là, ce n'eût été qu'une dévotion; mais bientôt elle dégénéra en abus : on vendit cher les indulgences ; les moines mendiants, surtout, se firent payer pour tirer les âmes du purgatoire; ils ne parlèrent que d'apparitions des trépassés, d'âmes plaintives qui venaient demander du secours, de morts subites, et de châtimens éternels de ceux qui en avaient mérité. Le brigandage succéda à la piété crédule, et ce fut une des raisons qui, dans la suite des temps, fit perdre à l'église romaine la moitié de l'Europe.

n a m n (Essai sur les mœurs.)

FÊTE DE VERSAILLES, sous Louis xiv (5 mai 1664). — La fête de Versailles, en 1664, surpassa celle du carrousel par sa singularité, par sa magnificence et les plaisirs de l'esprit qui, mêlant à la splendeur de ces divertissemens, y ajoutaient un goût et des grâces dont aucune fête n'avait encore été embellie. Versailles commençait à être

l'ET

' 1)7 un séjour délicieux , sans applo, |K, de U grandeur dont il fut depuis.

Le 5 mai, le roi y vint avec la cour, composée de six cents personnes qui furent défrayées avec leur suite aussi bien que tous ceux qui servirent aux apprêts de ces enchanteraines. Il ne manqua jamais à ces fêtes que des monumens construits exprès pour les donner, tels qu'en élevèrent les Grecs et les Romains; mais la promptitude avec laquelle on construisit des théâtres, des amphithéâtres, des portiques, ornés avec autant de magnificence que de goût, était une merveille qui ajoutait à l'illusion, et qui, diversifiée depuis en mille manières, augmentait encore le charme de ces spectacles

Il y eut d'abord une espèce de carrousel. Ceux qui devaient courir parurent le premier jour comme dans une revue ils étaient précédés de hérauts d'armes, de pages, d'écuyers, qui portaient leurs devises et leurs boucliers; et sur ces boucliers étaient écrits en lettres d'or des vers composés par Périgot et par Benserade.

Ce dernier surtout avait un talent singulier pour ces pièces galantes, dans lesquelles il faisait toujours des allusions délicates et piquantes aux caractères des personnes, aux personnages de l'antiquité ou de la fable qu'on représentait, et aux passions qui animaient la cour. Le roi représentait Roger : tous les diamans de la couronne brillaient sur son habit et sur le cheval qu'il montait. Les reines et trois cents dames, sous des arcs de triomphe voyaient cette entrée. Le roi, parmi tous les regards attachés sur lui, ne distinguait que ceux de mademoiselle de La Vallière. La fête était pour elle seule; elle en jouissait confondue dans la foule.

La cavalcade était suivie d'un char doré de dix-huit pieds de haut, de quinze de large, de vingt-quatre de long, représentant le char du Soleil. Les quatre âges d'or, d'argent, d'airain et de fer,

les si' gnes célestes, les Saisons, les Heures suivaient à pied ce char. Tout était cal racteuse. Des bergers portaient les pièces de la barrière, qu'on ajustait au son des ' trompettes , auxquelles succédaient par intervalle les musettes et les violons.

Quelques personnage», qui suivaient le char d Apollon, vinrent d'abord réciter aux reines des vers convenables au lieu, au temps , au roi et aux dames. Les courses huit» et la nuit venue, quatre millq

1 t^ffiwgle »

y8 TON

gros flambeaux éclairèrent l'espace où se donnaient les fêtes. Des tables y furent servies par deux cents personnages qui représentaient les saisons, les faunes , les syl vains, les dryades, avec des pasteurs, des vendangeurs , des moissonneurs. Pan et Diane avançaient sur une montagne mouvante , et en descendaient pour faire poser sur les tables , ce que les campagnes et les forêts produisent de plus délicieux. Derrière les tables , en demi-cercle, s'éleva tout-à-coup un théâtre chargé de concertans. Les arcades qui entouraient la table et le théâtre étaient ornées de cinq cents girandoles vertes et argent qui portaient des bougies; et une balustrade dorée fermait cette vaste enceinte.

Ces fêtes, si supérieures à celles qu'on invente dans les romans, durèrent sept jours. Le roi remporta quatre fois le prix des jeux, et laissa disputer ensuite aux autres chevaliers les prix qu'il avait gagnés , et qu'il leur abandonnait.

(Siècle de Louis XI V.)

FONTENOI (bataille de). — uvaaa lu 11 mai 17p. — Le maréchal de Saxe était en Flandre à la tête de l'armée composée de cent six bataillons complets, et décent soixante et douze escadrons. Déjà Tournai, cette ancienne capitale de la domination-française , était investi. C'était la plus forte place de la barrière. La ville et la citadelle étaient encore un des chefs-d'œuvre du maréchal de Vauban; car il n'y avait guère de place en Flandre dont Louis xiv n'eût fait construire les fortifications.

Dès que les états-généraux des Sept- Provinces apprirent que Tournai était en danger, ils mandèrent qu'il fallait hasarder une bataille pour secourir la ville. Ces républicains , malgré leur circonspection , lurent alors les premiers à prendre des résolutions hardies. Au 5 mai 1745, les alliés avancèrent à Cambron, à sept lieues de Tournai. Le roi partit , le 6 , de Pavis avec le dauphin. Les aides-de-camp du roi, les menins du dauphin les accompagnaient.

La principale force de l'armée ennemie 'consistait en vingt bataillons et vingt-six escadrons anglais , sous le jeune duc de Cumberland, qui avait gagné avec le roi, son père, la bataille1 de Dettingue : cinq bataillons et seize escadrons hanovriens étaient joints aux Anglais. Le prince de Waldeck, à peu près de l'âge du duc de Cumberland , impatient de se signaler ,

FON

était à la tête de quarante escadrons hollandais et de vingt-six bataillons. Les Autrichiens n'avaient, dans cette armée, que huit escadrons. On fesait la guerre

r>our eux dans la Flandre , qui a été si ong-temps défendue par les armes et par l'argent de l'Angleterre et de la Hollande:

mais à la tête de ce petit nombre d'Autrichiens était le vieux général Koenigseck , qui avait commandé contre les Turcs en Hongrie , et contre les Français en Italie et en Allemagne. Ses conseils devaient aider l'ardeur du duc Cumberland et du prince de Waldeck. On comptait dans leur armée au-delà de cinquante-cinq mille combattants. Le roi laissa devant Tournai environ dix-huit mille hommes, qui étaient postés en échelle jusqu'au champ de bataille; six mille pour garder les ponts sur l'Escaut et les communications.

L'armée était sous les ordres d'un général en qui on avait la plus juste confiance. Le comte de Saxe avait déjà mérité sa grande réputation par de savantes retraites en Allemagne et par sa campagne de 1744 ; »¹ joignait une théorie

1) profonde à la pratique. La vigilance, le secret , l'art de savoir différer à propos un projet , et celui de l'exécuter rapidement, le coup d'œil, les ressources, la prévoyance , étaient ses talents , de l'aveu de tous les officiers. Mais alors ce général , consumé d'une maladie de langueur, était presque mourant. Il était parti de Paris très malade pour l'armée. L'auteur de cette histoire ¹ ayant même rencontré avant son départ, et n'ayant pu s'empêcher de lui demander comment il pourrait faire dans cet état de faiblesse , le maréchal lui répondit : « Il ne s'agit pas de vivre , mais de partir. »

[1745] Le roi, étant arrivé le 6 mai à Douai, se rendit le lendemain à Pontachin , près de l'Escaut , à portée des tranchées de Tournai. De là il alla reconnaître le terrain qui devait servir de champ de bataille. Toute l'armée , en voyant le roi et le dauphin, fit entendre des acclamations de joie. Les alliés passèrent le 10 et la nuit du 11 à faire leurs dernières dispositions. Jamais le roi ne

marqua plus de gaieté que la veille du combat. La conversation roula sur les batailles où les rois s'étaient trouvés en personne. Le roi dit que, depuis la bataille de Poitiers, aucun roi de France n'avait combattu avec son fils, et qu'aucun, depuis saint Louïa,

FON

n'avait gagné de victoire signalée les Anglais ; qu'il espérait être le preux, et il fut éveillé le premier le jour de l'action; ai éveilla lui-même à quatre heures le comte d'Argenson, ministre de la guerre, qui

« — — la guerre, qui

flans l instant envoya demander au maréchal de Saxe ses derniers ordres. On trouva le maréchal dans une voiture d'osier qui lui servait de lit, et dans laquelle il se laissait traîner quand ses forces épuisées ne lui permettaient plus d'être à cheval. Le roi et son fils avaient déjà passé un pont sur l'Escaut à Calonne ; ils allèrent prendre leur poste par-delà la justice de Notre-Dame-aux-Bois, à mille toises de ce pont, et se firent à l'entrée du champ de

I* suite du roi et du dauphin, qui composait une troupe nombreuse, était suivie d'une foule de personnes de toute espèce qui attirait cette journée, et dont quelques-uns même étaient montés sur des armes pour voir le spectacle d'une bataille.

En jetant les yeux sur les cartes, qui nous font voir, on voit d'un coup d'oeil la disposition des deux armées. On remarque Antoine assez près de l'Escaut, à droite de l'armée française, à neuf cents toises de ce pont de Calonne par où le roi et le dauphin s'étaient avancés; le village de Fontenoi par de-là Antoine. Presque sur la même ligne ; un espace de quatre cent cinquante

toises ae large, entre Fontenoict un petit bois quon appelle te éois de Barri. Ce bois, ces villages étaient garnis de canons comme un camp retranché. Le maréchal ae Saxe avait établi des redoutes entre Aatoin et Fontenoi : d'autres redoutes •« extrémités du bois de Barri fortifient cette enceinte. Le champ de ba-

.auprès ae fontenoi, jusqu a ce dois * Barri, et n'avait guère plus de neuf cents toises de large; de sorte que l'on à n ,t^om-battre en champ clos , comme

«So^oTe/ maîS ioUrnée P|US

Le général de l'armée française avait

Vt victoire et à la défaite. Le Pont de Calonne, muni de canons, for-

q ll,!tranuhemenS' et défendu Par piques bataillons, devait servir dè rc-

dmJK 8U îo1 Ct au dauPhin » en cas de oeur. Le reste de l'armée aurait dég alors par d'autres ponts mu le bas ^ant> Par-delà Tournai.

FON

On prit toutes les mesures qui &e prêtaient un secours mutuel, sans qu'elles pussent se traverser. L'armée de France semblait inabordable; car le feu croisé qui partait des redoutes du bois de Barri et du village de Fontenoi , défendait toute approche. Outre ces précautions, on avait encore placé six canons de seize livres de balle en -deçà de l'Escaut , pour ioudroyer les troupes qui attaqueraient le village d' Antoin. On commençait à se canonher de part

e* V TV6 à "X heures du ma*m. Le maréchal de JNoailles était alors auprès de l'ontenoi, et rendait compte au maréchal de Saxe d'un ouvrage qu'il avait fait à 1 entrée de la nuit, pour joindre le village de Fontenoi à la première des trois redoutes, entre Fontenoi et Antoin: il lui servit de premier aide-de-camp, sacrifiant la jalousie du commandement au bien de l'état, et s'oubliant soi-même pour un général étranger et moins ancien. Le maréchal de Saxe sentait tout le prix de cette magnanimité, et jamais on ne vit une union si grande entre deux hommes ou la faiblesse ordinaire du cœur humain pouvait éloigner l'un de l'autre.

Le maréchal de Noailles embrassait le duc de Grammont, son neveu ; et ils se séparaient , l'un pour retourner auprès du roi, l'autre pour aller à son poste , lorsqu'un boulet de canon vint frapper le duc de Grammont à mort t il fut la première victime de cette journée.

Les Anglais attaquèrent trois fois Fontenoi, et les Hollandais se présentèrent à deux reprises devant Antoin. A leur seconde attaque, on vit un escadron hollandais emporté presque tout entier par le canon d'Antoin : il n'en resta que quinze hommes, et les Hollandais ne se présentèrent plus dès ce moment.

Alors le duc de Cumberland prit une résolution qui pouvait lui assurer le succès de cette journée. 11 ordonna à un major général , nommé Ingolsbi , d'entrer dans le bois de Barri, de pénétrer jusqu'à la redoute de ce bois , vis-à-vis Fontenoi , et de 1 emporter. Ingolsbi marche avec les meilleures troupes pour exécuter cet «rdre : il trouve dans le bois de Barri un bataillon du régiment d'un partisan : c'était ce qu'on appelait les Grassins, du nom de celui qui les avait formés. Ces soldats étaient en avant dans le

bow, par ci là de la redoute , couchés par terre. Ingolsbi crut que c'était un corps consi-

100 FON

dérabte : il retourne auprès du duc de Cumberland, et demande du canon. Le temps se perdait. Le prince était au désespoir d'une désobéissance qui dérangeait toutes ses mesures, et qu'il fit ensuite punir à Londres par un conseil de guerre qu'on appelle cour martiale.

11 se détermina sur-le-champ à passer entre cette redoute et Fontenoi. Le terrain était escarpé; il fallait franchir un ravin profond , il fallait essuyer tout le feu de Fontenoi et de la redoute. L'entreprise était audacieuse; mais il était réduit alors, ou à ne point combattre , ou à tenter ce passage.

Les Anglais et les Hanovriens s'avancent avec eux sans presque déranger leurs rangs, traînant leurs canons à bras par les sentiers : il les forme sur trois lignes assez pressées, et de quatre de hauteur chacune, avançant entre les batteries de canon qui les foudroyaient dans un terrain d'environ quatre cents toises de large.' Des rangs entiers tombaient morts à droite et à gauche ; ils étaient remplacés aussitôt; et les canons qu'ils amenaient à bras vis-à-vis Fontenoi et devant les redoutes, répondaient à l'artillerie française. En cet état ils marchaient fièrement , précédés de six pièces d'artillerie, et en ayant encore six autres au milieu de leurs lignes.

Vis-à-vis d'eux se trouvèrent quatre bataillons des gardes françaises, ayant deux bataillons de gardes suisses à leur gauche , le régiment de Gourten à leur droite , ensuite celui d'Aubeterre , et

plus loin le régiment du roi , qui bordait Fontenoi, le long d'un chemin creux.

Le terrain s'élevait à l'endroit où étaient les gardes françaises jusqu'à celui où les Anglais se formaient.

Les officiers des gardes françaises se dirent alors les uns aux autres : c 11 faut aller prendre le canon des Anglais. > Ils y montrèrent rapidement avec leurs grenadiers; mais ils furent bien étonnés de trouver une armée devant eux. L'artillerie et la mousqueterie en couchèrent par terre près de soixante > et le reste fut obligé de revenir dans ses rangs.

Cependant les Anglais avançaient, et cette ligne d'infanterie, composée des gardes françaises et suisses, et de Gourten , ayant encore sur leur droite Aube terre et un bataillon du régiment du roi, s'approchait de l'ennemi. On était à cinquante pas de distance. Un régiment des

gardes anglaises , celui de Cambel et le royal écossais étaient les premiers ; M. de Cambel était leur lieutenant général ; le comte d'Albermale, leur général major, et M. de Churchil, petit-fils naturel du grand du? de Marlborough, leur brigadier. Les officiers anglais saluèrent les français en ôtant leurs chapeaux. Le comte de Chabanes, le duc de Biron, qui s'étaient avancés , et tous les officiers des gardes françaises leur rendirent le salut. Mirlord Charles liai, capitaine aux gardes anglaises , cria : Messieurs les garde» françaises , lirez.

Le comte d'Auteroche , alors lieutenant des grenadiers et depuis capitaine , leur dit à voix haute : Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers ; tiret vousmêmes. Les Anglais firent un feu roulant, c'est-à-dire qu'ils tiraient par divisions; de sorte que le

front d'un bataillon sur quatre hommes de hauteur ayant tiré , un autre bataillon faisait sa décharge, et ensuite un troisième, tandis que les premiers rechargeaient. La ligne d'infanterie française ne tira point ainsi : elle était seule sur quatre de hauteur, les rangs assez éloigné*, et n'étant soutenue par aucune autre troupe d'infanterie. Dix-neuf officiers des gardes tombèrent blessés à cette seule charge. Messieurs de Clisson , de Langcy, de Peyre, y perdirent la vie ; quatre-vingt

quinze soldats demeurèrent sur la place ; eux cent quatre-vingt-cinq y reçurent des blessures ; onze officiers suisses tombèrent blessés , ainsi que deux cent oeuf de leurs soldats, parmi lesquels soixantequatre furent tués. Le coloocl de Courten, son lieutenant-colonel, quatre officiers, soixante-quinze soldats tombèrent morts : quatorze officiers et deux cents soldats furent blessés dangereusement.

Le premier rang ainsi emporté , les trois autres regardèrent derrière eux ; et , ne voyant qu'une cavalerie à plus de trois cents toises, ils se dispersèrent. Le duc de Graromont, leur colonel et premier lieutenant général, qui aurait pu les faire soutenir, était tué. M. de Luttaux, second lieutenant général, n'arriva que dans leur déroute. Les Anglais avançaient à pas lents, comme faisant 1 exercice. On voyait les majors appuyer leurs cannes sur 4cs fusils des soldats pour les faire tirer bas et droit. Ils débordèrent Fontenoi et la redoute. Ce corps, qui auparavant était en trois divisions, se pressant par la nature du terrain , devint une co-

FON

lonne longue et épaisse , presque inébranlable par sa masse , et plus eneore par so« courage; elle s'avança vers le régiment

d'Aubeterre. M. de Lultaux, premier lieutenant général de l'armée, à la nouvelle de ce danger, accourt de Fontenoi où il venait d'être blessé dangereusement. Son aide-de-camp le suppliait de commencer par faire mettre le premier appareil à sa blessure : « Le service du roi, lui répondit M. de Lultaux, m'est plus cher que ma v/c. » Il s'avançait avec le duc de Hiron à la tête du régiment d'Aubeterre que conduisait son colonel de ce nom. Lultaux reçoit en arrivant deux coups mortels. Le duc de Biron a un cheval lué sous lui. Le régiment d'Aubeterre perd beaucoup de soldats et d'olijciers. Le duc de Bi ton arrête alors, avec le régiment du roi qu'il commandait, la marche de la colonne par son flanc gauche, lia bataillon des gardes anglaise* se détache, avance quelques pas à lui, fait une déchaigc très meurtrière, et revient au petit pas se replacer a la tête de la colonne, qui avance toujours lentement (ans jamais se déranger, repoussant tous lesrégimens qui viennent l'un après l'autre se présenter devant elle.

Ce corps gagnait du terrain, toujours serré, toujours ferme. Le maréchal de Saxe, qui voyait de sang-froid combien l'affaire était périlleuse, lit dire au roi par le marquis de Meuze, qu'il Je conjurait de repasser le pont avec le dauphin, qu'il ferait ce qu'il pourrait pour remédier au désordre. « Oh i je suis bien sur qu'il fera ce qu'il faudra, répondit le roi; mais je resterai où je suis. »

11 y avait de l'étonnement et de la confusion dans l'armée, depuis lemoment de U déroute des gardes françaises et suisses. Le maréchal de Saxe veut que la cavalerie fonde sur la colonne anglaise. Le comte d'Estrées y court. Mais les cUbrts de celte cavalerie étaient peu de chose contre une masse d'infanterie si réunie, si disciplinée et si intrépide, dont le feu toujours roulant et soutenu écartait nécessairement de petits corps séparés. On sait

d'ailleurs que la cavalerie ne peut guère entamer seule une infanterie serrée ; le maréchal de Saxe était au milieu de ce feu : sa maladie ne lui laissait pas la force de porter une cuirasse ; il portait une espèce de bouclier de plusieurs double» de taffetas piqué . qui reposait sur •'arçon de sa selle. Il jeta son bouclier,

FOiN io i

et courut faire avancer la seconde ligne de cavalerie contre la colonne.

Tout l'état major était en mouvement.

M. de Vaudreuil, major général de l'armée, allait de la droite à la gauche.

M. de Puységur, MM. de Saint-Sauveur, de Saint-George, de Me/ière , aides-maréchaux de* logis sont tous blessés. Le comte de Longaunai , aide-major général , est tué. Ce fut dans ces attaques que le chevalier d'Aché , lieutenant général, eut le pied fracassé. Il vint ensuite rendre compte au roi, et lui parla longtemps* sans donner le moindre signe des douleurs qu'il ressentait, jusqu'à ce qu'enCu il tomba évanoui.

Plus la colonne anglaise avançait, plus elle devenait profonde et en état de réparer les pertes continuelles que lui causaient tant d'attaques répétées. Elle marchait toujours serrée au travers des morts et des blessés des deux partis, et paraissait former un seul corps d'environ quatorze mille hommes.

Un très-grand nombre de cavaliers furent poussés en désordre jusqu'à l'endroit où était le roi avec son (ils. Ces deux princes furent séparés par la foule des fuyards qui se précipitaient entre eux.

Pendant ce désordre, les brigades des gardes du corps . qui étaient en réserve , s'avancèrent d'elles mêmes aux ennemis.

Les chevaliers de Suzi et de Saumeii y furent blessés à mort. Quatre escadrons de la gendarmerie arrivaient presque en ce moment à Douay; et, malgré la fatigue d'une marche de sept lieues, ils coururent aux ennemis. Tous ces corps furent reçus comme les autres, avec cette même intrépidité et ce même feu roulant. Le jeune comte de Chevrier, guidon, fut tué. C'était le jour même qu'il avait été reçu à sa troupe. Le chevalier de Monaco, fils du duc de Valentinois, y eut la jambe percée. M. du Guesclin reçut une blessure dangereuse. Les carabiniers donnèrent ; ils eurent six officier» renversés morts, et vingt-un de blessés.

Le maréchal de Saxe, dans le dernier épuisement , était toujours à cheval, se promenant au pas au milieu du feu. 11 passa sous le fiont de la colonne anglaise pourvoir tout de ses yeux , auprès du bois de Barri, vers la gauche. On y lésait les mêmes manœuvres qu'à la droite. On tâchait en vain d'ébranler cette colonne. Les regimens ac présentaient les uns âpre» les autre*, et la masse anglais fe-

FON

sa rit facè de tons eûtes, plaçant à proposson canon , «t tirant toujours par division, nourri s*ai%ce feu continu quand elle était attaquée ; et , après l'attaque , elle restait immobile, et ne tirait plus. Quelques régimens d'iolànerie vinrent encore affronter cette colonne par les ordres seuls de leurs commandant. Le maréchal de Saxe en vit un dont les rangs entiers tombaient, et qui ne se dérangeait pas. On lui dit que c'était le régiment des vaisseaux, que* commandait M. de Guerchi.

«Gomment se peut'il faire, s'écria- t-il , que de telles troupes ne soient pas victorieuses ? »

Hainault ne souffrait pas moins ; il avait pour colonel le fils du prince de Graon , gouverneur de Toscane. Le père servait le grand-duc ; les enfans servaient le roi de France. Ge jeune homme , d'une très grande espérance, fut tué à la tête de sa troupe ; son lieutenant-colonel blessé à mort auprès de lui. Le régiment de Normandie s'avança ; il eut autant d'officiers et de soldats hors de combat que celui de Hainault : il était mené par son lieutenant-colonel M. de Solenci, dont le roi loua la bravoure sur le champ de bataille, et qu'il récompensa ensuite en le lésant brigadier. Des bataillons irlandais coururent au flanc de cette colonne ; le colonel Dillon tombe mort : ainsi aucun corps, aucune attaque n'avaient pu entamer la colonne , parce que rien ne s'était fait de concert et à la fois.

Le maréchal de Saxe repasse par le front de la colonne, qui s'était déjà avancée plus de trois cents pas au-delà de la redoute d'Eu et de Fonteoioi. 11 va voir ai Fontenoï tenait encore : on n'y avait plus de boulets ; on ne répondait a ceux des ennemis qu'avec de la poudre.

M. du Brocard, lieutenant général d'artillerie , et plusieurs officiers d'artillerie étaient tués. Le maréchal pria alors le duc d'Harcourt, qu'il rencontra, d'aller conjurer le roi de s'éloigner; et il envoya ordre au comte de la Marck, qui gardait Antoio, d'en sortir avec le régiment de Piémont; la bataille parut perdue sans ressource. On ramenait de tous côtés les canons de campagne ; on était près de faire partir celui du village de Fontenoï, quoique des boulets fussent arrivés. L'intention du maréchal de Saxe était

défaire, si l'on pouvait, un dernier effort mieux dirigé et plus plein , contre la colonne anglaise. Cette masse d'infan-

terie avait été endommagée, quoique sa profondeur parût toujours égale; elle-même était étonnée de se trouver au milieu des Français sans avoir de cavalerie; la colonne était immobile, et semblait ne recevoir plus d'ordre; mais elle gardait une contenance fière , et paraissait être maîtresse du champ de bataille. Si les Hollandais avaient passé entre les redoutes qui étaient vers Fontenoi et Antoin , s'ils étaient venus donner la main aux Anglais , il n'y avait plus de ressource, plus de retraite même, ni pour l'armée française , ni probablement pour le roi et son fils. Le succès d'une dernière attaque était incertain. Le maréchal de Saxe, qui voyait la victoire ou l'entière défaite dépendre de cette dernière attaque, Bougeait à préparer une retraite sûre ; il envoya un second ordre au comte de La Marck d'évacuer Antoin , et de venir vers le pont de Galonné , pour favoriser cette retraite en cas d'un dernier malheur. Il fait signifier un troisième ordre au comte, depuis duc de Lorges, en le rendant responsable de l'exécution ; le comte de Lorges obéit à l'ordre. On désespérait alors du succès de la journée *. «n <

Un conseil assez tumultueux se tenait auprès du roi; on le pressait de la part du général, et au nom de la France, de ne pas s'exposer davantage.

Le duc de Richelieu, lieutenant général , et qui servait en qualité d'aide-de-camp du roi , arriva en ce moment. Il venait de reconnaître la colonne près de Fontenoi. Ayant ainsi couru de tous côtés sans être blessé, il se présente hors d'haleine, l'épée à la main, et couvert de poussière. « Quelle nouvelle ap-

J>ortez-vous ? lui dit le maréchal de Noailles; quel est votre avis?» — « Ma nouvelle , dit le duc de Richelieu, est que la bataille est gagnée si on le veut ; et mon avis est qu'on fasse avancer dans Pinstaut

* Le» citoyens de» ville» , qui dans leur heureuse oisiveté lisent , dans les anciennes histoires, les batailles d'Arbelle», de Zama, de Cannes, de Fharsale, peuvent a peine comprendre les combats de nos jours. On s'approchait alors. Les flèches n'étaient que le prélude : c'était à qui pénétrerait dans les rangs opposés ; la forée du corps , l'adresse , la promptitude fesaient tout : on se mé- * lait. Une bataille était une multitude de combats particuliers; il y avait moins de bruit et plut de carnage. La manière de combattre d'aujourd'hui est aussi différente que celle de fortiSer et d'attaquer les ville».

FON

PON io3

quatre canons contre le front de la colonne ; pendant que cette artillerie le branlera , la maison du roi et les autres troupes l'entoureront ; il faut tomber sur eUc comme des fourrageurs. • Le roi se rendit le premier à celte idée.

Vingt personnes se détachent. Le duc de Péquigny , appelé depuis le duc de Chaulnes , vu faire pointer ces quatre pièces; on les place vis-à-vis la colonne anglaise. Le duc de Richelieu court à bride abattue au nom du roi faire marcher sa maison ; il annonce cette nouvelle à M. de Montesson qui la commandait.

Le prince de Soubise rassemble ses gendarmes, le duc de Chaulnes ses chevaulégers ; tout se forme et marche ; quatre es-

cadrons de la gendarmerie avancent à la droite de la maison du roi; les grenadiers à cheval sont à la tête , sous M. de Grille, leur capitaine ; les mousquetaires, commandés par M. de Jumillac, se précipitent.

Dans ce même moment important, le comte d'Eu et le duc de Biron, à la droite, voyaient avec douleur les troupes d'Antoin quitter leur poste, selon l'ordre positif du maréchal de Saxe. ■ Je prends sur moi la désobéissance , leur dit le duc de Biron ; je suis sur que le roi l'approuvera dans un instant où tout va changer de face; je réponds que M. le maréchal de Saxe le trouvera bon. • Le maréchal qui arrivait dans cet endroit, informé de la résolution du roi et de la bonne volonté des troupes , n'eut pas de peine à se rendre ; il changea de sentiment lorsqu'il en fallait changer, et fit rentrer le régiment de Piémont dans Antoin ; il se porta rapidement , malgré sa faiblesse, de la droite à la gauche vers la brigade des Irlandais, recommandant à toutes les troupes qu'il rencontrait en chemin de ne plus faire de fausses charges , et d'agir de concert.

Le duc de Biron, le comte d'Estrées, le marquis de Croissi, le comte de Lovendhal , lieutenans généraux , dirigent cette attaque nouvelle. Cinq escadrons de Penthievre suivent M. de Croissi et ses enfans. Les régimens de Chabillant , de Brancas, de Brionne, Aubeterre , Courten, accoururent guidés par leurs colonels; le régiment de Normandie, des carabiniers , entrent dans les premiers rangs de la colonne, et vengent leurs camarades tués dans leur première charge.

Les Irlandais les secondent. La colonne

était attaquée a la fois de frontal par le» deux flancs.

En sept ou huit minutes tout ce corps formidable est ouvert de tous côtés ; le général Posomby, le frère du comte d'Albermale , cinq capitaines aux gardes, un nombre prodigieux d'officiers étaient renversés morts. Les Anglais se rallièrent, mais ils cédèrent ; ils quittèrent le champ de bataille sans tumulte , sans confusion, et furent vaincus avec honneur.

Le roi de France allait de régiment en régiment ; les cris de victoire y et de vive le roi, les chapeaux en l'air, les étendards et les drapeaux percés de balles , les félicitations réciproques des officiers qui s'embrassaient , formaient un spectacle dont tout le monde jouissait avec une joie tumultueuse. Le roi (lait tranquille, teraoi gnant sa satisfaction et sa reconnaissance à tous les officiers généraux et à tous le s commandans des corps ; il ordonna qu'on eût soin des blessés, et qu'on traitât les ennemis comme ses propres sujets.

Le maréchal de Saxe, au milieu de ce triomphe , se fit porter vers le roi ; il retrouva un reste de force pour embrasser ses genoux, et pour lui dire ces propres paroles : « Sire , j'ai assez vécu ; je ne souhaitais de vivre aujourd'hui que pour voir votre majesté victorieuse. Vous voyez, ajouta-t-il ensuite, à quoi tiennent lcsbataillet.a Le roi le releva et l'embrassa tendrement.

Il dit au duc de Richelieu : • Je n'oublierai jamais le service important que vous m'avez rendu; ■ il parla de même au duc de Biron. Le maréchal de Saxe dit au roi : « Sire, il faut que je me reproche une faute. J'aurais dû mettre une redoute de plus entre les bois de Barri et de Fontenoi ; mais je n'ai pas cru qu'il y eût des généraux assez hardis pour hasarder de passer en cet endroit. •

Les alliés avaient perdu neuf mille hommes, parmi lesquels il y avait environ deux mille prisonniers. Ils n'en firent presque aucun sur les Français.

Par le compte exactement rendu au major général de l'infanterie française , il ne se trouva queseize cent quatre-vingtun soldats ou sergens d'infanterie tués sur la place , et trois mille deux cent quatre vingt-deux blessés, Parmi les officiers, cinquante-trois seulement étaient morts sur le champ de bataille ; trois cent vingt-trois étaient en danger de mort par leurs blessures. La cavalerie perdit environ dix-huit cents hommes.

io/| FON

Jamais , depuis qu'on fait la guerre , on n'avait pourvu avec plus de soin à soulager les maux attachés à ce fléau. 11 y avait des hôpitaux préparés dans fouies les villes voisines , et surtout à Lille ; les églises mêmes étaient employées à cet usage digne d'elles; non-seulement aucun secours , mais encore aucune commodité ne manqua ni aux Français , ni à leurs prisonniers blessés. Le zèle même des citoyeos alla trop loin ; on ne cessait d'apporter de tous cotés aux malades des alimens délicats; et les médecins des hôpitaux furent obligés de mettre un frein à cet excès dangereux de bonne volonté. Enfin , les hôpitaux étaient si bien servis, que presque tous les officiers aimaient mieux y être traités que chex des particuliers ; et c'est ce qu'on n'avait point encore vu.

^On est entré dans les détails sur cette seule bataille de Fontenoi. Son importance, le danger du roi et du dauphin l'exigeaient. Cette action décida du sort de la guerre, prépara la conquête des Pays- Bas , et servit de contre-poids à tous les événemens mal-

heureux. Ce qui rend encore cette bataille à jamais mémorable , c'est qu'elle fut gagnée lorsque le général , affaibli et presque expirant , ne pouvait plus agir. Le maréchal de Saxe avait fait la disposition, et les officiers français remportèrent la victoire *

(Siècle de Louis XV.)

On eût obligé d'avertir que , dans une butoir fluide ample qu'un infidèle de cette guerre , imprimée à Londres en quatre volumes , on avance que les Français ne prirent aucun homme de prisonnier hétéroclite ; on ajoute que le duc de Cumberland envoya au roi de France un coffre rempli de balles mâchées et de morceaux de verre , trouvés dans les plaies des Anglais.

Les auteurs de ce conte puéril pensent apparemment que les balles mâchées sont un poison. C'est un ancien préjugé aussi peu fondé que celui de la poudre Manche. Il est dit dans cette histoire

Que les Français perdirent dix-neuf mille hommes dans la bataille, que leur roi ne s'y trouva point, qu'il ne passa pas le pont de Clonlonne, qu'il resta toujours derrière l'Escaut; il est dit enfin que le parlement de Paris rendit un arrêt qui condamnait à la prison, au bannissement et au fouet , ceux qui publieraient des relations de cette journée. On sent bien que de si extravagantes ne méritent pas d'être réfutées. Mais, puisqu'il s'en est trouvé en Angleterre un homme assez dépourvu de connaissances et de bon sens pour écrire de si singulières absurdités, dont son histoire est toute remplie, il peut se trouver un jour de lecteur capable de le croire. Il est juste qu'on prévienne son crédulité.

FOU

FORMOSE pape. — «ON KXfftJMATlOlf

xi» 896. — Formose , £1* du prêtre Léon , étant évêque de Porto, avait été à la tête d'une faction contre Jean et deux fois excommunié par ce pape; mais ces excommunications» qui furent bientôt après si terribles aux têtes couronnées, le lurent si peu pour Formose, qu'Use fit élire pape, en «90.

Eliennp vu ou vin, aussi Gis de prêtre, successeur de Formose, homme qui joignît l'esprit du fanatisme à celui de la faction , ayant toujours été l'ennemi de Formose , Cl exhumer son corps qui était embaumé, et l'ayant revêtu des habits pontificaux, le fit comparaître dans un concile assemblé pour juger sa mémoire.

On donna au mort un avocat ; on lui fit son procès en forme ; le cadavre fut déclaré coupable d'avoir changé d'évêché, et d'avoir quitté celui de Porto pour celui de Borne, et, pour réparation de ce crime , on lui trancha la tête parla main du bourreau, on lui coupa trois doigts, et on lo jeta dans le Tibre.

Le pape Etienne vu se rendit si odieux par cette farce aussi horrible que folle, que les amis de Formose, ayant soulevé les citoyens, le chargèrent de fers, et Vètranglèrent en prison.

Lu faction ennemie de cet Étienne fit repêcher le corps de Formose, et le fit enterrer pontificalement une seconde fois.

(Essai sur (es mœurs.)

FOUQUET, jésuite, — son avkhiusb, ew 1723. — En i-a3 le père Fouquet, jésuite, revint en France de la Chine, où il avait passé vingt-cinq ans. Des disputes de religion l'avaient brouillé

avec ses confrères. 11 avait parlé à la Chine un Evangile différent du leur, et rapportait en Europe des mémoires contre eux.

Deux lettrés de la Chine avaient fait le voyage avec lui. L'un de ces lettrés était mort sur le vaisseau; l'autre vint à Paris avec le père Fouquet. Ce jésuite devait emmener son lettré à Rome, comme on témoin de la conduite de ces bons pères à la Chine. La chose était secrète.

Fouquet et son lettré logeaient à la maison professe, rue Saint-Antoine, à Paris. Les révérends pères furent avertis des intentions de leur confrère. Le père Fouquet sut aussi incontinent les desseins des révérends pères; il ne perdit pas un moment, et partit la nuit en poste pour Rome.

Les révérend!* pères curent le crédit de faire courir après lui. On n'attrapa que

le lettré. Ce pauvre garçon ne savait pas un mot de français. Les bons pères allèrent trouver le cardinal Dubois, qui alors avait besoin d'eux. IU dirent au cardinal qu'ils avaient parmi eux un jeune homme qui était devenu fou, et qu'il fallait l'enfermer.

Le cardinal qui , par intérêt, eût dû le protéger surcileusement-accusation , donna sur-le-champ une lettre de cachet, la chose du monde dont un ministre est quelquefois Je plus libéral.

Le lieutenant de police vint prendre ce fou qu'on lui indiqua ; il trouva un homme qui faisait des réverences autrement qu'à la française, qui parlait comme en chantant, et qui avait l'air tout étonné. Il le plaignit beaucoup d'être tombé en démence, il le fit lier, et l'envoya à Charcoton où il fut fouetté , comme l'abbé De»fontaines , deux fois par semaine.

]Lc lettré chinois ne comprenait rien à cette manière de recevoir les étrangers. Il n'avait passé que deux ou trois jour» à Pari*; il trouvait les mœurs des Français assez étranges; il vécut deux ans au pain et à Peau entre des fous et des pères correcteurs. Il crut que la nation française était composée de ces deux espèces, dont l'une dansait, tandis que l'autre fouettait l'espèce dansante.

Enfin , au bout de deux ans le ministère changea; on nomma un nouveau lieutenant de police. Ce magistrat commença son administration par aller visiter les prisons. 11 vit les fous de Charenton. Après qu'il se fut entretenu avec eux, il demanda s'il Me restait p)us personne à voir. On lui dit qu'il y avait encore un pauvre malheureux, mais qu'il parlait une langue que personne n'entendait.

Un jésuite, qui accompagnait Je magistrat, dit que c'était la folie de cet homme de ne jamais répondre en français, qu'on n'en tirerait rien, et qu'il conseillait qu'on ne se donnât pas la peine de le faire venir.

Le ministre insista. Le malheureux fut amené ; il se jeta aux genoux du lieutenant de police. 11 envoya chercher les interprètes du*roi; on lui parla espagnol, latin, grec, anglais; il disait toujours fianlon, Kanlon. Le jésuite assura qu'il était possédé.

Le magistrat qui avait entendu dire autrefois qu'il y a une province appelée fanion, s'imagina que cet homme en était peut-être. On fit venir un interprète

FRA io5

des missions étrangères , qui écorchait le chinois; tout fut reconnu; le magistrat ne sut que faire , et le jésuite que dire. M. le

duc de Bourbon était alors premier ministre ; on lui conta la chose ; il fit donner de l'argent et des habits au Chinois, et on le reuvoya dans son pays, d'où l'on ne croit pas que beaucoup de lettré* viennent jamais nous voir.

11 eût été plus politique de le garder et de le bien traiter, que de l'envoyer donner à la Chine la plus mauvaise opinion de la France. (Dictionnaire philosophique.)

FRANCHE-COMTÉ. — cobquête hb cettk paovmciBN i66"8. — Cette province, assez pauvre alors en argent, mais très fertile , bien peuplée, étendue en long de quarante lieues, et large de vingt, avait le nom de Franche, et l'était en eflVt. Les rois d'Espagne en étaient plutôt les protecteurs que les maîtres. Quoique ce pays fût du gouvernement de la Flandre, il n'en dépendait que peu. Toute l'administration était partagée et disputée entre le parlement et le gouverneur de la Franche-Comté. Le peuple jouissait de

f grands privilèges, toujours respectés par a coyr de Madrid, qui ménageait une province jalouse de ses droits, et voisine de la France. Besançon même se gouvernait comme une ville impériale. Jamais peuple ne vécut sous une administration plus douce, et ne fut si attaché à ses souverains. Leur amour pour la maison d'Autriche s'est conservé pendant deux générations ; mais cet amour était au fond celui de leur liberté. Enfin la Franche- Comté était heureuse, mais pauvre : et,

Euisqu'elle était une espèce de république, il y avait des factions. Quoi qu'en dise Pélisspn , on ne se borna pas à employer la force.

On gagna d'abord quelques citoyens par des présens et des espérances. On s'assura de l'abbé Jean de Vutteville , frère de celui qui, ayant insulté à Londres l'ambassadeur de France, avait procuré, par cet outrage, l'humiliation de la branche d'Autriche-Espagnole. Cet abbé, autrefois officier, puis chartreux, puis longtemps musulman chez les Turcs, et enfin ecclésiastique, eut parole d'être grand doyen, et d'avoir d'autres bénéfices. On acheta peu cher quelques magistrats, quelques officiers ; et à la fin même le marquis d'Yenne, gouverneur général ^ devint si traitable , qu'il accepta publiquement, après la guerre, une grosse

n>6 FRA

pension et le grade de lieutenant général en France. Ces intrigues secrètes , à peine commencées, furent soutenues par vingt mille hommes. Besançon , la capitale de la province , est investie par le prince de Condé ; Luxembourg court à Salins : le lendemain, Besançon et Salins se rendirent. Besançon ne demanda , pour capitulation, que la conservation d'un saint suaire fort révééré dans cette ville; ce qu'on lui accorda très aisément. Le roi arrivait à Dijon. Louvois , qui avait volé sur la frontière pour diriger toutes ces marches, vient lui apprendre que ces deux villes sont assiégées et prises. Le roi courut aussitôt se montrer à la fortune qui lésait tout pour lui. (Siècle de Louis XIV.)

FRANÇOIS D'ASSISE , (saint). — Voyez Datniette (siège de).

FRANÇOIS I", roi de France.— FHBPARg son expédition d'Italie (20 juin 1500.) — L'argent provenu de la vente de vingt charges de magistrature à Paris , et d'environ trente autres dans le reste du royaume, ne suffisant pas à François 1" pour sa malheureuse expédition d'Italie , il acheta la grille d'argent dont

Louis xi avait orné l'église de Saint-Martin de Tours. Elle pesait bîx mille sept cent soixante et seize marcs deux onces moins un gros ; il prit aussi des ornemens d'argent dans d'autres églises ;'faible secours pour conquérir le Milanais et le royaume de Naples qu'il ne conquist point.

Le paiement de cette argenterie fut assigné sur ses domaines ; il y en avait pour deux cent cinquante mille francs.

Les moines et les chanoines, pour se mettre à l'abri des censures de Rome, et encore plus pour assurer leur paiement sur le domaine du roi , voulurent que ce marché fût enregistré au parlement.

Le roi envoya le capitaine Frédéric, commandant de la garde écossaise , porter au parlement les lettres patentes pour l'enregistrement. [20 juin 15aa] L'avocat du roi, Jean le Lièvre parla; il exposa les cas où ce n'était pas la coutume de prendre l'argent des églises , et les cas où il était permis de le prendre. Il fut arrêté que la cour écrirait au roi les raisons pour lesquelles icelles lettres patentes ne pouvaient être publiées.

C'est le premier exemple que nous ayons des remontrances du parlement sur un objet de finances. Il s'agissait proprement de prévenir un procès entre le domaine du roi et les gens d'église.

£27 juin] Le roi renvoya le même capitaine Frédéric avec une lettre , laquelle finissait par ces paroles :

« L'impossible serait de prendre les treillis de Saint-Martin de Tours, et autres joyaux des églises, qui ne sont que trois ou quatre, qu'il ne vienne à la connaissance publique d'un chacun , et y en aura plus grand nombre oui le sauront par la prise que par

la publication dudit édit; pourquoi nous mandons de rechef et très expressément, et d'autant que craignez la rupture de nos affaires, qui sont telles, et de telle importance que chacun sait, que vous procédiez à la publication et vérification de notre édit^ : car ceux de ladite église de Saint-Martin demandent ledit édit en cette forme ; si n'y fuites plus de difficulté , pour autant que nos affaires nous presseut de si près , que la longueur eit plus préjudiciable à nous et à notre royaume que ne le vous pourrions écrire. Donné à Lyon, le a3 juin. Sic signatum, Fzaiiçois. »

Le parlement ordonna que les lettres patentes du roi seraient lues , publiées et enregistrées, quoad domanium dwntaxatf c'est-à-dire, seulement pour ce qui regarde le domaine du roi m Plus, la cour a ordonné que le chancelier arrivé en cette ville , la cour le mandera venir céans pour lui faire remontrances qrae la cour avisera pour le bien de la justice et choses publiques de ce royaume. •

Le parlement de Paris mander un chancelier qui est son chef et celui de toutes les coure de justice ! lui que le parlement appelle monseigneur, tÉklis qu'il ne donne que le titre de monsieur au premier prince du sang I

(Histoire générale.)

—sa captivité a m adbid (1 4 février i5a5.) — Voici un des plus grands exemples des coups de la fortune, qui n'est autre chose après tout que l'enchaînement nécessaire de tous les événemens de l'univers. D'un côté , Charles -Quint est occupé dans l'Espagne à régler les rangs , et à former l'étiquette; de l'autre, François r", déjà célèbre dans l'Europe par la victoire de Marignan , aussi va-leureux tme le chevalier Bayard, accompagné de l'intrépide no-

blesse de son royaume , suivi d'une armée florissante , est au milieu du Milanais. Le pape Clément vu, qui redoutait avec raison l'empereur, est hautement dans le parti du roi de France. Un des meilleurs capitaines de ce temps là ,

FhA

Jean de Médicis, ayant quitté alors le service des impériaux, combat pour lui à la tête d'une troupe choisie. [1520, 14 février] Cependant il est vaincu devant Pavie; et, malgré des actions de bravoure qui suffiraient pour l'immortaliser, il est fait prisonnier, ainsi que les principaux seigneurs de France, et le roi titulaire de Navarre, Henri d'Albret, fils de celui qui avait perdu son royaume et conservé seulement le Béarn. Le malheur de François voulut encore qu'il fût pris

car le seul officier français qui avait suivi le duc de Bourbon, et que le même homme qui était condamné à Paris, devint le maître de sa vie. Ce gentilhomme, nommé Pomperau , eut à la fois la gloire de le garantir de la mort et de le prendre prisonnier. Il est certain que le jour même le duc de Bourbon, l'un de ses vainqueurs, vint le voir, et jouit de son triomphe. Cette entrevue ne fut pas pour François le moment le moins fatal de la journée. Jamais lettre ne fut plus vraie que celle qu'écrivit le monarque à sa mère : « Madame, tout est perdu, hors l'honneur. » Des frontières dégarnies, le trésor royal sans argent , la consternation dans tous les ordres du royaume, la désunion dans le conseil de la mère du roi régente, le roi d'Angleterre Henri vin menaçant d'entrer en France, et d'y renouveler les temps d'Edouard Ier et de Henri V , tout semblait annoncer une ruine inévitable.

Charles-Quint, qui n'avait pas encore tiré l'épée , tient en prison à Madrid non-seulement un roi, mais un héros. Il semble qu'alors Charles manqua sa fortune ; car , au lieu d'entrer en France et de venir profiter de la victoire de ses généraux en Italie, il resté oisif en Espa-

Eie ; au lieu de prendre au moins le Minais pour lui , il se croit obligé d'en vendre l'investiture à François Sforze ,

Pour ne pas donner trop d'ombrage à Italie. Henri vm, au lieu de se réunir a lui pour démembrer la Frauce , devient jaloux de sa grandeur, et traite avec la régente. Enfin la prise de François irr, qui devait faire naître de si grandes révolutions, ne produit guère qu'une rançon avec des reproches , des démentis , des défis solennels et inutiles, qui mêlèrent du ridicule à ces événemens terribles, et qui semblèrent dégrader les deux premiers personnages de la chrétienté.

(Essai sur (es mœurs.)

— FAIT BRULE* OKS PBOTESTAHS, KN l'aH-

nkbi555. — François ier, en favorisant les lettres, avait fait naître le crépuscule à la lueur duquel on commençait à voir en France tous les abus de l'église; mais il était toujours dans la nécessité de ménager le pape, ainsi que le Turc, pour se .soutenir-contrél'empereur Charles-Quint.

Cette politique l'engagea, malgré les supplications de sa sœur la reine de Navarre, déjà calviniste, à faire brûler ceux qui seraient convaincus d'adhérer à la prétendue réforme. 11 fit indiquer même, au commencement de 1 555 , par Jean du Bellay, évêque de Paris, une procession générale à laquelle il assista, une

ton lie à la main , comme pour faire amende honorable des profanations des sectaires.

L'evêque portait l'eucharistie] it dauphin, les ducs d'Orléans, d'Angoulême et de Vendôme tenaient les cordons du dais; tous les ordres religieux et tout le clergé précédaient. On voyait les cardinaux , les évêques, les ambassadeurs, 1rs grands officiers de la couronne, immédiatement après le roi. Le parlement, la chambre des comptes, toutes les autres compagnies fermaient la marche. On alla dans cet ordre à l'église de Notre-Dame , après quoi une partie de la procession se sépara pour aller à l'Estrapade voir brûler à petit feu six bourgeois que la chambre de la tournelle du parlement avait condamnés le matin pour les opinions nouvelles. On les suspendait au bout d'une longue poutre, posée sur une poulie au-dessus d'un poteau de vingt pieds de haut , et on les laissait descendre à plusieurs reprises sur un large bûcher enflammé. Le supplice dura deux heures, et lassa jusqu'au bourreau et au zèle des spectateurs.

Les deux jésuites Maimbourg et Daniel rapportent, après Mézeray, que François Ier fit dresser pendant cette exécution un trône dans la salle de l'évêché, et qu'il y déclara, dans un discours pathétique, « que, si ses enfans étaient assez malheureux pour tomber dans les mêmes erreurs , il les sacrifierait de même. » Daniel ajoute que ce discours attendrit tous les assistans , et leur tira des larmes.

Je ne sais où ces auteurs ont trouvé que François Ier avait prononcé ce discours abominable. La vérité est que dans ce temps-là même il écrivait à Mélanchton, et qu'il le pria de venir à sa cour. Il sollicitait les luthériens d'Allemagne ♦

et les coudoyait contre l'empereur ; il fêtait une ligue avec le sultan Soliman , qui fut entièrement conclue deux ans après ; il livrait l'Italie aux Turcs ; et les musulmans eurent une mosquée à Marseille, après" que les chrétiens eurent été brûlés dans Paris et dans les provinces.

(Histoire générale.) FRANÇOIS (le Dauphin), fils aîné de François Ier. — sa mort le 1536. — Charles-Quint, victorieux de tous les côtés en Europe et en Afrique, ravageait à la fois la Provence et la Picardie. Pendant cette campagne qui commençait pour lui avec avantage, le jeune dauphin, âgé de dix-huit ans, s'échauffe à jouer à la paume dans la petite ville de Tournon : tout en sueur, il boit de l'eau glacée; il meurt de la pleurésie, le cinquième jour. Toute la cour, toute la France crie que l'empereur Charles-Quint a fait empoisonner le dauphin de France. Cette accusation , aussi horrible qu'absurde , est répétée jusqu'à nos jours. Malherbe dit , dans une de ses odes :

Yrançois», quand la Caatille inégale à ses armes*

Lui vola son dauphin , Semblait d'un si grand coup devoir jeter des larmes»

Qui n'eût jamais On.

Il n'est pas question d'examiner si l'empereur était inégal aux armes de François I^{er}, parce qu'il sortit de Provence après l'avoir épuisée, ou si c'est voler un dauphin que de l'empoisonner, ou si on jette des larmes d'un coup, lesquelles n'ont point fin. Ces mauvais vers font voir seulement que l'empoisonnement de

François, dauphin, par Charles- Quint, passa toujours en France pour une vérité incontestable.

Daniel ne disculpe point l'empereur.

Hénault dit dans son abrégé, François dauphin mort de poison.

Ainsi tous les écrivains se copient les uns les autres. Enfin, l'auteur de l'Histoire de François I^{er} ose, comme moi, discuter le fait.

Il est vrai que le comte de Montécuculi, qui était au service du dauphin, fut condamné par les commissaires à être écartelé, comme coupable d'avoir empoisonné ce prince.)

Les historiens disent que ce Montécuculi était son échanton. Les dauphins n'en ont point. Mais je veux qu'ils en eussent toujours; comment ce gentilhomme eût-il mêlé sur-le-champ du poison dans un verre d'eau fraîche ? avait-il toujours du

poison tout prêt dans sa poche pour le moment où son maître demanderait à boire ? Il n'était pas seul avec le dauphin qu'on essayait au sortir du jeu de paume* Les chirurgiens qui ouvrirent son corps dirent (à ce qu'on prétend) que le prince avait pris de l'arsenic. Le prince, en l'avalant, aurait senti dans le gosier des douleurs insupportables, l'eau aurait été colorée; on ne l'aurait pas traité d'une pleurésie. Les chirurgiens étaient des ignorans qui disaient ce qu'on voulait qu'ils dissent : cela n'est que trop commun.

Quel intérêt aurait eu cet officier à faire mourir son maître ? de qui pouvait-il espérer plus de fortune ?

Mais, dit-on, il avait aussi l'intention d'empoisonner le roi. Nouvelle difficulté, et nouvelle improbabilité.

Qui devait lui payer ce double crime ? on répond que c'était Charles-Quint. Autre improbabilité non moins forte. Pourquoi commencer par un enfant de dixhuit ans et demi , qui d'ailleurs avait deux frères ? Comment arriver au roi, que Montécuculi ne servait point à table ?

Il n'y avait rien à gagner pour Charles- Quint en donnant la mort à ce jeune dauphin qui n'avait jamais tiré l'épée, et qui aurait eu des vengeurs. Cent été un crime honteux et inutile. Il ne craignait pas le père qui était le plus brave chevalier de sa cour ; et il aurait craint le fils, qui sortait de l'enfance 1

Mais on nous dit que ce Montécuculi , dans un voyage à Ferrare, sa patrie, fut

{>présenté à l'empereur, que ce monarque ui demanda des nouvelles de la magnificence avec laquelle le roi était servi à table, et de l'ordre qu'il tenait dans sa maison. Voilà certes une belle preuve que cet Italien fut suborné par Charles-Quint pour empoisonner la famille royale !

Oh 1 ce ne fut pas l'empereur qui l'engagea lui-même dans ce crime ; ce furent ses généraux Antoine de Lève et le marquis de Gonzague. Qui ? Antoine de Lève, âgé de quatre-vingts ans, et l'un des plus vertueux chevaliers de l'Europe 1 et ce vieillard eut l'indiscrétion de lut proposer ces empoisonnemens conjointement avec un prince de Gonzague 1 d'autres nomment le marquis del Vasto , que vous appelez du Guast. Accordez -vous donc; pauvres imposteurs. — Vous dites que Montécuculi l'avoua à ses juges . Avezvous vu les pièces originales du procès?

Vous avouez que cet infortuné était chimiste. Voilà vos seules preuves ; voilà les seules raisons pour lesquelles il subit le plus effroyable des supplices. Il était Italien, il était chimiste, on haïssait Charles-Quint; on se vengeait bien honteusement 4e sa gloire. Quoi ! votre cour lait écarteler un homme de qualité sur de simples soupçons, dans la vaine espérance de déshonorer un empereur trop puissant !

Quelque temps après , vos soupçons toujours légers accusent de cet empoisonnement Catherine de Médicis, épouse de Henri h , dauphin, depuis roi de France. Vous dites que, pour régner , elle fit empoisonner ce premier dauphin qui était entre le tiô>ne et son mari. Imposteurs! encore une fois, accordez- vous donc.

Songez-vous que Catherine de Médicis n'était alors âgée que de dix-sept ans. «On a dit que ce fut Charles-Quint luimême qui imputa celte mort à Catherine, et on cite l'historien Véra. On se trompe; voici ses paroles :

En este ano avia muerto en Parts ci deifin de Francxa con se-
nalcs évidentes deveneno, Attribuyeronlo ios suyos adiiiigencia
del marques de Basto , y Antonio de Leiva , y costo la vida al
coude de Montécuculo , Francis, con quiense correspondian : in-
digna sospecha de t angencrosos nombres, y inutU; pueeto, que
ton matar ai deifin , se grangeaya poca , porque no era nada vaU-
roso, ni sin hermanos que ie sucediessen.

Brevemcnie se passo desta presuncion a otra mas fundàda ,
que avia sido la muer le per orden de su hermano et duque de
Oriens , a persuasion de Catalina de Médiats su muger , ambî-
ciosa dellcgar a ser rcyna, eomo (o fue. Y nota bien un autor que
la muerte desgraeiada que tuvo despues este Enrioo , la permitià

Dios en eastigo de la alevosa que dio (si la dio) al inocente hermano : cestumbra mas que medianamente introducida en principes , deshazerse a poca testa de ios que por algun eamino tos enxbaraoan; pero siempre son visiblement eastigados por Dios,

« En cette année mourut à Paris le dauphin de France avec des signes évidens de poison. Les siens l'attribuèrent aux ordres du marquis del Vasto et d'Antoine de Lève, ce qui coûta la vie au comte de Montécuculo, français, qui était en cor-

FRK 109

respondance avec eux : indigne et inutile soupçon contre des hommes si généreux ; puisqu'on tuant le dauphin on gagnait peu. Il n'était encore connu par sa valeur ni lui ni ses frères qui devaient lui succéder.

«De celte présomption, on passa à une autre ; on preteodit que ce meurtre avait été commis par Tordre du duc d'Orléans, son frère, à la persuasion de Catherine de Médicis , sa femme , qui avait l'ambition d'être reine, comme elle le fut en effet. Et un auteur remarque très bien que la mort funeste de ce duc d'Orléans, depuis Henri 11 , fut une punition divine du poison qu'il avait donné à son frère (si pourtant il lui en fit donner) ; coutume trop ordinaire aux princes de se défaire à peu de frais de ceux qui les embarrassent dans leur chemin , mais souvent et visiblement puuic de Dieu. »

Le scùor de la Fera n'est pas, comme on voit un Tacite. D'ailleurs, il prend Montécuculi on Montécuculo pour un Français. 11 dit que le dauphin mourut à Paris, et ce fut à Tournon. 11 parle de marques évidentes de poison sur le bruit

Eubhe ; mais il est évident qu'il n'attribue qu'aux Français l'accusation contre Catherine de Médicis.

Cette accusation est aussi injuste et aussi extravagante que celle qui chargea Montécuculi.

11 résulte que cette légèreté particulière aux Français, a dans tous les temps, produit des catastrophes bien funestes.

A remonter du supplice injuste de Montécuculi jusqu'à celui des Templiers, c'est une suite de supplices atroces, fondés sur les présomptions les plus frivoles. Des ruisseaux de sang ont coulé en France, parce que la nation est souvent peu réfléchie et très prompte dans ses jugemens.

Ainsi tout sert à perpétuer les malheurs de la terre. (Histoire du parlement,)

FRÉDÉRIC II, empereur, — est disposé par l'empereur PB (le 1^{er} juillet 1130.) — La Sardaigne était un sujet de guerre entre l'Empire et le sacerdoce, et par conséquent d'excommunications. [1138] L'empereur s'empara de presque toute l'Ile. Alors Grégoire IX accusa publiquement Frédéric II d'incrédulité. «Nous avons des preuves , dit-il dans sa lettre circulaire du premier juillet 1130 , qu'il dit publiquement que l'univers a été trompé par trois imposteurs: Moïse, Jésus-Christ et Mahomet. Mais il a placé

110 FRB FEE

Jésus-Christ fort au-dessous des autres ; car il dit qu'ils ont vécu pleins de gloire, et que l'autre n'a été qu'un homme de la lie du peuple , qui prêchait à ses pareils. » « L'empereur, ajoute-t-il, soutient qu'un Dieu unique et créateur ne peut être né d'une femme , et Surtout d'une vierge. »

Le pape le déposa de sa seule autorité, et les ecclésiastiques se turent. Innocent iv parlait donc et agissait en souverain de l'église, et on le souffrait.

Frédéric 11 ne souffrit pas du moins que 1 évêque de Rome agît en souverain des rois. Cet empereur était à Turin, qui n'appartenait point encore à la maison de Savoie. C'était un fief de l'Empire gouverné par le marquis de Suze. 11 demanda une cassette : on la lui apporta. Il en tira la couronne impériale. «Ce pape et ce concile , dit-il , ne me l'ont point encore ravie; et, avant qu'on m'en dépouille , il y aura bien du sang répandu.» Il ne manqua pas d'écrire d'abord à tous les princes d'Allemagne et de l'Europe par la plume de son fameux chancelier Pierre des Vignes, tant accusé d'avoir composé le livre des Trois Imposteurs.

• Je ne suis pas le premier, disait-il dans ses lettres, a;ue le clergé ait ainsi indignement traité , et je ne serai pas le dernier. Vous en êtes cause, en obéissant à ces hypocrites dont vous connaissez l'ambition sans bornes. Combien, si vous vouliez, découvririez-vous dans la cour de Rome d'infamies qui font frémir la

fmdeuri Livrés au siècle, enivrés de déices, l'excès de leurs richesses étouffe en eux tout sentiment de religion. C'est une oeuvre de charité de leur ôter ces richesses pernicieuses qui les accablent; et c'est à quoi vous devez travailler tous avec moi. (Histoire générale.)

FREDERIC GUILLAUME, roi de

PrUSSE. — MALT&AITB SON FILS ET FAIT

Mouaia lb jbowb kat (7 novembre 1[^]30.) — Lorsque j'étais encore à Bruxelles , en 1740, le gros roi de Prusse Frédéric Guillaume, le moins endurant de tous les rois, sans contredit le plus économe et le plus riche en argent comptant, mourut à Berlin. Son fils, qui s'est fait une réputation si singulière, entretenait un commerce assez singulier avec moi depuis plus de quatre années. Il n'y a jamais eu peut-être au monde de père et de fils qui se ressemblassent moins que ces deux monarques. Le père | tait un véritable Vandale, qui dans tout son règne

n'avait songé qu'à amasser de l'argent,

et à entretenir à moins de frais qu'il se pouvait les plus belles troupes de l'Europe. Jamais sujets ne furent plus pauvres que les siens, et jamais rot ne fut plu* riche. Il avait acheté à vil prix une grande partie des terres de sa noblesse, laquelle avait mangé bien vite le peu d'argent qu'elle en avait tiré , et la moitié de cet Irgent était rentrée encore dans les coffres du roi par les impôts sur la consommation. Toutes les terres royales étaient affermées à des receveurs qui étaient en même temps exacteurs et juges ; de façon que , quand un cultivateur n'avait pas payé au fermier à jour nommé, ce fermier prenait son habit de juge et condamnait le délinquant au double. H faut observer que, quand ce même juge ne payait pas le roi le dernier du mois, il était lui-même taxé au double, le premier du mois suivant.

Un homme tuait-il un lièvre , ébranchait-il un arbre dans le voisinage des terres du roi, ou avait-il commis quelque autre faute, il fallait payer une amende. Une fille faisait-elle un enfant, il fallait oue la mère, ou le père ou les parens, donnassent de l'argent au roi pour la façon.

Madame la baronne de Knipausen , la plus riche veuve de Berlin, c'est-à-dire qui possédait sept à huit mille livres de rente , fut accusée d'avoir mis au monde un sujet du roi dans la seconde année de son veuvage: le roi lui écrivit de sa main que, pour sauver son honneur, elle envoyât sur-le-champ trente mille livres à son trésor; elle fut obligée de les emprunter et fut ruinée.

Il avait un ministre à La Haye nommé Luicius : c'était assurément de tous les ministres des têtes couronnées le plus mal payé ; ce pauvre homme , pour se chauffer, fit couper quelques arbres dans le jardin d 'lions- Lard ik, appartenant pour lors à la maison de Prusse ; il reçut bientôt après les dépêches du roi son maître , qui lui retenait une année d'appointemens. Luicius, désespéré, se coupa la gorge avec le seul rasoir qu'il eût: un vieux valet vint à son secours, et lui sauva malheureusement la vie. J'ai retrouvé depuis son excellence à La Haye , et je lui ai fait l'aumône à la porte du palais nommé La V ieiUe Cow, palais appartenant au roi de Prusse, et où ce pauvre ambassadeur avait demeuré douze ans.

F RE

Il faut avouer que la Turquie est une république eu comparaison du despotisme exercé par Frédéric Guillaume.

C'est par ces moyens qu'il parvint, en vingt-huit ans de règne, à entasser dans les caves de son palais de Berlin environ vingt millions d'écus, bien enfermés dans des tonneaux garnis de cercles de fer. Il se donna le plaisir de meubler tout le grand appartement du palais de gros effets d'argent massif, dans lesquels

l'art ne surpassait pas la matière. Il donna aussi à Ja reine sa femme , en compte , un cabinet dont tous les meubles étaient d'or, jusqu'aux pommeaux des pelles et pincettes , et jusqu'aux cafetières.

Le monarque sortait à pied de ce palais, vêtu d'un méchant habit de drap bleu à boutons de cuivre, qui lui venait à la moitié des cuisses ; et , quand il achetait un habit neuf, il Pesait servir ses vieux boutons. C'est dans cet équipage que sa majesté, armée d'une grosse canne de sergent, faisait tous les jours la revue de son régiment de géans. Ce régiment était son goût favori et sa plus grande dépense. Le premier rang de sa compagnie était composé d'hommes dont le plus petit avait sept pieds de haut : il les faisait acheter au bout de l'Europe et de l'Asie. J'en vis encore quelques-uns après sa mort. Le roi son fils , qui aimait les beaux hommes et non les grands hommes , avait mis ceux-ci chez la reine sa femme en qualité d'édukes. Je me souviens qu'ils accompagnèrent un vieux carrosse de parade qu'on envoya au-devant du marquis de Beauvau qui vint complimenter le nouveau roi au mois de novembre 1740. Le feu roi Frédéric Guillaume , qui avait autrefois fait vendre tous les meubles magnifiques de son père, n'avait pu se défaire de cet énorme carrosse dédoré. Les édukes qui étaient aux portières pour le soutenir, en cas qu'il tombât, se donnaient la main par-dessus l'impériale.

Quand Frédéric Guillaume avait fait sa revue , il allait se promener par la ville ; tout le monde s'enfuyait au plus vite : s'il rencontrait une femme, il lui demandait pourquoi elle perdait son temps dans la rue : « Va-t-en chet toi, gueuse; une honnête femme doit être dans son ménage. • Et il accompagnait cette remontrance ou d'un bon soufflet, ou d'un coup de pied dans le

ventre , ou de quelques coups de canne. C'est ainsi qu'il traitait aussi les ministres du saint évangile,

FRE

quand il leur prenait envie d'aller voir la
parade.

On peut juger si ce Vandale était étonné et fSché d'avoir un fils plein d'esprit , de grâces , de politesse et d'envie de plaire, qui cherchait à «instruire, et qui faisait de la musique et des vers. Voyaitil un livre dans les mains du prince héréditaire , il le jetait au feu ; le prince jouaitil de la flûte, le père cassait la flûte, et quelquefois traitait son altesse royale comme il traitait les dames et les prédicans à la parade.

Le prince, lassé de toutes les attentions que son père avait pour lui, résolut un beau matin , en 1 730 , de s'en fuir, sans bien savoir encore s'il irait en Angleterre ou en France. L économie paternelle ne le mettait pas à portée de voyager comme le fils d'un fermier général ou d'un marchand anglais. Il emprunta quelques centaines de ducats.

Deux jeunes gens fort aimables , Rat et Keit, devaient l'accompagner. Kat était le fils unique d 'un-brave officier général. Keit était gendre de cette même baronne de Knipausen à qui il en avait coûté dix mille écu pour faire des cofans. Le jour et l'heure étaient déterminés. Le père fut informé de tout ; on arrêta en même temps le prince et ses deux compagnons de voyage. Le roi crut d'abord que la princesse Guillemine sa fille, qui depuis a

épousé le prince margrave de Bareith , était du complot; et, comme il était expéditif en fait de justice , il la jeta à coups de pieds par une fenêtre qui s'ouvrait jusqu'au plancher. La reine mère , qui se trouva à cette expédition dans le temps que Guillemine allait faire le saut, la retint à peine par ses jupes. Il en resta à la princesse une contusion audessous du téton gauche, qu'elle a conservée toute sa vie comme une marque des sentimens paternels, et qu'elle m'a fait l'honneur de me montrer.

Le prince avait une espèce de maîtresse, fille d'un maître d'école de la ville de Brandebourg , établie à Postdam . Elle jouait du clavecin assez mal ; le prince royal l'accompagnait de la flûte. Il crut être amoureux d'elle, mais il se trompait ; sa vocation n'était pas pour le sexe. Cependant comme il avait fait semblant de l'aimer, le père fit faire à cette demoiselle le tour de la place de Potsdam, conduite par le bourreau qui la fouettait sous les yeux de son fils.

112 FKË

A prisé l'avoir régalé de ce spectacle , il le fit transférer à la citadelle Ue Custrin, située au milieu d'un marais. C'est là qu'il fut enfermé six mois , sans domestiques, dans une espèce de cachot ; et au bout de six mois on lui donna un soldat pour le servir. Ce soldat , jeune , beau , bien fait, et qui jouait de la flûte , servît, en plus d'une manière, à amuser le prisonnier. Tant de belles qualités ont lait depuis sa fortune* Je l'ai vu à la fois valet de chambre et premier ministre , avec toute l 'iusoleoce que ces deux postes peuvent inspirer.

Le prince était depuis quelques semaines dans son château de Custrin, lorsqu'un vieil officier, suivi de quatre grenadiers , entra

dans sa chambre , fondant en larmes. Frédéric ne douta pas qu'on ne vint lui couper le cou. Mais l'officier , toujours pleurant , le fit prendre par les quatre grenadiers, qui le placèrent à la fenêtre, et qui lui tinrent la tête tandis qu'on coupait celle de son ami Kat sur un échafaud dressé immédiatement sous la croisée. 11 tendit la main à Rat, et s'évanouit. Le père était présent à ce spectacle , comme il l'avait été à celui de sa fille fouettée.

Quant à Keit, l'autre confident, il s'enfuit en Hollande. Le roi dépêcha des soldats pour le prendre : il ne fut manqué que d'une minute, et s'embarqua pour le Portugal , où il demeura jusqu'à la mort du clément Frédéric-Guillaume.

Le roi n'en voulait pas demeurer là.

Son dessein était de faire couper la tête à son fils. Il considérait qu'il avait trois autres garçons dont aucun ne faisait des vers, et que c'était assez pour la grandeur de la Prusse. Les mesures étaient déjà prises pour faire condamner le prince royal à la mort , comme l'avait été le czarowitz, fils aîné du czar Pierre ier.

Il ne paraît pas bien décidé par les lois divines et humaines, qu'un jeune homme doive avoir le cou coupé pour avoir voulu voyager; mais le roi aurait trouvé à Berlin des juges aussi habiles que ceux de Russie. En tout cas , son autorité paternelle aurait suffi. L'empereur Charles vi , qui prétendait que le prince royal , comme prince de l'empire, ne pouvait être jugé à mort que dans une diète, envoya le comte de Sekendorff au père, pour lui faire les plus sérieuses remontrances. Le comte de Sekendorff ,que j'ai vu depuis en Saxe où il s'est retiré, m'a

l'ilK

jure ^u'il avait eu beaucoup de peine à obtenir qu'on ne tran-
chât nns la tête au prince. C'est ce même Sekendorff qui a com-
mandé les armées de Bavière, et dont le prince, devenu roi de
Prusse , fait un portrait affreux dans l'histoire de son père, qu'il a
insérée dans une trentaine d'exemplaires des Mémoires de Bran-
debourg. Après cela, servez les princes, et empêchez qu'on ne
leur-coupe la tête.

(Mémoire de V oit aire,)

FRÉDÉRIC 11, roi de Prusse.— son début militaire (le 1 5 dé-
cembre 1740.) — Il partit au 15 décembre, avec la fièvre quarte,
pour la conquête de la Silésie, à la tête de trente mille combat-
tons, bien pourvus de tout et bien disciplinés; il dit au marquis de
Beauvau, en montant à cheval : • Je vais jouer votre jeu; si les as
me viennent , nous partagerons.»

11 a écrit depuis l'histoire oc celte conquête; il me l'a montrée
tout entière. Voici un des articles curieux du début de ces annales
; j'eus soin de le transcrire de préférence, comme un monument
unique.

« Que l'on joigne à ces considération»

des troupes toujours prêtes d'agir, mon épargne bien remplie,
et la vivacité de mon caractère; c'étaient les rayons que j'avais de
faire la guerre à Marie-Thérèse, reine de Bohême et de Hongrie. •
Et quelques lignes ensuite, il y avait ces propres mots : « L'ambi-
tion, l'intérêt, Je désir de faire parler de moi , l'emportèrent ; et la
guerre fut résolue. •

Depuis qu'il y a des conquérans , ou des esprits ardens qui ont
voulu l'être, je crois qu'il est le premier qui se soit aiusi rendu jus-

tice. Jamais homme peut-être n'a plus senti la raison, et n'a plus écouté ses passions. Ces assemblages de philosophie et de rêgkmens d'imagination ont toujours composé son caractère.

C'est dommage que je lui aie fait retrancher ce passage quand je corrigeai depuis tous ses ouvrages : un aveu si rare devait passer à la postérité , et servir à faire voir sur quoi sont fondées presque toutes les guerres. Nous autres gens de lettres, poè'tes, historiens, déclamateurs d'académie, nous célébrons cés beaux exploits : et voilà un roi qui les fait et qui les condamne.

(Mémoire tUVoUaire.)

— il saovi sa roATuna a bosbach (le 5 novembre 1767.) — Je combattis

GAL

en prose la résolution qu'ii disait avoir prise de mourir, et je n'eus pas de peine à le détermioer â vivre. Je lui conseillai d'entamer uoe négociation avec le maréchal de Richelieu, d'imiter le duc de Cumberland; je pris enfin toutes les libertés qu'on peut prendre avec un poète désespéré, qui était tout près de n être plus roi. 11 écrivit en effet au maréchal de Richelieu; mais, n'ayant i>as de réponse, il résolut de nous battre. Il me manda qu'il allait combattre le* prince deSouhise; sa lettre finissait par des vers plus dignes de sa situation, de sa dignité, de son courage et de son esprit:

Quand on e«t voisin du naufrage , Il faut , en affrontant l'orage, Penser, vivie et mourir en roi.

En marchant aux Français et aux Impériaux , il écrivit à madame la margrave de Bareith, sa sœur , qu'il se ferait tuer; mais il fut plus heureux qu'il ne le disait et qu'il ne le croyait. Il attendit, le 5 de novembre 1-57, l'armée française et impériale dans un poste assez avantageux, à Hosbach, sur les frontières de la Saxe; et, comme il avait toujours parlé de se faire tuer, il voulut que son frere, le prince Henri , acquittât sa promesse à la tête de cinq bataillons prussiens qui devaient «outenir le pn-mier eilort des armées ennemies, tandis que son artillerie les foudroierait, et que sa cavalerie attaquerait la leur. ^

En effet le prince Henri fut légèrement blessé à la gorge d'un coup de fusil ; et

GAL

ii3

ce fat , je croh , le seul Pru«ien blessé à ce te journée. Les Français et le. Tutti

£ fut r/"^1 ? ,a Fremière d-»C.

Le fut la dérouté la plus inouie et la dIu.

complète dontl'biMoire ait jamat p e

Cette batailfe de Rosbach sera long te I f m

célèbre On vit trente mille FraV.çaiTe!

v.ngt mille Impériaux prendre un? fuite

f^! qUe,qUe8, C8cadroM- L*° dé-

faites d Axincourt, de Crécy, de Poitiers ne furent pas si humiliantes. *

dul,P'inc et "exercice militaires que son père avait établis, et que le fils •vait fortifiés, furent la véritaLe cause *ie cette étrange victoire. L'exercice prussien s'était perfectionné pendant cinquante ans. On avait voulu l'imiter en France comme dans tous les autres états mais on n'avait pu faire en trois ou quatre

TJ*?**C de8.f>.nca,« Peu disciplinables, ce qu'on avait fait pendant cinq ans avec des Prussiens ; on avait même changé les manœuvres en France presque

effen ET' de 80,16 <*ue «« officier, et les soldats, ayant mal appris les exercices nouveaux, et tous dilférens les uns des autres, n'avaient rien appris du tout et n'avaient réellement aucune discipline aucun exercice. En un mot, à la vue des Prussiens tout fut en déroute, et la fortune fit passer Frédéric, en un quart d'heure, du comble du désespoir à celui du bonheur et de la gloire

(VoyezU^^.^^

^AiLiFâAI ^E,eonore) ^emme du maréchal d'Ancre, —son sufflock (8 juillet

i>i7V -/,éonJ°,re Galigai", maréchale d'Ancre, dame d'atours de la reine, fut saisie dépouillée de tout, conduite à la Bastille, et de là transférée à la Conciergerie.

Le favori de Luynes, qui dévorait déjà en espérance les grands biens du mari et de la femme, fit donner ordre au parlement d

instruire le procès du maréchal assassine et de sa malheureuse veuve.

Pour le maréchal, son corps ne pouvait pas se retrouver; le peuple en fureur l'avait déterré, on l'avait mis en pièces, on avait même mangé son cœur; excès de

barbarie digne d'un peuple qui avait exécuté les massacres de la Sauv-Barthélemi

aujourd'hui. pour gloriole et gloire {J F était difficile de trouver de quoi juger, à

ZI ,aImrécha,e- C'est-il une Italienne de qualité , venue en France avec la reine, comblée à la vérité de ses bienfaits, insolente dans sa fortune, et bizarre dans son humeur; défauts pour lesquels on n'a jamais fait couper la tête à personne. r

On fut obligé de lui faire un crime d'avoir écrit quelques lettres de complot; mens à Madrid et à Bruxelles; mais si ce l'aurait ne suffisant pas, on imagina de la

faire déclarer sorcière. On croyait alors aux sortilèges et à la magie , comme à un point de religion. Cette superstition est la plus ancienne de toutes , et la plus universelle. Elle passa des Païens et des Juifs chez les premiers chrétiens, et s'est conservée jusqu'au temps où un peu de philosophie a commencé à ouvrir les yeux des hommes aveuglés pendant tant de siècles.

La maréchale d'Ancre avait fait venir d'Italie un médecin juif, nommé Montalto ; elle avait même eu la scrupuleuse attention d'en demander la permission au pape. Les médecins de Paris n'étaient pas alors en grande réputation dans l'Europe. Les Italiens étaient en possession de tous les arts. On prétendait que le

juif Montalto était magicien, et qu'il avait sacrifié un coq blanc chez la maréchale ; cependant il ne put la guérir de ses vapeurs : elles furent si fortes , qu'au lieu de se croire sorcière , elle se crut ensorcelée. Marie de Médicis lui dit que le dernier cardinal de Lorraine Henri, ayant eu la même maladie, s'était fait exorciser par des moines de Milan. Elle eut la faiblesse de faire venir deux de ces exorcistes milanais , qui dirent des messes aux Augustius pour la vaporeuse maréchale , et qui l'assurèrent qu'elle était guérie.

On l'interrogea sur le meurtre de Henri iv ; on lui demanda si elle n'en avait point eu connaissance. Après avoir ri sur les accusations de magie, elle pleura à cet interrogatoire sur la mort du feu roi, et fit sentir aux juges tout ce que cette imputation contre la confidente de la reine pouvait avoir d'atroce.

Des deux rapporteurs qui instruisaient le procès, l'un était Gourtin, vendu au nouveau favori , et qui sollicitait des grâces ; l'autre était Deslandes Payen, homme intègre , qui ne voulut jamais conclure à la mort , ni même consentir à ne pas se trouver au jugement. Cinq juges s'absentèrent , quelques-uns opinèrent pour le seul bannissement; mais Luynes sollicita avec tant d'ardeur, que la pluralité fut pour brûler une maréchale de France comme sorcière. [8 juillet 1617] Elle fut traînée dans un tombeau à la Grève, comme une femme de la lie du peuple. Toute la grâce qu'on lui fit fut de lui couper la tête avant de jeter son corps dans les flammes.

(Histoire particulière.)

GENEP (la veuve). — son raocès it sa mort (en 1741.) — La dame Geoep,

veuve d'un commis à cent écus de gages , dans le Brabant hollandais , envoie dire au jésuite Yancin, son confesseur, et procureur des jésuites de Bruxelles, qu'elle est très malade, et le prie de venir vite la confesser. Le jésuite arrive ; il la trouve agitée de convulsions , car il y en a dans Bruxelles comme dans Paris. « Mon père, lui dit-elle, vous avez sans doute placé avantageusement mes trois cent mille florins de Hollande? » (Gela fait 640,000 livres de notre monnaie.) Père Yancin, qui la crut en délire, lui répondit : « N'en soyez pas en peine; ne songez qu'à votre âme. » — « Je veux savoir , répliqua la dame en haussant la voix, si les trois cent mille florins que je vous ai confiés sont en sûreté ? » — « Eh I oui , encore une fois, ma bonne; calmez-vous. >

— « Mais , mon père , trois cent mille florins en or sont quelque chose. » — « Je le sais : ce sont des bagatelles qui ne doivent pas vous troubler. L'essentiel est de se confesser et de faire son salut . » — « Ah ! mon salut; oui, je veux faire mon salut; mais j'ai la tête si bouleversée de mes trois cent mille florins, que je ne me souviens plus de mes péchés. Je serai peut-être demain plus tranquille, et alors j'aurai la consolation de me confesser. •

— « A demain donc, ma chère enfant. »

Il lui donne sa bénédiction et s'en va.

Il y avait derrière la tapisserie un notaire , un avocat et deux témoins, qui rédigeaient par écrit toute cette conversation. Ces messieurs passaient pour être des nouveaux disciples de saint Augustin, qui n'étaient pas fâchés de procurer quelque humiliation salutaire aux disciples de saint Ignace. Le lendemain madame Genep , au lieu de songer au sacrement de pénitence, en-

voie un huissier sommer son confesseur de justifier de l'emploi de ces trois cent mille florins, ou de les rendre en espèces sonnantes.

On peut juger quel bruit ce procès excita en Flandre , à Vienne et même à Rome. La société se défendait, en disant qu'il était impossible que madame Genep, veuve d'un petit commis, eût jamais eu tant de florins. Madame Genep soutint qu'elle les avait légitimement gagnés , in, cum, \$ub, M. le prince d'Orange.

Il y avait à cet aveu quelque probabilité. Madame l'archiduchesse, gouvernante des Pays-Bas, fut obligée de députer M. le prince d'Orange pour le prier, avec tous les ménagemens possibles , do vou-

GEN GEN ll5

loir bien lui dire s'il avait poussé la gené- aucune satisfaction, f
17 mai* -1 4

rosité j^squ à faire un si beau présent à sitôt quatorze trros
v»U*»uZ • J o8~

madame Genep. Le prince 'répondit ta."TO ffZSr

qu .1 pouvait être tombé dans quelque, frégate., rortent du
port dè Toûlô

nouveau secrétaire de la mu-

• 1 . ,.: — j~ — &■* iuik, ci a qui le fameux frWli*»..*

nombre , ma» qu J n était ni asseï riche, pire , avait déjà fait
exercer ce. T

paSrtpoorpa,er,i Chèrement une fr«*^w*ZEZ£iii2î?

Peodantcette négociation, le, cabale. ^*dtoJîî^Î!,• d« .e multi-
pliaient à Bruxelles.' On trouva .Tfol' gueK'c, m L • °" "Sfi" un
honnête fiacre qui dépom qu'il avait toute esplce de g o ré arien,".
mené madame Genep à la porte de. jé- ce qu'il entreprenait,
«'.^Vî suUes avec de. sac plein, d'or. C'était .ir»\nx affaires .an.
qÛ^He. en tut"" apparemment uu Caere anséniste. Il «ent. Le
vieux D,. n,,. . 1 «oullrujnra que lui-même avait 'porté les ,.c. le,
vaisL",^? dol d. M T ■** dans la chambre du père YaScio , la-
quelle galères ; mai ton. deux ïi£fS? 1 depeigmt parfaitement ; U
a outa , avec «sans dû secrétaire dYtat O?, .;!--o^ la candeur de
l'innocence, qu'il était vant Gênes; les di tca iote, v ie»^ . ^

.omMdeux fo,, en succombant «u. le torxe mille hoLZ^V^Z™^

A peine l'amba»adeur dépêché à la &JTlStoSïà h%LZ f* ""^

conscience de M. le prince d'Orange fot-il Ûinet la suvcX 1*, ■
? oom. de

de retour avec la déclaration quiVétait à^uVXïï^ ^ ^ ^ ?*»»

pas a Avantage de madame Genep , que brûlent le fauboure de
si' "■"

cette bonne femme mourut: mais en rèna AI™. .1 r, 1 1 . .ï
Sai.n.,-P«>r» d'A-

mourant cileprotesta oue le pèreYaocl. iSS ^J£&£^<T,&t

ha. devait légitimement trois cent mille Le roi exigea que "e
dogê dJôffl

Comment concilier la probabilité ré Ee? ïl'lr^" 'éna,eu™
«°»ent im-

.ultante du certificat du prince d'Orange Versa Ucs TCZ\îm>
P»'«» ««

avec ee,.e que fournissait^ testament ïïï&il. «tisFaVtU^e, ne d
"

^^madrmcGenfP!.L,.,hiri,ier« de ba3scent quelque cÎ Mc i'm
rioï^ 'n

cette bonne femme n'osèrent poursuivre rnnlni i. j . • . . 8'ote,
il

le procès, le «acre janséniste sÆ*; l£ ^^Jtî^^^ ,ui de"

j en eût; et ils ne gardèrent que leur Gènes, qui ùte cette d Lfi t
\ i

innocence, supposé, comme je le crois, absent un momen dé-
lace g° qu ils ne fussent point coupables. On .oit Impériale Lesra-
ro d<Z r ,

assez qu'. est souvent très difficile de ^ L LL^V?'^ 1C 9*0**'

un janséniste. J À'. n T f 5ercm,ome > Parla cou-

' r^v (; fé: t' r roïo? éiair dict^ «^«^

vrier .685.) _ Gêne, avait vendu de la mai^cnmmeZftou^V1 :

î„, ïïïL ' »«.m-yion, i on de se. Louvois , Croissi et Seienelav

f au IcseS •S»™» d!..lanC.CT •* ,Cn,il P,us de ^SSletoïï**"

menVpr^Dr,i die ^if""^ •Lero' 6,C à DoS cœur» ,a lib«'« P«là

entreprise .or leur SéTetc^ptn, rSS^SttTd&^î

<ropw le ^ccundel-Espagne, ne firent le monde .ut que, le
mâ^uÇ. d'e^el-

i iÔ GBN

Snclay lui aj an t demandé ce qu'il trouvait e plu» singulier à
Versailles , il répondit : C'est de «n'y voir. [Siècle de Louis XI F.)
GENES (la république de). — opphi-

HÈK , IUB CHARGE SES DESTINS (1746.)

— On se souvenait que Louis xiv avait exigé autrefois que le
doge de Gènes vint lui faire des excuses à Versailles avec quatre
sénateurs. On en ajouta deux pour l'impératrice-reine; mats elle
mit sa gloire à refuser oe que Louis xiv avait exige. Elle crut qu'il
y avait peu d'honneur à humilier les faibles, et ne songea qu'à ti-
rer de Gènes de fortes contributions, dont elle avait plus de be-
soin que du vain honneur de voir le doge de la petite république
de Gènes avec six Génois au pied du trône impérial.

Gènes fut taxée à vingt-quatre millions de livres. C'était la rui-
ner entièrement. Cette république ne s'était pas attendue, quand
la guerre commença pour la succession de la maison d'Autriche ,
qu'elle en serait la victime ; mais , dès qu'on arme dans l'Europe,
il n'y a point de petit état qui ne doive trembler.

Les Autrichiens usaient avec rigueur du droit de la victoire; les
Génois ayant épuisé leurs ressources , et donné tout l'argent de
leur banque de Saint-George pour payer seize millions, deman-
dèrent grâce pour les huit autres ; mais on leur signifia, de la part
de l'impératrice-reine, que non-seulement il les fallait donner,
mais qu'il fallait payer encore environ autant pour l'entretien de
neuf régi mens répandus dans le faubourg de Saint- Pierre des

Arènes , de Bkagoo , et dans les villages cirouvoins. A la publication de ces ordres, le désespoir saisit tous les habitans; leur commerce était ruiné, leur crédit perdu, leur banque épuisée, les magnifiques maisons de campagne qui embellissaient les dehors de Gènes, pillées , les habitans traités en esclaves par le soldat ; ils n'avaient plus à perdre que la vie ; et il n'y avait point de Génois qui ne parût enfin résolu à se sacrifier, plutôt que de souffrir plus long-temps un traitement si honteux et si rude.

Gènes captive comptait encore parmi ses disgrâces la perte du royaume de Corse , si long-temps soulevé contre elle , et dont les inécontens seraient sans doute appuyés pour jamais par ses vainqueurs»

La Corse, qui s'était plainte d'être opprimée par Gènes , comme Gènes l'était par les Autrichiens, jouissait dans ce

chaos de révolutions de l'infortune de ses maîtres. Ce surcroît d'afflictions n'était que pour le sénat : en perdant la Corse , ne perdait qu'un fantôme d'autorité ; mais le reste des Génois était en proie aux anxiétés réelles qu'entraîne la misère. Quelques sénateurs fomentaient sourdement et avec habileté les résolutions désespérées que les habitans semblaient disposés à prendre ; ils avaient besoin de la plus grande circonspection ; car il était vraisemblable qu'un soulèvement téméraire et mal soutenu ne produirait que la destruction du sénat et de la ville. Les émissaires des sénateurs se contentaient de dire aux plus accrédités du peuple : ■ Jusqu'à quand attendrez-vous que les Autrichiens viennent vous égorger entre les bras de vos femmes et de vos enfans , pour vous arracher le peu de nourriture qui vous reste ? Leurs troupes sont dispersées hors de l'enceinte de vos murs; il n'y a dans la ville que ceux qui veillent à la garde de vos portes ;

vous êtes ici plus de trente mille hommes capables d'un coup de main : ne vaut-il pas mieux mourir que d'être les spectateurs des ruines de votre patrie? » Mille discours pareils animaient le peuple ; mais il n'osait encore remuer ; et personne n'osait arborer l'étendard de la liberté.

Les Autrichiens tiraient de l'arsenal de Gênes des canons et des mortiers pour l'expédition de Provence, et ils faisaient servir les habitans à ce travail. Le peuple murmurait, mais il obéissait. Un capitaine autrichien ayant rudement frappé un habitant qui ne s'empressait pas assez, ce moment fut un signal auquel le peuple s'assembla, s'émut, et s'arma de tout ce . qu'il put trouver ; pierres , bâtons , épées, fusils, instrumens de toute espèce. Ce peuple , qui n'avait pas eu seulement la pensée de défendre sa ville quand les ennemis en étaient encore éloignés, la défendit quand ils en étaient les maîtres. Le marquis de Botta , qui était à Saint- Pierre des Arènes , crut que cette émeute du peuple se ralentirait d'elle-même , et que la crainte reprendrait bientôt la place de cette fureur passagère. Le lendemain il se contenta de renforcer les gardes des portes, et d'envoyer quelques détachemens dans les rues. Le peuple, attroupé en plus grand nombre que la veille , courut au palais du doge demander les armes qui sont dans ce palais; le doge ne répondit rien ; les domestiques indiquèrent

un autre magasin ; on y court , on l'enfonça , on s'arma ; une centaine d'officiers se distribuent dans la place; on se barricade dans les rues ; et l'ordre qu'on tâche de mettre, autant qu'on le peut dans ce bouleversement subit et furieux, n'en ralentit point l'ardeur.

Il semble que, dans cette journée et dans les suivantes, la consternation qui avait si long-temps atterré l'esprit des Génois

eût passé dans les Allemands ; ils ne tentèrent pas de combattre le peuple avec des troupes régulières ; ils laissèrent les soulevés se rendre maîtres de la porte Saint-Thomas et de la porte Saint-Michel. Le sénat , qui ne savait pas encore si le peuple soutiendrait ce qu'il avait si bien commencé , envoya une députation au général autrichien dans Saint -Pierre des Arènes. Le marquis de Botta négocia lorsqu'il fallait combattre ; il dit aux sénateurs qu'ils armassent les troupes génoises laissées désarmées dans la ville, et qu'ils les joignissent aux Autrichiens pour tomber sur les rebelles au signal qu'il ferait. Mais on ne devait pas s'attendre que le sénat de Gènes se joignît aux oppresseurs de la patrie pour accabler les défenseurs, et pour achever sa perte.

[9 décembre 1746] Les Allemands, comptant sur les intelligences qu'ils avaient dans la ville, s'avancèrent à la porte de Bisagno par le faubourg qui porte ce nom ; mais ils y furent reçus par des salves de canon et de mousquéterie. Le peuple de Gènes composait alors une armée ; on battait la caisse dans la ville au nom du peuple, et on ordonnait, sous peine de la vie, à tous les citoyens de sortir eu armes hors de leurs maisons, et de se ranger sous les drapeaux de leurs quartiers. Les Allemands lurent attaqués à la fois dans le faubourg de Bisagno , et dans celui de Saint-Pierre des Arènes ; le tocsin sonnait en même temps dans tous les villages des vallées ; les paysans s'assemblèrent au nombre de vingt mille.

Un prince Doria, à la tête du peuple, attaqua le marquis de Botta dans Saint- Pierre des Arènes; le général et ses neuf régiments se retirèrent en désordre; ils laissèrent quatre mille prisonniers et près de mille morts, tous leurs magasins , tous leurs équipages, et allèrent au poste de Ja Bocchetta , poursuivis

sans cesse par de simples paysans , et forcés enfin d'abandonner ce poste , et de fuir jusqu'à Gavi. C'est ainsi que les Autrichiens perdirent

Où pour avoir trop méprisé et accablé le peuple, et pour avoir eu la simplicité de croire que le sénat se joindrait à eux contre les habitants, qui secouraient le sénat même. L'Europe vit avec surprise qu'un peuple faible, nourri loin des armes , et que ni son enceinte de rochers, ni les rois de France, d'Espagne , de Naples, n'avaient pu sauver du joug des Autrichiens, l'eût brisé sans aucun secours, et eût chassé ses vainqueurs.

Il y eut dans ces tumultes beaucoup de brigandages; le peuple pillait plusieurs maisons appartenant aux sénateurs soupçonnés de favoriser les Autrichiens.

Mais ce qui fut le plus étonnant dans cette révolution , c'est que ce même peuple, qui avait quatre mille de ses vainqueurs dans ses prisons, ne tourna point ses forces contre ses maîtres. Il avait des chefs ; mais ils étaient indiqués par le sénat ; et , parmi eux , il ne s'en trouva point d'assez considérable pour usurper longtemps l'autorité. Le peuple choisit trente-six citoyens pour le gouverner; mais il y ajouta quatre sénateurs, Grimaldi, Scagliarini, Lomellini , Fornari ; et ces quatre nobles rendaient secrètement compte au sénat, qui paraissait ne se mêler plus du gouvernement ; mais il gouvernait en effet, il faisait désavouer à Vienne la révolution qu'il fomentait à Gènes, et dont il redoutait la plus terrible vengeance. Son ministre dans cette cour déclara que la noblesse génoise n'avait aucune part à ce changement qu'on appelait révolte. Le conseil de Vienne, agissant encore en maître, et, croyant être bientôt en état de reprendre Gènes, lui signifia que le sénat eut à faire payer incessamment les huit millions restants

de la somme à laquelle on l'avait condamné ; à en donner trente pour les dommages causés à ses troupes ; à rendre tous les prisonniers ; à faire justice des séditeux. Ces lois, qu'un maître irrité aurait pu donner à des sujets rebelles et impuissans , ne firent qu'affermir les Génois dans la résolution de se défendre , et dans l'espérance de repousser de leur territoire ceux qu'ils avaient chassés de la capitale. Quatre mille Autrichiens, dans les prisons de Gênes, étaient encore des otages qui les rassuraient.

Cependant les Autrichiens, aidés des Piémontais, en sortant de Provence, menaçaient Gênes de rentrer dans ses murs. Un des généraux autrichiens avait déjà renforcé ses troupes de soldats albanais,

accoutumés à combattre au milieu des rochers. Ce sont les anciens Epirotes, qui passent encore pour aussi bons guerriers que leurs ancêtres. Il eut ces Epirotes par le moyen de son oncle, ce fameux Schul-Jembourg, qui, après avoir résisté au roi de Suède Charles XII, avait défendu Corfou contre l'empire ottoman. Les Autrichiens repassèrent donc la Bocchetta ; ils resserraient Gênes d'assez près ; la campagne, à droite et à gauche, était livrée à la fureur des troupes irrégulières, au saccagement et à la dévastation. Gênes était consternée, et cette consternation même y produisait des intelligences avec ses oppresseurs : pour comble de malheur, il y avait alors une grande division entre le sénat et le peuple. La ville avait des vivres, mais plus d'argent ; et il fallait dépenser dix-huit mille florins par jour pour entretenir les milices qui combattaient dans la campagne ou qui gardaient la ville. La république n'avait ni aucunes troupes régulières aguerries, ni aucun officier expérimenté. Nul secours n'y pouvait arriver que

par mer, et encore au hasard d'être pris par une flotte anglaise conduite par l'amiral Medley, qui dominait sur les côtes.

Le roi de France fit d'abord tenir au sénat un million par un petit vaisseau qui échappa aux Anglais. Les galères de Toulon et de Marseille partent chargées d'environ six mille hommes. On relâcha en Corse et à Monaco, à cause d'une temête et surtout de la flotte anglaise. Cette flotte prit six bâtimens qui portaient environ mille soldats. Mais enfin le reste entra dans Gênes au nombre d'environ quatre mille cinq cents Français qui firent renaître l'espérance.

Bientôt après le duc de Boufflers arrive et vient commander les troupes qui défendent Gênes, et dont le nombre augmente de jour en jour. [Le dernier avril 1747 3 II fallut que ce général passât dans une barque, et trompât la flotte de l'amiral Medley.

Le duc de Boufflers se trouvait à la tête d'environ huit mille hommes de troupes régulières, dans une ville bloquée, qui s'attendait à être bientôt assiégée ; il y avait peu d'ordre, peu de provisions, point de poudre ; les chefs du peuple étaient peu soumis au sénat. Les Autrichiens conservaient toujours quelques intelligences. Le duc de Boufflers eut d'abord autant d'embarras avec ceux qu'il

venait défendre qu'avec ceux qu'il venait combattre. Il mit l'ordre partout ; des provisions de toute espèce accordèrent en sûreté, moyennant une rétribution qu'on donnait en secret à des capitaines de vaisseaux anglais : tant l'intérêt particulier sert toujours à faire ou à réparer les malheurs publics 1 Les Autrichiens avaient quelques moines dans leur parti ; on leur opposa les mêmes armes avec plus de force ; on engagea les confesseurs à

refuser l'absolution à quiconque balancerait entre la patrie et les ennemis. Un ermite se mit à la tête des milices , qu'il encourageait par son enthousiasme en leur parlant, et par son exemple en combattant.

Il fut tué dans un de ces petits combats qui se donnaient tous les jours , et mou* rut en exhortant les Génois à se défendre. Les dames génoises mirent en gage leurs pierreries chez des Juifs , pour subvenir aux frais des ouvrages nécessaires.

Mais le plus puissant de ces encouragemens fut la valeur des troupes françaises , que le duc de Boufflers employait souvent à attaquer les ennemis dans leurs postes au-delà de la double enceinte de Gênes. On réussit dans presque tous ces petits combats, dont le détail attirait alors l'attention, et qui se perdent ensuite parmi des événemens innombrables.

La cour de Vienne ordonna enfin qu'on levât le blocus. Le duc de Boufflers ne jouit point de ce bonheur et de cette gloire; il mourut de la petite vérole le jour même que les ennemis se retiraient [27 juin 1747]. Il était fils du maréchal de Boufflers, ce général si estimé sous Louis xiv, homme vertueux , bon citoyen : et le duc avait les qualités de son père.

(Siècle de Louis XV.)

GENGIS-KAN, empereur des Tartares. — mort kn 1226. — 11 tint dans les plaines de Toncat une cour plénière triomphale, aussi magnifique qu'avait été guerrière celle qui autrefois lui préparait tant de triomphes. On y vit un mélange de barbarie tartare et de luxe asiatique. Tous les kans et leurs vassaux compagnons de ses victoires , étaient sur ces anciens chariots scythes , dont l'usage subsiste encore jusque chez les Tartares de la Crimée; mais ces

chars étaient couverts des étoffes précieuses, de l'or et de» pier-
reries de tant de peuples vaincus. Un des fils de Gengis lui fit
dans cette diète un présent de, cent mille chevaux. Ce fut

dans ces états - généraux de l'Asie, qu'il reçut les adorations de
plus de cinq cents ambassadeurs des pays conquis; de là il courut
remettre sous le joug un grand pays qu'on nommait Tangut, vers
les frontières de la Chine. [1226] Il voulait, âgé d'environ
soixante et dix ans.» aller achever la conquête de ce grand
royaume de la Chine , l'objet le plus chéri de son ambition; mais
enfin une maladie mortelle le saisit dans son camp sur la route de
cet empire , à quelques lieues de la grande muraille.

Jamais, ni avant ni après lui, aucun homme n'a subjugué plus
de peuples. 11 avait conquis plus de dix-huit cents lieues de
l'orient au couchant , et plus de mille du septentrion au midi.
Mais, dans ses conquêtes , il ne fit que détruire , et , si on en ex-
cepte fiocara et deux ou trois autres villes dont il permit qu'on ré-
parât les ruines, son empire, de la frontière de la Russie jusqu'à
celle de la Chine, fut une dévastation. La Chine fut moins sacca-
gée, parce qu'après la prise de Pékin, ce qu'il envahit ne résista
pas. Il partagea avant sa mort , ses états à ses quatre fils, et cha-
cun d'eux fut un des plus puissans rois de la terre.

On assure qu'on égorgea beaucoup d'hommes sur son tom-
beau , et qu'on en a usé ainsi à la mort denses successeurs , qui
ont régné dans la Tartarie. C'est une ancienne coutume des
princes scythes, qu'on a trouvée établie depuis peu chez les
nègres de Congo; coutume digne de ce que la terre a porté de plus
barbare. On prétend que c'était un point d'honneur, chez les do-
mestiques des kans tartares, de mourir avec Jeu rs maîtres, et
qu'ils se disputaient l'faemiour d'être enterrés avec eux. 84 ce fa-

natisme était commun , si la mortefait si peu de chose pour ces peuples, ils étaient faits pour subjuguier les autres nations. Les Tartares , dont l'admiration redoubla pour Gengis quand ils ne le virent plus , imaginèrent qu'il n'était point né comme les autres hommes , mais que sa mère l'avait conçu par le seul secours de l'influence céleste; comme si la rapidité de ses conquêtes n'était pas un assez grand prodige. S'il fallait donner à de tels hommes un Être surnaturel pour père , il faudrait supposer que c'est un être malfesant.

Les Grecs, et avant eux les Asiatiques, avaient souvent appelé fils des dieux , leurs défenseurs et leurs législateurs , et

GKA u<j

même les ravisseurs conqueraus. L'apothéose , dans tous les temps d'ignorance , a été prodiguée a quiconque instruisit, ou servit, ou écrasa le genre humain.

GIRARD, moine. —sa coxdamiatiox comme soacisa an 1730.
— En 1700 , la moitié du parlement de Provence condamna au feu, comme sorcier, l'imbécille et indiscret jésuite Girard, tandis que l'autre moitié lui donnait gain de cause avec dépens. La même sottise qui fit passer ce pauvre homme pour un grand prédicateur, lui donna la réputation d'un grand magicien. On soutint, dans le sanctuaire des lois , qu'en soufflant dans la bouche de b fille nommée Cadière , il lui avait fait entrer un démon d'impureté dans le corps ; et que cette fille , possédée do diable et de frère Girard, était devenue amoureuse de l'un et de l'autre.

Les avocats qui plaidèrent contre le

Jésuite, ne manquèrent pas de citer 'exemple du curé Gauffredi, qui nonseulement fut accusé au même parlement d'avoir soufflé le diable dans la bouche de Madeleine Lapa lu à Marseille, mais qui l'avoua dans les horreurs de la torture (moyen sûr de découvrir la vérité). On cita la fameuse aventure des ursulioes de Loudun , toutes ensorcelées par le curé Grandier. Ce curé Grandier avec ce curé Gauffredi , avaient été brûlés vifs à la plus grande gloire de Dieu.

Il est dit même , dans la relation la plus authentique tic ce procès et de la mort affreuse de ce curé Grandier , qw: le bourreau qui lui administra la question , ne le faisant pas assez souffrir pont le forcer à se confesser sorcier , un révérend père recolt , aussi robuste que zélé, prit la place du questionnaire, et enfonça les instrumens de la vérité si profondément dans les jambes du patient , qu'il en fit sortir la moelle. De tout cela l'on conclut qu'il fallait donner la question à Girard, et le brûler. Il aurait subi ces deux supplices s'il y avait eu dans le parlement deux voix contre lui, car i!

avait été charitablement statué, il y a long-temps, que la majorité de deux voix suffisait pour livrer loyalement un citoyen ou un moine au plus épouvan table des supplices.

(Histoire du parlement.) GRAVIT ATION. — »a décovemtk en ,665, _ Un jour, en l'année 1666, New-

ton, retiré à la campagne, et voyant tomber des fruits d'un arbre , à ce que m'a conté sa nièce (madame Conduit) , se laissa aller à une méditation profonde sur la cause qui entraine ainsi tous les corps vers une ligne , qui, si elle était prolongée , passerait à peu près par le centre de la terre *. Quelle est , se deman-

dait-il à lui-même, cette force qui ne peut venir de tous ces tourbillons imaginaires démontrés si faux^f elle agit sur tous les corps à proportion de leurs masses, et non de leurs surfaces ; elle agirait sur le fruit qui vient de tomber de cet arbre , fût-il élevé de trois mille toises , fût-il élevé de dix mille. Si cela est, cette force doit agir de l'endroit où est le globe de la lune jusqu'au centre de la terre; s'il est ainsi , ce pouvoir, quel qu'il soit , peut donc être le même que celui qui fait tendre les planètes vers le soleil, et que celui qui fait graviter les satellites de J upiter sur Jupiter. Or il est démontré par toutes les inductions tirées des lois de Képler, que toutes ces planètessecondaires pèsent vers la planète du foyer de leur orbite d'autant plus qu'elles en sont plus près , et d'autant moins qu'elles en sont plus éloignées. Un corps placé où est la lune , qui circule autour de la terre, et un corps placé près de la terre , doivent donc tous deux poser sur la terre précisément suivant une certaine loi exprimée par une certaine quantité dépendante de leurs distances.

Donc , pour être assuré si c'est la même cause qui retient les planètes dans leurs orbites, et qui fait tomber ici les corps graves , il ne faut plus que des mesures ; il ne faut plus qu'examiner quel espace parcourt un corps grave en tombant sur la terre , en un temps donné, et quel espace parcourrait un corps placé dans la région de la lune en un temps donné. La lune elle-même est ce corps qui peut être considéré comme tombant réellement vers la terre de tout l'espace qui l'éloigné à chaque instant de la tangente de son orbite. Mais ce n'est pas ici une hypothèse qu'on ajuste comme on peut à un système ; ce n'est point un cal-

* Un étranger demandait un jour k Newton comment il avait découvert le» loia du eyatime du inonde: En y pensant sans

cesse, répondit-il. C'est le « secret de toute* la grande découverte : le génie dans la science ne dépend que de l'intensité et de la durée de l'attention dont la tête d'un homme est susceptible.

GRE

cul où Ton doit se contenter de l'approximation. Il faut commencer par connaître au juste la distance de la lune à la terre ; et pour la connaître il est nécessaire d'avoir la mesure de notre globe.

C'est ainsi que raisonna Newton ; mais il s'en tint , pour la mesure de la terre , à l'estimation des pilotes qui comptaient soixante milles d'Angleterre, c'est-à-dire , vingt lieues de France , pour un degré de latitude, au lieu qu'il fallait compter soixante et dix milles. Il y avait , à la vérité, une mesure de la terre plus juste. Snellius avait donné cette mesure au commencement du dix-septième siècle ; et Norwood , mathématicien anglais , avait, en 1636, mesuré assez exactement un degré du méridien; il l'avait trouvé, comme il doit être , d'environ soixante et dix milles. Mais cette opération faite trente ans auparavant, était ignorée de Newton , ainsi que celle de Snellius. Les guerres civiles qui avaient affligé l'Angleterre, toujours aussi funestes aux sciences qu'à l'état , avaient enseveli dans l'oubli la seule mesure juste qu'on eût de la terre ; et on s'en tenait à cette estimation va-

lue des pilotes. Parce compte, la lune était trop rapprochée de la terre, et les rapports trouvés par Newton ne donnaient aucune proportion ni avec la raison inverse des* distances , ni avec celle de leur carrés. Il ne crut pas qu'il lui fût permis de rien suppléer, et d'accommoder la nature à ses idées; il voulait accommoder ses

idées à la nature : il abandonna donc cette belle découverte, que l'analogie avec les autres astres rendait si vraisemblable, et à laquelle il manquait si peu pour être démontrée ; bonne foi bien rare,** n'importe seule doit donner un grand poids à nos opinions.

(Philosophie de Newton.) GRÉGOIRE LE GRAND, pape. —

SA aBPORSB A LA PILLE DE LBMPBBKC& CORS-

TANTIF (i a mars 604-) — Ce pape , consulté par le moine Augustin sur quelques restes de cérémonies , moitié civiles , moitié païennes, auxquelles les Anglais nouveaux convertis ne voulaient pas renoncer , lui répondit : c On n'ôte point à des esprits durs toutes leurs habitudes à la fois ; on n'arrive point sur un rocher escarpé en y sautant, mais en s'y traînant pas à pas. »

La réponse du même pape à Constantine , fille de l'empereur Tibère Constantin et épouse de Maurice, qui lui

GRE

demandait la tête de saint Paul, pour mettre dans un temple qu'elle avait bâti à l'honneur de cet apôtre, n'est pas moins remarquable. Saint Grégoire mande à cette princesse , que les corps des saints brillent de tant de miracles qu'on n'ose même approcher de leurs tombeaux pour y prier , sans être saisi de frayeur : Que son prédécesseur (Pélage h) ayant voulu ôter de l'argent qui était sur le tombeau de saint Pierre, pour le mettre à la distance de quatre pieds , il lui apparut des signes épouvantables : Que lui , Grégoire, voulant faire quelques réparations au monument de saint Paul , comme il fallait creuser un peu avant ,

et celui qui avait la garde du lieu avant eu la hardiesse de lever des os, qui ne touchaient pas au tombeau de l'apôtre, pour les transporter ailleurs, il lui apparut aussi des signes terribles, et il mourut «ur-le-champ ; Que son^rédécèsseur ayant voulu aussi faire des Wpara lions au tombeau de saint Lauréat, on découvrit imprudemment le cercueil où était le corps du martyr ; et , quoique ceux quiy travaillaient fussent des moines et des officiers du temple , ils moururent tous dans l'espace de dix jours, parce qu'ils avaient vu le corps du saint : Que, lorsque les Romains donnent des reliques , ils ne touchent jamais aux corps sacrés, mais se contentent de mettre dans une boîte quelques linges et de les en approcher : Que ces linges ont la même vertu que les reliques, et font autant de miracles : Que certains Grecs doutant de ce fait, le pape Léon se fit apporter des ciseaux ; et , ayant coupé en leur présence de ces linges , qu'on avait approchés des corps saints, il en sortit du sang : Qu'à Rome dans l'Occident, c'est un sacrilège de toucher aux corps des saints; et que, si quelqu'un l'entreprend , il peut s'assurer que son crime ne sera pas impuni : Que c'est pour cela qu'il ne peut se persuader que les Grecs aient la coutume de transporter des reliques : Que des Grecs ayant osé déterrer la nuit des corps proche de l'église de saint Paul, dans le dessein de les transporter en leur pays, ils furent aussitôt découverts; et que c'est ce qui le persuade que les reliques qui se transportent de la sorte sont fausses : Que des Orientaux prétendant que les corps de saint Pierre et de saint Paul leur appartenaient, vinrent à Rome pour les emporter dans leur patrie; mais qu'arrivés aux catacombes

GUE îai

où ces corps reposaient, lorsqu'ils voulurent les prendre, des éclairs soudains, des tonnerres effroyables dispersèrent leur multitude épouvantée, et les forcèrent de renoncer à leur entreprise :

Que ceux qui ont suggéré à Gonstantine de lui demander la tête de saint Paul, n'ont eu dessein que de lui faire perdre ses bonnes grâces.

Saint Grégoire finit par ces mots : « J'ai cette confiance en Dieu, que vous ne serez pas privée du fruit de votre bonne volonté, ni de la vertu des saints apôtres , que vous aimez de tout votre cœur et de tout votre esprit ; et que , si vous n'avez pas leur présence corporelle , vous jouirez toujours de leur protection. »

(Méianges de Philosophie.)

GREGOIRE vu, pape.— sa mobt (i4 mai io85.) — Grégoire vu mourut à Salerne , laissant une mémoire chère et respectable au clergé romain , qui partagea sa fierté , odieuse au* empereurs et à tout bon citoyen qui considère les cLTets de son ambition inflexible. L'église , dont il fut le vengeur et la victime, l'a mis au nombre des saints, comme les peuples' de l'antiquité défièrent leurs défenseurs. Les sages l'ont mis au nombre des fous.

Avouons que Grégoire vu aurait été un imbécile s'il n'avait pas employé le profane et le sacré pour gouverner la princesse Mathilde, pour s'en faire un appui contre les Allemands. Il devint son directeur, et de son directeur son héritier*

Je n'examine pas s'il fut en effet son amant, ou s'il feignit de l'être; ou si ses ennemis feignirent qu'il l'était; ou si, dans des momens d'oisiveté, ce petit homme très pétulant et très vif, abusa

Î quelquefois rie sa pénitente, qui était èmme, faible et capricieuse : rien n'est plus commun dans l'ordre des choses humaines. Mais , comme d'ordinaire on n'en tient point registre ; comme on ne prend point de témoins pour ces petites privau* tés de directeurs et de dirigées; comme ce reproche n'a été fait à Grégoire que par ses ennemis , nous ne devons pas prendre ici une accusation pour une preuve. C'est bien assez que Grégoire ait prétendu à tous les biens de sa pénitente, sans assurer qu'il prétendit encore à sa personne.

La donation qu'il se fit dire en 1077 par la comtesse Mathilde , est plus que suspecte. Et une preuve qu'il ne faut pas s'y fier, c'est que nou-seulcmeut. on ne

12a GRE

GRO

montra jamais cet acte, mais que, dans un second acte, on dit que le premier avait été perdu. On prétendit que la donation avait été faite dans la forteresse de Ganosse; et dans le second acte, on dit qu'elle avait été faite dans Rome. Cela pourrait bien confirmer l'opinion de quelques antiquaires un peu trop scrupuleux , qui prétendent que de mille chartes de ces temps-là (et ces temps sont bien longs) , il y en a plus de neuf cents d'évidemment fausses.

Il y eut deux sortes d'usurpateurs dans notre Êurope , et surtout en Italie : les brigands et les faussaires.

Bayle , en accordant à Grégoire le titre de grand homme* avoue pourtant que ce brouillon décrédita fort son héroïsme par ses prophéties. Il eut l'audace de créer un empereur ; et en cela il fit bien, puisque l'empereur Henri iv avait créé un pape. Henri le déposait , et il déposait Henri : jusque là>il n'y a rien à dire, tout est égal de part et d'autre. Mais Grégoire s^visa de faire le prophète, il prédit la mort de Henri iv pour l'année 1080 ; mais Henri iv fut vainqueur; et le prétendu empereur Rodolphe fut défait et tué en Thuringe 4>ar le fameux Godefroi de Bouillon , plus véritablement grand homme qu'eux tous.

Cela prouve, à mon avis, que Grégoire était encore plus enthousiaste qu'habile.

Je signe de tout mon cœur ce que dit Bayle : Quand on s'engage à prédire l'avenir, on fait provision sur toute chose d'un front d'airain , et d'un magasin inépuisable d'équivoques. Mais vos ennemis se moquent de vos équivoques ; leur front est d'airain comme le vôtre ; et ils vous traitent de fripon insolent et maladroit.

Notre grand homme finit par voir prendre la ville de Rome d'assaut en 1083; il fut assiégé dans le château nommé depuis Saint -Ange, par ce même empereur Henri iv qu'il avait osé déposer. Il mourut dans la misère et dans le mépris à Salerne, sous la protection du normand Robert Guiscard.

J'en demande pardon à Rome moderne ; mais , quand je lis l'histoire des Scipion, des Caton, des Pompée et des César, j'ai de la peine à mettre dans leur rang un moine factieux, devenu pape sous le nom de Grégoire vu.

On a donné depuis nn plus beau titre

à notre Grégoire ; on l'a fait saint , du moins à Rome. Ce fut le fameux cardinal Coscia , qui fit cette canonisation , sous le pape Benoît xii. On imprima même un office de saint Grégoire vu, dans lequel on dit que ce saint délivra tes fidèles de la fidélité qu'Us avaient jurée à leur empereur.

Plusieurs parlemens du royaume voulurent faire brûler cette légende par les exécuteurs de leurs hautes justices ; mais le nonce Bentivoglio, qui avait pour maîtresse une actrice de l'Opéra , qu'on appelait la Constitution , et qui avait de cette actrice une fille qu'on appelait la Légende , homme d'ailleurs fort aimable et de la meilleure compagnie, obtint du ministère qu'on se contenterait de condamner la légende de Grégoire, de la supprimer, et d'en rire.

(Dictionnaire Philosophique.) GROUMBACH, chef de révoks saxons.

—sa mise a mort su i56?. — (^te année fut le comble des malheurs pour l'ancienne branche de la maison électorale de Saxe , dépouillée de son électorat par Charles-Quint.

L'électorat donné à la branche cadette, devait être l'objet des regrets de l'aînée. Un gentilhomme nommé Groumbach, proscrit avec plusieurs de ses complices pour quelques crimes, s'était retiré à Gotha , chez Jean - Frédéric , fifo de ce Jean-Frédéric, à qui la bataille de Mul berg avait fait perdre le duché et l'électorat de Saxe.

Groumbach avait principalement en vue de se venger de l'électeur de Saxe Auguste, chargé de faire exécuter contre lui l'arrêt de sa proscription. Il était associé avec plusieurs brigands qui avaient vécu avec lui de rapines et de pillage. Il forme avec eux

une conspiration pour assassiner l'électeur. Un des conjurés, pris à Dresde , avoua le complot. L'électeur Auguste, avec une commission de l'empereur, fait marcher ses troupes à Gotha. Groumbach , que le duc de Gotha soutenait , était dans la ville avec plusieurs soldats déterminés, attachés à sa fortune.

Les troupes du duc et les bourgeois défendirent la ville; mais enfin il fallut se rendre. Le duc Jean-Frédéric, aussi malheureux que son père, est arrêté, conduit à Vienne dans une charrette , avec un bonnet de paille attaché sur sa tête , ensuite à Naples ; et ses états sont donnés à Jean-Guillaume, son frère. Pour Groum-

GUI

bach et ses complices, ils furent toasexétés à mort. (Histoire particulière).

GUILLAUME de Normandie, surnommé le conquérant. — mostly au noirs d'akgletbbrk (14 octobre 1066.) — Guillaume , duc de Normandie , qui conquiert l'Angleterre, loin d'avoir aucun droit sur ce royaume , n'en avait pas même sur la Normandie, si la naissance donnait les droits. Son père , le duc Robert, qui ne s'était jamais marié, l'avait eu de la fille d'un pelletier de Falaise, que l'histoire appelle Harlot, terme qui signifiait et signifie encore aujourd'hui en anglais concubine ou femme publique. L'usage des concubines , permis dans tout l'Orient et dans la loi des Juifs , ne l'était pas dans la nouvelle loi : il était autorisé par la coutume. On rougissait si peu d'être né d'une pareille union , que souvent Guillaume, en écrivant, signait le bâtard Guillaume. Il est resté une lettre de lui au comte Alain de Krcetagn, dans la-

quelle il signe ainsi. Les bâtards héritaient souvent; car dans tous les pays où les hommes n'étaient pas gouvernés par des lois fixes, publiques et reconnues, il est clair que la volonté d'un prince puissant était le seul code. Guillaume fut déclaré par son père et par les états, héritier du duché ; et il se maintint ensuite par son habileté et par sa valeur contre tous ceux qui lui disputèrent son domaine. 11 régnait paisiblement en Normandie , et la Bretagne lui rendait hommage : lorsqu'Edouard-le-Confesseur étant mort, il prétendit au royaume d'Angleterre.

Les barons de Normandie , assemblés en forme d'états, refusèrent de l'argent à leur duc pour cette expédition , parce que , s'il ne réussissait pas , la Normandie en resterait appauvrie , et qu'un heureux succès la rendrait province d'Angleterre; mais plusieurs Normands hasardèrent leur fortune avec leur duc. Un seul seigneur , nommé Fiz-Othbern , équipa quarante vaisseaux à ses dépens. Le comte de Flandre, beau père du duc Guillaume, le secourut de quelque argent. Le pape Alexandre 11 entra dans ses intérêts. Il excommunia tous ceux qui s'opposeraient aux desseins de Guillaume. C'était se jouer de la religion; mais les peuples étaient accoutumés à ces profanations, et les princes en profitaient, [^octobre 1066] Guillaume partit de Saint- Valeri avec une flotte nombreuse ; on ne sait combien il avait de vaisseaux ni de

GUI ia3

soldats. 11 aborda sur les côtes de Sussex; et bientôt après se donna dans cette province la fameuse bataille de Uastings , qui décida seule du sort de l'Angleterre. Les anciennes chroniques nous apprennent qu'au premier rang de l'armée normande, un écuyer nommé Taillefer, monté sur un cheval armé , chanta la

chanson de Holand , qui fut si long-temps dans la bouche des Français, sans qu'il . en soit resté le moindre fragment. Ce Taillefer , après avoir entonné la chanson que les soldats répétaient, se jeta le premier parmi les Anglais , et fut tué. Le roi Harold et le duc de Normandie quittèrent leurs chevaux, et combattirent à pied : la bataille dura six heures. La gendarmerie à cheval, qui commençait à faire ailleurs toute la force des armées , ne paraît pas avoir été employée dans cette journée. Les troupes, de part et d'autre, étaient composées des fantassins. Harold et deux de ses frères y furent tués. Le vainqueur s'approcha de Londres, portant devant lui une bannière bénite que le pape lui avait envoyée. Cette bannière fut l'étendard auquel tous les évêques se rallièrent en sa faveur. Ils vinrent aux portes», avec le magistrat de Londres, lui offrir la couronne qu'on ne pouvait refuser au vainqueur.

Quelques auteurs appellent ce couronnement une élection libre , un acte d'autorité du parlement d'Angleterre. C'est précisément l'autorité des esclaves faits a la guerre, oui accordaient à leurs maîtres le droit de les fustiger.

Guillaume, ayant reçu une bannière du pape pour cette expédition , lui envoya en récompense l'étendard du roi Harold , tué dans la bataille, et une petite partie du petit trésor que pouvait avoir alors un roi anglais. C'était un présent considérable pour ce pape Alexandre 11 , qui disputait encore son siège à. Honorius 11 , et qui, sur la fin d'une longue guerre civile dans Rome, était réduit à l'indigence.

Ainsi un barbare , fils d'une prostituée , meurtrier d'un roi légitime , partage les dépouilles de ce roi avec un autre barbare; car ôtez les noms de duc de Normandie , de roi d'Angleterre et de

pape , tout se réduit à l'action d'un voleur normand , et d'un receleur lombard; et c'est au fond à quoi toute usurpation se réduit.

(Histoire particulière.)

GUILLON (Claude), gentilhomme Bourguignon. — sot^ slt-plice (28 juillet

ia4 GUI

1639). — Les archives d'un peth coin de pays appelé Saint-Claude, dans les plus affreux rochers de la comté de Bourgogne, conservent la sentence et le procèsverbal d'exécution d'un pauvre gentilhomme, nommé Claude Guillon, auquel on trancha la tête le 28 juillet 1629. Il était réduit à la misère et pressé d'une faim dévorante. Il mangea , un jour maigre , un morceau d'un cheval qu'on avait tué dans un pré voisin. Yoilà son crime. Il fut condamné comme un sacrilège.

S'il eût été riche, et qu'il se fût fait servir à souper pour deux cents écus de marée , en laissant mourir de faim les pauvres, il aurait été regardé comme un homme qui remplissait tous ses devoirs.

Voici le prononcé de la sentence du juge :

« Nous , après avoir vu toutes les pièces du procès et ouï l'avis des docteurs en droit , déclarons ledit Claude Guillon dûment atteint et convaincu d'avoir emporté de la viande d'un cheval tué dans le pré de cette ville ; d'avoir fait cuire ladite viande , le 3 1 mars, jour de samedi, et d'en avoir mangé, etc. •

Quels docteurs , que ces docteurs en droit qui donnèrent leur avis 1 Est-ce chez les Topinambous et chez les Hottentots., que

ces aventures sont arrivées? La cour vémique était bien plus horrible ; elle déléguaît secrètement des commissaires qui allaient, sans être connus, dans toutes les villes d'Allemagne, prenaient des informations sans les dénoncer aux accusés , les jugeaient sans les entendre ; et souvent, quand ils manquaient de bourreaux , le plus jeune des juges en faisait l'office , et pendait lui-même le condamné. Il fallut, pour se soustraire aux assassinats de cette chambre , obtenir des lettres d'exemption , des sauvegardes des empereurs ; encore furent-elles souvent inutiles. Cette cour de meurtriers ne fut pleinement dissoute que par Maximilien i«r; elle aurait dû l'être dans le sang des juges : le tribunal des dix à Venise était, en comparaison , un institut de miséricorde.

Que penser de ces horreurs et de tant d'autres? est-ce assez de gémij sur la nature humaine ? Il y eut des cas où il fallut la venger. (Mélanges de philosoph ic.)

GUISE (le duc de). — sa moht (a3 décembre i588.) — Le duc de Guise fut tue le vendredi , »3 décembre de l'an i588, à huit heures du matin. Les historiens disent qu'il lui prit une faiblesse

GUS

dans l'antichambre du roi, parce qu'il avait pab.se la nuit avec une femme de la cour; c'était madame de Noirmoutier, selon la tradition. Tous ceux qui ont écrit la relation de cette mort, disent que ce prince, dès qu'il fut entré dans la chambre du conseil, commença à soupçonner son malheur par les mouvemens qu'il aperçut. D'Aubigné rapporte qu'il rencontra d'abord dans cette

chambre d'Espinac, archevêque de Lyon, son confédéré. Celui-ci, qui en même temps se douta de quelque chose, lui dit en présence de Larchant, capitaine des gardes, à propos d'un habit neuf que le duc portait : « Cet habit est bien léger au temps qui court , vous auriez dû en prendre un plus fourré. ■ Ces paroles prononcées avec un air de crainte, confirmèrent celle du duc. 11 entra cependant par une petite allée dans la chambre du roi, qui conduisait à un cabinet dont le roi avait fait condamner la porte. Le duc ignorant que la porte fut murée , lève pour entrer, la tapisserie qui la couvrait ; dans ce moment , plusieurs de ces gascons qu'on nommait les quarante-cinq, le percent avec des poignards que le roi leur avait distribués lui-même.

Les assassins étaient La Bastide, Monsivry, Saint-Malin, Saint-Gaudin , Saint- Capautel, Halfrenas, HerbClade, avec Lognac, leur capitaine. Monsivry fut celui qui donna le premier coup ; il fut suivi de Lognac , de La Bastide , de Saint- Malin, etc., qui se jetèrent en même temps sur le duc.

On montre encore dans le château de El ois une pierre de la muraille contre laquelle il s appuya en tombant, et qui fut la première teinte de son sang. Quelques Lorrains en passant par Blois ont baisé cette pierre, et, la raclant avec un couteau, en ont emporté précieusement la poussière. (Notes de la Henriade.)

GUSTAVE VASA, roi de Suède. — sacvb soir pays KN i5a3. Un des crimes de Christiern 11 fut la source de son châtiment, qui lui fit perdre trois royaumes. 11 venait de faire un accord avec un administrateur créé par les états de Suède, nommé Stenon-Sture. Christiern semblait moins craindre cet administrateur que le jeune Gustave Vasa, neveu du roi Canutson , prince d'un courage

entreprenant , le héros et l'idole de la Suède. Il feignit de vouloir conférer avec l'administrateur dans Stockholm ,

GUS

et demanda qu'on lui amenât sur sa flotte, à la rade de la ville , le jeune Gustave et six autres otages.

A peine furent-ils sur son vaisseau , qu'il les fit mettre aux fers, et fit voile en Danemarck avec sa proie. Gustave s'était échappé de sa prison , et avait repassé en Suède. Il fut obligé de se cacher quelque temps dans les montagnes de la Dalécarlie, déguisé en paysan. Il travailla même aux mines, soit pour subsister, soit pour se mieux déguiser. Mais enfin il se fit connaître à ces hommes sauvages, qui détestaient d'autant plus la tyrannie, que toute politique était inconnue à leur simplicité rustique. Ils le suivirent , et Gustave Vasa se vit bientôt à la tête d'une armée. L'usage des armes à feu n'était point encore connu de ces hommes grossiers, et peu familier au reste des Suédois : c'est ce qui avait donné toujours aux Danois la supériorité.

Mais Gustave, ayant fait acheter sur son crédit des mousquets à Lubeck, combattit bientôt avec des armes égales.

Lubeck ne fournit pas seulement des armes, elle envoya des troupes, sans quoi Gustave eût eu bien de la peine à réussir. C'était une simple ville de marchands, de qui dépendait la destinée de la Suède. Christiern était alors en Danemarck. L'archevêque d'Upsal soutint tout le poids de la guerre contre le libérateur. Enfin , ce qui n'est pas ordinaire, le parti le plus juste l'emporta.

Gustave, après des aventures malheureuses, battit les lieutenans du tyran , et fut maître d'une partie du pays.

Christiern furieux , qui dès long-temps avait en son pouvoir à Copenhague la mère et la sœur de Gustave [1515], fit une action qui , même après ce qu'on a vu de lui , paraît d'une atrocité presque incroyable. Il fit jeter, dit-on , ces deux princesses dans la mer, enfermées dans un sac l'une et l'autre. Il y a des auteurs qui disent qu'on se contenta de les menacer de ce supplice.

Ce tyran savait ainsi se venger, mais il ne savait pas combattre. Il assassinait des femmes , et il n'osait aller en Suède faire tête à Gustave. Non moins cruel envers ses Danois qu'envers ses ennemis, il fut bientôt aussi exécration au peuple de Copenhague qu'aux Suédois.

Ces Danois , en possession alors d'élire leurs rois, avaient le droit de punir un tyran. Les premiers qui renoncèrent à sa

GUY 1515

domination, furent ceux de Jutland, du duché de Schleswig , et de la partie du Holstein qui appartenait à Christiern.

Son oncle Frédéric, duc de Holstein, profita du juste soulèvement des peuples. La force appuya le droit. Tous les habitants de ce qui composait autrefois la Chersonèse Cimbrique firent signifier au tyran l'acte de sa déposition authentique par le premier magistrat de Jutland.

Ce chef de justice intrépide osa porter à Christiern sa sentence dans Copenhague même. Le tyran , voyant tout le reste de l'état ébranlé , haï de ses propres officiers , n'osant se fier à personne , reçut dans son palais, comme un criminel, son arrêt qu'un seul

homme désarmé lui signifiait. Il faut conserver a la postérité le nom de ce magistrat; H s'appelait Mons. «Mon nom, disait-il, devrait être écrit sur la porte de tous les médians

Î rinces. » Le Danemarck obéit à l'arrêt. 1 n'y a point d'exemple d'une révolution si juste, si subite et si tranquille. Le roi se dégradra lui-même en fuyant, et se retira [i5a5] en Flandre, dans les états de Charles-Quint , son beau-frère , dont il implora long-temps le secours.

Gustave, libérateur de son pays, jouit assez paisiblement de sa gloire. Il fit le premier connaître aux nations étrangères de quel poids la Suède pouvait être dans les affaires de l'Europe , dans un temps où la politique européenne prenait une nouvelle face, où l'on commençait a vouloir établir la balance du pouvoir.

(Histoire générale.) GUYON (Madame). — pbèchk kt

SB FAIT BJIFBRMBR (1696.) Son nODI

était Bouvières de La Mothe. Sa famille était originaire de Montargis. Elle avait épousé le fils de Guyon , entrepreneur du canal de Briare. Devenue veuve dans une assez grande jeunesse, avec du bien, de la beauté et un esprit fait pour le monde, elle s'entêta de ce qu'on appelle la spiritualité. Un barnabite du pays d'A.nneci, prèsdeGenève, nommé La Combe, fut son directeur. Cet homme, connu par un mélange assez ordinaire de passions et de religion, et qui est mort fou , plongea l'esprit de sa pénitente dans des rêveries mystiques dont elle était déjà atteinte. L'envie d'être une sainte Thérèse en France ne lui permit pas de voir combien le génie français est opposé au génie espagnol, et la fit aller beaucoup plus loin

GUY

que sainte Thérèse. L'ambition d'avoir des disciples, la plus forte peut-être de toutes les ambitions, s'empara tout entière de son cœur.

Son directeur La Combe la conduisit en Savoie, dans son petit pays d'Anneci, où l'évêque titulaire d'Anneci fait sa résidence. C'était déjà une très-grande indécence à un morne de conduire une jeune veuve hors de sa patrie ; mais c'est ainsi qu'en ont usé presque tous ceux qui ont voulu établir une secte; ils traînent presque toujours des femmes avec eux.

La jeune veuve se donna d'abord quelque autorité dans Anneci, par sa profusion en aumônes. Elle tint des conférences. Elle prêchait le renoncement entier A soi-même, le silence de l'âme, l'anéantissement de toutes ses puissances, le culte intérieur , l'amour pur et désintéressé, qui n'est ni avili par la crainte , ni animé de l'espoir des récompenses.

Les imaginations tendres et flexibles, surtout celles des femmes et de quelques jeunes religieux , qui aimaient plus qu'ils ne croyaient la parole de Dieu dans la bouche d'une belle femme , furent aisément touchées de cette éloquence de paroles , la seule jpropre & persuader tout à des esprits prépaes. Elle fit des prosélytes. L'évêque d'Anneci obtint qu'on la ht sortir du pays, elle et son directeur. Ils s'en allèrent à Grenoble. Elle y répandit un petit livre intitulé te Moyen court , et un autre sous le nom des Torrent , écrits du style dont elle parlait; et fut encore obligée de sortir de Grenoble.

Se flattant déjà d'être au rang des confesseurs, elle eut une vision, et elle prophétisa ; elle envoya sa prophétie au père La Combe. « Tout l'enfer se bandera , dit-elle, pour empêcher les progrès de l'intérieur et la formation de Jésus-Christ dans les Âmes. La tempête sera telle,

qu'il ne restera pas pierre sur merre ; et me semble que dans toute la terre U y aura trouble, guerre et renversement.

La femme sera enceinte de l'esprit intérieur, et le dragon se tiendra debout devant elle. »

La prophétie se trouva vraie en partie: l'enfer ne se banda point, mais étant revenue à Paris, conduite par son directeur , et l'un et l'autre ayant dogmatisé , en 1687, l'archevêque de Harlai de Chanvalon obtint un ordre du roi pour faire enfermer La Combe comme un séduc-

teur, et pour mettre dans un couvent madame Guyon comme un esprit aliéné qu'il fallait guérir. Mais madame Guyon, avant ce coup , s'était fait des protections qui la servirent. Elle avait dans la maison de Saint-Cyr , encore naissante , une cousine, nommée madame de La Maison- Fort, favorite de madame de Maintenoo.

Elle s'était insinuée dans l'esprit des duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers.

Toutes ses amies se plaignirent hautement que l'archevêque de Harlai, connn pour aimer trop les femmes, persécutât une femme qui ne parlait que de l'amour de Dieu.

La protection toute-puissante de madame de Maintenoo imposa silence à l'archevêque de Paris , et rendit la liberté à madame Guyon. Elle alla à Versailles , s'introduisit dans Saint-Cyr,

assista à des conférences dévotes que faisait l'abbé de Fénelon , après avoir diné en tiers avec madame de Maintenon. La princesse d'Harcourt , les duchesses de Chevreuse, de Beauvilliers et de Charost étaient de , ces mystères.

L'abbé de Fénelon, alors précepteur des enfans de France, était l'homme de la cour le plus séduisant. Né avec un cœur tendre et une imagination douce et brillante , son esprit était nourri de la fleur des belles-lettres. Plein de goût et de grâces, il préférait dans la théologie tout ce qui a l'air touchant et sublime , à ce qu'elle a de sombre et d'épineux. Avec tout cela , il avait je ne sais quoi de romanesque qui lui inspira, non pas les rêveries de madame Guyon , mais un goût de spiritualité qui ne s'éloignait pas des idées de cette dame.

Son imagination s'échauffait par la candeur et la vertu comme les autres par leurs passions. Sa passion était d'aimer Dieu pour lui-même. Il ne vit dans madame Guyon qu'une âme pure éprise du même goût que lui , et se lia sans scrupule avec elle. Madame Guyon , assurée et fière d'un tel disciple qu'elle appelait son fils , et comptant même sur madame de Maintenon, répandit dans Saint-Cyr toutes ses idées. L'évêque de Chartres, Godet, dans le diocèse duquel est Saint* Cyr, s'en allarma et s'en plaignit. L'archevêque de Paris menaça encore de recommencer ses premières poursuites.

L'abbé Fénelon voyait un orage se former , et craignit de manquer les grands postes où il aspirait. Il conseilla à son

HAG

amie de se mettre elle-même dans les mains du célèbre Bossuet » évêque de Meaux, regardé comme un père de l'Eglise. Elle se soumit aux décisions de ce prélat, communia de sa main et lui donna tous ses écrits à examiner.

L'évêque de Meaux , avec l'agrément du roi, s'associa pour cet examen l'évêque de Châlons, qui fut depuis le cardinal de Noailles, et l'abbé Tronson , supérieur de Saint-Sulpice. Ils s'assemblèrent secrètement au village d'Issy, près Paris. L'archevêque de Paris, Chan vallon , jaloux que d'autres que lui se portassent pour juges dans son diocèse , nt afficher une censure publique des livres qu'on examinait. Madame Guyon se retira dans la ville de Meaux même ; elle souscrivit à tout ce que l'évêque Bossuet voulut , et promit de ne plus dogmatiser.

Cependant, Fénelon fut élevé à l'archevêché de Cambrai , en 1695 , et sacré par

HAC

l'évêque de Meaux. Il semblait qu'une affaire assoupie dans laquelle il n'y avait eu jusques là que du ridicule, ne devait jamais se réveiller. Mais madame Guyon accusée de dogmatiser toujours, après avoir promis le silence , fut enlevée par ordre du roi dans la même année 1695, et mise en prison à Vincennes comme si elle eût été une personne dangereuse dans l'état. Elle ne pouvait l'être, et ses pieuses rêveries ne méritaient pas l'attention du souverain. Elle composa à Vincennes un gros volume de vers

mystiques plus mauvais encore que sa prose; elle parodiait les vers des opéras. Elle chantait souvent :

L'amour pur et parfait ri plus loin qu'on ne pense : On ne «ait pas lorsqu'il commence, Tout ce qu'il doit coûter un jour.

Mon cœur n'aurait connu Vincennes ni souffrance S'il n'eût connu le put amour.

(Essai sur les mœurs.)

HACHETTE. — Vouez Jeanne Uachette.

HAYE (la), ville de Hollande. — kr-

TBEPniSK MARQUÉE DO MAEKCHAL DK LUXEM- BOURG
xn 167a. — Le gouverneur de Flandre, Monterey, sans être avoué du conseil timide d'Espagne , renforça la petite armée du prince d'Orange d'environ dix mille hommes. Alors ce prince fit tête aux Français jusqu'à l'hiver. Cotait déjà beaucoup de balancer la fortune. Enfin l'hiver vint; les glaces couvrirent les inondations de la Hollande. Luxembourg, qui commandait Utrecht , fit un nouveau genre de guerre inconnu aux Français, et mit la Hollande dans un nouveau danger, aussi terrible que les précédens.

Il assemble, une nuit, près de douze mille fantassins tirés des garnisons voisines. On arme leurs souliers de crampons. Il se met à leur tête et marche sur la glace vers Levde et vers la Hâve. Un dégel survint : la Haye fut sauvée. Son armée entourée d'eau, n'ayant plus de chemin ni de vivres, était près de périr. Il fallait, pour s'en retourner à Utrecht, marcher sur une digue étroite et fangeuse , où l'on pouvait à peine se traîner quatre de front. On ne pouvait arriver à

cette digue qu'en attaquant un fort, qui semblait imprenable sans artillerie. Quand ce fort n'eût arrêté l'armée qu'un seul jour, elle serait morte de faim et de fatigue. Luxembourg était sans ressource ; mais la fortune, qui avait sauvé la Haye, sauva son armée par la lâcheté du commandant du fort, qui abandonna son poste sans aucune raison. Il y a mille événemens dans la guerre comme dans la vie civile, qui sont incompréhensibles : celui-là est de ce nombre. Tout le fruit de cette entreprise fut une cruauté qui acheva de rendre le nom français odieux dans ce pays. Bodegrave et Svammerdam, deux bourgs considérables, riches et bien peuplés, semblables à nos villes de la grandeur médiocre, furent abandonnés au pillage des soldats pour le prix de leur fatigue. Ils mirent le feu à ces deux villes ; et à la lueur des flammes ils se livrèrent à la débauche et à la cruauté. Il est étonnant que le soldat français soit si barbare , étant commandé par ce prodigieux nombre d'officiers qui ont, avec justice, la réputation d'être aussi humains que courageux. Ce pillage laissa une impression si profonde, que plus de quarante ans après j'ai vu les livres hollandais, dans lesquels on

iu8

HEN

apprenait à lire aux enfans , retracer cette aventure , et inspirer la haine contre les Français à des générations nouvelles.

{SiècU de Louis XIV.) HENRI II, roi d'Angleterre. — tait

ASSASSMEB L* AECIIBVEQIJ B OR CARTOEBBEY

(29 décembre 1700.) — L'Angleterre prenait une nouvelle face sous Henri II , qui réunissait la Normandie, l'Anjou, la Touraine ,

la Saintonge , le Poitou , la Guicenne, avec l'Angleterre, excepté Cornouaille non encore soumise. Touty était tranquille , lorsque ce bonheur fut trou* blé par la grande querelle du roi et de Thomas Becquet, qu'on appelle saint Thomas de Gantorbéri.

Ce Thomas Becquet, avocat , élevé par le roi Henri 11 à la dignité de chancelier, et enfin à celle d'archevêque de Gantorbéri, primat d'Angleterre et légat du pape, devint l'ennemi de la première personne de l'état dès qu'il fut la seconde. Un prêtre comit un meurtre. Le primat ordonna qu'il serait seulement privé de son bénéfice. Le roi indigné lui reprocha qu'un laïque en cas pareil étant puni de mort , c'était inviter les ecclésiastiques au crime , que de proportionner si peu la peine au délit. L'archevêque soutint qu'aucun ecclésiastique ne pouvait être puni de mort , et renvoya ses lettres de chancelier, pour être entièrement indépendant. Le roi, dans un parlement, proposa qu'aucun évêque n'allât à Rome, qu'aucun sujet n'appelât au saiot-siège, qu'aucun vassal et officier de la couronne ne tix\ excommunié et suspendu de ses fonctions sans permission du souverain ; qu'enfin les crimes du clergé fussent soumis aux juges ordinaires. Tous les pairs séculiers passèrent ces propositions. Thomas Becquet les rejeta d'abord. Enfin il signa des lois si justes; mais il s'accusa auprès du pape d'avoir trahi les droits de l'église , et promit de n'avoir plus de telles complaisances.

Accusé devant les pairs d'avoir malversé pendant qu'il était chancelier, il refusa de répondre, sous prétexte qu'il était archevêque. Condamné à la prison, comme séditieux , par les pairs ecclésiastiques et séculiers, il s'enfuit en France, et alla trouver Louis le-Jeu ne, ennemi naturel du roi d'Angleterre. Quand il fut en France, il excommunia la plupart des seigneurs oui compo-

saient le conseil de Henri. Il lui écrivait : « Je vous dois , à la vérité, révérence comme a mon roi;

HEN

mais le vous dois châtement comme a mon fils spirituel. » Il le menaçait dans sa lettre d'être changé en bête comme Nabuchodonosor, quoi qu'a près tout il n'y eût pas un grand rapport entre Nabuchodonosor et Henri 11.

Le roi d'Angleterre fit tout ce qu'il put pour engager l'archevêque à rentrer dans son devoir. 11 prit, dans nn de se» voyages, Louis-le-Jeune, son seigneur suzerain, pour arbitre :« Que l'archevêque, dit-il à Louis en propres mots, agisse avec moi comme le plus saint de ses prédécesseurs en a usé avec le moindre des miens, et je serai satisfait. » Il se fit une paix simulée entre le roi et le prélat. Becquet revint donc en Angleterre ; mais il n'y revint que pour excommunier tous les ecclésiastiques , évêques , chanoines , curés, qui s'étaient déclarés contre lui.

[1170] lis se plaignirent au roi, <jui était alors en Normandie. Enfin Henri 11 , outré de colère, s'écria : « Est-il possible qu'aucun de mes serviteurs ne me vengera de ce brouillon de prêtre ? »

Ces paroles , plus qu'indiscrètes , semblaient mettre le poignard à la main de quiconque croirait le servir en assassinant celui qui ne devait être puni que par les lois.

[1 170] Quatre de ses domestiques allèrent à Kenterbury, que nous nommons Cantorbéri ; ils assommèrent à coups de massue l'archevêque , au pied de l'autel. Ainsi un homme qu'on aurait pu traiter en rebelle, devint un martyr; et le roi fut chargé de la honte et de l'horreur de ce meurtre. (Essai sur les mœurs.)

HENRI III, roi de France. — son

ASSASSINAT FAX J ACQUIS CLÉM EUT (1er août

1589.) — L'on imprima et l'on débita

Su blieusement une relation du martyre e frère Jacques Clément , dans laquelle on assurait qu'un ange lui avait apparu, et lui avait ordonné ac tuer le tyran , en lui montrant une épée nue. Il est resté depuis un soupçon dans le public, que quelques confrères de Jacques Clément, abusant de la faiblesse de ce misérable, lui avaient eux-mêmes parlé pendant la nuit, et avaient aisément troublé sa tête, échauffée par le jeûne et par la superstition. Quoi qu'il en soit, Clément se prépara au parricide, comme un bon chrétien ferait au martyre, par les mortifications et par la prière. On ne peut douter qu'il n'y eût de la bonne foi dans son crime.

HE

Jacques Clément sortit de Paris le dernier juillet 1589, et fut mené à Saint- Cloud par la Guêpe, procureur général.

Celui-ci, qui soupçonnait un mauvais coup de la part de ce moine, l'envoya épier pendant la nuit dans l'endroit où il s'était retiré. On le trouva dans un profond sommeil ; son bréviaire était auprès de lui, ouvert et tout gras, au chapitre du meurtre d'Holopherne par Judith.

.Nous citerons ici un passage d'un livre fait par un jacobin , et imprimé à Troyes, chez M. Moreau , peu de temps après la mort

de Henri ni.

« De façon que Dieu , exauçant la prière de cestui serviteur, nommé frère Jacques Clément , une nuit , comme il était en son lit , lui envoie son ange en vision, lequel avec grande lumière se présente à ce religieux, et lui montre un glaive nu, lui dit ces mots : •Frère Jacques, je suis messenger du Dieu tout-puissant , qui te viens acertener que par toi le tyran de France doit être mis à mort. Penses donc a toi, et te prépare, comme la couronne du martyre t'est aussi préparée. »

« Cela dit, la vision se disparut, et le laissa rêver à telles paroles véritables. Le matin venu, frère Jacques se remet devant les yeux l'apparition précédente ; et , douteux de ce qu'il devait faire , s'adresse à un sien ami, aussi religieux, homme fort scientifique et bien versé en la sainte écriture , auquel il déclare franchement sa vision, lui demandant d'abondant si c'était chose désagréable à Dieu de tuer un roi qui n'a ni foi ni reli-

gion , et qui ne cherche que l'oppression e ses pauvres sujets, étant altéré du sang innocent, et regorgeant en vices autant qu'il est possible. A quoi l'honnête homme fit réponse, que véritablement il nous était défendu de Dieu estroitement d'être homicides : mais d'autant que le roi qu'il entendait était un homme distrait et séparé de l'église, qui bouflait de tyrannies exécrables, et qui se déterminait d'être le fléau perpétuel et sans retour de la France, il estimait

Suc celui qui le mettrait à mort , comme t jadis Judith un Holoferne, ferait chose sainte et très recommanda h le. »

Henri m mêlait avec ses mignons la religion à la débauche , il fesaitavec eux des retraites , des pèlerinages , et se donnait la dis-

cipline. Il institua la confrérie de la mort , soit pour la mort d'un de ses

H EN ia9

mignons , soit pour celle de la princesse de Coudé sa maîtresse : les capucins et les minimes étaient les directeurs des confrères, parmi lesquels il admit quelques bourgeois de Paris; ces confrères étaient vêtus d'une robe d'étaminé noire avec un capuchon. Dans une autre confrérie toute contraire , qui était celle des pénitens blancs, il n'admit que ses courtisans. 11 était persuadé, aussi bien que certains théologiens de son temps , que ces momeries expiaient les péchés d'habitude : on tient que les statuts de ces confrères , leurs habits, leurs règles, étaient des emblèmes de ses amours, et que le poète Desportes , abbé de Tyron , l'un des plus fins courtisans de ce tempslà , les avait expliqués dans un livre qu'il jeta depuis au feu.

Henri m vivait d'ailleurs dans la mollesse et dans l'aifétrie d'une femme coquette ; il couchait avec des gants d'une peau particulière, pour conserver la beauté de ses mains, qu'il avait effectivement plus belles que toutes les femmes de sa cour ; il mettait sur son visage une pâte préparée et une espèce de masque par-dessus : c'est ainsi qu'en parle le livre des Hermaphrodites , qui circonstancié les moindres détails sur son coucher , sur son lever et sur ses habillemens. Il avait une exactitude scrupuleuse sur la propreté dans la parure : il était si attaché à ces petites choses, qu'il chassa un jour le duc d'Espèron de sa présence , parce qu'il s'était présenté devant lui sans escarpins blancs et avec un habit mal boutonné.

Un fait très long -temps ignoré, c'est la forme du jugement contre le cadavre du moine parricide; son procès fut fait par le marquis de Richelieu , grand prévôt de France , père du cardinal ; et , loin que le procureur général , la Guêlle , témoin de l'assassinat, et qui avait amené frère Clément à Henri m , fit les fonctions de sa charge dans ce jugement , H ne fit que celle de témoin, il déposa comme les autres. Ce fut Henri rv qui

{»orta lui-même l'arrêt, et qui condamna e corps du moine à être écartelé et brûlé, de l'avb de son conseil , signé Rusé. [A Saint-Cloud, a auguste i58q.]

(Notes de la Henriade.) HENRI IV, empereur d'Allemagne.

SA DÉGRADATION PAS LB PAPB (janvier 1077.) — (1076.)
Henri IV agit en prince , en convoquant à Worms un concile d'évêques, d'abbés et de docteurs,

HEN

HEN

dans lequel il fit déposer le pape. Toutes les voix, à deux près, conclurent a la déposition. Mai» il manquait à ce concile des troupes pour relire faire respecter à Rome. Henri ne. fit que commettre son autorité en écrivant au pape qu'il le déposait, et au peuple romain qu'il lui défendait de reconnaître Grégoire.

Dès que le pape eut reçu ces lettres inutiles, il parla ainsi dans un concile , à Rome": «De la part de Dieu tout-puissant, et par notre autorité, je défends à Henri, fils de notre empereur Henri, de gouverner le royaume teutonique et d'Italie; j'absous tous les chrétiens du serment qu'ils lui ont fait on feront; et je défends

que qui que ce soit le serve jamais comme roi.» On sait que c'est là le premier exemple d'un pape qui prétend ôter la , couronne à un souverain. ïïous avons vu auparavant des évêques déposer Louis-le- Débonnaire; mais il y avait au moins un voile à cet attentat. Ils condamnaient Louis , en apparence seulement , à la pénitence publique; et personne n'avait

{'amaïs osé parler depuis la fondation de 'église, comme Grégoire vu. Les lettres circulaires du pape respirèrent le même esprit que sa sentence. Il y reedit plusieurs fois que les évêques sont au-dessus des rois, et faits pour les juger; expressions non moins adroites que hardies, qui devaient ranger sous son étendard tovs les prélats du monde.

.11 y a grande- apparence que quand Grégoire vu déposa ainsi son souverain par de simples paroles, il savait bien qu'il serait secondé par les guerres civiles d'Allemagne , qui recommencèrent avec plus de fureur. Un évêque d'Utrecht avait servi è faire condamner Grégoire. On prétendit aue cet évêque, mourant d'une mort soudaine et douloureuse, s'était repenti de la déposition du pape comme d'un sacrilège. Les remords vrais ou faux de l'évêque en donnèrent au peuple. Ce n'était pins le temps où l'Allemagne était unie sous les Othoos. Henri iv se vit entouré près de Spire par l'armée des confédérés, qui se prévalaient de la bulle du pape. Le gouvernement féodal devait alors amener de pareilles révolutions.

Chaque prince allemand était jaloux de la puissance impériale , comme le haut baron nage en France était jaloux de celle de son roi. Le feu des guerres civiles couvait too jours, et une bulle lancée a propos pouvait l'allumer.

Les prinres confédérés ne donnèrent la liberté à Henri iv, qu'à condition qu'il vivrait en particulier et en excommunié dans Spire, sans faire aucune fonction de chrétien , ni de roi , en attendant que le pape vint présider dans Ausboorg, à une assemblée de princes et d'évêques , qui devait le juger.

Il paraît que des princes qui avaient le droit d'élire l'empereur, avaient aussi celui de le déposer; mais vouloir faire présider le pape à ce jugement, c'était le reconnaître pour juge naturel de l'empereur et de l'empire. Ce fut le triomphe de Grégoire vu et de la papauté. Henri iv, réduit à ces extrémités , augmenta encore beaucoup ce triomphe.

Il voulut prévenir ce jugement fatal d'Ausbourg ; et par une résolution inouïe, passant les Alpes du Tyrol avec peu de domestiques, il alla demander au pape son absolution. Grégoire vu était alors avec la comtesse Matilde dans la ville de Canosse , l'ancien Ganusium , sur l'Apen* nin , près de Beggio , forteresse qui passait alors pour imprenable. Cet empereur , déjà célèbre par des batailles gagnées, se présente à la porte de la forteresse, sans gardes, sans suite. On l'arrête dans la seconde enceinte ; on le dépouille de ses habits; on le revêt d'un cilice. Il reste pieds nus dans la cour : c'était au mois de janvier 1077. On le fit jeûner trois jours, sans l'admettre à baiser les pieds du pape , qui pendant ce temps était enfermé avec la comtesse Mathilde, dont il était depuis long-temps le directeur. Il n'est pas surprenant que les ennemis de ce pape lui aient reproché sa conduite avec Mathilde. Il e*t vrai qu'il avait soixante-deux ans ; mais il était directeur, Mathilde-était femme , jeune et faible. Le langage de ta dévotion , qu'on trouve dans les lettres du pape à la princesse, comparé avec les emportemens de son ambition, pouvait faire soupçonner que

la religion servait de masque à toutes ses passions. Mais aucun fait, aucun indice, n'a jamais fait tourner ces soupçons en certitude. Les hypocrites voluptueux n'ont ni un enthousiasme si permanent, ni un xéle si intrépide. Grégoire passait pour austère, et cWt par là qu'il était dangereux.

Enfin l'empereur ent la permission de se prosterner aux pieds du pontife, qui voulut bien l'absoudre, en le fesant jurer qu'il attendrait le jugement juridique do

H EN

H EN i3i

pape à Àusbourg, et qu'il lui lerait en tout parfaitement soumis. Quelques évoques et quelques seigneurs allemands du parti de Henri, 6rent la même soumis- «ion. Grégoire vu se croyant alors, non sans vraisemblance, le maître des couronnes de la terre , écrivit dans plusieurs lettres que son devoir était d'abaisser les rois . (Histoire pa rtieudère.)

— si moht (7 août 1 106.) — Henri iv, toujours excommunié et toujours persécute par tous les papes de son temps, éprouva les malheurs que peuvent causer les guerres de religion et les guerres civiles. Urbain H suscita contre lui son propre fils Conrad ; et , après la mort de ce îils dénaturé, son frère, qui fut depuis l'empereur Henri v, fit la guerre à son père. Ce fut pour la seconde fois depuis Chailemagne, que les papes contribuèrent à mettre les armes aux mains des enfans contre leurs pères. Et vous remarquerez que cet Urbain 11 est ie même qui excommu-

nia Philippe 1^{er} en France, et qui ordonna la première croisade. 11 ne fut pas seulement la cause de la mort malheureuse de Henri iv, il fut la cause de la mort de plus de deux millions d'hommes.

Tantitum retligio potuit suadere malorum!

[1 106] Henri iv, trompé par Henri son fils , comme Louis-le-Débonnaire l'avait été par les siens , fut enfermé dans Mayence. Deux légats l'y déposent ; deux députés de la diète , envoyés par son fils , lui arrachent les ornemens impériaux.

Bientôt après, échappé de sa prison, piuvre , errant , et sans secours , il mourut à Liège plus misérable encore que Grégoire vu , et plus obscurément, après avoir si long-temps tenu les yeux de l'Europe ouverts sur ses victoires , sur ses grandeurs , sur ses infortunes , sur ses vices et ses vertus. Il s'écriait en mourant : € Dieu des vengeances , vous vengerez ce parricide . » De tous temps les hommes ont imaginé que Dieu exauçait les malédictions des mourans , et surtout des pères. Bflfeuf utile et respectable : elle arrêtait li- crime. Une autre erreur, plus généralement répandue parmi nous , faisait croire que les excommuniés étaient damnés. Le fils de Henri iv mit le comble à son impiété , en affectant la piété atroce de déterrer le corps de son père inhumé dans la cathédrale de Liège, et de le faire porter dans une cave à Spire. Ce fut

ainsi qu'il consumma son hypocrisie dénaturée.

Arrêtez-vous un moment près du cadavre exhumé de ce célèbre empereur Henri iv, plus malheureux que notre Henri iv roi de France. Cherchez d'où viennent tant d'humiliations et d'infortunes d'un côté, tant d'audace de l'autre ; tant de choses horribles réputées sacrées, tant de princes immolés à la religion ; vous en

verrez l'unique origine dans la populace; c'est elle qui donne le mouvement à la superstition. C'est pour les forgerons et les bûcherons de l'Allemagne, que l'empereur avait paru pieds nus devant l'évêque de Rome; n'est-ce pas le commun peuple esclave de la superstition, qui veut que ses maîtres en soient les esclaves. Dès que vous avez souffert que vos sujets soient aveuglés par le fanatisme, ils vous forcent à paraître fanatique comme eux; et, si vous secouez le joug qu'ils portent et qu'ils aiment, ils se soulèvent. Vous avez cru que plus les chaînes de la religion, qui doivent être douces, seraient pesantes et dures, plus vos peuples seraient soumis; vous vous êtes trompés :

ils se servent de ces chaînes pour vous gêner sur le trône, ou pour vous en faire descendre. (Histoire particulière.)

HENRI IV roi de Castille. — sa déchéance (1555 — Henri IV, un des descendants de Transtamare, qui commença son malheureux règne en 1555, était énervé par les voluptés. Il n'y a jamais eu de cour entièrement livrée à la débauche sans qu'il y ait eu des révolutions, ou du moins des séditions. Sa femme, Dona Juana, que j'appelle ainsi pour la distinguer et de sa fille Jeanne et des autres princesses de ce nom, fille d'un roi de Portugal, ne couvrait ses galantes de aucun voile. Peu de femmes, dans leurs amours, eurent moins de respect pour les bienséances. Le roi donc Henri IV passait ses jours avec les amans de sa femme, ceux-ci avec les maîtresses du roi. Tous ensemble donnaient aux Espagnols une idée de la plus grande mollesse et de la plus effrénée débauche. Le gouvernement étant si faible, les mécontents, qui sont toujours le plus grand nombre en tout temps et en tout pays, devinrent très forts en Castille. Ce royaume était gouverné comme la France, l'Angleterre, l'Allemagne et tous les états mo-

narchiques de l'Europe l'avaient été si longtemps. Le» vassaux partageaient l'auto-

rite. Les évêques n'étaient point princes *ouverains comme en Allemagne ; mais ils étaient seigneurs et grands vassaux , ainsi qu'en France.

Un archevêque de Tolède, nommé Carillo, et plusieurs autres évêques se mirent à la tête de la faction contre le roi. On vit renaître en Espagne les mêmes désordres qui affligèrent la France sous Louis-le-Débonnaire, qui sous tant d'empereurs troublèrent l'Allemagne , que nous verrons reparaître encore en France sous Henri ni , et désoler l'Angleterre sous Charles i"

[i465] Les rebelles, devenus puissans, déposèrent leur roi en effigie. Jamais on ne s'était avisé jusque-là d'une pareille cérémonie. On dressa un vaste théâtre dans la plaine d'Avila. Une mauvaise statue de bois, représentant don Henri, couverte des habits et des ornemens royaux , fut élevée sur ce théâtre. La sentence de déposition fut prononcée à la statue. L'archevêque de Tolède lui ôta la couronne, un autre l'épée, un autre le sceptre, et un jeune frère de Henri, nommé Alphonse , fut déclaré roi sur ce même échafaud. Cette comédie fut accompagnée de toutes les horreurs tragiques des guerres civiles. La mort du jeune prince, à qui les conjurés avaient donné le royaume , ne mit pas fin à ces troubles. L'archevêque et son parti déclarèrent le roi impuissant dans le temps qu'il était entouré de maîtresses; et, par une procédure inouïe dans tous les états , ils prononcèrent que sa fille Jeanne était bâtarde, née d'adultère , incapable de régner. Ôo avait auparavant reconnu roi le bâtard Transtamare , rebelle envers son roi légitime : c'est à présent un roi légitime qu'on détrône, et dont on

déclare lafi'.e bâtarde et supposée, quoique née publiquement de la reine, quoiqu'a vouée par ton père.

Plusieurs grands prétendaient à la royauté ; mais les rebelles se résolurent à reconnaître Isabelle, sœur du roi, 'agée de dix-sept ans, plutôt que de se soumettre à un de leurs égaux; aimant mieux déchirer l'état au nom d'une jeune princesse , encore sans crédit , que de se donner un maître.

L'archevêque, ayant donc fait la guerre à son roi au nom de l'infant, la continua au nom de l'infante ; et le roi ne put enfin sortir de tant de troubles et demeurer sur le trône , que par un des plus honteux traités) que jamais souverain ait signés. Il

reconnut sa sœur Isabelle pour sa seule héritière légitime , au mépris des droits de sa propre fille Jeanne; [i468] et les révoltes lui laissèrent le nom de roi à ce prix. Ainsi le "malheureux Charles vi, en France , avait signé l'exhérédation de son propre fils. (Histoire particulière*) HENRI IV, roi de France. — son abjuration (a5 juillet i5q3.) — Une grande partie du peuple , qui sentait sa misère et oui ne raisonnait point, souhaitait ar-' de rament Henri iv pour roi , mais ne le voulait que catholique. Pressé à la fois par l'équité qui tôt ou tard parle au cœur de l'homme , mais encore plus dominé par la Sorbonne et par les prêtres, partagé entre la superstition et son devoir, il n'eût jamais reconnu un roi qui priait Dieu en français, et qui communiait sous les deux espèces.

Henri iv prit enfin le seul parti qui convenait à sa situation et à son caractère. Il fallait se résoudre, ou à- passer sa vie à mettre la France à feu et à sang , et hasarder sa couronne, ou ramener les esprits en changeant de religion. Des princes d'Orange , des Gus-

tave-Adolphe , des Charles xu , n'auraient pas pris ce dernier parti. Il y aurait eu plus d'héroïsme à être inflexible ; mais il y avait plus d'humanité et plus de politique dans sa condescendance. Cette négociation qui coûtait à son cœur, mais qui était nécessaire, avait commencé dès la première tenue des états. Les évêques de son parti avaient en de fréquentes conférences à Surènes avec les évêques du parti contraire , en dépit de la Sorbonne qui avait eu l'insolence et la faiblesse de déclarer ces conférences illicites et impies , mais dont les décrets méprisés par tous les bons citoyens commençaient à l'être par la populace même.

On tint donc ces conférences pendant une trêve accordée par le roi et le duc de Mayenne. Les deux principaux chefs de ces négociations étaient Renaud , évêque de Bourges , du côté du roi ; et d'Espinac , archevêque de Lyon , pour la ligue : le premier, respectable par sa vertu courageuse; l'autre, diffame par son inceste avec sa sœur, et odieux par ses intrigues.

Quelques détours que d'Espinac pût prendre pour s'opposer à la conclusion , quelques efforts qu'il tentât avec ses collègues pour intimider les évêques royalistes , quelques menaces qu'il fît de la part du pape, il ne put empêcher les

EN

prélats du parti du roi de recevoir son abjuration. L'Espagne, Rome, le duc de Mayenne et la ligue , combattaient pour le papisme ; et tout ce qu'ils craignaient était que Henri iv ne se fît ca-

tholique. (a5 juillet i5q3) Il franchit ce pas dans l'église de Saint-Denis.

— Ce n'est pas un trait indigne de cette histoire, d'apprendre qu'un curé de Saint- Eus tache, avec six de ses confrères , ayant demandé au duc de Mayenne la permission d'aller à Saint-Denis voir cette cérémonie, le duc de Mayenne les renvoya au légat de Rome, et ce légat les menaça de les excommunier s'ils osaient être témoins de la conversion du roi. Ces bons prêtres mépri-sèrent la défense du légat italien; ils sortirent de Paris à travers une foule dépeuple qui les bénissait; ils assistèrent à l'abjuration , et le légat n'osa les excommunier. (Histoire du parlement de Paris.)

— PREMIER ATTENTAT COIftBK SA PKRSOlfsB

(37 décembre iôg4«) — Un jeune insensé, nommé Jean Ghâ-tel, fils d'un gros marchand de draps de Paris, et assez bien appa-renté dans la ville où la famille de sa femme est encore assez nombreuse , ayant étudié aux jésuites, avait été admis dans une de leurs congrégations, et à certains exercices spirituels qu'on fe-sait dans une chambre appelée la chambre des méditations.

Les murailles étaient couvertes de représentations affreuses de l'enfer, et de diables tourmentant des damnés. Ces images , dont l'horreur était encore augmentée par la lueur d'une torche allumée, avaient troublé son imagination. Il était tombé dans des excès monstrueux, il se croyait déjà une victime de l'enfer. On prétend qu'un jésuite lui dit, dans la confession, qu'il ne pouvait échapper aux châtimens éternels qu'en délivrant la France d'un roi toujours hérétique. Ce malheureux , âgé de dix-neuf ans, se persuada que du moins , s'il assassinait Henri iv, il rachèterait

une partie des peines que l'enfer lui préparait. « Je sais bien que je serai damné, disait-il; mais j'ai mieux aimé l'être comme quatre, que comme huit. > I) y a toujours de la démente dans les grands crimes , il voulait mourir ; l'excès de sa fureur alla au point que, de son aveu même, il avait résolu de commettre en public le crime de bestialité, s'imaginant que sur le champ on le ferait mourir dans les supplices. Ensuite ayant changé d'idée, et détestant toujours la vie , il reprit le dessein d'assassiner le roi.

HEN i33

décembre 1594, à six heures du soir] Il se mêla dans la foule des courtisans dans le moment <jue le roi embrassait le sieur de Montigni; il portait le coup au cœur, mais le roi, s'étant beaucoup baissé, le reçut dans les lèvres. La violence du coup était si forte qu'elle lui cassa une dent, et le roi fut sauvé pour cette fois *.

On trouva dans la poche de Jean Châtel un écrit contenant sa confession. Il était bien horrible qu'une institution aussi ancienne, établie pour expier ou pour prévenir les crimes, servît si souvent h les faire commettre. Cest un malheur attaché à la confession auriculaire.

Le grand prévôt se saisit d'abord de ce misérable ; mais Auguste de Thou l'historien obtint que le parlement fût son juge. Le coupable ayant avoué dans son interrogatoire qu'il avait étudié chez les jésuites, qu'il se confessait à eux, qu'il était de leur congrégation , le parlement fit saisir et examiner leurs papiers. On trouva dans ceux du jésuite Jean Guignard ces aroles. « On a fait une grande faute à la aint-Barthélemi , de ne point saigner la veine basilique : > basilique veut dire royale, et cela signifiait qu'on aurait dû exterminer II en ri et le prince de Condé. Ensuite

on trouvait ces mots : a Faut-il donner le nom de roi de France à un Sar* danapale, à un Néron, à un renard de Béarn ? L'acte de Jacques Clément est héroïque. Si on peut faire la guerre au Béarnais , il faut le guerroyer, sinon qu'on l'assassine. •

Chatel futécarléle , le jésuite Guignard fut pendu; et, ce qui est bien étrange, Jouvenci, dans son Histoire des Jésuites, le regarde comme un martyr, et le compare à Jésus-Christ Le régent de Châtel , nommé Guéret , et un autre jésuite, nommé Hay, ne furent condamnés qu'à un bannissement perpétuel.

(Histoire du parlement de Paris.)

— 8A HÉXONCILIATIO* AVBC I.K DtC DK

maykxnk (17 juin 1596\) — Il fallait autant d'intrigues que de combats pour que Henri iv regagnât peu à peu son royaume. Tout maître de Paris qu'il était, sa puissance fut quelque temps si peu affermie , que

D'Aubigué, protestant fanatique, écrivit k Henri IV: « vous avez renié Dieu de bouche, et il u frappé votre bouche ; pienes gardo & la januk renier do ttàur. s

i34 JIEN

le pape Clément tiii lui refusait constamment l'absolution , dont il n'eût pas eu besoin daos des temps plus heureux.

[7 juin 1606] Aucun ordre religieux ne priait Dieu pour lui dans les cloîtres. Son nom même fut omis, dans les prières, par la plupart des curés de Paris jusqu'en 1606 ; et il fallut que le parlement , rentré dans le devoir et y faisant rentrer les

{irêtres, ordonnât par un arrêt que tous es curés rétablissent dans leur missel la prière pour le roi. Enfin la fureur épidémique du fanatisme possédait encore tellement la populace catholique, qu'il n'y eut presque point d'années où l'on n'attentât contre sa vie. U les passa toutes à combattre tantôt un chef, tantôt un autre, à vaincre, à pardonner, à négocier, à payer la soumission des ennemis. Qui croirait qu'il lui en coûta trentedeux millions numéraires de son temps, pour payer les prétentions de tant de seigneurs ? Les mémoires du duc de Sulli en font foi; et ces promesses furent fidèlement acquittées, lorsqu'enfin, étant roi absolu et paisible , il eût pu refuser de payer ce prix de la rébellion. Le duc de Mayenne ne fit son accommodement qu'en 1596. Henri se réconcilia sincère» ment avec lui , et lui donna le gouvernement de l'Ile-de-France. Non-seulement il lui dit, après l'avoir lassé un jour dans une promenade : ■ Mon cousin , voilà le seul mal que je vous ferai de ma vie », mais il lui tint parole; et il n'en manqua jamais à personne.

(Histoire du parlement de Paru,) —son divorcx(17 décembre 15<jq.)— Le parlement n'eut aucune part au divorce de Henri iv avec Marguerite de Valois, sa première femme. Elle passait pour stérile, quoique peut-être elle ne l'eût pas été en secret. Elle était âgée de quarante-six ans , et il y en avait qu'inse qu'une extrême incompatibilité réciproque la séparait de son mari. Il était nécessaire que Henri iv eût des enfans, et on présumait qu'ils seraient dignes de lui. line affaire si importante, qui dans le fond est entièrement civile , et qui n'est un sacrement qu'en vertu d'une grâce de Dieu accordée aux époux mariés dans l'église, semblait devoir être naturellement du ressort des lois. Les saeremens sont d'un ordre surnaturel qui n'a rien de commun avec les intérêts des particuliers et des souverains.

^ Cependant l'ancien usage prévalut sans difficulté ; on s'adressa au pape , comme

HEN

au juge souverain, sans Tordre duquel il n'était pas permis en ce cas à un roi d'avoir des successeurs. L'exemple du roi d'Angleterre Henri vm n'effraya point, parce qu'on se crut sûr du pape. La reine Marguerite donna son consentement. Le pape fit examiner cette cause par des commissaires , qui furent , le cardinal de Joyeuse; un Italien , évêque de Modène ; et un autre Italien, évêque d'Arles. Ils vinrent à Paris interroger juridiquement le roi et la reine. On fit des perquisitions simulées pour parvenir a un jugement déjà tout préparé; et on se fonda sur des raisons dont aucune assurément n'était comparable à la raison d'état et au consentement des deux parties. On vint revivre l'ancienne défense ecclésiastique d'épouser la fille de son parrain. Henri 11, père de Marguerite, avait été parrain de Henri iv. Laloï était visiblement abusive, mais on se servait de tout.

On allégua encore que le roi et Marguerite étaient parens au troisième degré, et qu'on n'avait point demandé de dis- ' pennes, parce que le roi, au temps de son mariage, était d'une religion qui regarde le mariage comme un contrat civil, et non comme un sacrement, et qui ne croit point qu'en aucun cas on ait besoin de la permission du pape pour avoir des enfans.

Enfin Ton supposa que Marguerite avait été forcée par sa mère à épouser Henri. C'était à la fois recourir à un mensonge et à des puérilités. Ce n'était pas ainsi qu'en usaient les anciens Romains, nos maîtres et nos législateurs , dans des occasions pareilles. Le dangereux mélange des lois ecclésiastiques avec les lois

civiles a corrompu la vraie jurisprudence de presque toutes les nations modernes : il a été long-temps bien difficile de les concilier. Henri iv fut heureux que Marguerite de Valois fût raisonnable , et le pape' politique. (Histoire particulière.)

— SAMoax et ca qui s'shscivit (i4 mai 1610.) — La France goûtait depuis la paix de Vervins une félicité qu'elle n'avait presque jamais connue. Les factions catholique et protestante étaient contenues par la sa* gesse de ce roi, qui serait regardé comme un grand politique si sa valeur et sa bonté n'avaient pas éclipsé ses autres mérites. Le peuple respirait, les grands étaient moins tyrans, l'agriculture était partout encouragée, le commerce commençait à fleurir, les lois reprenaient leur autorité.

H EN

H EN i35

Les dix dernières années de la vie de ce prince ont été peut-être les plus heureuse» de la monarchie. 11 allait changer la face de l'Europe, comme il avait changé celle de la France. Prêt à partir pour secourir ses alliés , et pour Élire le destin de l'Allemagne, à la tête de la plus florissante armée qu'on eût- encore vue , il fut assassiné , comme on ne le sait que trop , par un de ces misérables de la lie du peu-

}>le , a qui le fanatisme de la canaille des igueurs et des moines inspira seul cette frénésie»

Tout ce que l'insatiable curiosité des hommes à pu rechercher sur le crime de Ravallac , tout ce que la malignité a inventé , doit

être mis au rang des fables. Il est constant que Ravaillac n'eut d'autre complice que la rage de la superstition. On a remarqué que le premier assassin enthousiaste qui tua François de Guise par dévotion , et Ravaillac qui tua Henri iv par le même principe, étaient tous deux d'Angoulême.

11 avait entendu dire que le roi allait faire la guerre aux catholiques en faveur des huguenots; il croyait même , d'après les bruits populaires, qu'il allait attaquer le pape; ce fut assez pour déterminer ce malheureux : il en fit l'aveu dans ses interrogatoires ; il persista jusqu'au milieu de son supplice.

Son second interrogatoire porte expressément, qu'il a oru que, faisant la guerre contre le pape, c'était la faire à Dieu, d'autant que le pape est Dieu, et Dieu est le pape. Ces paroles doivent être éternellement présentes à tous les esprits; elles doivent apprendre de quelle importance il est d'empêcher que la religion, qui doit rendre les hommes sages et justes, n'en fasse des monstres insensés et furieux.

Les historiens peuvent-ils avoir une autre opinion que les juges, sur un point si important et si discuté? Il y a de la démence à soupçonner la reine sa femme , et la marquise de Verneuil sa maîtresse, d'avoir eu part à ce crime. Comment deux rivales se seraient-elles réunies pour conduire la main de Ravaillac ?

Il n'est pas moins ridicule d'en accuser le duc d'Epemon. Les rumeurs populaires ne doivent pas être les monumens de l'histoire. Ravaillac seul, il faut en convenir, changea la destinée de l'Europe entière.

Cette horrible aventure arriva le ven-

dredi, i4 nui 1610, sur les quatre heures du soir. Le parlement s'assembla incontinent dans la salle des Augustin*, parce qu'alors on fessit des préparatifs au palais pour les fêtes qui devaient suivre le couronnement de la reine. Le chancelier Sillery va d'abord prendre l'ordre de Marie de Médicis.

On a fort vanté la réponse que lui fit ce magistrat, quand elle lui dit en pleurant : € Le roi est donc mortP» — « Madame, les rois ne meurent point en France. «Un tel discours n'était ni juste , ni Consolant, ni vrai , ni placé. C'est une équivoque pedantesque, fondée sur ce que l'héritier du sang succède de droit ; mais , s'il n'y avait point eu d'héritier du sang , la réponse eût été fausse; et, d'ailleurs le fils succède à son père en Espagne et en Angleterre, comme en France.

Le duc d'Epéron arrive au parlement sans porter le manteau, qui était un habillement de cérémonie et de paix; et, ayant conféré quelques moment avec le président Séguier, mettant la main sur la garde de son épée : « Elle est encore dans le fourreau, dit-il d'un air menaçant; si la reine n'est pas déclarée régente avant q^ue la cour se sépare, il faudra bien l'en tirer. Quelques-uns de vous demandent du temps pour délibérer, leur prudence n'est pas de saison : ce qui peut se faire aujourd'hui sans péril ne se fera peut-être pas demain sans carnage. •

Le couvent des Augustins était entouré du régiment des gardes , on ne pouvait résister, et le parlement n'avait nulle envie de renoncer à l'honneur de nommer a la régence du royaume. Jamais on ne fit plus volontairement ce que la force exigeait. Il n'y avait point d'exemple que le parlement eût rendu un pareil arrêt. Cette nouveauté allait conférer au parlement le plus beau de tous

les droits. On délibéra pour la forme, on déclara la reine régente. Il n'y eut que trois heures entre le meurtre du roi et cet arrêt.

Dès le lendemain le jeune roi Louis xiii, âgé de huit ans et neuf mois , vint tenir aux mêmes Augustins, avec sa mère, ce qu'on appelle un lit de justice. Deux princes du sang , quatre pairs laïques et trois maréchaux de France étaient a droite du roi sur les hauts sièges ; à gauche , quatre cardinaux et quatre évêques. Le parlement était sur les bas sièges , selon l'usage des lits de justice. Ce ne fut qu'une cérémonie.

i36 HEN

Les grands desseins de Henri iv, Ja gloire et le bonheur des Français périrent avec lui. Ses trésors furent bientôt dissipés, et la paix dont il avait fait jouir ses sujets fut changée en guerres civiles. (Histoire particulière).

• — 8BS OBS&QUES (29 juin 1610.)

— C'est un usage de ne célébrer les funérailles des rois de France nue quarante jours après leur mort. Le corps embaumé est enfermé dans un cercueil de plomb , sur lequel on élève une figure de cire qui le représente au naturel autant qu'on le peut. Vis-à-vis cette figure on sert la table royale à l'heure ordinaire des repas , et les viandes sont abandonnées aux pauvres. Des prêtres jour et nuit chantent des prières autour de l'image. Cette coutume est venue d'Asie dans nos climats. Il faut remonter jusqu'aux anciens rois de Perse pour en apercevoir l'origine ; elle est rarement observée. Les dépenses qu'elle exige sont trop fortes dans un pays où souvent l'argent manque pour les choses les plus nécessaires. Henri iv avait laissé de grands trésors. Plus sa mort était déplorable , plus sa pompe funèbre fut magnifique.

[1610] Le 29/ juin, le corps fut porté de la grand'salle du Louvre à Notre- Dame, où on le laissa en dépôt, et le lendemain à Saint-Denis. L effigie en cire était portée sur un brancard après le cercueil. Tous les corps de l'état assistaient en deuil à cette cérémonie; mais le parlement était en robes rouges , pour marquer que la mort d'un roi n'interrompt pas la justice.

11 voulut suivre immédiatement la figure de cire ; mais l'évêque de Paris , prétendit que c'était son droit. Cette contestation troubla long-temps la cérémonie. Les huissiers du parlement voulurent faire retirer l'évêque de Paris, Henri de Gondî, et l'évêque d'Angers, Miron, qui faisait les fonctions de grand aumônier.

Le convoi s'arrêta, le peuple fut étonné et scandalisé; l'ordre de la marche devait avoir été réglé pour prévenir toute dispute ; mais de pareilles querelles n'ont été que trop fréquentes dans ces cérémonies. 11 fallut recourir à la décision de la reine, et que le comte de Soissons, à la tête d'une compagnie des gardes, maintint les deux évêques dans le poste qui leur semblait dû, puisqu'il s'agissait de la sépulture, qui e*t une fonction ecclé- MaMtique. Les gardes même saisirent un

HEN

conseiller qui faisait résistance ; c'était Paul Scarron, le père du fameux poète burlesque , Paul Scarron , plus célèbre encore par sa femme. Lorsqu'on fut arrivé à Saint-Denis, les gentilshommes ordinaires du roi portèrent le cercueil dans le caveau. De somptueux repas sont toujours la fin de ces grands appareils. Le cardinal de Joyeuse , qui officia dans Saint-Denis, l'évêque d'Angers, qui prononça l'oraison funèbre , dinèrent au réfectoire des reli-

gieux avec tout le clergé. On dressa trois tables dans la salle do chapitre ; la première pour les princes et les grands officiers de la couronne, la seconde pour le parlement , et la troisième pour tous les officiers de la maison du roi.

11 semble que, si le parlement avait été regardé dans ces cérémonies comme cour des pairs, il aurait dû manger avec les princes du sang, qui sont pairs; et que, siégeant avec eux dans la même cour de justice , il pouvait se mettre avec eux à la même table : mais il y a toujours quelque chose de contradictoire dans tous les usages. On prétendait que le parlement n'était la cour des pairs que quand les princes et pairs venaient tenir cette cour ; et l'étiquette ne souffrait pas alors que les princes du sang admissent à leur table des conseillers au parlement.

Ces détails concernant les rangs sont le plus mince objet de l'histoire; et tous les détails de querelles excitées pour la préséance, sont les archives de la petitesse plutôt que celles de la grandeur.

(Histoire 'particulière).

HENRI VI empereur d'Allemagne

COKQCÊT8 DB SAFLKS ST DU LA SICUR (l 10;£.)

— 11 semble qu'il y ait des peuples farts pour servir toujours, et pour attendre quel sera l'étranger qui voudra les subjuguier. Il ne restait de la race légitime des conquérans normands , que la princesse Constance , fille du roi Roger i'*v • mariée à Henri vi. Tancredè, bâtard de cette race , avait été reconnu roi par le peuple et par le saint-siège. Qui devait l'emporter ou ce Tancredè qui avait le droit de l'élection, ou Henri qui avait le droit de sa

femme? les armes devaient décider. En vain après la mort de Tancrede les Deux Siciles proclamèrent son jeune fils : il fallait que Henri prévalût.

[1195] Une des plus grande lâchetés qu'un souverain puisse commettre , servit à ses conquêtes. L'intrépide roi d'Angleterre, Richard Cœur-de-Lion , en, re-

HEN

HOL i3?

venant d'une de ses croisade» -> fait naufrage près de la Dalmatie ; H passe sur les terres d'un duc d'Autriche. [1194] Ce duc viole l'hospitalité, charge de fers le roi d'Angleterre, le vend à l'empereur Henri vi comme les Arabes vendent leurs esclaves. Henri en tire une grosse rançon , et avec cet argent va conquérir les Deux Siciles» Il fait exhumer le corps du roi Tancrede ; et , par une barbarie aussi atroce qu'inutile, le bourreau coupe la tête au cadavre. On crève Jes jeux au jeune roi son fils , on le fait eunuque, on le confine dans une prison â Goire chez les Grisons. On enferme ses sœurs en Alsace avec leur mère. Les partisan* de celte famille infortunée , soit barons, soit évêques, périssent dans les supplices. Tous les trésors sont enlevés et portés en ALiemaagne.

Ainsi passèrent Naples et la Sicile. aux Allemands , après avoir été conquis par do Français. Ainsi vingt provinces ont été sous là domination de souverains que la nature a placés à trois cents lieues d'elles : éternel sujet de discorde, et preuve de la sagesse d'une loi telle que la Salique; loi qui serait encore plus utile à un petit état <iu'à un grand. Henri vi alors fut beaucoup plus puissant que Frédéric-Barberousse. Presque despote en Allemagne ,

souverain en Lombardie , à Naples ,en Sicile , suzerain de Rome , tout tremblait sous lui. Sa cruauté le perdit; sa propre femme Constance , dont il avait exterminé la famille, conspira contre ce tyran , et enfin , dit-on , le fit empoisonner. (Histoire particulière.)

HENRIETTE d'Angleterre, duchesse d'Orléans. — sa mort prématurée (30 juin 1670.) — La cour fut dans une douleur et dans une consternation que le genre de mort augmentait. Cette princesse s'était crue empoisonnée. L'ambassadeur d'Angleterre , Montaigu , en était persuadé ; la cour n'en doutait pas , et toute l'Europe le disait. Un des anciens domestiques de la maison de son mari m'a nommé celui qui (selon lui) donna le poison. «Cet homme , me disait il, qui n'était pas riche, se retira immédiatement après en Normandie , où il acheta une terre dans laquelle il vécut long-temps avec opulence.» Ce poison (ajoutait-il) «était de la poudre de diamant mise au lieu de sucre dans des fraises.» La cour et la ville pensèrent que Madame avait été empoisonnée dans un verre d'eau de chicorée,

après lequel elle éprouva d'horribles douleurs, et bientôt les convulsions de la mort. Mais la malignité humaine et l'amour de l'extraordinaire furent les seules raisons de cette persuasion générale. Le, verre d'eau ne pouvait être empoisonné, puisque madame de La Fayette et une autre personne burent le reste sans ressentir la plus légère incommodité. La poudre de diamant n'est pas plus un venin que la poudre de corail. 11 y avait long-temps que Madame était malade d'un abcès qui se ■ formait dans le foie. Elle était très malsaine , et même avait accouché d'un enfant absolument pourri.

Son mari , trop soupçonné dans l'Europe, ne fut ni avant ni après cet événement accusé d'aucune action qui eût de la noirceur ; et on trouve rarement des criminels qui n'aient fait qu'un grand crime. Le genre humain serait trop malheureux, s'il était aussi commun de commettre des choses atroces que de les croire.

On prétendit que le chevalier de Lorraine , favori de Monsieur, pour se venger d'un exil et d'une prison que sa conduite coupable auprès de Madame lui avait attirés, s'était porté à cette horrible vengeance. On ne fait pas attention que lo chevalier de Lorraine était alors à Rome? et qu'il est bien difficile à un chevalier de Malte de vingt ans, qui est à Rome , d'acheter à Paris la mort d'une grande princesse. {Siècle de Louis XIV.)

HOLLANDE (république de). — si rbvoltb (i3mai 1619.) — Amsterdam , malgré les incommodités de son port, devint le magasin du monde. Toute la Hollande s'enrichit et s'embellit par des travaux immenses. Les eaux de la mer furent contenues par de doubles digues. Des canaux creusés dans toutes les villes furent revêtus de pierres ; les rues devinrent de larges quai ornés de grands arbres. Les barques chargées de marchandise* abordèrent aux portes des particuliers, et les étrangers ne se lassent point d'admirer ce mélange singulier , formé par les faîtes des maisons, les cimes des arbres, et les banderoles des vaisseaux , qui donnent à la fois , dans un même lieu, le spectacle de la mer, de la ville et de la campagne.

Mais le mal est tellement mêlé avec le bien , les hommes s'éloignent si souvent de leurs principes, que cette république fut près de détruire elle-même la liberté pour laquelle elle avait combattu , et que

l'in tolérance fit couler le sang chez un peuple dont le bonheur et les lois étaient fondés sur la tolérance. Deux docteurs calvinistes firent ce que tant de docteurs avaient fait ailleurs. [1609 et suiv.] Go-? mar et Armin disputèrent dans Leyde, avec fureur , sur ce qu'ils n'entendaient pas ; et Us divisèrent les Provinces-Unies. La querelle fut semblable , eu plusieurs points , à celles des thomistes et des scotistes, des jansénistes et des molinistes, sur la prédestination , sur la grâce» sur la liberté, sur des questions obscures et frivoles , dans lesquelles on ne sait pas même définir les choses dont on dispute. Le loisir dont on jouit pendant la trêve donna la malheureuse facilité à un peuple ignorant de s'entêter de ces querelles; et enfin , d'une controverse scolastique , se forma deux partis dans l'état. Le prince d'Orange, Maurice, était à la tête des gomaristes; le pensionnaire Barneveld favorisait les arminiens. Du Maurier dit avoir appris de l'ambassadeur, son père , que Maurice ayant fait proposer au pensionnaire Barneveld de concourir à donner au prince un pouvoir souverain, ce zélé républicain n'en fit voir aux états que le danger et l'injustice , et que dès lors la ruine de Barneveld fut résolue. Ce qui est avéré , c'est que le stathouder prétendait accroître son autorité par les gomaristes, et Barneveld la restreindre par les arminiens; c'est que plusieurs villes levèrent des soldats qu'on appelait atten- (Utens , parce qu'ils attendaient les ordres du magistrat, et qu'Us ne prenaient point l'ordre du stathouder ; c'est qu'il y eut des séditions sanglantes dans quelques villes , et que le prince Maurice poursuivit sans relâche le parti contraire à sa puissance. [1618] 11 fit enfin assembler un concile calviniste à Dordrecht , composé de toutes les églises réformées de l'Europe, excepté de celle de France,

qui n'avait pas la permission de son roi 'y envoyer des députés. Les pères de ce synode, qui avaient tant crié contre la dureté des pères de plusieurs conciles, et contre leur autorité, condamnèrent les arminiens comme ils avaient été eux-mêmes condamnés par le concile de Trente. Plus de cent ministres arminiens furent bannis des sept provinces. Le prince Maurice tira, du corps de la noblesse et des magistrats , vingt-six commissaires pour juger le grand pensionnaire Barneveldt, le célèbre Qrotius et quelques autres du

parti. On les avait retenus six mois en prison avant de leur faire leur procès.

L'un des grands motifs de la révolte des sept provinces et des princes d'Orange contre l'Espagne , fut d'abord que le duc d'Albe faisait languir long-temps des

f prisonniers sans les juger, et qu'enfin il es faisait condamner par des commissaires. Les mêmes griefs dont on s'était plaint sous la monarchie espagnole , renaquirent dans le sein de la liberté. [1619] Barneveldt eut la tête tranchée dans La Haie plus injustement encore que les comtes d'Egmont et de Horn à Bruxelles. C'était un vieillard de soixante et douze ans, qui avait servi quarante ans sa république, dans toutes les affaires politiques, avec autant de succès que Maurice et ses frères en avaient eu par les armes. ' La sentence portait « qu'il avait contristé au possible l'église de Dieu. • Grotius , depuis ambassadeur de Suède en France, et plus illustre par ses ouvrages que par son ambassade , fut condamné à une prison perpétuelle , dont sa femme eut la hardiesse et le bonheur de le tirer. Cette violence fit naître des conspirations qui attirèrent de nouveaux supplices. Un fils de Barneveldt résolut de venger le sang de son père sur celui de Mau-

rice. Le complot fut découvert. [i6s3] Ses complices, à la tête desquels étaient un ministre arminien, périrent tous par la main du bourreau. Ce fils de Barnevclt eut le bonheur d'échapper, tandis qu'on saisisait les conjurés : mais son jeune frère eut la tête tranchée uniquement pour avoir su la conspiration. De Thou mourut en France précisément pour la même cause.

La condamnation du jeune Hollandais était bien plus cruelle (c'était le comble de l'injustice de le faire mourir parce qu'il n avait pas été le délateur de son frère. Si ces temps d'atrocité eussent continué, les Hollandais libres eussent été plus malheureux eue leurs ancêtres^ esclaves du duc d'Albe. Ces persécutions gomariennes ressemblaient à ces premières persécutions que les protestans avaient si souvent reprochées aux catholiques, et que toutes les sectes avaient exercées les unes envers les autres.

Amsterdam , quoique rempli de gomaristes , favorisa toujours les arminiens , et embrassa le parti de la tolérance. L'ambition et la cruauté du prince Maurice laissèrent une profonde plaie dans le cœur des Hollandais ; et le souvenir de la mort

de Baroevclt ne contribua pas peu dans la suite à faire exclure du statboudérat le jeune prince d'Orange , Guillaume m , qui fut depuis roi d'Angleterre. 11 était encore au berceau lorsque le pensionnaire de Witt stipula, dans le traité de paix des Etats-généraux avec Cromwell, en i653, qu'il n'y aurait plus de stathouder en Hollande. Cromwell poursuivait encore dans cet enfant le roi Charles r»r, son grand-père , et le pensionnaire de Witt vengeait le sang d'un pensionnaire. Cette manœuvre de Witt fut enGn la cause funeste de sa mort et de celle de son frère : mais voilà à peu près toutes les catastrophes sanglantes causées en Hollande par

le combat de la liberté et de l'ambition. (Siècle du Louis XIV .)
HOLLANDE (République de) — kllb

KCHAPPK AU JOUG DE LOUIS XIV (20 août

1679.) — Le grand pensionnaire de Witt ne croyait pouvoir sauver ce qui restait de sa patrie qu'en demandant la paix au vainqueur. Son esprit, à la fois tout républicain et jaloux de son autorité particulière , craignait toujours l'élévation du prince d'Orange encore plus que les conquêtes du roi de France; il avait fait jurer à ce prince même l'observation d'un édit perpétuel, par lequel le prince était exclu de la charge de stathouder. L'honneur, l'autorité, l'esprit de parti, l'intérêt, lièrent de Witt à ce serment. Il aimait mieux voir sa république subjuguée par un roi vainqueur, que soumise à un stathouder.

Le prince d'Orange, de son côté, plus ambitieux que de Witt , aussi attaché à sa patrie , plus patient dans les malheurs

l'indignité, attendant tout du temps et de l'opiniâtreté de sa constance, brigua le stathoudérat , et s'opposait à la paix avec la même ardeur. Les états résolurent qu'on demanderait la paix malgré le prince; mais le prince fut élevé au stathoudérat malgré les de Witt.

Quatre députés vinrent au camp du roi implorer sa clémence au nom d'une république qui, six mois auparavant, se croyait l'arbitre des rois. Les députés ne furent point reçus des ministres de Louis XIV avec cette politesse française qui mêle la douceur de la civilité aux rigueurs mêmes du gouvernement. Louvois , dur et altier , né pour bien servir plutôt que pour faire aimer son maître , reçut les supplians avec hauteur, et même avec l'insulte de la raillerie. On

les obligea de revenir plusieurs fois. Enfin le roi leur Gt déclarer ses volontés. U voulait que les Etats lui cédassent tout ce qu'ils avaient au-delà du Rhin , Nimègue , des villes et des forts dans le sein de leur pays ; qu'on lui payât vingt millions ; que les Français fussent les maîtres de tous les grands chemins de la Hollande, par terre et par eau, sans qu'ils payassent jamais aucun droit; que la religion catholique fût partout rétablie ; que la république lui envoyât tous les ans une ambassade extraordinaire, avec une médaille d'or , sur laquelle il fut gravé qu'ils tenaient leur liberté de Louis xiv ; enlin, qu'à ces satisfactions ils joignissent celle qu'ils devaient au roi d'Angleterre et aux princes de l'Empire ; tels que ceux de Cologne et de Munster, par qui la Hollande était encore désolée.

Ces coudilions d'une paix qui tenait tant de la servitude parurent intolérables, et la fierté du vainqueur inspira un courage de désespoir aux vaincus. On résolut de périr les armes à la main. Tous les cœurs et toutes les espérances se tournèrent vers le prince d'Orange. Le peuple en fureur éclata contre le grand pensionnaire, qui avait demandé la paix. A ces séditions se joignirent la politique du prince et Panimosité de son parti. On attente d'abord à la vie du grand pensionnaire Jean de Witt ; ensuite on accuse Corneille, son frère, d'avoir attenté à celle du prince. Corneille est appliqué à la question. 11 récita dans les tourniens le commencement de cette ode d'Horace, Justum et tenaeem, convenable à son état et à son courage , et qu'on peut traduire ainsi pour ceux qui ignorent le latin.

Le» torrent impétueux, Ta mer qui gronde et élance ; La fureur et l'inaolence D'un peuple tumultueux, Tir-, '.]■ ri tyran* la

vengeance W'ébranlent pas la constance D'un cœur ferme et vertueux.

[20 auguste 1673.] Enfin la populace effrénée massacra dans La Haye les deux frères de Witt ; l'un qui avait gouverné l'état pendant dix-neuf ans avec vertu , et l'autre qui l'avait servi de son épée \

* On avait d'abord tenté d'aasoiner le grand pensionnaire dana La. Haye ; mai« il échappa et il eut te crédit de faire) punir l'amuin. On n'osa condamner son frère à fa mort , parce que les tour-

Ou exerça sur leurs corps sanglans toutes les fureurs dont le peuple est capable : horreurs communes à. toutes les nations, et que les Français avaient fait éprouver au maréchal d'Ancre , à l'amiral Coligni, etc., car la populace est presque

Sartout la même. On poursuivit les amis u pensionnaire. Ruyter même , l'amiral de la république, qui seul combattait pour elle avec succès , se vit environné d'assassins dans Amsterdam.

Au milieu de ces désordres et de ces désolations, les magistrats montrèrent des vertus c[u'on ne voit guère crue dans les républiques. Les particuliers qui avaient des billets de banque coururent en foule à la banque d'Amsterdam ; on craignait que l'on n'eût touché au trésor public. Chacun s'empressait de se faire payer du peu d'argent qu'on croyait pouvoir y être encore. Les magistrats firent ouvrir les caves où le trésor se conserve. On le trouva tout entier , tel qu'il avait été déposé depuis soixante ans; l'argent mêmeéloit encore noirci de l'impression du feu qui avait , quelques années auparavant , consumé J'hotel - de - ville. Les billets de banque s'étaient toujours négociés jusqu'à ce temps ,

sans que jamais on eût touché au trésor. On paya alors avec cet argent tous ceux qui voulurent l'être. Tant de bonne foi et tant de ressources étaient d'autant plus admirables, que Charles n, roi d'Angleterre, pour avoir de quoi faire la guerre aux Hollandais et fournir à ses plaisirs, non content de l'argent de la France , venait de faire banqueroute à ses sujets. Autant il était honteux à ce roi de violer ainsi la foi publique, autant il était glorieux aux magistrats d'Amsterdam de la garder dans un temps où il semblait permis d'y manquer.

A cette vertu républicaine ils joignirent ce courage d'esprit qui prend les partis extrêmes dans les maux sans remèdes. Ils firent percer les digues qui retiennent les eaux de la mer. Les maisons de campagne , qui sont innombrables autour d'Amsterdam, les villages, les villes voisines, Leyde, Delft, furent

mena n'avaient pu lui arracher l'aveu d'aucun de» crime* «ju'on lui avait imputât; tin se contenta de le bannir. Ce fat dans le moment où le grand pensionnaire allait délivrer son frère de la prison après ce jugement , crue tous deux furent massacrés . Cette mort a répandu sur le nom de Guillaume XII un opprobre ineSaooble.

HOM

inondées. Le paysan ne murmura pas de voir ses troupeaux noyés dans la campagne. Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des eaux , entourée de vaisseaux de guerre, qui curent assez d'eau pour se ranger autour de la ville. La disette fut grande chez ces peuples; ils manquèrent surtout d'eau douce ;

elle se vendit six sols la pinte : mais ces extrémités parurent moindres que l'esclavage.

C'est une chose digne de l'observation de la postérité, que la Hollande ainsi accablée sur terre et n'étant plus un état , demeurât encore redoutable sur la mer.

C'était l'élément véritable de ces peuple».

Tandis que Louis xiv passait le Rhin , et prenait trois provinces , l'amiral Ruyter, avec environ cent vaisseaux de guerre et plus de cinquante brûlots , alla chercher, près des côtes d'Angleterre les flottes des deux rois. Leurs puissances réunies n'avaient pu mettre en mer une armée navale plus forte que celle de la république. Les Anglais et les Hollandais combattirent comme des nations accoutumées à se disputer l'empire de l'Océan. [7 juin 167a] Cette bataille, qu'on nomme de Solbaie, dura un jour entier.

Ruyter, qui en donna le signal, attaqua le vaisseau amiral d'Angleterre , où était le duc d'Yorck, frère du roi. La gloire de ce combat particulier demeura à Ruyter , Le duc d'Yorck, obligé de changer de vaisseau , ne reparut plus devant l'amiral hollandais. Les trente vaisseaux français eurent peu de part à l'action : et tel fut le sort de cette journée , que les côtes de la Hollande furent en sûreté.

Après cette bataille Ruyter, malgré les craintes et les contradictions de ses compatriotes, fit entrer la flotte marchande des Indes dans le Texel ; défendant a» jsi et enrichissant sa patrie d'un côté, lorsqu'elle périssait de l'autre. Le commerce même des Hollandais se soutenait ; on ne voyait que leurs pavillons sur les mers des Indes. Un jour qu'un consul de France disait au roi de

Perse que Louis xiv avait conquis presque toute la Hollande :
«Comment cela peut -il être, répondit ce monarque persan , puis-
qu'il y a toujours au port d'Ormus vingt vaisseaux hollandais
pour un français f »

(Siècle de Louis XIV.)

HOMME AU MASQUE DE FER

— sa mobt (19 novembre 1700.) — On envoya dans le plus grand
secret au château de l'île Sainte- Marguerite, daus la

HOitt

mer de Provence , un prisonnier inconnu, d'une taille au-des-
sus de l'ordinaire, jeune et de la figure la plus belle et la plus
noble. Ce prisonnier, dans la route, portait un masque dont la
mentonnière avait des ressorts d'acier, qui lui Lissaient la liberté
de manger avec le masque sur son visage. On avait ordre de le
tuer s'il se découvrait. Il resta dans l'île jusqu'à ce qu'un officier
de confiance, nommé Saint-Mars, gouverneur de Pignerol, ayant
été fait gouverneur de la Bastille, l'an 1690, Tafia prendre à l'île
Sainte- Marguerite , et le conduisit à la Bastille, toujours masqué.
Le marquis de Louvois alla le voir dans cette ile avant la transla-
tion, et lui parla debout et avec une considération qui tenait du
respect. Cet inconnu fut mené à la Bastille , où il fut logé aussi
bien qu'on peut l'être dans le château. On ne lui refusait rien de
ce qu'il demandait. Son plus grand goût était pour le linge d'une
finesse extraordinaire, et pour les dentelles. 11 jouait de la gui-
tare. On lui faisait la plus grande chère, et le gouverneur s'asseyait

rarement devant lui. Un vieux médecin de la Bastille, qui avait souvent traité cet homme singulier dans ses maladies , a dit qu'il n'avait jamais vu son visage , quoiqu'il eût souvent examiné sa langue et le reste de son corps. Il était admirablement bien fait, disait ce médecin; sa peau était un peu brune ; il intéressait par le seul ton de sa voix , ne se plaignant jamais de son état , et ne laissant point entrevoir ce qu'il pouvait être.

Cet inconnu mourut en 1700, et fut enterré, la nuit, à la paroisse de Saint- Paul. Ce qui redouble l'étonnement , c'est que, quand on l'envoya dans l'île Sainte- Marguerite, il ne disparut dans l'Europe aucun homme considérable. Ce prisonnier l'était sans doute ; car voici ce qui arriva les premiers jours qu'il était dans l'île.- Le gouverneur mettait lui même les plats sur la table, et ensuite se retirait après l'avoir enfermé. Un jour le prisonnier écrivit avec un couteau sur une assiette d'argent , et jeta l'assiette par la fenêtre vers un bateau qui était au rivage presque au pied de la tour. Un pêcheur, à qui ce bateau appartenait, ramassa l'assiette, et la rapporta au gouverneur. Celui-ci étonné demanda au pêcheur : ■ Avezvous lu ce qui est écrit sur cette assiette, et quelqu'un l'a-t-il vue entre vos mains ? » — « Je ne sais pas lire , répondit le pêcheur.

HOS

reheur. Je viens de la trouver, personne ne l'a vue. » Ce paysan fut retenu jusqu'à ce que le gouverneur fût bien informé qu'il n'avait jamais lu, et que l'assiette n'avait été vue de personne. « Ailes, lui dit-il , vous êtes bien heureux de ne savoir pas lire. » Parmi les

personnes qui ont eu une connaissance immédiate de ce fait , il y en a une très digne de foi qui vit encore. M. de Chamiliard fut le dernier ministre qui eut cet étrange secret. Le second maréchal de La Feuillade, son gendre , m'a dit qu'à la mort de son beau-père il le conjura à genoux de lui apprendre ce que c'était que c*^t homme , qu'on ne connut jamais que sous le nom de l'homme au masque de fer. Chamiliard lui répondit que c'était le secret de l'état, et qu'il avait fait serment de ne le révéler jamais. Enfin, il reste encore beaucoup de mes contemporains qui déposent de la vérité de ce que j'avance ; et je ne connais point de fait ni plus extraordinaire, ni mieux constaté.

{Siècle de Louis XIV.) HOSPITAL (le chancelier de L'). —

SON DISCOURS AU » AILEMRNT DB SOSDRAUX n

\56G.) — « Messieurs r dit-il, le roi a trouvé beaucoup de fautes en ce parlement, lequel étant comme plus dernièrement institué , car il y a cent et deux ans , vous avez moindre excuse de vous départir des anciennes ordonnances, et toutefois vous êtes aussi débauchés que les vieux, par aventure pis. • . Enfin voici une maison mal réglée. La première faute que je vous vois commettre, c'est de ne garder les ordonnances , en quoi vous désobéissez au roi. Si vous avez des remontrances à lui faire, faites-les, et connaîtrez après sa dernière volonté. C'est votre faute aussi à vous , présidens et gens du roi , qui devez requérir l'observation des lois ; mais vous cuidez être plus sages que le roi, et estimez tant vos arrêts que les, mettez par-dessus les ordonnances , que vous interprétez comme il vous plaît. J'ai cet honneur de lui être chef de justice ; mais je serais bien marri de lui faire une interprétation de ses ordonnances de moi-même, sans lui communiquer.

« On vous accuse de beaucoup de violences; vous menacez les gens de vos jugemens, et plusieurs sont scandalisés de la manière dont faites vos affaires, et surtout vos mariages ; quand on sait quelque riche héritière , quant et quant, c'est pour M. le conseiller, et on passe outre...

i4* HUS

« Il y en a entre tous lesquels pendant ces troubles se sont faits capitaines , les autres commissaires des vivres. . . Vous baillez même votre argent à intérêt aux marchands, et ceux-là devraient laisser leur robe , et se faire marchands. D'ambition, vous en êtes tous garnis. Eht soyez ambitieux de la grâce du roi, et non d'autre. »

Cette inflexible sévérité du chancelier de l'Hospital, qui semblait si Opposée à son esprit de tolérance, nuisit plus que ses bonnes lois ne servirent. Il eût dû faire des réprimandes aux particuliers coupables, et ne pas outrager les corps entiers; il les indisposait, on était cause lui-même de la résistance aux edicts de paix , et détruisait son ouvrage. Les catholiques attaquèrent impunément les protestans, et Bientôt la guerre recommença plus violente qu'auparavant.

(Histoite du parlement.)

HUS (jbow) , l'un des réformateurs du catholicisme. — son serptica kn i4i5. — L'empereur Charles iv , législateur de l'Allemagne et de la Bohême, avait fondé une université dans Prague sur le modère de celle de Paris. Déjà on y comptait, à ce quVm dit , près de vingt mille étudiants au commencement du quinzième siècle.

Les Allemands avaient trois voix dans les délibérations de l'académie» et les Bohémiens une seule. Jean Hus , né en Bohême devenu Bachelier de cette académie , et confesseur de la reine Sophie de liavière., femme de Venceslas , obtint de cette reine que ses compatriotes » au contraire, eussent trois voix, et les Allemands une seule. Les Allemands irrités se retirèrent ; et ce fut autant d'ennemis irréconciliables que se fit Jean Hus. Il reçut dans ce temps là quelques ouvrages de Wiclef; il en rejeta constamment la doctrine , mais il en adopta tout ce que la bile de cet anglais avait répandu contre les scandales des papes et des évêques , contre celui des excommunications lancées avec tant de légèreté et de fureur; en. fin contre toute puissance ecclésiastique , que Wiclef regardait comme une usurpation. Par-là il se fit de bien plus grands ennemis, mais aussi il se concilia beaucoup de protecteurs, et surtout la reine qu'il dirigeait. On l'accusa devant le pape Jean xxi , et on le cita à comparaître vers l'an 1411* Il nte comparut point. On assembla cependant le concile de Constance , qui devait juger les papes et les

HUS

opinions des hommes. Il y lut cité. [1411] L'empereur lui-même écrivit en Bohême qu'on le fit partir pour venir rendre compte de sa doctrine.

Jean Hus, plein de confiance, alla au concile, où m lui ni le pape n'auraient dû aller. Il y arriva accompagné de quelques gentilshommes bohémiens et de plusieurs de ses disciples ; et, ce qui est très essentiel , il ne s'y rendit que muni d'un sauf-conduit de

l'empereur, daté du 18 octobre, sauf conduit le plus favorable et le plus ample qu'on puisse jamais donner, et par lequel l'empereur le prenait sous sa sauvegarde pour son voyage, son séjour et son retour. A peine fut-il arrivé qu'on l'emprisonna , et on instruisit son procès en même temps que celui du pape. Il s'enfuit comme ce pontife , et fut arrêté comme lui. L'un et l'autre furent gardés quelque temps dans la même prison. *

(1 4 1 5) Enfin, il comparut plusieurs fois, chargé de chaînes. On l'interrogea sur quelques passages de ses écrits. Il faut 1 avouer, il n'y a personne qu'on ne puisse perdre en interprétant ses paroles. Quel docteur, quel écrivain est en sûreté de sa vie , si on condamne au bûcher qu'étonne dit c qu'il n'y a qu'une église catholique ,qui renferme dans son sein tous les prédestinés ; qu'un réprouvé n'est pas de cette église ; que les seigneurs temporels doivent obliger les prêtres à observer la loi ; qu'un mauvais pape n'est pas le vicaire de Jésus-Christ ? »

Voilà quelles étaient les propositions de Jean Hus. Il les expliqua toutes d'une manière qui pouvait obtenir sa grâce; mais on les entendait de la manière qu'il fallait pour le condamner. Un père du

* Dana un ouvrage intitulé, Dictionnaire de* hérésies , pat un professeur de morale au Collège royal , on a fait l'apologie de Sigismond. Il est certain cependant que «on sauf-conduit fut violé par les pères du eonene ; que lui-même «'en plaignit ; mai* qu'il n'eut le courage ni de remplir «e qu'il devait a un de ses sujets arrêté contre la foi publique , ni de venger l'outrage fait à «a personne et à tout le* souverain!. De long* malheurs furent la punition de aa faiblesse, car il ne fut que faible, lies pères du concile furent seuls fourbes et bar ba rra . TJne eboso assez remar-

quable, c'est que, dans le dix-huitième siècle, la première chaire de morale qui ait été fondée en France ait eu pour premier professeur un homme qui a fait l'anoûlogie de 1* conduite de Sigismond et dn concile de Constance. Que dirions-nous de* Turea. a'ila «'avaient do créer une chaire de géométrie, et qu'ils la donnassent a un homme qui aurait eu le malheur de trouver la quadrature au cercle ?

HYP

concile lui dit : « Si voua ne croyez pas l'universel àparterei, tous ne croyez pas la présence réelle. » Quel raisonnement, et de quoi dépendait alors la vie des hommes 1 Un autre lui dit : • Si le sacré concile prononçait que vous êtes borgne, en vain seriez-vous pourvu de deux bons yeux , il faudrait vous confesser borgne. »

Jean H us n'adoptait aucune des pro-

Sositions de Wiclef qui séparent au jour- 'hui les protestans de 1 église romaine ; cependant il fat condamné à expirer dans les flammes. En cherchant la cause d'une telle atrocité , je n'ai pu en trouver d'autre que cet esprit d'opiniâtreté qu'on puise dans les écoles. Les pères du concile voulaient absolument que Jean H us se rétractât; et Jean Hus, persuadé qu'il avait raison, ne voulait point avouer qu'il s'était trompé. L'empereur, touché de compassion lui dit: m Que vouscoûte-t-il d'abjurer des erreurs qui vous sont faussement attribuées ? Je suis près d'abjurer à l'instant toutes sortes d'erreurs ; s'ensuit - il que je les aie tenues ? • Jean Hus fut inflexible. Il fit voir la différence entre abjurer des er-

reurs en général, et se rétracter d'une erreur. Il aimait mieux être brûlé que de convenir qu'il avait eu tort.

Le concile fut aussi inflexible que lui; mais l'opiniâtreté de courir à la mort avait quelque chose d'héroïque ; celle de l'y condamner était bien cruelle. L'empereur, malgré la foi du sauf-conduit, ordonna à l'électeur palatin de le faire traîner au supplice. Il fut brûlé vif en présence de l'électeur même, et loua Dieu jusqu'à ce que la flamme étouffât sa voix* (Essai sur les Mœurs,) HYPATIE , dame d'Alexandrie. — si mort (à mars 415.) — C'est sous le règne de Théodose, en 415, que cinq-cents itouïs* nés, brûlants d'un divin zèle, sont appelés par saint Cyrille pour venir égorger dans Alexandrie tous ceux qui ne croient pas en notre Seigneur Jésus. Ils soulèvent le peuple ; ils blessent à coups de pierres le gouverneur, qui était assez insolent pour vouloir contenir le saint emportement.

Il y avait alors dans Alexandrie une fille nommée Hypatie, qu'on regardait comme un prodige de la nature. Le philosophe Theon, son père, lui avait enseigné les sciences ; elle les professait à l'âge de vingthuit ans; et les historiens, même chrétiens , disent que des talens si rares étaient

HYP

relevés par une extrême beauté , Jointe à la plus grande modestie : mais elle était de l'ancienne religion égyptienne. Oreste, gouverneur d'Alexandrie, la protégeait ; c'en est assez. Saint Cyrille envoie un de ses sous-diacres , nommé Pierre , à la tête des moines et des autres factieux, à la maison d'Hypatie\ ils brisent les

portes ; ils la cherchent dans tous les recoins où elle peut être cachée; ne la trouvant point, ils mettent le feu à la maison : elle s'échappe, on la saisit, on la traîne dans l'église nommée la Césaréc , où la dépouille nue : les charmes de son corps attendrissent quelques uns de ces tigres; mais les autres, considérant qu'elle ne croit pas en Jésus-Christ, l'assomment à coups de pierres, la déchirent, et traînent son corps par la ville.

Quel contraste s'offre ici aux lecteurs attentifs ! Cette Hypatie avait enseigné la géométrie et la philosophie platonicienne à un homme riche, nommé Sinésius , qui n'était pas encore baptisé ; les évêques égyptiens voulurent absolument avoir Sinéstusle riche, pour collègue, et lui firent conférer l'évêché de Ptoléaraïde. Il leur déclara que, s'il était évêque , il ne se séparerait point de sa femme, quoique cette séparation fût ordonnée depuis quelque temps aux prélats ; qu'il ne voulait pas renoncer au plaisir de la chasse , qui était défendue aussi; qu'il n'enseignerait jamais des mystères qui choquent le bon sens; qu'il ne pouvait croire que l'âme fût produite après le corps ; que la résurrection et plusieurs autres doctrines des chrétiens lui paraissaient des chimères; qu'il ne s'élèverait pas publiquement contre elles; mais que jamais il ne les professerait ; que , si on voulait le faire évêque à ce

Six, il ne savait pas même encore s'il aignerait y consentir. Les évêques persistèrent; On le baptisa on le fit diacre, prêtre, évêque; il concilia la philosophie avec son ministère : c'est un des faits des plus avérés de l'histoire ecclésiastique. Voilà donc un platonicien , un théiste, Un ennemi des dogmes chrétiens , évêque avec l'approbation de tous ses collègues , et ce fut le meilleur des évêques; tandis qu'Hypatie est pieusement assassi-

née dans l'église par les ordres ou du moins par la connivence d'un évê-

Il y eut Alexandre décoré du nom de saint, ecteur, réfléchisse* et jugez ; et Vous , évêques , tachez d'imiter Sinésius.

(Mélanges de philosophie.)

144 IND

IND

INDULGENCES. — fi*lication iw tarif des taxis (18 novembre 1514-)— • Le pape Fie 11 , dans une épître a Jean Peregal, avoue que la cour romaine ne donne rien sans argent ; l'imposition même des mains et les dons du Saint- Esprit s'y vendent , et la rémission des péchés ne s'y accorde qu'aux riches.

Avant lui saint Antonio, archevêque de Florence (1), avait observé que du temps de Boniface ix, qui mourut Tan 14<>4> la cour romaine était infâme par la tache de simonie , que les bénéfices s'y conféraient moins au mérite qu'à ceux qui apportaient beaucoup d'argent. 11 ajoute que ce pape remplit l'univers d'indulgences plénières; de sorte que les petites églises, dans leurs jours de fêtes, les obtenaient à un prix modique.

Théodoric de Niem (a) , secrétaire de ce pontife, nous apprend en effet que Boniface envoya des quêteurs en divers royaumes pour vendre l'indulgence à ceux qui leur offraient autant d'argent qu'ils en auraient dépensé en chemin, s'ils eussent fait pour cela le voyage de Rome ; de sorte qu'ils remettaient tous les péchés, même sans pénitence, à ceux qui se confessaient , et les dispensaient , moyennant de l'argent, de toutes sortes d'irrégularités,

disant qu'ils avaient sur cela toute la puissance que le Christ avait accordée à Pierre de lier et de délier sur la terre (3) . •

Et ce qui est plus singulier encore , le prix de chaque crime est taxé dans un ouvrage latin , imprimé à Rome par ordre de Léon x, le 18 novembre 1514, chez Marcel Silbert , dans le Champ de Flore, sous le titre de Taxe* de la sacrée chancellerie et de la sacrée pénitencerie apostolique.

Entre plusieurs autres éditions de ce livre , faites en différens pays , celle in-4° de Paris, de l'an 1510, chez Toussaint Denis, rue Saint- Jacques, à la Croix de bois, près Saint-Yves, avec privilège du roi pour trois ans , porte au frontispice les

(>) Chronique, troisième partie, tît. XXII. (a) Liv. 1 du Schisme, ch. LXVIII.

(3) Matth. chap. XVI, v. 19.

armes de France et celles de la maison de Médicis, de laquelle était Léon x.

Voilà ce qui aura trompé l'auteur du Tableau des papes (1), qui attribue à Léon x l'établissement de ces taxes , quoique Polydore Virgile (a) et le cardinal d'Ossat(5), s'accordent à placer l'invention de la taxe de la chancellerie sous Jean xn, vers l'an 1310, et le commencement de celle de la pénitencerie seize ans plus tard, sous Benoit xu.

Pour nous faire une idée de ces taxes , copions ici quelques articles du chapitre des absolutions.

• L'absolution (4) pour celui qui a connu charnellement sa mère , sa sœur , etc. y coûte 5 gros.

« L'absolution pour celui qui a défloré une vierge , 6 gros.

« L'absolution pour celui qui a révélé la confession d'un autre , 7 gros.

« L'absolution (5) pour celui qui a tué son père, sa mère, etc. 5 gros.» Et ainsi des autres péchés, comme nous verrons bientôt ; mais , à la fin du livre , les prix sont évalués par ducats.

11 y est aussi parlé d'une sorte de lettres appelées confessionnelles , par lesquelles le pape permet de choisir à l'article de la mort un confesseur qui donne plein pardon de tout péché; aussi ces lettres ne s'accordent qu'aux princes , et même avec grande difficulté. Ce détail se trouve page 5a de l'édition de Paru.

La cour de Rome dans la suite eut honte de ce livre , qu'elle supprima tant qu'il lui fut possible ; elle l'a même fait insérer dans l'indice expurgatoire du concile de Trente , sur la fausse supposition* que les hérétiques l'ont corrompu.

Il est vrai qu'Antoine du Pinet, gentilhomme franc-comtois , en fit imprimer à Lyon, en 1564, un extrait in-8a, dont voici le titre : Taxe des parties easuelle» de la boutique du pape, en latin et en

CO Page 154.

(a) Liv. Vllf , chap. II, des Inventeurs des choses.

(3) Lettre CCCIII.

(4) Page 36.

(5) Page 38.

IND

français, avec annotations prises des décret* , conciles et canons , tant vieux que modernes , 'pour la vérification de 4a discipline anciennement observée en ('église; par A. D. P. Mais, quoiqu'il n'avertisse point que son ouvrage n'est qu'un abrégé de l'autre, bien loin de corrompre son original , il en retranche au contraire quelques traits odieux , telsque celui qui se lit page a5, figure 9, d'en bas, dans l'édition de Paris; le voici : •"Et remarquez soigneusement que ces sortes de grâces et de dispenses ne s'accordent point aux pauvres , parce que, n'ayant pas de quoi, ils ne peuvent èttt consolés. •

IJ est vrai encore que du Pinet évalue ces taxes par tournois, ducats et carlin s mais comme il observe, page 4 a , que les carlins et «les gros sont de la même valeur, en substituant à la taxe de cinq, six, sept gros , etc.* qui est dans son original, celle d'un nombre égal de carlins , ce n'est point le falsifier. En voici la preuve dans les quatre articles déjà cites de l'original.

* L'absolution , dit du Pinet , pour celui qui connaît charnellement sa mère, sa sœur, ou quelque autre parente ou allié, ou sa commère de baptême, est taxée à cinq carlins.

« L'absolution pour celui qui dépucelle une jeune fill«- est taxée à six carlins.

« L'absolution pour celui qui révèle la confession de quelque pénitent, est taxée à sept carlins.

m L'absolution pour celui qui a tué son père, sa mère, son frère , sa sœur, sa îemme, ou quelque autre parent ou allié, laïque

néanmoins, est taxée à cinq carlins; car, si Je mort était ecclésiastique, l'homicide serait obligé de visiter les saints lieux. »

Rapportons-en quelques autres.

« L'absolution, continue du Pinet, pour quelque acte de paillardise que ce soit, commis par un clerc, fût-ce avec une religieuse dans le cloître ou dehors, ou avec ses parentes et alliées, ou avec sa fille spirituelle (sa filleule), ou avec quelques autres femmes que ce soit, coûte trente-six tournois trois ducats.

■ L'absolution pour un prêtre qui tient «ne concubine, vingt-un tournois cinq ducats six carlins.

• L'absolution d'un laïque pour toutes sortes de péchés de la chair, se donne au

INI) i45

for de la conscience pour six tournois deux ducats.

« L'absolution d'un laïque pour crime d'adultère, donnée au for de la conscience, coûte quatre tournois; et , s'il y a adultère et inceste, il faut payer par té te six tournois. Si outre ces crimes , on demande l'absolution du péché contre nature ou de la bestialité , il faut quatrevingt-dix tournois douze ducats et six carlins ; mais si on demande seulement l'absolution du crime contre nature ou de la bestialité , il n'en coûtera que trentesix tournois et neuf ducats.

* a La femme qui aura pris an breuvage pour se faire avorter, on le père qui le lui aura fait prendre , paiera quatre tournois un ducat et huit carlins ; et si c'est un étranger qui ait donné le breu-

vage pour la faire avorter, il paiera quatre tournois un ducat et cinq carlins.

fUn père ou une mère, on quelque autre parent qui aura étouffé un enfant, paiera quatre tournois un ducat huit carlins ; et , si le mari et la lé m me l'ont tué ensemble , ils paieront six tournois et deux ducats.

- La taxe qu'accorde le dataire pour contracter mariage hors les temps permis, est de vingt carlins ; et dans }cs temps permis, si les contractans sont au second ou troisième degré, elle est ordinairement de vingt-cinq ducats, et quatre pour l'expédition des bulles ; et au quatrième degré , de sept tournois un ducat et six carlins.

«La dispense du jeûne pour un laïque aux jours marqués par l'église , et la permission de manger du fromage, sont taxées à vingt carlins. La permission de manger de la viande et desœuls aux jours défendus, est taxée à dfuze carlins; et celle de manger des laitages, à six tournois pour une personne seule , et à douze tournois trois ducats et six carlins , pour toute une famille et pour plusieurs porens.

« L'absolution d'un apostat et d'un vagabond qui veut revenir dans le giron de l'église, coûte douce tournois trois ducats et six carlins.

« L'absolution et la réhabilitation de celui qui est coupable de sacrilège , de vol, d'incendie, de rapine, de parjure, et semblables , est taxée à t rente-six tournois et neuf ducats.

«L'absolution pour un valet qui retient le bien de son maître trépasse, pour le

paiement de ses page*, et qui, étant averti, n'en fait pas la restitution, pourvu que le bien qu'à retient n'excède pas la valeur de ses gage», est taxée seulement, dans le for de la conscience, à six tournois deux ducats.

« Pour changer les clauses d'un testament, la taxe ordinaire est de douze tournois trois ducats six carlins.

On lui a permis de changer son nom propre coûte neuf tournois deux ducats et neuf carlin»; et pour changer Je surnom et la manière de le signer, il faut payer six tournois et deux ducats. •

«La permission d'avoir un autel portatif pour une seule personne, est taxée à dix carlins; et celle d'avoir une chapelle domestique, à cause de l'éloignement de l'église paroissiale, et pour y établir des fonts baptismaux et des chapelains, trente carlins. •

«Enfin la permission de transporter des marchandises ou plusieurs fois aux pays des infidèles, et généralement trafiquer et vendre sa marchandise, sans être obligé d'obtenir la permission des seigneurs temporels de quelques lieux que ce soit, fussent-ils rois ou empereurs, avec toutes les clauses dérogatoires très amples, n'est taxée qu'à vingt-quatre tournois six ducats. »

Cette permission qui supplée à celle des seigneurs temporels, est une nouvelle preuve des prétentions papales dont nous avons parlé à l'article Butie. On sait d'ailleurs que tous les rescrits ou expéditions pour les bénéfices, se payent encore à Borne suivant la taxe; et cette charge retombe toujours sur les laïques par les impositions que le clergé subalterne en exige. (Dictionnaire philosophique .)

INQUISITION. — s'staslit su roatocal. — Dès le commencement du quinzième siècle, le pape Booiface ix tenta vainement d'établir l'inquisition dans le royaume de Portugal , ou il créa le provincial des dominicains, Vincent de Lisbonne, inquisiteur-général. Innocent vu, quelques années après, ayant nommé inquisiteur Je minime Didacus de Sylva, le roi Jean i*r écrivit à ce pape que l'établissement de l'inquisition dans son royaume était contraire au bien de ses sujets, à ses propres intérêts, et peut-être même à ceux de la religion.

Le pape* toncbé.par les représentations d'un prince trop facile, révoqua .tous les pouvoirs accordés aux ioquisi-

INQ

teurs nouvellement établis, et autorisa Marc, évêque de Sinigaglia , à absoudre les accusés, ce qu'il fit. On rétablit dans leurs charges et dignités ceux qui en avaient été privés , et on délivra beaucoup de gens de la crainte de voir leurs biens confisqués.

Mais que le Seigneur est admirable dans ses voies! dit Paraino; ce que les souverains pontifes n'avaient pu obtenir par tant d'instances, le roi Jean ut l'accorda de lui-même à un fripon adroit dont Dieu se servit pour cette bonne œuvre. En effet les méchana sont souvent des instrument utiles des desseins de Dieu, et il ne reprouve pas ce qu'ils font de bien; c'est ainsi que * Jean , disant à notre Seigneur Jésus-Christ : « Maître , nous avons vu un homme oui n'est point votre disciple et qui chassait tes démons en votre nom , et nous l'en avons empêché ; m Jésus lui répondit : « Ne l'en empêchez pas ; car celui qui fait des miracles en mon nom ne dira point de mai de moi; et celui, qui n'est pas contre vous est pour vous. »

, Paramo racoote ensuite qu'il a vu dans la bibliothèque de Saint-Laurent, à l'Escorial, un écrit de la propre main de Saavedra, par lequel ce fripon explique en détail qu'ayant fabriqué une fausse bulle, il fit son entrée à Séville en qualité de légat, avec un cortège de cent vingt-six domestiques; qu'il tira treize mille ducats des héritiers d'un riche seigneur du pays, pendant les vingt jours qu'il y demeura dans le palais de l'archevêque, en produisant une obligation contrefaite de pareille somme, que ce seigneur reconnaissait avoir empruntée «ta légat pendant son séjour à Borne; et qu'enfin, arrivé à Badajoz, le roi Jean m, auquel il fit présenter de fausses lettres du pape, lui permit d'établir des tribunaux de l'inquisition dans les principales villes du royaume.

Ces tribunaux commencèrent tout de suite à exercer leur juridiction, et il se fit un grand nombre de condamnations et d'exécutions d'hérétiques relaps et d'absolutions d'hérétiques pénitents. Six mois s'étaient ainsi passés, lorsqu'on reconnut la vérité de ce mot de VEvangiU : « Il n'y a rien de caché qui ne se

* Mare y ehap IX . V. 3? 39.

•* Motth. e. X, v. «S. More, e. IV, v. «a» Z««e. VIII, ▼. 17.

JAC

découvre. » Le marquis de Villeneuve de tiarcarotta, seigneur espagnol, secondé par le gouverneur de Mora, enlc» le fourbe et le conduisit à Madrid. OnW fit comparaître pardevant Jean de Tavera, srchevêquede Tolède. Ce prélat, étonné de tout ce qu'il apprit de la fourberie et de l'adresse du faux légat, envoya toutes les pièces du procès au pape Paul m, aussi bien que les actes des inquisitions que Saavedra avait établies, e.t par lesquels il paraissait qu'on avait condamné et jugé déjà un grand nombre d'hér-

liques, et que ce fourbe avait extorqué plus de trois cent mille ducats.

Le pape ne put s'empêcher de reconnaître dans tout cela le doigt de Dieu, et un miracle de sa providence; aussi forma-t-il la congrégation de ce tribunal sous le nom de saint-officier, , en 1545, et Sixte V la confirma en 1588.

(Dictionnaire 'phitosofhique.) IRLANDE (Massacres d'). L'Angleterre , l'Ecosse et l'Irlande étaient partagées en factions violentes, ainsi que l'était la France; mais celles de la France n'étaient que des cabales de princes et de seigneurs contre un premier ministre qui les écrasait ; et les partis qui divisaient le royaume de Charles i", étaient des convulsions générales dans tous les esprits, une ardeur violente et réfléchie de changer la constitution de l'état, un dessein mal conçu chez les royalistes d'établir le pouvoir despotique, la fureur de las liberté dans la nation, la soif de l'autorité dans la chambre des communes, le désir vague dai s les évêques d'écraser le parti calviniste-puritain, le projet formé chez les puritains d'humilier les évêques, et enfin le plan suivi et cache de ceux qu'on appelait indépendant, qui consistait à se

JAC 147

servir des fautes de tous les autres pour devenir leurs maîtres.

[Octobre 1621] Au milieu de tous ces troubles les catholiques d'Irlande crurent avoir trouvé enfin le temps de secouer le joug de l'Angleterre. La religion et la liberté, ces deux sources des plus grandes actions, les précipitèrent dans une entreprise horrible, dont il n'y a d'exemple que dans la Saint-Barthélemi. Ils complotèrent d'assassiner tous les protestons de leur île ; et en effet ils

en égorgèrent plus de quarante mille. Ce massacre n'a pas 9 dans l'histoire des crimes , la même célébrité que" la Saiot-Barthélemi ; il fut pourtant aussi général et aussi distingué par toutes les horreurs qui peuvent signaler un tel fanatisme. Mais cette dernière conspiration de la moitié d'un peuple contre l'autre , pour cause de religion , se faisait dans une tle alors peu connue des autres nations. Elle ne fut point autorisée par des personnages aussi considérables qn'urie Catherine de Médicis, un roi de France , un duc de Guise : les victimes immolées n'étaient pas aussi illustres, quoique aussi • nombreuses. La scène ne fut pas moins souillée de sang , mais le théâtre n'attirait pas les yeux de l'Europe. Tout retentit encore des fureurs de la Saint-Barthélemi, et les massacres d'Irlande sont presque oubliés.

Si on comptait les meurtres que le fanatisme a commis depuis les querelles d'Athanase et d'Arius jusqu'à nos jours, on verrait que ces querelles ont plus servi que les combats à dépeupler la terre; cardans les batailles on ne détruit que l'espèce maie , toujours plus nombreuse que la femelle; mais, dans les massacres faits pour la religion, les femmes sont immolées comme les hommes. (Essai sur (es mœurs.)

JACOVELLO. — sa roi bsjcomfbih sis. — Un ermite, nommé Pasquale, ayant ouf dire que Jacovello , bourgeois de Terni, était fort avare et fort riche, vint faire à Terni ses oraisons dans l'église que fréquentait Jacovello, lia bientôt amitié avec lui , le flatta dans Ba passion , et lui persuada que c'était une œuvre très-agréable à Dieu de faire valoir son argent;

que cela même était expressément recommandé dans Y Evan-gile , puisque le serviteur négligent, qui n'a pas fait valoir l'argent

de son maître a cinq cents pour cent, est jeté dans les ténèbres extérieures.

Dans les conversations ^ que Termite avait avec Jacovello , il l'entretint souvent des beaux discours tenus par plu-

i48 JAC

JAC

sieurs crucifix , et par une quantité de bonnes vierges d'Italie. Jacovello convenait que les statues des saints parlaient quelquefois aux hommes, et lui disait qu'il se croirait prédestiné si jamais il pouvait entendre parler l'image d'un saint.

Le bon Pasquale lui répondit qu'il espérait lui donner cette satisfaction dans peu de temps; qu'il attendait incessamment de Rome une tête de mort , dont le pape avait fait présent à un ermite son confrère; que cette tête parlait comme les arbres de Dodone, et comme l'aness de fialaam. Il lui montra en effet la tête quatre jours après. 11 demanda à Jacovello la clef d'une petite cave et d'une chambre au-dessus, afin que personne ne fut témoin du mystère. L'ermite Pasquale, ayant fait passer de la cave un tuyau qui entraînait dans la tête , et ayant tout disposé , se mit en prière avec son ami Jacovello : la tête alors parla en ces mots : m Jacovello , Dieu veut récompenser ton zèle. Je t'avertis qu'il va un trésor de cent mille écus sous un if à l'entrée de ton jardin. Tu mourras de mort subite, si tu cherches ce trésor avant d'avoir mis devant moi une marmite remplie de dix marcs d'or en espèces. •

Jacovello courut vite à son coffre , et apporta devant l'oracle sa marmite et ses dix marcs. Le bon ermite avait eu la précaution de se munir d'une marmite semblable qu'il remplit de sable. Il la

substitua prudemment à la marmite de Jacovello, quand celui-ci eut le dos tourné , et laissa le bon Jacovello avec une tête de mort de plus , et dix marcs d'or de moins. (Dictionnaire philosophique.)

JACQUES I^{er}, roi d'Angleterre. —

DECOUVRE LA CONSPIRATION DES POUDRES

(6 février 1605). — Malgré ce qu'il devait au testament d'Elisabeth, il ne porta point le deuil de la meurtrière de sa mère. Dès qu'il fut reconnu roi , il crut l'être de droit divin ; il se faisait traiter , par cette raison, de sacrée majesté. Ce fut là le

Sremier fondement du mécontentement de la nation, et des malheurs inouïs de son fils et de sa postérité.

Dans le temps paisible des premières années de son règne , il se forma la plus horrible conspiration qui soit jamais entrée dans l'esprit humain : tous les autres, complots qu'ont produits la vengeance »

la politique» la barbarie des guerres civiles, le fanatisme même , n'approchent pas de l'atrocité de la conjuration des

poudres. Les catholiques romains d'Angleterre s'étaient attendus à des condescendances que le roi n'eut point pour eux ; quelques-uns , possédés plus que les autres de cette fureur de parti et de cette mélancolie sombre qui déterminent aux grands crimes; résolurent de faire régner leur religion en Angleterre, en

exterminant d'un seul coup le roi , la famille royale et tous les pairs du royaume. (Février 1605). Un Perci, de la maison de Northumbria, un Catesby, et plusieurs autres , conçurent l'idée de mettre trente-six tonneaux de poudre sous la chambre où le roi devait haranguer son parlement. Jamais crime ne fut d'une exécution plus facile, et jamais succès ne parut plus assuré. Personne ne pouvait soupçonner une entreprise si inouïe ; aucun empêchement n'y pouvait mettre obstacle. Les trente-six barils de poudre, achetés en Hollande , en divers temps , étaient déjà

S cachés sous les solives de la chambre, dans une cave de charbon louée depuis plusieurs mois par Perci. On n'attendait que le jour de l'assemblée; il n'y aurait eu à craindre que le remords de quelque conjuré; mais les jésuites Garnet et O'Donoghue , auxquels ils s'étaient confessés, avaient écarté les remords. Perci, qui allait sans pitié faire périr la noblesse et le roi, eut pitié d'un de ses amis , nommé Monteagle, pair du royaume ; et ce seul mouvement d'humanité fit avorter l'entreprise. Il écrivit, par une main étrangère , à ce pair : • Si vous aimez votre Tie, n'assistez point à l'ouverture du parlement ; Dieu et les hommes concourent à punir la perversité du temps : le danger sera passé eu aussi peu de temps que vous en mettrez à brûler cette lettre. •

Perci , dans sa sécurité , ne croyait pas possible qu'on devinât que le parlement entier devait périr par un amas de poudre ; cependant, la lettre ayant été lue dans le conseil du roi, et personne n'ayant pu conjecturer la nature du complot, dont il n'y avait pas le moindre indice , le roi, réfléchissant sur le peu de temps que le danger devait durer, imagina précisément quel était le dessein des conjurés. On va par son ordre , la nuit même qui précédait le jour de l'assemblée , visiter les caves sous la salle : on trouve un

homme à la porte, avec une mèche , et un cheval qui l'attendait :
on t rou ve le* trente-six tonneaux.

Perci et les cbefr, au premier avis de

JAC

la découverte» eurent encore le temps de rassembler cent cavaliers catholiques , et vendirent chèrement leurs vies. Huit conjurés seulement furent pris et exécutés.

Les deux jésuites périrent du même supplice. Le roi soutint publiquement qu'ils avaient été légitimement condamnés :

leur ordre les soutint iunocens, eten fit des martyrs. Tel était l'esprit du temps dans tous les pays où les querelles de la religion aveuglaient et pervertissaient les hommes.

Cependant la conspiration des poudres fut Je seul grand exemple d'atrocité que les Anglais donnèrent au monde sous le règne de Jacques i". Loin d'être persécuteur, il embrassait ouvertement le toléra nlisnie ; il censura vivement les presbytériens, qui enseignaient alors que l'enfer est nécessairement le partage de tout catholique romain.

(Essai sur (es mœurs.)

JACQUES II , roi d'Angleterre. — sa airociB bw fbahcb (7 janvier 1689.) — Se voyant et attaqué et poursuivi par un de ses gendres, quitté par l'autre, ayant contre lui ses deux filles, «es propres amis; haï des sujets mêmes qui étaient encore dans son parti, il désespéra de sa fortune : la fuite, dernière ressource d'un prince vaincu, fut le parti qu'il prit sans combattre. Enfin , après avoir été ÈTtètè dans sâ fuite par la populace, maltraité par elle,

reconduit a Londres; après avoir reçu paisiblement les ordres du prince d'Orange dans son propre palais; après avoir vu sa garde relevée, saus coup ferir, par celle du prince, chassé de sa maison , prisonnier à Rochester, il proli ta de la liberté qu'on lui donnait d'abandonner son royaume; il alla chercher un asile en France \ •

Le roi fugitif vint avec sa femme, fille d'un duc de Modène, et le prince de Galles encore enfant, implorer la protection de Louis xiv. La reine d'Angleterre, arrivée avant son mari, fut étonnée de la splendeur qui environnait le roi de France, de cette profusion de magnificence qu'on voyait à Versailles, et sur-

* On peut contulter «ur ce» détail» le* mémoires du chevalier d'Alrymplt déjà cité. Nom n'en npporterorn ici qu'une anecdote. Jacquet, qui ioui le règne de «on frère l'avait cmpécñède dire grâce au lord Ruttel , appela auprès de lui le tutus comte de Bedford , père de Ruttel , et la conjura d'employer en «a faveur ton crédit tur lea paira. • Sire , l'avait un fil * , répondit le comte ; il aurait pu Tout tervir. »

JAC 149

tout de la manière dont elle fut reçue. Le roi alla au-devant d'elle jusqu'à Chatou : • Je vous rends, Madame, lui dit-il, un triste service : mais j'espère vous en rendre bientôt de plus grands et de plus heureux. • Ce furent ses propres paroles. 11 la conduisit au château de Saint -Germain, où elle trouva le même service qu'aurait eu la reine de France, tout ce qui sert à la commodité et au luxe, des présens de toute espèce, en argent, en or, en vaisselle, en bijoux, en étoffes.

11 y avait , parmi tous ces présens, une bourse de dix mille louis d'or sur sa toilette. Les mêmes attentions furent observées

pour son mari, qui arriva un jour après elle. On lui régla six cent mille francs pour l'entretien de sa maison « outre les présens sans nombre qu'on lui fit. Il eut les officiers du roi et ses gardes. Toute cette réception' était bien peu de chose auprès» des préparatifs qu'on faisait pour le rétablir sur son trône. Jamais le roi ne parut si grand ; mais Jacques parut petit. Ceux qui, à la cour et à la ville, décident de la réputation des hommes, concurent pour lui peu d'estime. 11 ne voyait guère que des jésuites. 11 alla descendre cher, eux à Paris , dans la rue Saint-Antoine. 11 leur dit qu'il était jésuite lui-même; et, ce qu'il y a de plu» singulier, c'est que la chose était vraie. 11 s'était fuit associer à cet ordre, a?ec de certaines cérémonies, par quatre jésuites anglais, étant encore duc d'Yorck. Cette pusillanimité dans un prince, jointe à Ja manière dont il avait perdu sa couronne, l'avilit au point que les courtisans s'égayaient tous les jours à faire des chansons sur lui. Chassé d'Angleterre , on s'en moquait en France. On ne lui savait nul gré d'être catholique. L'archevêque de Reims, frère de Louvois , dit tout haut à Saint-Germain , dans son antichambre : c Voila un bon homme qui a quitté trois royaumes pour une messe. » On attribue le même propos à Charles 11 : « Mon frère, disait-il, perdra trois royaumes pour une messe, et le paradis pour une Aille. « On (it cette chansou attribuée à Fontenelle :

Quand Je retix rimer a Guillaume, Je trouve aisément un royaume Qu'il a tu mettre tout tet loit; M*ii, quand je Teux timec à Jacquet, J'ai beau rêver, mordre met doigta, Je trogve qu'il a fait >ea pâquet.

(Essai sur (es mœurs.)

— MOTtC* PAB LoDIS XIV, IL TMI UCOIC-

oertaia sis btats (1 1 juillet 1 690.) — Il avait avec lui près de six mille Français et Quinze mille Irlandais. Les trois quarts de ce royaume se déclaraient en sa faveur. Son concurrent Guillaume était absent ; cependant il ne profita d'aucun de ces avantages. Sa fortune éeboua d'abord devant la petite ville de Londondéri ; il la pressa par un siège opiniâtre , mais mal dirigé , pendant quatre mois. Cette ville ne fut défendue que par un prêtre

Sresbytérien , nommé Walker. Ce préicant s'était mis à la tête de la milice bourgeoise. Il la menait au prêche et au combat. Il faisait braver aux liabitans la famine et la mort. Enfin le prêtre contraignit 1e roi de lever le siège.

Cette première disgrâce en Irlande fut bientôt suivie d'un plus grand malheur. Guillaume arriva et marcha à lui.

La rivière de Boine était entre eux. [1 1

{ 'uillet i6qo] Guillaume entreprend de a franchir à la vue de l'ennemi. Elle était à peine guéable en trois endroits. La cavalerie «passa à la nage, l'infanterie était dans l'eau jusqu'aux épaules; mais à l'autre bord il fallait encore traverser un marais ; ensuite on trouvait un terrain escarpé qui formait un retranchement naturel. Le roi Guillaume fit passer son armée en trou endroits, et engagea la bataille. Les Irlandais, que nous avons vus si bons soldats en France et en Espagne , ont toujours mal combattu ches eux. Il y a des nations dont l'une semble faite pour être soumise à l'autre. Les Anglais ont toujours eu sur les Irlandais la supériorité du génie , des richesses et des armes. * Jamais l'Irlande n'a pu se-

couer le jouç de l'Angleterre * depuis qu'on simple seigneur anglais la subjuga. Les Français combattirent à la journée de la Boine : les Irlandais s'enfuirent. Leur roi Jacques, n'ayant paru dans l'engagement ni à la tête des Français ni à

* On lisait, dans la première édition, la supériorité que les blancs ont sur les nègres. Voltaire effaça cette expression injurieuse. L'état presque sauvage où était l'Irlande lorsqu'elle fut conquise, la superstition, l'oppression exercée

Les Anglais, le fanatisme religieux qui divise les Irlandais en deux nations ennemies ; telles sont les causes qui ont retenu ce peuple dans l'abaissement et dans la faiblesse. Les haines religieuses se sont assoupies, et il a repris sa liberté. Les Irlandais ne le cèdent plus aux Anglais ni en industrie, ni en lumière, ni en courage.

La tête de l'Irlandais, se retira le premier. " Il avait toujours cependant montré beaucoup de valeur ; mais il y a des occasions où l'abattement d'esprit l'emporte sur le courage. Le roi Guillaume, qui avait eu l'épaule effleurée d'un coup de canon avant la bataille, passa pour mort en France. Cette fausse nouvelle fut reçue à Paris avec une joie indécente et honteuse. Quelques magistrats subalternes engagèrent les bourgeois et le peuple à faire des illuminations. On sonna les cloches. On brûla dans plusieurs quartiers des figures d'osier, qui représentaient le prince d'Orange, comme on brûle le pape dans Londres. On tira le canon de la Bastille, non point par ordre du roi, mais par le zèle inconsidéré d'un commandant. On croirait, sur ces marques d'allégresse et sur la foi de tant d'écrivains, que cette joie effrénée, à la mort prétendue d'un ennemi, était l'effet de la crainte extrême qu'il inspirait. Tous ceux qui ont écrit, et Français et étrangers, ont

dit que ces réjouissances étaient le plus grand éloge du roi Guillaume.

Cependant , si on veut faire attention aux circonstances du temps et à l'esprit qui régnait alors, on verra bien que la ^rainte ne produisit pas ces transports de joie. Les bourgeois et le peuple ne savent

Suère craindre un ennemi que quand menace leur ville. Loin d'avoir de la terreur au nom de Guillaume, le commun des Français avait alors l'injustice de le mépriser. 11 avait presque toujours été battu par les généraux français. Le vulgaire ignorait combien ce prince avait acouis ae véritable gloire , même dans ses défaites. Guillaume, vainqueur de Jacques en Irlande, Oc paraissait pas encore aux yeux des Français un ennemi digne de Louis xiv. Paris , idolâtre de son roi , le croyait réellement invincible. Les

* Les nouveaux Mémoires de Berwiok disent le contraire; mais plusieurs bistoriene, et entre autres le ckevaUer d'Alrymple, sont d'accord avec Voltaire. Scbomberg , qui avait quitté le service de France <à cause de sa religion, combattit tes troupes françaises à la tête des réfugiés français. Blessé mortellement, il criait aux troupes qui passaient devant lui : A la gloire , mes amis l à la gloire t Ces troupes ayant été mises en désordre, Callemotte, qui remplaçait Schomberg, les rallia , et leur montrant les régime as français : Messieurs , voilà vos persécuteurs. Ainsi, les dragonnades turent une des principales causée de la perte de la bataille de la Boine, et de l'oppression des catholiques dan» les trots royaumes.

i e jouissances ne Turent donc point le fruit de la crainte, mais de la haine. La plupart des Parisiens, nés sous le règne de Louis, et façonnés au joug despotique, regardaient alors un roi comme une divinité , et un usurpateur comme un sacrilège. Le petit peuple, qui avait vu Jacques aller tous les jours à la messe, détestait Guillaume hérétique. L'image d'un gendre et d'une fille ayant chassé leur père, d'un protestant régnant à la place d'un catholique, enfin d'un ennemi de Louis zir, transportait les Parisiens d'une espèce de fureur; mais les gens sages pensaient modérément.

Jacques revint en France , laissant son rival gagner en Irlande de nouvelles batailles, et s'affermir sur le trône. Les flottes Françaises furent occupées alors à ramener les Français qui avaient inutilement combattu , et les familles irlandaises catholiques qui, étant très pauvres dans leur patrie, voulurent aller subsister en France des libéralités du roi.

Il est à croire que la fortune eut peu de part à toute cette révolution , depuis son commencement jusqu'à sa fin. Les caractères de Guillaume et de Jacques firent tout. Ceux qui aiment à voir dans la conduite des hommes les causes des événemens, remarqueront que le roi Guillaume, après sa victoire, fit publier un pardon général; et que le roi Jacques, vaincu, en passant par une petite ville nommée Gallowai, lit pendre quelques citoyens qui avaient été d'avis de lui fermer les portes. De deux hommes qui se conduisaient ainsi, il était bien aisé de voir qui devait l'emporter.

Il restait à Jacques quelques villes en Irlande, entre autres Limerick, où il y avait plus de douze mille soldats. Le roi de France, soutenant toujours la fortune de Jacques, fit passer encore trois

mille hommes de troupes réglées dans Limerick. Pour surcroît de libéralité il envoya tout ce qui peut servir aux besoins d'un grand peuple et à ceux des soldats. Quarante vaisseaux de transport , escortés de douze vaisseaux de guerre, apportèrent tous les secours possibles en hommes, en ustensiles, en équipages; des ingénieurs , des canonnière , des bombardiers, deux cents maçons ; de» selles, des brides, des housses pour plus de vingt mille chevaux; des canons avec leurs affûts, des fusils, des pistolets, des épées pour armer vingt-six mille hommes : des vivres , des

JAC i5i

habits, et jusqu'à vingt-six mille paires de souliers. Limerick assiégée, mais munie de tant de secours, espérait de voir son roi combattre pour sa défense. Jacques ne vint point. Limerick se rendit : les vaisseaux français retournèrent encore vers les côtes d'Irlande, et ramenèrent en France environ vingt mille Irlandais , tant soldats que citoyens fugitifs.

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que Louis xiv ne se rebuta pas. IL soutenait alors une guerre difficile contre presque toute l'Europe. [39 juillet 1691] Cependant il tenta encore de changer la fortune de Jacques par une entreprise décisive, et de faire une descente en Angleterre avec vingt mille hommes. Il comptait sur le parti que Jacques avait conservé en Angleterre. Les troupes étaient assemblées entre Cherbourg et la Hogue. Plus de trois cents navires de transport étaient prêts à Brest. Tourville, avec quarante-quatre grands vaisseaux de guerre, les attendait aux côtes de Normandie. D'Éstrées arrivait du port de Toulon avec trente autres vaisseaux. S'il y a des malheurs causés par la mauvaise conduite , il en est qu'on ne peut imputer qu'à la fortune. Le vent, d'abord favorable à l'escadre de

d'Rstrées, changea; il ne put joindre Tourville. Ses quarante-quatre vaisseaux furent attaqués par les flottes d'Angleterre et de Hollande , fortes de près de cent voiles. La supériorité du nombre l'emporta. Les Français cédèrent après un combat de dix heures.

Russel, amiral anglais, les poursuivit deux jours. Quatorze grands vaisseaux , dont deux portaient cent quatre pièces de cannoo, échouèrent sur la côte ; et les capitaines y firent mettre le feu , pour ne les pas laisser brûler par les ennemis. Le roi Jacques, qui du rivage avait vu ce désastre, perdit toutes «es espérances.*

* Tourville avait ordre de combattre, etee fut lai qui attaqua le flotte auglaiae. Seignelai lai avait reproché de n'avoir pa* oeé , Tannée précédente , aller brûler lea vaiateaaz angUU dana leura porta, aprèa la défaite de leur flotte. Toorrille parut regarder ce reproche comme un aoupoon «ur «a bravoure. « Voua ne m'arei paa entendu, répliqua le miniatre | il y a dea hommea qui aont bravea de eoaur et poltrona de tête. ■

Buaael , qui commandait la flotte anglaiae , avait une eorrea-pondance aecrète avec Jacquca Lui, Marlborough , pluaieura cbe-fa du parti populaire, avaient formé le projet de rétablir Jacques , en lai impoeaat dea conditiona encore plu» dure* uur celle* qu'île avaient foreéle prince d'Orange d'ao-

i5* JAC JEA

Ce fut le premier échec que reçut sur niser à Rume , aprt s sa mort , ce roi que la mer la puissance de Louis xiv. Seigne- Rome avait abandonné peudant sa vie. bu, qui, après Golbert son père, avait (Essai sur la mœurs.) perfectionné la marine, était mort à la JACQUES COEUR. — saaviess mal fin de 1690. Pontcbartrain ,

élevé de la aicomius qu'il bbhd ad soi de f&akcb, première prési-
 dence de Bretagne à l'em- chablbs vu. — Un pays riche- par ses
 ploi de secrétaire d'état de la marine . ne denrées ne cesse jamais
 de l'être quand la laissa point périr. Le même esprit ré- la culture
 n'est pas abandonnée. Les gnait toujours dans le gouvernement.
 La guerres civiles ébranlent le corps de ré- France eut,. dès l'an-
 née qui suivit la dis- tat, et ne le détruisent point. Les meurgrâce
 de la Hogue, des flottes aussi nom- très et les saccagemens qui
 désolent des breuses qu'elle en avait eu déjà; car familles en enri-
 chissent d'autres. Les Tourville se trouva à la tête de soixante né-
 gocians deviennent d'autant plus havaisseaux de ligne, et d'Es-
 trées en avait biles, qu'il faut plus d'art pour se sauver trente,
 sans compter ceux qui étaient parmi tant d'orages. Jacques Cœur
 en dans les ports; (1696) et même, quatre est un grand exemple.
 11 avait établi le ans après, le roi fit encore un armement plus
 grand commerce qu'aucun particuplus considérable que tous les
 précédens, lier de l'Europe eût jamais embrassé. Il

rir conduire Jacques en Angleterre à n'y eut depuis lui que
 Cosme Médici, tête de vingt mille Français ; mais que nous appe-
 lons de Médicis , qui recette flotte ne fit que se montrer, les galât.
 Jacques Cœur avait trois cents mesures du parti de Jacques ayant
 été facteurs en Italie et dans le Levant. Il aussi mal concertées à
 Londres que celles prêta deux cent mille écus d'or au roi, de son
 protecteur avaient été bien prises sans quoi on n'aurait jamais re-
 pris la Noren France. mandie. Son industrie était plus utile Il ne
 resta de ressource au parti du roi pendant la paix que Dunois et
 fa Pucelie détrôné que dans quelques conspirations ne l'avaient
 été pendant la guerre. C'est contre la vie de son rival. Ceux qui les
 une grande tache peut-être à la mémoire tramèrent périrent
 presque tous du der- de Charles vu, qu'on ait persécuté un nier

supplice; et il est à croire que, homme si nécessaire. On n'en sait point quand même elles eussent réussi, il n'eût le sujet : car qui sait les secrets ressorts jamais recouvré son royaume. Il passa le des fautes et des injustices des hommes? reste de ses jours à Saint-Gemain, où il le roi le fit mettre en prison, et le vécut des bienfaits de Louis et d'une pen- parlement de Paris lui fit son procès. On sion de soixante et dix mille francs, qu'il ne put rien prouver contre lui, sinon eut la faiblesse de recevoir en secret de qu'il avait fait rendre à un Turc une fille Marie, par laquelle il avait été chrétien, lequel avait quitté et détrôné. Il mourut en l'âge à Saint-Ger- trahison maître, et qu'il avait fait vendre main. Quelques jésuites irlandais préten- des armes au Soudan d'Egypte. Sur ces dirent qu'il se lésoit des miracles à son deux actions, dont l'une était permise

et l'autre vertueuse, il fut condamné à

tombeau. On parla même de faire

, perdre tous ses biens. Il trouva dans ses

commis plus de droiture que dans les copiers. Ru«el avait écrit à Jacques de Mineure la courtisane qui l'avaient perdu. Ils se co-

decente à l'hiver, et surtout d'éviter que la flotte - _ . ? _
\\>-, \\a,, j,, _ _

français n'attaquât la .ienne, qu'il le connaissaient. Mi gèrent presque tous pour l'aider dans sa

française n'attaquât la tienne car il le connaissait [j] » uv twuo
jjwm » a<uv i uaua va

incapable de sacrifier à aucun intérêt l'honneur du disgrâce.
On dit que Jacques Cœur alla

pavillon britannique. Jaquea avait encore d'autre» continuer
son commerce eu Chypre, et

intelligences dans la flotte. n'eut jamais la faiblesse de revenir
dans

£3£. ?i2iiii: »oning?tepatrK,quoi,u% ««rappelé.

en changeant le capitaine. auaspecta la veille de Mais cette
anecdote n'est pas bien avérée,

l'action. D'Alrymple rapporte, au contraire, qu'on (Essai Sur
(es mœurs.)

en donna le conieil au prince d'Orange ; mais qu'il JEAN NE
D ALBRET, reine de Wa-

prit le parti de faire écrire par la reine à Rua.el, varre mère de
Henri, y# _ gA Mo1T,g

an on avait cherché à lui donner des soupçons aur . . *- . T
j»aii .» _ *. *. • t I

S fidélité depluaieur. officier., et proposé de le. g» .57a.) -
Jeanne d Albret, attirée à

changer, mais qu'elle ne ferait aucun changement, Paris avec
les autres huguenots, mourut

regardant cette imputation* comme l'ouvrage de SSS après cinq
jours d'une fièvre maligne:

ennemi* et dea leura. Ruaael lut publiquement la Je temps cle
sa mort , les massacres qui

p?u" '*« pa\ 'ii.,èient de na°ttrir P°Ur ^ rem* e* la s"»^o1 » l*
cra»ote que son courage

JEA

aurait pu donner à la cour , enGn sa maladie, qui commença,
après avoir acheté des gants et des collets parfumés chez un par-
fumeur nommé René , venu de Florence avec la reine, et qui pas-
sait pour un empoisonneur public : tout cela fit croire qu'elle
était morte de poison. On dit même que ce René se vanta de son
crime, et osa dire qu'il en préparait autant à deux grands sei-
gneurs qui ne s'en doutaient pas. Mézerai, dans sa grande his-
toire , semble favoriser cette opinion , en disant que les chirur-
giens qui ouvrirent le corps de la reine ne touchèrent point à la
tête, où l'on soupçonnait que le nuison avait laissé des traces trop
visibles. On n'a point voulu mettre ces soupçons dans la bouche
de Henri iv, parce qu'il est juste de se défier de ces idées qui n'at-
tribuent jamais la mort des grands à des causes naturelles. Le
peuple, sans rien approfondir, regarde toujours comme cou-
pables de la mort d'un prince ceux à qui cette mort est utile. On
poussa la licence de ces soupçons jusqu'à accuser Catherine de
Médicis de la mort de ses propres enfans; cependant il n'y a ja-
mais eu de preuves, ni que ces princes, nique Jeanne d'Albret ,
dont il est ici question, soient morts empoisonnés.

11 n'est pas vrai (comme le prétend Mézerai) qu'on n'ouvrit
point le cerveau de la reine de Navarre; elle avait recommandé
expressément qu'on visitât avec exactitude>ceikc partie après sa
mort. Elle avait été 'ttnhçmentée toute sa vie de grandes dptitâirs

de tête accompagnées de démangeaisons, et avait ordonné qu'on cherchât soigneusement la cause de ce mal, afin qu'on pût le guérir dans ses enfans s'ils en étaient atteints. La Chronologie novenaire rapporte formellement que Gaillard , son médecin , et Desnoëds, son chirurgien, disséquèrent son cerveau, qu'ils trouvèrent très sain ; qu'ils aperçurent seulement de petites bubes d'eau, logées entre le crâne et la pellicule qui enveloppe le cerveau, ce qu'ils jugèrent être la cause des maux de tête dont la reine s'était plainte; ils attestèrent d'ailleurs qu'elle était morte d'un abcès formé dans la poitrine. Il est à remarquer que ceux qui l'ouvrirent étaient huguenots, et qu'apparemment ils auraient parlé de poison s'ils y avaient trouvé quelque vraisemblance. On peut me répondre qu'ils furent gagnés par la cour; mais Desnoëds, chirurgien de

JEA 153

Jeanne d'Albret, huguenot passionné, écrivit depuis des libelles contre la cour ; ce qu'il n'eût pas fait s'il se fût vendu à elle ; et , dans ses libelles , il ne dit point que Jeanne d'Albret ait été empoisonnée. De plus t il n'est pas croyable qu'une femme aussi habile que Catherine de Médicis eût chargé d'une pareille commission un misérable parfumeur, qui avait, dit-on, l'insolence de s'en vanter.

Jeanne d'Albret était née en 1530, de Henri d'Albret , roi de Navarre , et de Marguerite de Valois, sœur de François ier. A l'âge de douze ans, Ji anue fut mariée à Guillaume , duc de C lèves; elle n'habita pas avec son mari. Le mariage fut déclaré nul deux ans après par Je pape Paul m, et clic épousa Antoine de Bourbon. Ce second mariage, contracté du vivant du premier mari, donna lieu depuis aux prédicateurs de la ligue de dire publiquement, dans

leurs sermons contre Henri iv, qu'il était bâtard : mais ce qu'il y eut de plus étrange fut que les Guises, et entre autres ce François de Guise qu'on dit avoir été si bon chrétien, abusèrent de la faiblesse d'Antoine de Bourbon , au point de lui persuader de répudier sa femme, dont il avait des enfans, pour épouser leur nièce, et se donner entièrement à eux. Peu s'en fallut que le roi de Navarre ne donnât dans ce piège. Jeanne d'Albret mourut à quarante-deux ans, le 9 juin 1572.

fia y le « dans ses Réponses aux questions d'un provincial , dit qu'on avait vu de son temps, en Hollande, le fils d'un ministre, nommé Goyon, qui passait pour petit -fils de cette reine. On prétendait qu'après la mort d'Antoine de Navarre, elle s'était mariée à un gentilhomme nommé Goyon, dont elle avait eu ce ministre. (Notes de la Henriade.)

JEANNE D'ARC , surnommée la Pucelle d'Orléans. — sss travaux kt sa moht (30 mai 14«51.) — On peut juger de l'état déplorable où Charles vu était réduit, par la nécessité où il fut de faire valoir dans les pays de son obéissance la livre numéraire, qui valait plus de 8 de nos livres à la fin du règne de Charles v, à moins de quinze centièmes de ces mêmes livres actuelles ; en sorte qu'elle ne désignait alors qu'un cinquantième de la valeur qu'elle avait désignée peu d'années auparavant.

Il fallut bientôt recourir à un expédient plus étrange, a un miracle, un

i54 JEA

gentilhomme des frontières de Lorraine , nommé Baudricourt, crut trouver dans une jeune servante de cabaret de Vaurou leurs un personnage propre à jouer le rôle de guerrière et d inspirée.

Cette Jeanne d'Arc, que le vulgaire croit une bergère , était en effet une jeune servante d'hôtellerie, «robuste, montant chevaux à poil , comme dit Monstrelet , et faisant autres apertises que jeunes filles n'ont point accoutumé de faire. » On la fit passer pour une bergère de dix-huit ans. Il est cependant avéré , par sa propre confession , qu'elle avait alors vingt-sept années. Elle eut assez, de courage et assez d'esprit pour se charger de cette entreprise qui devint héroïque. On la mena devant le roi à Bourges. Elle fut examinée par des femmes, qui ne manquèrent pas de la trouver vierge , et par une partie des docteurs de l'université et quelques conseillers du parlement, qui ne balancèrent pas à la déclarer inspirée; soit qu'elle les trompât, soit qu'ils fussent eux-mêmes assez habiles pour entrer dans cet artifice : le vulgaire le crut, et ce fut assez.

[1429] Les Anglais assiégeaient alors la ville d'Orléans , la seule ressource de Charles, et étaient près de s'en rendre maîtres. Cette fille guerrière , vêtue en homme, conduite par d'habiles capitaines , entreprend de jeter du secours dans la place. Elle parle aux soldats de la part de Dieu , et leur inspire ce courage d'enthousiasme qu'ont tous les hommes qui croient voir la Divinité combattre

Î>our eux. Elle marche à leur tête et délivre Orléans , bat les Anglais , prédit à Charles qu'elle le fera sacrer dans Reims , et accomplit sa promesse l'épée à la main. Elle assista au sacre , tenant l'étendard avec lequel elle avait combattu.

[1429] Ces victoires rapides d'une fille, les apparences d'un miracle , le sacre du roi qui rendait sa personne plus vénérable , allaient bientôt rétablir le roi légitime et chasser l'étranger : mais Jeanne d'Arc, l'instrument de ces merveilles, fut blessée et prise

en défendant Complète. Un homme tel que le Prince Noir eût honoré et respecté son courage. Le régent Betford crut nécessaire de la flétrir pour ranimer ses Anglais. Elle avait feint un miracle. Betford feignit de la croire sorcière. Mon but est toujours d'observer l'esprit du temps; c'est lui qui dirige les grands événements

JEA

du monde. L'université de Paris présenta requête contre Jeanne d'Arc, l'accusant d'hérésie et de magie. Ou l'université pensait ce que le régent voulait qu'on crut ; ou , si elle ne le pensait pas , elle commettait une lâcheté détestable. Cette héroïne, digne du miracle qu'elle avait feint, fut jugée à Rouen par Cauchon, évêque de iieauv?is, cinq autres évêques français, un seul évêque d'Angleterre, assistés d'un moine dominicain , vicaire de l'inquisition , et par des docteurs de l'université. Elle fut Qualifiée «de superstitieuse devineresse du diable , blasphémeresse en Dieu et en ses saints et saintes , errant par moult de fors en la foi de Christ.» Comme telle, elle fut condamnée à jeûner au pain et à l'eau dans une prison perpétuelle. Elle fit à ses juges une réponse digne d'une mémoire éternel^. Interrogée pourquoi elle avait osé assister au sacre de Charles avec son étendard , elle répondit : «Il est juste que qui a eu part au travail en ait à 1 honneur. »

[i43 1] Enfin, elle fut accusée d'avoir repris une fois l'habit d'homme, qu'on lui avait laissé exprès pour la tenter ; ses juges, qui n'étaient pas assurément en droit de la juger, puisqu'elle était prisonnière de guerre, la déclarèrent hérétique relapse : et firent mourir par le feu celle qui, ayant sauvé son roi^urait eu des autels dans les temps JrMques où Ips hommes en élevaient M libérateurs. Charles vu rétabli P^feN sa mémoire, assez honorée par^r^fe>upplie même. (Essai sur tes mœurs.)

JEANNE, de Naples. — fait kthasclkb son K po rx, — (1 S46.)
— Naples et la Sicile étaient toujours gouvernées par de» étrangers; Naples par la maison de France; nie de Sicile, par oelle d'Aragon. "Robert, qui mourut en i343 , avait rendu son royaume de Naples florissant. Son neveu, Louis d'Anjou, avait été élu roi de Hon-

frie. La maison de France étendait ses ranches de tous côtés ; mais ces branches ne furent unies ni avec la souche commune ni entre elles; toutes devinrent malheureuses. Le roi de Naples Robert avait , avant de mourir, marié sa petitefille Jeanne, son héritière, à André, frère du roi de Hongrie. Ce mariage, qui semblait devoir cimenter le bonheur de cette maison , en fit les infortunes. André prétendait régner de son chef; Jeanne , toute jeune qu'elle était , voulut qu'il ne

JEA

ftt que le mari de la reine. Un moine franciscain, nommé frère Robert, qui gouvernait André» alluma la haine et la discorde entre les deux époux. Une cour de Napolitains auprès de la reine, une autre auprès d'André, composée de Hongrois, regardé s comme des barbares par les naturels du pays , augmentaient l'antipathie. Louis, prince de Tarente ,

{>ince du sang, qui bientôt après épousa a reine, d'autres princes du sang, les favoris de cette princesse , la fameuse Cata-noise, sa domestique, si attachée à elle, résolvent Ja mort d'André. (i346) On l'étrangle dans la ville d'Averse dans l'sntichambre de sa femme , et presque sous ses yeux ; on le jette par les fenêtres. On laisse trois jours le corps sans sépulture. La reine épouse, au bout de 1 an , le prince de Tarente accusé par la voix

publique. Que de raisons pour la croire coupable ! Ceux qui la justifient allèguent qu'elle eut quatre maris, et qu'une reine, qui se soumet toujours au joug du ma* riage, ne doit pas être accusée des crimes que l'amour fait commettre. Mais l'amour seul inspire-t-il les attentats ? Jeanne consentit au meurtre de son époux par faiblesse , et elle eut trois maris ensuite par une autre faiblesse plus pardonnable et plus ordinaire, celle de ne pouvoir régner seule.

Louis de Hongrie , frère d' André , écrivit à Jeanne qu'il vengerait la mort de son frère sur ej je- et sur ses complices. Il marcha verijptes par Venise et par Rome, et fit^speuser Jeanne juridiquement a Rome devant ce tribun Cola Kienzi , qui , datas sa puissance passagère et ridicule, vit pourtant des rois à son tribunal , comme les anciens Romains.

Iuensi n'osa rien décider , et en cela seul il montra de la prudence.

(Essai sur le* mœurs.)

JJANNE HACHETTE , citoyenne de Beaûtajs. — sauve sa vatie. — (10 Juillet Î47a«) — L'héroïne qui défendit fieauvais esIS-peut-être supérieure à celle qui fit lever le siège d'Orléans, elle combattit tout aussi bien,etnese vanta ûi d'être pucelle ni d'être inspirée. Ce fut en 147a, quand l'armée bourguignonne assiégeait Beanvais, que Jeanne Hachette, à la tête de plusieurs femmes, soutint longtemps un assaut, arracha l'étendard qu'un officier des ennemis allait arborer sur la brèche, jeta le porte-étendard dans le fossé , et donna le temps aux troupes du

roi d'arriver pour secourir la ville. Ses descendants ont été exemptés de la taille, faible et honteuse récompense. Les femmes et les filles de Beau vais sont plus flattées d'avoir le pas sur les hommes à la procession le jour de l'anniversaire. Toute marque publique d'honneur encourage le mérite, et l'exemption de la taille n'est qu'une preuve qu'on doit être assujetti à cette servitude par le malheur de sa naissance. (Essai sur Us mœurs.)

.JEAN -SANS -TERRE, roi d'Angleterre. — DOHNK SIS ETATS AU Fapk (1 5 mai iai3.) — Jean-Sans -Terre , qui succéda à Richard , devait être un très-grand terrien ; car à ses grands domaines il joignit la Bretagne qu'il usurpa sur le prince Artus son neveu, à qui cette province était échue par sa mère. [1 199] Mais , pour avoir voulu ravir ce qui ne lui appartenait pas , il perdit tout ce qu'il avait, et devint enfin un grand exemple qui doit intimider les mauvais rois. Il commença par s'emparer de la grande Bretagne , qui appartenait à son neveu Artus. Il le prit dans un combat, et le fit enfermer dans la tour de Rouen, sans qu'on ait jamais pu savoir ce que devint ce jeune prince. L'Europe accusa avec raison Je roi Jean de la mort de son neveu.

Heureusement, pour l'instruction de tous les rois, on peut dire que ce premier crime fut la cause de tous ses malheurs. Les lois féodales, qui d'ailleurs lésaient naître tant de désordres, furent signalées ici par un exemple mémorable de justice. La comtesse de Bretagne , mère d'Artus , fit présenter à la cour des

Eairs de France une requête . signée des arons de Bretagne. Le roi d'Angleterre fut sommé par les pairs de comparaître. La citation lui fut signifiée à Londres par des sergens d'armes. Le roi accusé envoya un évêque demander à Philippe-Auguste un sauf-conduit. «Qu'il vienne, dit le roi, il le peut.» — «Yaura-t-il sûreté

pour le retour f demande l'évêque.» — cOui, si le jugement des pairs le permet , » répondit le roi [1000]. L'accusé n'ayant point comparu, les pairs de France le condamnèrent à mort , déclarèrent toutes ses terres situées en France acquises et confisquées au roi. Mais qui étaient ces pairs qui condamnèrent un roi d'Angleterre à mort? ce n'étaient point les ecclésiastiques , lesquels ne peuvent assister à un jugement criminel. On ne dit point qu'il y eût alors à Paris un comte de Tou-

156 JE A

toute, et jamais on ne vit aucun acte des pairs signé par ces comtes. Baudouin ix, comte de Flandre, était alors à Constantinople, où il brigait les débris de l'empire d'Orient. Le comte de Champagne était mort, et la succession était disputée. C'était l'accusé lui-même qui était duc de Guienne et de Normandie. L'assemblée des pairs fut composée des hauts barons relevant immédiatement de la couronne. C'est un point très important que nos historiens auraient dû examiner, au lieu de ranger à leur gré des armées en bataille , et de s'appesantir sur les sièges de quelques châteaux qui n'existent plus.

On ne peut douter que l'assemblée des pairs barons français, qui condamne le roi d'Angleterre , ne fût celle-là même qui était convoquée alors à Meulan pour régler les lois féodales , Statutum feudorum. Eudes , duc de Bourgogne, y présidait sous le roi Philippe-Auguste. On voit encore au bas des chartes de cette assemblée les noms d'Hervé, comte de Devers , de Renaud , comte de Boulogne, de Gaucher, comte de Saint-Paul , de Gui de Dampierre; et, ce qui est très remarquable , on n'y trouve aucun grand officier de la couronne.

Philippe se mit bientôt en devoir de recueillir le fruit du crime du roi son vassal. 11 paraît que le roi Jean était du naturel des rois tyrans et lâches. Il se laissa prendre la Normandie , la Guienne , le Poitou, et se retira en Angleterre, où il était haï et méprisé. Il trouva d'abord quelque ressource dans la fierté de la nation anglaise, indignée de voir son roi condamné en France ; mais les barons d'An* gleterre se lassèrent bientôt de donner ne l'argent à un roi qui n'en savait pas user. Pour comble de malheur, Jean se brouilla avec la cour de Rome pour un archevêque de Cantorbéri, que le pape voulait nom* mer de son autorité, malgré les lois, innocent ni , cet homme sous lequel le « saint-siège fut si formidable, mit l'Angleterre en interdit, et défendit à tous les sujets de Jean de lui obéir. Cette fondre ecclésiastique était en effet ter* rible, parce que le pape la remettait entre les mains de Philippe -Auguste , auquel il transféra le royaume d'Angleterre en héritage perpétuel , l'assurant de la rémission de tous ses péchés, s'il réussissait à s'emparer de ce royaume. 11 accorda même, pour ce sujet, les mêmes

JEA

indulgences qu'a ceux qui allaient à 1* terre sainte. Le roi de France ne publia pas alors qu'il n'appartenait pas au pape de donner des couronnes. Lui-même avait été excommunié quelques années auparavant, en 1199, et son royaume avait aussi été mis en interdit par ce même pape Innocent m , parce qu'il avait voulu changer de femme. Il avait déclaré alors les censures de Rome insolentes et abusives ; il avait saisi le temporel de tout évêque et de tout prêtre assez mauvais français pour obéir au pape. Il pensa tout différemment quand û se vit l'exécuteur d'une bulle qui lui donnait l'Angleterre. Alors il reprit sa femme, dont le

divorce lui avait attiré tant d'excommunications , et ne songea qu'à exécuter la sentence de Rome. Il employa une année à foire construire dixsept cents vaisseaux (c'est-à-dire mille sept cents grandes barques), et à préparer la plus belle armée qu'on eût jamais vue en France. La haine qu'on portait en Angleterre au roi Jean valait au roi Philippe encore une autre armée. Philippe-Auguste était prêt à partir; et Jean de son côté faisait un dernier effort pour le recevoir. Tout haï qu'il était d'une partie de la nation, l'éternelle émulation des Anglais contre la France, l'indignation contre le procédé du pape, les prérogatives de la couronne, toujours puissantes, lui donnèrent enfin pour quelques semaines une armée de près de soixante mille hommes à la tête de laquelle il s'avança jusqu'à Douvres pour recevoir celui qui l'avait jugé en France et qui devait le nétrôner en Angleterre.

L'Europe s attendait donc à une bataille décisive entre les deux rois, lorsque le pspe les joua tous deux et prit adroitement pour lui ce qu'il avait donné à Philippe-Auguste. Un sous-diacre son domestique, nommé Pandolfe, légat en France et en Angleterre » consumma cette singulière négociation. IL passe à Douvres, sous prétexte de négocier avec les barons en faveur du roi de France. [iaiz] Il voit le roi Jean : 1 Vous êtes perdu, lui dit-il , l'armée française va mettre à la voile , la vôtre va vous abandonner : vous n'aves qu'une ressource; c'est de vous en rapporter entièrement au saintsiège. • Jean y consentit, en fit serment, et seize barons jurèrent la même chose sur l'âme du roi : étrange serment qui les obligeait à faire ce qu'ils ne savaient

JEN

pas qu'on leur proposerait. L'artificieux Italien intimida tellement le prince, disposa si bien les barons, qu'enfin le 15 mai m5, dans la maison des chevaliers du Temple , au faubourg de Douvres, le roi a genonx , mettant ses mains entre celles du légat, prononça ces paroles :

« Moi Jean, par la grâce de Dieu roi d'Angleterre et seigneur d'Uibernie, pour l'expiation de mes péchés , et de ma pure volonté, et de l'avis de mes barons , je donne à l'église de Rome , au pape Innocent et à ses successeurs , les royaumes d'Angleterre et d'Irlande avec tous leurs droits : je les tiendrai comme vassal du pape : je serai fidèle à Dieu, à l'église romaine, au pape mon seigneur > et à ses successeurs légitimement élus. Je m'oblige de lui payer une redevance de mille marcs d'argent par an , savoir, sept cents pour le royaume d'Angleterre, et trois cents pour l'Hibernie. »

C'était beaucoup dans un pays qui avait alors très peu d'argent, et dans lequel on ne frappait aucune monnaie d'or.

Alors on mit de l'argent entre les mains du légat , comme premier paiement de la redevance. On lui remit la couronne et le sceptre. Le diacre italien foula l'argent aux pieds, et garda la couronne et le sceptre cinq jours. Il rendit ensuite ces ornements au roi, comme un bienfait de son pape leur commun maître.

Philippe-Auguste n'attendait à Boulogne, que le retour du légat pour se mettre en mer. Le légat revient à lui pour lui apprendre qu'il ne lui est plus permis d'attaquer l'Angleterre, deve-

nue âief de l'église romaine, et que le roi Jean est •ous la protec-
tion de Rome.

(Essai sur U& Mœurs.)

JEN K IN S, marin anglap. — un àox mises l'arclbtr8be il l'bs?
àgï<* (décembre 1739). — Un patron de vaisseau, nommé jen-
kins, vint, en 1709, se présenter à la chambre des communes. C'é-
tait on homme franc et simple, qui n'avait point fait de commerce
illicite, mais dont le vaisseau avait été rencontré par un garde-
côte espagnol dans un parage de l'Amérique, où les Espagnols ne
voulaient, pas souffrir de navires anglais. Le capitaine espagnol
avait saisi le vaisseau de Jcnkins, mis l'équipage aux Sers, fendu
le nez et coupé les oreilles au patron. En cet état Jeokins se pré-
senta au parlement ; il raconta son aventure avec la naïveté de sa
profession et

JER i5?

de son carat ière. • Messieurs; dit- il, quand on m'eut ainsi
mutilé on me menaça de la mort ; je l'attendis ; je recommandai
mon aine à Dieu et ma vengeance à ma patrie. » Ces paroles
prononcée»

naturellement excitèrent un cri de pitié et d'indignation dans
l'assemblée. Le peu-

1»le de Londres criait à la porte du parement, la mer libre ou
la guerre. On n'a peut-être jamais parlé avec plus de véritable
éloquence qu'on parla sur ce sujet dans le parlement d'Angleterre
; et je ne sais si les harangues méditées qu'on prononça autrefois
dans Athènes et dans Rome, en des occasions a peu près sem-
blables, l'emportent sur les discours non préparés du chevalier

Windham, du lord Garteret, du ministre Robert Walpole, du comte de Chesterfield, de M. Pultney, depuis comte de Bath. Ces discours, qui sont l'effet naturel du gouvernement et de l'esprit anglais, étonnent quelquefois les étrangers, comme les productions d'un pays, qui sont à vil prix sur leur terrain, sont ret h< reliées précieusement ailleurs. Mais il faut lire avec précaution toutes ces harangues où l'esprit de parti domine. Le véritable état de la nation y est presque toujours déguisé. Le parti du ministère y peint le gouvernement florissant; la faction contraire assure que tout est en décadence : l'exagération règne partout.

«Où est le temps, s'écriait alors un membre du parlement, où est le temps où un ministre de la guerre disait qu'il ne fallait pas qu'on osât tirer un coup de canon en Europe sans la permission de l'Angleterre ? »

Enfin le cri de la nation détermina le parlement et le roi. On déclara la guerre à l'Espagne dans les formes, à la fin de l'année 1739. (Histoire parti culière.)

JEROME DE PRAGUE , disciple de Jean Hus. — soit scpflicb la 1416. — C'était un homme bien supérieur à Jean Hus en esprit et en éloquence. Il avait d'abord souscrit à la condamnation de la doctrine de son maître; mais, ayant appris avec quelle grandeur d'âme Jean Hus était mort , il eut honte de vivre. Il se rétracta publiquement, et fut envoyé au bûcher. Poggio, florentin , secrétaire de Jean xxiii, et l'un des premiers restaurateurs des lettres, présent à son interrogatoire et à son supplice, dit qu'il n'avait jamais rien entendu qui approchât autant de l'éloquence des Grecs et des

JER

Romains, que les discours de Jérôme à ses juges. «Il parla, dit-il, comme Socrate, et marcha au bûcher avec autant d'allégresse que Socrate avait bu la coupe 'de ciguë. •

Puisque Poggio a fait cette comparaisoo , qu il me soit permis d'ajouter que Socrate fut eu effet condamné comme Jean Hus et Jérôme de Prague, pour •'être attiré l'inimitié des sophistes et des prêtres de son temps; mais quelle différence entre les mœurs d'Athènes et celles du concile de Constance, entre la coupe d'un poison doux, qui, loin de tout appareil horrible et infime, laissait expirer tranquillement un citoyen au milieu de ses amis, et le supplice épouvantable du feu, dans lequel des prêtres , ministres de clémence et de paix, jetaient d'autres prêtres, trop opiniâtres sans doute, mais d'une vie pure et d'un courage admirable !

(Histoire particuiière.)

JÉRUSALEM, ville de Syrie. — TUMBE acj pouvoir dbs caoï-sas (5 juillet 1099.) — On mit le siège devant Jérusalem , dont le calife d'Egypte s'était saisi par ses lieutenans. La plupart des historiens disent que l'armée des assiégeans , diminuée par les combats , par les maladies et par les garnisons mises dans les villes conquises , était réduite à vingt mille hommes de pied et à quinte cents chevaux ; et que Jérusalem , pourvue de tout était défendue par une garnison de quarante mille soldats. On ne manque pas d'ajouter qu'il y avait , outre cette garnison , vingt mille habitans déterminés. 11 n'y a point de lecteur sensé qui ne voie

Su'il n'est guère possible qu'une armée de vingt mille hommes en assiège une de soixante mille dans une place fortifiée ; mais

les historiens ont toujours voulu du merveilleux.

Ce qui est vrai, c'est qu'après cinq semaines de siège , la ville fut emportée d'assaut, et que tout ce qui n'était pas chrétien fut massacré. L'ermite Pierre, de général devenu chapelain, se trouva a la prise et au massacre. Quelques chrétiens, que les musulmans avaient laissé vivre dans la ville , conduisirent les vainqueurs dans les caves les plus reculées , où les mères se cachaient avec leurs enfans; et rien né fut épargné. Presque tous les historiens conviennent qu'après cette boucherie les chrétiens, tout dégouttant de sang, allèrent en procession

JES

à l'endroit qu'on dit être le sépulcre de Jésus-Christ , et y fondirent en larmes (1099). Il est très-vraisemblable qu'ils y donnèrent des marques de religion : mais cette tendresse , qui se manifesta par des pleurs, n'est guère compatible avec cet esprit de vertige , et de fureur , de débauche et d'emportement. Le même homme peut être furieux et tendre; mais non dans le même temps.

Elinacio rapporte qu'on enferma les juifs dans la synagogue qui leur avait été accordée par les Turcs, et qu'on les y brûla tous. Cette action est croyable après la fureur avec laquelle on les avait exterminés sur la route.

£ 5 juillet 1099] Jérusalem fut prise par les croisés, tandis qu'Alexis Comnène était empereur d'Orient, Henri iv d'Occident, et qu'Urbain 11, chef de l'église romaine , vivait encore. Il mourut avant d'avoir appris ce triomphe de la croisade dont il était l'auteur.

(Estai sw Us montra.)

JKSUITES. — Lsea oaicma (i53y).— L'ordre des jésuites , établi du temps de Luther, demande une attention distinguée. Le monde chrétien s'est épuisé à en dire du bien et du mai. Cette société s'est étendue partout, et partout elle a eu des ennemis. Un très grand nombre de personnes pense que sa fondation était l'effort de la politique , et que l'institut d'In'igo, aue nous nommons Ignace, éjfcait un dessein formé d'asservir les consciences des rois à son ordre , de lé* faire dominer sur les esprits des peuples , et de lui acquérir une espèce de monarchie universelle.

Ignace de Loyola était bien éloigné d'une pareille vue, et ne fut jamais en état de formel de telles prétentions. C'était un gentilhomme biscayen sans lettres, né avec un esprit romanesque, entêté de livres de chevalerie et disposé à l'enthousiasme. Il servait dans les troupes d'Espagne , tandis que les Français , qui voulaient en vain retirer la Navarre des mains de ses usurpateurs , assiégeaient le château de Pampelune. [i5ai] Ignace, qui alors avait près de trente ans, était renfermé dans le château. Il y fut blessé. La Légende Dorée qu'on lui donna à lire pendant sa convalescence, et une vision qu'il crut avoir , le déterminèrent à fa jre le pèlerinage de Jérusalem. Il se dévoua a la mortification. On assure même qu'il passa sept jours et sept nuits

JES

ger ni boire: chose presque incroyable, qui marque une imagination un peu faible, et un corps extrêmement robuste.

Tout ignorant qu'il était, il prêcha de village en village. On sait le reste de ses aventures ; comment il fit la veille des armes, et s'arma chevalier de la Vierge; comment il voulut combattre un

Maure qui avait parlé peu respectueusement de celle dont il était chevalier, et comment il abandonna la chose à la décision de son cheval, qui prit un autre chemin que celui du Maure. Il prétendit aller prêcher Jes Turos : il alla jusqu'à Venise; mais, faisant réflexion qu'il ne savait pas le latin, langue pourtant assez inutile en Turquie , il retourna à l'âge de trentetrois ans commencer ses études à Salamanque.

L'inquisition l'ayant fait mettre en prison, parce qu'il dirigeait des dévotes, et en l'absence de pèlerines; et n'ayant pu apprendre dans Alcali ni dans Salamanque les premiers rudimens de la grammaire, il alla se mettre en sixième dans Paris, au collège de Montaigu, se soumettant au fouet comme les petits garçons de sa classe. Incapable d'apprendre le latin , pauvre , errant dans Paris et méprisé, il trouva des Espagnols dans le même état; il se les associa : quelques Français se joignirent à eux ; ils allèrent tous à Rome, vers l'an 1717. se présenter au pape Paul V, en qualité de pèlerins qui voulaient aller à Jérusalem et y former une congrégation particulière.

Ignace et ses compagnons avaient de la vertu; ils étaient désintéressés, mortifiés, pleins de zèle. On doit avouer aussi qu'Ignace brûlait de l'ambition d'être chef d'un institut. Cette espèce de vanité, dans laquelle entre l'ambition de commander, s'affermir dans un cœur par le sacrifice des autres passions, et agit d'autant plus puissamment, qu'elle se joint à des vertus. Si Ignace n'avait pas eu cette passion , il serait entré avec les siens dans l'ordre des théatins que le cardinal Gajetan avait établi. En vain ce cardinal le sollicitait d'entrer dans cette communauté, l'envie d'être fondateur l'empêcha d'être religieux sous un autre.

Les chemins de Jérusalem n'étaient pas sûrs; il fallut rester en Europe.

Ignace, qui avait appris un peu de grammaire , se consacra à enseigner les enfans. Ses disciples remplirent cette vue avec un très grand succès ; mais ce succès

JES i5q

même fut une source de troubles. Les jésuites eurent à combattre des rivaux dans les universités où ils furent reçus; et les villes où ils enseignèrent en concurrence avec l'université furent un théâtre de divisions.

Si le désir d'enseigner, que la charité inspira à ce fondateur, a produit des événemens funestes, l'humilité par laquelle il renonça lui et les siens aux dignités ecclésiastiques, est précisément ce qui a fait la grandeur de son ordre. La plupart des souverains prirent des jésuites pour confesseurs , afin de n'avoir pas un évêché à donner pour une absolution; et la place de confesseur est devenue souvent bien plus importante qu'un siège épiscopal. C'est un ministère secret qui devient puissant à proportion de la faiblesse du prince.

Enfin Ignace et ses compagnons, pour arracher du pape une bulle d'établissement fort difficile à obtenir, furent conseillés de faire , outre les vœux ordinaires, un quatrième vœu particulier d'obéissance au pape ; et c'est ce quatrième vœu qui dans la suite a produit des missionnaires portant la religion et la gloire du souverain pontife aux extrémités de la terre. Voilà comme l'esprit du monde le moins politique donna naissance au plus politique de tous les ordres monastiques. En matière de religion , l'enthous-

siasme commence toujours le bâtiment, mais l'habileté l'achève.
(Essai sur (es mœurs.)

— ■ OLVERTLRB DR LEUR COLLKCK (5 avril

i56a.) — Les disciples d'Ignace obtinrent de la protection en France. Guillaume Duprat, évêque de Clermont, liU du cardinal Duprat, leur donna dans Paris une maison qu'ils appellèrent le collège de Clermont, et leur légua trentesix mille écus par son testament.

[i554] Us se mirent aussitôt à enseigner. L'université de Paris s'opposa à cette nouveauté. L'évêque Eustache de Bellay, à qui le parlement renvoya les plaintes de l'université , déclara que l'institut était contraire aux lois, et dangereux à l'état. [-'.'» avril i56o] Le cardinal de Lorraine, qui les protégeait, obtint des lettres de François 11 au parlement de Paris , portant ordre d'enregistrer la bulle du pape et la patente du roi qui établissaient les jésuites. Le parlement , au lieu d'enregistrer les lettres , renvoya l'affaire à l'assemblée de l'église gallicane. C'était précisément dans le temps du

iôo JES

colloque de Poissy. Les prélats, qui y étaient assemblés en grand nombre, approuvèrent l'institut sous le nom de société, et non d'ordre religieux, à condition qu'ils prendraient un autre nom que celui de jésuites.

L'université alors leur intenta procès au parlement, après avoir consulté le cèleole Charles du Moulin. [5 avril 1 56a] Pierre Versoris plaida po^ur eux , le savant Etienne Pasquier pour l'université. Le parlement rendit un arrêt par lequel , en se remettant

à délibérer plus amplement sur leur institut, il leur permettait par provision d'enseigner la jeunesse.

L'introduction des jésuites en France ne servit pas éteindre les feux que la religion avait allumés. Ils étaient , par un vœu particulier, dévoués aux ordres du

ftape; et l'Espagne était le berceau de eur institut; les premiers jésuites établis à Paris furent les émissaires de Philippe n, qui fondait une partie de sa grandeur sur les misères de la France.

(Essai sur tes mœurs.)

— EXEMPLES DES BAXftBES DE LKS A VOIE

roua DiRBCTBUES. (1724.) — Philippe v commençait à être attaqué d'une mélancolie qui, jointe à sa dévotion, le portait à renoncer aux embarras du trône, et à le résigner à son Gis aîné don Louis ; projet qu'en effet il exécuta depuis, en 1724. Il confia ce secret à Daubenton. Ce jésuite trembla de perdre tout son crédit quand son pénitent ne serait plus le maître, et d'être réduit à le suivre dans une solitude. Il révéla au duc d'Orléans la confession de Philippe v, ne doutant pas que ce prince ne fit tout son possible pour empêcher le roi d'Espagne d'abdiquer. Le régent avait des vues contraires : il eût été content que son gendre fût roi, et qu'un jésuj^e qui avait tant gêné son goût dans l'affaire de la constitution, ne fût plus en état de lui

Î prescrire des conditions. Il envoya la ettre de Daubenton au roi d'Espagne. Gc monarque montra froidement la lettre à son confesseur, qui tomba évanoui, et mourut peu de temps après.

Victor-Amédée est le premier prince de l'Europe qui ait renoncé aux confesseurs jésuites , et ôté à ces pères les collèges de ses

états. Voici à quelle Occasion. Un jésuite qu'il avait pour confesseur étant tombé malade, Victor allait souvent le voir ; peu de jours avant de mourir le confesseur le pria de s'approcher de

JES

lui : « Comblée vos bontés, lui dit-il, je ne puis vous marquer ma reconnaissance qu'en vous donnant un dernier conseil , mais si important, que peut-être il suffit pour m'acquitter envers vous.

H'ayez jamais de confesseur jésuite. Ne me demandez point les motifs de ce conseil ; il ne me serait pas permis de vous le dire, a Victor le crut; et, depuis ce temps, il ne voulut plus confier aux jésuites ni sa conscience, ni l'éducation de ses sujets. Nous tenons-ce fait d'un homme aussi véridique qu'éclairé, qui l'a entendu de la bouche même de Victor-Amédée. (Histoire particulière.)

— lrvb somEgsioir. (1^{er} avril 1769.) — On sait tout ce qu'on reprochait depuis long-temps aux jésuites ; ils étaient regardés en général comme fort habiles, et fort riches, heureux dans leurs entreprises , et ennemis de la nation : ils n'étaient rien de tout cela ; mais ils avaient violemment abusé de leur crédit quand ils en avaient eu. D'autres ordres étaient beaucoup plus opulens; mais ils n'avaient

pas été intriguans et persécuteurs comme les jésuites, et n'étaient pas détestés comme eux.

On a prétendu que leur général avait eu l'imprudence de rendre de mauvais offices dans Rome à un ambassadeur de France , l'un de ceux qui ont le mieux servi l'état, et dont le génie supérieur devait être plutôt ménagé qu'offensé. La conduite du

général était d'autant plus maladroite , qu'il savait que le crédit de son ordre ne tenait presque plus à rîes ; et il y parut bien dans la suite.

Il y avait depuis 1747 » * la Martinique un jésuite nommé La Valette, supérieur des missions, et dont remploi devait être de convertir les nègres : il aima mieux les faire travailler a ses intérêts que de prendre soin de leur salut. C'était un génie vaste et entreprenant pour le commerce. Il s'associa avec un Juif nommé Isaac, établi à l'île de la Dominique, et eut des correspondances dans toutes les principales villes de l'Europe. Le plus grand de ses correspondans était le jésuite Sacy', procureur général des missions , demeurant dans la maison professe de Paris. Le monopote énorme que fesait La Valette le fit rappeler par le ministère sur les plaintes des habitans des Iles , en 1753 : mais les jésuites obtinrent qu'il fût renvoyé dans son poste! Il n'en coûta à La Valette qu'une promesse par écrit de

JES

ne le mêler plus que de gagner des asnes , et de oe plus équiper de vaisseaux. Ses supérieurs le nommèrent alors visiteur général et préfet apostolique; et, avec ces titres, il alla continuer sou commerce. Les Anglais le dérangèrent ; ils prirent ses vaisseaux. La Valette et Sacv firent uoe banqueroute plus considérable que la somme qu'ils avaient perdue ; car les effets dont les Anglais s'étaient emparés ne furent pas vendus douze cent mille francs de notre monnaie , et la banqueroute des jésuites fut d'environ trois millions .

Deux gros négocians de Marseille , Gouffre et Lioncy, y perdirent tout d'un coup quinze cent mille livres. Sacy , procureur

des missions de Paris eut ordre de son général d'offrir cinq cent mille francs pour les apaiser. Il offrit cet argent et en donna point; il en employa une

partie à satisfaire quelques créanciers de sorte que les crises lui paraissaient plus dangereux que ceux qui se faisaient entendre de plus loin.

Les deux Marseillais se pourvurent cependant devant la juridiction consulaire de leur ville. La Valette et Sacy furent condamnés solidairement le 19 novembre 1759. Mais comment faire payer quinze cent mille francs à deux jésuites? Les mêmes créanciers et quelques autres demandèrent que la sentence fut exécutoire contre toute la société établie en France. Cette sentence fut obtenue par défaut, le 9 mai 1760; mais il était aussi difficile de faire payer la société que d'avoir de l'argent des deux jésuites Sacy et La Valette.

Ce n'était pas, comme on sait la première banqueroute que les jésuites avaient faite. On se souvenait de celle de Séville, qui avait réduit cent familles à la mendicité en 1644* Ils en avaient été quittes pour donner des indulgences aux familles ruinées, et pour associer à leur ordre les principales et les plus dévotes.

Ils pouvaient appeler de la sentence des consuls de Marseille par devant la commission du conseil établie pour juger tous les différends touchant le commerce de l'Amérique; mais M. de La Grandville-, conseiller d'état -et leur affilié, Qu'ils consultèrent, leur conseilla de plaider devant le parlement de Paris: ils suivirent cet avis, qui leur devint funeste. Cette cause fut plaidée à la grande chambre avec la plus grande solennité. L'a-

.vocat Gerbier se iit, en parlant contre eux , la même réputation qu'autrefois lis Arnaud et les Pasquier.

Après plusieurs audiences, M. Le Pelletier de Saint Fargeau, alors avocat gêné* ral, résuma toute la cause , et fit voir que La Valette, étant visiteur apostolique, et Sacy, procureur général des missions, étaient deux banquiers; que ces deux banquiers étaient commissionnaires du général résidant à Rome ; que ce général était administrateur de toutes les maisons de l'ordre ; et , sur ses conclusions, (a mai 1761) il fut rendu arrêt

{>ar lequel le général des jésuites et toute a société étaient condamnés à restitution, aux intérêts, aux dépens et à cinquante mille livres de dommages.

Le génésal , ne pouvant être contraint , les jésuites de France le furent. Le prononcé fut reçu du public avec de» applaudissemens et des battemens de main* incroyables. Quelques jésuites, qui avaient eu la hardiesse et la simplicité d'assistée à l'audience, furent reconduits par la populace avec des huées. La joie fut aussi universelle que la haine. On se souvenait de leurs persécutions; et eux-même* avouèrent que le public les lapidait avec les pierres de Port-Royal, qu'ils avaient détruit sous Louis xiv.

Pendant qu'on avait plaidé cette cause, tous les esprits s'étaient tellement échauffés, les anciennes plaintes cootre cette compagnie s'étaient renouvelées si hautement , qu'avant de les condamner pour leur banqueroute, les chambres assemblées avaient ordonné, dès le 17 avril, qu'ils apporteraient leurs constitutions au greffe. Ce fut l'abbé Chauvelin qui le premier dénonça leur institut comme ennemi de l'état, et qui par là rendit un service éternel à la patrie.

Ils obtinrent par leurs intrigues que le roi lui-même se réserverait dans son conseil la connaissance de ces constitutions, en effet le roi ordonna par une déclaration qu'elles lui fussent apportées. La déclaration fut enregistrée au parlement le 6 août; mais le même jour les chambres assemblées firent brûler par le bourreau vingt-quatre gros volumes des théologiens jésuites. Le parlement remit au roi l'exemplaire des constitutions de cet ordre ; mais il ordonna en même temps que les jésuites en apporteraient un autre dans trois jours , et leur défendit de recevoir des novices et de faire des leçons

161 JES

publiques, à commencer au premier, octobre 1761. Us n'obéirent point; il fallut que le roi lui-même leur ordonnât de fermer leurs classes le premier avril 1762; et alors ils obéirent.

Pendant tout le temps que dura cette tempête qu'eux-mêmes avaient excitée, non-seulement plusieurs ecclésiastiques, mais encore quelques membres du parlement les rendaient odieux à la nation par des écrits publics. L'abbé Chauvclin fut celui qui se distingua le plus , et qui bâta leur destruction.

Les jésuites répondirent; mais leur»

livres ne firent pas plus d'effet que les satires imprimées contre eux du temps qu'ils étaient puissans. Tous les parlemens du royaume , l'un après l'autre , déclarèrent leur institut incompatible avec les lois du royaume. Le 6 août 1762 , le parlement de Paris leur ordonna « de renoncer pour toujours au nom , à l'habit, aux vœux , au régime de leur société ; d'évacuer les noviciats, les collèges, les maisons professes, dans huitaine ; leur défendit « de se trouver deux ensemble , et de travailler en aucun

temps et de quelque manière que ce fût à leur rétablissement, sous peine d'être déclarés criminels de lèse-majesté. •

(Essai sur ies mœurs.)

JÉSUS- CHRIST. — SB MONTEE AUX fidklbs dk PAïupot. (6 janvier 1771.) — Je vous prie, mou cher lecteur, de jeter un coupd'œil sur le miracle qui vient de s'opérer dans la Basse-Bretagne, dans l'année 1771 de notre ère vulgaire. Rien n'est plus authentique ; cet imprimé est revêtu de toutes les formes légales. Lises:

Récit surprenant sur l'apparition visii Je et miraculeuse de noire Seigneur Jésus- Christ au saint sacrement de Vautci , qui s'est faite, par (a toute-puissance de Dieu , dans l'église paroissiale de Paimpol , pires Trèguier en Basse- Bretagne , le jour des Bois. — Le 6 janvier 1771, jour des Rois , pendant qu'on chantait le salut, on vit des rayons de lumière sortir du saint sacrement , et Ton aperçut à l'instant notre Seigneur Jésus en figure naturelle , qui parut plus brillant que le soleil, et qui fut vu une demi-heure entière, pendant laquelle parut un arc-en-ciel sur le faîte de l'église. Les pieds de Jésus restèrent imprimés sur le tabernacle, où ils se voient encore, et il s'y opère tous les jours plusieurs miracles. A quatre heures du soi» , Jésus ayant disparu de

JES

desens le tabernacle, le curé de ladite paroisse s'approcha de l'autel, et y trouva une lettre que Jésus y avait laissée : il voulut la prendre ; mais il lui fut impossible de la pouvoir lever. Ce curé , ainsi que le vicaire , en furent avertir monseigneur l'évêque de Trèguier, qui ordonna , dans toutes les églises de la ville, les prières de quarante heures pendant huit jours, durant lequel

temps le peuple allait •u foule voir cette sainte lettre. Au bout de la huitaine , monseigneur l'évêque y vint en procession, accompagné de tout le clergé séculier et régulier de la ville, après trois jours de jeûne au pain et à l'eau. La procession étant entrée dans l'église, monseigneur l'évêque se mit à genoux sur les degrés de l'autel ; et , après avoir demandé à Dieu la grâce de pouvoir lever cette lettre , il monta à l'autel , et la prit sans difficulté : s'étant ensuite tourné vers le peuple , il en fit lecture à haute voix , et recommanda à tous ceux qui savaient lire, de lire cette lettre tous les premiers vendredis de chaque mois ; et à ceux qui ne savaient pas lire , de dire cinq pater et cinq ave en l'honneur des cinq plaies de Jésus-Christ, afin d'obtenir les grâces promises à ceux qui la liront dévotement, et la conservation des biens de la terre. Les femmes enceintes doivent dire, pour leur heureuse délivrance, neuf pater et neuf ave en faveur des âmes du purgatoire , afin que leurs enfans aient le bonheur de recevoir le saint sacrement de baptême.

«Tout le contenu en ce récit a été approuvé par monseigneur l'évêque , par monsieur le lieutenant-général de ladite ville de Trèguier, et par plusieurs personnes de distinction, qui se sont trouvées présentes à ce miracle. •

Copie de la lettre trouvée sur l'autel , lors de l'apparition miraculeuse de notre Seigneur Jésus- Christ au très -saint Sacrement de l'autel, l-c jour des Rois 1771. — c Eternité de vie, éternité de châlimens, éternelles délices; rien n'en peut dispenser, il faut choisir un parti, ou celui d'aller à la gloire , ou marcher au supplice. Le nombre d'années que les hommes passent sur la terre dans toutes sortes de plaisirs sensuels et de débauches excessives, d'usurpations, de luxe , d'homicides, de larcins, de médi-

sances, et d'impuretés, blasphémant et jurant mon saint nom en vain , et mille autres crimes , ne permettant pas de souffrir pins long-

JES

JOU

temps que des créatures créées à mou image et ressemblance , rachetées par le prix de mon sang sur l'arbre de la croix, où j'ai enduré mort et passion, m'offensent continuellement, en transgressant mes commandement et abandonnant ma loi divine, je vous avertis que, si vous continuez à vivre dans le péché, et que je ne voie en vous ni remords, ni contrition , ni une sincère et véritable confession et satisfaction , je vous ferai sentir la pesanteur de mon bras divin. Si ce n'était les prières de ma obère mère, j'aurais déjà détruit la terre , pour les péchés que vous commettez les uns contre les antre • Je vous ai donné six jours pour travailler, et le septième pour vous reposer, pour sanctifier mon saint nom, pour entendre la sainte messe, et employer le reste du jour au service de Dieu mon père. Au contraire, on ne voit que blasphèmes et ivrogneries; et le monde est tellement débordé, qu'on n'y voit que vanité et mensonges. Les chrétiens, au lieu d'avoir compassion des pauvres qu'ils voient à leurs portes, et qui sont mes membres, pour parvenir au royaume céleste , ils aiment mieux mignarder des chiens et autres animaux, et laisser mourir de l'ai m et de soif ces objets, en s'abandonnant entièrement à Satan, par leur avariée, gourmandise et autres vices; au lieu d'assis-

ter les pauvres , ils aiment mieux sacrifier tout à leurs plaisirs et débauches. C'est ainsi qu'ils me déclarent la guci 1 1 • .

Et vous, pères et mères pleins d'iniquités, vous souffrez vos enfans jurer et blasphémer mon saint nom : au lieu de leur donner une bonne éducation, vous leur amassez, par avarice, des biens qui sont dédiés à Satan. Je vous dis, par la bouche de Dieu mon père, de ma chère mère , de tous les chérubins et séraphins , et par saint Pierre , le chef de mon église, que, si vous ne vous amendez, je vous enverrai des maladies extraordinaires par qui périra tout; vous ressentirez la juste colère de Dieu mon père ; vous serez réduits à un tel état, que vous n'aurez connaissance les uns des autres. Ouvrez les Jeux et contemplez ma croix que je vous ai laissée pour arme contre l'ennemi du score humain , et pour vous servir de guide a la gloire éternelle : regardez mou chef couronné d'épines, mes pieds et mes mains percés de clous; j'ai répandu jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour votre rédemption , par un pur amour

de père pour des enfans ingrats. Faites des œuvres qui puissent vous attirer ma miséricorde ; ne jurez pas mon saint nom ; priez-moi dévotement; jeûnez souvent; et particulièrement faites l'aumône aux pauvres, qui sont mes membres; car c'est de toutes les bonnes œuvres celle qui m'est le plus agréable : ne méprises ni la veuve ni l'orphelin ; restituez ce qui ne vous appartient pas; fuyez toutes les occasions de pécher; gardez soigneusement mes commandemens; honorez Marie , ma très chère mère.

« Ceux ou celles qui ne profiteront pas des avertisseraens que je leur donne, qui ne croiront pas mes paroles, attireront par leur obstination mon bras vengeur sur leurs têtes ; ils seront accablés de malheurs , qui seront les avant-coureurs de leur fin dernière et

malheureuse, après laquelle ils seront précipités dans les flammes éternelles , où ils souffriront des peines sans lin, qui sont le juste châtimement réservé à leurs crimes.

«Au contraire ,v ceux ou celles qui feront un saint usage des avertissemens de Dieu , qui leur sont donnés par cette lettre , apaiseront sa colère , et obtiendront de lui, après une confession sincère de leurs fautes , la rémission de leurs péchés, tant grands soient-ils.

• Il faut garder soigneusement cette lettre , en i honneur de notre Seigneur Jésus -Christ. »

«Avec permission. A Bourges, le 50 juillet 1771. DsBeacvoim, lieutenant général de police. •

N. B. 11 faut remarquer que cette sottise a été imprimée a Bourges , sans qu'il y ait eu ni a Tréguier ni à Paimpol le moindre prétexte qui pût donner lieu A une pareille imposture. Cependant, supposons que, dans les siècles à venir, quelque cuistre à miracle veuille prouver un point de théologie par l'apparition de Jésus-Christ sur l'autel de Paimpol, ne se croira-t il pas en droit de citer la propre lettre de Jésus, imprimée à Bourges avec permission ? Ne traitera-t-il pas d'impies ceux qui en douteront ? .Ne prou\era-t-il pas par les faits , que Jésus opérait partout des miracles dans notre siècle ? Voilà un beau champ ouvert aux Houtteville et aux Abadie.

(Dictionnaire philosophique.) JOURNEE DES DUPES, sous le roi de France Louis xru (1 1 novembre i550.) — Les négociations avec les princes d'i-

talie , avec le roi de Suède Gustave-Adolphe, avec les Provinces - Unies et les

Principautés d'Orange, contre l'empereur et l'Espagne, étaient dans les mains de Richelieu , et n'en pouvaient guère sortir sans danger pour l'état. Cependant la faiblesse du roi, appuyée en secret dans son cœur par ce dépit que lui inspirait la supériorité du cardinal, abandonne ce ministre nécessaires il promet sa disgrâce aux empressemens opiniâtres et aux larmes de sa mère. Le cardinal entra par une fausse porte dans la chambre où l'on concluait sa ruine. Le roi sort sans lui parler ; il se croit perdu , et prépare sa retraite au Havre-de-Grâce, comme il l'avait déjà préparée pour Avignon quelques mois auparavant. Sa ruine paraissait d'autant plus sûre, que le roi, le jour même , donne pouvoir au maréchal de Marillac, ennemi déclaré du cardinal, de faire la guerre et la paix dans le Piémont. Alors le cardinal presse son départ ; ses mulets avaient déjà porté ses trésors à trente-cinq lieues sans passer par aucune ville ; précaution prise contre la haine publique. Ses amis lui conseillent de tenter enfin auprès du roi un nouvel effort.

Le cardinal va trouver le roi à Versailles, alors petite maison de chasse « achetée par Louis xm vingt mille écus, devenue depuis, sous Louis xiv, un des plus grands palais de l'Europe et un abîme de dépenses. Le roi, qui avait sacrifié son ministre par faiblesse, se remet par faiblesse entre ses mains ; et il lui abandonne ceux qui l'avaient perdu.

Ce jour, qui est encore à présent appelé la journée des dupes , fut celui du pouvoir absolu du cardinal. Dès le lendemain le garde des sceaux est arrêté , et conduit prisonnier à Cbâteaudun, où il mourut de douleur. Le jour même, le cardinal dépêche un

huissier du cabinet , de la part du roi , aux maréchaux de La Force et Schomberg , pour faire arrêter le maréchal de Marillac au milieu de l'armée qu'il allait commander seul. L'huissier arrive une heure après que ce maréchal de Marillac avait reçu la nouvelle de la disgrâce de Richelieu. Le maréchal est prisonnier dans le temps qu'il se croyait maître de l'état avec son frère. Richelieu résolut de faire mourir ce général ignominieusement par la main du bourreau ; et , , né pouvant l'accuser de trahison , il s'avisa de lui imputer d'être ronenssionnaire.

JOU

Le procès dura près de deux années : fl faut en rapporter ici les suites, pour ne point rompre le fil de cette affaire, et pour faire voir ce que peut la vengeance armée du pouvoir suprême, et colorée des apparences de la justice.

Le cardinal ne se contenta pas de priver le maréchal du droit d'être jugé pat les deux chambres du parlement assemblé , droit qu'on avait déjà violé tant de fois : ce ne fut pas asses de lui donner dans Verdun des commissaires dont 3 espérait de la sévérité. Ces premiers juges ayant , malgré les promesses et les menaces, conclu que l'accusé serait reçu à se justifier, le ministre fit casser l'arrêt : il lui donna d'autres juges, parmi lesquels on comptait les plus violens ennemis de Marillac , et surtout ce Paul Hay du Chastelet , connu par une satire atroce contre les deux frères. Jamais on n'avait méprisé davantage les formes de la justice et les bienséances. Le cardinal leur insulta au point de transférer l'ac-

cusé, et de continuer le procès à Ruel , dans sa propre maison de campagne.

11 est expressément défendu par les lois du royaume de détenir un prisonnier dans une maison particulière ; mais il n'y avait point de lois pour la vengeance et pour l'autorité. Celles de l'église ne furent pas moins violées dans ce procès, que celles de l'état et celles de la bienséance. Le nouveau garde des sceaux Châteauneuf , qui venait de succéder au frère de l'accusé, présida au tribunal, où la décence devait l'empêcher de paraître ; et, quoiqu'il fût sous-diacre et revêtu de bénéfices , il instruisit un procès criminel : le cardinal lui fit veur une dispense de Rome, qui lui permettait de juger à mort. Ainsi, un prêtre verse le sang avec le glaive de la justice ; et il tient ce glaive en France de la main d'un autre prêtre qui demeure au fond de l'Italie.

Ce procès fait bien voir que la vie des infortunés dépend du désir de plaire aux hommes puissans. 11 fallut rechercher toutes les actions du maréchal. [i63i] On déterra quelques abus dans l'exercice de son commandement, quelques anciens profits illi-cites et ordinaires, faits autrefois par lui ou par ses domestiques dans la construction de la citadelle de Verdun : « Chose étrange , disait-il à ses juges , qu'un homme de mon rang soit persécuté avec tant de rigueur et d'injustice ! il, ne s'agit dans tout mon procès

LAB

3 M de fcin, de paille, de piètre et d« baux, •

Cependant ce général, chargé de blessures et de quarante année* de services, fut condamné à la mort «oui le même roi qui avait donné des récompenses à trente sujets rebelles.

Pendant les premières instructions de.

oe procès étrange, le cardinal fait donner ordre à Bcringhen de sortir du royaume. Il met en prison tous ceux qui ont voulu lui nuire ou qu'il soupçonne. Ton» (es ces cruautés , et en même temps toutes ces petitesse de la vengeance * ne semblaient pas faites pour une grande âme occupée de la destinée de l'Europe.

{Essoi sur Us Mœurs.) JULES II, pape. — torde sai*t-jiesib du boh. — L'ouvrage qui donna quelque supériorité à Rome moderne sur l'ancienne, fut la coupole de Saint-Pierre dt Rome. Il oe restait dans ie monde que

LAB

Irais monumeu* antiques de ce genre, line partie du dôme du temple de Minerve dans Athènes, celui du Panthéon à Rome, et celui de la grande mosquée de Constantinople , autrefois Sainte-Sophie, ouvrage de Justinicn. Mais ces coupoles , asses élevées dans l'intérieur, étaient trop écrasées au dehors. Le Brunelleschi , qui rétablit l'architecture en Italie» au quatorzième siècle , remédia à ce défaut par un coup de l'art , en établissant deux coupoles 1 une sur l'autre, dans la cathédrale de Florence; mais ces coupoles tenaient encore un peu du gothique , et n'étaient pas dans les nobles proportions. Michel- Ange Buonaroti, peintre, sculpteur , et architecte, également célèbre dans ces trois genres, donna , dès le temps de Jules 11, le dessin des deux dômes de Saint-Pierre; et Sixte-Quint tit construire, en vingt deux mois, cet ouvrage dont rien n'approche. (Essai sur les mœurs.)

&AT. (Voyez Frédéric- CuiUautm.) KBIT. (Voyez Frédéric-Guillaums.)

LA BARRE, (le chevalier de) — sa

COU DAMNATION ET SA MORT. (1^{er} juill. I 766.)

- Il y avait dans Abbeville , petite cité de Picardie , une abbesse, fille d'un conseiller d'état très estimé; c'est une dame aimable» de mœurs très régulières , d'une humeur douce et enjouée , bienfesante , et sage sans superstition.

Un habitant d'Abbeville, nommé Belleval, âgé de soixante ans, vivait avec elle dans une grande intimité , parce qu'il était chargé de quelques affaires du couvent ; il est lieutenant d'une espèce de petit tribunal qu'on appelle Y élection , si on peu t. donner le nom de tribunal à une compagnie de bourgeois uniquement préposés pour régler l'assise de l'impôt appelé la taille. Cet homme devint amoureux de l'abbessc , qui ne le repoussa d'abord qu'avec sa douceur ordinaire , mais qui fut ensuite obligée de marquer son aversion et son mépris pour ses importances trop redoublées.

Elle fit venir chez elle dans ce tempsla, on J754, le chevalier de La Barre ,

son neveu, petit-fils d'un lieutenant- général des armées , mais dont le père avait dissipé une fortune de plus de quarante mille livres de rente : elle prit soin de ce jeune homme comme de son fils , et elle était près de lui faire obtenir une compagnio de cavalerie { il fut logé dans l'extérieur du couvent, et madame sa tante lui donnait souvent à souper, ainsi qu'à quelques jeunes ger«s de ses amis. Le sieur Belleval, exclu de ces soupers , se vengea en suscitant à l'abbesse quelques affaires d'intérêt.

Le jeune La Barre prit vivement le parti de sa tante, et parla a cet homme avec une hauteur qui le révolta entièrement. Belleval

résolument de se venger ; il sut que le chevalier de La Barre et le jeune d'Etallonde, fils du président de l'élection , avaient passé devant une procession sans ôter leurs chapeaux ; c'était au mois de juillet 1765. Il chercha dès ce moment à faire regarder cet oubli momentanée des bienséances comme une insulte préméditée faite à la religion. Tan

166 LAB

dis qu'il ourdissait secrètement cette trame, il arriva malheureusement que, le 9 août de la même année , on s'aperçut que le crucifix de bois posé sur le pont neuf d'Abbeville était endommagé , et l'on soupçonna que des soldats ivres avaient commis cette insolence impie.

Malheureusement l'évêque d'Amiens , étant aussi évêque d'Abbeville , donna à cette aventure une célébrité et une importance qu'elle ne méritait pas. Il fit lancer des monitoires; il vint faire une procession solennelle auprès de ce crucifix, et on ne parla dans Abbeville que de sacrilèges pendant une année entière. On disait qu'il se formait une nouvelle secte qui brisait tous les crucifix , qui jetait par terre toutes les hosties, et les perçait à coups de couteau. On assurait qu'elles avaient répandu beaucoup de sang. Il y eut des femmes qui crurent en avoir été témoins. On renouvela tous les contes calomnieux répandus contre les Juifs dans tant de villes de l'Europe.

Le sieur Belleval, voyant les esprits échauffés , confondit malicieusement ensemble l'aventure du crucifix et celle de la procession , qui n'avaient aucune connexité. Il rechercha toute la vie du chevalier de La Barre : il fit venir chez lui valets , servantes, manœuvres; il leur dit d'un ton d'inspiré qu'ils étaient obligés, en

vertu des monitoires, de révéler tout ce qu'ils avaient pu apprendre à la charge de ce jeune homme : ils répondirent tous qu'ils n'avaient jamais entendu dire que le chevalier de La Barre eût la moindre - part à l'endommagement du crucifix.

On ne découvrit aucun indice touchant cette mutilation , et même alors il parut fort douteux que le crucifix eût été mutilé exprès. On commença à croire (ce qui était assez vraisemblable) que quelque charette chargée de bois avait causé cet accident.

« Mais, dit Belleval à ceux qu'il voulait faire parler, si vous n'êtes pas sûrs que le chevalier de La Barre ait mutilé un crucifix en passant sur le pont, vous savez au moins que cette année , au mois de juillet , il a passé dans une rue avec deux de ses amis à trente pas d'une procession, sans ôter son chapeau. Vous avez ouï dire qu'il a chanté une fois des chansons libertines, vous êtes obligés de l'accuser sous peïnc de péché mortel. »

Après les avoir ainsi intimidés, il alla

LAB

lui-même chez le premier juge de la sénéchaussée d'Abbeville. Il y déposa contre son ennemi ; il força ce juge à entendre les dénonciateurs. ^

La procédure une fois commencée , il y eut une foule de délations. Chacun disait ce qu'il avait vu ou cru voir, ce qu'il avait entendu ou cru entendre. Mais quel fut , monsieur, l'étonnement de Belleval lorsque les témoins qu'il avait suscités lui-même contre le chevalier de La Barre, dénoncèrent son propre fils comme un des priucipaox complices des impiétés secrètes qu'on cherchait à mettre au grand jour 1 Belleval fut frappé comme d'un coup de

foudre : il fit incontinent évader son fils ; mais, ce que vous croirez a peine, il n'en poursuivit pas avec moins de chaleur cet affreux procès.

Voici quelles sont les charges.

Le 13 août 1765 , six témoins déposent qu'ils ont vu passer trois jeunes gens à trente pas d'une procession ; que les sieurs de La Barre et d'Etallonde avaient leur chapeau sur la tête, et le sieur de Foineil le chapeau sous le bras.

Dans une addition d'information, une Elisabeth Lacrivel dépose avoir entendu dire à un de ses cousins , que ce cousin avait entendu dire au chevalier de La Barre qu'il n'avait pas ôté son chapeau.

Le 16 septembre , une femme du peuple nommée Ursule Gondalier, dépose qu'elle a entendu dire que le chevalier de La Barre, voyant une image de saint Nicolas en plâtre chez la sœur Marie, tourière du couvent, il demanda à cette tourière si elle avait acheté cette image pour avoir celle d'un homme chez elle.

Le nommé Beauvalet dépose que le chevalier de La Barre à proféré un mot impie en parlant de la vierge Marie.

Claude, dit Sélincourt témoin unique, dépose que l'accusé lui a dit que les commandemens de Dieu ont été faits par des prêtres; mais à la confrontation l'accusé soutient que Sélincourt est un calomniateur, et qu'il n'a été question que des commandemens de l'église.

Le nommé Héquet , témoin unique , dépose que l'accusé lui a dit ne pouvoir comprendre comment on avait adoré un dieu de

pâte. L'accusé , dans la confrontation , soutient qu'il a parlé des Egyptiens.

Nicolas La Vallée dépose qu'il a entendu chanter au chevalier de La Barre

LAB

deux cba usons libertines de corps - degarde. L'accusé avoue qu'un jour, étant ivre, il les a chantées avec le sieur d'Etallonde sans savoir ce qu'il disait ; que dans cette chanson on appelle à la vérité sainte Marie- Madeleine putain , mais qu'avant sa conversion elle avait mené une vie débordée : il est convenu d'avoir réci-té YOde à Priape du sieur Piron.

Le nommé Héquet dépose encore , dans uue addition , qu'il a vu le chevalier de La Barre faire une petite génuflexion devant les livres intitulés : Thérèse philosophe, la Tourière des Carmélites, et le Portier des Chartreux. Il ne désigne aucun autre livre; mais, au recolement et à la confrontation , il dit OjU'il n'est pas sûr que ce fût le chevalier de La Barre qui fit ces génuflexions.

Enfin , le premier juillet de cette année, se fit dans Abbeville celte exécution trop mémorable : cet enfant lut d'abord appliqué à la torture. Voici quel est ce genre de tourment.

Les jambes du patient sont serrées entre des ais ; on enfonce des coins de fer ou de bois entre les ais et les genoux ; les os en sont brisés. Le chevalier s'évanouit, mais il revint bientôt à lui , à l'aide de quelques liqueurs spiritueuses , et déclara, sans se plaindre , qu'il n'avait point de complices.

On lui donna pour confesseur et pour assistant un dominicain , ami de sa tante l'abbesse, avec lequel il avait souvent soupé dans

le couvent. Ce bon homme pleurait, et le chevalier le consolait. On leur servit à dîner. Le dominicain ne pouvait manger. «Pre-nons un peu de nourriture, lui dit le chevalier : vous aurez besoin de force autant que moi pour soutenir le spectacle que je vais donner. »

Le spectacle en effet était terrible : on avait envoyé de Paris cinq bourreaux pour cette exécution. Je ne puis dire en effet si on lui coupa la langue et la main. Tout ce que je «ais par les lettres d'Abbeville , c'est qu'il monta sur l'échafaud avec un courage tranquille , sans plainte , sans co< ière et sans ostentation : tout ce qr.M dit au religieux qui l'assistait se réduit à ces paroles : «Je ne croyais pas qu'on put faire mourir un jeune gentilhomme pour êi peu de chose. »

11 serait devenu certainement un excel-

LAF i6:

lent officier : il étudiait la pierre par prin" cipes; il avait fait des remarques sur quel ques ouvrages du roi de Prusse et du mar-échal de Saxe, les deux pie» grand»

généraux de l'Europe.

Les juges disent que la politique les a forcés à en user ainsi. Quelle politique imbécille et barbare ! ah ! quel crime horrible contre la justice, de prononcer un jugement par politique, surtout un jugement de mort ! et encore de quelle mort '.

L'attendrissement et l'horreur qui me saisissIR ne me per-mettent pas d'en dire davantage. (Mélanges philosophiques.)

LA FORCE, maréchal de France, — sa mobt. (a5 août 1573.) — Deux jours avant la Saint-Barthelemy , le roi avait ordonné au parlement «le relâcher un officier qtii était prisonnier à la Conciergerie; le parlement n'en ayant rien fait, le roi avait envoyé quelques-uns de .ses gardes enfon cer les portes de la prison, et tirer de force le prisonnier. Le lendemain le parlement vint faire ses remontrances au roi : tous ces messieurs avaient mis leurs bra« en écharpe, pour faire voir à Charles ix qu'il avait estropié la justice» Tout cela avait fait beaucoup de bruit ; et, au commencement du massacre, on persuada d'abord aux Huguenots que le tumulte qu'ils entendaient venait d'une sédition excitée dans le peuple à l'occasion de l'affaire du parlement.

Cependant un maquignon, qui avait vu le duc de Cuise entrer avec des Satel lites chez l'amiral de Coligny , et qui , se glissant dans la foule, avait été témoin de l'assassinat de ce seigneur, courut aussitôt en donner avis au sieur de Caumont de La Force, à qui il avait vendu dix chevaux huit jours auparavant.

La Force et ses deux fils logeaient au faubourg Saint-Germain , aussi bien que plusieurs calvinistes. 11 n'y avait point encore de pont qui joignît ce faubourg à la ville. On s'était saisi de tous les bateaux par ordre de la rour, pour faire passer les assassins dans le faubourg. Ce maquignon se jette a la nage, passe à l'autre bord , et avertit M. de La Force de son danger. La Force était déjà sorti de sa maison; il aurait encore eu le temps de se sauver : mais voyant que ses en fan* ne venaient pas, il retourna les chercher. A peine est-il rentré chez lui que les assassins arrivent : un nommé Martin à leur tête entre dans sa chambre , le désarme lui et ses deux enfans , et lui d'.t avec du

LA F

LAL

«ermens affreux , qu'il faut mourir. La Force Jui proposa une rançon de deux mille écus; le capitaine l'accepte. La Force lui jura de la payer dans deux jours; et aussitôt les assassins , après avoir tout pillé dan» la maison , disent à La Force et à ses enfans* de mettre leurs mouchoirs en croix sur leurs chapeaux, et leur font retrousser leur manche droite sur l'épaule : c'était la marque des meurtriers ; en cet état ils leur font passer la rivière, et les amènent dans la ville. Le maréchal de La Force assure qu'il vit la rivière envverte de morts : son père, son frère et lui abordèrent devant le Louvre; là ils virent égorger plusieurs de leurs amis , et entre autres le brave de Piles, père de celui qui tua en duel le fils de Malherbe. De là le capitaine Martin mena ses prisonniers dans sa maison, rue des Petits-Champs, fit jurer à La Force que ni lui ni ses enfans ne sortiraient point de là avant d'avoir pavé les deux mille écus , les laissa en garde à deux soldats suisses , et alla chercher quelques autres calvinistes & massacrer dans la ville.

L'un des deux suisses , touché de compassion , offrit aux prisonniers de les faire

* au ver. La Force n'en voulut jamais rien faire, il répondit qu'il avait donné sa parole, et qu'il aimait mieux mourir que d'y manquer. Une tante qu'il avait lui trouva les deux mille écus; et l'on allait les délivrer au capitaine Martin , lorsque le comte de Coconas (celui-là même à qui depuis on coupa le cou) vint dire à La Force que le duc d'Anjou demandait à lui parler. Aussitôt il fit descendre le père et les enfans nu-tête et sans manteau. La Force vit bien qu'on le menait à la mort ; il suivit Coconas, en le priant

d'épargner ses deux enfans innocens. Le plus jeune , ôgé de treize ans , qui s'appelait Jacques Nom par, et qui a écrit ceci , éleva la voix , et reprocha à ses meurtriers leurs crimes, en leur disant qu'ils en seraient punis de Dieu. Cependant les deux enfans sont menés avec leur père au bout de la rue des Petits- Champs ; on donne d'abord plusieurs coups de poignard à l'aîné , qui s'écrie :

• Alil mon père, ah! mon Dieu ! je suis mort.» Dans le même moment le père tombe percé de coups sur le corps de son fils. Le plus jeune, couvert de leur sang, mais qui , par un miracle étonnant , n'avait reçu aucun coup, eut la prudence de s'écrier aussi : «Je suis mort. » 11 se

laissa tomber entre son père et son frère,

dont il reçut les derniers soupirs. Le* meurtriers , les croyant tous morts , s'e» allèrent en disant : • Les voilà bien tous trois. > Quelques malheureux vinrent ensuite dépouiller les corps; il restait un bas de toile au jeune de La Force r un marqueur du jeu de paume du Verdelet voulut avoir ce bas de toile; en le tirant, il s'amusa à considérer le corps de ce jeune enfant: « Hélas l dit-il, c'est bien dommage; celui-ci n'est qu'un enfant, que peut-il avoir fait f • Ces paroles de compassion engagèrent le petit de La Force à lever doucement la tête, et à lui dire tout bas : « Je ne suis pas encore mort. • Ce pauvre homme lui répondit s • lie bougez, mon en Tant, ayez patience. » Sur le soir il le vint chercher ; il lui dit : « Levezvous, ils n'y sont plus; » et lui mit sur les épaules un méo-hant manteau* Comme il le conduisait, quelqu'uo des bourreaux lui demanda : « Qui est ce jeunegarçon?*

— a C'est mon neveu, lui dit-il , qui s'est énivré ; vous voyez comme il s'est accommodé , je m'en vais bien lui donner le fouet.

» Enfin le pauvre marqueur le mena chez lui, et lui demanda trente écus pour sa récompense. De là le jeune de La Force se fit conduire déguisé en gueux jusqu'à l'Arsenal, chez le maréchal de Biron, son parent, grand-maître de l'artillerie ; on le cacha quelque temps dans la chambre des filles; enfin, sur le bruit que la cour le faisait chercher pour s'en défaire, on le fit sauver en habit de page, sous le nom de Beaupuy. (Notes de la Ucnriade.)

LALLI (le comte de), général français, gouverneur de Pondichéry. — sa

CONDAMNATION BT SON SUPPMCR APBàs LA DESTRUCTION DS CKTTB VIM.B. (6 mai 1766.)

— Ce général Lalli obtint de l'amirauté d'Angleterre la permission de repasser en France sur sa parole. Son premier soin fut de payer ce qu'il avait emprunté pour le service public. La plupart de ses ennemis revinrent en même temps que lui; ils arrivèrent précédés de toutes les plaintes, des accusations formées de part

' et d'autre, et de mille écrits dont Paris était inondé. Les partisans de Lalli étaient en très petit nombre, et ses adversaires innombrables.

Un conseil entier ; deux cents employés sans ressources ; les directeurs de la compagnie des Indes voyant leur grand établissement anéanti; les actionnaires tremblant pour leur fortune ; des officiers irri-

LAL

tés : tous se déchaînaient avec d'autant plus d'aïmosité contre Latti, oVirs croyaient qu'en perdant Pundichéry il avait gagné des millions. Les femmes, toujours moins modérées que les hommes

dans leurs terreurs et dans leurs plaintes, criaient au traître, au concussionnaire , au criminel de lèse-mafesté.

Le conseil de Pondichéri en corps pré* senta une requête contre lui au contrôleur général. Il disait dans cette requête : « Ce n'est point le désir de venger nos injures et notre ruine personnelle qui nous anime, c'est la force de la vérité, c'est ic sentiment pur de nos consciences, c'est le cri général, »

11 paraissait pourtant que le sentiment pur des consciences était un peu corrompu par la douleur d'avoir tout perdu, par une haine personnelle, peut-être excusable, et par la soif de la vengeance qu'on ne peut excuser.

Un très-brave officier, de la noblesse la plus antique, fort mal à propos outragé par le général, et même dans son honneur, écrivait en ternies beaucoup plus riolens eue le Conseil de Pondichéri ; « Voilà , disait il, ce qu'un étranger sans nom, »*n* actions devers lui, sans naissance, sans aucun titre, enfin, comblé cependant des honneurs de son maître, préparc en général à toute celte colonie.

Rien n'a été sacré pour ses main* sacrilèges ; ce chef 1rs a portées jusqu'à l'autel, en «'appropriant six chandeliers d'argent et un crucifix, que le général anglais lui a fait rendre à la sollicitation du supérieur des capucins, etc., etc. »

Le général s'était att ré par ses fougues indiscrètes et par ses reproches injustes, une accusation si cruelle : il est vrai qu'il avait fait porter chez lui ces chandeliers et ce crucifix , mais si publiquement , qu'il n'était pas possible qu'au milieu de Unt de grands intérêts, il voulût s'emparer d'unobjfit aussi mince. Aussi l'arrêt qui le condamna ne parle point de sacrilège.

Le reproche d'une basse naissance était bien injuste : nous avons ses titres munis du grand sceau du roi Jacques. Sa maison était très ancienne *. On passait donc les bornes avec lui , comme il les avait pas-

* Une branche de cette famille a possédé le fhteau de Tolendal , eu Irlande, depuis un teinp» icornf'tnorial jusqn'à la dernière rryolution. Le lord Xdli, ticc-roi d'Irlande soua Elisabeth , était du ^ona de LaîH , mai* d'une autre branche.

LAL 169

sec» avec tant d'autres. Si quelque chose doit inspirer aux hommes la modération, c'est sans doute cette fatale aventure.

Le ministre des finances devait naturellement protéger une compagnie de commerce dont Ta ruine semblait si préjudiciable au royaume : il y eut un ordre secret d'enfermer Lalli à la Bastille. Luimême offrit de s'y rendre; il écrivit au duc de Choiseul : « J'apporte ici ma tête et mon innocence. J'attends vos ordres.* Quelque temps auparavant un des agens de ses ennemis lui avait offert de lui révéler toutes leurs intrigues, et il refusa cette oure avec mépris*

Le duo de Choiseul , ministre de la guerre et des affaires étrangères, était généreux à l'excès, bienfaisant et juste; la hauteur de son âme était égale à la grandeur de ses vues , mais il eut le malheur de céder aux c.'ameurs de Paris : on avait décidé d'abord qu'on ne prendrait un parti qu'après le rapport fait au conseil des accusations intentées contre Lalli, et des preuves sur lesquelles on les appuyait. Cette résolution si sage ne fut pas suivie : Lalli fut enfermé à la Bastille dans la même chambre où avait été La Bourdonnais, et n'en sortit pas de même.

Il s'agissait d'abord de voir quels juges on lui donnerait. Un conseil de guerre semblait le tribunal le plus convenable ; mais on lui imputait des malversations , des concussions, des crimes de pécuniaire, dont les maréchaux de France ne sont pas juges. Le comte de Lalli avait d'abord formé ses plaintes; ainsi ses adversaires ne firent en quelque sorte que récriminer. Ce procès était si compliqué , il fallait faire venir tant de témoins, que le prisonnier resta quinze mois à la Bastille sans être interrogé, et sans savoir devant quel tribunal il devait répondre. «C'est là , disaient quelques jurisconsultes , le triste destin des citoyens d'un royaume célèbre par les armes et par les arts, mais qui manque encore de bonnes lois, ou plutôt chez qui les sages lois anciennes sont quelquefois oubliées. •

Le jésuite Laval était alors à Paris : il demandait au gouvernement une modique pension de quatre cents francs pour aller prier Dieu le reste de ses jours au fond du Périgord où il était né. ^ Il mourut , et on lui trouva douze cent cinquante mille livres dans sa cassette, en or, en diamans, en lettres de change.

Cette aventure d'un supérieur des mis-

lyO LAL

sions de l'Orient , et la banqueroute de trois millions que fit en ce temps-là le «supérieur des missions de l'Occident , nommé La Valette, excitèrent dans toute la France une indignation égale à celle qu'on inspirait contre Lalli , et fut une des causes qui produisirent enfin l'abolissement des jésuites : mais en même temps la cassette de Laval prépara la perte de Lalli. On trouva dans ce coffre deux mémoires , l'un en faveur du comte» l'autre qui le chargeait de tous les crimes. Il devait faire usage de l'un ou de

l'autre de ces écrits , selon que les affaires tourneraient. De ce couteau tranchant à double lame , on porta au procureur général celle qui blessait l'accusé. Cet homme du roi fit sa plainte au parlement contre le comte, de vexations, de concussions, de trahisons , de crimes de lèse-majesté. Le parlement renvoya l'affaire au châtelet en première instance; et bientôt après des lettres patentes du roi renvoyèrent à la grand'chambre et à la tournelle assemblées • la connaissance de tous les délits commis dans l'Inde , pour être le procès fait et parfait aux auteurs desdits délits, selon la rigueur des ordonnances. » Le mot de justice conviendrait mieux peut-être que celui de rigueur.

Comme le procureur général avait inséré dans sa plainte les termes de crimes de hante trahison, de lèse-majesté, on refusa un conseil à l'accusé. Il n'eut pour sa défense d'autre secours que lui-même. On lui permit d'écrire : il se servit de cette permission pour son malheur. Ses écrits irritèrent encore ses adversaires , et lui en firent de nouveaux. Il reprochait au comte d'Aché d'avoir été cause de la perte de l'Inde , en ne restant pas devant Fondichéry. Mais ce chef d'escadre avait préféré de défendre les îles de Bourbon et de l'Inde contre une invasion dont sans doute il les croyait menacées. Il avait combattu trois fois contre la flotte anglaise, et avait été blessé dans ces trois batailles. M. de Lalli faisait des reproches sanglants au chevalier de Soupire, qui lui répondit, et qui déposa contre lui avec une modération aussi estimable qu'elle est rare.

Enfin , se rendant à lui-même le témoignage qu'il avait toujours fait rigoureusement son devoir, il se livra avec la plume aux mêmes emportemens qu'il avait eus quelquefois dans ses discours. Si on lui eût donné un conseil, ses dé-

LAL

fenses auraient été plus circonspectes; mais il pensa toujours qu'il lui suffisait de se croire innocent. Il força surtout M. de Bussy à lui faire une réponse , et cette réponse d'un homme en faveur duquel l'opinion s'était alors déclarée , paraissant quelques jours avant le jugement, ne pouvait manquer de faire effet sur des esprits déjà prévenus. LalJi, qui tant de fois avait prodigué sa vie , et que M. de Bussy affectait de soupçonner de manquer de courage , en avait trop en insultant tous ses adversaires dans ses mémoires. C'était se battre seul contre une armée : il n'était guère possible que cette multitude ne l'accablât pas ; tant les discours de toute une ville font impression sur les juges, lors même qu'ils croient être en garde contre cette séduction.

Par une fatalité singulière , et qui ne se voit peut-être qu'en France , le ridicule se mêle presque toujours aux événemea»

funestes. C'était un très grand ridicule en effet de voir des hommes de paix, qui n'étaient jamais sortis de Paris que pour aller à leurs maisons de campagne, interroger, avec un greffier, des officiers généraux de terre et de mer, sur leurs opérations militaires.

Les membres du conseil marchand de Pondichéri , les actionnaires de Paris, les directeurs de la compagnie des Indes, les employés, les commis , leurs femmes, leurs parens, criaient aux juges et anx amis des juges contre le commandant d'une armée qui consistait à peine en mille soldats. Les actions étaient tombées parce que le général était un traître, et que l'amiral s'était allé radoubier au lieu de livrer un quatrième combat naval. On répétait les noms de Trichenapali , de Vandavachi, de Chétoupect.

Les conseillers de la grand'chambre achetaient de mauvaises cartes de l'Inde, où ces places ne se trouvaient pas

On faisait un crime à Lalli de ne s'être pas emparé de ce poste, nommé Chétoupet , avant d'aller à Madras. Tous les maréchaux de France assemblés auraient eu bien de la peine à décider de si loin si on devait assiéger Chétoupet ou non ; et on portait cette question à la grand'chambre ! Les accusations étaient si multi

* On prétend qu'un de* juge* demanda à une personne de la famille de M. de Lalli »i Pondis fhéri était hien à deux cent» ïï-cuc» d« Paru.

LAL

pliées, qu'il n'était pas possible que, parmi tant de noms indiens, un juge de Paris ne prît souvent une ville pour un homme , un homme pour une ville.

Le général de terre accusait Je général de mer d'être la première cause de la chute des actions, tandis que lui-même était accusé par tout le conseil de Pondichéri d'être Tunique principe de tous les malheurs.

Le chef d'escadre fut assigné pour être ouï. On l'interrogeait, après serment de dire la vérité, pourquoi il avait mis le cap au sud, au lieu de s'être embossé au nord-ouest, entre Alamparvé et Goudelour? noms qu'aucun Parisien n'avait entendu prononcer auparavant. Heureusement il n'avait point de cabale formée contre lui. . »• .

A. l'égard du général Lalli , on le chargeait d avoir assiégé Goudelour au lieu d'assiéger d'abord Saint-David; de n'avoir pas marché aussitôt à Madras; d'avoir évacué Je poste deCheringan;

de n'avoir pas envoyé trois cents hommes de renfort noirs ou blancs, à Mazulipatan ; d'avoir capitulé à Pondichéri , et de n'avoir pas capitulé *.

Il lut question de savoir si M . de Soupire, maréchal de camp, avait continué ou non le service militaire depuis la perte de Canguvaron, poste assez inconnu à la tournellc. 11 est vrai qu'en interrogeant Lalli sur de tels faits, on avait soin de lui dire que c'étaient des opérations militaires sur lesquelles on n'insistait pas; mais on n'en tirait pas moins des inductions contre lui. A ces chefs d'accusation, que nous avons entre les mains , en succédaient d'autres sur sa conduite privée. On lui reprochait de s'être mis en colère contre un conseiller de Pondichéri, et d'avoir dit à ce conseiller, qui se vantait de donner son sang pour la compagnie : « Avez-vous assez de sang pour fournir

* Le maréchal Xeith disait & une impératrice de Russie ; « Madame, ci vous envoyez en Allemagne nn général traître et lâche , voua pouvez le taire pendre à «on retour. Mai* «'il n'est qu'inc-pable ^ ,tant Pi" pour vou« ; pourquoi l'avez-vous choisi? c'est votre faute; fl a fait ce qu'il a pu, voua lui deve* enoore dea remereîmens. » Ainai , quand on aurait prouvé que Lalli était incapable, ce qu'on était encore bien loin de prouver, puisqu'il avait eu du auccèa tant qu'il n'avait pas manqué de troupes et d'argent , tant qu'on lui avait obéi, il »Urait encore été très injutte de le

LAL 171

du boudin aux troupes du roi qui manquent de pain ? » (n° 74.)

On l'accusait d'avoir ait des sottises à un autre conseiller, (n° 87.)

D'avoir condamné un perruquier qui avait brûlé de son fer chaud l'épaule d'une négresse , à recevoir un coup du même fer sur son épaule *. (n° 88.)

De s'être énivré quelquefois. (n° 104«)

D'avoir fait chanter un capucin dans la rue. (n° 105.)

D'avoir dit que Pondichéri ressemblait à un bordel , où les uns caressaient les filles , et où les autres les voulaient jeter par les fenêtres. (n° 106.)

D'avoir rendu quelques visites à madame P.got qui s'était échappée de chez son mari. (n° 108.)

D'avoir fait donner du riz à ses chevaux, dans le temps qu'il n'avait point de chevaux. (n° 11a.)

D'avoir donné une fois aux soldats du punch fait avec du coco. (n° 131.)

De s'être fait traiter d'un abcès au foie sans que cet abcès eût crevé ; et , si l'abcès eût crevé, il en serait heureusement mort. (n° 147.)

Ces griefs étaient mêlés d'accusations plus importantes. La plus forte était d'avoir vendu Pondichéri aux Anglais ; et la preuve en était que, pendant le blocus, il avait fait tirer des fusées sans qu'on en sût la raison , et qu'il avait fait la ronde la nuit, tambour battant. (n°* 144 et 145.)

On voit assez que ces accusations étaient intentées par des gens fâchés et mauvais raisonneurs. Leur énorme extravagance semblait devoir décréditer les autres imputations. Nous ne parlerons point ici de cent petites affaires d'argent, qui forment un

chaos plus aisé à débrouiller par un marchand que par un historien. Ses défenses nous ont paru très plausibles, et nous renvoyons le lecteur à l'arrêt même qui ne le déclara pas convaincu.

Il y eut cent soixante chefs d'accusation contre lui ; les cris du public en augmentaient encore le nombre et le poids: ce procès devenait très sérieux malgré son extrême ridicule ; on approchait de la catastrophe.

Le célèbre d'Aguesscau a dit dans une

*• Cette accusation est très remarquable ; elle prouve quelles idées les gens de Pondichéry ont de la justice, et quelle espèce de témoins on en tendait.

LAL

de ses mercuriales) en adressant la parole aux magistrats, en 1714 : « Justes par la droiture de vos intentions , êtes-vous toujours exempts de l'injustice des préjugés? et n'est-ce pas cette espèce d'injustice que nous pouvons appeler l'erreur de la Tertu, et, si nous l'osons dire, le crime des gens de bien ? »

Le terme de crime est bien fort * un honnête homme ne commet point de crime , mais il fait souvent des fautes pernicieuses ; et quel homme , quelle compagnie n'a pas commis de telles fautes?

Le rapporteur passait pour un homme dur, préoccupé et sanguinaire. S'il avait mérité ce reproche dans toute son étendue , le mot crime alors n'aurait pas été peut-être trop violent. Il se vantait d'aimer la justice; mais il la voulait toujours rigoureuse, et ensuite il s'en repentait. Ses mains étaient encore teintes du sang

d'un enfant (on peut donner ce nom à un jeune gentilhomme d'environ dix-

terminé quinze juges contre dix à faire périr cette victime par la mort la plus affreuse , réservée aux parricides \ Cette scène se passait chez un peuple réputé sociable, dans le temps même où le monstre de l'inquisition s'apprivoisait ailleurs, et où les anciennes lois des temps barbares s'adoucissaient dans les autres états. Tous les princes , tous les peuples de l'Europe eurent horreur de cet effroyable assassinat juridique. Ce magistrat même en eut des remords; mais il n'en fut pas moins impitoyable dans le procès du comte

Quelques autres juges et lui étaient persuadés de la nécessité des supplices dans les affaires les plus gracieuses ; on eût dit que c'était un plaisir pour eux. Leur maxime était qu'il faut toujours en croire les délateurs plus que les accusés; et que, s'il suffisait de nier, il n'y aurait jamais de coupables. Ils oubliaient cette réponse

* cinq voix ont donc enfin pour condamner un enfant aux supplices accumulés de la torture ordinaire et extraordinaire, de la langue arrachée avec de« tenaille*, du poing coupé, et d'être jeté dans* le» flamme*. Un enfant ! un périt -fil* d'un lieutenant général qui avait bien servi l'état et cet événement, plus* horrible que tout ce qu'on a jamais rapporté ou inventé aux cannibales* , s'est usé chez une nation qui pane pour éclairée et

de Tempesneur Julien-le-Philosophe, qui avait lui-même rendu la justice dans»

Paris : « S'il suffisait d'accuser, il n'y aurait jamais d'innocents.

•

Il fallait lire et relire un tas énorme de papiers, mille écrits contradictoires d'opérations militaires, faites dans des lieux dont la position et le nom étaient inconnus aux magistrats; des faits dont il leur était impossible de se former une idée exacte, des incidents, des objections, des réponses qui coupaient à tout moment le fil de l'affaire. Il n'est pas possible que chaque juge examine par lui-même toutes ces pièces : quand on aurait la patience de les lire, combien peu sont en état de démêler la vérité dans cette multitude de contradictions ! on s'en repose presque toujours sur le rapporteur dans les affaires compliquées; il dirige les opinions ; on l'en croit sur sa parole ; la vie et la mort , l'honneur et l'opprobre sont dans sa main.

Un avocat général , ayant lu toutes ces pièces avec une attention infatigable, fut pleinement convaincu que l'accusé devait être absous. C'était M. Séguier, de la même famille que ce chancelier qui se fit un nom dans l'aurore des belles-lettres, cultivées trop tard en France ainsi que tous les arts ; homme d'ailleurs de beaucoup plus d'esprit, et plus éloquent encore que le rapporteur, dans un goût différent. Il était si persuadé de l'innocence du comte, qu'il s'en expliquait hautement devant les juges et dans tout Paris: M. Pellot , ancien conseiller de la grand'chambre , le juge peut-être le plus appliqué et du plus grand sens, fut entièrement de l'avis de M. Séguier.

On a cru que le parlement, aigri par ses fréquentes querelles avec des officiers généraux chargés de lui annoncer les ordres du roi ; exilé plus d'une fois pour sa résistance, et résistant toujours; devenu enfin , sans presque le savoir, l'ennemi naturel de tout militaire élevé en dignité, pouvait goûter une secrète satisfaction en déployant son autorité sur un homme qui avait exercé

un pouvoir souverain. Il humiliait en lui tous les commandans. On ne s'avoue pas ce sentiment caché au fond du cœur ; mais ceux qui le soupçonnent peuvent ne se pas tromper.

Le vice-roi de l'Inde française fut, après plus de cinquante ans de services, condamné à la mort à l'âge de soixante et huit ans [1766].

LAM

Quand on lui prononça son arrêt , 1\ xcès de son indignation lut égal à celui de sa surprise. 11 s'emporta contre ses juges , ainsi qu'il s'était emporté contre ses accusateurs; ett tenant à la main un compas qui lui avait servi à tracer des cartes géographiques dans sa prison, il s'en frappa vers le cœur : le coup ne pénétra pas assea pour lui ôler la vie. Réservé à la perdre sur lechafaud, on le traîna dans un tombereau de boue , ayant dans la bouche un large bâillon qui, débordant sur ses lèvres et défigurant son visage, formait un spectacle affreux. U ne curiosité cruelle attire toujours une foule de gens de tout état à un tel spectacle. Plusieurs de ses ennemis vinrent en jouir, et poussèrent l'atrocité jusqu'à l'insulter par des battemens de mains. On lui bâillonnait ainsi la bouche , de peur que sa voix ne s'élevât contre ses juges sur lechafaud, et qu'étant si vivement persuadé de son innocence , il n'en persuadât le peuple. Ce tombereau , ce bâillon soulèverent les esprits de tout Paris; et la mort de l'infortuné ne les révolta pa>.

(Siècle de Louis XV .)

LA MOTHE HOU DARD. — accusé d'êtbb l'autel a des couplets qui ont fait «anne roussbau. — Cet homme de mœurs si douces, et de qui jamais personne n'eut à se plaindre, a été accu-

sé après sa mort, presque juridiquement, d'un crime énorme , d'avoir composé les horribles couplets qui perdirent Rousseau, en 1710, et d'avoir conduit plusieurs années toute la manœuvre qui fit condamner un innocent. Cette accusation a d'autant plus de poids qu'elle est faite par un homme très instruit de cette affaire, et faite comme une espèce de testament de mort. IV. Boindin , procureur du roi des trésoriers de France, en mourant, en 1762, laisse un mémoire très circonstancié, dans lequel il charge , après plus de quarante années, la Mut lie Iloudard, de l'académie française, Joseph Saurin, de l'académie des sciences, cl Malafaire, marchand bijoutier, d'avoir ourdi toute cette trame, et le-châtelet et le parlement d'avoir rendu consécutivement les jugemens les plus injustes.

1 o Si .N . Boindin était en effet persuadé de l'innocence de Rousseau, pourquoi tant larder à la faire connaître? Pourquoi ne pas la manifester au moins immédiatement après la mort de ses ennemis F Pourquoi ne pas donner ce mémoire écrit il 7 a plus de vingt années?

LAM i;3

s* Qui ne voit clairement (lue le mémoire de Boindin est un libelle diffamatoire, et que cet homme haïssait également tous ceux dont il parle dans cette dénonciation laite à la postérité?

5° 11 commence par des faits dont on connaît toute la fausseté. 11 prétend que le comte de Nocé, etN. Melon, secrétaire du régent, étaient les associés de Malafaire, petit marchand joaillier; tous ceux qui les out fréquentés savent que c'est une insigne calomnie; ensuite il coofond K. la Faye, secrétaire du cabinet du roi, avec son fièce le capitaine aux gardes. Enfin comment peut on

imputer à un joaillier d'avoir eu part à toute cette manœuvre des couplets?

4° Boindin prétend que ce joaillier et Saurin le géomètre, s'unirent avec la Mothe pour empêcher Rousseau d'obtenir la pension de Boileau , qui vivait encore en 1710. Serait-il possible que trois personnes de professions »i différentes se fussent unies et eussent médité ensemble une manœuvre si réfléchie , si infâme et si dillicile, pour priver un citoyen, alors obscur, d'une pension qui ne vaquait pas, que Rousseau n'aurait pas eue, et à laquelle aucun de ces trois associés ne pouvait prétendre?

5° Après être convenu que Rousseau a*ait fait les cinq premiers couplets, suivis de ceux qui lui attirèrent sa disgrâce, il fait tomber sur la Mothe Iloudard le soupçon d'une douzaine d'autres dans le même goût; et, pour unique preuve de cette accusation , il dit que ces douze couplets, contre une douzaine de personnes qui devaient s'assembler chez \. de Villiers, furent apportés par la Mothe Iloudard lui même chez le sieur de Villiers , une heure après que Rousseau avait été informé que les intéressés devaient s'assembler dans cette maison.

Or, dit-il, Rousseau n'avait pu en une heure de temps composer et transcrire ces vers diffamatoires : c'est la Mothe qui les apporta ; donc la Mothe en est l'auteur. Au contraire, c'est, ce me semble, parce qu'il a la bonne foi de les apporter, (pi 'il ne doit pas être soupçonné de la scélératesse de les avoir faits. On les a jetés .1 sa porte , ainsi qu'à la porte de quelques autres particuliers. U a ouvert le paquet ; il y a trouvé des injures atroces contre tous ses amis et contre lui-même ; il vient en rendre compte : rien n'a plus l'air de l'innocence.

6° Ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce mystère d'iniquité , doivent savoir

Sue Ton s'assemblait depuis un mois chez . de Villiers, et que ceux qui s'y assemblait étaient , pour la plupart , les mêmes que Rousseau avait déjà outragés dans cinq couplets qu'il avait imprudemment récités à quelques personnes. Le premier même de ces douze nouveaux couplets marquait assez que les intéressés s'assemblaient tantôt au café, tantôt chez de Villiers :

Soti assemblés chef de Villiers , Parmi le* sots troupe d'élite,
D'un vil café digne* piliers, Craignex la fureur qui m'irrite.

Je vais vous poursuivre en tous lieux, Vous noircir, vous rendre odieux; Je veux que partout on vous chante :

Vous percer et r.'rc à vos yeux Est une douceur qui m'enchanté.

7° Il est très faux que les cinq premiers couplets, reconnus pour être de Rousseau, ne fissent qu'exagérer le ridicule de cinq ou six particuliers, comme le dit le mémoire ; on y voit les mêmes horreurs que dans les autres.

Que le bourreau , par son valet , Tasse un jour serrer le sifflet
De Berrin et de sa séquelle ; Que Pécourt, qui fait le ballet, Ait le fouet au pied de l'échelle.

C'est là le style des cinq premiers couplets avoués par Rousseau. Certainement ce n'est pas là de la fine plaisanterie. C'est le même style de tous les couplets qui suivirent.

8° Quant aux derniers couplets sur le même air, qui furent, en 1710, la matière du procès intenté à Saurin , de l'académie des sciences , le mémoire ne dit rien que ce que les pièces du procès ont appris depuis long-temps. 11 prétend seulement que le malheureux qui fut condamné au bannissement, pour avoir été suborné par Rousseau , devait être condamné aux galères , si en effet il avait été faux témoin. C'est en quoi le sieur Boindin se trompe : car, en premier lieu, il eût été d'une injustice ridicule de condamner aux galères le suborné , quand on ne décernait que la peine du bannissement au suborneur; en second lieu , ce malheureux ne s'était pas porté accusateur contre Saurin; il n'avait pu être entièrement suborné. 11 avait fait plusieurs déclarations contradictoires ; la nature de

LAM

sa faute et la faiblesse de son esprit ne comportaient pas une peine exemplaire.

90 W. Boindin fait entendre expressément dans son mémoire que la maison de Noailles et les jésuites servirent à perdre Rousseau dans cette affaire , et que Saurin fit agir le crédit et la faveur. Je sais avec certitude ; et plusieurs personnes vivantes encore le savent comme moi , que ni la maison de Noailles ni les jésuites ne sollicitèrent. La faveur fut d'abord tout entière pour Rousseau : car, quoique le cri public s'élevât contre lui, il avait gagné deux secrétaires d'état, M. de Ponte bartrain et M. Voisin, que ce cri public n'épouvantait pas. Ce fut sur leurs ordres, en forme de sollicitations, que le lieutenant criminel Le Comte décréta et emprisonna Saurin, l'interrogea, le confronta, le récola, le tout en moins de vingt'-quatre heures, par une procédure précipitée. Le

chancelier réprimanda le lieutenant-criminel sur cette procédure violente et inusitée.

Quant aux jésuites, il est si faux qu'ils se fussent déclarés contre Rousseau, qu'immédiatement après la sentence contradictoire du châtelet, par laquelle il fut unanimement condamné, il fit une retraite au noviciat des jésuites , sous la direction du père Sanadon , dans le temps qu'il appelait au parlement. Cette retraite chez les jésuites prouve deux choses; la première, qu'ils n'étaient pas ses ennemis ; la seconde , qu'il voulait opposer les pratiques de la religion aux accusations de libertinage que d'ailleurs on lui suscitait. 11 avait déjà fait ses meilleurs psaumes , en même temps que ses épigrammes licencieuses , qu'il appelait les gloria patri de ses psaumes, et Danchet lui avait adressé ces vers :

A te masquer habile, Traduis tour à tour Pétrone à la ville, David à la cour, etc.

Il ne serait donc pas étonnant qu'ayant pris le manteau de la religion, comme tant d'autres, tandis qu'il portait celui de cynique , il eût depuis conservé le premier, qui lui était devenu absolument nécessaire. On ne veut pas tirer aucune conséquence de cette induction; il n'y a que Dieu qui connaisse le cœur de l'homme.

io« Il est important d'observer que pendant plus de trente années que. la Mothe

LÀ M

lloudard, Saurin et Malafaire ont survécu à ce procès , aucun d'eux n'a été soupçonné ni de la moindre mauvaise manoeuvre , ni de la plus légère satire. La Mothe Houdard n'a jamais répondu à ces invectives atroces , connues sous le nom de calottes , et sous d'autre titres dont un ou deux hommes, qui étaient -en horreur à tout le monde , raccablèrent si longtemps. Il ne déshonora jamais son talent par la satire; et même, lorsqu'en 1709, outragé continuellement par Rousseau , il fit cette belle ode :

On ne te choisit point aon père t Par un reproche populaire Le sage n'est point abattu.

Oui, quoi que le vulgaire pense, Rousseau , la plus vile naissance Xtonne du lustre à la vertu , eto.

quand , dis-je , il Ct cet ouvrage, ce fut bien plutôt une leçon de morale et de philosophie qu'une satire. Il exhortait Rousseau, qui reniait son père, à ne point rougir de sa naissance. Il l'exhortait à dompter l'esprit d'envie et de satire. Rien ne ressemble moins à la rage qui respire dans les couplets dont on l'accuse*

Mais Rousseau , après une condamnation qui devait le rendre sage, soit qu'il lut innocent ou coupable, ne put dompter son penchant. 11 outragea souvent, par des epigrammes , les mêmes personnes attaquées dans les couplets, la Fayc, Danchet , la Mothe Houdard , etc. 11 fit des vers contre ses anciens et nouveaux protecteurs. On en retrouve quelques-uns dans des lettres peu dignes d'être connues, qu'on a imprimées; et la plupart de ces vers sont du style de ces couplets pour lesquels le parlement

l'avait condamné ; témoin ceux-ci contre l'illustre musicien Rameau :

Distillateurs d'accords baroques Dont tant d'idiots sont fêrus ,
Ches les Thraces et les Iroques, Portes vos opéra-bourrus , etc.

On en trouve du même goût dans le recueil intitulé , Porte feuille de Rousseau , contre l'abbé d'Olivet , qui avait formé un projet de le faire revenir en France. Enfin , lorsque , sur la fin de sa vie , il vint se cacher quelque temps à Paris , affichant la dévotion , il ne put s'empêcher de faire encore des épigrammes violentes. 11 est vrai que l'Age avait gâté son style ; mais il ne réforma point

LAM 175

son caractère, soit que par un mélange bizarre , mais ordinaire chez les hommes, il joignît cette atrocité a la dévotion , soit que , par une méchanceté non moins ordinaire , cette dévotion fût hypocrisie.

11° Si Saurin, la Mothe et Malafaire avaient comploté le crime dont on les accuse, ces trois hommes ayant été depuis assez mal ensemble , il est bien difficile qu'il n'eût rien transpiré de leur crime. Cette réflexion n'est pas une preuve; mais, jointe aux autres , elle est d'un grand poids.

13° Si un garçon aussi simple et aussi grossier que le nommé Guillaume Arnoult, condamné comme témoin suborné par Rousseau , n'avait point été en effet coupable, il l'aurait dit, il l'aurait crié toute sa vie à tout le monde. Je l'ai connu. Sa mère aidait dans la cuisine de mon

gère, ainsi qu'il est dit dans le factum de aurin ; et sa mère et lui ont dit plusieurs fois à toute ma famille, en ma présence, qu'il avait été justement condamné.

Pourquoi donc, au bout de quarantedeux ans, W. Boindin a-t-il voulu laisser, en mourant, cette accusation authentique contre trois hommes qui ne sont plus ? C'est que le mémoire était composé il y a plus de vingt ans; e'est que Boindin les haïssait tous trois ; c'est qu'il ne pouvait pardonner à la Mothe de n'avoir pas sollicité pour lui une place à l'académie française , et de lui avoir avoué que ses ennemis, qui l'accusaient d'athéisme, lui donneraient l'exclusion. Il s'était brouillé avec Saurin , qui était , comme lui , un esprit altierct inflexible. Il s'était brouillé de même avec Malafaire , homme dur et impoli. Il était devenu l'ennemi de Lériget de la Faye, qui avait fait contre lui cette épigramme :

Oui , Vadius , on connaît votre ctprit : Savoir s'y joint ; et quand le cas arrive Qu'ouvre parait par quelque coin fautive, Plus aigrement qui jamais la reprit?

Mais on ne voit qu'en vous aussi se montre L'art de louer le beau qui s'y rencontre, Dont cependant maints beaux esprits font cas : De vos pareils que voulez-vous qu'on pense ? Xh quoi t qu'ils sont connaisseurs délicats ? Pas n'en voudrais tirer la conséquence} Mais bien qu'ils sont gens à fuir tle cent pas.

C'était là en effet le caractère de Boindin, et c'est lui qui est peint dans le TemyU du goût, sous le nom de Bar don. 11 fut dans son mémoire la dupe de sa haine; incapable de dire ce qu'il ne croyait pas,

et incapable de changer d'avis sur ce que son humeur lui inspirait : ses mœurs étaient irréprochables; il vécut toujours en philosophie rigide « il fit des actions de générosité ; mais cette humeur dure et insociable lui donnait des préventions dont il ne revenait jamais.

Toute cette funeste affaire , qui a « u de si longues suites, et dont il n'y a guère d'hommes plus instruits que moi, dut son origine au plaisir innocent que prenaient plusieurs personnes de mérite, des'assembler dans un café. On n'y respectait pas assez la première loi de la société , de se ménager les uns les autres. On se critiquait durement, et de simples impolitesse donnèrent lieu à des haines durables et à des crimes. C'est au lecteur à juger si dans cette affaire il y a eu trois criminels ou un seul.

On a dit qu'il se pourrait à toute force que Saurin eût été l'auteur des derniers couplets attribués à Rousseau. Il se pourrait que Rousseau ayant été reconnu cou-

Cable des cinq premiers , qui étaient de i même atrocité , Saurin eût fait les derniers pour le perdre , quoiqu'il n'y eût aucune rivalité entre ces deux hommes, quoique Saurin fût alors plongé dans les calculs de l'algèbre , quoique lui-même fût cruellement outragé dans ces derniers couplets , quoique tous les offensés les imputassent unanimement à Rousseau , enfin quoiqu'un jugement solennel ait déclaré Saurin innocent. Mais si la chose est physiquement dans l'ordre des possibles, elle n'est nullement vraisemblable.

Rousseau l'en accusa toute sa vie : il le chargea de ce crime par son testament ; mais le professeur Rollin, auquel Rousseau mon-

tra ce testament quand il vint clandestinement à Paris, l'obligea de rayer cette accusation. Rousseau se contenta de

Erôteter de son innocence à l'article de i mort ; mais il n'osa jamais accuser La Mothe, ni pendant le cours du procès, ni durant le reste de sa vie , ni à ses derniers momens. Il se contenta de faire toujours des vers contre lui.

(Catalogue des écrivains du siècle de Louis XI y .) LANGLADE. — scpplicir qcoiqu'inkocbnt. — Je suis certain ; j'ai des amis ; ma fortune est sûre; mes parens ne m'aban^ donneront jamais; on me rendra justice; mon ouvrage est bon, il sera bien reçu; on me doit, on me paiera; mon amant sera fidèle, il Ta juié;le ministre m'avancera-,

LAN

il l'a promis en passant : toutes parole* qu'un homme qui a un peu vécu raye de son dictionnaire.

Quand les juges condamnèrent Laaglade, Le Brun, Calas, Sirven, Martin, Montbailli, et tant d'autres, reconnus depuis pour innocens, ils étaient certains., ou ils devaient l'être, que tous ces infortunés étaient coupables; cependant ils se trompèrent.

11 y a deux manières de se tromper, de mal juger, de s'aveugler : celle d'errer en homme d'esprit , et celle de décider comme un sot.

Les juges se trompèrent en gens d'esprit dans l'affaire de Langlade; ils s'aveuglèrent sur les apparences qui pouvaient éblouir;

ils n'examinèrent point assez les apparences contraires; ils se servirent de leur esprit pour se croire certains que Langlade avait commis un vol qu'il n'avoit certainement pas commis :

et, sur cette pauvre certitude incertaine de l'esprit humain , un gentilhomme fut appliqué à la question ordinaire et extraordinaire ; de là replongé sans secours dans un cachot, et condamné aux galères où il mourut ; sa femme renfermée dans un autre cachot avec sa fille âgée de sept ans, laquelle depuis épousa un conseiller au même parlement qui avait condamné le père aux galères , et la mère au bannissement.

Il est clair que les juges n'auraient pas prononcé cet arrêt s'ils n'avaient été rassurés. Cependant, dès le temps même de cet arrêt, plusieurs personnes savaient que le vol avait été commis par un prêtre nommé Gagnât, associé avec un voleur de grand chemin : et l'innocence de Langlade ne fut reconnue qu'après sa mort.

Ils étaient de même certains lorsque, par une sentence en première instance , ils condamnèrent à la roue l'innocent Le Brun qui, par arrêt rendu sur son appel, fut brisé dans les tortures , et en mourut. (Dictionnaire ptilasophiav*.)

LAS CASAS, évêque de Chiapa. —

SES VIVES acCLAMATIONS Bit FAVEUR DES

américains (1566.) — Las Casas, évêque de Chiapa dans la Nouvelle-Espagne , ayant parcouru pendant plus de trente années les îles et la terre ferme , découvertes avant qu'il fût évêque et depuis qu'il eut cette dignité, témoin oculaire de ces trente an-

nées de destruction , vint enfin en Espagne, dans sa vieillesse, se fêter aux pieds de Charles-Quint et du

LAS

prince Philippe son fils, et fit entendre ses plaintes, qu'on n'avait pas écoutées jusqu'alors. Il présenta sa requête au nom d'un hémisphère entier : elle fut imprimée à Valladolid. La cause de plus de cinquante nations proscrites, dont il ne " les n

LAS 177 vos semblables à dévorer à vos chiens.

était que de faibles restes v fut solennellement plaidée devant l'empereur.

Las Casas dit que ces peuples détruits étaient d'une espèce douce, faible et innocente, incapable de nuire et de résister; et que la plupart ne connaissaient pas plus les vétérans et les armes que nos animaux domestiques. • J'ai parcouru, dit-il, toutes les petites îles Lucaines, et je n'y ai trouvé que onze habitants , reste de plus de cinq cent mille. • 11 compte ensuite plus de deux millions d'hommes détruits dans Cuba et dans Hispaniola , et enfin plus de dix millions dans le continent. 11 ne dit pas : J'ai ouï dire qu'on a exercé ces énormités in* croyables ; il dit : « Je les ai vues : j'ai vu cinq caciques brûlés pour s'être enfuis avec leurs sujets ; j'ai vu ces créatures innocentes massacrées par milliers; enfin , de mon temps, on a détruit plus de douze millions d'hommes dans l'Amérique.»

On ne lui contesta pas cette étrange dépopulation, quelque incroyable qu'elle, paraisse. Le docteur Sepuivéda , qui plaïda

contre lui, s'attachait seulement à prouver que ces Indiens méritaient la mort , parce qu'ils étaient coupables du péché contre nature , et qu'ils étaient anthropophages.

■ Je prends Dieu à témoin , répond le digne évêque Las Casas, que vous calomniez ces innocents après les avoir égorgés. Non , ce n'était point parmi eux que régnait la pédérastie , et que l'horreur de manger de la chair humaine s'était introduite ; il se peut que dans quelques contrées de l'Amérique que je ne connais pas , comme au Brésil ou dans quelques îles, on ait pratiqué ces abominations de l'Europe ; mais ni à Cuba , ni à la Jamaïque

ni à Saint-Domingue , ni dans Hispaniola, ni dans aucune, et que j'aie parcourue, ni au Pérou, ni au Mexique où est mon évêché , je n'ai entendu jamais parler de ces crimes, et j'en ai fait les enquêtes les plus exactes. C'est vous qui êtes plus cruels que les anthropophages; car je vous ai vus dresser des chiens énormes pour aller à la chasse des hommes , comme on va à celle des bêtes fauves. Je vous ai vus donner

J'ai entendu des Espagnols dire à leurs camarades : Prête-moi une longue d'Indien pour le déjeuner de mes chiens , je t'en rendrai demain un quartier. C'est enfin chez vous seuls que j'ai vu de la chair humaine étalée dans vos boucheries , soit pour vos chiens , soit pour vous-mêmes. Tout cela, continue-t-il , est

Provénu au procès, et je jure, par le grand Dieu qui m'écoute, que rien n'est plus véritable. »

Enfin , Las Casas obtint de Charles- Quint des lois* qui arrêtaient le carnage réputé jusqu'alors légitime , attendu que c'étaient des chrétiens qui massacraient des infidèles. (Essai sur les mœurs.)

LASS ou LAW, contrôleur général des finances de France. — btabmsskmkkt os sa banque (1716). — Un Ecoisais, nommé J ean Lato, que nous nommons Jean Lass, qui n'avaitd autre métier que d'être grand joueur et grand calculateur., obligé de fuir de la Grande-Bretagne pour un meurtre, avait dès long-temps rédigé le plan d'une compagnie qui paierait en billets les dettes d'un état, et qui se rembourserait par les profits. Ce système était très-compliqué; mais, réduit à ses justes bornes , il pouvait être très utile. C'était une imitation de la banque d'Angleterre etd'e sa compagnie des Indes. Il proposa cet établissement au duc de Savoie , depuis premier roi de Sardaigne, Victor-Amédée qui répondit qu'il n'était pas assez puissant pour se ruiner. il le vint proposer au contrôleur général Dcsmarets; mai»

c'était dans le temps d'une guerre malheureuse où toute confiance était perdue ; et la base de ce système était la confiance.

Enfin il trouva tout favorable sous la régence du duc d'Orléans : deux milliards de dettes à éteindre , une paix qui laissait du loisir au gouvernement , un prince et un peuple amoureux des nouveautés.

11 établit d'abord une banque en son propre nom en 1716. Elle devint bientôt un bureau général des recettes du royaume. On y joignit une compagnie du Mississipi, compagnie dont on fesalt espérer de grands avantages. Le public, séduit par l'appât du gain , s'empressa d'acheter avec fureur les actions de cette compagnie et de cette banque réunies. Les richesses, auparavant resserrée par la défiance , circulèrent avec profusion ; lel

billets doubleraient, quadrupleraient ces richesses. La France fut très riche en effet par le crédit. Toutes les professions connurent le luxe; et il passa chez les voisins de la France, qui eurent part à ce commerce.

La banque fut déclarée banque du rot, en 1718. Elle se chargea* du commerce du Sénégal. Elle acquit le privilège de l'ancienne compagnie des Indes, fondée par le célèbre Colbert, tombée depuis en décadence, et qui avait abandonné son commerce aux négocians de Saint- Malo. Enfin elle se chargea des fermes générales du royaume. Tout fut donc entre les mains de Pécossais Lass, et toutes les finances du royaume dépendirent d'une compagnie de commerce.

Cette compagnie paraissant établie sur de si vastes fondemens, ses actions augmentèrent vingt fois au-delà de leur première valeur. Le duc d'Orléans fit sans doute une grande faute d'abandonner le public à lui-même. Il était aisé au gouvernement de mettre un frein à cette frénésie; mais l'avidité des courtisans et l'espérance de profiter de ce désordre empêchèrent de l'arrêter. Les variations fréquentes dans le prix de ces effets produisirent à des hommes inconnus des biens immenses: plusieurs, en moins de six mois, devinrent beaucoup plus riches que beaucoup de princes. Lass, séduit lui-même par son système, et ivre de l'ivresse publique et de la sienne, avait fabriqué tant de billets, que la valeur chimérique des actions valait, en 1719, quatre-vingts fois tout l'argent qui pouvait circuler dans le royaume. Le gouvernement remboursa en papier tous les rentiers de l'état.

Le régent ne pouvait plus gouverner une machine si immense, si compliquée, et dont le mouvement rapide l'entraînait malgré lui. Les anciens financiers et les gros banquiers réunis épuisèrent

la banque royale, en tirant sur elle des sommes considérables. Chacun chercha à convertir ses billets en espèces ; mais la disproportion était énorme. Le crédit tomba tout d'un coup: le régent voulut le ranimer par des arrêts qui l'anéantirent. On ne vit plus que du papier; une misère réelle commençait à succéder à tant de richesses fictives. Ce fut alors qu'on donna la place de contrôleur général des finances à Lass, précisément dans le temps qu'il était impossible qu'il a rem-

LEO

plit; c'était en 1720, époque de la subversion de toutes, les fortunes des particuliers et des finances du royaume. On le vit en peu de temps d'Ecosais devenir Français par la naturalisation ; de protestant, catholique; d'aventurier , seigneur des plus belles terres ; et de banquier, ministre d'état. Je l'ai vu arriver dans les salles du Palais-Royal , suivi de ducs et pairs, de maréchaux de France et d'évêques. Le désordre était au comble. Le parlement de Paris s'opposa autant qu'il le put à ces innovations, et il fut exilé à Pontoise. Enfin, dans la même année, Lass, chargé de l'exécution publique, fut obligé de fuir du pays qu'il avait voulu enrichir , et qu'il avait bouleversé. Il partit dans une chaise de poste que lui prêta le duc de Bourbon-Condé , n'emportant avec lui que deux mille louis , presque le seul reste de son opulence passagère.

Les libelles de ce temps-là accusent le régent de s'être emparé de tout l'argent du royaume pour les vues de son ambition ; et il est certain qu'il est mort endetté de sept millions exigibles. On accusait Lass d'avoir fait passer pour son profit les espèces de la France dans les pays étrangers. Il a vécu quelque temps à Londres des libéralités du marquis de Lassay, et est mort à Venise en 1729 , dans un état à peine au-dessus de l'indigence. J'ai

vu sa veuve à Bruxelles, aussi humiliée qu'elle avait été fi ère et triomphante à Paris. De telles révolutions oe sont pas les objets les moins utiles du l'histoire. (SiècU de Louis X f\)

LEON- L'I S AU RIEN, empereur,

- — DBTBUIT tK CCLTK. DES IM4GKS BW 727. —

Dans le huitième siècle, on agita dans les églises d'Orient s'il fallait rendre un culte aux images. La loi de Moïse l'avait expressément défendu. Cette loi n'avait jamais été révoquée ; et les premiers chrétiens, pendant plus de deux cents ans , n'avaient même jamais souffert d'images dans leurs assemblées.

Peu à peu la coutume s'introduisit partout d'avoir chez soi des crucifix. Ensuite on. eut les portraits vrais ou faux des martyrs ou des confesseurs. Il n'y avait point encore d'autels érigés pour les saints , point de messes célébrées en leur nom. Seulement, à la vue d'un crucifix et de l'image d'un homme de bien , le coeur, qui surtout dans ces climats a besoin d'objets sensibles, s'excitait à la piété.

LEO

Cet ange s'introduisit dans les églises. Quelques évêques ne l'adoptèrent pas.

On voit qu'en 30,3, saint Epiphaue arracha d'une église de Syrie une image devant laquelle on priait. Il déclara que la religion chrétienne ne permettait pas ce culte ; et sa sévérité" ne causa point de schisme.

Enfin cette pratique pieuse dégénéra en abus , comme toutes les choies humaines. Le peuple, toujours grossier, ne distingua

point Dieu et les images : bientôt on en vint jusqu'à leur attribuer des vertus et des miracles : chaque image guérissait une maladie. On les mêla même aux sortilèges qui ont presque toujours séduit la crédulité du vulgaire ; je dis non seulement le vulgaire du peuple, mais celui des princes, et même celui des sa va us.

En 727» l'empereur Léoo-l'Isaurien voulut, à la persuasion de quelques évoques, déraciner l'abus; mais, par un abus peut-être plus grand , il lit effacer toutes les peintures ; il abattit les statues et les représentations de Jésus- Christ avec celles des saints. En ôtant ainsi tout d'un coup aux peuples les objets de leur culte, il les révolta ; on désobéit, il persécuta; il devint tyran parce qu'il avait été imprudent.

11 est honteux pour notre siècle qu'il y ait encore des compilateurs et des déclamateurs comme Maim bourg, qui répètent cette ancienne fable , que deux Juifs avaient prédit l'empire à Léon , et qu'ils avaient exigé de lui qu'il abolit le culte des images ; comme s'il eût importé à des Juifs que les chrétiens eussent ou non des figures dans leurs églises. Les historiens qui croient qu'on peut ainsi prédire l'avenir sont bien indignes d'écrire ce qui s'est passé.

Son fils Constantin Gopronvme fit passer en loi civile et ecclésiastique l'abolition des images. Il tint à Constantinople un concile de trois cent trente-huit évêques; ils proscrivirent d'une commune voix ce culte , reçu dans plusieurs églises et surtout a Borne.

Cet empereur eût voulu abolir aussi aisément les moines qu'il avait en horreur, et qu'il n'appelait que les abominables; mais il

ne put y réussir : ces moines , déjà fort riches , défendirent plus habilement leurs biens que les images de leurs saints.

(Essai sur (es mœurs.)

LEO 179

LÉON IV, pape, — sseva bomb ek

8a8. — En 8a8, les mêmes Africains oui avaient subjugué l'Efpague, et lait des incursions en Sicile, reviennent encore désoler cette lie fertile, encouragés par un Sicilien nommé Euphémus, qui ayant, à l'exemple de son empereur Michel, épousé une religieuse, poursuivi par les lois que l'empereur s'était rendues favorables , fit à peu près en Sicile ce que le comte Julien avait fait en Espagne.

Ni les empereurs grecs, ni ceux d'Occident ne purent alors chasser de Sicile les musulmans; tant l'Orient et l'Occident étaient mal gouvernés. Ces conquérans allaient se rendre maîtres de l'Italie, s'ils avaient été unis; mais leurs fautes sauvèrent Rome, comme celles des Carthaginois la sauvèrent autrefois. Ils partent de Sicile, en 84<> , avec une flotte nombreuse, lis entrent par l'embouchure du Tibre , et, ne trouvant au'un pays presque désert , ils vont assiéger Rome. Ils prirent les dehors, et ayant pillé la riche église de Saint -Pierre hors des murs, ils levèrent le siège pour aller combattre une armée de Français oui venait secourir Rome sous un général de l'empereur Lothaire. L'armée française fut battue , mais la ville rafraîchie fut manquée; et cette expédition, qui devait être une conquête, ne devint, par la mésintelligence, qu'une incursion de barbares. Ils revinrent bientôt après avec une armée formidable , qui semblait devoir détruire l'Italie, et faire une bourgade mahométane de la capitale du

christianisme. Le pape, Léon iv, prenant dans ce danger une autorité que les généraux de l'empereur Lothaire semblaient abandonner, se montra digne, en défendant Rome , d'y commander en souverain. Il avait employé h.-s richesses de l'église à réparer les murailles, à élever des tours, a tendre des chaîne* sur le Tibre. Il arma les milices à ses dépens, engagea les habitans de IVaples et de G aie te à venir défendre les côtes et le port d'Ostie, sans manquer à la *agc pré* caution de prendre d'eux des otages, sachant bien que ceux qui sont assez puissans pour nous secourir, le sont assez pour nous nuire. Il visita lui-même tous les poètes, et reçut les Sarravn* à leur descente, non pas en équipage de guerrier, ainsi qu'en avait usé GosTin , évêque de Paris , dans une occasion encore plus pressante, mais comme un pontife qui exhortait un peuple chrétien, et corn mu

ta *

1 80 LEO

LEO

un roi qui veillait à la sûreté de ses sujets. [849] 11 était né Romain ; le courage des premiers âges de la république revivait en lui dans un temps de lâcheté et de corruption, tel qu'un des beaux monumens de l'ancienne Rome, qu'on trouve quelquefois dans les ruines de la nouvelle»

Son courage et ses soins furent secondés. Ou reçut les Sarra-
sins courageusement à leur descente; et la tempête ayant dissipé la moitié de leurs vaisseaux , une partie de ces conquérons échappés au naufrage fut mise à la chaîne. Le pape rendit sa victoire utile , en faisant travailler aux fortifications de Rome et à ses embellissemens |es mêmes mains qui devaientles détruire. Les ma-

homé tans restèrent cependant maîtres du Garillan , entre Gapoue et Gaîète, mais plutôt comme une colonie de corsaires indépendans, que comme des conquérons disciplinés.

(Essai sur ici mœurs.)

LÉON X, pape. SO!» CLOaiF.IX PON- TIFICAT in i5i3. — Après le pontificat détesté, mais heureux, d'Alexandre vi, après le règne guerrier et plus heureux encore de Jules 11, les papes pouvaient se regarder comme les arbitres de l'Italie , et influencer beaucoup sur le reste de l'Europe. 11 n'y avait aucun potentat italien qui eût plus de terres , excepté le roi de Naples , lequel relevait encore de la tiare.

[i5i3] Dans ces circonstances favorables les vingt-quatre cardinaux qui composaient alors tout le collège , élurent Jean de Médicis, arrière-petit-fils de ce grand Gosme de Médicis , simple négociant , et père de la patrie*

Gréé cardinal à quatorze ans, il fut pape à l'âge de trente-six , et prit le nom de Léon x. Sa famille alors était rentrée en Toscane. Léon eut bientôt le crédit de mettre son frère Pierre à la tête du gouvernement de Florence. Il lit épou* ser à son autre frère Julien le-Magnifique la princesse de Savoie, duchesse de Nemours, et le fit un des plus puissans seigneurs d'Italie. Ges trois frères, élevés par Ange Politien et par Ghaicondyle, étaient tous trois dignes d'avoir eu de lelsroailres. Tous trois cultivaient à l'envi les lettres et les beaux-arts : ils méritèrent que ce siècle s'appelât le siècle des Médicis. Le pape surtout joignait le goût le plus fin à la magnificence la plus recherchée. Il excitait les grands génies dans

tous les arts par ses bienfaits, et par son accueil plus séduisant encore. Son couronnement coûta oent mille écuas d'or.

Il fit représenter dans plusieurs fêtes publiques le Pênuie de Plaute , la Caiandra du cardinal Bibiena. On croyait voir renaitre les beaux jours de 1^{er} empire romain. La religion n'avait rien d'austère; elle s'attirait le respect par des cérémonies pompeuses; le style barbare de la daterie était aboli , et lésait place à l'éloquence des cardinaux Bembo et Sadolet, alors secrétaires des brefs, hommes qui savaient imiter la latinité de Cicéron , et qui semblaient adopter sa philosophie sceptique. Les comédies de l'Arioste et celles de Machiavel, quoiqu'elles respectent peu la pudeur et la piété, furent jouées souvent dans cette cour, en présence du pape et des cardinaux , par les jeunes gens les plus qualifiés de Rome. Le mérite seul de ces ouvrages (mérite très grand pour ce siècle) faisait impression. Ce qui pouvait offenser la religion n'était pas aperçu dans une cour occupée d'intrigues et de plaisirs, qui ne pensait pas que la religion pût être attaquée par ces libertés. Et en effet, comme il ne s'agissait ni du dogme , ni du pouvoir, la cour romaine n'en était pas plus effarouchée que les Grecs et les anciens Romains ne le furent des railleries d'Aristophane et de Plaute.

Les affaires les plus graves, que Léon x savait traiter en maître, ne déroberent rien à ses plaisirs délicats. La conspiration même de plusieurs cardinaux contre sa vie, et le châtement sévère qu'il en fit , n'altérèrent point la gaieté de sa cour.

Les cardinaux Petrucci, Soli, et quelques autres , irrités de ce que le pape avait ôlé le duché d'Urbin au neveu de Jules 11, corrompirent un chirurgien qui devait panser un ulcère secret du pape; et la mort de Léon x devait être le signal d'une révolution dans beaucoup de villes de l'état ecclésiastique. La conspiration fut découverte [1517]. Il en coûta la vie à plus d'un coupable. Les

deux cardinaux furent appliqués à la question, et condamnés à la mort. On pendit le cardinal Petrucci dans la prison : l'autre racheta sa vie par ses trésors[^]

Il est très remarquable qu'ils furent condamnés par les magistrats séculiers de Rome , et non par leurs pairs. Le pape semblait, par cette action, inviter les souverains à rendre tous les ecclésiastiques

LEO

liques justiciables des juges ordinaires : mais jamais le saint-siège ne crut devoir céder aux rois un droit qu'il se donnait à lui-même. Comment les cardinaux , qui élisent les papes, leur ont-ils laissé ce despotisme, tandis que les électeurs et les princes de l'Empire ont tant restreint le pouvoir des empereurs ? c'est que ces princes ont des états, et que les cardinaux n'ont que des dignités.

Cette triste aventure fit bientôt place aux réjouissances accoutumées. Léon x, pour mieux faire oublier le supplice d'un cardinal mort par la corde , en créa trente nouveaux, la plupart italiens, et se conformant au génie du maître. S'ils n'avaient pas l'usage du gofit et les connaissances du pontife, ils l'imitèrent au moins dans ses plaisirs. Presque tous les autres prélats suivirent leurs exemples. L'Espagne était alors le seul pays où l'église connût des mœurs sévères ; elles y avaient été introduites par le cardinal Ximénès, esprit né austère et dur, qui n'avait de goût que celui de la domination absolue, et qui , revêtu de l'habit d'un cordelier , quand il était régent d'Espagne, disait qu'avec son cordon il saurait ranger tous les grands à leur devoir, et qu'il écraserait leur fierté sous ses sandales.

(lissai sur (es mœurs.) LÉONARD , cordelier, — veut livbkr mrtz a l'ennkmi en i555,, — Ernest, comte deMansfeld, gouverneurde Luxembourg, est près de reprendre , par les artifices d'un cordelier, la ville de Metz, que l'empereur n'avait pu réduire avec cinquante mille hommes. Ce cordelier , nommé Léonard, gardien du couvent, qui avait été confesseur du duc de Guise, et qu'on respectait dans la ville, lésait entrer tous les jours de vieux soldats , allemands, espagnols et italiens déguisés en cordeliers, sous prétexte d'un chapitre général qui devait se tenir.

Un chartreux découvre le complot; on arrête le père Léonard, qu'on trouva mort le lendemain; son corps fut porté au gibet, et on se contenta de faire assister dix huit cordeliers à la potence. Tant d'exemples du danger d'avoir des moines n'ont pu encore les faire abolir.

{Annales de l'empire.) LEOTILD AS, roi de Sparte. — s'muoa-

IU1SK AOX THERMOPYLES (b1» 48o, ÀVAKT

J. c.) — On fait encore des difficultés sur la victoire d'Abraham, auprès deSodome; on dit qu'il n'est pas concevable qu'un

LEO

étranger, qui venait faire paître ses troupeaux vers Sodome, ait battu, avec trois cent dix-huit gardeurs de bœufs et de moutons, un roi de Perse, un roi de Pont, le roi de Babijtonc, et le roi des Nation* ; et qu'il les ait poursuivis jusqu'à Damas, qui est à plus de cent milles de Sodome.

Cependant une telle victoire n'est point impossible ; on en voit des exemples dans ces temps héroïques; le bras de Dieu n'était point raccourci. Voyez Gédéon , qui, avec trois cents hommes ar-

més de trois cents cruches et de trois cents lampes, défait une armée entière. Voyez Samson , qui tue seul mille Philistins à coups de mâchoire d'âne.

Les histoires profanes fournissent même de pareils exemples. Trois cents Spartiates arrêtaient un moment l'armée de Xerxès au pas des Thermopyles. Il est vrai qu'à l'exception d'un seul qui s'enfuit » ils y furent tous tués avec leur roi Léonidas , que Xerxès eut la lâcheté de faire pendre , au lieu de lui ériger une statue qu'il méritait. Il est vrai encore que ces trois cents Lacédémoniens, qui gardaient un passage escarpé où deux hommes pouvaient à peine gravir à la fois, étaient soutenus par une armée de dix mille Grecs distribués dans des postes à va nia -

feux , au milieu des rochers d'Ossa et de Élion ; et il faut encore bien remarquer qu'il y en avait quatre mille aux Thermopyles mêmes.

Ces quatre mille périrent après avoir long temps combattu. On peut dire qu'étant dans un endroit moins inexpugnable que celui des trois cents Spartiates, ils acquirent encore plus de gloire, en se défendant plus à découvert contre l'armée persane qui les tailla tous en pièces. Aussi, dans le monument érigé depuis sur le champ de bataille, on fit mention de ces quatre mille victimes; et l'on ne parla aujourd'hui que des trois cents.

Une action plus mémorable encore, et bien, moins célébrée, est celle de cin-

quant les Suisses qui mirent en déroute , à Morgarten, toute l'armée de l'archiduc Léopold d'Autriche, composée de vingt mille hommes. Ils renversèrent seuls la cavalerie à coups de pierres du haut d'un rocher, et donnèrent le temps à quatorze cents Helvé-

tiens de trois petits cantons de venir achever la défaite de l'armée.

Cette journée de Morgatecstplus belle que celle des Thermopyies, puisqu'il est plus beau de vaincre que d'être vaincu.

Ui

i8a LEO

Les Grecs étaient au nombre de dix mille bien armés, et il était impossible qu'ils eussent olTaire à cent mille Perses dans un pays montagneux. Il est plus que probable qu'il n'y eut pas trente mille Perses qui combattirent. Mais ici quatorze cents Suisses défont une armée de vingt mille hommes. La proportion du petit nombre au grand augmente encore la proportion de la gloire... .

Ces digressions amusent celui qui les fait , quelquefois celui qui les lit. Tout le monde d'ailleurs est charmé de voir que les gros bataillons soient battus par les petits. (Dictionnaire philosophique.)

LEOPOLD, empereur d'Allemagne.

VBflGBAKCBS FKBoCF8 Qc'lL BXBRCk SUR

LBS MftCONTKHS DB LA HONGRIR (5 mari

1687.) — Les divisions, les séditions de Gonstantinople , les révoltes des armées ottomanes combattaient pour l'heureux et tranquille Léopold. Le soulèvement des

Î'anissaires, là déposition de Mahomet iv, l'imbécile Soliman ni placé sur le trône après une prison de quarante années , les troupes ottomanes mal payées , découragées , fuyaot devant un

petit nombre d'Allemands, tout favorisa Léopold. Un empereur guerrier, secondé des Polonais victorieux , eût pu aller assiéger Constantinople après avoir été sur le point de perdre Vienne.

Léopold pigea plus à propos de se venger sur les Hongrois, de la crainte que les Turcs lui avaient donnée. Ses ministres prétendaient qu'on ne pouvait contenir la puissance ottomane si la Hongrie n'était pas réunie sous un pouvoir absolu. Cependant on avait chassé les Turcs devant Vienne avec les troupes de Saxe , de Bavière , de Lorraine , et des autres princes allemands qui n'étaient pas sous un joug despotique ; on avait surtout vaincu avec les secours des Polonais alliés. Les Hongrois auraient donc pu servir l'empereur comme les Allemands le servaient , en demeurant libres comme les Allemands ; mais il y avait trop de factions en Hongrie; les Turcs n'étaient pas hommes à faire des traités de Weslphalie en faveur de ce royaume , et n'étaient alors en état ni d'opprimer les Hongrois , ni de les secourir.

11 n'y eut d'autre congrès entre les mécontents de Hongrie et l'empereur, qu'un échafaud; on l'éleva dans la place publique d'Eperies, au mois de mars 1687, et il y resta jusqu'à la fin de l'année.

LEO

Les bourreaux furent lassés à immoler les victimes qu'on leur abandonnait sans beaucoup de choix, si l'on en croit plusieurs historiens contemporains. Il n'y a point d'exemple, dans l'antiquité, d'un massacre si long et si terrible : il y a eu des sévérités égales , mais aucune n'a duré si long-temps. L'humanité ne frémit pas du nombre d'hommes qui périssent dans tant de batailles : on y est accoutumé ; ils menrent les armes à la main et vengés ;

mais voir pendant neuf mois ses compatriotes traînes juridiquement à une boucherie toujours ouverte , c'était un spectacle qui soulevait la nature, et dont l'atrocité remplit encore aujourd'hui les esprits d'horreur.

Ce qu'il y a de plus affreux pour les peuples, c'est que quelquefois ces cruautés réussissent ; et le succès encourage a traiter les hommes comme des bêtes farouche*.

La Hongrie fut soumise , le Turc deux fois repoussé, la Transit v an ie conquise, occupée par les impériaux. Enfin tandis que l'échafaud d'xtneries subsistait encore, on convoqua les principaux de la noblesse de Hongrie à Vienne, qui déclarèrent , au nom de la nation , la couronne héréditaire ; ensuite les états assembles à Presbourg en portèrent le décret, et on couronna Joseph, à l'âge de neuf ans , roi héréditaire de Hongrie.

(Essai sur (es mœurs).

LEOPOLD , duc de Lorraine. — avb-

HBMSNT DR CB PRIIfCB A LA SOUVBRAIKKTK

(17218). — Le duc Charles v, appui de l'Empire et vainqueur des Turcs, était mort. Son fils Léopold prit , à la paix de Ryswick , possession de sa souveraineté , dépouillé à la vérité de ses droits réels; car il n'était pas permis au duc d'avoir des remparts à sa capitale : mais on ne put lui ôter un droit plus beau , celui de faire du bien à ses sujets ; droit dont jamais aucun prince n*a si bien usé que lui.

Il est à souhaiter que la dernière postérité apprenne qu'un des moins grands souverains de l'Europe a été celui qui a fait le plus de bien à son peuple. Il trouva la Lorraine désolée et déserte ; il la

repeupla , il l'enrichit. Il l'a conservée toujours en paix, pendant que le reste de l'Europe a été ravagé par la guerre. Il a eu la prudence d'être toujours bien avec la France, et d'être aimé dans l'empire; tenant heureusement ce juste milieu qu'un prince

LEP

v.ns pouvoir n'a presque jamais pu garder entre deux grandes puissances. Il a procuré à ses peuples l'abondance qu'ils ne connaissaient plus. Sa noblesse, réduite à la dernière misère , a été mise dans l'opulence par ses seuls bienfaits. Voyait-il la maison d'un gentilhomme en ruine, il la faisait rebâtir à ses dépens : il payait leurs dettes; il mariait leurs filles ; il prodiguait des présents , avec cet art de donner, qui est encore au-dessus des bienfaits : il mettait dans ses dons la magnificence d'un prince et la politesse d'un ami. Les arts, en honneur dans sa petite province , produisaient une circulation nouvelle qui fait la richesse des états. Sa cour était formée sur celle de France. On ne croyait presque pas avoir changé de lieu, quand on passait de Versailles à Lunéville. A l'exemple de Louis xiv, il faisait fleurir les belles-lettres. 11 a établi dans Lunéville une espèce d'université sans pédantisme, où la jeune noblesse d'Allemagne venait se former. On y apprenait de véritables sciences, dans des écoles où la physique était démontrée aux yeux par des machines admirables. Il a cherché les talents jusque dans les boutiques et dans les forêts , pour les mettre au jour, et les encourager. EnCn, pendant tout son règne, il ne s'est occupé que du soin de procurer à sa nation de la tranquillité, des richesses , des connaissances et des plaisirs. «Je quitterais demain ma souveraineté , disait il, si je ne pouvais faire

du bien. » Aussi a-t-il goûté le bonheur d'être aimé; et j'ai vu, long-temps après sa mort, ses sujets venter des larmes en prononçant son nom. Il a laissé, en mourant, son exemple à suivre aux plus grands rois, et il n'a pas peu servi à préparer à son fils le chemin du trône de l'Empire.

(Essai sur les mœurs).

LÉPANTE. (combat naval de) 5 octobre 15-i. — Les Vénitiens, après la perte de 1 île de Chypre, commerçant toujours avec les Turcs, et osant toujours être leurs ennemis, demandaient des secours à tous les princes chrétiens que l'intérêt commun devait réunir. C'était encore l'occasion d'une croisade ; mais vous avez déjà vu qu'à force d'en avoir fait autrefois d'inutiles, on n'en faisait point de nécessaires. Le pape Pie v fit bien mieux que de prêcher une croisade ; il eut le courage de faire la guerre à l'empire ottoman , en se liguant avec les Vénitiens et le roi d'Espagne, Philippe u. Ce fut la

LEP i83

première fois qu'on vit l'étendard des deux clefs déployé contre le croissant , et les galères de nome affronter Ks galères ottomanes. Cette seule action du pape, par laquelle il finit sa vie, doit consacrer sa mémoire. Il ne faut, pour connaître ce pontife , s'en rapporter à aucun de ces portraits colorés par la flatterie, ou noircis parla malignité, ou crayonnés parle bel esprit. Ne jugeons jamais des hommes que par les faits. Pie v, dont le nom était Ghislcri , fut un de ces hommes que le mérite et la fortune tirèrent de l'obscurité pour les élever à la première place du christianisme. Son ardeur à redoubler la sévérité de l'inquisition , le supplice dont il fit périr plusieurs citoyens, montrent qu'il était

superstitieux , cruel et sanguinaire ••. Ses intrigues pour faire soulever l'Irlande contre la reine Elisabeth, la chaleur avec laquelle il fomenta les troubles de la France, la fameuse bulle In coenâ Domini y dont il ordonna la publication toutes les années , font voir que son zèle pour la grandeur du saint-siège n'était pas conduit par la modération. 11 avait été dominicain : la sévérité de son caractère s'était fortifiée par la dureté d'esprit qu'on puise dans le cloître. Mais cet homme élevé parmi les moines eut , comme Sixte- Quint , son successeur, des vertus royales : ce n'est pas le trône , c'est le caractère qui les donne. Pie v lut le modèle du fameux Sixte-Quint ; il lui donna l'exemple d'amasser, en peu d'années , des épargnes ;.»» /. considérables pour faire n garder le saint-siège comme une puissance.

Ces épargnes lui donnaient de quoi mettre en mer des galères. Son zèle sollicitait tous les princes chrétiens , mais il ne trouvait qu ! tiédeur ou impuissance. Il s'adressait en vain au roi de France, Charles ix, à l'empereur Maximilien, au roi de Portugal, dom Sébastien, au roi de Pologne, Sigismond II.

Charles ix était allié des Turcs , et n'avait point de vaisseaux à donner. L'em percur Maximilien u craignait les Turcs; il manquait d'argent ; et, ayant fait une trêve avec eux, il n'osait la rompre. Le roi dom Sébastien était encon- trop jeune pour exercer ce courage qui depuis le fit périr en Afrique. La Pologne était éptltt !« par une guerre avec les Ilusses, et Sigismond, son roi, était dans une vieillesse languissante. Il n'y eut donc que Philippe ri qui entra dans les vues du pape. Lui seul, de tous les mis catholique*.

était assez riche pour faire les plus grands frais de l'armement nécessaire; lui seul pouvait , par les arrangements de son administration , parvenir à l'exécution prompte de ce projet. Il y était principalement intéressé par la nécessité d'écarter les flottes ottomanes de ses états d'Italie, et de ses places d'Afrique; et il se liait avec les Vénitiens , dont il fut toujours l'ennemi secret en Italie , contre les Turcs qu'il craignait davantage*

Jamais grand armement ne se fit avec tant de célérité. Deux cents galères, six grosses galéasses , vingt-cinq vaisseaux de guerre, avec cinquante navires de charge , furent prêts dans les ports de la Sicile , en septembre , cinq mois après la prise de Malte de Chypre. Philippe II avait, fourni la moitié de l'armement. Les Vénitiens furent chargés des deux tiers de l'autre moitié, et le reste était fourni par le pape. Don Juan d'Autriche, ce célèbre bâtard de Charles-Quint , était le général de la flotte. Marc-Antoine Colonne commandait après lui au nom du pape.

Cette maison Colonne , si long-temps ennemie des pontifes, était devenue l'appui de leur grandeur. Sébastien Venier, que nous nommons Venier, était général de la mer pour les Vénitiens. Il y avait eu deux doges dans sa maison, et aucun d'eux n'eut autant de réputation que lui. Barbarigo, dont la maison n'était pas moins célèbre à Venise , était provveditore, c'est-à-dire, intendant de la flotte. Malte envoya trois de ses galères , et ne pouvait en fournir davantage. Il ne faut pas compter Gènes, qui craignait plus Philippe II que Sélim , et qui n'envoya qu'une galère.

Cette armée navale portait, disent les historiens, cinquante mille combattans.

On ne voit guère que des exagérations dans des récits de bataille. Deux cent six galères et vingt-cinq vaisseaux ne pouvaient être armés, tout au plus, que de vingt mille hommes de combat. La seule flotte ottomane était plus forte que les trois escadres chrétiennes. On y comptait environ deux cent cinquante galères. Les deux armées se rencontrèrent dans le golfe de Lépante , l'ancien Naupactus , non loin de Corinthe. Jamais , depuis la bataille d'Actium , les mers de la Grèce n'avaient vu ni une flotte si nombreuse , ni une bataille si mémorable. Les galères ottomanes étaient manœuvrées par des esclaves chrétiens, et les galères chré-

LEP

tiennes par des esclaves turcs, qui tous

servaient malgré eux contre leur patrie*

Les deux flottes se choquèrent avec toutes les armes de l'antiquité , et toutes les modernes , les flèches , les longs javelots , les lances à feu, les grappins, les canons, les mousquets, les piques et les sabres. On combattit corps à corps sur la plupart des galères accrochées , comme sur un champ de bataille. [5 octobre 1571] Les chrétiens remportèrent une victoire d'autant plus illustre que c'était la première de cette espèce.

Don Juan d'Autriche et Veniero, l'amiral des Vénitiens, attaquèrent la capitaine ottomane que montait l'amiral des Turcs, nommé Ali. H. fut pris avec sa galère , et on lui fit trancher la tête , qu'on arbora sur son propre pavillon. C'était abuser du droit de

la guerre ; mais ceux qui avaient écorché Bragadino dans Fama-gouste, ne méritaient pas un autre Iraitément. Les Turcs perdirent plus de cent cinquante bâtimens dans cette journée.

11 est difficile de savoir Le nombre des morts : on le faisait monter à près de quinze mille : environ cinq mille esclaves chrétiens furent délivrés. Venise signala cette victoire par des l'êtes qu'elle seule savait alors donner. Constantinople fat dans la consternation. Le pape Pie v, en apprenant cette grande victoire, qu'on attribuait surtout à don Juan , le céné-' ralissime, mais à laquelle les Vénitiens avaient eu la plus grande part, s'écria : • Il fut un hommeenvoyé de Dieu, nommé Jean» ; paroles qu'on appliqua depuis à Jean Sobieski , roi de Pologne, quand il délivra Vienne. '

Don Jùan d'Autriche acquit tout d'un coup la plus grande réputation dont jamais capitaine ait joui. Chaque nation moderne ne compte que ses héros, et né-' glige ceux des autres peuples. Don Juan, comme vengeur de la chrétienté, était le héros de toutes les nations ; on le comparait à Charles-Quint, son père, à qui d'ailleurs il ressemblait plus que Philippe. U mérita surtout celte idolâtrie des peu* pies, lorsque deux ans après il prit Tunis comme Charles-Quint , et fit, comme lui, un roi africain tributaire d'Espagne. Mais quel fut le fruit de la bataille de Lépan te, et de la conquête de Tunis? Les Vénitiens ne gagnèrent aucun terrain eur. les Turcs, et l'amiral de Sélim «n reprit sans peine le royaume de Tunis C**>743 • tous les chrétiens y furent égorgés. Il se m*

LEV

k>lait que les Turcs eussent gagné la bataille de Lépante. (Essai sur (es mœurs.) LEVENHAUPT, général suédois. —

SON TBIPLB COMBAT CORTBB PIBBBB LB GBARD.

(7 octobre 1708.) — Il avait déjà passé le Borysthène, au-dessous de Mohilou, et s'était avancé vingt de nos lieues au delà, sur le chemin de l'Ukraine. Il amenait à Charles m un convoi de huit mille chariots , avec l'argent qu'il avait levé en Lituanie sur sa route. Quand il fut vers le bourg de Lesno , près de l'endroit où les rivières de Pronia et Sossa se joignent pour aller tomber loin au-dessous dans le Borysthène, le czar parut à la tête de près de quarante mille hommes.

[1708] Le général suédois, qui n'en avait pas seize mille complets , ne voulut pas se retrancher. Tant de victoires avaient donné aux Suédois une si grande confiance qu'ils ne s'informaient jamais du nombre de leurs ennemis, mais seulement du lieu où ils étaient. Levenhaupt marcha donc à eux sans balancer, le 7 d'octobre après midi. Dans le premier choc, les Suédois tuèrent quinze cents Moscovites. La confusion se mit dans l'armée du czar; on fuyait de tous côtés. L'empereur des Busses vit îe moment où il allait être entièrement défait. Il sentait que le salut de ses états dépendait de cette journée, et qu'il était perdu si Levenhaupt joignait le roi de Suède avec une armée victorieuse.

Dès qu'il vit que ses troupes commençaient à reculer, il courut à l'arrièregarde, où étaient des Cosaques et des Çalmouks : «Je vous ordonne, leur dit-il, de tirer sur quiconque fuira, et de me tuer moi-même si j'étais assez lâche pour me retirer. » De là il re-

tourna à l'a van tgarde, et rallia ses troupes lui-même, aidé du prince Menzikoffl' et du prince Gallitzin. Levenhaupt, qui avait des ordres pressai) s de rejoindre son maître, aima mieux continuer sa marche que recommencer Je combat, croyant en avoir assez fait pour ùter aux ennemis la résolution de le poursuivre.

Dès le lendemain à onae heures, le czar l'attaqua au bord d'un marais, et étendit son armée pour l'envelopper. Les Suédois firent face partout : on se battit pendant deux heures avec une opiniâtreté égale. Les Moscovites perdirent trois fois plus de monde ; mais aucun ne lâcha pied, et la victoire fut indécise.

- A quatre heures, le général Bayer

LEY

amena au czar un renfort de troupes. La bataille recommença alors pour la troisième fois avec plus de furie et d'acharnement : elle dura jusqu'à la nuit : enfin le nombre l'emporta; les Suédois furent rompus, enfoncés, et poussés jusqu'à leur bagage. Levenhaupt rallia ses troupes derrière ses chariots. Les Suédois étaient vaincus, mais ils ne s'enfuirent point, lin étaient environ neuf mille hommes, dont aucun ne s'écarta : le général les mit en ordre de bataille aussi facilement que s'ils n'avaient point été vaincus. Le czar, de l'autre coté , passa la nuit sous les armes ; il défendit aux officiers , sous peine d'être cassés, et aux soldats, sous peine de iport, de s'écarter pour piller.

Le lendemain encore il commanda , au point du jour, une nouvelle attaque. Levenhaupt s'était retiré à quelques milles dans un

lieu avantageux , après avoir encloué une partie de son canon , et mis le feu à ses chariots.

Le» Moscovites arrivèrent assez à temps pour empêcher tout le convoi d'être consumé par les flammes; ils se saisirent de plus de six mille chariots qu'ils sauvèrent. Le czar, qui voulait achever la défaite des Suédois , envoya un de ses généraux , nommé Phlug, les attaquer encore pour la cinquième fois : ce général leur offrit une capitulation honorable. Levenhaupt la refusa , et livra un cinquième combat , aussi sanglant que les premiers. De neuf mille soldats qu'il avait encore il en perdit environ la moitié , l'autre ne put être forcée; enfin, la nuit survenant, Levenhaupt, après avoir soutenu cinq combats contre quarante mille hommes , passa la Sassa avec environ cinq mille combattans qui lui restaient. Le czar perdit près de dix mille hommes dans ces cinq combats , où il eut la gloire de vaincre les Suédois, et Levenhaupt celle de disputer trois jours la victoire, et de se retirer sans avoir été forcé dans son dernier poste. 11 vint donc au camp de son maître avec l'honneur de s'être si bien défendu, mais n'amenant avec lui ni munitions ni armée. (Histoire de Charles XII.) LEYDE (Jean de), réformateur du catholicisme. — sbs cbaadbubs bt sa h». (i536.) — 11 n'était plus possible à l'empereur Charles-Quint ni à son frère Ferdinand d'arrêter les progrès des réformateurs. [1529] En vain la diète de Spire fit des articles modérés de pacification.

viles et plusieurs princes pro-

LIT

testèrent contre cet édit de Spire : ce fut cette protestation qui fit donner depuis à tous les ennemis de Rome le nom de protestant. Luthériens, zuingliens, œcolampadiens, carlostadiens, calvinistes, presbytériens, puritains, haute église anglicane, petite église anglicane, tous sont désignés aujourd'hui sous ce nom. C'est une république immense, composée de factions diverses, qui se réunissent toutes contre Rome leur ennemie commune.

[i530] Les luthériens présentèrent leur confession de foi dans Augsbourg ; et c'est cette confession qui devint leur boussole ; le tiers de l'Allemagne y adhéra, les princes de ce parti se brouillaient déjà contre l'autorité de Charles-Quint, ainsi que contre Rome ; mais le sang ne coulait point encore dans l'Empire pour la cause de Luther ; il n'y eut que les anabaptistes qui, toujours transportés de leur rage aveugle, et peu intimidés par l'exemple de leur chef Muncer, désolèrent l'Allemagne au nom de Dieu. [i5&4] Le fanatisme n'avait point encore produit dans le monde une fureur pareille ; tous ces paysans, qui se croyaient prophètes, et qui ne savaient rien de l'Écriture, sinon qu'il faut massacrer sans pitié les ennemis du seigneur, se rendirent les

forts en Westphalie, qui était alors sa patrie (Je la stupidité ; Us s'emparèrent de la ville de Munster, dont ils chassèrent l'évêque. Ils voulaient d'abord établir la théocratie des Juifs, et être gouvernés par Dieu seul ; mais un nommé Matthieu, leur principal prophète, ayant été tué, un garçon tailleur, nommé Jean de Leyde, né à Leyde en Hollande, assura que Dieu lui était apparu, et l'avait nommé roi : il le dit et le fit croire.

La pompe de son couronnement fut magnifique. On voit encore de la monnaie qu'il fit frapper; ses armoiries étaient deux épées dans la même position que les clefs du pape. Monarque et prophète à la fois, il fit partir douze apôtres qui allèrent annoncer son règne dans toute la Basse- Allemagne. Tour loi, à l'exemple des rois d'Israël, il voulut avoir plusieurs femmes, et en épousa jusqu'à dix à la fois. L'une d'elles ayant parlé contre son autorité, il lui trancha la tête en présence des autres qui, soit par crainte, soit par fanatisme, dansèrent avec lui autour du cadavre sanglant de leur compagne.

Ce roi prophète eut une vertu qui n'est pas rare chez les bandits et chez les ty-

rans, la valeur : il défendit Munster contre son évêque Valdec avec un courage intrépide pendant une année entière; et, dans les extrémités où le réduisait la famine, il refusa tout accommodement.

[1536] Enfin, il fut pris, les armes à la main, par une trahison des siens. Sa Captivité ne lui ôta rien de son orgueil inébranlable. L'évêque lui ayant demandé comment il avait osé se faire roi, le prisonnier lui demanda à son tour de quel droit l'évêque osait être seigneur temporel : ■ J'ai été élu par mon chapitre, » dit le prélat ; • Et moi, par Dieu même, » reprit Jean de Leyde. L'évêque, après l'avoir quelque temps montré de ville en ville, comme on fait voir un monstre, le fit tenailler avec des tenailles ardentes. L'enthousiasme anabaptiste ne fut point éteint par le supplice qu'il et ses complices subirent. Leurs frères des Pays-Bas furent sur le point de surprendre Amsterdam. On extermina ce qu'on trouva de conjurés : et, dans ces temps-là, tout ce qu'on rencontrait d'anabaptiste»

dans les Provinces -Unies était traité comme les Hollandais l'avaient été par les Espagnols; on les noyait, on les étranglait, on les brûlait; conjurés ou non, tumultueux ou paisibles* on courut partout sur eux dans toute la Basse-Allemagne comme sur des monstres dont il fallait purger la terre. (Essai sur Us Mœurs.)

LIT DE JUSTICE. — pbkmi sa qck Tiiirr lk aoi db rasaca, cha-blbs ix su i563. — Charles ix, ayant atteint l'âge de treize ans et un jour, vint tenir son Ut de justice, non pas au parlement de Paris, mais à celui de Rouen; et, ce qui est remarquable, sa mère, en se démettant de sa régence, se mit à genoux devant lui.

11 se passa à cet acte«de majorité une scène dont il n'y avait point d'exemple. Odet de Châtillon, cardinal, évêque de Beauvais, s'était fait protestant comme son frère, et s'était marié. Le pape l'avait rayé du nombre des cardinaux; lui-même avait méprisé ce titre: mais, pour braver le pape, il assista à la cérémonie en habit de cardinal; sa femme s'asseyait chez le roi et la reine, en qualité de femme d'un pair du royaume, et on la nommait indifféremment madame la comtesse de Beauvais, et madame la cardinale. Ce qui est très remarquable, c'est qu'il n'était ni le seul cardinal ni le seul évêque qui fût marié en secret. Le cardinal du JBelley avait épousé madame de CUâtt-

Ion, à ce que rapporte Brantôme, qui ajoute que personne n'en doutait.

(Essai sur les mœurs).

LOTHAIRE, roi de France. — «on double divohcb, en 862. Souvenons-nous avec quelle prudence les papes se conduisirent sous Pépin et sous Cbarlcmaigne, comme ils assoupirent habile-

ment les querelles de religion , et comme chacun d'eux établit sourdement les fondemens de la grandeur pontificale.

Leur pouvoir était déjà très grand , puisque Grégoire iv rebâtit le port d'Ostie, et que Léon iv fortifia Rome à ses dépens; mais tous les papes ne pouvaient être de grands hommes, et toutes les conjonctures ne pouvaient leur être favorables. Chaque vacance de siège causait les mêmes troubles que l'élection d'un roi en produit en Pologne. Le pape élu avait à ménager à la fois le sénat romain, le peuple et l'empereur. La noblesse romaine avait grande part au gouvernement : elle élisait deux consuls tous les ans. Elle créait un préfet, qui était une espèce de tribun du peuple. Il y avait un tribunal de douze sénateurs ; et c'étaient ces sénateurs qui nommaient les principaux officiers du duché de Rome.

Ce gouvernement municipal avait tantôt plus, tantôt moins d'autorité. Les papes avaient à Rome plutôt un grand crédit qu'une puissance législative.

S'ils n'étaient pas souverains de Rome, ils ne perdaient aucune occasion d'agir en souverains de l'église d'Occident. Les évêques se constituaient juges des rois, et les papes juges des évêques. Tant de conflits d'autorité, ce mélange de religion , de superstition , de faiblesse , de méchanceté dans toutes les cours., l'insuffisance des lois , tout cela ne peut être mieux connu que par l'aventure du mariage et du divorce de Lothaire, roi de Lorraine, neveu de Charles-le Chauve.

Charlemagne avait répudié une de ses femmes, et en avait épousé une autre, non seulement avec l'approbation du pape Etienne, mais sur ses pressantes sollicitations. Les rois francs, Contran , Caribert, Sigebert, Chilpéric, Dagobert, avaient eu plu-

sieurs femmes à la fois, sans qu'on eût murmuré; et si c'était un scandale , il était sans trouble : le temps change tout. Lothaire marié avec Teutberge, fille d'un duc de la Bourgogne Transjurana, prétend la répudier pour un inceste Avec son frère , dont elfe est

accusée, et épouser sa maîtresse Valrade* Toute la suite de cette aventure est d'une singularité nouvelle. D'abord la reine Teutberge se justifie par l'épreuve de l'eau bouillante. Son avocat plonge la main dans un vase, au fond duquel il ramasse impunément un anneau béni.

Le roi se plaint qu'on a employé la fourberie dans cette épreuve. Il est bien sûr que, si elle fut faite , l'avocat de la reine était instruit d'un secret de préparer la peau à soutenir l'action de l'eau bouillante. Aucune académie des sciences n'a de nos jours tenté de connaître, sur ces épreuves, ce que savaient alors les charlatans.

[86a] Le succès de cette épreuve passait pour un miracle, pour le jugement de Dieu même; et cependant Teutberge, que le ciel justifie, avoue a plusieurs évêques, eu présence de son confesseur, qu'elle est coupable. 11 n'y a guère d'apparence qu'un roi qui voulait se séparer de sa femme sur une imputation d'adultère , eût imaginé de l'accuser d'un in» ceBte avec son frère, si le fait n'avait pas été public. On ne va pas supposer un crime si recherché , si rare , si difficile à prouver : il faut d'ailleurs que , dans ces temps-là , ce qu'on appelle aujourd'hui honneur ne fût point du tout connu. Le roi et la reine se couvrent tous deux de honte , l'un par son accusation , l'autre par son aveu. Deux conciles nationaux sont assemblés , qui permettent le divorce.

Le pape Nicolas ier. casse les deux conciles. Il dépose Gontier , archevêque de Cologne, qui avait été le plus ardent dans l'affaire du <fivorce. Gonlier écrit aussitôt à toutes les églises : • Quoique le seigneur Nicolas, qu'on nomme pape, et qui se compte pape et empereur, nous ait excommunié , nous avons résisté a sa folie. » Ensuite dans son écrit , «'adressant au pape : « Nous ne recevons point, dit-il, votre maudite sentence ; nous la méprisons ; nous vous rejetons vous même de notre communion , nous contentant de celle des évêques , nos frères , que vous méprisez, etc. »

Un frère de l'archevêque de Cologne portalui-même cette protestation à Rome, et la mil, l'épée à la main, sur le tombeau où les Romains prétendent que reposent les cendres de saint Pierre. Mais bientôt après , l'état politique des affaires ayant enangé , ce même archevêque changea

aussi. Il vint au mont Cassin ae jeter aux genoux du pape Adrien n , successeur de Nicolas. « Je déclare , dit-il, devant Dieu et devant ses saints , à vous , monseigneur Adrien, souverain pontife, aux évêques oui vous sont soumis, et à toute assemblée , que je supporte humblement la sentence de déposition donnée canoniquement contre moi par le pape Nicolas, etc. » On sent combien un exemple de cette espèce affermissait la supériorité de l'église romaine ; et les conjonctures rendaient ces exemples fréquens.

Ce même Nicolas ier excommunie la seconde femme de Lothaire , et ordonne à ce prince de reprendre là. première.

Toute l'Europe prend part à ces événemens. L'empereur Louis u, frère de Charles-le-Cbauve, et oncle de Lothaire, se déclare d'abord violemment pour son neveu contre le pape. Cet empe-

reur, qui résidait alors en Italie , menace Nicolas Ier; il y a du sang répandu, et l'Italie est en alarmes. On négocie, on cabale de tous côtés. Teut berge va plaider à Rome; Valrade, sa rivale, entreprend le voyage, et n'ose l'achever. Lothaire excommunié s'y transporte , et va demander pardon à Adrien, successeur de Nicolas, dans la crainte où il est que son oncle le Chauve , armé contre lui au nom de l'église , ne s'empare de son royaume de Lorraine. Adrien u, en lui donnant la communion dans Rome , lui fait jurer qu'il n'a point usé des droits du mariage avec Valrade , depuis l'ordre que le pape Nicolas lui avait donné de s'en abstenir. Lothaire fait serment ,. communie et meurt quelque temps après. Tous les historiens ne manquent pasXle dire qu'il est mort en punition de son parjure , et que les domestiques qui ont juré avec lui sont morts dans l'année.

Le droit qu'exercèrent , en cette occasion , Nicolas ier et Adrien 11 , était fondé sur les Fausset Décrétâtes, déjà regardées comme un code universel. Le contrat çï vil qui unit deux époux , étant devenu un sacrement, était soumis au jugement de l'église.

Cette aventure est le premier scandale touchant le mariage des têtes couronnées en Occident. On a vu depuis les rois de France Robert, Philippe i^{er}, Philippe- Auguste , excommuniés par les papes pour des causes à. peu près semblables, ou même pour des mariages contractés entre parens très éloignés. Les évêques

LOI

nationaux prétendirent long -temps devoir être les juges de ces causes. Les pontifes de Rome les évoquèrent toujours à. eux.

On n'examine point ici si cette nouvelle jurisprudence est utile ou dangereuse ; on n'écrit ni comme jurisconsulte , ni comme controversiste ; mais toutes les provinces chrétiennes ont été troublées par, ces scandales. Les anciens Romains , et les peuples orientaux, furent plus heureux en ce point. Les droits des pères de famille, le secret de leur lit n'y furent jamais en proie à la curiosité publique. On ne connaît point chez eux de pareils procès au sujet d'un mariage on d'un divorce.

Ce descendant de Charlemagne fut le

{premier qui alla plaider à trois cents lieues de chez lui devant un juge étranger, pour savoir quelle femme il devait aimer. Les peuples furent sur le point d'être les victimes de ce différent. Louisle - Débonnaire avait été le premier exemple du pouvoir des évêques sur les empereurs. Lothaire de Lorraine fut l'époque du pouvoir des papes sur les évêques. Il résulte de toute l'histoire de ces temps-là, que la société avait peu de règles certaines chez les nations occidentales, que les états avaient peu de lois, et que l'église voulait leur en donner. LOUIS DE BAVIERE, empereur,—

68 VENGE DO PAPE , QUI v'k DKPOSS (13a8.)

— On avait alors pour pape Jean xxu, élu à Lyon en 1315. Lyon se regardait encore comme une ville libre; mats l'évêque en voulait toujours être le maître, et les rois de France n'avaient encore pu soumettre l'évêque. Philippe-le-Long, à peine roi de France, avait assemble les. cardinaux dans celte ville libre; et, après leur avoir juré qu'il ne leur ferait aucune violence , il les avait enfermés tous, et ne les avait relâchés qu'après la nomination de Jean xxu.

Ce pape est encore un grand exemple de ce que peut le simple mérite dans l'église; car il faut sans doute en avoir beaucoup pour parvenir de la profession, de savetier au rang dans lequel on «se fait baiser les pieds.

Il est au nombre de ces pontifes qui eurent d'autant plus de, hauteur dans l'esprit que leur origine était plus basse aux yeux des hommes. Nous avons déjà remarqué que la cour pontificale ne subsistait que des rétributions fournies par.

LOU

les chrétiens. Ce fonds était plus considérable que les terres de la comtesse Mathiide. Quand je parle du mérite de Jean xxn, ce n'est pas de celui du désintéressement. Ce pontife exigeait plus ardemment qu'aucun de ses prédécesseurs, non seulement le dernier de saint Pierre, que l'Angleterre payait très irrè-

Sulièrement , mais les tributs de Suède , e Danemarck , de Norwége et de Pologne. Il demandait si souvent et si violemment, qu'il obtenait toujours quelque argent. Ce qui lui en valut davantage fut la taxe apostolique des péchés; il évalua le meurtre , la sodomie , la bestialité ; et les hommes, assez méchants pour commettre ces péchés , furent assez sots pour les payer. Mais être à Lyon , et n'avoir que peu de crédit en Italie, ce n'était pas être pape.

Pendant qu'il siégeait à Lyon, et que Louis de Bavière s'établissait en Allemagne, l'Italie se perdait pour l'empereur et pour lui. Les Yisconti commençaient à s'établir à Milau. L'empereur Louis, ne pouvant les abaisser, feignait de les

J protéger, et leur laissait le titre de ses ieutenans. Us étaient gibelins : comme tejs ils s'emparaient d'une partie de ces terres de la comtesse Mathilde, éternel sujet de discorde. Jean les fit déclarer hérétiques par l'inquisition. Il était en France; il pouvait, sans rien risquer, donner une de ces bulles qui ôtent et

gui donnent des empires. 11 déposa Louis e Bavière en idée par une de ces bulles, ■ le privant, dit- il, de tous .ses biens meubles et immeubles. »

[1327] L'empereur, ainsi déposé, se hâta de marcher vers l'Italie, où celui qui le déposait n'osait paraître; il vint à Borne, séjour toujours passager des em-

Sereurs, accompagné, de Castracani, tyran e Luques , ce héros de Machiavel.

[1Ô28] Ludovico Monaldesco, natif d'Orviette, qui, à l'âge de cent quinze ans, écrivit des mémoires de son temps, dit qu'il se ressouvient très bien de cette entrée de l'empereur Louis de Bavière.

- Le peuple chantait , dit-il : vivent Dieu et l'empereur; nous sommes délivrés de la guerre, de la famine et du pape.» Ce trait ne vaut la peine d'être cité que parce qu'il est d'un homme qui écrivait à l'âge de cent quinze années.

Louis de Bavière convoqua dans Rome une assemblée générale, semblable à ces anciens parlemens de Charlemagne et de

' LOU 189

ses enfans. Ce parlement se tint dans la place même de Saint-Pierre. Des princes d'Allemagne et d'Italie , des députés de* villes

, des évêques , des abbés , des religieux y assistèrent en foule. L'empereur, assis sur un trône au haut des degrés de l'église , la couronne en tête et un sceptre d'or à la main , fit crier trois fois par un moine augustin : « Y a-t-il quelqu'un qui veuille défendre la cause du prêtre de Cahors, qui se nomme le pape Jean. • Personne n'ayant comparu , Louis prononça la sentence par laquelle il privait le pape de tout bénéfice, et le livrait au bras séculier pour être brûlé comme hérétique. [13a8] Condamner ainsi à la mort un souverain pontife, était le dernier excès où pût monter la querelle du sacerdoce et de l'Empire.

Quelques jours après, l'empereur, avec le même appareil, créa pape un cordelier napolitain, l'investit par l'anneau, lui mit lui-même la chape , et le fit asseoir sous le dais à ses côtés; mais il se garda bien de déférer à l'usage de baiser les pieds du pontife. (Hùtoirc générait.)

LOUIS LE DÉBONNAIRE, roi de France. — sis cruautés (H19). — L'histoire des grands événemens de ce monde n'est guère que l'histoire des crimes. Il n'est point de siècle que l'ambition des séculiers et des ecclésiastiques n'ait rempli d'horreurs.

A peine Charlemagne est-il au tombeau , qu'une guerre civile désole sa famille et l'empire.

Les archevêques de Milan et de Crémone allument les premiers feux. Leur prétexte est que Bernard, roi d'Italie, est le chef de la maison carlovingienne , comme né du fils aîné de Charlemagne.

Ces évêques se servent de ce roi Bernard pour exciter une guerre civile. On en voit assez la véritable raison dans cette fureur de remuer et dans cette frénésie d'ambition, qui s'autorise

toujours des lois mêmes faites pour la réprimer. Un évêque d'Orléans entre dans leurs intrigues; l'empereur et Bernard , l'oncle et le neveu , lèvent des armées. On est près d'en venir aux mains à Chàions -sur- Saône ; mais le parti de l'empereur gagne par argent et par promesse la moitié de l'armée d'Italie. On négocie , c'est-à-dire, on veut tromper. Le roi est assez imprudent pour venir daiis le camp de son oncle. Louis, qu'on a nommé l« débonnaire parce qu'il était faible, et qui fnt cruel par faiblesse,'

igo LOTJ

fait ctctct les yeux à son neveu qui lui demandait grâce à genoux. [819] Le malheureux roi meurt dans les tourmens du corps et de l'esprit , trois jours après cette exécution cruelle. Il fut enterré à Milan , et on grava sur son tombeau : Ci gtt Bernard, de sainte mémoire. Il semble que le nom de saint en ce temps-là ne fut qu'un titre honorifique. Alors Louis lait tondre et enfermer dans un monastère trois de ses frères, dans la crainte qu'un jour le sang de Charlemagne , trop respecté en eux , ne suscitât des guerres. Ce ne fut pas tout. L'empereur fait arrêter tous les partisans de Bernard , que ce roi misérable avait dénoncés à son oncle , sous l'espoir de sa grâce. Ils éprouvent le même supplice que le roi. Les ecclésiastiques sont exceptés de la sentence : on les épargne , eux qui étaient les auteurs de la guerre. La déposition ou l'exil sont leur seul châtiment. Louis ménageait l'église ; et l'église lui fit bientôt sentir qu'il eût dû être moins cruel et plus ferme.

(Histoire générale.)

rBNITEKCB PDBLIQUB Qo'IL SUBIT SIC

853. — Lothaire, d'autant plus coupable qu'il était associé à l'empire, traîne son père prisonnier à Compiègne. Il y avait alors un abus funeste introduit dans l'église , qui défendait de porter les armes, et d'exercer les fonctions civiles pendant le temps de la pénitence publique. Ces pénitences étaient rares, et ne tombaient guère que sur quelques malheureux delà lie du peuple. On résolut de faire subir à l'empereur ce supplice infamant , sous le voile d'une humiliation chrétienne et volontaire, et de lui imposer une pénitence perpétuelle , qui le dégraderait pour toujours.

[833] Louis est intimidé : il a la lâcheté de condescendre à cette proposition qu'on a la hardiesse de lui faire. Un archevêque de Reims, nommé Ebbon, tiré de la condition servile malgré les lois, élevé à cette dignité par Louis même, dépose ainsi son souverain et son bienfaiteur. On fait comparaître le souverain , entouré de trente évêques , de chanoines , de moines dans l'église de Notre-Dame de Soissons. Son fils Lothaire présent y jouit de l'humiliation de son père. On fait étendre un cilice devant l'autel. L'archevêque ordonne à l'empereur d'ôter son baudrier , non épée, son habit, et de se prosterner sur ce cilice. Louis, le visage contre terre, demande lui-même la pénitence publi-

LOU

que, qu'il ne méritait que trop eu s'y soumettant. L'archevêque le force de lire à haute voix un écrit , dans lequel il s'accuse de sacrilège et d'homicide. Le malheureux lit posément la liste de ses crimes , parmi lesquels il est spécifié qu'il avait fait marcher ses troupes en carême, et indiqué un parlement un jeudi saint. On dresse un procès-verbal de toute cette action : monument encore subsistant d'insolence et de bassesse. Dans ce procès-verbal on ne daigne pas seulement nommer Louis du nom d'empereur : il y est

appelé dominos ludov(cie>9, noUe homme, vénérable homme. C'est le titre qu'on donne aujourd'hui aux marguilliers de paroisse.

On tâche toujours d'appuyer par des exemples les entreprises extraordinaires.

Cette pénitence de Louis fut autorisée par le souvenir d'un certain roi Visigoth, nommé Vamba , qui régnait en Espagne, en 681. C'est le même qui avait été oint à son couronnement. 11 devint imbécille et soumis a la pénitence publique dans un concile de Tolède. Il s'était mis dans un cloître. Son successeur , Hervique, avait reconnu cru'il tenait sa couronne des évêques. Ce fait était cité, comme si un exemple pouvait justifier un attentat. On alléguait encore la pénitence de l'empereur Théodose ; mais elle fut bien différente. IL avait fait massacrer quinze mille citoyens a Thessalonique , non pas dans un mouvement de colère , comme on le dit tous les jours très faussement dans de vains panégyriques, mais après une longue délibération. Ce crime réfléchi pouvait attirer sur lui la vengeance des peuples , qui ne l'avaient pas élu pour en être égorgés. Saint Ambroise fit une très belle action , en lui refusant l'entrée de l'église, et Théodose en fit une très sage d'apaiser un peu la haine de l'empire, en s'abstenant d'entrer dans l'église pendant huit mois. Est-ce une satisfaction pour le forfait le plus horrible dont jamais un souverain se soit souillé , d'être huit mois sans entendre la grand'messe f

Louis fut enfermé un an dans une cellule du couvent de Saint-Médard de Soissons, vêtu du sac de pénitent, sans domestiques , sans consolation, mort pour le reste du monde. S'il n'avait eu qu'un fils il était perdu pour toujours ; mais ses trots enfans se

disputant ses dépouilles , leur désunion rendit au père sa liberté et sa couronne.

{Essai sur les mœurs.}

LOUIS LE GERMANIQUE, empereur. — PAIT ACE DE SES ETATS f 877.) —

La coutume, qui gouverne les hommes, était alors d'affaiblir ses états en les partageant entre ses enfans. Trois fils de Louis-le-Germanique partagent ses états.

Carloman a la Bavière, la Garinthie, la Pannonie; Louis, la Frise, la Saxe, la Thuringe , la Franconie ; Charles-le-Gros, depuis empereur, la moitié de la Lorraine, avec la Snabe et les pays circonvoisins , qu'on appelait alors l'Allemagne.

[877] Ce partage rend l'empereur Charles-le-Chauve plus puissant. Il veut saisir la moitié de la Lorraine qui lui manque. Voici un grand exemple de l'extrême superstition qu'on joignait alors à la rapacité et à la fourberie. Louis de Germanie et de Lorraine envoie trente hommes au camp de Charles -le -Chauve, pour lui prouver au nom de Dieu que sa partie de la Lorraine lui appartient. Dix de ces trente confesseurs ramassent dix bagnes et dix cailloux dans une chaudière d'eau bouillante sans s'échauder ; dix autres portent chacun un fer rouge l'espace de neuf pieds sans se brûler; dix autres , liés avec des cordes, sont jetés dans de l'eau froide et tombent au fond, ce qui marquait la bonne cause; car l'eau repoussait en haut les parjures.

L'histoire est si pleine de ces épreuves, qu'on ne peut guère les nier toutes. L'usage qui les rendait communes, rendait aussi communs les secrets à l'aide desquels la peau devient insensible

pour quelques temps à l'action du feu , comme l'huile de vitriol et d'autres corrosifs. À l'égard du miracle d'aller au fond de l'eau quand on y est jeté, ce serait un plus grand miracle de surnager.

Louis ne s'en tint pas à cette cérémonie. 11 .battit auprès de Cologne l'empereur, son oncle. L'empereur battu repasse en Italie , poursuivi par les vainqueurs.

Home alors était menacée par les musulmans, toujours cantonnés dans la Calabre. Carloman , ce roi de Bavière ligué avec son frère le Lorrain, poursuit en Italie son oncle le Chauve, qui se trouve pressé à la fois par son neveu , par les mahométans, par les intrigues du pape, et qui meurt au mois d'octobre dans un village près du mont Cenis.

Les historiens disent qu'il fut empoisonné par son médecin, un Juif nommé Sédécias. Il est seulement constant que l'Europe chrétienne était alors si igno-

LOU 191

rante , que les rois étaient obligés de prendre pour leurs médecins des Juifs ou des Arabes.

C'est A l'empire de Charles le-Chauve que commencent le grand gouvernement féodal et la décadence de toutes choses. C'est sous lui que plusieurs possesseurs des grands offices militaires, des duchés, des marquisats , des comtés, veulent les rendre héréditaires : ils y faisaient très bien. L'empire romain avait été fondé par d'illustres brigands d'Italie; des brigands du Nord en avaient élevé un autre sur ses débris. Pourquoi les sous-brigands ne se seraient-ils pas procurés des domaines ? Le genre humain en souffrait, mais il a toujours été traité ainsi.

(Histoire générale.)

LOUIS VIII , roi de France. — poubtts

PAR LE L8GAT oo PAPE SUR LES FESSES DE SES

chapelains. — On prétend que ce n'est qu'au dixième siècle que les moines et les religieuses commencèrent à se fouetter à certains jours de l'année. La coutume de donner le fouet aux pécheurs pour pénitence s'établit si bien , que le confesseur de saint Louis lui donnait très souvent le fouet. Henri 11 , d'Angleterre , fut fouette par les chanoines de Cantorbéry. Raimond , comte de Toulouse , fut fouetté la corde au cou par un diacre , à la porte de l'église de Saint-Gilles , devant le légat Milon.

Les chapelains du roi de France Louis vin furent condamnés par le légat du pape Innocent ni à venir aux quatre grandes fêtes, aux portes de la cathédrale de Paris, présenter des verges aux chanoines pour les fouetter, en expiation du crime du roi leur maître qui avait accepté la couronne d'Angleterre que le pape lui avait otée, après la lui avoir donnée en vertu de sa pleine puissance. Il parut même que le pape était fort indulgent en ne faisant pas fouetter le roi lui-même , et en se contentant de lui ordonner, sous peine de damnation, de payer à la chambre apostolique deux années de son revenu.

C'est de cet ancien usage que vient la coutume d'armer encore dans Saint- Pierre de Rome les grands pénitenciers de longues baguettes au lieu de verges , dont ils donnent de petits coups aux

pénitens prosternés de leur long. C'est ainsi que le roi de France Henri iv reçut le fouet sur les fesses des cardinaux d'Ossat et Duperron : tant il est vrai que nous

iga LOU

sortons k peine de la barbarie dans laquelle nous avons encore une jambe enfoncée jusqu'au genou !

(Dictionnaire philosophique.)

— SON TESTA M BUT ET S A MORT (13 ĩ 51. Le

testament de Louis vm mérite seulement quelque attention. 11 lègue cent sous à chacune des deux raille léproseries de son royaume. Les chrétiens, pour fruit de leurs croisades, ne remportèrent enfin que la lèpre. 11 faut que le peu d'usage du linge, et la malpropreté du peuple, eût bien augmenté le nombre des lépreux. Ce nom de léproserie n'était pas donné indifféremment aux autres hôpitaux ; car on voit , par le même testament , que le roi lègue cent livres de compte à deux cents hôtels-dieu. Le legs que fit Louis vn de trente mille livres , une fois payées, à son épouse, la célèbre Blanche de Castille, revenait à cinq cent quarante mille livres d'aujourd'hui. J'insiste souvent sur ces prix de monnaies ; c'est , ce me semble, le pouls d'un état , et une manière assez sûre de reconnaître ses forces. Par exemple, il est clair que Philippe-Auguste fut le plus puissant prince de son temps , si , indépendamment des pierreries qu'il laissa , les sommes spécifiées dans son testament montent à près de neuf cent mille marcs d'argent de huit onces, qui valent à présent environ quarante-neuf millions de notre monnaie , à 54 livres 19 sous le marc d'argent fin. Mais il faut qu'il y ait quelque erreur de calcul dans ce testament : il n'est point du tout vraisemblable

qu'un roi de France, nui n'avait de revenu que celui de ses domaines particuliers, ait pu laisser alors une somme si considérable. La puissance de tous les rois de l'Europe consistait alors à voir marcher un grand nombre de vassaux sous leurs ordres , et non à posséder assez de trésors pour les asservir.

C'est ici le lieu de relever un étrange conte que font tous nos historiens. Ils disent que , Louis vm étant au lit de la mort, les médecins jugèrent qu'il n'y âvait d'autre remède pour lui que l'usage des femmes; qu'ils mirent dans son lit une jeune fille , mais que le roi la chassa , aimant mieux mourir, disent-ils , que de commettre un péché mortel. Le père Daniel, dans son Histoire do France, a fait graver cette aventure à la tête de la Vie de Louis vm , comme le plus bel exploit de ce prince.

Cette fable a été appliquée à plusieurs

LOU

autres monarque*, fille n'est, comme tous les autres contes de ces temps-là , que le fruit de l'ignorance. Mais on devrait savoir aujourd'hui que la jouissance d'une fille n'est point uo remède pour un malade; et, après tout, si Louis vm n'avait pu r chapper que par cet exp dient, il avait Blanche, sa femme, qui  toit fort belle, et en  tat de lui sauver la vie. Le j suite Daniel pr tend donc que Louis vm mourut glorieusement , en ne satisfesant pas lâ nature, et en combattant les h r tiques. Il est vrai qu'avant sa mort il alla en Languedoc pour s'emparer d'une partie dn comt  de Toulouse, que le jeune Amauri , comte de Montfort, fils de l'usurpateur, lui vendit. Mais acheter un pays d'un homme à qui ce

Eays n'appartient pas , est-ce la comattre pour la foi? Un esprit juste, eii lisant l'histoire, n'est presque occupé qu'à la réfuter. (Histoire générale.)

LOUIS IX, roi de France, — ■ fait raisonribb dans vira choisads (5 avril n50.) — Louis mouilla dans l'île de Chypre : le roi de cette lie se joint à lui. On aborde en Egypte. Le Soudan¹ d'Egypte ne possédait point Jérusalem. La Palestine alors était ravagée par les Corasmins. Le sultan de Syrie leur abandonnait ce malheureux pays; et le calife de Bagdad, toujours reconnu et toujours sans pouvoir, ne se mêlait plus de ces guerres. Il restait encore aux chrétiens Ptoléraaïs, Tyr, Anlioche, Tripoli. Leurs divisions les exposaient continuellement à être écrasés par les sultans tures et par le* Corasmins.

Dans ces circonstances , il est difficile de voir pourquoi le roi de France choisissait ¹ Egypte pour le théâtre de sà guerre. Le vieux Mélecsala , malade , demanda la paix; on la refusa. Louis était renforcé par de nouveaux secours arrivés de France , suivi de soixante mille combattans, obéi, aimé, ayant en tête des ennemis déjà vaincus, un Soudan qui touchait à sa fin. Qui n'eût cru que ¹ Egypte et bientôt la Syrie seraient domptées ? Cependant la moitié de cette armée florissante périt de maladie ; l'autre moitié est vaincue près de la Massoure. Saint Louis voit tuer son frère Robert d'Artois; il est pris avec ses deux autres frères , le comte d'Anjou et le comte de Poitiers.

Ce n'était plus alors Mélecsala qui régnait en Egypte , c'était son fils Almoa-

LOU

«lao. Ce nouveau soudan avait certaine ment de la grandeur d'âme; car, le roi Louis lui ayant oliert pour sa rançon et l«our celle de» prisououcis un million de besans d'or, Airooudau lui en remit la cinquième p irlie.

Ce soudan lut massacré par les mameluks, dont son père avait établi Ja milice. Le gouvernement, partagé alors, semblait devoir être funote aux chrétiens.

Cependant ie conseil égyptien continua de traiter avec le roi. Le sire de Join.il le rapporte que les émirs même proposèrent, dans une de leurs assemblées , de choisir Louis pour leur Soudan.

Joinville était prisonnier avec le roi.

Ce que raconte un homme de son caractère a du poids sans doute. Mais qu'on fasse réflexion , combien dans un cam;>, dans une maison, on est mal informé des laits particuliers qui se passent daus un camp voisin, daus une maisou pro(haine; combien il est hors de vraisemblance que des musulmans songent à se donner pour roi un chrétien ennemi, qui ne connaît ni hmr langue, ui leurs niuurs, qui déteste leur religion, et qui ne peut être reça/dé par eux que comme un chef de brigands étrangers , on verra que Joinville n'a rapporté qu'un discours popula re. Dire Udèlement ce qu'on a entendu dire, c'est souvent rapporter de bonne foi des choses au moins suspectes. Mais nous n'avons point la véritable histoire de Joinville; ce n'est qu'une traduction in/idèJe qu'on fit, du temps de François irr, d'un écrit qu'on n'entendrait aujourd'hui que très dillicileinent.

Je ne saurais guère encore concilier ce que les historiens disent de la manière dont les musulmans traitèrent les prisonniers.

Us racontent qu'on les faisait sortir un à un d'une enceinte où ils étaient renfermés, qu'on leur demandait s'ils voulaient renier Jésus-Christ, et qu'on coupait la tête à ceux qui persistaient dans le christianisme.

D'un autre côté, ils attestent qu'un vieil émir lit demander, par interprète, aux captifs s'ils croyaient en Jésus-Christ ; et les captifs ayant dit qu'ils croyaient en lui: « Consolez-vous, dit l'émir; puisqu'il est mort pour vous, et qu'il a su ressusciter, il saura bien vous sauver. »

Ces deux récits semblent un peu contradictoire»; et ce qui est plus contradictoire encore, c'est que ces émirs fissent tuer des captifs dont ils espéraient une rançon.

LOU t93

Au reste, -ces émirs s'en tinrent aux huit cent mille besans auxquels h n'r souci.in avait h ici» voulu se restieindre pour

I a rançon des captifs. Et, lorsqu'on vertu du traité, les troupes françaises, qui étaient dans Damiette, rendirent cette ville, on ne voit point que les vainqueurs fissent le moindre outrage aux femmes.

On laissa partir la reine et ses belles sœurs avec respect. Ce n'est pas que tous les soldats musulman* fussent modérés; le vulgaire en ce pays est féroce : il y eut sans doute beaucoup de violences commises, des captifs maltraités et tués; mais enfin j'avoue que je suis étonné que le soldat mahometan n'exterminât pas un plus grand nombre de ces étrangers qui, des ports de l'Europe, étaient venus, sans aucun motif raisonnable, ravager les terres de l'Espagne. (Il istoire gènèraU.)

LOUIS XI , roi de France. — sa mort (30 août 1486). — Jamais il n'y eut moins d'honneur que sous ce règne. Les juives ne rougirent point de partager les biens de celui qu'ils avaient condamné. Le traître Philippe de Comines, qui avait trahi le duc de Bourgogne en lâche, et qui fut plus lâchement l'un des commissaires du duc de Nemours, eut les terres du duc dans le Touroais.

Les temps précédents avaient inspiré des mœurs Gères et barbares, dans lesquelles on vit éclater quelquefois de l'héroïsme. Le règne de Charles vu avait eu des Dunois, des La Trimouille, des Clisson , des Hiebt mont , des Saintraille, des La pire et des magistrats d'un grand mérite ; mais sous Louis xi , pas un grand homme. Il avilit la nation. Il n'y eut nulle vertu : l'obéissance tint lieu de tout; et le peuple fut enfin tranquille comme les forêts sont dans une galère.

Ce cœur artificieux et dur avait pourtant des penchans qui auraient dû mettre de l'humanité dans ses mœurs; c'étaient l'amour et la dévotion : il eut des maîtresses; il eut trois bâtards, il lit des neuvaines et des pèlerinages. Mais son amour tenait de son caractère, et sa dévotion n'était que la crainte superstitieuse d'une âme timide et égarée. Toujours couvert de reliques, et portant à son bonnet sa tige de plomb , on prétend qu'il lui demandait pardon de ses assassinats avant de les commettre.

Il donna par contrat le comté de Boulogne à la Sainte-Vierge. La piété ne consiste pas à faire la vierge comtesse,

184

mais à l'abstenir des actions que la conscience reproche , que Dieu doit punir, et que la Vierge ne protège point.

Il introduisit la coutume italienne de sonner la cloche à midi, et dédire un Ave Maria, 11 demanda au Pape le droit de porter le «urplis et l'aumusae , et de se faire oindre une seconde fois de l'ampoule de Reims.

Enfin , sentant la mort approcher, renferme* au château de du Pleasis-les-Tours, inaccessible à ses sujets, entouré de gardes, dévoré d'inquiétudes , il fait venir de Calabre un ermite nommé François Martarilto, révééré depuis sous le nom de saint François de Paule. 11 se jette à ses pieds ; il le supplie en pleurant d'intercéder auprès de Dieu etode lui prolonger la vie , comme si l'ordre éternel eut dû changer a la voix d'un Calabrois, dans un village de France, pour laisser dans un corps usé une âme faible et perverse, plus long temps nue ne comporte la nature. Tandis qu'il demande ainsi la vie à un ermite étranger, il croit en ranimer les restes en «'abreuvant du sang qu'on tire à des enfans , dans la fausse espérance de corriger l'âcreté du sien. C était un des excès de l'ignorante médecine de ces temps, médecine introduite par les juifs, de faire boire du sang d'un enfant aux vieillards apoplectiques , aux lépreux et aux épilep tiques.

On ne peut éprouver un sort plus triste dansîe sein des prospérités, n'ayant d'autres sentimens que l'ennui , les remords , la crainte et la douleur d'être détesté.

(Histoire général*.) LOUIS XII , roi de France. sa moxt.

(i«» janvier 1515.) — Commenl mit peu d'impôts, il fut appelé Pire par le peuple, tes héros dont la France était pleine, l'eussent aussi appelé leur père, s il avait, en imposant des tributs nécessaires , conservé l'Italie, réprimé les Suisses, secouru efficacement la liavarre , repoussé l'An- , gjais, et préservé la Picardie et

la Bourgogne d'invasions plus ruineuses que ces impôts n'auraient pu l'être.

Mais, s'il fut malheureux au dehors de son royaume , il fut heureux au dedans. On ne peut reprocher à ce roi que la vente des charges, laquelle ne s'étendit pas sous lui aux offices de judicature. Il en tira en dix-sept années de règne la somme de douze cent mille livres dans le seul district de Paris : mais les tailles, les aides furent modiques. Il eut toujours

hOV

une attention paternelle à ne point faire porter au peuple un fardeau pesant. Il ne se croyait pas roi des Français, comme un seigneur l'est de sa terre, uniquement pour en tirer la substance. [i580] On ne connut de son temps aucune imposition nouvelle; et, lorsque Fromenteau présenta au dissipateur Henri ni un état de comparaison de ce qu'on exigeait sous ce malheureux prince , avec ce qu'on avait payé sous Louis xxi , on vit à chaque article une somme immense pour Henri m, et une modique pour Louis , si c'était un ancien droit; mais, quand c'était une taxe extraordinaire, il y avait, à l'article Louis xu, néant; et malheureusement cet état, de ce qu'on ne payait pas à Louis xi i, et de ce qu'on exigeait sous Henri m, contient un gros volume.

Ce roi n'avait environ que treize mii lions de revenu ; mais ces treize millions en valaient environ cinquante d'aujourd'hui.

Les denrées étaient beaucoup moins chères, et l'état n'était pas endetté. U n'est donc pas étonnant qu'avec ce faible revenu numéraire et une sage économie, il vécût avec splendeur, et maintint son peuple dans l'abondance. Il avait soin que la justice fût rendue partout avec promptitude , avec impartialité et

presque sans frais. On payait quarante fois moins d'épices qu'aujourd'hui *. Il n'y avait dans le bailliage de Paris que quarante-neuf sergens, et à présent il y en a plus de cinq cents. Il est vrai que Paris n'était pas la cinquième partie de ce qu'il est de nos jours : mais le nombre des officiers de justice s'est accru dans une bien plus grande proportion que Paris , et les maux inséparables des grandes villes ont augmenté plus que le nombre des habitants.

Il maintint l'usage où étaient les parlemens du royaume de choisir trois sujets pour remplir une place vacante. Le roi nommait un des trois. Les dignités de robe n'étaient données alors qu'aux avocats; elles étaient le prix du mérite ou de la réputation, qui suppose le mérite. Son édit de 1499, éternellement mémorable, et que nos historiens n'auraient

- Sous Louis XV on n'en peya plus, depuis 1771 et le chancelier de Maupou, en abolissant tant l'infime rétribution des offices* de judicature, introduite par le chancelier Duprat, «supprima» l'opprobre de l'épiscopat : mais l'usage s'est rétabli et l'épiscopat a été rétabli.

LOI

Il ne faut pas oublier, à rendre sa mémoire chère à tous ceux qui rendent la justice et à ceux qui l'aiment. Il a ordonné par cet édit , « qu'on suive toujours la loi , malgré les ordres contraires à la loi, quelle importunité pourrait arracher du monarque. »

Le plan général suivant lequel vous étudiez ici l'histoire, n'admet que peu de détails; mai* de telles particularités» oui font le bonheur des états et la leçon des bons princes» deviennent on objet principal.

Louis zii fut le premier des rois qui mit les laboureur» à couvert de la rapacité du soldat, et qui fit punir de mort les geudarmes qui rançonnaient le paysan. Il en coûta la vie à cinq gendarmes , et les campagnes furent tranquille». S'il nefut ni un héros, ni un grand politique, il eut donc la gloire plus précieuse d'être un bon roi ; et sa mémoire sera toujours en bénédiction a la postérité.

Q Essai sur Ut mœurs.)

LOUIS XIII, roi de France. — 84 aaeonciLiAfioii a vie sa nias , a rais la mobt a'aKaaï iv. (1619). — Le duc d'Epéron qui avait fait donner la régence à la reine , alla la tirer du château de Blois ou elle était reléguée, et la mena dans ses terres, à Àngoulême, comme un souverain qui secourait son alliée.

[1619] C'était là manifestement un crime de lèse-majesté , mais un crime approuvé de tout le royaume, et qui ne donnait au duc d'Epéron que de la gloire. On avait haï Marie de Médicis toute pubtante , on l'aimait malheureuse. Personne n'avait murmuré dans le royaume, quand Louis xiii avait emprisonné sa mère au Loutre , quand il l'avait reléguée sans aucune raison; et alors on regardait comme no attentat l'effort qu'il voulait faire pour ôter sa mère a un rebelle. On craignait tellement la violence des conseils de Lui* nés, et les cruautés de la faiblesse du roi, que son propre confesseur, le jésuite Àrnooz, en prêchant devant lui, avant l'accommodement , prononça ces paroles remarquables : «

On ne doit pas croire qu'un prince religieux tire l'épée pour verser le sang dont il est formé : vous ne permettez pas, sire, que j'aie avancé un mensonge dans la chaire de vérité. Je vous conjure , par les entrailles de J ésus-Christ, «e ne point écouter les conseils violens , et de ne pas donner ce scandale à toute la chrétienté. »

C'était une nouvelle preuve de la fai-

LOU i95

blesse du gouvernement, qu'on osât parler ainsi en chaire. Le père Arnoux ne se •erait pat exprimé autrement, si le roi avait condamné sa mère à la mort. A peine Louis xiii avait-il alors une .armée contre le duc d'Epéron. C'était prêcher publiquement contre le secret de l'état, c'était parler de la part de Dieu contre le duc de Luines. Ou ce confesseur avait une liberté héroïque et indiscrete , ou il était gagné par Marie de Médicis. Quel que fût son motif, ce discours public montre qu'il y avait alors de la hardiesse, même dans les esprits qui ne semblent faits que pour la souprière. Le connétable fit, quelques années après, renvoyer le Confesseur.

[161g] Cependant le roi , loin de s'emporter au s violences qu'on semblait craindre , rechercha sa mère, et traita avec le duc d'Epéron de couronne à couronne.

Il n'osa pas même , dans sa déclaration , dire que d'Epéron l'avait o&ensé.

(Essai rur Us mœurs.) LOUIS XIV, roi de France. — va roem la fbkmi&bk fois AU fablemsivt. (7 septembre i645.) — La régence d'Anne d'Autriche aurait été tranquille et absolue, si on

avait eu un Colbert ou un Sulli pour gouverner les finances , comme on avait un Condé pour commander les armées ; encore même .est-il douteux si des génies , tels que ces deux hommes si supérieurs , auraient suffi pour débrouiller alors le chaos de l'administration ; pour surmonter les préjugés de la nation, alors très ignorante ; pour établir des taxes universelles dans lesquelles il n'y eût rien d'arbitraire ; pour faire des emprunts remboursables sur des fonds certains ; pour encourager à la fois le commerce et l'agriculture ; pour faire enfin ce qu'on fait en Angleterre.

Il y avait à la fois , dans le ministère , de l'ignorance, de la déprédation et un empressement obstiné à se servir de moyens précipités pour arracher des peuples un peu d'argent , dont il revenait encore moins à l'état. La taxe sur les maisons bâties dans les faubourgs, n'avait presque rien produit. On voulut forcer les ci-toyens d'acheter pour quinze cent mille livres de nouvelles rentes. U fallait persuader et non pas forcer. Le cri public , appuyé des refus du; parlement , rendit inutile* ces édits odieux.

Le ministère imagina de nouveaux édits banaux , dont l'énoncé seul couvrait

ig6 LOU

de honte et de ridicule. C'était une création de conseillers du roi, contrôleurs de bois de chauffage, jurés-crieurs de vin » jurés-vendeurs de foin,agens de change, receveur!» des finances quadriennaux t augmentation de gages moyennant finance dans tous les corps de la magistrature, enfin vente de la noblesse.

[7 septembre 1645] Il y eut dix-neuf édits de cette espèce. On mena au parlement Louis xiv en robe d'enfant , pour faire enregistrer ces opprobres. On le plaça sur un petit fauteud qui servait

de trône, ayant à sa droite la reine sa mère, le duc d'Orléans son oncle , le père du grand Gondé , huit ducs ; et, à sa gauche, trois cardinaux , celui de Lyon , frère du cardinal de Richelieu , celui de Ligny , et Maxarin. Il prononça intelligiblement ces paroles : « Mes affaires m'amènent au parlement; monsieur le chancelier expliquera ma volonté. •

Le chancelier Séguier l'expliqua en lisant les dix-neuf édits. L'avocat général Orner Talon prononça une harangue en

Iwrtant le genoux sut- la banquette selon 'usage ; et , comme il était le harangueur le plus éloquent de la compagnie , il dit au roi « qu'il était un soleil; que, quand le soleil n'envoie que quelques rayons dans une chambre par la fenêtre , sa lumière est féconde et bienfesante; c'est le symbole de la bonne fortune : mais qu'il est périlleux de songer que ce grand astre y entre tout entier, parce qu il détruit par son activité tout ce qui entre dans ses voies, etc. ! •

Après cette harangue, <gui fut assez longue y surtout pour un roi âgé de sept ans, le chancelier demanda le suffrage des princes et des pairs ; les présidons se formalisèrent qu'on n'eut pas commencé par eux ; ils furent d'avis de faire des re • montrances. Les enquêtes dirent que leur conscience ne leur permettait pas d'enregistrer les édits. Le chancelier répondit que la conscience , en affaire d'état, était d'une autre nature que la conscience ordinaire ; et il fit faire l'enregistrement d'autorité.

(SiécUde Louis XIV,) — DésnonoRK un officirb. (i4 septembre 1673.) — Pour mieux affermir encore la discipline militaire, il usa d'une sévérité qui parut même trop grande. Le prince

d'Orange , qui n'avait eu pour opposer à ces conquêtes rapides que des officiers sans émulation et des soldats sans cou-

LOU

rage, les avait formés à force de rigueurs, en faisant passer par la main du bourreau ceux qui avaient abandonné leur poste.

Le roi employa aussi les chatimens , la première fois qu'il perdit une place. Un très brave officier, nommé Du Pas , rendit Naerden au prince d'Orange le 14 septembre 1670]. Il ne tint à la vérité, que quatre jours; mais il ne remit la ville qu'après un combat de cinq heures, donné sur de mauvais ouvrages, et pour éviter un assaut général , qu'une garnison faible et rebutée n'aurait point soutenu. Le roi, irrité du premier avertissement qu'il recevait de ses armes, fit condamner Du Pas à être traîné dans Utrecht , une pelle à la main , et son épée fut rompue : ignominie inutile pour les officiers français, qui sont assez sensibles à la gloire pour qu'on ne les gouverne point par la crainte de la honte. Il faut savoir qu'à la vérité les provisions des commandans des places les obligent à soutenir trois assauts ; mais ce sont de ces lois qui ne sont jamais exécutées. Du Pas se fit tuer , un an après , au siège de la petite ville de Grave, où il servit volontaire. Son courage et sa mort durent laisser des regrets au marquis de Louvois, qui l'avait fait punir si durement. La puissance souveraine peut maltraiter un brave homme, mais non pas le déshonorer.

{Siidô de Louis XIX) — sa mort (1^{er} septembre 1715.) — Louis XIV fut attaqué , vers le milieu du mois d'août 1715, au retour de Marly, de la maladie qui termina ses jours. Ses jambes s'enflèrent, la gangrène commença à en manifester. Le comte de Stair, ambassadeur d'Angleterre, pria, selon le génie de sa na-

tion , que le roi ne passerait pas le mois de septembre. Le duc d'Orléans, qui au voyage de Marly avait été absolument seul, eut alors toute la cour auprès de sa personne. Un eropiriuc, dans les derniers jours de la malaie du roi, lui donna un élixir qui ranima ses forces. Il mangea , et l'empirique assura qu'il guérirait. La fonle qui entourait le duc d'Orléans diminua dans le moment. « Si le roi mange une seconde fois , dit le duc d'Orléans , nous n'aurons plus personne. » Mais la maladie était mortelle. Les mesures étaient prises pour donner la régence absolue au duc d'Orléans. Le roi ne la lui avait laissée que très limitée par son testament déposé au parlement, ou plutôt U ne l'avait établi que

LOU

chef d'un conseil de régence , dans lequel il n'aurait eu que la voix prépondérante. Cependant il lui dit : . Je vous ai conservé tous les droits que vous donne votre naislance. » C'est qu'il ne croyait pas qu'il y eût de loi fondamentale qui donnât dans une minorité un pouvoir sans bornes à l'héritier présomptif du royaume. Cette autorité suprême, dont on peut abuser, est dangereuse ; mais l'autorité partagée l'est encore davantage. Il crut qu'ayant été si bien obéi pendant sa vie, il le serait après sa mort, et ne se souvenait pas qu'on avait cassé le testament de son père.

D'ailieus personne n'ignore avec quelle grandeur d'âme il vit approcher la mort, disant à madame de Maintcnon: « J'avais cru qu'il était plus difficile de mourir; » et à ses domestiques : « Pourquoi pleurei-vous ? m'avez-vous cru immortel?»

donnant tranquillement ses ordres sur beaucoup de choses, et même sur sa pompe funèbre. Quiconque a beaucoup de témoins de sa mort, meurt toujours avec courage. Louis lin, dans sa der-

nière maladie , avait mis en musique le De profundts qu'on devait chanter pour lui. Le courage d'esprit avec lequel Louis xiv vit sa fin , fut dépouillé de cette os- • tentation répandue sur toute sa vie. Ce courage alla jusqu'à avouer ses fautes.

Son successeur a toujours conservé, é cri les au chevet de son lit, les paroles remarquables que ce monarque lui dit en le tenant sur son lit entre ses bras; ces paroles ne sont point telles qu'elles sont rapportées dans toutes les histoires. Les voici fidèlement copiées :

«Vous allez être bientôt roi d'un grand royaume. Ce que je vous recommande plus fortement, est de n'oublier jamais les obligations que vous avez à Dieu. Souvenez-vous que vous lui devez tout ce que vous êtes. Tâchez de conserver la paix avec vos voisins. J'ai trop aimé la guerre; ne m'imitiez pas en cela , non plus que dans les trop grandes dépenses que j ai faites. Prenez conseil en toutes choses, et cherchez à connaître le meilleur, pour le suivre toujours. Soulagez vos peuples le plus tôt que vous le pourrez, et faites ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire moi-même. etc. •

Ce discours est très éloigné de la petitesse d'esprit qu'on lui impute dans quelques mémoires.

On lui a reproché d'avoir porté sur lui des reliques , les dernières années de btt

tOU 197

vie. Ses seritimens étaient grands; mais son confesseur, qui ne l'était pas, l'avait assujetti à ces pratiques peu convenables, et aujourd'hui désusitées, pour l'assujettir plus pleinement à ses insi-

nuations. Et d'ailleurs ces reliques, qu'il avait la faiblesse de porter, lui avaient été données par madame de Maintenon.

Quoique la vie et la mort de Louis xiv eussent été glorieuses, il ne fut pas aussi regretté qu'il le méritait. L'amour de la nouveauté, l'approche d'un temps de minorité, où chacun se figurait une fortune, la querelle de la Constitution qui aigrissait les esprits; tout fit recevoir la nouvelle de sa mort avec un sentiment qu'allait plus loin que l'indifférence. Nous avons vu ce même peuple, qui, en 1686, avait demandé au ciel avec larmes la guérison de son roi malade, suivre son convoi funèbre avec des démonstrations bien différentes*.

On prétend que la reine, sa mère, lui avait dit un jour, dans sa grande jeunesse : « Mon fils, ressemblez à votre grand père, et non pas à votre père. » Le roi en ayant demandé la raison : « (l'est, dit-elle, qu'à la mort de Henri iv on pleurait, et qu'on a ri à celle de Louis xvi. •

Quoiqu'on lui ait reproché des petitesse, des duretés dans son zèle contre le jansénisme, trop de hauteur avec les étrangers dans ses succès, de la faiblesse pour plusieurs femmes, de trop grandes sévérités dans des choses personnelles, des guerres légèrement entreprises, l'embrasement du Palatinat, les persécutions contre les réformés ; cependant ses grandes qualités et ses actions, mises en balance, l'ont emporté sur ses défauts. Le temps, qui mûrit les opinions des hommes, a mis le sceau à sa réputation ; et, malgré tout ce qu'on a écrit contre lui, on ne prononcera point son nom sans respect, et sans concevoir à ce nom l'idée d'un siècle éternellement mémorable. Si l'on considère ce prince dans sa vie privée, on le voit à la vérité trop plein de sa grandeur, mais affable ; ne donnant point à sa mère de part au

gouvernement, mais remplissant avec elle tous les devoirs d'un fils, et observant avec son épouse tous les dehors de la bienséance; bon père, bon maître, toujours décent en public, laborieux dans le cabinet, exact dans les affaires, pensant juste, parlant bien, et aimable avec dignité. (SUTTE Louis XIV.)

198 LOU

LOUIS XV, roi de France*. — *towbx maladi a mbtx.* (Haoût 1745.) I* jour qu'on chantait dans Metz un Te Deum pour la prise de Château-Dauphin, le roi ressentit des mouvemens de fièvre; c'était le 8 d'août [1745]. La maladie augmenta, elle prit le caractère d'une fièvre qu'on appelle putride ou maligne; et, dès la nuit du 14 il était à l'extrémité. Son tempérament était robuste et fortifié par l'exercice; mais les meilleures constitutions sont celles qui succombent le plus souvent à ces maladies, par cela même qu'elles ont la force d'en soutenir les premières atteintes, et d'accumuler pendant plusieurs jours les principes d'un mal auquel elles résistent dans les commencemens. Cet événement porta la crainte et la désolation de ville en ville; les peuples accouraient de tous les environs de Metz; les chemins étaient remplis d'hommes de tous états et de tout âge, qui, par leurs différens rapports, augmentaient leur commune inquiétude.

Le danger du roi se répand dans Paris au milieu de la nuit; on se lève, tout le monde court en tumulte sans savoir où l'on va. Les églises s'ouvrent en pleine nuit: on ne connaît plus le temps ni du sommeil, ni de la veille, ni du repas. Paris était hors de lui-même, toutes les maisons des hommes en place étaient assiégées d'une foule continuelle: on s'assemblait dans tous les correfours. Le peuple s'écriait: • S'il meurt, c'est pour «voir marché à notre secours. » Tout le monde s'abordait, s'interrogeait

dans les églises sans se connaître. Il y eut plusieurs églises où le prêtre qui prononçait la prière pour la santé du roi, interrompit le chant par ses pleurs , et le peuple lui répondit par des cris. Le courrier qui apporta, le 19, à Paris, la nouvelle de sa convalescence , fut embrassé et pres- «m'étonné par le peuple : on baisait son cheval, on le menait en triomphe. Toutes les rues retentissaient d'un cri de joie : « Le roi est guéri. » Quand on rendit compte à ce monarque des transports inouïs de joie qui avaient succédé à ceux de la désolation, il en fut attendri jusqu'aux larmes ; et en se soulevant par un mouvement de sensibilité qui lui rendait des forces: « Ah! s'écria-t-il, qu'il est doux d'être aimé ainsi ! et qu'ai-je fait pour le mériter ? »

Tel est le peuple de France, sensible jusqu'à l'enthousiasme, et capable de tous

LOU

les excès dans ses affections comme dans ses murmures. (Siècle de Louis XV.)

— ATTKHTAT COLTSB SA PBSSOKHB. (5

janvier 1756.) — Le roi fut assassiné, le 5 janvier, dans la cour de Versailles, en présence de son fils, au milieu de ses gardes et des grands officiers de sa couronne. Voici comment cet étrange événement arriva.

Un misérable de la lie du peuple, nommé Robert- François Damiens, né dans un village auprès d'Arras , avait été long-temps domestique à Paris dans plusieurs maisons; c'était un homme dont l'humeur sombre et ardente avait toujours ressemblé à la démence.

Les murmures généraux qu'il avait entendus dans les places publiques, dans la grand'salle du palais et ailleurs , allumèrent son imagination. Il alla à Versailles comme un homme égaré ; et , dans les agitations que lui donnait son dessein inconcevable, il demanda à se faire saigner dans son auberge. Le physique a une si grande influence sur les idées des hommes, qu'il protesta depuis, dans ses interrogatoires , « que , s'il avait été saigné comme il le demandait , il n'aurait pas commis son crime. » •

Son dessein était le plus inouï qui fût jamais tombé dans la tête d'un monstre de cette espèce : il ne prétendait pas tuer le roi, comme en effet il le soutint depuis, et comme malheureusement il l'aurait pu; mais il voulait le blesser : c'est ce qu'il déclara dans son procès criminel devant le parlement :

« Je n'ai point eu intention de tuer le roi ; je l'aurais tué si j'avais voulu ; je ne l'ai fait que pour que Dieu pût toucher le roi , et le porter à remettre toutes choses en place , et la tranquillité dans ses états; et il n'y a que l'archevêque de Paris seul qui est cause de tous ces troubles. » Interrogatoire du 18 janvier, art. 144 • pag. 13a du procès de Damiens, 10-4*3-» Cette idée avait tellement échauffé sa tête, que, dans un autre interrogatoire, il dit :

« J'ai nommé des conseillers au parlement, parce que j'en ai servi un, et parce que presque tous sont furieux de la conduite de M. l'archevêque. [Interrogatoire du 6 mars, page 289.] • En un mot , le fanatisme avait troublé l'esprit de ce malheureux au point que, dans les interrogatoires qu'il subit à Versailles, on trouve ces propres paroles :

LOO

• Interrogé quel motif l'avaient porté à attenter à la personne du roi, a dit que c'est à cause de la religion [page 45.] • Tous les assassinats des princes chrétiens ont eu cette cause. Le roi de Portugal n'a été assassiné qu'en vertu de la décision de trois jésuites. On sait assez que les rois de France Henri VIII et Henri IV ne périrent que par des mains fanatiques; mais il y avait cette différence, que Henri VIII et Henri IV furent tués parce qu'ils paraissaient ennemis du pape, et que Louis XV fut assassiné parce qu'il semblait vouloir complaire au pape.

L'assassin s'était muni d'un couteau à ressort, fût d'un côté portait une longue lame pointue, et de l'autre un canif à tailler les plumes, d'environ quatre pouces de longueur. Il attendait le moment où le roi devait monter en carrosse pour aller à Trianon. Il était près de six heures; le jour ne luisait plus; le froid était excessif; presque tous les courtisans portaient de ces manteaux qu'on nomme par corruption redingotes. L'assassin ainsi vêtu pénétra vers la garde, en passant le dauphin, se fit place à travers la garniture des gardes du corps et des cent suisses, aborda le roi, le frappa de son canif à la cinquième côte, remit son couteau dans sa poche, et resta le chapeau sur la tête. Le roi se sent blessé, se retourne, et à l'aspect de cet inconnu qui était couvert, et dont les yeux étaient égarés, il dit : « C'est cet homme qui m'a frappé; qu'on l'arrête, et qu'on ne lui fasse point de mal. »

Tandis que tout le monde était saisi d'effroi et d'horreur, qu'on portait le roi dans son lit, qu'on cherchait les chirurgiens, qu'on ignorait si la blessure était mortelle, si ce couteau était empoison-

né, le parricide répéta plusieurs fois ; • Qu'on prenne garde à monseigneur le dauphin, qu'il ne sorte de la journée.

A ces paroles l'alarme universelle redouble; on ne doute pas qu'il n'y ait une conspiration contre la famille royale : chacun se figure les plus grands périls, les plus grands crimes et les plus médites.

Heureusement la blessure du roi était légère; mais le trouble public était considérable, et les craintes, les défiances, les intrigues se multipliaient à la cour. Le grand prévôt de l'hôtel, à qui appartenait la connaissance du crime commis dans le palais du roi, s'empara d'abord «lu parricide, et commença les procédu-

LOI iog

res, comme il s'était pratiqué à Saint Cloud dans l'assassinat de Henri m. Un exempt des gardes de la prévôté ayant obtenu un peu de confiance, ou apparente ou vraie, dans l'esprit aliéné de ce misérable, l'engagea à oser dicter de sa prison une lettre au roi même. Damiens écrire au roi ! un assassin écrire à celui qu'il avait assassiné 1

Sa lettre est insensée, et conforme à l'abjection de son état ; mais elle découvre l'origine de sa fureur; on y voit que les plaintes du public contre Yarchevêque avaient dérangé le cerveau du criminel, et l'avaient excité à son attentat. Il paraissait, par les noms des membres du parlement cités dans sa lettre, qu'il les connaissait, ayant servi un de leurs confrères ; mais il eût été absurde de supposer qu'ils lui eussent expliqué leurs sentiments, encore moins qu'ils lui eussent jamais dit ou fait dire un mot qui put l'encourager au crime.

Aussi le roi ne fit aucune difficulté de remettre le jugement du coupable a ceux de la graod'chambre qui n'avaient pas donné leur démission. Il voulut même que les princes et les pairs rendissent par leur présence le procès plus solennel et plus authentique dans tous ses points aux yeux du public, aussi défiant que curieux exagéra leur, qui voit toujours dans ces aventures effrayantes, audelà de la vérité. Jamais en effet la vérité n'a paru dans un jour plus clair. Il est évident que cet insensé n'avait aucun complice : il déclara toujours qu'il n'avait point voulu tuer le roi, mais qu'il avait formé le dessein de le blesser, depuis l'exil du parlement. [Interrogatoire au parlement, pag. 1 3a et 1 55].

D'abord , dans son premier interrogatoire, il dit que «la religion seule l'a déterminé à cet attentat [page. 131].»

Il avoue «qu'il n'a dit du mal que des molinistes et de ceux qui refusent les sacremens, que ces gens-là croient apparemment à deux Dieux [page]. •

Il s'écria, a la question, «qu'il avait eu faire une œuvre méritoire pour le ciel; c'est ce que j'entendais dire a tous ces prêtres dans le palais. » Il persista constamment à dire que c'étaient l'archevêque de Paris, les refus de sacre mens, les disgrâces du parlement, qui l'avaient porté à ce parricide ; il le déclara encore ,» ses confesseurs. Ce malheureux i .it donc qu'un insensé fanatique moins Abominable, à la vérité, que R»

200 LOU

vaillac et Jean Châtel , mais pin» fou , et n'ayant pas plus de complices que ces deux énérgumènes. Les seuls complices , pour l'ordinaire, de ces monstres sont des fanatiques dont les cervelles échauffées allument, sans le savoir, un feu qui va embraser des

esprits faillies, insensés et atroces. Quelques rois dits au hasard suffisent à cet embrasement [38 mars]. Damiens agit dans la même illusion que Ravailac , et monrut dans le» mêmes supplices.

Quel est donc l'effet du fanatisme, et le destin des rois? Henri m et Henri iv sont assassinés parce qu'ils ont soutenu leurs droits contre les prêtres. Louis xv est assassiné parce qu'on lui reproche de n'avoir pas assez sévi contre un prêtre. Voilà trois rois sur lesquels se sont portées des ma'm parricides dans un pays renommé pour aimer ses souverains.

Le père, la femme , la fille de Damiens, quoique innocens , furent bannis du royaume, avec défense d'y revenir sans peine d'être pendus. Tous ses parents furent obligés par le même arrêt de quitter leur nom de Damiens, devenu exécration.

(Siècle de Louis XV.)

— sa mort (10 mai 1774) — Louis xv a été le seul roi de France qui soit mort de cette funeste maladie nommée variolite , ou petite vérole. 11 a été le seul sur dix mille personnes, qui en ait été attaqué deux fois ; car on assure qu'il l'avait eue à quatorze ans.

C'est encore un événement non moins unique , que ce venin l'ait comme choisi au milieu de toute sa cour , pour le faire périr à l'âge de soixante et quatre ans , dans le temps que personne n'en éprouvait la moindre atteinte, ni dans le château ni dans la ville de Versailles.

Voilà trois fatalités étranges. Une quatrième est la manière dont on prétend qu'il prit la variole dont il est mort.

H avait rencontré à la chasse on enterrement; il s'en approcha, et demanda qui on allait ensevelir. On lui répondit que c'était une jeune fille, morte de la petite vérole.

Cette rencontre parut ne lui faire aucune impression; mais, depuis ce moment, son teint sembla un peu obscurci ; et , deux jours après , ton chirurgien-dentiste nommé Bourdet , homme très expérimenté, en examinant ses gencives , leur trouva un caractère qui annonçait une maladie dangereuse.

LOU

Il en avertit un homme attaché au roi; sa remarque est négligée; la petite vérole la plus funeste se déclare. Plusieurs de ses officiers sont attaqués de la même maladie , soit en le soignant, soit en s'approchant de son lit, et en meurent. Trois princesses, ses filles, que leur tendresse et leur courage retiennent auprès de lui, reçoivent les germes du poison qui dévore leur père, et éprouvent bientôt le même mal et le même danger, dont heureusement elles échappent.

Louis xv meurt la nuit du 30 mai. On couvre son corps de chaux, et on l'emporte, sans aucune cérémonie, à Saint- Denis, auprès du caveau de ses pères.

{SiieU de Louis XV.)

LOUVOIS — va à Louis XV?

L'ordonnance d'incendie* li palatinat (février 1669.)— Le roi avait résolu de faire un désert du Palatinat dès que ses villes seraient prises. Il avait en vue d'empêcher les ennemis de subsister, plus que celle de se venger de l'électeur palatin , qui n'avait d'autre crime que d'avoir fait son devoir en s'unissant au reste de l'Alle-

magne contre la France. [Février 1 689] 11 vinl à l'armée un ordre de Louis, signé Louvois , de tout réduire en cendres. Les généraux français, qui ne pouvaient qu'obéir , firent donc signifier , dans le oœur de l'hiver , aux citoyens de toutes ces villes si florissantes et si bien réparées, aux habitans des villages , aux maîtres de plus de cinquante châteaux , qu'il fallait quitter leurs demeures, et qu'on allait les détruire par le fer et par les flammes. Hom mes, femmes, vieillards, enfans, sortirent en hâte. Une partie fut errante dans les campagnes ; une antre se réfugia dans les pays voisins , pendant que Je soldat qui passe toujours les ordres de rigueur , et qui n'exécute jamais ceux de clémence, brûlait et saccageait leur patrie. On commença par Manheim et par Heidelberg , séjour des électeurs : lenrs palais furent détroits comme les maisons des citoyens leurs tombeanx furent ouverts par ta rapacité du soldat , qui croyait y trouver des trésors ; leurs cendres furent dispersées. C'était pour la seconde fois que ce beau pays était désolé sous Louis xiv; mais les flammes dont Tu renne avait brûlé deux villes et vingt villages du Palatinat n'étaient que des étincelles en coin-, paraison de ce dernier incendie. L'Europe en eut horreur. Les officiers qui l'exéct-

LUC

nions de ces duretés. On les rejetait sur le marquis de Louvois , devenu plus inhumain par cet endurcissement de cœur que produit un long ministère. Il avait en effet donné ces conseils ; mais Louis avait été le maître de ne les pas suivre. Si le roi avait été témoin de ce spectacle, il aurait lui-même éteint les flammes. Il signa, du fond de son palais de Versailles et au milieu des plaisirs,

la destruction de tout un pays , parce qu'il ne voyait dans cet ordre que son pouvoir et le malheureux droit de la guerre ; mais de plus près il n'en eut vu que l'horreur. Les nations, qui jusque-là n'avaient blâmé que son ambition en l'admirant , crièrent alors contre sa dureté, et blâmèrent même sa politique. Car si les ennemis avaient pénétré dans ses états, comme lui cher les ennemis , ils eussent mis ses villes en cendres. {Essai sur les mœurs.}

LUCIUS, pape, — rvt d'ouk cou* os pibbhk un 1 1 if. — Borne n'était pas tranquille. L'ancien amour de la liberté reproduisait de temps en temps quelques racines. Plusieurs villes d'Italie avaient profité de ces troubles pour se mettre en républiques, comme Florence, Sienne, Bologne, Milan, Pavie. On avait les grands exemples de Gènes, de Venise, de Pise; et Rome se souvenait d'avoir été la ville des Sriptons. Le peuple rétablit ■M ombre de sénat, que les cardinaux avaient aboli. On créa un patricc au lieu de deux consuls. [1 1 4 ;] Le nouveau sénat signifia au pape Lut lus 11 que la souveraineté résidait dans le peuple romain, et que l'évêque ne devait avoir soio que de l'église.

Ces sénateurs s'étant retranchés au Capitule, le pape Lucius les assiégea en personne. Il y reçut un coup de pierre à la tête, et en mourut quelques jours après.

En ce temps, Arnaud de Brescia, un de ces hommes à enthousiasme, dangereux aux autres et à eux-mêmes, prêchait de ville en ville contre les richesses immenses des ecclésiastiques, et contre leur luxe. 11 vint à Rome, où il trouva les esprits disposés à l'entendre. 11 se flattait de réformer les papes . et de contribuer à rendre Borne libre. Eugène 111, auparavant moine à Citeaux et à Clervaux, était alors pontife. Saint Bernard lui écrivait : « Gardez - vous des Romains : ils sont odieux au ciel et à la terre, impies

envers Dieu, séditionnaires entre eux, jaloux de leurs voisins, cruels envers les étrangers; ils

LUT aot

n'aiment personne, et ne sont aimés de personne ; et voulant se faire craindre de tous, ils craignent tout le monde, etc. • Si on comparait ces antithèses de Bernard avec la vie de tant de pa; >e», on excuserait un peuple qui , perlant le nota romain, cherchait à n'avoir ppint de maître. (Essai sur (es rrurws.)

LUCBECIA, tille du pape Alexandre VI. — SSS DtBAUCHSS
AVSCSOJI FhB.ll. —

Le pape Alexandre vi avait deux grands objets : celui de joindre au domaine de Rome tant de terres qu'on prétendait en avoir été démembrées, et celui de donner une couronne à son fils, César Borgia. Le scandale de ses amours et les horreurs de sa conduite ne lui étaient rien de son autorité. On ne vit point le peuple se révolter contre lui dans Rome. Il était accusé par la voix publique d'abuser de sa propre fille Lucrèce , qu'il enleva successivement à trois maris, dont il fit assassiner le dernier (Alfoose d'Aragon), pour la donner enfin à l'héritier de la roaisou d'Est. Ces noces furent célébrées au Vatican parla plus infâme réjouissance que la débauche ait jamais inventée, et qui ait effrayé la pudeur. Cinquante courtisanes nues dansèrent devant cette famille incestueuse, et des prix forent donnés aux mouvemeos les plus lascifs. Les enfans de ce pape, le duc de Candie, et César «le Borgia, alors diacre, archevêque de Vt) lence en Espagne, et cardinal, avaient passé publiquement pour se disputer la jouissance de leur sœur Lucrèce. Le duc de Candie fut assassiné danr, Rome : la voix publique imputa ce meurtre au cardinal Rorgia, et Gui-

chardin n'hésite pas à l'en accuser. Le mobilier des cardinaux appartenait après leur mort au pontife ; et il y avait de fortes présomptions qu'on avait hâté la mort de plus d'un cardinal dont on avait voulu hériter. Cependant le peuple romain était obéissant, et toutes les puissances recherchaient Alexandre vi. { Essai sur les mœurs.) LUTHER (Martin), réformateur du catholicisme, — 600 ans de la doctrine de la Bible (1517). — C'est un grand problème, si Charles Quint alors empereur, devait embrasser la religion, on l'y opposer. En secouant le joug de Rome, il vengeait tout d'un coup l'Empire de quatre cents ans d'injures que la tiare avait faites à la couronne impériale ; mais il courait risque de perdre l'Italie. Il avait à ménager le pape, qui devait s'?

voir LUT

LUT

joindre à l'offense contre François I^{er} ; de plus, les états héréditaires étaient tous catholiques. On lui reproche même d'avoir tué avec plaisir naître une faction qui lui donnerait lieu de lever des taxes et des troupes dans l'Empire, et d'écraser les catholiques, ainsi que les luthériens, sous le poids d'un pouvoir absolu. En son sa politique et sa dignité l'engagèrent à se déclarer contre Luther, quoique peut-être il lût, dans le fond, de son avis sur quelques articles, comme les Espagnols l'en soupçonnèrent après sa mort. *

Il somma Luther de venir rendre compte de sa doctrine en sa présence à la diète impériale de Worms, c'est-à-dire, de venir y déclarer s'il soutenait les dogmes que Borne avait proscrits. Lu-

ther comparut avec un sauf-conduit de l'empereur, s'ex posant hardiment au sort de Jean Hus ; mais cette assemblée étant composée de princes, il se Ga à lenr honneur. Il parla devant l'empereur, et devant la diète, et soutint sa doctrine avec courage. On prétend que Charles - Quint fut sollicité par le nonce Alexandre de faire arrêter Luther, malgré le sauf-conduit, comme Sigismond avait livré Jean Hus, sans égard pour la foi publique; mais que Charles -Quint répondit* qu'il ne voulait pas avoir à rougir comme Sigiamond. »

Cependant Luther, ayant contre lui son empereur, le roi d'Angleterre, le pape, tous les évêques et tous les religieux , ne s'étonna pas : caché dans une forteresse de Saxe, il brava l'empereur, irrita la moitié de l'Allemagne contre le pape, répondit au roi d'Angleterre comme à •on égal, foui lia et «tendit son église

Le vieux Frédéric , électeur de Saxe, souhaitait l'extirpation del'église romaine. Luther crut qu'il était temps enGn d'abolir la messe privée. 11 s'y prit d'une manière qui, dans un temps plus éclairé, n'eût pas trouvé beaucoup é applaudûscmens. Il feignît que le diable, lui étant apparu, lui avait reproché de dire la messe et de consacrer. Le diable lui

Erojva, dit-il, que c'était une idolâtre, uther, dans le récit de cette fiction , avoua nue le diable avait raison, et qu'il fallait l'en croire. La messe fut abolie dans la ville de Wittemberg, et bientôt aptes dans le reste de la Saxe. On abattit les images. Les moines et les religieux sortaient d« leurs cloîtres; et, peu d'an-

nées apri-s , Luther épousa une religieuse nommée Catherine Dore. Les ecclésiastiques de l'ancienne communion lui reprochèrent qu'il ne pouvait se passer de femme; Luther leur répondit

qu'ils ne pouvaient se passer de maîtresses. Ces reproches mutuels étaient bien différents :

les prêtres catholiques, qu'on accusait d'incontinence, étaient forcés d'avouer qu'ils transgressaient la discipline de l'église ; Luther et les siens la changeaient.

La loi de l'histoire oblige de rendre justice * la plupart des moines qui abandonnèrent leurs églises et leurs cloîtres pour se marier. Ils reprirent , il est vrai, la liberté dont ils avaient fait le sacrifice, ils rompirent leurs vœux ; mais ils ne furent point libertins, et on ne peut leur reprocher des mœurs scandaleuses. La même impartialité doit reconnaître que Luther et les autres moines , en contractant des mariages utiles à l'état , ne violaient guère plus leurs vœux que ceux qui , avant fait serment d'être pauvres et humbles, possédaient des richesses fastueuses. (Essai sur Us mœurs.)

— riaarxT la polyoamib. (7 décembre, 1539.) — Les réformateurs d'Allemagne, qui voulaient suivre l'évangile mot 4 mot , dispensèrent d'une loi reconnue , laquelle semblait ne devoir pins recevoir d'atteinte; c'est la loi de n'avoir qu'une femme, loi positive sur laquelle paraît fondé le repos de» états et des familles dans toute la chrétienté ; mais , loi quelquefois funeste et qui peut avoir besoin d'exception comme tant d'autre* lois. Il est des cas où l'intérêt même des famille* et surtout l'intérêt de l'état , demandent qu'on épouse une seconde femme du vivant de la première , quand cette première ne peut donner nn héritier nécessaire. La loi naturelle alors se joint au bien public; et, le but du mariage étant d'avoir des enfans; il paraît contradictoire de refuser le seul moyen qui mène à ce but.

Il ne s'est trouvé qu'un seul pape qui ait écouté cette loi naturelle ; c'est Grégoire ii, qui dans sa célèbre décréta le de l'an 726, déclara que quand un homme a une épouse infirme , incapable des fonctions conjugales; il peut en prendre une seconde pourvu qu'il ait soin de la première. Luther alla beaucoup plus loin que le pape Grégoire II. Philippe Magnanime, landgrave de Hesse , voulut du vivant de sa femme Christine d*

MAC

Saxe, qui n'était point infirme, «l il»<ot il avait des enfans, épouser une féline demoiselle nommée Christine de Saal, dont il était amoureux. Ce qui est peut- *tre plu» étrange, c'est qu'il paraît par les pièces originales concernant cette af. Taire , qu'il mirait de la délicatesse de conscience dans les desseins de c e prince. C'est un des grands exemples de la faiblesse de l'esprit humain. Cet homme , d'ailleurs sage et politique, semblait croire sincèrement qu'avec la permission de Luther et de ses compagnons, il pourrait transgresser une loi qu'il reconnaissait. 11 représenta donc à ces chefs de son église que sa femme, la princesse de Saxe, t'-tait laide, sentait mauvais et s'enivrait souvent. Ensuite il avoue avec naïveté dans sa requête qu'il est tombé très souvent dans la fornication , et que son tempérament lui rend le plaisir nécessaire : mais ce qui n'est pas si naïf, il fait sentir adroitement à «es docteurs que, s'ils ne veulent pas lui donner la dispense dont il a besoin , il pourrait bien la demander au pape.

Luther assembla un petit synode dans Wittcmberg, composé de six réformateurs : ils sentaient qu'ils allaient choqu* r une loi

reçue dans leur parti même. La loi naturelle parlait seule en faveur du landgrave; la nature lui avait donné au nombre de trois ce qu'elle ne donne d'ordinaire aux autres qu'au nombre de deux; mais il n'apporte point cette raison physique dans sa requête.

MAC 105

La décrétait* de Grégoire u qui p.-r met deux femmes n'était point en fi gueur, et n'autorise personne. L«-s exemples tju' plusieurs rois chrétiens, et surtout les rois goths avaient donnés autrefois de la polygamie, n'étaient regardés par tous 1rs chrétiens que comme des abus. Si l'empereur Valentinien l'ancien, épousa Justine du vivant de Sévéra, sa femme; si plusieurs rois francs curent deux ou trois femmes à la fois , le temps en avait presque effacé le fouvenir. Le synode de Wittemherg ne regardait pas le mariage comme un sacrement; mais comme un contrat civil : il disait que la discipline de l'église admet le divorce , quoique VE-tangite le défend ; il disait que V Evangile n'ordonne pas expressément la monogamie : mai* enfin il voyait si clairement le scandale, qu'il le déroba autant ou'il put aux yeux du public La permission de la polygamie fut signée ; la concubine fut épousée du consentement même de la légitime épouse. Ce que , depuis Grégoire, jamais n'avaient osé les papes , dont Luther attaquait le pouvoir ex cessif, il le lit n'ayant aucun pouvoir. Sa dispense fut secrète; mais le temps révèle tous les secrets de cette nature. Si cet exemple n'a guère eu d'imitateurs ; c'est qu'il est rare qu'un homme puisse conserver chez, soi deux femmes , dont la rivalité ferait une guerre domestique continuelle , et rendrait trois personnes malheureusse.

(Essai sur ics mœurs.)

MACANAZ — victime de son zèle

COTRE LIS IMMOLLIS ECCLÉSIASTIQUES Blf

1719. — Macanax, fiscal du conseil de Castille, avait présenté un mémoire à Philippe v sur la nécessité de diminuer les énormes abus de ces immunités ecclésiastiques. Le cardinal Guidice, grand inquisiteur et ambassadeur en France, ayant une copie de ce mémoire qu'un ministre lui avait confiée, trahit son prince, et la remit à un inquisiteur. Le saint-office rendit un décret contre le mémoire, et Guidice confirma ce décret par son approbation.

Cet excès d'insolence devait faire détraire l'inquisition, et perdre Guidice.

Qu'espérer pour un pays dans lequel un mémoire présenté au souverain peut être condamné et flétri par un tribunal, où les avis qu'un citoyen, qu'un ministre croit devoir donner au prince, sont poursuivis comme un crime ?

Philippe v défendit la publication du décret. Alors les inquisiteurs déclarèrent que leur conscience ne leur permet point d'obéir. Guidice offre de se démettre de sa place de grand inquisiteur, ne pouvant, disait-il, concilier son respect pour le roi avec son devoir; mais il s'arrangea pour faire refuser sa démission par le pape.

Albéroni venait de conclure le mariage de Philippe ▼ avec la princesse de Parme ;

MAH

il croit qu'il est de son intérêt de s'unir avec Guidice. Tous deux déterminent la nouvelle reine à chasser honteusement la princesse des Ursins; Orri, qui gouvernait sous elle, est renvoyé en France.

Macanaz est forcé de s'enfuir, et le petitfils d'Henri iv soumet sa couronne au saint-~~of~~Kee. Ce fut sous ces auspices, qu'Albéroni entra dans le ministère.

Le jésuite Robinet, confesseur du roi, n'avait pas désapprouvé Macanaz; il avait même dit Obn pénitent que ce ministre n'avancait dans son mémoire que des principes avoués en France, qu'on pouvait les adopter sans blesser la conscience; ii perdit sa place, et on vit disgracier un jésuite pour n'avoir pas été assez fanatique.

Daubenton, plus digne d'être l'instrument d'Albéroni, fut appelé pour diriger la conscience de Philippe v.

Le cardinal Guidice se crut maître de l'Espagne : mais Albéroni, qui avait apprécié son ambition et son incapacité, brisa bientôt un appui devenu inutile, et Guidice alla intriguer à Rome contre le roi d'Espagne, de qui il tenait sa fortune.

C'est ainsi que l'Espagne conserva l'inquisition et les abus ecclésiastiques, que l'établissement d'une nouvelle race de souverains semblait devoir anéantir; et cette révolution, qui devait rendre ce royaume une des premières puissances de l'Europe, fut arrêtée par les intrigues de deux prêtres.

(Histoire particulière.)

MAÏÏOMET , le prophète. — «a MORT.

(8 juin 63a.) — Abdala Moutaleb vécut, dit-on, cent dix ans: son petit- fils Mahomet porta les armes dès l'âge de quatorze ans dans une guerre sur les confins de la Syrie ; réduit à la pauvreté , un de ses oncles le donna pour facteur à une veuve nommée Cadige , qui faisait en Syrie un négoce considérable : il avait alors vingtinq ans. Cette veuve épousa bientôt son facteur ; et l'oncle de Mahomet , oui fit ce mariage, donna douze onces a'or à son neveu : environ neuf cents francs de notre monnaie furent tout le patrimoine de celui qui devait changer la face delà plus grande et de la plus belle partie du monde. Il vécut obscur avec sa première femme Cadige /jusqu'à l'âge de quarante ans. 11 ne déploya qu'à cet âge les talens qui le rendaient supérieur à ses compatriotes. Il avait une éloquence vive et forte, dépouillée d'art et de méthode, telle qu'il la fallait a des Arabes ; un air

MAH

d'autorité et d'insinuation , animé par des vœux perçans et par une physionomie heureuse; l'intrépidité d'Alexandre, sa libéralité , et la sobriété dont Alexandre aurait eu besoin pour être un grand homme en tout.

L'amour, qu'un tempérament ardent lui rendait nécessaire , et qui lui donna tant de femmes et de concubines , n'affaiblit ni son courage, ni son application, ni sa santé : c'est ainsi qu'en parlent les contemporains; et ce portrait est justifié par ses actions.

Après avoir bien connu le caractère de ses concitoyens, leur ignorance, leur crédulité , et leur disposition à l'enthousiasme , il vit qu'il pouvait s'ériger eo prophète. Il forma le dessein d'abolir dans sa patrie le sabisme , qui consiste dans le mélange du culte

de Dieu et de celui des astres; le judaïsme, détesté de toutes les nations, et qui prenait une grande supériorité dans l'Arabie; enfin le christianisme , qu'il ne connaissait que par les abus de plusieurs sectes répandues autour de son pays. Il prétendait rétablir le culte simple d'Abraham ou Ibrahim, dont il se disait descendu , et rappeler les hommes À l'unité d'un Dieu , dogme qu'il s'imaginait être défiguré dans toutes les religions. C'est en effet ce qu'il déclare expressément dans le troisième «lira ou chapitre de son Koran.* Dieu connaît , et vous ne connaissez pas. Abraham n'était ni juif ni chrétien , mais il était de la vraie religion. Son cœur était résigné à Dieu ; il n'était point do nombre des idolâtres. » *

Il est à croire que Mahomet, comme tous les enthousiastes, violemment frappé de ses idées , les débita d'abord de bonne foi , les fortifia par des rêveries , se trompa lui-même en trompant les autres, et ap- *pnya enfin, par des fourberies nécessaires, une doctrine qu'il croyait bonne. Il commença par se faire croire dans sa maison , ce qui était probablement le pins difficile ; sa femme et le jeune Ali, mari de sa fille Fatîme, furent ses premiers disciples. Ses concitoyens s'élevèrent contrerai: il devait bieu s'y attendre ; sa réponse aux menaces des Coracites maroue à la fois son caractère et la manière de s'exprimer commune de sa nation :

* Voyez te Koran et la pnHae en Korun , écrite par le jurant et judieiritx Sale, qui ■ ▼ ait

MAH

« Quand vous viendriez à moi, dit-il, av« c le soleil à la droite et la lune à la gauche , je ne reculerais pat» dans ma carrière. • . . . ,

11 n'avait encore que seize disciples , en comptant quatre femmes, quand il fut obligé de les faire sortir de la Mecque où Us étaient persécutés, et de les envoyer prêcher sa religion en Ethiopie.

Pour lui, il osa rester à la Mecque, où il affronta ses ennemis , et il fit de nouveaux prosélites qu'il envoya encore en Klhio-

f)ie aux nombre de cent. Ce qui affermit e plus sa religion naissante , ce fut la conversion d'Omar qui l'avait long temps persécuté. Omar, qui depuis* devint un si grand conquérant , s'écria dans une assemblée nombreuse : • J'atteste qu'il n'y a qu'un Ditu, qu'il n'a ni compagnon ni associé, et que Mabomet est son ser\iteur et son prophète. »

Le nombre de ses ennemis l'emportait encore sur ses partisans. Ses disciples se répandirent dans Médine; ils y formèrent une faction considérable. Mahomet persécuté dans la Mecque, et condamné à mort, s'enfuit à Médine. Cette fuite, qu'on nomme Hégire, devint l'époque de sa gloire et de la fondation de son empire. De fugitif il devint conquérant. S'il n'avait pas été persécuté , il n'aurait peut-être pas réussi. Réfugié à Médine, il y persuada le peuple et l'asservit. Il battit d'abord , avec cent trente hommes, les Mccquois qui étaient venus fondre sur lui au nombre de mille. Cette victoire , qui fut un miracle aux yeux de ses sectateurs, les persuada que Dieu combattait pour eux , TOMme eux pour lui. Dès la première victoire, ils espérèrent la conquête du monde. Mahomet prit la Mecque, vit ses persécuteurs à ses pieds, conquit en neuf an* , par la parole et par les armes, toute l'Arabie , .pays aussi grand que la Perse, et que les Perses ni les Romains n'avaient pu conquérir. Il se trouvait à la tête de quarante mille hommes, tous enivrés de son enthousiasme. Dans ses premiers

succès , il avait écrit au roi de Perse Cosroès second; à l'empereur Héraclius ; au prince des Coptes , gouverneur d'Egypte; au roi des Abyssins; à un roi nommé Mondar, qui régnait dans une province près du golfe Persique.

Il osa leur proposer d'embrasser sa religion ; et, ce qui est étrange, c'est que de ces princes il y en eut deux qui se fi-

MAH *05

reut mahometans : ce furent le roid'Abyssinie et ce Mondar. Cosroès déchira la lettre de Mahomet avec indignation. Héraclius répondit par des présents. Le prince des Coptes lui envoya une fille qui passait pour un chef-d'œuvre de la nature , et qu'on appelait (à haute Marie).

Mahomet, au bout de neuf ans, se croyant assez fort pour étendre ses conquêtes et sa religion chez les Grecs et chez les Perses, commença par attaquer la Syrie, soumise alors à Héraclius, et lui prit

quelques villes. Cet empereur, entêté de disputes métaphysiques de religion , et qui avait pris le parti des monothélites , essaya peu de temps deux propositions bien singulières; l'une de la part de Cosroès second, qui l'avait long temps vaincu, et l'autre de la part de Mahomet. Cosroès voulait qu'il embrassât la religion des Dytippes , et Mahomet qu'il se fit musulman.

Le nouveau prophète donnait le choix à ceux qu'il voulait subjugués, d'embrasser sa secte, ou de payer un tribut. Ce tribut était réglé par l'AUoran à 11 *• i/ e draehmes d'argent par an pour chaque chef de famille. Une taxe si modique est une preuve que les peuples qu'il soumit étaient pauvres. Le tribut augmenta de-

puis. De tous les législateurs qui ont fondé des religions, il est le seul qui ait étendu la sienne par 1rs conquête s. D'au très peuples ont porté leur culte avec le fer et le feu chez des nations étrangères ; mais nul fondateur de secte n'avait été conquérant. Ce privilège unique est aux yeux des musulmans 1 argu tuent le plus fort, que lu Divinité prit soin elle-même de seconder leur prophète.

Enfin Mahomet, maître de l'Arabie, et redoutable à tous ses voisins, attaqué d'une maladie mortelle à> Médine, à l'âge de soixante-trois ans et demi, voulut que ses derniers momens parussent ceux d'un héros et d'un juste : € Que celui a qui j'ai fait violence et injustice paraisse , s'écria-t-il , et je suis prêt à lui faire te j ki rat ion . ■ Un homme se leva, qui lui redemanda quelque argent ; Mahomet le lui fit donner, et expira peu de temps après, regardé comme un grand homme par ceux mêmes qui le connaissaient pour imposteur, et révééré comme un prophète par tout le reste.

Ce n'était pas sans doute un ignorant , comme quelques uns l'ont prétendu. Il fallait bien même qu'il fût très savant

io6 11AH

pour se nation et pour son temps, puisqu'on a de lui quelques aphorisme! de médecine , et qull réforma le calendrier des Arabes, comme César celui des Romains. Il se donne, a la vérité, le titre de prophète non lettré; mais on peul savoir écrire, et ne pas s'arroger le nom de savant/*-!! était poète ; la plupart des derniers versets de se* chapitres sont rimes ; le reste est en prose cadencée. La poésie ne servit pas peu à rendre son Aieoran respectable. Les Arabes fesaient un très grand cas de la poésie ; et

lorsqu'il y avait un bon poète dans une tribu, les autres tribus envoyaient une ambassade de félicitation à celle qui avait produit ou auteur, qu'on regardait comme inspiré et comme utile. On affichait les meilleures poésies dans le temple de la Mecque ; et quand on y afficha le second chapitre de Mahomet, qui commence ainsi : « Il ne faut point douter ; c'est ici la science des justes, de ceux qui croient aux myftè^w, qui prient quand il le faut, qui donnent avec générosité, etc. », alors le premier poète de la Mecque , nommé Abid , déchira ses propres vers affichés au temple, admira Mahomet, et se rangea sous sa loi *. Voilà des mœurs, des usages, des faits si différens de tout ce qui se passe parmi nous, qu'ils doivent nous montrer combien le tableau de l'univers est varié, et combien* nous devons être en garde contre notre habitude de juger de tout par nos usages.

Son gendre Aly prétendit que , quand il fallut inhumer le prophète, on le trouva dans un état qui n'est pas trop ordinaire aux morts, et que sa veuve Aishca s'écria, : • Si j'avais su que Dieu eût fait cette grâce au défunt, j'y serais accourue à l'instant. » On pouvait dire de lui ; DêCtt imperato- Tttm stantem môri.

Jamais la vie d'un homme ne fut écrite dans un plus grand détail que la sienne. Les moindres particularités en étaient sacrées ; on sait le compte et le nom de tout ce qui lui appartenait : neuf épées , trois lances, trois arcs, sept cuirasses, trois boucliers, douze femmes, un coq blanc , sept chevaux , deux mules , quatre chameaux, sans compter la jument Borart sur laquelle il monta au ciel. Mais il ne l'avait que par emprunt, elle appartenait en propre à l'ange Gabriel.

(E\$Md sur tas mœurs.)

* U*m !• commencement du Korwis il Ml

MAHOMET II — raïaa coastANTTrropli sif i453. — Si les empereurs grec* avaient été des Scanderbeg , l'empire d'Orient se serait conservé; mais ce même esprit de cruauté , de faiblesse 9 de division, de superstition qui l'avait ébranlé si long-temps hâta le moment de sa chute.

On comptait trois empires d'Orient, et il n'y en avait réellement pas un. La ville de Constantinople entre les mains des Grecs faisait le premier. Andrinople, refuge des Lascaris, pris par Amurat r>* en i36a, et toujours demeuré aux sultans, était regardé comme le second empire; et une province barbare de l'ancienne Golchide, nommée Trébisoode, où les Commènes s'étaient retirés, était réputée le troisième.

Gc déchirement de l'empire , comme on l'a vu , était l'unique effet considérable des croisldes. Dévasté par les Francs, repris par ses anciens maître*, mais repris pour être ravagé encore, il était étonnant qu'il subsistât. Il y avait deux partis dans Constantinople acharnés l'un contre l'autre par la religion, à peu près comme dans Jérusalem , quand Veapasien et Titus l'assiégèrent. L'un était celui des empereurs qui , dans la vaine espérance d'être secourus, consentaient de soumettre l'église grecque à la latine ; l'autre celui des prêtres et du peuple qui , se sou venant encore de l'invasion jde* croisés, avaient en exécution la réunion des deux églises. On s'occupait toujours de controverses, et les Turcs étaient aux portes. #

Jean u Paléologue , le même qui s'était soumis au papeyans la vaine espérance d'être secouru , avait régné vingt-sept ans sur les débris de l'empire romain-grec ; et après sa mort, arrivée en

i/M*), *eMe fut la faiblesse de l'empire, que Constantin, l'un de ses fils, fut obligé de recevoir du turc Amurat u, comme de son seigneur, la confirmation de la dignité impériale. Un frère de ce Constantin ent Lacédémone, un autre eut Corinthc, on troisième eut ce que les Vénitiens navaient pas dans le réloponèsc.

[i45i] Telle était la situation des Grecs, quand Mahomet - Bouyouk , on Mahomet-le- Grand, succéda pour la seconde fois au sultan Amurat , son père.

Les moines ont peint ce Mahomet comme un barbare insensé qui, tantôt coupait la tête à sa prétendue maîtresse Irène» pour apaiser les murmures de ses janissaires, tantôt faisait ouvrir le ventre a

UAB

u atone de ces pages .pour toit qui 'entre eux avait mangé un melon. Ou trouve encore ces histoires absurdes dans nos dictionnaires qui ont été long-temps , pour la plupart, des archives alphabétiques du mensonge.

Toutes les annales turques nous apprennent que Mahomet avait été le prince le mieux élevé de son temps :ce que nous venons de dire d'Amurat, son père, prouve assez qu'il n'avait pas négligé l'éducation de /'héritier de sa fortune. On ne peut encore disconvenir que Mahomet n'ail écoulé le devoir d'un lils, et n'ait étouffe son ambition , quand il fallut rendre le trône qu'Amurat lui avait cédé. 11 redevint deux fois sujet sans exciter le moindre trouble. C'est un fait unique dans l'histoire , et d'autant plus singulier, que Mahomet joignait à son ambition la fougue d'un caractère violent.

11 parlait le grec, l'arabe, le persan ; il entendait le latin; il dessinait; il savait ce qu'on pouvait savoir alors de géographie et de mathématique ; il aimait la peinture. Aucun amateur des arts n'ignore qu'il lit venir de Venise le fameux Geolilli Bellino, et qu'il le récompensa, comme Alexandre avait payé A pelles, par des dons et par sa familiarité. 11 lui fit présent d'une couronne d'or, d'un collier d'or, de trois mille ducats d'or, et le renvoya avec honneur. Je ne puis m'em- I »V lier de ranger parmi les contes improbables celui de l'esclave auquel on pré* tend que Mahomet lit couper la tête, pour faire voir à Bellino l'effet des muscles et de la peau sur un cou séparé de son tronc. Ces barbaries que nous exerçons sur les animaux, les homme;» ne les exercent sur les hommes que dans la fureur des vengeance, ou dans ce qu'on appelle le droit de la guerre. Mahomet u fut souvent sanguinaire et féroce, comme tous les conquérans qui ont ravagé le monde ; mais pourquoi lui imputer des < m. tu te» si peu vraisemblables? à quoi bon multiplier les horreurs ? Philippe de domines , qui vivait dans le siècle de ce sultan, avoue qu'en mourant il demanda pardon à Dieu d'avoir mis un impôt sur ses sujets. Où sont les prince? chrétiens qui manifestent un tel repentir?

11 était âgé de vingt-deux ans quand il monta sur le trône des sultans , et il se prépara dès lors à se placer sur celui de Constantin» »plr, tandis que cette ville était toute divisée pour savoir s'il fallait se ser-

?rr ou non de pain azyme, et s'il fallait prier en grec ou en latin.

[i453] Mahomet u commença donc par serrer la ville du côté de l'Europe et du côté de l'Asie. Enfin , dès les premier» jours d'avril i453, la campagne fut couverte de soldats que l'exagéra-

tion fait monter à trois cent mille , et le détroit de la Propontide d'environ trois cents galères et deux cents petits vaisseaux.

Un des faits les plus étranges et les plus attestés, c'est l'usage que Mahomet fit d'une partie de ces navires. Ils ne pouvaient entrer dans le port de la ville , fermé par les plus fortes chaînes de fer, et d 'ailleurs apparemment défendu avec avantage. Il fait en une nuit couvrir une demi lieue de chemin sur terre de planches de sapin enduites de suif et de graisse, disposées comme la crèche d'un vaisseau * il fait tirer à force de machines et de bras quatre-vingts galères et soixante et dix allèges du détroit, et les fait couler sur ces planches. Tout ce grand travail s 'exécuta en une seule nuit, et les assiégés sont surpris le lendemain matin de voir une flotte entière descendre de la terre dans le port. Un pont de bateaux dans ce jour même fut construit à leur vue, et servit à l'établissement d'une batterie de canon. , U fallait nu que Constantinople n'eût point d'artillerie , ou qu'elle fût bien mal servie. Car comment le canon n'eût-il pas foudroyé ce pont de bateaux? Mais il est douteux que Mahomet se servît , comme on le dit, de canons de deux cent» livres de balle. Les vaincus exagèrent tout. Il eût fallu environ cent cinquante livres de poudre pour bien chasser de tels boulets. Cette quantité de poudre ne peut s'allumer à la fois ; le coup partirait avant que la quinzième partie prît feu , et le boulet aurait très peu d'effet. Peut-être les Turcs par ignorance employaient de ces canons, et peut-être les Grecs par la même ignorance en étaient effrayés.

Dès le mois de mai on donna des assauts à la ville qui se croyait la capitale du monde : elle était donc bien mal fortifiée; elle ne fut guère mieux défendue. L'em-

Kereur, accompagné d'un cardinal de orne, nommé Isidore, suivait le rit romain ou feignait de le suivre , pour engager le pape et les princes eatholiques à le secourir ; mais, par cette triste manœuvre, il irritait et décourageait les Grecs, qui ne voulaient pas seulement entrer dans

MAI

les églises qu'il fréquentait « Nous aimons mieux, s'écriaient-ils, voir ici le turban qu'un chapeau de cardinal. »

Dans d'autres temps , presque tous les princes chrétiens, sous prétexte d'une guerre sainte, se liguèrent pour envahir cette métropole et ce rempart de la chrétienté; et, quand les Turcs l'attaquèrent, aucun ne la défendit.

L'empereur Frédéric ni n'était ni assez puissant , ni assez entreprenant. La Pologne était trop mal gouvernée. La France sortait à peine de Pabime où la guerre civile et celle contre l'Anglais l'avaient plongée. L'Angleterre commençait à être divisée et faible. Le duc de Bourgogne , Philippe-le-Bon , était un puissant prince , mais trop habile pour renouveler seul les croisades, et trop vieux pour de telles aetions. Les princes italiens étaient en guerre, l' Aragon et la Gastille n'étaient point encore unis, et les musulmans occupaient toujours une partie de l'Espagne.

Il n'y avait en Europe que deux princes dignes d'attaquer Mahomet u. L'un était Huniade, prince de Transilvanie , mais qui pouvait à peine se défendre ; l'autre ce fameux Scanderbeg qui ne pouvait que se soutenir dans Tes montagnes de 1 Epiie , à peu près comme autrefois don Pelage dans celles des Àsturies, quand 1rs mahométaus subjuguèrent l'Espagne.

Quatre vaisseaux de (îônes, dont l'un appartenait à l'empereur Frédéric ni, furent presque le seul secours que le monde chrétien fournit à Gonstantinople.

Un étranger commandait dans la ville; c'était un Génois, nommé Giustiniani.

Tout bâtiment qui est réduit à des appuis étrangers menace ruine. Jamais les anciens Grecs n'eurent de Persan à leur tête, et jamais Gaulois ne commanda les troupes de la république romaine. Il fallait donc que Gonstantinople fût prise : aussi le fut-elle, mais d'une manière entièrement dillérente de celle dont tous nos auteurs , copistes de Ducas et de Chalcondyle, le racontent.

Cette conquête est une grande époque.

C'est là que commence véritablement l'empire turc au milieu des chrétiens d'Europe; et c'est ce qui transporta parmi enx quelques arts des Grecs.

Les annales turques , rédigées à Constantinople par le feu prince Démétrius Gantemir, m'apprennent qu'après quarante-neuf jours de siège l'empereur Constantin fut obligé de capituler. Il envoya

MAH

plusieurs Grecs recevoir la loi du vainqueur. On convint de quelques articles.

Ces annales turques paraissent très vraies dans ce qu'elles disent de ce siège. Ducas lui-même, qu'on croit de la race impériale, et qui dans son enfance était dans la ville assiégée, avoue dans son histoire que le sultan offrit à l'empereur Constantin de

lui donner le Peloponèse, et d'accorder quelques petites provinces à ses frères, il voulait avoir la ville et ne la point saccager, la regardant déjà comme son bien qu'il ménageait; mais, dans le temps que les envoyés grecs retournaient à Constantinople pour y rapporter les propositions des assiégés, Mahomet, qui voulut leur parler encore fit courir à eux. Les assiégés, qui du haut des murs voient un gros de Turcs courant après les leurs, tirent imprudemment sur ces Turcs. Ceux-ci sont bientôt joints par un plus grand nombre. Les envoyés grecs* rentraient déjà par une poterne. Les Turcs entrent avec eux : ils se rendent maîtres de la haute ville séparée de la basse. L'empereur est tué dans la foule; et Mahomet fait aussitôt du palais de Constantin celui des sultans, et de Sainte- Sophie, sa principale mosquée.

Est-on plus touché de pitié que saisi d'indignation, lorsqu'on voit dans Ducas que le sultan « envoya ordre dans le camp d'allumer partout des feux, ce qui fut fait avec ce cri impie qui est le signe particulier de leur superstition détestable? «Ce cri impie est le nom de Dieu, AUah, que les mahométans invoquent dans tous les combats. La superstition détestable était chez les Grecs qui se réfugièrent dans Sainte-Sophie, sur la foi d'une prédiction qui les assurait qu'un auge descendrait dans l'église pour les défendre.

On tua quelques Grecs dans le parvis, on fit le reste esclave, et Mahomet n'alla remercier Dieu dans cette église qu'après l'avoir lavée avec de l'eau rose.

Souverain par droit de conquête d'une moitié de Constantinople, il refusa l'humanité ou la politique d'offrir à l'autre partie la même capitulation qu'il avait voulu accorder à la ville entière, et il la garda religieusement. Ce fait est si vrai, que toutes les

églises chrétiennes de la basse ville furent conservées jusque sous soq petit-fil» Sélim qui en lit abattre plusieurs. On les appelait les mosquées d'Issévi i Jssévi est en turc le nom de Jcsus. Celle

MAH

du patriarche grec subsiste encore dans Conslantinople sur le canal de la raor îñoire. Les Ottomans ont permis qu'on fondât dans ce quartier une académie où les Grecs modernes enseignent, l'ancien

f;rec qu'on ne parle plus guère en Grèce, a philosophie d'Aristote, la théologie, la médecine; et c'est de eette école que sont sortis Constantin Ducas , Mauro Cordato et Cantemir, faits par les Turcs princes de Moldavie. J'avoue que Démétrius Cantemir a rapporté beaucoup de fables anciennes; mais il ne peut s'être trompé sur les monumens modernes qu'il a vus de ses yeux , et sur l'académie où il a été élevé.

On a conservé encore aux chrétiens une église, et une rue entière qui leur appartient en propre, en laveur d'un architecte nommé Christobule. Cet architecte avait été employé par Mahomet n pour construire une mosquée sur les ruines de l'église des Saints-Apôtres, ancien ouvrage d« Théodora , femme de l'empereur Jusb'nien ; et il avait réussi à en faire un édifice qui approche de la beauté de Sainte- Sophie. 11 contruisit aussi, par ordre de Mahomet, huit écoles et huit hôpitaux dépeudans de eette mosquée; el c'est pour prix de ce service que le sultan lui accorda la rue dopt je parle, dont la possession demeura à sa famille. Ce n'est pas un fait digne de l'histoire , qu'un architecte ait eu la propriété d'une rue; mais ilestimportant de connaître que

les Turcs ne traitent pas toujours les chrétiens aussi barbaquement que nous nous le figurons.

Aucune nation chrétienne ne soutient que les Turcs aient chez elle une mosquée, et les Turcs permettent que tous les Grecs aient des églises. Plusieurs de ces églises sont des collégiales; et on voit dans l'Archipel des chanoines sous la domination d'un bâcha.

Les erreurs historiques séduisent les nations entières. Une foule d'écrivains occidentaux ont prétendu que les niahométans adoraient Vénus, et qu'ils niaient la Providence. Grolius lui-même a répété que Mahomet , ce grand et faux prophète, avait instruit une colombe à voler auprès de son oreille , et avait fait accroire que l'Esprit de Dieu venait l'instruire sous cette forme. On a prodigué sur le conquérant Mahomet 11 des contes uon moins ridicules.

Ce qui montre évidemment, malgré les déclamations du cardinal Isidore et

MAH AOÇ

de tant d'autres , que Mahomet était un prince ylus sage et plus poli qu'on ne croit, c est qu'il laissa aux chrétiens vaincus la liberté d'élire un patriarche 11 l'installa lui-même avec la solennité ordinaire; il lui donna la crosse et l'anneau que les empereurs d'Occident n'osaient plus donner depuis long-temps ; et, s'il s'écarta de l'usage, ce ne fut que pour reconduire jusqu'aux portes de son palais le patriarche élu, nommé Gennadius, qui lui dit t qu'il était confus d'un honneur que jamais les empereurs chrétiens n'avaient fait à ses prédécesseurs. » Dos auteurs ont eu l'imbécillité de rapporter que Mahomet ii dit à ce patriarche : «

La Sainte Trinité te fait , par l'autorité que j'ai reçue, patriarche oecuménique. » Ces auteurs connaissent bien mal les musulmans. Ils ne savent pas qu- notre dogme de la Trinité leur est eu horreur; qu'ils se croiraient souillés d'avoir prononcé ce mot, qu'ils nous regardent comme des ido lâtres adorateurs de plusieurs dieux. Depuis ce temps, les sultans Osmanlis ont toujours l'ait un patriarche qu'on nomme oecuménique; le pape en nomme un autre qu'on appelle 11* patriarche latin ; chacun d'eux, taxé par le divan, rançonne à son tour son troupeau. Ces deux églises également gémissantes sont irréconciliables , et le soin d'apaiser leurs querelles n'est pas aujourd'hui une des moindres occupations des sultaus,devenus les modérateurs des chrétiens aussi-bien que leurs vainqueurs.

Ces vainqueurs n'en usèrent point avec les Grecs , comme autrefois aux dixième et onzième siècles avec les Arabes dont ils avaient adopté la langue, la religion et les mœurs. Quand les Turcs soumirent les Arabes , ils étaient encoreentièrement barbares; mais, quand ils subjuguèrent l'empire grec, la constitution de l'ur gou vernement était dès long -temps toute formée. Ils avaient respecté les Aubes , et ils méprisaient les Grecs. Ils n'ont eu d'autre commerce avec ces Grecs que celui des maîtres avec des peuples asservie.

Ils ont conservé tous les usages, toutes les lois qu'ils eurent au temps de leurs conquêtes. Le corps des geugi-chéi if , que nous nommons janissaires , subsista dans toute sa vigueur au même nombre d'environ quarante-cinq mille. Ce sont de tous les soldats de la terre ceux qui out toujours été le mieux nourris. Chaque oda de janissaires avait et a encore un pour-

aïo il AI

voyeur qui leur fournit du mouton, du ris, du beurre, des légumes et du pain en abondance.

Les sultans ont conservé en Europe l'ancien usage qu'ils avaient pratiqué en Asie, de donner à leurs soldats des Gefs à vie, et quelques-uns héréditaires. Ils ne prirent point cette coutume des califes arabes qu'ils détrônèrent. Le gouvernement des Arabes était fondé sur des principes différents. Les Tartares occidentaux partagèrent toujours les terres des vaincus. Ils établirent, dès le cinquième siècle en Europe cette institution qui attache les vainqueurs à un gouvernement devenu leur patrimoine ; et les nations qui se mêlèrent à eux, comme les Lombards, les Francs, les Normands, suivirent ce plan. Tamerlan le porta dans les Indes où sont aujourd'hui les plus grands seigneurs de fiefs, sous les noms d'omras, de rajass, de nababs. Mais les ottomans ne donnèrent jamais que de petites terres. Leurs zaimats et leurs timariots sont plutôt des métairies que des seigneuries. L'esprit guerrier paraît tout entier dans cet établissement. Si un zaim meurt les armes à la main, ses enfants partagent son fief; s'il ne meurt point à la guerre, le béglierbec, c'est-à-dire, le commandant des armes de la province, peut nommer à ce bénéfice militaire. Nul droit pour ces zaims et pour ces timars que celui de fournir et de mener des soldats à l'armée, comme chez nos premiers Francs ; point de titres, point de juridiction, point de noblesse.

On a toujours tiré des mêmes écoles les cadis, les mollass, qui sont les juges ordinaires, et les deux cadis-leskers d'Asie et d'Europe qui sont les juges des provinces et des armées, et qui président sous le mufti à la religion et aux lois. Le mufti et les cadis-leskers ont toujours été également soumis au divan. Les dervis,

qui sont les moines mendiaos chez les Turcs, se sont multipliés, et n'ont pas changé. La coutume d'établir des caravenserais pour les voyageurs et des écoles avec des hôpitaux auprès de toutes les mosquées , n'a point dégénéré. En un mot, les Turcs sont ce qu'ils étaient, non -seulement quand ils prirent Gonstantinople , mais quand ils passèrent pour la première fois en Europe {Essai sur (es Mœurs.)

MAINTENON. (Madame de) xxBVATION b» 1606. — Après le mariage de madame la duchesse, après l'éclipsé totale de la mère, madame de Maintenon

II AI

victorieuse prit un tel ascendant, et inspira à Louis xiv tant de tendresse et de scrupule que le roi, par le conseil du père La Chaise, l'épousa secrètement, au mois de janvier 1686, dans une petite chapelle qui était au bout de l'appartement occupé depuis par le duc de Bourgogne. Il n'y eut aucun contrat, aucune stipulation. L'archevêque de Paris, Harlai de Chanvalon, leur donna la bénédiction; le confesseur y assista; Montchevreutl (*), et Bon-tems , premier valet de chambre , y furent comme témoins. Il n'est plus permis de supprimer ce fait rapporté dans tous les auteurs, qu! d'ailleurs se sont trompés sur les noms, sur le lieu et sur les dates. Louis xiv était alors dans sa quarante-huitième année , et la personne qu'il épousait, dans sa cinquante - deuxième. Ce prince, comblé de gloire, voulait mêler aux fatigues du gouvernement les douceurs innocentes d'une vie privée: ce mariage ne l'engageait à rien d'indigne de son rang; il fut toujours probléma-

tique à la cour si madame de Maintenon était mariée. On respectait en elle le choix du roi, sans la iraiter en reine.

La destinée de cette dame paraît parmi nous fort étrange , quoique l'histoire fournisse beaucoup d'exemples de fortunes plus grandes et plus marquées , qui ont eu des commencemens plus petits.

La marquise de Saint-Sébastien, que le roi de Sardaigne Victor-Amédée épousa , n'était pas au-dessus de madame de Maintenon ; l'impératrice de Russie Catherine était fort au-dessous; et la première femme de Jacques II , roi d'Angleterre, lui était bien inférieure, selon les préjugés de l'Europe, inconnus dans le reste du monde.

Elle était d'une ancienne maison , petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, gentilhomme ordinaire de la chambre

* Et non pas le chevalier de Forbin , comme le disent les Mémoires de Choisy. On ne prend, pour confidant d'un tel acret, crue de domestiques affidés*.et des hommes attachés* par leur service à la personne du roi. Il n'y eut point d'acte de célébration : on n'en fait que pour constater un état; et il ne s'agissait ici que de ce qu'on appelle un mariage de conscience. Comment peut-on rapporter qu'après la mort de l'archevêque de Paris, Harlai, en 1695 , près de dix ans* après le mariage , « ses laquais trouvèrent dans sa vieille* culotte l'acte de célébration? » Ce conte, qui n'est pas même fait pour des laquais, ne se trouve que dans « la Mémoire » de madame de Maintenon.

bre de Henri iv. Son père, Constant d'Aubigné , ayant voulu faire un établissement à la Caroline, et s'étant adressé aux Anglais, fut mis en prison au château Trompette, et en fut délivré par la fille du gouverneur, nommé Cardillac, gentilhomme bordelais: Constant d'Aubigné épousa sa bienfaitrice en 1627, et la mena à la Caroline. De retour en France avec elle au bout de quelques années , tous deux furent enfermés à Niort en Poitou par ordre de la cour. Ce fut dans cette prison de Niort que naquit, en 1635, Françoise d'Aubigné , destinée à éprouver toutes les rigueurs et toutes les faveurs de la fortune. Menée à l'âge de trois ans en Amérique, laissée par la négligence d'un domestique sur le rivage, prête à y être dévorée d'un serpent, ramenée orpheline à l'âge de douze ans, élevée avec la plus grande dureté chez madame deNeuillant, mère de la duchesse de Navailles, sa parente, elle fut trop heureuse d'épouser , en 1651 , Paul Scarron , qui logeait auprès d'elle dans la rue d'Enfer. Scarron était d'une ancienne famille du parlement, illustrée par de grandes alliances ; mais le burlesque dont il faisait profession l'avilissait en le faisant aimer. Ce fut pourtant une fortune pour mademoiselle d'Aubigné, d'épouser cet homme disgracié de la nature , impotent, et qui n'avait qu'un bien très médiocre. Elle fit , avant ce mariage, abjuration de la religion calviniste , qui était la sienne comme celle de ses ancêtres. Sa beauté et son esprit la firent bientôt distinguer. Elle fut recherchée avec empressement de la meilleure compagnie de Paris; et ce temps de sa jeunesse fut sans doute le plus heureux de sa vie ('). Après la mort

C) H est dit , dans lca prétendu» Mémoires de Maintenon , tome 1 page 16, « cru' elle n'eut long-temps qu'un même lit avec U célèbre Ninon Lenclos, sur les ouï-dire de l'abbé deCh&tcaneuf et de l'auteur du Siècle de Louis XIV. » Mais il ne me trouve

pas un mot de cette anecdote chei l'auteur du Siècle de Louis XIV, ni dans tout co qui nous reste de M. l'abbé de Châteauneuf. L'auteur de« Mémoires de Maintenon ne cite jamaia qu'au hasard. Ce fait n'est rapporté que dans lea Mémoires du marquis de La Fare , page 190, édition de Rotterdam. C'était encore le mode de partager ton lit avec tes amis : et cette mode, qui ne «ubsisie plu», était très ancienne, même à la cour. On voit dans l'histoire de France que Charles IX , pour sauver le comte de la Rochefoucauld des massacres de la Saint-Barthélemy , lui proposa de coucher au Louvre dans son Ht; et que l'oduc

MAI an

de son mari, onivée en 16[^]0, elle U< long-temps solliciter auprès du roi un.

petite pension de quinze cent* livr idéal Scarron avait joui. Enfin, au bout de Quelques années, le roi lui en donna une de deux mille, en lui disant : « M ..dame, je vous ai fait attendre long-temps ; mais vous avez tant d'amis que j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous. »

Ce fait m'a été conte par le cardinal de Fleuri, qui se plaisait à le rappmt, , souvent, parce qu'il disait que Louis xiv lui avait fait le même compliment en lui donnant Pêvêché de Fréjus.

Cependant il est prouvé par les lettre* même de madmae de Maintenon, qu'elle dut à madame de Montespan ce léger •ecours qui la tira de la misère. On se ressouvint d'elle quelques innées tpièf, lorsqu'il fallut élever en secret le due du Maine, que le roi avait eu, en 1670, de la marquise de Montespan. Ce ne fut certainement qu'en joja qu'elle fut choisie pour présider à cette éducali.»,, 6ccrète. Elle dit dans une de ses lettres « Si les enfans

sont au roi, je le veux bien ; car je ne me chargerais pas , sans scrupule, de ceux de madame de Montespan (') : ainsi il faut que le roi me l'ordonne ; voilà mon dernier mot.» Madame de Montespan n'avait deux enfans qu'en 167a, lu duc du Maine et le comte de Vexin. Les dates des lettres de madame de Maintenon, non, de 1670, dans lesquelles elle parle de ces deux enfans, dont l'un n'était pas encore né, sont donc évidemment fautes. Presque toutes les dates de ces lettres imprimées sont erronées. Cette infidélité pourrait donner de violens soupçons sur l'authenticité de ces lettres, si d'ailleurs on n'y reconnaissait pas un caractère de naturel et de vérité qu'il est presque impossible de contrefaire.

Il n'est pas fort important de savoir en quelle année cette dame fut chargée du

de Guise et le prince de Condé «raient long-temps couché ensemble.

C) On peut, par vanité, ne point vouloir être gouvernante des enfans d'un particulier, et consentir à élever ceux d'un roi ; mais le mot de scrupule est absurde ; il n'y a rien y avoir de contraire aux principes* de la morale à se charger d'« l'éducation d'un enfant quel qu'il soit. Le bâtard d'un roi et celui d'un particulier sont égaux devant la conscience. Cette lettre prouve que, mémoires*» avant d'être à la cour, madame de Maintenon savait parler le langage de l'hypocrisie.

2 1 2 MAI

soin des enfans naturels de Louis xiv; mais l'attention à ces petites vérités fait voir avec quel scrupule on a écrit les faits principaux de cette histoire.

Le duc du Maine était né avec un pied duTorme. Le premier médecin, d'Aquin, qui était dans la confiance, jugea qu'il fallait envoyer l'enfant aux eaux de liarége. On chercha une personne de confiance , qui pût se charger de ce dépôt (*) . Le roi se souvint de madame Scarron. M. de Louvois alla secrètement à Paris lui proposer ce voyage. Elle eut soin depuis ce temps-là de l'éducation du duc du Maine, nommée à cet emploi par le roi , et non point par madame de Montespan , comme on l'a dit. Elle écrivait au roi directement; ses lettres plurent beaucoup. Voilà l'origine de sa fortune : son mérite fit tout le reste.

Le roi, qui ne pouvait d'abord s'accoutumer à elle, passa de l'aversion à la confiance, et de la confiance à l'amour. Les lettres que nous avons d'elle sont un monument bien plus précieux qu'on ne pense : elles découvrent ce mélange de religion et de galanterie , de dignité et de faiblesse, qui se trouve si souvent dans le cœur humain , et qui était dans celui de Louis xiv. Celui de madame de' Maintenon paraît à la fois plein d'une ambition et d'une dévotion qui ne se combattent jamais. Son confesseur Gobelin approuve également l'une et l'autre; il est directeur et courtisan ; sa pénitente , devenue ingrate envers madame de Montespan, se dissimule toujours son tort.

Le confesseur nourrit cette illusion ; elle fait venir, de bonne foi, la religion au secours de ses charmes usés, pour supplanter sa bienfaitrice devenue sa rivale.

Ce commerce étrange de tendresse et de scrupule de la part du roi, d'ambition et de dévotion de la part de la nouvelle maîtresse, paraît durer depuis 1681 jusqu'à 1686, qui fut l'époque de leur mariage.

Son élévation ne fut pour elle qu'une retraite. Renfermée dans «on appartement, qui était de plain-pied U celui du roi, elle se bornait à une société de deux ou trois dames retirées comme elle; en-

(*) L'auteur du toman des Mémoires de madame de Maintenon lui fait dire , à la vue du . château Trompette s € Voilà où j'ai été tHevée, etc. » Cela rat évidemment faux ; elle avait été élevée à Niort.

MAI

core les voyait-elle rarement. Le roi venait tous les jours cher elle après son diner, avant et après le souper, et v demeurait jusqu'à minuit. Il y travaillait avec ses ministres , pendant que madame de Maîntenon s'occupait à la lecture, ou à quelque ouvrage de mains, ne s'empressant jamais de parler d'affaires d'état , paraissant souvent les ignorer, rejetant bien loin tout ce qui avait la plus légère apparence d'intrigue et de cabale , beaucoup plus occupée de complaire à celui qui gouvernait que de gouverner, et ménageant son crédit en ne l'employant qu'avec une circonspection extrême. Elle ne profita point de sa place pour faire tomber toutes les dignités et tons les grands emplois dans sa famille. Son frère, le comte d'Aubigné, ancien lieutenant général, ne fut pas même maréchal de France. Un cordon bleu , et quelques parts secrètes (t) dausles fermes générales furent sa seule fortune : aussi disait-il au maréchal de Vivonne, frère de madame de Montespan , « qu'il avait eu son bâton de maréchal en argent comptant. •

Le marquis de Villette, son neveu , ou son cousin , ne fut que chef d'escadre. Madame de Cayius , fille de ce marquis de Villette , n'eut en mariage qu'une pension modique donnée par Louis xiv.

Madame de Maintenon , en mariant sa nièce d'Aubigné au fils du premier maréchal de Noailles (a), ne lui donna que deux cent mille francs : le roi fit le reste. Elle n'avait elle-même que la terre de Maintenon qu'elle avait achetée des bienfaits du roi. Elle voulut que le public lui pardonnât son élévation en faveur de son désintéressement. La seconde femme du marquis de Villette, depuis madame de Bolingbroke , ne put jamais rien obtenir d'elle. Je lui ai souvent entendu dire qu'elle avait reproché à sa cousine le peu qu'elle faisait

(i) Voyez les lettres à son frère. « Je t'embrasse »

{l'usage de vivre commodément , et de manger les dix} mit mille francs de l'affaire que nous avons faite et nous en ferons d'autres.
»

(a) Le compilateur des Mémoires de madame de Maintenon dit, tome IV, page 200 : ■ Rousseau, vipère acharnée contre les bienfaiteurs , fit des couplets satiriques contre le maréchal de Noailles. * Cela n'est pas vrai : il ne faut calomnier personne. Rousseau, très jeune alors , ne connaissait pas le premier maréchal de Noailles. Les chansons satiriques dont il parle étaient d'un gentilhomme nommé de Cahanae , qui les avait hautement.

MAI

pour sa famille ; et qu'elle lui avait dit en colère : « Vous voulez jouir de votre modération) et que votre famille en soit la victime, o Madame de Maintenon oubliez tout, quand elle craignait de choquer les sentimens de Louis xiv. Elle n'osa pas même soutenir le cardinal de Noailles contre le père Le Tellier. Elle avait beaucoup d'amitié pour Racine ; mais cette amitié ne fut pas as-

sez courageuse pour le protéger contre un léger ressentiment du roi. Un jour, touchée de l'éloquence avec laquelle il lui avait parié de la misère du peuple, en 1698, misère toujours exagérée, mais qui fut portée réellement depuis jusqu'à une extrémité déplorable, elle engagea son ami à faire un mémoire qui montrât le mal et le remède. Le roi le lut; et, en ayant témoigné du chagrin, elle eut la faiblesse d'en nommer l'auteur, et celle de ne le pas défendre. Racine, plus faible encore, fut pénétré d'une douleur qui le mit depuis au tombeau (1).

Du même fond de caractère dont elle «lait incapable de rendre service, elle l'était aussi de nuire. L'abbé de Choisy rapporte que le ministre Louvois s'était jeté aux pieds de Louis XIV pour l'empêcher d'épouser la veuve Scarron. Si l'abbé de Choisy savait ce fait, madame de Maintenon en était instruite; et non-seulement elle pardonna à ce ministre, mais elle apaisa le roi dans les mouvemens de colère que l'humeur brusque du marquis de Louvois inspirait quelquefois à son maître (a).

(1) Ce fait a été rapporté par le fils de l'illustre Racine, dans la vie de son père.

(a) Qui croirait que dans le* Mémoires de madame de Maintenon, tome III, page 171, il est dit que ce ministre craignait que le roi ne l'empoisonnât. Il est bien étrange qu'on débile à Paris des horreurs «i intentée*, à la suite de tant de sottises ridicules*.

Cette sottise atroce est fondée sur un bruit populaire qui courut à la mort du marquis de Louvois. Ce ministre prenait des eaux que Séron, son médecin, lui avait ordonnées, et que La Ligerie, son chirurgien, lui faisait boire. C'est ce même La Ligerie qui a donné au public le remède qu'on nomme aujourd'hui la

poudre de» Chartreux. Ce La Ligerie m'a souvent dit qu'il avait averti M. de Louvois qu'il risquait sa vie s'il travaillait en prenant des eaux. Le ministre continua son travail t û mourut presque subitement le 16 juillet 1691 , «t non paa en 169a, comme ledit l'auteur des mémoiresr La Ligerie l'ouvrit, et ne trouva d'nuire cause de sa mort que celle qu'il avait prédite, on s'avisa de soupçonner le médecin Séron d'avoir empoisonné une bouteille de ces eaux. Nous ayons vu combien ces funestes soupçons étaient

MAI 2i3

Louis xiv , en épousant madame de Maintenon, ne se donna donc qu'une compagne agréable et soumise. La seule distinction publique qui faisait sentir son

alors communs. On prétendit qu'un prince voisin, que Louvois avait extrêmement irrité et mal traité* avait gagné le médecin Séron. On trouve une partie de ces anecdotes dans les Mémoires du marquis de La Fare page 149. La famille même de Louvois fit mettre en prison un Savoyard qui frottait dans la maison; mais ce pauvre homme, très innocent , fut bientôt relâché. Or, si l'on soupçonna, quoique très mal à propos, un prince ennemi de la France d'avoir voulu attenter à la vie d'un ministre de Louis XIV , ce n'était pas certainement une raison pour en soupçonner Louis XIV lui-même.

Le même auteur, qui dans les Mémoires de Maintenon a rassemblé tant de faussetés, prétend , au même endroit , que le roi dit « qu'il avait été défait la même année de trois hommes qu'il ne pouvait souffrir , le maréchal de La Feuillade, le marquis de Seignelai , et le marquis de Louvois. • Premièrement , M. de Seignelai ne mourut point la même année i69r , mais en 1690 En se-

cond lieu, à qui Louis XIV, qui t'exprimait toujours avec circonspection et en honnête homme, a-t-il dit des paroles si imprudentes et si odieuses ? à qui a-t-il développé une âme si ingrate et si dure ? & qui a-t-il pu dire qu'il était bien aise d'être défait de trois hommes qui l'avaient **rvi avec le plus grand xèle ? Est-il permis de calomnier ainti , sans la plus légère preuve , sans la moindre vraisemblance , la mémoire d'un roi connu pour avoir toujours parlé sagement ? Tout lecteur sensé ne voit qu'avec indignation ces recueils d'impoitures dont le public est surchargé ; et l'auteur des Mémoires de Maintenon mériterait d'être châtié, si le mépris dont il abuse ne le sauvait de la punition.

JV. B. On a prétendu que ce médecin Séron était mort empoisonné lui-même peu de temps après , et qu'on l'avait entendu répéter plus d'une fois pendant son agonie . « Je n'ai que ce que j'ai mérité ». Ces bruits sont dénués de preuves ; et, si le prince qui en était l'objet eut souvent une politique artificieuse, jamais il ne fut accusé d'aucun crime particulier. Mais la crainte d'être empoisonné par l'ordre du roi, que La Fayette attribue à Louvois, est une véritable absurdité.

Louis XIV était fatigué du caractère dur et impérieux de Louvois ; et l'ascendant qu'il avait laissé prendre à ce ministre lui était devenu insupportable.

L'indignation que les violences ordonnées par Louvois, surtout 1^{er} deuxième incendie du Palatinat, avaient excitée en Europe contre Louis XIV, lui avaient rendu odieux un ministre dont les conseils le faisaient haïr. On a dit aussi que Louis XV avait promis à Louvois, confident de son mariage, de ne jamais reconnaître madame de Maintenon pour reine, qu'il eut la faiblesse de vouloir oublier sa parole, et que Louvois la lui rappela avec

une fermeté et une hauteur que ni le roi ni madame de Maintenon ne purent lui pardonner.

Le chagrin et l'excès du travail accélérèrent sa mort.

ai 4 MAI

élévation secrète, c'est qu'à la messe elle occupait une de ces petites tribunes ou lanternes dorées , qui ne semblaient faites que pour le roi et la reine. D'ailleurs, nul extérieur de grandeur. La dévotion qu'elle avait inspirée au roi , et qui avait servi à son mariage , devint peu à peu un sentiment vrai et profond, que l'âge et l'ennui fortifièrent. Elle s'était déjà donnée , à la cour et auprès du roi , la considération d'une fondatrice , en rassemblant à Noisy plusieurs filles de qualité ; et le roi avait affecté déjà les revenus de l'abbaye de Saint-Denis à cette communauté naissante. Saint-Cyr fut bâti au bout du parc de Versailles en 1686. Elle donna alors à cet établissement toutes sa forme , en fit les règlements avec Godet Desmarcts , évêque de Chartres , et fut elle-même supérieure de ce couvent.

Elle y allait souvent passer quelques heures ; et , quand je dis que l'ennui la déterminait à ces occupations , je ne parle que d'après elle. Qu'on lise ce qu'elle écrivait à madame de La Maisonfort.

« Que ne puis-je vous donner mon expérience et que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands , et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées ! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait peine à imaginer ? J'ai été jeune et jolie ; j'ai goûté les plaisirs ; j'ai été aimée partout. Dans un âge* plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de

l'esprit; je suis venue à l'aveu, et je vous proteste, ma chère fille , que tous les états laissent un vide* affreux (*). »

Si quelque chose pouvait détromper de l'ambition , ce serait assurément cette lettre. Madame de Maintenon , qui pourtant n'avait d'autre chagrin que l'uniformité de sa vie auprès d'un grand roi» disait un jour au comte d'Aubigné , son frère : «Je n'y puis plus tenir, je voudrais être morte. » On sait quelle réponse il fit : • Vous avez donc parole d'épouser Dieu le père ? »

A la mort du roi, elle se retira entièrement à Saint-Cyr. Ce qui peut surprendre , c'est que le roi ne lui avait presque rien assuré. Il la recommanda seulement au duc d'Orléans. Elle ne voulut qu'une

(*) Cette lettre est authentique; et l'auteur Pavait déjà vue en manuscrit avant que le fils du grand Racine l'eût fait imprimer.

MAL

pension de quatre-vingt mille livres, qui lui fut exactement payée jusqu'à sa mort, arrivée en 1719» le 15 d'avril. On a trop affecté d'oublier dans son épitaphe le nom de Scarron : ce nom n'est point avilissant, et l'omission ne sert qu'à faire penser qu'il peut l'être.

(Siècle de Louis X.IV .) MALPLAQUET (bataille de) , le 11 septembre 1709. — La France était humiliée : les ressources s'épuisaient ; le crédit était anéanti; les peuples, qui avaient idolâtré leur roi dans ses prospérités , murmuraient contre Louis xiv malheureux*

Des partisans, à qui le ministère avait vendu la nation pour quelque argent comptant dans ses besoins pressans , s'engrais-

saient du malheur public, et insultaient à ce malheur par leur luxe. Ce qu'ils avaient prêté était dissipé. Sans l'industrie hardie de quelques négociant», et surtout de ceux de Saint-Malo, qui allèrent au Pérou, et rapportèrent trente millions dont ils prêtèrent la moitié à l'état, Louis XIV n'aurait pas eu de quoi payer ses troupes. La guerre avait ruiné la France, et des marchands la sauvèrent. Il en fut de même en Espagne. Les galions, qui ne furent pas pris par les Anglais, servirent à défendre Philippe.

Mais cette ressource de quelques mois ne rendait pas les recrues de soldats plus faciles. Chamillart, élevé au ministère des finances et de la guerre, se démit, en 1708, des finances, qu'il laissa dans un désordre que rien ne put réparer sous ce règne; en 1709, il quitta le ministère de la guerre, devenu non moins difficile que l'autre. On lui reprochait beaucoup de fautes. Le public, d'autant plus sévère qu'il souffrait, ne songeait pas qu'il y a des temps malheureux où les fautes sont inévitables (1). Voisin, qui après lui gouverna l'état militaire, et Desmarets, qui administra les finances, ne purent ni faire des plans de guerre plus heureux, ni rétablir un crédit anéanti (a).

(1) L'histoire de Fez-jésuite La Motte, rédigée par La Martinière, dit que Chamillart fut déstitué du ministère des finances en 1703 et eut la voix

Eublique y appela le maréchal d'Harcourt. Le Luth de cet historien «ont sans nombre, (a) Pour bien juger Desmarets, il faut lire le mémoire même qu'il présenta au régent pour lui rendre compte de son administration } Ce mémoire fait regretter que ce prince ne l'ait pas laissé à la tête des finances.

[1709] Le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la nation. Les oliviers, qui sont une grande ressource dans le midi de la France, périrent. Presque tous les arbres fruitiers gelèrent. Il n'y eut point d'espérance de récolte. On avait très-peu de magasins. Les grains qu'on pouvait faire venir à grand frais des Echelles du Levant et de l'Afrique pouvaient être pris par les flottes ennemies, auxquelles on n'avait presque plus de vaisseaux de guerre à opposer. Le fléau de cet hiver était général dans l'Europe, mais les ennemis avaient plus de ressources. Les Hollandais surtout, qui ont été si longtemps les facteurs des nations, avaient assez de magasins pour mettre les armées florissantes des alliés dans l'abondance, tandis que les troupes de France, diminuées et découragées, semblaient devoir périr de misère.

^ Le roi vendit pour quatre cent mille francs de vaisselle d'or. Les plus grands seigneurs envoyèrent leur vaisselle d'argent à la Monnaie. On ne mangea dans Paris que du pain bis pendant quelques mois. Plusieurs familles, à Versailles même, se nourrirent de pain d'avoine.

Mme de Maintenon en donna l'exemple.

Louis XIV, qui avait déjà fait quelques avances pour la paix, n'hésita pas, dans ces circonstances funestes, à la demander à ces mêmes Hollandais, autrefois si maltraités par lui.

Les Etats-Généraux n'avaient plus de stathouder depuis la mort du roi Guillaume; et les magistrats hollandais, qui appelaient déjà leurs familles les familles patriciennes, étaient autant de rois. Les quatre commissaires hollandais, députés à l'armée, traitaient avec fierté trente princes d'Allemagne à leur solde. «Qu'on fasse venir Holstein», disaient-ils; qu'on dise à Hesse de

nous venir parler (*). » Ainsi s'expliquaient des marchands qui , dans la simplicité de leurs vêtements et dans la frugalité de leurs repas, se plaisaient à écraser à la fois l'orgueil allemand qui était à leurs gages, et la fierté d'un roi autrefois leur vainqueur.

On les avait vus vendre , a bas prix ,

(*) C'est ce que l'auteur tient de la bouche de Yingt persooeui <xui lea entendirent parler ainsi à Lille , après la prise de eette Tille. Cependant U se 5 eut que ces expressions fassent moins l'effet d'une té groMièrre que le style laconique asves en usage is lire années.

MAL

leur attachement a Louis xiv, en i665 ; soutenir Jeu rs malheurs en 1G72, et les ré -

}>arer avec un courage intrépide ; et alors ls voulaient user de leur fortune. Ils étaient bien loin de s'en tenir à faire voir aux hommes, par de simples démonstrations de supériorité, qu'il n'y a de vraie grandeur que la puissance : Us voulaient queleuréta-teûtén souveraineté dix villes en Flandre , entre autres Lille qui était entre leurs mains , et Tournai qui n'y était pas encore. Ainsi les Hollandais prétondaient retirer le fruit de la guerre , nonseulementaux dépens delà France, mais encore aux dépens de l'Autriche pour laquelle ils combattaient ; comme Venise avait autrefois augmenté son territoire des terres de tous ses voisins. L'esprit repu blicain est au fond aussi ambitieux que « l'esprit monarchique.

Il v parut bien quelques mois après; car, lorsque ce fantôme de négociation Tut évanoui , lorsque les armes des alliés eurent en-

core de nouveaux avantages , le duc de Marlborough, plus maître alors qnc sa souveraine en Angleterre , et gagné par la Hollande \ fit conclure avec les Etats-Généraux , en 1709 , ce célèbre traité de la barrière , par lequel ils resteraient maîtres de toutes les villes frontières qu'on prendrait sur la France, auraient garnison dans vingt places de la Flandre, aux dépens du pays, dans Huy, dans Liège et dans Bonn ; et auraient en toute souveraineté la Haulte Gueldre. Us seraient devenus en effet souverains des dix - sept provinces des Pays-Bas; ils auraient dominé dans Liège et dans CoIo-' gne. C'est ainsi qu'ils voulaient s'agrandir sur les ruines mêmes de leurs alliés. Us nourrissaient déjà ces projets élevés , quand le roi leur envoya secrètement lu président Rouillé pour essayer de traiter avec eux. y

Ce négociateur vit d'abord dans Anvers deux magistrats d'Amsterdam, Bruys et Vanderdussen , qui parlèrent en vainqueurs , et qui déployèrent avec l'envoyé du plus fier des rois toute la hauteur dont ils avaient été accablés en 167a. On affecta ensuite de négocier quelque temps avec lui, dans un de ces villages que les généraux de Louis xiv avaient mis autrefois à feu et à sang. Quand on l'eut joué assez long-temps , on lui déclara qu'il fal* lait que le roi de France forçât le roi soi* petit-fils à descendre du trône sans aucun dédommagement ; que l'électeur de

a iG MAL

MAL

Bavière François-Marie et son frère l'électeur de Cologne, demandassent grâce , ou que le sort des armes ferait les traités.

Les dépêche* desespérantes du président de Rouillé arrivaient coup sur coup au conseil , dans le temps de la plus déplorable mi-

sère où le royaume eût été réduit dans les temps les plus funestes. L'hiver de 1709 laissait des traces affreuses; le peuple périssait de famine. Les troupes n'étaient point payées; la désolation était partout. Les gémissements et les terreurs du public augmentaient encore le mal.

- Le conseil était composé du dauphin , du duc de Bourgogne , son fils , du chancelier de France l'ontxliartrain , du duc de Beauvilliers, du marquis de Torci , du , secrétaire d'état de la guerre Chamillart, et du contrôleur général Desmarests. Le duc de Beauvilliers fit. une peinture si touchante de l'état où la France était réduite, que le duc de Bourgogne en versa des larmes, et tout le conseil y mêla les siennes. Le chancelier conclut à faire la paix à quelque prix que ce put être. Les ministres de la guerre et des finances avouèrent qu'ils étaient sans ressource.

« Une scène si triste , dit le marquis de Torci , serait difficile à décrire, quand même il serait permis de révéler le secret de ce qu'elle eut de plus touchant. » Ce secret n'était que celui des pleurs qui couplèrent.

Le marquis de Torci , dans cette crise, proposa d'aller lui-même partager les outrages qu'on lésait au roi dans la personne du président Rouillé; mais comment pouvait-il espérer d'obtenir ce que les vainqueurs avaient déjà refusé ? il ne devait s'attendre qu'à des conditions plus dures.

Les alliés commençaient déjà la campagne, [aa inai ,170(1)] Torci va sous un nom emprunté jusque dans la Haye. Le grand pensionnaire Heinsius est bien étonné quand on lui annonce que celui qui est regardé chez les étrangers comme le principal ministre de France , est dans son antichambre. Heinsius avait été

autrefois envoyé en Fiance par le roi Guillaume, pour y discuter ses droits sur la principauté d'Orange. 11 s'était adressé à Louvois , secrétaire d'état ayant le département du Dauphiné, sur la frontière duquel Orange est située. Le ministre de Guillaume parla vivement , nousclement pour son maître, mais pour les réformés d'Orange. Croirait on que Louvois

lui répondit qu'il le ferait mettre à la Bastille (*). Un tel discours tenu à un sujet eût été odieux; tenu à un ministre étranger, c'était un insolent outrage au droit des nations. On peut juger s'il avait laissé des impressions profondes dans le cœur du magistrat d'un peuple libre.

Il y a peu d'exemples de tant d'orgueil suivi de tant d'humiliations. Le marquis de Torci, suppliant dans la Haye, au nom de Louis xiv, s'adressa au prince Eugène et au duc Marlborough , après avoir perdu son temps avec Heinsius. Tous trois voulaient la continuation de la guerre. Le prince y trouvait sa grandeur et sa vengeance; le duc, sa gloire et une fortune immense, qu'il aimait également; le troisième , gouverné par le* deux autres, se regardait comme un Spartiate qui abaissait un roi de Perse. Ils proposèrent non pas une paix, mais une trêve; et pendant cette trêve une satisfaction entière pour tous leurs allies, et aucune pour les alliés du roi , à condition que le roi se joindrait à ses ennemis pour chasser d'Espagne son propre petit-fils dans l'espace de deux mois, et que, pour sûreté, il commencerait par céder à jamais dix villes aux Hollandais dans la Flandre , par rendre Strasbourg et Brisach , et par renoncer à la souveraineté de l'Alsace.

Louis xiv ne s'était pas attendu, quand il refusait autrefois un régiment au prince Eugène , quand Churchill n'était pas encore colonel en Angleterre , et qu'à peine le nom de Heinsius lui était

connu, qu'un jour ces trois hommes lui imposeraient de pareilles lois. En vain Torci voulut tenter Marlborough par l'offre de quatre millions : le duc, qui aimait autant la gloire que l'argent, et qui, par ses gains immenses produits par des victoires, était au-dessus de quatre millions, laissa au ministre de France la douleur d'une proposition honteuse et inutile.

Torci rapporta au roi les ordres de ses ennemis. Louis xiv fit alors ce qu'il n'avait jamais fait avec* ses sujets. 11 se justifia devant eux ; il adressa aux gouverneurs des provinces , aux communautés des villes, une lettre circulaire par laquelle , en rendant compte à ses peuples du fardeau qu'il était obligé de leur faire encore soutenir , il excitait leur indi-

cé Voici les Mémoires de Torci, tome III, page x ; il* ont confirmé tout ce qui est avancé ici.

MAL

gnation , leur honneur et même leur, pitié (*). Les politiques dirent que Torci n'était allé s'humilier à la Haye que pour . mettre les ennemis dans leur toit , pour justifier Louis xiv aux yeux de l'Europe , et pour animer les Français par le ressentiment de l'outrage fait en sa personne à la nation ; mais il n'y était allé réellement que pour demander la paix. On laissa même encore quelques jours le président Bouillé à la Haye, pour tâcher d'obtenir des conditions moins accablantes : et , pour toute réponse , les Etats ordonnèrent à Bouillé de partir dans vingt-quatre heures.

Louis xiv , à qui l'on rapporta des réponses si dures , dit en plein conseil : « Puisqu'il faut faire la guerre , j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. » Il se prépara donc à ten-

ter encore la fortune en Flandre. La famine , qui désolait les campagnes, fut une ressource pour la guerre. Ceux qui manquaient de pain se /iront soldats. Beaucoup de terres restèrent en friche; mais on eut une armée. Le maréchal de Villars, qu'on avait envoyé commander l'année précédente, en Savoie, quelques Groupes dont il avait réveillé l'ardeur, et qui avait eu quelques petits succès, fut rappelé en Flandre comme celui en qui l'état mettait son espérance.

Déjà Warlhorough avait pris Tournai, dont Eugène avait couvert le siège. Déjà ces deux généraux marchaient pour investir Mons. Le maréchal de Villars s'avança pour les en empêcher. 11 avait avec lui le maréchal de Boufflers, son ancien, qui avait demandé à servir sous lui.

Boufflers aimait véritablement le roi et la patrie. Il prouva en cette occasion (malgré la maxime d'un homme de beaucoup d'esprit) que , dans un état monarchique , et surtout sous un bon maître ,

(*) L'auteur des Mémoires de Mémoires de Mémoires dit , page 9* et 93 du tome V, que ■ le duc de Marlborough et le prince Eugène gagnèrent Heinsius , » comme «i Heinsius avait eu besoin d'être gagné. Il met dans la bouche de Louis XIV, au lieu des belles* paroles qu'il prononça en plein conseil , ces mots bas et plats : uilors comme alors. Il cite l'auteur du Siècle de Louis XIV, et le reprend d'avoir dit que le Louis xrt fit afficher sa lettre circulaire dans les rues de Paris, et nous avons confronté toutes les éditions du Siècle de Louis XIV. Il n'y a pas un seul mot de ce que cite cet homme , pas même dans la édition subreptice qu'il fit à Francfort en 175a.

il y a des vertus. Il y en a sans doute tout autant que dans les républiques, avec moins C&Jknthousiasmc peut-être , mais avec plus de ce qu'on appelle honneur (*).

Dès que les Français s'avancèrent pour s'opposer à l'investissement de Mous , les alliés vinrent les attaquer près des bois de Blangies et du village de Malplaquet.

L'année des alliés était d'environ quatre-vingt mille, combattant et celle du maréchal de Villars d'environ soixante et dix mille. Les Français traînaient avec

(*) Cet endroit mente d'être éclairci. L'auteur célèbre de l'Esprit des lois dit que l'honneur est le principe des gouvernemens monarchiques, et la vertu le principe des gouvernemens républicains.

Ce «ont là des idées vagues et confuse* qu'on a attaquées d'une manière aussi vague, parée que> rarement on convient de la valeur des termes, rarement on s'entend. L'honneur est le désir d'être honoré , d'être estimé : de li vient l'habitude do ne rien faire dont on puisse rougir. La vertu est l'accomplissement des devoirs indépendamment du deir de l'estime ; de là vient que l'honneur est commun , la vertu rare.

Le principe d'une monarchie ou d'une république n'est ni l'honneur ni la vertu. Une monarchie est fondée sur le pouvoir d'un seul; une république est fondée sur le pouvoir que plusieurs ont d'empêcher le pouvoir d'un seul. La plupart des monarchies ont été établies par de* chefs d'armées, les républiques par des citoyens assemblés. L'honneur est commun à tous les hommes, et

la vertu rare dans tout gouvernement. L'amour- propre de chaque membre d'une republique veille sur l'amour-propre des autres ; chacun voulant être maître, personne ne l'est; l'ambition de chaque particulier est un frein public, et l'égalité règne. I

Dan* une monarobie affermie, l'ambition né peut s'élever qu'en plaisant au maître, ou à ceux qui gouvernent sous le maître. Il n'y a dans ces premiers ressorts ni honneur ni vertu , de part ni d'autre; il n'y a que de l'intérêt. La vertu est en tout pays le fruit de l'éducation et du caractère. Il est dit dans V Esprit des lois , qu'il faut plus de vertu dans une république ; c'est en un sens tout le contraire : il faut beaucoup plus de vertu dans une cour pour résister à tant de séductions. Le duc de Montausier, le duc de Beauvilliers, étaient des hommes d'une vertu très austère. Le maréchal de Villeroi joignit des mœurs plus douces à une probité non moins incorruptible. Le marquis de Torcy a été un des plus honnêtes hommes de l'Europe, dans une place où la politique permet le relâchement* dans la morale. Les contrôleurs généraux Le Pelletier et Chamillart passèrent pour*, être moins habiles que vertueux.

Il faut avouer que Louis XIV, dans cette guerre malheureuse , ne fut guère entouré que d'hommes irréprochables ; c'est une observation très vraie et très importante dans une histoire où les mœurs ont tant de part.

MAL

MAL

eux quatre-vingts pièces de canon , les alliés cent quarante. Le duc de Marlborough commandait l'aile droite, où étaient les An-

glais et les troupes allemandes à la solde d'Angleterre. Le prince Eugène était au centre ; TiUi et un comte de Nassau, à la gauche avec les Hollandais.

Le 1^{er} septembre 1709] Le maréchal de Villars prit pour lui la gauche, et laissa la droite au maréchal de Boufflers. Il avait re-tranché son armée à la hâte , manœuvre probablement convenable à des troupes inférieures en nombre, long-temps malheureuses , dont la moitié était composée de nouvelles recrues, et convenable encore à la situation de la France, qu'une défaite entière eût mise aux derniers abois. Quelques historiens ont blâmé le général dans sa disposition : « Il devait , aisaient-ili, passer une large trouée, au lieu de la laisser devant lui. a Ceux qui de leur cabinet jugent ainsi ce qui se passe sur un champ de bataille, ne sontils pas trop habiles ?

- Tout ce que je sais, c'est ce que le maréchal dit lui-même que, les soldats qui, ayant manqué de pain un jour entier, venaient de Je recevoir, en jetèrent une partie pour courir plus légèrement au combat. Il y a eu, depuis plusieurs siècles ,

f>eu de batailles plus disputées et plus ongues, aucune plus meurtrière. Je ne dirai autre chose de cette bataille que ce qui fut avoué de tout le monde. La gauche des ennemis, où combattaient les Hollandais, fut presque toute détruite , et même poursuivie , la baïonnette au bout du fusil. Marlborough , à la droite, fesaitet soutenait les plus grands efforts. Le maréchal de Villars dégarnit un peu son centre pour s'opposer à Marlborough; et alors même ce centre fut attaqué. Les retranchemens qui le couvraient furent emportés. Le régiment des gardes , qui les défendait , ne put résister. Le maréchal, en accourant de sa gauche à son centre, fut

blessé , et la bataille fut perdue. Le champ était jonché de près de trente mille morts ou mourans.

On marchait sur les cadavres entassés , surtout au quartier des Hollandais. La France ne perdit guère plus de huit mille hommes dans cette journée. Ses ennemis en laissèrent environ vingt et un mille tués ou blessés; mais, le centre étant forcé, les deux ailes coupées , ceux qui avaient fait le plus grand carnage furent les vaincus.

Le maréchal de Boufflers (*) fit la retraite en bon ordre, aidé du prince de Tingri-Montmorenci, depuis maréchal de Luxembourg , héritier du courage de ses pères. L'armée se retira entre le Qucsnoy et Valenciennes , emportant plusieurs drapeaux et étendards pris sur les ennemis. Ces dépouilles consolèrent Louis xiv : et on compta pour une victoire l'honneur de l'avoir disputée si long-temps , et de n'avoir perdu que le champ de bataille. Le maréchal de Villars, en revenant à la cour, assura le roi que sans sa blessure il aurait remporté la victoire. J'en ai vu ce général persuadé; mais j'ai vu peu de personnes qui le crussent.

On peut s'étonner qu'une armée, qui avait tué aux ennemis deux tiers plus de monde qu'elle n'en avait perdu , n'essayât pas d'empêcher que ceux qui n'avaient eu d'autre avantage que celui de coucher au milieu de leurs morts , allassent faire le siège de Mons. Les Hollandais craignirent pour cette entreprise. Ils hésité-

(*) Dans le livre intitulé « Mémoire » du maréchal de Berwick , il est dit que le maréchal de Berwick fit cette retraite. C'est ainsi que tant de mémoires* ont écrits. On trouve dans ceux de madame de Maintenon par La Beaumelle , tome V, page 99, que les

alliés accusèrent le maréchal de Villars c de s'être blessé lui-même, et que les Français lui reprochèrent de s'être retiré trop tôt. a Ce aoot deux impostures ridicules. Ce général arait reçu un coup de carabine audessous du genou, qui lui fracassa l'os, et qui le fit boiter toute sa vie. Le rot lui envoya le sieur Maréchal , son premier chirurgien , qui seul empêcha qu'on lui coupât la cuisse. C'est ce que je tiens de la bouohe de M. le maréchal de Villars et de ce chirurgien célèbre : c'est ce que tous les officiers ont su ; c'est ce que M. le duc de Villars daigne me confirmer par ses lettres. U n'op-

Cwe que le mépris aux sottises insolentes et camnieuses de La Beaumelle.

iV. B. Le maréchal de Berwick défendit le Danphiné et la Provence contre le due de Savoie pendant les campagnes de 1709, »7*o, 1711 et 171s, avec beaucoup de succès, et malgré une grande infériorité de forces. Ces campagnes, pendant lesquelles il n'y eut aucune action d'éclat, lui ont fait plus d'honneur auprès des militaire* que la victoire d' Aimanta et la prise de Barcelonne, et l'ont placé, dans l'opinion des hommes éclairés, fort au-dessus de plusieurs généraux qui ont eu des succès plus brillans. Il fut envoyé en Flandre après la bataille du Malplaquet, pour faire lever le siège de Mons , entreprise qu'il ne trouva point praticable: c'est ce qui a trompé l'auteur des faux mémoires de Berwiclc. M. de Voltaire ne parle point de ses campagnes de Dauphin** ; mais il avait passé sa jeunesse chea les princes de Vendôme et le maréchal de Villars qui n'aimaient pas le maréchal de Berwick.

rent. Mais le nom de bataille perdue impose aux vaincus, et les décourage.

Les hommes ne font jamais tout ce qu'ils peuvent faire; et le soldat à qui on dit qu'il a été battu craint de l'être encore. Ainsi Mons fut assiégé et pris, et toujours pour les Hollandais, qui le gardèrent, ainsi que Tournai et Lille.

(Essai sur Us mœurs.) MALTE. (île de) — solimaw l'assagi m pursorhs (1565.[^] — Les chevaliers de Malte se soutenaient dans cette île, que Charles-Quint leur donna après que Soliman les eut chassés de Rhodes en 1523. Le grand-maître Villiers l'Isle-Adam, ses chevaliers et les Rhodiens attachés à eux, furent d'abord égarés de ville en ville, à Messine, à Gallipoli, à Rome, à Viterbe. L'Isle-Adam alla jusqu'à Madrid implorer Charles-Quint; H passa en France, en Angleterre, tâchant de relever partout les débris de son ordre qu'on croyait entièrement ruiné. Charles-Quint fit présent de Malte aux chevaliers, en 1565, aussi-bien que de Tripoli; mais Tripoli leur fut bientôt enlevé par les amiraux de Soliman. Malte n'était qu'un rocher presque stérile. Le travail y avait forcé autrefois la terre à Être féconde, quand ce pays était possédé par les Carthaginois; car les nouveaux possesseurs y trouvèrent des débris de colonnes, de grands édifices de marbre, avec des inscriptions en langue punique. Ces restes de grandeur étaient des témoignages que le pays avait été florissant. Les Romains ne dédaignèrent pas de le prendre sur les Carthaginois; les Arabes s'en emparèrent au neuvième siècle; et le normand Roger, comte de Sicile, l'annexa à la Sicile vers la fin du douzième siècle. Quand Villiers l'Isle-Adam eut transporté le siège de son ordre dans cette lie, le même Soliman, indigné de voir tous les jours ses vaisseaux exposés aux courses des ennemis qu'il

avait cru détruire, voulut prendre Malte comme il avait pris Rhodcit. 11 envoya trente mille soldats devant cette petite place , qui n'était défendue que par sept cents chevaliers. [1 565] Le grand-maître, Jean de La Valette, âgé de soixante et onze ans, soutint quatre mois le siège.

Les Turcs montèrent à l'assaut en plusieurs endroits différens : on les repoussait avec une machine d'une nouvelle invention ; c'étaient de grands cercles de bois couverts de laine enduite d'eau-de-

MAR a 19

vie , d'huile , de salpêtre et de poudre à canon ; et on jetait ces cercles enflammé» sur les assaillans. Enfin , environ six mille hommes de secours étant arrivés de Sicile , les Turcs levèrent le siège. Le principal bourg de Malte , qui avait soutenu le plus d'assauts, fut nommé la Cité V ictoricuse , nom qu'il conserve encore aujourd'hui. Le grand-maître de La Valette fit bâtir une cité nouvelle , qui porte le nom de La Valette , et qui rendit Malte imprenable. Cette petite lie a toujours , depuis ce temps, bravé toute la puissance ottomane; mais l'ordre n'a jamais été assez riche pour tenter de grandes conquêtes, ni pour équiper des flottes nombreuses. Ce monastère de guerriers ne subsiste guères que des bénéfices qu'il possède dans les états catholiques , et il a fait bien moins de mal aux Turcs que les corsaires algériens n'en ont fait aux chrétiens.

(Annalet de l'Empire.)

MARECHAL DE CAMP. — taocaa n'en orne 1 sa decb gbadb coktbb quelques citoyens dk pabis su 1 77 â . — Kon seulement il s'agit dans ce procès étonnant d'une somme de cent mille écus,

sans compter les frais immenses ; non Seulement l'affaire est criminelle , mais l'honneur y est en péril encore plus que la fortune. C'est le public qui est juge souverain de l'honneur : il faut donc que le public soit parfaitement instruit.

Tous les faits avancés par les avocats des deux parties sont contradictoires ; ils allèguent desraisons non moins opposées : U y a des témoins de part et d'autre ; chacun des plaideurs traite les témoins qui ne lui sontpas favorables de subornés et de parjures. Les deux adversaires se disent l'un à l'autre : « Vous me volez cent mille écus. »

Le prêteur crie à l'emprunteur : «Je vous ai apporté chez vous . le 13 septembre 1771 , douze mille quatre cent vingt cinq louis d'or , en treize voyages à pied ,

1)Our rendre cette négociation secrète seon vos vues; j'ai couru pendant cinq lieues pour vous donner tout le bien de mon aïeule.

•

— «C'est un mensonge aussi impudent que ridicule , répond l'emprunteur :)c n'ai reçu de vous que douze cents francs, dans votre chambre ; c'était le H septembre. » .

— « Mais voilà vos billets à ordre signés de vous, lui réplique le prêteur

320 MAR

Voilà plus encore, s'il est possible; reconnaissez celte promesse que vous me fîtes, le 24 septembre , d'accepter les conditions auxquelles je vous faisais prêter ces cent mille écus. Vous approuvâtes par écrit mon opération; vous vous engageâtes, ce jour du a4> à me faire vos billets dès que vous auriez reçu l'ar-

gent : vous l'avez reçu ; osez- vous bien réclamer contre vos deux signatures ? »

— « Votre fourberie est aussi insolente qu'absurde, répond l'emprunteur. 11 est impossible que vous m'avez compté cent mille écus, le 23 septembre, comme vous le dites, si je vous ai signé le 34 que je vous ferais mes billets dès que j'aurais l'argent. Cela seul manifeste votre manœuvre criminelle. »

Le prêteur ne s'intimide pas. Il répond : m Cette pièce ne peut me nuire ; elle était restée entre vos mains; c'est vous qui l'avez remise entre celles des juges; elle est écrite par votre secrétaire, et non par moi ; vous l'avez signée du jour qu'il vous a plu. J'ai d'autres pièces assez victorieuses pour vous confondre;

i"ai vos quatre billets pour trois cent mille livres et les intérêts, à l'ordre de ma grand'mère : un maréchal de camp ne m'aurait pas fait ces billets s'il n'avait reçu la somme. Ces titres incontestables reçoivent un surcroît de force par les dépositions de quatre témoins qui m'ont vu compter l'or et le porter. »

— « 11 est évident que ce sont de faux témoins, lui dit le gentilhomme inculpé. Votre grand'mère-, au profit de laquelle vous m'avez fait donner mes billets à ordre, m'était absolument inconnue ; vous me dites dans votre chambre que cette femme était la veuve d'un banquier à laquelle une compagnie devait les trois cent mille livres que vous promettiez de me faire prêter. Vous étiez mon courtier, et non mon prêteur; vous m'avez trompé en tout : il se trouve que cette prétendue créancière d'une prétendue compagnie est votre grand'mère qui prête un peu d'argent sur gages , et que vous avez engagé toute votre famille dans votre fourberie. •

Le prêteur insiste : o Quoi ! vous ne me fîtes pas ebez vous treize billets au nom de ma grand'mère , le a3 septembre, jour auquel je vous apportai dans mes poches douze mille quatre cent vingt-cinq louis d'or en treize voyages! et le lendemain vous *e vîntes pas chez moi changer vos treize

MAR

billets contre quatre autres que vous fîtes sur ma table?»

— « Rien n'est plus faux , ni plus mal imaginé, ni pins extravagant, ni plus incroyable, dit le gentilhomme; je vous ai fait chez vous , le »4 septembre , quatre billets montant à la somme de 327,000 livres pour le principal et les intérêts; je vous confiai ces billets sur lesquels vous ne me les avez jamais données ; vous ne pouviez jamais les avoir ; vous me volez par une friponnerie avérée que vous déguisez par les plus grossiers mensonges. »

— « C'est vous qui me volez indignement, réplique l'autre; et on voit plus de gentilshommes chargés de dettes trahir leur honneur pour ne les point payer, qu'on ne voit de familles bourgeoises comploter de voler au péril de leur vie un gentilhomme, et surtout un gentilhomme obéré. »

Ce procès étrange, entre un maréchal de camp et des citoyens obscurs , devient bientôt une querelle entre la noblesse et la bourgeoisie : tout Paris prend parti; tous les esprits s'aigrissent; plus on instruit la cause et plus les préventions , les contradictions, les animosités augmentent des deux côtés.

On recherche toute la vie de son adversaire, on ne convient sur rien; on empoisonne toutes ses actions, on se blanchit pour le noircir ; il y a pourtant de part ou d'autre une fraude manifeste ;

tranchons le mot, un crime honteux. Les juges pourront prononcer seulement sur les pièces, sur les témoignages, sur la loi ; l'honneur est d'une autre espèce. Il dépend de l'opinion publique; et cette opinion ne peut être que le résultat des probabilités.

Il se peut qu'un homme soit justement condamné par les lois à payer ce qu'il ne doit pas , si on produit ses propres billets signes de lui avec trop de facilité, si des témoins ou trompés ou trompeurs persistent à le charger, et surtout si, dans le cours de l'a U aire, il a fait ou occasionné malheureusement quelques démarche* contraires aux lois. Mais alors, en perdant son argent, il ne peut perdre sa réputation : il ne portera que la peine d'une imprudence.

Résumons donc ici les principales probabilités qui peuvent déterminer le public. Peut-être ces vraisemblances accumulées , et portées jusqu'à un degré

MAR

approchant de la conviction, ne seront pas méprisées par les juges mêmes.

i° Il paraît très vraisemblable que ni le prêteur, ni son aïeule, ni sa famille n'ont jamais pu disposer de cent mille écus. On a vu de vieilles avares très riches; mais, plus on est avare, moins on prête tout son bien à un militaire chargé de dettes. Une telle imbécillité serait aussi incroyable que le roman de la fortune de cette grand'mère qui est un principal personnage dans l'affaire.

a° Ce jeune homme*, son petit-fils, qui prétend avoir prêté tout le bien de son aïeule; ce jeune homme achevant son droit par bénéfice d'âge, passant sa vie dans les salles d'armes et avec des

gens de la lie du peuple , ne peut guère avoir eu assez de crédit pour faire prêter ces cent mille écus par d'autres.

5° On allègue qu'il est docteur ès lois , qu'il a été très bien élevé et à grands frais, et que son aïeule allait lui acheter une charge de magistrat : mais quel magistrat qu'un homme qui écrit ce qu'on va lire 1

line sera pas dit qu'un honnête homme comme moi passe pour avoir escroqué des titres qui ne lui sont pas dus , et que four le tout à droit 'de mon voisin ie qualifiât* de f.... fripon on lui couperait le visage (*).

Monsieur, je vous prie de m' obliger de suivre de point en point la lettre que j'ai eut l'honneur de vous écrire,

J'esper que quelque-jour vous connoît croit nôtre innocence , et que vous ne fouroit point vous empêché de me plaindre , etc. V eus verrez l'extirpation d'honneur que vous voulez me faire.

Vous serez obligé de me réparer.

Vous cherchez a enpauseraunepauvre /cm me.

De telles expressions, une telle orthographe ne sont pas d'un homme élevé si noblement , et qui pouvait avoir une charge de conseiller au parlement, lorsqu'on les vendait encore. Loquela tua manifestutn te facit. Et les habitudes, les liaisons d'un tel homme avec des cochers et des laquais , suffisent pour le rendre très suspect. 11 faut avouer que ces premières probabilités contre lui sont assez fortes*

4° L'histoire qu'il fait de treize voyages

O Voysa let mémoire j du «leur La Ville.

consécutifs à pied , pour porter secrètement de l'or, le a3 septembre, au même gentilhomme auquel il donne publiquement un sac d'argent le lendemain, est si dénuée de vraisemblance, si contradictoire , si opposée au sens commun , si extravagante, qu'elle ne serait pas souffert» dans le roman le plus ridicule et le plus incroyable. Cela seul pest indigner tout homme impartial qui ne cherche que la vérité.

5° Quand l'officier général, qui s'est tristement compromis avec de tels personnages, qui s'est rabaissé jusqu'à s'exposer à recevoir des lettres offensantes d'une courtière et de ce docteur ès lois, s'abaisse encore en allant implorer le magistrat de la police contre ses propres billets; quand les menaces des délégués de ce magistrat forcent le docteur et sa mère à faire l'aveu de leur crime ; quand tous deux, sans être contraints, signent chez un commissaire que l'histoire des treize voyages est fausse ; que jamais le gentilhomme n'a reçu les cent mille écus ; qu'on ne lui a prêté que douze cents Uv. ; alors tout semble éclairci. Il n'est pas dans la nature (je le répète ici) qu'une mère et un fils avouent qu'ils sont coupables, quand un péril inévitable ne les y force pas.

Je veux que deux délégués de la police aient outre-passé leurs pouvoirs; qu'un procureur nommé pour examiner l'aiTaire et en rendre compte se soit érigé mal à propos en juge; qu'il ait fait prêter serment ; qu'un autre officier de la police ait traité la mère et le fils avec dureté : ils sont en cela très réprchensibles ; mais leur faute n'a rien de commun avec le crime avoué par la mère et le fils. On s'est écarté de la loi avec eux ; mais ils n'ont pas moins fait leur aveu légalement devant un commissaire; ils ne Vont pas moins fait librement; ils pouvaient aisément protester devant ce

commissaire contre les vexations illégales de ces deux hommes sans caractère. Plus on avait exercé contre eux de violences, plus ils étaient en droit de demander hautement une justice qu'on ne pouvait leur refuser.

Le fils et la mère disent qu'on les a battus chez le procureur. Je veux que la chose soit vraie; c'est pour cela même qu'ils devaient crier à la tyrannie. Quel est l'homme qui signera en justice qu'il est un scélérat, parce qu'on l'a maltraité ailleurs ? Quel homme consentira à perdre

^aa MAR

librement d'un trait de pin me cent mille écus, parce qu'on aura précédemment usé de quelque violence envers lui ? C'est à peine ce qu'il pourrait faire s'il était appliqué à la torture.

Mais qu'une mère et un fils, un docteur en lois, signent ainsi leur condamnation quand ils sont innocents ; qu'ils se dépouillent eux-mêmes de tous leurs biens ; c'est de quoi il n'y a pas un seul exemple : la force de la vérité et le trouble qui suit le crime peuvent seuls arracher un tel aveu.

Cet aveu juridique paraît être le dénouement de toute l'affaire; il ne peut avoir été dicté par cette crainte que les jurisconsultes appellent *metus codent inconstanter virum*. Ce n'était qu'en niant leur crime, non en le confessant, que la mère et le fils pouvaient se mettre en sûreté : ils n'avaient rien à redouter que leur propre confession ; et ils l'ont tant le premier remords attaché au crime, en présence d'un seul homme de loi, les a transportés hors d'eux-mêmes, et leur a ôté cette fermeté qui est rarement inébranlable!

Ce qui doit surtout faire penser que cet aveu était très sincère , c'est qu'il est articulé expressément par leurs avocats , que le docteur ès lois dit aux délégués de la police qui l'interrogeaient : Je signerai si Von veut , que j'ai vole tout Paris.

Certainement un tel discours n'est point celui de l'innocence : c'est plutôt celui du crime et de la bassesse. On ne dit point, Je signerai que j'ai volé tout Paris , quand on peut sauver cent mille écus qui nous appartiennent, et échapper aux galères en ne signant rien.

6° Plusieurs jours après ils paraissent avoir eu le temps de reprendre leurs esprits ; ils se sont raffermis ; on leur a donné des conseils. On voit tout d'un coup paraître sur la scène un nommé Aubourg , autrefois domestique, puis tapissier, et maintenant prêteur sur gages; il achète de la grand'roère ce procès funeste ; il s'engage à le poursuivre n ses frais. Ainsi , daus toute cette al-laïre, il y a d'un côté des prêteurs et des prêteuses sur gages, des entremetteuses, des courtières; et, de l'autre, est un officier général endetté , qui cherchait à rétablir ses affaires par un emprunt. De quel côte est la vraisemblance la plus favorablef

7° Le testament de la grand 'mère du

MAR

docteur ès lois, qui parait au premier coup d'œii un témoignage terrible contre l'officier général, semble, quand il est examiné de près, une nouvelle preuve du crime du docteur ès lois. La grand'mère avait dit auparavant, et son petitfils l'avait dit avec elle, que sa fortune entière consistait en trois cent mille liv. : on assurait que cette fortune venait d'un fidéicommis de son mari , et que son argent, auquel elle n'avait point touché pendant trente

années, lui avait été remis par un nommé Chotard, qu'on prétend être mort insolvable.

Cependant elle déclare dans son testament qu'elle a prêté et avancé à sa fille , mère du docteur ès lois , deux cent mille liv. argent comptant, outre ces cent mille écus qu'elle réclame.

Elle assurait, avantee testament, qu'elle avait toujours caché son bien à sa fille; et maintenant voici deux cent mille francs qu'elle lui a donnés. On voit une femme qui subsistait à peine d'une industrie honteuse, et qui meurt dans un galetas, riche de cinq cent mille liv. au lieu de trois cent mille. Ou elle a menti toute sa vie, ou elle ment À l'heure de la mort.

Elle déclare qu'elle a prêté à l'officier général trois cent mille liv. qui lui ont été portées en or, par son pctit~fits,cn plusieurs voyages ; et cependant elle n'en a rien vu. Elle confirme le marché qu'elle a fait de son procès avec le nommé Aubourg, prêteur sur gage: presque tout son testament ressemble a un plaidoyer dicté par une partie intéressée.

Cette pièce enfin; jointe à toutes les présomptions contre la famille des accusés, semble mettre toutes les probabilités du côté de l'officier général et contre les prétendus prêteurs.

Si tout cela n'est pas une preuve démonstrative en justice, c'en est une trèsforte en morale. Il n'y a, je crois, personne qui puisse se persuader, sur cet ex-

Kosé , que le maréchal de camp ait ourdi i trame la plus noire, pour voler trois cent mille liv. à une pauvre famille obscurément reléguée dans un troisième étage de la rue Saint- Jacques. Pour que cet officier, cet ancien gentilhomme , ce père de famille, fût

coupable d'une lâcheté si atroce, il faudrait qu'il eût raisonné ainai : « Je suis endetté; je vais, pour me libérer, emprunter cent mille écus d'une famille qui paraît très-peu riche. Dès <jue je les aurai, je jurerai ne les avoir poiut

MAR

reçus. J'accuserai la famille d'avoir érigé mes billets pour les négocier, et de ne m 'avoir point donné d'argent. Je ferai mettre cette famille au cachot ; je pourrai la faire punir d'une peine afflictive, et je jouirai de tout son bien que je lui aurai volé. Pour mieux faire réussir mon horrible dessein, je refuserai de payer cent écus à la courtière qui m'aura fait prêter cette somme immense : par là jo la soulèverai contre moi, et je m'exposerai à être perdu. »

Il ne paraît pas possible qu'un homme qui n'a pas l'esprit aliéné conçoive un projet si fou, et qu'un homme qui n'a jamais commis de crime , commence par un crime si infâme.

Une telle démarche aurait été aussi inutile qu'abominable et dangereuse. S'il eût en ellet touché cent mille écus, il n'avait qu'à les garder, se taire et ne Jes point payer à l'échéance, quitte pour dire enfin au docteur ès lois : • Mon bien est en direction, pourvoyez-vous envers mes autres créanciers; vous ne pouvez être payé qu'après eux. »

Cette marche était simple, aisée et sure , s'il avait voulu agir avec mauvaise foi. 11 semble évident qu'il ne peut être coupable de la manoeuvre déshonorante et absurde dont on l'accuse.

Comment donc cette querelle si funeste a-t-elle pu s'élever? comment ce procès si compliqué a-t-il pu se former r ne pourra-

t-on pas enfin trouver la solution de ce problème r

Voici comme il semble que tout s'est passé. Ce gentilhomme cherche à emprunter de l'argent ; il met en campagne des courtières. Une d'elles, qui est liée avec la grand'mère du docteur ès lois, s'adresse à lui. Celui-ci prête douze cents francs à l'officier qui en avait un besoin pressant, et lui fait espérer de lui négocier cent mille écus. « Donnez-moi vos billets, lui dit-il; vous ne paierez que six pour cent d'intérêt, et dans quelques jours vous aurez votre argent.»

Le gentilhomme, aveuglé par cette promesse, prend le jeune docteur ès lois

r)ur un homme simple ; il l'est lui-même ; signe sa ruine dans l'espérance d'avoir de l'argent. Au bout de deux jours il entre en défiance. Le docteur, qui en est instruit, et qui craint la police, n'a d'autre ressource que de la prévenir. Il s'adresse, lui et sa grand-mère, au lieutenant criminel. Cette démarche me paraît celle

MAR ia3

d'un homme égaré, car il demande qu'on saisisse chez l'officier les cent mille écus qu'il dit avoir prêtés : mais de quel droit peut-on faire saisir un argent dont le paiement n'est pas échu F Et, si l'officier vent abuser de cet argent, s'il l'a détourné, comment le trouvera-t-on f

Le gentilhomme, de son côté, dès qu'il est sûr que le docteur l'a voulu tromper, court chez le lieutenant de police, et demande qu'on oblige les délinquans à restituer des billets dont ils n'ont point donné la valeur. Toute cette démarche est naturelle , et s'explique aisément.

L'autre au contraire est incompréhensible. 11 faut supposer d'abord cent mille écus donnés secrètement à une pauvre femme depuis plus de trente ans, cachés pendant tout ce temps à une famille entière, tirés enfin d'une armoire, prêtés au hasard à un officier chargé de dettes.

Le docteur a fait environ cinq lieues à pied pour porter cette somme en secret à un homme qu'il n'a vu qu'une fois. Enfin ces cent mille écus, si long-temps ignorés, se trouvent tout d'un coup portés à cinq cent mille liv. par le testament de la grand'mère. De ces cinq cent mille liv., il y en a eu deux cent mille données à la mère du docteur, laquelle n'a pas de quoi vivre , et dont les filles gagnent leur vie par leur travail. Tout cela est si sottement romanesque, et d'une absurdité si révoltante, qu'il n'y a pas moyen de l'examiner sérieusement.

L'honneur de l'officier parait donc à couvert aux yeux de tout nomme qui oc juge que suivant les lumières de la raison.

Il n'en est pas de même de la justice ; elle a nécessairement ses formes et ses entraves. Il faut des interrogatoires réguliers; de faux témoins préparés de longue main peuvent ne se pas démentir. L'officier a fait des billets payables à ordre: et, quand les juges seraient persuadés de Son innocence, ils seraient forcés peut-être de le condamner à payer ce au'il ne doit pas.

Il est vrai qu'd y a signature contre signature, preuve par écrit contre preuve par écrit. Il est vrai même que l'aveu du crime, signé par la mère et par le fils, a plus de poids dans la balance de la raison et de la simple équité, que n'en ont les billets du maréchal de camp; car il est très-naturel qu'un officier ébloui de l'espérance de rétablir sa maison , et sa-

chant que la coutume est de confier aveuglément ses billets aux agens de change accrédités , en ait usé de même avec un jeune hommedont l'âge lui inspirait quelque confiance, et qui lui prêtait même douze cents francs pour le mieux tromper. Mais assurément il n'est point vraisemblable que la vieille grand'mère ait eu cent mille écus par fideicommiss; qu'elle les ait gardés plus de trente ans sans les placer; qu'elle les ait prêtés à un officier sans le connaître; que son petit-fils les ait portés à pied en treize voyages l'espace de cinq lieues, etc.

Il se pourrait à toute force que le jage, obligé de décider, non sur ces raisons, mais sur des billets en bonne forme, sur les dépositions de témoins aguerris qui ne se démentiraient pas, condamnat mal- . gré lui le maréchal de camp. Mais il paraît que le public éclairé doit l'absoudre, puisque ce public est le seul juge qui préfère le fond à la forme. Si l'officier est condamné, il ne le sera que pour l'imprudence avec laquelle il a remis pour cent mille écus de billets, avec les intérêts à six pour cent , entre les mains d'un jeune inconnu, sans crédit et sans aveu, comme s'il les avait confiés à l'agent de change le plus opulent et le plus accrédité de Paris. C'est une faute d'attention; mais elle est celle d'un cœur noble: c'est l'imprudence d'un moment; mais elle ne peut déshonorer personne. Il est même encore très- possible que la justice prononce comme le public: il est vraisemblable qu'elle trouvera dans la forme, comme dans le fond, de quoi justifier l'officier.

L'auteur de ce petit écrit n'a nul intérêt dans cette affaire. 11 n'a jamais vu aucune des parties, ni aucun des avocats; mais il aime la vérité. Il est indigné de toutes les calomnies sous lesquelles i! a vu souvent succomber l'innocence. Il croit qu'un hon-

nête homme ne peut mieux employer son loisir qu'à démêler le vrai dans une affaire qui est si essentielle pour plusieurs familles, surtout pour une maison qui a si long-temps servi le roi dans ses armées. Il a tâché de résoudre un problème difficile; et certes ce problème est plus important que plusieurs questions de philosophie, dont il ne peut résulter aucune utilité pour le genre humain. (Mélanges philosophiques.)

MARGUERITE-LA-GRANDE-BOUCHE, princesse de Carinthie, — paît

MAR

axscilbb *os mabu.gr ht sr bkmarik a l'instant MttMB bn iô55. — Voici un mariage qui produit une guerre dès qu'il est consommé. Le vieux roi de Bohême avait un second fils, Jean de Luxembourg, duc de Carinthie. Ce jeune prince prenait le titre de duc de Carinthie, parce que sa femme avait des prétentions sur ce duché. Cette princesse de Carinthie, qu'on appelait Marguerite-la-Graade-Bouche * prétend que son mari Jean de Luxembourg est impuissant. Elle trouve un évêque de Freisingen qui casse son mariage sans formalités; elle se donne au marquis de Brandebourg.

L'intérêt a autant de part que l'amour dans cet adultère. Le margrave de Brandebourg était le fils de l'empereur Louis de Bavière. Marguerite-la-Grande-Bouche apportait le Tirol en dot et des droits sur la Carinthie : ainsi l'empereur ne fit aucune difficulté d'oter cette princesse au prince de Bohême, et de la donner à son fils de Brandebourg. Ce mariage excite une guerre qui dure toute l'année ; et, après beaucoup de sang répandu, on en vient à un accommodement singulier; c'est que le jeune Jean de Luxem-

bourg avoue que sa femme a raison de l'avoir quitté, et approuve son mariage avec le Brandebourgeois, fils de l'empereur.

(Histoire générais) MARGUERITE d'Anjou, reine d'Angleterre. — sa dkVaitb a s ah TON BBf 1461. — Marguerite d'Anjou, vaincue, fugitive, éloignée de son mari , ayant contre elle le duc d'Yorck victorieux , Londres et le parlement, ne perdit point courage. Elle courait dans la principauté de Galles et dans les provinces voisines, animant «es amis, s'en fesant de nouveaux*, et formant une armée. On sait assez que ces armées n'étaient pas des troupes régulières , tenues long-temps sous le drapeau, et soudoyées par un seul chef. Chaque seigneur amenait ce qu'il pouvait d'hommes rassemblés à la hâte. Le pillage tenait lieu de provisions et de solde. Il fallait en venir bientôt à une bataille, ou se retirer. La reine se trouva enfin en présence de son grand ennemi le duc d'Yorck, dans la province de ce nom, près du château de Sandal. [i4<3i] Elle était à la tête de dix-huit mille hommes. La fortune, dans cette journée, seconda son courage. Le duc d'Yorck vaincu mourut percé de coups. Son second fil» , Rntland, fut tué en fuyant. La tête du

MAR

S ère, plantée sur la muraille avec celles e quelques généraux , y resta long-temps comme un monument de sa défaite.

Marguerite victorieuse marche vers Londres pour délivrer le roi son époux. Le comte de Warwick, l'âme du parti d'Yorck, avait encore une armée dans laquelle il traînait Henri son roi et son captif à sa suite. [1461] La reine et Warwick, se rencontrèrent près de Saint-Alban, lieu fameux par plus d'un combat. La reine eut encore le bonheur de vaincre : elle goûta le plaisir de voir fuir

devant elle ce Warwick si redoutable, et de rendre à son xuari, sur le champ de bataille, sa liberté et son autorité. Jamais femme n'avait eu plus de succès el plus de gloire; mais le triomphe fut court. 11 fallait avoir pour soi la ville de Londres; Warwick avait su la mettre dans son

{>arti. La reine ne put y être reçue, ni a forcer avec une faible armée. Le comte de La Marche, fils aîné du duc d'Yorck, était dans la ville, et respirait la vengeance. Le seul fruit des victoires de la reine fut de pouvoir se retirer en sûreté. Elle alla dans le nord de l'Angleterre fortifier son parti, que le nom et la présence du roi rendaient encore plus considérable.

[i46*3 Cependant Warwick, maître dans Londres, assemble le peuple dans une campagne aux portes de la ville, et lui montrant le fils du duc d'Yorck: « Lequel voulez-vous pour votre roi, dit-il, ou ce jeune prince, ou Henri de Lancastref » Le peuple répondit c Yorck. »

Les cris de la multitude tiorent lieu d'une délibération du parlement. 11 u'yeu avait point de convoqué pour lors. Warwick assembla quelques seigneurs et quelques évêques. Ils jugèrent que Henri vi de Lanças tre avait enfreint la loi du parlement, parce que sa femme avait combattu pour lui. Le jeune Yorck fut donc reconnu roi dans Londres sous le nom d'Edouard iv, tandis que la tête de son père était encore attachée aux murailles d'Yorck, comme celle d'un coupable.

On ôta la couronne a Henri vi qui avait été déclaré roi de France et d'Angleterre au berceau, et qui avait régné à Londres trente-huit années sans qu'on eût pn jamais lui rien reprocher que sa faiblesse.

Sa femme, à cette nouvelle, rassembla dans le nord de l'Angleterre jusqu'à soixante mille combattant .C'était un grand effort. Elle ne hasarda cette fois ni la personne de son mari , ni celle de son fils, ni la

MAR 225

sienne. Warwick conduisit son jeune ro* à la tête de quarante mille hommes contre l'armée de la reine. On se trouva en présence à Santon , vers les bords de la rivière d'Aire, aux confins de la province d'Yorck. [1461] Ce fut là que se donna la plus sanglante bataille qui ait dépeuplé l'Angleterre. 11 y périt, disent les contemporains , plus de trente six mille hommes. 11 faut toujours faire attention que ces grandes batailles se donnaient par une population effrénée, qui abandonnait pendant quelques semaines sa charrue et ses pâturages; l'esprit de parti l'entraînait. On combattait alors de près, et l'acharnement produisait ces grands massacres dont il y a peu d'exemples depuis

que des troupes réglées combattent pour e l'argent, et que les peuples oisifs attendent à quel vainqueur leurs blés appartiendront.

Warwick fut pleinement victorieux, le jeune Edouard iv affermi, et Marguerite d'Anjou abandonnée. Elle s'enfuit dans l'Ecosse avec son mari et son fils. Alors le roi Edouard fit ôter des murs d'Yorck la tête de son père, pour y mettre celles des généraux ennemis. Chaque parti dans le cours de ces guerres exterminait tour à tour , par la main des bourreaux , les principaux prisonniers. L'Angleterre était un vaste théâtre de carnage, où les échafauds' étaient dressés de tous côtés sur les champs de bataille.

(Estai sur les mœurs.) — DBH Ni Bft Errorr qu'elle tait roua

que avait un parti en Angleterre était sûr au bout de quelque temps de trouver sa faction fortifiée par la haine contre la cour et contre le ministère. C'est en partie ce qui valut encore une armée à Marguerite , après tant de revers et de défaites. Il n'y avait guère de provinces en Angleterre dans lesquelles elle n'eût combattu. Les bords de la Saverne et le parc de Teuksbury furent le champ de sa dernière bataille. Elle commandait ses troupes , menant de rang en rang le prince de Galles. [1471] Le combat fut opiniâtre ; mais enfin Edouard iv demeura victorieux.

La reine , dans le désordre de sa défaite , ne voyant point son fils, et demandant en vain de ses nouvelles, perdit tout sentiment et toute connaissance. Elle resta long-temps évanouie sur un chariot , et ne reprit ses sens que pour

226 MAft

voir son fils prisonnier, et son vainqueur Edouard iv devant elle. On sépara la mère et le fils. Elle fut conduite à Londres dans la tour où était le roi son mari.

Tandis qu'on enlevait ainsi la mère , Edouard , se tournant vers le prince de Galles: «Qui vous a rendu assez hardi , lui dit il , pour entrer dans mes états ?» — «Je suis venu dans les états de mon père, répondit le prince, pour le venger et pour sauver de vos mains mon héritage.» Edouard, irrité, le frappa de son gantelet au visage ; et les historiens disent nue le* propres frères d'Edouard , le duc de Clarence , rentré pour lors en grâce , et le duc de Glocester, accompagné de quelques seigneurs, se jetèrent alors comme des bêtes féroces sur le prince de Galles, et le percèrent de coups. Quand les premiers d'une nation ont de telles

mœurs , quelles doivent être celles du peuple? On ne donna la vie à aucun prisonnier ; et enfin on résolut la mort de Henri vi.

Le respect , que dans ces temps féroces on avait eu pendant plus de quarante années pour la vertu de ce monarque , avait toujours arrêté jusque-là les mains des assassins. Mais , après avoir ainsi massacré le prince de Galles , on respecta moins le roi. On prétend que ce même duc de Glocester , depuis Richard m, oui avait trempé ses mains dans le sang au fils , alla lui-même dans la tour de Londres assassiner le père. Cette horreur peut être vraie, et n'est point du tout vraisemblable; à moins, comme le dit l'ingénieur M. Walpole, [i47*] que ce duc de Glocester n'eût reçu d'Edouard iv, son frère, des patentes de bourreau en titre d'office. On laissa vivre Marguerite d'Anjou, parce qu'on espérait que les Français paieraient sa rançon.

(Essai sur les mœurs.)

MARIE d'ARAGON , impératrice. -

CALOMKJBS DONT EM.B BST l'oBJBT, JUGB-

MBifs divebs pah ms jJpbkuvbs. On prétend que l'empereur Othon ni fit périr sa femme , Marie d'Aragon , pour cause d'adultère. Il est très possible qu'un prince cruel et dévot, tel qu'on peint Othon m , envoie au supplice sa femme moins débauchée que lui. Mais vingt auteurs ont écrit , et Maimbourg a répété après eux , et d'autres ont répété après Maimbourg, que l'impératrice avant fait des avances à un jeune comte italien , qui les refusa

1>ar vertu, elle accusa ce comte auprès de l'empereur de l'avoir voulu séduire, et

MAR

que le comte fut puni de mort. La veuve u comte , dit-on , vint , la tête de son mari à la main, demander justice, et prouver son innocence. Cette veuve demanda d'être admise à l'épreuve du fer ardent. Elle tint tant qu'on voulut une barre de fer toute rouge dans ses mains sans se brûler; et, ce prodige servant de preuve juridique, l'impératrice fut condamnée à être brûlée vive.

Maimbourg aurait dû faire réflexion que cette fable est rapportée par de» auteurs qui ont écrit très long- temps après le règne d'Othon ni; qu'on ne dit pas seulement les noms de ce comte italien, et de cette veuve qui maniait si impunément des barres de fer rouge : ilest même très douteux qu'il y ait jamais eu une Marie d'Aragon , femme d'Othon m. Enfin , quand même des auteurs contemporains auraient authentiquement rendu compte d'un tel événement , ils ne mériteraient pas plus de croyance que les sorciers qui déposent en justice qu'ils ont assisté au sabbat.

L'aventure de la barre de fer doit faire révoquer en doute le supplice de la prétendue impératrice Marie d'Aragon, rapporté dans tant de dictionnaires et d'histoires, où, dans chaque page, le mensonge est joint a la vérité.

Le second événement est du même genre. On prétend que Henri u, successeur d'Othon m , éprouva la fidélité de sa femme Cunégonde, en la faisant marcher pieds nus sur neuf socs de char-rue, rongisau feu. Cette histoire, rapportée dans tant de martyro-loges, mérite la même réponse que celle de la femme d'Othon.

Didier, abbé du Mont-Cassin, et plusieurs autres écrivains rapportent un fait à peu près semblable , et qui est plus célèbre. En io63, des moines de Florence, mécontents de leurévêque, al-

lèrent crier À la ville et à la campagne : « Notre évêque est un simoniaque et as scélérat : » et ils curent, dit-on, la hardiesse de promettre qu'ils prouveraient cette accusation par l'épreuve du feu. On prit donc jour pour cette cérémonie, et ce fut le mercredi de la première semaine du carême. Deux bûchers furent dressés, chacun de dix pieds de long sur cinq de large , séparés par un sentier d'un pied et demi de largeur, rempli de bois sec. Les deux bûchers ayant été allumés, et cet espace réduit en charbons , le moine pierre Aldobrandin passe à travers snr cm

MAR

sentier à pas graves et mesurés, et revient même prendre au milieu des flammes son manipule qu'il avait laissé tomber. Voilà ce que plusieurs historiens disent qu'on ne peut nier qu'en renversant tous les iondemens de l'histoire; mais il est sûr qu'on ne peut le croire sans renverser tous les iondemens de la raison . (Essai sur les mœurs.)

MARIE MAGDELÈNE, (sainte) —

PEBSÉCOTSB, SK BKMGIK DAXS LA GBOTTK DK

slr. - BiOMB Bit phovkhck. — La S". -Raume ,où se retira sainte Marie Magdelène, est fort connue; mais peu de gens savent a fond cette histoire. La Fleur des saints peut en donner quelques notions ; il faut lire son article, tome u de ia Fleur des saints y depuis la page 59. Ce fut Marie Magdelène à*qui deux anges parlèrent sur le Calvaire , et à qui notre Seigneur parut en jardinier. Ribadeneira , le savant auteur de la Ficurdes saints, dit exprès - 1 ne.pt qu«-, si (» la n'est jus dans Vliangi*f,\a chose n'en est pas moins indubitable. Elle demeura, dit-il, dans Jérusalem auprès de la vierge Marie avec son frère Lazare, que Jésus

avait ressuscité , et Marthe , sa sœur, qui avait préparé le repas, lorsque Jésus avait soupé dans leur maison.

L'aveugle né nommé Celedone , à qui Jésus donna la vue en frottant ses yeux avec un peu de boue , et Joseph d'Arimatee , étaient de la société intime de Magdeleine. Mais le plus considérable de ses amis fut le docteur saint Maximin , l'un des soixante et dix disciples.

Dans la première persécution qui fut lapidée saint Etienne , les Juifs se saisirent de Marie Magdeleine , de Marthe , de leur servante Marcelle, de Maximin leur directeur , de l'aveugle-né, et de Joseph d'Arimatee. On les embarqua dans un vaisseau sans voiles , sans rames et sans marins ; le vaisseau aborda à Marseille comme l'atteste Raronius. Dès que Magdeleine fut à terre elle convertit toute la Provence. Le Lazare fut évêque de Marseille; Maximin eut l'évêché d'Aix ; Joseph d'Arimatee alla prêcher l'Évangile en Angleterre ; Marthe fonda un grand couvent; Magdeleine se retira dans la Sainte -Baume , où elle brouta l'herbe toute sa vie. Ce fut là que , n'ayant plus d'habit , elle pria toujours toute nue ; mais ses cheveux crurent jusqu'à ses talons , et les anges venaient la peigner et l'enlever au ciel sept fois par jour, en

MAR 227

lui donnant de la musique. On a gardé long-temps une fiole remplie de son sang et ses cheveux ; et tous les ans , le jour du vendredi saint , cette fiole a bouilli à vue d'oeil. La liste de ses miracles avérés est innombrable.

(Notes du conte en vers : Le Lion et le Marseillais.) MARIE, reine d'Angleterre. — 90* ki.k v a t ium e> 1 553. — Edouard vi

mourut, n'ayant encore pu donner que des espérances. Il avait déclaré, en mourant, hJritière du royaume sa cousine Jeanne Gray, descendante de Henri vu, au préjudice de Marie , sa sœur, fille de Henri vin et de Catherine d'Espagne. Jeanne Gray fut proclamée à Londres; mau le parti et le droit de Marie l'emportèrent. A peine y eut-il une guerre. Marie enferma sa rivale dans la tour avec la princesse Elisabeth, qui régna depuis avec tant de gloire.

Reaucoup plus de sang fut répandu par les bourreaux que par les soldats. Le père, le beau-père, l'époux de Jeanne Gray, elle-même enfin, furent condamnés à perdre ia tête. Voila la troisième reine expirant en Angleterre par le dernier supplice. Elle n'avait que dix-sept ans. On l'avait forcée à recevoir la couronne. Tout parlait en sa faveur, et Marie devait craindre l'exemple trop fréquent de passer du trône à l'échafaud. Mais rien ne la retint; clic était aussi cruelle que Henri vin. Sombre et tranquille dans ses barbaries autant que Henri sou père était emporté, elle eut un autre genre de tyrannie.

Attachée à la communion romaine, toujours irritée du divorce de sa mère, elle commença par convoquer, à force d'adresse et d'argent, une chambre des communes toute catholique. Les pairs qui, pour la plupart, n'avaient de religion que celle du prince, ne furent pas difficiles à gagner. 11 arriva en matière de religion ce qu'on avait vu en politique dans les guerres de la rose vlanehe et de la rose rouge. Le parlement avait condamné tour à tour les Torcks et les Lancaslre. Il poursuivit sous Henri vin les protestans, il tes encouragea sous Edouard vi , il les brûla sous Marie. On a demandé souvent pourquoi ce supplice horrible du feu est chez les chrétiens le châtiment de ceux qui ne pensent pas

comme l'église dominante, tandis que les plus grands crimes sont punis d'une

MAR

mort plus douce? L'évêque Burnet en donne pour raison que , comme on croyait les hérétiques condamnés à être brûlés éternellement dans l'enfer, quoique leur corps n'y fut point avant la résurrection , on pensait imiter la justice divine en brûlant leur corps sur la terre.

L'archevêque de Cantorbéry , Cranmer, qui avait beaucoup servi Henri VIII dans son divorce , ne fut pas condamné pour ce dangereux service, mais pour être protestant. Il eut la faiblesse d'abjurer, et Marie eut la satisfaction de le faire brûler après l'avoir déshonoré. Ce primat du royaume reprit son courage sur le bûcher. Il déclara qu'il mourait protestant , fit réellement ce qu'on a écrit, et probablement ce qu'on a feint de Mutius Scévola. Il plongea d'abord dans les flammes la main qui avait signé l'abjuration , et n'élança son corps dans le bûcher que quand sa main fut tombée ; action aussi intrépide et plus louable que celle qu'on attribue à Mutius. L'Anglais se punissait d'avoir succombé à ce qui lui paraissait une faiblesse , et le Romain d'avoir manqué un assassinat.

On compte environ huit cents personnes livrées aux flammes sous Marie.

Une femme grosse accoucha dans le bûcher même. Quelques citoyens touchés de pitié arrachèrent l'enfant du feu. Le juge catholique l'y fit rejeter. En lisant ces actions abominables, croit-on être né parmi des hommes, ou parmi ces êtres qui nous sont re-

présentés dans un gouffre de supplices, acharnés à y plonger le genre humain f

(Essai sur Us mœurs.)

MARIE STUART, reine d'Ecosse. — sis BiBiwas bt sa rut, (18 février 1587.) — La faiblesse du cœur de Marie commença tous ses malheurs. Un musicien italien, nommé David Rizzio, fut trop avant dans ses bonnes grâces. Il jouait bien des instrumens, et avait une vois de basse agréable : c'est d'ailleurs une preuve que déjà les Italiens avaient l'empire de la musique , et qu'ils étaient en possession d'exercer leur art dans les cours de l'Europe ; toute la musique de la reine d'Ecosse était italienne. Une preuve plus forte que les cours étrangères se servent de quiconque est en crédit , c'est que David Rizzio était pensionnaire du pape. 11 contribua beaucoup au mariage de la reine, et ne servit pas moins ensuite à l'en dégoûter. D'Arlai,

MAR

qui n'avait que le nom de roi, méprisé sa femme, aigri et jaloux, entre par un escalier dérobé et suivi de quelques hommes armés , dans la chambre de sa femme, où elle soupait avec Rirzio et une de ses favorites ; on renverse la table, et on tue Rizzio aux yeux de la reine, qui se met en vain au-devant de lui. Elle était enceinte de cinq mois : la vue des épées nues et sanglantes fit sur elle une impression qui passa jusqu'au fruit qu'elle portait dans son flanc. Son fils Jacques vi, roi d'Ecosse et d'Angleterre , qui naquit quatre mois après cette aventure , trembla toute sa vie à la vue d'une épée nue , quelque effort qu'il fit pour surmonter cette disposition de ses organes : tant la nature a de force, et tant elle agit par des voies inconnues !

La reine reprit bientôt son autorité, se raccommoda avec le comte de Murray , poursuivit les meurtriers du musicien, et prit un nouvel engagement avec un comte de Bothuel. Ces nouvelles amours produisirent la mort du roi son époux : on prétend qu'il fut d'abord empoisonné, et que son tempérament eut la force de résister au poison ; mais il est certain qu'il fut assassiné à Edimbourg dans une maison isolée , dont la reine avait retiré ses plus précieux meubles. Dès que le coup fut fait, on fit sauter la maison avec de la poudre ; on enterra son corps auprès celui de Rizzio dans le tombeau de la maison royale. Tous les ordres de l'état , tout le peuple accusèrent Bothuel de l'assassinat; et, dans le temps même que la voix publique criait vengeance, Marie se fit enlever par cet assassin , qui avait encore les mains teintes du sang de son mari, et l'épousa publiquement. Ce qu'il y eut de singulier dans cette horreur, c'est que Bothuel avait alors une femme; et que, pour se séparer d'elle, il la força de l'accuser d'adultère et fit prononcer un divorce par l'archevêque de Saint-André , selon les usages du pays.

Bothuel eut toute l'insolence qui suit les grands crimes. Il assembla les principaux seigneurs ; et leur fit signer un écrit

par lequel il était dit expressément que la reine ne se pouvait dispenser de l'épouser , puisqu'il l'avait enlevée « et qu'il avait couché avec elle. Tous ces faits sont avérés; les lettres de Marie à Bothuel ont été contestées ; mais elles portent un caractère de vérité auquel il est difficile de ne pas se rendre. Ces attentats soule-

MAR

vèrent l'Ecosse. Marie abandonnée de son armée fut obligée de se rendre aux confédérés. Bothuel s'enfuit dans les îles Or-

cales ; on obligea la reine de céder la couronne à son fils , et on lui permit de nommer un régent. Elle nomma le comte de Murray , son frère. Ce comte ne l'en accabla pas moins de reproches et d'injures : elle se sauve de sa prison. L'humeur dure et sévère de Murray procurait à la reine un parti. [1568] Elle lève six mille hommes, mais elle est vaincue, et se réfugie sur les frontières d'Angleterre. Elisabeth la fit d'abord recevoir avec honneur dans Carlebury ; mais elle lui fit dire qu'étant accusée par la voix publique au meurtre du roi son époux , elle devait s'en justifier, et qu'elle serait protégée si elle était innocente.

Elisabeth se rendit arbitre entre Marie et la régence d'Ecosse. Le régent vint lui-même jusqu'à Hamptoncourt , et se soumit à remettre entre les mains des commissaires anglais les preuves qu'il avait contre sa sœur. [1569] Cette malheureuse princesse , d'un autre côté, retenue dans Carlisle, accusa le comte de Murray lui-même d'être auteur de la mort de son mari, et récusait les commissaires anglais, à moins qu'on ne leur joignît les ambassadeurs de France et d'Espagne. Cependant la reine d'Angleterre fit continuer cette espèce de procès, et jouit du plaisir de voir flétrir sa rivale, sans vouloir rien prononcer. Elle n'était point juge de la reine d'Ecosse; elle lui devait un asile , mais elle la fit transférer à Teutbury , qui fut pour elle une prison.

Ces désastres de la maison royale d'Ecosse retombaient sur la nation partagée en factions produites par l'anarchie. Le comte de Murray fut assassiné par une faction qui se fortifiait du nom de Marie. Les assassins entrèrent à main armée en Angleterre, et firent quelques ravages sur la frontière.

[1570] Elisabeth envoya bientôt une armée punir ces brigands, et tenir l'Ecosse en respect. Elle fit élire pour régent le comte de

Lenoz, frère du roi assassiné. Il n'y a dans cette démarche que de la justice et de la grandeur : mais en même temps on conspirait en Angleterre pour délivrer Marie de la prison où elle était retenue; le Pape Pie v faisait très indiscrètement afficher dans Londres une bulle par laquelle il excommuniait Elisabeth, et déliait ses sujets du serment de

MAR 129

fidélité : c'est cet attentat si familier aux papes, si horrible et si absurde, qui ulcéra le cœur d'Elisabeth. On voulait secourir Marie* et on la perdait. Les deux reines négociaient ensemble, mais l'une du haut du trône , et l'autre du fond d'une prison. Il ne paraît pas que Marie se conduisît avec la flexibilité qu'exigeait son malheur. L'Ecosse pendant ce temps-là ruisselait de sang. Les catholiques et les protestans faisaient la guerre civile.

L'ambassadeur de France et l'archevêque de Saint- André furent faits prisonniers, et l'archevêque pendu sur la déposition de son propre confesseur, qui jura que le prélat s'était accusé à lui d'être complice du meurtre du roi.

Le grand malheur de la reine Marie fut d'avoir des amis dans sa disgrâce. Le duc de Norfolk , catholique , voulut l'épouser, comptant sur une révolution et sur le droit de Marie à la succession d'Elisabeth. Il se forma dans Londres des partis en sa faveur, très faibles « à la vérité , mais qui pouvaient être fortifiés des forces d'Espagne et des intrigues de Rome. Il en coûta la tête au duc de Norfolk. [157a] Les pairs le condamnèrent à mort, pour avoir demandé au roi d'Espagne et au pape des secours en faveur de Marie. Le sang du duc de Norfolk resserra les chaînes de cette princesse malheureuse. Une si longue infortune ne découra-

gea point ses partisans à Londres , animés par les princes de Guise , par le snint-siege, par les jésuites, et surtout par les Espagnols.

Le grand projet était de délivrer Marie, et de mettre sur le trône d'Angleterre la religion catholique avec elle. On conspira contre Elisabeth. Philippe 11 préparait déjà son invasion. [1586] La reine d'Angleterre alors , ayant fait mourir quatorze conjurés , fit juger Marie , son égale , comrn* si elle avait été sa sujette. Quarante-deux membres du parlement et*cina juges du royaume allèrent l'interroger aaus sa prison à Forteringai; elle protesta, mais répondit. Jamais jugement ne fut plus incompetent, et jamais procédure ne fut plus irrégulière. On lui représenta de simple* copies de ses lettres et jamais les originaux. On fit valoir contre elle les témoignages de ses secrétaires, et on ne les lui confronta point. On prétendit la convaincre sur la déposition de trois conjurés qu'on avait fait mourir, et dont on aurait pu différer

230 MAR

la mort pour les examiner avec elle. Enfin , quand on aurait procédé avec les formalités que l'équité exige pour le moindre des hommes ; quand on aurait prouvé que Marie cherchait partout des secours et des vengeurs , on ne pouvait la déclarer criminelle. Elisabeth n'avait d'autre juridiction sur elle que celle du puissant sur le faible et sur le malheureux.

Enfin* après dix-huit ans de prison, dans un pays qu'elle avait imprudemment choisi pour asile , Marie eut la tête tranchée dans une chambre de «a prison tendue de noir. [1587] Elisabeth sentait

Su'elle fesait une action très condamnable , et elle la rendit encore plus odieuse, en voulant tromper le monde qu'elle ne trompa point, en affectant de plaindre celle qu'elle avait fait mourir, en prétendant qu'on avait passé ses ordres , et en fesant mettre en prison le secrétaire d'état qui avait, disait-elle, fait exécuter trop tôt l'ordre signé par elle-même.

L'Europe eut en horreur sa cruauté et sa dissimulation. On estima son règne, mais on détesta son caractère. Ce qui condamna davantage Elisabeth, c'est qu'elle n'était point forcée a cette barbarie ; on pouvait même prétendre que la conservation de Marie lui était nécessaire pour lui répondre des attentats <[e ses partisans.

Si cette action flétrit la mémoire d'Elisabeth , il y a une imbécillité fanatique à canoniser Marie Stuart comme une martyre de la religion : elle ne le fut que de son adultère, du meurtre de son mari, et de son imprudence : ses fautes et ses infortunes iessemblèrent parfaitement à celles de Jeanne de Naples ; toutes deux belles et spirituelles, entraînées dans le crime par faiblesse , toutes deux mises à mort par leurs parens. L'histoire ramène souvent les mêmes malheurs , les mêmes attentats, et le crime puhi par le crime.

(Essai sur (es mœurs.)

MARIE -THÉRÈSE, reine de Hongrie. — hohti ad thôkk. (7 novembre 1 740) . — Déjà la France , l'Espagne , la Bavière , la Saxe , se remuaient pour faire un empereur. La Bavière pressait la France de lui procurer au moins un partage de la succession autrichienne. L'électeur réclamait tous ces héritages par ses écrits ; mais il n'osait les demander tout entiers par ses ministres.

Cependant Marie-Thérèse , épouse du grand duc de Toscane , François de Lorraine, se mit

MAR

d'abord en possession de tous les domaines qu'avait laissés son père; elle reçut les hommages des états d'Autriche à Vienne , le 7 novembre 1740. Le» provinces d'Italie, la Bohême, lui firent leurs sermens par leurs députés: elle gagna surtout l'esprit des Hongrois en se soumettant à prêter l'ancien serment du roi André 11 , fait l'an laaa : 1 Si moi ou quelques-uns de mes successeurs, en quelque temps que ce soit, veut enfreindre vos privilèges * qu'il vous soit permis , en vertu de cette promesse , à vous et à vos descendans , de vous défendre sans pouvoir être traités de rebelles. •

Plus les aïeux de l'archiduchesse-reine avaient montré d'éloignement pour l'exécution de tels engagemens, plus aussi la démarche prudente dont je viens de parler rendit cette princesse extrêmement chère aux Hongrois. Ce peuple, qui avait toujours voulu secouer le joug de la maison d'Autriche , embrassa celui de Marie- Thérèse ; et, après deux cents ans de séditions, de haines et de guerres civiles, il passa tout d'un coup à l'adoration. La reine ne fut couronnée à Presbourg que quelques mois après, le i^jmn ijii. Elle n'en fut pas moins souveraine ; elle l'était déjà de tous les cœurs par une affabilité populaire que ses ancêtres avaient rarement exercée; elle bannit cette étiquette et cette morgue qui peuvent rendre le trône odieux sans te rendre plus respectable. L'archiduchesse sa tante, gouvernante des Pays-Bas, n'avait jamais mangé avec personne. Marie-Thérèse admettait à sa table toutes les dames et tous les officiers de distinction : les

députés des états lui parlaient librement; jamais elle ne refusa d'audience , et jamais on n'en sortit mécontent d'elle.

{Annales de l'Empire.)

— SOIf CBAKO «OU&ACK DANS lWoBTCITX.

(11 septembre 174».) — Plus la ruine de Marie-Thérèse paraissait inévitable, plus elle eut de courage ; elle était jprtie de Vieune, et elle s'était jetée entreïes bras des Hongrois, si sévèrement traités par son père et par ses aïeux. Avant assemblé les quatre ordres de l'état à Presbourg , elle y parut tenant entre ses bras son fils aîné , presque encore au berceau ; et, leur parlant en latin , langue dans laquelle elle s'exprimait bien, elle leur dit à peu près ces propres paroles.* Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parens , je

MAR

n'ai de ressource que danâ votre fidélité , dam votre courage et dans ma constance ; je mets en vos mains la fille et le fils de vos rois, qui attendent de vous leur saint. » Tous les palatins, attendris et animés , tirèrent leurs sabres en s'écriant: Moricumur jtro rege nostro Marid-Thertrid, « Mourons pour notre roi Marie-Thérèse. » 11 donnent toujours le titre de roi à leur reine. Jamais princesse en effet n'avait mieux mérité ce titre. Us versaient des larmes en faisant serment de la défendre ; elle seule retint les siennes : mais , quand elfe fut retirée avec ses filles d'honneur, elle laissa couler en abondance les pleurs que sa fermeté avait retenus. Elle était enceinte alors , et il n'y avait pas longtemps qu'elle ai v ait écrit à la duchesse de Lorraine, sa belle-mère *« J'ignore encore s'il me restera une ville pour y faire mes couches.

»

Dans cet état elle excitait le cèle de ses Hongrois ; elle rani-
mait en sa faveur l'Angleterre et la Hollande, qui lui donnaient
des secours d'argent : elle agissait dans l'Empire, elle négociait
avec le roi de Sardaigne, et ses provinces lui fournis* «aient des
soldats.

Toute la nation anglaise s'anima en sa faveur. Ce peuple n'est
pas de ceux qui attendent l'opinion de leur maître pour en avoir
une. Des particuliers proposèrent de faire un don gratuit a cette
princesse. La duchesse de Marborough , veuve de celui uni avait
combattu pour Charles vi, assembla les principales dames de
Londres; elles s'engagèrent à fournir cent mille livres sterling ; et
la duchesse en déposa quarante mille. La reine de Hongrie eut la
grandeur d'âme de ne pas recevoir cet argent qu'on avait la géné-
rosité de lui offrir; elle ne voulut que celui qu'elle attendait de la
nation assemblée en parlement. [Annotes de i'Empirt.)

— KLLK FAIT SON ifOVX EMPSIRUB. (s5

octobre, ty^S.) *-La reine de Hongrie, désormais impératrice ,
vint à Francfort pour jouir de son triomphe et du couronneant
de son époux. Elle vit, du haut d'un balcon, la cérémonie de l'en-
trée ; elle fut la première à crier «i- «ai ; et tout le peuple lui ré-
pondit par des acclamations de foie et de tendresse. Ce fat le plus
beau jour de sa vie (a5 oc* tobre 1745). Elle alla voir ensuite son
armée rangée en bataille, auprès de Heidelberg, au nombre de
soixante mille hommes. L'empereur, son époux, la re-

MAR s5i

çut l'vpée à la main à la tête de l'armée. Elle passa entre les
lignes , saluant tout le monde, dina sous une tente, et fit distri-
buer un florin à chaque soldat.

C'était la destinée de cette princesse et des affaires qui troublaient son règne , que les événements heureux fussent balancés de tous les côtés par des disgrâces. L'empereur Charles vu avait perdu la Bavière pendant qu'on le couronnait empereur ; et la reine de Hongrie perdait une bataille pendant qu'elle préparait le couronnement de son époux, François i^{er} [1^{er} octobre ipiS}. Le roi de Prusse était encore vainqueur près de la source de l'Elbe à Sore.

(À AnnaUstU l'Empire.)

MARIGNAN. (Bataille de) — n aoi fbaxçoi i^{**} fait ses pas-jnàas auuKN. — (1 Si 5) Dès son avènement à la couronne de France, la république de Gènes s'était remise sous la domination de la France, par les intrigues de ses propres citoyens. François i^{*}« passe aussitôt en Italie aussi rapidement ctuc ses prédécesseurs.

Il s'agissait d'abord de conquérir le Milanais perdu par Louis xu, et de l'arracher encore à cette malheureuse maison de Sforxe. 11 avait pour lui les Vénitiens, qui voulaient reprendre au moins le Véronais enlevé par Maximilien. 11 avait contre lui alors le pape Léon x, vif et intrigant , et l'empereur Maximilien affaibli par l'âge, et incapable d'agir : mais les Suisses, toujours irrités contre la France depuis leur querelle avec Louis xu, toujours animés par les harangues de Matthieu Shinner , cardinal de Sion , étaient les plus dangereux ennemis du roi. Ils prenaient alors le titre de défenseurs des papes , et de protecteurs des princes; et ces titres , depuis près de -dix ans, n'étaient point imaginaires.

Le roi , qui marchait sur Milan , négociait toujours avec eux. Le cardinal de Sion, qui leur apprit à tromper, fit amuser le roi

par de vaines promesses, jusqu'à ce que les Suisses , ayant su que la caisse militaire de France était arrivée, crurent pouvoir enlever cet argent et le roi même: ils l'attaquèrent comme on attaque un convoi sur le grand chemin.

(1515) Vingt-cinq mille Suisses , portant sur l'épaule et sur la poitrine la clef de saint-Pierre, les uns armés de ces longues piques de dix-huit pieds que plusieurs soldats poussaient ensemble en bataillon serré , les autres tenant leurs

a3a MAH

grands espadons à deux mains, vinrent fondre à grands cris dans le camp du roi, près de Marignan vers Milan. Ce fut de toutes les batailles données en Italie, la plus sanglante et la plus longue. Le jeune roi, pour son coup d'essai, s'avança à pied contre l'infanterie suisse , une pique à la main, et combattit une heure entière accompagné d'une partie de sa noblesse.

Les Français et les Suisses, mêlés ensemble dans l'obscurité de la nuit, attendirent le jour pour recommencer. On sait que le roi dormit sur l'affût d'un canon , à cinquante pas d'un bataillon suisse. Ces peuples, dans cette bataille, attaquèrent toujours , et les Français furent toujours sur la défensive. C'est, me semble, une preuve assez forte que les Français, quand ils sont bien conduits , peuvent avoir ce courage patient qui est quelquefois aussi nécessaire que l'ardeur impétueuse qu'on leur accorde. 11 était beau, surtout à un* jeune prince de vingt et un ans , de ne perdre point le sang-froid dans une action si vive et si longue. 11 était difficile, puisqu'elle durait, que les Suisses fussent vainqueurs , parce que les bandes noires d'Allemagne qui étaient avec

le roifesaient une infanterie aussi ferme que la leur, et qu'ils n'avaient point de gendarmerie.

Tout ce qui surprend, c'est qu'ils purent résister près de deux jours aux efforts de ces grands chevaux de bataille qui tombaient à tout moment sur leurs bataillons rompus. Le vieux maréchal de Trivulce appelait cette journée une géans. Tout le monde convenait que la gloire de cette victoire était due principalement au fameux connétable Charles de Bourbon , depuis trop mal récompensé, et qui se vengea trop bien. Les Suisses furent enfin, mais sans déroute totale, laissant sur le champ de bataille plus de dix mille de leurs compagnons, et abandonnant le Milanais aux vainqueurs. Maximilien Sforze fut pris et amené en France comme Louis-le-Maurc , mais avec des conditions plus douces. 11 devint sujet, au lieu que l'autre avait été captif. (1515) On laissa vivre en France, avec une pension modique, ce souverain du plus beau pays de l'Italie.

(Essai sur tes mœurs.) MARTIN , cultivateur lorrain , —

K.ST ROMPOV1F, QUOLQu'IHNOCEPST, (1729.)- —

L'exemple des Calas et des Sirven est assez connu ; celui de Martin Test moins. C'était un bon agriculteur d'auprès de

MAR

Bar en Lorraine. Un scélérat lui dérobe son habit, et va, sous cet babit assassiner sur le grand chemin un voyageur qu'il savait chargé d'or, et dont il avait épié la marche. Martin est accusé ; son habit dépose contre lui; les jugées regardent cet indice comme une certitude. Ni la conduite passée du prisonnier , ni une nombreuse famille qu'il élevait dans la vertu , ni le peu de

monnaie trouvé chez lui , probabilité extrême qu'il n'avait point volé le mort ; rien ne peut le sauver. Le juge subalterne se fait un mérite de sa rigueur. Il condamne l'innocent à être roué ; et, par une fatalité malheureuse, la sentence est confirmée à la tournelle. Le vieillard Martin est rompu vif en attestant Dieu de son innocence jusqu'au dernier soupir. Sa famille se disperse; son petit bien est confisqué. A peine ses membres rompus sont-ils exposés sur le grand chemin, que l'assassin qui avait commis lemeurtreet le vol est mis en prison pour un autre crime; il avoue sur la roue, à laquelle il est condamné à son tour, que c'est lui seul qui est coupable du crime pour lequel Martin a souffert la torture et la mort.

(Dictionnaire philosophique.) MARTRES, (des) — son raocès. — Jean-François de La Borde , écuyer , né à Baïonne, d'une famille ancienne et alliée à de grandes maisons , avait eu de son mariage avec la fille du sieur Le Vasseur , ingénieur de la marine, quinze enfans, dont dix sont morts en bas âge. Il reste aujourd'hui deux garçons et trois filles.

Ces cinq personnes sont Jean-Benjamin de La Borde, premier valet de chambre du roi ; Jean-Louis de La Borde qui a fait les fonctions de maréchal général des logis de l'armée , et qui est mestrede-camp de dragons; Monique de La Borde, épouse du sieur Fontaine de Cramayel, fermier général; Elisabeth-Joséphine de La Borde, épouse du sieur Binet Démarchais , premier valet de chambre du roi, gouverneur du Louvre, major d'infanterie ; Henriette de la Borde , épouse du sieur Brissard , ancien fermier général.

Le père de cette nombreuse famille n'était pas riche; mais, étant né avec des talens, et ayant étudié la science économique

qui depuis a fait tant de progrès parmi nous, il fut employé par le gouvernement dans plusieurs traités de corn-

MAR

merce, et le roi le gratifia, en d'une place de fermier général, qu'il abandonna au bout de vingt ans pour s'occuper uniquement du bonheur de tous ses parens.

Il avait deux frères et une soeur; les frères étaient Pierre-Joseph de La Borde Desmartres , qui vit encore ; l'autre Léo de La Borde, mousquetaire , qui mourut jeune.

La sœur était Jeanne-Joséphine, mariée au sieur de Verdier , seigneur de La Fiachère, dans le Lyonnais.

Jean-François de La Borde servait de père à ses deux frères et à sa sœur ; il était leur conseil, ainsi que celui de tous ses amis. Ses lumières et sa probité lui avaient acquis cette considération personnelle et cette autorité que donne la vertu; tous ceux qui l'ont connu rendent ce témoignage à sa mémoire,

Kon seulement il veilla avec la plus scrupuleuse attention sur l'éducation de tous ses enfans , mais il étendit les mêmes soins sur ceux de son frère, Pierre- Joseph Desmartres , marié, en 1725, à une Hollandaise catholique, nommée Dirgens, parente du célèbre van Swieten , qui a été depuis premier, médecin de l'impératrice-reine de Hongrie. C'était une riche héritière qui aurait environ trois millions de bien si ses parens , très patriotes, avaient laissé une si grande succession sortir du pays.

Jean-François de La Borde eut la consolation de voir tous ses soins paternels réussir. Tous ses enfans se signalèrent dans le monde par des talens distingués, et eurent le bonheur de plaire.

Il n'y eut que Pierre-Joseph Desmartres , son neveu , qui ne put répondre à ses empressemens. Cet enfant était né avec une faiblesse d'organes , qui le mit long-temps hors d'état de recevoir l'éducation ordinaire, laquelle exige une santé ferme dont dépend la faculté de s'expliquer et de concevoir. On fut obligé de le confier quelques années à sa nourrice, femme de bon sens et expérimentée, qui connaissait son tempérament. Lorsqu'il fut un peu fortifié , son père le mit entre les mains d'un maître de pension très intelligent , et accoutumé à diriger des enfans tardifs.

La nature n'ayant pas secondé les attentions de cet instituteur, son père Dèsmartres le retira chez lui à sa terre de l'alcrne, en Auvergne. Ensuite sa tante,

la dame de La Fiachère , qui n'avait point d'enfans , s'en chargea comme de son fils et le garda trois ans , tantôt à sa terre de La Fiachère , tantôt à Lyon. On lui donna un précepteur qui avait 600 livres d'appointemens , et auquel on assura 300 livres de pension viagère. C'est ce même enfant , ce Pierre Joseph de La Borde Desmartres , dont l'abbé Claustre s'est emparé, et qui fait le sujet du procès.

Pendant que tous ses parens tâchaient de lui donner tout ce qui lui manquait, et de forcer la nature , elle accordait tout à ses cousins et à ses cousines , élevés chez son oncle Jean- François de La Borde ; et ils Pesaient des progrès rapides dans plus d'un art , malgré Claustre , reçu précepteur dans la maison , qui ne savait que du latin.

Claustre éleva les deux fils de Jean- François de La Borde , qui bientôt n'eurent plus besoin de lui. Il resta dans la maison

comme ami, logé, nourri, meublé , chauffé , éclairé , blanchi , servi , avec 800 livres de pension et quelques présents.

Il nous apprend dans son mémoire, page 4 » qu'il espérait une reconnaissance plus analogue à son état et à son goût. Qu'entend il par ce mot grec analogue, rois depuis peu à la mode, et qui veut dire convenable ? Le sieur de La Borde ne pouvait lui donner ni évêché ni abbaye.

Claustre, se bornant aux biens purement terrestres , s'adresse à un de ses élèves, le sieur Jean -Benjamin de La Borde , fils aîné de celui qui le nourrit et le pensionne; il saisit le jour même de sa majorité, pour lui faire un beau sermon sur la bienfaisance, et il lui fait signer à la fin du sermon une donation de 1 200 liv. de rente par-devant notaire. De qui exige-t-il cette donation ? d'un fils de famille qui n'avait alors aucune fortune, et qui était sous la puissance de père et de mère.

La nouvelle pension de 1200 liv. fut payée quelque temps en secret au commensal , qui jouissait d'ailleurs de celle de 800 liv.; mais le père, dont la fortune avait essuyé des échecs assez considérables , ayant appris le succès du sermon de Claustre à la majorité de son fils, mécontent avec raison de cette manœuvre clandestine, fit réduire la somme à 800 liv. , et s'en chargea lui-même. Le prêtre , crai-

gnant de perdre le logement, la table et ses bonnes grâces d'une famille nom»

434 MAR

Le prêtre , fat obligé de consentir à la «oppression de ce premier acte de la majorité de son élève.

Jusqu'ici on ne voit aucun délit ; ce n'est qu'un homme occupé de son petit intérêt personnel, qui dit, qui écrit sans cesse qu'il veut faire son salut dans la retraite, et qui cherche à rendre cette retraite commode; la justice n'a rien à punir dans cette conduite. Pour satisfaire à la fois sa dévotion et son goût pour les pensions de 1 000 liv., en attendant mieux, il ne s'adresse pins au fils du sieur de La Borde , mais à son gendre , le sieur de Fontaine , seigneur de la belle terre de Cramayel ; il s'en fait nommer chapelain ; et, au lieu de se retirer du monde , comme il l'avait tant dit et tant écrit , il prend l'emploi de régisseur de la terre à laon 1. de fages. Ce n'est pas encore là une prévarication ; un saint peut gouverner une terre ; quoiqu'il ne soit pas conséquent de crier qu'on veut se mettre dans un cloître , quand on se fait premier domestique de campagne.

Il s'accoutuma si bien à mêler le spirituel au temporel , qu'il fit dès lors le projet de retirer des dangers du monde le jeune La Borde Desmartres , qui passait pour devoir un jour posséder des millions , et qui , par la simplicité de son caractère , était en péril de son salut.il était alors à Paris dans la propre maison de son oncle, avec ses cousins. Sa mère était morte , son père s'était remarié. Le jeune homme était majeur. Voilà une belle occasion de secourir le jeune Pierre* Joseph Desmartres contre une belle-mère et contre les illusions de la fortune et des plaisirs.

Quoique les abbayes fussent très analogues à l'état et au goût de Claustre, il crut encore plus analogue de devenir le maître de tout le bien de ce facile Desmartres. C'était lui qui lui avait fourni un précepteur ; il lui fournit bientôt un procureur. Voici comme il s'y prit.

D'abord, après deux stellionats faits au sieur Jean-François de La Borde, son bienfaiteur (*), il feint, en 176a, de se retirer à la Doctrine-Chrétienne. Mais auparavant il avait jeté dans le coeur de Desmartres les soupçons d'avoir été lésé

(*) IU sont prouTéa datu le mémoire de MM. le* «vo«it« L'-Heranet , Cellier et Tronche*.

MAR

par son père et par son oncle. Ces soupçons étaient fortifiés par le procureur, qut s'était joint à lui.

Quand il vit enfin toutes ses batteries préparées, il écrivit, le 8 septembre 1763, a la dame de La Borde, femme du sieur Jean-François , fermier général: «La religion m'a principalement déterminé à cette retraite. Notre état n'est pas de vivre dans le monde; et, quand l'utilité du prochain ne nous relie pins , je crois que nous ne devons pas y rester. Un prêtre n'est pas fait pour avoir toujours ses aises (il entend les prêtres sans bénéfice); une vie sobre , dure , doit être sont partage s'il veut entrer dans l'esprit de son état. Je vais vivre dans une société de bons prêtres; tous mes yœtix vont se tourner du côté de l'éternité. »

En se tournant vers Vetemité , il ne laissait pas de se tourner depuis longtemps vers Clermont en Auvergne , ou demeurait mademoiselle sa nièce, fille d'un pauvre imprimeur, nommé Boutaudon. 11 fait venir à Paris mademoiselle Boutaudon, âgée alors de trente-quatre ans. Il la recommande d'abord aux charités et à la protection de tous les paréos et de tousjes amis du sieur de La Borde. Comme la nièce ne pouvait pas demeurer à la Doctrine Chrétienne, il en sort pour aller loger avec elle dans l'île Saint-Louis ; et il persuade au bon et facile Desmartres de venir s'éta-

blir dans ce quartier. « Vous demeurez, lui dit-il, auprès de votre oncle le fermier général; rien n'est plus dangereux pour l'innocence ; les séductions du grand monde sont diaboliques. Retirez-vous dans l'Ile Saint-Louis; j'aurai soin de votre salut et de vos affaires. »

Desmartres se livre avec componction à ces remontrances. Le pieux Claustre lui trouve bien vite un appartement. Un heureux hasard fait rencontrer ensemble, quelque temps après, mademoiselle Boutaudon et le sieur Desmartres chez des sens de bien; le sieur Desmartres rend de fréquentes visites à la provinciale, qui prend insensiblement un intérêt véritable à Desmartres. « Ma nièce n'est pas belle , lui disait quelquefois le convertisseur Claustre, mais elle est capable de rendre un mari heureux. Elle a peu d'esprit , mais le peu qu'elle en a est bon : elle conduirait ses affaires avec beaucoup de prudence ; et, entre nous , je vous souhaiterais une femme sembla-

MAR

ble à clic , une épouse selon le caser de Dieu.*

Desmartres fit de profondes réflexions sur ces ouvertures ; le bon sensur de la nièce les seconde. Desmartres avoua enfin à son directeur qu'il ne pouvait vivre sans Mademoiselle Boutaudon, et qu'il voulait l'épouser.

Claustre, tout étonné, lui dit qu'il ne parlait pas sérieusement. Mais, après quelques mûres réflexions, il lui conseilla pour son bien de prendre ce parti. Mademoiselle sa nièce, il est vrai, n'avait rien; mais son bon sens devait faire rentrer à son mari deux millions dont il avait été dépouillé dans sa minorité ; ainsi elle apportait réellement deux millions en mariage. De plus, lui

Claustre, devenant son oncle, était obligé, en conscience , d'intenter un procès à toute sa famille, et de faire tous ses efforts pour la ruiner , et pour la déshonorer ; ce qui serait un grand avantage pour les nouveaux mariés, et le tout pour la plus grande gloire de Dieu.

D'ailleurs mademoiselle Boutaudon était d'une des meilleures maisons auvergnaises. Du côté paternel, dit-elle, dans son mémoire , page 16 , elle est sœur, fille, petite-fille d'un imprimeur du roi ; et , du côté maternel , son trisaïeul, Noël Claustre, avait été soldat aux gardes de Catherine de Médicis; de plus un i^rè re de la future était actuellement soldat : de sorte que tous les honneurs municipaux et militaires décoraient la famille. Le mal était que ce soldat risquait d'être pendu pour n'avoir pas obéi a deux sommations de revenir au régiment. Que fait Claustre il va se jeter aux pieds de la dame Démarchais , fille de son bienfaiteur Jean- François de La Borde. Il obtient de sa générosité plus d'argent qu'il n'en fant pour acheter le congé de son neveu Boutaudon le guerrier ; il garde le reste pour loi.

Enfin, le 8 avril 1706, les deux amans se marient dans la paroisse de Saint- Louis. Le sieur Desmartres avait alors trente-quatre ans; il pouvait contracter sans avertir ses parens. « Ce lut , dit Claustre, page 14* par un ordre singulier de la Providence , qui avait des desseins de justice et de miséricorde sur toutes les parties. • Il s'écrie , quelques lignes après : « Je ne conçois pas encore comment tout cela s'est opéré; mais j'ai dit souvent en moi-même, digitus Dti

têt f»fe. » En effet il n'eut pas de peine à persuader au sieur Desmartres fils que la Providence jetait des yeux très attentifs sur son bien ; et il eut une mission expresse de se rendre maître absolu de tout.

Dans les premiers transports de sa joie , il ne peut résister à la tentation de faire sentir son triomphe au sieur Jean- François de La Borde. Il lui écrit immédiatement après la célébration du mariage :

■ Monsieur, — Je suis chargé de vous annoncer un nouvel événement dans votre famille. M. votre uèveu Desmartres s'est marié ce matin , et a épousé ma nièce, fille du sieur Boutaudon , imprimeur du roi à Clermont. Elle est à peu près de son âge; elle a de l'éducation, du bon sens» de l'intelligence dans les affaires : il y a lieu d'espérer qu'elle régira avec prudence les affaires de son mari, et qu'elle les défendra avec modération.

« Le sieur de Laune , procureur , est révoqué ; je me mets à la tête des affaires, en attendant que ma nièce en ait pu prendre connaissance 1 mais nous ne ferons rien sans un bon conseil.

* Serai -je asses heureux pour rétablir la bonne intelligence entre le père et le fils, entre l'oncle et le neveu? c'est ce ue je désire le plus vivement , pour vous donner des marques de mon attachement.

« J'ai l'honneur d'être avec respect. »

C'était un peu insulter le sieur Jean- François de La Borde et toute la famille. Mais les saints ont leurs faiblesses.

Voilà donc cet homme qui, ayant choisi une retraite chrétienne pour s'occuper uniquement de l'affaire de son salut , se

met à la tête de celles du sieur Desmartres, et prend la place du procureur de Laune, pour intenter un procès criminel a presque toute la famille chez laquelle il a vécu vingt-deux ans entiers , comme le maitte de la maison. Je dis un procès criminel , car c'en est un très réellement, d'accuser le père et l'oncle du sieur Desmartres , de l'avoir .dépouillé de soh bien pendant sa minorité, de l'avoir volé , de l'avoir maltraité , d'avoir soustrait des pièces. C'est là ce que le saint chicaneur impute à la famille; c'est là sa doctrine chrétienne.

L'ardeur de son zèle l'enflamme au point , qu'il veut embraser de la même charité jusqu'à la dame de La Flachère*

a36 MAR

MAI

sœur des sieurs de La Borde , et jusqu'à la dame de Cramayel, fille du fermier général. 11 n'est rien qu'il ne tente , il n'est point de ressort qu'il ne fasse jouer

{rendant le cours du procès , pour attirer es deux dames dans son parti. C'est surtout à la dame de La Flachère au'il s'adresse; c'était une femme chrétienne, vertueuse encore plus que dévote , aimant véritablement la paix et la justice.

La lettre qu'il lui écrivit, le i£ avril 1768, dans la plus grande chaleur du procès , est curieuse et mérite l'attention des juges.

LETTRE de l'apotre Claustra à madame de La Flachère.

« Un (1) ministre du Seigneur, que sa providence a constitué le défenseur d'un opprimé , ne doit négliger aucun des moyens humains qu'elle lui suggère pour arriver au but: il doit ne se las-

ser ni se rebuter de rien, quels que soient les obstacles qu'on lui oppose , les contradictions qu'on lui fasse essuyer, les dangers même auxquels il puisse être exposé : il doit, revêtu des armes de la vérité , combattre, sous l'autorité des lois , à temps et à contre temps , à droite et à gauche (2) avec la bonne et la mauvaise réputation.

■ (5) Vous avez de la religion, vous craignez Dieu ; vous voulez lui plaire et vous sauver; vous vaez assidûment à la prière , aux œuvres de charité ; vous fréquentez les sacremens ; vous venez de satisfaire au devoir pascal , et vous l'avez sans doute fait précéder d'un examen sérieux de votre conscience. Hé quoil la conscience ne vous a rien reproché par rapporta M. Desmartres, votre neveu?

Vous croyez pouvoir rester neutre dans ses diflerens avec messieurs vos frères?

« (4) La nature a donné à un enfant, pour premiers défenseurs, ses père et

(1) Quel ministre t un précepteur, régisseur de la terre de Cramayel à isoo lir. de gages, qui séduit un fils de famille pour lui faire épouser sa nièce Boutaudon i l'insu de ses parens 1

(2) Quel ministre du Seigneur, qui soutient qu'il faut plaider à contre-temps avec sa mauvaise réputation !

(3) Quel ministre du Seigneur, qui veut persuader 4 madame de La Flachère qu'elle doit entretenir le feu de la discorde daaa la famille, parce qu'elle a fait ses pâques I

(4) Qoel ministre du Seigneur, qui dit que Dieu et les hommes exigent d'une tante qu'elle soutienne son neveu qu'il a marié

clandestinement , malgré toute la famille!

mère; à leur défaut, ses oncles et ses tantes. Ici le père et l'oncle sont les oppresseurs du fils : c'est donc à la tante qu'est dévolu le soin de le défendre. Oui, madame, c'est pour vous un devoir devant Dieu et devant les hommes. En vain direz- vous que votre neveu vous a dispensée de ce soin, en se mariant sans votre aveu ; l'omission d'un devoir de bienséance, surtout l'omission étant forcée , ne saurait vous dispenser d'une obligation que la nature vous impose indépendamment de la religion.

■ (t) Par votre silence vous avez enhardi les oppresseurs; vous avez approuvé les injustices que vous ne condamnerez pas ; vous y avez consenti. Vous êtes donc injuste vous-même. Or ignorez-vous , madame, que les injustes n'entreront point dans le royaume des cieux ! Premier scrupule.

e (a) Vous vous croyez en sûreté de conscience en ne prenant aucune part au procès. Quelle est donc votre morale ou votre religion? Second scrupule,

« (5) Il y aura avant la Pentecôte deux nouveaux mémoires imprimés, lesquels seront suivis de fort près par quatre autres mémoires , tous destinés à traiter en particulier chacune de nos prétentions:

ils seront courts afin qu'ils soient lus, mais ils n'en seront pas moins forts de choses. Nous avons fait des oppositions sur les biens de M. de La Borde, et les oppositions seront converties en saisies réelles au premier jugement que nous aurons. Les avocats, les procureurs, les huissiers , les notaires nous consomment en frais. C'est une perte réelle, une perte énorme, une perte certaine pour votre famille; perte qui ne se réparera jamais, q^uels que

soient les vainqueurs. Vous auriez pu la prévenir, et vous la voyez faire tranquillement ! vous laissez couler l'eau sans faire aucun effort pour l'arrêter. L'in-

(1) Quel ministre du Seigneur, qui assure que madame de La Flachère sera damnée pour n'avoir pas plaidé contre son frère t

(x) Quel ministre du Seigneur 1 si on n'intente point un procès infime à sa famille, on n'a point de religion.

(3) Quel ministre du Seigneur! comme il fête la Pentecôte , comme il est fort de choses , ce petit Fontenelle 1 comme il mêle sagement l'inondation et l'incendie! comme il est éloquent 1 comme sa charité sacerdotale propose trois scrupules à une femme pieuse. On verra ci-dessous ses mensonges : ils surpassent de beaucoup le nombre dea trois scrupules de ce saint personnage.

ma a

cendiefait tous les jours de nouveaux progrès , et tous ne vous en mettez point en peine I Pouvez-vous croire que Dieu ne vous en demandera aucun compte? Quel aveuglement ! quel oubli de la justice du Dieu que nous servons! Voilà , madame , trois sujets de scrupule, qu'une charité sacerdotale propose à vos méditations. »

Ce n'est pas tout; il envoie cette lettre à la dame de Cramayel, au curé de Saint- Paul, et à trois ou quatre prêtres directeurs de dévotes, qui ne manqueront pas de la répandre, qui formeront une pieuse cabale contre la famille La Borde, qui solliciteront les juges , qui animeront le public en faveur de l'innocence opprimée par un fermier général. La cause va devenir celle de Dieu et celle

du peuple : car on suppose toujours que ni l'un ni l'autre n'aiment les fermiers généraux. Cette manœuvre n'était pas maladroite; mais Dieu ne l'a pas bénie comme l'espérait Claustre. Ce n'est pas assez, quand il ('agit d'un compte de tutelle, de parler de piété et dévotion ; il faut des faits vrais et des calculs justes. C'est précisément ce qui a manqué au zèle de l'abbé Claustre. Il se flat-
tait que le sieur Jean-François de La Borde, principalement atta-
qué dans ce procès, étant âgé de quatre-vingts ans, succomberait à la faiblesse de son âge, et à la fatigue de rassembler un tas im-
mense de papiers oubliés depuis longtemps, et peut-être égarés.
11 était sûr de compromettre le frère avec sa sœur, de La Flac-
nère, le père avec sa fille de Cramayel. Il avait l'espérance de
conduire au tombeau la vieillesse du sieur Jean- François de La
Borde, et celle de sa sœur la dame de La Flachère : et c'est dans
cette unique vue qu'il ne s'est pas trompé. L'un et l'autre sont
morts en effet de chagrin; mais du moins ils ne sont morts qu'
après avoir pleinement confondu leur adversaire, et après avoir
obtenu des arrêts contre le calomniateur.

Claustre n'était pas aussi exact qu'Hélait xélé. Ses mensonges
étaient pieux, mais ils n'étaient pas fins.

Premier mémo âge de Claustre.

11 redemandait pour le mari de sa nièce Boutaudon environ
deux millions dont la mère de Desmartres avait hérité en Hol-
lande. Mais , par les comptes juridiquement arrêtés, il se trouva
que le bien de sa mère ne se montait, à sa mort , qu'à deux cent
soixante-seize mille vingt liv.

MAR a3?

qui devaient être partagées entre Desmartres fils et sa sœur; et à la mort de la sœur, ces deux cent soixante-seize mille ▼ingt liv. appartenrent au fils; mais sur ce bien il fallait payer au sieur Desmartres père douze mille liv. de pension à lui léguées par sa femme, et trois mille liv. de pension à lui léguées par sa fille, avec d'autres dons. Ainsi voilà l'abbé Claustre bien loin de son compte. Etnéhít invencerunt viri divitiarum in manHnu suis.

Second mensonge de Claustre.

11 dit assez malignement que la bisaïeule de Desmartres fils , qui était hollandaise, mourut en 1728; et il le dit pour insinuer que des actes de 1739 n'étaient pas légitimes. 11 ajoute que cette dame laissa une grosse succession. Il a été prouvé qu'elle était morte en 1730, que Ta succession était fort petite , et qu'il raisonnait fort mal.

Troisième mensonge de Claustre.

Il fait dire à Desmartres fils qu'on ne lui a pas rendu ses papiers à sa majorité ; et il a été prouvé par acte juridique, du 13 mai 1761, que tous ses papiers lui avaient été rendus.

Quatrième mensonge de Claustre.

11 dit qu'on ne laisse jouir Desmartres fils que de dix mille liv. de rente ; que ce n'est pas assez pour lui Claustre et pour sa nièce Boutaudon; qu'il comptait sur un fonds de deux millions.

A l'égard de ces deux millions , il faut bien que Claustre et sa nièce Boutaudon s'en passent ; mais il a été prouvé que le sieur Desmartres fils jouissait de quatorze mille liv. de rente, provenant de l'administration sage de son père, et que , à la mort de ce père , il jouira de quinze mille liv. de pension qu'il est obligé de

lui faire; ce qui composera environ trente mille liv. de rente au sieur Desmartres fils. C'est un bien fort honnête ; il y a beaucoup de gens d'esprit dans Pans qui n'en ont pas tant, et qui n'ont pas des Claustre pour directeurs de conscience et de finances.

Cinquième mensonge de Claustre.

Il fait dire à Desmartres fils qu'étant malade, en 1760, son père le força de faire un testament par lequel il instituait ce père son héritier universel ; et il ae trouve que ce testament fut fait , le 11 avril 17⁶⁷, dans la ville d'Aigueperse , son

239 MAR

père étant alors à cent lieues delà; ce père Desmartres n'est point institué héritier universel; c'est l'oncle même Jean- François. Quand on a reproché à Claustre qu'il avait dit la chose qui n'est pas , il a répondu qu'on peut en user ainsi pour le bien des mineurs, que des patriarches ont fait des mensonges officieux: mais qu'en effet il a dit la vérité , puisqu'il y a eu un testament. Voilà le point principal ; la date et le contenu ne sont que des accessoires.

Sixième mensonge de Claurirre.

Nous passons quelques menues fraudes qui seraient excessivement ennuyeuses, et que les curieux peuvent voir dans les mémoires imprimés ; mais en voici une importante. Il accuse le sieur de La JBorde , fermier général , d'avoir volé cinquante-huit mille livres avec les arrérages à sa belle-sœur, la dame Desmartres, mère du corn plaignant.

Voici le fait. La dame Desmartres f ayant conservé quelques inclinations de la Hollande, son pays, se plaisait quelquefois à

mettre de 1 argent dans le commerce de Cadix. Elle ut une avance de cinquante-huit mille livres sur des effets estimés soixante-sept mille , que le sieur Jean-François de La Borde envoyait à Buénos-Àyres , en 173 1 . Jean-François de La Borde perdit presque tout. Il ne reçut qu'en 1751 les faibles débris de cette espèce de banqueroute ; et cependant il eut la générosité, dès 1744» de rembourser les 58,000 livres avec les intérêts. Alonzo, Rubio de Rivas et Bartolomeo Pinto de Ribera, chargés de la commission de vendre au Pérou les effets du sieur de La Borde, s'en étaient fort mal acquittés malgré leurs grands noms. Je n'en suis point étonné : ces messieurs m'ont causé, k moi qui vous parle, une perte de plus de cent mille livres; mais, n'ayant point affaire à un dévot, je n'ai pas essuyé de procès pour surcroît de ma perte. Claustre, au contraire , a redemande les 58,000 liv. avec les intérêts , quoiqu'ils eussent été payés, et qu'on eût la quittance. Cela est effronté ; mais il ne faut s'étonner de rien.

Septième mensonge de Claustre.

Il prétend que son Desmartres fils était abandonné de son père et de son oncle, et qu'on lui retenait son bien dans le temps même qu'il était majeur ; mais une preuve qu'on ne lui retenait pas son bien ,

MAR

et qu'il en pouvait disposer,<c'e>t qu'olor* il ae rendait caution de plusieurs emprunts que f es ait son cousin Jean -Benjamin de La Borde , fils du fermier général Jean-François.

Huitième mensonge de Claustre.

Le prêtre ayant fut trois libelles contre le sieur Jean-François de La Borde, son bienfaiteur, en fait un quatrième contre son élève Jean-Benjamin de La Borde le fils, qui fut son bienfaiteur aussi dès qu'il eut atteint le moment de sa majorité.

Dans ce libelle injurieux il étale des craintes chimériques sur les engagement pris par Pierre de La Borde Desmartres en faveur de son cousin-germain Jean- Benjamin; engagement mutuels, remplis, acquittés, annulés; affaires nettes, affaires consommées. U voudrait les faite revivre pour en faire naître quelque nouveau procès. Dans cette honnête intention , ne sachant comment s'y prendre ,il avance que, dans le temps du premier engagement des deux cousins, ils étaient tous deux majeurs. Il ment encore sans utilité et par pure habitude. Le premier engagement est du 18 février 1759, Or Benjamin ne fut majeur que le 5 septembre de cette année. Le lecteur se soucie fort peu , et moi aussi , du temps où les parties furent majeures ; mais le public n'aime pas qu'un prêtre mente. Je hais ces mensonges sacrés plus que personne , parce que je sais ce qu'il m'en a coûté.

Netmème moniounge de Claustre.

Ce bon prêtre , sachant bien que Pierre de La Borde Desmartres n'était pas si riche que Jean-François de La Borde, ancien fermier général, a voulu s'adressera lui plutôt qu'à Pierre ; il s'est imagié

3u'il pourrait le faire passer pour tuteur es enfans de sa sœur, et pour administra teur de leur bien , afin de pouvoir tomber sur lui. Il dirigeait ainsi ses attaques contre ceux qui étaient en état de payer la plus grosse rançon. Il s'est encore trompé dans cette

supposition. Les accu* sa leurs sont obligés d avoir doublement raison, et Claustre a toujours eu tort.

Voici ce qu'il demandait avec discrétion:

58,000 livres qui avaient été payées; 103,888 livres aussi déjà payées ; 77, 155 livres aussi déjà payées en plusieurs articles.

Voici déjà une somme d'environ deux

MAX

cent trente -neuf mille francs, <pie ce Claustre, qui voulait passer sa vie à la Doctrine-Chrétienne, demandait pour lui et pour la demoiselle Routaudon, sous le nom du sieur Pesmartres fils, qui n'en savait rien. Il y a encore d'autres articles, le tout monte à environ cent mille écus. 11 a déjà été condamné d'une voix unanime aux requêtes du palais sur presque tous les articles.

Il y a deux sortes de justices, celle du barreau et celle du public. Au barreau Ton est débouté, c'est-à-dire , déchu de ses prétentions injustes , debotat et debotavit; le public juge l'hypocrisie , l'ingratitude, l'esprit de rapacité et le mensonge. A quoi condamne-t-il un tel coupable? il le déboute de ses prétentions à la piété et à l'honneur; il lui conseille de retourner à la Doctrine-Chrétienne, de ne plus apporter le glaive mai» la paix dans les familles, de ne plus diviser le fils et le père, la fille et la mère, la bru et la belle-mère. Cela est très bon ailleurs mais non dans un précepteur qui reçoit des gage» ; chaque chose , chaque homme doit être a sa place.

Tel est le petit précis très informe de la cause célèbre ou non célèbre de l'abbé Claustre. Je n'ai pas l'honneur d'être de l'ordre des avocats , mais je suis de l'ordre de ceux qui aiment la vérité et l'équité.

(Mélanges PhUosophtyueg.)

MASQUE DE FER. (Voycs ('homme au masque de fer.)

MAXIME, empereur.— son cira cri; sa ftr sas crimes. — Aucun empereur chrétien n'avait imaginé, avant le tyran Maxime, de condamner un homme au supplice , uniquement pour des points de controverse. Il est bien vrai que ce furent deux évêques espagnols qui poursuivirent la mort des priscillianistes auprès de Maxime; mais il n'est pas moins vrai que ce tyran voulait plaire au parti dominant en versant le sang des hérétiques.

La barbarie et la justice lui étaient également indifférentes. Jaloux de Théodose, espagnol comme lui , il se flattait de lui enlever l'empire d'Orient, comme il avait déjà envahi celui d'Occident. Théodose était haï pour ses cruautés; mais il avait su gagner tous les chefs de la religion. Maxime voulait déployer le même zèle , et attacher les évêques espagnols à sa faction. II flattait également l'ancienne

MAX a3g

religion et la nouvelle; c'était un homme aussi, fourbe qu'in-humain , comme tous ceux qui, dans ce temps-là, prétendirent en parvinrent à l'empire. Cette vaste partie du monde était gouvernée comme l'est Alger aujourd'hui. La milice faisait et défesait les empereurs ; elle les choisissait très souvent parmi les nations réputées barbares. Théodose lui opposait alors d'autres barbares de

la Scythic. Ce fut lui qui remplit les armées de Goths , et qui éleva Alaric, le vainqueur de Rome. Daos cette confusion horrible, c'était donc à qui fortifierait le plus son parti par tous les moyens possibles.

Maxime venait de faire assassiner 4 Lyon l'empereur Gratien, collègue de Théodose ; il méditait la perte de Valentinien n, nommé successeur de Gratien à Rome, dans son enfance. Il assemblait à Trêves une puissante armée , composée de Gaulois et d'Allemands. Il faisait lever des troupes en Espagne, lorsque deux évêques espagnols, Idacio et Ithacus ou Itactus, qui avaient alors beaucoup de crédit, vinrent lui demander le sang de Priscillien et de tous ses adhéreos, qui diraient que les Ames sont des émanations de Dieu , que la Trinité ne contient point trois hypostases ; et qui. de plus, poussaient le sacrilège jusqu'à jeûner le dimanche. Maxime, moitié païen , moitié chrétien, sentit bientôt toute l'énormité de ces crimes. Les saints évêques Idacio et Itacius obtinrent qu'on donnât d'abord Ja question à Priscillien et à ses com-

fdices avant qu'on les fit mourir; ils y ùrent présents, afin que tout se passât dans l'ordre, et s'en retournèrent en bénissant Dieu, et en plaçant Maxime, le défenseur de la foi, au rang des saints. Mais , Maxime ayant été défait par Théodose, et ensuite assassiné aux pieds de son vainqueur , il ne fut point canonisé.

Il faut remarquer que saint Martin , évêque de Tours , véritablement homme de bien, sollicita la grâce de Priscillien; mais les évêques l'accusèrent lui-même d'être hérétique, et il s'en retourna à Tours de peur qu'on ne kit fit donner la question à Trêves.

Quant à Priscillien, il eut la consolation , après avoir été pendu , qu'il fut honoré de sa secte comme un martyr.

On célébra sa fête , et on la fêterait encore s'il y avait des priscillianistes.

Cet exemple fit frémir toute l'église ; mais bientôt après il fut imité et sur-

*40 MAZ

passé. On avait fait périr des priscillianistes par le glaive , par la corde et par la lapidation. Une jeune dame de qualité, soupçonnée d'avoir jeûné le dimanche, n'avait été que lapidée dans Bordeaux.

Ces supplices parurent trop légers ; on prouva que Dieu exigeait que les hérétiques fussent brûlés à* petit feu. La raison péremptoire qu'on en donnait, c'était que Dieu les punit ainsi dans l'autre monde , et que tout prince , tout lieutenant du prince, enfin le moindre magistrat, est l'image de Dieu dans ce monde-ci.

Ce fut sur ce principe qu'on brûla partout des sorciers qui étaient visiblement sous l'empire du diable, et des hétérodoxes qu'on croyait encore plus criminels et plus dangereux que les sorciers. (Commentaires sur le livre des délits et des veines).

MAXIMES DES SAIKTS. (Voy. Fènelcn.)

MAZARIN (le cardinal) , premier ministre de Louis xm , roi de France. — son kxil kt son BÂFPiL. (décembre i65i.) — Le cardinal Mazarin qui , du fond de son exil à Cologne, avait gouverné la cour, rentra dans le royaume , moins en ministre qui venait reprendre son poste qu'en souverain qui se remettait en possession

de ses états ; il était conduit par une petite armée- de sept mille hommes levés à ses dépens , c'est-à-dire , avec l'argent du royaume qu'il s'était approprié.

On fait dire au roi , dans une déclaration de ce temps-là , que le cardinal avait en effet levé ces troupes de son argent : ce qui doit confondre l'opinion de ceux qui ont écrit qu'à sa première sortie du royaume Mazarin s'était trouvé dans l'indigence. 11 donna le commandement de sa petite armée au maréchal d'Hocquincourt. Tous les officiers portaient des écharpes vertes ; c'était la couleur des livrées du cardinal. Chaque parti avait alors son écharpe. La blanche était celle du roi ; Pisabelle , celle du prince de Condé. Il était étonnant que le cardinal Mazarin, qui avait jusqu'alors affecté tant de modestie , eût la hardiesse de faire porter ses livrées à une armée , comme s'il avait un parti différent de celui de son maître ; mais il ne put résister à cette vanité. C'était précisément ce qu'avait fait le maréchal d'Ancre, et ce qui contribua beaucoup à sa perte. La même témérité réussit au cardinal Mazarin : la

MAZ

reine l'approuva. Le roi, déjà majeur, et son frère, allèrent au devant de lui.*

[Décembre 1651.] Aux premières nouvelles de son retour, Gaston d'Orléans , frère de Louis xm , qui avait demandé l'éloignement du cardinal , leva des troupes dans Paris sans savoir à quoi elles seraient employées. Le parlement renouvela ses arrêts ; il proscrivit Mazarin . et mit sa tête à prix. Il fallut chercher dans les registres quel était le prix d'une tête ennemie du royaume. On trouva que sous Charles ix on avait proris, par arrêt, cinquante

mille écus à celui qui représenterait l'amiral Coligni mort ou vif. On crut très-sérieusement procéder en règle., en mettant ce même prix à l'assassinat d'un cardinal premier ministre.

Cette proscription ne donna à personne la tentation de mériter les cinquante mille écus , qui après tout n'eussent point été payés. Chez une autre nation et dans un autre temps , un tel arrêt . eût trouvé des exécuteurs ; mais il ne servit qu'à faire de nouvelles plaisanterie*. Les Blots et les Marigny, beaux esprits, qui portaient la galté dans les tumultes de ces troubles, tirent afficher dans Paris une répartition des cent cinquante mille livres; tant pour qui couperait le nez au cardinal, tant pour une oreille, tant pour un oeil, tant pour le faire eunuque. Ce ridicule fut tout l'effet de la proscription contre la personne du ministre ; mais ses meubles et sa bibliothèque furent vendus par un second arrêt ; cet argent était destiné à payer un assassin ; il fut dissipé par les dépositaires, comme tout l'argent qu'on levait alors. Le cardinal, de son côté, n'employait contre ses ennemis ni le poison, ni 1 assassinat; et, malgré l'aigreur et la manie de tant de partis et de tant de haines, on ne commit pas autant de grandscrimes, les chefs de parti furent moins cruels , et les peuples moins furieux que du temps de la ligue ; car ce n'était pas une guerre de religion.

(Essai sur les rruzurs.) — sa mobt. (9 mars 1661.) — 11 ouvrenait les finances comme l'intenance d'un seigneur obéré. Le roi demandait quelquefois de l'argent à Fouquet, qui lui répondait :*Sire, il n'y a rien dans les coffres de votre majesté; mais monsieur le cardinal vous en prêtera. • Mazariu était riche d'environ deux cent millions , à compter comme on fait aujourd'hui. Plusieurs mémoires disent

MAZ

qu'il en amassa une partie par des moyens trop au-dessous de la grandeur de sa

Elace. Ils rapportent qu'il partageait avec ;s armateurs les profits de leurs courses: c'est ce qui ne l'ut jamais prouvé ; m au les Hollandais l'en soupçonnèrent, et ils n'auraient pas soupçonné le cardinal de Richelieu.

On dit qu'en mourant il eut des scrupules, quoiqu'au dehors il montrât du courage. Du moins il craignit pour ses biens, et il en fit au roi une donation eutiére, croyant que le roi les lui rendrait. £g mars 166* 1] Il ne se trompa point ; le roi lui remit la donation au bout de trois jours. EnGn il momut : et il n'y eut que le roi qui sembla le regretter; car ce prince savait uéjà dissimuler. Le joug commençait à lui peser; il était impatient de régner. Cependant il voulut paraître sensible à une mort qui le mettait en possession de >on trône.

Louis xiv et lalfcour portèrent le deuil du cardinal Mazarin , honneur peu ordinaire, et que Henri iv avait fait à la mrinoire de (ïabrielle d'Estrées.

On n'entreprendra pas m i d'examiner si le cardinal Mazarin a été un grand ministre ou non ; c'est à ses actions de parler, et à la postérité de juger. Le vulgaire suppose quelquefois une étendue d'esprit prodigieuse, et un génie pres-

que divin, dans ceux qui ont gouverné es empires avec quelque succès. Ce n'est point une pénétration supérieure qui fait les hommes d'état, c'est leur caractère. Les hommes, pour peu qu'ils aient de bon sens, voient tous à peu près leurs intérêts. Un

bourgeois d'Amsterdam ou de Berne , en sait sur ce point notant que Séjan, Xiniénès , Buckingham, Richelieu ou Mazarin : mais notre conduite et nos entreprises dépendent uniquement de la trempe de notre âme, et nos succès dépendent de la fortune.

Par exemple, si un génie tel que le pape Alexandre vi ou Borgia son fils, avait eu la Rochelle à prendre, il aurait invité dans son camp les principaux chefs sous un serment sacré, et se serait défait d'eux ; Mazarin serait entré dans la ville deux ou trois ans plus tard, en gagnant et en divisant les bourgeois. Don Louis de Haro n'eût pas hasardé l'entreprise.

Richelieu fit une digue sur la mer, à l'exemple d'Alexandre, et entra dans la Rochelle en conquérant; mais une marée un peu forte , ou un peu plus de diligence

de la part des Anglais , délivraient la Rochelle, et faisaient passer Richelieu pour un téméraire.

On peut juger du caractère des hommes par leur» entreprises. On peut bien assurer que l'âme de Richelieu respirait la hauteur et la vengeance ; que Mazarin était sage, souple et avide de biens.

Mais , pour connaître à quel point un ministre a de l'esprit, il faut < u l'entendre souvent parler, ou lire ce qu'il a écrit. Il arrive souvent parmi les hommes d'état ce qu'on voit tous h » jours parmi les courtisans ; celui qui a le plus d'esprit échoue, et celui qui a dans le caractère plus de patience , de force , de souplesse et de suite , réussit.

En lisant les lettres du cardinal Mazarin et les mémoires du cardinal de Retz, on voit aisément que Retz était un génie supérieur. Cependant Mazarin fut tout-puissant, U Retz fut accablé.

En lin il est très vrai que, pour faire un puissant ministre , il ne faut souvent qu'un esprit médiocre, du bon sens et de la fortune; mais, pour être un bon ministre, il faut avoir jGun passion dominante l'amour du bien public. Le grand homme d'état est celui dont il reste de grands iiiouuraens utiles à la patrie.

Le monument qui immortalise le cardinal Mazarin est l'acquisition de l'AU sace. Il donna cette province à la France , dans le temps que la France était déchaînée contre lui; et, par une fatalité singulière, il fit plus de bien au royaume, lorsqu'il y était persécuté, que dans la tranquillité d'une puissance, absolue.

(SièeU de Louis XI F.) MEDICIS, (les frères de) princes Toscans. — leuh fih cbukllr (8 mai 1478.) — l a Toscane , était au Milanais ce que l'Attique avait été a la Béotie; car, depuis un siècle, Florence se signalait, par le commerce et par les beaux -arts. Les Médicis étaient à la tête de cette nation polie. Aucune maison dans le monde n'a jamais acquis la puissance par des titres si justes. Elle l'obtint à force de bienfaits et de vertus. Cosme de Médicis, né en i3Kq, simple citoyen de Florence, vécut sa n< rechercher de grands titres ; mais il acquit par le commerce des richesses comparables à celles des plus grands rois de son temps. Il s'en servit pour secourir les pauvres , pour se faire des amis parmi les riches en leur

Prêtant son bien , pour oroer sa patrie d'édifices, pour appeler à Florence les savans grecs chasses de Gonstantinople.

Ses conseils furent pendant trente années les lois de sa république. Ses bienfaits furent ses principales intrigues , et ce sont toujours les plus sûres. On vit, après sa mort, par ses papiers, qu'il avait prêté à ses compatriotes des sommes immenses, dont

il n'avait jamais exigé le moindre paiement. [1464] Il mourut regretté de ses ennemis même. Florence , d'un commun consentement, orna son tombeau du nom de père de la patrie » titre qu'aucun roi jusque là n'avait pu obtenir.

Sa réputation valut à ses descendants la

la principale autorité dans la Toscane. Son fils l'administra sous le nom de gonfalonier. [1483] Ses deux petits-fils, Laurent et Julien, maîtres de la république, furent assassinés dans une église par des conjurés , au moment où on élevait l'hostie. Julien en mourut, Laurent échappa. Le gouvernement des Florentins ressemblait à celui des Athéniens , comme leur génie : il était tantôt aristocratique , tantôt populaire ; et on n'y craignait rien tant que la tyrannie.

Cosme de Médicis pouvait être comparé à Pisistrate, qui, malgré son pouvoir, fut mis au nombre des sages. Les petits-fils de ce Cosme eurent le sort des enfans de Pisistrate, assassinés par Harinodius et Aristogiton. Laurent échappa aux meurtriers comme un des enfans de Pisistrate , et vengea comme lui la mort de son frère. Mais, ce qu'on n'avait point vu dans Athènes, et ce, qu'on vit à Florence, c'est que les chefs de la religion tramèrent cette conspiration sanguinaire.

On peut , par cet événement , se former une idée très juste de l'esprit et des mœurs de ce temps-là. La Rovère, Sixte iv, -était souverain pontife. Je n'examinerai pas ici, avec Machiavel, si les Riario, qu'il lésait passer pour ses neveux , étaient en effet ses enfans ; ni avec Michel Bruttus , s'il les avait fait naître lorsqu'il était cordelier. Il suffit, pour l'intelligence des faits, de savoir qu'il sacrifiait tout pour l'agrandissement de Jérôme Riario, l'un de ces

prétendus neveux. Nous avons déjà observé que le domaine du sain tsiége n'était pas à beaucoup près aussi étendu qu'aujourd'hui. Sixte iv voulut dépouiller les seigneurs d'Imola et de Forli, pour enrichir Jérôme de leurs ctats. Les deux fcèree Médicis secoururent

de leur argent ces petits princes % et les soutinrent. Le pape crut que, pour dominer dans l'Italie , il fallait qu'il exterminât les Médicis. Un banquier florentin, établi à Rome, nommé Pazzi, ennemi dés deux frères , proposa au pape de les assassiner. Le cardinal Raphaël Riario, frère de Jérôme, fut envoyé à Florence pour diriger la conspiration; et Salviati, archevêque de Florence, en dressa tout le plan. Le prêtre Stcphano, attaché a cet archevêque , se chargea d'être un assassins. On choisit la solennité d'une grande fête dans l'église de Santa- Reparata , pour égorger les Médicis et leurs amis , comme les assassins du duc Galéas Sforze avaient choisi la cathédrale de Milan, et le jour de Saint-Etienne, pour massacrer ce prince au pied de l'autel. Le moment de l'élévation de l'hostie fut celui qu'on prit pour le meurtre, afin que le peuple attentif et prosterné ne pût en empêcher l'exécutioto. En effet, dans cet instant même, Julien de Médicis fut tué par un frère de Pazzi , et par d'autres conjurés. Le prêtre Stepbano blessa Laurent , qui eut assez de force pour se retirer dans la sacristie.

Quand on voit un pape, un archevêque, un prêtre, méditer un tel crime, et choisir pour l'exécution le moment où leur Dieu se montre dans le temple, oq ne peut douter de l'athéisme qui régnait alors. Certainement, s'ils avaient cru que leur Créateur leur apparaissait sous le pain sacré , ils n'auraient osé lui insulter à ce point. Le peuple adorait ce mystère; les grands et les hommes

d'état s'en moquaient , toute l'histoire de ces temps-la le démontre. Ils pensaient comme oo pensait à Rome du temps de César ; leurs passions concluaient qu'il n'y a aucune religion. Ils faisaient tous ce détestable raisonnement : Les hommes m'ont enseigné des mensonges, donc il n'y a point de Dieu. Ainsi la religion naturelle fut éteinte dans presque tous ceux qui gouvernaient alors ; et jamais siècle ue fut plus fécond en assassinats , en empoisonnemens, en trahisons, en débauches monstrueuses.

Les Florentins, qui aimaient les Médicis, les vengèrent par le supplice de tous les coupables qu'ils rencontrèrent.

L'archevêque de Florence fut pendu aux fenêtres du palais public. Laurent eut la générosité ou la prudence de sauver la vie au cardinal neveu qu'on voulait égorger

au pied de l'autel qu'il avait souillé , et où il se réfugia. Pour Stephano, comme il n'était que prêtre , le peuple ne l'épargna pas; il l'ut traîné dans les rues de Florence, mutilé, écorché, et enfin pendu.

Une des singularités de cette conspiration fut que Bernard Bandini, l'un des meurtriers , retiré depuis chez les Turcs , fut livré à Laurent de Médicis ; et que le sultan Bajazet servit à punir le crime que le pape Sixte avait fait commettre. Ce qui fut moins extraordinaire ; c'est que le pape excommunia ies Florentins , pour avoir puni la conspiration ; il leur fit même une guerre que Médicis termina par sa prudence. Vous voyez à quoi l'on employait la religion et les an a thèmes. Je défie l'imagination la plus atroce de rien inventer qui approche de ces détestables horreurs.

(Essai sur les mœurs.)

MÉDICIS (Catherine de). — DES ASSAS- SINS LUI FO.VT HOMMAGE OR LA TÊTE DE COM-

chy, kî» 1572. (Voyez Coligny.) — Il est impossible de savoir s'il est vrai que Catherine de Médicis ait envoyé la tête de l'amiral à Rome , comme l'assurent les protestans. Mais il est sûr qu'on porta sa tête à la reine, avec un coffre plein de papiers, parmi lesquels était l'histoire du temps, écrite de la main de Coligny. On y trouva aussi plusieurs mémoires sur les affaires publiques. Un de ces mémoit< avait pour objet d'engager Charles à faire la guerre aux Anglais : Charles ix fit lire ce mémoire à l'ambassadeur d'Angleterre, qui se plaignait à lui de la trahison faite aux protestans , et qui n'en méprisa que plus la politique de la cour de France. In antre mémoire montrait les dangers auxquels il exposerait la tranquillité de l'état, s'il donnait un apanage à son frère le duc d'Alençon; on le montra à ce jeune prince qui regrettait l'amiral. «Je ne sais pas , répondit-il après l'avoir lu , si ce mémoire est d'un de mes amis, mais il est sûrement d'un sujet fidèle. •

La populace traîna le corps de l'amiral par les rues, et le pendit par les pieds, avec une chaîne de fer, au gibet de Monfaucon. Le roi eut la cruauté d'aller luimême avec sa cour à Monfaucon, jouir de cet horrible spectacle : quelqu'un lui ayant dit que le corps de l'amiral sentait mauvais, il répondit comme Vitellius : c Le corps d un ennemi mort sent toujours bon. »

11 alla au parlement accuser l'amiral d'une conspiration , et 1*
parlement ren-

dit un arrêt contre le mort , par lequel il ordonna que son corps, après avoir été traîné sur une claie , serait pendu en Grève ; ses enfans déclarés roturiers et incapables de posséder aucune

charge; sa maison de Châtillon-sur-Loing rasée, les arbres coupés, etc. ; et que tous les ans on ferait une procession , le jour de la Saint- Haï thcleroL, pour remereier Dieu de la découverte de la conspiration à laquelle l'amiral n'avait pas songé. Malgré cet arrêt , la fille de l'amiral , veuve de Téligny, épousa peu de temps après le prince d'Orange.

Lu parlement avait mis , quelques années auparavant, sa tête à cinquante mille écus; il est assez singulier que ce soit précisément le même prix qu'il mit de puis a celle du cardinal Mazarin. Le génie des Français est de tourner en plaisanterie les événements les plus affreux .on débita un petit écrit intitulé : Passio Dut ni ni Noslri Gaspardi Coligny , sccondùvi Barlliolumœum.

Mézerai rapporte , dans sa grande histoire , un fait dont il est très permis de douter; il dit que, quelques années auparavant ; le gardien du couvent des cordeliers de Saintes , nommé Michel Crel let, condamné par l'amiral à être pendu, lui prédit qu'il mourrait assassiné , qu'il serait jeté par les fenêtres , et ensuite pendu lui-même.

De nos jours, un financier, ayant acheté une terre qui avait appartenu aux Coligny , y trouva dans le parc , à quelques pieds sous terre, un coffre de fer rempli de papiers , qu'il fit jeter au feu comme ne produisant aucun revenu.

{Notes de la Ifcnrùidc.)

MEMIN. (madame de) — YoyczPicrrc d'sirras.

MESSE. — histoirk philosophique de ce mystère Aor.t STE. — La messe , dans le langage ordinaire, e»Hla plus grande et la plus auguste des cérémonies de l'église. On lui donne des surnoms

différons, selon les rites usités dans les diverses contrées où elle est célébrée, tels min la messe mosarabe ou gothique, la messe grecque, la messe latine. Durandu* et Eckios appellent sèche la messe où il ne se fait point de consécration, comme celle qu'on lait dire en particulier aux aspirans à la prêtrise ; et le cardinal liona (1) rapporte, sur la foi de Guillaume

(1) Liy. I., chap. 3tV «ur la liturgie.

de Nangis, que saint Louis, dans son voyage d'outre-mer, la-faisait dire ainsi pour ne pas risquer que l'agitation du vaisseau ht répandre Je vin consacré. II cite aussi Génébrard, qui dit avoir assisté, à Tnrin en 1587, à une pareille messe célébrée* dans une église, mais après dîner et fort tard , pour les funérailles d'une personne noble.

Pierre le chantre parle aussi de la messe à deux, à trois, et même à quatre faces, dans laquelle le prêtre célébrait la messe du jour ou de la fête jusqu'à l'offertoire; puis il en recommençait une seconde, une troisième, et quelquefois une quatrième , jusqu'au même endroit ; ensuite il disait autant de secrètes qu'il avait commencé de messes; mais pour toutes il ne récitait qu'une (bis le canon, et a la On il ajoutait autant de collectes qu'il avait réuni de messes (1).

Ce ne tut que vers la fin du quatrième tûècle, que le mot de messe commença à signifier la célébration de l'eucharistie. Le savant Beatus Rbenanus, dans ses notes sur Tertullien (2) , observe que saint Ambroise consacra cette expression du peuple prise de ce qu'on mettait dehors les cathécumènes après la lecture de l'Evangile,

On trouve dans les Constitutions apostoliques (5) une liturgie sous le nom de saint Jacques, par laquelle il paraît qu'au lieu d'invoquer les saints au canon de la messe, la primitive église priait pour eux. a Nous offrons encore, Seigneur, disait le célébrant, ce pain et ce calice pour tous les saints qui vous ont été agréables depuis le commencement des siècles, pour les patriarches, les prophètes, les justes, les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les évêques, les prêtres, les diacres, les sous-diacres, les lecteurs, les chantes, les vierges, les veuves, les laïques, et tous ceux dont les noms vous sont connus. • Mais saint Cyrille de Jérusalem, qui vivait dans le quatrième siècle, y substitue cette explication : « Après cela, dit-il (4), nous faisons commémoration de ceux qui sont morts avant nous, et premièrement des patriarches, des apôtres, des martyrs, afin que Dieu

reçoive nos prières par leur intercession..» Cela prouve, comme nous le dirons à l'article Rttixus, que le culte des saints commençait alors à s'introduire dans l'église.

Noël Alexandre (1) cite des Actes de saint André, où Ton fait dire à cet apôtre : « J'imole tous les jours sur l'autel du seul vrai Dieu, non les chairs des taureaux, ni le sang des boucs, mais l'agneau immaculé, qui demeure toujours entier et vivant après qu'il est sacrifié, et que tout le peuple fidèle en a mangé la chair : » mais ce savant dominicain avoue que cette pièce n'est connue que depuis le huitième siècle. Le premier qui l'ait citée est Ethérius, évêque d'Osnia en Espagne, qui écrivit contre Elipand en 788.

Abdias (a) rapporte que saint Jean, averti par le seigneur de la fin de sa course, se prépara à la mort, et recommanda son église à Dieu. Puis, ayant pris du pain qu'il se fit apporter, il leva les yeux

au ciel , le bénit , le rompit , et le distribua à tous ceux qui étaient présents, en leur disant : • Que mon partage soit le vôtre , et que le votre soit le mien. • Cette manière de célébrer l'eucharistie , qui veut dire action de grâces, est plus conforme à l'institution de cette cérémonie.

En effet saint Luc (3) nous apprend que Jésus , après avoir distribué du pain et du vin à ses apôtres qui soupaient avec lui , leur dit : « Faites ceci en mémoire de moi. • Saint Mathieu (4) et saint Marc (5) disent de plus que Jésus chanta une hymne. Saint Jean, qui ne parle dans son Evangile ni de la distribution du pain et du vin , ni de l'hymne , s'étend fort au long sur ce dernier article dans ses Actes , dont voici le texte cité par le concile de Nicée (6) :

« Avant que le seigneur fût pris par les Juifs, dit cet apôtre bien-aimé de Jésus, il nous rassembla tous, et nous dit : Chantons une hymne à l'honneur du Père, après quoi nous exécuterons le dessein que nous avons formé. Il nous ordonna donc de faire un cercle, et de nous tenir

(i)Bingham, Origin. «celés.

chap. IV, art. V.

(a) Lit. iv eôntr* M/ircion»

(3) Lit. VIII, chap. XII.

(*j Cinquième catéchèac.

,liv.

(1) Siècle I., page 109.

(1) Hist. apost. Ht. v, art. XXII et XXIII.

(3) Cbap. XXII, V. 19,

(4) Chap. XXVI, V. 30.

5) Chap. XLTj* m6.

6) Col. 358.

tons par la main ; puis, s'étant mis an chants et la danse furent exécutés, sup-

miJieu du cercle, il nous dit : Amen, posent une habitude de ces deux exer-

suivez-moi. Alors il commença le canti- cices fort antérieure au moment de l'exé-

que, et dit : Gloire vous soit donnée, ô cution.

Père! Nous répondîmes tous : Amen. Cet usage se perpétua dans la suite chez

Jésus continuant à dire : Gloire an ver' les Juifs (1). Les filles de Silo dansaient,

be , etc. , gloire à l'esprit, etc. , gloire à selon la coutume , à la fête solennelle du

la grâce; les apôtres répondaient tou- Seigneur, quand les jeunes gens de la

jours : Amen. tribu de Benjamin , à qui on les avait re-

Après quelques autres doxologies, Jésus fuses pour épouses, les enlevèrent parle

dit : Je veux être sauvé, et je veux «au- conseil des vieillards d'Israël. Encore au-

ver:Amen, Je veux être délié , et je veux jourd'hui , dans la Palestine , les femmes

délier : Amen. Je veux être blessé , et je assemblées auprès des tombeaux de leurs

veux blesser : Amen. Je veux naître, et je proches , dansent d'une manière lugubre ,

veux engendrer : Amen. Je veux manger, et poussent des cris lamentables (à),

et je veux être consumé : Amen* Je veux On sait aussi que les premiers chrétiens

être écouté , et je veux écouter : Amen', faisaient entre eux des agapes on repas de

Je veux être compris de l'esprit, étant tout charité , en mémoire de la dernière cène

esprit, tout intelligence : Amen. Je veux que Jésus célébra avec ses apôtres ; les

être lavé , et je veux laver : Amen. La païens en prirent même occasion de leur

grâce mène la danse, je veux jouer de la faire les reproches les plus odieux : alors ,

ilùte, dansez tous: Amen, Je veux chan- pour en bannir toute ombre de licence ,

ter des airs lugubres, lamentez-vous tous: les pasteurs défendirent que le baiser de

Amen,» paix, par où finissait cette cérémonie,

Saint Augustin , qui commente une se donnât entre les personnes de sexe

partie de cette hymne dans son épître différent (3). Mais d'autres abus dont

à Gérécius (1) , rapporte de plus ce qui se plaignait déjà saint Paul (4) , et que le

suit :tje venx parer, et être paré. Je concile de Gangres, l'an 384 * entreprit en

suis une lampe pour ceux qui me voient min de réformer, firent enfin abolir les

et qui me connaissent. Je suis la porte agapes l'an 397, par le troisième concile

pour tous ceux qui veulent y frapper. Vous de Garthage, dont le canon quarante-

qui voyez ce que je fais , gardez-vous bien unième ordonna de célébrer Je* saints mys-

'en parler. » tères à ieun.

Cette danse 'de Jésus et des apôtres est On ne doutera point que la danse n'avisiblement imitée de celle des thérapeu- compagnât ces festins , si l'on fait attentes d'Egypte , lesquels , après le souper, tion que , suivant Scaliger, les éveues ne dansaient dans leurs assemblées, d'abord furent nommés proesuh dans

l'église lapartagés en deux chœurs, puis réunis les tine y d-proési-
tietido , que parce qu'ils comhommes et les femmes ensemble,
après mençaient la danse. Le piepus Héliot, avoir, comme en la
fête de Bacchus, avalé dans son Histoire des ordres monastiforce
vin céleste, comme dit Pbilon (a). ques , dit aussi que , pendant
les persécu-

On sait d'ailleurs que, «mirant la tra- tions qui troublaient la
paix des premiers

ditioo des Juifs, après leur sortie d'E- chrétiens, il se forma
des congrégations

gypte et le passage de la mer Bouge, d'hommes et de femmes,
qui, à l'exem-

d où la solennité de Pâques prit son pie des thérapeutes, se re-
tirèrent dans les

nom (3>, Moïse et sa sœur rassemblèrent déserts; là ils se ras-
semblaient da.-s les

deux chœurs de musique, l'un composé hameaux les di-
manches et les fêtes, et

d'hommes, l'autre de femmes , qui enan- ils y dansaient pieu-
sement en chantant les

tèrent en dansant un cantique d'action de prières de l'église,

grâces. Ces instrument rassemblés sur-le- En Portugal, en Es-
pagne, dans le

champ, ces chœurs arrangés avec tant de Roussillon, l'on exé-
cute encore aujourd'promptitude , la facilité avec laquelle les

(s) Lei Juges, chap. XXI , V. a 1 .

(t) JÉptt. «37. (a) Voyage de Le Brun.

(») } Traité de le vie contemplative. Thoumsin, Descrip. de f
église, part. HT

(3) Exode, chap. XV; et Philon, Vie de Mai se. chap. XI, VI 1 ,
n. I. Hv. premier. (4) Corinth. ebap. XI.

d'hui des danses solennelles en l'honneur des mystères du christianisme. Toutes les veilles des fêtes de la Vierge, les jeunes filles s'assemblent devant la porVe des églises qui lui sont dédiées, et passent la nuit à danser en rond , et à chanter des hymnes et de» cantiques en son honneur. Le cardinal Ximénès, rétablit de son temps, dans la cathédrale de Tolède, l'ancien usage des messes mosarabes , (pendant lesquelles on danse dans le chœur et dans la nef avec autant d'ordre que de dévotion. En France même on voyait encore , vers le milieu du dernier siècle, les prêtres et tout le peuple de Limoges danser en rond dans la collégiale en chantant : SarU Marcian, pregas per nous , et nous epingaren per bous 'est-à-dire , c Saint Marcien, priez pour nous, et nous danserons pour vous. »

Enfin, le jésuite Ménestrier, dans la préface de son Traité des ballets t publié en 1682, dit qu'il avait vu encore leschanoines de quelques églises , qui, le jour de Pâques, prenaient par la main les enfans de choeur, et dansaient dans le chœur en chantant des hymnes de réjouissance.

Ce que nous avons dit , à l'article Files, des danses extravagantes de la fête dès fous, nous découvre une partie des abus qui ont fait retrancher la danse des cérémonies de la messe , les-

quelles , plus elles ont de gravité, plus elles sont propres à inspirer le respect.

{Dictionnaire philosophique. }

MESSIE , (avènement d'un faux) — un — Pendant la guerre de Candie il arriva chez les Turcs un événement qui fut l'objet de l'attention de l'Europe et de l'Asie. Il s'était répandu un bruit général, fondé sur la vaine curiosité, que l'année 1666 devait être l'époque d'une grande révolution sur la terre. Le nombre mystique de 666 qui se trouve dans Y Apocalypse, était la source de cette opinion. Jamais l'attente de l'Antéchrist ne fut si universelle. Les Juifs, de leur côté, prétendirent que leur Messie devait naître cette année.

Un Juif de Smyrne , nommé SabateijSevi, homme assez savant, fils d'un riche courtier de la factorerie anglaise , profita de cette opinion générale et s'annonça pour le Messie. Il était éloquent et d'une figure avantageuse, affectant de la modestie, recommandant la justice, parlant en oracle, disant partout que les temps étaient accomplis. Il voyagea d'abord en

Grèce et en Italie. Il enleva une fille à Livourne et la mena à Jérusalem, où il commença à prêcher ses frères.

C'est chez les Juifs une tradition constante, que leur Shiio , leur Messiah , leur vengeur et leur roi , ne doit venir qu'avec Elie. Us se persuadent qu'ils ont eu un Eliah qui doit paraître au renouvellement de la terre. Cet Eliah, que nous nommons Elie, a été pris par quelques savans pour le soleil , à cause de la conformité du mot Eliot» qui signifie le soleil chez les Grecs» et parce qu'Elie, aérant été transporté hors de la terre dans un char de feu, attelé de quatre chevaux ailés , a beaucoup de ressemblance

avec le char du soleil , et ses quatre chevaux inventés par les poètes. Mais sans nous arrêter à ces recherches, et sans examiner si les livres hébreux ont été écrits après Alexandre, et après que les facteurs juifs eurent appris quelque chose de la mythologie grecque dans Alexandrie, c'est assez de remarquer que les Juifs attendent Elie de temps immémorial. Aujourd'hui même encore, quand ces malheureux circoncisent un enfant avec cérémonie, ils mettent un fauteuil pour Elie , en cas qu'il veuille les honorer de sa présence. Elie doit amener le grand sabbat, le grand Messie, et la révolution universelle. Cette idée a même passé chez les chrétiens. Elie doit venir annoncer la fin de ce monde et un nouvel ordre de choses. Presque tous les fanatiques attendent un Elie. Les prophètes des Cévennes, qui allèrent à Londres "ressusciter des morts, en 1707, avaient vu Elie ; ils lui avaient parlé ; il devait se montrer au peuple. Aujourd'hui même ce ramas de convulsionnaires qui a infecté Paris pendant quelques années, annonçait Elie à la populace des fauxbourgs. Le magistrat de la police fit , en 1724, enfermer à Bicêtre deux Elies qui se battaient à qui serait reconnu pour le véritable. Il fallait donc absolument que Sabatci-Sevi fût annoncé chez ses frères pour un Elie, sans quoi sa mission aurait été traitée de chimérique.

Il trouva un rabbin , nommé Nathan , qui crut qu'il y aurait assez à gagner à jouer ce second rôle. Sabatci déclara aux Juifs de l'Asie Mineure et de Syrie que Nathan était Elie; et Nathan assura que Sabatei était le Messie, le Shilo, l'attente du peuple saint.

Ils firent de grandes œuvres tous deux

à Jérusalem, et y réformèrent la synagogue. Nathan expliquait les prophètes, et les faisait voir clairement qu'au bout de l'année le sultan devait être détrôné , et que Jérusalem devait devenir la

maîtresse du monde. Tous les Juifs de la Syrie furent persuadés. Les synagogues retentissaient des anciennes prédictions. On se fondait sur ces paroles d'Isaïe : « Levez- vous , Jérusalem , levez- vous dans votre force et dans votre gloire ; il n'y aura plus d'incirconcis ni d'impurs au milieu de vous. » Tous les rabbins avaient à la bouche ce passage ; « Us feront venir vos frères de tous les climats à la montagne sainte de Jérusalem , sur des chars , sur des litières, sur des mulets , sur des charrettes. » Enfin, cent passages, que les femmes et les enfans répétaient * nourrissaient leur espérance. Il n'y avait point de Juif qui ne se prépara t-à logger quelqu'un des dix«nciennes tribus dispersées. La persuasion fut si forte que les Juifs Abandonnaient partout leur commerce, et se tenaient prêts pour le voyage à Jérusalem.

Nathan choisit à Damas douze hommes pour présider aux douze tribus. Sabatei- Sevi alla se montrer à ses frères de Smyrne; et Nathan lui écrivait : « Roi des rois, seigneur des seigneurs , quand serons-nous dignes d'être à l'ombre de votre âne? Je me prosterne pour être foulé sous la plante de vos pieds.» Sabatei déposa dans Smyrne quelques docteurs de la loi qui ne le reconnaissaient pas, et en établit de plus dociles. Un de ses plus violens ennemis, nommé Samuel Pennia, se convertit à lui publiquement, et l'annonça comme le fils de Dieu. Sabatei s'étant un jour présenté devant le cadi de Smyrne avec une foule de ses suivans, tous assurèrent qu'ils voyaient une colonne de feu entre lui et le cadi. Quelques autres miracles de cette espèce mirent le sceau à la certitude de sa mission. Plusieurs juifs même s'empressaient de porter à ses pieds leur or et leurs pierreries. r

Le bâcha de Smyrne voulut le faire arrêter. Sabatei partit pour Constantinople avec les plus zélés de ses disciples. Le grand -vi-

zir, Àchmet Cuprogli, qui partait alors pour le siège de Candie, l'envoya prendre dans le vaisseau qui le portait à Constantinople , et le fit mettre en prison. Tous les Juifs obtenaient aisément l'entrée de la prison pour de l'argent , comme c'est l'usage en Turquie : ils vinrent se prosterner à ses pieds , et baiser

ses fers. Il les prêchait, les exhortait, les bénissait, et ne se plaignait jamais. Les Juifs de Constantinople, persuadés que la venue d'un Messie abolissait toutes les dettes , ne payaient plus leurs créanciers. Les marchands anglais de Galata s'avisèrent d'aller trouver Sabatei dans sa prison : ils lui dirent qu'en qualité de roi des Juifs, il devait ordonner à ses sujets de payer leurs dettes. Sabatei écrivit ces mots à ceux dont on ne plaignait : « A vous qui attendez le salut d'Israël, etc.. satisfaites à vos dettes légitimes; si vous le refusez , vous n'entrerez point avec nous dans notre joie et dans notre empire. »

La prison de Sabatei était toujours remplie d'adorateurs. Les Juifs commençaient à exciter quelques tumultes dans Constantinople. Le peuple était alors très mécontent de Mahomet iv. On craignait que la prédiction des Juifs ne causât des troubles. Il semblait qu'un gouvernement aussi sévère que celui des Turcs dût faire mourir celui qui se disait roi d' Israël ; cependant on se contenta de le transférer au château des Dardanelles. Les Juifs alors s'écrièrent qu'il n'était pas au pouvoir des hommes de le faire mourir.

Sa réputation* s'étant étendue dans tous les pays de l'Europe, il reçut aux Dardanelles les députations des Juifs de Pologne, d'Allemagne, de Livourne, de Venise, d'Amsterdam : ils payaient chèrement la permission de lui baiser les pieds; et c'est probablement ce qui lui conserva la vie. Les partages de la terre sainte se

fesaient tranauilfement dans le château des Dardanelles. Enfin le bruit de ses miracles fut si grand que le sultan Mahomet eut la curiosité de voir cet homme , et de l'interroger lui-même. On amena le roi des Juifs au sérail. Le sultan lui demanda en turc « s'il était le Messie. • Sabatei répondit modestement « qu'il l'était;» mais comme il s'exprimait incorrectement en turc : «-Tu parles bien mal , lui dit Mahomet , pour un Messie qui devrait avoir le don des langues. Fais-tu des miracles? ■ — « Quelque-fois, • répondit l'autre. « Hé bien, dit le sultan , qu'on le dépouille tout nu : il servira de but aux flèches de mes icoglans; e% s'il est invulnérable, nous le reconnâtrons pour le Messie. » Sabatei se jeta à genoux, et avoua que c'était un miracle qui était audessus de ses forces. On lui proposa alors d'être empalé ou de se faire musulman ,

»48 MIR

et d'aller publiquement à la mosquée. Il ne balança pas; et il embrassa la religion turque dans le moment. Il prêcha alors qu'il n'avait été envoyé que pour substituer la religion turque à la juive, selon les anciennes prophéties. Cependant les Juifs de* pays éloignés crurent encore long-temps en lui ; et cette scène , qui ne fut point sanglante, augmenta partout leur confusion et Irur opprobre.

(Essai sur Us moeurs. }

MIRACLES. — lrvb m «toi bi, voa d* soif côté pjmosophiqob. — Un miracle, selon l'énergie du mot, est une chose admirable ; en ce cas , tout est miracle. L'ordre prodigieux de la nature, la rotation de cent million» de globes autour d'un million de soleils ,

l'activité de la lumière, la vie des animaux, sont des miracles perpétuels.

Selon les idées reçues, nous appelons miracle la violation de ces lois divines et éternelles. Qu'il y ait une éclipse de soleil pendant la pleine lune , qu'un mort fasse 4 pied deux lieues de chemin en portant sa tête entre ses bras , nous appelons cela un miracle.

Plusieurs physiciens soutiennent qu'en ce sens il n'y a point de miracles; et voici leurs arguments :

Un miracle est la violation des lois mathématiques, divines, immuables, éternelles. Par ce seul exposé , un miracle est une contradiction dans les termes : une loi ne peut être à la fois immuable et violée. Mais une loi , leur dit-on , étant établie par Dieu même, ne peut-elle être suspendue par son auteur ? Ils ont la hardiesse de répondre que non, et qu'il est impossible que l'Être infiniment sage ait fait des lois pour les violer. 11 ne pouvait , disent-ils , déranger sa machine que pour la faire mieux aller : or il est clair qu'étant Dieu, il a fait cette immense machine aussi bonne qu'il l'a pu ; s'il a vu qu'il y aurait quelque imperfection résultante de la nature de la matière , il y a pourvu dès le commencement; ainsi il n'y changera jamais rien.

De plus , Dieu ne peut rien faire sans raison : or quelle raison Je porterait à défigurer pour quelque temps son propre ouvrage?

*

C'est en faveur des hommes , leur dit-on ;_c'est donc au moins en faveur de tous les hommes, répondent-ils; car il est impossible de concevoir que la nature divine travaille pour quelques hommes en par-

MIR

ticulier, et non pas pour tout Je genre humain; encore méine le genre humain est bien peu de chose. Il est beaucoup moindre qu'une petite fourmilière en comparaison de tous les êtres qui remplissent l'immensité. Or n'est-ce pas la plus absurde de» folies, d'imaginer que l'Être infini intervertisse en faveur de trois ou quatre centaines de fourmis, sur ce petit amas de l'ange, le jeu éternel de ces ressorts immenses qui font mouvoir tout l'univers?

Mais supposons que Dieu ait voulu distinguer un petit nombre d'hommes par des faveurs particulières, faudra- t-il qu'U change ce- qu'il a établi pour tous les temps et pour tous les lieux? 11 n'a~, certes, aucun besoin de ce changement, de cette inconstance , pour favoriser ses créatures: ses faveurs sont dans ses lois mêmes. Il a tout prévu, tout arrangé pour elles ; toutes obéissent irrévocable* ment à la force qu'il a imprimée pour jamais dans la nature.

Pourquoi Dieu ferait- il un miracle?

Pour venir à bout d'un certain dessein sur quelques êtres vivant 1 11 dirait donc : Je n'ai pu parvenir, par la fabrique de l'unmrs, par mes décrets divins, par mes lois éternelles, à remplir un certain dessein ; je vais changer mes éternelles idées , mes lois immuables , pour tacher d'exécuter ce que je n'ai pu faire par elles. Ce serait un aveu de sa faiblesse, et non de sa puissance ; ce serait , ce semble, dans lui, la plus inconcevable contradiction. Ainsi donc, oser supposer à Dieu des miracles, c'est réellement l'insulter (si des hommes peuvent insulter DieU). C'est lui dire : Vous êtes un être faible et inconséquent. Il est donc absurde de croire des miracles; c'est déshonorer en quelque sorte la Divinité.

On presse ces philosophes; on leur dit : Vous avez beau exalter l'immutabilité de l'Être suprême , l'éternité de ses lois , la régularité de ses mondes infinis , notre petit tas de boue a été tout couvert de miracles ; les histoires sont aussi remplies de prodiges que d'événemens naturels. Les filles du grand-prêtre Ànius changeaient tout ce qu'elles voulaient en blé, en vin, ou en huile; Athalide, fille de Mercure , ressuscita plusieurs fois ; Escu- 1 a pe ressuscita Hippolyte; Hercule arracha Alceste à la mort; Hérès revint au monde après avoir passé quinze jour*

MIR

dans ks enfers. Romulus et Rémus naquirent d'un dieu et d'une vestale; le Palladium tomba du ciel dans la ville de Troie ; la chevelure de Bérénice devint un assemblage d'étoiles ; Ja cabane de Baucis et de PLilémon fut changée en un superbe temple ; la tête d'Orphée rendait des* oracles après sa mort; les murailles de Thèbes se construisirent d'elles - n « j k au son de la flûte, en présence des Créés; les guérisons faites dans le temple d'Esculape étaient innombrables, et nous ..vons encore des monuiuens chargés du nom des témoins oculaires des miracles d'Esenlape.

Nommez-moi un peuple chez lequel il.

ne se soit pas opéré des prodiges incroyables, surtout dans de* temps où l'on savait à pejne lire et écrire.

LA philosophe* ne répondent à ces 'h jetions qu i m fiant et en levant les s: mais les philosophes chrétiens "ous ci oyons auz miracles opénotre sainte leligion; nous les croyons par la loi, et non par notre raison, que nous oons gardons bien d'écouter; car, lorsque la foi parle , on sait assez que la raison ne doit pas dire uu

seul mot'. /Vous avons^oe croyance ferme et entière dans les miracles de Jésus-Christ et des apôtres; mais permettez- nous de douter un peu de plusieurs autres ; souffrez , par exemple, que nous suspendions notre jugement sur ce que rapporte un homme simple auquel on a donné le nom de grand. 11 assure qu'un petit moine était •i fort accoutumé de faire de» miracles, que le prieur lui défendit enfin d'exercer son talent. Le petit moine obéit; mais, ayant vu un pauvre couvreur qui tombait du haut d'un toit, il balança entre le désir de lui sauver la vie^et la sainte obédience. 11 ordonna seulement au couvreur de rester en l'air jusqu'à nouvel ordre, et courut vite conter a son prieur l'état des choses. Le prieur lui donna l'absolution du péché qu'il avait commis en commençant un miracle sans permiswon, et lui penr.it de l'achever, pourvu qu'il s'en tînt là , et qu'il n'y revînt plus. Oo accorde aux philosophe* qu'il faut un peu se défier de cette histoire.

Mais comment oseriez- vous nier, leur dit-on, que saint Gervais et saint Protas a»« nt apparu en songe à saint Ambroise ; oyilK lui aient enseigné, l'endroit où étaient leurs reliques; que saint Ambroise les ait déterrées, et qu'elles aient guéri

MIR

un aveugle ? Saint Augustin était alors à Milan ; c'est lui qui rapporte ce miracle , immenso vopuio teste , dit-il dans sa Cité de Dieu y livre xxn. Voilà un miracle des mieux constatés. Les philosophes disent qu'ils n'en croient rien ; que Gervais et Protas n'apparaissent à personne, qu'il importe fort peu au genre humain qu'on sache où sont les restes de leurs carcasses, qu'ils n'ont pas plus de fui à cet aveugle qu'à celui de \ espasien ; que c'est un miracle inutile; que Dieu ne fait rien d'inutile; et ils se tiennent fermes dans leurs principes. Mon respect pour saint

Gervais et saint Prôtaj's ne me permet pas d'êtie de l'avis de ces philosophes ; je rends compte

, seulement de leur incrédulité. Ils font grand cas du passage de Lucien qui se trouve dans la Mort de Peregrinus. m Quand un joueur de gobelets adroit se fait chrétien , il est sûr de faire fortune.» Mais comme Lucien est un auteur profane, il ne doit avoir aucune autorité , parmi nous.

Ces philosophes ne peuvent se résoudre à croire les miracles opérés dans le second siècle. Des témoins oculaires ont beau écrire que l'évêque de Smyrne , saint Polycarpe , ayant été condamné à être brûlé , et étant jeté dans les Gammes , ils entendirent une voix du ciel qui criait: Courage, Polycarpe, sois fort, montre-toi homme ; qu'alors les flammes du bûcher s'écarterent de son corps, et formèrent un pavillon de feu au-dessus de sa tête, et que du milieu du bûcher il sortit une colombe ; enfin on fut obligé de trancher la tête de Polycarpe. A quoi bon ce miracle? disent les incrédules ; pourquoi les flammes ont-elles perdu leur nature, et pourquoi la hache de l'exécuteur n'a-t-elle pas perdu la sienne ? D'où vient que tant de martyrs sont sortis sains et saufs de l'huile bouillante , et n'ont pu résister au tranchant du glaive ? On répond que c'est la volonté de Dieu. Mais les philosophes voudraient avoir vu» tout cela de leurs yeux avant de le croire.

* Cent qui fortifient leurs raisonnemens par la science , vous diront que les pères de l'église ont avoué souvent eux-mêmes qu'il ne se faisait plus de miracles de leur temps. Saint Chrysostôme dit expressément : • Les dons extraordinaires de l'esprit étaient donnés même aux indignes ,

.parce qu'alors l'église avait besoin de miracles; mais aujourd'hui ils ne sont pas même donnés aux dignes, parce qu

*50 MIR

l'église n'en a plus besoin. • Ensuite il avoue qu'il n'y a plus personne qui ressuscite les morts, ni même qui guérisse les malades.

Saint Augustin lui-même, malgré le miracle de Gervais et de Protas, dit dans sa Cité de Dieu: m Pourquoi ces miracles qui se faisaient autrefois ne se fontils plus aujourd'hui? Et il en donne la même raison. Curt inquit, nuno Ma miracua, quee prosdica-tisfacla esse, non fiunt ? Possetn quidem dicere necessaria pmùs fuisse qudm erederet mundus , ad hoc ut erederet mundus.

On objecte aux philosophes que saint Augustin , malgré cet aveu , parle pourtant d'un vieux savetier d'Hippone qui, # ayant perdu sou habit , alla pner à la chapelle des vingt martyrs , qu'en retournant il trouva un poisson dans le corps duquel il y avait un anneau d'or, et que le cuisinier qui fit cuire le poisson dit au save-tier : a Voilà ce que les vingt martyrs vous donnent. »

A cela les philosophes répondent qu'il n'y a rien dans cette histoire qui contredise les lois de la nature , que la physique n'est point du tout blessée qu'un poisson ait avalé un anneau d'or, et qu'un cuisinier ait donné cet anneau à un savetier, qu'il n'y a là aucun miracle.

Si on fait souvenir ces philosophes que | selon saint Jérôme , dans sa vie de 1 ermite Paul, cet ermite eut plusieurs conversationsavec des satyres et avec des faunes ; qu'un corbeau lui apporta tous les jours pendant trente ans la moitié d'un pain pour

son dîner, et un pain tout entier le jour que saint Antoine vint le voir, ils pourront répondre encore que tout cela n'est pas absolument contre la physique, que des satyres et des faunes peuvent avoir existé, et qu'en tout cas, si ce conte est une puérilité, cela n'a rien de commun avec les vrais miracles du Sauveur et de ses apôtres. Plusieurs bons chrétiens ont combattu l'histoire de saint Siméon Stylite, écrite par Théodoret.

Beaucoup de miracles qui passent pour* authentiques dans l'église grecque ont été révoqués en doute par plusieurs latins, de même que les miracles latins ont été suspects à l'église grecque. Les protestans sont venus ensuite, qui ont fort maltraité les miracles de l'une et de l'autre église. Un savant jésuite (*), qui a prêché

, page »30.

MIR

long-temps dans les Indes, se plaint de ce que ni ses confrères ni lui n'ont jamais pu faire de miracle. Xavier se lamente, dans plusieurs de ses lettres, de n'avoir point le don des langues; il dit qu'il n'est chez les Japonais que comme une statue muette: cependant les jésuites ont écrit qu'il avait ressuscité huit morts, c'est beaucoup; mais il faut aussi considérer qu'il les ressuscitait à six mille lieues d'ici. Il s'est trouvé depuis des gens qui ont prétendu que l'abolissement des jésuites en France est un beaucoup plus grand miracle que ceux de Xavier et d'Ignace.

Quoi qu'il en soit, tous les chrétiens conviennent que les miracles de Jésus-Christ et des apôtres sont d'une vérité incontestable; mais qu'on peut douter à toute force de quelques miraclesj-

fuits dans nos derniers temps , et qui n'a pas eu une authenticité certaine.)

On souhaiterait, par exemple, pour qu'un miracle fût bien constaté, qu'il fût fait en présence de l'académie des sciences de Paris, ou de la société royale de Londres, et de la faculté de médecine, assistées d'un détachement du régiment des gardes , pour contenir la foule du peuple qui pourrait par son indiscretion empêcher l'opération du miracle.

On demandait un jour à un philosophe ce qu'il dirait s'il voyait le soleil s'arrêter, c'est-à-dire, si le mouvement de la terre autour de cet astre cessait; si tous les morts ressuscitaient, et si toutes les montagnes allaient se jeter de compagnie dans la mer, le tout pour prouver quelque vérité importante, comme, par exemple, la grâce versatile ? « Ce que je dirais , répondit le philosophe , je me ferais manichéen ; je dirais qu'il y a un principe qui défait ce que l'autre a fait. »

— Définissez les termes, vous dis-je , on jamais nous ne nous entendrons. *B&iraevarium*, *res miranda*, *prodigium*, *portentum* *monstrum*. Miracle, chose admirable ; *prodigium*, qui annonce chose étonnante; *portentum* , porteur de nouveauté ; *monstrum*, chose à montrer par rareté.

Voilà les premières idées qu'on eut d'abord des miracles.

Comme on raffine sur tout , on raffina sur cette définition ; on appela miracle ce qui est impossible à la nature. Mais on ne songea pas que c'était dire que tout miracle est réellement impossible.

Car qu'est-ce que la nature ? Vous en

MIR

tendez par ce mot Tordre éternel dei choses. TJn miracle sr-rait donc impossible dans cet ordre. En ce sens Dieu ne pourrait faire de miracle.

Si vous entendez par miracle un effet dont vous ne pouvez voir la cause, en ce sens tout esWmiracle. L'attraction et la direction de l'aimant sont des miracles continuels. TJn limaçon auquel il revient une tête est un miracle. La naissance de chaque animal , la production de chaque végétai sont des miracles de tous les /ours.

Mais pous sommes si accoutumés à ces prodiges, qu'ils ont perdu leur nom

admirables , de miraculeux. Le canon n'étonne plus les Indiens.

Nous nous sommes donc fait une autre idée de miracle. Cest , selon l'opinion vulgaire , ce qui n'était jamais arrivé et ce qui n'arrivera jamais. t Voilà l'idée qu'on se forme de la mâchoire d'âne de Samson , des discours de l'ânesse de Balaam , de ceux d'un serpent avec Eve , des quatre chevaux qui enlevèrent Elie, do poisson qui garda Jonas soixante et douze heures dans son ventre, des dix plaies d'Egypte, des murs de Jéricho; du soleil et de la lune arrêtés à midi , etc.

Pour croire un miracle, ce n'est pas assez de l'avoir vu ; car on peut se tromper. On appelle un sot , témoin de mirades ; et non seulement bien des gens pensent avoir vu ce qu'ils n'ont pas vu , et avoir entendu ce qu'on ne leur a point dit; non seulement ils sont témoins de miracles , mais ils sont sujets de miracles. Ils ont

été tantôt malades , tantôt guéris par un pouvoir surnaturel. Ils ont été changés en loups ; ils ont traversé les airs sur un manche à balai ^ ils ont été incubes et succubes.

11 faut que le miracle ait été bien vu par un grand nombre de gens très sensés, se portant bien , et n'ayant nul intérêt à la chose. Il faut surtout qu'il ait été solennellement attesté par eux; car, si on a besoin de formalités authentiques pour les actes les plus simples, comme l'achat d'une maison, un contrat de mariage, un testament, que les formalités ne laudra-t-il pas pour constater des choses naturellement impossibles, et dont le destin de la terre doit dépendre?

Quand un miracle authentique est fait, il ne prouve encore rien ; car l'Ecriture vous dit en vingt endroits que de* imposteurs peuvent faire des mira-

Mm 25t

cles ; et que, si un homme, après en avoir fait , annonce un autre dieu que le dieu des Juifs, il faut le lapider.

On exige donc que la doctrine soit appuyée par les miracles, et les miracles par la doctrine.

Ce n'est point encore assez. Comme un fripon peut prêcher une très bonne morale pour mieux séduire, et qu'il est reconnu que des fripons, comme les sorciers de Pharaon , peuvent faire des miracles , il faut que ces miracles soient annoncés par des prophéties.

Pour être sûr de la vérité de ces prophéties, il faut les avoir entendus annoncer clairement, et les avoir vues s'accomplir réelle-

ment (*). Il faut posséder parfaitement la langue dans laquelle elles sont conservées.

Il ne suffit pas même que vous soyez témoin de leur accomplissement miraculeux : car vous pouvez être trompé par de fausses apparences. Il est nécessaire que le miracle et la prophétie soient juridiquement constatés par les premiers de la nation ; et encore se trouve-t-il des douleurs. Car il se peut que la nation soit intéressée à supposer une prophétie et un miracle ; et , dès que l'intérêt s'en mêle, ne comptez sur rien. Si un miracle prédit n'est pas aussi public , aussi avéré qu'une éclipse annoncée dans l'almanach, soyez sûr que ce-miracle n'est qu'un tour de gibecière , ou un cortege de vieille.

7— Un gouvernement théocratique ne peut être fondé que sur des miracles; tout doit y être divin. Le grand souverain ne parle aux hommes que par des

prodiges ; ce sont là ses ministres et ses états patentes. Ses ordres sont intimés par l'Océan qui couvre toute la terre pour noyer les nations , ou qui ouvre le fond de son abîme pour leur donner passage.

Aussi vous voyez que, dans l'histoire juive , tout est miracle, depuis la création d'Adam et la formation d'Eve, pétrie d'une cône d'Adam / jusqu'au melch ou roitelet Saül.

Au temps de ce Saül , la théocratie partage encore le pouvoir avec la royauté. Il y a encore, par conséquent, des miracles de temps en temps ; mais ce n'est plus cette suite éclatante de prodiges qui étonnent continuellement la nature. On ne renouvelle point les dix plaies d'Egypte; le

(*) Voyei Prophétie , au Diction, philo.

*5'2 Afin

soleil et la lune ne s'arrêtent point en plein midi pour donner le temps à un capitaine d'exterminer quelques fuyards , déjà écrasés par une pluie de pierres tombées des niK'si. Un Samson n'extermine plus mille Philistins avec une mâchoire d'âne. Les ànesses ne parlent plus , les murailles ne tombent plus au non du cornet ; les vilies ne sont plus abîmées dans un lac par le feu du ciel; la race humaine n'est plus détruite par le déluge. Mais le doigt de Dieu se manifeste encore ; l'ombre de Samuel apparaît à une magicienne. Dieu lui-même promet à David qu'il défera les Philistins à Baal-Pharasim.

Dieu assemble son armée céleste* du temps d'Àchab , et demande aux esprits (*) : «Qui est-ce J)ui trompera Achab, et qui le fera aller à la guerre contre Ramoth en Galgala r » Et un esprit s'avança devant le Seigneur, et dit : • Ce sera moi qui le tromperai.» Mais ce ne fut que le prophète Michée qui fut témoin de cette conversation ; encore reçut-il un soufflet d'un autre prophète nommé Sédékias, pour avoir annoncé ce prodige.

Des miracles qui s'opèrent aux /eux de toute la nation , et qui changent les lois de la nature entière , on n'en voit guère jusqu'au temps d'Elie, à qui le Seigneur envoya un char de feu et des chevaux de l'eu, qui enlevèrent Elie des bords du Jourdain au ciel, sans qu'on sache en quel endroit du ciel. ,

Depuis le commencement des temps historiques , c'est-à-dire , depuis les conquêtes d'Alexandre , vous ne voyez plus de miracles chez les Juifs.

Quand Pompée vient s'emparer de Jérusalem, quand Crassus pille le temple , quand Pompée fait passer le roi juif Alexandre par la main du bourreau , quand Antoine donne la Judée à l'arabe Hérode , quand Titus prend d'assaut Jérusalem , quand elle est rasée par Adrien , il ne se fait aucun miracle. 11 en est ainsi chez tous les peuples de la terre. On commence par la théocratie , on finit par les choses purement humaines.

Plus les sociétés perfectionnent les connaissances , moins il y a de prodiges.

Nous savons bien que la théocratie , des Juifs était la seule véritable , et que celles des autres peuples étaient fausses ; mais il arriva la même chose chez eux que chez les Juifs.

(*; Rois, liy. m, chap. XXI r.

MOI

En Égypte , du temps de Vulcaio et de celui d'isis et d'Osiris , tout était hors des lois de la nature ; tout y rentra sous les Ptolomées.

Dans les siècles de Phos , à Chrysos et d'Épheste, les dieux et les mortels conversaient très familièrement en Chaldée. Un dieu avertit le roi Xissutre qu'il y aura un déluge en Arménie , et qu'il faut qu'il bâtit vite un vaisseau de cinq stades de longueur et de deux de largeur. Ces choses n'arrivent pas aux Darius et aux Alexandre.

Le poisson Oannès sortait autrefois tous les jours de l'Euphrate pour aller prêcher sur le rivage; il n'y a plus aujourd'hui de poisson qui pêche, il est bien vrai que saint Antoine de Pa-

doue les a prêches , mais c'est un fait qui arrive si rarement, qu'il ne tire pas à conséquence.

Numa ava^t de longues conversations avec la nymphe Egérie ; on ne voit pas que César en eût avec Vénus , quoiqu'il descendit d'elle en droite ligne. Le monde va toujours, dit-on, se raffinant un peu.

Mais, après s'être tiré d'un borbier pour quelque temps, il retombe dans un autre ; à des siècles de politesse succèdent des siècles de barbarie. Cette barbarie est ensuite chassée; puis elle reparaît : c'est l'alternative continuelle du jour et de la nuit.

(Dictionnaire philosophique.)

MOÏSE , législateur des Hébreux.

CON81DKB A.TIoIT8 SOR SA VIS «T SES LOIS

— La philosophie, dont on a quelquefois passé les bornes, les recherches de l'antiquité, l'esprit de discussion et de critique , ont été poussés si loin , qu'enfin plusieurs savans ont douté s'il y avait jamais eu un Moïse» et si cet homme n'était pas un être fantastique, tel que l'ont été probablement Persée, Bacchus, Atlas, Penthésilée, Vesta, Rhea Sylvia, Isis , Sommona-Codom , Fo., Mercure Trismégiste, Odin , Merlin, Francus , Robert-le-Diable , et tant d'autres hér^{*} de romans , dont on a écrit la vie et les prouesses.

Il n'est pas vraisemblable, disent les incrédules, qu'il ait existé un homme dont toute la vie est un prodige continu.

Il n'est pas vraisemblable qu'il eût fait tant de miracles épouvantables en Egypte, en Arabie, et en Syrie, sans qu'ils eussent retenti dans toute la terre.

MOÏSE

Il n'est pas vraisemblable qu'aucun écrivain égyptien ou grec n'eût transmis ces miracles à la postérité. Il n'en est cependant fait mention que par les seuls Juifs: et, dans quelque temps que cette histoire ait été écrite par eux, elle n'a été connue d'aucune nation que vers le second siècle. Le premier auteur qui cite expressément les livres de Moïse, est Loogin, ministre de la reine Zénobie du temps de l'empereur Aurélien (i).

Il est à remarquer que l'auteur du Mercure Trisnugiste¹ qui certainement était égyptien, ne dit pas un seul mot de ce Moïse.

Si un seul auteur ancien avait rapporté • un seul de ces miracles, Eusèbe aurait sans doute triomphé de ce témoignage, soit dans son histoire, soit dans sa Préparation évangélique.

Il reconnaît à la vérité des auteurs qui ont cité son nom, mais aucun qui ait cité ses prodiges. Avant lui les Juifs Josèphe et Philon, qui ont tant célébré leur nation, ont recherché tous les écrivains chez lesquels le nom de Moïse se trouvait; mais il n'y en a pas un seul qui fasse la moindre mention des actions merveilleuses qu'on lui attribue.

Dans ce silence général du monde entier, voici comme les incrédules raisonnent avec une témérité qui se réfute d'elle-même.

Les Juifs sont les seuls qui aient eu le Pentateuque qu'ils attribuent à Moïse. Il est dit, dans leurs livres même, que ce Pentateuque ne fut connu que sous leur roi Josias, trente-six ans avant la première destruction de Jérusalem et de la captivité ; on n'en trouva qu'un seul exemplaire chez le pontife Uelcias (a) , qui le déterra au fond d'un coffre-fort en comptant de l'argent. Le pontife l'envoya au roi par son scribe Saphian.

Gela pourrait . disent-ils , obscurcir l'authenticité du Pentateuque.

En effet , eût-il été possible que , si le Pentateuque eût été connu de tous les Juifs, Salomon, le sage Salomon, inspiré de Dieu même, en lui bâtissant un temple par son ordre, eût orné ce temple de tant de figures contre la loi expresse de Moïse?

Tous les prophètes juifs qui avaient

(o Longm, Traité du sublime.

(:) Moïse , chap. XII, tt Para/ipomlll, chap.

MOI a55

prophétisé au nom du Seigneur, depuis Moïse jusqu'à ce roi Josias, ne se seraient-ils pas appuyés dans leurs prédictions de toutes les lois de Moïse? N'auraient-ils pas cité mille fois ses propres paroles ? Ne les auraient-ils pas commentées ? Au* cun d'eux cependant n'en cite deux lignes; aucun ne rappelle le texte de Moïse ; ils lui sont même contraires en plusieurs endroits.

Selon ces incrédules, les livres attribués à Moïse n'ont été écrits que parmi les Babylonniens pendant la captivité, ou immédiatement après, par Esdras. On ne voit en effet que des termi-

naisons persanes et chaldéennes dans les écrits juifs; Babel, porte de Dieu; Phégor-becl ou B cet-phegor, Dieu du précipice; Zebuth-beel ou Beei-tebuth , Dieu des insecte*; Helhel, maison de Dieu; Daniel, jugement de Dieu ; Gabriel, homme de Dieu; Jahel, affligé de Dieu; Jaïei, la vie de Dieu; Israël, voyant Dieu; Ozicl , force de Dieu; Jiaphaët, seco\iTs de Dieu; Uriei, le feu de Dieu.

Ainsi, tout est étranger chez la nation juive, étrangère elle-même en Palestine ; circoncision, cérémonies > sacrifices, arches, chérubins, bouc Hazazel, baptême de justice, baptême simple, épreuves, divination, explication des songes, enchantement des serpens, rien ne venait de ce peuple; rien ne fut inventé par lui.

Le célèbre milord Bolingbroke ne croit point du tout que Moïse ait existé : il croît voir dans le Pentateuque une foule de contradictions et de fautes de chronologie et de géographie qui épouvantent ; des noms de plusieurs villes qui n'étaient pas encore bâties; des préceptes donnés aux rois, dans un temps où non seulement les Juifs n'avaient point de rois, mais où il n'était pas probable qu'ils en eussent jamais, puisqu'ils vivaient dans des déserts sous des tentes, à la manière des Arabes Bédouins.

Ce qui lui paraît surtout de la contradiction la plus palpable, c'est le don de quarante-huit villes avec leurs faubourgs fait aux lévites, dans un pays où il n'y avait pas un seul village : c'est principalement sur ces quarante-huit villes qu'il relance Abadie, et qu'il a même la dureté de le traiter avec l'horreur et le mépris d'un seigneur de la chambre haute et d'un ministre d'état pour un petit prêtre étranger qui veut faire le raisonneur.

Je prendrai la liberté de représenter

au vicomte de Bolingbroke, et à tous ceux qui pensent comme lui, que non seulement la nation juive a toujours cru à l'existence de Moïse et à— celle de ses livres, mais que Jésus-Christ même lui a rendu témoignage. Les quatre évangélistes, les actes des apôtres la reconnaissent ; saint Matthieu dit expressément que Moïse et Élie apparurent à Jésus-Christ sur la montagne , pendant la nuit de la transfiguration , et saint Luc en dit autant.

Jésus-Christ, déclare dans saint Matthieu , qu'il n'est point venu pour abolir cette loi , mais pour l'accomplir. On renvoie souvent, dans le Nouveau Testament, à la loi de Moïse et aux prophètes ; l'église entière a toujours cru le Pentateuque écrit par Moïse ; et, de plus, de cinq cents sociétés différentes qui se sont établies depuis si long-temps dans le christianisme, aucune n'a jamais douté de l'existence de ce grand prophète : il faut donc soumettre notre raison, comme tant d'hommes ont soumis la leur.

- Je sais fort bien que je ne gagnerai rien sur l'esprit du vicomte ni de ses semblables. Ils sont trop persuadés que les livres juifs ne furent écrits que très tard , qu'ils ne furent écrits que pendant la captivité des deux tribus qui restaient. Mais nous aurons la consolation d'avoir l'église pour nous*

En vain plusieurs savans ont cru que le Pentateuque ne peut pas avoir été écrit par Moïse. Ils disent que, par l'Ecriture même, il est avéré que le premier exemplaire connu fut trouvé du temps du roi Josias , et que cet unique exemplaire fut apporté au roi par le secrétaire Saphan. Or, entre Moïse et cette aventure au secré-

taire Saphan, il y a mille cent soixantesept années par le comput hébraïque.

Car Dieu apparut à Moïse dans le buisson ardent, Tan du monde 22 13, et le secrétaire Saphan publia le livre de la loi l'an du monde 3380. Ce livre, trouvé sous Josias , fut inconnu jusqu'au retour de la captivité de Babylone; et il est dit que ce fut Esdras, inspiré de Dieu, qui mit en lumière toutes les saintes écritures.

Mais que ce soit Esdras ou un autre qui ait rédigé ce livre, cela est absolument indifférent , dès que le livre est inspiré. Il n'est point dit dans le Pentateuque que Moïse en soit l'auteur ; il serait donc permis de l'attribuer à un autre homme, a qui l'esprit divin l'aurait dicté , si l'église

MOI

n'avait pas d'ailleurs décidé que le livre est de Moïse.

Quelques contradicteurs ajoutent qu'aucun prophète n'a cité les livres du Pentateuque, qu'il n'en est question ni dans les psaumes, ni dans les livres attribués à Salomon , ni dans Jérémie , ni dans Isaïe, ni enfin dans aucun livre canonique des Juifs. Les mots qui répondent à ceux de Genèse, Exode, Nombres, Lévitique , Deutéronome , ne se trouvent dans aucun autre écrit reconnu par eux pour authentique.

D'autres t plus hardis , on fait les questions suivantes :

i° En quel langue Moïse aurait-il écrit dans un désert sauvage? Ce ne pouvait être qu'en égyptien; car, par ce livre même, on voit que Moïse et tout son peuple étaient nés en Egypte. |1 est probable qu'ils ne parlaient pas d'autre langue. Les Egyptiens ne se

servaient pas encore du papyrus; on gravait des hiéroglyphes sur le marbre ou sur le bois. Il est même dit que les tables des commandemens furent gravées sur des pierres polies , ce qui demandait des efforts et un temps prodigieux.

2" Est-il vraisemblable que, dans un désert où le peuple juif n'avait ni cordonnier, ni tailleur, et où le Dieu de l'univers était obligé de faire un miracle continu pour conserver les vieux habits et les vieux souliers des Juifs , il se soit trouvé, des hommes assez habiles pour graver les cinq livres du Pentateuque sur le marbre ou sur le bois? On dira qu'on trouva bien des ouvriers qui firent un veau d'or en une nuit, et qui réduisirent ensuite l'or en poudre, opération impossible à la chimie ordinaire non encore inventée ; qui construisirent le tabernacle , qui l'ornèrent de trente-quatre colonnes d'airain avec des chapiteaux d'argent ; qui ourdirent et qui brodèrent des voiles de lin , d'hyacinthe , de pourpre, et d'écarlate; mais cela même fortifie l'opinion des contradicteurs. Ils- répondent qu'il n'est pas possible que, dans un désert où l'on manquait de tout , on ait fait des ouvrages si recherchés; qu'il aurait fallu commencer par faire des souliers et des tuniques; que ceux qui manquent du nécessaire ne donnent point dans le luxe ; et que c'est une contradiction évidente de dire qu'il y ait eu des fondeurs , des graveurs , des brodeurs , quand on n'avait ni habits , ni pain.

MOI

3° Si Moïse avait écrit le premier chapitre de la Genèse, aurait-il été détendu tous les jeunes gens de lire ce premier chapitre? aurait-on porté si peu de respect au législateur ? Si c'était Moïse qui eût dit que Dieu punit l'iaiquité des pères jusqu'à la quatrième génération, Ezéchiel aurait-il osé dire le contraire ?

4° Si Moïse avait écrit le Lévitique, aurait-il pu se contredire dans le Deutéronome? Le Lévitique défend d'épouser la femme de son frère, le Deutéronome l'ordonne.

5° Moïse aurait-il parié, dans son livre, des villes qui n'existaient pas de son temps? Arait-il dit que des villes qui étaient pour lui à l'orient du Jourdain, étaient à l'occident?

6° Arait-il assigné quarante-huit villes aux lévites dans un pays où il n'y a jamais eu dix villes et dans un désert où il a toujours erré sans avoir une maison?

7° Arait-il prescrit des règles pour les rois juifs, tandis que, non-seulement il n'y avait point de rois chez ce peuple, mais, qu'ils étaient en horreur, et qu'il n'était pas probable qu'il y en eût jamais? Quoi! Moïse aurait donné des préceptes pour la conduite des rois qui ne vinrent qu'environ cinq cents années après lui, et il n'aurait rien dit pour les juges et les pontifes qui lui succédèrent? Cette réflexion ne conduit-elle pas à croire que le Pentateuque a été composé du temps des rois, et que les cérémonies instituées par Moïse n'avaient été qu'une tradition?

8° Se pourrait-il faire qu'il eût dit aux Juifs; «Je vous ai fait sortir au nombre de six cent mille combattans de la terre d'Egypte, sous la protection de votre Dieu? Les Juifs ne lui auraient-ils pas répondu? Il faut que vous ayez été bien timide pour ne nous pas mener contre le pharaon d'Egypte; il ne pouvait pas nous opposer une armée de deux cent mille hommes. Jamais l'Egypte n'a eu tant de soldats sur pied; nous l'aurions vaincue sans peine, nous serions les maîtres de son pays. Quoi! le Dieu qui vous parle a égorgé pour nous faire plaisir tous les premiers-nés d'Egypte; et, s'il y a dans ce pays-là trois cent mille familles,

cela fait trois cent mille hommes morts en une nuit pour nous venger : et vous n'avez pas secondé votre Dieu? et vous ne nous avez pas donné ce pays fertile que rien ne pouvait défendre? Vou« nous avez fait sortir de l'Egypte en larrons et en

MOI a55

lâches, pour nous faire périr dans des déserts, entre les précipices et les montagnes ? Vous pouviez nous conduire au moins par le droit chemin dans cette terre de Canaan sur laquelle nous n'avons nul droit, que vous nous avez promise, et dans laquelle nous n'avons pu encore entrer.

11 était naturel que de la terre de Gessen nous marchassions vers Tyr et Sidon le long de la Méditerranée; mais vous nous faites passer l'isthme de Suez presque tout entier; vous nous faites rentrer en Egypte, remonter jusque par-delà Memphis , et nous nous trouvons à Béel-Se-

1>hon , au bord de la mer Rouge, tournant le dos à la terre de Canaan, ayant marché quatre-vingts lieues dans cette Egypte que nous voulions éviter, et enfin près de périr entre la mer et l'armée de Pharaon.

Si vous aviez voulu nous livrer à nos ennemis, auriez-vous pris une autre route et d'autres mesures? Dieu nous a sauvés par un miracle, dites-vous; la mer s'est ouverte pour nous laisser passer ; mais après une telle faveur fallait il nous faire mourir de faim et de fatigue dans les déserts horribles d'Ethan, de Cadès-Barné, de Mara, d'Élim , d'Oreb, et de Sinaï? Tous nos pères ont péri dans ces solitudes affreuses; et vous nous venez dire au bout de quarante ans que Dieu a eu un soin particulier de nos pères !

Voilà ce que ces Juifs murmureurs , ces en l'an s injustes de Juifs vagabonds , morts dans les déserts , auraient pu dire à Moïse, s'il leur avait lu l'Exode et la Genèse. Et que n'auraient -ils pas dû dire et faire à l'article du veau d'or ? Quoi ! vous osez nous conter que votre frère fit un veau pour nos pères , quand vous étiez avec Dieu sur la montagne ; vous qui , tantôt nous dites que vous avez parlé avec Dieu face à face, et tantôt que vous n'avez pu le voir que par-derrière 1 Mais enfin» vous étiez avec ce Dieu , et votre frère jette en fonte un veau d'or en un seul jour, et nous le donne pour l'adorer; et, au lieu de punir votre indigne frère, vous le faites notre pontife , et vous ordonnez à vos lévites d'égorger vingt-trois mille hommes de votre peuple; nos pères l'auraient-ils souffert , se seraient-ils laissé assommer comme des victimes par des prêtres sanguinaires ? Vous nous dites que, non content de cette boucherie incroyable, vous avez fait encore massacrer vingt-quatre mille de vos pauvres suivants,

MOI

parce que l'un d'eux avait couché avec une Madiaaite ; tandis que vous-même avez épousé une Madianite; et vous ajoutez* que vous êtes le plus doux de tous les hommes. Encore quelque action» de cette douceur, et il ne serait plus resté personne.

Non , »i vous aviez été capable d'une telle cruauté, si vous aviez pu l'exercer, ▼ous seriez le plus barbare de tous les hommes, et tous les supplices ne suffiraient pas pour expier un si étrange

crime. .

Ce sont là , à peu près , les objections que font les savants à ceux qui pensent que Moïse est l'auteur du Pentateuque. Mais on

leur répond que les voies de Dieu ne sont pas celles des hommes; que Dieu a éprouvé, conduit et abandonné son peuple par une sagesse qui nous est inconnue; que les Juifs eux mêmes , depuis plus de deux mille ans, ont cru que Moïse est l'auteur de ces livres ; que l'église , qui a succédé à la synagogue, et qui est in-
 iuillible comme elle , a décidé ce point de controverse, et que les savans doivent se taire quand l'église parle.

(♦). — On ne peut douter qu'il n'y ait eu un Moïse législateur du peuple juif. On examinera ici son histoire suivant les seules règles de la critique; le divin n'est pas soumis à J'examen. Il faut donc se borner au probable; les hommes ne peuvent juger qu'en hommes. Il est d'abord très naturel et très probable qu'une nation arabe ait habité sur les confins de l'Egypte, du côté de l'Arabie- Déserte , qu'elle ait été tributaire ou esclave des rois égyptiens, et qu'ensuite elle ait cherché à s'établir ailleurs; mais ce que la raison seule ne saurait admettre , c'est que cette nation , composée de soixante et dix personnes tout au plus, du temps de Joseph, se fût accrue en deux cent quinze ans , depuis Joseph jusqu'à Moïse, au nombre de six cent mille combattans , selon le livre de Y Exode ; car six cent mille hommes en état de porter armes supposent une multitude d'environ deux millions , en comptant les vieillards», les femmes et les enfans. 11 n'est certainement pas dans le cours de la nature qu'une colonie de soixante et dix personnes , tant mâles que

(*) Ce qui «nit e«t tiré d'un minudent dont nou* avons parlé quelque part. Noua avoni cru devoir coruerver cet article, quoiqu'il «e trouve en partie dauflee précéder!*

MOI

femelles , ait pu produire en deux siècles deux millions d'habitans. Les calculs faits sur cette progression par des hommes très peu versés dans les choses de ce monde , sont démentis par l'expérience de toutes les nations et de tous les temps. On ne fait pas, comme on a dit, des enfans d'un trait de plume. Songe-t-on bien qu'à ce compte une peuplade de dix mille personnes , en deux cents ans , produirait beaucoup plus d'habitans que le globe de la terre n'en peut nourrir?

11 n'est pas plus probable que ces six cent mille combattans , favorisés par le maître de la nature , qui faisait pour eux tant de prodiges, se fussent bornés à errer dans des déserts où ils moururent, au lieu de chercher à s'emparer de la fertile Egypte.

Ces premières règles d'une critique humaine et raisonnable établies , il faut convenir qu'il est très vraisemblable que Moïse ait conduit hors des confins de l'Egypte une petite peuplade. Il y avait chez les Egyptiens une ancienne tradition , rapportée par Ptutarque dans son traité d'Isis et d'Osiris que Typhon , père de Jérusalem et de Juddéus, s'était enfui d'Egypte sur un âne. Il est clair, par ce passage, que les ancêtres des Juifs, habitants de Jérusalem , passaient pour avoir été des fugitifs de l'Egypte, une tradition non moins ancienne et plus répandue , est que les Juifs avaient été chassés d'Egypte, soit comme une troupe de brigands indisciplinables , soit comme une peuplade infectée de la lèpre*. Cette double accusation tirait sa vraisemblance de la terre même de Gessenj qu'ils avaient déjà habitée , terre voisine des Arabes» vagabonds, et où la maladie de la lèpre, particulière aux Arabes, devait être commune. Il paraît , par l'Ecriture même, que ce peuple était sorti d'Egypte malgré lui. Le dix-septième cha-

pitre du Deutéronome défend aux rois de songer à ramener les Juifs en Egypte.

La conformité de plusieurs coutumes égyptiennes et juives fortifie encore l'opinion que ce peuple était une colonie égyptienne; et ce qui lui donne un nouveau degré de probabilité, c'est la fête de Pâque , c'est-à-dire , delà fuite ou du passage , instituée en mémoire de leur évasion. Cette fête seule ne serait pas une preuve, car il y a eu chez tous les peuples des solennités établies pour célébrer des événements fabuleux et incroyables :

MOÏSE

blés : telles étaient la plupart des fêtes

des Grecs et des Romains; mais une Fuite d'un pays dans un autre n'a rien que de très commun , et se concilie la croyance. La preuve tirée de cette fête de la Pâque reçoit encore une force nouvelle par celle des tabernacles, en mémoire du temps où les Juifs habitaient des déserts au sortir de l'Egypte. Ces vraisemblances réunies avec tant d'autres prouvent qu'en effet une colonie sortie d'Egypte s'établit enfin pour quelque temps dans la Palestine.

Presque tout le reste est d'un genre si merveilleux, que la sagacité humaine n'y a plus de prise. Tout ce qu'on peut faire , c'est de rechercher en quel temps l'histoire de cette fuite , c'est-à-dire , le livre de l'Exode a pu être écrit, et de démêler les opinions qui régnaient alors, opinions dont la preuve est dans ce livre même , comparé avec les anciens usages des nations.

A l'égard des livres attribués à Moïse, les règles les plus communes de la critique ne permettent pas de croire qu'il en soit l'auteur.

i* il n'y a pas d'apparence qu'il eut appelé les endroits dont il parle, de noms qui ne leur furent imposé* que longtemps après. 11 est fait mention , dans ce livre , des villes de Jaïr , et tout le monde convient «hi'elles ne furent ainsi nommées que longtemps après la mort de Moïse ; il y est parlé du pays de Dan , et la tiibu de Dan n'avait pas encore donné son nom a ce pays dont elle n'était pas la maîtresse.

a* Comment Moïse aurait-il cité ce livre des Guerres du Seigneur , quand pes guerres et ce livre perdu lui sont postérieurs ?

3e Comment Moïse aurait-il parlé de la défaite prétendue d'un géant nommé Og, roi de Bazan, vaincu dans le désert la dernière année de son gouvernement ? et comment aurait-il ajouté qu'on voit encore son lit de fer de neuf coudées dans Râbalh r Cette ville de Rabatb était la capitale des Ammonites; les Hébreux n'avaient point encore pénétré dans ce pays : n'est-il pas apparent qu'un tel passage est d'un écrivain postérieur, que son inadvertance trahit ? 11 veut apporter en témoignage de la victoire remportée sur un géant, le lit qu'on disait être encore à Rabath , et il oublie qu'il fait parler Moïse.

MOI 257

4° Comment Moïse aurait-il appelé villes au delà du Jourdain, les villes qui, à son é"ard, étaient en deçà? N'estai point palpable que le livre qu'on lui attribue Tut écrit long-temps après que les Israélites eurent passé cette petite rivière du Jourdain , qu'ils ne passèrent jamais sous sa conduite?

5° Est-il bien vraisemblable que Moïse a dit à son peuple que, dans la dernière année de «on gouvernement, il a piis, dans le petit canton (TArgoh , pays stérile et affreux de l'Arabie Pctrée ,

soixante grandes villes entourées de hautes murailles fortifiées, sans compter un nombre infini de villes ouvertes? N'est-il pas de la plus grande probabilité que ces exagérations furent écrites dans la suite par un homme qui voulait flatter une nation grossière ?

6° Il est encore moins vraisemblable que Moïse ait rapporté les miracles dont cette histoire est remplie.

On peut bien persuader à un peuple heureux et victorieux, que Dieu a combattu pour lui ; mais il n'est pas dans la nature humaine qu'un peuple croie avoir vu cent miracles en sa faveur, quand tous ces prodiges n'aboutissent qu'à le faire péir dans un désert. Examinons quelques miracles rapportés dans l'Exode.

7° 11 paraît contradictoire et injurieux à l'essence divine que, Dieu s'étant formé un peuple pour être le seul dépositaire de ses lois, et pour dominer sur toutes les nations, envoie un homme de ce peu»

pour demander au roi son oppresseur la permission d'aller sacrifier à son dieu dans le désert, afin que ce peuple puisse s'enfuir sous le prétexte de ce sacrifice. Nos idées communes ne peuvent qu'attacher une idée de bassesse et de fourberie à ce manège, loin d'y reconnaître la majesté et la puissance de l'Etre Suprême.

Quand nous lisons, immédiatement après, que Moïse change devant le roi sa baguette en serpent , et toutes les eaux du royaume en sang, qu'il fait naître des grenouilles qui couvrent la terre, qu'il change en poux toute la poussière, qu'il remplit les airs d'insectes ailés venimeux , qu'il frappe tous les hommes et tous les animaux du pays d'affreux ulcères, qu'il appelle la grêle , les tempêtes et le tonnerre, pour ruiner toute la contrée, qu'il la

couvre de sauterelles, qu'il la plonge dans des ténèbres palpables pendant trois jours, qu'enfin un ange exterminateur

158 MOI

frappe de mort tous le» premiers-nés des hommes et des animaux d'Egypte, à commencer par le fils du roi ; quand nous voyons ensuite ce peuple marchant à travers les flots de la mer Rouge suspendus en montagnes d'eau à droite et à gauche, et retombant ensuite sur l'armée de Pharaon, qu'ils engloutissent; lors, dis-je, qu'on lit tous ces miracles, la première idée qui vient dans l'esprit , c'est de dire : Ce peuple , pour qui Dieu a fait des choses si étonnantes , va sans doute être le maître de l'univers; mais non, le fruit de tant de merveilles est de souffrir la disette et la faim dans des sables arides; et , de prodige en prodige , tout meurt avant d'avoir vu le petit coin de terre où leurs descendants s'établissent ensuite pour quelques années. ¹¹ est pardonnable sans doute de ne pas croire cette foule de merveilles, dont la moindre révolte la raison.

Cette raison , abandonnée à elle-même, ne peut se persuader que Moïse ait écrit des choses si étranges. Comment peut-on faire accroire à une génération tant de miracles inutilement faits pour elle , et tous ceux qu'on dit opérés dans le désert? Quel personnage fait-on jouer à la Divinité, de l'employer à conserver les habits et les souliers de ce peuple pendant quarante ans , après avoir armé en leur faveur toute la nature!

¹¹ est donc très naturel de penser que toute cette histoire prodigieuse fut écrite long-temps après Moïse, comme les romans de Charlemagne furent forgés trois siècles après lui , et comme les origines de toutes les nations ont été écrites dans des temps

ou ces origines, perdues de vue, laissaient à l'imagination la liberté d'inventer. Plus un peuple est grossier et malheureux, plus il cherche à relever son ancienne histoire ; et quel peuple a • été plus long-temps misérable et barbare que le peuple juif?

Il n'est pas à croire que , lorsqu'ils n'avaient pas de quoi se faire des souliers dans leurs déserts, sous la domination de Moïse, on fût cher eux fort curieux d'écrire. On doit présumer que les malheureux nés dans ces déserts ne reçurent p:is une éducation bien brillante , et que la nation ne commença à lire et à écrire que lorsqu'elle eut quelque commerce avec les Phéniciens. C'est probablement dans les commencemens de la monarchie que les Juifs, qui se sentirent quelque génie,

MOI

mirent par écrit le P^{ntntetujue} et ajustèrent comme ils purent leurs traditions. Aurait-on fait recommander par Moïse aux rois de lire et d'écrire même sa loi, dans le temps qu'il n'y avait pas encore de rois? N'est-il pas probable que le dixseptième chapitre du Deutéronomo est fait pour modérer le pouvoir de la royauté, et qu'il fut écrit par les prêtres du temps de Saïl ?

C'est vraisemblablement à cette époque qu'il faut placer la rédaction du Pentateuque. Les fréquens esclavages que ce peuple avait subis ne semblent pas propres à établir la littérature dans une nation, et A rendre les livres fort communs; et, plus ces livres furent rares dans les commencemens, plus les auteurs s'enhardirent à les remplir de prodiges.

Le Pentateuque attribue à Moïse est très ancien sans doute , s'il est rédigé du temps de Saïl et de Samuel. C'est environ vers le temps de la guerre de Troie, et c'est un des plus curieux monu-

mens de la manière de penser des hommes de ce temps-là. On voit que toutes les nations connues étaient amoureuses des prodiges, à proportion de leur ignorance.

Tout se faisait alors par le ministère céleste, en Egypte, en Phrygie, en Grèce, en Asie.

Les auteurs du Pentateuque donnent à entendre que chaque nation a ses dieux, et que ces dieux ont, à peu de chose près, un égal pouvoir.

Si Moïse change , au nom de son Dieu, sa verge en serpent , les prêtres de Pharaon en font autant; s'il change toutes les eaux de l'Egypte en sang, jusqu'à celles qui étaient dans les vases, les prêtres font sur-le-champ le même prodige , sans qu'on puisse concevoir sur quelles eaux ces prêtres opéraient cette métamorphose , à moins qu'ils n'eussent créé de nouvelles eaux exprès. L'écrivain juif aime encore mieux être réduit nécessairement à cette absurdité, que de laisser douter que les dieux d'Egypte n'eussent pas le pouvoir de changer 1 eau en sang aussi bien que le Dieu de Jacob.

Mais, quand celui-ci vient à remplir de poux toute la terre d'Egypte , à changer en poux toute la poussière, alors paraît sa supériorité toute entière, les mages ne peuvent l'imiter, et on fait parler ainsi le Dieu des Juifs : Pharaon saura que rien n'est semblable à moi. Ces (paroles, qu'on met dans sa bouche, raar-

MOI

quent un être qui se croit seulement plus puissant que ses rivaux.

Cette idée de la puissance surnaturelle des prêtres de tous les pays, est marquée dans plusieurs endroits de l'Ecriture.

Quand Balaani, prêtre du petit état d'un roitelet nommé Balac , au milieu des déserts, est près de maudire les Juifs, leur Dieu apparaît à ce prêtre pour l'en empêcher. Il semble que la malédiction de BaJaam fût très à craindre. Ce n'est pas même assez pour contenir ce prêtre, que Dieu lui ait parlé ; il envoie devant lui un ange avec une épée, et lui fait encore parler par son ânesse. Toutes ces précautions prouvent certainement l'opinion où l'on était que la malédiction d'un prêtre , quel qu'il fut, entraînait des effets funestes.

Cette idée d'un dieu supérieur seulement aux autres dieux , quoiqu'il eût fait le ciel et la terre , était tellement enracinée dans toutes les têtes, que Salomon, dans sa dernière prière , s'écrie : O mon Dieu! ii n'y a aucun dieu semblable à toi, sur la terre, ni dans le ciel. C'est cette opinion qui rendait les Juifs si crédules sur tous les sortilèges , sur les enchanteraens des autres nations. C'est ce qui donna lieu à l'histoire de la pythonisse d'Endor, qui eut le pouvoir d'évoquer l'ombre de Samuel. Chaque peuple eut ses prodiges et ses oracles, et il ne vint même dans l'esprit d'aucune nation de douter des miracles et des prophéties des autres. On se contentait de leur opposer de pareilles armes; il semblait que les prêtres , en niant les prodiges des nations voisines , eussent craint de décréditer les leurs. Cette espèce de théologie prévalut long-temps dans toute la terre.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de tout ce qui est écrit sur Moïse. On parle de ses lois en plus d'un endroit de cet ouvrage. On se bornera ici à remarquer combien on est étonné de voir un législateur inspiré de Dieu, un prophète qui fait parler

Dieu même, et qui ne propose point aux hommes une vie à venir. 11 n'y a pas un seul mot dans le Lèvitique, qui puisse faire soupçonner l'immortalité de l'âme

11^ est bien pardonnable, encore une fois, ;i la raison humaine de ne voir dans une telle histoire que la grossièreté barbare des premiers temps d'un peuple sauvage.

L'homme, quoi qu'il fasse , ne peut rai-

MON 259

sonner autrement : mais Dieu en eflVt est l'auteur du Penta-teuque ; il faut ne soumettre sans raisonner.

{Dictionnaire philosophique.) MONASTÈBES de Bussie. — ohdo*-

ITARCK MlittOB ABLR DORT ILS SORT l'oIUKT.

(3i janvier 17*4.) — Ce qui mérite l'attention de tous les siècles, c'est le règlement que Pierre - le - Grand porta luimême, qu'il adressa au svnode, en iy-x\ 11 fut aidé en cela par ihéo-phanc Procopwitz. L'ancienne institution ecclésiastique est très savamment expliquée dans cet écrit ; l'oisiveté monacale y eut combattue avec force; le travail non scu- Jement recommandé, mais ordonné; et la principale occupation doit être de servir les pauvres: il ordonne quelles soldats invalides soient répartis dan» les couvens ; qu'il y ait des religieux préposés pour avoir soin d'eux ; que le.s plus robustes cultivent les terres appartenantes aux couvens : il ordonne la même chose dans les monastères des filles; les plus fortes doivent avoir soin des jardins; les autres doivent servir les femmes et les filles malades qu'on amène du voisinage dans le couvent. Il entre dan* les plus petits détails de

ces di d'ère ns services; il destine quelques monastère* de l'un et de l'autre sexe à recevoir les orphelins et a les élever.

U semble en Ibant cette ordonnance de Pierre-ie-Graou , du 3i janvier 173^, qu'elle soit composée à la fois par un ministre d'état et par un nère de l'église. (Histoire de Pierre-ie-Gr and.)

MOACK., général anglais. — bétabmt chaules u. (8 mai 1660.)
— On n'entendait point alors parler des pairs ni des évêques. Charles 11 paraissait abandonné de tout le monde , aussi bien que Richard Cromwell; et on croyait, dans toutes les cours de l'Europe, que la république anglaise subsisterait. Le célèbre Monek, officier général sous Cromwel , fut celui qui rétablit le trône : il commandait en Ecosse l'armée qui avait subjugué le pays. Le parlement de Londres ayant voulu casser quelques officiers de cette armée, ce général se résolut à marcher en Angleterre pour tenter la fortune. Les trois royaumes alors n'étaient qu'une, anarchie. Une partie de l'armée do.

Monejt, restée en Ecosse, ne pouvait la tenir dans la sujétion. L'autre partie, qui suivait Monek en Angleterre, avait en tête celle de la république. Le parle-

a6o MON

ment redoutait cet deux années , et foulait en être le maître. Il y avait là de quoi renouveler toute» les horreurs des guerres civiles.

Monck, ne se sentant pas assez puissant pour succéder aux deux protecteurs, forma le dessein de rétablir la famille royale \ et, au lieu de répandre du sang, il embrouilla tellement les affaires par ses négociations, qu'il augmenta l'anarchie, et mit la

nation au point de désirer un roi. A peine v eut-il du sang répan-
du. Lambert, un des généraux de Crounwell, et des plus ardens
républicains, voulut en vain renouveler la guerre ; il fut prévenu
avant qu'il eût tin assee grand nombre des anciennes troupes de
Cromwell, et fut battu et pris par celles de Monck. On assembla
uu nouveau parlement. Les pairs, si long- temps oisifs et oubliés,
revinrent enfin dans la chambre haute. Les deux chambres re-
connurent Charles n pour roi, et il fut proclamé dans Londres.

[8 mai 1660] Charles n, rappelé ainsi en Angleterre sans y
avoir contribué que de son consentement, et sans qu'on lui eût
fait aucune condition, partit de Bréda où il était retiré. H fut reçu
aux acclamations de toute l'Angleterre : il ne paraissait pas qu'il y
eût eu de guerre civile. Le* parlement exhuma le corps d'Olivier
Cromwell, d'Ireton, son gendre, d'un nommé Bradshaw, pré-
sident de la chambre qui avait jugé Charles i". On les traîna au gi-
bet sur la claie. De tous les juges de Chai les Ie", qui vivaient en-
core, il n'y en eut que dix qu'on exécuta ; aucun d'eux ne témoi-
gna le moindre repentir, aucun ne reconnut le roi régnant: tous
remercièrent Dieu « de mourir martyrs pour la plus juste et la
plus noble des causes. » Non seulement ils étaient de la faction
intraitable des indépendans, mais de la secte d?s anabaptistes
qui attendaient fermement le second avènement de Jésus-Christ,
et la cinquième monarchie.

Il n'y avait plus que neuf évêques en Angleterre ; le roi en
compléta bientôt le nombre. L'ordre ancien fut rétabli, on vit les
plaisirs et la magnificence d'une cour succédera la triste férocité
qni avait régné si long-temps. Charles u introduisit la galanterie
et se» fêtes, dans le palais de Witehall, souillé du sang de son

père». Les indépendans ne parurent plus; les puritains furent contenus. L'esprit de la

MON

nation parai d'abord si changé, que la

guerre civile précédente fut tournée en ridicule. Ces sectes sombres et sévères, qui avaient mis tant d'enthousiasme dans les esprits, furent l'objet de la raillerie des courtisans et de toute la jeunesse.

(Estai tur Us maure.)

MONINS (le seigneur de). — boh xxhomatic* bu 1 554* — Lea impôts créés par François i^r, et surtout les vexations sur le sel, exercées par les exacteurs, soulevèrent le peuple en plusieurs endroits du royaume. On accusa le parlement de Bordeaux de s'être joint a h populace , au lieu de lui résister, et d'avoir été cause du meurtre du seigneur de Monins , commandant de Bordeaux , que les séditieux massacrèrent aux yeux des membres du parlement , qui marchaient avec eux habillés en matelots. Le connétable Anne de Monttnorenci, gouverneur du Languedoc, vint avec un maître des requêtes , nommé Etienne de Neuïlli , in* terdire le parlement pour un an ; fl fit exhumer le corps du seigneur de Monins par tous les officiers du corps de ville, qui furent obligés de le déterrer avec leurs ongles; et cent bourgeois passèrent pat- les mains du bourreau.

(Estai sur Ut nueurs.)

MONSEIGNEUR. — es titbb do*** roc a la pbbmibbb rois aux évéqoks, ta i555. — Avant l'année i535, non seulement les évêques ne 6e monseigneurisaient pas, mais ils ne donnaient

poihnt du monseigneur aux cardinaux. Ces deux habitudes s'introduisirent par un évêque de Chartres , qui alla en carraail et en rochet appeler monseigneur le cardinal de Bichelieu; sur quoi Louis xtti dit, si l'on en croit les mémoires de l'archevêque de Toulouse Montchal : Ce Charttain irait baiser U derrière du cardinal , et poutserait son nez dedans jusqu'à ce que l'autre lui dit : C'est assez.

Ce n'est que depuis ce temps , que les évêques se donnèrent réciproquement du monseigneur. (Dictionnaire philosoph.)

MONTAGNE, (vieux de la) — ex qp'ii.

xtaix. — U y avait, du temps des croisades , un malheureux petit peuple de montagnards, habitant dans des cavernes, vers le chemin de Damas. Ces brigands élisaien un chef qu'ils nommaient Chih Etehassissin. On prétend que ce mot honorifique ehin ou ehék signifie vieux originairement , de même que parmi nous le titre de seigneur vient de senior, vieil-

MON

lard , et que le mot grafa comte, veut dire vieux chez les Allemand*.

Les croisés nommèrent le vieux des montagnards arabes, ée vieil de la monta gne, et s'imaginèrent que c'était un très grand prince , parce qu'il avait fait tuer efc voler sur le grand chemin un comte de Mont ferrât, et quelques autres seigneurs croisés. On nomma cet» peuples (es assas sinsy et leur chik, le rai du vaste pays des assassins. Ce vaste pays contient cinq à six lieues dehag sur deux à trois de large dans i'Anti-Lûbau , pays horrible, semé de rochers * comme 1 est presque toute la Palestine, mais entre-

coupé de prairies assez agréables, et qui nourrissent de nombreux troupeaux, comme l'attestent tous ceux qui ont fait Le voyage d'Alep à Damas.

Nos romanciers de ce temps-là,, aussi chimériques que les croisés, imaginèrent d'écrire que le grand prince des assassins , en 1036 , craignant que le roi de France Louis ix, dont il n'avait jamais entendu parler, ne se mît à la tête d'une croisade , et ne vint lui ravir ses états , envoya deux grands seigneurs de sa cour, des cavernes, de l'Anti-Liban à Paris, pour assassiner ce roi ;, mais que le lendemain , ayant appris combien ce prince était généreux et aimable , U envoya en pleine mer deux autres seigneurs pour contrecarrer l'assassinat : je dis en pleine mer, car ces deux émirs envoyés pour tuer Louis , et les deux autres pour lui sauver la vie , ne pouvaient faire leur voyage qu'en s'enfonçant à Joppé, qui était alors au pouvoir des croisés , ce qui redoublait encore le merveilleux de l'entreprise. U fallait que les deux premiers eussent trouvé un vaisseau de croisés tout

{>ret pour les transporter amicalement , et les deux autres encore un autre vaisseau.

Cent auteurs pourtant ont rapporté au long cette aventure les uns après, les autres , quoique Joinville , contemporain , qui alla sur les lieux . n'en dire mot.

(Dictionnaire philosophique.)

MONTAUBAN ville de France sitas

qvksouribirrcbttbville, un 16^èm. — On renouvela une ancienne formalité , aujourd'hui entièrement abolie. Lorsqu'on avançait vers une ville où commandait un homme suspect, un hé-

raut d'armes se présentait aux portes; le commandant l'écoutait, chapeau bas, et le héraut criait : • A toi) Isaac ou Jacob tel ; le-roi, ton

MON a6i

souverain seigneur et le mien , te commande de lui ouvrir, et de le recevoir comme tu le dois, lui et son armée; à faute de quoi, je te déclare criminel de lèse-majesté au premier chef, et roturier, toi et ta postérité; tes biens feront confisqués, tes maisons rasées , et celles de tes assistans.»

Presque toutes les villes ouvrirent leurs portes au roi, excepté Saint-Jean -d'Angély dont il démolit les remparts , et la petite ville de Glérac qui se rendit a discrétion. La cour, enflée de ce succès , fit pendre le consul de Glérac et quatre pasteurs.

Montauban était une de ces villes qui ne soutiendraient pas aujourd'hui siège de quatre jours ; elle fut si mal investie , que le duc de Rohan jeta deux fois du secours dans la place à travers les lignes des assiégeans. Le marquis de La Force , qui commandait dans la place ,se défendit mieux qu'il ne fut attaqué. C'était ce même Jacques Nom par de La Force, si singulièrement sauvé/ de la mort, dans son enfance, des massacres de la Saint-Barthélerni, et que Louis xm fit depuis maréchal de France. Les citoyens de Montauban, à qui l'exemple de Clérac inspirait un courage desespéré, voulaient s'ensevelir sous les ruines de la ville plutôt que de se rendre.

Le connétable , ne pouvant réussir par les armes temporelles, employa les spirituelles. U fit venir un carme espagnol , qui avait, dit-on , aidé par ses miracles l'armée catholique des impériaux à gagner la bataille de Prague contre les protestant. Le canne, nom-

mé Dominique, vint au camp; il bénit l'armée, distribua des ay-nus , et dit au roi : « Vous ferez tirer quatre cents aoupa de caoon , et au quatre-centième Montauban capitulera.»

Il pouvait se faire que quatre cents coups de oaoou bien dirigés produisissent cet effet : Louis les fit tirer ; Montauban ne capitula point, et il fut obligé de lever le siège.

[Décembre 1641] Cet affront rendit le roi moins respectable aux catholiques , et moins terrible aux huguenots. Le connétable fut odieux a tout le monde. U mena le roi se venger de sa disgrâce de Mou tauban sur une petite ville de Guienne, nommée Monheur ; une fièvre y termina sa vie. Toute espèce de brigandage était alors si ordinaire, qu'il vit, en mourant, piller tousj ses meubles , son équipage , _

262 MON

son argent , par. ses domestique* et par ses soldats, et qu'il resta à peûe un drap pour ensevelir l 'homme le plus puissant du royaume , qui d'une main avait tenu l'épée de connétable , et de l'autre les sceaux de France : il mourut haï du peuple et de son maître. (Essai sur les mœurs.)

MONTBAILLI (supplice de). — Une veuve nommée Montbailli, du nom de son mari, âgée de soixante ans, d'un embonpoint et d'une grosseur énormes, avait l'habitude de s'enivrer du/poison qu'où appelle si improprement eau-devie. Cette funeste passion, très connue dans la ville, l'avait déjà jetée dans plu-*sieurs ateidens qui fesaient craindre pour sa vie. Son Ois Montbailli et sa femme Danel couchaient dans l'antichambre de la mère; tous trois subsistaient d'une manufacture de tabac que la veuve avait entreprise. C'était nnewmccssion des fermiers géné-

raux qu'on pouvait perdre par sa mort, et un lien de plus qui attachait les eufans à sa conservation; ils vivaient ensemble, malgré les petites altercations si ordinaires entre les jeunes femmes et leurs belles-mères, surtout dans la pauvreté. Ce Montbailli avait un fils , autre raison plus puissante ipour le détourner «lu crime. Sa principale occupation était la culture d'un jardin de> Heurs , amusement des âmes douces. 11 avait des amis) les cœurs atroces n'en ont jamais»

Le 7 juillet 1770, une ouvrière se présente à sept heures du matin à sa porte pour parler à la veuve. Montbailli et son épouse étaient couchés ; la jeune femme dormait encore (circonstance essentielle qu'il faut bien remarquer). Montbailli se lève et dit à l'ouvrière que sa mère n'est pas éveillée. On attend long-temps ; en- Un on entre dans la chambre, on trouve la vieille femme renversée sur un petit coffre près de son lit , la tête penchée à terre, l'œil droit meurtri d'une plaie assez profonde, faite par la corne du coffre sur lequel elle était tombée, le visage livide et enflé , quelques gouttes de sang échappées du nez, dans lequel il s'était formé un caillot considérable. Il était visible qu'elle était morte d'uue apoplexie subite, ■m. sortant de son lit et en se débattant. C'est une fin très commune dans la Flandre à tous ceux qui boivent trop de liqueurs fortes.

Le lils s'écrie : Ah mon Dieu! ma mère est morte! il s'évanouit; sa femme se lève à ce cri : clic accourt dans la chambre.

MON

L'horreur d'un tel spectacle se conçoit assez. Elle crie au secours; l'ouvrière et elle appellent les voisins. Tout cela est prouvé par les dépositions. Un chirurgien vient saigner le fils; ce chirurgien

gien reconnaît bientôt que la mère est expirée. Nul doute, nul soupçon sur le genre de sa mort; tous les assistans consolent Montbailli et sa femme. On enveloppe le corps sans aucun trouble ; on le met dans un cercueil; et il doit être enterré le 39 au matin , se Ion les formalités ordinaires.

II s'élève des contestations entre les parens et les créanciers , pour l'apposition du scellé. Montbailli le fils est présent à tout ; il discute tout avec une présence d'esprit imperturbable et une affliction tranquille que n'ont jamais les coupables.

Cependant quelques personnes du peuple, qui n'avaient rien vu de tout ce qu'on vient de raconter, commencent à former des soupçons; elles ont appris que, la veille de sa mort, la Montbailli, étant ivre, avait voulu chasser de sa maison son fils et sa belle-fille; qu'elle leur avait fait même signifier par un procureur un ordre de déloger; que, lorsqu'elle eat repris un peu de sens ., ses ehfans se jetèrent à ses genoux, qu'ils l'apaisèrent, et qu'elle les remit au lendemain matin pour achever la réconciliation. On imagina que Montbailli et sa femme avaient pu assassiner leur mère pour se venger ; car ce ne pouvait être pour hériter, puisqu'elle leur a laissé plus de dettes que de bien.

Cette supposition , toute improbable qu'elle était, trouva des partisans, et peut-être parce qu'elle était improbable. La rumeur de la populace augmenta de moment en moment , selon rordinaire ; le cri devint si violent, que le magistrat fut obligé d'agir; il se transporte sur les lieux ; on emprisonne séparément Montbailli et sa femme, quoiqu'il n'y cftt ni corps de délit, ni plainte, ni accusation juridique, ni vraisemblance du crime.

Les médecins et les chirurgiens de Saint-Omer sont mandés pour examiner le cadavre et pour faire leur rapport. Ils disent unanimement que 4* mort a pu être causée par une hémorragie que la plaie de l'œil a produite , ou par une suffocation-.

Quoique leur rapport n'ait pas été assez exact, comme le prouve le professeur Louis, il était pourtant suilisanl pour disculper les accusés. On trouva quelques gouttes de sang auprès du lit Je cette

MON

femme; mais elles étaient la fuite évidente de la blessure qu'elle s'était laite à l'œil en tombant. On trouva une goutte de sang sur l'un des bas de l'accusé; main il était clair que c'était un effet de sa sai gnée. Ce qui le justiGait bien davantage, < 'était sa conduite passée, c'était la douceur reconnue dans son caractère. On ne lui avait rien reproché jusqu'alors; il était moralement impossible qu'il eût passé en un moment de l'innocence de sa' vie au parricide, et que sa jeune femme eût été sa complice. 11 était physiqueim ni impossible, par l'inspection du cadavre, que la mère fut morte assassinée; il n'était pas dans la nature que son fds et sa fille eussent dormi tranquillement après ce crime, qui aurait été leur premier trime , et qu'on les eut vus toujours sereins dans tous les monrens où ils auraient dû être saisis de toutes les agitations que produisent nécessairement le* remords d'une si horrible action et la crainte du fupplice. Un scélérat endurci peut affecter de la tranquillité dans le parricide : mais deux jeunes époux 1

Les juges connaissaient les mours de Montbailli; ils avaient vu toutes ses démarches ; ils étaient parfaitement instruits de toutes

les circonstances de cette mort. Ainsi ils ne balancèrent pas à croire le mari et la femme innocents. Mais la rumeur populaire qui, dans de telles aventures, se dissipe bien moins aisément qu'elle ne s'élève, les força d'ordonner un plus amplement informé d'une année, pendant laquelle les accusés demeureraient en prison.

Le procureur du roi appela de cette sentence au conseil d'Artois dont Saint-Omer ressortit.

Serait-il vrai que les hommes accoutumés à juger les crimes, contractassent l'habitude de la cruauté, et se lissent à la longue un cœur d'airain? Se plaindraient-ils enfin aux supplices, ainsi que les bourreaux? la nature humaine serait-elle parvenue à ce degré d'atrocité? Faut-il que la justice, instituée pour être la gardienne de la société, en soit devenue quelquefois le fléau? Cette loi universelle, dictée par la nature, qu'il vaut mieux hasarder de sauver un coupable que de punir un innocent, serait-elle bannie du cœur de quelques magistrats trop frappés de la multitude des délits?

La simplicité, la dénégation invariable des accusés, leurs réponses modestes et

MOR at>3

touchantes, qu'ils n'avaient pu se communiquer, la constance attendrissante de Montbailli dans les tourmens de la question, rien ne put fléchir les juges; et, malgré les conclusions d'un procureur général très éclairé, ils prononcèrent leur arrêt.

Montbailli fut renvoyé à Saint-Onen pour y subir cet arrêt, prononcé le 9 novembre 1790; il fut exécuté le 19 du même mois.

Montbailli, conduit à la porte de l'église , demande en pleurant pardon à Dieu de toutes ses fautes passées, et il jure à Dieu qu'il est innocent du crime qu'on lui impute. On lui coupe la main ; il dit : Cette main n'est point coupable d'un parricide. 11 répète ce serment sous les coups qui brisent ses os. Près d'expirer sur la roue , il dit à son confesseur : Pourquoi voulez-vous me forcer d faire un mensonge? en pnniez-vous sur vous (O crime?

Tous les habitans de Saint-Omer, t«moins de sa mort, lui donnent des Lu mes, non pas de ces larmes que la pitié arrache au peuple pour les criminels même dont il a demandé le supplie*- .

mais celles que la conviction de son innocence a fait répandre long temps dans cette ville

Tous les magistrats de Saint Orner ont été et sont encore convaincus que ces iuibrtunés n'étaient point coupables.

La femme de Montbailli, qui était en ceinte , est restée dans son cachot d'Arias pour être exécutée à son tour, quand elle aurait mis son enfant au monde : c'était être à la potence pendant six mois sous la main d'un bourreau, en attendant le dernier moment de ce long supplice.

Quel état pour une innocente l

{Mélanges de Philosophie.)

MORALE. — soTTisH béfltbb db lb bbao a son scjbt. — Bavards, prédicateurs, extravagans controversistes,tâchez de Vous souvenir que votre maître n'a jamais annoncé que le sacrement était le signe visible d'une chose invisible; il n'a jamais admis quatre vertus cardinales et trois théologiques ; il n'a jamais exami-

né si sa mère était venue au monde maculée ou immaculée; il n'a jamais dit que les petits enfans qui mouraient sans baptême , seraient damnés. Cessez de lui faire dire des choses auxquelles il ne pensa point, lia dit, selon la vérité aussi ancienne que le monde : «Aimer Dieu et votre pro-

cbain ; » tenei-vous-en là misérables ergoteurs , prêchez la morale et rien de plus. Mais observez-la cette morale ; que leB tribunaux ne retentissent plt<s de vos procès ; n'arrachez |>lus par la grffe d'un procurt ur un peu de farine à la bouche de la veuve et de rorpbelia. Ne disputez plus un petit bénéfice avec la même fureur qu'on disputa la papauté d^ n» le {;rand sebisme d'Occident. Moines, ne mettez plus (autant qu'il est en tous) l'univers à contribution ; et alors nous pourrons vous croire.

Je viens de lire ces mots dans une déclamation en quatorze volumes, intitulée : Histoire du Bas-Empire.

Les chrétiens avaient une moraie; mais (es païens n'en avaient point.

Ah! mon-ieur Le Beau, auteur de ces quatorze volumes. où avez-vous pris cette sottise? Fbi qu'est-ce donc que la morale de Socrate, ae Zaleucus, de Charoodas, de Cieéron, d'Epictète, de Marc-Àutonin ?

Il n'y a qu'une morale, monsieur Le Beau , comme il n'y a qu'une géométrie. Mais , me dira-t on , la plus grande partie des hommes ignore la géométrie. Oui; mats, dès qu'on s'y applique un peu , tout le monde est d'accord. Les agriculteurs , les manœuvres, les artistes , n'ont point fait de cours de morale ; ils n'ont lu ni de Ftnius de Cieéron , ni les Ethiques d'Aristote : mais, sitôt qii'ils réfléchisse!)!, ils sont, sans le savoir, les dis-

ciples de Cicéron ; le teinturier indien, le berger bnfare, et le matelot d'Angleterre connaissent le juste et l'injuste. Confucius n'a point inventé un système de morale,' comme on bâtit un système de physique, Il l'a trouvé dans le cœur de tous les hommes.

Cette morale était dans le cœur du préteur Festus quand les Juifs le pressèrent défaire mourir Paul, qui avait amené de» étrangers* dans leur temple.' «Sachez, leur dit-il, que jamais les Humains ne condamnent personne sans l'entendre.»

Si les Juifs manquaient de morale, ou manquaient à la morale, les Romains la connaissaient et lui rendaient gloire.

La morale n'est point dans la superstition ; elle n'est point dans les cérémonies; elle n'a rien de commun avec les dogmes. On ne peut trop répéter que tous les dogmes sont différents, et que la morale est la même chez tous les hommes qui font usage de leur raison. La morale vient

donc de Dieu comme la lumière. Nos superstitions ne sont que ténèbres. Lecteur, réfléchissez : étendez cette vérité ; tirez vos conséquences.

(Dictionnaire philosophique.) MORANGIÉS (le comte de — sous HfjcSTi coudamnio* en 177a. — Plusieurs personnes qui cherchent le vrai en tout genre ont désiré qu'après le procès criminel du comte de Lalli, on leur donnât un précis du procès civil et criminel que le comte de tVloran^iés a essuyé. Le voici: La maison de Morangics avait des dettes dont le comte de Morangiés, maréchal de camp, s'était chargé. Pour éteindre ces dettes, il voulut faire exploiter et vendre en détail une forêt dans le Gévaudan, laquelle a, dit-on, environ dix mille arpents étendue, et dont il pouvait disposer par un accord public avec les créanciers

de sa maison. 1J montre le plan de cette forêt, signé d'un arpenteur juré, il présente toutes les pièces nécessaires ; mais un homme endetté ne pouvait guère trouver de l'argent à Paris pour faire couper une foret dans le Gévaudan.

Il s'adresse à une courtière d'usure.

Cette courtière lui indique un jeune homme nommé du Jonquay, que ses avocats disent très bien né, petit-fils d'une veuve opulente, arrivé depuis un an de province, ayant travaillé quelques mois chez un procureur , reçu docteurs lois par bénéfice d'âge, comme tant de magistrats bien élevés, et près d'acheter une charge de conseiller dje la conr des aides et du parlement , dans le temps où le droit de juger les hommes se vendait encore.

Après quelques pourparlers, le maréchal de camp vient signer au jeune magistrat des billets de trois cent mille livres, avec les i. itéré ts è six pour cent. Ces billets à ordre sont lait- dans un gale-tas où logeait ce, prêteur, et où il y avait, pour tous meubles trois chaises de paille et une table de sapin. L'emprunteur, en voyant cet ameublement , crut être ches. un jeune courtier d'agent de change. I). affirme et jure qu'il na fait ces billets que pour être négociés sur la place, et qu'il n'en a point reçu la. valeur, qu'il, ne détail la revevoir que quand l'apaire serait consommée , selpn l'usage étaÈtfi dans toutes les villes de commerce.

Ce jeune homme affirme et jure que c'est l'or de madame sa grand 'mère qu'il.

M OR

a donné ; qu'il a porlé cet or à pied en treize voyage* en un matin ; qu'il a fait environ cinq lieues et demie a pied pour obliger monsieur le comte , quoiqu'il pût porter cet or dans un Gacre en un seul voyage, (t) il a Tait faire ces billets an profit de la dame "Ver-ron , sa grand'mère. Il n'y a pas d'apparence qu'un homme d'un âge mftr les eût signé*, s'il n'en avait pas reçu la valeur. Mai» il y a encore moins d'apparence que la grand 'mère Verron, qui demeurait dans un galetas avec la Roj i j . / r ; , mère de du Jonquay, et trois soins de du Jonquay, très pauvrement v< fii»*s, et subsistant, elle et toute sa famille , d'un li t s petit fonds qu'elle faisait valoir a usure, eût possédé la somme exorbitante de trois cent mille livres en or.

La famille prévient cette objection qu'on ne lui faisait pas encore, en disant que la veuve Verron, la grand 'mère, avait reçu secrètlment une grande partie de cet argent, depuis plus de trente ans, par les mains d'un nommé Chotard, qui était mort banqueroutier ; que son mari, prétendu banquier, avait donne secr< temènl cette somme a l'inconnu Chotard , par un iideicommis secret. La veuve l'avait fait valoir secréteraient chez un notaire ; elle l'avait retirée secrèt ment de ce notaire, qui était mort alors; elle l'avait portée à \ itry secrètement , au fend de ia Champagne , dans une charnu* :

elle y avait vendu secrètement à des Juifs de beaux diamans, dont le prix servit à compléter les trois cent mille livres; elle fit porter secrètement à Paris ces trois cent mille livres eu or, dans une charrette d'un voiturier qu'on ne nomme

Îas (a) , à un troisième efag»- , rue Saintacques. « Et moi , ajoutait du Jonquay , je les ai portés secrètement à pied , en

(i) On voit en effet «a procès nn écrit de M. le comte de Monn-gir* , du 14 septembre 1771, par lequel, de plusieurs plana d'em-prunts proposé* par du Jonquay [qu il prenait pour uo courtier], il adoptée Ici de 3a 7, o^o liv. payables pour 300, 000 comp-tant, et promet de faire de* billet* de J a 7,0 .o livre * , y compris l'usure truand i' recevra l'argent. Or, du Jonquay prétend avoir donné cet argent le a3. Il est impossible tjoe l'emprunteur ait promis le 14 de signer, sitôt qu'on lut apporterait un argent qu'il aurait reçu la veille.

fa) Il est étrange que, dans le cours de ee procès, on n'ait point songé à rechercher le fait de ce

Fuétendu voiturier; loua les voiturier* sont connus, eut s noms tout sur des regis'rea : comment n'a-ton fait aucune en-quête a Paria et à Vitry ?

liOR a65

treize voyages, à M. de Morangit s, pour mériter sa protection. J'ai pour témoins un cocher de mes amis, qui est comme moi un très bon bretteleur, et un ancien clerc de piocureur, fini se lésait guérir

dan> ce temps-la même de la v chez

le chirurgien Ménager; j'ai pour témoins mes so-nrs, qui sub-sistent de leur travail de couturières et de brodeuse», et une prê-teuse sur gages, qui a été culèrméc à l'hôpital. ■

Il demande, au nom de madame Verron et au sien, que la justice aille enfoncer toutes les portes chez le comte de Morangiés et chez son père, lieutenant général des armées du roi, pour voir si les cent mille écus en or ne s'y trouvaient pas *. La justice n'y va point, et on ne sait pourquoi. Mais le comte de Moiangiés demande au magistrat de la police qui a l'inspection sur les prêteurs à usage, qu'on approfondisse cette affaire.

Le magistrat délègue le sieur Dupuis, inspecteur de police, homme très sage et reconnu pour tel, qui se transporte accompagné d'un autre officier, nommé Desbrugnières, chez un procureur où l'on fait venir du Jonquay et sa mère nommée Liomaiu, fille «le la vic Verrou. La mère et le fils interrogés avouent séparément qu'ils ont menti, et qu'ils n'ont jamais donné cent mille écus au comte de Morangiés. On les transfère alors chez un commissaire : ils signent leur dédit l'un après l'autre. Le fils dit à sa mère : Ma mère, je viens de déclarer la vérité. Elle lui répond : Tu l'as dite, mon fils; tu aurais mieux fait de la dire plus tôt. Le commissaire, son clerc, l'inspecteur Dupuis entendent cet aveu, et il est consigné au procès. Tout étant ainsi avéré, et juridiquement constaté, on mène les

* Cette requête n'est-elle pas un artifice par lequel on voulait se ménager l'avantage de paraître au moins prévenir les plaintes de l'emprunteur? Il est bien vraisemblable que, si cet emprunteur avait reçu les cent mille écus qu'il déniait, il les aurait mis à couvert, et aurait rendu très inutiles les démarches* de la famille Verron. Il n'est pas moins probable que, si l'emprunteur avait été de mauvaise foi, il n'aurait nul besoin de nier la dette; Il aurait dit, à l'échéance, arrangez-vous avec les directeurs des créanciers, et il

aurait joui de* cent mille é'cijn. S'il n> pas pris un part» si facile, c'ea* une preuve aasex forte qu'il n'avait rien •ouché.

Il n'y a qu'k lire nuciuiquement les lettres du. sieur du Jonquay mentionnées au procès, poui voir que cet homme n'avait point porté et donu* cent mille écu*»

deux coupables au Fort • l'Évêque. Ils confirment leur aveu dans la prison *•

Du Jonqnay, dès le lendemain « écrit à un homme qui était son conseil, et dépositaire des billets :

« Moncieur, la malheureuse a fa ire oh je suis plongé m'a réduit ainsi que ma chère mère és prisons du Forl-l'Evêque»

nous fûmes arrêté yere par ordre du roi. Si vous voulé nous secondé pour nous en tirer, il faut que vous ayez la bonté de remettre au porteur les éfets que je vous ait confié , lesquelles dits éfets j'ay promire à monsieur Dupuy de lui faire pacer au plus tard à dix heures du matin, d'après la paroi le que j'ai donné je vous cerai obligé de me mettre à même de la mettre à exécution , comme aussi je vous prie inoncieur de cecer toute poursuite et aussitôt que nous aurons nôtre liberté nous aurons l'honneur de vous marquer nôtre reconnaissance au sujet de tous les soins que vous vous êtes donné.

• J'ai l'honneur d'être, Moncieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Do Jokquay.

« Ma chère mère a l'honneur de vous assurer de ses respects.

Et dans une* autre lettre du même jour:

■ Monsieur, si vous pouvié être porteuse vous même de la réponse vous ro'obligcrié ainsi que ma cher mère. Vôte cerviteur, Do Jokquay. •

Ces lettres ne paraissent pas plus d'un homme innocent , que le style et l'orthographe ne sont d'un homme qui allait cire incessamment magistrat dans une cour supérieure.

On croyait cette affaire entièrement terminée, lorsqu'un praticien habile engage la famille à démentir ses aveux et ses signatures. Du Jpnquay et sa mère crient alors que Desbrugnières les a battus chex le procureur, qu'ils n'ont signe que par crainte ches le commissaire, et que le comte de Morangiés a corrompu toute la police pour les opprimer.

Le docteur ès lois du Jonquay, qui ne

* Ceat ce que rapporte l'ayocat de M. /• comte de Morangiée dane «on dernier mémoire , intitulé Supplément. Si le fait eat vrai, comme il n'eat paa permit d'en douter, il eat démontré que les du Jonquay «ont coupable*, et que le comte de Morangiée eat innocent. Tout devait finir la ; mille procédure* , mille Mtencee ne peuvent affiitMir une démorutralioo.

saft pas un mot de latin, soutient que c'est le metus codent in constaniam virum , et qu'il est constant vir « Je ne vous ai point battus, répond Desbrugnières, je vous ai poussés, je vous ai séparés vous et votre mère, pour vous empêcher de concerter ensemble vos ré* ponscs. J'étais convaincu , j'étais indigné de votre friponnerie. » — «Vot»s nous avez poussés trop rudement; vous avez faussé un de mes boutons, reprend du Jonquay; et cela nous a tellement troublés ma mère et moi , que nous avons signé la vérilé quatre heures après , ne sachant ce que nous f es ions. •

Alors tous les usuriers de Paris , tous les gens qui vivent d'intrigues, tous les escrocs, fâchés depuis long-temps contre la police, font entendre leurs clameurs contre elle. Une autre espèce de gens se Joint à eux. «Jusqu'à quand souffrirat-on ce tribunal irrégulier qui ne fut établi que par Louis xvi? Auparavant nous volions impunément ; on pouvait s'enrichir soit par l'usure, soit par le larcin; Paris était un grand coupe-goige, favorable à l'industrie; il y avait un chef des voleurs accrédité , qui faisait rendre les effets volés aux propriétaires , moyennant une somme convenue; tout était dans la règle. Aujourd'hui un tribunal inconnu à nos pères tient des registres funestes des prêteurs sur gages , et persécute les gens de bien. On ose fausser les boutons d'un homme qui va acheter une charge de conseiller. ■ Tous crient que la noblesse n'est depuis quelques années qu'un amas de petits tyrans escrocs, insolens et lâches, qui vexent les bons sujets du roi autant qu'ils servent mail état. On répand partout que M. de Morangiés a voulu payer ses créanciers en les faisant pendre. On le dit dans les plaidoyers, on l'irapriuic dans les mémoires, on parvient à le faire croire à la moitié de Paris. Un des avocats qui ont voulu se signaler en écrivant contre lui , pousse l'indécence jusqu'à supputer les sommes que M. de Morangiés a du donner à la police.

Le comte de Morangiés , son père , lieutenant général des armées du. roi, respectable vieillard , chéri et estimé généralement , ses frères qui jouissent du même avantage, toute sa famille enfin, vend le peu de meubles qui lui reste pour soutenir ce procès affreux ; elle paie quelques dettes pressées, elle se réduit à la

M OR

pauvreté la plus grande et la plus honorable. La cabale crie que c'est avec l'argent des du Jonquay qu'elle a fait ces dépenses ; et cette infâme imposture est répétée par des écumeurs de barreau et par des usuriers de Paris.

La noblesse du Gévaudan écrit la lettre la plus forte en faveur du comte de Morangiés; c'est une lettre mendrée, c'est une conjuration contre le tiers état. ^

Un avocat célèbre prend-il en main la défense de l'accusé, sans espoir de rétribution; tous les cafés, tous les cabarets, tous les lieux moins honnêtes retentissent des injures qu'on lui prodigue; c'est à la fois un impudent et un lâche, c'est un espion de la police; on veut le rendre exécration , parce qu'il soutint , il y a quelque temps , la cause d'un officier général qui avait battu et chassé les Anglais descendus en France , et qui avait hasardé son sang pour sauver la patrie.

Cet avocat a pour son frère et pour lui une cuisinière et un petit carrosse. Est-il une preuve plus éclatante qu'il a partagé les cent mille écus avec le comte de Morangiés, et que la police en a eu sa part? On le poursuit par vingt libelles ; on le déchire encore plus qu'on n'insulte son client.

Dans cette prodigieuse effervescence , on va jusqu'à soutenir que jamais la maison de Morangiés n'a eu de forêt; qu'il ne lui reste qu'un vieux tronc pourri sur un rocher du Gévaudan. Toute la basse faction le repète, et les gens qui veulent faire les entendus, disent d'abord et asse» long-temps: «M. de Morangiés a tort; pourquoi a-t-il voulu emprunter de l'argent sur une forêt qui

n'existe pas? »On ne croit rien de ce qui peut lui être favorable: mais on croit aveuglément aux cent mille écus portés par du Jonquay, un matin, et treize voyages à pied , l'espace de cinq lieues.

Un agioteur, nommé Aubourg, trouve ce procès si bon qu'il l'achète. La veuve Verron , grand'mère de du Jonquay, lui vend cet effet avant de mourir, comme on vend des actions sur la place. On lui fait ratifier celte vente dans son testament , six heures avant sa mort; et , pour donner plus de poids à l'histoire incompréhensible des 300,000 liv. , on lui fait déclarer qu'elle avait eu 200,000 liv. de plus, parce qu'abondance de droit ne peut nuire. Ainsi, cette veuve .Verron , qui avait toujours vécu dans l'état le plus

médiocre , est morte riche de 600,000 liv. C'était une espèce de miracle ; aussi les avocats n'ont pas manqué de faire voir dans ce testament le doigt de Dieu qui a multiplié tout d'un coup les richesses du pauvre, et qui a révélé sa gloire aux petits en la cachant aux grands.

Aubourg poursuit le procès au bailliage du palais, auquel cette affaire est renvoyée en première instance. Les témoins qui déposent en faveur de M. de Morangiés sont mis au cachot. M. le comte de Morangiés, maréchal de camp, est traîné en prison comme suborneur de ces témoins , et coupable d'un crime énorme.

Cependant on interroge tous ceux qui peuvent donner quelques éclaircissements sur une affaire si extraordinaire.

Les sœurs de du Jonquay comparaissent.

Le juge leur demande s'il n'est pas vrai que leur grand'mère avait beaucoup d'or lorsqu'elle partit de Paris pour aller à la petite ville de Vitry en Champagne, vers l'an 1760? elles répondent qu'elle en avait prodigieusement , mais qu'elles n'en ont jamais rien vu ni rien su.

N'avait-elle pas beaucoup de beaux diamans qu'elle vendit dans la ville de Vitry 40,000 fr. à des Juifs, pour compléter ses 000,000 liv. ?

«Oui, sans doute, elle avait des épingles de diamans, » qui n'étaient pas inventées alors.

N'avait-elle pas aussi de belles boucles d'oreilles , de beaux nœuds , de belles aigrettes, qui convenaient parfaitement à une personne d'environ quatrevingts ans?

« Oui , monsieur ; de belles aigrettes, de beaux bracelets à la nouvelle mode,» répond l'une de ces sœurs. La femme Romain , fille de la veuve Verron et mère de du Jonquay, répond au contraire que la veuve Verron, sa mère, n'avait rien de tout cela, et qu'elle ne croyait pas qu'elle eût jamais eu un diamant fin.

Cette même femme Romain , mère de du Jonquay, interrogée si les richesses secrètes de la veuve Verron ne venaient pas d'un fidéicommis secret de son mari et de la générosité secrète d'un banqueroutier nommé Chotard, répond que non , que rien n'est plus faux.

o Mais, madame, vos avocats ont plaidé , ont imprimé cette anecdote. • — «Ils ont eu tort », répliqua-t-elle.

Le juge demande à du Jonquay s'il

S MOR

n'y avait pas 100,000 écus on or à son troisième étage , dans l'armoire à linge de la veuve Verron , sa grand'mère f Oui , monsieur , et c'est ma mère Romain qui m'en a donne la clef pour porter ces 100,000 écus secrètement, en treize voyages à pied , chez M. de Morangiés *. »

La mère Romain répond que cela n'est pas vrai, que son fils du Jonquay a pris la clef des mains de la Verron , sa grand'mère.

Après toutes ces contradictions, on interroge les témoins qui ont été emprisonnes comme subornés par M. Morangiés; on ne trouve pas malheureusement le plus léger indice de subornation, de séduction.

Enfin on prononce la sentence. Cette sentence déclare d'abord que M. de Morangiés, mis en prison pour avoir suborné des témoins , en est parfaitement innocent , et quYn conséquence il paiera aux du Jonquay 300,000 liv. qui font le fond de l'affaire avec les intérêts, plus 40,000 liv. de dépens, plus 3, 000 au cocher qui a déposé contre lui , plus 1 ,500 liv. solidairement avec les officiers de police ; le tout sans dire un mot de l'usure stipulée par du Jonquay, et punissable par les lois.

Et, comme le juge reconnaît avoir emprisonné iujuslement M. de Morangiés, il le condamne à garder prison; en outre à être admoneste et à l'aumône , pour avoir osé nier qu'un homme, tout près d'être reçu conseiller de la cour des aides ou du parlement, lui ait apporté 300,000 liv. en treize voyages , et ait (ait cinq lieues à pied en un matin, quand il pouvait porter cet or prétendu dans un fiacre en un quart d'heure.

Ce n'est pas tout; une pauvre fille, qui avait servi de faux témoin contre M. Morangiés, se rétracte,; elle avoue son crime. Son père avoue le crime de sa fille; tous deux en demandent pardon à Dieu et à la justice. On ne les écoute pas. Ils ont demandé pardon à Dieu trop tard. On les condamne au bannissement , non pas pour avoir fait un faux serment en justice, non pas pour avoir

■ Si toute ces contradiction», rapportée* par l'avocat de M. de Moraugiés, ne «ont pat une preuve évidente du complot le plus absurde et le

SI us ridicule qu'on ait jamais formé, il faut vivre ésormai* da n wa scepticisme imbécille. Il n'y a plus de caractère de véiité sur la terre. Il n'y a plus rie j uste ni d'inj uate.

calomnié l'innocent , mais pour s'être repentis mal à propos.

Tout Paris aujourd'hui , toutela France s'élève contre cette sentence. On croît M. de Morangiés innocent, on le plaint autant qu'on s'était déchaîné contre lui; tontes les opinions ont changé : tel est le petit et le grand vulgaire, tels sont les hommes : ils ont vérifié ce qu'avait dit un écrivain impartial, que «M. 4e Moran-giés pouvait perdre son procès sans perdre son honneur. •

Voyez Maréchal de camp.

(Mélanges de philosophie.)

MORIN. (Simon) — son sdpplicb m i663. — Ce fut au milieu des Côtes d'une cour brillante, parmi les amours et les plaisirs ; ce fut même dans le temps delà plus grande licence , que ce malheureux lut brûlé à Paris en i663. C'était un insensé qui croyait avoir eu des visions , et qui poussa la folie jusqu'à se croire envoyé de Dieu , et à se dire incorporé à Jésus- Christ.

Le parlement le condamna très sagement à être enfermé aux Petites-Maisons. Ce qui est extrêmement singulier, c'est qu'il y avait alors dans le même hôpital un autre fou qui se disait le Père Eternel, de qui même la démence a passé en proverbe. Simon Morin rat si frappé de la folie de son compagnon , qu'il reconnut la sienne. 11 parut rentrer pour quelque temps dans son bon sens; il exposa son repentir aux magistrats ; et , malheureusement pour lui, il obtint son élargissement.

Quelque temps après il retomba dans sa s. accès ; il dogmatisa. Sa mauvaise destinée voulut qu'il fit connaissance avec Saint-Sorlin Desmarêts, qui fut pendant plusieurs mois son ami, mais <jui bientôt, par jalousie de métier, devint son plus cruel persécuteur.

Ce Desmarêts n'était pas moins visionnaire que Morin : ses premières inepties furent, à la vérité, innocentes; c'étaient les tragi-comédies d'Erigone et de Mirame imprimées avec une traduction des psaumes ; c'étaient le roman d'Àriane et le poème de Ciovù à côté de l'office de la Vierge mis en vers; c'étaient des poésies dithyrambiques enrichies d'invectives contre Homère et Virgile. De cette espèce de folie il passa à une autre plus sérieuse ; on le vit s'acharner contre Port-Royal; et , après avoir avoué qu'il avait engagé des femmes dans l'athéisme, il s'érigea

NAM

en prophète. Il prétendit crue Dieu toi «rait donné de sa main , la clef dn trésor de {'Apocalypse, qu'avec cette clef il ferait une ré-

forme de tout le genre humain, et qu'il allait commander une armée de cent quarante mille hommes contre les jansénistes.

Rien n'eût été plus raisonnable et plus juste que de le mettre dans la même loge que Simon Morin : mais pourra-t-on s'imaginer qu'il trouva beaucoup de crédit auprès du jésuite Annat, confesseur du roi. 1/ persuada que ce pauvre Simon Morin établissait une secte presque aussi dangereuse que le jansénisme même; enfin, ayant porté l'infamie jusqu'à se rendre délateur, H obtint du lieutenant criminel un décret de prise de corps

HAK

contre ton malheureux rival. Osera-t-on le dire ? Simon Morin fut condamné à être brûlé vif.

Lorsqu'on allait le conduire au supplice, on trouva dans un de ces bas un papier dans lequel il demandait pardon à Dieu de toutes ses erreurs : cela devait le sauver; mais la sentence était confirmée, il fut exécuté sans miséricorde.

De telles aventures font dresser les cheveux. Et dans quel pays n'â-t-on pas vu des événemens aussi déplorables ? Les hommes oublient partout qu'ils sont frères, et ils se persécutent jusqu'à la mort. Il faut se flatter, pour la consolation du genre humain, que ces temps horribles ne reviendront pins.

{Des délits et des peines.}

5AMUB. — phi sa ot CBïrx villk par lb pintca db ctsauoRT. (19 septembre 1746.) — Le grand projet était d'aller à Maëstricht,

d'où Ton domine aisément dans les Provinces-Unies ; mais, pour ne laisser rien derrière soi, il fallait assiéger la ville importante de Bamur. Le prince Charles, qui commandait alors l'armée, Gt en vain tout ce qu'il put pour prévenir ce siège. Au confluent de la Sambre et de la Meuse est située Namur, dont la citadelle s'élève sur un roc escarpé ; et douze autres forts , bâtis sur la cime des rochers voisins , semblent rendre Ifamur inaccessible aux attaques ; c'est une des places de la barrière. Le prince de Gavres en était gouverneur pour l'impératrice-reine: maintes Hollandais qui gardaient la ville, ne lui rendaient ni obéissance ni honneurs. Les environs de cette ville sont célèbres par les campemens et par les marches du maréchal de Luxembourg, du maréchal de Boufflers et du roi Guillaume, et ne le sont pas moins par les manœuvres du maréchal de Saxe. Il força le prince Charles à s'éloigner, et à le laisser assiéger INamur en liberté.

£5 septembre] Le prince de Clermont fut chargé du siège de ftamur. C'était en effet douze places qu'il fallait prendre. On attaqua plusieurs forts à la fois; ils furent tous emportés. M. de Brulart, aide-major général, plaçant les travailleurs après les grenadiers dans un ouvrage

qu'on avait pris, leur promit double paie s'ils avançaient le travail; il* en firent plus qu'on ne leur demandait, et refusèrent la double paie.

Je ne puis entrer dans le détail des actions singulières qui se passèrent à ce siège et à tous les autres. Il y a peu d'événemens à la guerre où des officiers et de simples soldats ne fassent de ces prodiges de valeur qui étonnent ceux qui en sont témoins, et qui ensuite restent pour jamais dans l'oubli. Si un général, un prince, un monarque eût fait une de ces actions, elle serait consacrée à la

postérité; mais la multitude de ces faits militaires se nuit à elle-même ; et en tout genre il n'y a que les choses principales qui restent dans la mémoire des hommes.

Cependant comment passer sous silence le fort Ballare, pris en plein jour par quatre officiers seulement, M. de Launai, aide-major; M. d'Amère, capitaine dans Champagne; M. le chevalier de Fautras, alors officier d'artillerie, et M. de Clamouse, jeune Portugais, du même régiment, qui, sautant seuls dans les retranchement , firent mettre bas les armes à toute la garnison ?

[19 septembre 1746] La tranchée avait été ouverte le 10 septembre devant Namur, et la ville capitula le 19. La garnison fut obligée de se retirer dans la citadelle «et dans quelques autres châteaux , par la capitulation ; et, au bout de onze

HAR

jours, elle en fit une nouvelle, par laquelle elle fut toute prisonnière de guerre. Elle consistait en douze bataillons , dont dix étaient hollandais.

(Siècle de Louis XV.) NARVA, (bataille de) buter chailes ni tx pibehb i"(le 30 novembre 1700.) — On était déjà au 15 de novembre quand le czar apprit que le roi de Suède, ayant traversé la mer avec deux cents vaisseaux de transport, marchait pour secourir Narva. Les Suédois n'étaient que vingt mille. Le czar n'avait que la supériorité du nombre. Loin donc de mépriser son ennemi, il employa tout ce qu'il avait d'art pour l'accabler. Non content de quatre-vingt mille hommes, il se prépara à lui opposer

encore une autre armée , et à l'arrêter à chaque pas. Il avait déjà mandé près de trente mille hommes, qui s'avançaient de Pleskow à grandes journées. 11 lit alors une démarche qui l'eût rendu méprisable, si un législateur, qui a fait de si grandes choses , pouvait l'être. 11 quitta son camp, où sa présence était nécessaire, pour aller chercher ce nouveau corps de troupes qui pouvaient très bien arriver sans lui, et sembla , par cette démarche, craindre de combattre dans un camp retranché un jeune prince sans expérience qui pouvait venir l'attaquer.

Quoi qu'il en soit , il voulait enfermer Charles xu entre deux armées. Ce n'était pas tout : trente mille hommes , détachés du camp devant Narva , étaient postés à une lieue de cette ville sur le chemin du roi de Suède; vingt mille strélitz étaient plus loin sur le même chemin ; cinq^ mille autres fesaient une garde avancée. Il fallait passer sur le ventre à toutes ces troupes, avant que d'arriver devant le camp, qui était muni d'un rempart et d'un double fossé. Le roi de Suède avait débarqué à Pernaw dans le golfe de Riga , avec environ seize mille hommes d'infanterie, et un peu plus de quatre mille chevaux. De Pernaw il avait précipité sa marche jusqu'à Revel, suivi de toute sa cavalerie, et seulement de quatre mille fantassins. 11 marchait toujours en avant, sans attendre, le reste de ses troupes. Il se trouva bientôt, avec ses huit mille hommes seulement, devant les premiers postes des ennemis. 11 ne balança pas à les attaquer tous les uns après les autres, sans leur donner le temps d'apprendre à quel petit nombre ils

NAR

avaient affaire. Les Moscovites, voyant arriver les Suédois à eux, crurent avoir toute une armée à combattre. La garde avancée de cinq mille hommes , qui gardait entre des rochers un poste où cent hommes résolus pouvaient arrêter une armée entière, s'en-fuit à la première approche des Suédois. Les vingt mille hommes qui étaient derrière , voyant fuir leurs compagnons, prirent l'épouvante, et allèrent porter le désordre dans le camp. Tous les postes furent emportés en deux jours; et ce qui, en d'autres occasions eût été compté pour trois victoires , ne retarda pas d'une heure la marche du roi. 11 parut donc enfin, avec ses huit mille hommes fatigués d'une si longue marche, devant un camp de quatre-vingt mille Russes, bordé de cent cinquante canons. A peine ses troupes eurent-elles pris quelque repos, que, sans délibérer, il donna ses ordres pour l'attaque.

Le signal était deux fusées, et le mot; en allemand, avec l'aide de Dieu. Un officier général lui ayant représenté la grandeur du péril :«Quoi! vous doutez, dit-il, qu'avec mes huit mille braves Suédois je ne passe sur le corps à quatrevingt mille Moscovites? • Un moment après , craignant qu'il n'y eût un peu de fanfaronade dans ces paroles, il courut lui-même après cet officier : « N'êtes-vous pas de mon avis? lui dit-il; n'ai-je pas deux avantages sur les ennemis? l'un que leur cavalerie ne pourra leur servir ; et l'autre, que, le lieu étant resserré , leur grand nombre ne pourra que les incommoder ; et ainsi je serai réellement pûs fort qu'eux. » L'officier n'eut garde d'être d'un autre avis, et on marcha aux Moscovites, à midi, le 30 novembre 1700.

Dès que le canon des Suédois eut fait brèche aux retranchemens, ils s'avancèrent la baïonnette au bout du fusil, ayant au dos une neige furieuse, qui donnait au visage des ennemis. Les Russes se firent tuer pendant une demi-heure, sans quitter le revers des fossés. Le roi attaquait à la droite du camp, où était le quartier du czar; il espérait le rencontrer, sachant pas que l'empereur lui-même avait été chercher ces quarante mille hommes qui devaient arriver dans peu.

Aux premières décharges de la mousqueterie ennemie, le roi reçut une balle à la gorge; mais c'était une balle morte qui s'arrêta dans les plis de sa cravate noire, et qui ne lui fit aucun mal. Son cheval

NAR

fut (né sous lui. H. de Spaar m'a dit que le roi sauta légèrement sur un autre cheval, en disant : « Ces gens-ci me font faire mes exercices; » et continua de combattre et de donner les ordres avec la même présence d'esprit. Après trois heures de combat, les retranchemens furent forcés de tous côtés. Le roi poursuivit la droite jusqu'à la rivière de Narva., avec son aile gauche., si Ton peut appeler de ce nom environ quatre mille hommes qui en poursuivaient près de quarante mille. Le pont rompit sous les fuyards; la rivière fut en un moment couverte de morts. Les autres désespérés retournèrent à leur camp, sans savoir où ils allaient. Ils trouvèrent quelques baraques derrière lesquelles ils se mirent : là ils se défendirent encore, parce qu'ils ne pouvaient pas, se sauver. Mais enfin leurs généraux Dolgorouky, Gollofkin,

Fédérowitz, vinrent se rendre au roi , et mettre leurs armes à ses pieds. Pendant qu'on les lui présentait, arriva le duc de Croi, général de l'armée , qui venait se rendre lui-même avec trente officiers.

(') Charles reçut tons ces prisonniers d'importance avec une politesse aussi aisée et un air aussi humain que s'il leur eût fait dans sa cour les honneurs d'une fête. Il ne voulut garder que les généraux. Tous les officiers subalternes et les soldats furent conduits désarmés j usqu'à la rivière de Narva : on leur fournit des bateaux pour la repasser . et pour s'en retourner cher eux. Cependant la nuit s'approchait ; la droite des Moscovites se battait encore. Les Suédois n'avaient pas perdu six cents hommes. Dix-huit mille Moscovites avaient été tués dans les retranchemens; un grand nombre était noyé ; beaucoup avaient passé la rivière; il en reclait encore assez dans le camp pour exterminer jusqu'au dernier Suédois. Mais ce n'est pas le nombre des morts , c'est l'épouvante de ceux qui survivent , qui fait perdre les batailles. Le roi profita du peu de jour qui restait pour saisir l'artillerie ennemie. Il se posta avantageusement entre leur camp et la ville : là il dormit

quelques heures sur la terre , enveloppé ans son manleau , en attendant qu'il pût Tondre, au point du jour, sur l'aile gauche des ennemis, qui n'avait point encore été tout à fait rompue. A deux

(*) Copié par le P. Barre, tome IX.

NAR a;i

heures du matin, le général Vede, qui commandait cette gauche, ayant su le gracieux accueil que le roi avait fait aux autres généraux , et comment il avait renvoyé tous les officiers subal-

ternes et les soldats, l'envoya supplier de lui accorder la même grâce. Le vainqueur lui fit dire qu'il n'avait qu'à s'approcher à la tête de ses troupes , et venir mettre bas les armes et les drapeaux devant lui. Ce général parut bientôt après avec ses Moscovites , qui étaient au nombre d'environ trente mille. Ils marchèrent tête nue, soldats et officiers , à travers moins de sept mille Suédois. Les soldats, en passant devant le roi, jetaient à terre leurs fusils et leurs épées; et les officiers portaient à ses pieds les enseignes et les drapeaux. Il fit repasser la rivière à toute cette multitude , sans en retenir un seul soldat prisonnier. S'il les avait gardés, le nombre des prisonniers eût été au moins cinq fois plus grand que celui des vainqueur*.

Alors il entra victorieux dans Narva , accompagné du duc de Croi et des autres officiers généraux moscovites. Il leur fit rendre à tous leurs épées; et, sachant qu'ils manquaient d'argent, efrque les marchands de Narva ne voulaient point leur en prêter, il envoya mille ducats au duc de Croi , et cinq cents à chacun des officiers moscovites , qui ne pouvaient se lasser d'admirer ce traitement dont ils n'avaient pas même d'idée. On dressa aussitôt à Narva une relation de la victoire pour l'envoyer à Stockholm et aux alliés de la Suède ; mais le roi retrancha de sa main tout ce qui était trop avantageux pour lui et trop injurieux pour le czar. Sa modestie ne put empêcher qu'on ne frappât à Stockholm plusieurs médailles pour perpétuer la mémoire de ces événemens. Entre autres on en frappa une qui le représentait d'un côté, sur un piédestal, où paraissaient enchaînés un Moscovite , un Danois , un Polonais; de l'autre était un Hercule armé de sa massue, tenant sous ses pieds un Cerbère, avec cette légende : Trei uno àon-tudit ietu.

Parmi les prisonnier» faits à la journée de JJarva , on en vit un qui était un grand exemple des révolutions de la fortune. 11 était fils aîné et héritier du roi de Géor- . gie ; on le nommait le ùzarafiê Arlschctou. Ce titre de ozarafis signifie prince , ou III.-* du c?.ar, chez tous les Tarlares comme en Moscovic; car le mot de czar ou tzar voulait dire roi chez les anciens

a7a NEU

Scythes, dont tous ces pennies sont descendus, et ne vient point des Cèsttri de Borne > si long temps inconnus à ce* barbares. Son père Mit telle* ki , czar et maître de la plus belle partie des pays qui sont entre les montagnes d'Ararat et les extrémités orientales de la mer If oire , avait été chassé de son royaume par ses propres sujets en 1688 , et avait choisi de se jeteT entre les bras de l'empereur de Mosco* vie, plutôt que de recourir à celui des Turcs. Le fils de ce roi, âgé de dix-neuf ans, voulut suivre Pierre-iè-Grâtod dans son expédition contre les Suédois, et fut bris en combattant par quelques soldats finlandais, qni l'avaient déjà dépouillé, et qui allaient le massacrer. Le comté Renschild l'arracha de leurs mains, lui fit donner un habit, et le présenta à son maître. Charles l'ehvoja à Stockholm, où ce prince malheureux mourut quelques années après. Le roi ne put s'empêcher, et le voyant partir, de l'aire tont haut, devant ses officiers, une réflexion naturelle sur l'étrange destinée d'un prince asiatique, né au pied du mont Caucase t qui allait vivre captif parmi les glaces de la Suède ? « C'est, dit-il, comme si j'étais un jour prisonnier chez les Tartares de Crimée. » Ces paroles ne firent alors aucune impression ; mais dans la suite on ne s'en souvint que trop, lorsque l'événement en eut fait une prédiction.

{Histoire de Châties XII.) ÎŒUHOFF (le baron de). — sa fait soi ns l'île DKcoasK.(15mars 1760.) — A peine les Corses se furent-ils mis en république sous les ordres de la vieige , qu'un aventurier de la Basse Allemagne vint se faire roi dé Corse sans la consulter ; c'était un pauvre baron dé Westphalie, nommé Théodore Neuhoh", frère d'une dame établie en France à la cour de la duchesse d'OrléanS. Cet homme, ayant voyagé en Espagne, et ayant eu quelque intelligence avec un envoyé de Tunis, passa lui-même en Afrique , persuada le bey qu'il pourrait lui soumettre la Corse , si le bey voulait donner seulement un vaisseau dé dix canons, quatre mille fusils, mille sequins et quelques provisions. La régence de Tunis fut assez simple pour les donner. Il arriva à Livourne sur un bâtiment qui portait un faux pavillon anglais , vendit le vaisseau, et écrivit aux chefs des Corses que , si on voulait le choisir lui-même pour roi , il promettait de chasser les Gé-

NEU

nois de l'Ile avec le secours dès principales puissances de l'Europe, dont tl était sûr.

11 faut qu'il y ait des temps ou fa tête tourne à la plupart des hommes. Sa proposition fut acceptée. Le baron Théodore aborda, le 15 mars 1756, Au port d'Aleria, vêtu à la turque et coiffé d'un turban. Il débuta par dire qu'il arrivait avec des trésors immenses ; et , fcoor preuve , il répandit parmi le peuple une cinquantaine de setyuios en* monnaie de billon. Ses fusils, sa poudre, qu*ii distribua , fiirent les preuve de sa puissance. Il donna dès souliers de bon cuir ; magnificence ignorée en Corse. Il àposta des

courriers qui venaient de Livourne sur des barques , et qui lui apportaient de prétendus paquets des puissances d'Europe et d'Afrique. Oh le prit pour un des plus grands princes de la terre : il fut élu roi ; on frappa quelques monnaies de cuivre à son coin ; il eut une Cour et des « secrétaires d'état. Ce qui accrut principalement sa réputation et son pouvoir, c'est. que le sénat génois mit sa tête à prix. Mais , au bout de huit mois , les principaux Corses ayant reconnu le personnage ; et le peu d'argent qu'il avait étant épuisé , il partit pour aller, disait- il, chercher les plus puissans secours.

Réfugié dans Amsterdam , diti de ses créanciers le fit mettre en prison. Cette disgrâce ne le rebuta point ; il trouva le secret de tromper des juifs et des négocians étrangers établis dans Amsterdam, comme il avait trompé Tunis et la Corse; il leur persuada non seulement de payer ses dettes, mais de charger un vaisseau d'armes, de poudre, de munitions de guerre et de bouche avec beaucoup de marchandises , leur persuadant qu'ils feraient seuls tout le commerce de la Corse, et leur faisant envisager des profits immenses. L'intérêt leur ôtait la raison ; mais Théodore n'était pas moins fou qu'eux : il s'imaginait qu'en débarquant en Corse des armes , et paraissant avec quelque argent , toute l'île se rangerait incontinent sous ses drapeaux malgré les Français et les Génois. Il ne put aborder: il se* sauva à Livourne : et ses créanciers de Hollande furent ruinés.

Il se réfugia bientôt en Angleterre ; il fut mis en prison pour ses dettes à Londres , comme il l'avait été à Amsterdam. Il y resta jusqu'au commencement d*

NEU

l'année 1736. M. Walpole eut la générosité de faire pour lui une souscription , moyennant laquelle il apaisa les créanciers, et délivra de prison ce prétendu monarque , qui mourut très misérable , le 1^{er} décembre de la même année. On grava sur son tombeau « que la fortune lui avait donné un royaume et refusé du Trône . • {Siècle de Louis XV.)

NEUSTADT, (paix de) butrb lb c.aua riERBK-LB-GBAHD bt vus subdois. (10 septembre 1713). — Cette paix de Neustadt fut signée le 10 septembre 1721, n. st.

Pierre en eut d'autant plus de joie, que, se voyant délivré de la nécessité d'entretenir de grandes armées vers la Suède , libre d'inquiétude avec l'Angleterre et avec ses voisins , il se voyait en état de se livrer tout entier à la réforme de son empire, déjà si bien commencée, et à faire fleurir en paix les arts et le commerce introduits par ses soins avec tant

de travaux.

Dans les premiers transports de sa joie, il écrivit à ses plénipotentiaires : « Vous avez dressé le traité comme si nous l'avions rédigé nous-mêmes , et si nous vous l'avions envoyé pour le faire signer aux Suédois ; ce glorieux événement sera toujours présent à notre mémoire. »

Des fêtes de toute espèce signalèrent la satisfaction des peuples dans tout l'empire , et surtout à Pétersbourg. Les pompes triomphales que le czar avait étalées pendant la guerre * n'approchaient pas des réjouissances paisibles au-devant desquelles tous les citoyens allaient avec transport : cette paix était le plus beau

de ses triomphes; et ce qui plut bien plus encore que toutes ces fêtes éclatantes , ce fut une rémission entière pour tous les coupables détenus dans les prisons , et l'abolition de tout ce qu'on devait d'impôts au trésor du czar dans toute l'étendue de l'empire , jusqu'au jour de la publication de la paix. On brisa les chaînes d'une foule de malheureux : les voleurs publics, les assassins, les criminels de lèse-majesté furent seuls exceptés.

£1721} Ce fut alors que le sénat et le synode décernèrent à Pierre les titres de grand , d'empereur et de père de la patrie. Le chancelier Golofkin porta la parole au nom de tous les ordres de l'état dans l'église cathédrale ; les sénateurs crièrent ensuite trois fois : vive notre empereur et notre père ! et ces acclamations furent suivies de celles du peuple.

NEW a?3

Les ministres de France , d'Allemagne , de Pologne, de Danemark, de Hollande, le félicitèrent le même jour, le nommèrent de ces titres qu'on venait de lui donner , et reconnurent empereur celui qu'on avait déjà désigné publiquement par ce titre en Hollande , après la bataille de Puttava. Les noms de père et de grand-étaient des noms glorieux que personne ne pouvait lui disputer en Europe ; celui d'empereur n'était qu'un titre honorifique décerné par l'usage à l'empereur d'Allemagne , comme roi titulaire des Romains; et ces appellations demandent du temps pour être formellement usitées dans les chancelleries des cours, où l'étiquette est différente de la gloire. Bientôt après, Pierre fut reconnu empereur par toute l'Europe , excepté par la Pologne , que la discorde divisait toujours, et par le pape, dont le suffrage est devenu fort inutile, depuis que la cour romaine a perdu son crédit à

mesure que les nations se sont éclairées. (Hist. de Pierre-ic-Grand.) NEWTON ET DESCARTES. — avb-

31KMK5T BT COMPARAISON DE CBS DKOX GÉNIES.

— Un Français qui arrive à Londres, trouve les choses bien changées en philosophie comme dans tout le reste *. Il a laissé le monde plein, il le trouve vide. A Paris on voit l'univers composé de tourbillons de matière subtile ; à Londres on ne voit rien de cela. Chez vous c'est la

f>ression de la lune qui cause le flux de a mer ; chez les Anglais c'est la mer qui gravite vers la lune ; de façon que, quand vous croyez que la lune devrait nous donner marée haute, ces messieurs croient qu'on doit avoir marée basse ; ce qui malheureusement ne peut se vérifier ; car il aurait fallu, pour s'en éclaircir, examiner la lune et les marées au premier instant de la création. Vous remarquerez encore que le soleil , qui en France n'entre pour rien dans cette affaire, y contribue ici environ pour son quart. Chez vos cartésiens tout se fait par une impulsion qu'on ne comprend guère ; chez M. Newton , c'est par une attraction dont on ne connaît pas mieux la cause. A Paris , vous vous figurez la terre faite comme un

* Lorsque cet article a. été écrit, e'ert-è-dire, ▼ ert x730, plu. de quarante an» après. la publication du livre de. Principe*, toute la France était encore cartéttenno.

a;4 NEW

melon; à Londres elle est aplatie des deux côtés. La lumière pour uo cartésien existe dans l'air; pour un newtonien, elle vient du soleil en six minutes et demie. Votre chimie fait toute» ses

opérations avec des acides, des alkalis et de la matière subtile ; l'attraction domine jusque dans la chimie anglaise.

Li essence même des choses a totalement changé. Vous ne vous accorder ni sur la définition de l'Ame, ni sur celle de la matière. Descartes assure que l'âme est la même chose que la pensée, et M. Locke lui prouve assez bien le contraire. Descartes assure encore que l'étendue seule fait la matière ; Newton y ajoute la solidité. Voilà de sérieuses contrariétés 1

y on nottrumintervos tantôt eomponêre tifs.

Ce fameux Newton , ce destructeur du système cartésien , mourut au mois de mars de l'an 1727. Il a vécu honoré de ses compatriotes, et a été enterré comme un roi qui aurait fait du bien a ses sujets. On a lu avec avidité et l'on a traduit en anglais l'éloge de M. Newton , que M. de Font eue) le a prononcé dans l'académie des sciences. On attendait en Angleterre son jugement , comme une déclaration solennelle de la supériorité de U philosophie anglaise; mai* quand on a vu que non seulement il s'était trompé en rendant compte de cette philosophie, mais qu'il comparait Descartes à Newton , toute la société royale de Londres s'est soulevée ; loin d'acquiescer au jugement, on a fort critiqué le discours. Plusieurs même (et ceux-là ne sont pas les plus philosophes)* ont été choqués de cette comparaison , seulement parce que Descartes était Français.

Il faut avouer que ces deux grands hommes ont été bien différents l'un de l'autre dans leur conduite, dans leur fortune et dans leur philosophie. Descartes était né avec une imagination brillante et forte , qui en fit un homme singulier dans sa vie privée, comme dans sa manière de raisonner. Cette imagination ne

put se casher même dans ses ouvrages philosophiques, où l'on voit à tout moment (les comparaisons ingénieuses et brillantes. La nature en avait presque fait un poète; et en cflfct, il composa pour la reine de Suède un divertissement en vers , que , pour l'honneur de sa mémoire, on n'a pas fait imprimer. Il essaya

NEW

quelque temps du métier du la guerre; et depuis étant devenu tout-à-fait philosophe , il ne crut pas indigne de lui de faire l'amour. Il eut de sa maîtresse une G lie nommée Francine, qui mourut jeune, et dont il regretta beaucoup la perte. Ainsi il éprouva tout ce qui appartient à l'humanité.

Il crut long-temps qu'il était nécessaire de fuir les hommes, et sur-tout sa patrie, pour philosopher en liberté. 11 avait raison ; les hommes de son temps n'en savaient pas assez pour l'éclairer, et n'étaient guère capables que de lui nuire.

11 quitta la France , parce qu'il cherchait la vérité , qui était persécutée alors par la misérable philosophie de l'école; ma» il ne trouva pas plus de raison dans les universités de la Hollande où il se retira. Car, daos le temps qu'on condamnait en France les seules propositions de sa philosophie qui fussent vraies, il fut aussi

Sersécuté par les prétendus philosophes e Hollande, qui ne l'entendaient pas mieux, e» qui, voyant de plus près sa gloire , haïssaient davantage sa personne. 11 fut obligé de sortir d'Utrecht : il essuya l'accusation d'athéisme, dernière ressource des calomniateurs ; et lui, qui avait employé toute la sagacité de son esprit à chercher de nouvelles preuves de l'exiftence d'un Dieu , fut accuse de n'en point reconnaître. Tant de nerséentions

supposaient un très grand mérite et une réputation éclatante ; aussi avait-il l'un et l'autre. La raison perça même un peu dans le monde à travers les ténèbres de l'école et les préjugés de la superstition populaire* Son nom fit enfin tant de bruit , qu'on voulut l'attirer en France par des récompenses. On lui proposa une pension de mille écoj. H vint sur cette espérance, paya les frais de la patente, qui se vendait alors, n'eut point la pension, et s'en retourna philosopher dans sa solitude de Nord- Hollande , dans le temps que le grand Galilée, à l'âge de quatre-vingts ans , gémissait dans les prisons de l'inquisition, pour avoir démontré le mouvement de la terre. Enûn il mourut à Stockholm d'une mort prématurée , et causée par un mauvais régime, au milieu de quelques sa va us ses ennemis, et entre les mains d'un médecin qui le haïssait.

La carrière du chevalier Newton a été toute différente : il a vécu près de quatrevingt-cinq tins , toujours tranquille , heu-

NEW

veux et honoré dans sa patrie. Son grand bonheur a été non seulement d'êtr. at dans un pays libre, mais dans un temps où les impertinences scolastiques étant bannies, la raison seule était cultivée; Je monde ne pouvait être que son écolier,' et non son ennemi.

D ne opposition singulière dans laquelle il se trouve avec Descartes, c'est que dansée cours d'une si longue vie, il n'a eu ni passion ni faiblesse. Il n'a jamais approché d'aucune femme : c'est ce qui m'a été confirmé par le médecin et le chirurgien entre les bras de qui il est mort * : on peut admirer en cela Newton ; mais il ne faut pas blâmer Descartes.

L'opinion publique en Angleterre sur ces deux philosophes , est que le premier était un rêveur, et que l'autre était un sage. Très peu de personnes à Londres lisent Descartes, dont effectivement les ouvrages sont devenus inutiles; très peu lisent aussi Newton, parce qu'il faut «•tre fort savant pour le comprendre.

Cependant tout le monde parle d'eux ; on n'accorde rien au Français, et on donne tout à l'Anglais. Quelqun s gens croient que si l'on ne s'en tient plus à l'horreur du vide , si l'on sait que l'air est pesant , si l'on se sert de lunettes d'ap proche, on en a l'obligation à Newton; il est ici l'Hercule de la fable, à qui ht ignorant attribuaient tous les fait* à -s autres héros.

Dans une critique qu'on a faite à Londres du discours de M. Fontenelle, on a osé avancer que Descartes n'était pas un grand géomètre. Ceux qui parlent ainsi peuvent se reprocher de battre leur nourrice.

Descartes a fait un aussi grand chemin du point où il a trouvé la géométrie jusqu'au point où il l'a poussée, que Newton en a fait après lui. Il est le premier qui ait enseigné la manière de donner les équations algébriques des courbes. Sa géométrie, grâce à lui, devenue commune, était de son temps si profonde,

qu'aucun professeur n'osa entreprendre de l'expliquer, et qu'il n'y avait guère

NEW

Cela prouve que le médecin de Newton n'était pas aussi bon physicien que lui. Il n'existe pour le « homme » aucun « signe certain de virginité ; et un homme qui meurt à quatre-vingt-cinq ans », dont l'âme a été modérée, et qui a mené une vie retirée et

pahûble, peut avoir eu de» faiblesse» •an» qu'il reste de témoin». D'uillcura, quand Newton n'aurait jamais connu ce genre de plar-sir, quel bien en ré»ultPcait-U pour le genre humain ?

en Hollande que & houten, et en France que Fermât, qui l'entendissent. H porta cet esprit de géométrie et d'inveotion dans la dioptrique , qui devînt entre ses mains un art tout nouveau; et s'il s'y trompa beaucoup, c'est qu'un homme qui découvre de nouvelles terres , ne peut tout d'un coup en connaître les propriétés. Ceux qui le suivent lui ont au moins 1 obligation de la découverte. Je ne nierai pas que tous les autres ouvrages de M. Descartes ne fourmillent d'erreurs.

La géométrie était un guide que lui-même avait en quelque façon formé, et qui l'aurait conduit sûrement dans' sa

Shysique; cependant il abandonna à la n ce guide, et se livra à l'esprit de système. Alors «a philosophie ne fut plus qu'un roman ingénieux , et tout au plus vraisemblable pour les philosophes ignorans du même temps. Il se trompa sur la nature de l'âme, sur les lois du mouvement, sur la nature de la lumière. Il admit des idées innées; il inventa de nouveaux élémens ; il créa un monde ; il flt l'homme à sa mode; et on dit avec raison que l'homme de Descartes n'est en eiret que celui de Descartes , fort éloigné de l'homme véritable. 11 poussa ses erreurs métaphysiques jusqu'à prétendre que deux et deux font quatre parce que Dieu l'a voulu ainsi; mais ce n'est point trop dire qu'il était estimable, même dana ses égaremens. Il se trompa ; mais ce fut au moins avec méthode, et de conséquence en conséquence. S'il inventa de nouvelles chimères en physique , au moins il en détruisit d'anciennes ; il apprit aux hommes de son temps à raisonner et à se servir

contre lui-même de ses armes. S'il n'a pas payé en bonne monnaie, c'est beaucoup d'avoir décrié la fausse.

Descartes donna un œil aux aveugles :

ils virent les fautes de l'antiquité et les siennes ; la route qu'il ouvrit est depuis lui devenue immense. Le petit livre de Rohault a fait pendant quelque temps une physique complète ; aujourd'hui tous les recueils des académies de l'Europe ne sont pas même un commencement de système. En approfondissant cet abîme, il s'est trouvé infini.

Newton fut d'abord destiné à l'Eglise.

11 commença par être théologien , et il lui en resta des marques toute sa vie. U prit sérieusement le parti d'Aiins contre Athanase. 11 alla même pfl peu plus loin

Googl

a»6 NEW

qu'Anus, ainsi que tous les sociniens. Il y a aujourd'hui en Europe beaucoup de savans de cette opinion; je ne dirai pas de celte communion, car ils ne font point de corps. Ils sont même partagés, et plusieurs d'entre eux réduisent leur système au pur déisme , accommodé avec la morale du Christ. Newton n'était pas de ces derniers. 11 ne différait de l'église anglicane que sur le point de la consubstantialité , et il croyait tout le reste.

Une preuve de sa bonne foi , c'est qu'il a commenté l'Apocalypse. Il y trouve clairement que le pape est l'antechrist, et il explique d'ailleurs ce livre comme tous ceux qui s'en sont mêlés.

Apparemment qu'il l'a voulu, parce commentaire, consoler la race humaine de la supériorité qu'il avait sur elle.

Bien des gens en lisant le peu de métaphysique que Newton a mis à la fin de ses principes mathématiques , y ont trouvé quelque chose d'aussi obscur que l'Apocalypse. Les métaphysiciens et les théologiens ressemblent assez à cette espèce de gladiateurs qu'on faisait combat- Ue les yeux couverts d'un bandeau. Maû quand Newton travailla les yeux ouverts à ses mathématiques, sa vue porta aux bornes du monde.

Il a inventé le calcul qu'on appelle de l'infini ; il a découvert et démontré un principe nouveau qui fait mouvoir toute la nature. On ne connaissait point la lumière avant lui. On n'en avait que des idées confuses et fausses. Il a dit : Que la lumière soit connue, et elle l'a été.

Les télescopes de réflexion ont été inventés par lui. Le premier a été fait de ses mains ; et il a fait voir pourquoi on ne peut pas augmenter la force et la portée des télescopes ordinaires. Ce fut à l'occasion de son nouveau télescope , qu'un jésuite allemand prit Newton pour un ouvrier, pour Un feseur de lunettes. Artifex quidam notnine Newton, dit-il dans un petit livre. La postérité l'a bien vengé depuis. On lui fesait en France plus d'injustice* on le prenait pour un feseur d'expériences *qui s'était trompé ; et parce que Mariette se servit de mauvais prismes, on rejeta les découvertes de Newton.

Il fut admiré de ses compatriotes dès qu'il eut écrit et opéré. Il n'a été bien connu en France qu'au bout de quarante années. Mais en recompense nous avons la matière cannelée et la matière rameuse de Descartes, et les petits tourbillons

NEW

mollasses du révérend père Mallebranche, et lo système de M. Privât de Molière , qui ne vaut pas pourtant Poquelin de

De tous ceux qui ont un peu vécu avec M. le cardinal de Polignac, il n'y a personne qui ne lui ait entendu dire que Newton était péripatéticien , et que ses rayons colorifiques , et surtout son attraction , sentaient beaucoup l'athéisme. Le cardinal de Polignac joignait à tous les avantages qu'il avait reçus de la nature une très grande éloquence ; il faisait des vers latins avec une facilité heureuse et étonnante ; mais il ne savait que la philosophie de Descartes, et il avait retenu par cœur ses raisonnemens comme on retient des dates. 11 n'était point devenu géomètre, et il n'était pas né philosophe. Il pouvait juger les Catilinaires et l'Enéide, mais non pas Newton et Locke.

Quand on considère que Newton , Locke , Clarke , Lcibnitz , auraient été persécutés en France , emprisonnés à Rome f brûlés à Lisbonne, que faut-il penser de la raison humaine f Elle est née dans ce siècle en Angleterre. Il y avait eu, du temps de la reine Marie, une persécution assez forte sur la manière de prononcer le grec , et les persécuteurs se trompaient. Ceux qui mirent Galilée en pénitence se trompaient encore plus.

Tout inquisiteur devrait rougir jusqu'au fond de l'âme, en voyant seulement une sphère de Copernic. Cependant si Newton était né en Portugal , et qu'un dominicain eût vu une hérésie dans la raison inverse du carré des distances, on aurait revêtu le chevalier Isaac Newton d'un san-itenUo dans un auto-da-fè.

On a souvent demandé pourquoi ceux que leur ministère engage à être savans et indulgens , ont été si souvent ignorans et

impitoyables. Ils ont été ignorans, parce qu'ils avaient longtemps étudié ; et ils ont été cruels , parce qu'ils sentaient que leurs mauvaises études étaient l'objet du mépris des sages. Certainement les inquisiteurs qui eurent l'effronterie de corn* damner le système de Copernic, non seulement comme hérétique, mais comme absurde, n'avaient rien à craindre de ce système. La terre a beau être emportée autour du soleil , ainsi que les autres planètes, ils ne perdaient rien de leurs Devenus ni de leurs honneurs. Le dogme même est toujours en sûreté , quand il n'est combattu que par des philosophes : toute*

filles académies de l'univers ne changeront rien à la croyance du peuple. Quel est donc le principe de cette rage qui a tant de fois animé les Anitus contre les SocrateT c'est que les Anitus disent dans le Tond de leur cœur : Les Socrate nous méprisent.

J'avais cru, dans ma jeunesse, que Newton avait fait sa fortune par son extième mérite. Je m'étais imaginé que la cour et la ville de Londres l'avaient nommé par acclamation grand - maître des monnaies du royaume. Point du tout: Jsaac JNewton avait une nièce assez aimable nommée madame Conduit ; elle plut beaucoup au grand-trésorier Hallifax. Le calcul infinitésimal et la gravitation ne lui auraient servi de rien sans une jolie nièce.

Il me reste a parler d'un autre ouvrage plus à la portée du genre humain , mais qui se sent toujours de cet esprit créateur que M. Newton portait dans toutes ses recherches. C'est une chronologie toute nouvelle ; car dans tout ce qu'il entreprenait, il fallait qu'il changeât les idées reçues par les autres hommes. Accoutumé à débrouiller les chaos , il a voulu porter au moins quelque lumière dans celui des fables anciennes confondues avec l'histoire , et fixer une chronologie incertaine. 11 est vrai qu'il n'y

a point de famille , de ville , de nation , qui ne cherche à reculer son origine. De plus, les premiers historiens sont les plus négligés à marquer les dates. Les livres étant moins communs mille fois qu'aujourd'hui , et par conséquent moins exposés à la critique , on trompait le monde plus impunément; et puisqu'on a évidemment supposé des faits, il est assez probable qu'on a supposé des dates. En général , il parut à M. Newton que le monde était de cinq cents ans plus jeune que les chronologistes ne le disent. 11 fonde son idée sur le cours ordinaire de la nature et sur les observations astronomiques.

On entend ici par le cours de la nature le temps de chaque génération des hommes. Les Égyptiens s'étaient servis les premiers de cette manière incertaine de compter, quand ils voulurent écrire les commencemens de leur histoire. Ils comptaient trois cent quarante-une générations depuis Menés jusqu'à Sethon ; et, n'ayant pas de dates fixes, ils évaluèrent trois générations à cent ans. Ainsi ils

comptèrent , du règne de Menés au commencement de Sethon, onze mille trois cent quarante années. Les Grecs, avant de compter par olympiades , suivirent la méthode d'«

Égyptiens, et étendirent un peu la durée des générations , en poussant chaque génération jusqu'à quarante années. Or en cela les Égyptiens* et les Grecs se trompèrent dans leur calcul. Il est bien vrai que, selon le cours ordinaire de la nature , trois générations font environ cent à cent vingt ans ; mais il s'en faut bien que trois règnes tiennent ce nombre d'années. 11 est très évident qu'en général les hommes vivent plus long-temps que les rois ne règnent. Ainsi un homme qui voudra écrire l'histoire sans avoir de dates précises et qui saura qu'il y a neuf rois chez une nation

, aura grand tort s'il compte trois cents ans pour ces neuf rois. Chaque génération est d'environ trente ans , chaque règne est d'environ vingt, l'un portant l'autre. Prenez les trente rois d'Angleterre depuis Guillaume-le-Conquérant jusqu'à Georges I , ils ont régné six cent quarante-huit ans ; ce qui , réparti sur les trente rois, donne à chacun vingt-un ans et demi de règne. Soixanto-trois rois de France ont régné, l'un portant l'autre, chacun à peu près vingt ans. Voilà le cours ordinaire de la nature. Donc les anciens se sont trompés, quand ib ont égalé en général la durée des règnes à la durée des générations ; donc ils ont trop compté , donc il est à propos de retrancher un peu de leur calcul*

Les observations astronomiques semblent prêter encore un plus grand secours à notre philosophe. Il parait plus fort en combattant sur son terrain. Vous savez que la terre, outre son mouvement annuel qui l'emporte autour du soleil d'occident en orient , dans l'espace d'une année, a encore une révolution singulière plutôt soupçonnée que connue jusqu'à ces derniers temps. Ses pôles ont un mouvement très lent de rétrogradation d'orient en occident, qui fait que chaque jour leur position ne répond pas précisément au même point du ciel. Cette différence , insensible en une année , devient assez forte avec le temps ; et au bout de soixante-douze ans , on trouve que la différence est d'un degré , c'est-à-dire , do la trois cent soixantième partie de tout le ciel. Ainsi, après soixante-douze années» le colure de l'équinoxe du printemps , qui passait par une fixe, répond à une autre •

2;8 NEW

fixe éloignée de la première d'un degré. De là vient que le soleil , au lieu d'être dans* la partie du ciel où était le bélier du temps d'Hipparque , se trouve répondre à cette partie du ciel où

sont les poissons ; et que les gémeaux sont à la place où le taureau était alors. Tous les signes ont changé de place ; cependant nous retenons toujours la manière de parler des anciens. Nous disons que le soleil est dans le bélier au printemps , par la même condescendance que nous disons que le soleil tourne.

Hipparque fut le premier chez les Grecs qui s'aperçut de quelque changement dans les constellations par rapport aux équinoxes , ou plutôt qui l'apprit des Egyptiens. Les philosophes attribuèrent ce mouvement aux étoiles ; car alors on était bien loin d'imaginer une telle révolution dans la terre. On la croyait en tout sens immobile. Ils créèrent donc un ciel où ils attachèrent toutes les étoiles , et donnèrent à ce ciel un mouvement particulier, qui le faisait avancer vers l'orient , pendant que toutes les étoiles semblaient faire leur route journalière d'orient en occident. A cette erreur ils en ajoutèrent une seconde bien plus essentielle. Ils crurent que le ciel prétendu des étoiles fixes s'avancait d'un degré vers l'orient en cent années. Ainsi ils se trompèrent dans leur calcul astronomique, aussi bien que dans leur système physique. Par exemple , un astronome aurait dit alors : L'équinoxe du printemps a été dix temps d'un tel observateur dans un tel signe , à une telle étoile; il a fait deux degrés de chemin depuis cet observateur jusqu'à nous :

or deux degrés valent deux cents ans; donc cet observateur vivait deux cents ans avant moi. Il est certain qu'un astronome qui aurait raisonné ainsi se serait trompé environ de cinquante ans. Voilà pourquoi les anciens, doublement trompés, composèrent leur grande année du monde, c'est-à-dire, de la révolution de tout le ciel, d'environ trente-six mille ans. Mais les modernes savent que cette révolution imaginaire du ciel des étoiles n'est

autre chose que la révolution des pôles de la terre-, qui se Tait en vingtcing mille neuf cents ans. Il est bon de remarquer ici en passant que M. Hèwton, en déterminant la figure de la terre , a très heureusement expliqué la raison de cette révolution.

' NEW

Tout ceci posé , il reste , pour fixer la chronologie , de voir par quelle étoile le colure des équinoxes coupe aujourd'hui l'écliptique au printemps, et de savoir s'il ne se trouve point quelque ancieo qui nous ait dit en quel point l'écliotique était coupée de son temps par Je même colure des équinoxes. Clément Alexandrin rapporte que Chiron, qui était de l'expédition des Argonautes , observa les constellations au temps de cette fameuse expédition; et fixa l'equinoxe du printemps au milieu du bélier , l'équinoxe d'automne au milieu de la balance, le solstice de notre été au milieu du cancre, et le solstice d'hiver au milieu du capricorne.

Long-temps après l'expédition des Argonautes, et un an avant la guerre du Péloponèse, Meton observa que le point du solstice d'été passait par le sixième degré du cancre.

Or chaque signe du zodiaque est de trente degrés. Du temps de Chiron, le solstice était à la moitié du signe, c'està-dire, au quinzième degré; un an avant la guerre du Péloponèse il était au huitième ; donc il avait rétrogradé de sept degrés (un degré vaut soixante-douze ans) : donc , du commencement de la guerre du Péloponèse à l'entreprise des A rgonautes , il n'y a que sept fois soixantedouze ans , qui font cinq cent quatre ans, et non pas sept cents années, comme le disaient les Grecs. Ainsi, en comparant l'état du ciel d'aujourd'hui à l'état où il était alors , nous voyons

que l'expédition des Argonautes doit être placée neuf cents ans avant Jésus-Christ, et non pas environ quatorze cents ans; et que par conséquent le monde est moins vieux d'environ cinq cents ans qu'on ne pensait. Par là toutes les époques sont rapprochées , et tout est fait plus tard qu'on ne le dit. Ce système paraît vrai. Je ne sais s'il fera fortune, et si l'on voudra se résoudre sur ces idées à réformer la chronologie du monde. Peut-être les savans trouveraient-ils que c'en serait trop d'accorder à un même homme d'avoir perfectionné à la fois la physique, la géométrie' et l'histoire ; ce serait une espèce de monarchie universelle dont l'amonr propre s'accommode mal aisément. Aussi dans le temps que les partisans des tourbillons et de la matière cannelée atta- . quaient la gravitation démontrée, le révérend père Soudet et M. Fréret écri-

NIL

vaient contre la cluronologie de Newton avant qu'elle fût imprimée. (Diol. phil.) NIL (Saint). — bbcii qu'il fait du

BtABTYBB DB SAINT TBÉODOTB. (VoV. ThéO-

dote.) — Plusieurs critiques, aussi éminens en sagesse qu'en vraie piété, nous ont déjà fait connaître que la légende de saint Tbéodote le cabaretier , est une profanation et une espèce d'impété qui aurait dû être supprimée. Voici l'histoiré de Tbéodote. Nous emploierons souvent les propre» paroles des Actes sincères recueillis par dom Ruinart.

Son métier de cabaretier lui fournissait Us moyens d'exercer ses fonctions èpiscpaUs : cabaret illustre , consacré à

la piété et non à la débauche Tantôt

Théodote était médecin, tantôt il fournissait de bons morceaux aux fidèles.

On vit un cabaret être aux chrétiens ce que V arche de Noé fut à ceux que Dieu voulut sauver du déluge *.

Ce cabaretier Tbéodote, se promenant près du fleuve Halis avec ses convives , vers un bourg voisin de la ville d' Ancyre , un gazon frais et mollet leur présentait un lit délicieux ; une source qui sortait à quelques pas de là» au pied d'un rocher, et qui , par une route couronnée de 'fleurs , venait se rendre auprès d'eux pour les désaltérer * leur offrait une eau claire et pure. Des arbres fruitiers mêlés d* arbres sauvages leur fournissaient de t'ombre et des fruits , et une bande de savons rossignols , que des cigales relevaient de temps en temps , y formaient un charmant concert, etc.

Le curé du lieu, nommé Fronton, étant arrivé, et le cabaretier ayant bu avec lui sur l'herbe, dont le vert nais sant était relevé par les nuances diverses du divers coloris des fleurs, dit au curé : • Ah! père, quel plaisir H y aurait <i bâtir iciunech apelle !» — « Oui , dit Fronton ; mais il faut commencer par avoir des reliques.» — •Ailes, allez, reprit saint Théodote, vous en aurez bientôt sur ma parole ; et voici mon anneau que je vous donne pour gage; bâtissez vite la chapelle,»

Le cabaretier avait le don de prophétie , et savait bien ce qu'il disait. 11 s'en va à la ville d'Ancyre , tandis que le curé

* Ce qui e*t en lettre* italique* Mt mot à mot dan* le* Actes sincères / tout le reate y eat entièrement conforme. On l'a seulement abrégé pour éviter l'ennui du rtyle déclamatoire de ce* actei.

NIL

Fronton se met à bâtir. 11 y trouve la

Sersécution la plus horrible, qui durait epuis très long-temps. Sept vierges chrétiennes , dont la plus jeune avait soixante et dix ans, venaient d'être condamnées , selon l'usage, a perdre leur pucelage par le ministère de tous les jeunes gens de la ville. La jeunesse d'Ancyre, qui avait probablement des affaires plus pressantes , ne s'empressa pas d'exécuter la sentence. 11 ne s'en trouva qu'un qui obéit à la justice : il s'adressa à sainte Thécuse, et la mena dans un cabinet avec une valeur étonnante. Tbécusc se jeta a ses genoux , et lui dit : « Pour Dieu , mon fils , un peu de vergogne ! voyez ces yeux éteints , cette chair demi-morte , ces rides pleines de crasse* que soixante et dix ans ont creusées sur mon front, ce visage couleur de terre.... t quittez des pensées si indignes d'un jeune homme comme vous, Jésus-Christ vous en conjure par ma bouche; il vous le demande comme une grâce ; et, si vous la lui accordez, vous pouvez attendre tout de sa reconnaissance. > Ce discours de la vieille et son visage firent rentrer tout à coup l'exécuteur en lui-même. Les sept vierges ne furent point déflorées.

Le gouverneur, irrité , chercha xm au tre supplice ; il les fit initier sur-le-champ aux mystères de Diane et de Minerve.

Il est vrai qu'on avait institué de grandes l'êtes en l'honneur de ces divinités ; mais on ne connaît point, dans l'antiquité, les mystères de Minerve et de Diane.

Saint Nil «intime ami du cabaretier Tbéodote, auteur de cette histoire merveilleuse , n'était pas au fait.

On mit, selon lui, les sept belles demoiselles toutes nues sur le char qui portait la grande Diane et la sage Minerve au bord d'un lac voisin. Le Thucydide saint Nil paraît encore ici fort mal informé. Les prêtresses étaient toujours couvertes d'un voile; et jamais les magistrats romains n'ont fait servir la déesse de la chasteté et celle de la sagesse par des filles qui montrassent aux peuples leur devant et leur derrière.

Saint Nil ajoute que le char était précédé par deux chœurs de ménades qui portaient le thym en main. Saint Nil a pris ici les prêtresses de Minerve pour celles de Bacchus. Il n'était pas versé dans la liturgie d'Ancyre.

Le cabaretier, en entrant dans la ville, vit ce funeste spectacle ; le gouverneur,

a8o NIL

les ménades , la charrette , Minerve , Diane et les sept pucelles. Il court se mettre en oraison dans une hutte avec un neveu de sainte Thécuse; il prie le ciel que ces sept dames soient plutôt mortes que nues. Sa prière est exaucée; il apprend que les sept filles, au lieu d'être déflorées , ont été jetées dans le lac , une pierre au cou , par ordre du gouverneur. Leur virginité est en sûreté. A cette nouvelle, ie saint se relevant de terre, et se tenant sur Us genoux , tourna ses yeux vers ie ciel; et, parmi les divers mou-

vemens d'amour, de joie et de reconnaissance qu'il ressentait , il dit : Je vous rends grâce , Seigneur, de ce que vous n'avez pas rejeté la prière de vvre serviteur.

Il s'endormit y et, pendant son sommeil , sainte Thécuse, la plus jeune des noyées, lui avparut. Eh quoi, mon fils Théodote , lui dit-elle, vous dormez sans penser d nous ; avec-vous oublié si-tôt les soins que j'ai pris de votre jeunesse ? Ne souffrez pas y mon cher Théodote, que nos corps soient mangés des poissons.

Allez au lac, mais gardez -vous d'un traître.

Ce traître était le propre neveu de sainte Thécuse.

J'omets ici une foule d'aventures miraculeuses qui arrivèrent au ca baretier, pour venir à la plus importante. Un cavalier céleste armé de toutes pièces, précédé d'un flambeau céleste, descend du haut de l'empyrée , conduit au lac le cabaretier au milieu des tempêtes, écarte tous les soldats qui cardaient le rivage , et donne le temps à Théodote de repêcher les sept vieilles et de les enterrer.

Le neveu de Thécuse alla malheureusement tout dire. On saisit Théodote ; on essaya en vain pendant trois jours tous les supplices pour le faire mourir. On ne put en venir à bout qu'en lui tranchant la tête ; opération à laquelle les saints ne résistent jamais.

11 restait de l'enterrer. Son ami le curé Fronton , à qui Théodote , en qualité de cabaretier, avait donné deux outres remplies de bon vin , enivra les gardes et emporta le corps. Alors Théodote apparut en corps et en âme au curé. « Eh bien, mon ami, lui dit-

il, ne t'avais-je pas bien dit que tu aurais des reliques pour ta chapelier»

C'est là ce que rapporte saint Nil, témoin oculaire , qui ne pouvait être ni

trompé ni trompeur; c'est là ce que transcrit dom Ruinart comme un acte sincère. Or tout homme sensé , tout chrétien sage lui demandera si on s'y serait pris autrement pour déshonorer la religion la plus sainte, la plus auguste de la terre , et pour la tourner en ridicule.

(D ici ionnaire pftilosoph ique.) NINON DE LENCLOS. — sa vis ii sa mobt. — A M^{*'*}. 1771. — Je suis bieu aise, Monsieur, qu'un ministre du saint Évangile veuille savoir des nouvelles d'une prêtresse de Vénus. Je n'ai pas l'honneur d'être de votre religion, et je ne suis plus de l'autre; mais j'ai voulu laisser passer le saint temps de Pâques avant de répondre à vos questions, jugeant bien que vous n'auriez pas voulu lire ma lettre pendant la semaine sainte.

Je vous dirai d'abord, en historiographe exact, que le cardinal de Richelieu eut les premières faveurs de Ninon, ui probablement eut les dernières e ce grand ministre. C'est, je crois, la seule fois que cette fille célèbre se donna sans consulter son goût. Elle avait alors seize à dix-sept ans. Son père était un joueur de luth , nommé Leoclos. Son instrument ne lui fît pas une grande fortune, mais sa fille y suppléa par lt sien. Le cardinal de Richelieu lui donna deux mille livres de rentes viagères, qui étaient quelque chose dans ce temps-là.

Elle se livra depuis à une vie un. peu libertine, mais ne fut jamais courtisane publique. Jamais l'intérêt ne lui lit faire la

moindre démarche. Les plus grands seigneurs du royaume furent amoureux d'elle , mais ils ne furent pas tous heureux , et ce fut toujours son coeur qui la détermina. Il fallait beaucoup d'art, et être fort aimé d'elle, pour lui lâire accepter des présents.

Dans le commencement de la régence d'Anne d'Autriche, elle fit un peu trop parler d'elle. On sait l'aventure du veau billet qu'a la Châtre; les Lais et les Thaïs n'ont assurément rien fait ni rien dit de plus plaisant.

Une querelle entre deux de ses amans fut cause qu'on proposa à la reine de la faire mettre dans un couvent. Ninon, à qui on le dit, répondit qu'elle le voulait bien , pourvu que ce fût dans un couvent de cordeliers. On lui dit qu'on pourrait bien la mettre aux Filles Repenties ; elle répondit que cela n'était pas juste , parce qu'elle n'était ni fille , ni repentie. Elle

avait trop d'amis , et était à» trop bonne compagnie , pour qu'on lui fit cet affront; et cnlin la reine, qui était très indulgente, la laissa vivre à sa fantaisie. On y venait admirer son luth, son clavecin et sa beauté. Huyghens , ce philosophe hollandais qui découvrit en France une lune de Saturne, s'attacha aussi àobserver mademoiselle Ninon de Lenclos* Elle métamorphosa un moment Je mathématicien en galaot et en poê'te. Il fit pour elle ces vers qui sont un peu géométriques :

Kllc a cîffîfj instrument dont je suis amoureux , Lc\$ deux premiers ses maint, le* deux autre* ses yeux.

Poux le plus beau de tou* , le cinquième qui reste , Il faut être fringant et leste.

Les plus beaux esprits du royaume , et la meilleure compagnie , se rendaient chez. elle. On y soupait; et, comme elle n'était pas riche , elle permettait que chacun y portât son plat. Sain t-Évre mont eut quelque temps ses bonnes grâces. On la quittait rarement, mais elle quittait fort vile, et restait toujours lamie de ses anciens amans. Elle pensa bientôt en philosophe , et on lui donna le nom de moderne Leontium.

Sa philosophie était véritable , ferme , invariable , au-dessus des préjuges et des vains recherches. Elle eut , à l'âge de. vingt-deux ans, une maladie qui la mit nu bord du tombeau. Ses amis déploraient sa destâpée*x{ui l'enlevait à la Heur de sou âge. An! dit-elle , je ne laisse au tnon d c que des mourant. 11 me semble que ce mot est bien philosophique. Elle mérita les quatre vers que Saint-Evrement mit au bas de son portrait , et qui sont plus connus que tous les autres vers de cet auteur :

L'indulgente et sage rature A formé Pâme de Ninon, De la volupté" d'Epicure, Et de U vertu de C.ton.

En effet, elle était digne de cet. éloge. Elle disait qu'elle n'avait jamais l'ait à Dieu qu'une prière : ■ Mon Dieu, faites de moi un honnête homme , et n'en faites jamais une honnête femme.»

Les grâces de son esprit et la fermeté de ses sentimens lui Grent une telle réputation, que, lorsque la reine Christine vint en France, en i654, cette princesse lui fit l'honneur de l'aller voir dans une petite maison de campagne où elle était alors.

NIN *8i

Lorsque mademoiselle d'Aubigné (depuis madame de Matnteenoo), qui n'avait alors aucune fortune, eut cru faire une bonne af-

faire en épousant Scarron , Ninon devint sa meilleure amie. Elles couchèrent ensemble quelques mois de suite :

c'était alors une mode dans l'amitié. Ce qui est moins à la mode, c'est qu'elles eurent le même amant et ne se brouillèrent pas. M. de Villarceaux quitta madame de Maintenon pour Ninon. Elle eut deux enfans de lui. L'aventure de l'aîné est une des plus funestes qui soient jamais arrivées. Il avait été élevé loin de sa mère , qui lui avait été toujours inconnue. Il lui fut présenté, à l'âge de dixneuf ans , comme un jeuue homme qu'on voulait mettre dans le monde. Malheureusement il en devint éperdûment amoureux. Il y avait auprès de la porte Saint- Antoine un assez joli cabaret, où dans ma jeunesse les honnêtes gens allaient encore quelquefois souper. Mademoiselle de Lenclos, car on uc l'appelait plus alors Ninon, y soupait un jour avec la maréchale de La Ferté , l'abbé de Châteaitoeuf , et d'autres personnes. Ce jeuue homme lui fit , dans le jardin , une déclaration si vive et si pressante , que mademoiselle de Lenclos fut obligée de lui avouer qu'elle était sa mère. Aussitôt ce jeune homme , qui était venu au jardin à cheval , alla prendre un de ses pistolets à l'arçon de la selle, et se tua tout roîdc. U n'était pas si philosophe que sa mère.

Son autre fils nommé La Boissière est mort tout doucement de sa belle mort, en 172s, à la Rochelle, où il était commissaire de marine. La mort tragique de son fils ainé rendit mademoiselle de Lenclos un peu plus sérieuse, mais ne l'empêcha pas d'avoir des amans. Elle regardait l'amour comme un plaisir qui n'engageait à aucun devoir, et l'amitié comme une chose sacrée. Elle aima quelques années de très bonne foi le marquis de Sévigné, le fils de cette célèbre madame de Sévigné dont nous avons des lettres charmantes. Elle le préféra au maréchal de Choiseul. Ce maré-

chal lui avant fait un jour une longue énumération de toutes ses bonnes qualités, comme si par là on se fesait aimer, elle lui répondit par ce vers de Corneille :

O ciel , que de vertus vous me faite* haïr !

Cependant elle était elle-même la per-

sonne qui avait le plus de vertu , à prendre ce mot dans le vrai sens ; et cette vertu lui mérita le nom de (a telle gardais* de cassette.

Lorsque M. de Gourville, qui lut nommé vinet-quatre heures pour succéder a M. Colbert, et que nous avons vu mou* rir l'un des hommes de France les plus considérés; lors, disie, que ce M. de Gourville, craignant d être pendu en personne, comme il le fut en effigie, s'enfuit de France, en 1661 , il laissa deux cassettes pleines d'argent, l'une à mademoiselle de Lenclos, l'autre à un dévot. A son retour, il trouva che* mademoiselle Rinon sa cassette en fort bon état; il j avait même plus d'argent qu'il n'en avait laissé, parce que les espèces avaient augmenté depuis ce temps-là. Il prétendit

3u'au moins le surplus appartenait de roit à la dépositaire ; elle ne lui répondit qu'en le menaçant de faire jeter la cassette par les fenêtres. Le dévot s'y prit d'une autre façon. Il dit qu'il avait employé son dépôt en œuvres pies , et qu'il avait préféré le salut de l'âme de Gourville a un argent qui sûrement l'aurait damné.

Le reste de la vie de mademoiselle de Lenclos n'a pas de grands événemens ; quelques amans, beaucoup d'amis, une vie

sédentaire , de la lecture , des soupers agréables; voilà tout ce qui compose la fin de son histoire.

Je ne dois pas oublier que madame de Maintenon , étant devenue toute-puissante, se ressouvint d'elle, et lui fit dire que, si elle voulait être dévote, elle aurait soin de sa fortune. Mademoiselle Lenclos répondit qu'elle n'avait besoin ni de fortune ni de masque. Elle resta chez elle paisible avec ses amis, jouissant de sept à huit mille livres de rente, qui en valent quatorze d'aujourd'hui, et n'aurait pas voulu de la place de madame de Maintenon avec la gêne où cette place l'aurait condamnée. Plus heureuse que son ancienne amie, elle ne se plaignit jamais de son état , et madame de Maintenon se plaignit quelquefois du sien.

Elle ne pouvait pas souffrir les ivrognes, qui étaient encore un peu à la mode de son temps. Chapelle, qui l'était, et qu'elle ne j>ut corriger , fut exclus de sa maison et devint son ennemi. Il jura que pendant un mois entier il ne se coucherait jamais sans être ivre, et sans avoir fait une chanson contre elle. Il tint parole.

NIN

Voici une de ses chansons , dont je me souviens:

Il ne faut pas qu'an «'étonne Si toujours elle raisonne
Delà sublime vertu Dont Platon fut revêtu ; Car, à bien compter son âge,
EU© doit avoir

Elle répondit à cela qu'elle aurait beaucoup mieux aimé coucher avec Platon qu'avec Chapelle.

Sa maison était sur la fin une espèce de petit hôtel de Rambouillet , où l'on parlait plus naturellement , et où il y avait oo peu plus de philosophie que dans l'autre. Les mères envoyaient soigneusement à son école les jeunes gens qui voulaient entrer avec agrément dans le monde.

Elle se plaisait à les former. Rémond, que nous avons vu introducteur des ambassadeurs, et qui prétendait être un grand platonicien, se vantait souvent de devoir à mademoiselle de Lenclos tout le mérite qu'il avait. En effet, il avait un mérite assez singulier. C'est sur lui que Périgny avait fait cette chanson :

De monsieur Rémond voici le portrait :

Il a tout-à-fait l'air d'un hareng «a tiret ;

Il rime , il cabale ,

Est homme de cour ,

Se croit un Candale (1) ,

80 dit un Saucour (s).

Il passe en science

Socrate et Platon,

Cependant il danse

Tout comme Balon (3).

De monsieur Rémond voici le portait :

Il a tout-a-fait l'air d'un hareng aauxet.

Quand on dit à mademoiselle de Lenclos que Rémond se vantait partout d'avoir été formé par elle , elle répondit qu'elle faisait comme Dieu , qui s'était repenti d'avoir fait l'homme.

Je suis hareng sauret comme M. Rémond ; mais , n'ayant pas été formé par mademoiselle de Lenclos, ce n'est pas elle qui s'est repentie de m'a voir tait.

L'abbé de Châteautteuf me mena chez elle dans ma plus tendre jeunesse. J'étais âgé d'environ treize ans. J'avais fait quelques vers qui ne valaient rien, main qui

(1) Le duc de Candale , fila du due d'Éperaon , le plus bel homme do son temps.

(s) Te marquis de Saucour paasaitpourrhomme le plus vigoureux; et «on nom ert passé en proverbe.

(3) Fameux danseur de l'Opéra.

NIN

paraissaient fort bons pour mon âge. Mademoiselle de Lenclos avait autrefois connu ma mère qui était fort amie de I abbé de Châteauneuf. Enfin on trouva plaisant de me mener chez elle. L'abbé était le maître de la maison : c'était lut qui avait fini l'histoire amoureuse de cette personne singulière; c'était un de ces hommes qui n'ont pas besoin de l'attrait de la jeunesse pour avoir des désirs ; et' les charmes de la société de mademoiselle de Le n clos avajent fait sur lui l'enet de la beauté. Elle le fit languir deux ou trois jours ; et enfin , l'abbé lui ayant demandé pourquoi elle

lui avait tenu rigueur si long-temps, elle lui répondit qu'elle avait voulu attendre le jour de sa naissance pour ce beau gala ; et ce jour-là elle avait juste soixante et dix ans. Elle ne poussa guère plus loin cette plaisanterie» et l'abbé de Châteauneuf resta son ami intime.

Pour moi je lui fus présenté un peu plus tard; elle avait quatre-vingt cinq ans. Il lui plut de me mettre sur son testament; elle me légua deux mille francs pour acheter des livres. Sa mort suivit de près ma visite et son testament.

L'abbé Têtu , qu'en appelait Têtu taitoi (pour le distinguer d'un autre, devenu un dévot à la mode), homme connu par beaucoup de bouquets à Iris, d'impromptus, de jouissances, et de psaumes paraphrasés, après avoir voulu être longtemps un agréable débauché, eut l'ambition de convertir mademoiselle de Lenclos à sa mort. « 11 croit, dit-elle, que cela lui fera honneur, et que le roi lui donnera une abbaye; mais, s'il ne fait fortune que par mon âme, il court risque de mourir sans bénéfice. »

On a peu de lettres d'elle. Il y "en a deux ou trois d'imprimées dans le recueil de Saint-Evremont. L'abbé de Châteauneuf en avait beaucoup; mais, en mourant, il a brûlé tous ses papiers.

Quelqu'un a imprimé , il y a deux ans , des lettres sous le nom de mademoiselle Je Lenclos, à peu près comme dans ce pays-ci on vend du vin d'Orléans pour du Bourgogne. Si elle avait eu le malheur d'écrire ces lettres, vous ne m'en auriez pas demandé une sur ce qui la regarde.

Au reste, j'apprends que Ton vient d'imprimer deux nouveaux mémoires sur >a vie de cette philosophe. Si cette inodé continue,

il y aura bientôt autant d'histoires de Ninon que de Louis xiv. Je sou-

NU aS3

haite que ces mémoires soient plus instructif» et plus édiliens que ceux que je viens de vous donner.

Dites, avec moi, un petit De profundi* pour elle. J'ai l'honneur d'être, etc

(Mélanges de littérature*)* NITARD, jésuite, premier ministre de Charles n , roi d'Espagne. — son mmsTHRB et son hekvoi (de 1666 à 1669.) — Après la mort de Philippe iv , arrivée en 1 666, l'Espagne fut très malheureuse. Marie d'Autriche, sa veuve, soeur de l'empereur Léopold , fut régente dans la minorité de don Carlos, ou Charles 11 du nom, son fils. Sa régence ne fut pas si orageuse que celle d'Anne d'Autriche en France ; mais elles eurent ces tristes conformités , que la reine d'Espagne s'attira la haine des Espagnols, pour avoir donné le ministère à un prêtre étranger ; comme la reine de France révolta l'esprit des Français pour les avoir mis sous le joug d'un cardinal italien ; les grands de l'état s'élevèrent dans l'une et dans l'autre monarchie contre ces deux ministres, et l'intérieur des deux royaumes fut également mal administré.

Le premier ministre qui gouverna Quelque temps l'Espagne dans la minorité de don Carlos , ou Charles 11 , était le jésuite Evrard Ni tard, allemand, confesseur de la reine et grand inquisiteur.

L'incompatibilité que la religion semble avoir mise entre les vœux monastiques et les intrigues du ministère , excita d'abord

les murmures contre le jésuite.

Son caractère augmenta l'indignation publique. IS'itard, capable de dominer sur sa pénitente , ne l'était pas de gouverner un état , n'ayant rien d'un ministre et d'un prêtre que la hauteur et l'ambition, et pas même la dissimulation. 11 avait osé dire un jour au duc de Lorme , même avant de gouverner : « C'est vous qui me devez du respect; j'ai tous les jours votre Dieu dans mes mains et votre reine à mes pieds. • Avec cette fierté, si contraire à la vraie grandeur, il laissait le trésor sans argent , les places de toute la monarchie en ruine, les ports sans vaisseaux, les armées sans discipline, destituées de chefs qui sussent commander. C'est là surtout ce qui contribua aux premiers succès de Louis xiv, quand il attaqua son beau-frère et sa belle-mère en 1 667 , et >n<Q'il leur ravit la moitié de la Flandre «t toute la Franche-Comté.

On se souleva contre le jésuite, comme

NOE

in î T' *181' 8oulevé contr« Mazarin Wltard lrouva gurtout daQ8 don Juan

d Autriche, bâtard de Philippe iv, un ennemi aussi implacable que le grand Coudé le fut du cardinal. Si ConSé 7ut mis en prison, don Juan lut exilé. Ces trouble» produisirent deux factions qui partagèrent 1 Espagne; cependant il n'y eut point de guerre civile. Elle était suï Je point d'éclater, lorsque la reine la prévint, en chassant malgré elle le père

tr IZ f fT,!?*^ reinc Anne Autriche fut obhgée de renvoyer Mazarin,

son ministre; mais Mazarin revint plus

puissant que jamais. Le père Ni tard*

renvoyé en ,669, ne put revenir en Es

pagne. La raison en est que la récente

d Espagne eut un autre eonfesseu? qui

«opposait au retour du premier, et la

qui lui tint lieu de Mazarin.

I^itard alla à Rome, où il sollicita le

^?P,T^e Sardinale» <F'on ne donne point à des ministres déplacés. Il y vécut peu accueilli de ses confrères , qui marquent toujours quelmie ressentiment à quiconque s'est élevé au dessus d'eux.

Mais enfin il obtint, par ses intrigues e

S?in,vTUr d!, a rfine d'B8P8gne , cette dignité de cardinal que tous les eccléjiasuques ambitionnent; alors ses con- Irères les jésuites devinrent ses courti- MnLrr {Essai sur les mœurs.)

„w ~ (*" To"BB ^S LB MÉ1IB

Joca chez tocjs les FsePLEs.) — Personne n ignore que c'est la fôle de la naissance ?feJc?"s' La P,u* ancienne fête qui ait

la Pâque et de la Pentecôte , ce fut celle du baptême de Jésus. Il n'y avait encore que ces trois fêtes, quand saint Chrysos- ;^{oTM}C PlononÇa son homélie sur la Pentecôte. Nous ne parlons pas des fêtes de martyrs, qui étaient d'un ordre fort infé-

İS": iS? n?mraa Ccl,e du baP«me de Jésus 1 Epiphanie , à l'exemple des Grecs qui donnaient ce nom aux fêtes qu'ils cé-

lèbrent en mémoire de l'apparition ou de la manifestation des dieux sur la terre parce que ce ne fut qu'après sou bapl

î^ri:.,ésu8 cocœmeDça de

On ne sait si , vers la fin du quatrième sitcle : , on solennwait cette fête dans l'île de Chypre le 6 de novembre; mais saint Epiphane soutenait que Jésus avait

* Mérésî«tSttn, tfee x9.

NOE

été baptisé ce four- là. Saint Clément d Alexandrie (i) nous apprend que les basilidiena fes aient cette fête le a5 du t ybi pendant que d'autres la mettaient au i / du même mois, c'est-à-dire, les uns au io de janvier, et les autres au 6 : cette dernière opinion est celle que l'on suit encore. A l'égard de sa naissance , comme .on n en savait précisément ni le jour, ni

fêtét-o*! ni rannée» eIlle n'était Poio1

Suivant les remarques qui sont à la fin des œuvres du même père, ceux qui avaient recherché le plus curieusement Je jour auquel Jésus était né, disaient, les uns que c'était le a5 du mois égyptien pachon , c'est-à dire , le 20 de mai , et les antres le *4 ou le a5 de pharmuthi, jours qui repondent au io ou ao d'avril. Le savant M. de Beausobre (a) croit que ces derniers étaient les valentinieos. Quoi qu il en soit, l'Orient et l'Egypte léaient la fête de la nativité de Jésus le 6 de janvier, le même jour que celle de son baptême ; sans qu'on puisse savoir, au moins avec certitude , ni ouand cette coutume commença, ni quelle en fut la véritable raison.

L'opinion et la pratique des Occiden- LaU*t"rent toutes diffé-
rentes de celles <|e 1 Orient. Les ceuturiateurs de Magdebourg
(3) rapportent un passage de Théophile de Césarée, qui fait pa-
rier ainsi les églises des Gaules : Comme on i naissance de Jésus-
Christ le

a5 décembre , quelque jour de la semaine que tombe ce a5 , on
doit célébrer de même la résurrection de Jésus-Christ le a5 de
mars, quelque jour que ce soit, parce que le Seigneur est ressusci-
té ce jour-là.

Si le fait est vrai , il faut avouer que les evêques des Gaules
étaient bien prudens et bien raisonnables. Persuadés, comme
toute l'antiquité, que Jésus avait été crucifié le a3 mars , et qu'il
était ressuscité le a5, ils faisaient la pâque de sa mort le a3, et celle
de sa résurrection le a5, sans se mettre en peine d'observer la
pleine lune, ce qui était au fond une cérémonie judaïoue, et sans
s'astreindre au dimanche. Si l'église les avait imités, elle eût évité
les disputes longues et scandaleuses qui pensèrent diviser
l'Orient et

(i) Stromatc* ,\\y. premier , pae. «40.

(\\ ManiÂ. tome V

(3) CV«<. li,ooi.z,8. '

NOE

l'Occident, et qui, après avoir duré un siècle et demi, ne furent
terminées que par le premier concile de Nicée.

Quelques savans conjecturent que les Romains choisirent le
solstice d'hiver pour y mettre la naissance de Jésus, parce que

c'est alors que le soleil commence à se rapprocher de notre hémisphère. Dès le temps de Jules-César, le solstice civil politique fut fixé au 25 décembre. C'était à Borne une fête où l'on célébrait le retour du soleil; ce jour s'appelait *éruma*, comme le remarque Plin (j), qui Je fixe, ainsi que Servius (a), au 8 des *Lalendes* de janvier. 11 se peut que cette pensée eut quelque part au choix du jour; mais elle n'en fut pas l'origine. Un passage de Josèphe , qui est évidemment faux, trois ou quatre erreurs des anciens , et une explication très mystique de saint Jean-Baptiste, en ont été la cause , comme Joseph Scaliger va nous l'apprendre.

li plut aux anciens, dit ce savant critique (3), de supposer premièrement que Zacharie était souverain sacrificateur lorsque Jésus naquit, fye n'est plus faux, et iJ n'y a plus personne qui le croie , au moins parmi ceux qui ont quelques connaissances.

Secondement, les anciens supposèrent ensuite que Zacharie était dans le lieu très saint, et qu'il y offrait le parfum, lorsque l'ange lui apparut et lui annonça la naissance d'un fils.

Troisièmement , comme le souverain sacrificateur n'entrait dans le sanctuaire qu'une fois l'année, le jour des expiations, qui était le 10 du mois judaïque *tisri*, qui répond en partie à celui du septembre, les anciens supposèrent que ce fut le 27, et ensuite le 23 ou le 24, que Zacharie, étant de retour chez lui après la fête , Elisabeth sa femme conçut Jean-Baptiste. C'est ce qui fit mettre la fête de la conception de ce saint à ces jours-là. Comme les femmes portent leurs enfants ordinairement deux cent soixante et dix ou deux cent soixante et quatorze jours, il fallut placer la naissance de saint Jean au 24 juin. Voilà l'origine de la Saint-Jean ; voici celle de Noël qui en dépend.

CO Histoire naturelle, Ut. XVIII, chapitre 15.

(1) Sur le vert 7x0 du «eptième livre de VSnide.

(3; Can. isagog. Mr. III , page 305.

NOE a85

Quatrièmement, on suppose qu'il y eut six mois entiers entre la conception de Jean- Baptiste et celle de Jésus, quoique l'ange dît simplement à Marie (1) que c'était alors le sixième mois de la grossesse d'Elisabeth. On mit donc conséquemment la conception de Jésus au 25 mars, et l'on conclut, de ces diverses suppositions, que Jésus devait être né le 25 décembre , neuf mois précisément après sa conception.

Il y a bien du merveilleux dans ces arrangemens : ce n'est pas un des moindres que les quatre points cardinaux de l'année, qui sont les deux équinoxes et les deux solstices tels qu'on les avait placés alors , soient marqués des conceptions et des naissances de Jean -Baptiste et de Jésus. Mais voici un merveilleux bien plus digne d'être remarqué. C'est que le solstice où Jésus naquit est l'époque de l'accroissement des jours, au lieu que celui où Jean-Baptiste vint au monde est l'époque de leur diminution. C'est ce quo le saint précurseur avait insinué d'une manière très mystique dans ces mots, où parlant de Jésus (a) : « Il faut , dit-il , qu'il croisse et que je diminue. »

C'est à quoi Prudence fait allusion dans une hymne sur la nativité du Seigneur.

Cependant saint Léon (3) dit que de son temps, il y avait des gens qui disaient que ce qui rendait la fête vénérable étaft moins la naissance de Jésus que le retour et, comme ils s'exprimaient, la nouvelle naissance du soleil. Saint Epiphanc (4) assure qu'il est constant que Jésus naquit le 6 de janvier; mais saint Clément d'Alexandrie^ bien plus ancien et plus savant que lui, pLce cette naissance au 18 novembre de la vingt-huitième année d'Auguste. Cela se déduit , selon la remarque du jésuite Pétan sur saint Epiphane , de ces paroles de S. Clément (5) : «Depuis la naissance de Jésus -Christ jusqu'à Commode, il y a en tout cent quatre-vingt quatorze ans, un mois» et treize Jours. » Or, Commode mourut , selon rétau, le dernier décembre de l'année 192 de l'ère vulgaire; il faut donc que , selon Clément , Jésus soit né un mois et treize jours avant le dernier dé-

(1) Luc , ohap. premier, t. 35.

(x) Jean, ebap. VI, ▼ . 30.

(3) Sermon XXI , tome II, pag, 148.

(o Hérésie LI , n. »9.

(5) Stromates ,liv. 1, page 340.

NOB

cembre, et par conséquent le 18 novembre de la vingt-huitième année d'Auguste. Sur quoi il Faut observer que saint Clément ne compte les années d'Auguste que depuis la mort d'Antoine et la

prise d'Alexandrie , parce que ce fut alors que ce prince resta seul maître de l'empire.

Ainsi, l'on n'est pas plus assuré de l'année que du jour et du mois de cette naissance. Quoique saint Luc déclare (1) qu'il s'est exactement informé de toutes ces choses depuis leur premier commencement, il lait assez voir qu'il ne savait pas exactement l'âge de Jésus, quand il dit (a) qu'il avait environ trente ans lorsqu'il fut baptisé. En effet, cet évanséliste (5) fait naître Jésus l'année du dénombrement qui fut fait , selon lui , par Cirinus ou Ciri-nius, gouverneur de Syrie, tandis que ce fut par Sextius Saturnius, si l'on en croit Tertullien (4). Mais Saturnius avait déjà quitté la province la dernière année d'Hérode, et avait eu pour successeur Quintilius Varus, comme nous l'apprenons de Tacite (5) , et Publius Sulpicius Quirinus ou Quirinins, dont veut apparemment parler saint Luc, ne succéda à Quintilius Varus qu'environ dix ans après la mort d'Hérode, lorsqu'ArchelaUs, roi de Judée, fut relégué par Auguste, comme le dit Josèphe dans ses Antiquités judaïques (6).

Il est vrai que Tertullien (7) , et avant lui saint Justin (8) , renvoyaient les païens et les hérétiques de leur temps aux archives publiques , où se conservaient les registres de ce prétendu dénombrement ; mais Tertullien renvoyait également aux archives publiques pour y trouver la nuit arrivée en plein midi au temps de la passion de Jésus, comme nous l'avons dit à l'article Eclipse (9), où nous avons observé le peu d'exactitude de ces deux pères et de leurs pareils , en citant les monumens publics , à propos de l'inscription d'une statue que saint Justin, lequel assurait l'avoir vue à Borne , disait être dédiée à

(1) Chap. premier, y. 3. (1) Chap. ni, v. ai.

(3) Chap. II , v. a.

(4) Lir. IV, chap. XIX contre Marc ion.

(5) Liv. V, aect. 9.

(6) Liv. XVI, chap. XIII, et liv. XVII, XIII et XIV.

(7) Liv. IV, chap. VII contre Marcion.

(8) II Apo/.

(9) r. met. phii.

NOM

Simon le magicien, et qui l'était à un dieu des anciens Sabins.

Au reste , on ne sera point étonné de ces incertitudes, si l'on fait attention que Jésus ne fut connu de ses disciples qu'après qu'il eut reçu le baptême de Jean. C'est expressément à commencer depuis ce baptême , que Pierre veut que le successeur de Judas rende témoignage de Jésus; et, selon les Actes des apôtres*, Pierre entend parler de tout le temps que Jésus a vécu avec eux.

(Dictionnaire philosophique.)

NOMBRE. — nsr INITIO.N DR CK «OT.

VKBTU QO'OIC ATTRIBUAIT AUX l'OMBEXS. -

Eucide avait-il raison de définir le nombre, collection d'unités de même espèce?

Quand Newton dit que le nombre est un rapport abstrait d'une quantité à une autre de même espèce, n'a-t-il pas entendu par là l'usage des nombres co arithmétique , en géométrie f

Wolf dit : « Le nombre est ce qui a le même rapport avec l'unité, qu'une ligne droite avec une ligne droite. » N'est-ce pas plutôt une propriété attribuée au nombre qu'une définition?

Si j'osais, je définirais simplement le nombre, l'idée de plusieurs unités.

Je vois du blanc; j'ai une sensation, une idée de blanc. Je vois du vert à côté. Il n'importe que ces deux choses soient ou ne soient pas de la même espèce ; je puis compter deux idées. Je vois quatre hommes et quatre chevaux ; j'ai l'idée de huit : de même trois pierres et six arbres me donneront l'idée de neuf.

Que j'additionne, que je multiplie, que je soustraie, que je divise ; ce sont des opérations de ma faculté de penser que j'ai reçues du maître de la nature ; mais ce ne sont point des propriétés inhérentes au nombre. Je puis carrer 3, le cuber ; mais il n'y a certainement dans la nature aucun nombre qui soit carré ou cube.

Je conçois bien ce que c'est qu'un nombre pair et impair ; mais je ne concevrai jamais ce que c'est qu'un nombre parfait ou imparfait.

Les nombres ne peuvent avoir rien par eux-mêmes. Quelles propriétés, quelle vertu pourraient avoir dix cailloux, dix arbres, dix idées, seulement en tant qu'ils sont dix ? Quelle supériorité aura un nombre divisible en trois pairs sur un autre divisible en deux pairs ?

* Chap. premier, v. aa.

NOM

Pythagore est le premier , dit-on , qui ait découvert des vertus divines dans les nombres. Je doute qu'il soit le premier, car il avait voyagé en Egypte, à Babylone et dans l'Inde; et il devait en avoir rapporté bien des connaissances et des rêveries. Les Indiens surtout , inventeurs de ce jeu si combiné et si compliqué des échecs , et de ces chiffres si commodes que les Arabes apprirent d'eux, et qui nous ont été communiqués après tant de siècles; ces Indiens, dis-je, joignaient à leurs sciences d'étranges chimères; les Chaldéens en avaient encore davantage , et les Egyptiens encore plus. On sait assez que la chimère tient à notre nature. Heureux qui peut s'en préserver l heureux qui , après avoir eu quelques accès de cette fièvre de l'esprit , peut recouvrer une santé tolérable i

Porphyre, dans la Vie de thagore, dit que le nombre a est funeste. On pourrait dire que c'est au contraire le plus favorable de tous. Malheur à celui qui est toujours seul i malheur à la nature, si l'espèce humaine et celle des animaux n'étaient souvent deux à deux !

Si a était de mauvais augure , en récompense 3 était admirable , 4 était divin : mais les pythagoriciens et leurs imitateurs oublièrent alors que ce chiffre mystérieux 4» 81 divin, était composé de deux fois deux, nombre diabolique; 6 avait son mérite , parce que les premiers statuaires avaient partagé leurs figures en six modules. Nous avons vu que, selon les Chaldéens , Dieu avait créé le monde en 6 gahambars : mais 7 était le nombre le plus merveilleux ; car il n'y avait alors que sept planètes ; chaque planète avait son ciel, et cela composait sept deux, sans qu'on sût ce que voulait dire ce mot de ciel. Tout l'Asie comptait par semaine

de sept jours. On distinguait la vie de l'homme en sept âges. Que de raisons en faveur de ce nombre 1

Les Juifs ramassèrent, avec le temps, quelques balayures de cette philosophie.

Elle passa chez les premiers chrétiens d'Alexandrie avec les dogmes de Platon.

Elle éclata principalement dans l'Apocalypse de Cérinthe, attribué à Jean le baptiseur.

On en voit un grand exemple dans le nombre de la bête *.

* Apocalypse , ehap. XIII.

NOM «.87

• On ne peut acheter ni vendre, à moins qu'on u'ait le caractère de la bête, ou sou nom ou son nombre. C'est ici la science. Que celui qui a de l'entendement compte le nombre de la bête ; car son nom est d'homme , et son nombre est 666(1).

On sait quelle peine tous les grands docteurs ont prise pour deviner le mot de l'énigme. Ce nombre de 3 fois a à chaque chiffre, signifiait-il 3 fois funeste à la troisième puissance f II y avait deux bêtes; et l'on ne sait pas encore de laquelle l'auteur a voulu parler. Nous avons vu que l'évêque Bossuet , moins heureux en arithmétique qu'en oraisons funèbres, a démontré que Diocétien est la bête, parce qu'on trouve, en chiffres romains, 666 dans les lettres de son nom , en retraubant les lettres qui gêteraient cette opération. Mais , en se servant de chiffres romains, il ne y s'est pas souvenu que V Apocalypse est écrit en grec. Un homme éloquent peut tomber dans cette méprise (a).

Le pouvoir des nombres fut d'autant plus respecté parmi nous , qu'on n'y comprenait rien.

Ce goût subsista si long-temps, qu'il triompha au concile de Trente. On y conserva les mystères , appelés sacrement dans l'église latine, parce que les dominicains, et Soto à leur tête, alléguèrent qu'il y avait sept choses principales qui contribuaient à la vie, sept planètes , sept vertus , sept péchés mortels , six jours de création et un dereposquifontseptjplus, sept plaies d'Egypte; plus, sept béatitudes: mais malheureusement les pères oublièrent que V Exode compte dix plaies, et que les béatitudes sont au nombre de huit dans saint Matthieu, et au nombre de quatre dans saint Luc. Mais des savans ont aplani cette petite difficulté , en retranchant de saint Matthieu les quatre béatitudes de saint Luc ; reste a six : ajoutez l'unité à ces six, vous aurez sept. Consultez Fra Paolo Sarpi au livre second de son histoire du concile.

(Dictionnaire philosophique.)

(f) Ce pasxage peut «errir s trouver le temps où- V Apocalypse a été composé. Il est probable que c'est «ou* l'empire du tyran dont le nom est formé par des lettrei telle* que U somme de leuM valeurs numérales soit 666. D'après cela on a trouvé qu'il avait été fait «oui le règne de Caligula .

f») VojetVApoca/yp**.

NOR

NORiMAIXDS. — d*bohmmmb?it ob ce»

babbark» en 843. — Tout étant divisé, tout était malheureux et faible. Cette confusion ouvrit un passage aux peuples de la Scandinavie et aux habilans des bords de la mer Baltique. Ces sauvages trop nombreux, n'ayant à cultiver que des terres ingrates, manquant de manufactures, et privés de» art», ne cherchaient qu'à se répandre loin de leur patrie. Le brigandage et la piraterie leur étaient nécessaires, comme le carnage aux lu* tes féroces. En Allemagne, on les appelait Normands, hommes du Nord, sans distinction, comme nous disons encore en général les corsaires de Barbarie. Dès le quatrième siècle, ils se mêlèrent aux flots des autres barbares qui portèrent la désolation jusqu'à Rome et en Afrique. On a vu que, resserrés sous Charlemagne, ils craignirent l'esclavage. Dès le temps de Louis-le-Débonnaire, ils commencèrent leurs courses. Les forêts, dont ces pays étaient hérissés, leur fournissaient assez de bois pour construire leur» barques à deux voiles et à rames. Environ cent hommes tenaient dans ce»

batiments, avec leurs provisions de bière, de biscuit de mer, de fromage et de viande fumée. Ils côtoyaient les terres» descendaient où ils ne trouvaient point de résistance, et retournaient chez eux avec leur butin, qu'ils partageaient ensuite selon les lois du brigandage, ainsi qu'il se pratique en Barbarie. Dès l'an 845, ils entrèrent en France par l'embouchure de la rivière de Seine, et mirent la ville de Rouen au pillage. Une autre flotte entra par la Loire, et dévasta tout jusqu'en Touraine. Ils emmenaient les hommes en esclavage, ils partageaient entre eux les femmes et les filles», prenant jusqu'aux enfans, pour le» élever dans leur métier de pirates. Les bestiaux, les meubles, tout était emporté. Ils vendaient quelquefois sur une côte ce qu'il» avaient pillé sur une autre. Leurs premiers gains excitèrent la cupidité de leurs com-

patriotes indigens. Les habitans des côtes germaniques et gauloises se joignirent à eux, ainsi que tant de renégats de Provence et de Sicile ont servi sur les vaisseaux d'Alger.

En 844 » >1* couvrirent la mer de vaisseaux. On les vit descendre presque à la fois en Angleterre , en France et en Espagne. Il faut que le gouvernement des Français et des Anglais fût moins bon

NOT

que celui des mahométans qui régnaient en Espagne : car il n'y eut nulle mesure prise par les Français ni par les Anglais pour empêcher ces irruptions ; mais , en Espagne, les Arabes gardèrent leurs côtes, et repoussèrent enfin les pirates.

En 845, les Normands pillèrent Hambourg, et pénétrèrent avant dans l'Allemagne. Ce n'était plus alors un ramas de corsaires sans ordre, c'était une flotte de six cents bateaux, qui portait une armée formidable. Un roi de D a n e m a r k, nommé Eric, était à leur tête. Il gagna deux batailles avant de se rembarquer. Ce rot des pirates, après être retourné chez lui avec les dépouilles allemandes, envoie en France un des chefs des corsaires, à qui les historiens donnent le nom de Régnier. Il remonte (a Seine avec cent vingt voiles. Il n'y a point d'apparence que ces cent vingt voiles portassent dix mille hommes. Cependant, avec un nombre probablement inférieur, il pille Rouen une seconde fois , et vient jusqu'à Paris. Dans de pareilles invasions, quand la faiblesse du gouvernement n'a pourvu à rien , la terreur du peuple augmente le péril , et le plus grand nombre fuit devant le

plus petit. Les Parisiens, qui se défendirent dans d'autres temps avec tant de courage , abandonnèrent alors leur ville , et les Normands n'y trouvèrent que de» maisons de bois qu'ils brûlèrent. Le malheureux roi Charles-le-Cbauve, retranché dans Saint-Denis avec peu de troupes, au lieu de s'opposer à ces barbares, acheta de quatorze mille marcs d'argent la retraite qu'ils daignèrent faire. Il est croyable que ces marcs étaient ce qu'on a appelé longtemps des marques, mareas, qui valaient environ un de nos demi écus. On est indigné quand on lit dans nos auteurs, que plusieurs de ces barbares furent punis de mort subite pour avoir pillé l'église de Saint-Germain-des-Prés.

Ni les peuples ni leurs saints ne se défendirent; mais les vaincus se donnent toujours la honteuse consolation de supposer des miracles opéré» contre leurs vainqueurs.

(Essai sur les mœurs.) NOTEBOURG. — admirable dstrïtse

DE CKTTR PLACK PAR CNB POIGtlBK DE SLKDOIS
CONTRE TOUTE CNB ARMJKK BCSSB BR 1Jo3. —

Notebourg était une place très forte, bâtie dans une île du lac de Ladoga, et qui , dominant sur ce lac, rendait son possesseur maître du cours de la Neva qui tombe

dans la mer : elle fut battue nuit et jour depuis le îH septembre jusqu'au 1 a octobre. Enfin le» Russes montèrent à l'assaut par trois. brèches. La garnison wié- <l«»i-«- était réduite à crut soldats en état de se défendre ; et, ce qui est bien étonnant, ils se défendirent, et il* obtinrent sur la brèche une capitulation honorable; encore le colonel Slipenbak , qui commandait dans la place , ne voulut se rendre [i6* octobre] qu'à condition qu'on lui permettrait de faire venir deux otticiers suédois du poste le plus

voisin pour examiner les brèches , et pour rendre compte au roi son maître que quatrevingt-trois combattans qui restaient alors, et cent cinquante-six blessés ou malades, ne s'étaient rendus à une armée entière que quand il était impossible de combattre plus long-temps et de conserver la place. Ce trait seul fait voir à quels ennemi* le czar avait affaire , et de quelle nécessité avaient été pour lui ses eûbrlset sa discipline militaire.

Il distribua des médailles d'or aux officiers, <l récompensa tous les soldats; mais aussi il en fit punir quelques-uns qui avaient lui à un assaut : leurs camarades leur crachèrent au visage, et ensuite les arquebusèrent pour joindre la honte au supplice.

Notcbourg fut réparé ; son nom fut changé en celui de Shluss-elbourg , « ville de la clef» ,parceque cette placées* la clef de l'Ingrie et de la Finlande. Le premier gouverneur fut ce même Menalkoff qui « tait devenu un très bon officier, et qui, s étant signalé , mérita cet honneur.

Son exemple encourageait quiconque avait du mérite sans naissance.

(Histoire de Charte* XII.)

NUDITE. — fut a la rois, bbioji lks

MCPLES , OBJET d'hOBKCB BT DB PIKTK.

Pourquoi enfermerait-on on homme, une femme , qui marcheraient tout nus dans les rues, et pourquoi personne n'est-il choqué des statues absolument nues, des peintures de Magdelène et de Jésus qu'on ▼oit dans quelques églises ?

11 est vraisemblable que le genre humain a subsisté longtemps sans être vêtu.

On a trouvé, dans plus d'une île, et dans le continent de l'Amérique, des peuples qui ne connaissaient pas les vêtements.

Les plus civilisés cachaient les organes

de la génération par des feuilles, par de» joncs entrelacés, par des plumes.

D'où vient cette espèce de pudeur?

Il y a l'instinct d'allumer des desirs en voilant ce qu'on aime à découvrir.

Est-il bien vrai que, chez des nations un peu plus policées, comme les Juifs et demi-Juifs, il y ait eu des sectes entières qui n'aient voulu adorer Dieu qu'en se dépouillant de tous leurs habits ? tels ont été, dit-on, les adamites et les abéliens. Us s'assemblaient tout nus pour chanter les louanges de Dieu. Saint Epiphane et saint Augustin le disent. Il est vrai qu'ils n'étaient pas contemporains, et qu'ils étaient fort loin de leurs pays. Mais en fin cette folie est possible : elle n'est pas même plus extraordinaire, plus funeste que cent autres folies qui ont fait le tour du monde l'une après l'autre.

Aujourd'hui même encore les mahométans ont des saints qui sont fous, et qui vont nus comme des singes. Il se peut très bien que des énérgumènes aient cru qu'il vaut mieux se présenter à la Divinité dans l'état où elle nous a formés, que dans le déguisement inventé par les hommes. Il se peut qu'ils aient montré tout par dévotion. Il y a si peu de gens bien faits dans les deux sexes,

que la nu dite pouvait inspirer la chasteté, ou plutôt un dégoût, au beu d'augmenter les désirs.

On dit surtout que les abéliens renonçaient au mariage. S'il y avait parmi eux de beaux garçons et de belles Clle»^ ils étaient pour le moins comparables à saint Adelme et au bienheureux Robert d'Ar brissel , qui couchaient avec les plus jolies personnes, pour mieux faire triompher leur continence.

J'avoue pourtant qu'il eut été assez plaisant de voir une centaine d'Hélène* ei de Pâris chanter des antiennes et se donner le baiser de paix , et faire les agap<

Tout cela montre qu'il n'jr a point de singularité, point d'extravagance, point de superstition , qui n'ait passé par la tête des hommes. Heureux quand ces supertitionssne troublent pas la société et n'en l'ont pas une scène de-discorde , de haine et de fureuri 11 vaut mieux sans doute prier Dieu tout nu, que de souiller de sang humain ses autels et les places publiques. (Dictionnaire philosophique.)

NUMAJV-COUPROUGLI, grand visir pendant la détention de Charles su à Ben-

ut)o OLO

der.— BBLL8 ■ktOlfsRQUI CACSl SA CUOTB.—

Le grand vizir Couprougli* fut déposé après deux mois de ministère. La pelitu cour de Charles xn , et ceux qui tenaient encore pour lui en Pologne, publiaient que Charles faisait et défesait les vizir* , et qu'il gouvernait l'empire turc du fond de sa retraite à Bender ; mai* il n'avait aucune part à la disgrâce de ce favori. La rigide probité du vizir fut , dit-on , la seule cause de sa chute : son

prédécesseur ne payait point les janissaires du trésor impérial, mais de l'argent qu'il fesoit venir par ses extorsions : Couprougli les paya de l'argent du trésor. Achmet lui reprocha

qu'il préférerait l'intérêt des sujets à celui de l'empereur. « Ton prédécesseur Chour- Jouli, lui dit-il , savait bien trouver d'au-

OLO

très moyens de payer mes troupes». » Le grand vizir répondit : « S'il avait l'art d'enrichir ta bourse par des rapines, c'est un art que je fais gloire d'ignorer. • Le secret profond du sérail permet rarement que de pareils discours transpirent dans le public ; mais celui-ci fut su avec la disgrâce de Couprougli. Ce vizir ne payait point sa hardiesse de sa tête, parce que la vraie vertu se fait quelquefois respecter, lors même qu'elle déplaît. On lui permit de se retirer dans l'Ile de Négrepont» J'ai su ces particularités par des lettres de M. Bru , mon parent , premier drogman à la Porte Ottomane; et je les rapporte pour faire connaître l'esprit de C8 gouvernement.

(Histoires de Chartes XII,

OLOPUBN, jésuite allemand. — pöbte kn cbi*k lk cuaisrilni-SMB (656.) — Je vous supplie , monsieur, de m'éclairer sur une difficulté qui intéresse l'empire de la Chine. Vous savez ce que fit à la Chine le révérend père Ricci (i); ce nom est respectable, mais n'est pas heureux; il avait trouvé le moyen de s'introduire à la Chine avec un jésuite portugais nommé Scmédo , et notre révérend père Trigaut, autre nom célèbre , qu'on a cru significatif. Ces trois missionnaires faisaient bâtir, en 1645, une maison et une église auprès de la ville de Sigan-fou; ils ne manquèrent pas de trouver sous terre une tablette de marbre longue de dix palmes ,

couverte de caractères chinois très fins, et d'autres lettres inconnues, le tout surmonté d'une croix de Malte, toute semblable à celle que d'autres missionnaires avaient découverte auparavant dans le tombeau tfe l'apôtre saint Thomas, sur la côte de -Mala-bar (a). Les caractères inconnus furent reconnus bientôt pour être

(i) Quatre dictionnaires, intitulés Dictionnaires des grands hommes, le font mourir a l'âge de cinquante-huit ans. L'abbé Prévost , dans sa compilation des voyagea, le fait vivre jusqu'à quatrevingt-huit. On ment beaucoup sur lea grauds hommes.

(a) L'apôtre saint Thomas était charpentier : il alla à pied au tfa'abar, portant un soliveau sur l'épaule.

de l'ancien hébreu ressemblant au syriaque : cette tablette disait que la foi chrétienne avait été prêchée à Sigaa-fou, et dans toute la province de Kensi *, dès l'an de notre salut 656; la date de ce monument n'est que de l'année 782 de notre ère : de sorte que ceux oui érigèrent autrefois ce marnre attendirent cent quarante-six ans que la chose fût bien constatée, pour la certifier à la postérité.

L'authenticité de cette pièce était confirmée par plusieurs témoins qui gravèrent leurs noms sur la pierre : on sent bien que ces noms ne sont aisés à prononcer ni en italien ni en français. Pour plus grande sûreté , outre les noms gravés des premiers témoins oculaires de l'an de grâce 78a, on a si^né sur une grande feuille de papier soixante et dix autres noms de témoins de bonne volonté, comme Aaron, Pierre, Job, Lucas, Matthieu, Jean, etc. , qui tous sont réputés, avoir vu tirer le marbre de terre à Sig^ n

fou , en présence du frère Ricci , l'an t6a5, etquine peuvent avoir été ni trompeurs ni trompés.

Maintenant il faut voir ce qu'attestent les anciens témoins gravés de notre année 78a , et les nouveaux témoins en papier de notre année i6a5; ils déposent

OLO

qu'un saint homme , nomme Olopuen , arriva de Judcc à la Chine , guidé par des nnecs bleues , yar </cs veni\$, c/ par des cartes hydrographiques , sous le règne de Taicum-vcu-Huamti) qui p*cfl connu de personne ; c'était , dit le texte syriaque, dans l'année mil quatre-vingtdouze à? Alexandre aux deux corna * ; c'est l'ère des Séleucides, et elle revient à la nôtre 656. Les jésuites, et surtout le père Kirker, commentateurs de cette pièce curieuse, disent que par la Judée il faut vñi ndre la Mésopotamie, et qu'ainsi le juif O/opuen était un très bon chrétien qui venait planter la loi dans le royaume de Cathay, ce qui est prouvé par la croix de Malte; mais ces commentateurs ne songent pas que les chrétiens de la Mésopotamie étaient des nesloricns qui ne croyaient pas la sainte Vierge mère de Dieu. Par conséquent , en prenant Olopuen pour un Chaldéen dépêché par les nuées bleues pour convertir la Chine , on suppose que Dieu envoya exprès un hérétique pour pervertir ce beau royaume.

Voilà pourtant ce qu'on nous a conté sérieusement; voilà ce qui a si long-temps occupé les savans de Rome et de l'aria ; voilà ce que te père Kirker, l'un de nos plus intrépides antiquaires , nous raconte dans sa Sina iliusirala. Il n'avait point vu la pierre; mais on lui en avait doiné la copie d'une copie. Kirker était à Rome, et n'avait jamais été à la Chine qu'il illustrait ; et , ce qu'il y

a de bon et d'assez curieux à mon gré , c'est que le père Sémédo , qui avait vu ce beau monument à Siirau-iou , Je rapporte d'une façon , et le père kirker, d'une autre.

Voici l'inscription de Sémédo , telle qu'il l'imprima en espagnol dans son histoire de la Chine, à Madrid, chez Jean Sauchès , en 16 \z.

• O que l'Eternel est vrai et profond , incompréhensible et spirituel ! En parlant du temps passé , il est sans principe : en parlant du temps à venir, il est sans fin. Il prit le rien , et avec lui il fit tout. Son principe est trois en un : sans vrai principe il arrangea les quatre parti»* du monde en forme de croix. Il remua le chaos, et les deux principes en furent tirés, li 'abîme éprouva le changement, le ciel et la terre parurent. »

* Alexandre aux deux cornes, «gnifie Alexandre vainqueur Hc l'Orient et de l'Occident.

OLO

Après avoir ainsi fait parler l'auteur de l'inscription chinoise dans le style de s net sonnages de Cervantes , de Quevedo , après avoir passé du péché d'Adam au déluge, et du déluge au Messie, il vient enfin au fait. 11 déclare que, du temps du roi Taïeum-veu Iluamti , qui gouvernait avec prudence et sainteté , il vint de Judée un Jiommc de vertu supérieure, nommé Olopuen, qui, guidé par lesnu^es* apporta la véritable doctrine. Finodcsdc un Judœo hombro de superior virtud, de notaire Olopucn, nue yuiado de tas nu ies tauxà la verdadera dotlrina.

Ensuite, C«lte inscription, qui n'est pas dans le style lapidaire , nous instruit que VEvangile n'était bien connu que daus le ro-

vaume de Taçin qui est la Judée; que Yaçin conGne à la mer Bouge par le midi, avec la montagne des Pertes parle Nord , etc. ; que , dans - « pavs d'Evangile , les dignités ne se donnent qu'à la vertu ; que les maisons sont grandes et belles ; que le royaume est orné de bonnes mœurs.

Le prince Caocum , fils de l'empereur Taï cum , ordonna bientôt qu'on hâtît des églises dans toute la Chine à la façon de Taçin. Il honora Olopuen, et lui donna le titre d'évêque de la grande loi : Jlonro a Olopuen dandoie iilulo de oiispo de la gran ley.

Ce n'est pas la peine de traduire le reste de cette sage et éloquente pièci ; Kirker a voulu en corriger le fond et le style.

- Le principe, dit-il , a toujours été le n.ème, vrai, tranquille, premier des

E>remicrs, sans origine, nécessaire nu ut e même, intelligent et spirituel ; le dernier des derniers est excellentissime. 11 établit les pôles des cieux, et il opér.t excellemment avec le rien. . . . Enfin une femme vierge engendra le saint dans Taçin, en Judée; et la constellation

claire annonça la félicité Or, du

temps deTaîcum-veti, très illustre et très sage empereur de la Chine, arriva du royaume de Taçin, en Judée, un homme ayant une vertu suprême, nommé OIo puen, conduit par des nuées hleues, apportant les écritures delà vraie doctrine, contemplant la règle des vents , pour résister aux dangers auxquels ses travaux l'exposaient. Il arriva à la cour. L'empc reur commanda à un colao, son sujet, d'aller au-devant du nouveau venu avec les bâtons rouges (qui sont la marque

d'honneur) ; et , quand on eut introduit Olopuen dans le palais par l'occident, ^'empereur Gt apporter les livres de la "doctrine de la loi. Il s'informa soigneusement de celte loi profonde dans son cabinet , et de celte droite vérité. ... il ordouoa qu'on la promulguât , et qu'on [l'étendit partout. »

• C'était , ajoute Kirker, l'an de Christ 639; en quoi il ne s'accorde pas avec Sémédo. Après quoi il poursuit ainsi dans 9a tradition : « L'empereur ordonna qu'on bâtit une église à la manière do Taçîn , en Judée, et qu'on y établit vingt et un prêtres, etc. •

Tout le reste est dans ee gont ; conciliera qui voudra le jésuite portugais Sémédo, avec le jésuite allemand Kirker.

Les hérétique» disent que le voyage rl'Olopuen à la Chine, conduit par les nuées bleues, n'approche pas encore du voyage de Notre-Dame de Lorette, qui vint depuis par les airs dans sa maison de Jérusalem, en Dalmatic, et de Dalmatic à la marche d'An-cône. Le jésuite Berthicr a combattu vigoureusement, dans le Journal de Trévoux, en faveur d'Olopuen et de son aventure. Il se trouvera encore quelque Ronolle * qui prouvera la vérité de cette histoire, comme il s'en est trouvé d'autres qui ont dément ré la translation de la maison de notre sainte Vierge.

Je dirais volontiers à ces messieurs qui nous ont démontré tant de choses , ce que dit à peu près Théone à Phaélon dans l'opéra du Phénix delà poésie ciiantanlc, que j'aime toujours malgré ma robe :

Ah 1 du moins , bonxe que vous êtes.

Puisque tous me vouloi tromper, Trompex-ruoi mieux que vous ne faites.

Ayez la bonté de me dire ce que vous aimez le mieux, ou ces belles imaginations, ou les nouveaux systèmes de physique. Les pères du concile de Trente, ayant entendu discourir Dominico Soto et Achille Gaillard sur la grâce, dirent

" Ce Noaotte, dans un beau livre intitule Erreurs de M. de Voltaire , a démontré l'authenticité de l'apparition du labamm a Constantin, la douce modération de ee bon prince, celle de Théodose, la chasteté de toits les rois de France de la première race, les «aertfices de sang hnmain offerts par Julica-le-Philosonhu , le martyr de la légion thébaine, etc. C'était un régent de sixième fort •avant , et un jésuite trfta tolérant , graml prédicateur, et d'an ciprit fin , quoique profond.

OPA

Sue cela était admirable , mais qu'il»

oonaient la préférence à leurs cuisiniers. Je crois que Dominico Soto et Achille Gaillard étaient dans la bonne foi, et même que leurs disputes ne brisèrent point les liens de la charité. Je ne dois ni ne puis penser autrement ; mais, quand je viens à considérer tous les autres charlatanismes de ce monde, depuis les dogmes qui ont régné en Ethiopie jusqu'à l'immortalité du dalaï-lama au Grand- Thibet , et à la sainteté de sa chaise percée ; depuis le xaca du Japon jusqu'aux anciens druides des Gaules et de l'Angleterre, je suis épouvanté. Je conçois bien que tant de joueurs de gobelets ont voulu se faire payer en argent et en honneurs. On ne tromperait pas , dit-on, s'il n'y avait rien à gagner ; mais concevezvous ceux qui paient? comment se peut-il que, parmi tant de

millions d'hommes, il n'y en eût pas deux qui se fussent laissé tromper sur la valeur d'un écu , et que tous courussent au devant des erreurs les plus grossières et les plus affreuses , dont il leur importait tant d'être désabusés?

Ne vivez-vous pas, comme moi, avec consolation , ou'il y a , au bout de l'Asie, une société immense de lettrés , auxquels on n'a jamais reproché de superstition ridicule , ou sanguinaire ? et s'il se forme jamais ailleurs une compagnie pareille, ne la bénirez- vous pas?

(Mélanges philosophiques.) OPAS , archevêque de Séville. — uvtx l'bspachb aux MAoaas xn 714. — Les premiers conquérans goths qui subjuguèrent les Espagnes fondèrent un empire qui s'étendit de la Provence et du Languedoc à Ceuta et à Tanger en Afrique; mais cet empire, si mal gouverné, périt bientôt.

Il v eut tant de rebellions en Espagne,

qu'enfin le roi Vitiza désarma une partie des sujets, et fit abattre les murailles de plusieurs villes. Par cette conduite, il forçait à l'obéissance , mais il se privait lui-même de secours et de retraite*. Pour mettre le clergé dans son parti , il rendit dans une assemblée de la nation un édit, par lequel il était permis aux évêques et aux prêtres de se marier.

Rodrigue, dont il avait assassiné le père, l'assassina à son tour» et fut encore plus méchant que lui. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de la supériorité des musulmans en Espagne. Je ne sai»

s'il est bien vrai que Rodrigue eût violé Floriude , nommée la Cuva ou la nte-

OPA

chante , fille malheureusement célèbre du comte Julien, et si ce fut pour venger son honneur que ce comte appela les Maures. Peut-être l'aventure de la Cava est copiée en partie sur celle de Lucrece ; et ni l'une ni l'autre ne paraît appuyée sur des monumens bien authentique». 11 paraît que, pour appeler les africains, un n'avait pas* besoin du prétexte d'un viul , qui est d'ordinaire aussi difficile à prouver qu'à faire. Déjà, sous le roi Vamba, le comte Hervig, depuis roi, avait l'ait venir une armée de Maures.

Opas, archevêque de Séville, qui fut io principal instrument de la grande révolution , avait des intérêts plus chers à soutenir que la pudeur d'une fille. Cet évêque, fils de l'usurpateur Vitiza, détrôné et assassiné par l'usurpateur Rodrigue , fut celui dont l'ambition fit venir les Maures pour la seconde fou. Le comte Julien, gendre de Vitiza, trouvait dans cette seule alliance assez de raisons pour se soulever contre le tyran. Un autre évêque , nommé Torizo, entre dans la conspiration d'Opas et du comte. Y at-il apparence que deux évêques se fussent ligués ainsi avec les ennemis du nom chrétien, s'il ne s'était agi que d'une fille?

Les mahomélans étaient maîtres , comme ils le sont encore , de toute cette partie de l'Afrique qui avait appartenu aux Itonnains. Ils venaient d'y jeter les premiers fondemens de la ville de Maroc, près du mont Atlas. Le calife ValiJ Almauzor, maître de cette belle partie de la terre, résidait à Damas en Syrie. Son vice-roi, Muzza, qui gouvernait l'Afrique, lit par un de ses lieutenans la conquête de toute l'Espagne. Il y envoya d'abord son général Tarif, qui gagna, en 714, cette célèbre bataille dans les plaines de Xérès, ou Rodrigue perdit la vie. On prétend que les Sarrasins ne

tinrent pas leurs promesses à Julien , dont ils se défiaient sans doute. L'archevêque Opas fut plus satisfait d'eux. Il prêta serment de fidélité aux mahoinétans , et conserva sous eux beaucoup d'autorité sur les églises chrétiennes, que les vainqueurs toléraient.

Pour le rof Rodrigue , il fut si peu regretté, que sa veuve Kgilonc épousa publiquement le jeune Abdalis, fils du conquérant Muzza, dont les aimes avaient fait périr son mari , et réduit en servitude Mm pays et sa religion.

Les vainqueurs n'abusèrent poinl du

OPP aij5

succès de leurs ai met» : ils laissèrent aux vaincus leurs biens., leurs lois , leur culte, satisfaits d'un tribut el de l'honneur de__ commander. (Essai sur les mœurs.)

OPPEDE (Jean Meyuier d') , prenu. | président du parlement de Provence.

BBS ATROCITÉS CofTRK I i S VAUDOIS, fcft

i.)|G. — 11 faut savoir qu'au douzaine siècle, Pierre Yaldo, lichc marchand de Lyon, dont la piété et le* erreurs donnèrent, dit-on, naissance à la seele des Vaudois, s'étant retiré, avec plusieurs pauvres, qu'il nourrissait, dan:: des vallée* incultes et désertes entre la Provence el le Dauphiué, il leur servit de pontife comme de père; il les instruisait dans sa secte, qui ressemblait à celle des Albigeois, de Wiclef, de Jean Hui, de Luther,, de Zuingle , sur plusieuni points principaux. Ces hommes, long -temps ignorés, défrichèrent ces terres stériles , et, par des travaux incroyables, les ieu dirent propres au grain et au pâturage; ce qui

prouve combien il faut accuser noire négligence, s'il reste en France des terres incultes. Us prirent a cens les h ritages des environs; leurs peines servirent à les faire vivre el a enrichit leurs seigneurs, qui jamais ne se plainquirent d'eux. Leur nombre en deux Cent cinquante ans se multiplia jusqu'à près de <iix huit mille. Ils habitèrent trente bourgs sans compter les hameaux. Tout cela était l'ouvrage de leurs mains. Point de piêtres parmi eux, point de querelles sur leur culte, point de procès; ils décidaient entre eux leur ditlèrcns. Ceux qui allaient dans les villes voisines étaient les seuls qui sussent qu'il y avait une messe et des évêques. Us priaient Dieu dans leur jargon ; et un travail MÛdn rendait leur vie innocente. Ils jouirent pendant plus de deux siècles de cette paix , qu'il faul altiibuer à la lassitude des guerres contre les Albigeois. Quand l'esprit humain s'est emporté long- temps aux dernières fureur, il mollit vers la patience et l'indifférence : on le voit dans chaque particuliers et dans les nations entières. Ces \ audois jouissaient de ce calme, quand lei léformateurs d'Allemagne et de Genève apprirent qu'ils avaient des frères. [i540] Aussitôt ils leur envoyèrent di.s ministres; on appelait de ce nom les dcs.-crvaus des églises protestantes : alors ces Vaudois lu nenl trop connus. Les edits nouveau \ contre les hérétiques les condamnaient au feu. Le paillemenl de Provence ùiru-

at)4 OPP

na cette peine contre dix-oeuf principaux habitans du bourg de Mérindol , et ordonna que leurs bois seraient coupés, et leur* maisons démolies. Les Vaudois effrayés députèrent vers le cardinal Sadolet, évêque de Carpentras, qui était alors dans son évêché. Cet illustre savant , vrai philosophe puisqu'il était humain , les reçut avec bonté et intercéda pour eux.

Langeai, commandant en Piémont, fit surseoir l'exécution. [1541] François i« leur pardonna, à condition qu'ils abjureraient. On n'abjure guère une religion sucée avec le lait. Leur opiniâtreté irrita le parlement provençal, composé d'esprits ardents. Jean Meynier d'Oppède, alors premier président, le plus emporté de tous, continua la procédure.

Les Vaudois enfin s'attroupèrent. D'Oppède irrité aggrava leurs fautes auprès du roi, et obtint permission d'exécuter l'arrêt suspendu cinq années entières. Il fallait des troupes pour cette expédition : d'Oppède et l'avocat général Guérin en prirent. Il paraît évident que ces habitans trop opiniâtres, appelés par le déclamateur Maimbourg une canaille révoltée, n'étaient point du tout disposés à la révolte , puisqu'ils ne se défendirent pas; ils s'enfuirent de tous côtés, en demandant miséricorde. Le soldat égorgea les femmes, les enfans, les vieillards qui ne purent lui résister.

D'Oppède et Guérin courent de village en village. On tue tout ce qu'on rencontre : on brûle les maisons et les granges, les moissons et les arbres : on poursuit les fugitifs à la lueur de l'embrase-ment. Il ne restait dans le bourg fermé de Gabrières que soixante hommes et trente femmes : ils se rendent sous la promesse qu'on épargnera leur vie ; mais , à peine rendus, on les massacre. Quelques femmes réfugiées dans une église voisine en sont tirées par l'ordre de d'Oppède ; il les enferme dans une grange , à laquelle il fait mettre le feu. On compta vingt-deux bourgs mis en cendres; et, lorsque les flammes furent éteintes, la contrée, auparavant florissante et peuplée, fut un désert où l'on ne voyait que des corps morls. Le peu qui échappa se sauva vers le Piémont. François i et en eut horreur : l'arrêt dont il avait permis l'exécu-

tion portait seulement la mort de dix-neuf hérétiques : d'Oppède et Guérin firent massacrer des milliers d'habitans. Le roi recommanda, en mourant, à son fils, de

ORÀ

faire justice de cette barbarie, qui n'avait point d'exemple chez de* juges de paix.

En effet Henri n permit aux seigneurs ruinés de ces villages détruits, et de ce» peuples égorgés, de porter leurs plainte» au parlement de Paris. L'affaire fut plaidée. D'Oppède eut le crédit de paraître innocent; tout retomba sur l'avocat général Guérin ; il n'y eut que celle tête qui paya le sang de cette multitude malheureuse. (Essai sur les mœurs).

OHACLES. — LICR HISTOIRE CHBZ TOCS

lrs pkoplbs. — Depuis que la secte des pharisiens, chez le peuple juif, eut fait connaissance avec le diable, quelques raisonneurs d'entre eux commencèrent à croire que ce diable et ses compagnons inspiraient chez toutes les autres nations les prêtres et les statues qui rendaient les oracles. Les saducéens n'en croyaient rien; ils n'admettaient ni anges ni démons. Il paraît qu'ils étaient plus philosophes que les pharisiens, par conséquent moins faits pour avoir du crédit sur le peuple.

Les chrétiens , quoique ennemis mortels des pharisiens , adoptèrent tout ce que les pharisiens avaient imaginé du diable , ainsi que les Juifs avaient autrefois introduit chez ,eux les coutumes et les cérémonies des Égyptiens. Rien n'est si ordinaire que d'imiter ses ennemis, et d'employer leurs armes.

Bientôt les pères de l'église attribuèrent au diable toutes les religions qui partageaient la terre , tous les prétendus prodiges, tous les grands événements, les comètes, les pestes, le mal caduc, les écrouelles, etc. Ce pauvre diable, qu'on disait rôti dans un trou sous la terre, fut tout étonné de se trouver le maître du monde. Son pouvoir s'accrut ensuite merveilleusement par l'institution des moines.

La devise de tous ces nouveaux venus était : Donnez- moi de l'argent, et je vous délivrerai; du diable. Leur puissance céleste et terrestre reçut enfin un terrible échec de la main de leur confrère Luther , qui , se brouillant avec eux pour un intérêt de besace, découvrit tous les mystères. Hondorf , témoin oculaire, nous rapporte que les réformés, ayant chassé les moines d'un couvent d'Kisnach dans la Thuringe, y trouvèrent une statue de la vierge Marie et de l'enfant Jésus faite par tel art, que, lorsqu'on mettait des offrandes sur l'autel,

la vierge et l'enfant baissaient la tête en signe de reconnaissance , et tournaient le dos à ceux qui venaient les mains vides.

Ce fut bien pis en Angleterre : lorsqu'on lit, par ordre de Henri VIII, la loi civile de tous les couvents , la moitié des religieuses étaient grosses ; et CC n'était point pur l'opération du diable. L'évêque Butcher rapporte que, dans cent quarante-quatre couvents, les procès-verbaux des commissaires du roi attestèrent des abominations dont n'approchaient pas celles de Sodome et de Gomorrhe. En effet, les moines d'Angleterre devaient être plus débauchés que les Sodomites, puisqu'ils étaient plus riches. Ils possédaient les meilleures terres du royaume. Le terrain de Sodome et de Gomorrhe , au contraire, ne produisant ni blé, ni fruits, ni légumes, et manquant d'eau potable, ne pouvait être

qu'un désert affreux, habité par des misérables trop occupés de leurs besoins pour connaître les voluptés.

Enfin, ces superbes asiles de la fainéantise ayant été supprimés par acte du parlement, on étala dans la place publique tous les instrumens de leurs fraudes pieuses : le fameux crucifix de Boksley, qui se remuait et marchait comme une marionnette ; des fioles de liqueur rouge qu'on faisait passer pour du sang que versaient quelquefois des statues des saints , quand ils étaient mécontents de la cour, des moules de fer* blanc dans lesquels on avait soin de mettre continuellement des chandelles à Humées, pour faire croire au peuple que c'était la même chandelle qui ne s'éteignait jamais; des sarbacanes , qui passaient de la sacristie dans la voûte (le l'église, par lesquelles des voix célestes se faisaient quelquefois entendre à des dévotes payées pour les écouter ; enfin tout ce que la friponnerie inventa jamais pour subjuguier l'imbécillité.

Alors plusieurs savans de l'Europe- , bien certains que les moines et non les diables avaient mis en usage tous ces pieux stratagèmes , commencèrent à croire qu'il en avait été de même chez les anciennes religions; que tous les oracles et tous les miracles tant vantés dans l'antiquité n'avaient été que des prestiges de charlatans ; que le diable ne s'était jamais mêlé de rien ; mais que seulement les prêtres grecs, romains.

ORA 2f>5

syriens, égyptiens, avaient été encore plus habiles que. nos moines.

Le diable perdit donc beaucoup de.

son crédit , jusqu'à ce qu'eu lin le bon homme Békcr, dont vous pouvez consulter l'article, écrivit son ennuyeux livre contre le diable, et prouva par cent ai gumens qu'il n'existait point : le diable ue lui répondit point , mais les ministres du saint évaugile, comme vous l'.i\ * / vu, lui répondirent; ils punirent le bon Békcr d'avoir divulgué leur secret, et lui ùlèrent sa cure; de sorte que Békcr fut la victime de la nullité de H< Izébuth.

C'était le sort de la Hollande de produire les plus grands eune-mis du diable. Le médecieu Van-Dale, philosophe humain , savaut très profond , citoyen plein de charité , esprit d'autant plus hardi que sa hardiesse était fondée sur la vertu , eut r< prit enfin d'éclairer les hommes, toujours esclaves des anciennes erreurs , et toujours épaississant le bandeau qui leur couvre les yeux, jusqu'à ce que quelque grand trait de lumière lenr découvre un coin de vérité, dont la plupart KMtl très indignes. Il prouva dans un livre plein de l'érudition la plus recherchée , que les diables u 'avaient jamais rendu aucun oracle, n'avaieut opéré aucun prodige, ne s'étaient jamais mèle-> de rien , et qu'il n'y avait eu de véritables démous que les fripous qui avaient trompé les hommes. Il ne faut pas que le diable se joue jamais à un savant médecin.

Ceux qui connaissent un peu la nature sont fort dangereux pour les feseurs de prestiges. Je conseille au diable de s'adresser toujours aux facultés de théologie , cl jamais aux facultés de médecine.

Van-Dale prouva donc par mille monumens, que non seulement les oracles dci païens n'avaient été que des tours de prêtres, mais que ces friponneries consacrées dans tout l'univers , n'avaient point fini du temps de Jean le baptiseur et de Jésus-

Christ, comme on le croyait pieusement. Rien n'était plus vrai, plus palpable, plus démontré que cette vérité annoncée par le médecin Van-Dale ; et il n'y a pas aujourd'hui un honnête homme qui la révoque en doute.

Le livre de Van-Dale n'est peut-être pas bien méthodique; mais c'est un des plus curieux qu'on ait jamais faits. Car depuis les fourberies grossières du prétendu Histape et des sibylles ; depuis l'histoire apocryphe du voyage de Simon

arjG ORA

fiai-jonc à Rome , et des compltmens que Simon le Mapicien lui envoya faire par yon chien ; depuis les miracles de saint Grégoire Thaumaturge , et surtout de la lettre que ce saint écrivit au diable , et qui fut porté* à son adresse, jusqu'aux miracles des révérends pères Jésuites et des révérends pères Capucins , rien n'est oublié. L'empire de l'imposture et de la bétisc est dévoilé dans ce livre aux yeux de tous les hommes qui savent lire, mais ils sont en petit nombre.

11 s'en fallait beaucoup que cet empire fût détruit alors en Italie , en France , en Espagne , dans les états autrichiens , et surtout en Pologne où les Jésuites dominaient. Les possessions du diable , les faux miracles inondaient encore la moitié de l'Europe abrutie.

Un des secrets des prêtres de l'antiquité , comme des nôtres , était la confession dans les mystères. C'était là qu'ils apprenaient toutes les affaires des familles, et qu'ils se mettaient en état de répondre à la plupart de ceux qui venaient les interroger. C'est à quoi se rapporte ce grand mot que Plutarque a rendu célèbre. Un prêtre voulant confesser un initié, celui ci lui demanda : A qui me

confessei ai- je r est-ce a toi ou à Dieu P C'est à Dieu, reprit le prêtre. — • Sors donc d'ici , homme , et laisse-moi avec Dieu.

Je ne finirais point si je rapportais toutes les choses intéressantes dont Van-Dale a enrichi son livre. Fontenelie ne le traduisit pas ; mais en tira ce qu'il crut de plus convenable à sa nation , qui aime mieux les agrémens que la science. Il se fit lire

Ear ceux qu'on appelait en France une onne compagnie ; et Van-Dale, qui avait écrit en latin et en grec, n'avait été lu que par des savans. Le diamant brttt de Van- Dale brilla beaucoup quand il fut taillé

1>ar Fontenelle; le succès fut si grand que es fanatiques furent en alarmes. Fontenelle avait eu beau adoucir les expressions de Van-Dale , et s'expliquer quelquefois en normand ; il ne fut que trop entendu par les moines , qui n'aiment pas qu'on leur dise que leurs confrères ont été des fripons.

Un nommé Baltus, jésuite, né dans le pays Messin, l'un de ces savans qui savent consulter de vieux livres , les falsifier et les citer mal à propos , prit le parti du diable contre Van-Dale et Fontenelle. Le diable ne pouvait choisir un avocat plus ennuyeux : ? on nom n'est aujourd'hui

ORA

connu que par l'honneur qu'il eut d'écrire contre deux hommes célèbres, qui avaient raison.

Baltus, en qualité de jésuite, cabala auprès de ses confrères, qui étaient alors autant élevés en crédit qu'ils sont depuis tombés dans l'opprobre. Les jansénistes, de leur côté , plus énergumènes que les Jésuites, crièrent encore plus haut qu'eux. Enfin, tous les

fanatiques furent persuadés que la religion chrétienne était perdue, si le diable n'était conservé dans ses droits.

Peu à peu les livres des jansénistes et des jésuites sont tombés dans l'oubli.

Le livre de Van-Dale est resté pour les savans , et celui de Fontenelle pour les gens d'esprit.

A l'égard du diable , il est comme les jésuites et les jansénistes, il perd son crédit de plus en plus.

Quelques histoires surprenantes d'oracles, qu'on croyoit ne pouvoir attribuer qu'à des génies * ont fait penser aux Chrétiens qu'ils étaient rendus parles démons, et qu'ils avaient cessé à la venue de Jésus- Christ : on se dispensait par là d'entrer dans la discussion des faits qui eût été longue et difficile , et il semblait qu'on confirmât la religion, qui nous apprend l'existence des démons , en leur rapportant ces événemens.

Cependant, les histoires qu'on débitait sur les oracles doivent être fort suspectes*. Celle de Thamus à laquelle Eesèbe donne sa croyance , et que Plutarque seul rapporte, est suivie dans le même historien d'un autre conte si ridicule qu'il suffirait pour la décréditer; mais de plus elle ne peut recevoir un sens raisonnable. Si ce grand Pan était un démon , les démons ne pouvaient-ils pas se faire safoir sa mort les uns aux autres sans y employer Thamus ? Si ce grand Pan était Jésus-Christ, comment personne ne fofril désabusé dans le paganisme , et ne vintil à penser que le grand Pan^ fut Jésus- Christ mort en Judée , si c'était Dieu lui-même qui forçait les démons à annoncer cette mort aux païens ?

L'histoire de Thulis , dont l'oracle est positif sur la Trinité, n'est rapportée que par Suidas. Ce Thulis, roi d'Egypte, n'é-

* Voyez pour le» citation* l'ouvrage latin dm. docte Antoine Van-Dale , d'où cet article ejt extrait.

ORA

tait pas assurément un des Ptolomées.

Que deviendra tout l'oracle de Sérapis, étant certain qu'Hérodote ne parle point de ce dieu , tandis que Tacite conte tout au long comment et pourquoi un des Ptoloinées fit venir de Pont le dieu Sérapis, qui n'était alors connu que là.

L'oracle rendu à Auguste sur l'enfant hébreu à qui tous les dieux obéissent, n'est point du tout reccevable. Gedrenus le cite d'Kusce, et aujourd'hui il ne s'y trouve plus. Il ne serait pas impossible que Gedrenus citât à faux , ou citât quelque ouvrage faussement attribué à Eusèbe; mais comment les premiers apologistes du christianisme ont-ils tous gardé le silence sur un oracle si favorable à leur religion ?

Le» oracles qu'Eusèbe rapporte de Porphyre attaché au paganisme, ne sont pas plus embarrassans que les autre."». 11 nous les donne dépouillés de tout ce qui les accompagnait dans les écrits de Porphyre. Que savons-nous si ce païen ne les réfutait pas ? selon l'intérêt de sa cause il devait le faire, et s'il ne l'a pas fait, assurément il avait quelque intention cachée, comme de les présenter aux Chrétiens à dessein de se moquer de leur crédulité, s'ils les recevaient pour vrais , et s'ils appuyaient leur religion sur de pareils fondemens.

D'ailleurs, quelques anciens Chrétiens ont reproché aux païens qu'ils étaient joués par leurs prêtres. Voici comme en parle Clément d'Alexandrie : Vante-nous, dit-il, si tu veux, ces oracles pleins de folie et d'impertinence, ceux de Claros, tFApollon fythien, de Didyme, d'Arapbilochus; tu peux y ajouter les augures et les interprètes des songes et des prodiges. Fais -nous paraître aussi devant l'Apollon pijthien ces gens qui devinent par la farine ou par l'orge , et ceux qui ont été si estimés parce qu'ils parlaient du ventre. Que les secrets des temples des Egyptiens , et que la nécromancie des Etrusques demeurent dans les ténèbres; toutes ces choses ne sont certainement que des impostures extravagantes, et de pures tromperies, pareilles à celles des jeux de dés. Les chèvres qu'on a dressées à la divination, les corbeaux qu'on a instruits à rendre des oracles, ne sont, pour ainsi dire , que les associés des charlatans qui (barbent tous les hommes.

Eusèbe étale à son tour d'excellentes raisons pour prouver que les oracles ont

ORA 29

pu n'être que des impostures; et s'il les attribue aux démons, c'est par i VU et d'un préjugé pitoyable , et par un respect forcé pour l'opinion commune. Les païens n'avaient garde de consentir que leurs oracles ne fussent qu'un artifice de leurs prêtres; on crut donc, par une mauvaise manière de raisonner , gagner quelque chose dans la dispute, en leur accordant que, quand même il y aurait du surnaturel dans leurs oracles, cet ouvrage n'était pas celui de la Divinité, mais des démons.

11 n'est plus question de deviner les finesses des prêtres par des moyens qui pourraient eux-mêmes paraître trop fins.

Un temps a été qu'on les a découvertes de toutes parts aux yeux de toute la terre; ce fut quand la religion chrétienne triompha hautement du paganisme sous les empereurs chrétiens.

Théodoret dit que Théophile , évêque d'Alexandrie, fit voir à ceux de cette ville les statues creuses où les prêtres entraient par des chemins cachés pour y rendre des oracles. Lorsque , par l'ordre de Constantin, on abattit le temple d'Esculape à Egèe en Cilicie, ou chassa , dit Eusèbe dans la vie de cet empereur, non pas un dieu, ni un démon, mais le fourbe qui avait si long-temps imposé à la crédulité des peuples. A cela il ajoute en général que, dans les simulacres des dieux abattus, on ne trouvait rien moins que des dieux ou des démons, non pas même quelques malheureux spectres obscurs et ténébreux, mais seulement du foin , de la paille , ou des os de morts.

La plus grande difficulté qui regarde les oracles est surmontée depuis que nous avons reconnu que les démons n'ont point dû y avoir de part. On n'a plus aucun intérêt à les faire finir précisément à la * venue de Jésus -Christ. Voici d'ailleurs plusieurs preuves que les oracles ont duré plus de quatre cents ans après Jésus- Christ , et qu'ils ne sont devenus tout à fait muets que lors de l'entière destruction du paganisme.

Suétone, dans la Vie de Néron, dit

que l'oracle de Delphes l'avertit qu'il se donnât de garde des soixante-treize ans; que Néron crut qu'il ne devait mourir qu'à cet âge là , et ne songea point au vieux Galba qui, étant âgé de soixantetreize ans , lui ôta l'empire.

Philostrate , dans la Vie d'Apollonius de Thyane, quia vu Domitien, nous apprend qu'Apollonius visita tous les ora

ag8 OftA

clen de la Grèce, et celui «le Dodone, et celui, de Delphes, et celui d'Amphiaratis.

Plutarque, qui vivait sous Trajan, nous dit que l'oracle de Delphes était encore sur pied , quoique réduit à une seule prêtresse après en avoir eu deux ou trois.

Sous Adrien, Dion Chrysostûrae raconte qu'il consulta l'oracle de Delphes ; et il en rapporta une réponse qui lui parut assez embarrassée , et qui l'eut effectivement.

Sous les Antonins, Lucien assure qu'un prêtre de Thyaue alla demander à ce taux prophète Alexandre, si les oracles qui se rendaient alors à Didyme, à Claros et à Delphes, étaient véritablement des réponses d'Apollon ou des impostures* Alexandre eut des égards pour ces oracles qui étaient de la nature du sien, et réfondit au prêtre gu'il n'était pas permis de savoir cela. Mais quand cet habile prêtre demanda ce qu'il serait après sa mort , on lui répondit hardiment: Tu seras chameau, puis cheval, puis philosophe, puis prophète aussi grand qu'Alexandre.

Après les Antonins, trois empereurs se disputèrent l'empire. On consulta Delphes, dit Spartien, pour savoir lequel des trois la république devait souhaiter? Et l'oracle répondit en un vers : Le noir est le meilleur; l'africain est le bon; le blanc est le pire. Parle noir on entendait Vcscennius Niger; par l'africain, Severus Septimus qui était d'Afrique; et par le blanc, Claudius Albinus.

Dion, qui ne finit son histoire qu'à la huitième année d'Alexandre Sévère , c'est-à-dire l'an 30, rapporte que de son temps Amphilochus rendait encore des oracles en songe. Il nous

apprend aussi qu'il y avait dans la ville d'Apollonie un oracle où l'avenir se déclarait par la manière dont le feu prenait à l'encens qu'on jetait sur un autel.

Sous Aurélien, vers l'an 17a, les Palmyréniens révoltés consultèrent un oracle d'Apollon sarpédonien en Cilicie; ils consultèrent encore celui de Vénus aphacite.

Licinius, au rapport de Sozomène, ayant dessein de recommencer la guerre contre Constantin, consulta l'oracle d'A-

Sollon de Didyme, et en eut pour réponse eux vers d'Homère dont le sens est :

Malheureux vieillard, ce n'est point à toi à combattre contre les jeunes gens; tu

ORA

n'as point de force, et ton âge t'accable.

Un dieu assez inconnu nommé Bena, selon Ammien Marcellin, rendait encore des oracles sur des billets, à Abvde, dans l'extrémité de la Thébaïde, sous l'empire de Gonstantius.

Enfin Macrobe, qui vivait sous Arcadius et Honorius fils de Théodose, parle du Dieu d'Héliopolis de Syrie et de son oracle, et des Fortunes d'Autium, en des termes qui marquent positivement que tout cela subsistait encore de son temps.

Remarquons qu'il n'importe que toutes ces histoires soient vraies, ni que ces oracles aient effectivement rendu les réponses qu'on leur attribue. Il suffit qu'on n'a pu attribuer de fausses réponses qu'à des oracles que l'on savait qui subsistaient encore ef-

fectivement ; et les histoires que tant d'auteurs en ont débitées prouvent assez qu'ils n'avaient pas cessé , non plus que le paganisme.

Constantin abattit peu de temples; encore n'osa -t-il les abattre qu'en prenant le prétexte des crimes qui s'y commettaient. C'est ainsi qu'il fit renverser celui de Vénus aphacite, et celui d'Escaphe qui était à Egès en Cilicie, tous deux temples à oracles; mais il défendit que l'on sacrifiât aux dieux , et commença à rendre par cet édit les temples inutiles.

Il restait encore beaucoup d'oracles lorsque Julien parvint à l'empire ; il en rétablit quelques-uns qui étaient ruinés, et U voulut même être prophète de celui de Didyme. Jovieo son successeur commençait a se porter avec zèle à la destruction du paganisme; mais en sept mois qu'il régna, il ne put faire de grands progrès. Théodose y pour y parvenu-, ordonna de fermer tous les temples des païens. Enfin l'exercice de cette religion fut défendu sous peine de la vie par une constitution des empereurs Valentinien et Marcien , l'an 451 de l'ère vulgaire, et le paganisme enveloppa nécessairement les oracles dans sa ruine.

Cette manière de finir n'a rien de sur-

firenant, elle était la suite naturelle de l'établissement d'un nouveau culte. Les faits miraculeux, ou plutôt qu'on veut donner pour tels, diminuent dans une fausse religion, ou à mesure qu'elle s'établit, parce qu'elle n'en a plus besoin, ou à mesure qu'elle s'affaiblit, parée qu'ils n'obtiennent plus de croyance. Le désir si vif et si inutile de connaître IV

ORA

venir donna naissance aux oracles ; l'imposture les accrédita , et le fanatisme y fuit le sceau ; car un moyen infailtible de faire des fanatiques , c'est de persuader avant que d'instruire. La pauvreté des peuples qui n'avaient plus rien à donner, la fourberie découverte dans plusieurs oracles , et conclue dans les autres, enfin les édits des empereurs chrétiens, voilà les causes véritables de l'établissement et de la cessation de ce genre d'imposture : des circonstances contraires font fait disparaître; ainsi les oracles ont été soumis à la vicissitude des choses humaines.

On se retranche à dire que la naissance de Jésus-Christ est la première époque de leur cessation ; mais pourquoi certains démons ont-ils fui tandis que les autres restaient? D'ailleurs l'histoire ancienne prouve invinciblement que plusieurs oracles avaient été détruits avant cette naissance ; tous les oracles brillans de la Grèce n'existaient plus, ou presque plus, et quelquefois l'oracle se trouvait interrompu par le silence d'un honnête prêtre qui ne voulait pas tromper le peuple.

L'oracle de Delphes, dit Lucain, est demeuré muet depuis que les prêtres craignent l'avenir; ils ont défendu aux dieux de parler, et les dieux ont obéi. (Dictionnaire philosophique.)

ORAISON. ПАБЛК ПУБЛК. АС- ТОНС ос gracb. etc. — Il reste très peu de formules de prières publiques des peuples anciens.

Nous n'avons que la belle hymne d'Horace pour les jeux séculaires des anciens Romains. Cette prière est du rythme et de la mesure que les autres Romains ont imités long -temps après dans l'hymne *Ut queant laxis resonare fiàris*.

Le Pervigilium veneris est dans un gofct recherché, et n'est pas peut-être digne de la noble simplicité du règne d'Auguste. Il se peut que cette hymne à Venu» ait été chantée dans les fêtes de la déesse ; mais on ne doute pas qu'on ait chanté le poeme d'Horace avec la plus grande solennité.

Il faut avouer que le poeme séculaire d'Horace est un des plus beaux morceaux de l'antiquité, et que l'hymne Ul queant taxis est un des plus plats ouvrages que nous ayons eus dans les temps barbares de la décadence de la langue latine.

L'église catholique dans ces teuips-là cultivait mal l'éloquence et la poésie. On Mit bien que Dieu préfère de mauvais

ORA 299

vers récités avec un coeur pur, aux plus beaux vers du monde bien chantés par des impies: mais enfin de bons vers n'ont jamais rien gAté, toutes choses étant d'ailleurs égales.

Rien n'approcha jamais parmi nous des jeux séculaires qu'on célébrait de cent dix ans en cent dix uns. Notre jubilé n'en est qu'une bieu faible copie. On dressait trois autels magnifiques sur les bords du Tibre. Rome entière était illuminée pendant trois nuits; quinte prêtres distribuaient l'eau lustrale et des cierges aux Romains, et aux Romaines o^ui devaient chanter les prières. On sacrifiait d'abord à Jupiter comme au grand dieu, au maître des dieux; et ensuite à Junon, à Apollon, à Latonc, à Diane, à Cérés, à Pluton , à Proserpine , aux parques , comme à des puissances subalternes. CUacuue de ces divinités avait son hymne et ses cérémonies. Il y avait deux chœurs, l'un de vingt-sept garçons, l'autre de vingtsept filles pour chacun des dieux. Enfin , le dernier jour

les garçons et les filles couronnés de fleurs chaulaient l'ode d'Horace.

Il est vrai que dans les maisons on chantait à table ses odes pour le petit Ligurinus, pour Lyciscus et pour d'autres petits fripons, lesquels n'inspiraient pas la plus grande dévotion: mais il y a temps pour tout pictoribus atque poflis. Le Carrache, qui dessina les figures de l'Arétin, peignit aussi des saints; et dans tous nos collèges nous avons passé à Horace ce que les maîtres de l'empire romain lui passaient sans difficulté.

Pour les formules de prières, nous n'avons que de très légers fragmens de celle qu'on récitait aux mystères d'Isis. Nous 1 avons citée ailleurs; nous la rapporterons encore ici parce qu'elle n'est pas longue, et qu'elle est belle.

« Les puissances célestes te servent; les enfers te sont soumis; l'univers tourne sous ta main; tes pieds foulent le Tartare; les astres répondent à ta voix; les saisons* reviennent à tes ordres; les élémens t'obéissent. •

Nous répétons aussi la formule qu'on attribue à l'ancien Orphée, laquelle nous paraît encore supérieure à celle d'Isis.

« Marches dans la voie de la justice; adorez le seul maître de l'univers: il est un, il est seul par lui-même; tous les êtres lui doivent leur existence; il agit

500 OEA

dans eux et par eux; il voit tout, et jamais il n'a été vu des yeux mortels. •

Ce qui est fort extraordinaire, c'est que dans le Levitique, dans le Deuteronomie des Juifs, il n'y a pas une seule prière publique, pas une seule formule.

11 semble que les lévites ne fussent occupés qu'à partager les viandes qu'on leur offrait. On ne voit pas même une seule prière instituée pour leurs grandes fêtes de la pâque, de la pentecôte, des trompettes, des tabernacles, de l'expiation générale et des néoménies.

Les savans conviennent assez unanimement qu'il n'y eut de prières réglées, chez les Juifs, que lorsqu'étant esclaves à Baby-lone, ils en prirent un peu les mœurs, et qu'ils apprirent quelques sciences de ce peuple si policé et si puissant. Ils empruntèrent tout des Chaldéens persans jusqu'à leur langue, leurs caractères, leurs chiffres; et, joignant quelques coutumes nouvelles à leurs anciens rites égyptiques, ils devinrent un peuple nouveau, qui fut d'autant plus superstitieux, qu'au sortir d'un long esclavage ils furent toujours dans la dépendance de leurs voisins.

In rébus acerbis

AeriUs adttertunt animât ad relligionenu

Pour les dix autres tribus qui avaient été dispersées auparavant, il est à croire qu'elles n'avaient pas plus de prières publiques que les deux autres, et qu'elles n'avaient pas même encore une religion bien fixe et bien déterminée, puisqu'elles l'abandonnèrent si facilement, et qu'elles oublièrent jusqu'à leur nom; ce que ne lit pas le petit nombre de pauvres infortunés qui vint rebâtir Jérusalem.

C'est donc alors que ces deux tribus, ou plutôt ces deux tribus et demie, semblèrent s'attacher à des rites invariables, qu'ils écrivirent , qu'ils eurent des prières réglées. C'est alors seulement que nous commençons à voir chez eux des formules de prières. Esdras ordonna deux prières par jour, et il en ajouta une troisième pour le jour du sabbat : on dit même qu'il institua dix-huit prières (afin qu'on pût choisir), dont la première commence ainsi :

a Sois béni, Seigneur, Dieu de vos pères, Dieu d'Abraham, d'Isaac , de Jacob, le grand Dieu, le puissant, le terrible, le haut élevé, le distributeur libéral des biens, le psahnatur et le pos-

ORA

seigneur du monde, qui te souviens des bonnes actions, et qui envoies un libérateur à leurs descendants» pour l'amour de ton nom. O roi, notre secours, notre sauveur, notre bouclier, sois béni, Seigneur, bouclier d'Abraham! »

On assure que Gamaliel , qui vivait du temps de Jésus-Christ, et qui eut de si grands démêlés avec saint Paul, institua une dix-neuvième prière que voici :

« Accorde la paix, les bienfaits , la bénédiction, la grâce, la bénignité et la piété à nous et à Israël , ton peuple. Bénis-nous, ô notre père i bénis-nous tous ensemble par la lumière de ta face; car par la lumière de ta face tu nous as donné , Seigneur notre Dieu , la loi de la vie, l'amour, la bénignité, l'équité, la bénédiction, la piété, la vie et la paix 1 Qu'il te plaise de bénir en tout temps , et à tout moment ton peuple d'Israël en lui accordant la paix! Béni sois-tu, Seigneur, qui bénis ton Peuple d'Israël en lui donnant la |>aix ! Amen. »

Il y a une chose assez importante à observer dans plusieurs prières, c'est que chaque peuple a toujours demandé tout le contraire de ce que demandait son voisin.

Les Juifs priaient Dieu, par exemple , d'exterminer les Syriens, Babyloniens, Egyptiens ; et ceux-ci priaient Dieu d'exterminer les Juifs: aussi le furent -ib comme les dix tribus qui avaient été confondues parmi tant de nations; et ceux-ci furent plus malheureux ; car , s'étant obstinés à demeurer séparés de tous les autres peuples, étant au milieu des peuples, ils n'ont pu jouir d'aucun avantage de la société humaine.

De nos jours , dans nos guerres si souvent entreprises pour quelques villes ou pour quelques villages , les Allemands et les Espagnols, quand ils étaient les ennemis des Français, priaient la sainte Vierge du fond de leur cœur de bien battre les Welches et les Gavaches, lesquels de leur côté suppliaient la sainte Vierge de détruire les Maranes et les Teutons.

En Angleterre , la rose rouge faisait les plus ardentes prières à saint George, pour obtenir que tous les partisans de la rose blanche fussent jetés au fond de la mer. La rose blanche répondait par de pareilles supplications. On sent combien saint George devait être embarrassé ; et , si Henri vu n'était pas venu à son se-

ORD

cours, George ne 6e serait jamais tiré de là. (Dictionnaire philosophique.)

ORDINATION. — lavabdih aivoooB

— Si un militaire , chargé par le roi de France de conférer l'ordre de Saint-Louis à un autre militaire n'avait pas, en lui donnant la croix , l'intention de le faire chevalier, Je récipiendaire en serait -il moins chevalier de Saint-Louis ? non sans doute.

Pourquoi donc plusieurs prêtres se firent-ils réordonner après la mort du fameux Lavardin , évêque du Mans ? Ce singulier prélat, qui avait établi l'ordre des Coteaux \ s'avisa, à l'article de la mort, d'une espièglerie peu commune. Il était connu pour un des plus violents esprits forts du siècle de Louis xiv; et plusieurs de ceux auxquels il avait conféré l'ordre de la prêtrise lui avaient publiquement reproché ses sentiments. Il est naturel qu'aux approches de la mort une âme sensible et timorée rentre dans la religion qu'elle a reçue dans ses premières années. La bienséance seule exigeait que l'évêque édifié, en mourant, ses diocésains que sa vie avait scandalisés; mais il était si piqué contre son clergé, qu'il déclara qu'aucun de ceux qu'il avait ordonnés n'était prêtre en effet, que tous leurs actes de prêtre étaient nuls , et qu'il n'avait jamais eu l'intention de donner aucun sacrement.

C'était, ce me semble, raisonner comme un ivrogne; les prêtres manceaux pouvaient lui répondre : « Ce n'est pas votre intention qui est nécessaire, c'est la nôtre. Nous avons une envie bien déterminée d'être prêtres ; nous avons fait tout ce qu'il faut pour l'être ; nous sommes dans la foi; si vous n'y avez pas été , il ne nous importe guère. La maxime est , quidquid recipitur ad modum recipiunt, redpiunt et non pas ad modum dantis. Lorsque notre marchand de vin nous a vendu une feuillette , nous la buvons , quand même il aurait l'intention secrète de nous empêcher de la boire : nous serons prêtres malgré votre testament. »

Ces raisons étaient fort bonnes : cependant la plupart de ceux qui avaient été ordonnés par l'évêque Lavardio, ne se

* C'était un ordre de gourmet*. Les ivrognes* étaient alors fort à la mode ; l'évolution du Man» était à lent tête.

ORL 301

crurent point prêtres, et se firent ordonner une seconde fois. Mascaron, médiocre et célèbre prédicateur, leur persuada, par ses discours et par son exemple, de répéter la cérémonie. Ce fut un grand scandale au Mans, à Paris et à Versailles. Il fut bientôt oublié, comme tout s'oublie. (Dictionnaire philosophique.) ORLEANS (le duc d'j — kst assassiwb

PAB JBAN, dtc DB BOUBGOGNB (1407.)

Personne n'ignore que Jean, duc de Bourgogne, fit assassiner son cousin, le duc d'Orléans, frère du roi, dans la rue Barbette. Le roi n'était ni assez maître de son esprit , ni assez puissant pour faire justice du coupable. Le duc de Bourgogne daigna cependant prendre des lettres d'abolition. Ensuite il vint à la cour faire trophée de son crime, liassent bien tout ce qu'il y avait de princes et de rands, [1408]et, en leur présence, le docteur Jean Petit, non seulement justifia la mort du duc d'Orléans , mais il établit la doctrine de l'homicide , qu'il fonda sur l'exemple de tous les assassinats dont il est parlé dans les livres historiques de l'Ecriture. Il osa faire un , dogme de ce qui n'est écrit dans ces* livres que comme un événement, au lieu d'apprendre aux hommes, comme on l'aurait toujours dû faire , qu'un assassinat, rapporté dans l'Ecriture, est aussi détestable que s'il se trouvait dans les histoires des sauvages, ou dans celle du temps dont je parle. Cette

doctrine fut condamnée, comme on a vu, au concile de Constance, et n'a pas moins été renouvelée depuis.

C'est vers ce temps-là que le maréchal de Boucicaut laissa perdre Gêne* , qui s'était mise sous la protection de la France. Les Français y furent massacrés comme en Sicile. L'élite de la noblesse qui avait couru se signaler en Hongrie contre Bajazet [i4»o] , l'empereur des Turcs, avait été tuée dans la bataille malheureuse que les chrétiens perdirent.

Mais ces malheurs étrangers étaient peu de chose en comparaison de ceux de l'état.

La femme du roi, Isabelle de Bavière, avait un parti dans Paris; le duc de Bourgogne avait le sien ; celui des enfans du duc d'Orléans était puissant: le roi seul n'en avait point. Mais ce qui fait voir combien Paris était considérable, et comme il était le premier mobile du royaume , c'est que le duc de Bourgogne,

501*

oai.

qui joignait à l'Etat dont il portait le i la Flandre et l'Artois, mettait toute son ambition à Être le maître de Paris. Sa l'action » 'appelait celle des Bourguignons; celle d'Orléans était nommée des Armagnacs, du nom du coile d' Armagnac , beau-père du duc d'Orléans, OU de celui

qui avait été assassiné dans Paris. Celle es deux qui dominait lésait tour à tour conduire au gibet, assassiner, brûler ceux de la faction contraire. Personne ne pouvait s'assurer d'un jour de vie. On se nattait dans les rues, dans les églises, dans les maisons, à la campagne

£i4i5] L'esprit de vertige , qui trou-

(*) Ce siècle d'horreur a cependant produit un magistrat dont la vie eut honoré de* temps plus heureux. Il était de ce petit nombre d'hommes qui doivent leur vertu & leur conscience et à leur raison, et non aux opinions de leur siècle. C'est de Jean Juvenel des Vrsins , que nous parlons. Né ta ni fortune, il fut d'aboid avocat (car, soit qu'il descendit réellement des TJrains d'Italie, soit que cette origine fût unefable dont on a flatté depuis la vanité de ses enfan* , il cet certain qu'il subsista long-temps de cette profession) ; sa réputation de probité et de courage lui fit donner par Charles Vf, alors gouverné par des ministres vertueux, la place de prévôt des marchands, long-temps sup- / primée, et qu'on erut devoir rétablir. A peine revêtu de cette charge, il voit que des moulins, construits par les seigneurs sur les rivières de Marne et de Seine, gênent la navigation. La puissance de ces seigneurs, leur crédit dans le parlement, ne l'arrêtent point; il sollicite un arrêt qui ordonne la destruction des moulins et le remboursement de leur valeur au denier dix ; il l'obtint ,

Farce qu'on espère faire naître des obstacles à exécution. Mais la nuit même tous les moulins sont abattus , et la subsistance du penple assurée. Tendant la pemièrè attaque de folie de Charles VI, les princes s'emparèrent du gouvernement. On persécuta les ministres ; on ôta l'épée de connétable à Clisson. Nogent et La Rivière furent emprisonnés. Juvenel prit leur défense et les sauva. Le due de Bourgogne, Philippe, inité contre lui, veut le foire décapiter dans les Halles. C'était alors le sort des gens en place disgraciés , comme l'exil il 7 a quelque temps , et maintenant l'oubli. On suborne des témoins contre lui. Juvenel était cher au peuple. Un cabaretier, qui avait surpris le cahier des informations (car c'était

au cabaret que se traitaient les intrigues du gouvernement) s'expose à tout pour l'avertir. Juvenel , instruit , ne laisse pas le temps d'accomplir le projet, se présente hardiment aux princes, et réduit ses adversaires au silence. Echappé de ce danger, il conserve tout son courage. Attaché au roi et à l'état , au milieu des factions des Orléanftia et des Bourguignons , il ose reprocher nu duc d'Orléans ses dissipation* , sa légèreté et ses débauches, et lui en prédire les suites. S reproche avec la même franchise au duc de Bourgogne ses liaisons avec des scélérats , et son obstination à tirer vanité de l'assassinat du duc d'Or-

OUL

blait les Français an moins autant que. leur roi, fit ce que la défaite d'Azincourt

En 1410 , il devient avocat du roi au parlement. C'était dani le temps où le grand schisme d'Occident agitait tonte l'Europe. Juvenel soutient que le roi a droit d'assembler son clergé, d'y présider, et, après l'avoir consulté, de choisir le pape qu'il voudra reconnaître; maximes qui annoncent des idées supérieures à son siècle.

Le due de Lorraine avait fait abattre les armes de France placées dans des terres qui relevaient du roi. Le parlement de Paris le condamna par contumace à la confiscation de ces terres et au bannissement. Cependant le duc arrive à la cour, protégé par te due de Bourgogne, alors tout-puissant. Le parlement dépure au roi pour lui taire sentir la nécessité de maintenir son arrêt. Juvenel arrive avec la députation au palais du roi , à l'instant même

où le duc de Bourgogne allait lui présenter le duc de Lorraine. Il expose avec force tes motifs du parlement. Le duc de Bourgogne , indigné de se voir arrêté par l'activité et le courage de Juvenel: e Jean Juvenel, lui dit-il, ce n'est pas ainsi qu'on agit. •

« Si fait , Monseigneur, » dit Jean Juvenel , et

il ajouta: « Que tous ceux qui sont bons citoyen 1 se joignent à moi , et que les autres restent avec M. de Lorraine. » Le duc, étonné , quitte la main du duc de Lorraine, se joint à Juvenel, et le duc de Lorraine est obligé d'implorer la clémence du roi. Avouons que ce trait vaut bien celui de Popilius.

Après l'assassinat du duc d'Orléans, le duc de Bourgogne , maître de Paris, livrait aux bourreaux ceux des Armagnacs qui n'avaient pu s'échapper. Une troupe de scélérats à ses ordres emprisonnait , forçait à des rançons , assassinait ceux qu'on n'osait ou qu'on ne daignait pas livrer à son supplice public. Le roi, la reine, le dauphin, Louis, gendre du duc de Bourgogne, étaient prisonniers , et exposés à l'insolence de satellite» Bourguignons. Juvenel ose concevoir seul l'idée de les délivrer et de sauver l'état. Il était aimé du peuple , et surtout de celui de son quartier. Il sait à la fois relever leur courage, exciter leur zèle et le contenir; et cette révolution, faite par le peuple, a' exécute sans qu'il en coûte un seul homme. Peu de jours après il sauve le roi, que le duc de Bourgogne voulait enlever, sous prétexte de le mener à la chasse. Ainsi, au milieu d'un peuple révolté, de princes, de grands accompagnés de troupes armées, agitées par l'ambition et par la haine, un seul homme rétablit la paix, et tout lui obéit sans qu'il ait d'autre force que celle que donne la vertu.

Le dauphin , Louis , fut à la tête des affaires, et Juvenel devint son chancelier. On déclara la guerre au due de Bourgogne, à qui Juvenel avait eu la générosité de laisser la liberté lors du tumulte de Paris. On reprit sur lui tout le pays dont il s'était emparé, depuis Compiègne jusqu'à Aras. Le roi fit en personne le siège de cette ville ; et le due de Bourgogne, battu en voulant la secourir, demanda la paix , en consentant de remettre Arras, Juvenel fit conclure cette paix. Ce fut le dernier service qu'il rendit à son pays. Il était chancelier* du dauphin. On lui présenta des lettres qui contenaient des dons excessifs accordés par ce prince : il refusa de les sceller, et perdit sa Wace. Lors de la prise de Pans par le duc de

n'avait pu faire. Deux dauphins étaient morts ; le troisième , qui fut depuis le roi Charles vu, alors âge de seize ans, tachait déjà de ramasser* les débris de ce grand naufrage. La reine sa mère avait arraché de son mari des lettres patentes qui lui laissaient les rênes du royaume. Elle avait à la fois la passion de s'enrichir, de gouverner et d'avoir des amans. Ce qu'elle avait pris à l'Etat et à son mari était en dépôt en plusieurs endroits, et surtout dans les églises. Le dauphin et les Armagnacs, qui déterminèrent ces trésors, s'en servirent dans le pressant besoin où l'on était. A cet affront qu'elle reçut de son lils, le roi, alors gouverné par le parti du dauphin, en joignit un plus cruel. Un soir, en rentrant chez la reine, il trouva le seigneur'de Iioishourdon qui en revenait; il le fait prendre sur-le-champ. On lui donne la question, et, cousu dans un sac, on le jette dans la Seine. On envoie incoutinent la reine prisonnière à Blois, de la à Tours, sans qu'elle puisse voir son mari. Ce fut cet accident, et non la bataille d'Azincourt , qui mit la couronne de France sur la tête du roi d'Angleterre. La reine implore le secours du duc de Bourgogne.

Ce prince saisit cette occasion d'établir son autorité sur de nouveaux désastres.

«8] Il eulève la reine à Tours, ravage tout sur son passage , et conclut enfin sa ligue avec le roi d'Angleterre. Sans celte ligue il n'y eût point eu de révolution. Henri v assemble enfin vingt-cinq mille hommes, et débarque une seconde

gue, Juvcncl était dans la ville, attaché au parti du roi, contre la cabale du duc. Il «"attendait à périr. 11 était douteux même crue le duc de Bourgogne, qui lui devait la vie, 1 eut épargné. Jamais tyran peut-être n'a uni tant de fausseté, de noirceur et de férocité; et il est difficile de supposer qu'un mouvement de vertu ait pu lui échapper. Mail Juvenel avait également sauvé Dcbar, l'un de* généraux du duc de Bourgogne, le même qui, avec Chatelus et l'Ile- Adam, l'étaient rendu ai célèbre» par leurs pillages, leurs exactions et leurs cruautés. Debar avertit Juvenel de se sauver.

On ne parla plus de lui après cette époque. Ses services furent récompensés dans ses entons : l'un fut chancelier; un autre, archevêque de Reims, a donné une histoire de ces temps malheureux, où il y a plus de patriotisme et moins de superstition qu'on devait en attendre. Il a le courage de louer «on père de ce qu'il avait osé dire contre les prétentions du clergé.

Celte famille est éteinte ; les deux dernières hériiii-res se sont silices dans les maisons de ilarrille et de Saint-Chamans du Pescht*.

fui» en Normandie. 11 avance du côté de Paris, tandis que le duc Jean de Bourgogne est aux portes de cette ville y dans laquelle un roi insensé est en proie à toutes les séditions. La faction du duc de Bourgogne y massacre en un jour le connétable d'Armagnac, les archevêques?»

de Reims et de Tours, cinq évêques, l'abbé de Saint-Denis, et quarante magistrats. La reine et le duc de Bourgogne font à Paris une entrée triomphante au milieu du carnage. Le dauphin fuit au-delà de la Loire, et Henri V est déjà maître de toute la Normandie. [1418] Le parti qui tenait pour le roi, la reine, le duc de Bourgogne, le dauphin, tous négocient avec l'Angleterre à la fois; et la fourberie est égale de tous côtés.

C 14 » 9 Le duc de Bourgogne, gouverné alors par Tanneguy du Chatel, ménage enfin cette funeste entrevue avec le duc de Bourgogne sur le pont de Montereau*!

Chacun d'eux arrive avec dix chevaliers. Tanneguy du Châtel y assassine le duc de Bourgogne aux yeux du dauphin.

Ainsi le meurtre du duc d'Orléans est vengé enfin par un autre meurtre, d'autant plus odieux que Prouvaire était joint à la violation de la foi publique (\

(*) Peu de jours avant l'assassinat du duc d'Orléans, le duc de Bourgogne et lui avaient communiqué de la même hostie, sur laquelle ils s'étaient juré une amitié éternelle.

Tout le mort du duc de Bourgogne Jean fut-elle l'effet d'une trahison ou du hasard?

Nous croyons la seconde, opinion plus vraisemblable, et voici nos raisons :

Charles VIT a été un prince faible; mais on ne lui a reproché aucune action atroce. Le duc de Bourgogne s'était souillé de toutes les espèces de crimes.

Il est donc plus naturel de soupçonner le duc d'avoir voulu se saisir du dauphin , que le dauphin d'avoir formé le complot de l'assassiner.

Charles nia que le meurtre du duc de Bourgogne fût prémédité. Tanneguy du Châtel fit faire la même déclaration sur sa foi de chevalier au fils et à la veuve du duc de Bourgogne. Il s'offrit à le maintenir par les armes contre deux chevaliers, et personne n'accepta le défi. Jamais ni l'un ni l'autre ne varièrent dans leurs déclarations.

Parmi le grand nombre de chevaliers attachés au duc de Bourgogne, aucun n'osa entreprendre de le venger ; et il est bien vraisemblable que c'était , non par lâcheté , mais d'après l'idée superstitieuse qui faisait croire que Dieu accordait la victoire à la cause de la vérité.

Le duc de Bourgogne avait cependant avoué hautement l'assassinat du duc d'Orléans. Il avait fait soutenir, par le cordelier Jean Petit , que c'était une bonne action.

Pourquoi , si le dauphin eût vengé ce crime par

So4

ORL

On serait presque tenté de dire que ce meurtre ne fut point prémédité , tant on

ORL

avait mal pris ses mesures pour en soutenir les suites. Philippe-le-1

-Bon, nouveau

an crime semblable , n'eût-il pat avoué qu'il avait traité le duc de Bourgogne suivant ae« propre principes? Tanneguy du Châtel était an nomme d'une grande générosité. Charles VII fut obligé de letacrifier au eonnétable de Riobemond. Tanneguy te retint dans la ville d'Avignon sans se plaindre , après avoir même exhorté le roi à faire a ses dépens cette réconciliation nécessaire. Dans ce temps de barbarie, un homme de ce caractère pouvait tramer un assassinat ; mais il n'est pat vraisemblable qu'il l'eût nié. Au contraire , il eût mis de la hauteur à t'en charger, pour disculper le dauphin. Attaché au duc d'Orléans assassiné par Jean de Bourgogne, il eût déclaré qu'il avait vengé ton ami.

On a prétendu que Tanneguy s'était vanté de ce meurtre ; qu'il portait la hache avec laquelle il avait frappa le duc. Mais , ou la pièce qui rapporte ce fait ne regarde pat du Châtel , ou elle n'est digne d'aucune créance. Tanneguy du Châtel, qui avait, en 1404, fait une descente en Angleterre, à la tête de quatre cents gentilshommes, pour venger la 1 ton frère, qui, la même année, en repouslet Anglait, qui étaient venus à leur tour en _ ie , avait tué leur général de sa main , peutil être désigné, vers 14*0, comme un m bâtard naguère valet de cuisine et de chevauxà Paris ? a

On a compté la dame de Giac, maïïresse du due de Bourgogne , parmi les complices , parce qu'après la mort du duc, elle se retira dans les terres du dauphin , pour échapper à la vengeance de la duchesse. Cette accusation n* est-elle pas absurde? Que pou-

vait offrir le dauphin à cette femme, pour la dédommager de ce qu'il lui faisait perdre?

La dame de Gyac avait conseillé au duc de Bourgogne d'accepter la conférence de Montereau. C'en était assez pour que la duchesse la crût coupable j mais cela ne prouve rien contre elle.

On a instruit un espèce de procès contre let meurtriers ; devant qui? devant les officiers de la maiton du duc de Bourgogne. Qui a-t-on entendu ?

10 Trois des dix seigneurs qui l'ont accompagné , et de ces trois , deux disent ne pat tavoir comment la chose s'est passée. Un seul dit avoir vu frapper le duc par du C h à tel : mais aucun des trois ne parle des circonstances quf ont pu occasionner le tumulte ;

a° Seguinat , secrétaire du duc , long-temps retenu à Bourges par le dauphin , comme prisonnier. Il était entré dans let barrières. Son récit ett trèt détaillé, et il est le seul qui charge le dauphin ;

30 Deux écuyersdu sire de soailles, de la maison de Foix. Cet éouyert n'ont rien vu ; mais ils déposent ce qu'ils ont entendu dire au tire de Koailles, qui, blessé en même-temps que le duc, mourut trois jours après. Cette déposition n'est pas faite comme les autres , devant une espèce de tribunal; cest une simple déclaration par-devant no • taire ; déclaration écrite en latin , tandjs que les nui es «om en français, ce qui prouve qu'elle n'a pas été dictée parlas deux écuyers. Pourquoi , au lieu de ces discours tenus à ses écuyert , n'a-t-on pas son testament de mort? S'il existe, est-il conforme à la déclaration des deux écuyert?

Le dauphin et le duc devaient être accompagnés chacun de six personnes. Le dauphin était faible, peu accoutumé aux or m ci ; le duc de Bourgogne

était très fort. Cependant le dauphin lui, parmi les dix, trois hommes de robe sans armes. Ce serait la première fois que, dans un. assassinat prémédité , on aurait prit volontairement des gens inutiles.

Le duc Philippe voulait faire périr sur un échafaud les meurtriers de ton père. Le roi d'Angleterre Henri V avait entre ses mains Barbasan et Tanneguy du Châtel , let deux hommes que la faction bourguignonne haïssait le plus. Jamais il ne voulut consentira les livrer au duc, et il les relâcha, quoique les meurtriers du duc de Bourgogne fustent exceptés de toute capitulation. Henri V était fourbe et féroce ; il avait besoin du duc do Bourgogne. Il fallait donc que lui et les Anglais qui I accompagnaient fussent bien convaincus de l'innocence de ees deux hommes.

Charles, duc de Bourbon, gendre du due, était avec lui. Il suivit le dauphin, et combattit pour lui dans la même année en Languedoc , où il prit Béziers. Est-il vraisemblable» qu'il eût tenu cette conduite , s'il eût vu le dauphin faire assassiner son beau-père sous sea yeux ?

Les partisans du dauphin ont prétendu que, le duc de Bourgogne ayant proposé au dauphin de venir vert ton père, et que le dauphin l'ayant refuté, aprèt quelques discours, le sire de Noaiile* saisit le dauphin et mit la main snr sots, êpéc ; qu'ai on Tanneguy emporta le dauphin dans «es bras, et lui aauva une seconde fois la liberté et la vie (car ce fut lui qui, lorsque le duc de

Bourgogne entra dans Paris et fit le massacre des Armagnacs, prit le dauphin dans ton lit, et l' emporta sur son cheval à Vincennes) ; que les autres suivants du dauphin se retirèrent , excepté quatre , qui tuèrent le duc de Bourgogne et le sire de Noailles. Ce récit est beaucoup plus vraisemblable que ceux de la faction bourguignonne.

De tes quatre , trois avouèrent qu'ils avaient tué le duc de Bourgogne, parce qu'ils avaient vu qu'il voulait faire violence au dauphin. Un d'eux, ancien domestique du duc d'Orléans, se vantait d'avoir coupé la main du duc Jean , comme il avait coupé celle de ton maître. Le quatrième avoua qu'il avait tué le sire de Noailles , parce qu'il lui avait vu tirer à demi son épée. Voyez l'Histoire de Charles VI, par Juvenel des Ursins.

Nous croyons donc que l'on doit regarder le dau-

phin et Tanneguy du Châtell comme absolument innocents , non seulement de l'assassinat prémédité, mais même du meurtre du duc Jean ; qu'il n'y eut rien de prémédité dans cet assassinat, qui n'eut pour cause que l'imprudente trahison du duc de Bourgogne , qui voulait profiter de la faiblesse du dauphin pour le forcer de le suivre, et la haine violente que lui portaient d'anciens serviteurs du duc d'Orléans, qui saisirent ce prétexte pour te tuer.

Nos historiens ont presque tout accusé le dauphin et du Châtell, parce que, si en excepte Juvenel des Ursins, tous les historiens du temps étaient ou sujets ou partisans de la maison de Bourgogne.

Voyez dans les Essais historiques sur Paris, par M. de Saint-Foix , une dissertation très intéressante sur ce point de notre histoire.

ORL

duc de Bourgogne , successeur de son père, devint un ennemi nécessaire du dauphin, par devoir et par politique; la reine sa mère, outragée, devint une marâtre implacable; et le roi anglais, fum'itant de tant d'horreur», disait que Dieu l'amenâ t par la main pour punir les français. [1420] Isabelle de Bavière et le nouveau duc Philippe conclurent à Troyes une paix plus funeste que toutes "les guerres précédentes , par laquelle on donna Catherine, fille de Charles vi , pour épouse au roi d'Angleterre , avec la France en dot.

Il fut stipulé dès lors même que Henri v serait reconnu pour roi, mais qu'il ne prendrait que le nom de régent pendant le reste de la vie malheureuse du roi de France devenu entièrement imbécille.

Enfin, le contrat portait qu'on poursuivrait sans relâche celui qui se disait dauphin de France. Isabelle de Bavière conduisit son malheureux mari et sa fille à Troyes, où le mariage s'accomplit. Henri, devenu roi de France, entra dans Paris paisiblement, et y régna sans contradiction, tandis que Charles vi était enfermé avec ses domestiques à l'hôtel de Saint-Paul, et que la reine Isabelle de Bavière commençait déjà à se repentir.

[1420] Philippe, duc de Bourgogne, fit demander solennellement justice du meurtre de son père aux deux rois, à l'hôtel de Saint-Paul , dans une assemblée de tout ce qui restait de grands. Le procureur général de Bourgogne, Nicolas Chauvin , un docteur de l'université , nommé Jean Larcher, accusent le dauphin.

Le premier président du parlement de Paris et quelques députés de son corps assistaient à cette assemblée. L'avocat général ^

Mai igni prend des conclusions contre l'héritier et le défenseur de la couronne, comme s'il parlait contre un assassin ordinaire. Le parlement fait citer le dauphin à ce qu'on appelle la table de marbre. C'était une grande table qui servait, du temps de saint Louis , à recevoir les redevances en nature des vassaux de la tour du Louvre, et qui resta depuis comme une marque de juridiction. Le dauphin y fut condamné par contumace, fen vain le président Hénaut , qui n'avait pas le courage du président de Thou a

avéré dé8" isCr CC ,ait; U n'est ^ue troP

C'était une de ces questions délicates «t difficiles à réioudre , de savoir par qui

OTH

le dauphin devait être jugé; si on pou- El a Jo. clique; si , le meurtre du duc d Orléans n'ayant point été vengé, iassassiuat du meurtrier devait l'être On a vu longtemps après, en Espagne,' Philippe 11 faire périr son lils. Cosme f duc de Florence , tua l'un d,- ses eufans qui avait assassiné l'autre. Ce fait est très vraion a contesté très mal à propos à Varillai cette aventure ; le président de Thou fait assez entendre qu'il en fut informé sur les heux. Le crai Pierre a f.it de nos jours condamner son (ils à la mort • exemples all'reux, dans lesquels il ne s agissait pas de donner l'héritage du fils à un étranger! 8

> oilà donc la loi salique abolie , Fhé,,\ tier du trône déshérite et proscrit, le gendre régnant paisiblement , et enlevant I héritage de son beau-frère, comme depuis on vit, en Angleterre, Guillaume , prince d'Orange, étranger, déposséder le père de sa femme. Si cette révolution avait duré comme tant d'autres, si les successeurs de Henri v avaient soutenu 1 édifice élevé par leur

père, s'ils étaient aujourd'hui rois de France, y aurait-il un seul historien qui ne trouvât leur cause juste ? Hâterai n'eût point dit eu ce cas que Henri v mourut des hémorroïdes en punition de s'être assis sur le trône des rois de France. Les papes ne leur aurai eut ils pas envoyé bulles «ur bulles ? IN 'auraient-ils pas été les oints du Seigneur? La loi salique n'atirait-cllc cas été regardée comme une chimère? Que de bénédictins auraient présenté aux rois de la race de Henri v de vieux diplômes contre cette loi salique! que de beaux esprits l'eussent tournée en ridicule! que de prédicateurs eussent élevé jusqu'au ciel Henri v vengeur de l'assassinat et libérateur de la France !

™ ~ (Essai sur ks Mœurs.) OTHON, empereur d'Allemagne. — sk vkkr do sAiifT siiîGR (13 février 062) — Othon entra en Italie, et il 8'v conduisit comme Charlemagne. Il vainquit Beranger qui en affectait la souveraineté. [96a] 11 se fit sacrer et couronner empereur des Romains par les mains du pape, prit le nom de César et d'Auguste, et obligea le pape à lui faire serment de fidélité, sur le tombeau dans lequel on dit que repose le corps de saint Pierre.

Le pape s'étant ainsi donné un maître , quand il ne voulait qu'un protecteur, lui fut bientôt infidèle. Il se ligua contre

oui

l'empereur avec Béranger même, réfugié chez des mahomc-taos qui venaient de se cantonner sur les cote* de Provence. 11 fit venir le fils de Béranger à Rome, tandis qu'Othon était à Pavie. 11 envoya chez les Hongrois pour les solliciter à rentrer en Allemagne ; mais il n'était pas assez puissant pour soutenir cette action hardie , et l'empereur l'était assez pour le punir.

Othon revint donc de Pavie à Rome ; et, s'étant assuré de la ville , il tint un concile dans lequel il fit juridiquement le procès au pape. On assembla les seigneurs allemands et romains, quarante évêques, dix-sept cardinaux dans l'église de Saint- Pierre; et là, en présence de tout le peuple , on accusa le saint-père d'avoir joui de plusieurs femmes , et surtout d'une nommée Eticnnette, concubine de son père, oui était morte en couche. Les autres chefs d'accusation étaient, d'avoir fait évêque de Lodi un enfant de dix ans , d'avoir vendu les ordinations et les bénéfices , d'avoir fait orever les yeux à son parrain , d'avoir châtré un cardinal , et ensuite de l'avoir fait mourir; enfin de ne pas croire en Jésus-Christ , et d'avoir invoqué le diable ; deux choses qui semblent se contredire. On mêlait donc, comme il arrive presque toujours , de fausses accusations à de véritables ; mais on ne parla point du tout de la seule raison pour laquelle le concile était assemblé. L'empereur craignait sans doute de réveiller cette révolte et cette conspiration dans laquelle les accusateurs même du pape avaient trempé. Ce jeune pontife , oui avait alors vingt-sept ans, parut dépose pour ses incestes et ses scandales, et le fut en effet pour avoir voulu , ainsi que tous les Romains , détruire la puis-, sanec allemande dans Rome.

Olbon ne put se rendre maître de sa personne ; ou , s'il le put, il fit une faute en le laissant libre. A peine avait-il fait élire le pape Léon vm , qui, si l'on en croit le discours d'Arnoud , évêque d'Orléans, n'était ni ecclésiastique ni même chrétien, à peine en avait-il reçu l'hommage, et avait -il quitté Rome, dont probablement il ne devait pas s'éearter, que Jean xn eut le courage de faire soulever les Romains; et, opposant alors concile à concile, on déposa Léon vin ; on ordonna que • jamais l'inférieur ne pourrait ôter le rang à son supérieur. » Le pape , par cette décision, n'enten-

OIT

ne devait pas seulement que jamais les évêques et les cardinaux ne pourraient déposer le pape ; mais on désignait aussi l'empereur, que les évêques de Rome regardaient toujours comme un séculier, qui devait à l'église l'hommage et les sermens qu'il exigeait d'elle. Le cardinal, nommé Jean , qui avait écrit et lu les accusations contre le pape, eut la main droite coupée. On arracha la langue, on coupa le nez et deux doigts à celui qui avait servi de greffier au concile de déposition.

Au reste, dans tous ces conciles où présidaient la faction et la vengeance, on citait toujours l'Évangile et les pères , on implorait les lumières du Saint-Esprit , on parlait en son nom, on faisait même des réprimandes inutiles ; et qui lirait ces actes, sans connaître l'histoire, croirait lire les actes des saints. Si Jésus-Christ était alors revenu au monde, qu'aurait-il dit en voyant tant d'hypocrisie et tant d'abomination dans son église? Tout cela se faisait presque sous les yeux de l'empereur, et qui sait jusqu'où le courage et le ressentiment du jeune pontife, le soulèvement des Domaines en sa faveur, la haine des autres villes d'Italie contre les Allemands, eussent pu porter cette révolution ?

Mais le pape Jean xn fut assassiné trois mois après , entre les bras d'une femme mariée, par les mains du mari qui vengeait sa honte. Il mourut de ses blessures au bout de huit jours. On a écrit que , ne croyant pas à la religion dont il était pontife , il ne voulut pas recevoir , en mourant, le viatique. (Étais-tu ici nutrit.) OTTOCARE III , roi de Bohême. -

SOU OXCCKIL, ET SON A BAI .S S KM RIT T DEVAIT

l'ssjpkbkdb eodolphb, (de ia?4 * la77«)~~ Les possesseurs des terres dans la Suabe et dans l'Alsace relevaient de la maisoa impériale de Suabe ; mais , après l'extioction de cette maison dans la personne de l'infortuné Gonradin, ils ne voulurent plus relever que de l'Empire. Voilà la véritable origine de la noblesse immédiate ; et voilà pourquoi l'on trouve pins de cette noblesse en Suabe que dans les autres provinces. L'empereur Rodolphe i'r vint à bout de soumettre les gentilshommes d'Alsace, et créa un préfet dans cette province; mais, après lui, les barons d'Alsace redevinrent, pour la plupart, barons libres et immédiats, souverains dans leurs petites terres , comme les plus grands seigneurs alle-

OTİ

mauds clans les leurs. C'était dan* presque toute l'Europe l'objet de quiconque possédait un château.

[1 27.4] Trois ambassadeurs de Rodolphe font serment, de sa part, au pape Grégoire x dans le consistoire. Le pape écrit à Rodolphe : ■ De l'avis des cardinaux, nous vous nommons roi des Romains. »

Alphonse x, roi de Castille, renonce alors à J'empire.

fia-5J Rodolphe va trouver le papo à Lausanne; il lui promet de lui faire rendre la Marche d'Ancône et les terres de Malhilde. Il promettait ce qu'il ne pouvait tenir. Tout cela était entre les mains des villes et des seigneurs, qui s'en étaient emparés aux

dépens du pape *-t de l'Empire. L'Italie était partagée en vingt principautés ou républiques, comme l'ancienne Grèce, mais plus puissantes.

"Venise, Gênes et Pise, avaient plus de vaisseaux que l'empereur ne pouvait entretenir d'enseignes. Florence devenait considérable, et déjà elle était le berceau des beaux-arts.

Rodolphe pense d'abord à l'Allemagne.

Le puissant roi de Bohême , Ottocare m , duc d'Autriche , de Carinthie et de Carniole , lui refuse l'hommage.* Je ne dois rien à Rodolphe , dit-il; je lui ai payé ses gages.» Il se ligue avec la Bavière.

Rodolphe soutient la majesté de son rang. 11 fait mettre au ban de l'Empire ce puissant Ottocare , et le duc de Bavière Henri , lié avec lui. On donne à l'empereur des troupes , et il va venger les droits de l'empire allemand.

[1 376] L'empereur Rodolphe bat , l'un après l'autre, tous ceux qui prennent le parti d'Ottocare , ou qui veulent profiter de cette division; le comte de Neubourg le comte de Fribourg , le marquis de Bade, le comte de Wirtemberg, et Henri, duc de Bavière. 11 finit tout d'un coup cette guerre avec les Bavares, en mariant une de ses filles au fils de ce prince, et en recevant quarante mille onces d'or au lieu de donner une dot à sa fille.

De là il marche contre Ottocare; il le force de venir à composition. Le roi de Bohême cède l'Autriche , la Stirie et la Carniole. 11 consent de faire un hommage-lige à l'empereur dans l'île de Camberg, au milieu du Danube, sous un pavillon dont les rideaux devaient être fermés, pour lui épargner une mortification publique.

OTT Zoy

Ottocare s'y rend couvert d'or et de pierreries. Rodolphe, par un fa*te supérieur, le reçoit avec l'habit le plus simple; et, au milieu de la cérémonie, les rideaux du pavillon tombent, et font voir, aux yeux du peuple et des armées qui bordaient le Danube, le superbe Ottocare à genoux, tenant ses mains jointes entre les mains de son vainqueur,

qu'il avait si souvent appelé son maître hôtel, et dont il devenait le grand échanton. Ce conte est accrédité, et il importe peu qu'il soit vrai.

[1277] La femme d'Ottocare, princesse plus altière que son époux, lui fait tant de reproches de son hommage rendu, et de la cession de ses provinces, que le roi de Bohême recommence la guerre vers l'Autriche.

L'empereur remporte une victoire complète. Ottocare est tué dans la bataille, le 26 août. Le vainqueur use de sa victoire en législateur. 11 laisse la Bohême au fils du vaincu, le jeune Venceslas; et la régence au marquis de Brandebourg.

(A nnaïcs de l'empire.)

OTTOMAN (le père) dominicain. —

VILS SoPPO5B oo GSARO SKICKSUS IN \O\.

— Uue aventure singulière, et qui tient du roman, attira les armes ottomanes sur Candie. Six galères de Malte s'emparèrent d'un grand vaisseau turc, et vinrent avec leur prise mouiller dans un petit port de l'île nommée Calismène. On prétendit que le vaisseau turc portait un fils du grand-seigneur. Ce qui le fit

croire, c'est que le kislar-aga , chef des eunuques noirs, avec plusieurs officiers du sérail, était dans le navire, et que cet enfant était élevé par lui avec des soins et des respects. Cet eunuque ayant été tué dans le combat , les officiers apurèrent que l'enfant appartenait à Ibrahim, et que sa mère l'envoyait en Egypte. Il fut longtemps traité a Malte comme fils du sultan, dans l'espérance d'une rançon proportionnée à sa naissance. Le sultan dédaigna de proposer la rançon , soit qu'il ne voulût point traiter avec les chevaliers de Malte, soit que le prisonnier ne fût point en effet son fils. Ce prétendu prince, négligé enfin par les Maltais, se fit dominicain : on l'a connu long-temps sous le nom du j>ère Ottoman ; et les dominicains se sont toujours vantés d'avoir le fils d'un sultan dans leur ordre.

(Essai sur ies mœurs.)

308 PAL OUDENAKDE. — dbboutb dbvaht

CBTTB VILLE , o1 l'aBMBB DB LOUIS XIV.

(11 juillet 1708.) — Taudis que les affaires de la France devenaient de jour en jour plus mauvaises, le roi crut qu'en fesant paraître le duc de Bourgogne, son petit-fils, à la tête des armées de Flandre, la présence de l'héritier présomptif de la couronne ranimerait l'émulation, qui commençait trop à se perdre. Ce prince, d'un euprit ferme et intrépide, était pieux, juste et philosophe. 11 était fait pour commander à des sages.

Elève de Féocton, archevêque de Cambrai, il aimait ses devoirs : il aimait les hommes; il voulait les rendre heureux.

Instruit dans l'art de la guejre, il regardait cet art plutôt comme le fléau du genre humain et comme une nécessité mal-

heureuse, que comme une source de gloire. On opposa ce prince philosophe au duc de Marlborough : on lui donna . pour l'aider, le duc de Vendôme. Il arriva ce qu'on ne voit que trop souvent : le grand capitaine ne fut pas assez écouté , et le conseil du prince balança souvent Je» raisons du général. Il se forma deux partis ; et, dans l'armée des alliés il n'y en avait qu'un , celui de la cause commune. Le prince F>u^ène était alors sur le Rhin ; mais toutes les fois qu'il fut avec Marlborough, ils n'eurent jamais qu'un sentiment.

Le duc de Bourgogne était supérieur

PAL

en forces; la France, que l'Europe croyait épuisée, lui avait fourni une armée de près de cent mille hommes ; et les alliés n'en avaient alors que quatre-vingt mille. 11 avait encore l'avantage des négociations dans un pays si long-temps espagnol, fatigué de garnisons hollandaises, et ou beaucoup de citoyens penchaient pour Philippe v. Des intelligences lui ouvrirent les portes de Gand et d'Tpres ; mais les manœuvres de guerre firent évanouir le fruit des manœuvres de politique. La divisiou, qui mettait de l'incertitude dans le conseil de guerre , fit que d'abord on marcha vers la Dcndre , et que detu heures après on rebroussa vers 1 Es-caut, à Oudenarde : ainsi on perdit du temps. On trouva le prince Eugène et Marlborough qui n'en perdaient point, et qui étaient unis, [i i juillet 1708] On fut mis en déroute vers Oudenarde; ce n'était pas une grande bataille, mais ce fut une fatale retraite. Les fautes se multiplièrent. Les régimens allaient ou ils pouvaient,

sans recevoir aucun ordre. 11 y eut même plus de quatre mille hommes qui furent pris en chemin par l'armée ennemie, à quelques milles du champ de bataille.

L'armée découragée se retira sans ordre, sous Gand, sous Tournai, sous Yprès, et laissa tranquillement le prince Eugène, maître du terrain, assiéger Lille avec une armée moins nombreuse.

{SiècUdeLauUXIV.)

PALATIN (l'électeur), — blu bmfbbsur bt tombé du tbô.ib. (iq novembre 1620,. — Les protestais de Bohême, qui étaient alors très redoutables, se crurent en droit de destituer le roi qu'ils avaient élu, et ils offrirent leur couronne à l'électeur palatin gendre du roi d'Angleterre, Jacques ier [19 novembre 1620]. 11 accepta re trône sans avoir assez de force pour s'y maintenir.

La victoire de Prague décida, pour quelque temps, l'ancienne (juerelle des princes de l'Empire et de 1 empereur : elle rendit Ferdinand 11 despotique[i62i]. Il mit l'électeur palatin au b«m de l'Empire, par un simple arrêt de son conseil aulique, et proscrivit tous les princes et tous les seigneurs de son parti.

L'électeur palatin fuyait en Silésie, eo

Danemarck, en Hollande, en Angleterre, en France; il fut au nombre des princes malheureux à qui la fortune manqua toujours, privé de toute» les ressources sur lesquelles il devait compter. Il ne fut poiôt secouru par son beau -père le roi d'Angleterre, oui se refusa aux cris de sa nation, aux sollicitations de son gendre et aux intérêts du parti protestant, dont il pouvait être le cnef; il ne fut point aidé par Louis X111, maigre l'intérêt visible

qu'avait ce prince à empêcher les prince* d'Allemagne d'être opprimés. Louis xm n'était point alors gouverné par le cardinal de Richelieu. Il ne resta bientôt à la maison palatine, et à l'union protestante d'Allemagne, d'autres secours que deux guerriers qui avaient chacun une petite armée vagabonde, comme les condottieri

PAR

d'Italie : l'un était un prince de Brunswick , qui n'avait pour tout état que l'administration ou l'usurpation de révéché d'Halberstad ; il s'intitulait ami de Dieu et ennemi des prêtres , et méritait ce dernier titre, puisqu'il ne subsistait que du pillage des églises : l'autre soutien de ce parti alors ruiné était un aventurier, bâtard de la maison de Afansfeld, aussi digne du titre d'ennemi des prêtres que le prince de Brunswicl. Ces deux secours pouvaient bien servir à désoler une partie de l'Allemagne, mais non pas à rétablir le palatin et l'équilibre des princes.

[i6?.7>] L'empereur, affermi alors en Allemagne, assemble une diète à Ratisbonne , dans laquelle il déclare que • Télecteur palatin s'étant rendu criminel de lèse-majesté, ses états, ses biens, ses dignités, sont dévolus au domaine impérial; mais que, ne voulant pas diminuer le nombre des électeurs, il veut , commande et ordonne que Maximilien de Bavière soit investi de l'électorat palatin. • Il donna en effet cette investiture du haut du trône, et son vice-chancelier prononça que l'empereur conférait cette dignité de pleine puissance.

(Essai sur les mœurs.)

"PARAGUAY. DOMINATION QU'Y FOH-

quêtes du Mexique et du Pérou sont des prodiges d'audace : les cruautés qu'on y a exercées, l'extermination entière des habitants de Saint-Domingue et de quelques autres îles sont des excès d'horreur; mais l'établissement dans le Paraguay, par les seuls jésuites espagnols, paraît à quelques égards le triomphe de l'humanité ; il semble expier les cruautés des premiers conquérans. Les quakers dans l'Amérique Septentrionale, et les jésuites dans la Méridionale, ont donné un nouveau spectacle au monde. Les primitifs ou quakers ont adouci les mœurs des sauvages voisins de la Pensylvanie ; ils les ont instruits seulement par l'exemple, sans attenter à leur liberté, et ils leur ont procuré de nouvelles douceurs de la vie

Par le commerce. Les jésuites se sont, à la vérité, servis de la religion pour ôter la liberté aux peuplades du Paraguay; mais ils les ont policées ; ils les ont rendues industrieuses, et sont venus à bout de gouverner un vaste pays , comme en Europe on gouverne un couvent. 11 paraît que les primitifs ont été plus justes, et les jésuites plus politiques. Les premiers

PAR 50(|

ont regardé comme un attentat l'idée de soumettre leurs voisins ; les autres se font fait une vertu de soumettre des sauvages par l'instruction et par la persuasion.

Le Paraguay est un vaste pays entre le Brésil, le Pérou et le Chili. Les Espagnols s'étaient rendus maîtres de la côte , où ils fondèrent Buénos-Ayres , ville d'un grand commerce sur les rives de la Plata ; mais, quelque puissans qu'ils fussent , ils étaient en trop petit nombre pour subju-

faire tant de nations qui habitaient au milieu des forêts. Ces nations leur étaient nécessaires pour avoir de nouveaux sujets qui leur facilitassent le chemin de Buenos Ayres au Pérou. Ils furent aidés , dans cette conquête, par des jésuites, beaucoup plus qu'ils ne l'auraient été par des soldats. Ces missionnaires pénétrèrent de proche en proche dans l'intérieur du pays, au commencement du dix-septième siècle. Quelques sauvages pris dans leur enfance , et élevés à Buénos-Ayres, leur servirent de guides et d'interprètes. Leurs fatigues, leurs peines égalèrent celles des conquérans du nouveau monde. Le courage de religion est aussi grand pour le moins que le courage guerrier. Ils ne se rebutèrent jamais; et voici enfin comme ils réussirent.

Les bœufs , les vaches , les moutons amenés d'Europe à Buénos-Ayres, s'en étaient multipliés à un excès prodigieux ; ils en menèrent une grande quantité avec eux ; ils firent charger des chariots de tous les instrumens du labourage et de l'architecture, semèrent quelques plaines de tous les grains d'Europe , et donnèrent tout aux sauvages qui furent apprivoisés comme les animaux qu'on prend avec un appât. Ces peuples n'étaient composés que de familles séparées les unes des autres , sans société , sans aucune religion : on les accoutuma aisément à la société, en leur donnant les nouveaux besoins des productions qu'on leur apportait. Il fallut que les missionnaires, aidés de quelques habitans de Buénos-Ayres , leur apprirent à semer, à labourer, à cuire la brique, à façonner le bois, à construire des maisons; bientôt ces hommes furent transformés , et devinrent sujets de leurs bienfaiteurs.

S'ils n'adoptèrent pas d'abord le christianisme qu'ils ne purent comprendre, leurs enfans élevés dans cette religion devinrent en-

tièrement chrétiens.

L'établissement a commencé par ciu quante familles, et il monta , en 1750, à

3 10 PAR

près de cent mille. Le» jésuites^ dan»

l'espace d'un siècle, ont formé trente canton», qu'ils appellent te fay* des Missions-, chacun contient jusqu'à pré- Kent environ dix mille habitants. Un religieux de Saint-François, nommé Florentin , qui passa par le Paraguay en 1711, i*t qui, dans sa relation , marque à chaque page son admiration pour ce gouvernement si nouveau , dit que la peuplade de Saint-Xavier, où il séjourna long-temps, contenait trente mille personnes au moins». Si l'on s'en rapporte à son témoignage , on peut conclure que les jésuites t>e sont formé quatre cent mille sujet» par la »eule persuasion.

Si quelque chose peut donner l'idée de cette colonie, c'est l'ancien gouvernement de Lacédémone. Tout est commun * dans la contrée des Missions. Ces voisins du Pérou ne connaissent point l'or et l'argent. L'essence d'un Spartiate était l'obéissance aux lois de Lycurgue , et l'essence d'un Paraguéen a été jusqu'ici l'obéissance aux lois des jésuite» ; tout se ressemble , à cela près que les Paraguéen» n'ont point d'esclaves pour ensemercer leurs terres , et pour couper leurs bois , comme les Spartiates; ils sont les esclaves» des jésuites.

Ce pays dépend, à la vérité, pour le spirituel, de l'évêque de Buénos-Ayres, et du gouverneur pour le temporel. 11 est soumis aux rois d'Espagne , ainsi que les contrées de la Plata et du Chili ;

mai» le» jésuites , fondateurs de la colonie , se sont toujours maintenus dan» le gouvernement absolu des peuples qu'ils* ont formés. Ils donnent au roi d'Espagne une piastre pour chacun de leur» sujets ; et cette piastre, il» la paient au gouverneur de Buénos-Ayres, soit en denrées, soit en monnaie ; car eux seuls ont de l'argent, et leurs peuples n'en touchent jamais.

C'est la seule marque de vassalité que le gouvernement espagnol crut alors devoir exiger. Ni le gouverneur de Buénos-Ayres i.e. pouvait déléguer un officier de guerre ou de magistrature au pays des jésuites, ui l'évêque ne pouvait y envoyer un curé.

On tenta une fois d'envoyer deux curés dans les peuplades appelées Notre-Dame de Foi, et Saint-Iguace; on prit même Ja précaution de les faire escorter par des xoldat-s: les deux peuplades abandonnèrent leurs demeures, elles se répartirent dans les autres cantons; et les deux curésdemeulé» seul» retournèrent a Buénos-Ayres.

PAR

Un autre évêque , irrité de cette aventure, voulut établir l'ordre hiérarchique ordinaire dan» tout le pays de» Mission»; il invita tous le» ecclésiastiques de sa dépendance à se rendre chez lui pour recevoir leurs commissions : personne n'osa se présenter. Ce sont les jésuites euimêmes qui nous apprennent ces faits dans un de leurs mémoires apologétiques. Ils restèrent donc maîtres ob?oius dans le spirituel, et non moins maître» dans l'essentiel. Ils permettaient au gouverneur d'envoyer, parle pays des Missions, des officiers au Pérou ; mais ces officier» ne pouvaient demeurer que trois jours dans le pays. Ils ne parlaient à aucun habitant; et , quoiqu'ils se présentassent au nom du rot, ils

étaient traités véritablement en étrangers suspects. Le» jésuites, qui ont toujours conservé le» dehors , tirent servir la piété à justifier cette conduite, qu'on put qualifier de désobéissance et d'insulte. Ils déclarèrent au conseil des Indes et de Madrid qu'ils ne pouvaient recevoir un Espagnol dans leurs provinces , de peur que cet officier ne corrompît les mœurs des Paraguéens ; et cette raison , si outrageante pour leur propre nation, fut admise par les rois d'Espagne, qui ne purent tirer aucun service des Paraguéens qu'à cette singulière condition , déshonorante pour une nation aussi Hère et aussi fidèle que l'espagnole.

Voici la manière dont ce gouvernement unique sur la terre était administré. Le provincial jésuite, assisté de son conseil , rédigeait les lois; et chaque recteur, aidé d'un autre conseil, les faisait observer; un procureur fiscal, tiré du corps des habitants de chaque canton , avait sous lui un lieutenant. Ces deux officiers faisaient tous les jours la visite de leur district, et avertissaient le supérieur jésuite de tout ce qui se passait.

Toute la peuplade travaillait; et les ouvriers de chaque profession rassemblés faisaient leur ouvrage en commun « en présence de leurs surveillans nommés par le Fiscal. Les jésuites fournissaient le chanvre, le coton, la laine, que les habitants mettaient en œuvre : il» fournissaient de même les grains pour la semence , et on recueillait en commun. Toute la récolte était déposée dans les magasins publics. On distribuait à chaque famille ce qui suffisait à ses besoins : le reste était vendu à Buénos-Ayres et au Pérou. Ces

PAtt

peuples ont des troupeaux. 11» cultivent les blés, les légumes, l'indigo , le coton, le chanvre , les cannes de sucre, le jalap, l'ipécacuanha , et surtout la plante qu'un nomme herbe du Paraguay * , espèce de thé très recherché dans l'Amérique Méridionale , et dont on fait un trafic considérable. On rapporte en retour des espèces et des denrées. Les jésuites distribuaient les denrées, et lé-saient servir l'argent et l'or à la décoration des églises et aux be-soins du gouvernement. Ils «Mirent un arsenal dans chaque can-ton ; on donnait, à des jours marqués, des armes aux habitants. Un jésuite était préposé à l'exercice; après quoi les armes étaient reportées dans l'arsenal , et il n'était permis à aucun citoyen d'en garder dans sa maison. Les mêmes principes qui ont fait de ces peuples les sujets les plus soumis , en ont fait de très bons sol-dats; ils croient obéir et combattre par devoir. On a eu plus d'une fois besoin de leurs secours contre les Portugais du Brésil , contre des brigands à qui on a donné le nom de M a indus, et contre des sauvages nommés Mosquites , qui étaient anthropophages.

Les jésuites les ont toujours conduits dans ces expéditions, et ils ont toujours combattu avec ordre, avec courage et avec succès.

Lorsqu'en 1662 les Espagnols firent le siège de la ville du Saint-Sacrement, dont les Portugais s'étaient emparés, siège qui a causé des accidens si étranges, un jésuite amena quatre mille Paragucns, qui montèrent à l'assaut, et qui emportèrent la place. Je n'omettrai point un trait qui montre que ces religieux , accou-tumés au commandement, en savaient plus que le gouverneur de Buénos-Ayres, qui était à la tête de l'armée. Ce général voulut qu'en allant à l'assaut on plaçât des rangs de chevaux au-devant des soldats, afin que, l'artillerie des remparts ayant épuisé son

feu sur les chevaux , les soldats se présentassent avec moins de risque; le jésuite remontra le ridicule et

* On en fait, dans l'Amérique Méridionale, le même usage que les Anglais et les Hollandais font du thé. Cette plante n'est pas astringente comme le thé, mais amère et stomachique. Les malheureux Péruviens , enterrés dans les mines avec une barbarie digne des descendants de Pizarre et d'Almagro, s'en servent pour ranimer leurs forces et soutenir leur courage.

le danger d'une telle entreprise, et il leur fit attaquer dans les règles.

La manière dont ces peuples ont combattu pour l'Espagne a fait voir qu'ils sauraient se défendre contre elle, et qu'il serait dangereux de vouloir changer leur gouvernement. Il est très vrai que les jésuites s'étaient formé dans le Paraguay un empire d'environ quatre cents lieues de circonférence, et qu'ils auraient pu l'étendre davantage.

Soumis dans tout ce qui est d'apparence au roi d'Espagne, ils étaient rois en ■■■.;<•!, et peut-être les rois les mieux obéis de la terre. IL mit été à la fois fondateurs, législateurs, pontifes et souverains.

Un empire d'une constitution si étrange, dans un autre hémisphère, est l'effet le plus éloigné de sa cause qui ait jamais

paru dans le monde. Nous voyons depuis longtemps des moines princes dans notre Europe ; mais ils sont parvenus à ce degré de grandeur, opposé à leur état , par une marche naturelle : on leur a donné de grandes terres, qui sont devenues des fiefs et des principautés, comme d'autres terres. Mais, dans le Paraguay, on n'a rien donné aux jésuites ; ils se sont faits souverains sans se

dire seulement propriétaires d'une lieue de terrain , et tout a été leur ouvrage.

Ils ont enfin abusé de leur pouvoir, et l'ont perdu ; lorsque l'Espagne a cédé au Portugal la ville du Saint-Sacrement et ses vastes dépendances, les jésuites ont osé s'opposer à cet accord ; les peuples qu'ils gouvernent n'ont point voulu se soumettre à la domination portugaise, et ils ont résisté également à leurs anciens et à leurs nouveaux maîtres.

Si on en croit la *Rclaoio abtreviada* , le général portugais d'Andrado écrivit , dès l'an 1750, aj général espagnol Valderios : « Les jésuites sont les seuls rebelles. Leurs indiens ont attaqué deux fois la forteresse portugaise du Pardo avec une artillerie très bien servie. » La même relation ajoute que ces Indiens ont coupé les têtes à leurs prisonniers, et les ont portées à leurs commandans jésuites. Si cette accusation est vraie, elle n'est guère vraisemblable.

Ce qui est plus sûr,, c'est que leur province de Saint-Nicolas s'est soulevée en 1757, et a mis treize mille combattans en campagne , sous les ordres de deux jésuites, Lamp et Tadco. C'est l'origine du

PAR

bruit qui courut alors , qu'on jésuite s'était ia.t roi du Paraguay , sous le nom de Nicolas

Pendant que ces religieux lésaient la guerre en Amérique aux rois d'Espagne et de Portugal, ils étaient en Europe les confesseurs de ces princes. Mais enfin ils ont été accusés de rébellion et de parricide à Lisbonne; ils ont été chassés du Portugal en 17⁸⁸;

le gouvernement portugais en a purgé toutes ses colonies d'Ainé-rique; ils ont été chassés de tous les états du roi d'Espagne, dans l'ancien et dans le nouveau monde; les parlemens de France les ont détruits par un arrêt; le pape a éteint l'ordre par une bulle ; et la terre a appri» enfin qu'on peut abolir tous les moines sans rien craindre.

(Essai sur Us mœurs.) PARIS (siège de), par les Normands irr 885. — Les Normands , fortifiés de tout ce qui *e joignait à eux, désolèrent long-tt mps l'Allemagne , la Flandre, l'Angleterre. Nous avons vu depuis peu des armées de cent mille hommes pouvoir prendre à peine deux villes après des victoires signalées : tant Part de fortifier les places et de préparer les ressources a été perfectionné. Mais alors des barbares , combattant d'autres barbares désunis, ne trouvaient, après le premier succès, rien qui arrêât leurs courses. Vaincus quelquefois, ils reparaissaient avec de nouvelles forces.

Godcfroy, prince de Danemarck, à qui Charles-le-Gros céda enfin une partie de la Hollande, en 882, pénètre de la Hollande en Flandre ; ses Normands passent de la Somme à l'Oise sans résistance , prennent et brûlent Pontoise, et arrivent par eau et par terre devant Paris.

[885] Les Parisiens , qui s'attendaient alors à l'irruption des barbares, n'abandonnèrent point la ville, comme autrefois. Le comte de Paris, Odoo ou Eudes, que sa valeur éleva depuis sur le trône de France , mit dans la ville un ordre qui anima les courages, et qui leur tint lieu de tours et de remparts. "

Sipefroy, chef des Normands, pressa le siège avec une fureur opiniâtre, mais non destituée d'art. Les Normands se servirent

du bélier pour battre les murs.

Cette invention est presque aussi ancienne que celle des murailles; car les hommes sont aussi industrieux pour détruire que pour édifier. Je ne m'écarterai ici qu'un

moment de mon sujet, pour observer que le cheval de Troie n'était précisément que la même machine, laquelle on armait d'une tête de cheval de métal, comme on y mit depuis une tête de bélier ; et c'est ce que Pausanias nous apprend dans sa description de la Grèce. Ils firent brèche, et donnèrent trois assauts. Les Parisiens les soutinrent avec, un courage inébranlable. Ils avaient à leur tête non seulement le comte Eudes, mais encore leur évêque Goslin » qui , chaque jour , après avoir donné la bénédiction à son peuple, se mettait sur la brèche* le casque en tête , un carquois sur le dos , et une hache à sa ceinture, et, ayant planté la croix sur le rempart, combattait à sa vue. Il paraît que cet évêque avait dans la ville autant d'autorité, pour le moins, que le comte Eudes, puisque ce fut à lui que Sigefroy s'était d'abord adressé , pour entrer par sa permission dans Paris. Ce prélat mourut de ses fatigues au milieu du siège, laissant une mémoire respectable et chère ; car s'il arma des mains que la religion réservait seulement au ministère de l'autel, il les arma pour cet autel même et pour ses citoyens,* , dans la cause la plus juste , et pour la défense la plus nécessaire , première loi naturelle , qui est toujours au-dessus des lois de convention. Ses confrères ne s'étaient armés que dans des guerres civiles et contre des chrétiens. Peut-être, si l'apothéose est due à quelques hommes, eût-il mieux valu mettre dans le ciel ce prélat qui combattit et mourut pour son pays, que tant d'hommes* obscurs , dont la vertu , s'ils en ont eu, a été pour le moins inutile au monde.

Les Normands tinrent la ville assiégée une année et demie : les Parisiens éprouvèrent toutes les horreurs qu'entraînent dans un long siège la famine et la contagion qui en sont les suites, et ne furent

Poiut ébranlés. Au bout de ce temps , empereur Charles-le-Gros , roi de France , parut enfin à leurs secours , sur le mont de Mars, qu'on appelle aujourd'hui Montmartre; mais il n osa pas attaquer les Normands : il ne vint que pour acheter encore une trêve honteuse. Ces barbares quittèrent Paris pour aller assiéger Sens et piller la Bourgogne, tandis que Charles alla dans Maycuce assembler ce parlement qui lui ôta un trône dont U était si indigne.

(Annules de V empire.)

PAR

PAU

PAK1S (Folies politiques de), im 1707. — L'affaire la plus mémorable, et qui méritait le moio» de l'être, fut celle d'uu conseiller du parlement nommé Carré de Mongeron , fils d'un homme d'affaires. Il était très ignorant et très faible, débauché et sans esprit. Les jansénistes lui tournèrent Ja tête : il devint convulsionnaire outré. Il crut avoir vu des miracles ftt même en avoir fait. Les gens du parti le chargèrent d'un gros recueil de miracles, qu'il disait attestés par quatre raille personnes. Ce recueil était accompagné d'une lettre au roi que Carré eut l'imbécillité de signer, et la folie de porter lui-même à V ersailles. Ce pauvre homme disait au roi , dans sa lettre, « qu'il avait été fort débauché dans sa jeunesse , qu'il avait même poussé le libertinage jus-

qu'à être déiste , » comme si la connaissance et l'adoration d'un Dieu pouvaient être le fruit de la débauche ; mais c'est ainsi que le fanatisme imbécille raisonne [iq auguste 1737]. Le conseiller Carré alla à Versailles avec son recueil et sa lettre; il attendit le roi à son passage , se mit à genoux , présenta ses miracles : le roi les reçut, les donna au cardinal Fleuri; et, dès qu'on eut vu de quoi il était question, on expédia une lettre de cachet pour mettre à la Bastille le conseiller. On l'arrêta le lendemain dans sa maison, à Paris; il baisa la lettre de cachet en vrai martyr; le parlement s'assembla. Il n'avait rien dit quand on avait donné une lettre de cachet au duc de Bourbon , prince du sang et pair du royaume , et il fit une députation en fivetrn de Carré. Cette démarche ne servit qu'a faire transférer le prisonnier près d'Avignon, et ensuite au château de Valence, où il est mort fou. Un tel homme en Angleterre en aurait été quitte pour être siulé de la nation ; il n'aurait pas été mis en prison, parce que ce n'est point un crime d'avoir vu des miracles , et que , dans ce pays gouverné par les lois , on ne punit point le ridicule. Les convulsionnaires de Paris mirent Carré au rang des plus grands confesseurs de la foi.

fj 1 7->8 J Au mois de janvier, le parlement s'opposa à la canonisation de Vincent de Paul , prêtre gascon , célèbre en «on temps. La bulle de canonisation, 1 .iivoyee par Benoit xin, parut contenir des maximes dont les lois de la France un /accommodent pas. Elle fut rejetée;

mais le cardinal Fleuri, qui protégeait les frères de Saint-Lazare, institués par \ iucent, et qui les opposait secrètement aux jésuites, lit casser par le conseil l'arrêt du parlement , et Vincent fut reconnu pour saint malgré les remontrances : aucune de ce* petites querelles ne troubla le repos de la France.

Après la mort du cardinal Fleuri et les mauvais sucées de la guerre de 1744 ■ « le parlement reprit un nouvel ascendant.

Les impôts révoltaient les esprits, et les fautes qu'on reprochait aux ministres en nourrissaient les murmures. La maladie épidémique des querelles de religion, trouvant les cœurs aigris, augmenta la fermentation générale. Le cardinal Fleuri, avant sa mort, s'était donné pour successeur dans les affaires ecclésiastiques un théologien nommé Boyer, qu'il avait fait précepteur du dauphin. Cet homme avait porté dans son ministère obscur toute la pédanterie de son état de moine ; il avait rempli les premières places de l'église de France d'évêques qui regardaient la fameuse bulle [Unigenitus] comme un article de foi et comme une loi de l'état. Beaumont qui lui devait l'archevêché de Paris, se laissa persuader qu'il extirperait le jansénisme. Il engageait les curés de son diocèse à refuser la communion qu'on appelle le viatique, ce qui signifie provision de voyage, aux mourans qui avaient appelé de la bulle, et qui s'étaient confessés à des prêtres appelans ; et , conséquemment à ce refus de Communion, on devait priver les jansénistes reconnus de la sépulture. Il y a eu des nations chez lesquelles ce refus de la sépulture était un crime digne du dernier supplice ; et , dans les lois de tous les peuples, le refus des derniers devoirs aux morts est une inhumanité punissable.

Le curé de la paroisse de St.-Etienne-du-Mont, qui était un chanoine de Sainte- Geneviève, nommé frère Boitin, refusa d'administrer un fameux professeur de l'université , successeur du célèbre Bollin. L'archevêque de Paris ne s'apercevait pas qu'en voulant forcer ses diocésains à respecter la bulle, il les accoutumait à ne pas respecter les sacrements. Coffin mourut sans être commu-

nié , on fit difficulté de l'enterrer; et son neveu , conseiller au Châtelet, força enfin le cm»

de lui donner la sépulture; mais ce même conseiller, étant malade à la mort six

314 PAR

mois après, à la fin de l'année 1760, fut puni d avoir enterré son oncle. Le même Boitin lui refusa l'eucharistie et les huiles , et lui signifia qVil ne serait ni communiqué, ni oint , ni enterré, s'il ne produisait un billet par lequel il fût certifié qu'il avait reçu l'absolution d'unir être attaché à la constitution. Ces billets de confession commençaient à être mis en usage par l'archevêque. Cette innovation tyrannique était regardée par tous les esprits sérieux comme un attentat contre la société civile. Les autres n'en voyaient que le ridicule , et le mépris pour l'archevêque retombait malheureusement sur Ha religion. Le parlement décréta le séditieux curé , l'admonéta , le condamna à l'aumône, et le fit mettre pendant quelques heures à la Conciergerie.

Le parlement fit au roi plusieurs remontrances très approuvées de la nation

}>our arrêter le cours des innovations de 'archevêque. Le roi , qui ne voulait point se compromettre, laissa une année entière les remontrances sans une réponse précise*

Dans cet intervalle, l'archevêque Beau* mont acheva de se rendre ridicule et odieux à tout Paris, en destituant une supérieure et une économe de l'Hôpital- Général, placées depuis longtemps dans ces postes par les magistrats du parlement. Destituer des personnes de cet état, sous prétexte de jansénisme, parut une

démarche extravagante , inspirée par l'envie de mortifier le parlement beaucoup plus.. que par le zèle de la religion. L'Hôpital-Général , fondé par les rois, ou du moins qui les regarde comme ses fondateurs, est administré par des magistrats du parlement et de la chambre des comptes pour le temporel, et par l'archevêque de Paris pour le spirituel. Il y a peu de fonctions spirituelles attachées à des femmes chargées d'un soin domestique immense ; mais , comme elles pouvaient faire réciter quelquefois le catéchisme aux enfans, 1 archevêque soutenait que ces places dépendaient de lui. Tout Paris fut indigné; les aumônes à l'hôpital cessèrent, le parlement voulut procéder ; le conseil se déclara pour l'archevêque , parce qu'en effet ce mot spirituel semblait assurer son droit. Le parlement eut recours aux remontrances ordinaires , et ne voulut point enregistrer la déclaration du roi.

On était déjà irrité contre ce corps

PAR

qui avait fait beaucoup de difficultés pour le vingtième et pour des rentes sur les postes. [20 novembre -75i] Le roi lui fit défense de se mêler dorénavant des affaires de l'Hôpital, et les évoqua toutes à son conseil. Le lendemain, le premier président de Maupeou, deux autres présidons, l'avocat et le procureur-général furent mandés à Versailles; et on leur ordoonna d'apporter leurs registres, afin que tout ce qui avait été arrêté sur cette affaire fût supprimé. On ne trouva point de registre. Jamais phis petite affaire ne causa uoe plus grande émotion dans ies esprits. Le parlement cessa ses fonction» , les avocats fermèrent leurs cabinets ; le cours de la justice fut interrompu pour deux femmes d'un hôpital; mais ce qu'il y avait d'horrible, c'est que, pendant ces querelles indécentes et absurdes , on laissait mourir les pauvres faute

de secours. Les administrateurs mercenaires de l'Hôtel-Dieu s'enrichissaient par la mort des misérables.

Plus de charité quand l'esprit de parti domine. Les pauvres moururent en foule; on n'y pensait pas ; et les vivans se déchiraient pour des inepties.

[18 novembre] Le roi fit porter - à chaque membre du parlement des lettres de jussion par ses mousquetaires, les magistrats obéirent en effet : ils reprirent leurs séances; mais les avocats, n'ayant point reçu de lettres de cachet , ne parurent point au barreau. Leur fonction est libre. Ils n'ont point acheté leurs places. Us ont le droit de plaider, et le droit de ne plaider pas. Aucuu d'eux oe parut. Leur intelligence avec le parlement irrita la cour de plus en plus. Enfin les avocats plaidèrent , les procès furent jugés comme a l'ordinaire, et tout parut oublié.

Le frère Boitin, curé de St.-Eticnnedn-Alont , renouvela les querelles et les plaisanteries de Paris; il refusa la communion et l'extrême-onction à un vieux prêtre, nommé l'abbé Le Maire, qui avait soutenu le parti janséniste , do temps de la bulle Unigcnitus^ et qui l'avait très mal soutenu. Voilà frère Boitin décrété encore d'ajournement personnel. Voilà les chambres assemblées

f>our faire donner l'extrême-onction à 'abbé Le Maire , et invitation faite par un secrétaire de la cour à l'archevêque pour venir prendre sa place au parlement. L'archevêque répond qu'il a trop

PAR

d'affaire» spirituelles pour aller juger , et que ce n'est que par son ordre qu'ou a refusé de donner la communion et les huiles au

prêtre Le Maire. Les chambres restèrent assemblées jusqu'à minuit. 11 n'y avait jamais en d'exemple d'une telle séance. Frère Boitin fut encore condamné à l'aumône, et le parlement ordonna à l'archevêque de ne plus commettre de scandale. Le procureur général, le dimanche des Rameaux, va, par ordre du parlement, exhorter l'archevêque à donner les huiles à l'abbé Le Maire qui se mourait ; le prélat le laissa mourir, et courut à Versailles se plaindre au roi que le parlement mettait la main à l'encensoir. Le premier président de Maupeou court de son côté à Versailles ; il avertit le roi que le schisme se déclare en France, que l'archevêque trouble l'état, que les esprits sont dans la plus grande fermentation ; il conjure le roi de faire cesser les troubles. Le roi lui remet entre les mains un paquet cacheté, pour l'ouvrir dans les chambres assemblées. Les chambres s'assemblent, on lit l'écrit signé du roi qui ordonne que les procédures contre Boitin seront annulées. Le parlement, à cette lecture, décrète Boitin de prise de corps, et l'envoie saisir par des huissiers. Le curé s'échappe. Le roi casse le décret de prise de corps. Le premier président de Maupeou avec plusieurs députés portent au roi les remontrances les plus amples et les plus éloquentes qu'on eût encore faites sur le danger du schisme, sur les abus de la religion, sur l'esprit d'incrédulité et d'indépendance que toutes ces malheureuses querelles répandaient sur la nation entière. On lui répondit des choses vagues, selon l'usage.

[i 5 avril 175a] Le lendemain le parlement se rassemble : il rend un arrêt célèbre par lequel il déclare qu'il ne cessera point de réprimer le scandale, que la constitution de la bulle Unigenitus n'est point un article de foi, et qu'on ne doit point soustraire les accusés aux poursuites de la justice. On acheta dans Paris plus de

dix mille exemplaires de cet arrêt ; et tout le monde disait : Voilà mon billet de confession.

Comme le théatin Boyer avait fait donner le siège de Paris à un prélat constitutionnaire , ce prélat avait aussi donné les cures à des prêtres du même parti. Il ne restait plus que sept à huit curés

PAR 315

attachés à l'ancien système de l'église gallicane.

L'archevêque ameute les constitutionnaires, Mgne et envoie au roi une requête en faveur des billets de confession contre les arrêts du parlement : aussitôt les chambres assemblées décrètent le curé de Saint-Jean-en-Grève, qui a minuté la requête ; le conseil casse le décret , et maintient le curé. Le parlement cesse encore ses fonctions, et ne rend plus justice que contre les curés. On met en prison les porte- Dieu , comme si ces pauvres porte-Dieu étaient les maîtres d'aller porter Dieu sans le concours du curé de la paroisse.

De tous côtés on portait des plaintes au parlement, de refus de sacrements. Un curé du diocèse de Langres , en communiant publiquement deux filles accusées de jansénisme , leur avait dit : «Je vous donne la communion comme Jésus l'a donnée à Judas. » Ces filles, qui ne ressemblaient en rien à Judas, présentèrent requête; et celui qui s'était comparé à Jésus-Christ fut condamné à l'amende honorable et à payer aux deux filles trois mille francs, moyennant lesquels elle»

furent mariées. On brûla plusieurs mandement d'évêques, plusieurs écrits qui annonçaient le schisme. Le peuple les appe-

lait les feux de joie , et battait des mains. Les autres parleracns du royaume en faisaient autant dans leur ie:>Fort.

Quelquefois la cour cassait tous ces arrêts , quelquefois , par lassitude , elle les laissait subsister. On était inondé des éreits des deux partis. Les esprits s'échauffaient. Enfin l'archevêque de Paris , ayant défendu aux prêtres de Saint-Médard d'administrer une sœur Perpétue du couvent de Sainte-Agathe, le parlement lui ordonna de la faire communier, sous peine de la saisie de son temporel.

Le roi , qui s'était réservé la connaissance de toutes ces affaires, blâma son parlement, et donna main-levée à l'archevêque de la saisie de ses rentes. Le parlement voulut convoquer les pairs, le roi le défendit ; les chambres assemblées insistèrent et prétendirent que l'affaire de sœur Perpétue était de l'essence de la pairie. Ces défenses, dit l'arrêté, intéressent tellement l'essence de la cour et des pairs , et les droits des princes x qu'il n'est pas possible au parlement d'en délibérer sans eux. • Un arrêt du conseil du roi ayant été signifié au greffier du

3<i6 PAR

parlement sur cette affaire , le *4 janvier 1753, contre les formes ordinaires, le parlement en demanda satisfaction au roi même « par la suppression de l'original et de la copie de la signification. • Ce corps continuait toujours à poursuivre avec la même vivacité les curés qui prêchaient le schisme et la sédition. 11 y avait un fanatique nommé Boutord , curé du Pléssis-Rosainvilliers, chez qui les jésuites avaient fait une mission ; quel-

ques magistrats, qui avaient des maisons de campagne dans cette paroisse , n'étaient contents ni des jésuites ni du curé. Il leur

cria, d'une voix furieuse, de sortir de l'église , les appela jansénistes, calvinistes et athées, et leur dit qu'il serait le premier à tremper ses mains dans leur sang. Le parlement ne le condamna pourtant qu'au bannissement perpétuel.

L'archevêque ne prit point le parti de ce fanatique. Mais, sur le refus de sacre mens, les arrêts du parlement étaient toujours cassés. Comme il voulait forcer l'archevêque de la métropole à donner la communion, les suffragans n'étaient pas épargnés. On envoyait souvent des Juiissiers à Orléans et à Chartres pour faire recevoir l'eucharistie. Il n'y avait guère de semaines où il n'y eût un arrêt du parlement , pour communier dans l'étendue de son ressort, et un arrêt du conseil pour ne communier pas. Ce qui aigrit le plus les esprits , ce fut l'enlèvement de sœur Perpétue. L'archevêque de Paris obtint un ordre de la cour pour faire enlever cette fille qui voulait communier malgré lui. On dispersa les religieuses ses compagnes. La petite communauté de Sainte-Agathe fut dissoute. Les jansénistes jetèrent les hauts cris , et inondèrent la France de libelles. Ils annonçaient la destruction de la monarchie. Le parlement était toujours persuadé que l'affaire de Sainte -Agathe exigeait la convocation des pairs du royaume. Le roi persistait à soutenir que la communion n'était pas une affaire de la pairie.

Dans des temps moins éclairés, ces puérilités auraient pu subvertir la France. Le fanatisme s'arme des moindres prétextes. Le mot seul de sacrement aurait fait verser le sang d'un bout du royaume à l'autre. Les évêques auraient interdit les villes, le pape aurait soutenu les évêques, on aurait levé des troupes pour

communier le sabre à la main ; mais le mépris que tous les honnêtes gens avaient pour le fond de ces disputes, sauva la

France. Trois ou quatre cents convulsionnaires de la lie du peuple pensaient , à la vérité, qu'il fallait s'égorger pour la bulle et pour sœur Perpétué : le reste delà nation n'en croyait rien. Le parlement était devenu cher aux peuples par son opposition à l'archevêque et aux arrêts du conseil ; mais on se bornait à l'aimer , sans qu'il tombât dans la tête d'aucun père de famille, de prendre les armes et de donner de l'argent pour soutenir ce corps contre la cour, comme on avait fait du temps de la fronde. Le parlement, qui avait pour lui la faveur publique , s'opiniâtrait dans ses résolutions qu'il croyait justes, et n'était pas séditieux.

Les refus de sacrements , les querelles entre la juridiction civile et les prétentions ecclésiastiques s'étant multipliés dans les diocèses de Paris , d'Amiens , d'Orléans , de Chartres , de Tours ; les jésuites soufflant secrètement cet incendie; les jansénistes criant avec fureur; le schisme paraissant près d'éclater , le parlement avait préparé de très amples remontrances , et il devait envoyer au roi une grande députation. [30 avril 1753] Le roi ne voulut point la recevoir ; il demanda préalablement à voir les articles sur lesquels ces représentations porteraient ; on les lui envoya : le roi répoudit qu'ayant examiné les objets de ces remontrances, il ne voulait point les entendre.

[5 mai] Les chambres s'assemblent aussitôt ; elles déclarent qu'elles cessent toute espèce du service, excepté celui de maintenir la tranquillité publique contre les entreprises du clergé. Le roi leur ordonne , par des lettres de jussion , de reprendre leurs fonctions ordinaires, de rendre la justice à ses sujets, et de ne se plus mêler d'affaires qui ne les regardaient pas. Le parlement répond au roi qu'il ne peut obtempérer. Ce mot obtempérer fit à la cour un singulier effet. Toutes les femmes demandaient ce que ce mot

voulait dire ; jet , quand elles surent qu'il signifiait obéir, elles firent plus de bruit que les ministres, et que les commis des ministres

[6 mai] Le roi assemble un grand conseil. On expédie des lettres de cachet pour tous les membres dn parlement, excepté ceux de la grand'chambre. Les

PAU

mousquetaires du roi courent dans toutes la ville pendant la nuit du 8 au 9 mai ; et font partir tous les présidens et les conseiller» des requêtes et des enquêtes pour les lieux de leur exil. On envoie avec une escorte l'abbé Chauvelin au moût Saint-Michel , et ensuite à la citadelle de Gaen; le président Fréroont de Alasy, pclil-fils d'un fameux partisan, au château de llam en Picardie ; le président de Moreau de Bésigni, aux îles de Sainte-Marguerite; et Beze de Lys, à Pierre-Eqcisc.

[10 mai] Les conseillers de la grand' chambre s'assemblèrent. Ils étaient exceptés du châtiment général, parce que plusieurs ayant des pensions de la cour, et leur âge devant les rendre plus Uexibles, on avait espéré qu'ils seraient plus ebéissans; mais, quand ils furent assemblés, ils furent saisis du même esprit que les enquêtes : ils dirent qu'ils voulaient subir le même exil que leurs confrère.-. ; et, dans cette séance même, ils décrètèrent quelques curés de prise de corps. Le roi envoya la grand'-cliambre. à Pontoise, comme le duc d'Orléans régent l'y avait déjà reléguée. Quand elle fut à Poutoise, elle ne s occupa que des affaires du schisme. Aucune cause particulière ne se présenta.

[18 septembre] Cependant il fallait pourvoir à faire rendre la justice aux citoyens. On créa une chambre composée de six

conseillera d'état et de vingt-un maîtres des requêtes . qui tiurent leurs séances aux Grands-Augustins , comme s'ils n'osaient pas siéger dans le Palais. Les ut.ages ont une telle force chez les hommes, que le roi , en disant qu'il érigeait celte chambre de sa certaine ei de sa pleine puissance, n'osa se servir de sa puissance, pour en faire enregistrer l'érection dans son conseil d'état, quoique ce conseil ait des registres aussi hien que les autres cours. On s'adressa au châtelet, qui n'est qu'une justice subalterne. Le châtelet se signala en n'enregistrant point; et, parmi les raisons de son refus, il allégua que Glotaire Ier. et Clotaire 11 avaientdéfendu qu'on dérogeât aux anciennes ordonnance des Francs. La cour se contenta de casser la sentence du châtelet ; et , en conséquence de ses ordres, une députa tion de la chambre se transporta au châtelet , fit rayer la sentence sur les registres, enregistra elle même; et, cette procédure inutile étant faite, le châtelet lit uneprotes- 1 ..tion plus inutile. On changea le nom de

PAR 5 17

cette chambre , qui ne s'était appelée jusque-là que chambre des vacations : elle reçut le titre de chambre royale ; elle siégea au Louvre au lieu de siéger aux Augustins, et n'en fut pas mieux accueillie du public. On euvoyades lettres de cachet à tous les membres du châtelet pour enregistrer sous le nom de royale ce qu'on n'avait pas voulu enregistrer sous le nom de vacations.

Tous ces petits subterfuges compromettaient la dignité de la couronne. Le lieutenant civilregistra du très exprès commandement du roi.

On ne délibéra point. Tont Paris s'obstina à tourner la chambre royale en ridicule; elles'yaccoutumasibien, qu'elle s'as-

sembla quelquefois en riant, et qu'elle plaisantait de ses arrêts.

11 arriva cependant une affaire sérieuse. Je ne sais quel fripon , nommé Sandrin, ayant été condamné à être pendu par le châtelet, en appela à la chambre royale, qui confirma la sentence. Le châtelet prétendit qu'on ne devait en appeler qu'au parlement , et refusa de pendre le coupable. Le rapporteur de cette cause criminelle , nommé Milon , fut mis à la Bastille pour n'avoir point fait pendre Sandrin. Le châtelet alors cessa ses fonctions comme le parlement ; il n'y eut plus aucune justice dans Paris. Aussitôt lettres de cachet au châtelet pour rendre la justice ; enlèvement des trois conseillers les

F lus ardents. La moitié de Paris riait , et autre moitié murmurait. Les convulsionnaires protestaient que ces démêlés finissent tragiquement; et ce qu'on appelle à Paris la bonne compagnie, assurait que tout cela ne serait jamais qu'une mauvaise farce.

Les autres parlemens imitaient celui de Paris ; et, partout où il y avait des refus de sacrements, il y avait des arrêts, et ces arrêts étaient cassés : le châtelet de Paris était rempli* de confusion, la chambre royale presque oisive, le parlement exilé; et cependant tout était tranquille. La police agissait, les marchés se tenaient avec ordre , le commerce florissait , les spectacles réjouissaient la ville, l'un possibilité de faire juger des procès obligeait les plaideurs de s'accommoder ; on prenait des arbitres au lieu de juges.

Pendant que la magistrature était ainsi avilie , le clergé triomphait. Tous les prêtres bannis par le parlement revenaient ; les curés décrétés exerçaient leurs fonc-

lions, l'esprit du ministère alors était de favoriser l'église contre le parlement , parce que jusque-là on ne pouvait accuser l'archevêque de Paris d'avoir désobéi au roi , et où reprochait au parlement des désobéissances l'broelles. Cependant toute la cour s'empessa de négocier , parce qu'elle n'avait rien à faire. 11 fallait mettre fin à cette espèce d'anarchie. On ne pouvait casser le parlement , parce qu'il aurait fallu rembourser les charges , et qu'on avait très peu d'argent. On ne pouvait le tenir toujours exilé , puisque les hommes ne peuvent être assez sages pour ne pan plaider.

£ Auguste 1754] EnGn le roi prit l 'occasion de la naissance d'un duc de Berri pour faire grâce. Le parlement fut rappelé. Le premier président de Ma u prou fut reçu aans Paris aux acclamations du peuple. La chambre royale fut supprimée; mais il était beaucoup plus aisé de rappeler le parlement que de calmer les esprits. A peine ce corps fut-il rassemblé, que les refus des sacrements recommencèrent.

L'archevêque de Paris se signala plus que jamais dans cette guerre de billets de confession. Le premier président de Maupeou , qui avait acquit» beaucoup de crédit auprès du roi par sa sagesse, fit enfin connaître tous les excès de l'archevêque. Le roi voulut essayer si ce prélat désobéirait à ses ordres comme le parlement avait désobéi. 11 lui enjoignit de ne plus troubler l'état par son dangereux zèle. Beaumont prétendit qu'il fallait obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Le roi l'exila; mais ce fut à Gonflans, à sa maison de campagne , à deux lieues de Paris ; et il faisait autant de mal de Con flans que de son archevêché.

Le parlement eut alors liberté toute entière d'instrumenter contre les habitués , vicaires, curés , porte«Dieu , qui refusaient

d'administrer les mourans.

Bcaumont était aussi inflexible que le parlement avait été constant. Le roi l'exila à Ghampeaux , dernier bourg de son diocèse. Le parlement avait passé dans toute la France pour le martyr des lois : l'archevêque lut regardé dans son petit parti comme le martyr de la foi. De Ghampeaux on l'envoya à Lagny. Les évêques d'Orléans et de Troyes, qui étaient de sa faction, furent punis aussi légèrement; -ils en étaient quittes pour aller en leurs maisons de plaisance; mais enfin l'évêque de Troyes qui rendait son zèle ridicule par une

PAR

vie scandaleuse, et qui était accablé de dettes, fut renfermé chez des moines en Alsace, et obligé de se démettre de son évêché.

Le roi avait ordonné le silence sur toutes les affaires ecclésiastiques, et personne ne le gardait.

La Sorbonne , autrefois janséniste , et alors constitutionnaire, ayant soutenu des thèses contraires aux maximes du royaume, le parlement ordonna que le doyen, le syndic , six anciens docteurs et professeurs en théologie viendraient avec le scribe de la faculté et avec les registres. Ils furent réprimandés, leurs cooci unions biffées , ordre à eux de se taire , suivant la déclaration du roi.

La Sorbonne prétendit <jue c'était le parlement qui contrevenait à la loi du silence, puisqu'il ne se taisait pas sur ce qui se passait dans l'intérieur des écoles de Sorbonne. Le parlement ayant fait défense à ces docteurs de s'assembler, ils dirent qu'ils continueraient leurs leçons comme le parlement avait interrompu

ses séances. Il fallut les contraindre par un arrêt de faire leurs leçons. Le ridicule se mêlait toujours nécessairement à ces que»» relies.

L'année 1755 se passa toute entière dans ces petites disputes , dont la nation commençait à se lasser. Il s'ouvrait une plus grande scène. On était menacé de cette fatale guerre dans laquelle l'Angleterre a enlevé au roi de France tout ce qu'il possédait dans le continent de l'Amérique Septentrionale , a détruit toutes ses Hottes, et a ruiné le commerce des Français aux Grandes-Indes et en Afrique. Il fallait de l'argent pour se préparer à cette guerre. Les finances avaient été très mal administrées. L'usage ne permettait pas qu'on créât des impôts sans qu'ils fussent enregistrés au parlement. C'était le temps de faire sentir qu'il se souvenait de son exil. Le roi , après avoir protégé ce corps contre les évêques constitutionnaires, les protégeait alors contre le parlement : tant les choses changent aisément à la cour! Une assemblée du clergé , en 1756 , avait porté de grandes plaintes contre le parlement du royaume, et paraissait écoutée.

De plus, le roi prenait alors le parti du grand conseil contre le parlement de Paris, qui lui contestait sa juridiction. L'embarras de la cour à soutenir la guerre prochaine rendait les esprits plus altiers et plus difficiles.

Le parlement tourna contre le roi

PAR

conseil toutes ses batteries , dressées auparavant contre les constitutionnaires. 11 convoqua les princes et les pairs du royaume pour le 18 février. Le roi le sut aussitôt, et défendit aux princes et aux pairs de se rendre à cette invitation*. Le parlement

soutint son droit d'inviter les pairs. 11 le soutint inutilement et ne fit que déplaire à la cour. Aucun pair n'assista à ses assemblées.

Ce qui choqua le plus le gouvernement, ce fut l'association de tous les parlemens du royaume, qui se fit alors sous le nom de classes. Le parlement de Paris était la première classe, et tous ensemble paraissaient former un même corps qui représentait le royaume de France. Ce mot de classe fut sévèrement relevé par le chancelier de Lnmoignon. Il fallait enregistrer les nouveaux impôts, et ou n'enregistrait rien. On ne pouvait soutenir la guerre avec des remontrances : cet objet était plus important que la bulle des convulsions, et des arrêts contre des porte- Dieu.

[ai auguste 1736] Le roi tint un lit de justice à Versailles ; les princes et les pairs y assistèrent, le parlement y alla dans cinquante-quatre carrosses ; mais auparavant il arrêta qu'il n'opinerait point. Il n'opina point en eff'et, et onregistra malgré lui l'impôt des deux vingtièmes avec quelques autres. Dès qu'il put s'assembler à Paris, il protesta contre le lit de justice tenu à Versailles. La cour était irritée. Le clergé constitutionnaire, croyant le temps favorable , redoublait ses entreprises avec impunité. Presque tous les parlemens du royaume Tenaient des remontrances au roi. Ceux de Bordeaux et de Rouen ressaient déjà de rendre la justice. La plus saine partie de la nation en murmurait, et disait :« Pourquoi punir les pa rticulier.s des entreprises de la cour ? •

Enfin, après avoir tenu beaucoup de conseils secrets, le roi annonça un nouveau lit de justice pour le 13 décembre. Il arriva au parlement avec les princes du sang, le chancelier et tous les pairs. 11 fit lire un édit dont voici les principaux articles :

» i°. Bien que la bulle ne soit pas une règle de foi , on la recevra avec soumission.

• a°. Malgré la loi du silence, les évêques pourront dire tout ce qu'ils voudront, pourvu que ce soit avec charité.

• 3°. Les refus de sacrements seront

PAR 3 19

jugés par les tribunaux ecclésiastiques et non civils , sauf l'appel comme d'abus.

■ 4°. Tout ce qui s'est fait précédemment au sujet de ces querelles sera enseveli dans l'oubli. »

Voilà quant aux matières ecclésiastiques;

et, pour ce qui regarde la police du parlement , voici ce qui fut ordonné :

• i°. La grand'chambre seule pourra connaître de toute la police générale.

« a°. Les chambres ne pourront être assemblées sans la permission de la grandchambre.

• 3°. Nulle dénonciation que par le procureur général.

« 4° Ordre d'enregistrer tous les édits immédiatement après la réponse du roi aux remontrances permises.

« 5°. Point de voix délibérative dans les assemblées des chambres avant dix ans de service.

• 6°. Point de dispense avant l'âge de vingt-cinq ans.

«7°. Défense de cesser de rendre justice sous peine de désobéissance. »

Ces deux édits altérèrent la compagnie ; mais elle fut foudroyée par un troisième qui supprima la troisième et la quatrième chambres des enquêtes. Le roi sortit après cette séance à travers les flots d'un peuple immense qui laissait voir la consternation sur son visage. A peine fut-il sorti, que la plupart des membres du parlement signèrent la démission de leurs charges. Le lendemain et le surlendemain, la grand'chambre signa de même. Il n'y eut enfin que les présidents à mortier et dix conseillers qui ne signèrent pas. Si la démarche du roi avait étonné le parlement, la résolution du parlement n'étonna pas moins le roi. Ce corps ne fut que tranquille et ferme; mais les discours de tout Paris étaient violents et emportés. (Histoire du parlement.)

PARIS (le diacre). — o»v febm̃r son tombeau, (27 janvier 1731). — Des enthousiastes s'imaginèrent qu'un diacre, nommé Paris , frère d'un conseiller au parlement, appelant et réappelant, enterré dans le cimetière de Saint-Médard, devait faire des miracles. Quelques personnes du parti, qui allèrent prier sur son tombeau, curent l'imagination si frappée, que leurs organes ébranlés leur donnèrent de légères convulsions. Aussitôt la tombe fut environnée de peuple : la foule s'y pressait jour et nuit. Ceux qui montaient sur la tombe donnaient à leur corps des secousses qu'ils prenaient eux-

380 PAR

mêmes pour de» prodiges. Le» fauteurs secrets du parti encourageaient cette frénésie. On priait en langue vulgaire, autour

du tombeau ; on ne parlait que de sourds

qui avaient entendu quelques paroles, 'aveugle* qui avaient entrevu, d'eslropiés qui avaient marché droit quelques momens. Ces prodiges étaient même juridiquement attestés par une foule de témoins qui les avaient presque vus , parce qu'ils étaient venus dans l'espérance de les voir. Le gouvernement abandonna pendant un mois cette maladie épidémique à elle-même. Mais le concours augmentait; les miracles redoublaient; et il fallut enfin fermer le cimetière , et y mettre une garde. Alors les mêmes enthousiastes allèrent faire leurs miracles dans les maisons. Ce tombeau du diacre Pâris fut en effet le tombeau du jansénisme dans l'esprit de tous les honnêtes gens. Ces farces auraient eu des suites sérieuses dans des temps moins éclairés. Il semblait que ceux qui les protégeaient ignorassent à quel siècle ils avaient affaire.

Ces extravagances ont été en France les derniers soupirs d'une secte qui, n'étant plus soutenue par des Arnauld, des Pascal et des Nicole, et n'ayant plus que des convulsionnaires , est tombée dans l'avilissement. On n'entendrait plus parler de ces querelles qui déshonorent la raison et font tort à la religion , s'il ne se trouvait de temps en temps quelques esprits remuans qui cherchent dans ces cendres éteintes quelques restes du feu dont ils essaient de faire un incendie. Si jamais ils y réussissent , la dispute du moïinisme et du jansénisme ne sera plus l'objet des troubles*. Ce qui est devenu ridicule ne peut plus être dangereux. La querelle changera de nature. Les hommes ne manquent pas de prétextes pour se nuire, quand ils n'en ont plus de cause.

La religion peut encore aiguïser les poignards, il y a toujours dans la nation un peuple qui n'a nul commerce avec les honnêtes

gens,' qui n'est pas du siècle, qui est inaccessible aux progrès de la raison, et sur qui l'atrocité du fanatisme conserve son empire comme certaines maladies qui n'attaquent que la plus vile populace.

05 BRULE SA VIS. (29 août l3 1 .)

—Un des grands miracles de ce nouveau saint était de donner des convulsions à ceux qui l'invoquaient. Jamais il n'y eut de fanatisme plus accrédité.

PAR

Cette nouvelle folie ne favorisait le jansénisme aux yeux des gens sensés ; mais elle établissait dans toute la nation une aversion pour la bulle et pour ce qui émane de Rome. On se hâta d'imprimer la Vie de Saint Pâris. « La sacrée congrégation des éminentissimes et révérendissimes cardinaux de la sainte église romaine*, inquisiteurs généraux dans toute la république chrétienne contre les hérétiques, • prononça excommunication majeure contre ceux qui liraient la vie d'un malheureux diacre, et condamna le livre à être brûlé. [20 août 173 1] L'exécution se fit avec la grande cérémonie extraordinaire. On dressa dans la place, vis-à-vis le couvent de la Minerve, un vaste échafaud , et à trente pas un grand bûcher. Les cardinaux montèrent sur l'échafaud : le livre fut présenté, Hé et garrotté de petites chaînes de fer, au cardinal doyen. Celui-ci le donna au grand inquisiteur qui le rendit au greffier; le greffier le donna au prévôt, le prévôt à un huissier, l'huissier à un archer, l'archer au bourreau. Le bourreau l'éleva en l'air en se tournant gravement vers les quatre points cardinaux; ensuite il délia le prisonnier; il le déchira feuille à feuille ; il trempa chaque feuille dans de la poix bouillante ; en-

suite on versa le tout dans le bûcher , et le peuple cria anathème aux jansénistes . (S iècie de Louis XF.)

PARLEMENT DE CH VLONS — coc

RAGE QU'IL D1ÏPLo1K Kit F A \ m r d'hKHII IV.

(1691.) — Pendant que le parlement de Paris était tour-à-tour l'organe et la victime de la ligue , il faut voir ce que lésaient alors les autres parletnens du royaume. Celui de Provence avait envoyé au duc de Savoie Philibert-Emmanuel , gendre de Philippe 11 , une députation solennelle, composée de Chastel, évêque de Riez, du baron d'Ampus, et d'un avocat nommé Fabrèsrues.

[i4 novembre 1591] Le duc arriva dans Aix. On lui présenta le dais comme au roi; tous les membres du parlement lui baisèrent la main. Honoré du Laurens porta la parole pour toute la compagnie; on le reconnut pour protecteur de la province, et on lui prêta serment de fidélité.

Le parlement de Grenoble était alors partagé ; ceux qui étaient fidèles au roi s'étaient retirés au Pertuis ; mais Lesdiguières, qui fut depuis connétable, ayant pris la ville, le parlement se réunit, et

PAR

n'administra pins la justice qu'au nom du roi.

Le parlement de Rouen se trouvait dans une situation toute semblable à celle qu'éprouvait le parlement de Paris ; entièrement dominé par la faction de la ligue , et à la merci des troupes espagnoles» il eut le malheur de rendre l'arrêt suivant , le premier janvier 169a.

« La cour a fait, et fait très expresses inhibitions et défenses à toutes personnes, de quelque état, dignité et condition qu'elles soient, sans nul excepter, de favoriser, en aucun acte et manière que ce soit, le parti de Henri de Bourbon ; mais s'en désister incontinent, à peine d'être pendues et étranglées. Ordonne ladite cour que monition générale sera octroyée ' au procureur général, nemine demjko, pour informer contre ceux qui favoriseront ledit Henri de Bourbon et ses adhérens... est ordonné que par les places publiques seront plantée* potences pour y pendre ceux qui seront si malheureux que d'attenter contre leur patrie. »

Il n'y eut que le parlement du roi, séant tantôt à Tours, tantôt à Ghâlons, qui put donner un libre cours à ses sentimens patriotiques. Le pape Grégoire xiv, à son avènement au pontificat, avait d'abord envoyé un nonce à la ligue pour seconder le cardinal Cajetan, qui faisait à Paris les fonctions de légat. Ce nonce s'appelait Landriano; il apportait des bulles qui renouvelaient les excommunications et les monitoires contre Henri m et Henri iv.

Le petit parlement de Châlons, qui n'avait pas même alors de président à sa tête, déploya toute la vigueur que les autres auraient montrée s'ils avaient été ou plus libres, ou moins séduits. Il décréta de prise de corps Landriano, soi-disant nonce du pape, qui avait osé entrer dans le royaume sans la permission du roi, le fit citer trois jours de marché à son de trompe, accorda dix mille livres de récompense à qui le livrerait à la justice, défendit aux archevêques et évêques de publier ses bulles, sous peine d'être déclarés criminels de lèse-majesté, et enfin appela au futur concile de l'élection de Grégoire xiv.

Cette démarche, qui étonna toute la France, était régulière et simple. C'était en effet une insulte à toutes les lois et à la raison

humaine, Qu'un évêque étranger osât dévider du axait des couronnes.

PAR 3a 1

La religion qui lui servait de prétexte condamnait elle-même cette audace , et le bon sens en faisait sentir le ridicule ; mais, depuis Grégoire vu , l'opinion , qui fait tout, avait enraciné ces funestes idées dans toutes les têtes ecclésiastiques, qui avaient versé ce poison dans celles des peuples. L'ignorance recevait ces maximes , la fraude les appuyait , et le fer les soutenait. Un moine suffisait alors parmi les catholiques pour persuader que l'apôtre Pierre , qui n'alla jamais à Rome , et qui ne pouvait savoir la langue latine , avait siégé vingt-cinq ans sous Tibère et sous d'autres empereurs, dans un temps où le titre d'évêque n'était affecté à aucun lieu; et, que de te pré tendu siège, il avait transmis à Grégoire xiv, qui vint quinze cents ans après lui, le droit de parler en maître à tous Jes souverains et à toutes les églises. Il Cillait être ligueur effréné, ou imbécille, pour croire de telles fables , et pour se soumettre à une telle tyrannie.

Il se trouva, pour l'honneur de la France, deux cardinaux et boit évêques qui secondèrent la fermeté du vrai parlement , autant que le permettait leur caractère. Les cardinaux étaient celui de Bourbon , cousin-germain du roi ; et de Lenoncour, quoique lorrain. Les prélats étaient de Beaune, archevêque de Bourges; du Bec, évêque de Nantes; de Thou, évêque de Chartres; Fumée, de Beauvais ; Sourdis , de Maillesais * ; d'Angennes , du Mans ; Clausse , de Châlons ; d'Aillon , de Baveux. Leurs noms méritent d'être consacrés à la postérité.

[ai septembre 1591] Ils firent ensemble un mandement à Chartres, adressé à tous les catholiques du royaume. « Nous sommes informés, disent-ils, que Grégoire xiv, mal instruit, et trompé par les artifices des ennemis de l'état, a envoyé des bulles et des monitoires pour interdire et excommunier les évêques, les princes et la noblesse, qui ne sont pas rebelles à leur roi.... Après une mûre délibération, nous déclarons ces excommunications nulles dans la forme et dans le fond, injustes, dictées par les ennemis de la France..., sans préjudicier à l'honneur du pape. •

Le parlement du roi, alors séant à

* Évêché qui ne «ub«Ute plus, et qui fut t«n«fêté à la Rochelle, dès l'année 164*.

3aa F A IV

PAR

Tours, fit mieux: il fit brûler par la main du bourreau les bulles du pape, et déclara Grégoire, soi-disant pape, perturbateur du repos public, et complice de l'assassinat de Henri m, puisqu'il l'avait approuvé.

Le parlement de Paris, de son côté, pressé par les ligueurs, fit brûler l'arrêt de celui de Tours au pied du grand escalier, et lui donna les qualifications d'exécration et d'abominable.

Le parlement de Tours traita de malin l'arrêt du parlement de Paris. 11 fallait que la victoire jugeât de ces disputes: mais Henri iv, à qui le duc de Parme avait fait lever le siège de Paris et de Rouen, n'était pas encore en état d'avoir raison \

Le premier président Achille de Harlay était alors auprès du roi; c'était lui qui soutenait la dignité du parlement de Tours et de Châlons. 11 s'était enfin radie té de la -prison de la Bastille , et avait trouvé le moyen de se rendre auprès de Henri iv. 11 conçut le premier l'idée de secouer enfin pour jamais le joug du pape , et de créer un patriarche. Le cardinal de Leuoncour et l'archevêque de Bourges eutraieut dans ce dessein ; mais il était impraticable. Il eût fallu changer tout d'un coup l'opinion des hommes, qui ne change qu'avec le temps, ou avoir assez de troupes et assez d'argeut pour commander à l'opinion.

(Histoire du parlement.)

PARLEMENT DE PARIS. — plusieurs OK SKS MKMBBUS SONT MIS A LA BAS- TILLE. (16 janvier i58q.) — La ligue à Paris était toute- puissante ; la factiou uommée des seize , composée de bourgeois et vendue a l'Espagne et au pape, elait maîtresse de la ville.

Le lundi 16 janvier 1589, Jean Le Clerc dit Bussy, autrefois procureur au parlement , et devenu gouverneur de la Bastille , se transporta ù la graud'eham bre, suivi de cinquante satellites couverts de cuirasses et le pistolet a la main ; il ordonua au premier président de iarlay, au* présidens de Tbou et Potlûer de le suivie. Il alla ainsi de chambre en chambre se saisir des magistrats qui!

soupçonnait être attachés au roi. Us

* Daniel supprime ou étrangle toui ce» faits rapporté* par do Thou. Ce n'eai pas la peine d écrire l'histoire de France pour oublier dei chose* ai capitales.

furent conduits à la Bastille au nombre de cinquante, à travers deux haies de bourgeois.

Quelques membres de la chambre des comptes , du grand conseil et de la cour des aides furent mis dans d'autres prisons.

Le parlement était alors composé d'environ cent quatre-vingts membres. Il y en eut cent cinquante qui firent serment , sur le crucifix , de ne jamais se départir de la ligue, et de poursuivre la vengeance de la mort du duc et du cardinal de Guise contre les auteurs et les complices. Les greffiers, les avocats, les procureurs, les notaires, firent le même serment, au nombre de trois cent vingt-six.

Le mardi 17 janvier, qui était le lendemain de l'emprisonnement des cinquante magistrats, le parlement tint sa séance comme à l'ordinaire. L'audience fut tenue par le président Barnabé Brisson , qui accepta ce dangereux poste. Il crut se préparer une ressource contre l'indignation du roi, en protestant secrètement , par-devant les notaires Luçon et Le Noir, que c'était malgré lui qu'il présidait à ce parlement , et qu'il cédait à la violence : protestation qui sert rarement d'excuse, et qui ne décèle qu'un esprit faible.

Le premier président Achille de Harlay, plus courageux , aimait mieux rester à la Bastille que de trahir son roi et sa cour en ce. Brisson crut ménager les deux partis, et fut bientôt la victime de sa politique malheureuse.

(Histoire du parlement.) PARLEMENT DE PARIS.— *akMxm**

VILK QU'IL H.KND CONTEE LB PRIKCB DI COUDS,

bn 1 Ô99. — Henri iv était le plus grand homme de son temps, et cependant il eut des faiblesses impardonnables. On ue peut l'excuser d'avoir, à l'âge de cinquante-sept ans, fait l'amour à la princesse de Coude, qu'il venait de marier lui-même. Voici ce que le conseiller d'état Lénét nous dit avoir appris de la bouche de cette princesse. Le prince de Coude, son mari, s'était retiré avec elle à l'entrée de la Picardie. Un de» confideus de Henri iv, nommé de Trigoï, sut engager la mère et la femme du prince à venir voir chasser la meute du roi , et a vouloir bien accepter une collation dan* sa maison.

Elles y allèrent ; un piqueur de la livrée du roi s'approcha de la portière, avec un emplâtre sur fueil , sou» prétexte de

FAH

Les conduire, C'était Henri iv lui-même. Celle cjtii était l'objet de cet étrange rlégusement avoua depuis à Lénét qu'eue n'en avait pa^ été fâchée , non qu'elle put aimer le roi, mais elle était llattée de plaire au souverain, et même de l'avilir. Dès qu'elle fut arrivée au château du sieur de Tiigni, elle vil le roi qui l'attendait et qui se jeta à ses, pieds. Elle fut effrayée; sa belle-mère eut l'imprudence d'en avertir le prince de Condé qui, bientôt après s'élant plaint inutilement au roi, et l'ayant appelé tyran, comme les Mémoires tic SulU l'avouent, obligea sa femme de s'enfuir avec lui, et de le suivre en croupe à Bruxelles.

Si on s'en rapporte à toutes les lois de l'honneur, de la bienséance, aux droits de tous les maris, à ceux de la liberté naturelle, le prince de Condé n'avait nul reproche à se faire, et le roi seul avait tort. Il n'y avait point encore de guerre entre la France et l'Espagne; ainsi on ne j>ouvait reprocher au prince de s'être reti-

ré chez les ennemis. Mais apparemment il y a pour ceux du sang royal des lois qui ne sont pas pour les autres hommes. Henri iv alla lui-même au parlement, sans pompe, sans cérémonie, s'assit aux bas sièges, le parquet étant gardé par les huissiers ordinaires; là il fit rendre un arrêt par lequel « le prince était condamné à subir le châtiment qu'il plairait à sa majesté d'ordonner. • Le parlement était sûr, sans doute, que le roi n'en ordonnerait aucun; mais par l'énoncé il semblait que le roi fût en droit d'ordonner la peine de mort. Cependant l'équité naturelle et le respect pour le genre humain ne doivent laisser un tel pouvoir à personae, lut- ce à un Henri iv.

(Histoire du 'parlement.)

PARLEMENT DE PARIS. — sus olb-

BELLBS AVEC LE DVC d'ÉPRR >()>' EN 1615.

Pendant que ces derniers états généraux étaient assemblés en vain, que cent intrigues opposées agitaient la cour, et que les laciens ébranlaient les provinces, il survint entre le duc d'Epemon et le parlement une querelle également désagréable à l'un et à l'autre.

Leduc d'Epemon, autrefois favori de , Qenri m , ayant forcé le grand H- ni î iv a le ménager, ayant l'ait donner la régence à sa veuve , bravait Coin hini et sa femme qui gouvernaient la reine. H la fatiguait par ses hauteur» , mais il conservait encore cet ascendant que lui donnaient ses

services, ses richesses, se» dignité^ , et surtout sa place de colonel général de l'infanterie. Toujours intrigant , mais ,-neorc plus fier, il mettait dans les aflain •> un orgueil insupportable, au lieu

de cette hauteur noble et décente qui subjugué quand elle est placée.

11 arriva qu'un soldat du régime iH des gardes tua un de ses camarades près de l'abbaye Saint - Germain - de* - Prés. Le droit du colonel général était de faire juger le coupable dans son conseil de guerre. Le bailli de l'abbaye s'était saisi du mort et du meurtrier. C'est sans doute un grand abus que des moines soient seigneurs, et qu'ils aient une justice ; mais enfin il était établi que le premier juge qui avait commencé les informations demeurât maître de l'affaire. On est très jaloux de ce malheureux droit. Le duc d'Epéron, encore plus jaloux du sien, redemanda son soldat pour le juger militairement; le bailli refusa de le rendre. D'Epéron fit briser les portes de la prison et enlever le meurtrier avec le mort. Le bailli porta sa plainte au parlement; ce tribunal assigna d'Epéron pour être ouï.

Ce seigneur croyait que ce n'était pas au parlement, mais au conseil du roi à décider de la compétence ; il regardait l'assignation comme un affront plutôt que comme une procédure légale, il ne comparut que pour insulter au parlement, menant cinq cents gentilshommes à sa suite, bottés, éperonné et armés. Le parlement, le voyant arriver en cet équipage, leva la séance. Les juges en sortant furent obligés de défilé entre deux haies, de jeunes officiers, qui les regardaient d'un air outrageant, et déchiraient leurs robes à coups d'épées.

Cette affaire fut très difficile à terminer. D'un côté, le bon ordre exigeait qu'on fit au parlement une réparation authentique; d'un autre, la cour avait besoin de ménager le duc d'Epéron pour l'opposer au prince de Condé, qui menaçait déjà de la guerre civile.

On prit un tempérament : on ordonna, par une lettre de cachet , que le parlement suspendrait ses procédures contre le duc d'Epéron , et qu'il recevrait ses excuses.

Il vint donc se présenter au parlement UHC seconde lois, toujours accompagné d'un grand nombre de noblesse.

• Messieurs, dit -il , je vous prie «l'excuser un pauvre capitaine d'infanterie qui

5a4 PAR

n'est plus appliqué à bien faire qu'à bien dire. »

Cet exemple fut une des preuves que les lois ne sont pas faites pour les hommes puissans. Le duc d'Epéron les brava toujours. Ce fut lui qui , à peu près dans le même temps , ne pouvant souffrir que le garde des sceaux du Vair précédât les ducs et pairs dans une cérémonie à la

Chambre du Louvre , le prit durement par le bras , et le fit sortir de sa place et de l'église, en lui disant qu'un bourgeois ne devait pas se méconnaître.

Ce fut lui qui, quelques années après , alla avec cent cinquante cavaliers enlever la reine-mère au château de Blois, la conduisit à Angoulême, et traita ensuite avec le roi de couronne à couronne. Les exemples de pareilles témérités n'étaient pas rares alors. La France retombait insensiblement dans l'anarchie dont Henri iv l'avait tirée par tant de travaux et avec tant de sagesse. (Histoire du parlement.)

PARLEMENT DE PARIS, (le) — s'agenouilla devant Louis xvi. (ta mai 1651). — Louis xvi faible, malade et nullement instruit, in-

capable de travail, ne pouvant se passer de premier ministre, fut obligé de choisir entre sa mère et le cardinal de Richelieu. Sa mère plus faite pour les intrigues que pour les affaires, plus jalouse de son crédit qu'habile à le conserver ; faible et opiniâtre comme son fils, mais plus inconstante encore, plus gouvernée, inquiète, inhabile, ne pouvant pas même régir sa maison, était bien loin de pouvoir régir un royaume.

Richelieu était ingrat, ambitieux , tyrannique ; mats il avait rendu de très grands services. Louis xm sentait combien ce ministre détesté lui était nécessaire. Plus sa mère et Gaston son frère se plaignirent, plus Richelieu fut puissant. Les favoris de Médicis et de Gaston agitèrent la cour et le royaume par des factions , qui dans d'autres temps, auraient dégénéré en guerre civile. Richelieu étouffa tout par son habileté active, par des rigueurs et par des supplices qui ne furent pas toujours conformes aux lois.

Gaston, frère unique du roi, quitta la France et se relira en Lorraine [i63i]. Marie, sa mère, s'enfuit a Bruxelles, et se mit ouvertement sous la protection du roi d'Espagne, dont l'inimitié était déclaré»» contre la France, si la guerre ne l'était pas encore.

Il n'en était pas de même du duc de

PAR

Lorraine ; la cour de France ne pouvait le regarder comme un prince ennemi.

Cependant le cardinal publia une déclaration du roi, dans laquelle tous les amis et les domestiques de Monsieur , qui l'avaient accompagné dans sa retraite, étaient regardés comme

criminels de lèse-majesté. Cette déclaration paraissait trop sévère; des domestiques peuvent suivre leur maître sans crime dans ses voyages ; et, quand ils n'ont fait aucune entreprise contre l'état , on n'a point de reproche à leur faire. Cette question fut longtemps débattue au parlement de Paris , Torsqu il fallut enregistrer la déclaration du roi [24 avril 1631]. Gayant et Barillon, orésidens aux enquêtes, et Lénét, conseiller, parlèrent avec tant d'éloquence, qu'ils entraînèrent la moitié des voix; et il y eut un arrêt de partage.

Dati9 le lemps même qu'on allait aux opinions» Monsieur fit présenter une requête par Roger, son procureur général. Elle commençait par ces mots :

■ Supplie humblement Gaston, fils de France, frère unique du roi. » Il alléguait , dans sa requête, qu'il n'était sorti du royaume aue parce que le cardinal de Richelieu 1 avait voulu faire assassiner ; et il en demandait acte au parlement.

Le premier président lie J ai empêcha que la pièce ne fût présentée ; il la remit entre les mains du roi , qui la déclara calomnieuse et la supprima. Si elle avait été lue dans la grand chambre , le parlement se trouvait juge entre l'héritier présomptif de la couronne et le cardinal de Richelieu.

Le roi, indigné de l'arrêt de partage, manda le parlement au Louvre, et lui ordonna de venir à pied. Tous les membres du parlement se mirent a genoux devant le roi [ta mai 1631]. Le garde, des sceaux Château-Neuf leur dit quil ne leur appartenait pas de délibérer sur les déclarations du roi. L'avocat général Talon avant dit que la compagnie de- ' mcurerait dans l'obéissance dont elle avait toujours fait profession : « Ne me partex pas de l'obéissance

de vos gens, dit le roi ; si je voulais former quelqu'un a cette vertu, je le mettrais dans une compagnie de mes gardes, et non pas au parlement. »

Il exila Gayant, Barillon, Lénét; il leur interdit pour cinq ans l'exercice de leur charge , et déchira lui-même l'arrêt départage, dont il jeta les morceaux par terre. (// istoirt du pariement.)

PAR

PAR

PARLEMENT DE PARIS.— «es MEM- BRES SB BATTENT A COU DB POING. (15

août 1635.) — Luuis xiu ayant ôté lu protection de la France à sainte Geneviève, qu'on croyait la patronne du royaume parce qu'elle l'était de Paris, conféra cette dignité à la vierge Marie , le 15 août 1635.

Ce fut une très grande solennité dans l'église de Notre-Dame. Les cours supérieures y assistèrent. Le premier président du parlement marcha le premier à la procession. Les présidens à mortier ne voulurent pas souffrir que le premier président des comptes le suivit. Celui-ci , qui était grand et vigoureux, prit uo président à mortier à brasse-corps et le renversa par terre. Chaque président des comptes gourraa un président du parlement, et fut gourmé. Les maîtres s'attaquèrent aux conseillers. Le duc de Montba/.on mit l'épée à la main avec ses gardes pour arrêter le désordre, et l'augmenta. Les deux partis altèrent verbaliser chacun de leur côté. Le roi ordonna que dorénavant le parlement sortirait de IVotre-Dame par la grande porte, et la chambre des comptes par la petite.

{Histoire du parlement.)

PARLEMENT DE FRANCE. — ms- TOiHtc dk cette coiipa-cuub. — Parlement vient sans doute de parier; et l'on prétend que parler venait du mot celle p aier, dont les Cantabres et autres Espagnols firent palabra. D'autres assurent que c'est de parai>olay et que de paraiole on Ht parlement. C'est là sans doute une érudition fort utile.

Il y a du moins je ne sais quelle apparence de doctrine plus sérieuse dans ceux qui vous disent que nous n'avons pu encore découvrir de monumens où se trouve le mot barbare *parlamentum*, que vers le temps des premières croisades.

On peut répondre : Le terme *parlanientum* était en usage alors pour signifier les assemblées de la nation ; donc il était en usage très long-temps auparavant. On n'inventa jamais un terme nouveau pour les choses ordinaires.

Philippe m, dans la charte de cet établissement à Paris, parle d'anciens *parleinens*. Nous avons des séances de parlement judiciaire depuis 1154; et une preuve qu'on s'était servi souvent du mot général *parlement*, en désignant les assemblées de la nation, c'est que nous

donnâmes ce nom à ces assemblées, dès que nous avons écrit en langue française : et les Anglais, qui prirent toutes nos coutumes, appelèrent *parlement* leurs assemblées des pairs.

Ce mot, source de tant d'équivoques, fut affecté à plusieurs autres corps, aux officiers municipaux des villes, à des moines, à des écoles; autre preuve d'un antique usage.

On ne répétera pas ici comment le roi Philippe-le-Bei , qui détruisit et forma tant de choses, forma une chambre de parlement à Paris, pour juger dans cette capitale les grands procès portés auparavant partout où se trouvait la cour; comment cette chambre , qui ne siégeait que deux fois l'année, fut salariée par le roi à cinq sous par jour pour chaque conseillerjuge. Cette chambre était nécessairement composée de membres amovibles, puisque tous avaient d'autres emplois; de sorte que qui était juge à Paris à la Toussaint , allait commander les troupes à la Pentecôte.

Nous ne redirons point comment cette chambre ne jugea de long-temps aucun procès criminel ; comment les clercs ou

f gradués, enquêteurs établis pour rapporter es procès aux seigneurs conseillers-juges, et non pour donner leurs voix , lurent bientôt mis à la place de ces juges d'épée qui rarement savaient lire et écrire.

On sait par quelle fatalité étonnante et funeste le premier procès criminel que jugèrent ces nouveaux conseillers gradués, fut celui de Charles vu, leur roi alors dauphin de France , qu'ils déclarèrent, sans le nommer, déchu de son droit à la couronne; et comment, quelques jours après, ces mêmes juges, subjugués par le parti anglais dominant, condamnèrent le dauphin, le descendant de saint Louis, au bannissement perpétuel, le 3 janvier 14^o; arrêt aussi incompetent qu'infâme, monument éternel de l'opprobre et de la désolation où la France était plongée , et que le président Hénault a tâché en vain de pallier dans son abrégé aussi estimable qu'utile. Mais tout sort de sa sphère dans les temps de trouble. La démence du roi Charles vi, l'assassinat du duc de Bourgogne commis par les amis du Dauphin, le traité solennel

de Troyes , la défection de tout Parijj et des trois quarts de la France , les

fraudes qualités , les victoires , la gloire, esprit , lu bonheur de Henri v solennel-

326 PAR

Iraient déclaré roi de France; tout semblât excuser le parlement.

Aprè* la mort de Charles vi , en i4« , et dix jours après ses ob-
sèques, tous les membres du parlement de Paris jurèrent sur un
missel , dans la grand'chambre , obéissance et fidélité au jeune
roi d'Angleterre Henri vi, fils de Henri v ; et ce tribunal fit mourir
une bourgeoise de Parts, qui avait eu le courage d'ameuter

Î plusieurs citoyens pour recevoir leur roi •gitime dans sa ca-
pitale. Cette respectable bourgeoise fut exécutée avec tous les ci-
toyens fidèles que le parlement put saisir. Charles vu érigea un
autre parlement à Poitiers; il fut peu nombreux , peu puissant, et
point payé.

Quelques membres du parlement de Pai Is , dégoûtés des An-
glais , s'y réfugièrent. Et enfin, quand Charles eut repris l'a ri s, et
donné une amnistie générale, les parisiens furent réunis.

— PARLEMENT. L'ÉTAT DES DROITS.

— Machiavel , dans ses remarques politiques sur l'ite-Live, dit
que les parlemens font la force du roi de France. Il avait très
grande raison en un sens. Machiavel italien voyait le pape comme
le plus dangereux monarque de la chrétienté. Tous les rois lui lé-
saient la cour; tous voulaient l'engager dans leurs querelles; et,

quand il exigeait trop, quand un roi de France n'osait le refuser eu face , ce roi av ait son parlement tout prêt , qui déclarait les prétentions du pape contraires aux lois du royaume , tortionnaires, abusives, absurdes. Le roi s'excusait auprès du pape, en disant qu'il ne pouvait venir à bout de son parlement.

C'était bien pis encore quand le roi et le pape se querellaient. Alors les arrêts triomphaient de toutes les bulles, et la tiare était renversée par la main de justice. Mais ce corps ne fit jamais la force des rois quand ils eurent besoin d'argent. Comme c'est avec ce seul ressort qu'on est sûr d'être toujours le maître , les rois en voulaient toujours avoir; il en fallut demander d'abord aux états généraux.

La cour du parlement de Paris , sédentaire et instituée pour rendre la justice , ne se mêla jamais de finance jusqu'à François ipr. La fameuse réponse du premier président Jean de La Vague-rie au due d'Orléans (depuis Louis xn) en est une preuve assez forte : «Le parlement est pour rendre justice an peuple; les finan-

PAR

ces, la guerre, le gouvernement du roi ne sont point de soo ressort. •

Ou ne peut pardonner au président Renault de n'avoir pas rapporté ce trait qui servit long-temps de base au droit public en France , supposé que ce pays conuût un droit public.

PARLKMK.1T. DROIT D*EltREGlSTKBEU —

Enregistrement, mémorial, journal, livre de raison. Cet usage fut de tout temps observé chez tes nations policées , et fort négligé par les barbares qui vinrent fondre sur l'empire romain. Le

clergé de Rome fut plus attentif; il enregistra loat, et toujours à son avantage* Les Visigotfts, les Vandales, les Bourguignons, les Francs, et tous les autres sauvages n'avaient pas seulement de registres pour les mariages , les naissances et les morts. Les empereurs firent, à la vérité, écrire leurs traités et leurs ordonnances; elles étaient conservées tantôt dans un château , tantôt dans un autre ; et , quand ce château étaip pris par quelque brigand , le registre était perdu, il n y a guère eu que les anciens actes déposés à la tour de Londres qui aient subsisté. On n'en retrouva ailleurs que chez les moines , yui suppléèrent souvent , par leur industrie , à la disette des monutnens publics.

Quelle foi peut-on avoir à ces anciens mon u mens après l'aventure des fausses déc létales qui ont été respectées pendant cinq cents ans, autant et pins que Y Evangile ; après tant de faux martyrologes , de fausses légendes et de faux actes f Notre Europe fut trop long-temps composée d'une multitude de brigands qui pillaient tout, d'un petit nombre de faussaires qui trompèrent ces brigand* ignoraus , et d'une populace aussi abrutie qu'indigente, courbée vers la terre toute l'année pour nourrir tous ces gens-là.

On tient que Philippe- Auguste perdit son chartrier , ses titres ; on ne sait pas trop à quelle occasion , ni comment , ni pourquoi , il fusait transporter aux injures de. l'air des parchemins qu'il devait soigneusement enfermer sous la clef.

Ou croit qu'Etienne Boileau , prévôt de Paris du temps de saint Louis , fut le premier qui tint un journal, et qu'il fut imité par Jean de Mont lue, grtífier du parlement de Paris en 1313, et non en 1256, faute dépure inadvertance dans h tfraud Dictionnaire, au mot Enregistrent* ni.

PAR

l'eu à peu les rois s'accoutumèrent a faire enregistrer au parlement plusieurs de leurs ordonnances, et surtout les lois que le parlement était obligé de maintenir.

C'est une opinion commune que la première ordonnance enregistrée est celle de Philippe de Valois sur ses droits de régale, en 133a au mois de septembre, laquelle pourtant ne fut enregistrée qu'en 1334. Aucun édit sur les finances ne fut enregistré en cette cour, ni par ce roi, ni par ses successeurs jusqu'à François ier.

Charles v tint un lit de justice en 1374» pour faire enregistrer la loi qui fixe la majorité des rois a quatorze ans.

Une observation fort singulière, est que l'érection de presque tous les parlemens du royaume ne fut point présentée au parlement de Paris pour y être enregistrée et vérifiée.

Les traités de paix y furent quelquefois enregistrés. Plus souvent on s'en dispensa. Rien n'a été stable et permanent , rien n'a été uniforme. L'on n'enregistra point le traité d'Utrecht, qui termina la funeste guerre de la succession d'Espagne. On enregistra les édits qui établiront et qui supprimèrent les mouleurs de bois, les essayeurs de beurre et les mesureurs de charbon.

— BKMOXTB AHCBS DES PAHLEMBNS." ToiltC

compagnie, tout citoyen a droit de porter ses plaintes au souverain, par la lui naturelle qui permet de crier quand on souffre. Les premières remontrances du parlement de Paris furent adressées à Louis xi par l'exprès commandement de ce roi , qui , étant alors mécontent du pape, voulut que le parlement lui remontrât publiquement les excès de la cour de Rome. Il fut bien obéi ; le

parlement était dans son centre ; il défendait les lois contre les rapines. 11 montra que la cour romaine avait extorqué en trente années quatre millions six cent quarante-cinq mille écus de la France.

Ces simonies multipliées, ces vols réels commis sous le nom de piété, commençaient à faire horreur. Mais la cour romaine ayant enfin apaisé Louis xi, il lit taire ceux qu'il avait fait si bien, parler. Il n'y eut aucune remontrance sur \c.i finances, du temps de Louis xi , ni de (maries vin, ni de Louis xu; car il ne faut pas qualifier du nom de remontrances solennelles le refus que fit cette compagnie de prêtera Charles vin cinquante

par :,27

mille francs pour sa malheureuse expé dit i<>n d'Italie en 1496. Le roi lui envoya le sire d'Albret, le «ire de Rieux, gouverneur de Paris, le sire de Gravillc, amiral de France, et le cardinal Dumaine pour la prier de se cotiser pour lui prêter cet argent. Etrange députation I les registres portent que le parlement représenta «la nécessité et l'indigence du royaume , et le cas si piteux , quod non indiget manu scriéentis. • Garder son argent n'était pas une de ces re montra née» publiques au nom de la France.

Il en fit pour b grille d'argent de Saint-Martin que François r>r acheta des chanoines, et dont il devait payer l'intérêt et le principal sur ses domaines. Voilà la première remontrance pour affaire pécuniaire.

La seconde fut pour la vente de vingt charges de nouveaux conseillers au parlement de Paris, et*de trente dans les provinces. Ce lut le chancelier cardinal Ouprat qui prostitua ainsi la justice.

Cette honte a duré et s'est étendue sur toute la magistrature de la France depuis 1515 jusqu'à 1771, l'espace de deux cent cinquante-cinq ans , jusqu'à ce qu'un autre chancelier ait commencé à cesser cette tâche.

Depuis ce temps le parlement remontra sur toutes sortes d'objets. Il y était autorisé par l'édit paternel de Louis lit, père du peuple : Qu'on suive toujours ta ici , malgré les ordres contraires à la loi que l'inopportunité fourrait arracher au monarque.

Après François 1", le parlement fut continuellement en querelle avec le ministère , ou du moins en défiance. Les malheureuses guerres de religion augmentèrent son crédit ; et, plus il fut nécessaire, plus il fut entreprenant. Il se « regardait comme le tuteur des rois dès le temps de François II. C'est ce que Charles ix lui reprocha, au temps de sa majorité , par ces mots :

« Je vous ordonne de ne pas agir avec un roi majeur comme vous avez fait pendant sa minorité ; ne vous mêlez pas de affaires dont il ne vous appartient pas de connaître; souvenez-vous que votre compagnie n'a été établie par les rois que pour rendre la justice suivant l'ordonnance du souverain. Laissez au roi et à son conseil les affaires d'état; défaits-vous de l'erreur de vous regarder comme

3a8 PAR

les tuteurs* de» rois, comme les défenseurs du royaume et comme les gardiens de Paris.

Le malheur des temps l'engagea dans le parti de la ligue contre Henri m. 11 soutint les Guises au point qu'après le meurtre de Henri de Guise et du cardinal son frère, il commença des procé-

dures contre Henri m , et nomma deux conseillers, Pichon et Cour tin , pour informer *.

Après la mort de Henri m , U se déclara contre Henri-le-Grand. La moitié' de ce corps était entraînée par la faction d'Espagne, et l'autre par un faux tèle de religion.

Henri iv eut un autre petit parlement auprès de lui ainsi que Charles vu. Il rentra comme lui dans Paris par des négociations secrètes plus que par la force, et il réunit les deux parlemens ainsi que Charles vu en avait usé.

Tout le ministère du cardinal de Richelieu fut signalé par des résistances fréquentes de cette compagnie ; résistances d'autant plus fermes qu'elles étaient approuvées de la nation.

On connaît assez la guerre de la fronde, dans laquelle le parlement fut précipité par des factieux. La reine régente le transféra à Pon toise par une déclaration du roi son fils déjà majeur, datée du 3 juillet 165a. Mais trois présidens seulement et quatorze cou-seillers obéirent.

Louis xiv, en ifô5, après l'amnistie, vint à la grand'chambre , le fouet à la main, défendre les assemblées des chambres. En 1657 il ordonna l'enregistre* ment de tout édit , et ne permit les remon-trances que dans la huitaine après l'enregistrement Tout fut tran- quille sous son règne.

Sous Louis xv. — Le parlement de Paris avait déjà, du temps de la fronde, établi l'usage de ne plus rendre la justice lorsqu'il se croyait lésé par le gouvernement. C'était un moyen qui semblait devoir forcer le ministère à pli«r sous ses volontés, sans qu'on eût

une rébellion à lui reprocher, comme dans la minorité de Louis xiv.

Il employa cette ressource en 1718, dans la minorité de Louis xv. Le duc

L'arrêt ne parle que de meurtrier* du duc de Guise et de leur complice.. 1! n'était que hardi , et non irréfléchi.

PAR

d'Orléans régent l'exila à Fontenay en

La malheureuse bulle Unigenitus le mit quelquefois aux prises avec le cardinal de Fleury.

Il cessa encore ses fonctions en 1751 , dans les petits troubles excités par Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, au sujet des billets de confession et des refus de sacrements.

Nouvelle cessation de service en 1755. Tout le corps fut exilé dans plusieurs villes de son ressort; la grand'chambre le fut à Fontenay. Cet exil dura plus de quinze mois, depuis le 10 mai 1753 jusqu'au 37 août 1754. Le roi, dans cet espace de temps, fit rendre la justice par des conseillers d'état et des maîtres des requêtes. Très peu de causes furent plaidées devant ce nouveau tribunal. La plupart de ceux qui étaient en procès aimèrent mieux s accommoder ou attendre le retour du parlement. Il semblait que la chicane eût été exilée avec ceux qui étaient institués pour la réprimer.

On rappela enfin le parlement à ses fonctions, et il revint aux acclamations de toute la France

Deux ans après son retour, les esprits étant plus aigris que jamais*, le roi vint tenir un lit de justice à Paris, en 1766, le 13 décembre. 11 supprima deux chambres du parlement, et fit plusieurs règlemens pour mettre dans ce corps une police nouvelle. A peine fut-il sorti, que tous les conseillers donnèrent leur démission, à la réserve des présidens à mortier, et de dix conseillers de la grand'chambre.

La cour ne croyait pas alors pouvoir établir un nouveau tribunal à sa place. On fut de tous les côtés, très aigri et très incertain.

L'attentat inconcevable de Damieus

{>arut réconcilier pendant quelque temps le parlement avec la cour. Ce malheureux, non moins insensé que coupable, accusa sept membres du parlement dans une lettre qu'il osa dicter pour le roi même, et qui lui fut portée. Cette accusation absurde n'empêcha pas le roi de remettre au parlement même le jugement de Damieus, qui fut condamné au supplice de Ravaillac par ce qui restait de la grand'chambre. Plusieurs pairs et des princes du sang opièrent.

Après l'exécution terrible du criminel, faite le 8 mars 1757, le ministère, engagé dans une guerre ruineuse et funeste,

PAR

négoia avec ces mêmes officiers du parlement qui avaient donné leur démission; les exilés furent rappelés.

Ce corps, à force d'avoir été humilié par la cour, eut plus d'autorité que jamais.

Il signala cette autorité en abolissant , par un arrêt, l'ordre des jésuites en France, et en Jes dépouillant de, leurs biens (par l'arrêt du 6 août 176a}. Rien oe le rendit plus cher à la nation. Il fut en cela parfaitement secondé par tous les parlemens du royaume , et par toute la France.

II s'unissait en elTet avec ces autres parlemens, et prétendait ne faire avec eux qu'un corps, dont il était le principal membre. Tous s'appelaient alors classes du parlement ; celui de Paris était la première classe ; chaque classe faisait des remontrances sur les édits, et ne les enregistrait pas. Il y eut même quelquesuns de ces corps qui poursuivirent juridiquement les commandans de province envoyés à eux de la part du roi pour faire enregistrer. Quelques classes décernèrent des prises de corps coute ces officiers. Si ces décrets avaient été mis à exécution, il en serait résulté un effet bien étrange. C'est sur les domaines royaux que se prennent les deniers dont on paie les frais de justice ; de sorte que le roi aurait payé de ses propres domaines les arrêts rendus par ceux qui lui désobéissaient contre ses officiers principaux qui avaient exécuté ses ordres.

Le plus singulier de ces arrêts rendus contre les commandans des provinces, et, en quelque sorte, contre le roi luimême, fut celui du parlement de Toulouse contre le duc de Fitzjames Barwik, en date du 17 décembre 1763. Ordonne que ledit due de Fitzjames sera pris, saisi et arrêté en quelque endroit du royaume qu'il se trouve, c'est-à-dire , que les huissiers toulousains pouvaient saisir au corps le duc de Fitzjames dans la chambre du roi même, ou à sa chapelle de Versailles. La cour dissimula longtemps cet affront; aussi elle en essaya d'autres.

Cette étonnante anarchie ne pouvait pas subsister ; il fallait ou que la couronne reprit son autorité , ou que les parlemens prévalussent.

On avait besoin , dans des conjonctures si critiques , d'un chancelier aussi hardi que riiospital, on le trouva. 11 fallait

PAR 329

changer toute l'administration de la jus- . ticc dans le royaume , et elle fut changée. Le roi commença par essayer de ramener le parlement de Paris; il le lit venir à un lit de justice qu'il tint à Versailles le 7 décembre 1770, avec les princes , les pairs et les grands officiers de la couronne. Là il lui défendit de se servir jamais des termes d'unité , 6' indivisibilité et de classes ;

D'envoyer aux autres parlemens d'autres mémoires que ceux qui sont spécifiés par les ordonnances ;

De cesser le service , sinon dans les cas que ces mêmes ordonnances ont prévus ;

De donner leur démission en corps;

De rendre jamais d'arrêt qui retarde les enregistremens, le tout sous peine d'être cassé.

Le parlement, sur cet édit solennel, ayant encore cessé le service , le roi leur fit porter des lettres de jussion; ils désobéirent. Nouvelles lettres de jussion, nouvelle désobéissance. Enfin, le monarque, poussé à bout, leur envoya, pour dernière tentative, le 30 janvier 1771, à quatre heures du matin, des mousquetaires qui portèrent à chaque membre un papier à signer. Ce papier ne contenait qu'un ordre de déclarer s'ils obéiraient, ou s'ils refuse-

raient. Plusieurs voulurent interpréter la volonté du roi : les mousquetaires leur dirent qu'ils avaient ordre d'éviter les commentaires, qu'il fallait un oui ou un non.

Quarante membres signèrent ce oui, les autres s'en dispensèrent. Les oui, étant venus le lendemain au parlement avec leurs camarades, leur demandèrent pardon d'avoir accepté , et signèrent non ; tous furent exilés.

La justice fut encore administrée par les conseillers d'état et les maîtres des requêtes comme elle l'avait été en 1755 : mais ce ne fut que par provision. On tira bientôt de ce chaos un arrangement utile.

D'abord le roi se rendit aux vœux des peuples qui se plaignaient depuis des siècles de deux griefs, dont l'un était ruineux , l'autre honteux et dispendieux à la fois. Le premier était le ressort trop étendu du parlement de Paris , qui contraignait les citoyens de venir de cent «nouante lieues se consumer devant lui en irais qui souvent excédaient le capital. Le second était la vénalité des charges de

330 PAT

judicature; vénalité qui avait introduit h forte taxation di s épiée*.

Pour réformer ces deux abus , six parlements nouveaux furent institués le 5 février de la même année , sous le titre de Conseils supérieurs , avec injonction de rendre gratis la justice. Ces conseils furent établis dans Arras, Blois, Châlons, Clermont, Lvo, Poitiers (en suivant l'ordre alphabétique.) On y en ajouta d'autres depuis.

11 fallait surtout former un nouveau parlement à Paris, lequel serait payé par le roi sans acheter ses places, et sans rien exiger de* plaideurs. Cet établissement fut fait le 13 avril 1771* L'opprobre de la vénalité dont François 1^{er} et le chancelier Dtiplat avaient malheureusement souillé la France , fut lavé par Louis xv et par les soins du chancelier de Maupeou, second dn nom. On finit par la réforme de tous les parlemens , et on espéra de voir réformer la jurisprudence. Ou fut trompé : rien ne fut réformé. Louis xvi rétablit avec sagesse les parlemens que Louis xv avait cassés avec justice. Le peupla vit leur retour avec des transports de joïc.

(Dictionnaire philosophique.)

PAS (du) officier français déshonoré injustement par Louis xiv. — Voyez Louis xiv nage 196.

PATKUL (Jean Reginold) général suédois au service de Russie. — son supruc, bit 1707. — Le czar, en se créant de nouveaux états, tendait la main au roi Auguste, qui perdait les siens; il lui perxuada par le général Patkul, passé depuis peu au service de Moscovie , et alors ambassadeur du czar en Saxe, de venir à Grodno conférer encore une ibis avec lui sur l'état malheureux de ses affaires.

La conférence des deux rois finit d'une manière extraordinaire. Le czar partit soudainement, et laissa ses troupes à son allié , pour courir éteindre lui-même une rébellion dont il était menacé à Astracan. A peine était-il parti, que le roi Auguste ordonna que Patkul fût arrêté à Dresde. Toute l'Europe fut surprise qu'il osât, contre le droit des gens, et en apparence contre ses intérêts, mettre en prison l'ambassadeur du seul prince qui le protégeait.

voici le nœud 6ecret de cet événement, selon ce que le maréchal de Saxe, fils du roi Auguste, m'a fait l'honneur de me dire. Patkul, proscrit en Suède pour avoir

PAT

soutenu les privilèges de la Livontc, sa patrie, avait été général dn roi Auguste; mais son esprit vif et altier «'accommodant mal des hauteurs du général Flemming, favori du roi, plus impérieux et plus vif

3uc lui , il avait passé au service du czar, ont il était alors général et ambassadeur auprès d'Auguste. C'était un esprit pénétrant ;, il avait démêlé que les vues de Flemming et du chancelier de Saie étaient de proposer h paix au roi de Suède à quelque prix que ce fût. Il forma aussitôt le dessein de les prévenir, de ménager un accommodement entre le czar et la Suède. Le chancelier éventa son projet, et obtint qu'on se saisit de sa

Personne. Le roi Auguste dit au czar que atkul était un perfide qui les trahissait tous deux. Il n'était pourtant coupable que d'avoir trop bien servi son nouveau maître; mais un service rendu mal à propos est souvent puni comme une trahison.

D'un côté, le czar le redemandait hautement comme son ambassadeur ; de l'autre , le roi de Suède exigeait, exi menaçant, qu'on le lui livrât. N Patkul était alors enfermé dans le château de Koenigs tein en Saxe. Le roi Auguste crut pouvoir satisfaire Charles xu et son honneur en même temps. 11 envoya des gardes pour livrer ce malheureux aux troupes suédoises; mais aupara-

vant il envoya au gouverneur de Rnenigsteio un ordre secret de laisser échapper son prisonnier.

La mauvaise fortune de Patkul l'emporta sur le soin qu'on prenait de le sauver. Le gouverneur, sachant que Patkul était . très riche, voulut lui faire acheter sa liberté. Le prisonnier, comptant encore sur le droit des gens, et informé des intentions du roi Auguste , refusa de payer ce qu'il pensait obtenir pour rien. Pendant cet intervalle , les gardes commandés pour saisir le prisonnier arrivèrent, et le livrèrent immédiatement à quatre capitaines suédois , qui l'emmenèrent d'abord au quartier général d'Altranstad, où il demeura trois mois attaché à un poteau avec une grosse chaîne de fer. De là il fut conduit à Casimir.

Charles xii, oubliant que Patkul était ambassadeur du czar, et, se souvenant seulement qu'il était né son sujet , ordonna au conseil de guerre de le juger avec la dernière rigueur. Il fut condamné à être rompu vif, et à être mis en quartiers, le chapelain vint lui annoncer qu'il fallait mourir, sans lui apprendre

PAT

le genre de supplice. Alors cet homme, qui avait bravé la mort dans tant de batailles, se trouvant seul avec un prêtre, et son courage n'étant plus soutenu par la gloire ni par la colère , sources de l'intrépidité des hommes, répandit amèrement des larmes dans le sein du chapelain. Il était fiancé avec une dame saxonne, nommée madame d'Einsiedel . qui avait de la naissance, du mérite et de la beauté, et qu'il avait compté d'épouser à peu près dans le temps même qu'on le livra au supplice. Il re-

commanda au chapelain d'aller la trouver pour la consoler, et de l'assurer qu'il mourait plein de tendresse pour elle. Quand on l'eut conduit au lieu du supplice, et qu'il vit les roues et les pieux dressés, il tomba dans des convulsions de frayeur, et se rejeta dans les bras du ministre, qui l'embrassa en le couvrant de son manteau et en pleurant. Alors un officier suédois lut à haute voix un papier dans lequel étaient ces paroles:

« On fait savoir que l'ordre très exprès de sa majesté, notre seigneur très clément, est que cet homme, qui est traître à la patrie, soit roué et écartelé pour réparation de ses crimes, et pour l'exemple des autres. Que chacun se donne de garde de la trahison, et serve son roi fidèlement. » A ces mots de seigneur très chéris, à Quelle clémence ! • dit Palkul ; et à ceux de traître à la patrie, ■ Hélas! dit il, je l'ai trop bien servie. • Il reçut seize coups, et souffrit le supplice le plus long et le plus affreux qu'on puisse imaginer. Ainsi périt l'infoituné Jean Reginold Patkul, ambassadeur et général de l'empereur de Russie.

Ceux qui ne voyaient en lui qu'un sujet révolté contre son roi disaient qu'il avait mérité la mort; ceux qui le regardaient comme un Livonien, né dans une province laquelle avait des privilèges à défendre, et qui se souvenaient qu'il n'était sorti de la Livonie que pour en avoir soutenu les droits, l'appelaient le martyr de la liberté de son pays. Tous convenaient d'ailleurs que le titre d'ambassadeur du czar devait rendre sa personne sacrée. Le seul roi de Suède, élevé dans les principes du despotisme, crut n'avoir fait qu'un acte de justice, tandis que toute l'Europe condamnait sa cruauté.

Ses membres coupés en quatre se restèrent exposés sur des poteaux jusqu'en l'été, qu'Auguste étant remonté sur son

trône fit rassembler ces témoignages de la nécessité ou il avait été réduit à Altranstad: on les lui apporta à Varsovie dans une casse lie, en présence de liuzenval, envoyé de Franre. Le roi de Pologne montrant la cassette à ce ministre: «"Voilà, lui dit-il simplement, les membres de Païku!, > sans rien ajouter pour blâmer ou pour plaindre sa mémoire, et sans que personne de ceux qui étaient préseus osât pai 1er sur un sujet si délicat et si triste.

Environ ce temps-là , un Livonien rommé Paikel, oflieier dans les troupes saxonnes, fait prisonnier les armes à la main, venait d'êtie jugé à mort à Stockholm par arrêt du sénat; mais il n'avait été condamné qu'à perdre la tête. Cette différence de supplice dans le même < ;ilésait trop voir que Charles, eu usant p< rir Patkul d'une mort si cruelle, avait plus songé à se venger qu'a punir. Quoiqu'il en soit, Paikel, après sa condamnation, lit proposer au sénat de donner au roi le secret de faire de l'or, si on voulait lui pardonner: il fit faire l'expérience de son tecre! dans la prison , en présence du colonel Hamilton et des magistrats de. k> ville ; et , soit qu'il eût en effet découvert quelque art util»-, soit qu'il n'eût que celui de tromper habilement, ce qui est beaucoup plus vraisemblable, on porta à la monnaie de Stockholm l'or qui se trouva dans le creuset à la fin de l'expérience > et on en fit au sénat un rapport si juridique, et qui parut si important, que la reine aïeule de Charles ordonna de suspendre l'exécution jusqu'à ce que le roi , informé de cette singularité , envoyât ses ordres à Stockholm.

Le roi répondit qu'il avait refusé à ses amis la grâce du criminel, et qu'il n'accorderait jamais à l'intérêt ce qu'il n'avait pas donné à l'amitié. Cette inflexibilité eut quelque chose d'héroïque

dans un prince, qui d'ailleurs croyait le secret possible. Le roi Auguste, qui en fut informé , dit : ■ Je ne m'étonne pas que le roi de Suède ait tant d 'indifférence pour la pierre philoeophale ; il l'a trouvée en Saxe. » (Histoire de Charles XII.)

PAULIN (saint). — On a voulu renouveler depuis peu l'histoire de saint Paulin. Ce saint vit à la voûte d'une église un pauvre démoniaque qui marchait sous celle voûte ou sur cette voûte, la tête en bas et les pieds en haut, à peu prêt comme une mouche. Saint Paulin vit bien que cet homme était possédé ; il en

33a PBR

voya vite chercher à quelques lieues de là des reliques de saint FéUx de Kole : on les appliqua au patient comme des vésicatoires. Le démon , qui soutenait cet homme contre la voûte, s'enfuit aussitôt, et le démoniaque tomba sur le pavé.

Nous pouvons douter de celte histoire , en conservant le plus profond respect pour les vrais miracles; et il nous sera permis de dire que ce n'est pas ainsi que nous guérissons aujourd'hui les démoniaques. Nous les saignons, nous les baignons , nous les purgeons doucement , nous leur donnons des émolliens : voilà comme M. Pomme les traite; et il a opéré plus de cures que les prêtres d'Isis et de Diane , ou autres , n'ont jamais fait de miracles. (Dictionnaire phiiosoph.)

FERMER (mademoiselle). — mibaci.b

DONT ELLB BST l'oBJST SOUS LB BÊCHE DK

lodis xiv. — La paix semblait rendue à l'église de France : mais les jansénistes écrivirent tant de lettres, on cita tant saint Augus-

tin, on fit agir tant de femmes, qu'après la bulle acceptée il y eut plus de jansénistes que jamais.

Un prêtre de Sainl-Sulpice s'avisa de refuser l'absolution à M. de Liancourt,

{>arce qu'on disait qu'il ne croyait pas que es cinq propositions fussent dans Jansénius, et qu'il avait dans sa maison des hérétiques. Ce fut un nouveau scandale , un nouveau sujet d'écrits. Le docteur Arnauld se signala ; et , dans une nouvelle lettre à un duc et pair ou réel ou imagi* naire, il soutint que les propositions de Jansénius condamnées n'étaient pas dans Jansénius, mais qu'elles se trouvaient dans saint Augustin et dans plusieurs pères. 11 ajouta « que saint Pierre était un juste à qui la grâce, sans laquelle on ne peut rien , avait manqué. »

Il est vrai que saint Augustin et saint Jean Chrysostôme avaient dit la même chose ; ■mais les conjonctures , qui changent tout, rendirent Arnauld coupable. On disait qu'il fallait mettre de l'eau dans le vin des saints pères; car ce qui est un objet si sérieux pour les uns est toujours pour les autres un sujet de plaisanterie. La faculté s'assembla; le chancelier Séguier y vint même de la part du roi. Arnauld fut condamné , et exclus de la Sorbonne en 1654. La présence du chancelier parmi des théologiens, eut un air de despotisme qui déplut au public ; et le soin qu'on eut de garnir la salle d'une foule de docteurs, moine» mandians qui n'étaient pas ac-

PËR

coutumés de s'y trouver en si grand nom- ^ bre , fit dire à Pascal , dans ses Provinciales, «qu'il était plus aisé de trouver des moines que des raisons. •

La plupart de ces moines n'admettaient point le congruisme, la science moyenne, la grâce versa tUç. de Molina; . mais ils soutenaient une grâce suffisante à laquelle la volonté peut consentir et ne consent jamais , une grâce efficace à laquelle on peut résister et à laquelle on oc résiste pas ; et ils expliquaient cela clairement, en disant qu on pouvait résister i cette grâce dans le sens divisé, ef ooo pas dans le sens composé.

Si ces choses sublimes ne sont pas trop d'accord avec la raison humaine , te sentiment d' Arnauld et des jansénistes semblait trop d'accord avec le pur calvinisme.

C'était précisément le fond de fa querelle des gomaristes et des arminiens. Elle divisa la Hollande comme le jansénisme divisa la France ; mais elle devint en Hollande une faction politique , plus qu'une dispute de gens oisifs ; elle lit couler sur un échafaud le sang du pensionnaire Barnewelt : violence atroce que les HoMandais détestent aujourd'hui, après avoir ouvert les yeux sur l'absurdité de ces disputes , sur l'horreur de la persécution , et sur l'heureuse nécessité de la tolérance; ressource des sages qui gouvernent , contre l'enthousiasme passager de ceux qui argumentent. Cette dispute ne produisit eo France que des mandemens, des bulle»-, des lettres de cachet et des brochures, parce qu'il y avait alors des querelles plus importantes.

Arnauld fut donc seulement exclus de la faculté. Cette petite persécution lui attira une foule d'amis; mais lui et les jansénistes eurent toujours contre eux l'église et le pape. Une des premières démarches d'Alexandre vu , successeur d'Innocent x, fut de renouveler les censures contre les cinq propositions. Les évêques de France, qui avaient déjà dressé un formulaire, en firent encore un nouveau dont la fin était conçue en ces termes : « Je

condamne de cœur et de bouche la doctrine des cinq propositions contenues dans le livre de Cornélius Jansénius , laquelle doctrine n'est point celle de saint Augustin, que Jansénius a mal expliquée. >

Il fallut depuis souscrire cette formule : et les évêques la présentèrent dans leurs diocèses à tous ceux qui étaient suspects.

PEU

On la fit signer aux religieuses de Port-Royal de Paris et de Port-Royal-des-Champs. Ces deux maisons étaient le sanctuaire du jansénisme: Saint-Cyran et Arnauld les gouvernaient.

Ils avaient établi , auprès du monastère de Port-Royal-des-Champs, une maison où s'étaient retirés plusieurs savants vertueux, mais entêtés, liés ensemble par la conformité des sentiments : ils instruisaient des jeunes gens choisis. C'est de cette école qu'est sorti Racine, le poète de l'univers qui a le mieux connu le cœur humain. Pascal, le premier des satiriques français, car Despréaux ne fut que le second , était étroitement lié avec ces illustres et dangereux solitaires. On présenta le formulaire à signer aux filles de Port-Royal de Paris et de Port-Royal-des-Champs; elles répondirent qu'elles ne pouvaient en conscience avouer, après le pape et les évêques, que les cinq propositions fussent dans le livre de Jansénius qu'elles n'avaient pas lu; qu'assurément on n'avait pas pris sa pensée ; qu'il se pouvait faire que ces cinq propositions fussent erronées, mais que Jansénius n'avait pas tort.

Un tel entêtement irrita la cour. Le lieutenant civil d'Aubri (il n'y avait point encore de lieutenant de police) alla à Port-Royal-des-Champs faire sortir tous les solitaires qui s'y étaient retirés,

et tous les jeunes gens qu'ils élevaient. On menaça de détruire les deux monastères:

un miraculés sauva.

Mademoiselle Perrier, pensionnaire de Port-Royal de Paris, nièce du célèbre Pascal , avait mal à un œil ; on fit à Port- "Royal la cérémonie de baiser une épine de la couronne qu'on mit autre-fois sur la tête de Jésus-Christ. Cette épine était depuis quelque temps à Port-Royal. Il n'est pas trop aisé de prouver comment elle avait été sauvée et transportée de Jérusalem au faubourg Saint-Jacques. La malade la baisa; elle parut guérie plusieurs jours après. On ne manqua pas d'affirmer et d'attester qu'elle avait été guérie en un clin d'œil d'une fistule lacrymale désespérée. Cette fille n'est morte qu'en 1728. Des personnes, qui ont long-temps vécu avec elle, m'ont assuré que sa guérison avait été fort longue, et c'est ce qui est bien vraisemblable : mais ce qjui ne l'est guère , c'est que Dieu , qui ne fait point* de miracles pour amener à notre religion les dix neuf vingtièmes de

la terre a qui cette religion est ou inconnue ou en horreur, eût en effet interrompu l'ordre de la nature en faveur d'une petite fille, pour justifier une douzaine de religieuses , qui prétendaient que Cornélius Jansénius n'avait point écrit une douzaine de lignes qu'on lui attribue, ou qu'il les avait écrites dans une autre intention que celle qui lui est imputée.

Le miracle eut un si grand éclat, que les jésuites écrivirent contre lui. Un père Annat, confesseur de Louis xiv, publia ic Rabat-joie des Jansénistes, d l'occasion du miracle qu'on dit être arrivé d Port-Royal catholique. Annat n'était ni docteur ni docte. Il crut démontrer que, si une épine était venue de Judée à Paris

guérir la petite Perrier, c'était pour lui prouver que Jésus est mort pour tous, et non pour plusieurs : tous sifflèrent le père Annat. Les jésuites prirent alors le parti de faire aussi des miracles de leur côté ; mais ils n'eurent point la vogue : ceux des jansénistes étaient les seuls à la mode alors. Ils firent encore quelques années après un autre miracle. Il y eut à Port-Royal une sœur Gertrude guérie d'une enflure à la jambe. Ce prodige-là n'eut point de succès : le temps était passé; et sœur Gertrude n'avait point un Pascal pour oncle.

(Essai sur les mœurs.)

PÉROU et MEXIQUE. — cohquAtk

OR CP.S COTTRBKS PAR LKS KSPACROLS, Klf l5lQ.

— Ce fut de l'île de Cuba que partit Fernand Cortez pour de nouvelles expéditions dans le continent. Ce simple lieu tenant du gouverneur d'une île nouvellement découverte, suivi de moins de six cents hommes, n'ayant que dix-huit chevaux et quelques pièces de campagne, va subjuguier le plus puissant état de l'Amérique. D'abord il est assez heureux pour trouver un Espagnol qui, ayant été neuf ans prisonnier à Jucatan, sur le chemin du Mexique, lui sert d'interprète. Une américaine, qu'il nomme dona Marina, devient à la fois sa maîtresse et son conseil, et apprend bientôt assez d'espagnol pour être aussi une interprète utile. Ainsi l'amour, la religion, l'avarice, la valeur et la cruauté ont conduit les Espagnols dans ce nouvel hémisphère. Pour comble de bonheur, on trouve un volcan plein de soufre ; on découvre du salpêtre, qui sert à renouveler dans le besoin la poudre consommée dans les combats. Cortez avance

PÉI\

le long du golfe du Mexique , tantôt caressant le» naliireU du pays, tantôt fusant ta guerre. Il trouve des villes policées où les art» sont en honneur. La puissante république du TUsala , qnr florissait sous un gouvernement aristocratique , s'oppose à son passage ; mais la vue des chevaux et le bruit seul du canon mettaient en fuite ces multitudes mal armées : il fait une paix aussi avantageuse qu'il le veut. Six mille de ses nouveaux alliés de Tlascalala l'accompagnent dans son voyage du Mexique. Il entre dans cet empire sans résistance , malgré les défenses du souverain. Ce souverain commandait cependant , a ce qu'on dit , à trente vaisseaux , dont chacun pouvait paraître à la tête de cent mille hommes armés de llèches et de ces pierres tranchantes qui leur tenaient lieu de fer. S'attendait on à trouver le gouvernement féodal établi au Mexique.

La ville de Mexico, bâtie au milieu d'un grand lac, était le plus, beau monument de l'industrie américaine. Des chaussées immenses traversaient le lac tout couvert de jpetite* barques faites de troncs d'arbres. On voyait dans la ville des mai. sons spacieuses et commodés construites de pierres , des marchés , des boutiques , qui brillaient d'ouvrages d'or et d'argent ciselés et sculptés , de vaisselles de terre vernissée , d'étoffes de coton , et de tissus de plumes qui formaient des dessins éclatans par les plus vives nuances. Auprès du grand marché était un palais où l'on rendait sommairement la justice aux marchands, comme dans la juridiction des consuls de Paris, qui n'a été établie que sous le roi Charles ix, après la destruction de l'empire du Mexique.

Plusieurs palais de l'empereur Moutezuma augmentaient la somptuosité de la ville. Un d'eux s'élevait sur des colonnes de

jaspe, et était destiné à renfermer des curiosités qui ne servaient qu'au plaisir. Un autre était rempli d'armes offensives et défensives, garnies d'or et de pierreries. Un autre était entouré de grands jardins , où l'on ne cultivait que des plantes médicinales ; des intendans les distribuaient gratuitement aux malades. On rendait compte au roi du succès de leurs usages, et les médecins en tenaient registre à leur manière , sans avoir l'usage de l'écriture. Les autres espèces de magnificence ne marquent que le progrès des arts , celle là marque le progrès de la morale.

S'il n'était pas de la nature humaine de réunir le meilleur et le pire, on ne comprendrait pas comment cette morale s'accordait avec les sacrifices humains dont le sang regorgeait à Mexico devant l'idole de Visiliputsli, regardé comme le dieu des armées. Les ambassadeurs de Montecuma dirent à Cortez, à ce qu'on prétend, que leur maître avait sacrifié dans ses guerres près de vingt mille ennemis , chaque année, dans le grand temple de Mexico.

C'est une très-grande exagération ; on sent qu'on a voulu colorer par là les injustices du vainqueur de Montezuma; mais enfin, quand les Espagnols entrèrent dans ce temple , ils trouvèrent parmi ses oremens des crânes d'hommes suspendus comme des trophées. C'est ainsi que l'antiquité nous peint le temple de Diane dans la Chersonèse Taurique.

Il n'y a guère de peuples dont la religion n'ait été inhumaine et sanglante; vous savez que les Gaulois, les Carthaginois, les Syriens, les anciens Grecs immolèrent des hommes. La loi des Juifs semblait permettre ces sacrifices ; il est dit dans le Lévitique : * Si une âme vivante a été promise à Dieu, on ne pourra la racheter; il faut qu'elle meure. • Les livres des Juifs rapportent que, quand ils envahirent le petit pays des Cananéens, ils massacrèrent dans

plusieurs villages les hommes, les femmes, les enfans et les animaux domestiques, parce qu'ils avaient été dévoués. C'est sur cette loi que furent fondés les sermens de Jephté, qui sacrifia sa fille, et de Saïl, qui, sans les cris de l'armée, eût immolé son fils. C'est elle encore qui autorisait Samyël à égorger le roi Agag , prisonnier de Saïl, à le couper en morceaux ; exécution aussi horrible et aussi dégoûtante que tout ce qu'on peut voir de plus affreux chez les sauvages v D'ailleurs il paraît que, chez les Mexicains, on n'immolait que les ennemis ; ils n'étaient point anthropophages comme un très- petit nombre de peuplades américaines.

Leur police en tout le reste était humaine et sage. L'éducation de la jeunesse ' formait un des plus grands objets da gouvernement. Il y avait des écoles publiques , établies pour l'un et l'autre sexe. Nous admirons encore les anciens Egyptiens d'avoir connu que l'année est d'environ trois cent soixante et cinq jours. Le» Mesicains avaient poussé jusque-là leur astronomie.

La guerre était chez eux réduite en art ; c'est ce qui leur avait donne taut de supériorité sur leurs voisins. Uu grand ordre dans les finances maintenait la grandeur de cet empire , regardé par ses voisin s avec crainte et avec envie.

Mais ces animaux guerriers , sur qui les principaux Espagnols étaient montés « ce tonnerre artificiel qui se formait dans leurs mains, ces châteaux de bois qui les avaient apportés sur l'Océan , ce fer dont ils étaient couverts, leurs marches comptées par des victoires, tant de sujets d'admiration, /oints à cette faiblesse qui porte les peuples à admirer, tout cela fit que , quand Cortez arriva dans la ville de Mexico, il fut reçu par Montezuma comme son maître, et par les habitant comme leur dieu. On se mettait à ge-

noux dans le» rues, quand un valet espagnol passait. On raconte qu'un cacique, sur les terres duquel passait un capitaine espagnol % lui présenta des esclaves et du gibier, a Si lu es dieu , lui dit-il, voilà des hommes, mange les; si tu es homme, voilà des vivres que ces esclaves t'apprêteront. »

Ceux qui ont fait les relations de ces étranges évènements les ont voulu relever par des miracles, qui ne servent en effet qu'à les rabaisser. Le vrai miracle fut la conduite de Gortez. Peu à peu la, cour de Montezuma , «'apprivoisant avec leurs hôtes, osa les traiter comme des hommes. Une partie des Espagnols était à la Vera-Cruz sur le chemin du Mexique. Un général de l'empereur, qui avait des ordres secrets, les attaqua; et, quoique ses troupes fussent vaincues , il y eut trois ou quatre Espagnols de tués. La tête d'un d'eux fut même portée à Montezuma.

Alors Cortez fit ce qui s'est jamais fait de plus hardi en politique. Il va au palais suivi de cinquante Espagnols , et accompagné de la dooia Marina, qui lui sert toujours d'interprete; alors, mettant en usage la persuasion et la menace, il emmène l'empereur prisonnier au quartier espagnol , le force à lui livrer ceux qui ont attaqué les siens à la Vera-Cruz, et sait mettre les fers aux pieds et aux mains de l'empereur même, comme un général qui punit un simple soldat; ensuite, il l'engage à se reconnaître publiquement vassal de Charles-Quint.

Montezuma et les principaux de l'empire donnent , pour tribut attaché à leur hommage , six cent mille marcs d'or pur ,

avec une incroyable quantité de pierreries, d'ouvrages d'or, et de tout ce que l'industrie de plusieurs siècles avait fabriqué de

plus rare. Cortez en mit à part le cinquième pour son maître, prit un cinquième pour lui, et distribua le reste à ses soldats.

On peut compter , parmi les plus grands prodiges, que, les conquérans de ce nouveau monde se déchirant eux-mêmes , les conquêtes n'en souffrirent pas. Jamais le vrai ne fut moins vraisemblable. Tandis que Cortez était près de subjuguier l'empire du Mexique avec cinq cents homme»

qui lui restaient , le gouverneur de Cuba , Velasquez, plus offensé de la gloire de Cortez, son lieutenant, que de son peu de soumission , envoie presque toutes ses troupes, qui consistaient en huit cents fantassins, quatre-vingts cavaliers bien montés , et deux petites pièces de canon , pour réduire Cortez, le prendre prisonnier, et poursuivre le cours de ses victoires. Cortez, ayant d'un côté mille Espagnols à combattre , et le continent à retenir dans la soumission, laissa quatrevingts hommes pour lui répondre de tout le Mexique, et repartit suivi du reste contre ses compatriotes. Il en défait une partie, il gagne l'autre. Enfin, cette armée , qui venait pour le détruire, se range sous ses drapeaux, et il retourne au Mexique avec elle.

L'empereur était toujours en prison dans sa capitale, gardé par quatre-vingt» soldats. Celui qui les commandait, nommé Alvarado, sur un bruit vrai ou faux que les Mexicains conspiraient pour délivrer leur maître , avait pris le temps d'une fête, où deux mille des premiers seigneurs étaient plongés dans l'ivresse de leurs liqueurs fortes : il fond sur eux avec cinquante soldats , les égorge , eux et leur suite sans résistance , et les dépouille de tous les ornemens d'or et de pierreries dont ils s'étaient parés pour cette fête. Cette unanimité , que tout le peuple attribuait avec raison à la rage de l'avarice , souleva ces hommes trop patients : et ,

quaud Cortei arriva , il trouva deux cent mille Américains en armes, contre quatre-vingts Espagnols occupés à se défendre et à garder l'empereur. Jls assiégèrent Cortex pour délivrer leur roi ; ils se précipitèrent en foule contre les canons et les mousquets. Antonio de Solis appelle cette action une révolte, et cette valeur une brutalité : tant l'injustice des

336 PEU

vainqueurs a pané jusqu'aux écrivain*.

L'empereur Montezuma mourut dans nn de ces combats, blessé malheureusement de la main de ses sujets. Cortex osa proposer à ce roi, dont il causait la mort , de mourir dans le christanisme ; fa concubine dona Marina était la catéchiste.

Le roi mourut en implorant inutilement la vengeance du ciel contre les usurpateurs. 11 laissa des. enfaos plus faibles encore que lui , auxquels les rois d'Espagne n'ont pas craint de laisser des terres dans le Mexique même; et aujourd'hui les dtscendans en droite ligne ae ce puissant empereur vivent à Mexico même. On les appelle les comtes de Montezum?;; ils sont des simples gentilshommes chrétiens, et confondus dans la foule. C'est ainsi que les sultans turcs ont laissé subsister à Constantinople une famille des Paléologues. Le Mexicains créèrent un nouvel empereur, animé comme eux du désir de la vengeance. C'est ce fameux Gutimozin, dont la destinée fut encore plus funeste que celle de Montezuma. Il arma tout le Mexique contre les Espagnols.

Le désespoir, l'opiniâtreté de la vengeance et de la haine précipitaient toujours ces multitudes contre ces mêmes hommes qu'ils n'osaient regarder auparavant qu'à genoux. Les Espagnols étaient fatigués de tuer, et les Américains se succédaient en foule

sans se décourager. Cortez fut obligé de quitter la ville, où il eût été affamé ; mais les Mexicains avaient rompu toutes les chaussées. Les Espagnols firent des ponts avec les corps des ennemis ; mais , dans leur retraite sanglante, ils perdirent tous les trésors qu'ils avaient ravis pour Charles-Quint et pour eux. Chaque jour de marche était une bataille : on perdait toujours quelque Espagnol, dont le sang était payé par la mort de plusieurs milliers de ces malheureux qui combattaient presque nus.

Cortez n'avait plus de flotte. 11 fit faire par ses soldats, et par les Tlascalien qu'il avait avec lui, neuf bateaux pour rentrer dans Mexico par le lac même qui semblait lui en défendre l'entrée.

Les Mexicains ne craignirent point de donner un combat naval. Quatre à cinq mille canots, chargés chacun de deux hommes, couvrirent le lac, et vinrent attaquer les neuf bateaux de Cortez, sur lesquels il y avait environ trois cents hommes. Ces neuf brigantins qui avaient

du canon renversèrent bientôt la flotte ennemie. Cortez avec le reste de ses troupes combattait sur les chaussées.

Vingt Espagnols tués dans ce combat, et sept ou huit prisonniers fesaient un événement plus important dans cette partie du monde, que les multitudes de nos morts dans nos batailles. Les prisonniers furent sacrifiés dans le temple du Mexique; mais enfin, après de nouveaux combats , on prit Gatimozin et l'impératrice sa femme. C'est ce Gatimozin, si fameux par les paroles qu'il prononça, lorsqu'un receveur des trésors du roi d'Espagne le fit mettre sur des charbons ardens, pour savoir en quel endroit du lac il avait fait jeter ses richesses F son grandprêtre condamné au

même supplice jetai des cris ; et Gatimozin lui dit : « Et moi , suis- je sur un lit de roses t»

[15ai] Cortez fut maître absolu de la ville de Mexico, avec laquelle tout le reste de l'empire tomba sous la domination espagnole , ainsi que la Castille-d'Oc, le Darien et toutes les contrées voisines.

Quel fut le prix des services inouïs de Cortez? celui qu'eut Colombo; il fut persécuté, et le même évêque Fonseca , qui avait contribué à faire renvoyer le découvreur de l'Amérique chargé de fers, voulut faire traiter de même levain» queur. Enfin , malgré les titres dont Cortez fut décoré dans sa patrie, il y fut peu considéré. A peine put-il obtenir audience de Charles-Quint : un jour il fendit la presse qui entourait le coche de l'empereur, et monta sur l'étrier de la portière. Charles demanda quel était cet nomme :« C'est, répondit Cortez, celui qui vous a donné plus d'états que vos pères ne vous ont laissé de villes. »

Cortez, ayant soumis à Charles-Quint plus de deux cents lieues de nouvelles terres en longueur, et plus de cent cinquante en largeur, croyait avoir peu fait. L'isthme qui resserre entre deux mers le continent de l'Amérique n'est pas de vingt-cinq lieues communes : on voit du haut d'une montagne, près de Nombre de Dios, d'un côté la mer qui s'étend de l'Amérique jusqu'à nos cotes , et de l'autre celle qui se prolonge jusqu'aux Grandes Indes. La première a été nommée mer du Nord, parce que nous sommes au nord; la seconde, mer du Sud, parce que c'est au sud que les Grandes Indes sont situées. On tenta donc, dès Tan 15 i3,

de chercher par cette mer du Sud de nouveaux pays à soumettre.

Vers l'an 1537, deux simples aventuriers, Diego d'Almagro et Francisco Pizarro, qui même ne connaissaient pas leurs pères, et dont l'éducation avait été abandonnée qu'il ne savaient ni lire ni écrire, lurent ceux par qui Charles-Quint acquit de nouvelle*, terres plus vastes et plus riches que le Mexique. D'abord ils reconnaissent trois cent* lieues de côtes maritimes, en cinglant droit au nord; bientôt ils entendent dire que, vers* la ligne équinoxiale, sous l'autre tropique, il y a une contrée immense où l'or, l'argent et les pierreries sont plus communs que le bois, et que le pays est gouverné par un roi aussi* despotique que Montezuma; car, dans tout l'univers, le despotisme est le fruit de la richesse.

Du pays de Cuzco, et des environs du tropique du Capricorne, jusqu'à la hauteur de l'île des Perles, qui est au sixième degré de latitude septentrionale, un seul roi tendait sa domination absolue dans l'espace de près de trente degrés. Il était d'une race de conquérants qu'on appelait Incas. Le premier de ces Incas qui avait subjugué le pays, et qui lui imposa des lois, passait pour le Gis du soleil. Ainsi les peuples les plus policés de l'ancien monde et du nouveau se ressemblaient dans l'usage de déifier les hommes extraordinaires, «oit conquérants et législateurs.

Garcilaso de la Vega, issu de ces Incas, transporté à Madrid, écrivait leur histoire vers l'an 1608. Il était alors avancé en âge, et son père pouvait aisément avoir vu la révolution arrivée vers l'an 1530. Il ne pouvait, à la vérité, savoir avec certitude l'histoire détaillée de ses ancêtres. Aucun peuple de l'Amérique n'avait connu l'art de l'écriture; semblables en ce point aux anciennes nations indiennes, aux habitants de l'Afrique méridionale, à nos ancêtres les Celtes, aux peuples du Septentrion. Aucune de ces na-

tions n'eut rien qui tînt lieu de l'histoire. Les Péruviens transmettaient les principaux faits à la postérité par des nœuds qu'ils lésaient à des cordes. Mais en général les lois fondamentales, les points les plus essentiels de la religion, les grands exploits dégagés de détails passent assez fidèlement de bouche en bouche. Aiosi, Garcilasso pouvait être instruit de quelques principaux

événements. C'est sur ces objets seul* qu'on peut l'en croire. Il assure que, dans tout le Pérou, on adorait le soleil, culte plus raisonnable qu'aucun autre dans un monde où la raison humaine n'était point perfectionnée. Plin, chez les Kora-un*, dans les temps les plu» éclairés, n'admet point d'autre dieu. Platon, plus éclairé que Plin, avait appelé le soleil Je fils de Dieu, la splendeur du Père • et cet astre long temps auparavant fut 'révéré par les mages et par le» anciens égypt.en». La même vraisemblance» et a même erreur régnèrent également dans Je» deux hémisphères.

Les Péruviens avaient des obélisques .

des gnomons réguliers, pour marquer les points des équinoxes et des solstices.

Leur année était de trois cent soixante et cinq jours; peut-être la science de l'antiquité ne s'étendit pas au delà. Ils avaient élevé des prodiges d'architecture, et taillé des statues avec un art surprenant. C'était la nation la plus policée et la plus industrieuse du nouveau monde.

L'Inca Huescar, père d'Atabalipa, dernier Inca sous qui ce vaste empire fut détruit, l'avait beaucoup augmenté et embelli. Cet Inca, qui conquiert tout le pays de Quito, aujourd'hui la capitale du Pérou, avait fait, par les mains de ses soldats et des

peuples vaincus , un grand chemin de cinq cents lieues, de Cusco jusqu'à Quito, à travers des précipices comblés et des montagnes aplanies. Ce monument de l'obéissance et de l'industrie humaines n'a pas été depuis entretenu par les Espagnols. Des relais d'hommes établis de demi-lieue en demi-lieue portaient les ordres du monarque dans tout son empire. Telle était la police ; et , si on veut juger de la magnificence, il suffit de savoir que le roi était porté dans ses voyages sur un trône d'or, qu'on trouva peser vingt-cinq mille ducats, et que la litière, couverte de lames d'or sur laquelle était le trône , était soutenue par les premiers de l'état.

Dan» les cérémonies pacifiques et religieuses en l'honneur du soleil , on formait des danses : rien n'est plus naturel; c'est un des plus anciens usages de notre hémisphère. Huescar, pour rendre les danses plus graves, fit porter par les danseurs une chaîne d'or longue de sept cents de nos pas géométriques, et grosse comme le poignet; chacun en soulevait

338 PKR

un chaînon. Il faut conclure de ce fait que l'or était plus commun au Pérou que ne l'est parmi nous le cuivre.

François Pizarro attaqua cet empire avec deux cent cinquante fantassins, soixante cavaliers, et une douzaine de petits canons que traînaient souvent les esclaves des pays déjà domptés. Il arrive par la mer du Sud, à la hauteur de Quito, par-delà l'équateur. Atabalipa, fils d'Huescar, régnait alors; il était vers Quito avec environ quarante mille soldats armés de flèches et de piques d'or et d'argent. Pizarro commença . comme Cortès, par une ambassade, et offrit à l'Inca l'amitié de Charles-Quint. L'Inca répondit qu'il

ne recevra pour amis les déprédateurs de son empire, que quand ils auront rendu tout ce qu'ils ont ravi sur leur route; et, après cette réponse , il marche aux Espagnols. Quand l'armée de l'Inca et la petite troupe castillane furent en présence, les Espagnols voulurent encore mettre de leur côté jusqu'aux apparences de la religion. Un moine , nommé Valverda , fait évêque de ce pays même qui ne leur appartenait pas encore, s'avance avec un interprète vers l'Inca , une Bible à la main , et lui dit qu'il faut croire tout ce qui est dit dans ce livre. 11 lui fait un long sermon de tous les mystères du christianisme. Les historiens ne s'accordent pas sur la manière dont le sermon fut reçu; mais ils conviennent tous que la prédication finit par le combat.

Les canons, les chevaux et les armes de fer firent sur les Péruviens le même effet que sur les Mexicains ; on n'eut guère que la peine de tuer; et Atabalipa, arraché de son trône d'or par les vainqueurs, fut chargé de fers.

Cet empereur, pour se procurer une liberté prompte , promit une trop grosse rançon; il s'obligea, selon Herrera et Zarata, de donner autant d'or qu'une des salles de ses palais pouvait en contenir jusqu'à la hauteur de sa main, qu'il éleva en l'air au-dessus de sa tête. Aussitôt ses courriers partent de tous côtés pour assembler cette rançon immense; l'or et l'argent arrivent tous les jours au quartier des Espagnols : mais, soit que les Péruviens se lassassent de dépouiller l'em-

Dire pour un captif, soit qu'Atabalipa ne pressât pas , on ne remplit point toute l'étendue de ses promesses. Les esprits des vainqueurs s'aigrirent; leur avarice trompée monta à cet excès de rage, qu'ils

PEU

condamnèrent l'empereur à être brûlé vif; toute la grâce qu'ils lui promirent, c'est qu'en cas qu'il voulût mourir chrétien , on l'étranglerait avant de le brûler. Ce même évêque Valverda lui parla de christianisme par un interprète ; il le baisa, et immédiatement après on le pendit, et on le jeta dans les flammes. Le malheureux Garcilasso', Inca, devenu Espagnol, dit qu'Atabalipa avait été très cruel envers sa famille, et qu'il méritait la mort; mais il n'ose pas dire que ce n'était point aux Espagnols à le punir. Quelques écrivains, témoins oculaires, comme Zarata , prétendent que François Pizarro était déjà parti pour aller porter à Charles-Quint une partie des trésors d'Atabalipa, et que d'Almagro seul fut coupable de cette barbarie. Cet évêque de Chiapa, que j'ai déjà cité, ajoute qu'on fit souffrir le même supplice à plusieurs capitaines péruviens, qui, par une générosité aussi grande que la cruauté des vainqueurs , aimèrent mieux recevoir la mort que de découvrir les trésors de leurs maîtres.

Cependant, de la rançon déjà payée par Atabalipa, chaque cavalier espagnol eut deux cent quarante marcs en or pur ; chaque fantassin en eut cent soixante : on partagea dix fois environ autant d'argent dans la même proportion; ainsi le cavalier eut un tiers de plus que le fantassin. Les officiers eurent des richesses inimaginables; et on envoya à Charles-Quint trente mille marcs d'argent, trois mille d'or non travaillé, et vingt mille marcs peson: d'argent avec deux mille d'or en ouvrages du pays. L'Amérique lui aurait servi à tenir sous le joug une partie de l'Europe, et surtout les papes qui lui avaient adjugé ce nouveau monde, s'il avait reçu sou vent de pareils tributs.

On ne sait si on doit plus admirer le courage opiniâtre de ceux qui découvrirent et conquièrent tant de terres, ou plus détester leur férocité : la même source, qui est l'avarice, produisit tant de bien et tant de mal. Diego d'Almagro marche à Cusco à travers des multitudes* qu'il faut écarter; il pénètre jusqu'au Chili, par-delà le tropique du Capricorne. Partout on prend possession au nom de Charles-Quint. Bientôt après la discorde se met entre les vainqueurs du Pérou, comme elle avait divisé Velasquez et Fernand Cortel dans l'Amérique Septentrionale.

Diego d'Almagro et Francesco Pizarro fomentèrent la guerre civile dans Cusco même, la capitale des Incas. Toutes les recrues qu'ils avaient reçues d'Europe se parlaient gentiment, et combattaient pour le chef qu'elles choisissent. Ils donnent un combat sanglant sous les murs de Cusco, sans que les Péruviens osent profiter de l'affaiblissement de leur ennemi commun ; au contraire, il y avait des Péruviens dans chaque armée : ils se battaient pour leurs tyrans; et les multitudes de Péruviens dispersés attendaient stupidement à quel parti de leurs destructeurs ils seraient soumis, et chaque parti n'était que d'environ trois cents hommes : tant la nature a donné en tout la supériorité aux Européens sur les habitants du nouveau monde ! Enfin d'Almagro fut fait prisonnier, et son rival Pizarro lui fit trancher la tête ; mais bientôt après il fut assassiné lui-même par les amis d'Almagro.

Déjà se formait dans tout le nouveau monde le gouvernement espagnol. Les grandes provinces avaient leurs gouverneurs. Des audiences, qui sont à peu près ce que sont nos parlements, étaient établies ; des archevêques, des évêques, des tribunaux d'inquisition. toute la hiérarchie ecclésiastique exerçait ses fonctions comme à Madrid, lorsque les capitaines qui avaient conquis

le Pérou pour l'empereur Charh's-Quiut voulurent le preuare pour eux-mêmes. Un lils d'Almagro se fit reconnaître roi du Pérou; mais d'autres espagnols, aimant mieux obéir à leur maître, qui demeurait en Europe, qu'à leur compagnon, qui devenait leur souverain , le prirent et le firent périr par la main du bourreau. Un frère de François Pizarro cul la même ambition et le même sort. 11 n'y eut contre Charles-Quint de révoltes que celles des espagnols mêmes, et pas une des peuples soumis.

Au milieu de ces combats que les vainqueurs livraient entre eux, ils découvrirent les mines du Potosi, q^ue les Péruviens mêmes avaient ignorées. Ce n'est point exagérer de dire que la terre de ce canton était toute d'argent : elle est encore aujourd'hui très loin d'êlu* épuisée. Les Péruviens travaillèrent à ces mines pour les Espagnols comme pour les vrais propriétaires. Bientôt après ou joignit à ces esclaves des nègres qu'on achetait en Afrique , et qu'on transportait au Pérou comme des animaux destinés au servi» e des hommes.

On ne traitait en effet ni ces nègres , n i les habitants du nouveau monde, comme une espèce humaine. Ce Las Casas , religieux dominicain, cvêque de Chiapa , duquel nous avons parlé , louché des cruautés de ses compatriotes et des misères de tant de peuples, eut le courage de s'en plaindre à Charles-Quint et à son fils Philippe n, par des mémoires que nous avons encore. 11 y représente presque tous les Américains comme des nom mes doux et timides , d'un tempérament faible qui les rend naturellement esclaves. Il dit que les Espagnols ne regardèrent dans cette faiblesse que la facilité qu'elle donnait aux vainqueurs de les détruire; que dans Cuba, dans la Jamaïque, dans les îles voisines, ils firent périr plus de douze ceut mille hommes, comme des

chasseurs qui dépeuplent une terre de bêtes fauves.» Je les ai vus, dit-il, dans l'île Saint-Domingue et dans la Jamaïque, emplir les campagnes de fourches patibulaires auxquelles ils pendaient ces malheureux treize à treize, en l'honneur, disaient-ils, des treize apôtres. Je les ai vus donner des enfants à dévorer à leurs chiens de chasse. »

Un cacique de l'île de Cuba, nommé Hatucu, condamné par eux à périr par le feu pour n'avoir pas donné assez d'or, fut remis, avant qu'on allumât le bûcher, entre les mains d'un franciscain qui l'exhortait à mourir chrétien , et qui lui promettait le ciel.« Quoi! les Espagnols iront donc au ciel? » demandait le cacique.« Oui, sans doute, » disait le moine. « Ah! s'il est ainsi, que je n'aille point au ciel », répliqua ce prince. Un cacique de la Nouvelle-Grenade, qui est entre le Pérou et le Mexique, fut brûlé publiquement pour avoir promis en vain de remplir d'or la chambre d'un capitaine.

Des milliers d'Américains servaient aux Espagnols de bêtes de somme , et on les tuait quand leur lassitude les empêchait de marcher. Enfin ce témoin oculaire affirme que, dans les îles et sur la Terre-Ferme, ce petit nombre d'Européens a fait périr plus de douze millions d'Américains. • Pour vous justifier, ajoute-t-il, vous dites que ces malheureux s'étaient rendus coupables de sacrifices humains; que, par exemple, dans le temple du Mexique on avait sacrifié vingt mille hommes : je prends à témoin le ciel et la terre que les Mexicains , usant du droit barbare de la guerre, n'avaient pas

fait souffrir la mort dans leurs temples à cent cinquante prisonniers. »

De tout ce que je viens de citer, il résulte que probablement les Espagnols avaient beaucoup exagéré les dépravations des Mexicains, et que l'évêque de Chiapa ou traita aussi quelque fois ses reproches contre ses compatriotes. Observons ici que, si on reproche aux Mexicains d'avoir quelquefois sacrifié des ennemis vaincus au dieu de la guerre, jamais les Péruviens ne liront de tels sacrifices au soleil, qu'ils regardaient comme le Dieu bienfaisant de la nature. La nation du Pérou était peut-être la plus douce de toute la terre.

Enfin les plaintes répétées de Las Casas ne furent pas inutiles. Les lois envoyées d'Europe ont un peu adouci le sort des Américains. Ils sont aujourd'hui sujets soumis et non esclaves. {Eus. sur les mœurs.)

\oy.t, Las Casas.

PFRSE. DVttNlKRK RBVOLCT1oN Dit CBT

rmpl&k. — La Perse était alors plus civilisée que la Turquie ; les arts y étaient plutôt en honneur ; les mœurs plus douces, la police générale bien mieux observée. Ce n'est pas seulement un effet du climat ; les Arabes y avaient cultivé les arts cinq siècles entiers. Ce furent des Arabes qui bâtirent Isfahait, Chiraz, Caobin, Cachan et plusieurs autres grandes villes : les Turcs, au contraire, n'en ont bâti aucune, et en ont laissé plusieurs tomber en ruine. Les Tartares subjuguèrent deux fois la Perse après le règne des califes arabes ; mais ils n'y abolirent point les arts ; et, quand la famille des Sophis régna, elle y porta les mœurs douces de l'Arménie, où cette famille avait habité longtemps. Les ou-

vrages de la main passaient pour être mieux travaillés, plus finis en Perse qu'en Turquie. Les sciences y avaient de bien plus grands encourageiii en s ; point de ville dans laquelle il n'y eût plusieurs collèges» fondés où l'on enseignait les belles-lettres. La langue persane, plus douce et plus harmonieuse que la turque , a été féconde en poésies agréables. Les anciens Grecs , qui ont été les premiers précepteurs de l'Europe , sont encore ceux des Persans. Ainsi leur philosophie était, aux seizième et dix-septième siècles , a peu près au même état que la nôtre. Ils tenaient l'astrologie de leur propre pays, et ils s'y attachaient plus cju'aucun peuple de la terre, comme nous 1 avons déjà indiqué. La coutume de mar-

quer de blanc les jours heureux , et de noir les jours funestes , s'est conservée chez eux avec scrupule. Elle était très familière aux Romains, qui Pavaient prise des nations asiatiques. Les pay-sans de nos provinces ont moins de foi aux jous

firopres à semer età planter indiqués dans eurs almanachs, que les courtisans d'ispahan n'en avaient aux heures favorables ou dangereuses pour les affaires. Le» Persans étaient, comme plusieurs de nos nations, pleins d'esprit et d'erreurs. Quelques voyageurs ont assuréque ce pays n'était pas aussi peuplé qu'il pourrait l'être. 11 est très rrusemblable que,du temps des mages, il était plus peuplé et plus fertile. L'agriculture et, il alors un point de religion : c'est de tontes les professions celle qui a le plus besoin d'une nombreuse famille , et qui , en conservant la santé et la force , met le plus aisément l'homme en état de former et d'entretenir plusieurs enfans.

Cependant Ispahan, avant les dernières révolutions, était aus-si grand et aussi peuplé que Londres. On comptait dans Tauris

plus de cinq cent raille habitants. On comparait Cachan à Lyon. Il est impossible qu'une ville soit bien peuplée, si les campagnes ne le sont pas, à moins que cette ville ne subsiste uniquement du commerce étranger. On n'a que des idées bien vagues sur la population de la Turquie, de la Perse et de tous les états de l'Asie, excepté de la Chine; mais il est indubitable que tout pays policé qui met sur pied de grandes armées, et qui a beaucoup de manufactures, possède le nombre d'hommes nécessaire.

La cour de Perse étalait plus de magnificence que la Porte Ottomane. On croit lire une relation du temps de Xerxès, quand on voit dans nos voyageurs ces chevaux couverts de riches brocards, leurs harnais brillants d'or et de pierreries, et ces quatre mille vases d'or dont parle Chardin, lesquels servaient pour la table du roi de Perse. Les choses communes, et surtout les comestibles, étaient à trois fois meilleur marché à Ispahan et à Constantinople que parmi nous. Ce bas prix est la démonstration de l'abondance, quand il n'est pas une suite de la rareté des métaux. Les voyageurs, comme Chardin, qui ont bien connu la Perse, ne nous disent pas au moins que toutes les terres appartiennent au roi. Ils avouent qu'il y a, comme par tout ailleurs, des domaines royaux, des terres données au clergé, et

PEU

des fonds que les particuliers possèdent de droit, lesquels leur sont transmis de père en fils*.

Tout ce qu'on nous dit de la Perse nous persuade qu'il n'y avait point de paja monarchique où l'on jouit plus des droits de l'humanité. On s'y était procuré, plus qu'en aucun pays de l'Orient, des ressources contre l'ennui, qui est partout le

S oison de la rïe. On se rassemblait dans es salles immenses qu'on appelait les maisons à café, où les uns prenaient de cette liqueur, qui n'est en usage parmi nous que depuis la fin du dix-septième siècle; les autres jouaient , ou lisaient , ou écoutaient des feseurs de contes , tandis qu'à un bout de la salle un ecclésiastique prêchait pour quelque argent , et qu'à un autre bout ces espèces d'hommes, qui se sont fait un art de l'amusement des autres , déployaient tous leurs talens.

Tout cela annonce un peuple sociable , et tout nous dît qu'il méritait d'être heureux. 11 le fut, à ce qu'on prétend , sous le règne de Sha-Abbas qu'on a appelé té Grand. Ce prétendu grand homme était très cruel ; mais il y a des exemples que des hommes féroces ont aimé l'ordre et le bien public. La cruauté ne s'exerce que sur des particuliers exposés sans cesse à la vue du tyran , et ce tyran est quelquefois par sesloislebieufauteur de sa patrie.

Sha-Abbas , descendant d'Ismaël Sophi , se rendit despotique en détruisant une milice telle a peu près que celle des janissaires , et que les gardes prétorïennes. C'est ainsi que le crar Pierre à détruit la milice des strélits pour établir sa puissance. Nous voyons dans toute la terre les troupes divisées en plusieurs petits corps affermir le trône, et les troupes réunies en un grand corps disposer du trône et le renverser. Sba-Abbas transporta des peuples d'un pays dans un autre; c'est ce que les Turcs n'ont jamais fait. Ces colonies réussissent rarement.

De trente mille familles chrétiennes que Sha-Abbas transporta de l'Arménie et de la Géorgie dans le Mczanderan , vers la mer Caspienne, il n'en est resté que quatre à cinq ctiêts mais il construisit des édifices publts, il rebâtit des villes, il fit d'utiles

fondations ; il reprit sur les Turcs tout ce que Soliman et Sélim avaient conquis dans la Perse : il chassa les Portugais d'Orraus ; et toutes ces grandes actions lui méritèrent le surnom de Grand : il mourut en 1629. Son fils Sha-Sopbi, plus

cruel que Sha-Abbas , mais moins guerrier, moins politique, abruti parla débauche , eut un règne malheureux. Le grand-mogol Sha-Gean enleva Candahar à la Perse , et le sultan Amurat iv prit d'assaut Bagdad en 1638.

Depuis ce temps vous voyez la monarchie persane décliner sensiblement, jus-

qu'à ce qu'enfin la mollesse de la dynastie des Sophis a causé sa ruine entière. Les eunuques gouvernaient le séra< et l'empire sous Musa-Sopbi et sous Hussein , le dernier de cette race.

C'est le comble de l'abaissement dans la nature humaine , et l'opprobre de l'humanité , de dépouiller les hommes de la virilité : et c'est le dernier attentat du despotisme de confier le gouvernement à ces malheureux. Partout où leur pouvoir a été excessif, la décadence et la ruine sont arrivées. La faiblesse de Sha-Hussein faisait tellement languir l'empire , et la confusion le troublait si violemment par les factions des eunuques noirs et des eunuques blancs , que , si Myri-Veis et ses Agians n'avaient pas détruit cette dynastie , elle l'eût été par elle-même. C'est le sort de la Perse « que toutes ses dynasties commencent par la force et finissent par la faiblesse. Presque toutes ces familles ont eu le sort de Serdan-Pull , que nous nommons Sardanapale.

Ces Agians , qui ont bouleversé la Perse au commencement du siècle où nous sommes , étaient une ancienne colonie de Tartares , habitant les montagnes de Candahar, entre l'Inde et la

Perse. Presque toutes les révolutions qui ont changé le sort de ce pays-là sont arrivées par (les Tartares. Les Persans avaient reconquis Candahar sur le Mogol, vers l'an 1650 , sous Sha-Abbas ; et ce fut pour leur malheur. Le minintère de Sha- Hussein , petit fils de Sha-Abbas 11 , traita mal les Aguans. Myri-Veis qui n'était qu'un particulier, mais un particulier courageux et entreprenant, se mit à leur tête.

C'est encore ici une de ces révolutions oh le caractère d< s peuples qui la firent eut plus de part que le caractère de leurs chefs : car, Myri-Veis ayant été assassiné et remplacé par un autre barbare, nommé Ma^hraud, son propre neveu, qui n'était figé que de dix-huit ans, il n'y avait pas d apparence que ce jeune homme pût faire beaucoup par lui-même , et qu'il conduisit ces troupes indisciplinées de montagnards féroces » comme nos gêné-

34a PEU.

raux conduisent des armées réglées. Le gouvernement de Hussein était méprisé ; et, la province de Candahar ayant commencé les troubles , les provinces du Caucase, du côté de la Géorgie, se révolter rent aussi. Enfin Maghmud assiégea Ispahan en 172a. Sba- Hussein lui remit cette capitale , abdiqua le royaume à ses pieds, et le reconnut pour son maître; trop heureux que Maghmud daignât épouser sa fille 1

Tous les tableaux des cruautés et des malheurs des hommes, que nous examinons depuis le temps de Charlemagne , n'ont rien de plus horrible que les suites de la révolution d'Ispahan. Maghmud crut ne pouvoir s'affermir qu'en lésant égorger les familles des principaux citoyens. La Perse entière a été trente années ce

qu'avait été l'Allemagne avant la paix de Westphalie , ce que fut la France du temps de Charles vi , l'Angleterre dans les guerres de la rose rouge et de la rose blanche ; mais la Perse est tombée d'un état plus florissant dans un plus grand abîme de malheurs.

La religion eut encore part à ces désolations. Les Aguans tenaient pour Omar, comme les Persans pour Ali ; et ce Maghmud, chef des Aguans, mêlait les plus lâches superstitions aux plus détestables cruautés : il mourut en démence, en 1725, après avoir désolé la Perse. Un nouvel usurpateur de la nation des Aguans lui succéda; ils'appelaient Asraf. La désolation de la Perse redoublait de tous côtés. Les Turcs l'inondaient du côté de la Géorgie, l'ancienne Colchide. Les Russes fondaient sur ces provinces , du nord à l'occident de la mer Caspienne , vers les portes de Dclbent dans le Shirvan, qui étaient autrefois l'ibérie et l'Albanie. On ne nous dit point ce que devint parmi tant de troubles le roi détrôné , Sba- Hussein. Ce prince n'est connu que pour avoir servi l'époque au malheur de son pays.

Un des Fils de cet empereur , nommé Thamas, échappé au massacre de la famille impériale , avait encore des sujets fidèles qui se rassemblèrent autour de sa personne vers Tauris. Les guerres civiles et les temps de malheur produisent toujours des hommes extraordinaires , qui eussent été ignorés dans des temps paisibles. Le fils d'un berger devint le protecteur du prince Thamas , et le soutien du trône dont il fut ensuite l'usurpateur. Cet homme , qui s'est placé au rang des

PEU

Hommes grands conquérant, s'appelaient Nadir. Il gardait les moutons de son père dans les plaines du Corassan , partie de l'an-

cienne Hyrcanie et de la Bactriane. Il oe faut pat se figurer ces bergers comme les nôtres. La vie pastorale , qui s'est conservée dans plus d'une contrée de l'Asie, n'est pas sans opulence : les tentes de ses riches bergers valent beaucoup mieux que les maisons de nos cultivateurs. Nadir vendit plusieurs grands troupeaux de son

Eère , et se mit à la tête d'une troupe de aodits , chose encore fort commune dans ces pays où les peuples ont gardé les mœurs des temps antiques. Il se donna avec sa troupe au prince Thamas ; et a force d'ambition , de courage et d'activité , U fut à la tête d'une armée. Il se fit appeler alors Thamas Kouli-kan , « le kan esclave de Thamas ; » mais l'esclave était le maître sous un prince aussi faible et aussi efféminé que son père Hussein^{fj} 729]. 11 reprit Ispahan et toute la Perse, poursuivit le nouveau roi Asraf jusqu'à Candahar, le vainquit , le prit prisonnier , et lui fit couper la tête après lui avoir arraché les yeux.

Kouli-kan , ayant ainsi rétabli le prince Thamas sur le trône de ses aïeux , et l'ayant mis en état d'être ingrat , voulut l'empêcher de l'être. Il l'enferma dans la capitale du Corassan; et, agissant toujours au nom de ce prince prisonnier, il alla faire la guerre aux Turcs, sachant bien qu'il ne pouvait affermir sa puissance que par la même voie qu'il l'avait acquise. Il battit les Turcs à Erivan , reprit tout ce pays , et assura ses conquêtes en fesant la paix avec les Russes. [17^9} Ce fut alors qu'il se fit déclarer roi de Perse , sons le nom de Sha-Nadir. Il n'oublia pas l'ancienne coutume de crever les yeux à ceux qui peuvent avoir droit au trône. Cette cruauté fut exercée sursonsouveraio Thamas. Les mêmes armées, qui avaient servi à désoler la Perse , servirent aussi à la rendre redoutable àrses voisins. Kouli kan mit les Turcs plusieurs fois en

fuite. Il fit enfin avec eux une paix honorable, par laquelle ils rendirent tout ce qu'ils avaient jamais pris aux Persans, e|fepté Bagdad et son territoire.

Kouli-kan , chargé de crimes et de gloire , alla ensuite conquérir l'Inde. De retour dans sa patrie, il trouva un parti formé en faveur des princes de la maison royale qui existait encore; et, au milieu de ces nouveaux troubles , il fut as-

PKR

sassine par son propre neveu , ainsi que l'avait été Myri-Veis, le premier auteur de la révolution. La Perse alors est devenue encore le théâtre des guerres civiles. Tant de dévastations y ont détruit le commerce et les arts , en détruisant une partie du peuple ; mais , quand le terrain est fertile et la nation industrielle , tout se répare à la longue.

(Essai sur (es mœurs.) PERSÉCUTIONS CHRÉTIENNES. — On a tant prouvé que la secte des chrétiens est la seule qui ait jamais voulu forcer les hommes , le fer et la flamme dans les mains, à penser comme elle, que ce n'est plus la peine de le redire. On nous objecte en vain que les mahométans ont imité les chrétiens ; cela n'est pas vrai. Mahomet et ses Arabes ne violentèrent que les Mccquois qui les avaient persécutés ; ils n'imposèrent aux étrangers vaincus qu'un tribut annuel de douze drachmes par tête . tribut dont on pouvait se racheter en embrassant la religion musulmane.

Quand ces Arabes eurent conquis l'Espagne et la province narbonnaise , ils leur laissèrent leur religion et leurs lois. Ils laissent encore vivre en paix tous les chrétiens de leur vaste empire. Le

sultan des Turcs nomme lui-même le patriarche des chrétiens grecs, et plusieurs évêques.

Vous savez que ces chrétiens portent leur Dieu en procession librement dans les rues de Conslantinople , tandis que chez les chrétiens il est de vastes pays où l'on condamne à la potence ou à la roue tout pasteur calviniste qui prêche , et aux galères qui-conque les écoute. O nations!

comparez et jugez.

Nous prions seulement les lecteurs attentifs de relire ce morceau d'un petit livre excellent * qui a paru depuis peu , intitulé, Conseils raisonnables, etc.

« Vous parlez toujours de martyrs. Eh 1 monsieur, ne sentez-vous pas combien cette misérable preuve s'élève contre nous ? Insensés et cruels que nous sommes , quels barbares ont jamais fait plus de martyrs que nos barbares ancêtres?

Ahl monsieur, vous n'avez donc pas voyagé ? vous n'avez pas vu à Constance la place où Jérôme de Prague dit à un

* On voit assez que cette épithète n'a été mise que pour mieux cacher que les deux ouvrages liaient de l'auteur.

des bourreaux du concile , qui voulait allumer son bûcher par derrière : Alluma par devant; sijavais craint les flammes, je ne serais pas venu ici ? Vous n'avez pas été à Londres, où parmi tant de victimes que fit brûler l'infatué Marie, fille du tyran Henri vin, une femme accouchant au pied de son bûcher, on y jeta l'enfant avec la mère par l'ordre d'un évêque ?

«Avez- vous jamais passé dans Paris par la Grève où le conseiller-clerc Anne Duhourg, neveu du chancelier, chanta des cantiques avant son supplice ? Savez vous qu'il fut exhorté à cette héroïque constance par une jeune femme de qualité nommée madame de La Caille, qui fut brûlée quelques jours après tut ? Elle était chargée de fers dans un cachot voisin du sien, et ne recevait le jour que par une petite grille pratiquée en haut dans le mur qui séparait ces deux cachots.

Cette femme entendait le conseiller oui disputait sa vie contre ses juges par les formes des lois : Laissez (à , lui cria-t-elle, ces indignes formes ; craignez-vous de mourir pour votre Dieu?

«Voilà ce qu'un indigne historien tel que le jésuite Daniel n a garde de rapporter, et eo que d'Aubigné et les contemporains nous certifient.

« Faut-il vous montrer ici la foule de ceux qui furent exécutés à Lyon dans la place des Terreaux , depuis 1546 ? Faut-il vous faire voir mademoiselle de Cagnon suivant dans une charrette cinq autres charrettes d'âgées d'infortunés condamnés aux flammes, parce qu'ils avaient le malheur de ne pas croire qu'un homme pût changer du pain en Dieu? Certe fille , malheureusement persuadée que la religion réformée était la véritable, avait toujours répandu des largesses parmi les pauvres de Lyon. Ils entouraient, en pleurant, la charrette où elle était traînée chargée de fers. Hélas ! lui criaient-ils , nous ne recevrons plus d'aumônes de vous! — Eh bien, dit-elle, vous en recevrez encore; et elle leur jeta ses mules de velours que ses bourreaux lui avaient laissées.

« Avec-vous vu la place de l'Estrapade à Paris? elle fut couverte, sous François 1^{er}, de corps réduits en cendre. Savez-vous

comme on les faisait mourir? On les suspendait à de longues bascules qu'on élevait et qu'on baissait tour à tour sur un vaste bûcher, afin de leur faire sentir plus long-temps toutes les horreurs de la mort

la plus douloureuse. On ne jetait ces corps sur des charbons ardents que lorsqu'ils étaient presque entièrement rôtis, »t que leurs membres retirés, leur peau sanglante et consumée, leurs yeux brûlés, leur visage défiguré, ne leur laissent plus l'apparence de la figure humaine.

• Le jésuite Daniel suppose, sur la foi d'un infâme écrivain de ce temps- là, que François t" «lit publiquement qu'il traiterait ainsi le dauphin son û*t s'il donnait dans les opinions des réformés. Personne ne croira qu'un roi, qui ne passait pas pour uo Néron, ait jamais prononcé île si abominables paroles. Mai* la vérité est que, tandis qu'on faisait à Paris ces sacrifices de sauvages, qui surpassent tout ce que l'inquisition a jainai* fût de plus horrible, François i" plaisantait avec ses courtisans, et couchait avec sa maîtresse. Ce ne sont pas là des histoires de sainte Potamienne, de sainte Ursule, et des onze mille vierges; c'est un récit fidèle de ce que l'histoire a de moins incertain.

■ Le nombre des martyrs réformés, soit vaudois ou albigeois, soit évangéliques, est innombrable. Un nommé Pierre Bergier fut brûlé à Lyon, en 155a, avec René Poyet, parent du chancelier Poyet.

On jeta dans le même bûcher Jean Oharabon, Louis Dimonet, Louis de Marsac, Etienne de Gravotet cinq jeunes écoliers. Je vous ferais trembler si je vous faisais voir la liste des martyrs que les protestants ont conservée.

«Pierre Bergier chantait un psaume de Ma rot en allant au supplice. Dites-nous en bonne foi si vous chanteriez un psaume latin en pareil cas? Dites-nous si Je supplice de la potence , de la roue , ou du feu , est une preuve de la religion ? C'est une preuve sans doute de la barbarie humaine. C'est une preuve que d'un côté il y a des bourreaux , et de l'autre des persuadés.

«Don , si vous voulez rendre la religion chrétienne aimable , ne parlez jamais de martyrs. Nous en avons fait cent fois, mille fois plus que tous les païens. Nous ne voulons point répéter ici ce qu'on a tant dit des massacres des Albigeois, des habitans de Mérindol , de la Saint-Barthélemi , de soixante ou quatre - vingt mille Irlandais protestans égorgés, assommés, pendus, brûlés par les Catholiques; de ces millions d'Indiens tués comme des

PET

lapins dans des garennes , aux ordres de quelque» moines. Nous frémissons, oous gémissous; mais, il faut le dire, parler de martyrs à des chrétiens , c'est parler de gibet* et de roues à des bourreaux et à des recors. •

Après tant de vérités, nous demandons au monde entier si jamais un théiste a voulu forcer un homme d'une autre religion à embrasser le théisme,

Nous pensons enfin qu'il faut imiter le sage gouvernement chinois, qui. depuis plus de cinquante siècles, offre à Dieu des hommages purs , et qui , l'adorant en esprit et en vérité , laisse la vile populace se vautrer dans la fange des étables des bonzes: il

tolère ces bonzes, et il les réprime; il les contient si bien qu'ils n'ont pu exciter le moindre trouble sous la domination chinoise ni sous la tartan». Nous allons acheter dans cette teire antique de la porcelaine , du laque, du thé, de la pa- ■ ravents, des magots, des commodes, de la rhubarbe , de la poudre d'or : que n'allons-nous y acheter la sagesse/

(Mélanges philosophiques.)

PETIT-P I E RR li. — raokT damnks. — 11 n'y a pas longtemps qu'un théologien calviniste, nommé Petit-Pierre, prêcha et écrivit que les damnés auraient un jour leur grâce. Les autres ministres lui dirent qu'ils n'en voulaient point. La dispute s'échauffa ; on prétend que le roi leur souverain leur manda que, puisqu'ils voulaient être damnés sans retour, il le trouvait très bon, et qu'il y donnait les mains. Les damnés de l'église de Neuchâtel déposèrent le pauvre Petit- Pierre, qui avait pris l'enfer pour le purgatoire. On a écrit que l'un d eux lui dit: Mon ami , je ne crois pas plus à l'enfer éternel que vous; mais sachez qu'il est bon que votre servante , votre tailleur, et surtout votre procureur, y croient.

J'ajouterai, pour Villustration de ce passage, une petite exhortation anz philosophes qui nient tout à plat l'enfer dans leurs écrits. Je leur dirai: «Messieurs, nous ne passons pas notre vie avec Cicéron, AtticuB, Gaton, Marc-Aurèle, Epie tête, le chancelier de l'Hospital, la Mothe le-Vayer, Des Ivetaux, René Descartes, Newton, Locke, ni avec le respectable Bayle, qui était si au dessus de la fortune ; ni avec le trop vertueux incrédule Spi-

PEU

xiosa, qui n'ayant rien, rendit aux enfanté du grand pensionnaire de Witt, une pension de trois cents florins que lui lésait le grand de Witt, dont les Hollandais mangèrent le cœur, quoiqu'il n'y eût rien à gagner en le mangeant. Tous ceux à qui nous avons affaire ne sont pas des Des Barreaux, qui payait à des plaideurs la valeur de leur procès qu'il avait oublié de rapporter. Toutes les femmes ne sont pas des Ninon Lenclos, qui gardait les dépôts si religieusement, tandis que les plus graves personnages les violaient. En un mot, messieurs, tout le monde n'est pas philosophe.

m Nous avons affaire à force fripons qui ont peu réfléchi ; à une foule de petites gens brutaux, ivrognes, voleurs. Prêchez-leur, si vous voulez, qu'il n'y a point d'enfer, et que l'âme est immortelle ; pour moi, je leur crierai dans les oreilles qu'ils seront damnés s'ils me volent ; j'imiterai ce curé de campagne, qui, ayant été outrageusement volé par ses ouailles, leur dit à son prône : Je ne sais à quoi pensait Jésus-Christ de mourir pour des canailles comme vous. •

(Dictionnaire philosophique.) PEUPLES (conjurations contre les).

Conspiration! ou proscriptions juives.

L'histoire est pleine de conspirations contre les tyrans; mais nous ne parlerons ici que des conspirations des tyrans contre les peuples. Si l'on remonte à la plus haute antiquité parmi nous; si l'on ose chercher les premiers exemples des proscriptions clans l'histoire des Juifs; si nous séparons ce qui peut appartenir aux passions humaines, de ce que nous devons révéler dans les décrets éternels ; si nous ne considérons que l'effet terrible d'une

cause divine , nous trouverons d'abord une proscription de vingt-trois mille Juifs après 1 idolâtrie d'un veau d'or; une de vingt - quatre mille pour punir l'Israélite qu'on avait surpris dans les bras d'une Madianite; une de quarante-deux mille hommes de la tribu d'Ephraïm , égorgés à un gué du Jourdain. C'était une vraie proscription; car ceux de Galaad , qui exerçaient la vengeance de Jephthé contre les Ephraïmites, voulaient connaître et démêler leur» victimes en leur faisant prononcer l'un après l'autre le mot tûhibolet au passage de la rivière; et ceux qui disaient siboiety selon la prononciation éphraï-

PEU 345

mite , étaient reconnus et tués sur-lechamp. Mais il faut considérer que cette tribu d'Ephraïm , ayant osé s'opposer à Jephthé , choisi par Dieu même pour être le chef de son peuple , méritait sans doute un tel châtiment.

C'est pour cette raison que nous ne regardons, point comme une injustice l'extermination entière des peuples du Canaan; ils s'étaient sans doute attiré cette punition par leurs crimes ; ce fut le Dieu vengeur des crimes qui les poursuivit; les Juifs n'étaient que les bourreaux.

Celle de Mithridate,

De telles proscriptions commandées par la Divinité même, ne doivent pas sans doute être imitées par les hommes; aussi le genre humain ne vit point de pareils massacres jusqu'à Mithridate. Rome ne lui avait pas encore déclaré la guerre, lorsqu'il ordonna qu'on assassinât tous les Romains qui se trouvaient dans l'Asie- Mineure. Plutarque fait monter le nombre des victimes à cent cinquante mille ; Appien le réduit à quatre- vingt mille.

Plutarque n'est guère croyable, et Appien probablement exagère. Il n'est pas vraisemblable que tant de citoyens romains demeurassent dans l'Asie Mineure où ils avaient alors très peu d'établissements. Mais quand ce nombre serait réduit à la moitié, Mithridate n'en serait pas moins abominable. Tous les historiens conviennent que le massacre fut général, et que ni les femmes ni les enfans ne furent épargnés.

Celle* de SjlU, do Marias, et det triumvir».

Mais environ dans ce temps-là même, Sylla et Marius exercèrent sur leurs compatriotes la même fureur qu'ils éprouvaient en Asie. Marius commença les proscriptions, et Sylla le surpassa. La raison humaine est confondue quand elle veut juger les Romains. On ne conçoit pas comment un peuple chez qui tout était à l'enchère, et dont la moitié égorgeait l'autre, pût être dans ce temps-là même le vainqueur de tous les rois. Il y eut une horrible anarchie depuis les

Proscriptions de Sylla jusqu'à la bataille d'Actium ; et ce fut pourtant alors que Rome conquit les Gaules, l'Espagne, l'Egypte, la Syrie, toute l'Asie-Mineure

et la Grèce.

Comment expliquerons-nous ce nombre prodigieux de déclamations qui nous

346 PEU

restent sur la décadence de Rome, dans ces temps sangui-
naires et illustres? Tout est perdu, disent vingt auteurs latins ;
Rome tombe par ses propres forces ; le luxe a vengé l'univers.
Tout cela ne veut dire autre chose, sinon que la liberté publique

n'existait plus : mais la puissance subsistait; elle était entre les mains de cinq ou six généraux d'armée; et le citoyen romain , qui avait jusque-là vaincu pour lui» même , ne combattait plus que pour quelques usurpateurs.

La dernière proscription fut celle d'Antoine, d'Octave et de Lépide; elle ne fut pas plus sanguinaire que celle de Sylla.

Quelque horrible que fût le règne des Caligula et des Néron , on ne voit point de proscriptions sous leur empire ; il n'y en eut point dans les guerres des Galba , des Othon , des Vitellius.

Celle ci es Juifs «ou* Trajaa.

Les Juifs seuls renouvelèrent ce crime sous Trajan. Ce prince humain les traitait avec bonté. Il y en avait un très grand nombre dans l'Egypte et dans la province de Cyrène. La moitié de l'île de Chypre était peuplée de Juifs. Un nommé André, qui se donna pour le Messie, pour un libérateur des Juifs, ranima leur exécrable enthousiasme qui paraissait assoupi. 11 leur persuada qu'ils seraient agréables au Seigneur, et qu'ils rentreraient enfin victorieux dans Jérusalem , s'ils exterminaient tous les infidèles dans les lieux où ils avaient le plus de synagogues. Les Juifs y séduits par cet homme, massacrèrent , dit-on, plus de deux cent mille personnes dans la Cyrénaïque et dans Chypre. Dion et Eusèbe, disent que, non contents de les tuer, ils mangeaient leur chair, se faisaient une ceinture de leurs intestins , et se frottaient le visage de leur sang. Si cela est ainsi , ce fut, de toutes les conspirations contre le genre humain dans notre continent, la plus inhumaine et la plus épouvantable; et elle dut l'être, puisque la superstition en était le principe. Ils furent punis, mais moins qu'ils ne le méritaient , puisqu'ils subsistent encore.

Celle de Théodose.

Je ne vois aucune conspiration pareille dans l'histoire du monde jusqu'au temps de Théodose, qui proscrivit les Juifs de Thessalonique, non pas dans

PEU

un mouvement de colère» comme des menteurs mercenaires l'écrivent si souvent, mais après six mois des plus mûres réflexions. Il mit dans cette fureur méditée un artifice et une lâcheté qui la rendaient encore plus horrible. Les jeux

[mblics furent annoncés par son ordre, les habitans invités ; les courses commencèrent : au milieu de ces réjouissances, ses soldats égorgèrent sept à huit mille habitans ; quelques auteurs disent quinze mille. Cette proscription fut incomparablement plus sanguinaire et plus inhumaine que celle des triumvirs; ils n'avaient compris que leurs ennemis dans leurs listes; mais Théodose ordonna que tout périt sans distinction. Les triumvirs se contentèrent de taxer les veuves et les filles des proscrits; Théodose fit massacrer les femmes et les enfans, et cela dans la plus profonde paix, et lorsqu'il était au comble de sa puissance. Il est vrai qu'il expia ce crime; il fut quelque temps sans aller à la messe.

Celle de l'impératrice Théodora.

Une conspiration beaucoup plus ancienne que toutes les précédentes, fut celle d'une impératrice Théodora, au milieu du neuvième siècle. Cette femme superstitieuse et cruelle, veuve du cruel Théophile, et tutrice de l'infamé Michel, gouverna quelques années. Elle donna ordre qu'on tuât

tous les manichéens dans ses état-. Fleuri , dans son Histoire ecclésiastique , avoue qu'il en périt environ cent mille. Il s'en sauva quarante mille qui se réfugièrent dans les états du calife, et qui, devenus les plus implacables comme les plus justes ennemis de l'empire grec, contribuèrent à sa ruine. Rien ne fut plus semblable à notre Saint-Barthé/emi, dans laquelle on voulut détruire les protestai , et qui les rendit furieux.

Celle de* croisés contre les Jaifi.

Cette rage de conspirations contre un peuple entier sembla s'assoupir jusqu'au temps des croisades. Une horde de croises dans la première expédition de Pierre l'ermite, ayant pris son chemin par l'Allemagne, fit vœu d'égorger tous les Juifs qu'ils rencontreraient sur leur route. Ils allèrent à Spire, à Worms, à Cologne, à Maynce , à Francfort ; ils fendirent le ventre aux hommes, aux femmes,

PEU

PEU

aux cnfans de la nation juive qui tombèrent entre leurs mains , et cherchèrent dans leurs entrailles l'or qu'on supposait que ces malheureux avaient avalé.

Cette action des croisés ressemblait parfaitement à celle des Juifs de Chypre et de Cyrène, et fut peut-être encore plus alVr-cusc , parce que l'avarice se joignait au fanatisme. Les Juifs lion lurent traités comme ils se vantent d'avoir traité autrefois des nations entières; mais, selon la remarque de Suarez , « Ils avaient égorgé leurs voisins par une piété bien entendue, et les croisés les

massacrèrent par une piété mal entendue, t 11 y a au moins de la piété dans ces meurtres, et cela est bien consolant.

Celle de » croUade » contre le « Albigeoî*.

La conspiration contre les Albigeois fut de la même espèce , et eut une atrocité de plus : c'est qu'elle fut contre des *jU uu wuic - v.w- —

compatriotes , et qu'elle dura plus long- en Europe à la religion chrétienne , pour temps. Suarez aurait dû regarder cette laquelle il combattait en Asie, en Afnproscription comme la plus édifiante de toutes, puisque de saints inquisiteurs condamnèrent aux flammes tous les habitants de Béziers, de Carcassonne , de Lavaur, et de cent bourgs considérables ; presque tous les citoyens furent brûlés en effet , ou pendus , ou égorgés.

fut massacré ; les innocens périrent avec les coupables.

Les Templiers.

Je mets sans difficulté au rang d'une conjuration contre une société entière , le supplice des templiers. Cette barbarie fut d'autant plus atroce, qu'elle fut commise avec l'appareil de la justice. Ce n'était point une de ces fureurs que la vengeance soudaine ou la nécessité de se défendre semble justifier ; c'était un projet réfléchi d'exterminer tout un ordre trop fier et trop riche. Je pense bien que, dans cet ordre, il y avait de jeunes débauchés qui méritaient quelque correction ; mais je ne croirai jamais qu'un grand maître et tant de chevaliers, parmi lesquels^U comptait des princes, tous vénérables par leur Age et par leurs services, fussent coupables des bassesses absurdes et inutiles dont on les

accusait. Je ne croirai jamais qu'un ordre entier de religieux ait renoncé

Let vêpres sicilienne! .

S'il est quelque nuance entre les grands crimes, peut-être la journée des vêpres siciliennes est la moins exécrationnelle uY toutes, quoiqu'elle le soit excessivement. L'opinion la plus probable est que ce massacre ne fut point prémédité. 11 est vrai que Jean de Frocida, janissaire du roi d'Aragon , préparait dès lors une révolution à tapies et en Sicile; mais il paraît que ce fut un mouvement subit dans le peu j île animé contre les Provençaux, qui le déclencha tout d'un coup, et qui fit couler tant do sang. Le roi Charles d'Anjou, frère de saint Louis, s'était rendu odieux par le meurtre de Conradin et du duc d'Autriche, deux jeunes héros et deux grands princes dignes de son estime, qu'il fit condamner à mort comme des voleurs. Les Provençaux qui vexaient la Si< ilr étaient détestés. L'un d'eux fit violence à une femme le lendemain de Pà ques ; on s'attroupa , oo s'émut , ou sonna le tocsin, on cria, meurent (es tyrans! tout ce qu'on rencontra de Provençaux

que , et pour laquelle même encore plusieurs «rentre eux gémissaient dans les fers des Turcs et des Arabes, aimant mieux mourir dans les cachots que de renier leur religion.

Enfin , je crois sans difficulté à plus de quatre-vingts chevaliers qui, en mourant, prennent Dieu à témoin de leur innocence. N'hésitons point à mettre leur proscription au rang des funestes effets d'un temps d'ignorance et de barbarie.

Massacres dans le nouveau monde.

Dans ce recensement de tant d'horreurs, mettons surtout les douze millions d'hommes détruits dans le vaste continent du nouveau monde. Cette proscription est , à l'égard de toutes les autres , ce que serait l'incendie de la moitié de la terre à celui de quelques villages.

Jamais ce malheureux globe n'éprouva une dévastation plus horrible et plus générale , et jamais crime ne fut mieux

justifié. Las Casas évêque de Chiapa dans la Nouvelle-Espagne, ayant parcouru pendant plus de trente années, les îles et la terre ferme découvertes avant qu'il fut évêque, et depuis qu'il eut cette dignité, témoin oculaire de ces trente années de destruction, vint enfin en Espagne, dans sa vieillesse, se jeter aux pieds de Charles- Quint et du prince Philippe son fils, et fit entendre ses plaintes qu'on n'avait pas

548 PEU

écoutées jusqu'alors. Il présenta sa requête au nom d'un hémisphère entier :

« elle fut imprimée à Valladolid. La cause de plus de cinquante nations prosrites », dont il ne restait que de faibles rentes, fut solennellement plaidée devant l'empereur. Las Casas dit que ces peuples détruits* » étaient d'une espèce douce , faible et innocente , incapable de nuire et de résister; et que la plupart ne connaissaient pas plus les vêtemens et les armes que nos animaux domestiques. « J'ai parcouru, dit-il, toutes les petites îles Lucaines, et je n'y ai trouvé que onze habitants*, reste de plus de cinq cent mille.

Il compte ensuite plus de deux millions d'hommes détruits dans Cuba et dans Hispaniola , et enfin plus de dix millions dans le continent. Il ne dit pas : J'ai oui dire qu'on a exercé ces énormités incroyables; il dit : « Je les ai vues : j'ai vu cinq caciques brûlés pour s'être enfuis avec leurs sujets; j'ai vu ces créatures innocentes massacrées par milliers; enfin, de mon temps, on a détruit plus de douze millions d'hommes dans l'Amérique. »

On ne lui contesta pas cette étrange dépopulation, quelque incroyable qu'elle paraisse. Le docteur Sepulvéda, qui plaida contre lui , s'attachait seulement à prouver que ces Indiens méritaient la mort, parce qu'ils étaient coupables du péché contre nature , et qu'ils étaient anthropophages.

• Je prends Dieu à témoin, répond le digne évêque Las Casas , que vous calomniez ces innocens après les avoir égorgés. Non , ce n'était point parmi eux que régnait la pédérastie , et que l'horreur de manger de la chair humaine s'était introduite; il se peut que dans quelques contrées de l'Amérique que je ne connais pas, comme au Brésil ou dans quelques îles, oo ait pratiqué ces abominatioos de l'Europe ; mais m à Cuba , ni à la Jamaïque , ni dans Hispaniola , ni dans aucune île que j'aie parcourue, ni au Pérou , ni au Mexique où est mon évêché, je n'ai entendu jamais parler de ces crimes, et j'en ai fait les enquêtes les plus exactes. C'est vous qui êtes plus cruels que les «anthropophages; car je vous ai vus dresser des chiens énormes pour aller à la chasse des hommes, comme on va à celle des bêtes fauves. Je vous ai vus donner vos semblables à dévorer à vos chiens.

J'ai entendu des Espagnols dire à leurs

camarades F Prête-moi une longue d'Indien pour le déjeuner de mes dogues , je t'en rendrai demain un quartier. C'est enfin chez vous seuls que j'ai vu de la) chair humaine étalée dans vos boucheries, soit pour vos dogues, soit pour vousmêmes. Tout cela, continue - 1 - il , est prouvé au procès , et je jure , par le grand Dieu qui m'écoute , que rien n'est plus véritable, •

Enfin, Las Casas obtint de Charles- Quint des lois qui arrêtaient le carnage réputé jusqu'alors légitime , attendu que c'étaient des chrétiens qui nussaeraicat des infidèles.

Voyez Pérou et Mexique.

La proscription juridique des babitans de Mérindol et de Cabrière , sous François I^{er}. en 1546, n'est à la vérité qu'une étincelle en comparaison de cet incendie universel de la moitié de l'Amérique. Il périt dans ce petit pays environ cinq à six mille personnes des deux sexes et de tout âge. Mais cinq mille citoyens surpassent en proportion, dans un canton si petit , le nombre de douze millions dans la vaste étendue des ues de l'Amérique , dans le Mexique , et dans le Pérou. Ajoutez surtout que les désastres de notre patrie nous touchent plus que ceux d'un autre hémisphère.

Ce fut la seule proscription revêtue des formes de la justice ordinaire, car les templiers furent condamnés par des commissaires que le pape avait nommés ; et c'est en cela que le massacre de Mérindol porte un caractère plus affreux que les autres. Le crime est plus grand , quand il est commis par ceux qui sont établis pour réprimer les crimes, et pour protéger l'innocence.

Un avocat général du parlement d'Aix, nommé Guérin, fut le premier auteur de cette boucherie. « C'était, dit l'historien César

Nostradamus, un homme noir ainsi de corps que d'âme, autant froid orateur que persécuteur ardent et calomniateur effronté. • Il commença par dénoncer, en 1540, dix-neuf personnes, au hasard, comme hérétiques. Il y avait alors un violent parti dans le parlement d'Aix. qu'on appelait les brûleurs. Le président d'Oppède était à la tête de ce parti. Les dix-neuf accusés furent condamnés à mort sans être entendus; et

PEU

dans ce nombre ilse trouva quatre femmes et cinq enfans qui s'enfuirent dans les cavernes.

Il y avait alors , à la honte de la nation , un inquisiteur de la foi en Provence : il se nommait frère Jean de Rome. Ce malheureux, accompagné de satellites, allait souvent dans Mérindol et dans les villages d'alentour; il entraît inopinément et de nuit dans les maisons où il était averti qu'il y avait un peu d'argent; il déclarait le père, la mère et les enfans hérétiques , leur donnait la auestion , prenait l'argent et violait les filles. Vous trouverez une partie des crimes de ce scélérat dans le fameux plaidoyer d'Aubri, et' vous remarquerez qu'il ne fut puni que par la prison.

Ce fut cet inquisiteur qui, n'ayant pu entrer chez les dix*neuf accusés , les avait fait dénoncer au parlement par l'avocat général Guérin, quoiqu'il prétendit être le aïeul juge du crime d'hérésie. Guérin et lui soutinrent que dix -huit villages étaient infectés de cette peste. Les dixneuf citoyens échappés devaient, scion eux, faire révolter tout le canton. W.

président d'Oppède, trompé par une information frauduleuse de Guérin, demanda au roi des troupes pour appuyer la recherche et la punition des dix-neuf prétendus coupables. Fran-

çois r»r. , trompé à son tour, accorda enfin les troupes. L»e vice-légat d'Avignon y joignit quelques soldats. Enfin, en 1544, d'Oppède et Guérin , à leur tête , mirent le feu à tous les villages; tout fut tué; et Aubri rapporte dans son plaidoyer que plusieurs soldats assouvirent leur brutalité sur les femmes et sur les filles expirantes qui palpitaient encore. C'est aiusi qu'on servait la religion.

Quiconque a lu l'histoire sait assez qu'on fit justice; que le parlement fit pendre l'avocat général , et que Je président d'Oppède échappa au supplice qu'il avait mérité. Cette grande cause fut plaidée pendant cinquante audiences.

On a encore les plaidoyers ; ils sont curieux. D'Oppède et Guérin alléguaient pour leur justification tous les passages de l'Ecriture , où il est dit :

c Frappez les habitans par le glaive; détruisez tout , jusqu'aux animaux *.

* Deut. chtp. XIII.

PEU 349

« Tuez le vieillard , l'homme , la femme et l'enfant à la mamelle (i).

«Tuez l'homme, la femme, l'enfant sevré, l'enfant qui tette, le bœuf, la brebis , le chameau et l'âne (a).»

Ils alléguaient encore les ordres et les exemples donnés par l'église contre les hérétiques. Ces exemples et ces ordres n'empêchèrent pas que Guérin ne fût "pendu. C'est la «eulc proscription

de cette espèce qui ait été punie par les lois, après avoir été faite à l'abri de ces lois même.

Voyez d'Oppède.

Conspiration de la Saint-Barthélemi, *

Il n'y eut que vingt-huit ans d'intervalle entre les massacres de Mérindol et la journée de la Saint Barthélemi. Cette journée fait encore dresser les cheveux à la tête de tous les Français, excepté ceux d'un abbé (3) qui a osé imprimer en 1758 une espèce d'apologie de cet événement exécrable. C'est ainsi que quelques es-

{>rits bizarres ont eu le caprice de faire l'apologie du diable. «Ce ne fut, dit-il, qu'une affaire de proscription. » Voilà une étrange excuse! Il semble qu'une affaire de proscription soit une chose d'usage, comme on dit une affaire de barreau, une affaire d'intérêt, une affaire de calcul, une affaire d'église.

Il faut que l'esprit humain soit bien susceptible de tous les travers, pour qu'il se trouve au bout de près de deux cents ans un homme qui de sang-froid entreprend de justifier ce que l'Europe entière abhorre. L'archevêque Péréfixe prétend qu'il périt cent mille Français dans cette conspiration religieuse. Le duc de SuIU n'en compte que soixante -et dix mille.

Monsieur l'abbé abuse du martyrologe des calvinistes, lequel n'a pu tout compter, pour affirmer qu'il n'y eut que quinze mille victimes. Eh! monsieur ttabbé, ne serait-ce rien que quinze mille persounes égorgées , en pleine paix, par leurs concitoyens ?

Le nombre des morts ajoute sans doute beaucoup à la calamité d'une nation, mais rien à l'atrocité du crime. Vous prétendez,

homme charitable, que la religion n'eut aucune part à ce petit mouvement populaire. Oubliez -vous le tableau

(1) Josué. chap. XVI.

(O Premier liv. des Rois, chsp. XV.

(3) Cavaillé.

350 PEU

que le pape Grégoire xm fit placer dans le Vatican, et au bas duquel était écrit : Pontificatus Colignii regis prohat Oubliez-vous sa procession solennelle de l'église de Saint-Pierre à l'église Saint- Louis, le Te Deum qu'il fit chanter, les médailles qu'il fit frapper pour perpétuer la mémoire de ce carnage de la Saint-Barthélemi? Vous n'avez peut-être^, pas vu de ces médailles, j'en ai vu entre les mains de M. de Rothelin. Le pape Grégoire y est représenté d'un côté, et de l'autre c'est un ange qui tient une croix dans la main gauche , et une épée dans la main droite. En voilà-t-il assez» je ne dis pas pour vous convaincre, mais pour vous confondre ?

Conspiration d'Irlande.

La conjuration des Irlandais catholiques contre les protestans, sous Charles i^{er}, en 1641 « est une fidèle imitation de la Saint-Barthélemi. Des historiens anglais contemporains, tels que le chancelier Clarendon et un chevalier Jean Temple, assurent qu'il y eut cent cinquante mille hommes de massacrés. Le parlement d'Angleterre , dans sa déclaration du 25 juillet 1643> en compte quatre-vingt mille: mais M. Brooke, qui paraît très instruit, crie à l'injustice dans un petit livre que j'ai entre les mains. Il dit qu'on 6C plaint à tort; et il semble prouver assez bien qu'il n'y eut que

quarante raille citoyens d'immolés à la religion, en y comprenant les femmes et les enfane.

Compiration dam les valléca du Piémont.

J'omets ici un grand nombre de proscriptions particulières. Les petits désastres ne se comptent point dans les calamités générale^; mais je ne dois point passer sous silence la proscription des habitans dos vallées du Piémont en i655.

C'est une che&e assez remarquable dans l'histoire que ces hommes , presque inconnus au reste du monde, aient persévéré constamment, de temps immémorial, dans des usages qui avaient changé partout ailleurs. 11 en est de ces usages comme de la langue : une infinité de termes antiques 6e conservent dans des cantons éloignés, tandis que les capitales et les grandes villes varient dans leur langage de siècle en siècle.

Voilà pourquoi f l'ancien roman , que l'on parlait du temps de Charlemagne ,

PEU

subsiste encore dans (e patois du pays de Vaud , qui a conservé le nom de -pays Roman. On trouve des vestiges de ce langage dans toutes les vallées de» Alpes et des Pyrénées. Les peuples voisins* de Turin qui habitaient les cavernes vaudoises , gardèrent l'habillement, la langue, et presque tous les rites du temps de Charlemagne.

On sait assez que, dans le huitième et dans le neuvième siècle , la partie septentrionale de l'Occident ne connaissait point le culte des images ; et une bonne raison, c'est qu'il n'y avait ni peintre ai sculpteur: rien même n'était encore décidé sur certaines ques-

tions délicates , que l'ignorance ne permettait pas d'approfondir. Quand ces points de controverse furent arrêtés et réglés ailleurs, les habitants des vallées l'ignorèrent; et, étant ignorés eux-mêmes des autres hommes, ils restèrent dans leur ancienne croyance: mais enfin ils furent au rang des hérétiques, et poursuivis comme tels.

Dès l'année 1467 le pape Innocent vin envoya dans le Piémont un légat nommé Aiiicrtus de Capitoneis , archidiacre de Crémone, prêcher une croisade contre eux. La teneur de la bulle du pape est singulière. Il recommande aux inquisiteurs , à tous ecclésiastiques et à tous les moines, • de prendre unanimement les armes contre les Vaudois, de les écraser comme des aspics, et de les exterminer saintement. « in hæreticos armis insurgant, eosque velut cupides venenosos concurent, et ad tam sanctam aclcrminationem adhibeant omnes conatus. »

La même bulle octroie à chaque fidèle « le droit de s'emparer de tous les meubles et immeubles des hérétiques, sans forme de procès. » Bona qtuercymo Mc moëilia et immobilia quilibet cumque ii cité occupandi , etc.

Et , par la même autorité , elle déclare que tous les magistrats qui ne prêteront pas main-forte, seront privés de leur»

dignités : Seculares honores , tituli , fidei , privilegiis privandi.

Les Vaudois, ayant été vivement persécutés en vertu de cette bulle, se crurent des martyrs. Ainsi leur nombre augmenta prodigieusement. Enfin , la bulle d'Innocent vin fut mise en exécution à la lettre, en 1655. Le marquis de Pianezza entra le 15 d'avril

dans ces vallées avec deux régimens, ayant des capucins à leur tête. On marcha de caverne en ca-

PEU

verne, et tout ce qu'on rencontra fut massacré. On pendait les femme» nues à des arbres, on les arrosait du sang de leurs enfans , et on emplissait leur matrice de poudre à laquelle on mettait le feu.

Il faut faire entrer sans doute dans ce triste catalogue les massacres des Cévennes et du Vivarais , qui durèrent pendant dix ans , au commencement de ce siècle. Ce fut en effet un mélange continuel de proscriptions et de guerres civiles. Les combats , les assassina tu, et les mains des bourreaux , ont fait périr près de cent mille de nos compatriotes , dont dix mille ont expiré sur la roue , ou par la corde , ou dans les flammes , si on en croit tous les» historiens contemporains des deux partis.

Est-ce l'histoire des serpens et des tigres que je viens de faire ? non , c'est celle des hommes. Les tigres et les serpens ne traitent point ainsi leur espèce. C'est pourtant dans le siècle de Cicéron, de Poltion, d'Atticus, de Varius, de Tibulle, de Virgile , d'Horace , qu'Auguste fit ses proscriptions. Les philosophes de Thou et Montaigne, le chancelier de l'Hospital vivaient du temps de la Saint-Barthélemi : et les massacres des Cévennes sont du siècle le plus florissant de la monarchie française. Jamais les esprits ne furent plus cultivés , les talens en plus grand nombre, la politesse plus générale. Quel contraste, quel chaos , quelles horribles conséquences composent ce malheureux monde ! On parle des pestes , des tremblement de terre , des embrasemens, des déluges qui ont désolé le globe; heureux, dit-on, ceux qui n'ont pas

vécu dans le temps de ces bouleversemens ! Disons plutôt : Heureux ceux qui n'ont pas vu les crimes que je retrace ! Comment s'est-il trouvé des barbares pour les ordonner et tant d'autres barbares pour les exécuter ? Comment y a-t-il encore des inquisiteurs et des familiers de l'inquisition ?

Un homme modéré , humain , né avec un caractère doux, ne conçoit pas plus qu'il y ait eu parmi les hommes des bêtes féroces ainsi altérées de carnage, qu'il ne conçoit des métamorphoses de tourterelles en vautours ; mais il comprend encore moins que ces monstres aient trouvé à point- nommé une multitude d'exécuteurs. Si des officiers et des soldats courent au combat sur un ordre de leurs

PEU 3**i*

maîtres, cela est dans l'ordre de la nature; mais que, sans aucun examen, ils aillent assassiner de sang-froid un peuple sans défense , c'est ce qu'on n'oserait pas imaginer des furies même de l'enfer. Ce tableau soulève tellement le cœur de ceux qui se pénètrent de ce qu'ils lisent , que, pour peu qu'on soit enclin à la tristesse , on est fatigué d'être né; ou est indigne d'être homme.

La seule chose qui puisse consoler, c'est que de telles abominations n'ont été commises que de loin à loin : n'en voila qu'environ vingt exemples principaux dans l'espace de près de quatre mille années. Je sais que les guerres continuelles qui ont désolé la terre sont des fléaux encore plus destructeurs par leur nombre et par leur durée; mais enfin , comme j'en ai déjà dit, le péril étant égal des deux côtés dans la guerre, ce tableau révolte bien moins que celui des proscriptions qui ont été toutes faites avec lâcheté, puisqu'elles ont été faites sans danger, et que les Sylla et les Au-

guste n'ont été au fond que des assassins qui ont attendu des passans au coin d'un bois, et qui ont profité des dépouilles.

La guerre paraît l'état naturel de l'homme. Toutes les sociétés connues ont été en guerre, hormis les brames, et les primitifs que nous appelions quakers, et quelques autres petits peuples. Mais il faut avouer que très peu de sociétés se sont rendues coupables de ces assassinats publics appelés proscriptions. Il n'y en a aucun exemple dans la haute antiquité, excepté chez les Juifs. Le seul roi de l'Orient qui se soit livré à ce crime est Mit h rida te ; et, depuis Auguste, il n'y a eu de proscriptions dans notre hémisphère que chez les chrétiens qui occupent une très petite partie du globe. Si cette rage avait saisi souvent le genre humain, il n'y aurait plus d'hommes sur la terre ; elle ne serait habitée que par les animaux, qui sont sans contredit beaucoup moins médians que nous. C'est à la philosophie, qui fait aujourd'hui tant de progrès, d'adoucir les mœurs des hommes ; c'est à notre siècle de réparer les crimes des siècles passés. Il est certain que, quand l'esprit de tolérance sera établi, on ne pourra plus dire :

/E/aj parentum ptjor avis tulti Nos nequiores, mox daturos
Progenitum vitiosorem.

352 PHA

On dira plutôt, mais en meilleurs vers
que ceux-ci :

Koi a? eux ont été det monstre* exécration»,

Nos phet ont *tt» méchant ;

On voit auioard'hui leurt enfant, Étant plm éclairé* , devenir plut traitable*.

Mais, pour oser dire que nous sommes meilleurs que nos ancêtres, il faudrait que, nous trouvant dans les mêmes circonstances qu'eux , nous nous abstinssions avec horreur des cruautés dont il* ont été coupables; et il n'est pas démontré que nous fusions plus humains en pareil cas. La philosophie ne pénètre pas toujours chez les grands qui ordonnent , et encore moins chez les hordes des petits qui exécutent. Elle n'est le partage que des hommes placés dans la médiocrité, également éloignés de l'ambition qui opprime, et de la basse férocité qui est à ses gages.

11 est vrai qu'il n'est plus de nos jours de persécutions générales; mais on voit quelquefois de cruelles atrocités. La société, la politesse, la raison, inspirent des mœurs douces; cependant quelques hommes ont cru que la barbarie était un de leurs devoirs. On les a vus abuser de leurs misérables emplois si souvent humiliés , jusqu'à se jouer de la vie de leurs semblables , en colorant leur inhumanité du nom de justice ; ils ont été sanguinaires sans nécessité : ce qui n'est pas même le caractère des animaux carnassiers. Toute dureté qui n'est pas nécessaire est un outrage au genre humain. Les cannibales se vengent, mais ils ne font pas expirer dans d'horribles supplices un compatriote qui n'a été qu'imprudent *.

Puissent ces réflexions satisfaire les âmes sensibles, et adoucir Jes autres 1 (Estai sur les mœurs.)

PHALK. (Constance) , premier ministre de Siam. — k.nvoik unk ambassade a Louis xiv (i684)« — L'extrême goût que Louis xiv avait pour les choses d'éclat fut flatté par l'ambassade qu'il re-

cut de Siam , pays où l'on avait ignoré jusqu'alors que la France existât. 11 était arrivé, par une de ces singularités qui prouvent la supériorité des Européens sur les autres nations, qu'un Grec, fils d'un cabaretier de Céphalonie, nommé Phalk Constance , était devenu barcaion , c'est-à-dire , premier ministre ou grand

* Allusion an supplice du chevalier *de La Barre.

PHI

vizir du royaume de Siam. Cet hominc, daus le dessein de s'al-
lermir et de s'élever encore , et dans le besoin qu'il avait de se-
cours étrangers , n'avait osé se confier ni aux Anglais ni aux Hol-
landais ; ce sont des voisins trop dangereux dans les Indes. Les
Français venaient d'établir des comptoirs sur les côtes de Com-
mande!, et avaient porté dans ces extrémités de l'Asie la réputa-
tion de leur roi. Constance erut Louis xiv propre à être flatté par
un hommage qui viendrait de si loin sans être attendu. La reli-
gion , dont la politique du monde fait jouer Jes ressorts depuis
Siam jusqu'à Pari» , servit .» ses desseins. 11 envoya au nom du
roi de Siam son maître, une solennelle ambassade avec de grands
présens à Louis xiv, pour faire entendre que ce roi indien, charmé
de sa gloire , ne voulait faire de traité de commerce qu'avec la na-
tion française , et qu'il n'était pas même éloigné de se faire chré-
tien. La grandeur du roi flattée, et sa religion trompée, l'enga-
gèrent à envoyer au roi de Siam deux ambassadeurs et six jé-
suites ; et depuis il y joignit des officiers avec huit cents soldats ;
mais Vêcht de cette ambassade siamoise fut le seul fruit qu'on en
retira. Constance périt quatre ans après, victime de son ambition
: quelque peu des Français qui restèrent auprès de lui furent
massacres , d'autres obligés de fuir; et sa veuve, après avoir été
sur le point d'être reine, fut condamnée parle successeur du roi

de Siam à servir da i> la cuisine, emploi pour lequel clic était née.
(Siècle de Lou is XIV.)

PH1LIPPE-LE-BEL, roi de France.

SES VIOLENTES QOEBELLES AVEC LE PAPK

bon if ace vin. (i50a et suivantes.) — Puilippe-le-Bel , qui voulait dépenser bcaud argent, et qui eu avait peu, prétendait que le clergé , coin me l'ordre leplu*rii t.. de l'état , devait contribuer aux besoins de la France sans la permission de Rome. Lo pape voulait avoir l'argent d'une décime accordée sous le prétexte d'un secours pour la terre sainte, qui n'était pL> secourable, et qui était sous le pouvoir d'un descendant de Gengis. Le roi prenait cet argent pour faire, en Guienn^ . la guerre qu'il eut contre le roi d'Angleterre, Edouard. (i30i et i30a.) Ce fut le premier sujet de la querelle. L'entreprise d'un évôque de la ville de Pamier» aigrit ensuite les esprits. Cet homme avait cabalé contre le roi dans son pays , qui

PHI

ressortissait alors de la couronne ; et le pape aussitôt le fit son légat à la cour de Philippe. Ce sujet, revêtu d'une dignité qui, selon la cour romaine, le rendait égal au roi même, vint à Paris braver son souverain , et le menacer de mettre son royaume en interdit. Un séculier qui se fût conduit ainsi aurait été puni de mort. H fallut user de grandes précautions pour s'assurer seulement de la personne de l'cvêque : encore fallut-il le remet Ire entre les mains de son métropolitain , l'arche» vêque de Karbonne.

Vous avez déjà observé que depuis la mort de Charlemagne on ne vit aucun pontife de Rome qui n'eût des disputes ou épineuses ou violentes avec les empereurs et les rois; vous verrez durer jusqu'au siècle de Louis xiv ces querelles, qui sont la suite nécessaire de la forme de gouvernement la plus absurde à laquelle les hommes se soient jamais soumis. Cette absurdité consistait à dépendre chez soi d'un étranger. En effet, souffrir qu'un étranger donne chez vous des fiefs ; ne pouvoir recevoir de subsides des possesseurs de ces fiefs qu'avec la permission de cet étranger, et sans partager avec lui; être continuellement exposé à voir fermer, par son ordre, les temples que vous avez construits et dotés; convenir qu'une partie de vos sujets doit aller plaider à trois cents lieues de vos états ; c'est là une petite partie des chaînes que les souverains de l'Europe s'imposèrent insensiblement, et sans presque le savoir.

Il est clair que si aujourd'hui on venait, pour la première fois, proposer au conseil d'un souverain de se soumettre à de

pareils usages , celui qui oserait en faire une proposition serait regardé comme le

plus insensé des hommes. Le fardeau, d'abord léger, s'était appesanti par degrés. On sentait bien qu'il fallait le diminuer ; mais on n'était ni assez sage, ni assez instruit , ni assez ferme pour s'en défaire entièrement.

(1304 et suiv.) Déjà, dans une bulle long-temps fameuse, l'évêque de Rome, Boniface VIII, avait décidé « qu'aucun clerc ne doit rien payer au roi son maître, sans permission expresse du souverain pontife. » Philippe, roi de France, n'osa pas d'abord

faire brûler cette bulle ; il se contenta de défendre la sortie de l'argent hors du royaume, sans nommer Rome.

On négocia; le pape, pour gagner du temps, canonisa saint Louis ; elles moines

PHI 355

concluait que, si un homme disposait du ciel, ils pouvaient disposer de l'argent de la terre.

Le roi plaida devant l'archevêque de Narbonne contre l'évêque de Pamiers, par la bouche de son chancelier Pierre Flotte , à Senlis; et ce chancelier alla lui même à Rome rendre compte au pape du procès. Les rois de Cappadoce et de Bithynie en* usaient à peu près de même avec la république romaine; mais, ce qu'ils n'eussent pas fait, Pierre Flotte parla au pontife de Rome comme le ministre d'un souverain réel à un souverain imaginaire; il lui dit très expressément « que le royaume de France était de ce monde, et que celui du pape n'en était pas. •

Le pape fut assez hardi pour s'en offenser ; il écrit au, roi un bref dans lequel on trouve ces paroles : « Sachez que vous? nous êtes soumis dans le temporel comme dans le spirituel. * Un historien judicieux et instruit remarque très à propos que ce bref était conservé à Paris dans un ancien manuscrit de la bibliothèque de Saint- Germain-des-Prés, et que l'on a déchiré le feuillet, en laissant subsister un sommaire qui l'indique , et un extrait qui le rappelle.

Philippe répondit : • A. Boniface , prétendu pape , peu ou point de salut. Que votre très grande fatuité sache que nous ne sommes soumis à personne pour le temporel. > Le même histo-

rien observe que cette même réponse du roi est conservée au Vatican ; ainsi les Romains modernes ont eu plus de soin de conserver les choses curieuses que les bénédictins de Paris. L'authenticité de ces lettres a été vainement contestée. Je ne crois pas

S qu'elles aient jamais été revêtues des ormes ordinaires, et présentées en cérémonies; mais elles furent certainement écrites.

Le pontife lança bulles sur bulles, qui toutes déclarent que le palpe est le maître des royaumes; que, si le roi de France ne lui obéit pas, il sera excommunié , et son royaume en interdit, c'est-à-dire qu'il ne sera plus permis de faire les exercices du christianisme , ni de baptiser les enfans, ni d'enterrer les morts. Il semble que ce soit le comble des contradictions de l'esprit humain , qu'un évêque chrétien, qui prétend que tous les chrétiens sont des sujets, veuille empêcher ces prétendus sujets d'être chrétiens , et qu'il se

354 PHI

prive ainsi tout d'un coup lui-même de ce qu'il croit son propre bien. Mais tous sentez assez que le pape comptait «tir l'imbécillité des hommes; il espérait que les Français seraient assez lâches pour sacrifier leur roi à la crainte d'être privés des sacrement*. (1503.) Il se trompa : on brûla sa bulle; la France s'éleva contre le pape sans rompre avec la papauté. Le roi convoqua les états. E tait- u donc nécessaire de les assembler pour décider que Boniface VIII n'était pas roi de France.

Le cardinal Le Moine, Français de naissance, qui n'avait plus d'autre patrie que Rome, vint à Paris pour négocier; et , s'il ne pouvait réussir, pour excommunier le royaume. Ce nouveau légat avait ordre de mener à Rome le confesseur du roi, qui était domi-

nicain, afin qu'il y rendît compte de sa conduite et de celle de Philippe. Tout ce que l'esprit humain peut inventer pour élever la puissance du pape était épuisé ; les évêques soumis à lui , de nouveaux ordres de religieux relevant immédiatement du saintsiège , portant partout son étendard ; un roi qui confesse ses plus secrètes pensées, ou du moins qui passe pour les confesser à un de ces moines ; et enfin ce confesseur sommé par le pape, son maître, d'aller rendre compte a Rome de la conscience du roi , son pénitent. Cependant Philippe ne plia point ; il fait saisir le temporel de tous les prélats absents. Les états généraux appellent au futur concile et au futur pape. Ce remède même tenait un peu de la faiblesse ; car, appeler au pape , c'est reconnaître son autorité ; et quel besoin les hommes ont-ils d'un concile et d'un pape pour savoir que chaque gouvernement est indépendant , et qu'on ne doit obéir qu'aux lois de sa patrie ?

Alors le pape ôte à tous les corps ecclésiastiques de France le droit des élections , aux universités les grades , le droit d'enseigner , comme s'il révoquait une grâce qu'il eût donnée. Ces armes étaient faibles , il voulut y joindre celles de l'empire d'Allemagne.

Vous avez vu les papes donner l'Empire, le Portugal, la Hongrie, le Danemark , l'Angleterre , l'Aragon , la Sicile , presque tous les royaumes. Celui de France n'avait pas encore été transféré par une bulle. Boniface enfin le mit dans le rang des autres états , et en fit un don à l'empereur Albert d'Autriche, ci-devant excommunié par lui, et maintenant

PHI

son cher fils , et le soutien de l'Eglise. [1303] Remarquez les mots de sa bulle : • Nous vous donnons, par la plénitude de notre

puissance... le royaume de France, qui appartient de droit aux empereurs d'Occident. » Boniface et son dataire ne songeaient pas que, si la France appartenait de droit aux empereurs, la plénitude de la puissance papale était fort inutile. 11 y avait pourtant un reste de raison dans cette démente : on flattait la prétention de l'Empire sur tous les états occidentaux ; car vous verrez toujours que les jurisconsultes allemands croyaient, ou /feignaient de croire , que , le peuple de Rome s'étant donné avec son évêque à Charlemagne, tout l'Occident devait appartenir à ses successeurs , et que tous les autres états n'étaient qu'un démembrement de l'Empire.

Si Albert d'Autriche avait eu deux cent mille hommes et deux cents millions, il est clair qu'il eût profité des bontés de Boniface; mais étant pauvre, et à peine affermi , il abandonna le pape au ridicule de sa donation.

Le roi de France eut toute ia liberté de traiter le pape en prince ennemi. 17 se joignit à la maison des Colonnes, qui ne feraient pas plus de cas que \ui des excommunications, et qui souvent réprimaient dans Rome même cette autorité souvent redoutable ailleurs. Guillaume de Nogaret passe en Italie sous des prétextes plausibles, lève secrètement quelques cavaliers, donne rendez-vous à Sciarra Colonna. On surprend le pape dans Anagnie, ville de son domaine, où il était né; on crie :« Meure le pape! et vivent les Français ! • Le pontife ne perdit point courage. 11 revêtit la chape , mit sa tiare en tête; et, portant les clefs dans une main, et la croix dans l'autre, il se présenta avec majesté devant Colonna et Nogaret. 11 est fort douteux que Colonna ait eu la brutalité de le frapper. Les contemporains disent qu'il lui criait : c Tyran, re-

nonce à la papauté, que tu déshonores, comme tu y as fait renoncer Célestfn.

Boniface répondit fièrement : • Je suis pape , et je mourrai pape. » Les Français pillèrent sa maison et ses trésors. Biais après ces violences, qui tenaient plus du brigandage que de la justice d'un grand roi , les habitants d'Anagnie , ayant reconnu le petit nombre des Français, furent honteux d'avoir laissé leur compatriote et leur pontife dans les mains des étrangers.

PHI

PIE 355

[i303] Ils les chassèrent. Boniface alla à liome, méditant sa vengeance, mais il mourut en arrivant. C'est ainsi qu'on a traité en Italie presque tous les papes qui voulurent être puissans : vous les voyez toujours donnant des royaumes, et peisécutés chez eux.

Philippe-le-Bel poursuivit son ennemi Jusque dans le tombeau. Il voulut faire condamner sa mémoire dans un concile ; il exigea de Clément v, né son sujet, et qui siégeait dans Avignon, que le procès contre le pape, son prédécesseur, fût commencé dans les formes. On l'accusait d'avoir engagé le pape Célestin v, son prédécesseur, à renoncer à la chaire pontificale; d'avoir obtenu sa place par des voies illégitimes, et enfin d'avoir fait mourir Célestin en prison. C*' dernier fait n'était que trop véritable. Lnde ses domestiques, nommé MalFredo, et treize autres témoins, déposaient qu'il avait insulté plus d'une fois à la religion qui le rendait si puissant, en disant : • Ah! que de biens nous a faits cette fable du Christ l «qu'il niait en conséquence les mystères de la trinité, de l'incarnation, de la transsubstantiation. Ces disposi-

tions se trouvent encore dans les enquêtes juridiques qu'on a recueillies. Le grand nombre de témoins fortifie ordinairement une accusation ; mais ici il l'affaiblit. Il n'y a point du tout d'apparence qu'un souverain pontife ait prononcé devant treize témoins ce qu'on dit rarement à un seul. Le roi voulait qu'on exhumât le pape, et qu'on fit brûler ses os par le bourreau. Il osait flétrir ainsi la chaire pontificale, et ne sut pas se soustraire à son obéissance. Clément fut assez sage pour faire évanouir dans les délais une entreprise trop flétrissante pour l'Eglise.

La conclusion de toute cette affaire fut que , loin de faire le procès à la mémoire de Boniface VIII, le roi consentit à recevoir seulement la mainlevée de l'excommunication portée par ce Boniface contre lui et son royaume. Il souffrit même que Piogaret, qui l'avait servi, qui n'avait agi qu'en son nom , qui l'avait vengé de Boniface, fût condamné par le successeur de ce pape à passer sa vie en Palestine. Tout le grand éclat de Philippe-le-Bel ne se termina qu'à sa honte. Jamais vous ne verrez dans ce grand tableau du monde un roi de France l'emporter à la longue sur un pape. Ils feront ensemble des marchés, mais Rome y gagnera toujours

quelque chose ; il en coûtera toujours de l'argent à la France. Vous ne verrez que les parlemens du royaume combattre avec inflexibilité les souplesses de la cour de Rome; et très souvent la politique ou la faiblesse du cabinet, la nécessité des conjonctures, les intrigues des moines rendront la fermeté des parlemens inutile ; et cette faiblesse durera jusqu'à ce qu'un roi daigne dire résolûment : Je veux briser mes fers et ceux de ma nation.

(Essai sur les mœurs.) PIERRE (saint) et PIERRE LE MAGIC I EN . — mujs combat. — «Simon Pierre étant venu à Rome

sous Néron , Simon le magicien y vint aussi. Un jeune homme, proche parent de Néron, mourut; il fallait bien ressusciter un parent de l'empereur; les deux Simon s'offrirent pour cette affaire. Simon le magicien y mit la condition qu'on ferait mourir celui des deux qui ne pourrait pas réussir.

Simon Pierre l'accepta , et l'autre Simon commença ses opérations ; le mort branla la tête ; tout le peuple jeta des cris de joie. Simon Pierre demanda qu'on fit silence , et dit : • Messieurs, si le défunt est en vie, qu'il ait la bonté de se lever, de marcher et de causer avec nous. • Le mort s'en donna bien de garde. Alors Pierre lui dit de loin : Mon fils , levezvous , notre Seigneur Jésus-Christ vous guérit. Le jeune homme se leva , parla et marcha , et Simon Bar jonn le rendit à sa mère. Simon , son adversaire , alla se plaindre à Néron, et lui dit que Pierre n'était qu'un misérable charlatan et un ignorant. Pierre comparut devant l'empereur, et lui dit à l'oreille : « Croyezmoi, j'en sais plus que lui; et, pour vous le prouver', faites-moi donner secrètement deux pains d'orge ; vous verrez que je devinerai ses pensées , et qu'il ne devinera pas les miennes.» On apporte à Pierre ces deux pains , il les cache dans sa manche. Aussitôt Simon fit paraître deux gros chiens qui étaient ses anges tutélaires : ils voulurent dévorer Pierre , mais le magicien leur jeta ses deux

Sains; les chiens les mangèrent > et ne rent nul mal à l'apôtre. « Eh bien , dit Pierre, vous voyez que je connaissais ses pensées , et qu'il ne connaissait pas les miennes. »

• Le magicien demanda sa revanche ; il promit qu'il volerait dans les airs comme Dédale: on lui assigna un jour:

il vola en effet ; mais saint Pierre pria

PIE

Dieu avec tant de larmes, que Simoo tomba et se cassa le cou. Néron, indigné d'avoir perdu un si bon machiniste par les prières de Simon Pierre, ne manqua pas de crucifier ce Juif la tête en bas. •

Qui croirait que cette histoire est contée par trois chrétiens contemporains?

Abdias et Hégésippe la rapportent tout au long. Un nommé Marcel récrivit aussi , mais il met Paul de la partie ; il ajoute seulement que Simoo, pour con- Taincre l'empereur de son savoir faire, dit à l'empereur : « Faites-moi le plaisir de me couper la tête , et je vous promets de ressusciter le troisième jour. ■ L'empereur essaya la chose; on coupa la tête ail magicien , qui reparut le troisième jour devant Néron avec la plus belle tête du monde sur ses épaules.

Que le lecteur maintenant fasse une réflexion avec mol. Je suppose que les trois imbéciles*, Abdias, Uégésippe et Marcel , qui racontent ces pauvretés , eussent été moins maladroits, qu'ils eussent inventé des contes plus vraisemblable» sur les deux Simon , ne seraientils pas regardés aujourd'hui comme des pères de l'Eglise irréfragables ? Tous nos docteurs ne les citeraient-ils pas tous les jours comme d'irréprochables témoins?

ne prouveraient-ils pas la vérité de leurs écrits par leur conformité avec les Actes des apôtres , et 2a vérité des Actes des apùtrts par ces mêmes écrits d'Abdias, d Uégésippe et de Marcel?

(MéAanqcs PhiiosopiUques .)

PIERRE D'ARRAS, cordeier. — ix-

TKBBOGATOIBB Qo'IL FAIT SUBJB A L*IME DB MADAME
OB SAINT - MKMift. (l 534») — L 'illustre maison de Saint-Mé-
min avait fait de grands biens au couvent des cordelière , et avait
sa sépulture dans leur église. La femme d'un seigneur de Saint-
Mémin, prévôt d'Orléans , étant morte , son mari croyant que ses
ancêtres s'étaient assez appauvris en donnant aux moines , fit un
présent à ces frères qui ne leur parut pas assez considérable. Ces
bons franciscains s'avisèrent de vouloir déterrer la défunte,

nr forcer le veuf à faire réenterrer sa me en leur terre sainte,
en les payant mieux. Le projet n'était pas sensé; car le seigneur ae
Saint-Mémin n'aurait pas manqué de la faire inhumer ailleurs.

Mais il entre souvent de la folie dans la friponnerie.

D'abord l'âme de la dame de Saint- Mcmin n'apparut qu'à
deux frères. Elle

PIE

leur dit * : Je suis Judas , parce que mon mari n'a pas donné
assez. Les deux petits coquins qui rapportèrent ces paroles ne
s'aperçurent pas qu'elles devaient nuire au couvent plutôt que lui
profiter. Le but du couvent était d'extorquer de l'argent du sei-
gneur de Saint-Mémin , pour le repos de rame, de sa femme. Or,
si madame de Saint- Mémin était damnée, tout l'argent du
monde ne pouvait la sauver ; on n'avait rien à donner; les corde-
liers perdaient leur rétribution.

Il y avait dans ce temps-là très peu de bon sens en France. La
nation avait été abrutie par l'invas>on des Francs, et ensuite par
l'invasion de la théologie scolastique ; mais il se trouva dans Or-
léans quelques personnes qui raisonnèrent.

Elles se doutèrent que , si le grand Etre avait permis que l'Ame de madame de Saint-Mémin apparût à deux franciscains, il n'était pas naturel que cette âme se fût déclarée damnée comme Judas. Cette comparaison leur parut hors d'oeuvre.

Cette dame n'avait point vendu notre Seigneur Jésus -Christ trente deniers ; elle ne s'était point pendue, ses intestins ne lui étaient point sortis du ventre : il n'y avait aucun prétexte pour la comparer à Judas.

Cela donna du soupçon ; et la rumeur fut d'autant plus grande dans Orléans, qu'il y avait déjà des hérétiques qui ne croyaient pas 4 certaines visions, et qui, en admettant des principes absurdes, ne laissaient pas pourtant d'en tirer d'assez bonnes conclusions. Les cordeliers changèrent donc de batterie, et mirent la dame en purgatoire.

Elle apparut donc encore, et déclara

Sue le purgatoire était son partage ; mais Ile demanda d'être déterrée. Ce n'était pas l'u»age qu'on exhumât les purgatories ; mais on espérait que M. de Saint- Mémin préviendrait cet affront extraordinaire en donnant quelque argent. Cette demande d'être jetée hors de l'église augmenta les soupçons. On savait bien que les âmes apparaissaient souvent, mais elles ne demandent point qu'on les déterre.

L'âme, depuis ce temps, ne parla plus ; mais elle lutina tout le monde dans le couvent et dans l'église. Les frères

ie d« U bibliothèque de

cordeliers l'exorcisèrent. Frère Pierre d'Arras s'y prit , pour la conjurer, d'une manière qui n'était pas adroite. 11 lui disait : «Si

tu es Pâme de feu madame de Saint- Mémin , frappe quatre coup." ; » et on entendit le» quatre coups. «Si tu es damnée, frappe six coups; » et les six coups furent frappés. «Si tu es encore plus tourmentée en enfer parce que ton corps est enterré en terre sainte , frappe six autres coups;* et ces èix autres coups furent entendus encore plus distinctement, t Si nous déterrions ton corps, et si nous cessons de prier Dieu pour toi, seras-tu moins damnée? frappe cinq coups pour nous le certifier ; > et l'âme le certifia par cinq coups.

Cet interrogatoire de l'âme, fait par Pierre d'Arras, fut signé par vingt-deux cordeliers, à la tête desquels était le révérend père provincial. Ce père provincial lui fit le lendemain les mêmes questions , et il lui fut répondu de même.

On dira que, l'âme ayant déclaré qu'elle était en purgatoire, les cordeliers ne devaient pas la supposer en enfer; mais ce n'est pas ma faute si des théologiens se contredisent.

Le seigneur de Saint-Mémin présenta requête au rot contre les pères cordeliers. lis présentèrent requête de leur côté ; le roi délégua des juges, à la tête desquels était Adrien Fumée , maître des requêtes.

Le procureur général de la commission requit que lesdits cordeliers fussent brûlés ; mais l'arrêt ne les condamna qu'à faire tous amende honorable la torche au poing, et à être bannis du royaume. Cet arrêt est du 18 février i534.

Après une telle vision, il est inutile d'en rapporter d'autres : elles sont toutes, ou du genre de la friponnerie, ou du genre de la folie. Les visions du premier

S tare sont du ressort de la justice ; celles u second genre sont , ou des visions de fous malades, ou des visions de fous en bon ne santé. Les premières appartiennent à la médecine , ef les secondes aux Petites-Maisons.

{ Dictionnaire philosophique.) PI E R K K , commandant de Damas. — soif AVRirrcak avkc srsc 4 rrvss. — Lorsque le célèbre capitaine Déral combattait en Syrie contre les généraux de l'empereur lléraclius, du temps du calife Abubéker , successeur de Mahomet , Pierre qui commandait dans Damas avait pris dans ses courses plusieurs muaul-

PIE 55

mânes avec quelque butin ; il les conduisait à Damai* : parmi ces captives était la sœur de Déral lui-même. L'Histoire araée d'Alvakedi, traduite uar Okley, dit qu'elle était parfaitement belle, et que Pierre en devint épris; il la ménageait dans la route et épargnait de trop longues traites à ses prisonnières. Elles campaient dans nne vaste ptûne sous des tentes gardées par des troupes un peu éloignées. Caulah (c'était le nom de cette sœur de Déral) propose à une de ses compagnes , nommée Oserra, de se soustraire à la captivité; elle loi persuade de mourir plutôt que d'être les victimes delà lubricité des chrétiens ; le même enthousiasme musulman saisit toutes ces femmes ; elles s'arment des piquets ferres de leurs tentes, de leurs couteaux, espèces de poignards qu'elles portent â la ceinture , et forment un cercle , comme les vaches se serrent en rond les unes contre les autres, et présentent leurs cornes aux loups qui les attaquent. Pierre ne fit d'abord qu'en rire ; il avance vers ces femmes; il est reçu à grands coups de bâtons ferres; il balance long-temps à user de la force; enfin U s'y résout, et les sabres étaient déjà tirés, lorsque Déral

arrive, met les Grecs e» fuite, délivre sa sœur et toutes les captives.

(Dictionnaire philosophique.) PIERRE I", empereur de Russie. — sssvoyagbs. (avril 1697.) — L'Allemagne en guerre à la fois avec la Turquie et avec la France , ayant pour ses alliés l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande contre le seul Louis xiv , était prête à conclure la paix, et les plénipotentiaires étaient déjà assemblés au château de Rysvrick, auprès de la Haye.

Ce fut dans ces circonstances que Pierre et son ambassade prirent leur route au mois d'avril 1697, par la grande Novogorod. De là on voyagea par l'Estonie et par la Livonie , provinces autrefois contestées entre les Russes , les Suédois et les Polonais , et acquises enfin à la Suède par la force des armes.

La fertilité de la Livonie, la situation de Riga, sa capitale, pouvaient tenter le czar; il eut du moins la curiosité de voir les fortifications des citadelles. Le comte d'Alberg, gouverneur de Riga, en prit de l'ombrage; il lui refusa cette satisfaction, et parut témoigner peu d'égards pour l'ambassade. Cette conduite ne servit pas à refroidir dans le cœur du czar le dessein

qu'il pouvait concevoir d'être un jour le maître (ta ces provinces.

De la Livonie on alla dans la Prusse brandebourgeoise , dont une partie a été habitée par les anciens Vandales; la Prusse polonaise avait été comprise dans la Sarmatie d'Europe; la brandebourgeoise était un pays pauvre , mal peuplé, mais où l'électeur, qui se fit donner depuis le titre de roi, étalait une magnificence nouvelle et ruineuse. Il se piqua de recevoir l'ambassade dans sa ville de Königsberg avec un faste royal. On se fit de part et

d'autre les présens les plus magnifiques. Le contraste de la parure française, que la cour de Berlin affectait, avec les longues robes asiatiques des Russes, leurs bonnets rehaussés de perles et de pierreries , leurs cimeterres pendans à la ceinture fit un -effet singulier. Le czar était vêtu à l'allemande. Ln prince de Géorgie qui était avec lui , vêtu à la mode des Persans , étalait une autre sorte de magni licence : c'est le même qui fut pris a la journée de-Narva,ctquiestmort en Suède.

Pierre méprisait tout ce faste ; il eût été à désirer qu'il eût également méprisé ces plaisirs de table dans lesquels l'Allemagne mettait alors sa gloire. (Je fut dans un de ces repas trop à la mode alors, aussi dangereux pour fa santé que pour les mœurs, qu'il tira l'épée contre son favori Le Fort ; mais il témoigna autant de regret de cet emportement passager, qu'Alexandre en eut du meurtre de Ciitus. Il demanda pardon à Le Fort : il disait qu'il voulait réformer sa nation , et qu'il ne pouvait pas encore se réformer lui-même. Le général Le Fort , dans son manuscrit , loue encore plus le fond du caractère du czar qu'il ne blâme cet excès de colère.

L'ambassade passe par la Poméranie , par Berlin ; une partie prend sa route par Magdebourg, l'autre par Hambourg, vdle que son grand commerce rendait déjà puissante , mais non pas aussi opulente et aussi sociable qu'elle l'est devenue depuis. On tourne vers Minden ; on passe la Westpbalie , et enfin on arrive par Clèves dans Amsterdam.

Le czar se rendit dans cette ville quinze jours avant l'ambassade; il logea d'abord dans la maison de la compagnie des Indes; mais bientôt il choisit un petit logement dans les chantiers de l'amirauté. Il prit un habit de pilote , et alla dans cet équipage au

village de Sardam , où l'on construisait alors beaucoup plus de vais-

Plfi

seaux encore qu'aujourd'hui. Ce village est aussi grand, aussi peuplé, aussi riche et plus propre que beaucoup de villes opulentes. Le czar admira cette multitude d'hommes toujours occupés , l'ordre»

L'exactitude des travaux , la célérité prodigieuse à construire un vaisseau , et à le munir de tous ses agrès , et cette quantité incroyable de magasins et de machines qui rendent le travail plus facile et plus sûr. Le czar commença par acheter une barque , à laquelle il fit de ses mains un mât brisé ; ensuite il travailla à toutes les parties de la construction d'un vaisseau , menant la même vie que les artisans de Sardam , s'habillant, se nourrissant comme eux , travaillant dans les forges, dans les corderies , dans ces moulins dont la quantité prodigieuse borde le village , et dans lesquels on scie le sapin et le chêne, on tire 1 huile , On fabrique le papier , on file les métaux ductiles. H se fit inscrire dans le nombre des charpentiers sous le nom de Pierre Miuhaeloft On l'appelait communément «maître Pierre» (Pei&r- 6o«),et les ouvriers, d'abord interdits d'avoir un souverain pour compagnon, s'y accoutumèrent familièrement.

Tandis qu'il maniait à Sardam le compas et la hache , on lui confirma la nouvelle de la scission de la Pologne , et de la double nomination de l'électeur Auguste et du prince de Gonti. Le charpentier de Sardam promit aussitôt trente mille hommes au roi Auguste. 11 donnait de son atelier des ordres à son armée d'Ukraine assemblée contre les Turcs.

[Juillet 1696] Ses troupes, commandées par le général Shein et par le prince Dolgorouki , venaient de remporter une victoire auprès d'Azof sur les Tartares , et même sur un corps de janissaires que le sultan Mustapha leur avait envoyé. Pour lui, il persistait à s'instruire dans plus d'un art ; il allait de Sardam à Amsterdam travailler chez le célèbre anatorniate Ruysch ; il faisait des opérations de chirurgie, qui, en un besoin, pouvaient le rendre utile à ses officiers ou à luimême. 11 s'instruisait dans 1^e physique naturelle dans la maison du bourgmestre Vitsen, citoyen recommandante à jamais par son patriotisme , et par l'emploi de ses richesses immenses qu'il prodiguaient citoyen du monde, envoyant à grands frais des hommes habiles chercher ce qu'il y avait de plus rare dans toutes les parties de l'univers, et frétant des vais-

Plis

seaux à ses dépens pour découvrir de nouvelles terres.

Peterbas ne suspendit ses travaux que pour aller voir sans cérémonie , à Utrecht et à la Haye , Guillaume, roid'AngUterre ets-tathouder des Provinces-Unies. Le général Le Fort était seul en tiers avec les deux monarques. Il assista ensuite à la cérémonie de l'entrée de ses ambassadeurs et à leur audience; ils présenté* rent en son nom aux députés des Etats six cents des plus belles martres zibelines; et les Etats, outre le présent ordinaire qu'ils leur firent À chacun d'une chaîne d or et d une médaille , leur donnèrent trois carrosses magnifiques. Ils reçurent les premières visites de tous les ambassadeurs plénipotentiaires qui étaient au congrès de Ryswick, excepté des Français, à qui ils n'avaient pas notule leur arrivée , nonseulement parce que le exar prenait le parti du roi Auguste contre le prince de Conti; mais parce que le

roi Guillaume, dont il cultivait l'amitié, ne voulait point la paix avec la France.

De retour à Amsterdam t il y reprit ses premières occupations, et acuevavde ses mains un vaisseau de soixante pièces de canon qu'il avait commencé , et qu'il fit partir pour Archangel ., n'ayant pas alors d'autre port sur les mers de l'Océan. Non seulement il faisait engager à son service des réfugiés français, des Suisses, des Allemands ; mais il faisait partir des art ban s de toute espèce pour Moscou, et n'envoyait que ceux qu'il avait vus travailler lui-même. 11 est très peu de métiers et d'arts qu'il n'approfondît dans les détails : il se plaisait surtout à réformer les cartes des géographes, qui alors plaçaient au hasard toutes les positions des villes et des fleuves de ses états peu connus. On a conservé la carte sur laquelle il traça la communication de la mer Gaspienne et de la mer Noire, qu'il avait déjà projetée, et dont il avait chargé un ingénieur allemand, nommé tirakel. La jonction de de ces deux mers était plus facile que celle de l'Océan et de la Méditerranée exécutée en France; mais l'idée d'unir la mer d'Azof et la Gaspienne effrayait alors l'imagination. De nouveaux établissemens dans ce pays lui paraissaient d'autant plus convenables , que ses succès lut donnaient de nouvelles espérances.

[11 auguste 1607] Ses troupes remportaient une victoire contre les Tartares assez près d'Azof, et même quelques

PIE 350

mois après elles prirent la ville d'Or ou Oikapi, que nous nommons Prèoop. Ce succès servit à le faire respecter davantage de ceux qui blâmaient un souverain d'avoir quitté ses états pour exercer des métiers dans Amsterdam. Ils virent que les affaires

du monarque ne souffraient pas des travaux du philosophe voyageur et artisan.

Il continua dans Amsterdam ses occupations ordinaires de constructeur de vaisseaux, d'ingénieur, de géographe, de physicien pratique , jusqu'au milieu de janvier 1698; et alors il partit pour l'Angleterre, toujours à la suite de sa propre ambassade.

Le roi Guillaume lui envoya son yacht et deux vaisseaux de guerre. Sa manière de vivre fut la même que celle qu'il s'était prescrite dans Amsterdam. 11 se logea près du grand chantier à Depti'ord, et ne s'occupa guère qu'à s'instruire. Les constructeurs hollandais ne lui avaient enseigné que leur méthode et leur routine : il connut mieux l'art en Angleterre ; les vaisseaux s'y bâtissaient suivant des proportions mathématiques. Il se perfectionna dans cette science, et bientôt il en pouvait donner des leçons. Il travailla, selon la méthode anglaise, à la construction d'un vaisseau, qui se trouva un des meilleurs voiliers de la mer. L'art de l'horlogerie , déjà perfectionné à Londres , attira son attention ; il en connut parfaitement toute la théorie. Le capitaine et ingénieur Perri , qui le suivit de Londres en Russie , dit que, depuis la fonderie des canons jusqu'à la filerie des cordes, il n'y eut aucun métier qu'il n'observât, et auquel il ne mît la main toutes les fois qu'il était dans les ateliers.

^ On trouva bon , pour cultiver son amitié, qu'il engageât des ouvriers comme il avait fait en Hollande : mais, outre les artisans, il eut ce qu'il n'aurait pas trouvé si aisément à Amsterdam , des mathématiciens. Ferguson , Ecossais, bon géomètre , se mit à son service : c'est lui qui a établi l'arithmétique en Russie dans les bureaux des finances , où 1 on ne se servait auparavant que de la méthode tartare de compter avec des boules enfilées dans du

fil d'archal, méthode qui suppléait à l'écriture, mais embarrassante et fautive, parce qu'après le calcul on ne peut voir si on s'est trompé. Nous n'avons connu les chiffres indiens dont nous nous servons, que par les Arabes, au neuvième siècle ;

360 PIE

l'empire de Russie ne les a reçus que mille ans après : c'est le sort de tout» les arts; ils ont fait lentement le tour du monde. Deux jeunes gens de l'école des mathématiques» accompagnèrent Fergus»

son ; et ce fut le commencement de l'école de marine que Pierre établit depuis. Il observait et calculait les éclipses avec Fergusson. L'ingénieur Perri, quoique très mécontent de n'avoir pas été assez récompensé , avoue que Pierre s'était instruit dans l'astronomie : il connaissait bien les mouvemens des corps célestes, et même les lois de la gravitation qui les dirigent. Cette force si démontrée, et avant le grand Newton si inconnue, par laquelle toutes les planètes pèsent les unes sur les autres , et qui les retient dans leurs orbites, était déjà familière à un souverain de la Russie, tandis qu'ailleurs on se repaissait de tourbillons chimériques, et que, dans la patrie de Galilée, des ignorans ordonnaient à des ignorans de croire la terre immobile.

Perri partit de son côté pour aller travailler à des jonctions de rivières , à des

Sonts, à des écluses. Le plan du czar était de faire communiquer par des canaux l'Océan , la mer Caspienne et la mer Noire.

On ne doit pas omettre que des négocians anglais, à la tête desquels se mit le marquis de Carraartben , lui donnèrent

quinze mille livres sterling pour obtenir la permission de débiter du tabac en Russie. Le patriarche , par une sévérité mal entendue, avait proscrit cet objet de commerce ; l'Eglise russe défendait le tabac comme un péché. Pierre, mieux instruit, et qui, parmi tous les changemens projetés, méditait la reforme de l'Eglise, introduisit ce commerce dans ses états.

Avant que Pierre quittât l'Angleterre , le roi Guillaume lui fit donner le spectacle le plus digne d'un tel hôte, celui d'une bataille navale. On ne se doutait

Sas alors que le czar en livrerait un jour de véritables combats contre les Suédois, et qu'il remporterait des victoires sur la mer Baltique. Enfin Guillaume lui fit présent du vaisseau sur lequel il avait coutume de passer en Hollande, nommé le Royal Transfert, aussi bien construit que magnifique. Pierre retourna sur ce vaisseau en Hollande, à la fin de mai 1698. Il amenait avec lui trois capitaines de vaisseau de guerre , vingt-cinq patrons de vaisseau , nommés

PIE

aussi capitaines , quarante lieutenants , trente chirurgiens, deux cent cinquante canonniers, et plus de trois cents artisans. Cette colonie d'hommes habiles en tout genre passa de Hollande à Archangel sur le Royal Transfert, et de là fut répandue dans les endroits où leurs services étaient nécessaires. Ceux qui furent engagés à Amsterdam prirent la route de Narva, qui appartenait à la Suède.

Pendant qu'il faisait ainsi transporter les arts d'Angleterre et de Hollande dans son pays, les officiers qu'il avait envoyés à Rome et en Italie engageaient aussi quelques artistes. Son général Seremetof , qui était à la tête de son ambassade en Italie,

allait de Rome à Naples, à Venise, à Malte ; et le czar passa à Vienne avec les autres ambassadeurs. Il avait à voir la dncinline guerrière des Allemands, a; >rcs les flottes anglaises et les ateliers de Hollande. La politique avait encore autant de part au voyage que l'instruction. L'empereur était 1 allié nécessaire du czar contre les Turcs. Pierre vit Léopold incognito. Le» deux monarques s'entretenrent debout pour éviter les embarras du cérémonial.

Il n'y eut rien de marqué dans son séjour à Vienne, que l'ancienne (été de t'hâte et de i' hôtesse, que Léopold renouvela pour lui, et qui n'avait point été en usage pendant son règne. Cette fête, qui se nomme xourtchafjl, se célèbre de cette manière : LVtnpi n ur est l'hôtelier, l'impératrice l'hôtelière ; le roi des Romains, les archiducs, les archiduchesses sont d'ordinaire les aides, et reçoivent dans l'hôtellerie toutes les nations, vêtues à la plus ancienne mode de leurs pays ; ceux qui sont appelés à la fête tirent au sort des billets. Sur chacun est écrit le nom de la nation et de la condition qu'on doit représenter. L'un a un billet de mandarin chinois, l'autre de mirza tartarc, de satrape persan ou de sénateur roman : une princesse tire un billet de. jardinière ou de laitière ; un prince est paysan ou soldat. On forme des danses convenables à tous ces caractères. L'hôte, l'hôtesse et sa famille servent à table. Telle est l'ancienne institution : mais, dans cette occasion, le roi des Romains Joseph, et la comtesse de Traun représentèrent les anciens Egyptiens ; l'archiduc Charles et la comtesse de Walstein figuraient les Flamand» du temps de Charles - Quint. L'archiduchesse Marie-Elisabeth et le comte de

Tiaua étaient en Tartares ; l'archiduchesse Joséphine , avec le comte de Vorkla, étaient à la persane; l'archiduchesse Marianne et le prince Maximilien de Hanovre, en paysan de la .Nord-Hollande.

Pierre s'habilla en paysan de Frise, et on ne lui adressa la parole qu'en cette qualité, en lui parlant toujours du grand cwr de Russie. Ce sont de très petites particularités; mais ce qui rappelle les anciennes mœurs peut à quelques égards mériter qu'on en parle.

Pierre était prêt à partir de Vienne pour aller achever de s'instruire à Venise, lorsqu'il eut la nouvelle d'une révolte qui troublait ses états.

[Septembre 1698] Pour étouffer ces troubles, le czar part secrètement de Vienne, passe par la Pologne, voit incognito le roi Auguste , avec lequel il prend déjà des mesures pour s'agrandir du côté de la mer liai tique. 11 arrive enfin à Moscou, et surprend tout le monde par sa présence.

(Histoire de Pierre-ic- Grand.)

— nrFOHMK lk c u.KNoniKH. (1^{er} janvier 1700.) — Le calendrier était un objet important. L'année fut autrefois ténèt dans tous les pays de la terri* par les chefs de la religion, non seulement à cause des fêtes, mais parce qu'anciennement l'astronomie n'était guère connue que des prêtres. L'année commençait au premier de septembre chez les Russes; Pierre ordonna que désormais l'année commencerait au premier de janvier, comme dans notre Europe. Ce changement fut indiqué pour l'année 1700, à l'ouverture du siècle, qu'il fit célébrer par un jubilé et par de grandes solennités. La populace admirait comment le czar avait

pu changer le cours du soleil. Quelques obstinés, persuadés que Dieu avait créé le monde en septembre, continuèrent leur ancien style ; mais il changea dans les bureaux, dans les chancelleries, et bientôt dans tout l'empire. Pierre n'adoptait pas le calendrier grégorien, que les mathématiciens anglais rejetaient, et qu'il faudra bien un jour recevoir dans tous les pays.

(Histoire de Pierre-le-Grand.)

RB3THK DANS MOSCOU APfIKS LA JOOBXRK

dk pultawa. (1er janvier 1710.) — Le czar, après avoir laissé ses troupes en quartier dans la Lithuanie, et avoir ordonné le siège de Riga , s'en retourna à Moscou étaler à ses peuples un appareil aussi nouveau que tout ce qu'il avait fait

PIE 36i

jusqu'alors dans ses états : ce fut un triomphe tel à peu près que celui des anciens Romains. Il fit son entrée dans Moscou sous sept arcs triomphaux dressés dans les rues ornées de tout ce que le climat peut fournir, et de ce que le commerce florissant par ses soins y avait pu apporter. Un régiment des gardes commençait la marche, suivi des pièces d'artillerie prises sur les Suédois , à Lesno et à Pultawa : chacune était traînée par huit chevaux, rouverts de housses d'écarlate pendantes à terre : ensuite venaient les étendards, les timballes, les drapeaux gagnés à ces deux batailles , portés par les officiers et par les soldats qui les avaient pris : toutes ces dépouilles étaient suivies des plus belles troupes du czar. Après qu'elles eurent défilé , on vit sur un char fait exprès, paraître le brancard de Charles XII, trouvé sur le champ de bataille de Pultawa , tout couvert de deux coups de canon : derrière ce brancard marchaient deux à deux tous les prison-

niers : on y voyait le comte Piper, premier ministre de Suède ; le célèbre maréchal Kenschild, le comte de Levenhaupt, les généraux Slipenback , Stackelberg, H arailton , tous les officiers et les soldats qu'on dispersa depuis dans la Grande- Russie. Le czar paraissait immédiatement après eux sur le même cheval qu'il avait monté à la bataille de Pultawa. A quelques pas de lui on voyait les généraux qui a, aient eu part au succès de cette journée. Un autre régiment des gardes venait ensuite. Les chariots de munitions des Suédois fermaient la marche.

Cette pompe passa au bruit de toutes les cloches de Moscou , au son des tambours, des timbales, des trompettes , et d'un nombre infini d'instrument de musique , qui se faisaient entendre par reprises, avec les salves de deux cents pièces de canon, et les acclamations de cinq cent mille hommes, qui s'écriaient, vive l'empereur notre père à chaque pause que faisait le czar dans cette entrée triomphale.

(Histoire de Pierre-U- Grand.)

— tpsorsK CATHRIUIS, QUI «BTaOUV» UN

ratas, (19 février 171a). — Ayant fait le mariage de son fils , Pierre déclara plus solennellement le sien, et le célébra à Pétersbourg. [19 février] La cérémonie fut aussi auguste qu'on peut la rendre dans un pays nouvellement créé , dans un temps où les finances étaient déran-

36a PIE

cés par la guerre soutenue contre les Turcs , et par celle qu'on faisait encore au roi de Suède. Le czar ordonna seul la fête, et y

travailla lui-même selon sa coutume. Ainsi Catherine fut reconnue caarine , pour prix d'avoir sauvé «on «poux et son armée.

Les acclamation» avec lesquelles ce mariage fut reçu dans Pétcrabourg étaient sincères ; mais les applaudissemens des sujets aux actions d'un prince absolu sont toujours suspectes : ils furent confirmés par tous les esprits sages de l'Europe, qui virent avec plaisir, presque dans le même temps, d'uu côté l'héritier de cette vaste anonarebie, n'ayant de gloire que celle ■ de sa naissance , marié à une princesse ; et de l'autre un conquérant , un législateur partageant publiquement son lit et son trône avec une inconnue, captive à Marie n bourg , et qui n'avait qne au mérite. L'approbation même est devenue plus générale , à mesure que les esprits se sont plus éclairés par cette saine philosophie qui a fait tant de progrès depuis quarante ans, philosophie sublime et circonspecte, qui apprend à ne donner que des respects extérieurs à toute espèce de grandeur et de puissance, et à réserver Tes respects véritables pour les talens et pour les services.

Je dois fidèlement rapporter ce que Je trouve concernant ce mariage dans les dépêches du comte de Bassewitz, conseiller aulique a Vienne, et longtemps ministre de Holstein à la cour de Russie. C'était un homme de mérite, plein de droiture et de candeur , et qui a laissé en Allemagne une mémoire précieuse.

Voici ce qu'il dit dans ses lettres : « La czarine avait été non seulement nécessaire à la gloire de Pierre, mais elle l'était à la conservation de sa vie. Ce prince était malheureusement sujet à des convulsions douloureuses, qu'on croyait être reflet d'un poison qu'on lui avait donné dans sa jeunesse. Catherine seule avait trouvé le secret d'apaiser ses douieurs par des soins pénibles et des attentions recherchées dont elle seule était capable , et se

donnait tout entière à la conservation d'une santé aussi précieuse à l'état qu'à elle-même. Ainsi le czar, ne pouvant vivre sans elle, la fit compagne de son lit et de son trône. • Je me nome à rapporter ses propres paroles.

La fortune, qui dans cette partie du monde avait produit tant de scènes ex-

PIE

traordinaires à nos yeux , et qui av[^]it élevé l'impératrice Catherine de l'abaissement et de la calamité au plus haut degré d'élévation , la servit encore singulièrement quelques années après la solennité de son mariage.

Voici ce que je trouve dans le manuscrit curieux d'un homme qui était alors au service du czar, et qui parle coin ou témoin.

« Un envoyé du roi Auguste à la cour du czar, retournant à Dresde par laCoorlande , entendit dans un cabaret an homme qui paraissait dans la misère, et à qui on faisait l'accueil insultas* que cet état n'inspire que trop aux hommes. Cet inconnu piouô, dit qu'on ne le traiterait pas ainsi s'il pouvait parvenir a être présenté au czar , et que peut-être il aurait dans sa cour de plus puissantes protections qu'on ne pensait.

« L'envoyé du roi Auguste, qui entendit ce discours, eut la curiosité d'interroger cet homme ; et , sur quelques réponses vagues qu'il en reçut t l'ayant considéré plus attentivement , il crut démêler dans ses traits quelque ressemblance avec l'impératrice. JJ ne pur s'empêcher, quand il fut I Dresde, d'en écrire à un de ses amis à Péters bourg. La lettre tomba dans les mains du exar, qui envoya ordre au prince Repnin , gouverneur âe Riga, de tâcher de

découvrir l'homme dont il était parlé dans la lettre. Le prince Repnin fit partir un homme de confiance pour Mittau en Courlaode ; on découvrit l'homme : il s'appelait Charles Scavronski ; il était fils d'un gentilhomme de Lithuanie , mort dans les guerres de Pologne , et qui avait laissé deux enfans au berceau , un garçon et une fille. L'un et l'autre n'eurent d'éducation que celle qu'on peut recevoir de la nature dans l'abandon général de toutes choses. Scavronski, séparé de sa sœur dès la plus tendre enfance, savait seulement qu'elle avait été prise dans Marienbourg, en 1704, et la croyait encore auprès du prince Menxikotî, ou il pensait qu'elle avait fait quelque fortune.

€ Le prince Repnin , suivant les ordres exprès de son maître, fit conduire à Riga Scavronski , sous prétexte de quelque délit dont on l'accusait; on fit contre lui une espèce d'information, et on l'envoya sous bonne garde à Pétersbourg, avec ordre de le bien traiter sur la route.

c Quand il fut arrivé à Pétersbourg,

on le mena chez un maître d'hôtel du czar , nommé Shepleff. Ce maître d'hôtel, instruit du rôle qu'il devait jouer, tira de cet homme beaucoup de lumières sur son état, et lui dit enfin que l'accusation qu'on avait intentée contre lui à Riga était très grave , mais qu'il obtiendrait justice , qu'il devait présenter une requête à sa majesté, qu'on dresserait cette requête en son nom , et qu'on ferait en sorte qu'il pût la lui donner lui-même.

m Le lendemain le czar alla dîner chez Shepleff; on lui présenta Scavronski : ce prince lui fit beaucoup de questions, et demeura convaincu, par la naïveté de ses réponses , qu'il était le propre frère de la czarine. Tous deux avaient été dans leur enfance en Li-

vonie. Toutes les réponses que fit Scavronski aux questions du czar se trouvaient conformes à ce que sa femme lui avait dit de sa naissance et des premiers malheurs de sa vie.

« Le czar, ne doutant plus de la vérité, proposa le lendemain à sa femme d'aller diner avec lui chez ce même Shepleff: il fit venir, au sortir de table, ce même homme qu'il avait interrogé la Teille. il vint vêtu des mêmes habits qu'il avait portés dans le voyage; le czar ne voulut point qu'il parût dans un autre état que celui auquel sa mauvaise fortune Pavait accoutumé. ■

Il l'interrogea encore devant sa femme.

Le manuscrit porte qu'à la fin il lui dit ces propres mots: « Cet homme est ton frère: allons Charles, baise la main de l'impératrice, et embrasse ta sœur. »

L'auteur de la relation ajoute que Pim-

fratricide tomba en défaillance, et que, lorsqu'elle eut repris ses sens, le czar lui dit: « il n'y a là rien que de simple; ce gentilhomme est mon beau-frère: s'il a du mérite, nous en ferons quelque chose; s'il n'en a point, nous n'en ferons rien. »

Il me semble qu'un tel discours montre autant de grandeur que de simplicité, et que cette grandeur est très peu commune. L'auteur dit que Scavronski resta long-temps chez Shepleff, qu'on lui assigna une pension considérable, et qu'il vécut très retiré. Il ne pousse pas plus loin le récit de cette aventure., qui servit seulement à découvrir la naissance de Catherine; mais on sait d'ailleurs que ce gentilhomme fut créé comte; qu'il épousa une fille de qualité, et qu'il eut

PIE 3C

deux filles mariées à des premiers seigneurs de Russie. Je laisse au peu de personnes qui peuvent être instruites de ces détails, à démêler ce qui est vrai dans cette aventure, et ce qui peut y avoir été ajouté. L'auteur du manuscrit ne paraît pas avoir raconté ces faits dans la vue de débiter du merveilleux à ses lecteurs , puisque- son mémoire n'était point destiné à voir le jour. Il écrit à un ami avec naïveté ce qu'il dit avoir vu. Il se peut qu'il se trompe sur quelques circonstance* , mais le fond paraît très vrai ; car si ce gentilhomme avait su qu'il était frère d'une personne si puissante , il n'aurait pas attendu tant d'année» pour se faire reconnaître. Cette reconnaissance, toute singulière qu'elle paraît, n'est pas si extraordinaire que l'élévation de Catherine : l'une et l'autre sont une preuve frappante de la destinée , et peuvent servir à nous faire suspendre notre jugement , quand nous traitons de fables tant d'événemens de l'antiquité > moins opposés peut-être à l'ordre commun des choses que toute l'histoire de cette impératrice.

(Histoire de Pierre-le- Grand.)

BAT LA MAB₁NK SOKDOISK , ET H ENTRE K

TRIOMPHE DANS MOSCOU. (15juillet

— Il restait aux Suédois une armée navale avec laquelle ils tenaient la mer.

Pierre ambitionnait depuis long-temps de signaler la marine qu'il avait créée. 11 était parti de Pétersbourg, et avait rassemblé une Hotte de seize vaisseaux de ligne, cent quatre-vingts galères propres à manœuvrer à travers les rochers qui entourent Pile d'Aland, et les autres îles de la mer Baltique non loin du rivage de la Suède, vers laquelle il rencontra la flotte suédoise. Cette flotte était plus forte en grands vaisseaux que la sienne, mais inférieure en galères , plus propre à combattre en pleine mer qu'au travers des rochers. C'était une supériorité que le czar ne devait qu'à son génie. Il servait dans sa Hotte en qualité de contre-amiral, et recevait les ordres de Pamiral Apraxin.

Pierre voulait s'emparer de l'île d'Aland > qui n'est éloignée de la Suède que de douze lieues. Il fallait passer à la vue de la flotte des Suédois: ce dessein hardi fut exécuté ; les galères s'ouvrirent le passage sous le canon ennemi, qui ne plongeait pas assez. On entra dans Aland ; et, comme cette cote est hérissée d'écueils presque tout entière , le czar fit transporter a

G4 PIE

bras quatre-vingts petites galères par une langue de terre, et on les remit à flot dans la mer qu'on nomme de Hango, où étaient ses gros vaisseaux. Erenschield, contre-amiral des Suédois, crut qu'il allait prendre aisément ou couler à fond ces quatre-vingts galères ; il avança de ce côté pour les reconnaître: mais il fut reçu avec un feu si vif, qu'il vit tomber presque tous ses soldats et tous ses matelots. [8 août] On lui prit les galères et les prames qu'il avait amenées , et le vaisseau qu'il montait; il se sauvait dans une

chaloupe, mais il y fut blessé: enfin, obligé de se rendre, on l'amena sur la galère où le czar manœuvrait lui-même.

Le reste de la Hotte suédoise regagna la Suède. On fut consterné dans Stockholm, et on ne s'y croyait pas en sûreté.

Pendant ce temps-là même le colonel de Schauvalow Neushlof attaquait la seule forteresse qui restait à prendre sur les côtes occidentales de la Finlande, et la soumettait au czar malgré la plus opiniâtre résistance.

Cette journée d'Aland fut , après celle de Pultawa , la plus glorieuse de la vie de Pierre. Maître de la Finlande, dont il laissa le gouvernement au prince Gallitzin, vainqueur de toutes les forces navales de la Suède , et plus respecté que jamais de ses alliés, il retourna dans Pétersbourg quand la saison , devenue très orageuse [15 septembre], ne lui permit plus de rester sur les mers de Finlande et de Bothnie. Son bonheur voulut encore qu'en arrivant dans sa nouvelle capitale, la ciarine accouchât d'une princesse, mais qui mourut un an après. Il institua l'ordre de Sainte-Catherine en l'honneur de son épouse, et célébra la naissance de sa fille par une entrée triomphale. C'était, de toutes les fêtes auxquelles il avait accoutumé ses peuples, celle qui leur était devenue la plus chère. Le commencement de cette fête fut d'amener dans le port de Cronslot neuf galères suédoises, sept prames remplies de prisonniers, et le vaisseau du contre-amiral Erenskiöld.

Le vaisseau amiral de Russie était chargé de tous les canons, des drapeaux et des étendards pris dans la conquête de la Finlande. On apporta toutes ces dépouilles à Pétersbourg, où l'on arriva en ordre de bataille. Un arc de triomphe,

Îrae le czar? vait dessiné selon sa coutume, ut décoré des emblèmes de toutes ses

PIE

victoires: les vainqueurs passèrent sous

cet arc triomphal ; l'amiral Apraxin marchait à leur tête, ensuite le czar, en qualité de contre-amiral, et tous les autres officiers selon leur rang: on les présenta tous au vice-roi Koraadonoaki , qui, dans ces cérémonies, représentait le maître de 1 empire. Ce vice-exar distribua à tous les oïjciers des médailles d'or ; tous les soldats et les matelots en eurent d'argent. Les Suédois prisonniers passèrent sous l'arc de triomphe , et l'amiral Ereinschild suivait immédiatement le czar son vainqueur. Quand on fut arrivé an trôoe où le vice-ezar était, l'amiral Apniia lui présenta le contre-amiral Pierre, qui demanda à être créé vice-amiral pour prix de ses services : on alla aux voix , et Tua croit bien que toutes les voix lui furent favorables..

Après cette cérémonie, qui comblait de joie tous les aasistans , et qui inspirait à tout le monde l'émulation, l'amour de la patrie et celui de la gloire, le czar prononça ce discours, qui mérite de passer à la dernière postérité :

c Mes frères, est-il quelqu'un de vous qui eût pensé » il y a vinrt ans , qu'il com battrait avec moi sur a mer Baltique , dans des vaisseaux construits par vousmêmes, et que nous serions établis dans ces contrées conquises par nos fatigues et par notre courage T On place l'ancien siège des sciences dans la Grèce; elles s'établirent ensuite dans l'Italie, d'où elles se répandirent dans toutes les parties de l'Europe : c'est à présent notre tour, si vous voulez seconder mes desseins, en joignant l'étude à l'obéis-

sance. Les arts circulent dans le monde , comme le sang dans le corps humain ; et peut-être ils établiront leur empire parmi nous pour retourner dans la Grèce, leur ancienne patrie. J'ose espérer que nous ferons un jour rougir les nations les plus civilisées, par nos travaux et par notre solide gloire. »

C'est là le précis véritable de ce discours digne d'un fondateur. Il a été énervé dans toutes les traductions; mais le plus grand mérite de cette harangue éloquente est d'avoir été prononcée par un monarque victorieux, fondateur et législateur de son empire.

Les vieux boyards écoutèrent cette harangue avec plus de regret pour leurs anciens usages, que d'admiration pour la

gloire de leur maître ; mais les jeunes en furent touchés jusqu'aux larmes.

(Histoire de Pierre-le-Grand.) — vibht a Pàais. (701811717.) — Pierre-le-Grand fut reçu en France comme il devait l'être. On envoya d'abord le maréchal de Tessé avec un grand nombre de seigneurs, un escadron des gardes, et les carrosses du roi à sa rencontre. Il avait fait, selon sa coutume, une si grande diligence, qu'il était déjà à Gournay lorsque les équipages arrivèrent à Elbeuf. On lui donna sur la route toutes les fêtes qu'il voulut bien recevoir. On le reçut d'abord au Louvre , où le grand appartement était préparé pour lui, et d'autres pour toute sa suite , pour les princes Rourakin et Dolgorouki, pour le vice-chancelier baron Schaffirof, pour l'ambassadeur Tolstoy, le même qui avait essuyé tant de violations du droit des gens en Turquie. Toute cette cour devait être magnifiquement logée et servie; mais Pierre , étant venu pour voir ce qui pouvait lui être utile , et non pour essayer de vaines cérémonies qui gênaient sa simplicité, et qui consu-

maient un temps précieux , alla se loger, le soir même , à l'autre bout de la ville, au palais ou hôtel de Lesdiguière, appartenant au maréchal de Villeroi, où il fut traité et défrayé comme au Louvre. (8 mai 1717.) Le lendemain, le régent de France vint le saluer à cet hôtel : le surlendemain , on lui amena le roi encore enfant, conduit par le maréchal de Villeroi , sou gouverneur, de qui le père avait été gouverneur de Louis xiv. On épargna adroitement au czar la gêne de rendre la visite immédiatement après l'avoir reçue ; il y eut deux jours d'intervalle ; il reçut le» respects du corps de ville , et alla le soir voir Je roi : la maison du roi était sous les armes : on mena ce jeune prince jusqu'au carrosse du exar.

Pierre, étonné et inquiété delà foule qui se pressait autour de ce monarque enfant, le prit et le porta quelque temps dans ses bras.

Des ministres plus raflinés que judicieux ont écrit que , le maréchal de Villeroy voulant faire prendre au roi de France lu main et le pas , l'empereur de Russie se •ervit de ce stratagème pour déranger ce cérémonial par un air d'affection et de sensibilité : c'est une idée absolument fausse : la politesse française et ce qu'on devait à Pie rre-le -Grand ne permettaient pas qu'on changeât en dégoût les hon-

PIE 365

neurs qu'on lui rendait. Le cérémonial consistait à faire pour un grand monarque et pour un grand homme tout ce qu'il eût désiré lui-même, s'il avait fait attention à ces détails. II s'en faut beaucoup que les voyages des empereurs Charles iv, Sigismond et Charles v en France, aient eu une célébrité comparable à celle

du séjour qu'y fit Pierre-le-Grand : ces empereurs n'y vinrent que par des intérêts de politique, et n'y parurent pas dans un temps où les arts perfectionnés pussent faire de leur voyage une époque mémorable; mais, quand Pierre -le Grand alla dîner chez le duc d'Antin dans le palais de Petitbourg, à trois lieues de Paris, et qu'à la fin du repas il vit son portrait qu'on venait de peindre , placé tout d'un coup dans la salle, il sentit que les Français savaient mieux qu'aucun peuple du monde recevoir un hôte si di^{ne}.

Il fut encore plus surpris lorsque allant voir frapper des médailles dans cette longue galerie du Louvre , où tous les artistes du roi sont honorablement logés, une médaille qu'on frappait étant tombée, et le czar s'empressant de la ramasser, il se vit gravé sur cette médaille , avec une Renommée sur le revers, posant un pied sur le globe , et ces mots de Virgile, si convenables à Pierre-le Grand , virent acquiescer eundo : allusion également fine et noble, et également convenable à ses voyages et à sa gloire : on présenta de ces médailles d'or à lui et à tous ceux qui l'accompagnaient. Allait-il chez les artistes, on mettait à ses pieds tous les chefsd'œuvre, et on le suppliait de daigner les recevoir : allait-il voir les hautes-lices des Gobelins, les tapis de la Savonnerie, les ateliers des sculpteurs, des peintres, des orfèvres du roi, des fabricateurs d'instrumens de mathématiques , tout ce qui semblait mériter son approbation lui était offert de la part du roi.

Pierre était mécanicien, artiste, géomètre. 11 alla à l'Académie des sciences , qui se para pour lui de tout ce qu'elle avait de plus rare; mais il n'y eut rien d'aussi rare que lui-même ; il corrigea de sa main plusieurs fautes de géographie dans les cartes qu'on avait de ses états , et surtout dans celle de la mer Caspienne. Enfin , il

daigna être un des membres de cette académie , et entretint depuis une correspondance suivie d'expériences et de découvertes avec ceux dont il voulait bien être le simple confrère. Il faut remonter

aux Pythiagore et aux Anarchartès pour trouver de tels voyageurs , et ils n'avaient pas quitté un empire pour s'instruire.

On ne peut s'empêcher de remettre ici sous les yeux du lecteur ce transport dont il fut saisi en voyant le tombeau du cardinal de Richelieu : peu frappé de la beauté de ce chef-d'œuvre de sculpture , il ne le fut que de l'image d'un ministre qui s'était rendu célèbre dans l'Europe en l'agitant , et qui avait rendu à la France sa gloire perdue après la mort de Louis XIII. On sait qu'il embrassa cette statue, et qu'il s'écria : • Grand homme, je t'aurais donné la moitié de mes états pour apprendre de toi à gouverner l'autre. » Enfin, avant de partir, il voulait voir cette célèbre madame de Maintenon, qu'il savait être veuve en effet de Louis XIV, et qui touchait à sa fin. Cette espèce de conformité entre le mariage de Louis XIV et le sien excitait vivement sa curiosité ; mais il y avait entre le roi de France et lui cette différence , qu'il avait épousé publiquement une héroïne, et que Louis XIV n'avait eu en secret qu'une femme aimable. La czarine n'était pas de ce voyage : Pierre avait trop craint les embarras du cérémonial, et la curiosité d'une cour peu faite pour sentir le mérite d'une femme qui, des bords du Pruth à ceux de Finlande , avait affronté la mort à côté de son époux sur mer et sur terre.

(Histoire de Pierre-le-Grand.)

— sa Moai. (28 janvier 1755. J — Il était constant que Pierre était attaqué depuis long-temps d'un abcès et d'une rétention

d'urine qui lui causaient des douleurs ai-

suè"s. Les eaux minérales d'Olonitz et 'autres qu'il mit en usage ne furent que d'inutiles secours : on le vit s'affaiblir sensiblement depuis le commencement de l'année 1724. Ses travaux, dont il ne se relâcha jamais, augmentèrent son mal et hâtèrent sa fin : son état parut bientôt mortel; il ressentit des chaleurs brûlantes qui le jetaient dans un délire presque continu [janvier] : il voulut écrire dans un moment d'intervalle que lui laissèrent ses douleurs , mais sa main ne forma que des caractères illisibles, dont on ne put déchiffrer que ces mots en russe : « Rendez tout à »

11 cria qu'on fit venir la princesse Anne Pétrona , à laquelle il voulait dicter ; mais lorsqu'elle parut devant son lit il avait déjà perdu la parole, et il tomba dans une agonie qui dura seize heures».

L'impératrice Qatherina n'avait pas quitté son chevet depuis trois nuits ; il mourut enfin entre ses bras, le 98 janvier, ver* les quatre heures du matin.

On porta son corps dans la grande salie du palais, suivi de toute la famille impériale, du sénat, de toutes les personnes de la première distinction et d'une foule de peuple : ii fut exposé sur un lit de parade, et tout le monde eut la liberté de l'approcher et de lui baiser la main jos* qu'au jour de son enterrement , qui se fit le 10— ai mars 1725.

On a cru , on a imprimé qv'il êvait nommé son épouse Catherine bérیتی de l'empire par son testament ; mais la vérité est qu'il n'avait point fait de testament, ou que du moins il n'en a ja-

mais paru ; négligence bien étonnante dans un législateur, et qui prouve qu'il n'avait pas cru sa maladie mortelle.

Pierre-le-Grand fut regretté en Russie de tous ceux qu'il avait formés, et la génération qui suivit celle des partisans des anciennes mœurs le regarda bientôt comme son père. Quand les étrangers ont vu que tous ses établissements étaient durables, ils ont eu pour lui une admiration constante , et ils ont avoué qu'il avait été inspiré plutôt par une sagesse extraordinaire que par l'envie de faire des choses étonnantes. L'Europe a reconnu qu'il avait aimé la gloire, mais qu'il l'avait mise à faire du bien , que ses défauts n'avaient jamais affaibli ses grandes qualités, qu'en lui l'homme eut ses taches, et que le monarque fut toujours grand : il a forcé la nature en tout, dans ses sujets, dans lui-même , et sur la terre et sur les eaux; mais il l'a forcée pour l'embellir. Les arts, qu'il a transplantés dans ses pays* dans des pays dont plusieurs alors étaient sauvages, ont, en fructifiant, rendu témoignage à son génie et éternise sa mémoire; ils paraissent aujourd'hui originaires des pays mêmes où il les a portés. Lois, police, politique, discipline militaire , marine, commerce , manufactures, sciences , beaux-arts , tout s'est perfectionné selon ses vues; et, par une singularité dont il n'est point d'exemple, ce sont quatre femmes, montées après lui successivement sur le trône, qui ont maintenu tout ce qu'il acheva , et ont perfectionné tout ce qu'il entreprit.

Le palais a eu des révolutions après sa mort ; l'état n'en a éprouvé aucune. La splendeur de cet empire s'est augmentée

sous Catherine 1^{re}; il a triomphé des Turcs et des Suédois sous Anne Pétrowna ; il a conquis sous Elisabeth la Prusse et une

partie de la Poméranie; il a joui d'abord de la paix, et il a vu fleurir les arts sous Catherine tu

[Histoire de Pierre-le-Grand.) PIERRE L'ERMITE. — suscitela.

publié par CBOISADB en 1094* — Ce Picard ,

parti d'Amiens pour aller en pèlerinage vers l'Arabie, fut cause que l'Occident s'arma contre l'Orient, et que des millions d'Européens périrent en Asie. C'est ainsi que sont enchaînés les événemens

de l'univers. 11 se plaignit amèrement à l'évêque secret, qui résidait dans le pays avec le titre de patriarche de Jérusalem, des vexations que souffraient les pèlerins; les révélations ne lui manquèrent pas.

Guillaume de Tyr assure que Jésus-Christ apparut à l'ermite.* Je serai avec toi, lui dit-il; il est temps de secourir mes serviteurs.» A son retour à Rome, il parla d'une manière si vive, et fit des tableaux si touchans , que le pape Urbain II crut cet homme propre à seconder le grand dessein que les papes avaient depuis long temps d'armer la chrétienté contre le mahométisme. Il envoya Pierre de province en province communiquer par son imagination forte l'ardeur de ses sentimens, et semer l'enthousiasme.

[1094] Urbain II tint ensuite vers Plaisance un concile en rase campagne, où se trouvèrent plus de trente mille séculiers outre les ecclésiastiques. On y pro-

posa la manière de venger les chrétiens, l'empereur des Grecs, Alexis Comnène , père de cette princesse qui écrivit l'histoire de

son temps, envoya à ce concile des ambassadeurs pour demander quelques secours contre les musulmans, mais ce n'était ni du pape ni des Italiens qu'il devait l'attendre. Les Normands enlevaient alors Naples et la Sicile aux Grecs; et le pape, qui voulait être au moins seigneur suzerain de cet royaume, étant d'ailleurs rival de l'Eglise grecque, devenait nécessairement par son état l'ennemi déclaré des empereurs d'Orient, comme il était l'ennemi couvert des empereurs teutoniques. Le pape, loin de secourir les Grecs, voulait soumettre l'Orient aux Latins.

Au reste, le projet d'aller faire la guerre en Palestine fut vanté par tous les assistants au concile de Plaisance, et ne fut embrassé par personne. Les principaux

PIE 50

seigneurs italiens avaient chez eux trop d'intérêts à ménager., et ne voulaient point quitter un pays délicieux pour aller se battre vers l'Arabie Pétrée.

[1095] On fut donc obligé de tenir un autre concile à Clermont en Auvergne.

Le pape y harangua dans la grande place. On avait pleuré en Italie sur les malheurs des chrétiens de l'Asie; on s'arma en France. Ce pays était peuplé d'une foule de nouveaux seigneurs, inquiets, indépendans, aimant la dissipation et la guerre, plongés pour la plupart dans les crimes que la débauche entraîne, et dans une ignorance aussi honteuse que leurs débauches. Le pape proposait la rémission de tous leurs péchés, et leur ouvrait le ciel, en leur imposant pour pénitence de suivre la plus grande de leurs passions, de courir au pillage. On prit donc la croix à l'envi. Les églises et les cloîtres achetèrent alors à vil prix beaucoup de

terres des seigneurs, qui crurent n'avoir besoin que d'un peu d'argent et de leurs armes pour aller conquérir des royaumes en Asie. Godefroi de Bouillon , par exemple , duc de Brabant , vendit sa terre de Bouillon au chapitre de Liège , et Stenay à l'évêque de Verdun. Baudouin , frère de Godefroi, vendit au même évêque le peu qu'il avait en ce pays-là. Les moindres seigneurs châtelains partirent à leurs frais ; les pauvres gentilshommes servirent d'écuyers aux autres. Le butin devait se partager selon les grades, et selon les dépenses des croisés. C'était une grande source de division, mais c'était aussi un grand motif. La religion , l'avarice et l'inclination à l'incertitude encourageaient également ces migrations. On enrôla une infanterie innombrable, et beaucoup de simples cavaliers sous mille drapeaux différens.

Cette foule de croisés se donna rendezvous à Constantinople. Moines , femmes .

marchands , vivandiers , tout partit , comptant ne trouver sur la route que des chrétiens, qui gagneraient des indulgences en les nourrissant. Plus de quatrevingt mille de ces vagabonds se rangèrent sous le drapeau de Coucoupêtre , que j'appellerai toujours Pierre l'ermite. Il marchait en sandales et ceint d'une corde, à la tête de l'armée. Nouveau genre de vanité ! Jamais l'antiquité n'avait vu de ces émigrations d'une partie du monde dans l'autre, produites par un enthousiasme de religion. Cette fureur épidémique parut alors pour la première

fois , afin qu'il n'y eût aucun fléau possible qui n'eût affligé l'espèce humaine.

La première expédition de ce général ermite fut d'assiéger une ville chrétienne en Hongrie, nommée Malavilla, parce

que l'on avait refusé des vivres à ces solats de Jésus-Christ , qui , malgré leur sainte entreprise, se conduisaient en voleurs de grand chemin. La ville fut prise d'assaut , livrée au pillage , les habitans égorgés. L'ermite ne fut plus alors maître de ses croisés , excités par la soif du brigandage. Un des lieutenans de l'ermite , nommé Gautier sans Argent, qui commandait la moitié des troupes, agit de même en Bulgarie. On se réunit bientôt contre ces brigands, qui furent presque tous exterminés, et Termite arriva enfin devant Constanrinople avec vingt mille personnes mourant de faim.

Un prédicateur allemand , nommé God escale , qui voulut jouer le même rôle , fut encore plus maltraité. Dès qu'il fut arrivé avec ses disciples dans cette même Hongrie où ses prédécesseurs avaient fait tant de désordres, la seule vue de la croix rouge qu'ils portaient fut un signal auquel ils furent tous massacrés.

Une autre horde de ces aventuriers, composée de plus de deux cent mille personnes, tant femmes que prêtres, écoliers , croyant qu'elle allait défendre Jésus-Christ , s'imagina qu'il fallait exterminer tous les Juifs qu'on rencontrerait. Il y en avait beaucoup sur les frontières de France : tout le commerce était entre leurs mains. Les chrétiens, croyant venger Dieu , firent main-basse sur tous ces malheureux. Il n'y eut jamais , depuis Adrien, un si grand massacre de cette nation. Ils furent égorgés à Verdun , à Spire, à Vorms, à Cologne, à Mayence; et plusieurs se tuèrent eux-mêmes , après avoir fendu le ventre à leurs femmes , pour ne pas tomber entre les mains de ces bar- Lares. La Hongrie fut encore le tombeau de cette troisième armée de croisés.

Cependant Termite Pierre trouva devant Constantinople d'autres vagabonds italiens et allemands, qui se joignirent à lui ,

et ravagèrent les environs de la ville. L'empereur Alexis Comnène, qui régnait, était assurément sage et modéré.

Il se contenta de se défaire au plus tôt de pareils hôtes. Il leur fournit des bateaux pour les transporter au delà du Bosphore. Le général Pierre se vit enfin à la tête d'une armée chrétienne confiée aux mu-

PIE

sulmans. Soliman, soudan de Nicee, tomba avec ses Turcs aguerris sur cette multitude dispersée. Gautier-sans Argent y périt avec beaucoup de pauvre noblesse. L'ermite retourna cependant à Constantinople, regardé comme un fanatique qui s'était fait suivre par des furieux.

11 u'en fut pas de même des chefs des croisés, plus politiques, moins enthousiastes, plus accoutumés au commandement, et conduisant des troupes un peu plus réglées. Godefroi de Bouillon menait soixante et dix mille hommes de pied, et dix mille cavaliers couverts d'une armure complète, sous plusieurs bannières de seigneurs tous rangés sous sa bannière.

Cependant Hugues, frère du roi de France Philippe I^{er}, marchait par l'Italie avec d'autres seigneurs qui s'étaient joints à lui. Il allait tenter la fortune. Presque tout son établissement consistait dans le titre de frère d'un roi très peu puissant par lui-même. Ce qui est plus étrange, c'est que Robert, duc de Normandie, fils aîné de Guillaume conquérant de l'Angleterre, quitta cette Normandie où il était à peine affermi. Chassé d'Angleterre par son cadet Guillaume-le Conquérant, il lui engagea encore la Normandie pour subvenir aux frais de son armement. C'était, dit-on, un

prince voluptueux et superstitieux. Ces deux qualités , qui ont leur source dans la faiblesse , l'entraînèrent à ce voyage.

Le vieux Raimond , comte de Toulouse, maître du Languedoc et d'une partie delà Provence, qui avait déjà combattu contre les musulmans en Espagne, ne trouva, ni dans son âge , ni dans les intérêts de sa patrie, aucune raison contre l'ardeur d'aller en Palestine. Il fut un des premiers qui s'arma et passa les Alpes , suivi , dit-on , de près de cent mille hommes. Il ne prévoyait pas que bientôt on prêcherait une croisade contre sa propre famille.

Le plus politique de tous ces croisés, et peut être le seul, fut Bohémond, fit* de ce Robert Guiscard , conquérant de la Sicile. Toute cette famille de Normands, transplantée en Italie, cherchait à s'agrandir, tantôt aux dépens des papea, tantôt sur les ruines de l'empire grec. Ce Bohémond avait lui-même longtemps fait la guerre à l'empereur Alexis en Epirus et en Grèce ; et, n'ayant pour tout héritage que la petite principauté de Tarante et son courage , il profita de l'enthousiasme épidémique de l'Europe pour rassembler sous sa bannière jusqu'à dix

PIE PIE

mille cavaliers bien armés et quelque in- par le trait que rapporte la princesse Anne Comnène , avec lesquels il pouvait conquérir la Comnène , de je ne sais quel comte franchir des provinces , soit sur les chrétiens, çais qui vînt s'asseoir à côté de Tempesoit sur les mahométans. reur sur son trône dans une cérémonie La princesse Anne Comnène dit que publique. Baudouin , frère de Godefroi de son père fut alarmé de ces émigrations Bouillon, prenant

parla main cet homme prodigieuses qui fondaient dans son pays, indiscret pour le iaire retirer, le comte On eût cru, dit-elle, que l'Europe, arra- dit tout haut dans soo jargon barbare : chée de ses fondemens, allait tomber sur « Voilà un plaisant rustre que ce Grec, l'Asie. Qu'aurait-ce donc été si près de de s'asseoir devant des gens comme trois cent mille luMimes, dont les uns nous. » Ces paroles furent interprétées à avaient suivi l'ermite Pierre, les autres Alexis, qui ne fit que sourire. Une ou le prêtre Codescaie, n'avaient déjà dis- deux indiscretions pareilles suffissent pour paru ? décrier une nation. Alexis fit demander On proposa au pape de se mettre à la à ce comte qui il était, a Je suis, répondit* tête de ces armées immenses qui restaient il, de la race la plus noble. J'allais tous encore. C'était la seule manière deparve- les jours dans l'église de ma seigneurie, nir à la monarchie universelle, devenue où s'assemblaient tous les braves seil'objet de la cour romaine. Cette entre- gneurs qui voulaient se battre en duel , et prise demandait le génie d'un Mahomet qui priaient Jésus - Christ et la sainte ou d'un Alexandre. Les obstacles étaient Vierge de leur être favorables. Aucun grands , et Urbain ne vit que les obs- d'eux n'osa jamais se battre contre moi. • tacies. Il était moralement impossible que de Grégoire vu avait autrefois conçu ce tels hôtes n'exigeassent des vivres avec projet des croisades. 11 aurait armé l'Oc- dureté, et que les Grecs n'en refusassent cident contre l'Orient, il aurait coin- avec malice. C'était un sujet de combats mandé à l'église grecque comme à la la- continuels entre les peuples et l'armée tine. Les papes auraient vu sous leurs de Godefroi, qui parut la première après lois l'un et l'autre empire. Mais, du temps les brigandages des croisés de l'ermite de Grégoire vu , une telle idée n'était en- Pierre. Godefroi en vînt jusqu'à attaquer core que chimérique. L'empire de Cons- les fau-

bourgs de Constantinople , et l'empire n'était pas encore assez accablé par les défenses en personne. L'évêque blé, la fermentation du fanatisme n'était du Puy en Auvergne, nommé Monteil, pas assez violente dans l'Occident. Les légats du pape dans les armées de la croisade ne furent bien disposés que du succès, voulait absolument qu'on commentât d'Urbain II. C'est les entreprises contre les infidèles par le pape et les princes croisés avaient le siège de la ville où résidait le premier dans ce grand appareil leurs vues diffuses prince des chrétiens. Tel était l'avis de rentes, et Constantinople les redoutait Bohémond, qui était alors en Sicile, et toutes. On y haïssait les Latins, qu'on y envoyait courriers sur courriers à regarder comme des hérétiques et des Godefroi, pour l'empêcher de s'accorder barbares. On craignait surtout que Constantin avec l'empereur. Hugues, frère du roi de Constantinople ne fût l'objet de leur ambition, France, eut alors l'imprudence de quitter plus que la petite ville de Jérusalem ; et la Sicile, où il était avec Bohémond, et certes on ne se trompait pas , puisqu'ils de passer presque seul sur les terres d'Antioche à la fin Constantinople et lexis. Il joignit à cette indiscrétion celle l'empire. de lui écrire des lettres pleines d'une Ce que les Grecs craignaient le plus, fierté peu séante à qui n'avait point d'arrêt avec raison, c'était ce Bohémond et mée. Le fruit de ses démarches fut d'être ses Napolitains, ennemis de l'empire, arrêté quelque temps prisonnier. Enfin la Mais, quand même les intentions de Bohémond politique de l'empereur grec vint à bout héraclius eussent été pures, de quel droit de détourner tous ces orages. Il fit donc tous ces princes d'Occident venaient-ils chercher des vivres, il engagea tous les seigneurs pour eux des provinces que les sarrasins à lui prêter hommage pour les Turcs avaient arrachées aux empereurs terres qu'ils conquerraient; il les fit tous grecs? passer en Asie les uns

après les autres, On peut juger d'ailleurs quelle était après les avoir comblés de présents. Bohél'arrogance féroce des seigneurs croisés, mond, qu'il redoutait le plus, fut celui

'arrogance leroce des seigneurs

3;o PIB

qu'il traita avec te plan 4e magnificence. Quand ce prince vint lui rendre hommage à GonstantinOple, et qu'on lui fit voir les raretés du palais , Alexis ordonna qu'on remplit «m cabinet de meubles précieux, d'ouvrages d'or et d'argent, , de bijoux de toute espèce , entassés sans ordre , et de laisser la porte du cabinet entr'ouverte. Bohémond vit en passant ces trésors , auxquels les conducteurs affectaient de ne faire nulle attention.

«Est-il possible, s'écriaMl , qu'on néglige de si belles chose»? si je les avais, je me croirais le plus puissant des printes. » Le soir même l'empereur lui envoya tout le cabinet. Voilà ce que rapporte sa fille, témoin oculaire. C'est ainsi qu'en usa ce prince , que tout homme désintéressé appellera sage et magnifique, mais que la plupart des historiens des croisades ont traité de perfide, parce qu'il ne voulut pas être l'esclave d'une multitude dangereuse.

Enfin, quand il s'en fut heureusement débarrassé , et que tout fut passé dans l'Asie Mineure , ou fit la revue près de Nicée, et on a prétendu qu'il se trouva cent mille cavaliers et six cent mille hommes de pied en comptant les femmes. Ce nombre , joint avec les premiers croisés qui périrent sous l'ermite et sous d'autres, fait environ onze cent mille. 11 justifie ce qu'on dit des armées des rois de Perse , qui avaient inondé la Grèce , et ce qu'on raconte des transplantations de tant de bar* bares ; ou bien c'est

une exagération semblable à celles des Grecs , qui mêlèrent presque toujours la fable à l'histoire. Les Français enfin » et surtout Raimond de Toulouse , se trouvèrent partout sur le même terrain que les Gaulois méridionaux avaient parcouru treize cents ans auparavant , quand ils allèrent ravager l'Asie Mineure , et donner leur nom à la province de Galatie.

Les historiens nous informent rarement comment on nourrissait ces multitudes.

C'était une entreprise qui demandait autant de soins que la guerre même. Venise ne voulut pas d'abord s'en charger. Elle s'enrichissait plus que jamais par son commerce avec les mahométans , et craignait de perdre les privilèges qu'elle avait chez eux. Les Génois, les Pisans et les Grecs équipèrent des vaisseaux chargés de provisions , qu'ils vendaient aux croisés en côtoyant l'Asie Mineure. La fortune des Génois s'en accrut, et on fut

PiNE

étonné bientôt après de voir Gênes devenue une puissance.

Le vieux Turc Soliman , sultan de Syrie, qui était sous les califes de Bagdad ce que les maires avaient été sous la race de Clovis, ne put , avec le secours de son fils , résister au premier torrent de tous ces princes croisés. Leurs troupes étaient mieux choisies que celles de l'ermite Pierre , et disciplinées autant que le permettaient la licence et l'enthousiasme.

[1097] On prit Nicée; on battit deux fois les armées commandées par le fils de Soliman. Les Turcs et les Arabes ne furent point dans ces combats le choc de ces multitudes cou-

vertes de terre . de leurs grands chevaux de bataille, et des forêts de lances auxquelles ils n'étaient point accoutumés.

£1098] Bohémond eut l'adresse de se faire céder par les croisés le fertile pays d'Antioche. Baudouin alla jusqu'en Mésopotamie s'emparer de la ville d'Edesse, et s'y forma un petit état. Enfin on mit le siège devant Jérusalem, dont le calife d'Egypte s'était saisi par ses vassaux. La plupart des historiens disent que l'armée des assiégés, diminuée par les combats, par les maladies et par les garnisons mises dans les villes conquises., était réduite à vingt mille hommes de pied et à quinze cents chevaux; et que Jérusalem, pourvue de tout, était défendue par une garnison de quarante mille soldats. On ne manque pas d'ajouter qu'il avait, outre cette garnison, vingt mille habitants déterminés. Il n'y a point de détecteur sensé qui ne voie qu'il n'est guère possible qu'une armée de vingt mille hommes en assiège une de soixante mille dans une place fortifiée; mais les historiens ont toujours voulu du merveilleux.

Ce qui est vrai, c'est qu'après cinq semaines de siège, la ville fut emportée d'assaut, et que tout ce qui n'était pas chrétien fut massacré.

(Essai sur les machines* .) PNEUMATIQUE (machine). — voir les machines. — Tous les corps connus pèsent, et il y a longtemps que la légèreté absolue a été comptée parmi les erreurs reconnues d'Aristote et de ses sectateurs.

Depuis que la fameuse machine pneumatique a été inventée, on a été plus à portée de connaître la pesanteur des corps; car, lorsqu'ils tombent dans l'air, les parties de l'air retardent sensiblement la chute de ceux qui ont beaucoup de sur-

PNB

face et peu de masse ; mais dans cette machine privée d'air, les corps abandonnés* à la force, quelle qu'elle soit, qui les précipite sans obstacle , tombent selon tout leur poids.

La machine pneumatique , inventée par Otto Guericke , fut bientôt perfectionnée par Boyle ; on fit ensuite des récipients de verre beaucoup plus longs , qui furent entièrement purgés d'air. Dans un de ces longs récipients, composé de quatre tubes, le tout ensemble ayant huit pieds de hauteur, on suspendit en haut , par un ressort, des pièces d'or, des morceaux de papier, des plumes; il s'agissait de savoir ce qui arriverait quand on détendrait le ressort. Les bons philosophes!) prévoyaient que tout cela tomberait en même temps : le plus grand nombre assurait que les corps les plus massifs tomberaient bien plus vite que les autres : ce grand nombre , qui se trompe presque toujours, fut bien étonné quand il vit , dans* toutes les expériences , l'or, le plomb , le papier et la plume tomber également vite, et arriver au fond du récipient en même temps.

Ceux qui tenaient encore pour le vide de Descartes , pour les prétendus effets de la matière subtile, ne pouvaient rendre aucune bonne raison de ce fait ; car les faits étaient leurs écueils. Si tout était plein (quand on leur accorderait qu'il y ait alors du mouvement, ce qui est absolument impossible) , cette mince prétendue matière subtile remplirait exactement tout le récipient ; elle y mettrait en aussi grande quantité que de l'eau ou du mercure qu'on y aurait mis; elle s'opposerait au moins à cette descente si rapide des corps ; elle résisterait à ce large morceau de papier, scion la surface de ce papier, et laisserait tomber la balle d'or ou de plomb beaucoup plus vite. Mais ces chutes se font au

même instant ; donc il n'y a rien dans le récipient ut qui résiste; donc cette prétendue matière subtile ne peut faire aucun effet sensible dans ce récipient) donc il y a une autre force qui fait la pesanteur. En vain dirait-on qu'il est possible qu'il reste une matière subtile dans ce récipient, puisque la lumière le pénètre; il y a bien de la différence. La lumière qui est dans ce vase de verre n'en occupe certainement pas la centmillième partie; mais, selon les cartésiens, il faut que leur matière imaginaire remplisse bien plus exaetc-

PNE 5ji

ment le récipient que si je le supposais rem -

f»li d'or; car il J a beaucoup de vide dans 'or, et ils n'eà admettant point dans leur matière su btile . ^

Or, par cette expérience, la pièce d'or, qui pèse cent mille fois plus que le morceau de papier, est descendue aussi vite

Sue le papier; donc la force qui l'a (ait escenare a agi cent mille fois plus sur elle que sur le papier, de même qu'il faudra cent fois plus de force à mon bras pour remuer cent livres que pour remuer une livre ; donc cette puissance, qui opère la gravitation, agit en raison directe de la masse des corps. Elle agit /en effet, tellement selon la masse des corps, non selon les surfaces, qu'un morceau d'or réduit en poudre descend dans la machine pneumatique aussi vite nue la même quantité d\W tendue en feuille. La figure des corps ne change ici en rien leur gravité; ce pouvoir de gravitation agit donc sur la nature interoéfdes corps, et non en raison des superficies.

On n'a jâtâ* pu répondre à ces vérités pressantes que par une supposition aussi chimérique que les tourbillons. On suppose que la matière subtile prétendue , qui remplit tout le récipient, ne pèse point. Etrange idée a qui devient absurde ici ; car il ne s'agit pas , dans le cas pré* sent , d'une matière qui ne pèse pas , mais d'une matière qui ne résiste pas.

Toute matière résiste par sa force d'inertie; donc, si le récipient était plein , la matière quelconque qui le remplirait résisterait infiniment : cela paraît démontré en rigueur.

Ce pouvoir ne réside point dans la prétendue matière subtile, dont nous parlerons au chapitre suivant; cette matière serait un fluide. Tout fluide agit sur les solides en raison de leur superficie ; ainsi le vaisseau, présentant moins de surface ar sa proue , fend la mer, qui résisterait ses flancs. Or, quand la superficie d'un corps est le carré de son diamètre, la solidité de ce corps estle cube de ce même diamètre : le même pouvoir ne peut agir a la fois en raison du cube et du carré; donc là pesanteur, la gravitation n'est point l'effet de ce fluide. De plus, il est impossible que cette prétendue matière subtile ait d un côté assez de force pour précipiter un corps de cinquante-quatre mille pieds de haut en une minute (car telle est la chute des corps), et que, de l'autre, elle soit assez impuissante pour

5?a PNE

ne pouvoir empêcher le pendule du bois le plus léger de remonter de vibration en vibration dans la machine pneumatique, dont cette matière imaginaire est supposée remplir exactement tout l'espace. Je ne craindrai donc point d'affirmer que, si l'on découvrirait jamais une impulsion qui fût la cause de la pesauteur

des corps vers un centre, en un mot, la cause de la gravitation, de l'attraction universelle, - cette impulsion serait d'une tout autre nature que celle qui nous est connue.

Voilà donc une première vérité déjà indiquée ailleurs , et prouvée ici : il y a un pouvoir qui fait graviter tous les corps en raison directe de leur masse.

Si l'on cherche actuellement pourquoi un corps est plus pesant qu'un autre , on en trouvera aisément l'unique raison ; on jugera que ce corps doit avoir plus de masse , plus de matière sous une même étendue : ainsi l'or pèse plus que le bois , parce qu'il y a dans l'or bien plus de matière et moins de vide que dans le bois.

Descartes et ses sectateurs (s'il en peut avoir encore) soutiennent qu'un corps est plus pesant qu'un autre sans en avoir plus de matière : non contents de cette idée , ils la soutiennent par une autre aussi peu vraie : ils admettent un grand tourbillon de matière subtile autour de notre globe ; et c'est ce grand tourbillon « disent-ils , qui , en circulant , chasse tous les corps vers le centre de la terreï ò#Jeur fait éprouver ce que nous appelons pesanteur. 11 est vrai qu'ils n'ont donné aucune preuve de cette assertion : il n'y a pas la moindre expérience, pas la moindre analogie dans les choses que nous connaissons un peu . qui puisse fonder une présomption légère en faveur de ce tourbillon de matière subtile : ainsi de cela seul que ce système est une pure hypothèse , il doit être rejeté. C'est cependant par cela seul qu'il a été accrédité. On concevait ce tourbillon sans effort ; on donnait une explication vague des choses en prouonçant ce mot de matière subtile ; et, quand les philosophes sentaient les contradictions et les absurdités attachées à ce roman philjsopluque, ils songeaient à le corriger plutôt qu'à l'abandonner.

Huyghens et tant d'autres y ont fait mille corrections, dont ils avouaient eux-mêmes l'insuffisance. Mais que mettrons-nous à la place des tourbillons et de la matière subtile ? Ce raisonnement trop ordinaire est celui qui affermit le plus les

POL

hommes dans l'erreur et dans le mauvais parti. Il faut abandonner ce que l'on voit faux et insoutenable, aussi bien quand on n'a rien à lui substituer, que quand on aurait les démonstrations d'Euclide à mettre à la place. Une erreur n'est ni plus ni moins erreur, soit qu'on la remplace ou non par des vérités; de vrais*- je admettre l'horreur du vide dans une pompe, parce que je ne saurais pas encore par quel mécanisme l'eau monte dans cette pompe?

POLYCARPE. — son martyr. — Bu-

sèbe raconte que saint Polycarpe, ayant connu en songe qu'il serait brûlé dans* trois jours, en avertit ses amis. Le légendaire' ajoute que le lieutenant de ponce de Smyrne, nommé Hérode, le fit prendre par ses archers, qu'il fut livré aux bêtes dans l'amphithéâtre, que le ciel s'entr'ouvrit, et qu'une voix céleste lui cria, Bon courage, Polycarpe; que, l'heure de lâcher les lions sur l'amphithéâtre étant passée, on alla prendre dans toutes les maisons du bois pour le brûler; que le saint s'adressa au dieu des archanges (quoique le mot d'archange ne fût point encore connu); qu'alors les flammes s'arrangèrent autour de lui en arc de triomphe sans le toucher*, qu'il eut son corps sans odeur d'un pain cuit; mais qu'ayant résisté au feu, il ne put se défendre d'un

coup de sabre ; que son saog éteignit le bûcher, et qu'il en sortit une colombe qui s'envola droit au ciel. On ne sait pas précisément dans quelle planète. (Dictionnaire philosophique.) POLYGAMIE. — Ir roua BTLseosrat.

— Ben- A boni-tuba, dans son Miroir des fidèles , rapporte qu'un des vistrs du grand Soliman tint ce discours à un agent du grand Charles-Quint :

« Chien de chrétien , pour qui /'ai d'ailleurs une estime toute particulière , peux-tu bien me reprocher d'avoir quatre femmes , selon nos saintes lois , tandis que tu vid«'s douze quartauts par an , et que ne je bois pas un verre de vin? Quel bien fais-tu au monde en passant plus d'heures à table que je n'en passe au lit ? Je peux donner quatre enf'ans chaque année pour le service de mon auguste maître ; à peine en peux-tu fournir un. Et qu'est-ce que l'enfant d'un ivrogne?

Sa cervelle sera offusquée des vapeurs du vin qu'aura bu son père. Que veux-tu d'ailleurs que je devienne, quand deux de mes femmes sont en couche? ne la ut a

POL

pas que j'en serve deux autres, ainsi que ma loi me le commande? Que deviens-tu? quel rôle joues-tu dans les derniers mois de la grossesse de ton unique femme, et pendant ses couches, et pendant ses maladies? Il faut que tu restes dans une oisiveté honteuse, ou que tu cherches une autre femme. Te voilà nécessaire-

ment entre deux péchés mortels qui te feront tomber tout roide après ta mort, du pont aigu au fond de l'enfer.

«Je suppose que, dans nos guerres contre les chiens de chrétiens, nous perdions cent mille soldats; voilà près de cent milh filles à pourvoir. N'est-ce pas aux riches à prendre soin d'elles? Malheur à tout musulman assez tiède pour ne pas donner retraite chez lui à quatre Jolies filles, en qualité de ses légitimes épouses, et pour ne pas le* traiter selon leurs mérites!

« Gomme^{nt} donc sont faits dans ton pays la trompette du jour, qu« tu appelles coq; l'honnête béli^{er}, prince des troupeaux ; le taureau , souverain des vaches? chacun d'eux n'a- 1 -il pas son sérail? Il te sied bien vraiment de me reprocher mes quatre femmes , tandis que notre grand .prophète en a eu dix-huit, David le juif autant , et Salomon le juif sept cents, de compte fait, avec trois cents co" Cubincs 1 tu vois combien je suis modeste. Cesse de reprocher la gourmandise à un sage qui fait de si médiocres repas. Je te permets de boire ; permets-moi d'aimer. Tu changes de vin, souffre que je change de femme. Que chacun laisse vivre les autres à la mode de leur pays. Ton chapeau n'est point fait pour donner des lois à* mon turban. Ta fraise et ton petit manteau ne doivent point commander à mon doliman.

Achève de prendre ton café avec moi, et va-t-en caresser ton Allemande, puisque tu es réduit à elle seule. »

Réponse de l'Aiktntmd. — «Chien de musulman , pour qui je conserve une vénération profonde, avant d'achever mon café, je veux confondre tes propos. Qui

E«*ède quatre femmes possède quatre rp^{us} toujours prêtes à se calomnier, à se nuire, à se battre. Le logis est l'an^{tre} de la dis-

corde; aucune d'elles ne peut t'aimer; chacune n'a qu'un quart de ta personne, et ne pourrait tout au plus te donner que le quart de son cœur. Aucune ne peut te rendre la vie agréable ; ce sont des prisonnières qui , n'ayant

PON 3?3

jamais rien vu , n'ont rien à te dire; elle» ne connaissent que toi , par conséquent tu les ennuies. Tu es leur maître absolu , donc elles te haïssent. Tu es obligé de les faire garder par un eunuque qui leur donne le fouet quand elles ont l'ait trop de bruit. Tu oses te comparer à un coq 1 mais jamais un coq n'a lait fouetter ses poules par un chapon. Prends tes exemples chex les animaux ; ressemble-leur tant que tu voudras. Moi , je veux aimer en homme; je veux donner tout mon cœur, et qu'on me donne le sien. Je rendrai compte de cet entretien ce soir à ma femme, et j'espère qu'elle en sera contente. A l'égard du vin que tu me reproches , apprends que , s'il est mal d'en boire en Arabie , c est une habitude très louable en Allemagne. Adiee. • (Dictionnaire philosophique.) POND1CHER 1 , MADRAS, etc. — a*.

vkhs DBS FSARÇAlg DAM LIS IMOES KT DASS

i.'amkeiqck, an i/48, etc. — La France semblait plus épuisée d'hommes et d'argent dans son union avec l'Autriche , qu'elle n'avait paru l'être dans deux cents ans de guerre contre elle. C'est ainsi que sous Louis xiv il en avait coûté pour secourir l'Espagne, plus qu'on n'avait prodigué pour la combattre depuis Louis xu. Les ressources de la France ont fermé ces plaies; mais elles n'ont pu réparer encore celles qu'elle a reçues en Asie , en Afrique et en Amérique.

Elle parut d'abord triomphante en Asie. La compagnie des Indes était devenue conquérante pour son malheur.

L'empire de l'Inde, depuis l'irruption de Sha-Nadir, n'était plus qu'une anarchie.

Les soubabs, qui sont des vice-rois, ou plutôt des rois tributaires» achetaient leurs royaumes, à la Porte, du grand padisha-mogol, et revendaient leurs provinces à des nababs, qui cédaient, à prix d'argent, des districts à des raïas. Souvent les ministres du mogol, ayant donné une patente de roi, donnaient la même patente à qui en payait davantage; soubab, nabab, raia, en usaient de même.

Chacun soutenait par les armes un droit chèrement acheté. Les Marattes se déclaraient pour celui qui les payait le mieux, et pillaient amis et ennemi». Deux bataillon» français ou anglais pouvaient battre ces multitudes indisciplinée», qui n'avaient nul art, et qui même, aux Marattes près, manquaient de courage. Les plus faibles imploraient donc, pour être

PON

souverains dans l'Inde, la protection des marchands venus de France et d'Angleterre, qui pouvaient leur fournir quelques soldats et quelques officiers d'Europe. C'est dans ces occasions qu'un simple capitaine pouvait quelquefois faire une plus grande fortune dans ces pays, qu'aucun général parmi nous.

Pendant que les princes de la presqu'île se battaient entre eux, on a vu que ces marchands anglais et français se battaient aussi, parce que leurs rois étaient ennemis en Europe.

Après la paix de 1718 , le gouverneur Dupleix conserva le peu de troupes qu'il avait, tant les soldats d'Europe, qu'on appelle blancs, que les noirs des îles transplantés dans l'Inde, et les cipayes et pions indiens.

Un des sous-tyrans de ces contrées, nommé Chandasaeb, aventurier arabe, né dans le désert qui est au sud-est de Jérusalem, transplanté dans l'Inde pour y faire fortune, était devenu gendre d'un nabab d'Arcate. Cet Arabe assassina son beau-père , son frère et son neveu. Ayant éprouvé des revers peu proportionnés à ses crimes , il eut recours au gouverneur Dupleix pour obtenir la nababie d'Arcate, dont dépend Pondichéri. Dupleix lui prêta d'abord secrètement dix mille louis d'or, qui, joints aux débris de la fortune de ce scélérat, lui valurent cette vice-royauté d'Arcate. Son argent et ses intrigues lui obtinrent le diplôme de vice-roi d'Arcate. Dès qu'il en est en possession , Dupleix lui prête des troupes. Il combat, avec des troupes réunies aux siennes, le véritable vice-roi d'Arcate.

C'était ce même Anavardikan, âgé de cent sept ans, dont nous avons déjà parlé, qui fut assassiné à la tête de son armée.

Le vainqueur Chandasaeb , devenu possesseur des trésors du mort , distribua la valeur de deux cent mille francs aux soldats de Pondichéri, combla les officiers de présents , et fit ensuite une donation de trente-cinq villages à la compagnie des Indes. Village signifie village; c'est encore le terme dont on se sert en Espagne depuis l'invasion des Arabes, qui dominèrent également dans l'Espagne et dans l'Inde, et dont la langue a laissé des traces dans plus de cent provinces.

Ce succès éveilla les Anglais. Ils prirent aussitôt le parti de la famille vaincue. Il y eut deux nababs ; et , comme le-soubab ,

PON

ou roi de Décan, était lié avec le gouverneur de Pondichéri, uu autre roi, son compétiteur, s'unit avec les Anglais.

Voilà donc encore une guerre sanglante allumée entre les comptoirs de. France et d' Angleterre sur les côtes de Coromand-cl, pendant que l'Europe jouissait de la paix. On consumait de part et d'autre dans celte guerre tous les fonds destinés au commerce , et chacun espérait se dédommager sur les trésors des princes indiens.

On montra des deux côtés un grand courage. MM. d'Auteuil, deBussi, Lass, et beaucoup d'autres se signalèrent par des actions qui auraient eu de l'éclat dans les armées du maréchal de Saxe. Il y eut surtout un exploit aussi surprenant qu'il est indubitable ; c'est qu'un officier , nommé M. de La Touche , suivi de trois cents Français, entoure d'une armée»; de quatre-vingt mille hommes, qui menaçait Pondichéri, pénétra la nuit dans leur camp, tua douze cents ennemis sans perdre plus de deux soldats, jeta l'épouvante dans celte giande armée , et la dispersa tout entière. C'était une journée supérieure à celle des trois cents Spartiates au pas des Therrnop} les , puisque ces Spartiatesy périrent , et que les Français furent vainqueurs. Mais nous ne savons peut-être pas célébrer assez ce qui mérite de l'être, et la multitude innombrable de noscombatsen étouffa la gloire.

Le roi protégé par les Français s'appelait Mouza-Fcrsingue. Il était neveu du roi favorisé par les Anglais. L'oncle avait fait le neveu prisonnier; et cependant il ne l'avait point encore mis à mort,

malgré les usages de la famille. 11 le traînait chargé de fers à la suite de ses année», avec une partie de ses trésors. Le gouverneur Dupleix négocia si bien avec officiers de l'année ennemie , que dans un second combat le vainqueur de Mou/ a- Fersingue fut assassiné. Le captif fut roi , et les trésors de son ennemi furent sa conquête. Il y avait dans ce camp dix-sept millions d'argent comptant. Mouza-Fersingue en promit la plus grande partie à la compagnie des Indes; la petite armée française partageadouze cent mille francs. Tous les officiers furent mieux récompensés qu'ils ne l'auraient été d'aucune puissance de l'Europe.

Dupleix reçut Mouza-Feisinguo d; Pondichéri comme un grand roi fait 1<honneurs de sa cour à un monarque \ oisiu Le nouveau soubab , qui lui <!« vait sa

PON

couronne , donna à son protecteur quatrevingts aidées , une pension do deux cent quai an te mille livres pour lui, autant pour madame Dupleix , une de quarante mille écus pour une lille de madame Dupleix, du premier lit. Chandasaeb, bienfaiteur et protégé, fut nommé vice-roi d'Arcate. La pompe de Dupleix égalait au moins celle des deux princes. Il alla au-devant d'eux, porté dans un palanquin « escorté' de cinq cents gardes précédés d'une musique guerrière, et suivis d'elépans armés.

Après la mort de son protégé Moura- Fersmgue, tué dans uue sédition de ses troupes, H nomma encore un autre roi; et il en reçut quatre petites provinces en don pour la compagnie. On lui disait de toutes parts qu'il ferait trembler le grand-mogol avant un an. Il était souverain en effet; car, ayant acheté une patente de vice-roi de Caruate à la chancellerie du grand-mogol même , pour

la somme modique de deux cent quarante mille livres, il se trouvait égal à sa créature Chandasaeb , et très supérieur par son crédit. Marquis en France et décoré du grand cordon de Saint-Louis, ces faibles honneurs étaient fort peu de chose en comparaison de ses dignités et de son pouvoir dans l'Inde. J'ai vu des lettres où sa femme était traitée de reine. Tant de succès et de gloire éblouirent alors les yeux de la compagnie , des actionnaires, et même du ministère; la chaleur de l'enthousiasme fut presque aussi grande que dans les commencemens du système , et les espérances étaient bien autrement fondées , car il paraissait que les seules terres concédées à la compagnie rapportaient environ trente-neuf millions annuels. On vendait, année commune, pour vingt millions d'effets en France, au port de Lorient ; il semblait que la compagnie dût compter sur cinquante millions par année, tous frais faits. Il n'y a point de souverain en Europe , ni peut-être sur la terre, qui ait un tel revenu quand toutes les charges sont acquittées.

L'excès même de cette richesse devait la rendre suspecte. Aussi toutes ces grandeurs et toutes ces prospérités s'évanouirent comme un songe ; et la France , pour la seconde fois, s'aperçut qu'elle n'avait été opulente qu'en chimères.

Le marquis Duplex voulut faire assiéger la capitale du Maduré , dans le voisinage d'Arcate. Les Anglais y envoyèrent du

PON 375

secours. Les officiers lui représentèrent l'impossibilité de l'entreprise ; il s'y obstina; et, ayant donné des ordres plutôt en roi qui veut être «bèi qu'en homme chargé du maintien de la compagnie , il arriva que les assiégeans furent vaincus par les assiégés.

La moitié de son armée fut tuée, l'autre captive. Les dépenses immenses prodiguées pour ces conquêtes furent perdues , et son protégé Chanda saeb , ayant été pris dans cette déroute , eut la tête tranchée [mars 1757]. Ce fut le fameux lord Clive qui eut la part principale à la victoire. C'est par là qu'il commença sa glorieuse carrière , qui a valu depuis à la compagnie anglaise presque tout le Bengale. Il acquit et conserva la grandeur et les richesses que Dupleix avait entrevues. Enfin , depuis ce jour, la compagnie française tomba dans la plus triste décadence.

Dupleix fut rappelé en 1753. A celui

qui avait joué le rôle d'un grand roi on donna un successeur qui n'agit qu'en bon marchand. Dupleix fut réduit à disputer à Paris les tristes restes de sa fortune contre la compagnie des Indes, et à solliciter des audiences dans l'antichambre de ses juges. Il en mourut bientôt de chagrin; mais Pondichéri était réservé à de plus grands malheurs.

La guerre funeste de 1756 ayant éclaté en Europe, le ministère français, craignant avec trop juste raison pour Pondichéri et pour tous les établissements de l'Inde, y envoya le lieutenant général comte de Lally. C'était un Irlandais de ces familles qui se transplantèrent en France avec celle de l'infortuné Jacques II. Il s'était distingué à la bataille de Fontenoy , où il avait pris de sa main plusieurs officiers anglais , que le roi le fit colonel sur le champ de bataille. C'était lui qui avait formé le plan, plus audacieux que praticable, de débarquer en Angleterre avec dix mille hommes, lorsque le prince Charles-Edouard y disputait la couronne. Sa haine contre les Anglais et son courage le firent choisir de préférence pour aller les combattre sur les côtes de Coromandel. Mais malheureusement il ne joignait pas à sa valeur la prudence , la

modération, la patience nécessaires dans une commission si épineuse. Il s'était figuré qu'Arcate était encore le pays de la richesse , que Pondichéri était bien pourvu de tout , qu'il serait parfaitement secondé de la compagnie et des troupes ,

PON

et surtout de son ancien régiment irlandais, qu'il menait avec lui. Il fut trompé dans toutes ses espérances. Point d'argent dans les caisses, peu de munitions de toute espèce, de» uoirs et des cipayes pour armée , des particuliers riches et la colooie pauvre, nulle subordination. Ces objets l'ii ritèrent , et allumèrent en lui cette mauvaire humeur qui sied si mal â un chef, et qui nuit toujours aux affaires. S'il avait ménagé le conseil , s'il avait carre»»é les principaux officiers , il aurait nu se procurer des secours d'argent, établir 1 union et mettre en sûreté Pondiebéri.

La direction de la compagnie des Indes l'avait conjuré, à son départ, • de réformer les abus «ans nombre, la prodigalité outrée et le grand désordre qui absorbaient tous les revenus. » Il se prévalut trop de celte prière, et se fit des ennemis de tous ceux qui lui devaient obéir.

Malgré le triste aspect sous lequel il envi* gagnait tous les objets, il eut d'abord des succès beureux. 11 prit aux Anglais le fort Saint-David, à quelques lieues de Pondichéri, et en rasa les murs, [le 38 avril 1 758.] Si l'on veut bien connaître la source de sa catastrophe, si intéressante pour tout le militaire, il faut lire la lettre qu'il écrivit du camp devant Saint-David à Du val Leyrit, qui était gouverneur de la ville de Pondichéri pour la compagnie.

[18 mai 1758] «Cette lettre, Monsieur, sera un secret éternel entre vous et moi , si vous me fournissez les moyens de terminer

mon entreprise. Je vous ai laissé cent mille livres de mon argent pour vous aider à subvenir aux frais qu'elle exige. Je n'ai pas trouvé en arrivant la ressource de cent sous dans votre bourse ni dans celle de tout votre conseil. Vous m'avez refusé les uns et les autres d'y employer votre crédit. Je vous crois cependant tous plus redevables à la compagnie que moi , qui n'ai malheureusement l'honneur de la connaître que pour y avoir perdu la moitié de mon bien en 1720. Si vous continuez à me laisser manquer de tout , et exposé à faire face à un mécontentement général* non seulement j'instruirai le roi et la compagnie du beau zèle que ses employés témoignent ici pour leur service, mais je prendrai des mesures efficaces pour ne pas dépendre, dans le court séjour que je désire faire dans ce pays , de l'esprit de parti et des motifs personnels dont je vois que chaque

PON

membre paraît occupé , au risque total de la compagnie. »

Une telle lettre ne devait ni lui faire des amis , ni lui procurer de l'argent. Il ne fut pas concussionnaire ; mais il montra indiscrètement une telle envie contre tous ceux qui s'étaient enrichis, que la haine publique en augmenta. Toutes les opérations de la guerre en souffrirent. Je trouve dans un journal de l'Inde, fait par un officier principal , ces propres paroles : «11 ne parle que de chaînes et de cachots , sans avoir égard à la distinction et à l'âge des personnes. Il vient de traiter ainsi M. de Moracin lui-même. M. de Lalli se plaint de tout le monde , et tout le monde se plaint de lui. Il a dit à M. le comte de... : Je sens qu'on me déteste, et qu'on voudrait me voir bien loin. Je vous engage ma parole d'honneur, et je vous la donnerai par écrit, que , si M. de Leyrit

veut me donner cinq cent mille francs, je me démetts de ma charge, et je passe en France sur la frégate. •

Le journal dit ensuite : «On est aujourd'hui à Pondichéri dans le plus grand embarras. On n'y a pas pu ramasser cent mille roupies; le* soldats menacent hautement de passer en corps chez l'ennemi. •

[Décembre 1758] Malgré cette horrible confusion, il eut le courage d'aller assiéger Madras , et s'empara d'abord de toute la Ville-Noire ; mais ce fut précisément ce qui l'empêcha de réussir devant la Ville-Haute, qui est le fort Saint- George. Il écrivait de son camp devant ce fort, le 11 février 1759 : « Si nous manquons Madras, comme je le crois, la principale raison à laquelle il faudra l'attribuer est le pillage de quinze millions au moins , tant de dévasté que de répandu dans le soldat, et, j'ai honte de le dire, dans l'officier, qui n'a pas craint de se servir de mon nom en s'emparant des cipayes, chelieues et autres, pour faire passer à Pondichéri un butin que vous auriez du faire arrêter, vu son énorme quantité. •

J'ai le journal d'un officier général qu? j'ai déjà cité. L'auteur n'est pas l'ami du comte de Lalli , il s'en faut beaucoup ; son témoignage n'en est que plus recevable . quand il atteste les mêmes griefs qui lésaient le désespoir de Lalli. Voici notamment comme il s'exprime :

«Le pillage immense que les troupes avaient fait dans la Ville-Noire , avait mis parmi elles l'abondance. De grands

PON

magasins de liqueurs fortes y entretenaient l'ivrognerie et tous les maux dont elle est le çerme. C'est une situation qu'il faut avoir vue. Les travaux, les gardes de la tranchée étaient faits par des hommes ivres. Le régiment de Lorraine fut seul exempt de cette contagion; mais les autres corps s'y distinguèrent. Le régiment de Lalli se surpassa. De là les scènes les plus honteuses et Je» plus destructives de la subordination et de la discipline. On a vu des officiers se colleter avec des soldais, et mille autres actions infâmes, dont Je détail, renfermé dans les bornes de la vérité la plus exacte , paraîtrait une exagération monstrueuse.*

[*7 décembre 1758] Le comte de Lalli écrivait avec encore plus de désespoir cette lettre funeste : «L'enfer m'a vomi dans ce pays d'iniquités, et j'attends comme Jonas la baleine qui me recevra dans son ventre.»

^ Dans un tel désordre rien ne pouvait réussir. On leva le siège après avoir pi rdu une partie de l'armée [18 février i/50]. l«es autres entreprises furent encore plus malheureuses sur terre et sur mer. Les troupes se révoltent, on les apaise à peine. Le général les mène dans la province d'Arcate, pour reprendre la forteresse de Vnndavachi; les Anglais s'en étaient emparés après deux tentatives inutiles, dans l'une desquelles ils avaient été complètement battus par le chevalier de Geogeghan. Lalli les osa attaquer avec des forces inférieures: il les eût vaincus s'il eût été secondé ; mais il ne remporta de cette expédition que l'honneur d'avoir donné une nouvelle preuve de ce courage qui faisait son caractère.

Après bien d'autres pertes, il fallut enfin se retirer dans Pondichéri. Une escadre de seize vaisseaux anglais obligea l'escadre française, envoyée an secours de la colonie , de quitter la rade de

Pondichéri après une bataille indécise, pour se radouber dans Pile de Bourbon.

11 y avait dans la ville soixante mille babitans noirs, et cinq à six cents familles d'Europe , avec très peu de vivres. L*e général proposa d'abord de faire sortir les noirs qui aflamaient Pondiché-ri ; mais comment chasser soixante mille hommes ?

Le conseil n'osa l'entreprendre. Le général, ayant résolu de soutenir le siège jusqu'à l'extrémité; et, ayant publié un ban par lequel il était défendu, sous' peine de mort, de parler de se rendre,

PON 377

fut forcé d'ordonner une recherche rigoureuse des provisions dans toutes les maisons de la ville. Elle fut faite sans ménagement jusque chez l'intendant, chez tout le consc» et les principaux officiers. Cette démarche acheva d'irriter tous les esprits déjà trop aliénés. On ne savait que trop avec quel mépris et quelle dureté il avait traité tout le conseil. 11 avait dit publiquement dans une de ses expéditions :«Je ne veux pas attendre plus longtemps l'arrivée des munitions qu'on m'a promises. J'y attellerai, s'il le faut, le gouverneur Leyrit et tous les conseillers. • Ce gouverneur Leyrit montrait aux officiers une lettre adressée depuis long temps à lui-même, dans laquelle étaient ces propres paroles :

t J'irais plutôt commander les Cafres que de rester dans cette Sodôme, qu'il n'est pas possible que le feu des Anglais ne détruise tôt ou tard, au défaut de celui du ciel. »

Ainsi , par ses plaintes et ses emportemens, Lalli s'était fait autant d'ennemis qu'il y avait d'officiers et d'habitans dans Pondichéri. On lui rendait outrage pour outrage ; on affichait à sa porte des placards plus insultans encore que ses lettres et ses discours. Il en fut tellement ému , que sa tête en parut quelque temps dérangée. La colère et l'inquiétude produisent souvent ce triste effet. Un fils du nabab Chandasaeb était alors réfugié dans Pondichéri auprès de sa mère. Un officier débarqué depuis peu avec la flotte française qui s'en était retournée , homme aussi impartial que véridique, rapporte que cet Indien > ayant vu souvent sur son lit le général français absolument nu, chantant la messe et les psaumes, demanda sérieusement A un officier fort connu si c'était l'usage en France que 1*3 roi choisît un fou pour son grand-vizir. L'officier étonné lui dit : € Pourquoi me faites-vous uoe question aussi étrange?

— C'est, répliqua l'Indien, parce aue votre grand-vizir nous a envoyé un fou pour rétablir les affaires de l'Inde.»

Déjà les Anglais bloquaient Pondichéri par terre et par mer. Le général n'avait

1>lus d'autre ressource que de traiter avec es Marattes qui l'avaient battu. Us lui promirent un secours de dix-huit mille hommes; mais, sentant quon n avait point d'argent à leur donner, aucun Maralte ne parut. On fnt obligé de se rendre. [i3 janvier 1661] Le conseil de

5;8 PON

Pondichéri somma le comte île Lailir de capituler. Il assembla uq conseil de guerre. Les officiers de ce conseil conclurent à se rendre prisonniers de guerre, suivant les cartels établis; mais le

général Gootes voulut avoir la ville à discrétion. Les Français avaient démoli Saint-David:

les Anglais étaient en droit de faire un désert de Pondichéri. Le comte de Lalli eut beau réclamer le cartel de vive voix et par écrit. On périssait de faim dans la ville. [16 janvier] Elle fut livrée aux vainqueurs , qui bientôt après rasèrent les fortifications , les murailles , les magasins, tous les principaux logemens.

Dans le temps même que les Anglais entraient dans la ville , les vaincus s'accablaient réciproquement de reproches et d'injures. Les kabitans voulurent tuer leur général. Le commandant anglais fut obligé de lui donner une garde. On le transporta malade sur un palanquin. Il avait deux pistolets dans les mains, et il en menaçait les séditeux. Ces furieux, respectant la garde anglaise , coururent à un commissaire des guerres , intendant de l'armée , ancien officier, chevalier de Saint-Louis *. Il met l'épée à la main. Un des plus échauffés s'avance à lui, en est blessé et le tue.

Tel fut le sort déplorable de Pondichéri, dont les habitans se firent plus de mal qu'ils n'en reçurent des vainqueurs. On transporta le général et plus de deux mille prisonniers en Angleterre» Dans ce long et pénible voyage, ils s'accusaient les uns les autres de leurs communs malheurs.

A peine arrivés à Londres, ils écrivirent contre Lalli et contre le très petit nombre de ceux qui lui avaient été attachée. Lalli et les siens écrivaient contre le conseil, les officiers et les habitans. Il était si persuadé qu'ils étaient tous répréhensibles, et que lui seul avait raison, qu'il vint à Fontainebleau, tout prisonnier qu'il

était encore des Anglais, et qu'il offrit de se rendre à la Bastille. [Novembre «76a] On le prit au mot.

Dès qu'il fut enfermé, la foule de ses ennemis, que la compassion devait diminuer, augmenta. Il fut quinze mois en prison sans qu'on l'interrogeât.

En 1764 il mourut à Paris un jésuite nomme Lavaur, longtemps employé

* Il «'appelait Dubois.

PON

dans ces missions des Indes , où l'ou s'occupe des affaires profanes sous le pré texte des spirituelles , et où l'on a souvent

gagné plus d'argent que d'aines. Ce jésuite demandait au ministère uie pension de quatre cents livres pour aller faire son salut dans le Périgord , t>a patrie, et l'on trouva dans sa cassette environ onze cent mille livres d'effets, soit en billets, soit en or ou en diamans. C'est ce qu'on avait vu depuis peu à Naples à la mort du fameux jésuite Peppe, qu'on fut près de canoniser. On ne canonisa point Lavaur; mais on séquestra ses trésors. Il y avait dans celle cassette un long mémoire détaillé contre Lalli, dans lequel il était accuse de pécumat et de lèse-majesté. Les écrits des jésuites avaient alors aussi peu de crédit que leurs personnes, presentes dans toule la France; mais ce mémoire parut tellement circonstancié , et les ennemis de Lalli le firent tant valoir, qu'il servit de témoignage contre lui.

L'accusé fut d'abord traduit au Chatelet , et bientôt au parlement. Le procès fut instruit pendant deux années. De trahison , il n'y en avait point, puisque, s'il eût été d'intelligence avec les An-

glais , s'il leur eût vendu Pondichéri, il serait reste parmi eux. Les Anglais d'ailleurs ne sont pas absurdes , et c'eût été l'être que d'acheter une place affamée qu'ils étaient sûrs de prendre , étant maîtres de la terre et de la mer. De péculat , il n'y en avait pas davantage , puisqu'il ne fut jamais chargé ni de l'argent du roi ni de celui de la compagnie; mais des duretés, des abus de pouvoir, des oppressions, les juges en virent beaucoup dans les dépositions unanimes de ses ennemis.

Toujours fermement persuadé qu'il n'avait été que rigoureux et non coupable , il joussa son imprudence jusqu'à insulter dans ses mémoires juridiques des officiers qui avaient l'approbation générale. Il voulut les déshonorer « eux et tout le conseil de Pondichéri. Plus il s'obstinait à vouloir se laver à leurs dépens , plus il se noircissait. Ils avaient tous de nombreux amis , et il n'en avait point. Le cri public sert quelquefois de preuve, ou du moins fortifie les preuves*. [6 mai 1763*6] Les juges ne purent prononcer que suivant les allégations. Ils condamnèrent le lieutenant général Lalli à être décapité, comme dûment atteint d'avoir trahi les intérêts du roi , de FéU •

et de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité , vexations et exactions. »

Il est nécessaire de remarquer que ces mots trahi les intérêts du roi ne signifient pas ce qu'on appelle en Angleterre haute trahison, et parmi nous lèse-majesté. Trahir les intérêts ne signifie que dans notre langue que mal conduire, oublier les intérêts de quelqu'un , nuire à ses intérêts, et non pas être perfide et traître. Quand on lui lut son arrêt, sa surprise et son indignation furent si violentes, qu'ayant par hasard dans la main un compas dont il s'était servi dans sa prison pour faire des cartes de la cote de Co-

romandel , il voulut s'en percer le cœur. On l'arrêta. Il s'emporta contre ses juges avec plus de fureur encore qu'il n'en avait étalé contre ses ennemis. C'est peut-être une nouvelle preuve de la forte persuasion où il fut toujours qu'il méritait des récompenses plutôt que des châtimens. Ceux qui connaissent le cœur humain savent que d'ordinaire les coupables se rendent justice eux-mêmes au fond de leur âme, qu'ils n'éclatent point contre les juges, qu'ils restent dans une confusion morne. Il n'y a pas un seul exemple d'un condamné, avouant ses fautes, qui ait chargé ses juges d'injures et d'opprobres. Je ne prétends pas que ce soit une preuve que Lalli fût entièrement innocent ; mais c'est une preuve qu'il croyait 1 elie. On lui mit dans la bouche un bâillon qui débordait sur les lèvres. C'est ainsi qu'il fut conduit à la Grève dans un tombereau. Les hommes sont si légers, que ce spectacle hideux attira plus de compassion que sou supplice.

L'arrêt confisqua ses biens, en prélevant une somme de cent mille écus pour les pauvres de Pondichéry. On m'a écrit que cette somme ne put se trouver. Je n'assure point ce que j'ignore *. Si quelque chose peut nous convaincre de cette

* Presque toute le» journaux ont débité que le parlement de Paria avait député au roi pour le «upplier de ne point accorder de grâce au condamné. Cela est très faux. Un tel acharnement , incompatible avec la justice et avec l'humanité, aurait couvert le parlement d'un opprobre éternel. Il est vrai seulement que l'exécution fut accélérée de quelques heures, parce qu'on craignait que cet infortuné général ne mourut , et qu'on envoya un courrier au roi à choisir pour l'en prévenir. Voyez 1m Fragment sur l'Inde , à la suite de l'Histoire du parlement.

fatalité qui entraîne tous les événements dans ce chaos des affaires politiques du monde, c'est de voir un Irlandais chassé de sa patrie avec la famille de son roi, commandant à six mille lieues des troupes françaises dans une guerre de marchands, sur des rives inconnues aux Alexandre, aux Gengis et aux Tamerlan, mourant du dernier supplice sur.

le bord de la Seine, pour avoir été pris par des Anglais dans l'ancien golfe du Càngc.

Cette catastrophe, qui m'a semblé digne d'être transmise à la postérité dans toutes ses circonstances, ne m'a pas permis de détailler tous les malheurs que les Français éprouvèrent dans l'Inde et dans l'Amérique. En voici un triste résumé,

La première perte des Français dans l'Inde fut celle de Chandernagor, poste important dont la compagnie française était en possession vers les embouchures du Gange. C'était de là qu'elle tirait ses plus belles marchandises.

Depuis la prise de la ville de Clanton * dernagor, les Anglais ne cessèrent de ruiner le commerce des Français dans l'Inde. Le gouvernement de l'empereur était si faible et si mauvais, qu'il ne pouvait empêcher des marchands d'Europe de faire des ligueurs et des guerres dans ses propres états. Les Anglais eurent même la hardiesse de venir attaquer Surate, une des plus belles villes de l'Inde et la plus marchande, appartenant à l'empereur. [Mars 1756] Ils la prirent, ils la pillèrent, ils y détruisirent les comptoirs de France, et en remportèrent des richesses immenses, sans que la cour aussi imbécile que pompeuse du grand-mogol parût se ressentir de cet affront, qui eût fait exterminer dans l'Inde tous les Anglais sous l'empire d'un Aurengzeb.

Enfin, il n'est resté aux Français dans cette partie du monde que le regret d'avoir dépensé pendant plus de quarante ans des sommes immenses pour entretenir une compagnie qui n'a jamais fait le moindre profit, qui n'a jamais rien payé aux actionnaires et à ses créanciers du profit de son négoce ; qui , dans son administration indienne, ne subsiste que d'un secret brigandage , et qui n'a été soutenue que par une partie de la ferme du tabac , que le roi lui accorda : exemple mémorable et peut-être mutilé

380 PON PON

du peu d'intelligence que la nation française a eues avec tout l'argent prodigué par elle

ça a eu jusqu'ici du grand et ruineux retour.

commerce de l'Inde. Pour comble de malheur, on accusait

[Mai 1757] Tandis que les flottes et des plus horribles brigandages presque

les armées anglaises ont ainsi ruiné les tous ceux qui étaient employés au nom

Français en Asie, ils les ont aussi chassés du roi dans cette malheureuse colonie,

de l'Afrique. Les Français étaient mal- Ils ont été jugés au Châtelet de Paris,

très du fleuve de Sénégal , qui est une tandis que le parlement informait contre

branche du Niger; ils y avaient des forts; Lalli. Celui-ci , après avoir cent fois eu

ils y faisaient un grand commerce de posé sa vie, l'a perdue par la main d'un

dents d'éléphants, de poudre d'or, de bourreau , tandis que les concussionnaires

gomme arabique , d'ambre gris , et sur- du Canada n'ont été condamnés qu'à des

tout de ces nègres que tantôt leurs prin- restitutions et des amendes: tant if est

ces vendent comme des animaux , et qui de différence entre les affaires quaiem-

tantôt vendent leurs propres enfans ou blent les mêmes 1

se vendent eux-mêmes pour aller servir Dans le temps que les Anglais atto-

des Européens en Amérique. Les An- quaiem ainsi les Français dans le coon-

glais ont pris tous les forts bâtis par les riant dp l'Amcriaue, ils se sont tourné»

Français dans ces contrées , et plus de du côté des lies. La Guadeloupe, petite,

trois millions tournois en marchandises mais florissante , où se fabriquait le meil-

précieuses. leur sucre , est tombée entre leurs 1

Le dernier établissement que les Fran- aani CoUP .^{^TM}r# çais avaient dans ces parages de l'A- , Enfin , Us ont pris la Marti-

nique, qui frique était l'île de Gorée [a6 décembre éta,tTM meiI-
leure et la plus riche colonie

rance.

1758]; elle s'est rendue à discrétion, qo'eut la Pi

et il ne leur est rien resté alors dans Ce royaume n'a pu es-
suyer de si grands

l'Afrique. désastres sans perdre encore tous les vais-

II» ont fait de bien plus grandes perte» f»u* <lu'il ^'''JT iu
preVcnir;

en Amérique. Sans entrer ici dans le lÉV, °\u»e *°"C *5 ^ IT"

détail de cent petits combat. , et de la JP ^ P"Se .ouJdètrai!e '
oo CoM1"

perte de tous les forts l'un après l'autre, Sïï,i,ilfoi tUm*]\ de*
"STOSLÏ U

il suffit de dire que les Anglais ont pris felA travailler pour An-
gleterre ,

[26 juillet .758 jLouîsbourg, pour lase- *'eTMTM<< blcnt*
P"><-

conde fois, aussi m.l fortifiée, aussi mal Quand°<V voulu se
venger de tant de

approvisionnée que la première. Enfin , if ' e* îai? UDC deace?
te co Wande»

tandis nue les Anglais entraient dans Su- ? ?? * C°?te d-eS
*°.mFmTM ^menses pour

rate à l'embouchure du fleuve Indus, Vfl fZ^{*TM**} ; * ,dè*

[a mars 1750] ils prenaient Québec et q° to florte. d? Uoée
poa.r. celte dw*

tout le Canada au fond de l'AméHque ttt "T de eUc *

Septentrionale ; les troupes qui ont lia- P" ^ P«rtVs\ P° Pr,8e»
o» Pfi*! ? ?ans

sardé un combat pour P*auver Québec trVJluSï^{*TM} ?om«*

[i 8 septembre] ont été battues et presque £L l i 1 a 1 ^ ?* ""n"
n "

détruites, ma/gré les efforts du général î?ge." ,EnfiQ *°gIT
oD* Pm Belk-

Montcalm, tué dans cette journée e? très 5? * h Ti ** ^ U «"

regretté en France. On a perdu ainsi ne Pouvai !• «ecoorn.

- « aeul jour quinae cenfs lieues de ^nce VSïïX^IZ

r«o .. tant de pertes. Une flotte angla'iae avait

«ar?, TM« „eue? » dont ,es troîs fa* encore une descente à
laiot-Cast,

2? fJLTl 1 f*dé8erl8 &lac*« n'étaient près de Saint-Mâlo ; tout
le pays était

E1P Àl wUDC PCrte réelIe- Le Ca* «xPosè- Le duc d'Aiguillou
, qui com-

", ^aucoup et rapportait très mandait dans le pays , marche
sur-le-

Wtn.U:J oixieme partie de l'argent en- champ à la tête de la noblesse bretonne ,

Sovle à Zr* i, COL°?,C mĩ é!ë em" de <lucl<ïue» bauUlona et des milice.

France on I I tm» *n ou'il rencontre en chemin. II force les

r/kU? ' " 1 . un,«aiQ cooaidé- Anglais de se rembarquer: une partie de

Canari. Hl" °D avaitJToU,u «outenir le leur arrière-garde est tuée, l'autre faite

naua, ec on a perdu cent années de prisonnière de guerre ; mais les Français

PON

•nt été malheureux partout ailleurs. Au reste , quel a été le prix de ce service du duc d'Aiguillon et de son sang versé eo Italie ? une persécution publique et acharnée presque semblable à celle de Lalli , qui prouve que ceux-là seuls ont raison qui se dérobent à la cour et au public.

Jamais les Anglais n'oot eu tant de supériorité sur mer ; mais ils en eurent sur les Français dans tous les temps. Us avaiet détruit la marine de la France dans la guerre de 174 i ; ils avaient anéanti ceie de Louis xiv dans la guerre de la succession d'Espagne; ils étaient les maires des mers, du temps de Louis xiu, de Henri iv, et encore plus dans les temps infortunés de la ligue. Le roi d'Angleterre Henri vin eut le même avantage sur François icr.

Si vous remontez aux temps antérieurs, vous trouverez que les flottes de Charles vi et de Philippe de Valois ne tiennent pas contre celles des rois d'Angleterre Henri v et Edouard m.

Quelle est la raison de cette supériorité continuelle? n'est-ce pas que les Anglais ont besoin de la mer , dont les Français peuvent à toute force se passer, et que les nations réussissent toujours, comme on l'a déjà dit , dans les choses qui leur sont absolument nécessaires?

A 'est-ce pas aussi parce que la capitale est un port de mer , et orne Paris ne connaît que les bateaux de la Seine ? Serait-ce enfin que le climat et le sol anglais produisent des hommes d'un corps plus vigoureux et d'un esprit plus constant que celui de France , comme il produit de meilleurs chevaux et de meilleurs chiens de chasse ? liais, depuis Bayonne jusqu'aux côtes de Picardie et de Flandre , la France a des hommes d'un travail infatigable , et la Normandie seule a subjugué autrefois l'Angleterre.

Les affaires étaient dans cet état déplorable sur terre et sur mer, lorsqu'un homme d'un génie actif et hardi, mais sage, avant d'aussi grandes vues que le maréchal de Belle-fsle , avec plus d'esprit , sentit que la France seule pouvait à peine suffire à réparer des pertes énormes. Il a su engager l'Espagne à soutenir la querelle ; il a fait une cause commune de toutes les branches de la maison de Bourbon. Ainsi l'Espagne et l'Autriche ont été jointes avec la France par le même intérêt. Le Portugal était en effet une

PON* 38 1

province de l'Angleterre, dont elle tirait cinquante millions par an ; il a fallu la frapper par cet endroit, et c'est ce qui a déterminé

don Carlos, roi d'Espagne par la mort de son frère Ferdinand , à entrer dans le Portugal. Cette manœuvre est peut-être le plus grand trait de politique dont l'histoire moderne fasse mention. Elle a encore été inutile. Les Anglais ont résisté à l'Espagne , et ont sauvé le Portugal

Autrefois l'Espagne seule était redoutée de toute l'Europe sous Philippe ii,et maintenant, réunie avec la France, elle ne peut rien contre les Anglais. Le comte de la Lippe-Schombourg, l'un des seigneurs de Westphalie, est envoyé par le roi d'Angleterre au secours du Portugal ; il n'avait jamais commandé en chef; il avait peu de troupes. Cependant, dès qu'il est arrivé, il gagne la supériorité sur les Espagnols et Tes Français réunis ; il repousse tous leurs efforts; il met le Portugal en sûreté.

Dans le même temps une flotte d'Angleterre faisait payer cher aux Espagnols leur déclaration tardive en faveur de la France.

[i3 août 1762] La Havane, bâtie sur la côte septentrionale de Cuba, la plus grande île de l'Amérique, à l'entrée du golfe du Mexique , est le rendez-vous de ce nouveau monde. Le port , aussi immense que sûr, peut contenir mille vaisseaux. Il est défendu par trois forts dont part un feu croisé qui rend l'abord impossible aux ennemis. Le commandant l'Albermarle et l'amiral Pocock viennent attaquer l'île; mais ils se gardent bien de tenter les approches du port , ils descendent sur une plage éloignée qu'on croyait inabordable. [i3 août 1762] Ils assiègent par terre le fort le plus considérable , ils le prennent et forcent la ville , les forts et toute l'île à se rendre , avec douze vaisseaux de guerre qui étaient dans le port , et vingtsept navires chargés de trésors. On trouva dans la ville vingt-quatre de nos millions en argent comptant. Tout fut partagé entre les vainqueurs , qui mirent à part la seizième partie du

butin pour les pauvres» Les vaisseaux de guerre furent pour le roi, les vaisseaux marchand» pour l'amiral et pour tous les officiers de la flotte. Tout ce butin montait à quatre -vingt millions. On a remarqué que dans cette guerre et dans la précédente , l'Espagne

58a 'PON

avait perdu plus qu'elle ne retire de l'Amérique en vingt années.

Les Anglais, non contents de leur avoir pris la Havane dans la mer du Mexique et l'île de Cuba, coururent leur prendre dans la mer des Indes le» îles Philippines, qui sont à peu près les antipodes de Cuba. Ces îles Philippines ne sont guère moins

si grandes que l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande , et seraient plus riches si elles étaient bien administrées, une de ces îles ayant des mines d'or, et leurs côtes produisant des perles. Le grand vaisseau d'Acapulco, chargé de la valeur de trois millions de piastres, arrivait dans Manille, la capitale. [31 octobre 1764] On prit Manille, les îles et le vaisseau surtout , malgré les assurances données par un jésuite, de la part de sainte Potamienne, patronne de la ville, que Manille ne serait jamais prise. Ainsi la guerre, qui appauvrit les autres nations, enrichissait une partie de la nation anglaise, tandis que l'autre gémissait sous le poids des impôts les plus rigoureux, aussi bien que tous les peuples engagés dans cette guerre *.

La France alors était plus malheureuse.

Toutes les ressources étaient épuisées ;

* L'archevêque de Manille était gouverneur de la place; mais il ne se conduisit pas comme l'évêque Gosliu, qui défendit Paris contre les Normands. Il resta dans son palais. En vain quelques officiers français qui étaient dans la ville lui annoncèrent-ils que la brèche était praticable; les conseillers lui soutinrent qu'il ne fallait pas que l'on «eigneurie s'exposât à aller visiter; qu'ils savaient bien qu'elle ne l'était pas : on délibérait encore, que l'assaut était donné et la ville prise». Elle fut pillée pendant quarante heures et rançonnée ensuite. Il y avait alors à Manille une église, nommée la mère Paul; elle assurait que les Anglais étaient venus que pour se convertir. Les moines annonçaient que saint François paraîtrait sur la brèche, et mettrait les Anglais en fuite avec son cordon. Personne à Manille ne doutait que cette ville n'eût été sauvée par lui, lorsque les Chinois tentèrent de s'en emparer en 1603 ; on l'avait vu sur les murailles combattre à la tête des Espagnols. Les Anglais firent leur approche, et établirent leurs batteries, couverte par deux églises qui étaient hors de la ville. Le gouverneur Arandia, prédécesseur de l'archevêque, avait voulu faire abattre cette église, sachant bien le tort qu'elle ferait à la ville en cas de siège; les moines menacèrent de l'excommunier : mais sa mort le délivra bientôt d'un gouverneur qui préférait le salut de la colonie à l'amitié des moines, et cette mort fut regardée généralement à Manille comme l'effet du poison. Voyez le Voyage dans les mers des Indes, tome II, par M. Le Gontil.

presque tous les citoyens, à l'exemple du roi, avaient porté leur vaisselle à la monnaie. Les principales villes et quelques communautés fournissaient des vaisseaux de guerre à leurs rois; mais ces vaisseaux n'étaient pas construits encore; et quand

même ils l'auraient été, on n'avait pu assez d'hommes de mer exercés.

Les malheurs passés en laissaient craindre de nouveaux. La capitale, qui n'est jamais exposée au fléau de la guerre, jetait plus de cris que les provinces souffrantes; plus de secours, plus d'argent, plus de crédit. Ceux qu'on choisissait pour régir les finances étaient renvoyés après quelques mois d'administration.

Les autres refusaient cet emploi, dans lequel on ne pouvait alors que faire du mal.

[10 février 1760] Dans cette triste situation qui décourageait tous les ordres de l'état, le duc de Praslin, ministre alors des affaires étrangères, fut assez habile et assez heureux pour conclure la paix, dont le duc de Choiseul, ministre de la guerre, avait entamé les négociations.

Le roi de France échangea Minorque, qu'il rendit au roi d'Espagne, contre Belle-Ile, que l'Angleterre lui remit; mais l'on perdit, et probablement pour jamais, tout le Canada, avec ce Louisbourg, qui avait coûté tant d'argent et de soins pour être si souvent la proie des Anglais. Toutes les terres sur la rive gauche du grand fleuve Mississippi leur furent cédées. L'Espagne, pour arrondir leurs conquêtes, leur donna encore la Floride.

Ainsi du vingt-cinquième degré jusque sur le pôle, presque tout leur appartenait. Ils partagèrent l'hémisphère américain avec les Espagnols. Ceux-ci ont des terres qui produisent les richesses de convention; ceux-là ont les richesses réelles qui s'achètent avec l'or et l'argent, toutes les denrées nécessaires, tout ce qui sert aux manufactures. Les côtes anglaises, dans l'espace de six cents lieues, sont traversées par des fleuves navigables, qui leur

portent leurs marchandises jusqu'à quarante et cinquante lieues dans leurs terres. Les peuples d'Allemagne se sont empressés d'aHer peupler ces pays , où ils trouvent une liberté dont ils ne jouissaient point dans leur patrie. Ils sont devenus Anglais ; et , si toutes ces colonies demeurent unies à leur métropole, il n'est pas douteux que cet établissement ne fasse un jour la plus formidable puissance. La

PON

PON

guerre avait commencé pour deux tu troischétives habitations, et ils y ont gagné deux mille lieues de terrain.

Les petites îles de Saint-Vincent , les Grenades, Tabago, la Dominique, leur furent encore acquises; et c'est par le moyen de ces îles, ainsi que par la Jamaïque, qu'ils font un commerce immense avec les Espagnols , commerce sévèrement prohibé et ton jours exercé, parce •qu'il est favorable aux deux nations, et que la loi de la nécessité est toujours la première.

La France ne put obtenir qu'avec beaucoup de difficulté le droit de pêche vers Terre-Neuve, et une petite ne inculte, nommée Miquelor. , pour y faire séché* la morue, sans pouvoir y faire le moindre établissement ; triste droit, sujet à de fréquentes avanies.

La France , a laquelle on rendit Pondichévi et quelques comptoirs , fut exclue dans l'Inde de ses établissement sur le Gange; elle céda ses possessions sur le Sénégal en Afrique , mais on lui remit Gorée. On fut encore obligé de démolir toutes les fortifications de Dunkerque du côté de la mer.

L'état perdit, dans le cours de cette funeste guerre , la plus florissante jeunesse, plus de la moitié de l'argent comptant qui circulait dans le royaume, sa marine, son commerce, son crédit. On a cru qu'il eût été Irès aisé de prévenir tant de malheurs, en s 'accommodant avec les Anglais pour nn petit terrain litigieux vers le Canada : mais quelques ambitieux, pour se faire valoir et se rendre nécessaires, précipitèrent la France dans cette guerre fatale ; il en avait été de même en L'araour-propre de deux

ou trois personnes suffit pour désoler toute l'Europe. La France avait un si pressant besoin de cette paix , qu'elle regarda ceux qui la conclurent comme les bienfaiteurs de la patrie. Les dettes dont l'état demeura surchargé étaient plus grandes encore que celles de Louis xiv. La dépense seule de l'extraordinaire des guerres avait été en une année de quatre cent millions : mi'on juge par là du reste. La France aurait beaucoup perdu, quand même elle eût été victorieuse.

Les suites de cette paix si déshonorante et si nécessaire furent plus funestes qu'il la paix même. Les colons du Canada aimèrent mi«mx vivre sous les lois de la Grande-Bretagne quede venir en France;

cl quelques temps après , quand Louis xv eut cédé à la couronne d'Espagne la Nouvelle-Orléans et tout le pays qui se tend sur la rive droite du Mississipi, il arriva, pour comble de douleur et d'humiliation, que les officiers du roi d'Espagne condamnèrent à être pendus les officiers du roi de France qui ne se soumirent à eux qu'avec répugnance. Le procureur général, son gendre, d'anciens capitaines chevaliers de Saint-Louis, des négocians, des avocats, ayant fait quelques représentations sur les formalités

au'il convenait d'observer, le coinmanant envoyé d'Espagne les invita à dîner; on leur fit leur procès au sortir de table, on les condamna à la corde , et par grâce on les archi'husa ; ce qui est, dit-on, plus honorable. Le commandant qui Gt cette étrange exécution était ce mêmé O'Keilli, irlandais au service d'Espagne, qui fit battre depuis l'armée espagnole par les Algériens. Cette défaite a été publique en Europe et en Afrique; et l'indigne mort des officiers du roi de France, dans la iVouvelle Orlûans , at encore ignorée. (Essai sur les mœurs.)

PONDICHÉR¹ (ville de). — pr.sk et obstruction dr CRTTR vi-Li.E. (i5 janvier 1761). — Pendant que l'armée anglaise s'avavançait vers l'occident, et qu'une nouvelle flotte menaçait la ville à l'orient, le gouverneur, comte de Lalli , avait peu de soldats. Il se servit d'une ruse assez ordinaire dans la guerre et dans la vie civile : c'e»t de paraître avoir plus qu'on n'a. Il commanda une parade sous les murs de la ville , du côté de la mer. Il ordonna que tous les employés de la compagnie y parussent comme soldats, en uniforme, pour en imposer à la flotte ennemie qui était à la rade.

Le conseil de Pondichéri et tous les employés vinrent lui déclarer qu'ils ne pouvaient obéir à cet ordre. Les employés dirent qu'ils ne reconnaissaient pour leur commandant que le gouverneur établi par la compagnie. Tout bourgeois d'ordinaire se croit avili d'être soldat, quoiqu'on effe ce soient les soldats qui donnent les empires. Mais la véritable raison est qu'on voulait contrarier en tout celui qui avait encouru la haine publique.

Ce fut la quatrième révolte * qu'il

* Dana nne de ces révolte» , une troupe de grenadit-r* armés de sabre» pénètre dans la chambre

PON

essuya en peu de jours. 11 ne punit les chefs de la cabale qu'en les fesaul sortir de la ville ; mais il joignit à cette peine si modérée des paroles accablantes qui ne s'oublent jamais, et qui reviennent bien fortement au cœur, lorsqu'on peut s'en venger. De plus, le général défendit au conseil de s'assembler sans son ordre. L'animosité de cette compagnie fut aussi grande que celle des parlement» de France Pétait alors contre les commandais qui leur apportaient des ordres sévères de la cour , et souvent des ordres contradictoires. 11 eut donc à combattre les citoyens et les ennemis.

La place manquait de vivres. Il fit rechercher dans toutes les maisons le peu de superflu qu'on y pourrait trouver pour fournir aux troupes une subsistance nécessaire. On commença par celle du général ; mais on prétendit que ceux qui étaient chargés de ce triste détail n en usaient pas avec assez de discrétion chez des officiel» principaux, dont le nom ou Ja personne méritait des ménagemens.

Les cœurs, déjà trop irrités, furent ulcérés au dernier point : on criait à la tyrannie. M. Dubois, intendant de l'armée, oui remplit ce devoir, devint l'objet de l'exécration publique. Quand des ennemie vainqueurs ordonnent une telle recherche, personne n'ose murmurer ; mai.*, lorsque le général l'ordonnait pour sauver la ville, tout s'élevait contre lui.

L'officier était réduit à une demi-livre de riz par jour, le soldat à quatre onces *• La ville n'avait plus que trois cents soldats noirs

et sept cents français pressés par la faim pour se défendre contre quatre mille soldats d'Europe et dix mille noirs. Il fallait bien se rendre. Lalli , désespéré , agité de convulsions , l'esprit accablé et égaré, voulut renoncer au commandement , et en charger le brigadier de Landivibiau , qui se garda bien d'accepter un poste si délicat et si funeste. Lalli fut réduit à ordonner le malheur et la honte de la colonie. Au milieu de toutes ces crises, il recevait chaque jour des billets ano-

du général , et lui demande de l'argent avec insolence ; Lalti seul 1rs charge, l'épée à la main , et lea chasse de «a chambre : on a imprimé depuia qu'il était an llehe.

* Le général avait deux rations et deux petite pains. Une pauvre femme chargée d'enfans lui demanda des secoure, et il ordonna de lui donner tous les jours la moitié de se qui était réservé pour loi.

PON

nymes qui le menaçaient du fer et du poison. Il se crut en elic t empoisonné ; il tomba en épilepsie ; et le missionnaire Lavour alla dire dans toute la ville qu'il fallait prier Dieu pour ce pauvre Irlandais qui était devenu fou.

Cependant le péril croissait: les troupes anglaises avaient abattu la malheureuse haie qui entourait la ville. Le général voulut assembler le conseil mixte du civil et du militaire, qui tâcherait d'obtenir une capitulation supportable pour la ville et pour la colonie. Le conseil de Pondichéri ne répondit que par uo refus, s La démarche nous semble précipitée, » dus ait-il. Lalli fit une seconde démarche et essuya un nouveau refus. « Vous nous avez cassés, dit alors le conseil; nous ne

sommes plus rien — Je ne vous ai

point cassés, répondit le général; je vous ai défendu de vous assembler sans ma permission, et je vous commande au nom du roi de vous assembler et de former un conseil mixte, qui cherche les

: de

le la colonie entière et le vôtre. » Le conseil répliqua par cette sommation , qu'il lai fit siguiber :

s Nous vous sommons, au nom de tous les ordres religieux, de ions les habitons, et au nôtre, de demander dans l'instant une suspension d'armes a M. Coûtes (c'était le commandant anglais) ; et nous vous rendons responsable envers le roi de tous les malheurs que des délais hors de saison pourraient occasionner. »

Cependant les Anglais s'approchent; on croit qu'ils préparent un assaut. Lalli ordonne à la garnison et aux habitants de prendre les armes , distribue aux soldat* exténués de fatigue le seul tonneau de vin qui lui reste; et, quoique mourant, se fait porter sur la brèche , où il ešpénit trouver une mort glorieuse. Les Anglais se gardèrent bien d'attaquer une place qu'ils allaient prendre sam> combat.

Le général assembla alors un conseil de guerre, composé de tous les principaux officier» qui fesaient encore le service: ils conclurent à se rendre; mais ils diG'ëraient sur les conditions. Le comte de Lalli, outré contre les Anglais, qui avaient, disait.il , violé en plus d'une occasion le cartel établi entre (es deux nations, fit une déclaration particulière, dans laquelle il leur reprochait leurs

infractions aux traités. Ce n'était pas une politique prudente de parler de leurs torts à des vain-

POTs

queurs, et d'aigrir ceux qu'il fallait fléchir; mais tel était «on caractère. Après leur avoir exposé se» plaintes, il demandait qu'on laissât un asile à la mère et aux soeurs d'un raïa, qui s'étaient réfugiées à Pondichéri, lorsque ce raïa eut été assassiné dans le camp des Anglais nu ïme. Il leur reprochait vivement, selon sa coutume . d avoir souffert celte barbarie. Le colonel Cootes ne fit aucune réponse à cette déclaration hardie. Le conseil de Pondichéri envoya de son cote au commandant anglais des articles de capitulation , rédiges par le jésuite, Lavaur: ce missionnaire les porta lui-même. Cette démarche aurait été honue au Paraguay, mais non pas avec des Anglais. Si Lalli les offensait en les accusant d'injustice et de cruauté, on les offensait davantage en députant un jésuite intrigant pour négocier avec des guerriers victorieux. Le colonel ne daigna pas seulement lire les articles du jésuite ; ma;s il donna les siens. Les voici :

« Le colonel Cootes veut que les Français se rendent prisonniers de guerre, pour être traités comme il conviendra aux intérêts du roi son maître, il aura pour eux toute l'indulgence qu'exige l'humanité.

■ Il enverra demain matin , entre huit et neuf heures, les grenadiers deson régiment prendre possession de la porte Vilmour.

« Après-demain, à la même heure, il prendra possession de la porte Saint- Louis.

■ La mère et les soeurs du raïa seront escortées à Madras. On aura tout le sein possible d'elles, et un ne les livrera point a leurs ennemis. Fait à notre quartier général, près de Pondichéri, le r5 janvier 1761.»

Il fallut obéir aux ordres du colonel Cootes. Il entra dans la ville. La petite arnison mit bas les armes. Le colonel ne îna point avec le général, contre lequel il était piqué, mais chez le gouverneur de la compagnie, nommé Duval de Leirit, avec plusieurs membres du conseil.

M. Pigot, gouverneur de Madras pour la compagnie anglaise , réclama son droit sur Poiuiicheri : on ne put le lui disputer, parce que c'était lui qui payait les troupes. Ce fut lui qui régla tout après la conquête. Lfl mi néral Lalli était toujours très malade; il demanda à ce gouverneur anglais la permission de rester encore quatre jous a Pondichéri : il fut refusé;

PON 385

on lui signifia qu'il fallait partir le lendemain pour Madras.

Kous pouvons remarquer, comme une chose assez singulière, que Pigot était d'uue origine française , comme Lalli d'une origine irlandaise : l'un et l'autre combattait ci ntie son ancienne patrie.

Celle rigueur fut la plus légère que le général essaya. Les employés de la compagnie , les officiers de ses troupes, qu'il avait insultés lorsqu'il devait les punir, se réunirent tous contre lui. Les employés surtout l'insultèrent jusqu'au moment de son départ, affichant contre lui des placards, jetant des pierres à ses fenêtres, l'appelant a grands cris traître et scélérat. La troupe grossissait,

parles indifférents qui s'y joignaient, et qui étaient bientôt échauffés de la fureur des autres. Une troupe d'assassins, à la tête de la

20 « Il y avait un conseiller de l'Inde, « puis un des principaux témoins admis à déposer contre lui, l'attendait à la place par laquelle on devait le transporter couché sur un palanquin, suivi au loin de quinze hussards anglais nommés pour l'escorter pendant sa route jusqu'à Madras. Le colonel Coote lui avait permis de se faire accompagner de quatre de ses gardes jusqu'à la porte; les séditieux environnèrent son lit en le chargeant d'injures, et en le menaçant de le tuer. On eût cru voir des esclaves qui voulaient assommer de leurs fers un de leurs compagnons. Il continua sa marche au milieu d'eux, tenant de ses mains affaiblies deux pistolets. Ses gardes et les hussards anglais le gagnaient de leur fureur ».

Les séditieux s'en prirent à M. Dubois, ancien et brave officier, âgé de soixante et dix ans, intendant de l'armée, qui

Passa un moment après. Cet intendant, homme du roi, fut assassiné ; on le vola; on le dépouilla nu; on l'enterra dans un jardin : ses papiers furent saisis sur-le-champ dans sa maison, et on ne les a jamais revus.

Pendant que le général Lalli était conduit à Madras, des employés de la compagnie obtinrent à Pondichéry la permission d'ouvrir ses coffres, comptant trouver des trésors en or, en diamants, en lettres de change : ils n'y trouvèrent qu'un peu de vaisselle, de hardy, des papiers

* L'officier anglais voulait charger ce jeune homme; Lalli l'en empêcha, et eut la générosité de leur sauver la vie.

fi

Gc

586 POR

inutiles j et Ha n'en furentque plus acharnés ; ces mêmes effets furent saisis par la douane anghisc, jusqu'à ce que Lalli eût satisfait aux dettes qu'il avait < ontrac en son nom , pour la défense de la plac.

Accablé M chagrins et de maladies, . Lalli, prisonnier dans Madwts, demanda vainement qu'on différât son transport en Angle! erre il ne put obtenir cette grâce. On le mena de force a bord d'un vaisseau marchand , dont le capitaine le traita inhumanement pendant toute la traversée.

On ne lui donnait pour tout soulagement que du bouillon de porc. Ce patron anglais noyait devoir traiter ainsi un Irlandais au service de France. Bientôt les officiers, le conseil de Pondichéri et les principaux employés furent obligés de le •uivre; mais, avant d'être transférés, ils curent la douleur de voir comm- ucer la démolition de toutes les fortifications quffitt avaient faites à leur ville, la destruction de leurs immenses magasins, de leurs halles , de tout ce qui potrttnl servir au commerce comme à ta défense, et jusqu'à leurs propres maisons. Lalli avait obtenu du général Co- otcs la conservation de la ville, mais Cootes riè commandait plus à Pondiehéii.

M.Dnpré, nommé gouverneur parle f ooseil vie Madras , pressait cette destruction. C'était (à ce qu'on a mandé) le petit-fils d'un de ces Français que la ri gueur delà révocation de l'édit de Nantes força de s'exiler de leur patrie et de servir con're elle.

Louis xrv ne s'attendait pas qu'au bout d'enviion quatre-vingts ans la capitale de sa compagnie des Indes serait détruite par un Français.

Le jésuite Lwaur eut beau lui écrire : a Monsieur, êtes-vous également pressé do détruire la maison ou nous avons un aotel domestique pour y continuer en cachette l'exercice de notre religion?» etc.

Dupré se soucia fort peu que Lavaur dit la messe en cachette : il lui répondit que le général Lalli avait rase Saint-David, et n'avait donné que trois jours aux habitans pour transporter leurs effets ; que le gouverneur de Madras avait ac cordé trois mois aux habitans de Pondichéri ; que les Anglais calaient au moins le, Trancaisen générosité; mais qu'il fallait partir et aller dire la inesse ailleurs. Alors la ville fut impitoyablement rasée, saut, que le* Français pu*se*U avoir loo+oit de se plaindre. {Siècle de Louis XV .) . PORT - MAI! OIS (prise de) (no juin 1755). — llrcs-taitaux AnglaisTespérance

POR

de défendre la citadelle de Fort-Mahon , qu'on regardait, après Gibraltar, comme la place de l'Europe la plus forte , par 6a situation , par la nature de son terrain, et par trente ans de soins qu'on avait mis u la fortifier: c'était partout un roc uni; c'étaient des fossés profunda de vingt pieds, et en quelques endroita de trente, taillés dans ce roc; c'étaient quatre-vingts mines sous des ouvrages devant lesquels il était impossible d'ouvrir la tranchée : tout était impénétrable au canon, et la citadelle entourée partout de ces fortifications extérieures taillées dans le roc vit.

Le maréchal de Richelieu tenta une ent reprise plus hardie que n'avait été celle de Berg-op-Zoom ; et fut de donner à la fois un assaut à tous ces ouvrages qui défendaient le corps de la place. Il fut secondé dans cette entreprise audacieuse par le comte de Maillebois, qui dans cette guerre déploya toujours de grands talents. déjà exercés dans l'Italie.

On descendit dans les fossés malgré le feu de l'artillerie anglaise; on planta des échelles hautes de treize pieds : les officiers et les soldats, parvenus au dernier échelon, s'élançaient sur le roc en se mon/ tant sur les épaules les uns des autres : c'est par cette audace difficile à comprendre qu'ils se rendirent maîtres de tous les ouvrages extérieurs. Les troupes s'y portèrent avec d'autant plus de courage qu'elles avaient affaire à près de trois mille Anglais , secondés de tout ce que la nature et l'art avaient fait pour les détendre.

• Le lendemain la place se rendit [20 juin].

Les Anglais ne pouvaient comprendre comment les soldats français avaient escaladé ces fossés, dans lesquels il n'était guère possible à un homme de sauter « de descendre. Cette action donna une grande gloire au général et à la nation : mais ce fut le dernier de ses succès contre l'Angleterre.

On fut si indigné à Londres de n'avoir pu l'emporter sur mer contre les Français, que l'amiral Bing , qui avait combattu le marquis de La Galissonnière, fut, d'après ses instructions qui lui ordonnaient de tout risquer pour faire entrer dans le port Mahon un convoi qu'il escortait, condamné par une cour martiale à être arquebuse, en vertu d'une ancienne loi portée du temps de Charles 11. En vain le maréchal de Richelieu envoya à l'auteur de

cette histoire une déclaration qui pas» tif.ait l'amiral Bing, déclaration parve»

Gojd

POR

nue bientôt au roi d'Angleterre; en vain les juges même recommandèrent fortement h; condamné à la clémence du roi, qui a le droit de faire grâce ; cet amiral tut exécuté. Il était fils d'tin autre amiral qui avait gagné la bataille de Messine en 1618. Il mourut avec une grande fermeté; et, àvaut d'être frappé, il entoya son mémoire justificatif à l'auteur, et ses remercimens au maréchal de Richelieu.

(Siècle de Louis XV.) PORTUGAIS. — Liens dkcouvbrtks. — Jusqu'ici nous n'avons guère vu que des hommes dont l'ambition se disputait ou troublait la terre connue. Une ambition qui semblait plus utile au monde, mais qui ensuite ne fut pas moins funeste, excita enfin l'industrie humaine à chercher de nouvelles terres et de nou\ elles mers.

Ou sait que la direction de l'aimant vers le nord , si longtemps inconnue aux peuples» les plus savans, fut trouvée dans le temps de l'ignorance, vers M lin du treizième siècle. Flavio Goia , citoyen d'Amalfi, au royaume de \aples, inventa bientôt après la boussole; il marqua l'aiguille aimantée d'une fleur de lis, parce q^uc cet ornement entraît dans les armoiries des rois de tapies , qui étaient de la maison de France.

Cette invention resta long-temps sans usage ; et les vers que Fauchet rapporte pour prouver qu'on s'en servait avant l'an i500, sont probablement du quatorzième siècle.

On avait déjà trouvé les îles Canari' ft: sans le secours de la boussole, vers le commencement du quatorzième siècle.

Ces îles , qui , du temps de Ptolomée et de Pliue , étaient nommées les lies Fortunées, furent fréquentées des Romains, maîtres de l'Afrique Tingitane, dont elles ne sont pas éloignées; mais la décadence de l'empire romain ayant rompu toute communication entre les nations d'Occident, qui devinrent toutes étrangères l'une à l'autre, cœi liés furent perdues pour nous. Vers l'an 1000, des Hiscaycns les retrouvèrent. Le prince d'Espagne, fcOtia de la Cérda , fils de celui qui perdit le trône , ne pouvant être roi d'Espagne, demanda, l'an 1306, au pape Clément v, le titre de roi des Iles Fortunées; et, comme les papes voulaient donner alors les royanmes réels et imaginaires, Clément vi le couronna roi de ces îles dans Avignon. La Ceida aima mieux rester

dans la France, son asile, que d'aller dans les Iles Fortunées.

Le premier usage bien avéré de la boussole fut fait par des Anglais, sous le règne du roi Edouard m.

Le peu de science qui s'était conservé chez les hommes était renfermé dans les cloîtres. Un moine d'Oxford , nommé Linna , habile astronome pour son temps, pénétra jusqu'à l'Islande, et dressa des cartes des mers septentrionales, dont on se servit depuis, bous le règne de Henri vi.

Mais ce ne fut qu'au commencement du quinzième siècle que se firent les grandes et utiles découvertes. Le prince Henri de Portugal, fils du roi Jean 1", qui les commença, rendit son nom plus glorieux que celui de tous ses contemporains. 11 était philosophe, et il mit la philosophie à faire du bien au monde : Talent de tien faire, était sa devise.

A cinq degrés en deçà de notre tropique est un promontoire qui s'avance dans la mer Atlantique, et qui avait été jusque là le terme des navigations connues : on l'appelait cap Non : ce monosyllabe marquait qu'on ne pouvait le passer.

Le prince Henri trouva des pilotes assez hardis pour doubler ce cap , et jwur aller jusqu'à celui de Boyador, qui d'est qu'à deux degrés du tropique ; mais cè nouveau promontoire, s'avançant I7>pacc «le six vingts milles dans l'Océan, bordé de tous côtés de rochers, de bancs de sable et d'une mer orageuse , découragea les pilotes. Le prince , que rien ne décourageait, en envoya d'autres. Ceuxci ne purent passer; mais, en s'en retournant par la grande mer C 1 1 1 9 3 >'s retrouvèrent l'île de Madère , que sans doute les Carthaginois avaient connue, et que l'exagération avait fait prendre pour uMc île immense, laquelle , par une autre exagération, a passé dans l'esprit de quelques modernes pour l'Amérique même. On lui donna le nom de Madère, parce qu'elle était couverte de bois, et que maderia signifie bois, d'où nous est venu le mot de madrier. Le prince Henri y lit planter des vignes de Grèce, et des cannes de sucre, qu'il tira de Sicile et de Chypre, où les Arabes les avaient apportées des Indes; et ce sont ces cannes de sucre qu'on a transplantées depuis dans les îles de l'Amérique , qui en fournissent aujourd'hui l'Europe.

Le prince dort Henri conserva Madère;

588 POR

mais il fut obligé de céder aux Espagnols les Canari!»!, dont il s'était emparé. Les fypagnaU figeai valoir le droit de Louis de La Cerda , et la bulle de Clément v.

Le cap Boyador avait jeté une telle épouvante dans l'esprit de tous les pilotes, que pendant treize années on n'osa tenter le passage. Enfin la fermeté du prince Henri inspira du courage [i j4*>]. On passa le tropique ; on alla à près de quatre cents lieues par-delà jusqu'au Cap- \ Bit. C'est par ses soins que furent trouvées les îles du Cap -Vert et les Açores [i460]. S'il est vrai qu'on vit sur un rocher des Açores une statue représentant un homme à cheval [i461], tenant la main gauche sur le cou du cheval, et montrant l'Occident de la main droite, on peut croire que ce monument était des anciens Carthaginois: l'inscription, dont on ne put connaître les caractères , semble favorable à cette opinion.

Presque toutes les côtes d'Afrique qu'on avait découvertes étaient sous la dépendance des empereurs de Maroc, qui , du détroit de Gibraltar jusqu'au fleuve du Sénégal, étendaient leur domination et leur secte à travers les déserts. Mais le pays était peu peuplé, et les habitants n'étaient guère au-dessus des brutes. Lorsqu'on eut pénétré au delà du Sénégal, on fut surpris de voir que les hommes étaient entièrement noirs au midi de ce fleuve, tandis qu'ils étaient de couleur cendrée au septentrion. La race des nègres est une espèce d'hommes différente de la nôtre, comme la race des épagneuls l'est des lévriers. Le réseau que la nature a étendu entre les muscles et la peau, est blanche chez nous, chez eux noire, bronzée ailleurs. Le célèbre HuVsb fut le premier de nos jours

2 ai, en disséquant un nègre à Amsterdam, fut assez adroit pour enlever tout ce réseau muqueux. Le czar Pierre l'acheta ; mais l'usage en conserva une petite partie que j'ai vue, et qui ressemblait à de la gaze noire. Si un nègre se fait une brûlure, sa peau devient brune, quand le réseau a été offensé; sinon, la peau

renaît noire. La forme de leurs yeux n'est point la nôtre. Leur laine noire ne ressemble point à nos cheveux; et on peut dire que , si leur intelligence n'est pas d'une autre espèce que notre entendement, elle est fort inférieure. Ils ne sont pas capables d'une grande attention; ils combinent peu , et ne paraissent faits ni

POR

pour les avantages ni pour les abus de notre philosophie. Ils sont originaires de cette partie de l'Afrique, comme les éléphants et les singes ; guerriers hardis et cruels dans l'empire de Maroc, souvent même supérieurs aux troupes basaoées, qu'on appelle Hanches , ils se croient nés en Guinée pour être vendus aux blancs et pour les servir.

Il y a plusieurs espèces de nègres :

ceux de Guinée , ceux d'Ethiopie , ceux de Madagascar, ceux des Indes , ne sont pas les mêmes. Les noirs de Guinée , de Congo, ont de la laine; les autres, de longs crins. Les peuplades doïks oui avaient le moins de commerce avec les autres nations, ne connaissaient aucun culte. Le premier degré de stupidité est de ne penser qu'au présent et au besoin du corps. Tel était l'état de plusieurs nations, et surtout des insulaires. Le second degré est de prévoir à demi, de ne former aucune société stable, de regarder les astres avec admiration, et de célébrer quelques fêtes , quelques réjouissances au retour de certaines saisons , à l'apparition de certaines étoiles, sans ailer plus loin , et sans avoir aucune notion distincte. C'est entre ces deux degrés d'imbécillité et de raison commencée, que plus d'une nation a vécu pendant des siècles.

Les découvertes des Portugais étaient jusqu'alors plus curieuses qu'utiles. Il fallait peupler les îles, et le commerce des côtes occidentales d'Afrique ne produisait pas de grands avantages. On trouva enfin de l'or sur les côtes de Guinée, mais en petite quantité, sous le roi Jean II. C'est de là qu'on donna depuis le nom de guinées aux monnaies que les Anglais firent frapper avec l'or qu'ils trouvèrent dans le même pays. . .

Les Portugais, qui seuls avaient la gloire de reculer pour nous les bornes de la terre, passèrent l'équateur, et découvrirent le royaume de Congo : alors on aperçut un nouveau ciel et de nouvelles étoiles.

Les Européens virent pour la première fois, le pôle austral et les quatre étoiles qui en sont les plus voisines. C'était une singularité bien surprenante que le fameux Dante eût parlé, plus de cent ans auparavant, de ces quatre étoiles. « Je me tournai à main droite, dit-il dans le premier chant de son *Purgatoire*, et je considérai l'autre pôle : j'y vis quatre étoiles »

POR

qui n'avaient jamais été connues que dans le premier Age du monde. » Cette prédiction semblait bien plus positive que celle de Sénèque le tragique, qui dit dans sa *Méécène*, • qu'un jour l'Océan ne séparera plus les nations, qu'un nouveau Typhis découvrira un nouveau monde, et que l'Équateur sera plus la borne de la terre.»

Cette idée vague de Sénèque n'est qu'une espérance probable fondée sur les progrès qu'on pouvait faire dans la navigation ; et la prophétie du Dante n'a réellement aucun rapport aux découvertes des Portugais et des Espagnols. Plus cette prophétie est

claire, et moins elle est vraie. Ce n'est que par un hasard assez bizarre que le pôle austral et ces quatre étoiles se trouvent annoncés dans le Dante. Il ne parlait que dans un sens figuré : son poème n'est qu'une allégorie perpétuelle. Ce pôle, chez lui , est le paradis tenestre ; ces quatre étoiles qui n'étaient connues que des premiers hommes, sont les quatre vertus cardinales , qui ont disparu avec les temps -d'innocence. Si on approfondissait ainsi la plupart des prédictions dont tant de livres sont pleins , on trouverait qu'on n'a jamais rien prédit, et que la connaissance de l'avenir n'appartient qu'à Dieu. Mais si on avait eu besoin de cette prédiction du Dante pour établir quelque droit ou quelque opinion, comme on aurait fait valoir cette prophétie ! comme elle eût paru claire ! avec quel zèle on aurait opprimé ceux qui auraient voulu l'expliquer raisonnablement!

On ne savait auparavant si l'aiguille aimantée serait dirigée vers le pôle antarctique en approchant de ce pôle. La direction fut constante vers le nord [1486]. On poussa jusqu'à la pointe de l'Afrique, où le cap des Tempêtes causa plus d'effroi que celui du Boyador; mais il donna l'espoir de trouverai! delà de ce cap un chemin pour embrasser par la navigation le tour de l'Afrique, et de trafiquer aux Indes : des lors Ů fut nommé le cap de Bonne-Espérance ; nom qui ne fut point trompeur. Bientôt le roi Emmanuel, héritier des nobles desseins de ses pères, envoya , malgré les remontrances de tout le Portugal, une petite flotte de quatre vaisseaux . sous la conduite de Vasco de Gama , dont le nom est devenu immortel par cette expédition.

Les Portugais ne firent alors aucun établissement à ce fameux cap, que les Hollandais ont rendu depuis une des plus

délicieuses habitations de la terre; et où ils cultivent avec succès les productions des quatre parties du monde. Les naturels de ce pays ne ressemblent ni aux blancs ni aux nègres, tous de couleur d'olive foncée , tous ayant des crins. Les organes de la voix sont différents des nôtres ; ils forment un bégaiement et un glossement qu'il est impossible aux autres hommes d'imiter. Ces peuples n'étaient point anthropophages ; au contraire, leurs mœurs étaient douces et innocentes. Il est indubitable qu'ils n'avaient point poussé l'usage de la raison jusqu'à reconnaître un Etre Suprême. Us étaient dans ce degré de stupidité qui admet une société informe , fondée sur les besoins communs. Le maître-ès-arts Pierre Kolb, qui a si long-temps voyagé parmi eux , est sûr que ces peuples descendent de Cethura, l'une des femmes d'Abraham , et qu'ils adorent un petit cerf-volant. On est fort peu instruit de leur théologie; et , quant à leur arbre généalogique, je ne sais si Pierre Kolb a eu de bons mémoires.

Si la circoncision a dû étonner les premiers philosophes qui voyagèrent en Egypte et à Colchos , l'opération des Hottentots dut étonner bien davantage :

on coupe un testicule à tous les mâles, de temps immémorial , sans que ces peuples sachent pourquoi et comment cette coutume s'est introduite parmi eux. Quelques-uns ont dit aux Hollandais que ce retranchement les rendait plus légers à la course ; d'autres , que les herbes aromatiques dont on remplace le testicule coupé, les rendent plus vigoureux. Il est certain qu'ils n'en peuvent rendre qu'une mauvaise raison , et c'est l'origine de bien des usages dans le reste de la terre.

[>497] Gama , ayant doublé la pointe de l'Afrique, et remontant par ces mers inconnues vers l'équateur, n'avait pas encore

repassa le capricorne, qu'il trouva, vers Sofa la, des peuples policés qui parlaient arabe. De la hauteur des Canaries jusqu'à Sofala, les hommes, les animaux, les plantes, tout avait paru d'une espèce nouvelle. La surprise fut extrême de retrouver des hommes qui ressemblaient à ceux du continent connu. Le mahoroétisme commençait à pénétrer parmi eux : Itt musulmans, en allant à l'orient de l'Afrique, et les chrétiens, en remontant par l'occident, se rencontraient à une extrémité de la terre.

[1498] Ayant enfin trouvé des pilotes

uiahomOUns à quatorze dcgiv» de lalitudf méridionale, il aborda dans h;» Grandes Inde», au royaume de Calicut, après avoir reconnu plus de quinze cents licucs de côtes.

Ce voyage de Gaina fut ce qui changea le commerce de l'ancien monde. Alexandre, que de» déelamateurs n'ont regardé que comme un destructeur, et qui cependant fonda plus de v ille» qu'il n'en détruisit, liomme sans doute digne du nom de grand malgré ses vices, avait destiné sa ville d'Alexandrie à être le • •ut re du commerce et le lien des na lion* : elle l'avait été en effet, et sous les Pl. !< nuis, et sou> h s Ho mailla, et sous le» Arabes. Elle était l'entrepôt de l'Egypte, de l'Europe et des Indes. Venise, au quinzième siècle, tirait presque seule d'Alexandrie les denrées de l'Orient et du Midi, et s'enrii liis>ait aux dépens du reste de l'Europe par cette industrie, et

{>ar l'ignorance des autres chrétiens. Sans e voyage de Vasco de Gama, cette république devenait bientôt la puissance prépondérante de l'Europe; mais le passage du cap de Bonne-Espérance détourna la source de ses richesses.

Les princes avaient jusque là Tait la guerre pour ravir des terres; on la lit alors pour établir des comptoirs. Dès 1500 on ne put avoir du poivre à Calicut qu'en répandant du sang.

Alphonse d'Albuquerque et d'autres fameux capitaines portugais en petit nombre combattirent successivement les rois de Calicut, d'Ormuz, de Siam, et défirent la flotte du sultan d'Egypte; les Vénitiens, aussi intéressés que l'Egypte à traverser les progrès du Portugal, avaient

S'opposé à ce sultan de couper l'isthme de nez à leurs dépens, et de creuser un canal qui eût joint le Nil à la mer Rouge [1510, 1511 et 1513]. Ils eussent par cette entreprise conservé l'empire du commerce des Indes; mais les difficultés firent évanouir ce grand projet, tandis que d'Albuquerque prenait la ville de Goa au delà du Gange, Malacca dans la Chersonèse d'Or, Aden à l'entrée de la mer Rouge sur les côtes de l'Arabie Heureuse, et qu'enfin il s'empara d'Ormuz dans le golfe de Perse.

[1514]. Bientôt les Portugais s'établirent sur toutes les côtes de l'île de Ceylan, qui produit la canelle la plus précieuse, et les plus beaux rubis de l'Orient. Us eurent des comptoirs au Bengale; ils

vou

trafiquèrent jusqu'à Siam, et fondèrent la ville de Macao sur la frontière de la Chine. L'Ethiopie orientale, les côtes de la mer Rouge furent fréquentées par leurs vaisseaux. Les îles Moluques, seul endroit de la terre où la nature a placé le girofle, furent découvertes et conquises par eux. Les négociations et les combats contribuèrent à ces nouveaux établissements: il y fallut faire ce commerce nouveau à main armée.

Les Portugais, en mnin> de cinquante ans ayant découvert cinq mille licucs de côtes, furent les maîtres du coouueret'. par l'Océan Ethiopique, et par h mer Atlantique. Ils eurent, ven l'an iSfo, des établissemens considérables depuis les Moluques jusqu'au golfe Persique , dans une étendue de soixante degrés de longitude. Tout ce que la nature produit d'utile, de rare, d'agréable, fut porté par eux en Europe à bien moins de frais que Venise ne pouvait le donner. La route du Tage au Gange devenait fréquentée. Siam et le Portu-al étaient alli< «.

(Essai sur tes mœurs.) PORTUGAL (le). — shcovb le joug dk l'kspaunk (n décembre i&foj. — Le règne de Philippe iv ne fût qu'on epehai uement de pertes et 3e dUçrâcc* ; et lu eointe-duc Olivarès fut aussi malheureux dans son administration que le cardinal de Richelieu fut heureux dans la sienne.

[i6u5]Lcs Hollandais, qui cornnui cèrent la guerre à l'expiration de fa trèi des douze années, enlèvent le Brésil a l'Espagne : il leur en est resté Surinam. Ils prennent Maastricht , qui leur est enfin demeurée. Les armées de Philippe sont chassées de la Valteline et du Picmont par les Français, sans déclaration de guerre; et enfin, lorsque la guerre est déclarée en i635, Philippe iv est malheureux de tous côtés [16*09, lo"lo, l'Artois est envahi; la Catalogne entière, jalouse de ses privilèges auxquels il attentait, se révolte et se donne à la Franc» . le Portugal secoue le joug; une conspiration, aussi bien exécutée que bien conduite , mit sur le trône la maison de Bragance. Le premier ministre, Olivarès, eut la confusion d'avoir contribué luimême a cette gramme révolution, en envoyant de l'argent au duc de Bragance, pour ne point laisser de prétexte au refus de ce prince de venir à Madrid. Cet

argent même servit à payer les coujui La révolution n'était pas difficile. Oli-

POR

i avait eu l'imprudence de retirer une garnison espagnole de la forteresse de Lisbonne. Peu de troupes gardaient ie royaume. [11 décembre 1640] Les peuples étaient irrités d'un nouvel nupùt ; et enfin le premier raiuistre, qui croyait tromper le due de Uragance, lui avait donné le commandement des armées. La duchesse de Manioue , vicereine, Sut chassée sans que personne prit sa défense. Un secrétaire dJélat espagnol, et un de ses commis, furent les seules victimes immolées à la vengeance publique. Toutes les villes du Portugal mutèrent L'exemple de Lisbonne presque dans Le même jour. Jean de Bragance fut partout proclamé roi sans le moindre tumulte : un fil» ne succède pas plus paisiblement à son père. Des vaisseaux partirent de Lisbonne pour toutes les villes de H Asie et de l'Afrique , pour toutes les îles qui appartenaient à la couronne de Portugal ; il n'y en a aucune qui hésita à chasser les gouvernemens espagnols. Tout ce qui restait du Brésil, ce qui n'avait point été pris par les Hollandais sur les Espagnols , retourna aux Portugais; et enlin les Hollandais, unis avec le nouveau roi, dom Jean de Bra« gance , lui rendirent ca qu'ils avaient pris à l'Espagne dans le BrésU.

Les îles. A tores, Mozambique , Goa, Macao , furent animées du même esprit que Lisbonne. Il semblait que la conspiration eût été tramée dans toute» ces villes. On vit partout combien une domination étrangère esL odieuse, et en même temps combien peu le ministère espagnol avait pris de mesures pour conserver tant d'états.

On vit aussi comme on (latte les rois dans leurs malheurs , comme on leur déguise des vérités tristes. La manière dont Oli-vaies annonça à Philippe iy la perte du Portugal est célèbre. • Je viens vous annoncer, dit-il, une heureuse nouvelle : votre majesté a gagné tous les biens du duo de Bragance ; il s'est avisé de se faire proclamer roi, et la confiscation de ses terres vous est ac- quise par son crime, » La confiscation n'eut pas lieu. Le Portugal devint un royaume considérable, surtout lorsque les richesses du Brésil commencèrent à lui procurer un commerce qui eût été très avantageux si l'amour du travail avait pu animer l'industrie de la nation portugaise.

(Essai sur Us mœurs.)

POUDRE A CANON. — sa câcouvaaTH.

(133S). —.Comme il y a des opinions qui ont absolument chan- gé la conduite des hommes, il y a des aits qui ont aussi tout chan- gé dans le monde : tel est celui de la poudre inflammable. 11 est sur que le bénédictin Itoger Uacon n enseigna point ce secret tel que nousi'avous ; mab c'est un autre bénédictin qui l'inventa \t rs le milieu du qualoizième siècle, et c'est un jésuite qui apprit aux Chinois à l'ondre du canon au dix-septième. Ce mot de canon, qui ne veut dire que tuyau, nous a, je crois, jetés long-temps dau^ l'erreur. On se servait, dès l'année 1338, de longs tuyaux de fer qui lançaient degrosses flèches enflammées, garnies de bitume et de soufre, dans les t L10 . as siégées. Ces engins diversifiés eu mille façons lésaient partie de I artillerie: voila pourquoi ou a cru qu'au siège du château de Puy Guillaume, en 1338, et à d'autres, on s'était servi de canons tels qu'on les fait aujourd'hui. 11 faut des canons d<vingt-quatre livres de balle pour battre de fuites murailles, el certainement ou n'en avait point alors. C'est une er-

reur de eroiie que les Anglaii firent jouer des pièces de canon a la bataille d< Cïéci, en i346: il n'en est aucun vestige dans les actes de la tour de Londres; un tel fait n'eût pa;; été sans doute oublié.

Ou parle dans la nouvelle Histoire de France d'un canon fondu, en 1001 , dans la ville d'Amberg, lequel existe encore, avec cette date gravée sur la culasse.

Cette singularité surpreuante m'a paru digne d'être approfondie. M. le comte d'Holnsteiii de iiavièio a été supplié de s'pn informer; on a tout vérifié sur les lieux : ce prétendu canon n'existe pas ; la ville. d'Amberg n'eut de fortification ■ qu'eu îôaG. Ce qui a donné lieu à cette méprise, est le tombeau d'un nommé Mergue Martin , mathématicien assez, fameux pour son temps, et qui fondait des canons dans le Haut -.Palatinat ; il a uu canon sous ses pieds avec deux écussons , l'uu représentant un grillon , et l'autre un petit canon monté sur un al! Vil à deux roues. Son épitaphe porte qu'il mourut en 1 5oi ; le chiffre i5oi est très bien lait, et je ne conçois pas comment ou l'a pu prendre pour îâoi. Si on approfondissait ainsi toutes les antiquités, ou plutôt tous les . coules antiques dont on nous berce , on trouverait plus d'une vieille erreur a rectifier. (Essai sur ies mœurs.)

PRAGUE. PH1SE DE CETTB VILLE PAS

les fe a>ç aïs (a5 novembre »740* — !Jl1 croyait que les armées de France et de Bavière victorieuse* allaient assiéger Vienne. Il faut toujours faire ce que l'ennemi craint. Cétait un de ces coups décisifs , une de ces occasions que la fortune présente une fois et qu'on ne retrouve pas. L'électeur de Bavière avait osé concevoir

l'espérance de prendre Vienne ; mais il ne s'était point préparé à ce siège ; il n'avait ni gros canons ni munitions. Le cardinal de Fleuri n'avait point porté ses vues jusqu'à lui donner cette capitale : les partis mitoyens lui plaisaient : il aurait voulu diviser les dépouilles avant de les avoir ; et il ne prétendait pas que l'empereur qu'il faisait eût toute la succession.

L'armée de France , 'aux ordres de l'électeur de Bavière, marcha donc vers Prague, aidée de vingt mille Saxons, au mois de novembre « 74 1 • Le comte Maurice de Saxe , frère naturel du roi de Pologne, attaqua la ville. Ce général, qui avait la force de corps singulière du roi son père, avec la douceur de son esprit et la même valeur, possédait de plus grands talens pour la guerre. Sa réputation l'avait lait élire, d'une commune voix , duc de Courlande , le 28 juin 1326; mais la Russie, qui donnait des lois au Nord, lui avait enlevé ce que le suffrage de tout un peuple lui avait accordé : il s'en consolait dans le service des Français, et dans les agrémens de la société de cette nation, qui ne le connaissait pas encore assez.

11 fallait, ou prendre Prague en peu de jours, ou abandonner l'entreprise. On manquait de vivres, on était dans une saison avancée; cette grande ville, quoique mal fortifiée , pouvait aisément soutenir les premières attaques. Le général Ogilvi , Irlandais de naissance , qui commandait dans la place, avait trois mille hommes de garnison; et le grand -duc marchait au secours avec une armée de trente mille hommes : il était déjà arrivé à cinq lieues de Prague le 25 novembre ; mais la nuit même les Français et les Saxons donnèrent l'assaut.

Ils firent deux attaques avec un grand fracas d'artillerie , qui attira toute la garnison de leur côté. Pendant ce temps le comte

de Saxe , en silence , fait préparer une seule échelle vers les remparts de la ville neuve , à un endroit très éloigné

PHO

de l'attaque. M. deChevert, alors lieutenant-colonel du régiment de Beauce , monte le premier. Le fils aîné du maréchal de Broglie le suit : on arrive au rempart, on ne trouve à quelque pas qu'une sentinelle : on monte en foule, et on se rend maître de la ville ; toute la garnison met bas les armes. Ogilvi se rend prisonnier de guerre avec ses trois mille hommes. Le comte de Saxe préserva la ville du pillage: et, ce qu'il y eut d'étrange , c'est que les conquérants et le peuple conquis furent mêlés ensemble pendant trois jours ; Français, Saxons, Bavarois, Bohémiens, étaient confondus, ne pouvant se reconnaître, sans qu'il y eût une goutte de sang répandu. {Siècle de Louis XV.)

PROCESSION DES LIGUIERS (à juin

1590.) — On faisait toujours rendre des arrêts par le parlement, et ce qu'on appelle des décrets par la Sorbonne.

Celle-ci, par un décret du 7 mai 1300, promettait la couronne du martyr à quiconque avait le bonheur de mourir en combattant contre Henri iv.

Ce fut en vertu de ce décret que se fit cette fameuse procession de la ligue en présence du cardinal Cajetan , légat du pape , de plusieurs évêques italiens et du jésuite Bellarmine , depuis cardinal , qui tous avaient suivi le légat.

L'évêque de Senlis, Guillaume Rose, était à la tête, portant un crucifix d'une main , et une hallebarde de l'autre. Après lui venait le prieur des Chartreux, suivi de tous ses moines

capuchon abattu , un casque en tête. Les quatre ordres mendiants, les minimes, les capucins , marchaient dans le même équipage , portant tous de vieux mousquets avec un air menaçant, les yeux enflammés, en grinçant les dents, comme le dit le président de Thou.

Le curé de Saint-Côme faisait l'office de sergent ; il ordonnait la marche, les haltes, les salves de mousqueterie. Les moines défilant devant le coche du légat, l'un d'eux tua son aumônier d'un coup de fusil chargé à balle. Cet accident ne troubla point la cérémonie. De Thou rapporte que les moines crièrent <me cet aumônier était sauvé, puisqu'il était mort dans une si sainte cérémonie , et le peuple ne prit seulement pas garde à la mort de l'aumônier.

Cependant on pendait sans miséricorde tous ceux qui parlaient de traiter avec le

PiLO

roi. Ce prince , victorieux à Ivry, était déjà devant les portes de Paris avec de* troupes plus formidables que la procession des moines.

Il fit préparer une escalade , du côté du faubourg Saint Jacques , pendant une nuit fort sombre. Cette entreprise allait réussir. Qui croirait qu'un libraire, un avocat et un jésuite empêchèrent Henri iv de se rendre maître de sa capitale ? Le jésuite, d'une vieille hache, coupa la main d'un soldat qui avait déjà le poignet appuyé sur la muraille ; ou jeta de la paille allumée dans le fossé où les royalistes étaient descendus ; l'alarme fut donnée partout, et Henri iv fut obligé de se retirer. (Essai sur les mœurs.)

PROPHETIES du pikbbe umKO bt Ai'THt'.s. — Il est encore des prophètes, nous en avons deux à Ilicêlre en 1723; l'un et l'autre se disaient Elie. On les fouetta , et il n'en fut plus question.

Avant les prophètes des Cévèues, qui tiraient des coups de fusil derrière les haies au nom du Seigneur, en 170!, la Hollande eut le fameux Pierre Jurieu, qui publia V A ccom plissement des projmètics. Mais que la Hollande n'en soit pas trop hère. 11 était né en France dans une petite ville appelée Mer, de la généralité d'Orléans. Cependant il faut avouer que ce ne fut qu'a Rotterdam que Dieu l'appela à la prophétie.

Ce Jurieu vit clairement, comme bien d'autres, dans l' Apocalypse , que le pape était la bête (1); qu'elle tenait pooulum aureum plénium ahominationum , • la coupe d'or pleine d'abominations; » que les quatre premières lettres de ces quatre roots latins formaient le mot papa; que, par conséquent , son règne allait finir; que les Juifs rentreraient dans Jérusalem ; qu'ils domneraient sur le monde entier pendant mille ans, après quoi viendrait l'Antéchrist ; puis Jésus assis sur une nuée jugerait les vivans et les morts.

Jurieu prophétise expressément (2) que le temps de la grande révolution et de la chute eutièrre du papisme «tombera justement sur l'an 1689, que j'estime, dit-il, être le temps de la veudange apocalyptique; car le* deux témoins ressusciteront en ce temps-la. Après quoi la France doit rompre avec le pape avant

(1) Tome x. , page 187.

(i) Tome I, page* i33 et 134.

la fin du siècle, ou au commencement de l'autre , et le reste de l'empire antichretien s'abolira partout.*

Cette particule disjunctive ou , ce signe du doute , n'était pas d'un homme adroit. 11 ne faut pas qu'un prophète hérite. 11 peut être obscur , mais il doit être sûr de son fait.

La révolution du papisme n'étant point arrivée en 1689, comme Pierre Jurieu l'avait prédit , il fut faire au plus vite une nouvelle édition où il assura que c'était pour 1690. Et ce qui est étonnant , c'est que cette édition fut suivie immédiatement d'une autre. Il s'en est fallu beaucoup , pour que le Dictionnaire de Bayle ait eu une pareille vogue ; mais l'ouvrage de Uayle est resté, et Pierre Jurieu n'est pas même demeuré dans la bibliothèque bleue avec Nostradamus.

On n'avait pas alors pour un seul prophète. Un presbytérien anglais, qui étudiait à Lllrecht,' combattit tout ce que disait Jurieu sur les sept fioles et les sept trompettes de l'Apocalypse, sur le règne de mille ans, sur la conversion des Juifs, et même sur l'Antéchrist. Chacun s'appuyait de l'autorité de Cocceïus, de Cotelæus de Drabicius, de Comenius, grands prophètes précédents , et de la prophétesse Christine. Les deux champions se bornèrent à écrire ; on espérait qu'ils se donneraient des soufflets , comme Sédécia en appliqua un à Michée, en lui disant : Devine comment l'esprit divin a passé de ma main sur ta joue ? mot à mot, Comment l'esprit a-t-il passé de toi à moi? Le public n'eut pas cette satisfaction, et c'est bien dommage.

{Dictionnaire philosophique. }

PROSTITUTION dans les temples.

HÉRODOTE ttBFOTK. Je m'étOUne

qu'Hérodote ait dit devant toute la Grèce, dans son premier livre, que toutes les Babyloniennes étaient obligées par la loi de se prostituer une fois dans leur vie aux étrangers, dans le temple de Militta ou Véus *• Je m'étonne encore

* De très profond érudit ont prétendu que le marché se faisait bien dans le temple, mais qu'il ne se consommait que dehors. Strabon dit en outre, «ru'après l'être livrée à l'étranger hors du temple, la femme retournait chez elle. Où donc se consommait cette cérémonie religieuse? Ce n'était ni chez la femme, ni chez l'étranger, ni dans un lieu profane, où le mari, et peut-être un amant de la femme, qui auraient eu le malheur d'être philosophe, et d'avoir de* doute* «à la religion de Babylone,

384 PAO

plu que, dans toutes les histoires faites pour l'instruction de la jeunesse, on renouvelle aujourd'hui ce conte. Certes, ce devait être une belle fête et une belle dévotion, que de voir accourir dans une église des marchands de chameaux, de chevaux, de bœufs, et d'ânes, et de les voir descendre de leurs montures, pour coucher devant l'autel avec les principales dames de la ville. De bonne foi, cette infamie peut-elle être dans le caractère d'un peuple policé? Est-il possible que les magistrats d'une des plus grandes villes du monde aient établi une telle police, que les mariages aient consenti de prostituer leurs femmes? que tous les pères aient abandonné leurs filles aux palefreniers de l'Asie? Ce qui n'est pas dans la nature n'est jamais vrai. J'aimerais autant croire Dion Cassius, qui assure que les graves sénateurs de Rome pro-

posèrent un décret, par lequel César, âgé de cinquante-sept ans, aurait le droit de jouir de toutes les femmes qu'il voudrait.

Ceux qui, en compilant aujourd'hui l'histoire ancienne, copient tant d'auteurs sans en examiner aucun, n'auraient-ils pas dit s'apercevoir, ou qu'Hérodote a débité des fables ridicules ; ou plutôt que son texte a été corrompu, et qu'il n'a voulu parler que des courtisanes établies dans toutes les grandes villes, et qui peut-être alors attendaient les passans sur les chemins?

(Essai sur (es mœurs.)

PROTESTANS (d'Allemagne). - sa

L'HJUBILÉ COUTSK CHABLKS - QUINT (13 mai

1547.) — Les protestans sont déjà maîtres des passages du Rhin ; ils s'étendent de là jusqu'au Danube. L'électeur de Saxe, Jean - Frédéric - Philippe, landgrave de Hesse, marche par la Franconie. Philippe, prince de la maison de Brunswick, et ses quatre fils, trois princes d'Anhalt, George de Wirtemberg frère du duc Ulric, sont dans cette armée ; on y voit les comtes d'Oldenbourg, de Mansfeld, d'Oettingen, de Henneberg, de Furstemberg, beaucoup d'autres seigneurs immédiats à la tête de leurs soldats. Les villes d'Ulm, de Strasbourg, de Norlingue, d'Augsbourg, y ont envoyé leurs troupes. Il y a

«UMent pu troubler cet acte de piété. C'était donc dans quelque lieu voisin du temple destiné à cet usage, et consacré à la décade. Si ce n'était point dans l'église, c'était au moins dans la sacristie.

huit régimens des cantons protestans suisses. L'armée était de plus de soixante mille hommes de pied, et quinze mille chevaux.

L'empereur, qui n'avait que peu de troupes , agit cependant en maître en mettant l'électeur de Saxe au ban de l'empire, le huit juillet, dans Ratisbonne. Bientôt il a une armée capable de soutenir cet arrêt. Les dix mille Italiens envoyés par le pape arrivent. Six mille Espagnols de ses vieux régimens du Milanais et de Naples se joignent à ses Allemands. Mais il fallait qu'il armât trois nations , et il n'avait pas encore une armée égale à celle de la ligue, qui venait d'être renforcée par la gendarmerie de l'électeur palatin.

Les destinées des princes et des états sont tellement le jouet de ce qu'on appelle la fortune , que le salut de l'empereur vint d'un prince protestant. Le prince Maurice de Saxe , marquis de Misnie et de Thuringe, cousin de l'électeur de Saxe, gendre du landgrave de Hesse , le même à qui ce landgrave et l'électeur de Saxe avaient conservé ses états, et dont l'électeur avait été le tuteur, oublia ce qu'il devait à ses proches, et se rangea du parti de l'empereur. Ce qui est singulier, c'est qu'il était, comme eux, protestant très zélé ; mais il disait que la religion n'a rien de commun avec la politique.

Ce Maurice assembla dix mille fantassins et trois mille chevaux , fit une diversion dans la Saxe , défit les troupes que l'électeur Jean-Frédéric-Henri y envoya, et fut la première cause du malheur des alliés. Le roi de France leur envoya deux cent mille écus : c'était assez pour entretenir la discorde, et non assez pour rendre leur parti vainqueur.

L'empereur gagne du terrain de jour en jour ; la plupart des villes de Franconie se rendent et paient de grosses taxes.

L'électeur palatin , l'un des p rinces de la ligue, vient demander pardon à Charles, et se jette à ses genoux. Presque tout le pays jusqu'à Hesse -Casse lest soumis.

Le pape Paul ni retire alors ses troupes qu| n'avaient dû servir que six mois. Il craint de trop secourir l'empereur, même contre des pro tes tan s. Charles n'est que médiocrement affaibli par cette perte. La mort du roi d'Angleterre, Henri m, arrivée le 18 janvier, et la maladie qui conduisait dans le même temps François 1"

PUO

à sa fin, le délivraient des deux protecteurs de la ligue de Smalcade.

[1547]. Charles réussit aisément à détacher le vieux duc de Wirtemberg de la ligue. Il était alors si irrité eontre les révolte» dont la religion est la cause ou le

f (rétexte, qu'il voulut établir à Naples l'inquisition , dès longtemps reçue en Espagne; mais il y eut une si violente sédition, que ce tribunal fut aboji aussitôt qu'établi. L'empereur aima mieux tirer

3 uelque argent des Napolitains, pour Paiera dompter la ligué de Smalcade , que de s'obstiner a faire recevoir l'inquisition, dont il ne tirait rien.

La ligue semblait presque détruite par la soumission du Palalinat et du VVirtemberg ; mais elle prend de nouvelles forces par la

jonction des citoyens de Prague et de plusieurs cantons de la Bohême, qui se révoltent contre Ferdinand, leur souverain, et qui vont secourir les confédérés. Le margrave de Culembach, Albert de Brandebourg, surnommé l'Alcibiade, dont on a déjà parlé, est à la vérité pour l'empereur; mais ses troupes sont défaites, et il est pris par l'électeur de Saxe.

Pour compenser cette perte, l'électeur du Brandebourg, Jean le Sévère, tout luthérien qu'il est, prend les armes en faveur du chef de l'Empire, et donne du secours à Ferdinand contre les Bohémiens.

Toutefois, il en confusion vers l'Elbe, et on n'entendait parler que de combats et de pillages. Enfin l'empereur passe l'Elbe, avec une forte armée, vers Mulberg.

Son frère l'accompagnait avec ses enfants, Maximilien et Ferdinand; et le duc d'Albe était son principal général.

Où attaque l'année de Jean-Frédéric II fini, duc-électeur de Saxe, si célèbre par son malheur. Cette bataille de Mulberg sur le bord de l'Elbe fut décisive. On dit qu'il n'y eut que quarante hommes de tués du côté de l'empereur : ce qui est bien difficile à croire. L'électeur de Saxe blessé est prisonnier avec le jeune prince Ernest de Brunswick. Charles fait condamner, le 1^{er} mai, l'électeur de Saxe, par le conseil de guerre, à perdre la tête. Le sévère duc d'Albe présidait à ce tribunal. Le secrétaire du conseil signa, le même jour, la sentence à l'électeur, qui se mit à jouer aux échecs avec le prince Ernest de Brunswick.

Le duc Maurice, qui devait avoir son électorat, voulut encore avoir la gloire

aisée de demander sa grâce. Charles accorde la vie à l'électeur, à condition qu'il renoncera pour lui et ses enfans à la dignité électorale, en faveur de Maurice.

On lui laissa la ville de Gotha et ses dépendances; mais on en démolit la forteresse. C'est de lui que descendent les duc* de Gotha et de Weimar. Le duc Maurice s'engagea à lui faire une pension de cinquante mille écus d'or, et à lui en donner cent mille une fois payés, pour acquitter ses dettes. Tous les prisonniers qu'il avait faits , çt surtout Albert de Brandebourg et Henri de Brunswick, furent relâchés; mais l'électeur n'en demeura pas moins prisonnier de Charles.

Sa femme Sibille, saur du duc de Crèves, vint inutilement se jeter aux pieds de l'empereur, et lui demander en larmes la liberté de son mari.

Les alliés de l'électeur se dissipèrent bientôt. Le landgrave de Hesse ne pensa plus qu'à se soumettre. On lui imposa pour condition de venir embrasser les

!;enoux de l'empereur, de raser toutes ses or ter resses, à la réserve de Cassel ou de Ziegenheim , en payant cent cinquante mille écus d'or.

Le nouvel électeur Maurice de Saxe et l'électeur de Brandebourg promirent par écrit au landgrave qu'on ne ferait aucune entreprise sur sa liberté. Ils s'en rendirent caution, et consentirent d'être appelés en justice par lui ou par ses enfans, et à souffrir eux-mêmes le traitement que l'empereur lui ferait contre la foi promise.

Le landgrave, sur ces assurances, consentit à tout. Granvelle, évêque d'Arras, depuis cardinal, rédigea les conditions que Philippe signa. On a toujours assuré que le prélat trompa ce malheureux prince, lequel avait expressément stipulé qu'en veuant demander grâce à l'empereur, il ne resterait pas en prison. Granvelle écrivit qu'il ne resterait pas toujours en prison. Il ne fallait qu'un v à la place d'une n pour faire cette étrange différence en langue allemande. Le traité devait porter nicht mit einiger geöfenniss ; et Granvelle écrivit eiviger.

Le landgrave n'y prit pas garde en relisant l'acte. Il crut voir ce qui devait y être; et, dans cette confiance, il alla se jeter aux genoux de Charles Quint. Eu effet, il paraît indubitable qu'il ne serait pas sorti de chez lui pour aller recevoir sa grâce, s'il avait cru qu'on le mettrait en prison. Il fut arrêté quand il croyait s'en retourner-

5tf6 PHO

ner en sûreté, et conduit long-temps à la suite de l'empereur.

Le vainqueur se saisit de toute l'artillerie de l'électeur de Saxe Jean-Frédéric, du landgrave de Hesse, et même du duc de Wurtemberg. 11 confisqua les biens de plusieurs chefs du parti; il imposa des taxes sur ceux qu'il avait vaincus, et n'en exempta pas les villes qui l'avaient servi. On prétend qu'il en retira seize cents mille écus d'or.

Le roi des Romains Ferdinand punit de son côté les Bohémiens. On ôta aux citoyens de Prague leurs privilèges et leurs armes. Plusieurs furent condamnés à mort, d'autres à une prison perpétuelle. Les taxes et les confiscations furent immenses. Elles entrent toujours dans la vengeance des souverains.

(Annotes de l'empire.)

PROVINCES -UNIES. — fondation

DL CETTE BépL'BMQCS Bff i586. — Si on

consulte tous les monumens de la fondation de cet état, auparavant presque inconnu, devenu bientôt si puissant, on verra qu'il s'est formé sans dessein et contre toute vraisemblance. La révolution commença par les belles et grandes provinces de terre ferme, le Brabant, la Flandre et le Hainaut, elles qui pourtant restèrent sujettes; et un petit coin de terre , presque noyé dans l'eau , qui ne subsistait que de la pêche du hareng, est devenu une puissance formidable, a tenu tête à Philippe u, a dépouillé ses successeurs de presque tout ce qu'ils avaient dans les Indes Orientales , et a fini enfin par les protéger.

On ne peut nier que ce ne soit Philippe n lui-même qui ait forcé ces peuples à jouer un si grand rôle, auquel ils ne s'attendaient certainement pas : son despotisme sanguinaire fut la cause de leur grandeur.

Il est important de considérer que tous les peuples ne se gouvernent pas sur le même modèle; que les Pays-Bas étaient un assemblage de plusieurs seigneuries appartenantes à Philippe à des titres diûerens ; que chacune avait ses lois et ses usages ; que , dans la Frise et dans le pays de Groningue, un tribut de six mille écus était tout ce qu'on devait au seigneur; que dans aucune ville on ne pouvait mettre d'impôts, ni donner les emplois à d'autres qu'à des regnicoles, ni entretenir des troupes étrangères, ni enfin rien innover sans le consentement des états. Il était dit par les anciennes constitu-

PRO

tions du Brabant ; • S i le souverain, par violence ou par artifice, veut enfreindre les privilèges, les états seront déliés du serment de fidélité, et pourront prendre le parti qu'ils croiront convenable. * Cette forme de gouvernement avait prévalu longtemps dans une très grande partie de l'Europe : nulle loi n'était portée, nulle levée de deniers n'était faite sans le sanction des états assemblés. Un gouverneur de la province présidait à ces états au nom du prince ; ce gouverneur s'appelait stadl-hotder , teneur d'états, ou tenant l'état, ou lieutenant, dans toute la Basse-Allemagne.

Philippe u, en 1550, donna le gouvernement de Hollande, de Zélande, de Frise et d'Utrecht, à Guillaume de Nassau , prince d'Orange. On peut observer que ce titre de prince ne signifiait pas prince de l'Empire. La principauté d'Orange, tombée de la maison de Châlons dans la sienne par une donation , était un ancien fief du royaume d'Arles, devenu indépendant. Guillaume tirait une plus grande illustration de la maison impériale, dont il était; mais, quoique cette maison, aussi ancienne que celle d'Autriche , eût donné un empereur à l'Allemagne , elle n'était pas au rang des princes de l'Empire. Ce titre de prince, qui ne commença à être en usage que vers le temps de Frédéric it, ne fut pris que par les plus grands seigneurs. Le sang impérial ne donnait aucun honneur, aucun droit; et le fils d'un empereur, qui n'aurait possédé aucune terre, n'était qu'empereur s'il était élu, et simple gentilhomme s'il * ne succédait pas à son père. Guillaume de Nassau était comte dans l'empire, comme le roi Philippe u était comte de Hollande et seigneur de Malines ; mais il était sujet de Philippe

en qualité de son stadt-holder , et comme possédant des terres dans lest'à^-Bas/

Philippe voulut être souverain absolu dans les pays-Bas, ainsi qu'il l'était en Espagne. Il suffisait d'être homme pour avoir ce projet ; mais l'autorité cherche toujours à renverser les barrières qui la restreignent; mais Philippe trouvait encore un autre avantage à être despotique dans un vaste et riche pays voisin de la Fiance; il pouvait en ce cas dénier au moins la France pour jamais , puisqu'en perdant sept provinces , et étant souvent très séné dans les autres, il fut encore sur le point de subjuguier ce

PRO

royaume, « sans même être jamais à la tête d'aucune armée. ,

[1 56.)] Il voulut donc abroger toutes les lois, imposer des taxes arbitraires, créer de nouveaux évêques, et établir l'inquisition , qu'il n'avait pu faire recevoir ni dans Naples, ni dans Milan. Les Flamands sont naturellement de bons sujets et de mauvais esclaves. La seule crainte de l'inquisition fit plus de protestations que tous les livres de Calvin, chez ce peuple qui n'est assurément porté par son caractère ni à la nouveauté, ni aux révolutions. Les principaux seigneurs s'unissent d'abord à Bruxelles , pour représenter leurs droits à la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite de Parme, fille naturelle de Charles-Quint. Leurs assemblées s'appelaient une conspiration, à Madrid; c'était, dans les Pays-Bas, l'acte le plus légitime. Il est certain que les confédérés n'étaient point des rebelles, qu'ils envoyèrent le comte de Berg et le seigneur de Montmorency-Montigny porter en Espagne leurs plaintes au pied du trône. Ils demandaient l'éloignement du cardinal de Granvelle, premier ministre, dont ils craignaient les arti-

fices. La comtesse leur envoya le duc d'Albe avec des troupes espagnoles et italiennes, et avec l'ordre (l'employer les bourreaux autant que les soldats. Ce qui peut ailleurs étouffer aisément une guerre civile, fut précisément ce qui la fit naître en Flandre. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, surnommé le Taciturne, songea presque seul à prendre les armes, tandis que tous les autres pensaient à se soumettre.

Il y a des esprits fiers, profonds, d'une intrépidité tranquille et opiniâtre, qui s'irritent par les difficultés. Tel était le caractère de Guillaume-le-Taciturne, et tel a été depuis son arrière-petit-fils le

Prince d'Orange, roi d'Angleterre. Guillaume-le-Taciturne n'avait ni troupes ni argent pour résister à un monarque tel que Philippe II : les persécutions lui en donnèrent. Le nouveau tribunal établi à Bruxelles jeta les peuples dans le désespoir. Les comtes d'Egmont et de Horn, avec dix-huit gentilshommes, ont la tête tranchée ; leur sang fut le premier ciment de la république des Provinces-Unies.

Le prince d'Orange, retiré en Allemagne, condamné à perdre la tête, ne

pouvait armer que les protestans en sa faveur ; et, pour les animer, il fallait

l'êtrer. Le calvinisme dominait dans les

Provinces maritimes des Pays-Bas. Guillaume était né luthérien. Charles-Quint, qui l'aimait, l'avait rendu catholique ; la nécessité le fit calviniste ; car les princes qui ont ou établi ou protégé ou changé les religions, en ont rarement eu. Il était très difficile à Guillaume de lever une armée. Ses terres en Allemagne

étaient peu de chose : le comté de Nassau appartenait à l'un de ses frères. Mais ses frères , ses amis, son mérite et ses promesses, lui firent trouver des soldats. Il les envoya d'abord en Frise sous les ordres de son frère, le comte Louis ; son armée est détruite ; il ne se décourage point ; il en forme une autre d'Allemands et de Français , que l'enthousiasme de la religion et l'espoir du pillage engagent à son service. La fortune lui est rarement favorable, il est réduit à aller combattre dans l'armée des huguenots de France, ne pouvant pénétrer dans les Pays-Bas. Les sévérités espagnoles donnèrent encore de nouvelle»

ressources. L'imposition du dixième de la vente des biens meubles , du vingtième des immeubles , et du centième des fonds, acheva d'irriter les Flamands. Comment le maître du Mexique et du Pérou était-il forcé à ces exactions ? et comment Philippe n'était-il pas venu lui-même dans le pays, comme son père, étouffer tous ces troubles 1

[1570] Le prince d'Orange entra enfin dans le Brabant avec une petite armée.

Il se retire en Zélande et en Hollande. Amsterdam , aujourd'hui si fameuse , était alors peu de chose, et n'osa pas même se déclarer pour le prince d'Orange. Cette ville était alors occupée d'un commerce nouveau et bas en apparence, mais qui fut le fondement de sa grandeur. La pêche du hareng et l'art de le saler ne paraissent pas un objet bien important dans l'histoire du monde; c'est cependant ce qui a fait , d'un pays méprisé et stérile , une puissance respectable. Venise n'eut pas de commencemens plus brillans. Tous les grands empires ont commencé par des ha-meaux, et les puissances maritimes par des barques de pêcheurs.

Toute la ressource du prince d'Orange était dans des pirates : l'un deux surprend la Brille ; un curé fait déclarer Flessingue ; enfin les états de Hollande et de Zélande assemblés à Dordrecht, et Amsterdam elle-même, s'unissent avec lui, et le

598 pivo

reconnaissent pour Mathouder : il tint alors de* pcople» cette* même dignité qu'il uvait tenue du roi. On abolit la religion romaine, afin de n'avoir plus vicm de commun avec le gouvernement es-

peuples deptri* long -temps n'avaient point passé pour guerriers , et ils le devinrent tout d'uu coup, [i^j^] Jamais on ne combattit de part et d'autre ni avec plus de courage, ni avec tant de fureur. Les Espagnol», au siège de Harlem, ayant jeté dant» la \ille la tête d'un de leurs prisonniers , les habitanè leur jetèrent onie têtes d'Espagnols, avec cette inscription : • Dix têtes pour le paiement du deuxième denier, et la onième pour l'intérêt. » Harlem s'étaht rendue à discrétion , les vainqueurs font pendre tous les magistrats , tous les pasteurs et plus du quinze cents citoyens : c'était traiter les Pays-lías comme on avait traité le nouveau monde. La plume tbihbe d^s mains quand on voit comment les hommes en usent avec les hommes.

Le duc d'Albe, dont les inhumanités n'avaient servi qu'à faire perdre deux provinces au roi son maître, est en lin rappelé. On dit qu'il se vantait, en partant, d'avoir fait mourir dix-huit milite hbrsonnes par la maiu du bourreau: Les nUrrcurs de la guerre n'en continuèrent pas moins sous le nouveau gouverneur des Pays-Bas , le grand commandeur de Rcquesens. [1574] L'armée du prinète d'Orange est encore battue ; ses frères sont! tués, et

son parti se fortifie par luminosité d'un peuple né tranquille, qui, ayant une fois passé les botnes, ne savait plus reculer.

[1574] Le siège et la défense de Le}dé sont un des plus grands témoignages de ce que peuvent la constance et la liberté. [1575] Les Hollandais firent précisément la même chose qu'on leur a vu hasarder depuis, en 1672, lorsque Louis XIV était aux portes d'Amsterdam : ils percèrent de digues ; les eaux de l'Issel et de la Meuse et de l'Océan inondèrent les campagnes ; et une flotte de deux cents bateaux apporta du secours dans la ville par-dessus les ouvrages des Espagnols*. Il y eut un autre prodige, c'est que les assiégés osèrent continuer le siège et entreprendre de gagner cette Vassé inouïe. Il n'y avait point d'exemple dans l'histoire, ni de pareille ressource dans

des assiégés, ni de pareille opiniâtreté

PRO

dans des assiégeants ; mais cette opiniâtreté fut inutile, et Leyde fut encore aujourd'hui tous les ans le théâtre de sa délivrance. Il ne faut pas oublier que les habitants se servirent de pigeons dans ce siège pour donner des nouvelles au prince d'Orange : c'est une pratique commune en Asie.

[1576] Quel était donc ce tournoiement si sage et si vanté de Philippe II, lorsqu'on voit dans ce temps la royale ses troupes se mutiner en Flandre faute de paiement, saccager la ville d'Anvers, et que toutes les provinces des Pays-Bas, sans consulter ni lui ni son gouverneur, font un traité de pacification avec les révoltés, publient une amnistie, relâchent les prisonniers, font démolir des forteresses, et ordonnent qu'on abatte la fameuse statue du duc d'Albe, trophée que son orgueil avait élevé à sa cruauté, et qui

était encore debout dans la citadelle d'Anvers , dont le roi était le maître.

Après la mort du grand commandeur de Rœquesens, Philippe, qui pouvait encore essayer de remettre le calme dans les Pays-Bas par sa présence, fit envoyer don Juan d'Autriche, son frère , ce prince célèbre dans l'Europe -par la fameuse victoire de Lépante remportée sur les Turcs , et par son ambition, qui lui avait fait tenter d'être roi de Tunis. Philippe n'aimait pas don Juan : il craignait sa gloire, et se défiait de ses desseins. Cependant il lui donna malgré lui le gouvernement des Pays-Bas, dans l'espérance que les peuples , qui aimaient dans ce prince le sang et la valeur de Charles- Quint, pourraient revenir à leur devoir; il se trompa. Le prince d'Orange fut reconnu gouverneur du Brabant dans Bruxelles [l'été] , lorsque don Juan en sortait , après y avoir été installé gouverneur général. Cet honneur qu'on rendit à Guillaume-le-Taciturne, fut cependant ce qui empêcha le Brabant et la Flandre d'être libres, comme le furent les Hollandais. Il y avait trop de seigneurs dans ces deux provinces ; ils furent jaloux du prince d'Orange, et cette Jalousie conserva dix provinces à l'Espagne. Ils appellent l'archiduc Mathias pour être gouverneur général en concurrence avec don Juan. Oh a peut-être à concevoir qu'un archiduc de l'Autriche, proche parent de Philippe II , et catholique , vienne se mettre à la tête d'un parti presque tout protestant, contre le chef de sa maison ;

PRO

mais l'ambition ne connaît point des liens, et Philippe n'était aimé ni de l'empereur ni de l'Empire.

Tout se divise alors , tout est en confusion. Le prince d'Orange, nommé par les états lieutenant général de l'archiduc Mathias , est nécessairement le rival secret de ce prince. Tous deux sont opposés à don Juan. Les états se défient de tous les trois. Un autre parti , également mécontent et des états et des trois princes, déchire la patrie. [15;18] Les états publient la liberté de conscience ; mais il n'y avait plus de remède à la frénésie incurable des factions. [(5^8] Don Juan, ayant gagné une bataille inutile à Gëm» blours , meurt à la fleur de son âge au milieu de ces troubles.

A ce fils de Charles-Quint succède un petit-lils non moins illustre ; c'est cet Alexandre Faruèse, duc de Parme, descendant de Charles par sa mère , et du pape Paul m par son père; le même qui vint depuis en France délivrer Paris, et combattre Henri-'le-Grand. L'histoire ne célèbre point de plus grand homme de guerre : mais il ne put empêcher, ni la fondation des sept Provinces-Unies , ni les progrès de cette république qui naquit gousses yeux.

Ces sept provinces, que nous appelons -aujourd'hui du nom général de la llo~ lande, contractent par les soins du prince d'Orange cette union qui paraît si fragile- [29 janvier 1879], et qui a été si constante, de sept provinces toujours indépendantes l'une de l'autre , ayant toujours des intérêts divers, et toujours aussi étroitement jointes par le grand intérêt de la liberté , que l'est ce faisceau de flèches qui forme leurs armoiries et leur emblème.

Cette uniori diftrecht, le fondement de la république, l'est aussi du s tat bondéerat. Guillaume est déclaré chef des sept provinces sous le nom de capitaine, d amiral général , de stathouder.

Les dix autres provinces, qui pouvaient avec la Hollande former la république la plus puissante du monde, ne se joignent point aux sept petites Provinces-Unies. Celles-ci se protègent elles-mêmes ; mais le Brabant , la Flandre et les autres veulent un prince étranger pour les protéger. L'archiduc Mathias était devenu inutile. Les Etats-Généraux renvoient avec une pension modique ce frère et ce frère d'empereur » qui fut depuis empereur lui-même. Ils

font venir François , duc d'Anjou , frère du roi de France Henri III , avec lequel ils négociaient depuis long-temps. Toutes ces provinces étaient partagées entre quatre partis : celui de Mathias, si faible qu'on le renvoie ; celui du duc d'Anjou , qui devint bientôt funeste ; celui du duc de Parme, qui, n'ayant pour lui que quelques seigneurs et son armée » sut enfin conserver dix provinces au roi d'Espagne ; et celui de Guillaume de Nassau , qui lui en arracha sept pour jamais.

C'est dans ce temps que Philippe , toujours tranquille à Madrid, proscrivit le prince d'Orange [1580], et mit sa tête à vingt-cinq mille écus. Cette méthode de commander des assassinats , inconnue depuis le triumvirat , avait été pratiquée en France contre l'amiral de Coligny, beau-père de Guillaume ; et on avait promis cinquante mille écus pour son sang. Celui du prince, son gendre, ne fut estimé que la moitié par Philippe, qui pouvait payer plus chèrement.

Quel était le préjugé qui régnait en France ? Le roi d'Espagne, dans son édit de proscription, avoue qu'il a violé le serment qu'il avait fait aux Flamands ; et dit que le pape l'a dispensé de ce serment. » Il croyait donc que cette raison pouvait faire une forte

impression sur les esprits des catholiques f Mais combien devait-elle irriter les protestans, et les affermir dans leur défection i

La réponse de Guillaume est uh des plus beaux monument de l'histoire. De sujet qu'il avait été de Philippe , il devient son égal dès qu'il est proscrit. On voit dans son apologie un prince d'une maison impériale non moins ancienne y non moins illustre autrefois que la maison d'Autriche? un stathouder qui se porte pour accusateur du plus puissant roi de l'Europe au tribunal de toutes les cours et de tons leS hommes* 11 est enfin supérieur a- Philippe , en ce crue , pouvant le proscrire à son tour, il abhorre cette vengeance , et n'attend sa sûreté que de son épée.

Philippe dans ce temps-là m date était plus redoutable que jamais; car il s'en», paraît du Portugal sans sortir du cabinet, et pensait réduire de même les Provinces- Unies. Guillaume avait à craindre d'un côté les assassins, et de l'autre un nouveau maître dans le duc d'Anjou, frère de Henri 111, arrivé dans les Pays-Bas, et reconnu par les peuples pour duc de

400 PRO

Brabant et comte de Flandre. Il fut bientôt défait du duc d'Anjou, comme de l'archiduc Mathias.

[1580] Ce duc d'Anjou voulut être souverain absolu d'un pays qui l'avait choisi pour son protecteur. Il y a eu de tout temps des conspirations contre les princes ; ce prince en fit une contre les peuples. Il voulut surprendre à la fois Anvers, Bruges et d'autres villes qu'il était venu défendre. Quinze cents Français furent tués dans la surprise inutile «l'Anvers : ses mesures manquèrent sur les autres places. Pressé d'un côté par Alexandre Farnèse, de l'autre haï des peuples, il se retira en France couvert de bonté , cl

laissa le duc de Parme et le prince d'Orange se disputer les Pays-Bas, qui devinrent le théâtre le plus illustre de la guerre en Europe , et l'école militaire oii les braves de tous les pays allé* rent faire leur apprentissage.

Des assassins vengèrent enfin Philippe du prince d'Orange. Un Français, nommé Salcède, trama sa mort. [i585] Jaurigni, Espagnol, le blessa d'un coup de pistolet dans Anvers. [i584] Enfin Balthasar Gérard , franc-comtois, le tua dans Délit, aux yeux de son épouse , qui vit ainsi assassiner son second mari , après avoir perdu le premier, ainsi que son père l'amiral, à la journée de la Saint-Barthélemi. Cet assassinat du prince d'Orange ne fut point commis par l'envie de gagner les vingt-cinq mille écus qu'avait

Sromis Philippe , mais par l'enthousiasme e la religion. Le jésuite Strada rapporte que Gérard soutint toujours, dans les tourmens, « qu'il avait été poussé à cette action par un instinct divin. » Il dit encore expressément que « Jaurigni n'avait auparavant entrepris la mort du prince d'Orange qu'après avoir purgé son âme par la confession , aux pieds d'un dominicain , et après l'avoir fortifiée par le nain céleste. » C'était le crime du temps. Les anabaptistes avaient commencé. Une femme en Allemagne , pendant le siège de Munster, avait voulu imiter Judith ; elle sortit de la ville dans le dessein d'aller coucher avec l'évêque qui l'assiégeait, et de le tuer dans son lit. Poltrot de Meré avait assassiné François, duc de Guise , par les mêmes principes. Les. massacres de la Saint-Baxthélemi avaient mis le comble à ces horreurs. Le même esprit fit ensuite répandre le sang de Henri m et de Henri iv, et forma la conspiration des

PRO

poudre» en Angleterre. Les exemples tirés de l'Ecriture , prêchés d'abord par les réformés ou les novateurs , et trop souvent ensuite par les catholiques , faisaient impression sur des esprits faibles et féroces, imbécilement persuadés que Dieu leur ordonnait le meurtre. Leur aveugle fureur ne leur laissait pas comprendre que, si Dieu demandait du sang dani [l'Ancien Testament , on ne pouvait obéir à cet ordre que quand Dieu lui-même descendait du ciel pour dicter de sa bouche, d'une manière claire et précise, ses arrêts sur la vie des hommes, dont il est le maître ; et qui sait encore si Dieu n'eût pas été plus content de ceux qui auraient fait des remontrances à sa clémence que de ceux qui auraient obéi à sa justice 1

Philippe n fut très content de l'assassinat ; il récompensa la famille de Gérard ; il lui accorda des lettres de noblesse , pareilles à celles que Charles vu donna a la famille de la Pucelle d'Orléans, lettres par lesquelles le ventre anoblissait. Les descendants d'une sœur de l'assassin Gérard jouirent tous de ce singulier privilège, jusqu'au temps où Loui» xiv s'empara de la Franche-Comté. Alors on leur disputa un honneur que les maisons les plus illustres n'ont point en France, et dont même les descendants des frères de Jeanne d'Arc avaient été privés. On mit à la taille la famille de Gérard : elle osa présenter ses lettres de noblesse à Al. de Vanolles, intendant de la province; il les foula aux pieds : le crime cessa d'être honoré , et la famille resta roturière.

Quand Guillaume-le-Taciturne fut assassiné, il était près d'être déclaré comte de Hollande. Les conditions de cette nouvelle dignité avaient déjà été stipulées par toutes les villes , excepté Amsterdam et Gouda. On voit par là qu'il avait travaillé pour lui-même autant que pour la république. .. -

Maurice, son fils, ne put prétendre à cette principauté : mais les sept provinces le déclarèrent stathouder , et il affermit l'édifice de la liberté, fondé par son père. [15]4] Il fut digne de combattre Alexandre Farnèse. Ces deux grands hommes s'immortalisaient sur ce théâtre resserré, où la scène de la guerre attirait les regards des nations. Quand le duc de Parme, Farnèse, ne serait illustre que par le siège d'Anvers, il serait compte parmi les plus grands capitaines ; les An-

PRO

Victor se défendirent comme autrefois les Tyriens, et il prit Anvers comme Alexandre, dont il portait le nom , avait pris la ville de Tyr, en faisant une digue sur le fleuve profond et rapide de l'Escaut , et en renouvelant un exemple que le cardinal de Richelieu suivit aussi au siège de la Rochelle.

La nouvelle république fut obligée d'implorer le secours de la reine d'Angleterre , Elisabeth. Elle lui envoya, sous le comte de Leicestre, un secours de quatre mille soldats; c'était assez alors. Le prince Maurice eut quelque temps dans Leicestre un supérieur, comme son père en avait eu un dans le duc d'Anjou et dans l'archiduc Mathias. Leicestre prit le titre et le rang de gouverneur général; mais il fut bientôt désavoué par sa reine.

Maurice ne bisa pas entamer son stathoudérat des sept Provinces-Unies ; heureux s'il n'avait pas voulu aller au delà 1

Toute cette guerre, si longue et si pleine de vicissitudes, ne put enfin ni rendre sept provinces à Philippe, ni lui ôter les autres. La république devenait chaque jour si formidable sur mer, qu'elle ne servit pas peu à détruire cette flotte de Philippe , surnommée VinveinUc. Ce peuple , pendant plus de quarante ans, ressembla

aux Lacédémoniens , qui repoussèrent toujours le grand roi. Les mœurs , la simplicité , l'égalité , étaient les mêmes dans Amsterdam qu'à Sparte, et la sobriété plus grande. Ces provinces tenaient encore quelque chose des premiers âges du monde. Il n'y a point de Frison un peu instruit qui ne sache qu'alors l'usage des clefs et des serrures était inconnu en Frise. On n'avait que le simple nécessaire, et ce n'était pas la peine de l'enfermer; on ne craignait point ses compatriotes; on défendait ses troupeaux et ses grains contre l'ennemi. Les maisons , dans tous ces cantons maritimes , n'étaient que des cabanes où la propreté faisait toute la magnificence. Jamais peuple ne connut moins la délicatesse. Quand Louise de Goligni vint épouser à la Haye le prince Guillaume , on envoya au-devant d'elle une charrette de poste découverte, où elle fut assise sur une planche. Mais la Haye devint , sur la fin de la vie de Maurice , et dans le temps de Frédéric - Henri , un séjour agréable, par l'affluence des princes, des négociateurs et des guerriers. Amsterdam fut , par le commerce seul , une des

PRU 401

plus florissantes villes de la terre; et la bonté des pâturages d'alentour fit la richesse des habitants des campagnes.

{Etais sur Us mœurs.) PRUTH (Traité du) krtbb lbs tuhcs

BT PIBHBB-IiB-OBAHD (ai juillet 17U).

On avait vu à Jfarwa soixante mille hommes défaits par huit mille, parce qu'ils étaient indisciplinés; et ici l'on voit une arrière-garde d'environ huit mille Russes soutenir les efforts de cent cinquante mille Turcs, leur tuer sept mille hommes, et les forcer à retourner en arrière.

Après ce rude combat les armées se retranchèrent pendant la nuit; mais l'armée russe restait toujours enfermée, privée de provisions et d'eau même. Elle était près des bords du Pruth, et ne pouvait approcher du fleuve; car, sitôt que quelques soldats hasardaient d'aller puiser de l'eau , un corps de Turcs postés à la rive opposée faisait pleuvoir sur eux le plomb et le fer d'une artillerie nombreuse chargée à cartouche. L'armée turque, qui avait attaqué les Russes, continuait toujours de son côté à la foudroyer par son canon.

Il était probable qu'enfin les Russes allaient être perdus sans ressource par leur position, par l'inégalité du nombre et par la disette. Les escarmouches continuaient toujours; la cavalerie du caar, presque toute démontée , ne pouvait plus être d'aucun secours , à moins qu'elle ne combattit à pied; la situation paraissait désespérée. Il ne faut que jeter les yeux sur la carte exacte du camp du ctar et de l'armée ottomane, pour voir qu'il n'y eut jamais de position plus dangereuse , que la retraite était impossible , qu'il fallait remporter une victoire complète, ou périr jusqu'au dernier , ou être esclave des Turcs.

Toutes les relations , tous les mémoires du temps conviennent unanimement que le ctar, incertain s'il tenterait le lendemain le sort d'une nouvelle bataille , s'il exposerait sa femme , son armée , son empire, et le fruit de tant de travaux à une perte qui semblait inévitable, se retira dans sa tente, accablé de douleur et agité de convulsions, dont il était quelquefois attaqué, et que ses chagrins redoublaient. Seul, en proie à tant d'inquiétudes cruelles , ne voulant que personne fût témoin de son état , il défendit

qu'où entrât dans sa tente. Il vit alors quel était son bonheur d'avoir permis à sa femme de le suivre. Catherine entra malgré la défense.

toe femme qui avait affronté la mort pendant tons ces combat», < ** posée comme un antre au feu de l'artillerie des Turcs, avait le droit de parler. Elle persuada son époux de tenter la voie de la négociation.

C'est la coutume immémoriale dans tout rOrient, quand on demande audience aux souverains ou à leurs représentants, de ne les aborder qu'avec des présents. Catherine rassembla le peu de pierreries qu'elle avait apportées dans ce voyage guerrier, dont toute magnificence et tout luxe étaient bannis; elle y ajouta deux pelisses de renard noir; l'argent comptant qu'elle ramassa fut destiné pour le kiaia. Elle choisit elle-même un officier intelligent qui devait, avec deux valets, porter les présents au grand vistir, et ensuite faire conduire au kiaia, en sûreté, le présent qui lui était réservé. Cet officier fut chargé d'une lettre du înaréçh»! Sheremetof à Méhémet Baltagi. Les mémoires de Pierre conviennent de la lettre; ils ne disent rien des détails dans lesquels entra Catherine; mais tout est assez confirmé par la déclaration de Pierre lui-même, donnée en 1733, quand il fit couronner Catherine impératrice. « Elle nous a été, dit-il, « l'un très grand secours dans tous les dangers, et particulièrement à la bataille de Pruih, où notre armée était réduite à vingt-deux mille hommes. » Si le czar, en effet, n'avait plus alors que vingtdeux mille combat sans, menacés de périr par la faim ou par le fer, le service rendu par Catherine était aussi grand que les bienfaits dont son époux l'avait comblée. Le journal manuscrit de Pierre-Je-Grand dit que, le jour même du grand combat du 20 juillet, il y avait trente et un

mille cinq cent cinquante-quatre hommes d'infanterie, et six mille six cent quatrevingt-douze de cavalerie , presque tous démontés ; il aurait donc perdu seize mille deux cent quarante -six combattants dans cette bataille. Les mêmes mémoires assurent que la perte des Turcs fut beaucoup plus considérable que la sienne; et qu'attaquant en foule et sans ordre, aucun des coups tirés sur eux ne

Sorta à faux. S'il est ainsi, la journée du Pruthi du 20 au 21 juillet, fut une

pau

des plus meurtrières qu'on ait vues depuis* plusieurs siècles.

11 se passa quelques heures avant qu'on eût une réponse du grand vizir. On craignait que le porteur n'eût été tué par le canon, ou n'eût été retenu par le»

Turcs. On dépêcha un second courrier avec un duplicata , et on tint conseil de guerre en présence de Catherine. Dix officiers généraux signèrent le résultat que voici :

t Si l'ennemi ne veut pas accepter les conditions qu'on lui offre , et s'il demande que nous posions les armes, et que nous nous rendions à discrétion , tous les généraux et ministres sont unanimement d'avis de se faire jour au travers des ennemis. »

En conséquence de cette résolution , on entoura le bagage de retranchement, et on s'avança jusqu'à cent pas de l'armée turque , lorsque enfin le grand vainqueur fit publier une suspension d'arme».

Le vizir, parmi les conditions qu'il exigeait , voulait d'abord que le czar* 'en-

§ageât a ne plus entrer dans les intérêts e la Pologne , et c'est sur quoi Poniatowski insistait ; mais il était , au fond , convenable à l'empire turc que Ja Pologne restât désunie et impuissante *, ainsi cet article se réduisit à retirer les troupes russes des frontières. Le kao des Tartares demandait un tribut de quarante mille sequins : ce point fut longtemps débattu, et ne passa point.

Le vizir demanda long- temps fu'on lui livrât Can ternir, comme le roi de Suède s'était fait livrer Patkul. Canteaûr se trouvait précisément dans le même ■ > cas où avait été Mazeppa. Le czar avait fait à Mazeppa son procès criminel > et l'avait fait exécuter en effigie. Les Turcs n'en usèrent point ainsi; us ne connaissent ni les procès par contumace, ni ies sentences publiques. Ces condamnations affichées et les exécutions en emgie sont d'autant moins en usage ehés eux cm»

leur loi leur défend les reprèscnial'iofc humaines , de quelque genre qu'elles puissent être. Ils insistèrent en vain sur l'extradition de Cantemir. Pierre ecritti ces propres paroles au vice -chancelier Schaffirof :

- J'abandonnerai plutôt aux Turcs tout le terrain qui s'étend jusqu'à Cursi ; il me restera l'espérance de le recouvrer:

mais la perte de ma foi est irréparable . je ne poux la violer, flous n'avons de

propre nue l'iioooeur : y renoncer, c'est cesser d être monarque. •

Ko Un, le trailé fut conclu et signé près du village nommé Falksen , sur les bord» du Pruth. On convint, dans le traité, qu'Axof et son territoire seraient rendus avec les munitions et

l'artillerie dont il était pourvu avant que le czar l'eût pris, en 1696 ; que le port de Tangarok, sur la mer de Zabacbe serait démoli, ainsi que celui de Samara sur la rivière de ce nom, et d'autres petites citadelles. On ajouta enfin un article touchant le roi de Suède , et cet article mémo fesatt assez voir combien le vizir était mécontent de lui. 11 fui stipulé que ce prince ne serait point inquiété parle czar , s'il retournait dans ses états , et ^ue d'ailleurs le czar et lui pouvaient faire la paix , s'ils en avaient envie.

{H Ut. de Picrre-le-Grand.) PULTAWA (Bataille de) auras chajslks xii «t pibbbs 1" (8 juillet 1709). — Charles , avec ses dix-huit mille Suédois, n'avait perdu ni le dessein ni l'espérance de pénétrer jusqu'à Moscou» U alla vers la fin de mai investie .Pul-tawa , sur la rivière VorsUa , à. l'extrémité orientale de l'Ukraine , à treize grandes lieue» du Boryathène; ce terrain est celui de* Zapo-. raviens , le plus étrange peuple qui soit sur la terre. C'est un ramas d'anciens Russes, Polonais et Tartares, fesant tous profession d'une espèce de christianisme, et d'un brigandage semblable à celui des flibustiers. Ils élisent un chef qu'ils déposent ou qu'ils égorgent souvent. Ils ne souffrent point de femmes chez eux, mais ils vont enlever tous les enfans à vingt ou trente lieues à la ronde, et les élèvent dans leurs moeurs. L'été, ils sont toujours en campagne ; l'hiver , ils couchent dans des granges spacieuses qui contiennent quatre Ou cinq cents hommes. Il* ne craignent rien; Us vivent libres ; ^affrontent Ta mort pjuwr le plus léger butin avec la même intrépidité que Charles x»i la bravait pour donner des couronnes. Le czar leur fit donner soixante mille florins, dans l'espérance qu'ils prendraient son parti; ils prirent son argent , et se déclarèrent pour Charles xu, par les soins de Mazeppa; mais ils servirent très peu, parce qu'Us

trouvent ridicule de combattre pour autre chose que pour piller. C'était beaucoup qu'ils ne nuisissent pas; il y en eut environ deux mille tout au plus qui firent le service. On présenta dix de leurs chefs

PUI, 403

un matin au roi, mais on eut bien de la peine à obtenir d'enx qu'ils ne fussent point ivres; car c'est par là qu'ils commencent la journée. On les mena à la tranchée; ils y firent paraître leur adresse à tirer avec de longue* carabines; car, étant montés sur te revers, ils tuaient à la distance de six cent» pas les ennemis qu'ils choisissaient. Charles ajouta à ces bandits quelques mille Valaques, que lui vendit le kan de la Petite-Tartarie. Il assiégeait donc Pultavra avec toutes ces troupes de Za pora viens , de Cosaques, de Valaques qui , joints à ses dix-huit mille Suédois, faisaient une armée d'environ trente raille hommes, mais une armée délabrée, manquant de tout. Le czar avait fait de Pultawa un magasin. Si le roi le prenait, il se rouvrirait le chemin de Moscou , et pouvait au moins attendre dans l'abondance de toutes choses les secours qu'il espérait encore de Suède , de Livonie, de Pomera- nieet de Pologne. Sa seule ressource étant donc dans la prise de Pultawa, il en pressa le siège avec itdeur. Ma/eppa, qui avait des intelligences dans la ville, l'assura qu'il en serait bientôt le maître : l'espérance renaissait dans l'armée. Les soldats regardaient la prise de Pultawa comme la fin de toutes leurs misères.

Le roi s'aperçut, dès le commencement du siège , qu'il avait enseigné l'art de la guerre a ses ennemis. Le prince Menzikoff, malgré toutes ses précautions, jeta du secours dans la ville. La garnison par ce moyen se trouva forte de près de cinq mille hommes.

On faisait des sorties, et quelquefois avec succès; on fit jouer une mine ; mais ce qui rendait la ville imprenable, c'était l'approche du cear, qui s'avancait avec soixante et dix mille combattans. Charles xu alla les reconnaître le 27 mai , jour de sa naissance, et battit un de leurs détachemens : mais comme il retournait à son camp , il reçut un coup de carabine qui lui perça la botte , et lui fracassa l'os du talon. On ne remarqua pas sur son visage le moindre changement qui pot faire soupçonner qu'il était blessé : il continua à donner tranquillement ses ordres, et demeura encore près de six heures à cheval. Un de ses domestiques s'aperce van t que le soulier de la botte du prince était tout sanglant, courut chercher des chirurgiens : la douleur du roi commençait/ à être si cuisante qu'il fallut l'aider â des

cendre de cheval, et l'emporter dans sa tente. Les chirurgiens visitèrent sa plaie ; ils furent d'avis de lui couper la jambe. La consternation de l'armée était rneexprimable. Un chirurgien, nommé Neuman, plus habile et plus hardi que les autres, assura qu'en f osant de profondes incisions il sauverait la jambe du roi. • Travaillez donc tout à l'heure, lui dit le roi -f taillez hardiment , ne craignez rien. » 11 tenait lui-même sa jambe avec les deux mains , regardant les incisions uu'on lui fesait , comme si l'opération eût été faite sur un autre.

[9 juillet 1709] Dans le temps même qu'on lui mettait un appareil , il ordonna un assaut pour le lendemain ; mais à peine avait-il donné cet ordre qu'on vint lui apprendre que toute l'armée ennemie 8^1- Yançait sur lui. Il fallut alors prendre un autre parti. Charles, blessé et incapable d'agir, se voyait entre le Borysthène et la rivière qui passe à Pultawa , dans un pays désert, sans places de sûreté, sans munitions, vis-à-vis une armée qui lui cou-

paît la retraite et les vivres. Dans cette extrémité il n'assembla point de conseil de guerre , comme tant de relations l'ont débité ; mais, la nuit du 7 au 8 de juillet , il fit venir le feld-maréchal Renschild dans sa tente, et lui ordonna sans délibération, comme sans inquiétude, de tout disposer pour attaquer le czar le lendemain. Renschild ne contesta point, et sortit pour obéir. A la porte de la tente du roi il rencontra le comte Piper, avec qui il était fort mal depuis long-temps, comme il arrive souvent entre le ministre et le général). Piper lui demanda s'il n'y avait rien de nouveau : • Non , dit le général froidement, • et passa outre pour aller donner ses ordres. Dès que le comte Piper fut entré dans la tente : • Renschild ne vous a-t-il rien appris? > lui dit le roi. « Rien , » répondit Piper : « Hé bien, je vous apprends donc, reprit le roi, que demain nous donnons bataille. » Le comte Piper fut effrayé d'une résolution si désespérée; mais il savait bien qu'on ne faisait jamais changer son maître d'idée; il ne marqua son étonnement que par son silence , et laissa Charles dormir jusqu'à la pointe du jour.

Ce fut le 8 juillet de l'année 1709 que se donna cette bataille décisive de Pultawa , entre les deux plus singuliers monarques qui fussent alors dans le monde : Charles m, illustre par neuf années de vic-

toires; Pierre Alexiow itz par neuf années de

Îteines prises pour former des troupes égaes aux troupes suédoises : l'un , glorieux d'avoir donné des états; l'autre, d'avoir civilisé les siens : Charles, aimant les dangers, et ne combattant que pour la gloire ; Alexiowitz , ne fuyant point le péril, et ne faisant la guerre que pour ses intérêts : le monarque suédois, libéral par grandeur d'âme; le Moscovite , ne donnant jamais que par quelque vue : celui-là , d'une sobriété et d'une continence sans

exemple, d'un naturel magnanime, et qui n'avait été barbare qu'une fois; celui-ci, n'ayant pas dépouillé la rudesse de son éducation et d,c son pays , aussi terrible à ses sujets qu'admirable aux étrangers , et trop adonné à des excès qui ont même abrégé ses jours : Charles avait le titre d'invincible , qu'un moment pouvait lui ôter; les nations avaient déjà donné à Pierre Alexiowitz le nom de grand, qu'une défaite ne pouvait lui faire perdre , parce qu'il ne le devait pas à des victoires.

Pour avoir une idée nette de cette bataille et du lieu où elle fut donnée, il faut se figurer Pultawa au nord, 7e camp du roi de Suède au sud, tirant un peu vers Torient, son bagage derrière lui, à environ un mille, et la rivière de Pultawa au nord de la ville , coulant de l'orient à l'occident.

Leczar avait passé la rivière à une lieue de Pultawa, du côté de l'occident, et commençait à former son camp.

A la pointe dn jour les Suédois parurent hors de leurs tranchées avec quatre canons de fer pour toute artillerie : le reste fut laissé dans le camp avec enriroo trois mille hommes ; quatre mille demeurèrent au bagage : de sorte que l'armée suédoise marcha aux ennemis , forte d'environ vingt et un mille hommes, doot il y avait environ seize mille Suédois.

Les généraux Renschild, Roos, Levenhaupt , Slipenbak , Hoom , Sparre , Hamilton , le prince de Wirtemberg , parent du roi, et quelques autres, dont la plupart avaient vu la bataille de Narra , lésaient tous souvenir les officiers subalternes de cette journée, ou huit mille Suédois avaient détruit une armée de quatre-vingt mille Moscovites dans un camp retranché. Les officiers le disaient aux soldats ; tous s'encourageaient en marchant.

Le roi conduisait la marche, porté sur un brancard à la tête de son infanterie.

PUL PUL

TJnc partie de la cavalerie t'avança par 11 rangea tur deux lignes ce qui lui res-

son ordre pour attaquer celle des enne* tait de troupes, son infanterie occupant

mis ; la bataille commença par cet enga- le centre, sa cavalerie les deux ailes. Le

gement , à quatre heures et demie du czar disposa son armée de même ; il avait

matin : la cavalerie cunemie était à Toc- l'avantage du nombre et celui de soixante

cident, a la droite du camp moscovite; et douze canons, tandis que les Suédois

le prince Menzikoff et le comte Golovfin ne lui en opposaient que quatre , et qu'ils

l'avaient disposée par intervalles entre commençaient à manquer de poudre> . des redoutes garnies de canons. Le général L'empereur moscovite était au centre

ral Slipcnbak, à la tête des Suédois, fon- de son armée, n'ayant alors que le tkre

dit sur cette cavalerie. Tous ceux qui ont de major général, et semblait obéir au gé-

seryi dans les troupes suédoises savent néral CzermetoiT; mais il allait comme cm-

qu'il était presque impossible de résister pereur de rang en rang, monté sur un che-

à Ja fureur de leur premier choc. Les es- val turc qui était un présent du grand-

cadrons moscovites furent rompus et en- seigneur, exhortant les capitaines et les

foncés. Le czar accourut lui-même pour soldats, et promettant à chacun des rôles rallier; son chapeau fut percé d une

balle de mousquet; Menzikoff eut trois A neof heure9 du matin fa b ., chevaux tues sous lui : les Suedo.s crièrent recommen- ça; unedes premières volées du

, M , . m . , , canon moscovite emporta les deux che-

Charles ne douta pas que la bataille ne vaux du brancard de Charles; il en fit at-

fût gagnée ; il avait envoyé au milieu de leler deux autref . une >econde vo,ée .

la nuit le général Creuts avec cinq mille ic brancard en pièces , et renversa le roi.

cava .ers ou dragons , qui devaient pren- De vîngt.quatre dra- bans qui se relayaient

dre les ennemis en flanc , tandis qu'il les pour le ^ TÎn^ et ^ fa
/ é

., - \ eu njire uiuicic atuuu, OU Ulie ligne

point soutenue par le détachement de dix mille hommes de
l'infanterie russe ,

Creuts fut rompue à son tour ; Shpen- j mit en déroute j. ée
guedoise •

bak même fut fait prisonnier dans cet en- j*. choses Paient
changée».

Sagement, tn même temps soixante et -, , , , ,.

ouze canons tiraient du camp sur la ca- Tous les écrivains sué-
dois disent qu'ils

valerie suédoise , et l'infanterie russe, îo.?!6o! W5nc,a ba-
lail,e « on n avait Po1nt

débouchant de ses lignes , venait attaquer de toutes '* ,mauî
to.u* lc» officiers pré-

cellé de Charles ' tendent que c'en était une grande de la

Le czar détacha alors le prince Menzi- donner, ct,UI* pl«*
g^nde encore de

kotT pour aller se poster entre Pultawa et f. cn.fer.raer dans
ces PaP P^dus , malgré

les Suédois : le prince Menzikoff exécuta 1 av,S dc* P1-"8, '
TMntrti ennemi

avec habileté et avec promptitude l'ordre aSu<lrn > tro'8 r^
plui fort que Charles xu

de son maître; non seulement il coupa Par le nom.bre d
homm<* €* P*rU» res-

ia communication entre l'armée suédoise 8°urcca. ^
man<lua^n/ aux Suédois. Le

et les troupes restées au camp devant Pul- a10Uf ^ de ?ar™ f?
1 Iax Pr,nc'Pale cause

tawa , mais ayant rencontré un corps de du mf ,heur de
Charles à Pulla™.

réserve de trois mille hommes, il l'cnve- Déjà le prince de Wir-
temherg , le gé-

loppa et le tailla en pièces. Si Menzikoff néral Binschild et plu-
sieurs officiers prin-

fit cette manœuvre de lui-même, la Rus- cîpaux étaient prisoo-
niers, le camp de-

aie lui dut son salut : si le czar l'ordonna, vant Pultawa forcé,
et tout dans une

il était un digne adversaire de Charles xu. confusioo à laquelle
il n'y avait plus de

Cependant l'infanterie moscovite sortait ressource. Le comte
Piper avec quelques

de ses lignes, et s'avancait en bataille dans officiers de la chan-
cellerie étaient sortis

la plaine. D'un autre côté la cavalerie de ce camp, et ne savaient ni ce qu'ils

suédoise se ralliait à un quart de lieue de devaient faire, ni ce qu'était devenu le

l'armée ennemie; et le roi, aidé de son roi; ils couraient de côté et d'autre dans

feld-maréchal Renschild ; ordonnait tout 1* plaine. Un major , nommé Bèrc , s'oc-

pour un combat général. frit de les conduite aux bagages ; mais les

nuages de pouasière et de fumée qui couvraient la campagne, et l'égarément d'esprit naturel dan* eette desolction , les conduisirent droit sur ia contrescarpe de la ville même , où il* furent tous pris par la garnison»

Le roi ne voulut point fuir, et ne pouvait se défendre. 11 avait en ce moment auprès de lui ie général Poniatowski, colonel de la garde suédoise du roi Stanislas, homme d'un mérite rare, que son attachement pour la personne de Charles avait engagé à le suivre en Ukraine sans aucun commandement. C'était un homme qui , dans toutes les occurences de sa vie , et dans les dangers , où les autres n'ont tout au plut» que de la valeur, prit toujours son parti sur-le-champ, et bien, et avec bonheur. 11 lit signe à deux drabaus, qui prirent le roi par-dessous les bras, et le mirent à cheval , malgré les douleurs extrêmes de sa blessure.

Poniatowski, quoiqu'il n'eût point de commandement dans l'armée , devenu en cette occasion général par nécessité , rallia cinq cents cavaliers auprès delà

Ce r sonne du roi; les un* étaient des draans , les autres des officiers , quelquesuns de simples cavaliers : cette troupe rassemblée , et ranimée par le malheur de son prince, se fit jour à travers plus de dix régime d s moscovites , et conduisit Charles, au milieu des ennemis, l'espace d'une lieue , jusqu'au bagage de l'armée suédoise.

Le roi fuyant et poursuivi eut son cheval tué sous lui; le colonel Giéta, blessé et perdant tout son sang, lui donna le sien. Ainsi on remit deux fois à cheval dans sa fuite ce conquérant, qui n'avait pu y monter pendant la bataille.

Cette retraite étonnante était beaucoup dans un si grand malheur; mais il fallait fuir plus loin ; on trouva dans le bagage le canosse du comte Piper, car le roi o'en eut jamais depuis qu'il sortit de Stockholm. On le mit dans cette voiture, et l'on prit avec précipitation la route du Borystbène. Le roi, qui, depuis le moment où on l'avait mis à cheval jusqu'à son arrivée au bagage, n'avait pas dit un seul mot , demanda alors ce qu'était devenu le comte Piper. « Il est pris avec toute la chancellerie , » lui répondit-on. « Et le général Renschild et le duc de Wirtemberg? » ajourta-t-il. Ils sont aussi prisonniers , lui dit Poniarowiki. « Prisonniers chet les dusses ! re

prit Charles , en haussant les épaules , allons donc , allons plutôt chez les Turcs. • On ne remarquait pourtant point d'abattement sur son visage, et quiconque l'eût vu alors, et eût ignore son état, n'eût point soupçonné qu >1 était vaincu et blessé.

Pendant qu'il s'éloignait, les Russes saisirent son artillerie dan» le camp devaut Puitawa, son bag.tge , sa cai«*e mi-, litaire, où ils trouvèrent six millions en espèces , dépouilles des Polonais

et des Saxons. Près de neuf mille hommes, Suédois ou Cosaques , furent tués dans la bataille ; environ six mille furent pris. Il restait encore environ sept mille hommes, tant Suédois et Polonais que Cosaques , qui fuyaient vers le Borysthène, sous la conduite du général Lescowich le 11 mai»

cha d'un côté avec ses troupes fugitives; le roi alla par un autre chemin avec quelques cavaliers. Le carrosse où il était rompit dans la marche; on le remit à cheval. Pour comble de disgrâce, il s'égarait pendant la nuit dans un bois ; là , son courage ne pouvant plus suppléer à ses forces épuisées*, les douleurs de** sa blessure devenues plus insupportables par la fatigue, son cheval étant tombé de lassitude , il se coucha quelques heures au pied d'un arbre, en danger d'être surpris à tout moment par les vainqueurs , qui le cherchaient de tous côtés.

Butin , la nuit du 9 au 10 juillet, il se trouva vis-à-vis le Borysthène. Levenhaupt venait d'arriver avec les débris de l'armée. Les Suédois revirent avec une joie mêlée de douleur leur roi qu'ils croyaient mort. L'ennemi approchait ; on n'avait ni pont pour passer le fleuve , ni temps pour en faire, ni poudre pour se défendre, ni provisions pour empêcher de mourir de faim une armée qui n'avait mangé depuis deux jours. Cependant les restes de cette armée étaient des Suédois, et ce roi vaincu était Charles xii. Presque tous les officiers croyaient qu'on attendrait là de pied ferme les Russes, et qu'on périrait ou qu'on vaincrait sur le bord du Borysthène. Charles eût pris sans doute cette résolution, s'il n'eût été accablé de faiblesse. Sa plaie suppurait, il avait la fièvre; et on » remarqué que la plupart des hommes les plus intrépides perdent dans la fièvre de la suppuration cet instinct de valeur qui , comme les autres vertus , demande une tête libre.

Charles n'était plus lui-même. C'est ce qu'on m'a assuré, et qui est plus vraisem-

PYR

blable. On l'entraîna comme un malade qui ne se connaît plus. 11 y avait encore par bonheur une mauvaise calèche qu'on avait amenée à tout hasard jusqu'en cet endroit ; on l'embarqua sur un petit bateau ; le roi se mit dans un antre avec le général Mazeppa. Celui-ci avait sauvé plusieurs coffres pleins d'argent ; mais le courant étant trop rapide, et un vent violent commençant à souffler, ce Cosaque jeta plus des trot» quarts de ses trésors dans le fleuve pour soulager le bateau. MuOern , chancelier du roi , et le comte Poniatowski , homme plus que jamais nécessaire au roi par les ressources que son esprit lui fournissait dans les disgrâces, passèrent dans d'autres barque» avec quelques officiers. Trois cents cavaliers et un très grand nombre de Polonais et de Cosaques, se fiant sur la bonté de leurs chevaux , hasardèrent de passer le fleuve à la nage. Leur troupe bien serrée résistait au courant, et rompait les vagues ; mais tous ceux qui s'écartaient un peu audessous furent emportés et abîmés dans le fleuve. De tous les fantassins qui risquèrent le passage, aucun n'arriva à Vautre bord. (Histoire de Chartes XII.)

PYRENEES ^paix des) en 1659. — La France, après la bataille des Dunes , était puissante au dehors par la gloire de ses armes , et par l'état où étaient réduites les autres nations : mais le dedans souffrait; il était épuisé d'argent; on avait besoin de la paix.

Les nations , dans les monarchies chrétiennes, n'ont jamais d'intérêt aux guerres de leurs souverains. Des armées mercenaires, levées par ordre d'un ministre, et conduites par un géné-

ral qui obéit en aveugle à ce ministre , font plusieurs campagnes ruineuses, sans que les rois au nom desquels elles combattent aient Pes-

1>érance ou même le dessein de ravir tout e patrimoine l'un de l'autre. Le peuple vainqueur ne profite jamais des dépouilles du peuple vaincu : il paie tout; il souffre dans fa prospérité des armes comme dans l'adversité; et la paix lui est presque aussi nécessaire, après la plus grande victoire, que quand les ennemis ont pris ses place» frontières.

Il fallait deux chose» au cardinal , pour consommer heureusement son ministère :

faire la paix , et assurer le repos de l'état

Sar le mariage du roi. Les cabales penant «1 maladie lui faisaient sentir combien un héritier du trône était nécessaire

PYR

a la grandeur du ministre. Toutes ces considérations le déterminèrent à marier Louis xiv promptement. Deux partis se présentaient , la Clic du roi d'Espagne , et la princesse de Savoie. Le cœur du roi avait pris un autre engagement; il aimait éperduement mademoiselle Mancinî, l'une des nièces du cardinal : né avec un cœur tendre et de la fermeté dans ses volontés, plein de passion et sans expérience , il aurait pu se résoudre à épouser sa mal-

Madame de Motteville, favorite de (a reine-mère, dont les Mémoires ont un grand air de vérité, prétend que Maza> ri» fui tenté de laisser agir l'amour du roi, et de mettre sa nièce sur le trône. Il avait déjà marié une autre nièce au prince de Conti , une au duc

de Mercœur : celle que Louis xiv aimait avait été demandée en mariage par le roi d'Angleterre. C'étaient autant de titres qui pouvaient justifier son ambition. Il pressentit adroitement la reioe-mère : « Je crains bien, lui dit-il, que le roi ne veuille trop fortement épouser ma nièce. » La reine, qui connaissait le ministre, comprit qu'il souhaitait ce qu'il feignait de craindre. Elle lui répondit avec la hauteur d'une princesse du sang d'Autriche, fille, femme et mère de rois , et avec l'aigreur que lui inspirait depuis auelque temps un ministre qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Elle lui dit : « Si le roi était capable de cette indignité , je me mettrais avec mon second fils à la tête de toute la nation contre le roi et contre vous. »

Mazario ne pardonna jamais, dit-on, cette réponse à la reine : mais il prit Le

{jarti sage de penser comme elle ; il se fit ui-même un honneur et un mérite de s'opposer à la passion de Louis xiv. Son pouvoir n'avait pas besoin d'une reine de son sang pour appui. Il craie naît même le caractère de sa nièce ; et H crut affermir encore la puissance de son ministère, en fuyant la gloire dangereuse d'élever trop sa maison.

Dès l'année 1 656 il avait envoyé Lionne en Espagne solliciter la paix , et demander l'infante ; mais don Louis de Haro, persuadé que, quelque faible que tût l'Espagne , la France ne l'était pas moins, avait rejeté les offres du cardinal. L'infante, fille du premier lit , était destinée au jeune Léopold. Le roi d'Espagne, Philippe iv, n'avait alors de son second mariage qu'un fils, dont l'enfance mal

saine faisait craindre pour «a vie. On voulait que l'infante, qui pouvait être héritière de tant d'états, portât ses droits dans la maison d'Autriche , et non dans une maison ennemie : mais enfin, Philippe iv ayant eu un autre fils , don Philippe Prosper, et sa femme étant encore enceinte, le danger de donner l'infante au roi de France lui parut moins grand , et la bataille des Duues lui rendit la paix nécessaire.

Les Espagnols promirent l'infante , et demandèrent une suspension d'armes.

Mazarin et don Louis se rendirent sur les frontières d'Espagne et de France, dans l'Ile des Faisans [1659]. Quoique le mariage d'un roi de France et la paix générale fussent l'objet de leurs conférences , cependant plus d'un mois se passa à arranger les difficultés sur la préséance , et à régler des cérémonies. Les cardinaux se disaient égaux aux rois, et supérieurs aux autres souverains. La France prétendait avec plus de justice la prééminence sur les autres puissances. Cependant don Louis de Haro mit une égalité parfaite entre Mazarin et lui, entre la France et l'Espagne.

Les conférences durèrent quatre mois.

Mazarin et don Louis y déployèrent toute leur politique ; celle du cardinal était la finesse, celle de don Louis la lenteur. Celui-ci ne donnait jamais de paroles, et celui-là en donnait toujours d'équivoques. Le génie du ministre italien était de vouloir surprendre ; celui de l'espagnol était de s'empêcher d'être surpris. On prétend u'il disait du cardinal: « Il a un grand éfaut en politique , c'est qu'il veut toujours tromper. »

Telle est la vicissitude des choses humaines, que de ce fameux traité des Pyrénées il n'y a pas deux articles qui subsistent au-

jourd'hui. Le roi de France garda le Roussillon , qu'il aurait toujours conservé sans cette paix : mais, à l'égard de la Flandre, la monarchie espagnole n'y a plus rien. La France était alors l'amie nécessaire du Portugal ; elle ne l'est plus : tout est changé. Mais, si don Louis de Haro avait dit que le cardinal Mazarin savait tromper, on a dit depuis qu'il savait prévoir. Il méditait dès longtemps l'alliance des maisons de France et d'Espagne. On cite cette fameuse lettre de lui, écrite pendant les négociations de Munster : « Si le roi très chrétien pouvait avoir

PYR

les Pays Bas et la Franche-Comté en dot» en épousant l'infante, alors nous pourrions aspirer à la succession d'Espagne, Quelque renonciation qu'on fit faire à l'infante ; et ce ne serait pas une attente fort éloignée , puisqu'il n'y a que la vie du prince son frère qui l'en pût exclure.» Ce prince était alors Balthazar, qui mourut en 1649.

Le cardinal se trompait évidemment, en pensant qu'on pourrait donner les Pays-Bas et la Franche-Comté en mariage à l'infante. On ne stipula pas une seule ville pour sa dot. Au contraire, on rendit à la monarchie espagnole des vil/es considérables qu'on avait conquises : comme Saint-Omer, Ypres, Menin, Oudenarde, et d'autres places. On en garda quelquesunes. Le cardinal ne se trompa point en croyant que la renonciation serait un jour inutile ; mais ceux qui lui font l'honneur de cette prédiction lui font donc prévoir que le prince don Balthazar mourrait en 1649; qu'ensuite les trois enfants du second mariage seraient enlevés au berceau; que Charles, le cinquième de tous ces enfants mâles , mourrait sans postérité ; et que ce roi autrichien ferait un jour un testament en faveur d'un petit-fils de Louis XIV. Mais enfin le

cardinal Mazarin prévint ce que vaudraient des renonciations, en cas que la postérité mâle de Philippe iv s'éteignit; et des événements étranges l'ont justifié après plus de cinquante années *.

Marie-Thérèse, pouvant avoir pour dot les villes que la France rendait, n'apporta, par son contrat de mariage, que cinq cent mille écus d'or au soleil ; il en coûta davantage au roi pour l'aller recevoir sur la frontière. Ces cinq cent mille écus, valant alors deux millions cinq cent mille livres, furent pourtant le sujet de beaucoup de contestations entre les deux ministres. Enfin la France n'en reçut jamais que cent mille francs.

Loin que ce mariage apportât aucun autre avantage, présent et réel, que celui de la paix , l'infante renonça à tous les

* La renonciation d'Anne d'Autriche avait été prétendue aux états de Castille et d'Aragon, et acceptée par eux. Celle de Marie-Thérèse ne l'en fut pas présentée ; et c'est une des principales raisons [sur lesquelles les cas Dis tes et les Jurisconsultes auxquels Charles II s'adressa , se fondèrent pour décider que les descendants de Marie-Thérèse^{fl} étaient les héritiers légitimés de la couronne d'Espagne^K - P«gue.

PYR

droits qu'elle pourrait jamais avoir sur aucune terre de son père ; et Louis xiv ratifia cette renonciation de la manière la plus solennelle , et la fit ensuite enregistrer au parlement.

Ces renonciations et ces cinq cent mille écus de dot semblaient être les clauses ordinaires des mariages des infantes d'Espagne avec les rois de France. La reine Anne d'Autriche, fille de Philippe m, avait été mariée à Louis xvi, à ces mêmes conditions ; et ,

quand on avait donné Isabelle, fille de Henri-le Grand , à Philippe ivt roi d'Espagne, on n'avait pas stipulé plus de cinq cent mille écus d'or pour sa dot , dont même on ne lui paya jamais rien ; de sorte qu'il ne paraissait pas qu'il y eût alors aucun avantage dans ces grands mariages : on n'y voyait que des filles de rois mariées à des rois, ayant à peine un présent de noces.

Le duc de Lorraine, Charles vj, de qui la France et l'Espagne avaient beaucoup à se plaindre, ou plutôt, qui avait beaucoup à se plaindre d'elles , fut corn-

Érïs dans le traité ; mais en prince maleureux qu'on punissait parce qu'il ne pouvait se faire craindre. La France lui rendit ses états, en démolissant Ranci, et en lui défendant d'avoir des troupes. Don Louis de Haro obligea le cardinal Mazarin à faire recevoir en grâce le prince de Gondé , en menaçant de lui laisser en souveraineté Rocroi, le Gatelet, et d'autres places dont il était en possession. Ainsi la France gagna à la fois ces villes et le grand Coude. Il perdit sa charge de

§rand-maître de la maison du roi, qu'on onna ensuite à son fils, et ne revint presque qu'avec sa gloire.

Charles u, roi titulaire d'Angleterre t plus malheureux alors que le duc de Lorraine, vint près des Pyrénées, où l'on traitait cette paix. 11 implora le secours de don Louis et de Mazarin [juin 1660]. 11 se flattait que leurs rois , ses cousinsgermains, réunis, oseraient enfin venger une cause commune à tous les souverains, puisque enfin Cromwell n'était plus ; il ne put seulement obtenir une entrevue avec don Louis. Lockbart, cet ambassadeur de la république d'Angleterre était à Saint-Jean-de-Luz; il se faisait respecter encore, même après la mort du protecteur; et les deux mi-

nistres, dans la crainte de choquer cet Anglais, refusèrent de voir Charles u. Ils pensaient que son rétablissement était impossible} et

toutes les factions anglaises , quoique divisées entre elles , conspiraient également à ne jamais reconnaître de roi. Ils se trompèrent tous deux : la fortune fit , peu de mois après , ce que ces deux ministres auraient pu avoir la gloire d'entreprendre. Charles fut rappelé dans ses états par les Anglais, sans qu'un seul potentat de l'Europe se fût jamais mis en devoir, ni d'empêcher le meurtre du père, ni de servir au rétablissement du fils. Il fut reçu dans les plaines de Douvres par vingt mille citoyens qui se jetèrent i genoux devant lui. Des vieillards, qui étaient de ce nombre , m'ont dit que presque tout le monde fondait en larmes. 11 n'y eut peutêtre jamais de spectacle plus touchant, ni de révolution plus subite. Ce changement se fit en bien moins de temps que le traité des Pyrénées ne fut conclu ; et Charles 11 était déjà paisible possesseur de l'Angle terre, que Louis xtv n'était pas encore marié par procureur.

[1660] Enfin le cardinal Mazarin ramena le roi et la nouvelle reine à Paris. Un père qui aurait marié son fils sans lui donner l'administration de son bien n'en eût pas usé autrement que Mazarin ; il revint plus puissant et plus jaloux de sa puissance, et même des honneurs, que jamais. U exigea et il obtint que le parlement vînt le haranguer par députés.

C'était une chose sans exemple dans la monarchie; mais ce n'était pas une trop grande réparation du mal que le parlement lui avait fait. Il ne donna plus la main aux princes du sang, en lieu tiers, comme autrefois. Celui qui avait traité don Louis de Haro en égal voulut traiter Je grand Condé en inférieur. Il mar-

chait alors avec un faste royal, ayant, outre ses gardes, une compagnie de mousquetaires , a;ui a été depuis la seconde compagnie des mousquetaires du roi.

On n'eut plus auprès de lui un accès libre : si quelqu'un était assez mauvais courtisan pour demander une grâce au roi, il était perdu. La reine-mère, si long -temps protectrice obstinée de Mazarin contre la France, resta sans crédit dès qu'il n'eut plus besoin d'elle. Le roi , son fils , élevé dans une soumission aveugle pour ce ministre, ne pouvait secouer le joug qu'elle lui avait imposé aussi bien qu'à elle-même ; elle respectait son ouvrage, et Louis xiv n'osait pas encore régner du vivant de Mazarin.

(Essai sur Us mœurs.)

410 PYR PYRRHONISME DE L'HISTOIRE.

Plusieurs doutes»

Je fais gloire d'avoir les mêmes opinions

Être l'auteur de l'Essai sur (es mœurs et esprit des nations : je ne veux ni un pyrrhonisme outré , ni une crédulité ridicule ; il prétend que les faits principaux peuvent être vrais , et les détails très faux. 11 peut y avoir eu un prince égyptien nommé Sésostis par les Grecs , qui ont changé tous les noms d'Egypte et de l'Asie, comme les Italiens* donnent le nom de Lonara à London que nous appelons Londres, et celui de Luigi aux rois de France nommés Louis. Mais s'il y eut un Sésôstris, il n'est pas absolument sûr que son père destina tous les enfans égyptiens qui naquirent le même mois que son fils à être un jour avec lui les conquérans du monde. On pourrait même douter qu'il ait fait courir chaque ma-

tin cinq ou six lieues à ces enfans, avant de leur donner à d< jeûner.

L'enfance de Gyrus exposée, les oracles rendus à Crésus, l'aventure des oreilles du mage Smrdis, le cheval de Darius qui créa son maître roi , et tous ces embellissemens de l'histoire pourraient être contestés par des gens qui en croiraient plus leur raison que leurs livres.

Il a osé dire et même prouver que les monuments les plus célèbres, les fêtes, les commémorations les plus solennelles ne constatent point du tout la vérité des prétendus événemens transmis de siècle en siècle à la crédulité humaine par ces solennités.

Il a fait voir crue si des statues , des temples , des cérémonies annuelles , des jeux, des mystères institués étaient une preuve, il s'ensuivrait que Castor et Pollux combattirent en effet pour les Romains, que Jupiter les arrêta dans leur fuite; il s'ensuivrait que les fastes d'Ovide sont des témoignages irréfragables de tous les miracles de l'ancienne Rome , et que tous les temples de la Grèce étaient des archives de la vérité.

Voyez le résumé de son Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.

De Bossuet.

Nous sommes dans le siècle où l'on a détruit presque toutes les erreurs de physique. 11 n'est plus permis de parler de l'empyrée, ni des cieux cristallins, ni de la sphère de feu dans le cercle de la lune.

Pourquoi sera-t-il permis à Rollin, d'ailleurs si estimable , de nous bercer de tons les contes d'Hérodote , et de nous donner pour une histoire véridique un conte donné par Xénophon pour un conte? de de nous redire, de nous répéter la fabuleuse enfance de Gyrus, et ses petits tours d'adresse , et la grâce avec laquelle il servait à boire à son papa Astiagc, qui n'a jamais existé ?

On nous apprend à tous , dans nos premières années, une chronologie démontrée fausse , on nous donne des maîtres en tout genre, excepté des maître* à penser. Les hommes même les plus savans , les plus éloquens , n'ont servi quelquefois qu'à embellir le trône de l'erreur, au lieu de le renverser. Bossuet en est un grand exemple dan* sa prétendue Histoire universelle , qui n'est que celle de quatre à cinq peuples , et surtout de la petite nation juive , ou ignorée , ou justement méprisée du reste de la terre , à laquelle pourtant il rapporte tous les événemens , et pour laquelle il dit que tout a été fait, comme si un écrivain de Cornouailles disait que rien n'est arrivé dans l'empire romain qu'en vue de la province de Galles. C'est un homme qui encbâsse continuellement des pierres fausses dans de l'or. Le hasard me fait tomber dan* ce moment sur un passage de son Histoire universelle où il parle des hérésies : * Ces hérésies , dit-il , tant prédites par Jésus- Christ Ne dirait-on pas à ces mots

que Jésus-Christ a parlé dans cent endroits des opinions différentes qui devaient s'élever dans la suite des temps sur le4 dogmes du christianisme f Cependant la vérité est qu'il n'en a parlé en aucun endroit ; le mot A* hérésie même n'est dans aucun évangile ; et certes il ne devait pas s'y rencontrer, puisque le mot de dogme ne s'y trouve pas. Jésus n'ayant annoncé par lui-même aucun dogme » ne pouvait annoncer aucune hérésie. Il n'a

jamais dit, ni dans ses sermons, ni à ses apôtres ; Vous croirez que ma mère est vierge; vous croirez que je suis consubstantie) à Dieu ; vous croirez que j'ai deux volontés ; vous croirez que le Saint-Esprit procède du père et du fils ; vous croirez à la transsubstantiation ; vous croirez qu'on peut résister à la grâce efficace, et qu'on n'y résiste pas.

* Patf» î*y, édiian d'É tienne Darid, 1739.

PYll

11 n'y a rien, en un mot, dans l'Évangile qui ait le moindre rapport aux dogmes chrétiens. Dieu voulut que tes disciples et 1< » disciples de ses disciples les annonçassent, les expliquassent dans la suite df s fiècle* ; mais Jésus n'a jamais dit un mot ni sur cet» dogmes alors incon* nus, ni sur les contestations qu'ils excitèrent longtemps après lui.

Il a parlé des faux prophètes comme tousses prédécesseurs : gaidez-vous, disait-iJ, des faux prophètes ; mai» est-ce là désigner, spécifier les contestations théolopques, les hérésies sur des points de foi? Bossutt abuse ici visiblement des mots : cela n'est pardonnable qu'à Gaimet et à de pareils commentateurs.

D'où vient que Bossuet en a imposé si hardiment? d'où vient que personne n'a relevé cette infidélité? c'est qu'il était bien sûr que sa nation ne lirait que superficiellement sa belle déclamation universelle, et que les ignora as le croiraient sur sa parole , parole éloquente et quelquefois trompeuse.

De l'Histoire ecclésiastique de Fleuri.

J'ai vu une statue de boue dansJaquelJe l'artiste avait mêlé quelque* feuilles d'or; j'ai séparé l'or, et j'ai jeté la boue. Celle sta-

tue est l'Histoire ecclésiastique compilée par Fleuri, ornée de quelques discours détachés, dans lesquels on voit briller des traits de liberté et de vérité, tandis que le corps de l'histoire est souillé de contes qu'une vieille femme rougirait de répéter aujourd'hui.

C'est un Théodore dont on changea le nom en celui de Grégoire thaumaturge, qui, dans sa jeunesse, étant pressé publiquement par une fille de joie de lui payer l'argent de leur rendez-vous vrais ou faux, lui fait entrer le diable dans le corps pour son salaire.

St. Jean et la Ste. Vierge viennent ensuite lui expliquer les mystères du christianisme. Dès qu'il est instruit, il écrit une lettre au diable, la met sur un autel païen : la lettre est rendue à son adresse, et le diable fait ponctuellement ce que Grégoire lui a commandé. Au sortir de là, il l'aide à marcher sur des pierres comme Amphibio. Il est pris pour juge par deux frères qui se disputaient un étang, et pour les mettre d'accord, il fait disparaître l'étang; il se change en arbre comme Prothée ; il rencontre un charbonnier nommé Alexandre, et le fait évêque :

PYR 411

voilà probablement l'origine de la foi du charbonnier.

C'est tout St. Romain que l'empereur Diocétien fait jeter au feu. Des juifs qui étaient présents se moquent de St. Romain , et disent que leur Dieu délivra des flammes Sidrac , Misac et Abdénago , mais que le petit St. Romain ne sera pas délivré par le Dieu des chrétiens. Aussitôt il tombe une grande pluie qui éteint le bûcher, à la honte des juifs. Le juge irrité condamne St. Romain à perdre sa langue (apparemment pour s'en être servi à demander

de la pluie). Un médecin de l'empereur, nommé Ariston, qui se trouvait là, coupe aussitôt la langue de St. Romain jusqu'à la racine. Dès que le jeune homme , qui était né bègue , eut la langue coupée, il se met à parler avec une volubilité inconcevable. Il faut que vous soyez bien mal adroit, dit l'empereur au médecin , et que vous ne sachiez pas couper des langues. Ariston soutient qu'il a fait l'opération à merveille , et que Romain devrait en être mort au lieu de tant parler. Pour le prouver , il prend un passant , lui coupe la langue et le passant meurt.

C'est un cabaretier chrétien, nommé Théodote, qui prie Dieu de faire mourir sept vierges chrétiennes de soixante-dix ans chacune, condamnées à coucher avec les jeunes gens de la ville d'Ancyre.

L'abbé Fleuri devait au moins s'apercevoir que les jeunes gens étaient plus condamnés qu'elles. Quoi qu'il en soit , saint Théodote prie Dieu de faire mourir les sept vierges; Dieu lui accorde sa demande. Elles «ont noyées dans un lac ; saint Théodote vient les repêcher, aidé d'un cavalier céleste qui court devant lui. Après quoi il a le plaisir de les enterrer, ayant, en qualité de cabaretier , enivré les soldats qui les gardaient.

Tout cela se trouve dans le second tome de l'histoire de Fleuri , et tous ces volumes sont remplis de pareils contes. Est-ce pour insulter au genre humain , j'oserais presque dire pour insulter à l'humanité même, que le confesseur d'un roi a osé écrire ces détestables absurdités? Disait-il en secret à son siècle : Tous mes contemporains sont imbéciles, ils me liront, et ils me croiront? ou bien , disait-il : Les gens du monde ne me liront pas , les dévotes imbéciles me liront superficiellement, et c'en est assez pour moi ?

Enfin l'auteur des discours peut-il être

4ia PYA

L'auteur de ces honteuses niaiseries ? voulait-il, attaquant les usurpations papales dans ses discours, persuader qu'il était bon catholique, en rapportant des inepties qui déshonorent la religion ? Disons pour sa justification qu'il les rapporte comme il les a trouvées, et qu'il ne dit jamais qu'il les croit. 11 savait trop que des absurdités monacales ne sont pas des articles de foi, et que la religion consiste dans l'adoration de Dieu, dans une vie pure, dans les bonnes œuvres, et non dans une crédulité imbécile pour des sottises du pédagogue chrétien. Enfin, il faut pardonner au savant Fleuri, d'avoir

payé ce tribut honteux. Il a fait une assez belle amende honorable par ses discours.

L'abbé de Longuerue dit que lorsque Fleuri commença à écrire l'Histoire ecclésiastique, il la savait fort peu. Sans doute il s'instruisit en travaillant, et cela est très ordinaire ; mais ce oui n'est pas ordinaire, c'est de faire des discours aussi politiques et aussi sensés après avoir écrit tant de sottises. Aussi qu'est-il arrivé ? on a condamné à Rome ses excellents discours, et on y a très bien accueilli ses stupidités : quand je dis qu'elles y sont bien accueillies* ce n'est pas qu'elles y soient lues, car on ne lit point à Rome.

De l'histoire juive.

C'est une grande question parmi plusieurs théologiens, si les livres purement historiques des Juifs ont été inspirés ; car, pour les livres de préceptes et pour les prophéties, il n'est point de

chrétien qui en doute , et les prophètes eux-mêmes disent tous qu'ils écrivent au nom de Dieu ; ainsi on ne peut s'empêcher de les croire sur leur parole sans une grande impiété : mais il s'agit de savoir si Dieu a été réellement dans tous les temps l'historien du peuple juif.

Le Clerc et d'autres théologiens de Hollande prétendent qu'il n'était pas même nécessaire que Dieu daignât dicter toutes les annales hébraïques , et qu'il abandonnât cette partie à la science et à la foi humaine. Grotius, Simon, Dupin, ne s'éloignent pas de ce sentiment. Ils pensent que Dieu disposa seulement l'esprit des écrivains à n'annoncer que la vérité.

On ne connaît point les auteurs du livre des Juges , ni de ceux des Rois et des Paralipomènes. Les premiers écrivains hébreux citent d'ailleurs d'autres livres

PYK

qui ont été perdus, comme (i) celui des Guerres du Seigneur (a) , le Droiturier, ou le livre des Justes , (3) celui des Jours de Salomon (4) » et ceux des Annales des rois d'Israël et de Juda. Il y a surtout des textes qu'il est difficile de concilier : par exemple, on voit dans le Pentateuque que les Juifs sacrificèrent, dans le désert, au Seigneur, et que leur seule idolâtrie fut celle du veau d'or ; cependant il est dit dans Jérémie (5) , dans Amos (6) , et dans les Discours de saint Etienne (y) qu'ils adorèrent pendant quarante ans le dieu Moloch et le dieu Remphao , et qu'ils ne sacrificèrent point au Seigneur.

11 n'est pas aisé de comprendre comment Dieu dicte l'histoire des rois de Juda et d'Israël, puisque les rois d'Israël étaient hérétiques, et que même quand les Hébreux voulurent avoir des rois,

Dieu leur déclara expressément, par la bouche de son prophète Samuel, que c'est (8) rejeter Dieu que d'obéir à des monarques; or, plusieurs sa vants ont été étonnés que Dieu voulût être l'historien d'un peuple qui avait renoncé à être gouverné par lui.

Quelques critiques trop hardis ont demandé si Dieu peut avoir dicté que le premier roi Saïl remporta une victoire à la tête de trois cent trente mille hommes (9), puisqu'il dit qu'il n'y avait que deux épées (10) dans toute la nation, et qu'ils étaient obligés d'aller chez les Philistins pour faire aiguiser leurs coignées et leurs serpettes.

Si Dieu peut avoir dicté que David, qui était (11) selon son cœur (1 a) , se mit à la tête de quatre cents brigands chargés de dettes.

Si David peut avoir commis tous les crimes que la raison peu éclairée par la foi ose lui reprocher.

Si Dieu a pu dicter les contradictions

(t) Nomb. chap. XXI , T. 14.

(a) Jotué, etup. X, v. 13; et II de» Roi, v. x, 18.

(3) III dm Roi*, chap. XI , v. 41 .

(4) 111 de* Roi*, chap. XIV, v. 19, »9, «t aillent*.

(5) Chap. VII, v. a*.

(6) Chap. V , v. «6.

(7) Acte* de* apôtic», chap. VII, v. 43.

(8) I de* Roi , chap. X , t. i 9.

(9) I de* Roi* , ch*p. XI , v. 8.

(10) I de* Roi* , chap. XII , r. 10 , ai.

(11) I de* Roi* , chap. XIII , v. 14.

(isj I de* Roi* , ehpt. XXII , v. a,

PYR

qui se trouvent entre l'histoire des Rois et les Paralipomènes.

On a encore prétendu que l'histoire des Rois ne contenant que des événemens sans aucune instruction et même beaucoup de crimes, il ne paraissait pas digue de l'Écriture éternelle d'écrire ces événemens et ces crimes. Mais nous sommes bien loin de vouloir descendre dans cet abîme théologique; nous respectons, comme nous le devons, sans examen, tout ce que la synagogue et l'église chrétienne ont respecté.

Qu'il nous soit seulement permis de demander pourquoi les Juifs, qui avaient une si grande horreur pour les Egyptiens, prirent pourtant toutes les coutumes égyptiennes : la circoncision , les ablutions, les jeûnes, les robes de lin, le bouc émissaire , la vache rousse , le serpent d'airain , et cent autres usages?

Quelle langue parlaient-ils dans le désert? Il est dit au psaume lxxx (ij qu'ils n'entendirent pas l'idiome qu'on parlait au delà de la mer Rouge. Leur langage au sortir de l'Égypte était-il égyptien ? Mais pourquoi ne trouve-t-on dans les caractères dont ils se servent aucune trace des caractères d'Égypte? pourquoi aucun mot égyptien dans leur patois mêlé de tyrien , d'axotien , et de syriaque corrompu ?

Quel était le Pharaon sous lequel ils s'enfuirent? Etait-ce l'éthiopien Catisan dont il est dit dans Diodore de Sicile (a) qu'il bannit une troupe de voleurs vers le mont Sina , après leur avoir fait couper le nez ?

Quel prince régnait à Tyr lorsque les Juifs entrèrent dans le pays de Canaan? Le pays de Tyr et de Sidon était-il alors une république, ou une monarchie ?

D'où vient que Sanchoniathon , qui était de Phénicie, ne parle point des Hébreux? S'il en avait parlé, Eusèbe, qui rapporte des pages entières de Sanchoniathon , n 'aurait-il pas fait valoir un si glorieux témoignage en faveur de la nation hébraïque ?

Pourquoi ni dans les monumens qui nous restent de l'Egypte , ni dans le Shasta et dans le Veidam des Indiens, ni dans les cinq Kings des Chinois, ni dans les lois de Zoroastre , ni dans aucun ancien

(O Ver. 5.

C«) liv. n.

PYR 4i5

auteur grec, ne trouve-t-on aucun des noms des premiers patriarches juifs qui sont la source du genre humain?

Comment Noé , le restaurateur de la race des hommes, dont les enfans se partagèrent tout l'hémisphère , a-t-il été absolument inconnu dans cet hémisphère?

Comment Enoch, Seth, Caïn, Abel, Eve, Adam le premier homme, ont-ils été partout ignorés , excepté dans la nation juive?

On pourrait faire ces questions et mille autres encore plus embarrassantes , si les livres des Juifs étaient, comme les autres, un ouvrage des hommes; mais étant d'une nature entièrement différente , ils exigent la vénération , et ne permettent aucune critique. Le champ du pyrrhonisme est ouvert pour tous les peuples , mais il est fermé pour les Juifs. Nous sommes à leur égard comme les Egyptiens, qui étaient plongés dans les plus épaisses ténèbres de la nuit, tandis que les Juifs jouissaient du plus beau soleil dans la petite contrée de Gessen.

Ainsi n'admettons nul doute sur l'histoire du peuple de Dieu ; tout y est mystère et prophétie, parce que ce peuple est le précurseur des chrétiens. Tout y est prodige , parce que c'est Dieu qui est à la tête de cette nation sacrée; en un mot, l'histoire juive est celle de Dieu même, et n'a rien de commun avec la faible raison de tous les peuples de l'univers. Il faut, quand on lit 1 Ancien et le Nouveau Testament, commencer par imiter le père Canaye.

Des Egyptiens.

Comme l'histoire des Egyptiens n'est pas celle de Dieu, il est permis de s'en moquer. On l'a déjà fait avec succès sur ses dix-huit mille villes et sur Thèbes aux cent portes par lesquelles sortait un million de soldats, ce qui supposait cinq millions d'habitans dans la ville, tandis que l'Egypte entière ne contient aujourd'hui que trois millions d'âmes.

Presque tout ce qu'on conte de l'ancienne Egypte a été écrit apparemment avec une plume tirée de l'aile du phénix qui venait se brûler tous les cinq cents ans dans le temple d'Hiéropolis pour y renaître.

Les Egyptiens adoraient-ils en effet des boeufs, des boucs, des crocodiles, des singes, des chats et jusqu'à des oignons? Il suffit qu'on l'ait dit une fois, pour que

414 1>YR

mille copistes l'aient redit en vers et en prose. Le premier qui fit tomber tant de nations en erreur sur L's Egyptiens , est Sanchoniathon , le plus ancien auteur que nous ayons parmi ceux dont les Grecs nous ont conservé des fragmena. Il était voisin des Hébreux, et incontestablement plus ancien que Moïse , puisqu'il ne parle pas de ce Moïse , et qu'il aurait fait mention sans doute d'un si grand homme et de ses épouvantables prodiges, s'il fût venu après lui , ou s'il avait été son contemporain.

Voici comme il s'exprime : Ces choses sont écrites dans l'Histoire du monde de Thaut et dans ses mémoires : mais ses premiers frottes consacrèrent des plantes et des productions de la terre ; ils leur attribuèrent la divinité; ils révèrent Us choses frottes les nourrissaient ; ils leur offriront leur boire et leur manger, cette religion étant conforme à la faiblesse de leurs esprits.

Il est très remarquable que Sanchoniathon, qui vivait avant Moïse, cite les livres de Thaut» qui avaient huit cents ans d'antiquité; mais il est plus remarquable encore que Sanchoniathon s'est trompé, en disant que les Egyptiens adoraient des oignons : ils ne les adoraient certainement pas, puisqu'ils les mangeaient.

Cicéron, qui vivait dans le temps où César conquiert l'Egypte» dit dans son livre de la Divination, qu'il n'y a point de superstition que les Hommes n'aient embrassée; mais qu'il n'est encore aucune nation qui se soit avisée de manger ses dieux.

De quoi se seraient nourris les Egyptiens , s'ils avaient adoré tous les boeufs et tous les oignons f L'auteur de Y Essai sur les moeurs et l'esprit des nations a dénoué le nœud de cette difficulté, en disant qu'il faut faire une grande différence entre un oignon consacré et un oignon dieu. Le bœuf Apis était consacré; mais les autres bœufs étaient mangés par les prêtres et par tout le peuple.

Une ville d'Egypte avait consacré un chat, pour remercier les dieux d'avoir fait naître des chats qui mangent des souris. Diodore de Sicile rapporte que les Egyptiens égorgèrent de son temps un Romain qui avait eu le malheur de tuer un chat par mégarde. Il est très vraisemblable que c'était le chat consacré. Je ne voudrais pas tuer une cigogne en Hol-

PYR

lande. On y est persuadé qu'elles portent bonheur aux maisons sur le toit desquelles elles se penhent. Un Hollandais de mauvaise humeur me ferait payer cher sa cigogne.

Dans un nome d'Egypte voisin du Nil, il y avait un crocodile sacré. C'était pour obtenir des dieux que les crocodiles mangeassent moins de petits enfaus. Origèoe, qui vivait dans Alexandrie , et qui devait être bien instruit de la religion du pars, s'exprime ainsi dans sa réponse à Cebe, au liv. m : Nous n'im fons point les Egyptiens dans le culte d'isis et d'Osiris; nous n'y joignons point Minerve comme ceux du nome de Sais. Il dit dans un autre endroit : Amman ne souffre pas que les habitans de la ville d' Apis vert Us Libie mangent des vaches. Il est clair

Sir ces passages, qu'on adorait Isis et siris.

Il dit encore: Il n'y aura rien de mauvais à s'abstenir des animaux utiles aux hommes; mais épargner un crocodile , l'estimer consacré à je ne sais quelle divinité, n'est-ce pas une extrême folie?

Il est évident par tous ces passages que les prêtres, les scribes d'Egypte adoraient des dieux et non pas des bêtes. Ce n'est pas que les manœuvres et les blanchisseuses ne pussent très bien prendre pour une divinité la bête consacrée. Il se peut même que les dévotes de cour, encouragées dans leur zèle par quelques théologiens d'Egypte, aient cru le bœuf Apis un dieu , lui aient fait des neuvaines, et qu'il y ait eu des hérésies.

voyez ce qu'en dit l'auteur de la Philosophie de l'histoire *.

Le monde est vieux , mais l'histoire est d'hier. Celle que nous nommons ancienne, et qui est en effet très récente, ne remonte guère qu'à quatre ou cinq mille ans : nous n'avons avant ce temps que quelques probabilités; elles nous ont été transmises dans les annales des grecs, dans la chronique chinoise , dans l'histoire d'Hérodote. Les anciennes chroniques chinoises ne regardent que cet empire séparé du reste du monde.

Hérodote, plus intéressant pour nous, parle de la terre alors connue. En récitant aux Grecs les neuf livres de son histoire , il les enchantait par la nouveauté de cette

* Rites égyptiens, Essai sur les mœurs, etc.. tome I , Introduction.

PYR

entreprise , par le charme de sa diction , et surtout par les fables.

De l'histoire d'Hérodote.

Presque tout ce qu'il raconte sur la foi des étrangers est fabuleux ; mais tout ce qu'il a vu est vrai. On apprend de lui, par exemple, quelle extrême opulence et quelle splendeur régnaient dans l'Asie Mineure, aujourd'hui, dit-on , pauvre et dépeuplée, li a vu a Delphes les présens d'or prodigieux que les rois de Lydie avaient envoyés au temple; et il parle à de» auditeurs qui connaissaient Delphes comme lui. Or quel espace de temps a dû s'écouler avant que les rois de Lydie eussent pu amasser assez de trésors superflus pour faire des préaens si considérables à un temple étranger l

Mais quand Hérodote rapporte les contes qu'il a entendus, son livre n'est plus qu'un roman qui ressemble aux fables inillicsiennes.

C'est un Gandaule qui montre sa femme toute nue à son ami Gygès ; c'est cette femme qui par modestie ne laisse à Gygès que le choix de tuer son mari, d'épouser la veuve , ou de périr.

C'est un oracle de Delphes qui devine que dans le même temps qu'il parle, C ré su», à cent lieues de là, fait cuire une tortue dans un plat d'airain.

C'est dommage que Rollin , d'ailleurs estimable, répète tous les contes de cette espèce. Il admire la science de l'oracle et la véracité d'Apollon , ainsi que la pudeur de la femme du roi Gandaule, et à ce sujet il propose à la police d'empêcher les jeunes gens de se baigner dans la rivière. Le temps est si cher, et l'histoire si immense , qu'il faut épargner aux lecteurs de telles fables et de telles moralités.

L'histoire de Cyrus est toute défigurée par des traditions fabuleuses. Il y a grande apparence que ce Kiro ou Kosrou qu'on nomme Cyrus, à la tête des peuples

Î guerriers d'Elam , conquit en effet Babyone amollie par les délices. Mais on ne sait pas seulement quel roi régnait alors à Babylone; les uns disent fiaithazar, les autres Anaboth. Hérodote fait tuer Cyrus dans une expédition contre les Massagètes. Xénophon, dans son roman moral et politique, le fait mourir dans son lit.

On ne sait autre chose dans ces ténèbres de l'histoire, sinon qu'il y avait depuis très long-temps de vastes empires et des tyrans dont la puissance était fondée

PYR 4,5

sur la misère publique ; que la tyrannie était parvenue jusqu'à dépouiller les hommes de leur virilité, pour s'en servir à d'infimes plaisirs au sortir de l'enfance, et pour les employer dans leur vieillesse à la garde des femmes ; que la superstition gouvernait les hommes ; qu'un songe était regardé comme un avis du ciel, et qu'il décidait de la paix et de la guerre, etc.

A mesure qu'Hérodote dans son histoire se rapproche de son temps, il est mieux instruit et plus vrai. 11 faut avouer que l'histoire ne commence pour nous qu'aux entreprises des Perses contre les Grecs. On ne trouve avant ces grands événements que quelques récits vagues, enveloppés de contes puérils. Hérodote devient le modèle des historiens quand il décrit ces prodigieux préparatifs de Xerxès pour aller subjuguier la Grèce, et ensuite l'Europe. Il exagère sans doute le nombre de ses soldats; mais il les mène avec une exactitude géographique de Suze jusqu'à la

ville d'Athènes. Il nous apprend comment étaient armés tant de peuples différens que ce monarque traînait après lui : aucun n'est oublié du fond de l'Arabie et de l'Egypte jusqu'au delà de la Bactriane et de l'extrémité septentrionale de la mer Caspienne , pays alors habité par des peuples puissans, et aujourd'hui par des Tartares vagabonds. Toutes les nations , depuis le Bosphore de Thrace jusqu'au Gange , sont sous ses étendards.

On voit avec étonnement que ce prince possédait plus de terrain que n'en eut l'empire romain. Il avait tout ce qui appartient aujourd'hui au grand-mogol en deçà du Gange ; toute la Perse et tout le pays des Usbecks; tout l'empire des Turcs, si vous en exceptez la Bomanie; mais en récompense il possédait l'Arabie. On voit par l'étendue de ses états quel est le tort des déclamateurs en vers et en prose , de traiter de fou Alexandre * , vengeur de la Grèce , pour avoir subjugué l'empire de l'ennemi des Grecs. Il alla en Egypte, à Tyr et dans l'Inde , mais il le devait; et Tyr, l'Egypte et l'Inde appartenaient à la puissance qui avait ravagé la Grèce.

Usage qu'on peut faire d'Hérodote.

Hérodote eut le même mérite qu'Homère ; il fut le premier historien comme

• Voyez l'article Alexandre, dans le Dictionnaire philosophique.

416 PÎR

Homère le premier poète épique , et tous deux saisirent les beautés propres d'un art qu'on croit inconnu avant eux. C'est un spectacle admirable dans Hérodote , que cet empereur de l'Asie

et de l'Afrique , qui fait passer son armée immense sur un pont de bateaux d'Asie en Europe, qui prend la Thrace , la Macédoine , la Tbessalie, l'Achaïe supérieure, et qui entre dans Athènes abandonnée et déserte.

On ne s'attend point que les Athéniens sans ville, sans territoire, réfugiés sur leurs vaisseaux avec quelques autres Grecs, mettront en fuite la nombreuse flotte du grand roi : qu'ils rentrent chex eux en vainqueurs; qu'ils forceront Xerxès à ramener ignominieusement les débris de son armée, et qu'ensuite ils lui défendront par un traité de naviguer sur leurs mers. Cette supériorité d'un petit peuple généreux , libre , sur toute l'Asie esclave , est peut-être ce qu'il y a de plus glorieux chez les hommes. Ou apprend aussi par cet événement que les peuples de l'Occident ont été toujours meilleurs marins que les peuples asiatiques. Quand on lit l'histoire moderne, la victoire de Lépan te fait souvenir de celle de Salamine ; et on compare don Juan d'Autriche et Colonne , à Thémistocle et à Euribiades. Voilà peut-être le seul fruit qu'on peut tirer de la connaissance de ces temps reculés.

Il est toujours bien hardi de vouloir pénétrer dans les desseins de Dieu ; mais cette témérité est mêlée d'un grand ridicule quand on veut prouver que le Dieu de tous les peuples de la terre , et de toutes les créatures des autres globes, ne s'occupait des révolutions de l'Asie', et qu'il n'envoyait lui-même tant de conquérans les uns après les autres, qu'en considération du petit peuple juif, tantôt pour l'abaisser, tantôt pour le relever, toujours pour l'instruire; et que cette petite horde opiniâtre et rebelle était le centre et l'objet des révolutions de la terre.

Si le conquérant mémorable qu'on a nommé Cyrus se rend maître de Babylone, c'est uniquement pour donner à quelques

Juifs la permission d'aller chez eux. Si Alexandre est vainqueur de Darius, c'est pour établir des fripiers juifs dans Alexandrie. Quand les Romains joignent la Syrie à leur vaste domination , et englobent le pays de Judée dans leur empire, c'est encore pour instruire les Juifs. Les Arabes et les Turcs ne sont

PYR

venus que pour corriger ce peuple. 11 faut avouer qu'il a eu une excellente éducation; jamais on n'eut tant de précepteurs, et jamais on n'en profita si mal.

On serait aussi bien reçu à dire que Ferdinand et Isabelle ne réunirent les provinces de l'Espagne que pour chasser une partie des Juifs et pour brûler l'autre : que les Hollandais n ont secoué le joug du tyran Philippe u que pour avoir dix mille Juifs dans Amsterdam , et que Dieu n'a établi le chef visible de l'église catholique au Vatican, que pour y entretenir des synagogues moyennant finance.

Ifous savons b'wn que la Providence s'étend sur toute la terre ; mais- c'est par cette raison -là même qu'elle n'est pas bornée à un seul peuple.

De Thucydide.

Revenons aux Grecs. Thucydide , successeur d'Hérodote , se borne à nous détailler l'histoire de la guerre du Péloponèse, pays qui n'est pas plus grand qu'une province de France ou d'Allemagne , mais qui a produit des hommes en tout genre dignes d'une réputation immortelle : et comme si la guerre civile, le plus horrible des fléaux, ajoutait un nouveau feu et de nouveaux ressorts à l'esprit humain , c'est dans ce temps Que tous les arts flo-

rissaient en Grèce. C est ainsi qu'ils commencent à se perfectionner ensuite à Rome dans d'autres guerres civiles du temps de César, et qu'ils renaissent encore dans notre quinzième et seizième siècle de l'ère vulgaire, parmi les troubles de l'Italie.

Epoque d'Alexandre,

Après cette guerre du Péloponèse, décrite par Thucydide , vient le temps célèbre d'Alexandre, prince digne d'être élevé par Aristote, qui fonde beaucoup plus de villes que les autres conquérans n'en ont détruit , et qui change le commerce de l'univers.

De son temps et de celui de ses successeurs florissait Carthage; et la république romaine commençait à fixer sur elle les regards des nations. Tout le Nord et l'Occident sont ensevelis dans la barbarie. Les Celtes, les Germains, tous les peuples du Word sont inconnus.

Si Quinte-Curce n'avait pas défiguré l'histoire d'Alexandre par mille fables, que de nos jours tant de déclamateurs

PYR

ont répétées , Alexandre serait le seul hé"ros de l'antiquité dont on aurait une histoire véritable. On ne sort point d'étonnement quand on voit des historiens latins, venus quatre cents ans après lui, faire assiéger par Alexandre des villes indiennes auxquelles ils ne donnent que des noms grecs , et dont quelques-unes n'ont jamais existé.

Quinte • Curce , après avoir placé le Tanaïs au delà de la mer Caspienne , ne manque pas de dire que le Gange , en se détournant vers l'Orient , porte aussi bien que l'Indus ses eaux dans la mer Bouge,

3 ni est à l'Occident. Cela ressemble au iscôurs de Trimalcion , qui dit qu'il a chex lui une Tïobé enfermée dans le cheval de Troie; et qu'Annibal, au sac de Troie, ayant pris toutes les statues d'or et d'argent , en fit l'airain de Corinlhe.

On suppose qu'il assiège une ville nom* ruée Ara, près du fleuve Indus, et non loin de sa source. C'est tout juste le grand chemin de la capitale de l'Empire, à huit cents milles du pays où l'on prétend que séjournait Porus, comme le disent aussi nos missionnaires.

Après celte petite excursion sur l'Inde, dans laquelle Alexandre porta ses armes par le même chemin que le Sha- Nadir prît de nos jours, c'est-à-dire par la Perse et le Candahar, continuons l'examen de Quinte-Curce.

il lui plaît d'envoyer une ambassade des Scythes à Alexandre sur les bords du fleuve Jaxartes. Il leur met dans la bouche une harangue telle que les Américains auraient dû la faire aux premiers conquérans espagnols. Il peint ces Scythes comme des hommes paisibles et justes, tout étonnés de voir un voleur grec, venu de si loin pour subjuguier des peuples que leurs vertus rendaient indomptables. Il ne songe pas que ces Scythes invincibles avaient été subjugués par les rois de Perse. Ces mêmes Scythes si paisibles et si justes se contredisent bien honteusement dans la harangue de Quinte - Curce ; ils avouent qu'ils ont porté le fer et la flamme jusque dans la haute Asie. Ce sont, en effet, ces mêmes TartareB qui, joints à tant de hordes du Nord , ont dévasté si long-temps l'uni- ▼ era connu, depuis la Chine jusqu'au mont Atlas.

Toutes ces harangues des historiens ocraient fort belles dans un poème épique,

PYR 4i7

où l'on aime fort les prosopopées. Elle* sont l'apanage de la fiction, et c'est malheureusement ce qui fait que les histoires en sont remplies; l'auteur se met sans façon à la place de son héros.

Quinte-Curce fait écrire une lettre par Alexandre à Darius. Le héros de la Grèce dit dans cette lettre que le monde ne peut souffrir deux soi ci (s ni deux maîtres. Bollin trouve avec raison qu'il y a plus d'enflure que de grandeur dans cette lettre. Il pouvait ajouter qu'il y a encore plus de sottise que d'enflure. Mais Alexandre l'a-t-il écrite P c'est là ce qu'il fallait examiner. Il n'appartient qu'à don Japhetd'Arménie , le fou de Charles- Quint, de dire que deux soleils, dans un lieu trop étroit , rendraient trop excessif le contraire du froid. Mais Alexandre était-il un don Japhet d'Arménie?

Un traducteur pincé de l'énergique Tacite , ne trouvant point dans cet historien la lettre de Tibère au sénat contre Séjan, s'avise de la donner de sa tête, et de se mettre à la fois à la place de l'empereur et de Tacite. Je sais que Tite- Live prête souvent des harangues à ses héros : quel a été le but de Tite-Live ? de montrer de l'esprit et de l'éloquence. Je lui dirais volontiers : Si tu veux haranguer , va plaider devant le sénat de Rome ; si tu veux écrire l'histoire, ne nous dis que la vérité.

N'oublions pas la prétendue Thaïestris, reine des Amazones, qui vint trouver Alexandre pour le prier de lui faire un enfant. Apparemment le rendez-vous fut donné sur les bords du préten-du Tanaïs.

Des villes sacrées.

Ce qu'il eût fallu bien remarquer dans l'histoire ancienne, c'est que toutes les capitales et même plusieurs villes médiocres furent appelées sacrées , villes de Dieu, La raison en est qu'elles étaient fondées sous les auspices de quelque dieu protecteur.

Babylone signifiait la ville de Dieu, du père Dieu. Combien de villes dans la Syrie, dans la Parthie, dans l'Arabie, dans l'Egypte, n'eurent point d'autre nom que celui de villes sacrées ? Les Grecs les appelèrent Diosfoû, Hierapoiiis, en traduisant leur nom exactement. Il y avait même jusqu'à des villages, jusqu'à des collines sacrées, Hieracorne , Hieravoiiis, Hierapetra. Les

418 PYE

forteresses, surtout Hieracorne , étaient habitées par quelque dieu.

Ilion, la citadelle de Troie, était toute divine; elle fut bâtie par Neptune. Le palladium lui assurait la victoire sur tous ses ennemis. La Mecque , devenue si fameuse , plus ancienne que Troie , était sacrée. Aden ou Eden, sur le bord méridional de l'Arabie, était aussi sacrée que la Mecque , et plus antique.

Chaque ville avait ses oracles, ses prophéties qui lui promettaient une durée éternelle, un empire éternel, des prospérités éternelles , et toutes furent trompées.

Outre le nom particulier que chaque métropole s'était donné , et auquel elle joignait toujours les épithètes de divin, de sacré , elles avaient un nom secret et plus sacré encore, qui n'était connu que d'un petit nombre de prêtres auxquels il n'était permis de le prononcer que dans d'extrêmes dangers, de peur que ce nom

connu des ennemis ne fût invoqué par eux , ou qu'ils ne l'employassent à quelque conjuration , ou qu'ils ne s'en servissent pour engager le dieu tutélaire à se déclarer contre la ville.

Macrobe dit que le secret fut si bien gardé chez les Romains, que lui-même n'avait pu le découvrir. L'opinion qui lui paraît la plus vraisemblable est que ce nom était Opis oonsiva ou Ops oon-siva * ; Angeio Pditiano prétend que ce nom était Amariltis; mais il en faut croire plutôt Macrobe qu'un étranger du 16^e siècle.

Les Romains ne furent pas plus instruits du nom secret de Carthage que les Carthaginois de celui de Rome. On nous a seulement conservé l'évocation secrète prononcée par Scipion contre Carthage :

S'il est un dieu ou une déesse qui ait pris sous sa protection le peuple et la ville de Carthage, je vous vénère, je vous demande pardon, je vous prie de quitter Carthage, ses places , ses temples , de leur laisser la crainte, la terreur et le vertige, et de venir à Rome avec moi et les miens. Puissent nos temples, nos sacrifices, notre ville, notre peuple , nos soldats vous être plus agréables que ceux de Carthage! Si vous en usez ainsi, je vous promets des temples et des jeux.

* Maerob., lib. III, chap. IX.

PYR

Le dévouement des villes ennemies était encore d'un usage très ancien. Il ne fut point inconnu aux Romains. Ils dévouèrent en Italie Veïes , Fidène , Gabie, et d'autres villes; hors de l'Italie Carthage et Corinthe : ils dévouèrent même quelquefois des ar-

mées. On in vaquait dans ces dévouemens Jupiter en élevant la main droite au ciel, et la déesse Tellus en posant la main à terre.

C'était l'empereur seul, c'est-à-dire le général d'armée ou le dictateur, qui faisait la cérémonie du dévouement; il priait les dieux d'envoyer la fuite, la crainte, la terreur, etc., et il promettait d'immoler trois brebis noires.

Il semble que les Romains aient pris ces coutumes des anciens Etrusques, les Etrusques des Grecs, et les Grecs des Asiatiques. Il n'est pas étonnant qu'on en trouve tant de traces chez le peuple juif.

Outre la ville sacrée de Jérusalem , ils en avaient encore plusieurs autres; par exemple , -Lydda, parce qu'il y avait une école de rabbins. Sa marie se regardait aussi comme une ville sainte. Les Grecs donnèrent aussi à plusieurs villes Je nom de Sevastos , auguste, sacrée.

Des autres peuples nouveaux,

La Grèce et Rome sont des républiques nouvelles en comparaison des Chaldéens, des Indiens, des Chinois, des Egyptiens.

L'histoire de l'empire romain est ce qui mérite le plus notre attention , parce que les Romains ont été nos maîtres et nos législateurs. Leurs lois sont encore en vigueur dans la plupart de nos provinces: leur langue se parle encore; et long- temps après leur chute elle, a été la seule langue, dans laquelle on rédigea les actes publics en Italie, en Allemagne, en Espagne, en France, en Angleterre, en Pologne.

Au démembrement de l'empire romain en Occident , commence un nouvel ordre de choses; et c'est ce qu'on, appellerais-

toire du moyen âge; histoire barbare de peuples barbares qui devenus, chrétiens n'en deviennent pas meilleurs.

Pendant que l'Europe est ainsi bouleversée, on voit paraître au septième siècle les Arabes jusque là renfermés dans leurs déserts. Ils étendent leur puissance et leur domination dans la haute Asie, dans l'Afrique, et envahissent l'Espagne : les Turcs leur succèdent , et établissent le

PYR

l'âge de leur empire à Constantinople , au milieu du quinzième siècle.

C'est sur la fin de ce siècle qu'un nouveau monde est découvert; et bientôt après la politique de l'Europe et les arts prennent une forme nouvelle. L'art de l'imprimerie et la restauration des sciences font qu'enfin on a quelques histoires assez fidèles, au lieu des chroniques ridicules renfermées* dans les cloîtres depuis Grégoire de Tours. Chaque nation dans l'Europe a bientôt ses historiens» L'ancienne indigence se tourne en superflu; il n'est point de ville qui ne veuille avoir son histoire particulière. On est accablé sous le poids des minuties. Un homme qui ▼ eut s'instruire est obligé de s'en tenir au fil des grands événements et d'écarter tous les petits faits particuliers qui viennent à la traverse ; il saisit dans la multitude des révolutions l'esprit des temps et les mœurs des peuples.

Il faut surtout s'attacher à l'histoire de sa patrie, l'étudier, la posséder, réserver pour elle les détails , et jeter une vue plus générale sur les autres nations. Leur histoire n'est intéressante que par les rapports qu'elles ont avec nous, ou par les grandes choses qu'elles ont faites : les premiers âges depuis la chute de l'empire

romain ne sont, comme on l'a remarqué ailleurs, que des aventures barbares sous des noms barbares , excepté le temps de Gharlemagne. Et que d'obscurités encore dans celte grande époque i L'Angleterre reste presque isolée jusqu'au règne d'Edouard m. Le Nord est sauvage jusqu'au seizième siècle; l'Allemagne est long-temps une anarchie. Les querelles des empereurs et des papes désolent six cents ans l'Italie ; et il est difficile d'apercevoir la vérité À travers les passions des écrivains peu instruits qui ont donné les chroniques informes de ces temps malheureux,

La monarchie d'Espagne n'a qu'un événement sous les rois visigoths , et cet événement est celui de sa destruction.

Tout est confusion jusqu'au règne d'Isabelle et de Ferdinand.

La France jusqu'à Louis xi est en proie à des malheurs obscurs , sons uo gouvernement sans règle. Daniel, et après loi le président Héoaault , ont beau prétendre que les premiers temps de la France sont plus intéressons que ceux de Rome, ils ne s'aperçoivent pas que les commenced'uu si vaste empire sont d'autant

PYR

plus intéressans qu'il» sont plut et qu'on aime à voir la petite source d'un torrent qui a inondé près de la moitié de 1 hémisphère.

Pour pénétrer dans le labyrinthe ténébreux du moyen âge, il faut le secours des archives , et on n'en a presque point. Quelques anciens couvens ont conservé des chartes, des diplômes qui contiennent des donations dont l'autorité est très suspecte. L'ab-

bé de Longuerue dit que de quinze cents chartes il y en a mille de fausses , et qu'il ne garantit pas les autres.

Ce n'est pas là un recueil où l'on puisse s'éclairer sur l'histoire politique et sur le droit public de l'Europe.

L'Angleterre est de tous les pays celui qui a, sans contredit, les archives les plus anciennes et les plus suivies. Ces actes , recueillis par Rimer, sous les auspices de la reine Anne, commencent avec le douzième siècle , et sont continués sans interruption jusqu'à nos jours, ils répandent une grande lumière sur l'histoire de France. Ils font voir, par exemple, que la Guienne appartenait au Prince Noir, fils d'Edouard m, en souveraineté absolue, quand le roi de France Charles v la confisqua par un arrêt, et s'en empara par les armes. On y apprend quelle»

sommes considérables et quelle espèce de tribut paya Louis xi au roi Edouard iv

qu'il pouvait combattre , et combien l'argent la reine Elisabeth prêta à Henri-le-Grand , pour l'aider à monter sur son trône , etc.

De quelques faits rapportés dans Tacite et dans Suétone.

Je me suis dit quelquefois en lisant Tacite et Suétone : Toutes ces extravagances atroces imputées à Tibère, à Caligula, à Néron, sont-elles bien vraies ? Croirai-je, sur le rapport d'un seul homme qui vivait long-temps après Tibère, que cet empereur presque octogénaire, qui avait toujours eu des mœurs décentes jusqu'à l'austérité, ne s'occupa dans l'île de Caprée que des débauches qui auraient fait rougir un jeune garçon ? Serai-je bien sûr qu'il changea le trône du monde connu en un lieu de prostitution , tel qu'on n'en a jamais vu chez les jeunes gens les plus dissolus ?

Est-il bien certain qu'il nageait dans ces viviers, suivi de petits enfans à la mamelle, qui savaient déjà nager aussi, qui le mor-daient aux fesses quoiqu'ils n'eussent pas encore de dents, et qui lui

4ao PYft

léchaient ses vieilles et dégoûtantes parties honteuses ? Croi-rai-je qu'il se 6t entourer de spintria, c'est-à-dire de bandes des plus abandonnés débauchés, hommes et femmes partagés trois à trois, une fille sous un garçon et te garçon sous un autre?

Ces turpitudes abominables ne sont guère dans la nature. Un vieillard, un empereur épié de tout ce qui l'approche , et sur qui la terre entière porte des yeux d'autant plus attentifs qu'il se cache davantage , peut-il être accusé d'une infamie si inconce-vable, sans des preuves convaincantes ? Quelles preuves rapporte ' Suétone ? aucune. Un vieillard peut avoir encore dans la tête des idées d\in plaisir que son corps lui refuse. Il peut tâcher d'exciter en fui les restes de sa nature languissante par des ressources honteuses, dont il serait au désespoir qu'il y eût un seul témoin. Il peut acheter les complaisances d'une prostituée eut ore et ma-nibus aialorandum est, engagée elle-même au secret par sa propre infamie. Mais a-t-on jamais vu un vieux premier pré-sident, un chancelier, un vieux archevêque , un vieux roi rassem-bler une centaine de leurs domestiques pour partager avec eux ces obscénités dégoûtantes, pour leur servir de jouet , pour être à leurs yeux l'objet le plus ridicule et le plus méprisable ? On haïs-sait Tibère; et certes si j'avais été citoyen romain je l'aurais détes-té lui et Octave , puisqu'ils avaient détruit ma république : on avait en exécution le dur et farouche Tibère ; et puisqu'il s'était retiré à Caprée dans sa vieillesse , il fallait bien que ce lût pour se

livrer aux plus indignes débauches : mais le fait estil avéré? J'ai entendu dire des choses plus horribles d'un très grand prince et de sa fille, je n'en ai jamais rien cru; et le temps a justifié mon incrédulité.

Les folies de Caligula sont-elles beaucoup plus vraisemblables ? Que Caligula ait critiqué Homère et Virgile, je le croirai sans peine ; Virgile et Homère ont des défauts. S'il a méprisé ces deux grands hommes, il y a beaucoup de princes qui, en fait de goût, n'ont pas^ le sens commun. Ce mal est très médiocre : mais il ne faut pas inférer de là qu'il ait couché avec ses trois sœurs , et qu'il lestat prostituées à d'autres. De telles affaires de famille sont d'ordinaire fort secrètes. Je voudrais du moins que nos compilateurs modernes , en ressassant les horreurs ro-

PYR

maines pour l'instruction de la jeunesse, se bornassent à dire modestement : on rapporte, U bruit court, on prétendait à Rome, on soupçonnait. Cette manière de s'énoncer me semble infiniment plus honnête et plus raisonnable.

Il est bien moins croyable encore que Caligula ait institué une de ses sœurs , Julia Dnisilla, héritière de l'empire. La coutume de Rome ne permettait pas plus que la coutume de Paris , de donner le trône à une femme.

Je pense bien que dans le palais de Caligula il y avait beaucoup de galanterie et de rendez-vous , comme dans tous les palais du monde; mais qu'il ait établi

dans sa propre maison des b où la

fleur de la jeunesse allait pour son argent, c'est ce qu'on me persuadera difficilement.

On nous raconte que ne trouvant point un jour d'argent dans sa poche pour mettre au jeu, il sortit un moment et alla faire assassiner trois sénateurs fort riches , et revint ensuite en disant : J'ai à présent de quoi jouer. Croira tout cela qui voudra, j'ai toujours quelque petit doute.

Je conçois que tout Romain avait l'âme républicaine dans son cabinet , et qu'il se vengeait quelquefois, la plume à la main, de l'usurpation de l'empereur. Je présume que le malin Tacite et que le Feseur d anecdotes Suétone goûtaient une grande consolation en décriant leur maître dans un temps où personne ne s'amusait à discuter la vérité. Nos copistes de tous les pays répètent encore tous les jours ces contes si peu avérés. Ils ressemblent un peu aux historiens de nos peuples barbares du moyen a^e , qui ont copié les rêveries des moines. Ces moines flétrissaient tous le« princes qui ne leur avaient rien donné, comme Tacite et Suétone s'étudiaient à rendre odieuse toute la famille de l'oppresseur Octave.

Mais, me dira-t-on, Suétone et Tacite ne rendaient-ils pas service aux Romains

en faisant détester les Césars? oui, si

leurs écrits avaient pu ressusciter la république.

De Néron et d'Agrippine.

Toutes les fois que j'ai lu l'abominable histoire de Néron et de sa mère Agrippine , j'ai été tenté de n'en rien croire. L'intérêt du genre humain est que tant d'horreurs aient été exagérées ; elles font trop de honte à la nature.

PYR

PYR 42 1

Tacite commence par citer on Cluvius.

Ce Cluvius rapporte que, vers le milieu du jour, medio diei9 Agrippine se présentait souvent à son fils, déjà échauffé par le vin , pour l'engager à un inceste avec elle ; qu'elle lui donnait des baisers lascifs , iasciva oseula ; qu'elle l'excitait par des caresses auxquelles il ne manquait que la consommation du crime, prœnuntias flagitii idanditias, et cela en présence des convives , annotanti9s proximis; qu'aussitôt l'habile Sénèque présentait le secours d'une autre femme contre les empressemens d'une femme.

Senecam contra mulieires iltccciras sutsidiumdfœmindpeti-vissc, et substituait sur-le-champ la jeune Africaine Acté à l'irapératrice-mère Agrippine.

Voilà un sage précepteur, que ce Sénèque i quel philosophe ! Vous observerez qu'Agrippine avait alors environ cinquante ans. Elle était la seconde de six enfans de Gerroanicus, que Tacite prétend , sans aucune preuve , avoir été empoisonné. Il mourut l'an 19 de notre ère , et laissa Agrippine âgée de dix ans.

Agrippine eut trois maris. Tacite dit que bientôt après l'époque de ces caresses incestueuses, Néron prit la résolution de tuer sa mère. Elle périt en effet l'an 5q de notre ère vulgaire. Son père Germanicus était mort il y avait déjà quarante ans. Agrippine en avait donc à peu près cinquante lorsqu'elle était supposée solliciter son (ils à l'inceste. Moins un fait est vraisemblable, plus il exige de preuves. Mais ce Cluvius cité par Tacite prétend que c'était une grande politique* et qu'Agrippine comptait par là for-

tifier sa puissance et son crédit. C'était au contraire s'exposer au mépris et à l'horreur. Se flattait-elle de donner à Néron plus de plaisirs et de désirs que de jeunes maîtresses ? Son fils bientôt dégoûté d'elle ne l'aurait-il pas accablée d'opprobre ? n'aurait-elle pas été l'exécration de toute la cour ? Comment d'ailleurs ce Cluvius peut-il dire Qu'Agrippine voulait se prostituer à son fils en présence de Sénèque et des autres convives ? De bonne foi, une mère couche-t-elle avec son fils devant son gouverneur et son précepteur, en présence des convives et des domestiques ?

Un autre historien véridique de ces temps -là, nommé Fabius Rusticus, dit que c'était Néron qui avait des désirs pour sa mère, et qu'il était sur le point de

coucher avec elle, lorsque Acté vint se mettre à sa place. Cependant ce n'était point Acté qui était alors la maîtresse de Néron, c'était Poppée; et soit Poppée, soit Acté, soit une autre, rien de tout cela n'est vraisemblable.

Il y a dans la mort d'Agrippine des circonstances qu'il est impossible de croire. D'où a-t-on su que l'affranchi Anicet, préfet de la flotte de Misène, conseilla de faire construire un vaisseau qui, en se démontant en pleine mer, y ferait périr Agrippine ? Je veux qu'Anicet se soit chargé de cette étrange invention; mais il me semble qu'on ne pouvait construire un tel vaisseau sans que les ouvriers se doutassent qu'il était destiné à faire périr quelque personnage important. Ce prétendu secret devait être entre les mains de plus de cinquante travailleurs. Il devait bientôt être connu de Borne entière: Agrippine devait en être informée; et quand JVeron lui proposa de monter sur ce vaisseau, elle devait bien sentir que c'était pour la noyer.

Tacite se contredit certainement lui-même dans le récit de cette aventure inexplicable. Une partie de ce vaisseau , dit-il , se démontant avec art , devait la précipiter dans les flots, *eujus pars ipso in mari per artem soluta afpunderet ignaram*.

Ensuite il dit qu'à un signal donné , le toit de la chambre où était Agrippine étant chargé de plomb tomba tout à coup, et écrasa Crepercius, l'un des domestiques de l'impératrice : *cum dato signe ruer e tectum loci*, etc.

Or, si ce fut le toit , le plafond de la chambre d' Agrippine qui tomba sur elle, le vaisseau n'était donc pas construit de manière qu'une partie se détachant de l'autre dût jeter dans la mer cette princesse.

Tacite ajoute qu'on ordonna alors aux rameurs de se pencher d'un côté pour submerger le vaisseau ; *unum in latus inoinare atque, ità navem submerger**.

Mais des rameurs en se penchant peuvent-ils faire renverser une galère , un bateau même de pêcheurs ? Et d'ailleurs ces rameurs se seraient-ils volontiers exposés au naufrage ? Ces mêmes matelots assomment à coups de rames une favorite d'Agrippine , qui , étant tombée dans la mer, criait qu'elle était Agrippine. Us étaient donc dans le secret. Or confie-ton un tel secret à une trentaine de maie-

4*3 PYR

lots ? De plus , parle-t-on quand on est dans l'eau r

Tacite ne manque pas de dire que *Ut mer* était tranquille , que le ciel brillait d'étoile*, comme si tes dieux avaient voulu que ie crime fût plus manifeste:

noctem sideribus illustrent, etc.

En vérité , n'est-il pas plus naturel de penser que cette aventure était un pur accident, et que la malignité humaine en fit un crime à Néron, à qui on croyait ne pouvoir rien reprocher de trop horrible? Quand un prince s'est souillé de quelques crimes, il les a commis tous.

Les parent, les amis des proscrits, les seuls mécontent entassent accusations sur accusations; on ne cherche plus la vraisemblance. Qu'importe qu'un Néron ait commis un crime de plus? celui qui les raconte y ajoute encore ; la postérité est persuadée ; et le méchant prince a mérité jusqu'aux imputations improbables dont on charge sa mémoire. Je crois avec horreur que Néron donna son consentement au meurtre de sa mère ; mais je ne crois point à l'histoire de la galères Je crois encore moins aux Chaldéens qui , selon Tacite, avaient prédit que Néron tuerait Agrippine, parce que ni les Chaldéens, ni les Syriens, ni les Egyptiens n'ont jamais rien prédit , non plus que Nostradamus et ceux qui ont voulu exalter leur âme.

Presque tous les historiens d'Italie ont accusé le pape Alexandre vi de forfaits qui égalent au moins ceux de Néron j mais Alexandre vi , comme Néron , était coupable lui-même des erreurs dans lesque les ces historiens sont tombés.

On nous raconte des atrocités non moins exécrables de plusieurs princes asiatiques. Les voyageurs se donnent une libre carrière sur tout ce qu'ils ont entendu dire en Turquie et en Perse. J'aurais voulu à leur place mentir d'une façon toute contraire. Je n'aurais jamais vu que des princes justes et cléments , des juges sans passion, des financiers désintéressés ; et j'aurais présenté

ces modèles aux gouvernemens de l'Europe. La Cyropédie de Xénophon est un roman ; mais des fables qui enseignent la vertu valent mieux que des histoires mêlées de fables qui ne racontent que des forfaits.

De Pétrone.

Tout ce qu'on a débité sur Néron m'a fait examiner de près la satire attribuée au consul Caius Petronius, que Né-

PYR

ron avait sacrifié à la jalousie de Tigellin. Les nouveaux compilateurs de l'Histoire romaine n'ont pas manqué de prendre les fragmens d'un jeune écolier nommé Titus Petronius, pour ceux de ce consul, qui, dit-on, envoya à Néron avant de mourir cette peinture de sa cour sous des noms empruntés.

Si on retrouvait en effet un portrait fidèle des débauches de Néron dans le Pétrone qui nous reste , ce livre serait un des morceaux les plus curieux de l'antiquité.

Naudot a rempli les lacunes de ces fragmens, et a cru tromper le public. Il veut le tromper encore en assurant que la satire de Titus Petronius, jeune et obscur libertin, d'un esprit très peu réglé est le Gaius Petronius consul de Rome. Il veut qu'on voie toute la vie de Néron dans les aventures des plus bas coquins de l'Italie, gens qui sortent de

l'école pour courir du cabaret au b

nui volent des manteaux, et qui sont trop heureux d'aller dîner chez un vieux sous-fermier marchand de vin, enrichi par des usures, qu'on nomme Trimalcion.

Les commentateurs ne doutent pas que ce vieux financier absurde et impertinent ne soit le jeune empereur Néron, qui après tout avait de l'esprit et des talents. Mais en vérité , comment reconnaître cet empereur dans un sot qui fait continuellement les plus insipides feux de mots avec son cuisinier; qui se lève de table pour aller à la garde-robe ; qui revient à table pour dire qu'il est tourmenté de vents; qui conseille à la compagnie de ne point se retenir ; qui assure que plusieurs personnes sont mortes pour n'avoir pas su se donner à propos la liberté du derrière, et qui confie à ses Convives que sa grosse femme Fortunata fait si bien son devoir là-dessus qu'elle l'empêche de dormir la nuit F

Cette maussade et dégoûtante Fortunata est , dit-on , la jeune et belle Acté , maîtresse de l'empereur. Il faut être bien impitoyablement commentateur, pour trouver de pareilles ressemblances. Les convives sont, dit-on, les favoris de Néron. Voici quelle est la conversation de ces hommes de cour.

L'un d'eux dit à l'autre : ■ De quoi rists-tu , visage de brebis ? fais-tu meilleure • chère chez toi F Si j'étais plus près de t ce causeur, je lui aura» déjà donné

PYR

« un soufflet. Si je pissais seulement sur € lui , il ne saurait où se cacher. 11 rit : « de quoi rit-il ?.. Je suis un homme libre « comme les autres ; j'ai vingt bouches à • nourrir par jour, sans compter mes « chiens; et j'espère mourir de façon à « ne rougir de rien quand je serai mort. m Tu n'es qu'un morveux : tu ne sais dire « ni a nié: tu ressembles à un pot de « terre , à un cuir mouillé qui n'en est « pas meilleur pour être plus souple. Esc tu plus riche que moi Fdine deux l'ois.»

Tout ce qui se dit dans ce fameux repas de Trimalcion est à peu près dans ce goût. Les plus bas gredins tiennent parmi nous des discours plus honnêtes dans leurs tavernes. C'est là pourtant ce qu'on a pris pour la galanterie de la cour des Césars. 11 n'y a point d'exemple d'un préjugé si grossier. Il vaudrait autant dire que le portier des Chartreux est un portrait délicat de la cour de Louis xiv.

11 y a des vers très heureux dans cette satire , et quelques contes très bien faits » surtout celui de la matrone d'Ephèse.

La satire de Pétrone est un mélange de bon et de mauvais, de moralités et d'ordures ; elle annonce la décadence du siècle qui suivit celui d'Auguste. On voit un jeune homme échappé des écoles pour fréquenter le barreau , et qui veut donner des règles et des exemples d'éloquence et de poésie.

Il propose pour modèle le commencement d'un poème amou-
lé de sa façon.

Voici quelques-uns de ses vers :

Crassum Parthus hobet; Lybieo jaeet cequore magnusj

Julius ingratam perfudit sanguine Ramant ; Et quasi non pos-
set tottellus ferre sepuichra, Dirisit cintres.

« Crassus a péri chez les Partbes; Pom- « pée sur les rivages de
Lybie ; le sang « de César a coulé dans Rome ; et comme m si la
terre n'avait pas pu>porter tant de ■ tombeaux* elle a divisé
leurs cendres. »

Peut-on voir une pensée plus fausse et plus extravagante?
Quoi! la même terre ne pouvait porter trois sépulcres ou trois

urnes? et c'est pour cela que Crassus, Pompée et César sont morts dans des lieux diffl'érens. Est-ce ainsi que s'exprimait Virgile?

On admire , on cite ces vers libertins :

Qualis nox Ma , DU De ce que /

Quant mollis t ho rus I Hess i mus calantes >

Et trensudimus hino et hinc lobottis

PYR 4*3

Errantes animas. Voleté, curée.

Mortalis ego sieperire eotpi.

Les quatre premiers vers sont heureux, et sur tout par le sujet ; car les vers sur l'amour et sur le vin plaisent toujours,

İuand ils ne sont pas absolument mauvais, in voici une traduction libre. Je ne sais si elle est du président Bouhier.

Quelle nuit ! 6 transporta , 6 voluptés touchante* ! Nos corps entrelacés, et nos âme* errant es , Se confondaient ensemble, et mouraient déplaisir. Cest ainsi qu'un mortel commença de périr.

Le dernier vers traduit mot à mot est

Jilat, incohérent, ridicule; il ternit toutes es grâces des précédens ; il présente l'idée funeste d'une mort véritable. Pétrone ne sait presque jamais s'arrêter. C'est le défaut d'un jeune homme dont le goût est encore égaré. C'est dommage que ces ▼ ers ne soient pas faits pour une femme, mais enfin il est évident qu'ils ne sont

Sas une satire de Néron. Ce sont les vers 'un jeune homme dissolu qui célèbre ses plaisirs infâmes.

De tous les morceaux de poésie répandus en foule dans cet ouvrage, il n'y en a pas un seul qui puisse avoir le plus léger rapport avec la cour de Néron. Ce sont tantôt des conseils pour former les jeunes avocats à l'éloquence de ce que nous appelons le barreau; tantôt des déclamations sur l'indigence des gens de lettres, des éloges de l'argent comptant, des regrets de n'en point avoir, des invocations à Priape, des images ou ampoulées ou lascives; et tout le livre est un amas confus d'érudition et de débauche, tel que ceux que les anciens Romains appelaient *Satura*. Enfin, c'est le comble de l'absurdité d'avoir pris de siècle en siècle cette satire pour l'histoire secrète de Néron; mais dès qu'un préjugé est établi, que de temps il faut pour le détruire 1

Des contes absurdes intitulés histoire depuis Tacite.

Dès qu'un empereur romain a été assassiné par les gardes prétoriennes, les corbeaux de la littérature fondent sur le cadavre de sa réputation. Ils ramassent tous les bruits de la ville, sans faire seulement réflexion que ces bruits sont presque toujours les mêmes. On dit d'abord que Caligula avait écrit sur ses tablettes les noms de ceux qu'il devait faire mourir incessamment, et que ceux qui, ayant vu ces tablettes, s'y trouvèrent eux-mêmes

4*4 PYR

au nombre des proscrits, le prévinrent et le tuèrent.

Quoique ce soit une étrange folie d'écrire sur ses tablettes : Nota éné que je dois faire assassiner un tel jour tels et tels sénateurs, cependant U se pourrait à toute force que Caligula ait eu

cette imprudence ; mais on en dit autant de Domitien , on en dit autant de Commode ; la chose devient alors ridicule et indigne de toute croyance.

Tout ce qu'on raconte de ce Commode est bien singulier. Comment imaginer ue lorsqu'un citoyen romain voulait se e luire d un ennemi, il donnait de l'argent à l'empereur, qui se chargeait de l'assassinat pour le prix convenu ? Comment croire que Commode , ayant vu passer un homme extrêmement gros, se donna le

Î)Iaisirde lui faire ouvrir le ventre, pour ui rendre la taille plus légère?

Il faut être imbécile pour croire d'Héliogahale tout ce que raconte Lampride.

Selon lui, cet empereur se fait circoncire pour avoir plus de plaisir avec les femmes ; quelle pitié! ensuite il se fait châtrer, pour en avoir davantage avec les hommes. Il tue, il pille, il massacre, il empoisonne. Qui était cet Héliogahalc? un enfant de treize à quatorze ans, que sa mère et sa grand'mère avaient fait nommer empereur , et sous le nom duquel ces deux intrigante» se disputaient l'autorité suprême *.

Des diffamations.

Je me plais à citer l'auteur de Y Essai sur les mœurs et l* esprit des nations, parce que je vois qu'il aime la vérité , et qu'il l'annonce courageusement. Il a dît qu'avant que les livres fussent communs, la réputation d'un prince dépendait d'un seul historien. Rien n'est plus vrai. Un Suétone ne pouvait rien sur les vivans, mais il jugeait les morts, et personne ne se souciait d'appe-

ler de ses jugemens; au contraire , tout lecteur les confirmait , parce que tout lecteur est malin.

Il n'en est pas tout-à-fait de même aujourd'hui. Que la sat ire couvre d'opprobres un prince, cent échos répètent la calom-

* C'est ainsi cependant qu'en a écrit l'histoire romaine depuis Tacite. Il en eat une autre encore ptua ridicule : c'est Dilatoire byzantine. Cet ind{. gne recueil ne contient que dea déclamations et des miracle» ; il eat l'opprobre de l'esprit humain, comme rem-pixe grec était l'opprobre de la tene.

nie , je l'avoue ; mais il se trouve ton jours quelque voix qui s'élève contre les échos, et qui à la fin les fait taire. C'est ce qui est arrivé à la mémoire du duc d'Orléans, régent de France. Les Philippines de la Grange , et vingt libelles secrets lui imputaient les plus grands crimes; sa fille était traitée comme l'a été Messaline par Suétone. Qu'une femme ait deux ou trois amans, on lui en donne bientôt des centaines. En un mot, des historiens contemporains n'ont pas manqué de répéter ces mensonges ; et sans l'auteur du Siècle de Louis Kl y ils seraient encore aujourd'hui ac-crédités dans l'Europe.

On a écrit que Jeanne de Navarre , femme de Philippe le-Bel , fondatrice d» collège de Navarre, admettait dans son lit les écoliers les plus beaux , et les faisait jeter ensuite dans la rivière avec une pierre au cou. Le public aime passionnément ces contes, et les historiens le servaient selon son goût. Les uos tirent de leur imagination les anecdotes qui pourront plaire , c'est-à-dire les plus scandaleuses. Les autres de meilleure foi ramassent des contes qui ont passé de bouche en bouche ; ils pensent tenir de la première main les secrets de l'état, et ne font nulle difficulté de

décrier un prince et un général d'armée pour gagner dix pistoles. C'est ainsi qu'en ont usé Galieode-Courtitz, le Noble, la Dunoyer, la Beaumelle, et cent malheureux correcteurs d'imprimerie réfugiés en Hollande.

Si les hommes étaient raisonnables, ils ne voudraient d'histoires que celles qui mettraient les droits des peuples sous leurs yeux , les lois suivant lesquelles chaque père de famille peut disposer de «on bien , les événemens qui intéressent toute une nation , les traités qui les lient aux nations voisines , les progrès des arts utiles, les abus qui exposent continuellement le grand nombre à la tyrannie du petit ; mais cette manière d'écrire l'histoire est aussi difficile que, dangereuse. Ce serait une étude pour le lecteur, et non un délasement. Le public aime mieux des fables , on lui en donne.

Des écrivains de parti.

Audi alteram partem est la loi de tout lecteur quand il lit l'histoire des princes qui se sont disputé une couronne, ou des communions qui se sont réciproquement anathématisées.

Si la faction de la ligue avait prévalu,

PYR

Henri iv ne serait connu aujourd'hui que comme un petit prince de Uéarn, débauché , et excommunié par les papes.

Si Arius l'avait emporté sur Atanase au concile de ŒNicée , si Constantin avait pris son parti , Atanase ne passerait aujourd'hui que pour un novateur, un hérétique, un homme d'un zèle outré , qui attribuait à Jésus ce qui ne lui appartenait pas.

Les Romains ont décrié la foi carthaginoise; les Carthaginois ne se louaient pas de la foi romaine. Il faudrait lire les archives de la famille d'Annibal, pour juger. Je voudrais avoir jusqu'aux mémoires de Caïphe et de Pilate ; je voudrais avoir ceux de la cour de Pharaon, nous verrions comment elle se défendrait d'avoir ordonné à toutes les accoucheuses égyptiennes de noyer tous les petits mâles hébreux, et à quoi servait cet ordre pour des juives qui n'employaient jamais que des sages-femmes juives.

Je voudrais avoir les pièces originales du premier schisme des papes de Rome entre Novatien et Corneille, de leurs intrigues , de leurs calomnies , de l'argent donné de part et d'autre, et surtout des emportemens de leurs dévotes.

C'est un plaisir de lire des livres des Whigs et des Toris. Ecoutez les Whigs, les Toris ont trahi l'Angleterre; écoutez les Toris , tout Whig à sacriBé l'état à ses intérêts : de sorte qu'à en croire les deux partis , il n'y a pas un seul honnête homme dans la nation.

C'était bien pis du temps de la rose rouge et de la rose blanche. M. de Walpole a dit un grand mot dans la préface de ses Doutes historiques sur Richard ni : Quand un roi heureux est jugé, tous les historiens servent de témoins.

Henri vu dur et avare fut vainqueur de Richard ni. Aussitôt toutes les plumes qu'on commençait à tailler en Angleterre peignent Richard m comme un monstre pour la figure et pour l'âme. 11 avait une épaule un peu plus haute que l'autre, et d'ailleurs il était assez joli, comme ses 'portraits le témoignent : on en fait un vilain bossu , et on lui donne an visage a H Veux. 11

a fait des actions cruelles; on le charge de tous les crimes, de ceux même qui auraient été visiblement contre ses intérêts.

La même chose est arrivée à Pierre de Castille surnommé le Cruel. Six bâtards de feu son père excitent contre lui une guerre civile, et veulent le détrôner.

PYR 4*5

Notre Charles-le-Sage se) joint à eux, et envoie contre lui son Bertrand du Guesclin. Pierre, à l'aide du fameux Prince Noir , bat les bâtards et les Français ; Bertrand est fait prisonnier; un des bâtards est puni : Pierre est alors un grand homme.

La fortune change ; le grand Prince Noire ne donne plus de secours au roi Pierre. Un des bâtards ramène du Guesclin suivi d'une troupe de bribands qui même ne portaient pas d'autre nom; Pierre est pris à son tour; le bâtard Henri de Transtamare l'assassine iodignenient dans sa tente : voilà Pierre condamné par les contemporains. Il n'est plus connu de la postérité que par le sur» nom de cruel ; et les historiens tombent sur lui comme des chiens sur un cerf aux abois.

Don nez- vous la peine de lire les Mémoires de Marie de Médicis , le cardinal de Richelieu est le plus ingrat des hommes , le plus fourbe et le plus lâche des tyrans. Lisez, si vous pouvez, les Epttres a edi cataires adressées à ce ministre , c'est le premier des mortels , c'est un héros , c'est même un saint. Et le petit flatteur Sarasin, singe de Voiture, l'appelle le divin cardinal dans son ridicule éloge de la ridicule tragédie de l* Amour tyrannique, composée par le grand Scudéri , sur les ordres du cardinal divin.

La mémoire du pape Grégoire vu est en exécalion en France et en Allemagne. Il est canonisé à Rome.

De telles réflexions ont porté plusieurs princes à ne se point soucier de leur réputation : mais ceux-là ont eu plus grand tort que tous les autres ; car il vaut mieux pour un homme d'État avoir une réputation contestée que de n'en point avoir du tout.

Il n'en est pas des rois et des ministres comme des femmes, dont on dit que celles dont on parle le moins sont les meilleures. Il faut qu'un prince, un premier ministre aime l'état et la gloire. Certaines gens disent que c'est un défaut en morale ; mais s'il n'a pas ce défaut , il ne fera jamais rien de grand.

De quelques contes.

Est -il quelqu'un qui ne doute un peu du pigeon qui apporta du ciel une bouteille d'huile à Clovis , et de l'ange qui porta l'oriflamme F Clovis ne mérita guère ces faveurs en faisant assassiner les princes ses voisins. Noos pensons que la majesté

PÏK

PYIV

bienfosante de no» rois n'a pas besoin de ce» fable» pour disposer le peuple a IV béissance, et qu'on peut révéer et aimer son roi sans miracle.

On ne doit pas être plus crédule pour l'aventure de Florinde , dont le joyau fut fendu en deux par le marteau du roi visigoth d'Espagne don Roderic, que pour le viol de Lucrèce qui embellit rhistoire romaine.

Rangeons tous les contes de Grégoire de Tours avec ceux d'Hérodote et des Mille et une Nuits. Envoyons les trois cent soixante mille Sarrasins que tua Charles Martel , et qui mirent ensuite le siège devant Nar bonne, aux trois cent mille sibarytes tués par cent mille Crotoniates, dans un pays qui peut à peine nourrir trente mille âmes.

De l(i reine Brunehaud.

Les temps de la reine Brunehaud ne méritent guère qu'on s'en souvienne ; mais le supplice prétendu de cette reine est si étrange qu'il faut l'examiner.

Il n'est pas hors de vraisemblance que dans un siècle aussi barbare, une armée composée de brigands ait poussé l'atrocité de ses fureurs jusqu'à massacrer une reine âgée de soixante-seize ans , ait insulté à «on corps sanglant , et l'ait traîné avec ignominie. Nous touchons au temps où les deux illustres frères de Wit furent mis en pièces par la populace hollandaise, qui leur arracha le cœur, et qui fut assex dénaturée pour en faire un repas abominable. Nous savons que la populace parisienne traita ainsi le maréchal d'Ancre. Nous savons qu'elle voulut violer la cendre du grand Coibert.

Telles ont été chez les chrétiens septentrionaux les barbaries de la lie du peuple. C'est ainsi qu'à la journée de la Saint-Barthélemi on traîna le corps mort du célèbre Ramus dans les rues en le fouettant à la porte de tous les collèges de l'université. Ces horreurs furent inconnues aux Romains et aux Grecs; dans la plus grande fermentation de leurs

f pierres civiles , ils respectaient du moins es morts.

Il n'est que trop vrai que Cloyis et ses en fans ont été des monstres de cruauté ; mais que Clotaire u ait condamné solennellement la reine Brunehaud à un sup plice aussi inouï , aussi recherché que celui dont on dit qu'elle mourut , c est ce qu'iUst difficile de persuader à un lecteur

attentif qui pèse les vraisemblances , e qui, en puisant dans les sources» examine si ces sources sont pures. (Voyet ce qu'on a dit à ce sujet dans la philosophie de l'histoire, qui sert d'introduction à l'Essai sur les mœurs et l'esprit des na tions depuis Charlemagne , etc.

Des donations de Pepinus ou Pepin-U- Bref à l'église de Rome.

L'auteur de l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations doute , avec îes plus grands publicistes d'Allemagne, que Pépin d'Austrasie ait donné l'exarchat de Ravenneà l'évêque de Rome, Etienne ni ; il ne croit pas cette donation plus authentique que l'apparition de St. Pierre, de St. Paul et de St. Denis, suivis d'uo diacre et d'un sous-diacre, qui descend!* rent du ciel empyrée pour guérir cet évè* que Etienne de la fièvre dans le monas tère de St. -Denis. Il ne la croit pas plus avérée que la lettre écrite et signée dans le ciel par St. Paul et St. Pierre au même Pépin d'Austrasie, ou que toutes les légendes de ces temps saurages.

Quand même cette donation de l'exarchat de Ravenue eût été réellement faite, elle n'aurait pas plus de validité que la concession d'une lie par don Quichotte à son écuyer Sancho-Pança.

Pépin , majordome du jeune Childéric, roi des Francs, n'était qu'un domestique rebelle devenu usurpateur. Non seulement il détrôna son maître par la force et par l'artifice, mais il l'enferma dao> un repaire de moines, et l'y laissa périr de misère. Ayant

chassé ses deux frères, qui partageaient avec lui une autorité usurpée; ayant forcé l'un de se retirer chez le duc d'Aquitaine , l'autre à se tondre et à s'eoSevelir dans l'abbaye dn mootCassin ; devenu enfin maîtreabsolu, il se fit sacrer roi des Francs , à la manière des rois Lombards, par St. Bon \ face , évêque de Mayence : étrange cérémonie pour un saint , que celle de couronner et de consacrer la rébellion, l'ingratitude, l'usurpation , la violation des lois divines et humaines , et de celles de la nature • De quel droit cet Australien aurait-il pn donner la province de Rave-nue et la Peutapole à un évêque de Roftief elles appartenaient, ainsi que Rome, à l'empereur grec. Les Lombards s'étaient emps rés de Pexarbat; jamais aucun évêque jusqu'à ce temps n'avait prétendu è ao-

cnne souveraineté. Cette prétention aurait révolté tous les esprits , car toute nouveauté les révolte ; et une telle ambition dans un pasteur de l'Eglise est si authentiquement proscrite dans l'Evangile, qu'on ne pouvait introduire qu'avec le temps et par degrés ce mélange de la grandeur temporelle et de la spirituelle, ignoré dans toute la chrétienté pendant huit siècles.

Les Lombards s'étaient rendus maîtres de tout le pays depuis Ravenne jusqu'aux portes de Rome. Leur roi Astolphe prétendait qu'après s'être emparé de l'exarchat de Ravenne, Rome lui appartenait de droit , parce que Rome depuis longtemps était gouvernée par l'exarque impérial ; prétention aussi injuste que celle du pape aurait pu l'être.

Rome était régie alors par un duc et par le sénat , au nom de l'empereur Constantin , flétri dans la communion romaine par le surnom de Copronyme. L'évêque avait un très grand crédit dans la ville par sa place et par ses richesses ; crédit que l'habileté peut

augmenter jusqu'à le convertir en autorité. 11 est député do ses diocésains auprès du nouveau roi Pépin pour demander sa protection contre les Lombards. Les Francs avaient déjà fait plus d'une irruption en Italie, de pays, qui avait été l'objet des courses des Gaulois, avait souvent tenté les Francs leurs vainqueurs incorporés a eux. Ce prélat fut très bien reçu. Pépin croyait avoir besoin de lui pour affermir son autorité , combattue par le duc d'Aquitaine, par son propre frère, par les Bavarois et par les Leudes, Francs encore attachés à la maison détrônée. Il se fit donc sacrer une seconde fois par ce pape , ne doutant pas que l'onction reçue du premier évêque d'Occident n'eût une influence sur les peuples , bien supérieure à celle d'un nouvel évêque d'un pays barbare. Mais s'il avait donné alors l'exarchat de Ravenne à Etienne m, il aurait donné un pays qui ne lui appartenait point, qui n'était pas en son pouvoir, et sur lequel il n'avait aucun droit.

Il se rendit médiateur entre l'empereur et le roi lombard ; donc il est évident qu'il n'avait alors aucune prétention sur la province de Ravenne. Astolphe refuse la médiation, et vient braver le prince franc dans le Milanais; bientôt obligé de se retirer dans Pavie, il y passe, dit-on, une transaction par laquelle

PYR 4

il mettra en séquestre t' exarchat entre les mains de Pépin pour U rendre à l'em

pereur. Donc , encore une fois , Pépin ne pouvait s'approprier ni donner à d'autres cette province. Le Lombard s'en* gageait encore à rendre au Saint Père quelques châteaux, quelques domaines autour de Rome , nommés alors les justices de Saint -

Pierre , concédés à ses prédécesseurs par les empereurs leurs maîtres.

A peine Pépin est-il parti, après avoir pillé le Milanais et le Piémont, que le roi lombard vient se venger des Romains, qui avaient appelé les Francs en Italie. 11 met le siège devant Rome : Pépin accourt une seconde fois ; il se fait donner beaucoup d'argent , comme dans sa première invasion ; il impose même au Lombard un tribut annuel de douze mille écus d'or.

Mais quelle donation pouvait-il faire t Si Pépin avait été mis en possession de l'exarchat , comme séquestre, comment pouvait-il le donner au pape, en reconnaissant lui-même par un traité solennel que c'était le domaine de l'empereur f quel chaos et quelles contradictions 1

Autres difficultés sur la donation de Pépin aux papes*

On écrivait alors l'histoire avec si peu d'exactitude, on corrompait les manuscrits avec tant de hardiesse, que nous trouvons dans la vie de Charlemagne , faite par Eginhard, son secrétaire, ces propres mots : Pépin fut roi par t* ordre du pape , jussu summi pontificis. De deux choses l'une ; ou l'on a falsifié le manuscrit d'Eginhard, ou cet Eginhard a dit un insigne mensonge. Aucun pape jusqu'alors ne s'était arrogé le droit de donner une ville, un village, un château; aurait-il commencé tout d'un coup par donner le royaume de France? Cette donation serait encore plus extraordinaire que celle d'une province entière qu'on prétend que Pépin donna au pape. Ils auraient 1 un après l'autre fait des présents de ce qui ne leur appartenait point de tout.

L'auteur italien qui écrivit en 17a», pour faire croire qu'originellement Parme et Plaisance avaient été concédées au Saint-

Siège comme une dépendance de l'exarchat, ne doute pas que ces empereurs grecs ne fussent justement dépouillés de leurs droits sur l'Italie , parce que, dit-il,

4*8 PYR

ils avaient soulevé les peuples contre Dieu («).

Et comment les empereurs, s'il vous plaît , avaient-Us soulevé les peuples contre Dieu en voulant qu'on adorât Dieu seul , et non pas des images » , selon l'usage des trois premiers siècles de la primitive Eglise. Il est assez avéré que dans les trois premiers siècles de cette primitive Eglise, il était défendu de placer des images, d'élever des autels , de porter des chasubles et des surplis , de brûler de l'encens dans les assemblées chrétiennes; et dans le septième , c'était une impiété de n'avoir pas d'images. C'est ainsi que tout est variation dans l'état et dans l'Eglise.

Mais quand même les empereurs grecs auraient été des impies , était-il bien juste et bien religieux à un pape de se faire donner le patrimoine de ses maîtres par un homme venu d'Austrasie ?

Le cardinal Bellarmin suppose bien pis. Les premiers chrétiens, dit-il, ne supportaient les empereurs que parce qu'Us n'étaient pas (es plus forts (2) ; et ce qui peut paraître encore plus étrange , c'est que Bellarmin ne fait que suivre l'opinion de saint Thomas. Sur ce fondement l'Italien, qui veut absolument donner aujourd'hui Parme et Plaisance au pape , ajoute ces mots singuliers :

Quoique Pépin n'eût pas le domaine de l'exarchat , il pouvait en priver ceux qui le possédaient , et le transférer à l'abbaye saint Pierre et par lui au pape.

Ce que ce brave Italien ajoute encore a toutes ces grandes maximes n'est pas moins curieux : Cet acte, dit-il, ne fut pas seulement une simple donation, ce fut une restitution : et il prétend que dans l'acte original , qu'on n'a jamais vu , Pépin s'était servi du mot restitution; c'est ce que Baronius avait déjà affirmé: et comment restituait on au pape l'exarchat de Ravenne? C'est, selon eux, que le pape avait succédé de plein droit aune empereurs à cause de leur hérésie.

Si la chose est ainsi, il ne faut plus jamais parler de la donation de Pépin, il faut seulement plaindre ce prince de n'avoir rendu au pape qu'une très petite partie de ses états. 11 devait assurément fui donner toute l'Italie, la France, l'Al-

(1) Page 120 de la seconde partie de la Dissertation historique sur le* duchés de Parme et de Plaisance.

(1) De Rom. Pont., lie. XV> cap. VII.

PYR

lemagne , l'Espagne , et même , en cas de besoin , tout l'empire d'Orient.

Poursuivons; la matière paraît intéressante , c'est dommage que nos historiens n'aient rien dit de tout cela.

Le prétendu Anastase , dans la vie d'Adrien, assure avec serment que Pépin protesta n'être venu en Italie mettre tout à feu et à sang , que pour donner t' chat au pape , et pour obtenir la rémission de ses péchés. Il faut que depuis ce temps les choses soient bien changées; je doute qu'aujourd'hui il se trouve aucun prince qui vint en Italie avec une armée , uniquement pour le salut de son âme.

Fable, origine de toutes les fabUs.

Je ne puis quitter cet Italien qui fait le pape seigneur du monde entier, sans dire un mot de l'origine de ce droit. Il répète, d'après cent auteurs, que ce fut le diable qui rendit ce service au saint-siege, et voici comment.

Deux juifs, grands magiciens, rencontrèrent un jour un jeune ânier qui était fort embarrassé à conduire son âne; ils le considérèrent attentivement, observèrent les lignes de sa main , et lui demandèrent son nom : ils devaient bien ' le savoir, puisqu'ils étaient magiciens. Le jeune homme leur ayant dit qu'il s'appelait Gonon , ils virent clairement à ce nom et aux lignes de sa main , qu'il serait un jour empereur sous le nom de Léon m, et ils lui demandèrent pour toute récompense de leur prédiction , que, dès qu'il serait installé, il ne manquât pas d'abolir le culte des images.

Le lecteur voit d'un coup d'œil le prodigieux intérêt qu'avaient ces deux juifs à voir les chrétiens reprendre l'usage de la primitive Eglise. Il est bien plus à croire qu'ils auraient mieux aimé sroir le privilège exclusif de vendre les images que de les faire détruire. Léon ut, si Von s'en rapporte à cent historiens éclairés et véridiques, ne se déclara contre le culte de» tableaux et des statues que pour faire plaisir aux deux juifs. C'était bien le moins uu'il pût faire. Dès qu'il fut déclaré hérétique , l'Orient et l'Occident furent de plein droit dévolus au siège épiscopal de Rome.

— Il était juste et dans l'ordre de la Providence qu'un pape Léon 11 1 dépossédât la race d'un empereur Léon m ; mais par modération il ne donna que le titre d'em-

pereur à Charlemagne , en se réservant le droit de créer les césars, et une autorité divine sur eux ; ce qui est démontré par tous les écrivains de la cour de Rome, ainsi que tout ce qu'ils démontrent.

Des donations de Charlemagne.

Le bibliothécaire Anastasc dit, plus de cent ans après , que l'on conserva à Rome la Châtie de cette donation. Mais si ce titre avait existé, pourquoi ne se trouve-t-il plus ? Il y a encore à Rome des chartes bien antérieures. On aurait gardé , avec le plus grand soin, un diplôme qui donnait une province. Il y a bien plus, cet Anastase n'a jamais probablement rien écrit de ce qu'on lui attribue ; c'est ce qu'avouent Labe et Gave. Il y a plus encore; on ne sait précisément quel était Anastasc. Puis fiez-vous aux manuscrits qu'on a trouvés chez des moines.

Charlemagne, dit-on, pour surabondance de droit , fit une nouvelle donation en 774* Lorsque poursuivant en Italie ses infortunés neveux, qu'il dépouilla de l'héritage de leur père, et ayant épousé une nouvelle femme, il renvoya durement à Didier, roi des Lombards, sa fillu qu'il répudia , il assiégea le roi son beau-père et le fit prisonnier. On ne peut guère douter que Charlemagne, favorisé par les intrigues du pape Adrien dans cette conquête, ne lui eût concédé le domaine utile de quelques villes dans la Marche d'Afrique; c'est le sentiment de M. de Voltaire. Mais lorsque dans un acte on trouve des choses évidemment fausses, elles rendent le reste de l'acte un peu suspect.

Le même prétendu Anastase suppose que Charlemagne donna au pape la Corse, la Sardaigne, Parme, Mantoue, les duchés de Spolète et de Bénévent , la Sicile et Venise , ce qui est d'une faus-

seté reconnue. Ecoutons, sur ce mensonge, l'auteur de Y Essai sur (es mœurs, etc. , tom. 1.

« On pourrait mettre cette donation à « côté de celle de Constantin. On ne voit « point que jamais les papes aient possédé « dé aucun de ces pays jusqu'au temps « d'Innocent m. S'ils avaient eu l'exar- « chat , ils auraient été souverains de « Ravenne et de Rome; mais dans le « testament de Charlemagne, qu'Egin- • hard nous a conservé, ce monarque « nomme , à la tête des villes niétropoli- « tains qui lui appartiennent , Rome et

PYR 429

Ravenne, auxquelles il fait des présents. Il ne put donner ni la Sicile, ni la Corse, ni la Sardaigne, qu'il ne possédait pas ; ni le duché de Bénévent dont il avait à peine la souveraineté ; encore moins Venise, qui ne le connaissait pas pour empereur. Le duc de Venise reconnaissait alors, pour la forme, l'empereur d'Orient , et en recevait le titre d'Hypatos. Les lettres du pape Adrien parlent des patrimoines de Spolète et de Bénévent ; mais ces patrimoines ne se peuvent entendre que des domaines aue les papes possédaient dans ces deux duchés. Grégoire vu lui - m Cm c avoue dans ses lettres aue Charlemagne donnait douze cents livres de pension au Saint-Siège. Il n'est guère vraisemblable qu'il eût donné un tel secours à celui qui aurait possédé tant de belles provinces. Le Saint-Siège n'eut Bénévent que long-temps après, par la concession très équivoque qu'on croit que l'empereur Henri-le-Noir lui en fit vers l'an 1047. Cette concession se réduisit à la ville, et ne s'étendit point jusqu'au duché; il ne lut point question de confirmer le don de Charlemagne.

€ Ce qu'on peut recueillir de plus probable au milieu de tant de doutes , c'est que, du temps de Charlemagne, les papes obtinrent en propriété une partie de la Marche d'Ancône, outre les villes , les châteaux et les bourgs qu'ils avaient dans les autres pays. Voici sur ouoi je pourrais me fonder. Lorsque 1 empire d'Occident se renouvela dans Ja famille des Ol bons , au dixième siècle, Olhon m assigna particulièrement au Saint-Siège la Marche d'Ancône, en confirmant toutes les concessions faites à cette église : il parait donc que Charlemagne avait donné cette Marche , et que les troubles survenus depuis en Italie avaient empêché les papes d'en jouir. Nous verrons qu'ils perdirent ensuite le domaine utile de ce petit pays sous l'empire de la maison de Suabe.

Nous les verrons tantôt grands terriens, tantôt dépouillés presque de tout , comme plusieurs autres souverains.

Qu'il nous suffise de savoir qu'ils possèdent aujourd'hui la souveraineté reconnue d'un pays de cent quatre- vingts grands milles d'Italie en longueur, des portes de Mantoue aux confins de l'Aboruzze , le long de la mer Adriatique ; et qu'ils en ont plus de cent milles en

450 l'YE

€ largeur, depuis Civita -Vecchia jusqu'au « rivage d'Aocône , d'une mer à l'autre. « Il a fallu négocier toujours et souvent « combattre, pour s'assurer cette dorai-

« nation. •

J'ajouterai à ces vraisemblances une raison qui me parait bien puissante. La .-prétendue charte de Charlemagne est une dona-

tion réelle. Or , bit -on une donation^i'une chose qui a déjà été donnée ? Si j'avais à plaider cette cause devant un tribunal réglé et impartial , je ne voudrais alléguer que la donation prétendue de •Charlemagne, pour invalider la prétendue -donation de Pépin ; mais ce qu'il y a de plu» fort encore, contre toutes ces suppositions, c'est que ni Andelme, ni Aimoin , ni même Eginhard , secrétaire de "Charlemagne , n'en parlent pas. Eginhard fait un détail très circonstancié des legs pieux que laisse Charlemagne , par son testament, à toutes les églises de son royaume. On sait, dit-il , qu'il y a vingtune viUes métropolitaines dans (es états de l'empereur. Il met Rome la première et Ravenne la seconde. N'est-il pas certain , par cet énoncé , que Rome et Ravenne n'appartenaient point aux papes ?

Que Charlemagne exerça les droits des empereurs romains.

11 me semble qu'on ne peut ni rechercher la vérité avec plus de candeur , ni en approcher de plus près dans l'incertitude où l'histoire de ces temps nous laisse. Cet auteur impartial paraît certain que Charlemagne exerça tous les droits de l'empire en Occident autant qu'il le put. Cette assertion est conforme à tout ce que les historiens rapportent, aux monumens qui nous restent, et encore plus à la politique , puisque c'est le propre de tout homme d'étendre son autorité aussi loin qu'elle peut aller.

C'est par cette raison que Charlemagne s'attribua la puissance législative sur Venise et sur le Bénéventin , que l'empereur grec disputait , et qui par le fait n'appartenait ni à l'un ni à l'autre; c'est par la même raison que le duc ou doge de Venise Jean, ayant tué un évêque en 802, fut accusé devant Charlemagne. Il aurait pu l'être devant la cour de Coostaotinople ; mais ni les forces de l'Orient , ni celles de l'Occident ne pouvaient pénétrer

dans ces lacunes ; et Venise , au fond, fut libre malgré deux empereurs. Les doges payèrent quelque temps un manteau

PİR

d'or en tribut aux plus forts ; mais le bonnet de la liberté resta toujours dans une ville imprenable.

De la forme du gouvernement de Rome* sous Charlemagne.

C'est une grande question chez les politiques, de savoir quelle fut précisément la forme du gouvernement de Rome, quand Charlemagne se fit déclarer empereur par l'acclamation du peuple , et par l'organe du pontife Léon m. Charles gouverna-t-il en qualité de consul et de patrice, titre qu'il avait pris dès l'an 774? quels droits furent laissés à l'évêque?

quels droits conservèrent les sénateurs, qu'on appelait toujours patres conscripti? quels privilèges conservèrent les citoyens? c'est de quoi aucun écrivain ne nous informe ; tant l'histoire a toujours été écrite avec négligence 1

Quel fut précisément le pouvoir de Charlemagne dans Rome ? c'est sur quoi on a tant écrit qu'on l'ignore. Ylaissa-t-il un gouverneur? imposait-il des tributs?

gouvernait-il Rome comme l'impératrice reine de Hongrie gouverne Milan et Bruxelles? c'est de quoi il ne reste aucun vestige.

Je regarde Rome, depuis le temps de l'empereur Léon m tt-saunen, comme une ville libre protégée par les Francs, ensuite par les Germains, qui se gouverna tant quelle put en république, plutôt sous le patronage que sous la puissance des empereurs ,

dans laquelle le souverain pontife eut toujours le premier crédit, et qui enfin a été entièrement soumise aux papes.

Les citoyens de cette célèbre ville aspirèrent toujours à la liberté dès qu'ils y virent le moindre jour ; ils firent toujours les plus grands efforts pour empêcher les empereurs, soit francs , soit germains, de résider à Rome, et les évoques d'y être maîtres absolus.

C'est là le nœud de toute l'histoire de l'empire d'Occident depuis Charlemagne jusqu'à Charles-Quint. C'est le fil qui a conduit l'auteur de l'Essai sur les mœurs , etc. , dans ce grand labyrinthe.

Les citoyens romains furent presque toujours les maîtres du mont d'Adrien, de cette forteresse de Rome, appelée depuis le château Saint- Ange , dans laquelle ils donnèrent si souvent un asile à leur évêque contre la violence des Allemands; de là vient que les empereurs* au jour

PÏR

d'hui , malgré leur titre de roi des Romains , n'ont pas une seule maison dans Rome. Il n'est même pas dit que Charlemagne se mit en possession de ce mont d'Adrien. Je demanderai encore pourquoi Charlemagne ne prit jamais le titre d'Auguste r

Du pouvoir papal, dans Rome et des Patrices.

On a vu depuis très souvent des consuls et des patrices à Rome qui furent les maîtres de ce château au nom du peuple. Le pape Jean xn le tenait, comme patrice, contre l'empereur Othon i,r. Le consul Grescentius y soutint un long siège contre Othon ni, et chassa de Rome le pape Grégoire v, qu'Ottoo avait nommé.

Après la mort de ce consul , les Romains chassèrent de Borne ce même Othon qui avait ravi la veuve du consul , et qui s'enfuit avec elle.

Les citoyens accordèrent une retraite au pape Grégoire vu dans ce rôle , lorsque l'empereur Henri iv entra dans Rome par force, en 1083. Ce pontife, si fier, n'osait sortir de cet asile* On dit qu'il offrit à l'empereur de le couronner en faisant descendre sur sa tête, du haut du château , une couronne attachée avec une Ocelle ; mais Henri iv ne voulut point de cette ridicule cérémonie. Il aima mieux se faire couronner par un nouveau pape qu'il avait nommé lui-même.

Les Romains conservèrent tant de fierté dans leur décadence et dans leur humiliation, que quand Frédéric Barberousse vint à Rome, en 1155, pour s'y faire couronner, les députés du peuple qui le reçurent à la porte lui dirent : Souvenez-vous que nous vous avons fait citoyen romain d'étranger que vous étiez.

ils voulaient bien que les empereurs fussent couronnés dans leur ville : mais d'un côté ils ne souffraient pas qu'ils y demeurassent , et de l'autre ils ne permirent jamais qu'aucun pape s'intitulât souverain de Rome ; et jamais» en effet, on n'a frappé de monnaie sur laquelle on donnât ce titre à leur évêque.

En 1114, les citoyens élurent un tribun du peuple ; et le pape Lucius n , qui s'y opposa, fut tué dans le tumulte.

Enfin, les papes n'ont été véritablement maîtres à Rome que depuis qu'ils ont eu le château Saint-Ange en leur pouvoir. Aujourd'hui la chancellerie allemande regarde encore l'empereur

comme l'unique souverain de Rome ; et le sacré collège ne regarde l'empereur que comme le premier vassal de Rome , protecteur du Saint-Siège. Telle est la vérité oui est développée dans l'Essai sur les Mœurs , etc.

Le sentiment de l'auteur que je cite est donc que Charlemagne eut le domaine suprême, et qu'il accorda au Saint-Siège plusieurs domaines utiles dont les papes n'eurent la souveraineté que très long-temps après.

Sottise infâme de l'écrivain qui a pris le nom de Cninae 4a Bastide du Clause, avocat au parlement de Paris.

Après cet exposé fidèle , je dois témoigner ma surprise de ce que je viens de lire dans un commentaire nouveau du discours du célèbre Fleuri sur les libertés de l'église gallicane. Je vais rapporter les propres paroles du commentateur, qui se déguise sous le nom de tnatre Pierre de Chiniac de la Bastide du Claux, avocat au parlement. Il n'y a point assurément d'avocat qui écrive de ce style * :

« Si on ne consultait que les Voltaires

• et ceux de son bord , on ne trouverait, «en effet, que problèmes et qu'impos-

• tures dans nos historiens. > Ensuite cet aimable et poli commentateur , après avoir attaque les gens de notre bord avec des complimens dignes , en effet, d'un matelot à bord, croit nous apprendre qu'il y a dans Ravenne une pierre cassée , - sur laquelle sont gravés ces mots : Pipinus pius primus amplificandœ ecclesiœ viam aperuit , et exarchatum Ravenne cum amplissimis... «
Le pieux

• Pépin ouvrit le premier chemin d'a- « grandir l'Eglise , et l'exarchat de Ra- «venne avec de très grands...» le reste manque. Notre commentateur gracieux prend cette inscription pour un témoignage authentique. Nous connaissons depuis long-temps cette pierre; je ne voudrais point d'autre preuve de la fausseté de la donation. Cette pierre n'avait été connue qu'au dixième siècle : on ne pro-

* L'avocat Chiniae e«t un peraonnage très* réel mai* quoique ce vSLè défeweur de l'églUe janiénitle ait estuyé une acciuation juridique d'adultère, et que cet procee £aeaent toujours rite , il n'eu eat paa plm connu , et n'a jamais pu réuaair à occuper le public ni de «e» ouvmgca , m de «ci aventure» .

43a PÏR

duisit point d'autre monument pour assurer aux pape» l'exarchat ; donc il n'y en avait point. Si on fesait paraître aujourd'hui une pierre cassée , avec une inscription qui certifiât que le pieux François ier fit une donation du Louvre aux cordeliers, de bonne foi le parlement regarderait-il cette pierre comme un titre juridique; et l'académie des inscriptions l'insérerait - elle dans ses' recueils?

Le latin ridicule de ce beau monument n'est pas , à la vérité , un sceau de réprobation; mais c'en est un que le mensonge avéré concernant Pépin. L'inscription affirme que Pépin est le premier qui ait ouvert la voie. Gela est faux : avant lui. Constantin avait donné des terres à l'évêque et à l'église de Saint- Jean de Latran de Rome jusque dans la Calabre. Les évêques de Rome avaient obtenu de nouvelles terres des empereurs suivans. Ils en avaient en Sicile, en Toscane, en Ombrie; ils avaient les justices de Saint-

Pierre et des domaines dans la Pentapole. Il est très probable que Pépin augmenta ces domaines. De quoi se plaint donc le commentateur?

que prétend-il ? pourquoi dit-il que l'auteur de V Essai sur (es mœurs et l'esprit des nations est trop peu versé dans ces connaissances , ou trop fourbe pour mériter quelque attention? Quelle fourberie , je vous prie , y a-t-il à dire son avis sur Ravenne et sur la Pentapole? Nous avouons que c'est là parler en digne commentateur; mais ce n'est pas, à ce qu'il nous semble , parler eu homme versé dans ces connaissances , ni versé dans la politesse, ni même versé dans le sens commun.

L'auteur de Y Essai sur (es mœurs, etc., oui affirme peu, se fonde pourtant sur lb testament même de Gharlemagne , pour affirmer qu'il était souverain de Rome et de Ravenne, et que par conséquent il n'avait point donné Ravenne au pape. Charlemagne fait des legs à ces villes , qu'il appelle nos principales villes. Ravenne était la ville de l'empereur et non pas celle du pape.

Ce qu'il y a de plus étrange , c'est que le commentateur est lui-même entièresoant de l'avis de mon auteur ; H n'écrit que d'après lui : il veut prouver comme lui que Charlemagne avait le pouvoir suprême dans Rome ; et , oubliant tout d'un coup l'état de la question , il se ré-

PYH

pand en invectives ridicules contre son propre guide. Il est en colère de ne sa* voir pas quelle était l'étendue et la borne du nouveau pouvoir de Charlemagne dans Rome. Je ne le sais pas plus que lui , et cependant je m'en console. Il est vraisemblable que ce pouvoir était fort mitigé , pour ne pas trop choquer les Romains.

On peut être empereur sans être despotique. Le pouvoir des empereur* d'Allemagne est aujourd'hui très borné par celui des électeurs et des princes de l'Empire. Le commentateur peut rester sans scrupule dans son ignorance pardonnable ; mais il ne faut pas dire de grosses injures , parce qu'on est un ignorant : car lorsqu'on dit des injures sans esprit, on ne peut ni plaire ni insulser ; le public veut qu'elles soient fines, ingénieuses et à propos : il n'appartient même que très rarement à l'innocence outragée, de repousser la calomnie dans la style des Philippiques : et peut-être n'est-il permis d'en user ainsi, que quand la calomnie met en danger un honnête homme, car alors c'est se battre contre un serpent , et on n'est pas dans le cas de Tartufe, qui s'accusait d'avoir tué une puce avec trop de coïté.

D'une calomnie abominable , et d'une impiété horrible du prétendu Chiniac.

Passé encore qu'on se trompe sur une pancarte de Pepin-le-Bref : le pape n'en a pas sur Ravenne ni droit moins confirmé par le temps et par le consentement de tous les princes ; la plupart des origines sont suspectes, et un droit reconnu de tout le monde est incontestable.

Mais de quel front le prétendu Chinîac de la Bastide du Claux, commentateur des libertés de l'église gallicane peut-il citer cet abominable passage qu'il dit avoir lu dans un dictionnaire f Jésus- Christ a été le plus habile charlatan, et le plus grand imposteur qui ait paru depuis l'existence du monde. On est naturellement porté à croire qu'un homme

qui cite un trait si horrible avec confiance ne l'a pas inventé. Plus l'atrocité est extrême, moins on s' imagine que ce soit une

fiction. On croit la citation vraie, récisément parce qu'elle est abominale; cependant il n y en a pas no mot, pas l'ombre d'une telle idée dans le titre dont parle ce Chiniac. Est-ce Ut une

PYR

liberté gallicane ? J'ai lu très attentivement ce livre qu'il cite ; je sais que c'est no recueil d'articles traduits du lord Shaftesbury , du lord BoHnbroke , de Trenchard , de Gordon , du docteur Mid-Iclon, du célèbre Abauzit, et d'autres morceaux connus qui Hont mot à mot dans le grand Dictionnaire encyclopédique, tel que l'article Mes sic, leuuel est tout entier d'un pasteur d'une église réformée , et dont nous possédons l'original.

Non seulement J'infûme citation du prétendu Chiniac n'est dans aucun endroit de ce livre, mais je puis assurer qu'elle ne se trouve dans aucun des livres écrits contre la religion chrétienne , depuis Cclse et l'empereur Julien; le devoir de mon état est de les lire pour mieux répondre , ayant l'honneur d être achelier en théologie. J'ai lu tout ce qu'il y a de plus fort et de plus frfvole. Volstôn lui-même, Jean-Jacques Rousseau, qui ont osé nier si audacieusement les miracles de notre Seigneur Jésus-Christ, n'ont pas écrit une seule ligne qui ait la moindre teinture de cette horrible idéfe; au contraire, ils rendent à Jésus-Christ le plus. profond respect, et Volston, surtout, se borne à regarder les miracles de notre Seigneur comme des types et des paraboles.

J'avance hardiment que , si cet insolent blasphème se trouvait dans quelque mauvais livre, mille voix ee seraient élevées contre le monstre qui l'aurait vomé.

Enfin, je délie, Chiniac de me le montrer ailleurs que <iàns son libelle ; apparemment, il a pris ce détour pour blasphémer,

sous le masque, contre notre Sauveur, comme il blasphème à tort et à travers contre' notre saint père le pape et souvent contre les évoque* : il a crû pouvoir être criminel impunément, en prenant les flèches infernales dans un carquois sacré , et en couvrant d'oppro- . bre la religion qu'il feint de défendre. Je ne crois pas qu'il y ait d'exemple , ni d'une calomnie si impudente, ni d'une fraude si basse, ni d'une impiété *i effrayante ; et je pen»e que Dieu me pardonnera , si je dis quelques injures à ce Chiniaç.

11 faut »ans doute avoir abjuré toute pudeur, ainsi qu'avoir perdu toute raison pour traiter Jésus-Christ de charlatan et d'imposteur ; lui qui vécut toujours dans l'humble obscurité; lui qui n'écrivit jamais une seule ligne, tandis que de modernes docteurs, si peu doctes, nous

PYR 435

assomment de gros volumes sur des questions dont il ne parla jamais; lui qui se Houmit, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, à la religion dans laquelle il était né ; lui qui en recommanda toutes les observances, qui ne prêcha jamais que l'amour de Dieu et du prochain , qui ne parla jamais de Dieu que comme d'un père, selon l'usage des Juifs; qui, loin de se donner : amais le titre de Dieu, dit en mourant * : Je vais à mon père qui est votre père, à mon Dieu qui est votre Dieu; lui enfin dont le saint y.êlc condamne si hautement l'hypocrisie et les fureurs des nouveaux charlatans , qui , dans l'espérance d'obtenir un petit bénéfice , ou de servir un parti qui les protège, seraient capables d'employer le fer ou le poison, comme ils ont employé les convulsions et les calomnies.

Ayant cherché en vain pendant plus de trois mois la citation du prétendu Ciniac, et ayant prié mes amis de chercher de leur côté, nous avons été tous forcés avec horreur de lire plus de quatre cents volumes contre le christianisme, tant en latin qu'en anglais, en italien, en français et en allemand; nous protestons devant Dieu que le blasphème eu question n'est dans aucun de ces livres ; nous avons cru enfin qu'il pourrait se rencontrer dans le discours qui sert de préface à IV/brège de l'histoire ecHesia» tique. On prétend que cet avant-propos est d'un héros philosophe né dans une autre communion que la nôtre; gépie sublime, dit - on, qui a sacrifié également à Mars, i Minerve et au* Gi ares; mais qui ayant le malheur de n'être pas né catholique romain, et se trouvant sOus le joug de la réprobation éternelle, s'est trop livré aux enseignemens trompeurs de la raison, qui égare in r o„t esta ble ment quiconque n'écoute qu'elle. Je ne forme point de jugement téméraire; je suis loin de penser qu'un si- grand homme ne soit pas chrétien.

Voici les paroles de celte préface.

- L'établissement de la religion chrétienne a eu;,' comme tous les empires , « de faibles coramencemens/*Un Juif de
- la lie du peuple, dont la naissance est
- douteuse , qui mêle aux absurdités d'anciennes prophéties hébraïques, des préceptes d'une bonne morale, auquel on
- attribue des miracles, et qui finit par »être condamné à un supplice ignotni-

* Siot-Jeiw, elap. XX, ,7.

■ nicux | est le héros de cette secte. Douxe « fanatiques se répandent de l'Orient jus-

■ qu'en Italie ; ils gagnent le* esprits par « cette morale et si sainte et si pure qu'ils « prêchaient ; et, si l'on excepte quelques

- miracles propres à éblanlir des imagi-

■ nations ardentes , ils n'enseignaient que

• le déisme. Cette religion commençait « à se répandre dans le temps que l'cin-

■ pire romain gémissait sous la tyrannie

■ de quelques monstres qui le gouverné"

- rent consécutivement. Durant ces règnes

• de sang, le citoyen, préparé à tous les « malheurs qui peuvent accabler l'huma-

- ni té , m trouvait de consolation et de

• soutien contre d'aussi grands maux que « dans le stoïcisme. La morale des chré-

• tiens ressemblait à cette doctrine, et « c'est l'unique cause de la rapidité des « progrès que fit cette religion. Dès le « règne de Claude , les chrétiens for- « maient des assemblées nombreuses où

- ils prenaient des agapes, qui étaient

- des soupers en communauté. »

Ces paroles sont audacieuses, elles sont d'un soldat qui sait mal farder ce qu'il croit la vérité; mais après tout elles, disent positivement le coulraire du blasphème annoncé par Chi"iac.

La religion chrétienne a eu de failles commencement, et tout le monde en convient» l n Juif de la lie du peuple* rien n'était plus vrai aux yeux, des Juifs, Ils ne pouvaient deviner qu'il était né d'une Vierge et du Sain,t-Esprit, et que Joseph, mari de sa mère. , descendait du roi David. De plus il n'y a point de (te aux yeux de pieu ; devant lui tous les hommes sont égaux.

Douze fanatiques se répandent de l'Orient jusqu'en Italie. Le terme de fanatique parmi nous est très odieux, et ce serait une terrible impiété d'appeler de, ce nom les apôtres; mars si, dans Ja langue maternelle de l'auteur, ce terme ne veut dire que persuade, zélé, nous n'avons aucun reproche à lui faire; il nous paraît même très vraisemblable qu'il n'a nulle intention d'outrager ces apôtres, puisqu'il cpmpare les preuajyrs chrétiens aux respectables stoïciens. Ço. un mot nous ne fessons point l'apologie de cet ouvrage ; et dès que notre saint père le pape, juge impartial de tous les livres, aura condamné celui-ci, non* ne manquerons pas de le condamner de cœur et de bouche.

IJevuc énorme de Ciiniac.

Le prétendu U \$»st\$e de, Çhiniac du

Claux a répondu que les paroles par lui citées se trouvent dans le Militaire philosophe, non pas précisément et mot à mot, mais dans le même sens. Ce Militaire philosophe est, dit-on, du sieur Saiut-Hiacynthe, qui fut cornette de dragons en i6S5, çt employé dan» la fameuse dragonade à la re vocation de ledit de Mantes.....

La proposition du Militaire philosophe est aussi dure que le blasphème du prétendu Chiniac est ailleux.

Concluons que le pyrrhonisme historique est très utile ; car si dans ceor ans le Commentaire des libertés gallicanes et le Militaire philosophe tombent dans les mains d'un de ceux qui aiment les recherches, les anecdotes; et si ces deux livres ne sont pas réfutés dans leur temj», ne sera-t-on pas en droit de croire que dansie siècle de ces auteurs, on blasphémait ouvertement Jésus-Christ ? Il et!

donc très important de les confondre de bonne heure , et d'empêcher Chiniac de calomnier son siècle.

11 n'est pas surprenant que ce même Çhiniac , ayant ainsi outragé Jésus-Christ notre sauveur, outra çé aussi son vicaire : Je ne vois pas, dit-il, comment le pape lient le premier rang entre Us princes chrétiens. Cet homme n'a ças assisté au sacre de l'empereur , il aurait vu l'archevêque de Mayence tenir le premier rang enlrc les électeurs; il n'a jamais diné aveé un évêque , il aurait vu qu'on lui donne toujours la place d'honneur : il devait savoir que par toute PEurope on traite les gens d'église, comme les femme?, avec beaucoup de déférence ; ce n'est pas à dire qu'il faille leur baiser les pieds ,

excepté peut-être 'dans un transport de passion. Mais revenons au pyrrhonisme de l'histoire.

Anecdote historique très hasardée.

Dunaïlan prétend , dans nn de ses opuscles, que Charles vw n'était pas . fils de Louis xi ; c'est peut-être la raison secrète pour laquelle Louis xt négligea son éducation et le tiot toujours

éloï^uû de lui. Charles vin ne ressemblait a Louis xi ni par l'esprit ni par le corps. En lin la tradition pouvait servir d'excusé à Du liai lia n ; mais cette tradition était fort incertaine , comme presque toutes le sont. La dissemblance des pères et des en/an est encore moins une preuve d'illégitimité, que la ressemblance n'est une preuve du contraire., ,

PYK

Que Louis ii ait haï Charles vin , cela ne conclut rien. Un si mauvais fils pouvait aisément être un mauvais père.

Quand même douze DuhaiMan m'aura ieut assuré que Charles vm était né d'un autre que de Louis xi , je ne devrais pas les en croire aveuglémeot. Un lecteur sage doit, ce me semble , prononcer comme les juges : Pater est quern nuptiœ

Autre anecdote -plus hasardée.

On a dit que Ja duchesse de Monlpensier avait accorde ses la-vours au moine Jacques Clément, pour l'encourager à assassiner boo roi. Il .eût été plus habile de les promettre que de les donne* : mais ce n'est pas ainsi qu'on excite un prêtre fanatique au parri-cide; on lui montre, le ciel et non une femme. Son prieur Bout-goin était bien plus capable de le déterminer, que la plus grande beauté de la terre ; il n'avait point de lettre d'amour dans sa poche quand il tua le roi, mais bien les histoires de Judith et d Àod, toutes déchirées, toutes grasses à force d'avoir été Jues.

De Henri IV.

Je pense entièrement comme l'auteur de YÈssai sur tes mœurs, etc. sur la mort de Henri iv ; je peuse que ni Jean Châtel ni Ravailac n'eurent aucuns complices; leur crime était celui du

temps, le cri de la religion fut leur seul complice. Je ne crois point que Ravaillac ait fait le voyage de JNaples, ni que le jésuite A la gona ait prédit dans Naplf s la mort de ce prince, comme le répète encore notre Chiniac. Les jésuites n ont jamais été prophètes ; s'ils l'avaient été. ils auraient prédit leur destruction ; mais au contraire ces pauvres gens ont toujours assuré qu'ils dureraient jusqu'à la fin des siècles, il ne

faut jamais urerde rien.'

•• ■ • i . i . . • it

De l'abjuration de Renri. IV.

Le jésuite Daniel a beau me dire, dans sa très sèche et très fautive Histoire de1 France, que Henri iv avant d'abf*rer était; depuis long-temps catholique , j^ert croirai plus Henri iv lui-même que le jésuite Daniel ; sa lettre à la belle Gabrielle : C'est demain que je fais 4e saut périlUux, prouve au moins qu'il avait encore dans le couir autre chose que du catholicisme. Si son grand cœur avait été depuis si long-temps si pénétré de la grâce efficace , il aurait peut-être dit à sa

PYR 435

maîtresse : Ces avenues m'édifient ; mais il lui dit : Cet gens ià m'ennuient. Ces paroles sont-elles d'un boa catéchumène?

Ce n'est pas un sujet de pyrrhonurrJe , ^ue les lettres de ce grand homme à Corisande d'Aodoin , comtesse de Gramont ; elle* existent encore en original. L'auteur de l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations rapporte plusieurs de ces lettres intéressantes ; en voici des morceaux curieux : Tous ces empoisonneurs sont tous papistes. J'ai découvert un tueur pour moi. — Les

prêcheurs romains prêchent tout haut qu'il n'y a ptus qu'une mort à voir ; ils admonestent tout bon catholique de prendre exemple sur l'empoisonnement du prince de Conde.

— Et vous êtes de cette religion ! — Si je n'étais huguenot , je me ferais turc.

Il cst d'imeile , après tons ces témoignages de la main de Henri iv, d'être fermement persuadé qu'il fût catholique dans le cœur.

Bcvucsur ffeiiH IV.

Un antre historien moderne (M. de Buri) de Henri IV accuse du meurtre de ce héros le duc de Lerme : C'est, dit-il, l'opinion lamùwestaUie* Hest évident que o'est l'opinion Ja plus mal établie. Jamais on n'en a parlé en Espagne j et il n'y eut e« France que le continuateur du président de Tbou., qui donna quelque crédit à ces spupçons vagues: et ridicules. Si, Je duc de Lerrac, premier ministre, employa Ravaillac, il le paya bien mal. Ce mal heurt -u\ était presque sans argent quand if fut saisi. Si le duc de Lerme l'avait séduit uufcii séduire sous la promesse d'une récompense proportionnée à sou attentat^ assurément Ravaillac l'aurait nommé îui et, ses émissaires, quand ce n'eut /été que pour se venger. Il nomma bien le jésuite d'Aubigni , auquel ii n'avait fait que mien tirer un couteau. Pourquoi aurait-il épargié le duo de Lerme î C'est une obstination bien étrange, que colle de ne pas croire Ravaillac dans son interrogatoire et dans les tortures 1 Faut-il insulter une grande maison espagnole saos la moindre apparence de preuve ?

Êt voitt juatement comme on écrit l'hutoire !

La nation espagnole n'a guère recours à ces crimes honteux , et les grands d'Espagne ont eu dans tous les temps une idée si généreuse qui ne leur a pas permis de s'avilir jusque là.

Si Philippe u mit à prix la tête du

436 PYR

prince d'Orange , il eut du moins le prétexte de punir un sujet rebelle , comme le parlement de Paris mit à cinquante mille écus la tête de l'amiral Coligny, et depuis celle du cardinal Mazarin. Ces proscriptions publiques tenaient de l'horreur des guerres civiles ; mais comment le duc de Xerme se serait-il adressé* secrètement à un misérable tel que Ravaillac ?

Bévue sur le maréchal d'Ancre.

Le même auteur dit que le maréchal d* Ancre et sa femme furent écrasés , pour ainsi dire, par la foudre. L'un ne fut à la vérité écrasé qu'à coup de pistolets , et l'autre fut brûlée en qualité de sorcière. Un assassinat et un arrêt de mort rendu contre une, maréchale de France , dame d'atours de la reine , réputée magicienne , ne font honneur ni à la chevalerie ni à la jurisprudence de ce temps-là. Mais je ne sais pourquoi l'historien s'exprime en ces mots : Si ces deux misérables n'étaient pas complices de la mort du roi , ils méritaient du moins les plus rigoureux châtimens. Il est certain que, du vivant même du roi , Concini et sa femme avaient avec l'Espagne des liaisons contraires aux desseins du roi.

C'est ce qui n'est point du tout certain, cela n'est pas même vraisemblable. Ils étaient Florentins; le grand duo de Florence avait reconnu le premier» Henri iv; il ne craignait rien tant que le

pouvoir de l'Espagne en Italie ; Concini et sa femme n'avaient point de crédit du temps de Henri iv. S'ils avaient ourdi 'quelque* trame avec le conseil de Madrid , ee «+ pouvait être nue pour la reine. C'est donc accuser la reine d'avoir trahi son mari ;• et, encore une fois , il n'est pàs •permis d'inventer de telles accusations sans preuve. Quoi! un écrivain; dans son grenier pourra prononcer ùrie diffamation que les juges les plus éclairés du royaume trembleraient d'écouter sur leur tribunal l

Pourquoi appeler un maréchal de France et sa femme , dame d'atours de là reine* ces deux misèraéles? Le maréchal d'Ancre « qui avait levé une armée à ses frais contre les rebelles, mérite-t-il une épithète qui n'eât conveuable qu'à Ravailac, à Cartouche, aux voleurs publics, aux calomniateurs publics f

Réflexion.

11 n'est que trop vrai qn'il suffit d'un fanatique pour commettre un parricide sans aucun complot. Damieos n i en avait

PYR

point. Il a répété quatre fois dans son in terrogatoire qu'il n'a commis son crime que par principe de religion. Ic puis dire qu'ayant été autrefois à portée de connaître les convulsionnaires , j'en ai vu plus de vingt capables d'eue pareille horreur *, tant leur démente était atroce. La religion mal entendue est une lièvre que la moindre occasion fait tourner en rage.

Le propre du fanatisme est d'échauffer les têtes. Quand le feu qui fait bouillir les cervelles superstitieuses a fait tomber quelques flammèches dans une âme insensée et atroce ; quand un ignorant furieux croit imiter saintement Urinée, Aod, Judith,

et leurs semblables, cet ignorant a plus de complices qu'il ne pense. Bien des gens l'ont excité au parricide sans le savoir. Quelques personnes profèrent des paroles indiscretes et violentes ; un domestique les répète, il les amplifie, il les enfonce encore , comme disent les Italiens; un Châtel, un Ravailac, un Daoien9 les recueillent : ceux qui les ont prononcées ne se doutent pas du mal qu'ils ont fait : ils sont complices involontaires; mais il n'y a eu ni complot ni instigation. En un mot, on connaît bien mal l'esprit humain , si l'on ignore que le fanatisme rend la populace capable de tout.

Du Dauphin François.

Le dauphin François, fils de François I^{er}, joue à la paume , il boit beaucoup d'eau fraîche dans une transpiration abondante ; on accuse l'empereur Charles- Quint de l'avoir fait empoisonner. Quoi! le vainqueur aurait craint le lit du vaincu! Quoi 4 il aurait fait périr à la cour de France le fils de celui dont alors il prenait deux provinces, et il aurait déshonoré toute la gloire de sa vie par un crime infâme et inutile ? Il aurait empoisonné le dauphin en laissant deux frères pour le venger! L'accusation est absurde ; aussi je me joins à l'auteur toujours impartial de Y Essai sur les mœurs , etc. , pour détester cette absurdité.

Mais le dauphin François avait auprès de lui un gentilhomme italien , un comte de Montécuculli, qui lui avait versé l'eau fraîche dont il résulta une pleurésie. Ce comte était né sujet de Charles-Quint; il lui avait parlé autrefois; et' sur cela seul on l'arrête, on le met à la 'torture; des

* Un enfant autre* dont il s'est été question dans le pré<Kè> de Diraient.

médecins ignorons affirment que les tranchées, causées par Tenu froide, sont causées par l'arsenic. On fait écarteler Montécuculli, et toute la France traite d'empoisonneur le vainqueur de Soliman , ie libérateur de la chrétienté , le triomphateur de Tunis , le plus grand homme de l'Europe ! Quels jugescondamnèrent Montécuculli? je n'en sais rien; ni Mézerai ni Daniel ne le disent. Le président Hénault dit : Le dauphin François est empoisonné par MontécucoulU, sonéehanson, non sans soupçon contre l'empereur,

Il est clair qu'il faut au moins douter du crime de Montécuculli ; ni lui ni Charles-Quint n'avaient aucun intérêt à le commettre. Montécuculli attendait de yon maître une grande fortune, et l'empereur n'avait rien à craindre d'un jeune homme tel que François. Ce procès funeste peut donc être mis dans la foule des cruautés juridiques que l'ivresse de l'opinion, celle de la passion et l'ignorance ont trop souvent déployées contre les hommes les plus innocens.

De SamMançai.

Pie peut-on pas mettre dans la même classe le supplice de Samblançai? Le crime qu'on lui impute est beaucoup plus raisonnable que celui de Montécuculli. Il est bien plus ordinaire de voler le roi que d'empoisonner Iee dauphins.

Cependant aujourd'hui les historiens sensés doutent que Samblançai fût coupable.

Il fut jugé par des commissaires; c'est déjà un grand préjugé en sa faveur. La haine que lui portait le chancelier Duprat est encore un préjugé plus fort. On est réduit, lorsqu'on lit les grands procès criminels, à suspendre au moins son jugement entre les

condamnés et les juges ; témoin les arrêts rendus contre Jacques Cœur , contre Enguerrand de Marigni , et tant d'autres. Comment donc pourrait-on croire aveuglément mille anecdotes rapportées par des historiens , puisqu'on ne peut même en croire des magistrats qui ont examiné les procès pendant des années entières P On ne peut s'empêcher de iiiire ici une réflexion sur François icr. Quel était donc le caractère de ce grand homme qui fait pendre le vieillard innocent Samblançai, qu'il appelait son père; qui fait écarteler un gentilhomme italien parce aue ses médecins sont des ignorans ; qui dépouille le connétable de Bourbon de ses biens par l'injustice la plus criante ;

PÏK 437

qui , ayant été vaincu par lui et fait prisonnier, met ses deux entant» en captivité, pour aller revoir Paris; qui jure et promet même , en parole d'honneur , de rendre; la Bourgogne à Charles-Quint , son vainqueur , et qui est obligé de se déshonorer par politique ; oui accorde aux Turcs aans Marseille la liberté d'exercer leur religion , et qui fait brûler à petit feu dans la place de l'Estrapade de malheureux luthériens , tandis qu'il leur met les armes à la main en Allemagne? Il a fondé le collège royal : oui, mais est-on grand poor cela, et un collège répare-t-il tant dliorreurs et tant de bassesses?

Des Templiers,

Que dirons-nous du massacre ecclésiastique juridique des templiers? leur supplice fait frémir d'horreur. L'accusateur laisse dans nos esprits plus que de l'incertitude. Je crois bien plus à quatrevingts gentilshommes qui protestent de leur innocence de-

vant Dieu en mourant, qu'à cinq ou six prêtres qui les condamnent.

Du pape Alexandre VI.

Le cardinal Bembo, Paul Jove Tomasi, et enfin Guichardin semblent croire que le pape Alexandre vi mourut du poison qu'il avait préparé, de concert avec le bâ* tard César Borgia, au cardinal Sant-Agnolo, au cardinal de Capone, à celui de Modène et à plusieurs autres ; mais ces historiens ne I assurent pas positivement. Tous Jes ennemis du Saint-Siège ont ac crédité cette horrible anecdote. Je suis comme l'auteur de l'Essai sur les mœurs, etc. , je n'en crois rien ; et ma grande raison , c'est qu'elle n'est point du tout vraisemblable. Le pape et son bâtard étaient sans contredit les deux plus grands scélérats parmi les puissances de l'Europe ; mais ils n'étaient pas des fous.

Il est évident que l'empoisonnement d'une douzaine de cardinaux, à souper, aurait rendu le père et le fils si exécrables, que rien n'aurait pu les sauver de la fureur du peuple romain et de l'Italie entière ; un tel crime n'aurait jamais pu être caché, quand même il n'aurait pas été puni par l'Italie conjurée; il était d'ailleurs directement contraire aux vues do César Borgia. Le pape son père était sur le bord de son tombeau : Boreia rvec sa brigue pouvait faire élire une de ses créatures ; est-ce un moyen pour gagner les cardinaux , que d'en empoisonner douze ?

458 vm

Enfin les registres de la maison d'Alexandre v« le font mourir d'une fièvre double-tierce, poison assez dangereux pour un vieillard qui est dans sa soixantetreizième année.

De Louis XIV '.

Je suppose que dans cent ans presque tous nos livres soient perdus , et que dans quelque bibliothèque d'Allemagne on retrouve V Histoire de Louis XIV t par la Hode, sous le nom de la Martinière; la Dîme royale de Boisguilbert» sous le nom du maréchal de Vauban; les testamens de Cnibert et de Louvois, fabriqués par Catien de Gourtiiz; l'Histoire de ta régence du due d'Orléans, par le même la Hode, ci-devant jésuite; les Mémoires de madame de Main tenon, par la Beauville; et cent autres ridicules romans de cette espèce. Je suppose qu'alors la langue française soit une langue savante dans le forid de l'Allemagne, que d'exclamations les commentateurs de ce pays-là ne feraient-ils point sur ces précieux monumens échappés aux injures du temps!

Gomment pourraient-ils ne pas voir en eux les archives de la vérité? Les auteurs de ces livres étaient tous des contemporains, qui ne pouvaient être ni trompés ni trompeurs. C'est ainsi qu'on jugerait.

Celle seule réflexion ne doit-elle pas nous inspirer un peu de défiance sur plus d'un livre de l'antiquité ?

Bévues et doutes,

' Quelles erreurs grossières, quelles sottises ne débite-l-on pas tous les jours dans les livres qui sont entre les mains des grands et des petits, et même de gens qui savent lire? L'auteur de l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nation» ne nous fait-il pas remarquer qu'il se débite tous ces ans dans l'Europe quatre cent mille almanachs qui nous indiquent les jours propres à être saignés ou purgés, et qui prédisent la pluie f Que presque tous les livres sur

l'économie rustique enseignent la manière de multiplier le blé et de faire pondre des coqs? N'aurait-il pas observé que» depuis Maseow jusqu'à Strasbourg et à Baie, on met dans les mains de tous les enfans la géographie d'Hubner? Et voici ce qu'on leur apprend dans cette géographie :

Que l'Europe contient trente millions d'habitans , tandis qu'il est évident qu'il y en a plus de cent millions ; qu'il n'y a pas une lieue de terrain inhabitée , tan-

PYR

dis qu'il y a plus de deux cents lieues de déserts dans le nord , et plus de cent lieues de montagnes arides ou couvertes de neiges éternelles , sur lesquelles ni un homme ni un oiseau ne s'arrête*

Il enseigne que Jupiter se changea en taureau pour mettre au monde Europe , treize cents ans, jour pour jour , avant Jésus Christ , et que d'ailleurs tous les Européens descendent de Japhet.

Quels détails sur les villes ! l'auteur va jusqu'à dire , à la face des Romains et de tous les voyageurs , que l'église de St-Pierre a huit cent quarante pieds de longueur. Il augmenté le domaine du pape , comme il allonge son église ; il lui donne libéralement le duché de Bénévent, quoiqu'il n'ait jamais possédé que la ville ; il y a pert de pages où il ne se trouve de semblables bévues.

Consultez les tables de Lenglet , vous y trouverez encore que Hatton, archevêque de Mayence, fut assiégé dans une tour par des rats , pris par des rats, et mangé par des rats; qu'on vit des

armées célestes combattre en l'air, et que deux armées de serpens se livrèrent sur la terre une sanglante bataille.

Encore une fois , si dans notre siècle , qui est celui de la raison , on publie de telles pauvretés, que n'a-t-onpas fait dans le siècle des fables! Si on imprime publiquement dans les plus grandes capitales tant de mensonges historiques, que d'absurdités n'écrivait-on pas obscurément dans de petites provinces barbares 1 absurdités multipliées avec le temps par des copistes, et autorisées ensuite par des commentaires.

Enfin, si les événemens les plus intéressans, les plus terribles, qui se passent sous nos yeux , sont enveloppés d'obscurités impénétrables , que sera-ce des événemens qui ont vingt siècles d'antiquité? Le grand Gustave est tué dans la bataille de Lutze ; on ne sait s'il a été assassiné par l'un de ses propres officiers. On ignore des coups de fusil dans les carrosses du grand Condé; on ignore si cette manœuvre est de la cour ou de la Fronde. Plusieurs principaux citoyens sont assassinés dans l'Hôtel de ville en ces temps malheureux ; on n'a jamais su quelle fut la faction coupable de ces meurtres. Tous les grands événemens de ce globe sont comme ce globe même , dont une moitié est exposée au grand jour, et l'autre plongée dans l'obscurité.

PYR

AbiUtdLiè et hwrcur.

Que l'on se trompe sur le nombre des habitans d'un royaume, leur argent comptant , leur commerce , il n'y a que du papier de perdu. Que dans le loisir des grandes villes on se soit trompé sur les travaux de la campagne, les laboureurs n'en savent rien et vendent leur bled aux discoureurs. Des hommes de génie peuvent

tomber impunément dans quelques erreurs sur la formation d'un fœtus et sur celle des montagnes; les femmes font toujours des enfans comme elles peuvent , et les montagnes restent à leur place.

Mais il y a un genre d'homme!» funestes au genre humain , qui subsiste encore tout détesté qu'il est, et qui peut-être subsistera encore quelques années. Cette espèce bâtarde est nourrie dans les disputes de l'école , qui rendent l'esprit faux, et qui gonflent le cœur d'orgueil. Indignés de l'obscurité où leur métier les condamne, ils se jettent sur les gens du monde qui ont de la réputation, comme autrefois les crocheteurs de Londres se battaient à coups de poing contre ceux qui passaient dans les rues avec un habit galonné ; ce sont ces misérables qui appellent le président de Montesquieu, impie; le conseiller d'état la Moignon-Vayer, déiste; le chancelier de l'Université, athée. Mille fois flétri, il n'en est que plus audacieux , parée que , sous le masque de la religion , il croient pouvoir nuire impunément.

Par quelle fatalité tant de théologiens mes confrères orfèvres ont-ils été de tous les gens de lettres les plus hardis calomniateurs, si pourtant on peut donner le titre d'hommes de lettres à ces fanatiques? c'est qu'ils ne craignent rien quand ils montent. Si on pouvait lire leurs écrits polémiques , ensevelis dans la poussière des bibliothèques , on y verrait continuellement la Sorbonne et l'École des jésuites transférées dans de belles.

Le jésuite» surtout poussèrent l'impudence aux derniers excès quand ils furent puissants; lorsqu'ils n'écrivaient pas «les lettres de cachet», ils écrivirent de libellés.

(Jtt est obUgé^voiiér rjdecé sont des gens de cet affreux caractère qui ont affilé sur leur* conifères les- coups dont iJs fcontécra.-és , et qui ont perdu à jamais un ordre dans lequel il y a eu des hommes respectables, il fant aussi convenir qrte ee sont des énergismènes, tris q?re les

PVU 430.

P a touille t et Je» If ouOlle , qui ont enfin soulevé tonte la France contre les jésuites. Plus les gens habiles de leur Ordre avaient de crédit à la eonr, phis les petits pédans de leurs collèges étaient impudens à la ville.

Un de ces malheureux ne s'est pas contenté d'écrire contre tous les parleraens du royaume, du style dont Guignard éttiVit contre Henri iv. Ce fou vient de faire un ouvrage contre presque tous les gens de lettres illustres* et toujours dans le dessein de venger Dieu , qui pourtant semble un peu abandonner les jésuites.

Il Intitule sa rapsodie anti-phiiesophique : elle l'est bien en effet, mais il pouvait l'intituler aussi anti -humaine, anti dirc ticHilt.

<Jroirail-ort bien que cet éhergumène , à l'drticle fnnàtitmc, fait l'éloge, de cette fureur diabolique r il semble qu'ïï ail trempé sa plumé dans l'encrier de Ravàillac. Du moins Néron ne fit point l'éloge du parricide. Alexandre ti ne vanta point l'empoisonnement et l'assassinat.

Les plus grands fanatiques déguisaient leurs fureurs sous le nom d'un saint en thouJasme, d'un divin zèle; enfin nous avons confit entent fittruttifutn.

Le rrtoulsre crie sans cesse , Dieu , Dieu, Dieu ! excrément de la nature humaine, dans la bouché de qui le nom de Dieu devient un Sacrilège ; vous qjui ne l'attestez que pour l'offenser, et qui vous rendez plus codpable eritorc par vos calomnies, que ridictile par vos absurdités ; vous, le mépris et l'horreur de tous les hommes raisonnables , vous prononce/, le nom de Dieu dans tous vos libelles comme de* soldats qui s'enfuient en ériant : l'inèlcra*!

Quoi ! c'est au nom de Dieu que vous calomniez ! Vous dites qu'un homme très connu, devant qui vous n'oseriez paraître, a conjuré en secret avec les prêtres d'une ville célèbre pour y établir le socianisme ! Vous dites que ces prêtres viennent tous les soirs souper chez lui, et qu'ils lui fournissent des argutnens contre Vos Sottises! Vou« en a»èz menti, moiï révérend père : mentirts imjntdcntissimi i comme disait Pascal. Les portes de eette ville sont fermées avant 1 heure du souper. Jamais duemi prêtre de cette ville n'a soupe dans son château , qui en est .1 deux lieues; ii ne vit avec aucun, il n'en connaît aucun ; c'est ce que vingt mille hommes peuvent attenter.

:t4o pyt

Vous pensez que les parlement vous ont conservé le privilège de mentir, comme on dit que les galériens peuvent voler impunément.

Quelle rage vous pousse à insulter par 1rs plus plate» impostures un avocat du parlement de Paris, célèbre dans les lettres (i); et un de» premiers savans de l'Europe, honoré des bienfaits d'une tête couronnée, qui par là s'est honorée à jamais (a) ; et un homme aussi illustre par ses bienfaits nue par son esprit ,

dont la respectable épouse est parente du plus noble et du plus digne ministre qu'ait eu la France , et qui a des enfans dignes de son mari et d'elle (3) r

Vous êtes assez lâche pour remuer les cendres de M. de Montesquieu , afin d'avoir occasion de parler de je ne sais quel brouillon de jésuite irlandais nommé Routb , qu'on fut obligé de chasser de sa chambre , où cet intrus s'établissait en député de la superstition et pour se l'aire de fête, tandis que Montesquieu, environné de sages, mourait en sage : jésuite, vous insultez au mort, après qu'un jésuite a osé troubler la dernière heure du mourant, et vous voulez que la postérité vous déteste comme le siècle présent vous abhorre depuis le Mexique jusqu'en Corse.

Crie encore : Dieu , Dieu , Dieu ! tu ressemblerais à ce prêtre irlandais qu'on allait pendre pour avoir volé un calice : Voyez, disait-il, comme on traite les Ions Kêtelitjue» qui sont venus en France pour l'ariëhion!

Chaque siècle , chaque nation a eu ses Garasses. C'est une chose incompréhensible que cette multitude de calomnies dévotement vomies dans l'Europe par des bouches infectées qui se disent sacrées : c'est , après l'assassinat et le poison , le crime le plus grand , et c'est celui qui a été le plus commun.

(M clanges historiques.) PYTHAGORE , philosophe indien.

—

INVBHTS LA MBTSMPSYCOB. — C'CS t Un

dogme très faux, je l'avoue; il n'est point approuvé parmi nous , il peut être un jour déclaré hérétique, mais il n'a été jamais ex-

pressément condamné : on pouvait , ce me semble , supposer en sûreté de conscience que Dieu , le créa-

(o M. Saurin.

(*) M. Diderot.

'3)M. Hdfétim.

PYT

teur de toute* les âmes, les faisait tue* cessivement passer dan** des corps dlfierens; car que faire des âmes de tant de fœtus qui meurent en naissant , ou qui ne parviennent pas à maturité ? Voilà des âmes toutes neuves qui n'ont point servi , ne seront-elles plus bonnes à rien ? ne paraît-il pas très raisonnable de leur donner d'autres corps à gouverner, ou, si vous l'aimez mieux , de les faire gouverner par d'autres corps f

Pour les âmes qui ont habité des corps disgraciés, et qui ont souBVrt avec eux dans leur demeure , n'est-il pas encore raisonnable qu'après être délogées de leurs vilains étuis, elles aillent eo habiter de mieux laits?

Je dirais plus ; il n'y a personne qui , si on lui proposait de re-naître après sa mort , n'acceptât ce marché de tout son cœur : qudm velient osthère in alto ! 11 paraît donc assez évident que ce système ne répugne ni au cœur humain ni à la raison humaine.

Il est encore évident que cette doctrine ne choque point les bonnes mzurs ; t&r une âme qui se trouvera logée dans le corps d'un homme pour soixante ou quatre-vingts ans tout au plus, devra prendre le parti d'être une âme honnête , de peur d'aller habi-

ter après son décès le corps de quelque animal immonde et dégoûtant.

Pourquoi ce système ne fut-il reçu ni chez les Grecs , ni chez les Romains , ai même en Egypte , ni en Chaldée ! est-ce parce qu'il n'était pas prouvé r non , car tous ces peuples étaient infa-tués de dogmes bien plus improbables. Il est à croire plutôt que la doctrine de la transmigration des âmes fut re jetée, parce qu'elle ne fut annoncée que par des philosophe*. Dans tous pays on disputa toujours contre le philosophe , et on recourut au sor-cier. Pythagore eut beau dire en Italie :

O genut attonitum gelidœ formidine mortis , Çut'd Styga, quid te ne bras t quid mMirùn m » sa«

timetis ,

Ma te ri am ratum fslsique piacule mundi? Morte carent ani-ma, semperque priore relie t & S*def novis domibus »i»unt , haintantqme re-

Ce que du Bartas a traduit ainsi dans son style naïf:

« Pauvre* humana effrayé* du trépa* ,

Ne craigaex point le Stvx et l'autre monde ,

QUE

Tons vain» propos dont nota* fable Le corp* pért , l'4me ne s'éteint pa».

Elle n* fut que changer de demeure.

Anime un corpj , puis un antre uni fin. Gardonn-nou* bien de pexuer qu'elle meute ; Elle voyage, et tel fat mon dettin, J'étais Euphorbe à la guerre de Troie. »

On laitsa dire Pylhagorc, un se moqua d'Euphorbe , ou se jeta à corps perdu à la tête de Cerbère, dans ic Styx, et dans l'Àchéron, et l'un paya chèrement des prêtre» de Diane et d'Apollon qui vous en tiraient pour de l'argent comptant.

Les braewancs et les lamas du Thibet furent presque les seuls qui s'en tinrent à la mélcmpsyrse. 11 arriva qu'après la mort d'un grand-lama , celui qui briguait

QUE

la succession prétendit que l'âme du défunt était passée dans sou corps : il lut élu, et il introduisit la coutume de léguer son âme à son successeur. Ainsi tout grand lama élève auprès de lui un jenne homme , soit son fils , soit son parent , soit un étranger adopté , qui prend la place du grand-prêtre dès que le siège est vacant. C'est ainsi que nous disons en France que le roi ne meurt point. C'est là , si je ne me trompe , tout le mystère. Le mort saisit le vif, et le bon peuple qui ne voit ni les derniers momens du défunt, ni l'installation du successeur, croit toujours que son grand-lama est immortel * infaillible , et impeccable.

[Lettres Indiennes.)

Q U Ê N E (Du), amiral français. — sus vic-

TOIBKS ET SA D1SCBACE. de 1676 à 1678.

— Les Français, qui joints avec les Anglais n'avaient pu battre les flottes de Hollande , l'emportèrent seuls sur les Hollandais et

les Espagnols réunis. [8 janvier 1676] Le duc de Vivonne, obligé de rester dans Messine pour contenir le peule, déjà mécontent de ses défenseurs, issa donner cette bataille par Du Quêne, lieutenant général des armées navales, homme aussi singulier que Ruyter , parvenu, comme lui, au commandement par son seul mérite , mais n'ayant encore jamais commandé d'armée navale , et plus signalé jusqu'à ce moment dans l'art d'un armateur que dans celui d'un général. Mais quiconque a le génie de son art et du commandement, passe bien vite et sans effort du petit au grand. Du Quêne se montra grand général de mer contre Ruyter. C'était l'être que de remporter sur ce Hollandais un faible avantage. 11 livra encore une seconde bataille navale aux deux flottes ennemies près d'Agouste. Qia mars 1676] Ruyter, blessé dans cette bataille , y termina sa glorieuse vie. C'est un des hommes dont la mémoire est encore dans la plus grande vénération en Hollande. 11 avait commencé par être valet et mousse de vaisseau ; il n'en fut

aucun plus respectable. Le nom des princes de Nassau n'est pas au-dessus du sien. Le conseil d'Espagne lui donna le titre et le»

patentes de duc ; dignité étrangère et frivole pour un républicain. Ces patentes ne vinrent qu'après sa mort. Les enfants de Ruyter, dignes de leur père, refusèrent ce titre si brigué dans nos monarchies, mais qui n'est pas préférable au nom de bon citoyen.

Louis xiv eut assez de grandeur d'âme pour être affligé de sa mort. On lui représenta qu'il était défait d'un ennemi dangereux. Il répondit que qu'on ne pouvait s'empêcher d'être sensible à la mort d'un grand homme. »

Du Quêne, le Ruyter de la France, attaqua une troisième fois les deux flottes après la mort du général hollandais. Il leur coula à fond , brûla et prit plusieurs vaisseaux. Le maréchal duc de Vivonne avait le commandement en chef dans cette bataille ; mais ce n'en fut pas moins Du Quêne qui remporta la victoire*. L'Eu-

* Du Qufne fut mal récompensé , parce qu'il était protestant. Louia XIV le lui Ht «en tir un jour:

« Sire, lui répondit Du Qaéne, quand j'ai battu pour rotre ma-
jeaté, je n'ai pa* «onge* ai elle était d une autre religion que moi.
» Son fit*, forcé de «'expatrier aprèt la révocation de Véàit de
Nantea , ae retira en Sui««e , où il acheta la terre d'Eauhonne. Il
y porta le eorpa de «on père, qu'il avait été obligé de dire enterrer
en aeeret.

On lit «ur «on tombeau !

« La Hollande a fait ériger un mamolée k Ruyter, et la France
a wfujé un p«u de terre à ton

44a QUE

ropc était étonnée que la France fût devenue en si peu de
temps aussi redoutable sur mer qoe sur terre.

(Essai sur les mœurs.)

QUENTIN (Bataille de Saint-). — W dl'kpab lis français. — en
155[^]. — Marie d'Anglcterreavait donnécontrcla France huit
mille Anglais à Philippe son époux, qui vint à Londres pour les
faire embarquer , mais non pas pour les conduire à l'ennemi.
Cette armée , jointe à l'élite des troupes espagnoles commandées
par le duc de Savoie, Philibert-Emmanuel, l'un des grands capi-

taines de ce siècle , défit si entièrement l'armée française à Saint-Quentin , qu'il ne resta rien de l'infanterie ; tout fut tue ou pris ; les vainqueurs ne perdirent que quatre-vingts hommes ; le connétable de Montmorency et presque tous les officiers généraux furent prisonniers; un duc d'Engliien blessé à mort; la fleur de la noblesse détruite; la France dans le deuil et dans l'alarme. Les défaites de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt , n'avaient pas été plus funestes ; et cependant la France , tant de fois près de succomber, se releva toujours.

(Estai sur (es mœurs.)

QUESNEL (Le père), prêtre de l'Oratoire. — - CONDAMNATION DB SA PKB503NK HT

de soit Livhs. — en 1608. — Les troubles n'étaient pas détruits. Les jansénistes voulaient toujours cabaler, et les jésuites se rendre nécessaires. Le père Quesnel , prêtre de l'Oratoire, ami du célèbre Arnauld, et qui fut compagnon de sa retraite jusqu'au dernier moment, avait, dès l'an 1671 , composé un livre de réflexions pieuses sur le texte du Nouveau Testament. Ce livre contient quelques maximes qui pourraient paraître favorables au jansénisme ; mais elles sont confondues dans une si grande foule de maximes saintes et pleines de cette onction qui gagne le coeur , que l'ouvrage fut reçu avec un applaudissement universel. Le bien sV montre de tous côtés , et le mal il faut le chercher. Plusieurs évêques loi donnèrent le phj grand éloges dans «a naissance , et les confirmèrent quand le livre eut reçu encore par l'auteur sa dernière perfection. Je sais même que l'abbé Renaudot , l'un de plu savans hommes de France, étant à Rome la première année du pontificat de Clément xi , allant un jour chez

ce pape, qui aimait les savans et qui l'était lui-même ♦ le trouva lisant le livre du père Quesnel. « Voilà , lui

QUE

dit le pape, un livre excellent. Nous n'avons personne à Rome qui soit Capable d'écrire ainsi. Je voudrais attirer l'auteur auprès de moi. • C'est le même pape qui depuis condamna le livre.

Il ne faut pourtant pas regarder ces éloges de Clément xi , et les censures qui suivirent les éloges, comme une contradiction. On peut être très touché dans uue lecture des beautés frappantes d'un ouvrage , et en coudamnêr ensuite les défauts cachés. Un des prélats qui avaient donné en France l'approbation la plus sincère au livre de Quesnel était le cardinal de Noailles, archevêque de Pari»-.

Il s'en était déclaré le protecteur lorsqu'il était évêque de Châlons ; et le livre lui était dédié. Ce cardinal , plein de vertus et de science, le plus doux des hommes, le plus ami de la paix, protégeait quelques jansénistes sans l'être, et aimait peu les jésuites sans leur nuire et sans les craindre.

Ces jésuites commençaient à jouir d'un grand crédit, depuis que le père de La Chaise , gouvernant fa conscience de Lonis xiv, était en effet à la tête de l'église gallicane. Le père QuesneJ, qui/es craignait, était retiré à Bruxelles avec le savant bénédictin Gerberon, un prêtre nommé Brigode, et plusieurs autres du même parti. Il en était devenu chef après la mort du fameux Arnauld , et jouissait, comme lui , de cette gloire flatteuse de s'établir un empire secret indépendant des souverains, de régner sur des consciences , et d'être l'Ame d'une faction composée d'esprits éclairés. Les jésuites, plus répandus que sa faction et plus puis-

sans , déterrèrent bientôt Quesnel dans sa solitude. Ils le persécutèrent auprès de Philippe v , qui était encore maître des Pays-Bas , comme ils avaient poursuivi Arnauld , son maître, auprès de Louw xrv. Ils obtinrent un ordre du rdi d'Espagne de faire arrêter ces solitaires. (i;f>5JQuesnel fut mis dans les prisons de l'archevêché de Malines. Un gentilhomme, qni crut que le parti janséniste ferait sa fortune s'il délivrait le chef, perça les mur», et fit évader Quesnel , qui 5e retira à Amsterdam, oit H e*t mort en 1719, dans une extrême vieillesse, après avoir contribué à former en Ifylândr. quelques églises de jansénistes, troupeau faible qui dépérit tous le» jours.

Lorsqu'on l'arrêta, on saisit tousses papiers, ét on * trouva tout ce qui carar

QUE

térise un parti Terme, li y avait une copie d'un ancien contrat fait par les jansénistes 'avec Antoinette Hourignon , célèbre visionnaire , femme riche % et qui avait acheté, sons le nom de son directeur, l'île de Nordstrand près du Hotstein, pour y rassembler ceux qu'elle prétendait associer à une secte de mystiques qu'elle avait voulu établir.

Cette Hourignon avait imprimé à ses frais dix-oeuf gros volumes de pieuses rêveries , et dépensé la moitié de son bien à faire des prosélytes. Elle n'avait réussi qu'à se rende ridicule, et même avait essuyé les persécutions attachées à tonte innovation. Enfin , désespérant de s'établir dans son île , elle l'avait revendue aux jansénistes, qui ne s'y établirent pas plus qu'elle.

On trouva encore dans les manuscrits de Quesnel un projet plus coupable, s'il n'avait été insensé. Louis xiv ayant envoyé en

Hollande, en 1604, 1^{er} comte d' Avaux , avec plein pouvoir d'admettre à urte trêve de vingt années les puissances qui voudraient y entrer, les jansénistes, asous le nom de aiseifties de saint Augustin, avaient imaginé de se faire comprendre dans cette trêve , comme s'ib avalent été en effet un parti formidable, tel que celui des calvinistes le fut si longtemps. Cette idée chimérique était demeurée sans exécution ; mais enfin les propositions de paix des jansénistes avec le roi de France avaient été rédigées par écrit. 11 y avait eu certainement dans ce projet une envie de se rendre trop considérables ; et c'en était assez- pour être cri» mincis. On fit aisément croire à Louis xiv qu'ils étaient dangereux.

Il n'était pas assez instruit pour savoir que de vaines opinions despéculation tomberaient d'elles-mêmes , si on les abandonnait à leur inutilité. C'était leur donner un poids qu'elles n'avaient point, que d'en foire des matières d'état. Il ne lut pas difficile de faire' regarder le livre do père Quesnel comme coupable, après que l'auteur eut été traité en séditieux. Les jésuites engagèrent le roi lui-même a faire demander à Rome la condamnation du livre. C'était en effet faire condamner le cardinal de H cailles, qui en avait été le protecteur te plus zélé. On se flattait avec raison que le pape Clément xi mortifierait l'archevêque de Paris. H faut savoir que , quand Clément xi était le cardinal Albaoi, il avait lait imprimer un

QUE 44

livre tout moliniste de son ami le cardinal de Sfondrate, et que M. de Noailles avait été le dénonciateur de ce livre. 11 était naturel de penser qu'Alhani, devenu pape, ferait au moins contre les approbations données à Quesnel, ce qu'on avait fait contre les approbations données à Sfondrate.

On ne se trompa point : le pape Clément xi donna , vers l'an 1708 , un décret cootre le livre de Quesnel. Mais alors les affaires temporelles empêchèrent que celte affaire spirituelle , qu'on avait sollicitée, ne réussît. La cour était mécontente de Clément xi , qui avait reconnu l'archiduc Charles pour roi d'Espagne après avoir reconnu Philippe v. On trouva des nullités dans son décret : il ne fut point reçu en France ; et les querelles furent assoupies jusqu'à la mort du père de La Chaise, confesseur du roi, homme doux , avec qui les voies de conciliation étaient toujours ouvertes , et qui ménageait dans le cardinal de Noailles l'allié de madame de Maintenon.

(Essai sur les mœurs.)

QUÊTE imaginée par François d'Assise, au profit d'ordres monastiques, en ixoo. — L'on compte quatre- vimjt-dixhuit ordres monastiques dans l'église ; soixante -quatre qui sont reniés , et trente-quatre qui vivent de quête, « sans aucune obligation, disent-ils, de travailler, ni corporeliement ni spirituellement, pour gagner leur vie , mais seulement pour éviter l'oisiveté ; et, comme seigneurs directs de tout le monde, ét participant à la souveraineté de Dieu en l'empire de l'univers, ils ont droit de vivre aux dépens du public , sans faire que ce qu'il leur plaira. •

Ces propres paroles se lisent dans un livre très curieux , intitulé : les Heureux Succès de la Piété ; et les raisons qu'en allègue l'auteur ne sont pas moins convaincantes. «Depuis, dit-il, que le cénobite a consacré à Jésus-Christ le droit de oe servir des biens temporels, le monde ne possède plus rien qu'à son refus ; et il voit tes royaumes et les seigneuries comme des usages que sa libéralité a laissés en fief. C'est ce qui le rend seigneur du monde , possédant tout par un domaine direct, parée que s'étant rendu

une possession de Jésus Christ par le vœu, et le possédant, il prend aucunement (en quelque manière) part à sa souveraineté. Le religieux a même

4*4 QUE

cet avantage sur le prince , qu'il ne faut point d'armes pour lever ce que le peuple doit à son exercice : il possède les affections devant que de recevoir les libéralités , et son empire s'étend plus sur les cœurs que sur les biens. •

Ce fut François d'Assise qui , Tan 1209, imagina cette nouvelle manière de vivre de quête ; mais voici ce que porte sa règle * : « Les frères, à qui Dieu en a donné le talent, travailleront fidèlement, en sorte qu'ils évitent l'oisivetésans éteindre l'esprit d'oraison; et pour récompense de leur travail ils recevront leurs besoins corporels pour eux et pour leurs frères, suivant l'humilité et la pauvreté; mais ils ne recevront point d'argent. Les frères n'auront rien en propre , ni maison , ni lieu , ni autre chose ; mais , se regardant comme étrangers en ce monde, Us iront avec confiance demander l'aumône. »

Remarquons , avec le judicieux Fleuri , que , si les inventeurs des nouveaux ordres mendiants n'étaient pas canonisés pour la plupart, on pourrait les soupçonner de s'être laissé séduire à l'amourpropre, et d'avoir voulu se distinguer par leur raffinement au-dessus des autres. Mais, sans préjudice de leur sainteté»

on peut librement attaquer leurs lumières ; et le pape Innocent 111 avait raison de faire difficulté d'approuver le nouvel institut de saint François, et plus encore le concile de Latran , tenu en lai 5 , de défendre de nouvelles religions, c'est-à-dire de nouveaux ordres ou congrégations.

Cependant , comme au 13^e siècle Ton était touché des désordres que l'on avait devant les yeux , de l'avarice du clergé , de son luxe, de sa vie molle et voluptueuse qui avait gagné les monastères rentés, l'on fut si frappé de ce renoncement à la possession des biens temporels en particulier et en commun, qu'au chapitre général que saint François tint près d'Assise, en 1219, où⁵ C trouva plus de cinq mille frères mineurs qui campèrent en rase campagne , ils ne manquèrent de rien par la charité des villes voisines. On voyait accourir de tous les pays les ecclésiastiques , les laïques , la noblesse, le petit peuple , et non seulement leur fournir les choses nécessai

* Cisp. ▼ ft V*.

QUE

res , mais s'empresser à les servir de leurs propres mains avec une sainte émulation d'humilité et de charité.

Saint François, par son testament, avait fait une défense expresse à ses disciples de demander au pape aucun privilège, et de donner aucune explication à sa règle ; mais, quatre ans après sa mort, dans un chapitre assemblé l'an 1230, ils obtinrent du pape Grégoire ix une bulle qui déclare qu'ils ne sont point obligés à l'observation de son testament, et qui explique la règle en plusieurs articles. Ainsi le travail des maîtres , si recommandé dans l'Ecriture , et si bien pratiqué par les premiers moines, est devenu odieux ; et la mendicité , odieuse auparavant, est devenue honorable.

Aussi , trente ans après la mort de saint François, on remarquait déjà un relâchement extrême dans les ordres de sa fondation. Nous n'en citerons pour preuve que le témoignage de saint

Bonaventure , qui ne peut être suspect. C'est dans la lettre qu'il écrivit en' 1257, étant général de l'ordre, à tous ies provinciaux et les gardiens. Cette lettre est dans ses opuscles, tome n, page 35a»

Il se plaint de la multitude des affaire» pour lesquelles ils requéraient de l'argent , de l'oisiveté de divers frères , de leur vie vagabonde, de leurs importunités & demander, des grands bâtiimen* qu'ils élevaient , enfin de leur avidité des sépultures et des testamens. Saint Bonsventure n'est pas le seul qui se soit élevé contre ces abus, puisque M. Le Camus, évêque de Bellay, observe que le seul ordre des minoritain* a soulier! plus de vingt-cinq réformes en quatre cents ans. Disons un mot sur chacun de ces griefs > que tant de réformes n'ont pu déraciner encore.

Les frères mendiants , sous prétexte de charité, se mêlaient de toutes sortes d'affaires publiques et particulières. Ils entraient dans le secret des familles, et se chargeaient de l'exécution des testamens ; ils prenaient des députations pour négocier la paix entre les villes et les princes. Les papes surtout leur donnaient volontiers des commissions, conxrre à des gens sans conséquence, qui voyageaient à peu de frais , et qui leur étaient entièrement dévoués; ils les employaient même quelquefois à des levées de deniers.

Mais une chose plus singulière en-

QUE

more , c'est le tribunal de l'inquisition dont ils se chargèrent. On sait que dans ce tribunal odieux il y a capture de criminels, prison, torture, condamnation», confiscations, peines infamantes et fort souvent corporelles par le bras séculier. Il est sans doute

bien étrange de voir des religieux , fesant profession de l'humilité la plus profonde et de la pauvreté la plus exacte , transformés tout d'un coup en juges criminels , ayant des appariteurs et des familiers armes, c'est-à-dire des gardes et des trésors à leur disposition, se rendant ainsi terribles à toute la terre.

Nous glissons sur le mépris du travail des mains , qui attire l'oisiveté chez les mendiants comme chez les autres religieux. De là cette vie vagabonde que saint Bonaventure reproche à ces frères , lesquels, dit-il, sont à charge à leurs hôtes, et scandalisent au lieu d'édifier. Leur importunité à demander fait craindre leur rencontre comme celle des voleurs. En effet , cette importunité est une espèce de violence à laquelle peu de gens savent résister, surtout à l'égard de ceux dont l'habit et la profession ont attiré du respect; et d'ailleurs c'est une suite naturelle de la mendicité, car, enBn , il faut vivre. D'abord la faim et les autres besoins pressans font vaincre la pudeur d'une éducation honnête, et, quand une fois on a franchi cette barrière , on se fait un mérite et un honneur d'avoir plus d'industrie qu'on autre à attirer les aumônes.

La grandeur et la curiosité des bâtimens, ajoute le même saint, incommode nos amis qui fournissent à la dépense , et nous exposent aux mauvais jugemtns des hommes. Ces frères, dit aussi Pierre Desvignes , qui , dans la naissance de leur religion, semblaient fouler aux pieds la gloire du monde, reprennent le faste qu'ils ont quitté; n'ayant rien , ils possèdent tout , et sont plus riches que les riches même. On Connaît ce mot de Dufrény à Louis xiv : « Sire, te ne regarde jamais le nouveau Louvre sans m 'écrier : Superbe monument de la magnificence d un des plus grands rois qui de son nom ait rempli la terre, palais digne de nos monarques, vous seriez achevé , si l'on vous avait donné à l'un des

quatre ordres mendiants pour tenir ses chapitres et loger son général. • »

QUE 4p

Quant à leur avidité des sépultures et des testatnens, Matthieu Pâris l'a peinte en ces termes :« Ils sont soigneux d'assister à la mort des grands , au préjudice des pasteurs ordinaires ; ils sont avides de gain, et extorquent des testamens secrets; ils ne recommandent que leur ordre, et le préfèrent à tous les autres. • Sauvai rapporte a'isst qu'en 150a, Gilles Dauphin , général des cordeliers , en considération des bienfaits que son ordre avait reçus de messieurs du parlement de Paris, envoya aux présidens, conseillers et greniers , Ja permission de se faire enterrer en habit de cordelier. L'année suivante il gratifia d'un semblable brevet les prévôts des marchands et échevins, et les principaux officiers de la ville. Une faut pas regarder cette permission comme une simple politesse, s'il est vrai que saint François fait régulièrement chaque année une descente en purgatoire , pour en tirer les âmes de ceux qui sont morts dans l'habit de son ordre, comme l'assuraient ces religieux.

Voici un trait à ce sujet qui ne sera pas hors de propos. L'F-toile , dans ses Mémoires , année 1577, raconte qu'une fille fort belle, déguisée en homme, et qui se faisait appeler Antoine , fut découverte et prise dans le couvent des cordeliers de Paris. Elle servait entre autres frères Jacques Berson, qu'on appelait l'enfant de Paris, et le cordelier aux belles mains. Ces révérends pères disaient tous qu'ils croyaient que c'était un vrai garçon. Elle en fut quitte pour le fouet, qui fut grand dommage à la chasteté de cette fille, qui se disait mariée, et qui par dévotion avait servi dix ou douze ans ces bons religieux , sans jamais avoir été intéressé en

son honneur. Peut-être croyait-elle s'exempter après la mort d'un long séjour en purgatoire; c'est ce que l'Etoile ne dit pas.

Le même évêque de Bellay, que nous avons déjà cité , prétend qu'un seul ordre de mendiants coûte par an trente millions d'or pour le vêtement et la nourriture de ces moines , sans compter l'extraordinaire ; de sorte qu'il n'y a point de prince catholique cjuì lève tant sur ses sujets que les cénobites mendiants qui sont dans ses états exigent de ses peu pies. Que sera-ce si on y «joute ha trentetrois autres ordres? On verra, dit-il, que les trente - quatre ensemble tirent plus des peuples chrétiens que les soixante-

RAM RAY

quatre des cénobites rentes , m tous les Avouons que c'est beaucoup dire, autres ecclésiastiques , n'ont de bicni. {Dictionnaire phUosophiqvc.)

RAMILLIES (bataille de). — mtu i.i nunci kt l'wpmu (aô mai 1706).

— Près de la Mchaigne , et ver» le»

sources de la petite Chcttc , le maréchal de Vilieroi avait campé son armée. Le centre était à Ramillies, village devenu aussi fameux qu'Hochslet. 11 eût pu éviter la bataille. Les officiers généraux lui conseillaient ce parti ; mais le désir aveugle de la gloire l'emporta. [aô mai 1706] 11 fit, à ce qu'on prétend, la disposition de manière qu'il n'y avait pas un nomme d'expérience qui ne prévît le mauvais succès. Des troupes de recrue, ni disciplinées, ui

complète» , étaient au centre : il laissa les bagages entre les lignes de son armée ;, u posta sa gauche derrière uu marais, comme s'il voulût l'empêcher d'aller à l'ennemi.

Murlborough,, qui remarquait toutes ces fautes , arrange sun armée pour en pro* filer. 11 voit que la gauche de l'armée française ne peut aller attaquer sa droite; il di garnit aussitôt celle droite, pour fondre vers Ramillies avec un nombre supérieur. M* de Gassion , lieutenant gnéral , qui voit ce mouvement < ! es ennemis, crie au maréchal : «Vous êtes perdu si vous ne changez votre ordre de bataille. Dégarnissez votre gauche , pour vous opposer a, nombre égal. Faites rapprocher vos lignes davantage. Si vous tardez un, moment , il n'y a plus de ressource. » Plusieurs officiers appuyèrent ce, conseil salutaire; Le maréchal ne les crul pas. Marlborougattaque. Il avait afaire à des ennemis rangés en bataille comme il lus eût voeu* poster lui-même poulies vaincue. Voilà ce que toute la France a dit ; et l'histoire est en partie le récitdea opinions des Immes : mais ue devait-oa pas dire aussi que les troupes des alliés étaient mieux disciplinées ; que leur eon. liance en leurs chefs et en leurs succès passés leur inspirait plus d'audace? H'y eut-il pas des régioeen» français qui firent mal leur devoir? et Les bataillon» les plus inébranlable» au feu ne font -ils pas la destinée de» état»? L'armée française ne résista pas une demi-heure. On s'était battu

près de huit heures à Hochstet, et oo avait tué près de huit mille hommes aux vainqueurs; mais, à la journée de Ramillies, ou ne leur en tua pas deux mille cinq cents : ce fut une déroute totale : les Français y perdirent vingt mille hommes, la gloire de la nation, et l'espérance de reprendre l'avantage. La Bavière, Cologne avaient été perdae» pat la bataille d'Hoehstet ; toute la

Fbndrc cspaguole le fut par celle de Ramillies. Marlborough entra victorieux dans Anvers, dans Bruxelles; il prit Ostende; Menin se rendit a lui.

Le maréchal de Vilieroi, au désespoir, n'osait écrire au roi cette défaite. Il resta cinq jours sans envoyer de courriers. Enfin il écrivit au roi la confirmation de cette nouvelle qai consternait déjà la cour de France. Et, quand il reparut devant le roi, ce monarque, au lieu de lui faire des reproche», lui dit : « Monsieur le maréchal, ou n'est pas heureux à notre âge. »

(Siècle de Louis XI V ,)

RAVAILLAC (François), assassin

d'Henri iv. hxtbait os son procès st

a**xt oa s* mosjp mai 1610.) — A dit qu'il n'a jamais reçu aucun outrage du roi* et que la. cour a assea d'argumeos sufisians par les interrogatoires et réponse» au procès ; qu'il n'y a nullement apparence qu'il Y ait été induit par argent , ou suscité par gens ambitieux du sceptre de France ; car, si tant est qu'il eût clé porté par argent ou autrement , il m mole qu'il ne fût pas venu jusqu'à trois fois, et à trois voyage* exprès d'Augou/ème à Paris , distans l'un de l'autre de cent lieues, pour donner conseil au roi de rao ger à l'église catholique- et romaine ceux de la prétendue réformée , gen» du tout contraires à la volonté de Dieu et de son église; parce que qui a volonté de tuer autrui par argent , dès qu'il se laisse mal heureusement corrompre pour assassiner son prince, ne va pas le faire avertir comme il a fait trois diverse» fois* ainsi que le sieur de La Force a reconnu , depuis l'homicide commis par l'accuse,

RAV

avoir été dans le Louvre , et prié instamment de le l'aire parler au roi; à quoi ledit sieur de La Forée aurait répondu qu'il était un papauté; et catholique à gros grain. Lui disant s'il connaissait M. d'Epernon, et l'accusé lui répondit que oui, et que c'était un catholique à gros grain; el ayant dit au sieur de La Force qu'étant calholiaue , apostolique et romain , et voulant tel' vivre et mourir, il le supplie de vouloir ic l'aire parler au roi , afin de déclarer à sa majesté l'intention où il était depuis si long temps de le tuer, n'osant le déclarer à aucun autre , parce que, l'ayant dit a sa majesté , U se serait désisté tout- à-fait de cette mauvaise volonté.

Enquis si de lors qu'il fit ses voyages pour parler au roi, et lui conseiller de faire la guerre à ceux de la religion prétendue réformée , il avait protesté à son curé que, si sa majesté ne voulait ae-corder ce dont l'accusé la suppliait, il ferait le malheureux acte qu'il a commis ;

A dit que non ; et que, s'il l'avait projeté, s'en était désisté, et avait cru qu'il était expédient de lui faire cette remontrance plutôt qne de le tuer.

Remontré qu'il n'avait changé sa mauvaise intentio , parce que, depuis le dernier voyage qu'il a fait à Angoulême le jour de Pâques , il n'a cherché les moyens de parler au roi, ce qui démontre assez qu'il était parti en cette résolution de l'aire ce qu'il a fait;

A dit qu'il est véritable.

. Knquis si le jour de Pâques et de son départ il iit la sainte communion ; a dit que non , et l'avait faite le premier dimanche

de carême; , mais néanmoins, qu'il fit célébrer le sacrifice de la sainte messe à l'église Saint-Paul d'Angoulême, sa paroisse , comme se reconnaissant indigne d'approcher de ce très saint et très auguste sacrement, plein de mystère et d'incompréhensible vertu, parce qu'il se sentait encore vexé de cette tentation de tuer le roi, et en tel état ne voulait s'approcher de la sainte table.

Et puis s'il ne les a pas fait

venir (les démons) dans la chambre où était couché ledit Dubois?

A dit que non ; qu'il est bien vrai que lui accusé, étant couché dans un grenier au-dessus de la chambre dudit Dubois , dans lequel grenier étaient aussi couchées d'autres personnes, il entendit à l'heure de minuit ledit Dubois qui le priait de

RAV 447

descendre dans sa chambre, s'exclamant avec grands cris : « KavaUlac , mon ami , descends en bas , je suis mort ; mon Dieu , avez pitié de moi. » Alors l'accusé voulut descendre ; mais il en fut empêché par ceux qui étaient avec lui, pour la crainte qu'ils avaient, de sorte qu'il ne descendit

Eoint ; et le lendemain il demanda audit Dubois qui l'avait mu de crier ainsi? à quoi il lui fit réponse qu'il avait vu dans sa chambre un chien d'une excessive grosseur et fort effroyable, lequel s'était mis les deux pieds de devant sur son lit ; de quoi il avait en telle peur qu'il en avait pensé mourir, et avait appelé l'accusé à son secours : à quoi l'accusé fit réponse que, pour renverser ses visions» il devait avoir recours à la sainte communion , ou à la célébration de la messe, et furent à cet effet au couvent des

cordeliers faire dire la messe, pour armer la grâce de Dieu contre les visions de Satan, ennemi commun des hommes.

Remontré qu'il y a apparence que c'était lui qui avait fait paraître ce chien ;

A dit que non, et, de peur que nous n'ajoutions pas de foi à ses réponses , cette vérité serait attestée par ceux qui étaient dans la chambre où il était couché, qui l'empêchèrent de descendre, qui étaient l'hôtesse de Isa maison et une sienne cousine, qui le prièrent do ne point y aller, à cause qu'elles avaient entendu ua grand bruit dans la chambre*

Remontré qu'il n'a pas eu volonté de changer son malheureux dessein, ne voulant recevoir la communion le jour de Pâques, parce que c'était je moyen de s'en divertir; duquel moyen n'ayant usé, et s'étant ainsi éloigné de la sainte communion, il a continué en sa méchante entreprise;

A dit que ce qui l'empêcha de communier fut qu'il avait pris cette résolution le jour de Pâques pouc venir tuer le roi ; mais aurait ouï la sainte messe auparavant de sortir, croyant (me la communion réelle de sa mère était suQiwnte pour elle et pour lui.

Remontré que lui, ayant cette mauvaise intention de commettre cet acte, il était en péché et en dauger de damnation , ne pouvant participer à la grâce de Dieu et communion des fidèles chrétiens pendant qu'il avait cette mauvaise) volonté , dont se devait départir pour tue en la grâce de Dieu ;

A dit qu'il ne lait pas de difficulté de

HAI

convenir qu'il n'ait été porté d'un propre mouvement et particulier, contraire à la volonté de Dieu, auteur de tout bien et vérité , contraire au diable , père du mensonge; mais que maintenant, à la remontrance que lui fessons, il reconnaît qu'il n'a pu résister à cette tentation, étant hors du pouvoir des hommes de s'empêcher du mal ; et qu'à présent qu'il a déclaré la vérité entière , sans rien retenir et cacher, il espérait que Dieu, tout benin et miséricordieux, lui ferait pardon et rémission de ses péchés, étant plus putaat pour dissoudre le péché, moyennant la confession et absolution sacerdotale, que les hommes pour l'offenser ; priant la sacrée Vierge, saint Pierre , saint Paul , saint François (en pleurant) , saint Bernard et toute la cour céleste du paradis, requérir être ses avocats envers sa sacrée majesté , afin qu'elle impose sa croix entre sa mort et jugement de son âme et l'enfer; par ainsi requiert et espère être participant des mérites de notre Sauveur Jésus-Christ» le priant bien très humblement lui faire la grâce d'être associé aux mérites de tous les trésors qu'il a infus en sa puissance apostolique, lorsqu'il a dit : Tu es Petrus.

EXTRAIT du pTOoèc-Terbal do U question.

Du 17 nui.

Arrêt de mort prononcé par le greffier, qui l'a prévenu que , pour révélation de ses complices , serait appliqué à la question ; et , le serment de lui pris , a été exhorté de prévenir le tourment, et s'en rédimer par la connaissance de la vérité qui l'avait induit , persuadé et fortifié au méchant acte, à qui il en avait conféré et communiqué ;

A dit que, par la damnation de son âme , il n'y a eu homme , ni femme , ni autre que lui qui l'air su ; et persisté, etc..

(Notes de la Henriade.)

RAYMOND VI, comte de Toulouse.

— PEESÉCUTIOK8 QU'IL BPEOUVR, BT CBOISADBS
CONTES LBS LAlfCOBDOCIBlfs BT LIS ALBIGEOIS.

— Les querelles sanglantes de l'Empire et du sacerdoce , les richesses des monastères, l'abus que tant d'évêques avaient

Jait de leur puissance temporelle, devaient tôt ou tard révolter les esprits , et leur inspirer une secrète indépendance.

Arnaud de Brescia avait osé exciter les peuples jusque dans Rome à secou r le1 joug. On raisonna beaucoup en Europe sur la religion , dès le temps de Char le -

RAY

magne. Il est très certain que les Francs et les Germains ne connaissaient alors ni images, ni reliques, ni transsubstantiation. 11 se trouva ensuite des hommes qui ne voulurent de loi que l'Evangile , et qui prêchèrent à peu près les mêmes dogmes que tiennent aujourd'hui les protestant.

On les nommait V audois , parce qu'il y en avait beaucoup dans les vallées du Piémont , Albigeois , â cause de la viile d'Albi; éems hommes, par la régularité dont ils se piquaient ; enfin manichéens , du nom qu'on donnait alors en général aux hérétiques. On fut étonné, vers ia fin du douzième siècle , que le Languedoc en parût tout rempli.

Dès l'an 1108, le pape Innocent III délégua deux simples moines de Cîteaux pour juger les hérétiques : « Nous mandons, dit-il, aux princes, aux comtes et à tous les seigneurs de votre province, de les assister puissamment contre les hérétiques, par la puissance qu'ils ont reçue pour la punition des méchants, en sorte qu'après que frère Rainier aura prononcé l'excommunication contre eux, les seigneurs confisquent leurs biens, les bannissent de leurs terres, et les punissent plus sévèrement s'ils osent y résister.

Or nous avons donné pouvoir à frère Rainier d'y contraindre les seigneurs

l'interdiction et par interdit sur leurs biens, etc.» Ce fut le premier fondement de l'inquisition.

Un abbé de Cîteaux fut nommé ensuite avec d'autres moines, pour aller faire à Toulouse ce que l'évêque devait y faire. Ce procédé indigna le comte de Foix et tous les princes du pays, déjà séduits par les réformateurs, et irrités contre la cour de Rome.

La secte était en grande partie composée d'une bourgeoisie réduite à l'indigence par le long esclavage dont on sortait à peine, et encore par les croisades. L'abbé de Cîteaux paraissait avec l'équipage d'un prince. Il voulut en vain parler en apôtre. Le peuple lui oriait : ■ Quittez le luxe ou le sermon. » Un Espagnol, évêque d'Osmat, très homme de bien, qui était alors à Toulouse, conseilla aux inquisiteurs de renoncer à leurs équipages somptueux, de marcher à pied, de vivre austèrement, et d'imiter les Albigeois pour les convertir. Saint Dominique, qui avait accompagné cet évêque, donna l'exemple avec lui de cette vie apostolique,

RAY

et parut alors souhaiter qu'on n'employât jamais d'autres armes contre les erreurs. Mais Pierre de Castelnau , l'uo des inquisiteurs , fut accusé de se servir des armes qui lui étaient propres , en soulevant secrètement quelques seigneurs voisins, contre le comte de Toulouse, et en suscitant une guerre civile. [1207] Cet inquisiteur Tut assassiné. Le soupçon tomba sur le comte de Toulouse.

Le pape Innocent m ne balança pas à délier les sujets du comte de Toulouse de leur serment de fidélité. C'est ainsi qu'on traitait les descendants de ce Raimond de Toulouse, qui avait le premier servi la chrétienté dans les croisades.

Le comte, qui «avait ce que pouvait quelquefois une bulle, se soumit a la satisfaction qu'on exigea de lui. [1309] Un des légats du pape, nommé Milon, lui commande de le venir trouver à Valence, de lui livrer sept châteaux qu'il possédait en Provence, de se croiser lui -même contre les Albigeois, se» sujets, de faire amende honorable. Le comte obéit à tout. 11 parut devant le légat, nu jusqu'à la ceinture, nu-pieds, nu-jambes, revêtu d'un simple caleçon, à la porte de l'église de Saint -Gilles ; là un diacre lui mit une corde au cou , et un autre diacre le fouetta tandis que le légat tenait uu bout de la corde ; après quoi on fit prosterner le prince à la porte de cette église pendant le dîner du légat.

On voyait d'un côté le duc de Bourgogne, le comte de Nevers , Simon , comte de Montforl ; les évêques de Sens , d'Autun, de Nevers, de Clermont, de Lisicux, de Baycux , à la tête de leurs troupes , et le malheureux comte de Toulouse au milieu d'eux comme leur otage; de l'autre côté, des peuples animés par le fa-

natisme de la persuasion. La ville de Béziers voulut tenir contre les croisés. On égorgea tous les habitans réfugiés dans une église. La ville fut réduite en cendres. Les citoyens de Carcassonne , effrayés de cet exemple, implorèrent la miséricorde des croisés. On leur laissa la vie. On leur permit de sortir presque nus de leur ville , on s'empara de tous leurs biens.

On donnait au comte Simon de Montfort le nom de M achac. Il se rendit maître d' 'une grande partie du pays , s'assurant des châteaux des seigneurs suspects , attaquant ceux qui ne se mettaient pas entre ses mains, poursuivant les hérétiques qui osaient se défendre. Les

RAY 449

écrivains ecclésiastiques racontent euxmêmes que Simon de Mont fort ayant allumé un bûcher pour ces malheureux il y en eut cent quarante qui coururent' en chantant des psaumes, se précipiter dans les flammes. Le jésuite Daniel , en parlant de ces infortunés dans son Histoire de France, les appelle infâmes et détestables. Il est bien évident que des hommes qui volaient ainsi au martyre n avaient point des mœurs infâmes, li n y a sans doute de détestable que la barbarie avec laquelle on les traita, et il n'y a d'infâme que les paroles de Daniel \

* Dan» le temps de la destruction de* jésuites on eut en France une légère velléité de perfectionner l'éducation. On imagina donc d'établir une chaire d histoire à Toulouse. L'abbé Audra, qui en fut chargé, se servit de V Essai sur Us mœurs et l'esprit des nations , dont il eut soin de retrancher les fait, qui pouvaient rendre la tyrannie du clergé trop odieuse; mais il eut pour principe« de raison et d'humanité qu'il croyait utile, Le bas clergé

de Toulouse jeta de grand, cris! L archevêque intimidé se crut obligé de se joindre aux percuteurs de l'abbé Audra. Le clergé de France avait dressé, vers le même temps (en 1770) un avertissement aux Bâcles contre l'incrédulité. C'était un ouvrage très curieux, où l'on établissait qu'il n'y avait rien de plus agréable que d'avoir beaucoup de foi; et que les prêtres avaient rendu un grand service aux hommes en leur prenant leur aigreur, parce qu'un misérable, qui meurt sur un fumier avec l'espérance d'aller au ciel, est le plus heureux du monde. On y citait avec complaisance non seulement Tertullien, qui, comme on sait, est mort hérétique et fou, mais je ne sais quelles rapsodies d'un rhéteur nommé Lactance dont on faisait un père de l'église. Ce Lactance à la vérité avait écrit qu'on ne peut rien savoir en physique; mais en même temps il ne doutait pas que le vent ne frondât les caavales, et il expliquait par là le mystère de l'incarnation. D'ailleurs il s'était rendu l'apologiste des assassinats par lesquels la race abominable de Constantin reconnut les bienfaits de la famille de Diocétien. En adressant cet ouvrage aux fidèles de son diocèse, l'archevêque de Toulouse insista sur le scandale qu'avait donné le malheureux professeur d'histoire. Aussitôt les pétemens, les dévotes, le bas clergé, qui avaient eu, quelques années auparavant, la consolation de faire rouer l'innocent Calas, se mirent à crier haro sur l'abbé Audra. Il ne put résister à tant d'indignités. Il tomba inanimé et mourut. Cette mort fut un des grands chagrins que M. de Voltaire ait essuyés. Elle lui arrachait encore des larmes peu de jours avant sa mort. Depuis ce temps on enseigne aux Toulousains l'Histoire de Daniel; ils y apprennent que leurs ancêtres étaient infâmes et détestables; et il est défendu, sous peine d'un mandement, de leur dire que c'est aux dépouilles des comtes de Toulouse et des malheureux Albigeois que le clergé du

Languedoc doit ses richesses et son crédit, qui n'eut appuyé qn*
»«" ses riche»ses.

450 RAY

On peut seulement déplorer l'aveuglement de ce» malheureux , qui croyaient que Dieu les récompenserait , parce que des moines les lésaient brûler.

L'esprit de justice et de raison qui s'est introduit depuis dans le droit public de l'Europe, a lait voir enfin qu'il n'y avait rien de plus injuste que la guerre contre les Albigeois. On n'attaquait point des peuples rebelles à leur priuce, c'était le prince même qu'on attaquait pour le forcer à détruire ses peuples. Que diraiton aujourd'hui, si quelques évêques venaient assiéger l'électeur de Saie ou l'électeur Palatin , sous prétexte que les sujets de ces princes ont impunément d'autres cérémonies que les snjets de ces évêques ?

En dépeuplant le Languedoc , on dépouillait le comte de Toulouse. Il ne s'était défendu que par des négociations.

[1210] Il alla trouver encore dans Saint- Gilles les légats , les abbés qui étaient à la tête de cette croisade. Il pleura devant eux ; on lui répondit aue ses larmes venaient de fureur. Le légat lui laissa le choix, ou de céder à Simon de Mont fort tout co que ce comte avait usurpé, ou d'être excommunié. Le comte de Toulouse eut du moins le courage de choisir l'excommunication. Il se réfugia chez Pierre 11 , roi d'Arragon , son beau-frère , qui prit sa défense, et qui avait presque autant à se plaindre du chef des croisés que le comte de Toulouse.

Cependant l'ardeur de gagner des indulgences et des richesses multipliait les croisés. Les évêques de Paris, de Lisieux, de Bayeux accoururent au siège de Lavaur. On y fit prisonniers quatre-vingts chevaliers avec le seigneur de cette ville» que l'on condamna tous à être pendus ; mais les fourchettes patibulaires étant rompues, on abandonna ces captifs aux croisés, qui les massacrèrent. [1211] On jeta dans un puits la sœur du seigneur de Lavaur, et on brûla autour du puits trois cents habitans qui ne voulurent pas renoncer à leurs opinions.

Le prince Louis, qui fut depuis le roi Louis vin, se joignit à la vérité aux croisés pour avoir part aux dépouilles ; mais Simon de Montfort écarta bientôt un compagnon qui eût été son maître.

C'était l'intérêt des papes de donner ce pays à Montfort ; et le projet en était si bien formé , que le roi d'Aragon ne put jamais, par sa médiation, obtenir la

UY

moindre grâce. U paraît qu'il n'arma que quand il ne put s'en dispenser.

[1 2 1 3] La bataille qu'il livra aux croisés auprès de Toulouse, dans laquelle il fut tué, passa pour une des plus extraordinaires de ce monde. Une foule d'écrivains répètent que Simon de Montfort avec huit cents hommes de cheval seulement, et mille fantassins, attaqua l'armée du roi d'Aragon et du comte de Toulouse, qui faisaient le siège de Muret. Ils disent que le roi d'Aragon avait cent mille combattans , et que jamais il n'y eut une déroute plus

complète. Ils disent que Simon de Montfort , l'cvéque de Toulouse et l'évôque de Comminge divisèrent leur armée en trois corps , en l'honneur de la sainte Trinité.

Mais quand on a cent mille ennemis en tête , va-t-on les attaquer avec dix-huit cents hommes en pleine campagne, et divise-t-on une si petite armée en trois corps ? C'est un miracle, disent quelques écrivains; mais les gens de guerre qui lisent de telles aventures les appellent des absurdités.

Plusieurs historiens assurent que saint Dominique était à la tête des trottpei , nn crucifix de fer à la main, encourageant les croisés au carnage. Ce n'était pas la \a place d'un saint ; et il faut avouer que , si Dominique était confesseur , le comte de Toulouse était martyr.

Après cette victoire , le pape tint un concile général à Rome. Le comte de Toulouse vint y demander grâce. Je ne puis découvrir sur quel fondement il espérait qu'on lui rendrait ses états. Il fut trop heureux de ne pas perdre sa liberté. Le concile même porta la miséricorde jusqu'à statuer qu'il jouirait d'une pension de quatre cents marcs on marque s d'argent. Si ce sont des marcs , c'est à peu près vingt-deux mille francs de nos jours ; si ce sont des marques, c'est environ douze cents francs. Le dernier est nius probable , attendu que , moins oo lui donnait d'argent, plus il en restait pour l'Eglise.

Quand Innocent 111 fut mort , Raymond deToulousene fut pas mieux traité. [1 1 > S] Il fut assiégé dans sa capitale par Simou de Montfort; mais ce conquérant y trouva le terme de ses succès et de sa vie. Un coup de pierre écrasa cet homme , qui e.i faisant tant de mal avait acquis tant de rinommée.

Il avait un fils, à qui le pape donna tous

RAY

les droits du père ; mais le pape ne put lui donner le même crédit. La croisade contre le Languedoc ne fut plus que languissante. Le lils du vieux Raintond , qui avait succédé à son père, était excommunié comme lui. Alors le roi de France, Louis vin , se fit céder par le jeune Montfort tous ces pays que Montfbrt ne pouvait garder ; mais Ja mort arrêta Louis.viii au milieu de ses conquêtes.

Le règne de saint Louis, neuvième du nom, commença malheureusement par cette horrible croisade contre des chrétiens ses vassaux. Ce n'était point par des croisades que ce monarque était destiné à se couvrir de gloire. La reine Blanche de Castille, sa mère , femme dévouée au pape, Espagnole, frémissant au nom d'hérétique, et tutrice d'un pupille à qui les dépouilles des opprimés devaient revenir, prêta le peu qu'elle avait de forces, à un frère de Monlfort , pour achever de saccager le Languedoc: le jeune Raimond se défendit. On fit une guerre semblable à celle que nous avons vue dans les Cévennes. Les prêtres ne pardon-

naient jamais aux Languedociens , et ceux-ci n'épargnaient point les prêtres.

Tout prisonnier fut mis à mort pendant deux années ; toute place rendue fut réduite en cendres.

Enfin la régente Blanche , qui avait d'autres ennemis , et le jeune Raimond , las de massacres et épuisé de pertes, firent la paix à Paris. Un cardinal de -Saint-Ange fut l'arbitre; de cette paix, et voici les lois qu'il donna, et qui furent exécutées :

Le comte de Toulouse devait payer dix mille marcs ou marques aux églises de Languedoc, entre les mains d'un receveur dudit cardinal ; deux mille aux moines de Cîteaux , immensément riches ; cinq cents aux moines de Glairveaux, plus riches encore, et quinze cents à d'autres abbayes. 11 devait aller faire pendant cinq ans la guerre aux Sarrasins et aux Turcs, qui assurément n'avaient pas fait la guerre à Raimond. 11 abandonnait au roi, sans nulle récompense, toutes états en deçà du Rhône; car ce qu'il possédait en delà était terre de l'Empire.

. Il signa son dépouillement, moyennant quoi il lut reconnu, par le cardinal Saint- Ange et par un légat, non seulement pour être bon catholique, mais pour l'avoir toujours été. On le conduisit, seulement pour la forme, en chemise et nu-pieds,

REL 45i

devant l'autel de l'église de Notre -Dame de Paris. Là , il demanda pardon a la Vierge ; apparemment qu'au fond de son cœur il demandait pardon d'avoir signé un si infâme traité.

Rome ne s'oublia pas dans le partage des dépouilles. Raimond-le- Jeune, pour obtenir le pardon de ses péchés, céda aux papes, à perpétuité, le comté de Yenaissin, qui est en delà du Rhône. Cette cession était nulle par toutes les lois de l'Em-

Sire, le comté était un fief impérial, et n'était pas permis de donner son fief à l'église, sans le consentement de l'empereur et des états. Mais où sont les possessions qu'on ne se soit appropriées que par les lois? Aussi, bientôt après cette extorsion, l'empereur Frédéric 11 rendit au comte de Toulouse ce petit pays d'Avignon que le pape lui avait ravi; il lit justice comme souverain, et surtout comme souverain outragé. Mais lorsque ensuite

saint Louis et son fils, Philippe-le-Hardi, se furent mis en possession des états des comtes de Toulouse, Philippe remit aux papes le comtat Venaissin , qu'ils ont toujours conservé par la libéralité des rois de France. La ville et le territoire d'Avignon n'y furent point compris. Elle passa dans la branche de France d'Anjou qui régnait à "Naples , et y resta jusqu'au temps où la malheureuse reine Jeanne de Jâples fut obligée enfin de céder Avignon pour quatre-vingt mille florins, qui ne lui furent jamais payés. Tels sont, en général, les titres de possessions ; tel a été notre droit public.

Ces croisades contre le Languedoc durèrent vingt années. La seule envie de s'emparer du bien d'autrui les fit naître , et produisit en même temps l'inquisition. [iao4] Ce nouveau fléau, inconnu auparavant chez toutes les religions du monde, reçut la première forme sous le pape Innocent m. Elle fut établie en France dès l'année 12*29, sous saint Louis. Un concile, à Toulouse, commença dans cette année par défendre aux chrétiens laïques de MrcV Ancien et le Nouveau Testament. C'était insulter au genre humain que d'oser lui dire : Nous voulons que vous ayez une croyance , et nous ne voulons pas que vous lisiez le livre sur lequel cette croyance est fondée.

(Essai sur Us mœurs.) RELIGION (guerres de). — la fbanck

EN KST LE THIÎÀTRK AC COMMFKCEMRWT DIT

17e pitcr.K. — On disputait peu dans le-

45a REL

glite latine aux premiers siècle*. Les invasions continuelles des barbares permettaient à peine de penser ; et il y avait peu de

dogmes qu'on eût assez développés pour fixer la croyance universelle.

Fresque tout l'Occident rejeta le culte des images au siècle de Charlemagne. Un évêque de Turin , nommé Claude , les proscrivit avec chaleur, et retint plusieurs dogmes qui sont encore aujourd'hui le fondement de la religion des protestans. Ces opinions* se perpétuèrent dans les vallées du Piémont , du Dauphiné, de la Provence, du Languedoc : elles éclatèrent au douzième siècle : elles produisirent bientôt après la guerre des Albigeois; et, ayant passé en suite dans l'université de Prague , elles excitèrent la guerre des hussites. 11 n'y eut qu'environ cent ans d'intervalle entre la fin des troubles qui naquirent de la cendre de Jean Hus et de Jérôme de Prague , et de ceux que la vente des indulgences fit renaître. Les anciens dogmes embrassés par les Vaudois, les Albigeois, les hussites, renouvelés et différemment expliqués par Luther et Zuingle, furent reçus avec avidité dans l'Allemagne , comme un prétexte pour s'emparer de tant de terres , dont les évêques et les abbés s'étaient mis en possession., et pour résister aux empereurs, qui alors marchaient à grands pas au pouvoir despotique. Ces dogmes triomphèrent en Suède et en Danemarck, pays où des peuples étaient libres sous des rois.

Les Anglais , dans qui la nature a mis l'esprit d'indépendance , les adoptèrent , les mitigèrent , et en composèrent une religion pour eux seuls. Le presbytérianisme établit en Ecosse , dans les temps malheureux, une espèce de république dont le pédantisme et la dureté étaient beaucoup plus intolérables que la rigueur du climat , et même que la tyrannie des évêques qui avaient excité tant de plaintes. Il n'a cessé d'être dangereux en Ecosse que quand la raison, les lois et la force l'ont réprimé. La réforme pé-

nétra en Pologne, et fit beaucoup de progrès dans les seules villes où le peuple n[^]st point esclave. La plus grande et la plus riche partie de la république helvétique n'eut pas de peine à la recevoir. Elle fut sur le point d'être établie à Venise par la même raison ; et elle y eût pris racine si Venise n'eût pas été voisine de Rome , et peut-être si le gouvernement n'eût pas craint

BEL

la démocratie , à laquelle le peuple aspire naturellement dans toute republique, et qui était alors le grand but de la plupart des prédicans. Les Hollandais ne prirent cette religion que quand ils secouèrent le joug de l'Espagne. Genève devint un état entièrement républicain en devenant calviniste.

Toute la maison d'Autriche écarta ces religions de ses états , autant qu'il lui fnt possible. Elles n'approchèrent presque point de l'Espagne. Elles ont été extirpées par le fer et par le feu dans les états du duc de Savoie , qui ont été leur berceau. Les habitans des vallées piémontaises ont éprouvé, en i655, ce que les peuples de Mérindolet de Cabrière éprouvèrent en France sous François ier. Le duc de Savoie, absolu , a exterminé chez lui la secte dès qu'elle lui a paru dangereuse : il n'en reste que quelques faibles rejets ignorés dans les rochers qui les renferment. On ne vit point les luthériens et les calvinistes causer de grands troubles en France sous le gouvernement ferme de François ier et de Henri n. Mais dès que le gouvernement fut faible et partagé, les querelles de religion furent violentes. Les Condé et les Coligni, devenus calvinistes parce que les Guise étaient catholiques, bouleversèrent

l'état à Veni. La légèreté et l'impétuosité de la nation, la fureur de la nouveauté et l'enthousiasme firent, pendant quarante ans , du peuple le plus poli un peuple de barbares.

Henri iv, né dans cette secte , qu'il aimait sans être entêté d'aucune , ne put , malgré ses victoires et ses vertus , régner sans abandonner le calvinisme : devenu catholique , il ne fut pas assez ingrat pour vouloir détruire un parti si long-temps ennemi des rois , mais auquel il devait en parti sa couronne ; et, s'il avait voulu détruire cette faction, il ne l'aurait pas pu. 11 la chérit , la protègea et la réprima.

Les huguenots en France faisaient alors à peu près la douzième partie de la nation. Il y avait parmi eux des seigneurs puissans ; des villes entières étaient protestantes. Ils avaient fait la guerre aux rois : on avait été contraint de leur donner des places de sûreté : Henri ni leur en avait accordé quatorze dans le seul Dauphiné; Montauban, Nimes dans le Languedoc; Saumur et surtout la Rochelle, qui faisait une république a part, et que le commerce et la faveur de l' Angle tene pouvaient rendre puissante. Enfin

REL

Henri iv sembla satisfaire son goût, sa politique et même son devoir, en accordant au parti le célèbre édit de Nantes en 1598. Cet édit n'était au fond que la confirmation des privilèges que les prêtes tans de France avaient obtenus des rois précédens , les armes à la main , et que Henri-le-Grand, affermi sur le trône, leur laissa par bonne volonté.

Par cet édit de Nantes, que le nom de Henri ir rendit plus célèbre que. tous les autres, tout seigneur de fief haut-justicier pouvait avoir dans son château plein exercice de la religion prétendue réformée : tout seigneur sans haute justice pouvait admettre trente personnes à son prêche. L'entier exercice de cette religion était autorisé dans tous les lieux qui ressortissaient immédiatement à un parlement.

Les calvinistes pouvaient faire imprimer, sans s'adresser aux supérieurs , tous leurs livres, dans les villes où leur religion était permise.

Ils étaient déclarés capables de toutes les charges et dignités de l'état ; et il y parut bien en effet, puisque le roi fit ducs et pairs les seigneurs de La Trimouille et de Kosni.

On créa une chambre exprès au parlement de Paris, composée d'un président et de seize conseillers , laquelle jugea tous les procès des réformés , non seulement dans le district immense du ressort de Paris, mais dans celui de Normandie et de Bretagne. Elle fut nommée la chambre de l'édit. Il n'y eut jamais à la vérité qu'un seul calviniste admis de droit parmi les conseillers de cette juridiction. Cependant , comme elle était destinée à empêcher les vexations dont le parti se plaignait , et que les hommes se piquent toujours de remplir un devoir qui les distingue, cette chambre , composée de catholiques , rendit toujours aux huguenots, de leur aveu même, la justice la plus impartiale.

Ils avaient une espèce de petit parlement à Castres , indépendant de celui de Toulouse. Il y eut à Grenoble et à Bordeaux des chambres mi-parties catholiques et calvinistes. Leurs églises s'assemblaient en synodes comme l'église allicane. Ces privilèges et

beaucoup 'autres incorporèrent ainsi les calvinistes au reste de la nation. C'était à la vérité attacher des ennemis ensemble; mais l'autorité, la bonté et l'adresse de ce

REL

grand roi les continrent pendant sa vie.

Après la mort à jamais effrayante et déplorable de Henri iv, dans la faiblesse d'une minorité et nous une cour divisée, il était bien difficile que l'esprit républicain des réformés n'abusât de ses privilèges , et que la cour, toute faible qu'elle était, ne voulût les restreindre. Les huguenots avaient déjà établi en France des cercles, à l'imitation de l'Allemagne. Les députés de ces cercles étaient souvent séditeux ; et il y avait, dans le paiti, des seigneurs pleins d'ambition. Le duc de Bouillon, et surtout le duc de liohan , le chef Je plus accrédité des huguenots, précipitèrent bientôt dans la révolte l'esprit remuant des prédicans , et le sèle aveugledés peuples. L'assemblée générale du parti osa, dès 1615 , présenter à la cour un cahier, par lequel, entre autres articles injurieux, elle demandait qu'on réformât le conseil du roi. Ils prirent les armes en quelques endroits, dès l'an 161C; et, l'audace des huguenots se joignant aux divisions de la cour, à la haine contre les favoris, à l'inquiétude de la nation, tout fut long-temps dans le trouble. C'étaient des séditions, des intrigues, des menaces , des prises d'armes , des paix faites à la hâte» et rompues de même; c'est ce qui faisait dite au célèbre cardi-ⁿal Bentivoglio , alors nonce en France , qu'il n'y avait vu que des orages.

Dans l'année 1721 les églises réformées de la France offrirent à Lesdiguières, devenu depuis connétable, le généralat de leurs armées , et cent mille écus par mois. Mais Lesdiguières , plus éclairé dans son ambition qu'eux dans leurs factions, et oui les connaissait pour les avoir commandés, aima mieux alors les combattre que d'être à leur tête; et, pour réponse à leurs offres, il se fit catholique. Les huguenots s'adressèrent ensuite au maréchal duc de Bouillon , qui dit qu'il était trop vieux ; enfin ils donnèrent cette malheureuse place au duc de Rohan , qui , conjointement avec son frère Sou bise, osa faire la guerre au roi de France.

La même année le connétable de Luynes mena Louis xm de province en province. Il soumit plus de cinquante villes presque sans résistance ; mais il échoua devant Montauban : le roi eut l'affront de décamper. On assiégea en vain la Hochelle : elle résistait par elle-même et par les secours de l'Angleterre; et le duc de Rohan , coupable au crime

/f.54 KEL

in- It.&c-majslé , traita de la paix avec son roi, presque de couronne à couronne.

Après cette paix et après la mort du connétable de Luynes, il fallut encore recommencer la guerre et assiéger de nouveau la Rochelle , toujours liguée contre son souverain avec l'Angleterre et avec les calvinistes du royaume. Une femme (c'était la mère du duc de Rohan) défendit cette ville pendant un an contre l'armée royale , contre l'activité du cardinal de Richelieu, et contre l'intrépidité de Louis xiii, qui affronta plus d'une fois la mort à ce siège. La ville souffrit toutes les extrémités de la faim ; et on ne dut la reddition de la place qu'à cette digue de cinq cents pieds de long

que le cardinal de Richelieu lit construire , à l'exemple de celle qu'Alexandre fit autrefois élever devant Tyr. Elle dompta la mer et les Rochellois. Le maire Guiton, qui voulait s'ensevelir sous* les ruines de la Rochelle, eut l'audace, après s'être rendu à discrétion , de paraître avec ses gardes devant le cardinal de Richelieu.

Les maires des principales villes -des huguenots en avaient. On ôta les siens à Guiton, et les privilèges à la ville. Le duc de Rohan , chef des hérétiques rebelles , continuait toujours la guerre pour son parti; et, abandonné des Anglais quoique protestants, il se ligua avec les Espagnols quoique catholiques. Mais la conduite tenue du cardinal de Richelieu força les huguenots , battus de tous côtés , à se soumettre.

Tous les édits qu'on leur avait accordés jusqu'alors avaient été des traités avec les rois. Richelieu voulut que celui qu'il fit rendre fût appelé l'édit de grâce. Le roi y parla en souverain qui pardonne. On ôta l'exercice de la nouvelle religion à la Rochelle , à l'Île-de-Ré , à Oléron , à Privas, à Pamiers; du reste on laissa subsister l'édit de Nantes, que les calvinistes regardèrent toujours comme leur loi fondamentale.

Il paraît étrange que le cardinal de Richelieu , si absolu et si audacieux , n'abolit pas ce fameux édit : il eut alors une autre vue, plus difficile peut-être à remplir, mais non moins conforme à l'étendue de son ambition et à la hauteur de ses pensées. Il rechercha la gloire de subjuguier les esprits ; il s'en croyait capable par ses lumières, par sa puissance et par sa politique. Son projet était de gagner quelques prédicateurs que les réfor-

més appelaient alors ministres , et qu'on nomme aujourd'hui pasteurs , de leur faire d'abord avouer que le culte catholique

n'était pas un crime devant Dieu , de les mener ensuite par degrés, de leur accorder quelques points peu importants, et de paraître aux yeux de la cour de Rome ne leur avoir rien accordé. 11 comptait éblouir une partie des réformés, séduire l'autre par les présens et par les grâces, et avoir enfin toutes les apparences de les avoir réunis à l'Eglise ; laissant au temps à faire le reste, et n'envisageant que la gloire d'avoir ou fait ou préparé ce grand ouvrage, et de passer pour l'avoir fart. Le famenx capucin Joseph d'un côté , et deux ministres gagnés de l'autre, enlainèrent celte négociation. Mais il parut que le cardinal de Richelieu avait trop présumé, et qu'il est plus difficile d'accorder des théologiens que de faire des digues sur l'Océan.

Richelieu rebuté , se proposa d'écraser 1rs calvinistes. D'autres soins l'en empêchèrent. Il avait à combattre à la fois les grands du royaume , la maison royale, toute la maison d'Autriche, et souvent Louis xiii lui même. Il mourut enfin, au milieu de tous ces orages , d'une, mort prématurée. Il laissa tous ses desseins encore imparfaits ; et un nom plus éclatant que cher et vénérable.

Cependant, après la prise de la Rochelle et l'édit de grâce , les guerres cessèrent , et il n'y eut plus que des disputes. On imprimait de part et d'autre de ces gros livres qu'on ne lit plus. Le clergé, et surtout les jésuites , cherchaient à convertir des huguenots. Les ministres tâchaient d'attirer quelques catholiques a leurs opinions. Le conseil du roi était occupé à rendre des arrêts pour un cimetière que les deux religions se disputaient dans un village , pour un temjth bâti sur un fonds appartenant autrefois à l'Eglise, pour des écoles, pour des droits de châteaux, pour des enterremens, pour des cloches, et rarement les réformés gagnaient leurs procès. 11 n'y eut pkis , après tant de dévastations et de saccage-

mens, que ces petites épines. Les huguenots n'eurent plus de chef depuis que le duc de Rohan cessa de l'être , et que la maison de Bouillon n'eut plus Sedan. Ils se -firent même un mérite de rester tranquilles au milieu des factions de la fronde et des guerres civiles que des princes , des parlemens et des évêques excitèrent ,

RËL

cd prétendant servir le roi contre le cardinal Mazarin.

Il ne fut presque point question de religion pendant la vie de ce ministre. Il ne fit nulle difficulté de donner la place de contrôleur général des finances a un calviniste étranger, nommé Uervart. Tous les réformés entrèrent dans lus fermes, daus les sous-fermes , dans toutes les places qui en dépendent.

(Essai sur (es mœurs.)

B ELI Q UES (disserta tion sur les) . — On désigne par ce nom les restes ou les parités restantes du corps ou des habits d'une personne mise après sa mort, par l'Eglise, au nombre des bienheureux.

Il est clair que Jésus n'a condamné que l'hypocrisie des Juifs, en disant (i) : « Malheur à vous , scribes et pharisiens hypocrites, qui bâtissez des tombeaux aux prophètes, et ornez les mooumens des justes ! • Aussi les chrétiens orthodoxes ont une égale vénération pour les reliques et les images des saints ; et même je ne sais quel docteur nommé lien ri, ayant osé dire que , quand les os ou autres reliques sont changés en vers, il ne fout pas adorer ces vers, le jésuite Vasquez (a) décida que l'opinion de Henri est absurde et vaine: car il n'importe de quelle manière se fasse la cor-

ruption. « Par conséquent, dit-il, nous pouvons adorer les reliques, tant sous la forme de vers que sous la forme de cendres. *

Quoi qu'il en soit, saint Cyrille de Jérusalem (5) avoue que l'origine des reliques est païenne ; et voici la description que fait de leur culte Théodoret , qui vivait au commencement de l'ère chrétienne. « On court aux temples des martyrs, dit ce savant évêque (4)* pour leur demander les uns la conservation de leur santé, les autres la guérison de leurs maladies, et les femmes stériles la fécondité. Après avoir obtenu des enfants , ces femmes en demandent la conservation.

Ceux qui entreprennent des voyages conjurent les martyrs de les accompagner et de les conduire. Lorsqu'ils sont de retour, ils vont leur témoigner leur reconnaissance. Ils ne les adorent pas comme des dieux ; mais ils les honorent comme des

(i) Matthieu , chap. XXIII, y. 29.

(a) Liv. de / Adoration, disp . I il , cliap. vi ir.

(3) Liv. X , contre Julien.

U) Question LI sur V Exode.

KliL 435

hommes divins , et les conjurent d'être leurs intercesseurs.

« Les offrandes qui sont appendues dans leurs temples sont des preuves publiques que ceux qui ont demandé avec foi ont obtenu l'accomplissement de leurs vœux et la guérison de leurs maladies.

Les uns y appendent des yeux, les autres des pieds, les autres des mains d'or et d'argent. Ces monumens publient la vertu de ceux qui sont ensevelis dans ces tombeaux, comme leur vertu publie que le Dieu pour lequel ils ont souffert est le vrai Dieu; aussi les chrétiens ont-ils soin de donner à leurs enfans les noms des martyrs, afin de les mettre en sûreté sous leur protection. »

Enfin Théodorct ajoute que les temples des dieux ont été démolis, et que les matériaux ont servi à la construction des temples des martyrs : « Car le Seigneur , dit-il aux païens, a substitué ses morts à vos dieux ; il a fait voir la vanité de ceux-ci, et a transféré aux autres les honneurs qu'on rendait aux premiers. » C'est de quoi se plaint amèrement le fameux sophiste de Sardes, en déplorant la mine du temple de Sérapis à Canope, qui fut démoli par ordre de l'empereur Théodose I^{er}, l'an 389.

Le peuple est superstitieux , et c'est par la superstition qu'un l'enchaîne. Les miracles forgés au sujet des reliques devinrent un aimant qui attirait de toutes parts des richesses dans les églises. La fourberie et la crédulité avaient été portées si loin, que, dès l'an 586, le même Théodose fut obligé de faire une loi par laquelle il défendait de transporter d'un lieu dans un autre les corps ensevelis, de séparer les reliques de chaque martyr, et d'en trafiquer.

Pendant les trois premiers siècles du christianisme, on s'était contenté de célébrer le jour de la mort des martyrs , qu'on appelait leur jour natal, en s'assemblant dans les cimetières où reposaient leurs corps , pour prier pour eux , comme nous l'avons remarqué à l'article Messe. On ne pensait point alors qu'avec le temps les chrétiens dussent leur élever des temples, transporter leurs cendres et leurs os d'un lieu dans un autre, les montrer

dans des châsses, et enfin en faire un trafic qui excitât l'avarice à remplir le monde de reliques supposées.

Mais le troisième concile de Carthage, tenu l'an 418, a été inséré dans le canon

Ô 1^{er} VOLUME

Je* écritures V Apocalypse de saint Jean? dont l'authenticité jusqu'alors avait été contestée, ce passage du chapitre vi :

« Je vis sous les autels les âmes de ceux qui avaient été tués pour la parole de Dieu, » autorisa la coutume d'avoir des reliques de martyrs sous les autels ; et cette pratique fut bientôt regardée comme si essentielle, que saint Ambroise, malgré les instances du peuple, ne voulut point consacrer une église où il n'y en avait point; et, l'an 461, le concile de Constantinople, en trilio , ordonna même de démolir tous les autels sous lesquels il ne se trouverait point de reliques. Un autre concile de Carthage, au contraire, avait ordonné , l'an 418 , aux évêques , de faire abattre les autels qu'on voyait élever partout dans les champs et sur les grands chemins en l'honneur des martyrs , dont on déterrait çà et là de prétendues reliques, sur des songes et de \aines révélations de toutes sortes de gens.

Saint Augustin (1), qui tâche de justifier ce culte en le distinguant de celui d'adoration qui n'est dû qu'à Dieu seul , est obligé de convenir (a) qu'il connaît lui-même plusieurs chrétiens qui adorent les sépulcres et les images. J 'en connais plusieurs, ajoute ce saint, qui boivent avec les plus grands excès sur les

tombeaux, cl oui, donnant des festins aux cadavres, s'ensevelissent eux-mêmes sur ceux qui sont ensevelis.

En effet , sortant tout fraîchement du paganisme, et ravis de trouver dans l'église chrétienne, quoique sous d'autres noms , des hommes déifiés , les peuples les honoraient tout comme ils avaient honoré leurs faux dieux ; et ce serait vouloir se tromper grossièrement, que de juger des idées et des pratiques de la populace par celles des évêques éclairés et des philosophes. On sait que les sages, parmi les païens , feraient les mêmes distinctions que nos saints évêques. • Il faut , disait Hiéroclès (3) , reconnaître et servir les dieux , de sorte que l'on ait grand soin de les bien distinguer du Dieu suprême , qui est leur auteur et leur père. Il ne faut pas non plus trop exalter leur dignité. Et enfin le culte qu'on leur rend doit se rapporter à leur unique créateur, que vous pouvez nommer proprement le Dieu des

(1) Contre Fauste, liv. XX, chap. IV.

(a) Des mœurs de l'églite, chap. XXXIX. (3) Sur /es vers de Pytåagore,j>. 10.

HEL

dieux , parce qu'il est le maître de tous et le plus excellent de tous. » Porphyre (1) , qui, comme saint Paul (a), qualifie le Dieu suprême, de Dieu qui est au-dessus de toutes choses, ajoute qu'on ne doit lui sacrifier rien de sensible , rien de matériel, parce qu'étant un esprit pur, tout ce qui est matériel est impur pour lui.

11 ne peut être dignement honoré que par 1a pensée et les sentiments d'une âme vicieuse.

En un mot , saint Augustin (3) en déclarant avec naïveté qu'A n*o*e parler librement sur plusieurs semblables a bu*, pour ne pas donner occasion de scandale a des personnes pieuses ou à des brouillons, fait assez voir que les évêques usaient avec les païens pour les convertir, de la même connivence que saint Grégoire commandait deux siècles après pour convertir l'An de terre. Ce pape, consulté par le moine Augustin sur quelques restes de cérémonies, moitié civiles, moitié païennes, auxquelles les Anglais nouveaux convertis ne voulaient pas renoncer, lui répondit : « On n'ôte point à des esprits durs toutes leurs habitudes à l* fois ; on n'arrive point sur un rocher escarpé en y sautant, mais en s'y traînant pas à pas. »

Après cela fout-il s'étonner de la faveur qu'eurent les reliques dans l'esprit des peuples et des rois? Les sermens le* plus ordinaires des anciens Français se faisaient sur les reliques des saints. Ce fut ainsi que les rois Gontran, Sigebert et Chilpéric partagèrent les états de Glotaire , et convinrent de jouir de Paris en commun. Ils en firent le serment sur les reliques de saint Polyeucte, de saint Hilaire et de saint Martin. Cependant Ghilpéric se jeta dans la place , et prit seulement la précaution d'avoir la châsse de quantité de reliques qu'il fit porter comme une sauvegarde à la tête ae ses troupes , dans /'espérance que la protection de ces nouveaux patrons le mettrait à l'abri des peines dues à son parjure. Enfin le Catéchisme du concile de Trente approuve la coutume de jurer par les reliques.

On observe encore que les rois de France de la première et de la seconde race gardaient dans leurs palais un grand nombre de

reliques, surtout la chape et

(Ci) De t abstinence, 1. II, art. XXXIV.

(a) Romains , chap. IX,?. S.

(3; Cité de Dieu, Uv. XXII, ebap. Vin.

KHI

le manteau de saint Martin» et qu'ils les fesaient porter à leur suite et jusque dans les armées. On envoyait les reliques du palais dans les provinces, lorsqu'il s'agissait de prêter serment de fidélité au roi, ou de conclure quelque traité.

{Dictionnaire philosophique.) RHIN (passage du). — pas louis xiv îa juin 1672). — Le roi était à la tête e sa maison et de ses plus belles troupes , nui composaient trente mille hommes :

Tu renne les commandait sous lui. Le prince de Gondé avait une armée aussi ibrte. Les autres corps, conduits tantôt)>ar Luxembourg, tantôt par Ghamilli, fesaient dans l'occasion des armées séparées ou se rejoignaient selon le besoin. On commença par assiéger à la fois quatre villes . dont le nom ne mérite de place dans l'histoire que par cet événement; Rbioberg, Orsoy, Wéscl, Burick. Elles furent prises presque aussitôt qu'elles furent investies. Celle de Ruinberg, que le roi voulut assiéger en personne , n essuya pas un coup de canon; et, pour assurer encore mieux sa prise, on eut coin de corrompre le lieutenant de la place, Irlandais de nation, nommé Dosseri , qui eut la lâcheté de

se vendre , et l'imprudence de se retirer ensuite à Mas» tricht , ou le prince d'Orange le fit punir de mort.

[à juin 1672] Toutes les places qui bordent le Rhin et Tisse! se rendirent. Quelques gouverneurs envoyèrent leurs clefs dès qu'ils virent seulement passer de loin un ou deux escadrons français : plusieurs officiers s'enfuirent des villes où ils étaient en garnison avant que l'ennemi fût dans leur territoire; la consternation était générale. Le prince d'Orange n'avait point encore assez de troupes pour

1>araitre en campagne. Toute la Holande s'attendait à passer sous le joug, dès que le roi serait au delà du Rhin. Le prince d'Orange fit faire à la hâte des lignes au delà de ce fleuve ; et, après les avoir faites, il connut l'impuissance de les garder. Il ne s'agissait plus que de savoir en quel endroit les Français voudraient faire un pont de bateaux , et de s'opposer, si on pouvait, à ce passage. En effet , l'intention du roi était de passer le fleuve sur un de ces petits bateaux inventés par Martinet. Des gens du pays informèrent alors le prince de Gondé que la sécheresse de la saison avait formé un gué dans un bras du Rhin , auprès d'une

KHI

vieille tourelle qui sert de bureau de péage, qu'on nomme Toll-Huvs , « la maison du péage, • dans laquelle il y avait dix-sept soldats. Le roi fit sonder ce gué par le comte de Guiche. 11 n'y, avait qu'environ vingt pas à nager au milieu de ce bras du fleuve , selon ce que dit dans ses lettres Péliisson , témoin oculaire , et ce que m'ont confirmé les habitans. Get espace n'était rien, parce

que plusieurs chevaux de front rompaient le fil de l'eau très peu rapide. L'abord était aisé : il n'y avait de l'autre côté de l'eau que quatre à cinq cents cavaliers, et deux faibles régimens d'infanterie sans canon. L'artillerie française les foudroyait en flanc. Tandis que la maison du roi et les meilleurs troupes de cavalerie passèrent , sans risque , au nombre d'environ quinze mille hommes, le prince de Gondé les côtoyait dans un bateau de cuivre. A peine quelques cavaliers hollandais entrèrent dans la rivière pour faire semblant de combattre ; ils s'enfuirent , l'instant d'après « devant la multitude qui venait à eux. Leur infanterie mit aussitôt bas les armes, et demanda la vie. On ne perdit , dans le passage , que le comte de Nogent et quelques cavaliers qui , s'étant écartés du gué, se noyèrent; et il n'y aurait eu personne de tué dans cette journée, sans l'imprudence du jeune duc de Longue ville. On dit qu'ayant la tête pleine des fumées du vin , il tira un coup de

Eistolet sur les ennemis qui demandaient la vie à genoux , en leur criant , point de quartier pour cette canaille. Il tua du coup un de leurs officiers. L'infanterie hollandaise désespérée reprit à l'instant ses armes, et fit une décharge dont le duc de Longueville fut tué. Un capitaine de cavalerie, nommé Ossebrœck, qui ne s'était point enfui avec les autres, court au prince de Gondé, qui montait alors à cheval en sortant de la rivière, et lui appuie son pistolet à la tête. Le prince par un mouvement détourna le coup, qui lui fracassa le poignet. Gondé ne reçut jamais que cette blessure dans toutes ses campagnes. Les Français irrités firent main basse sur cette infanterie, qui se mit à fuir de tous côtés. Louis xiv passa sur un pont de bateaux avec l'infanterie, après avoir dirigé lui-même toute la marche.

Tel fut ce passage du Rhin, action éclatante et unique , célébrée alors comme un des grands événemens qui dussent

RHO

occuper la mémoire des hommes. Cet air de grandeur dont le roi relevait toutes les actions, le bonheur rapide de toutes ses conquêtes , la splendeur de son règne , l'idolâtrie de ses courtisans; enfin, le goût que le peuple et surtout les Parisiens ont pour l'exagération, joint à l'ignorance de la guerre , où l'on est dans l'oisiveté des grandes villes; tout cela fit regarder, à Paris, le passage du Rhin comme un prodige qu'on exagérait encore. L'opinion commune était que toute l'armée avait passé ce fleuve à la nage en présence d'une armée retranchée , et malgré l'artillerie d'une forteresse imprenable, appelée le Tholus. Il était vrai que rien n'était plus imposant pour les ennemis que ce passage; et que, s'ils avaient eu un corps de bonnes troupes à l'autre bord, l'entreprise était très périlleuse. (Siècle de Louis XI V.)

HIODES (siège de) pas mahomet h — (23 mai 1480). — Pendant trente et une années de règne , Mahomet II marcha de conquête en conquête , sans que les princes chrétiens se ligassent contre lui ; car il ne faut pas appeler ligue un moment d'intelligence entre Huniade, prince de Transylvanie , le roi de Hongrie « et un despote de la Russie Noire.

Sa fortune échoua contre Rhodes. Les chevaliers, qui sont aujourd'hui les chevaliers de Malte , eurent , ainsi que Scanderbeg, la gloire de repousser les armes victorieuses* de Mahomet II.

Ce fut en 1480 que ce conquérant fit attaquer cette île, autrefois si célèbre , et «ette ville fondée très long-temps avant Rome , dans le terrain le plus heureux, dans l'aspect le plus riant, et sous le ciel le plus pur ; ville gouvernée par les enfans d'Hercule, par Danaïis, par Cadmus; fameuse dans toute la terre par son colosse d'airain dédié au soleil , ouvrage immense jeté en fonte par un Indien , et qui, s'élevant de cent pieds de hauteur, les pieds posés sur deux môles de marbre , laissait voguer sous lui les plus gros navires. Rhodes avait passé au pouvoir des Sarrasins dans le milieu du septième siècle; un chevalier français, Foulques de Villaret, grand maître de l'ordre, l'avait reprise sur eux en i.uo; et un autre chevalier français, Pierre d'Aubusson, la défendit contre les Turcs.

C'est une chose bien remarquable, que Mahomet 11 employât dans cette entreprise uoe foule de chrétiens renégat*. Le

IUC

grand-visir lui-même, qui vint attaquer Rhodes, était un chrétien ; et, ce qui est encore plus étrange , il était de la race impériale des Patéologucs. Un autre chré tien, George Frupau, conduisait le siège sous les ordres du visir; on ne vit jamais de mahométans quitter leur religion pour servir dans les armées chrétiennes. D'où vient celte différence? Serait-ce qu'une religion qui a coûté une partie d'euxmêmes à ceux qui la professent, et qu'on a scellée de son sang dans une opération très douloureuse , en devient ensuite plus chère? Serait-ce parce que les vainqueurs de l'Asie s'attiraient plus de respect que les puissances de l'Europe? Serait-ce qu'on eût cru, dans ces temps d'ignorance, les armes des musulmans plus favorisées de Dieu que les armes chrétiennes , et que de là ou eût inféré que la cause triomphante était la meilleure?

Pierre d'Aubusson Gt alors triompher la sienne. II força, au bout de trois mois, le grand-visir Messith Paléologue à lever le siège. Chalcondyle, dans son Uistoirt des Turcs y vous dit que les assicgeans, en moulant sur la brèche, virent dans l'air une croix d'or entourée de lumière, et une très belle femme vêtue de blanc; que ce miracle les alarma, et qu'Us purent la fuite, saisis d'épouvante. 11 y a pourtant quelque apparence que la vue d'une belle femme aurait plutôt encouragé qu'intimidé les Turcs, et que la valeur de Pierre d'Aubusson et des chevaliers fut ie seul prodige auquel ils cédèrent. Mais c'est ainsi que les Grecs modernes écrivaient. (Essai sur (es mœurs.)

RICHARD II, roi d'Angleterre. sa fin thaoiqub. — Le fils du Prince Noir, Richard 11, succéda à son graudpère Edouard 111, à l'âge d'onze ans; et, quelque temps après, Charles vi fut roi de France à 1 âge de douze. Ces deux minorités ne lurent pas heuruses; mais l'Angleterre fut d'abord la plus à plaindre.

Ou a vu quel esprit de vertige et de fureur avait saisi en France les habitans de la campagne du temps du roi Jean, et comme ils vengèrent leur avilissement et leur misère sur tout ce qu'ils rencontrèrent de gentilshommes , qui en eil'et étaient leurs oppresseurs. La même furie saisit les Angkus. [lôKijOn vit renouveler la guerre que Rome eut autrefois oontre les esclaves. Uu couvreur de tuiles et un prêtre tirent autant de mal à l'Angleterre que les querelles des rois et des par-

RIC

le mens peuvent en faire. Ils assemblent les peuple» de trois provinces , et leur persuadent aisrment que les riches avaient joui assez long-temps delà terre, et qu'il est temps que les pauvres se

vengent. Ils les mènent droit à Londres, pillent une partie de la ville, et font couper la tête à l'archevêque de Cantorbéry et au grand trésorier du royaume, il est vrai que cette fureur finit par la mort des chefs et par la dispersion des révoltés. Mais de telles tciu pêtes, assez communes en Europe , fout voir sous quel malheureux gouvernement ou vivait alors. On était encore loin du véritable but de la politique, qui consiste à enchaîner au bien commun tous les ordres de l'état.

On peut dire qu'alors les Anglais ne savaient pas jusqu'où devaient s'étendre les prérogatives des rois et l'autorité des parlements. Richard 11, à l'âge de dix-huit ans , voulut être despotique , et les Anglais trop libres. Bientôt il y eut une guerre civile. Presque toujours dans les autres états les guerres civiles sont fatales aux conjurés ; mais en Angleterre elles le sont aux roi*. Richard , après avoir disputé pendant dix ans son autorité contre ses sujets, fut enfin abandonné de son propre parti. Son cousin , le duc de Lancastre , petit-fils d'Edouard 111 , exilé depuis longtemps du royaume, y revint seulement avec trois vaisseaux. Il n'avait pas besoin d'un plus grand secours ; la nation se déclara pour lui. Richard 11 demanda seulement qu'on lui laissât la vie et une pension pour subsister.

[13<)9] Un parlement lui fit son procès, comme il l'avait fait à Edouard 11. Les accusations juridiquement portées contre lui ont été conservées : un des griefs est qu'il a emprunté de l'argent sans payer; qu'il a enlretenu des espions, et qu'il a dit qu'il était le maître des biens de ses sujets. On le condamna comme ennemi de la liberté naturelle, et comme coupable de trahison. Richard , enfermé dans la Tour, remit au duc de Lancastre les marques de la royauté, avec un écrit signé de sa main, par lequel il se recon-

naissait indigne de régner. Il t'était en effet ,. puisqu'il s'abaissait à le dire.

Ainsi le même siècle vit déposer solennellement deox rois d'Angleterre , Edouard u et Richard u, l'empereur Venceslas et le pape Jean xxm , tons quatre juçés et condamnés avec les formes juridiques.

r.ic

Le parlement d'Angleterre, ayant enfermé son roi, décerna que, si quelqu'un entreprenait de le délivrer, dès lors Richard u serait digne de mort. [i4<>o] Au premier mouvement qui se fit en sa faveur, huit scélérats allèrent assassiner le roi dans sa prison. Il défendit sa vie mieux que son trône ; il arracha la hache d'armes à l'un des meurtriers ; il en tna quatre avant de succomber. Le duc de Lancastre régna cependant sous le nom de Henri iv. L'Angleterre ne fut ni tranquille ni eu état de rien entreprendre contre ses voisins ; mais son fils, Henri vy contribua à la plus grande révolution qui fût arrivée en France depuis Charlemagne. (Essai sur les mœurs.)

RICHELIEU (le cardinal de), premier ministre du roi de France, —bbao xbajtr

QU'IL CONCLUT AVKC GCSTAVB-ADOLFH1 , EN

163i . — La puissance de Ferdinand 11, qui faisait craindre aux états d'Allemagne leur perte prochaine , inquiétait en même temps la France, Venise, et jusqu'au pape. Le cardinal de Richelieu négociait alors avec l'empereur au sujet de Mantoue; mais il rompt le traité dès qu'il apprend que Gustave- Adolphe se prépare à entrer en Allemagne. Il traite alors avec ce monarque.

L'Angleterre et les Provinces-Unies en font autant. L'électeur palatin , qui était , un moment auparavant , abandonné de tout le monde, se trouve tout d'un coup près d'être secouru par toutes ces puissances. Le roi de Danemarck, affaibli par ses pertes précédentes, et jaloux du roi de Suède, reste dans l'inaction.

Gustave part enfin de Suède, le 3 juin , s'embarque avec treize mille hommes , et aborde en Poméranie. Il prétendait déjà cette province en tout ou en partie pour le fruit de ses expéditions. Le dernier duc de Poméranie qui régnait alors n'avait point d'enfants. Ses états, par des actes de confraternité, devaient revenir à l'électeur de Brandebourg. Gustave stipula qu'au cas de la mort du dernier duc , il garderait la Poméranie en séquestre , jusqu'au remboursement des frais de la guerre. Or, séquestrer une province et l'usurper, c'est à peu près la même chose. '

[1631] Le cardinal de Richelieu ne consomme l'alliance de la France avec Gustave que lorsque ce roi est en Pomé- Il n'en coûta à la France que trois cent mille livres une fois payées, Et neuf

460 ROB

cent mille par an. Ce traité est un des plus habiles qu'on ait jamais faits. On y stipule la neutralité pour l'électeur de Bavière , qui pouvait être le plus grand support de l'empereur. On y stipule celle de tous les états de la ligue catholique qui n'aideront pas l'empereur contre les Suédois; et on a soin de faire promettre en même temps à Gustave de conserver tous les droits de l'église romaine dans tous les lieux où elle subsiste* Par là on évite de faire de cette guerre une guerre de religion ; et on donne un prétexte spécieux aux catholiques même d'Allemagne de ne pas secourir l'empereur. Cette ligue est signée, le 23 janvier, dans le Brande-

bourg. Ce traité est regardé comme le triomphe de la politique du cardinal de Richelieu et du grand Gustave.

(Histoire particulière.) R1ENZI , notaire à Rome. — soir ■uî-vATioif kt sa CBVTB (s3 mai 1^7). — Nicolas Bienzi, notaire à Rome, homme cloquent, hardi et persuasif, voy ant Rome abandonnée des empereurs et des papes, qui n'osaient y retourner, s'était fait tribun du peuple. 11 régna quelques mois d'une manière absolue; mais le peuple, qui avait élevé cette idole, la détruisit. Rome depuis long-temps ne semblait plus faite pour les tribuns : mais on voit toujours cet aocien amour de la liberté au produit des secousses , et Cjui se débat dans ses chaînes. Rienxi s'intitulait» chevalier candidat du Saint-Esprit, sévère et dément libérateur de Borne, zélateur de l'Italie , amateur de l'univers et tribun auguste* Ces beaux titres prouvent qu'il était un enthousiaste , et que par conséquent il pouvait séduire la vile populace , mais qu'il était indigne de commander à des hommes d'esprit. Il voulait en vain imiter Gracchus, comme Crescence avait voulu vainement imiter Bru tus.

11 est certain que Rome alors était une république, mais faible, n'ayant de l'ancienne république romaine que les factions. Son ancien nom faisait toute sa gloire. (Essai sur (es Mœurs.)

ROBERT, roi de France. — soif excommuhicatiou (20 juillet 999). — De tous les événemens de ce temps, le plus digne de l'attention d'un citoyen est 1 excommunication du roi Robert. 11 avait épousé Berthe, sa cousine au quatrième degré; mariage en soi légitime, et, de plus, nécessaire au bien de l'état. Nous

ROB

avons vu de nos jours des particulier!

épouser leur* nièces, et acheter au prix ordinaire des dispenses à Rome , comme si Rome avait des droits sur des mariages qui se font à Paris. Le roi de France n'éprouva pas autant d'indulgence. L'église romaine , dans l'avilissement et les scandales où elle était plongée , osa imposer au roi une pénitence de sept ans, lui ordonna de quitter sa femme; l'excommunia en cas de refus. Le pape interdit tous les évêques qui avaient assisté à ce mariage, et leur ordonna de venir i Rome* lui demander pardon. Tant d'insolence paraît incroyable; mais l'ignorante su-

Îterstition de ces temps peutl'avok souffèrte, et la politique peut l'avoir causée. Grégoire v, qui fulmina cette excommunication , était Allemand , et gouverné par Gerbert, ci-devant archevêque de Reims , devenu ennemi de la maison de France. L'empereur Othon m , peu ami de Robert, assista lui-même au concile où l'excommm ication fut prononcée.

Tout cela fait croire que la raison d'état eut autant de part à cet attentat que le fanatisme.

Les historien*: disent que cette excommunication fit en France tant d'effet, que tous les courtisans du roi et ses propres domestiques l'abandonnèrent , et qu'il ne lui resta que deux serviteurs qui jetaient au feu le reste de ses repas, ayant horreur de ce qu'avait touché nu excommunié. Quelque dégradée que fût alors la raison humaine , ifn'y a pas d'apparence que l'absurdité pût aller si loin. Le premier auteur qui rapporte ces excès de 1 abrutissement de la cour de France, est le cardinal Pierre Damieu

, qui n'écrivit que soixante-cinq ans après. Il rapporte qu'en punition de cet inceste prétendu, la reine accoucha d'un monstre; mais il n'y eut rien de monstrueux «/ans toute cette affaire , que l'audace du pape, et la faiblesse du roi , qui se sépara de sa femme. (Essai sur les mœvrt.) ROBERT, ro- de France. — tkvr tac-

LIS DBS HOMMES PO OS CBIMK n'uKaisiK, 15

ioa8. — Les hérésies semblent être le fruit d'un peu de science et de loisir. On a vu que l'état où était l'Eglise au dixième siècle ne permettait guère le loisir et l'étude. Tout le monde était armé, et oo ne se disputait que des richesses. Cependant en France, du temps du roi Robert, il y eut quelques prêtres, et entre autres un nommé Etienne, confesseur de la

seine Constance , accusé d'hérésie. On ne les appela manichéens que pour leur donner un nom plus odieux ; car ni eux ni leurs juges ne pouvaient guère connaître la philosophie au persan Manès. C'étaient probablement des enthousiastes , qui tendaient à une perfection outrée , pour dominer sur les esprits. C'est le caractère de tous les chefs de sectes. On leur imputa des crimes horribles , et des seotimens dénaturés, dont on charge toujours ceux dont on ne connaît pas les dogmes. [1028] Ils furent juridiquement accusés de réciter des litanies à l'honneur des diables, d'éteindre ensuite les lumières, de se mêler indifféremment, et de brûler le premier des enfans qui naissaient de ces incestes, pour en avaler les cendres. Ce sont à peu près les reproches qu'on faisait aux premiers chrétiens. Les hérétiques dont je parle étaient surtout accusés d'enseigner que Dieu n'est point venu sur la terre , qu'il n'a pu naître d'une vierge , qu'il nest ni mort ni ressuscité.

En ce cas, ils n'étaient pas chrétiens. Je vois que les accusations de cette espèce se contredisent toujours.

Le roi Robert et sa femme Constance se transportèrent à Orléans, où se tenaient quelques assemblées de ceux qu'on appelait manichéens. Les évêques tirent brûler treize de ces malheureux. Le roi, la reine, assistèrent à ce spectacle indigne de leur majesté. Jamais avant cette exécution, on n'avait en France livré au dernier supplice aucun de ceux qui dogmatisent sur ce qu'ils n'entendent point. Il est vrai que Priscillien, au cinquième siècle, avait été condamné à la mort dans Trêves avec sept de ses disciples ; mais la ville de Trêves, qui était alors dans les Gaules, n'est plus annexée à la France depuis la décadence de la famille de Charlemagne. Ce qu'il faut observer, c'est que saint Martin de Tours ne voulut point communiquer avec les évêques qui avaient demandé le sang de Priscillien. Il disait hautement qu'il était horrible de condamner des hommes à la mort parce qu'ils se trompent. Il ne se trouva point de saint Martin du temps du roi Robert.

(Essai sur les mœurs.) ROCHELLE (la). — raisx di cette viixb fax lss raAHÇAis(a8 octobre i6a8). — Trois ministres également puissans faisaient alors presque tout le destin de l'Europe : Olivares en Espagne, Buckingham en Angleterre, Richelieu en France.

HOC

Tous trois se haïssaient réciproquement, et tous trois négociaient toujours à la fois les uns contre les autres. Le cardinal de Richelieu se brouillait avec le duc de Buckingham, dans le temps

même que l'Angleterre lui fournissait des vaisseaux contre la Rochelle, et il se ligua avec le comte-duc Olivarès , lorsqu'il venait d'enlever la Valteline au roi d'Espagne.

De ces trois ministres, le duc de Buckingham passait pour être le moins ministre ; il brillait comme un favori et un grand seigneur, libre, franc, audacieux, non comme un homme d'état ; ne gouvernant pas le roi Charles i^{er} par l'intrigue, mais par l'ascendant qu'il avait eu sur le père , et qu'il avait conservé au fils*. C'était l'homme le plus beau de son temps, le plus fier et le plus généreux. Il pensait que ni les femmes ne devaient résister aux charmes de sa figure , ni les hommes à la supériorité de son caractère. Enivré de ce double amour-propre , il avait conduit le roi Charles, encore prince de Galles , en Espagne , pour lui taire épouser une infante , et pour briller dans cette cour. C'est là que , joignant la galanterie espagnole à l'audace de ses entreprises, il attaqua la femme du ministre Olivarès, et fit manquer, par cette indiscretion, le mariage du prince. Etant depuis venu en France, en 1645, pour conduire la princesse Henriette qu'il avait obtenue pour Charles 1^{er}, il fut encore sur le point de faire échouer l'affaire par une indiscretion plus hardie. Cet Anglais fit à la reine Anne d'Autriche une déclaration , et ne se cacha pas de l'aimer, ne pouvant espérer, dans cette aventure, que le vain honneur d'avoir osé s'expliquer. La reine, élevée dans les idées d'une galanterie permise alors en Espagne ne regarda les témérités du duc de Buckingham que comme un hommage à sa beauté, qui ne pouvait offenser sa vertu.

L'éclat du duc de Buckingham déplut à la cour de France , sans lui donner de ridicule , parce que l'audace et la grandeur n'en sont pas susceptibles. Il mena Henriette à Londres , et y rap-

porta dans son cœur sa passion pour la reine, augmentée par la vanité de l'avoir déclarée. Cette même vanité le porta à tenter un second voyage à la cour de France : le prétexte était de faire un traité contre le duc Olivarès , comme le cardinal en avait fait un avec Olivarès contre lui. La véri-

46a ROC

table raison, qu'il laissait assez voir > était de se rapprocher de la reine : non seulement on lui en refusa la permission , mais le roi chassa d'auprès de sa femme plusieurs domestiques accusés d'avoir favorisé la témérité du duc de Buckingham.

Cet Anglais lit déclarer la guerre à la France, uniquement parce qu'on lui refusa la permission d'y venir parler de son *unour. Une telle aventure semblait être du temps des Amadis. Les affaires du monde sont tellement enchaînées, que les amour» romanesques du duc de Buckingham produisirent une guerre de religion , et la prise de la Rochelle [1627]. • Un chef de parti profite de toutes les circonstances. Le duc de Rohan, aussi profond dans ses desseins que Buckingham était vain dans les siens, obtient du dépôt de l'Anglais l'armement d'une Hotte de cent vaisseaux de transport. La Rochelle et tout le parti étaient tranquilles; il les anime, et engage les Rochellois à recevoir la ilotte anglaise non pas dans la ville même , mais dans l'Iledc-Ré. Le duc de Buckingham descend dans l'île avec environ sept mille hommes. 11 n'y avait qu'un petit fort à prendre pour se rendre maître de l'île, et pour séparer à jamais la Rochelle de la France. Le parti culviniste devenait alors indomptable. Le royaume était divisé, et tous les projets du cardinal de Richelieu auraient été évanouis, si le duc de Buckingham avait été aussi grand homme de guerre ou du moins aussi heureux qu'il était audacieux.

[Juillet 1627] Le marquis, depuis maréchal de Tboiras, sauva la gloire de la France, en conservant l'île-de-Ré avec peu de troupes, contre les Anglais très supérieurs. Louis xm a le temps d'envoyer une armée devant la Rochelle.

Son frère Gaston la commande d'abord.

Le roi y vient bientôt avec le cardinal. Buckingham est forcé de ramener en Angleterre ses troupes diminuées de moitié, sans même avoir jeté du secours dans la Rochelle, et n'ayant paru que pour en hâter la ruine. Le duc de Rohan était absent de cette ville, au'il avait armée et exposée. Il soutenait la guerre dans le Languedoc contre le prince de Cîondé et le duc de Montmorenci.

Tous trois combattaient pour eux-mêmes; le duc de Rohan, pour être toujours chef de parti ; le prince de Gondé, à la tête des troupes royales, pour rega-

ner à la cour son crédit perdu ; le dur de Montmorenci, à la tête des troupe»

levées par lui-même et de sa seule autorité, pour devenir le maître dans le Languedoc, dont il était gouverneur, et pour rendre sa fortune indépendante, à l'exemple de Lcsdiguièrcs. La Rochelle n'a dooe qu'elle seule pour se soutenir. Les citoyens, animés par ta religion et parla liberté, ces deux puissans motifs des peuples, élurent un maire nommé Guiton, encore plus déterminé qu'eux. Celui-ci, avant d'accepter une place qui lui donnait la magistrature et le commandement des armes, prend un poignard, et le tenant à la main : « Je n'accepte > ditil, l'emploi de votre maire, qu'à condition d'enfoncer ce poignard dans le cienr du premier qui parlera de se rendre ; et qu'on s'en serve contre moi si jamais je songe à capituler. »

Pendant que la Rochelle se prépare ainsi à une résistance invincible, le cardinal de Richelieu emploie toutes les ressources pour la soumettre ; vaisseaux bâtis à la hâte, troupes de renfort, artillerie, enfin jusqu'au secours de l'Espagne; et , profitant avec célérité de la haine du duc Olivaies contre le duc de Buckingham, faisant valoir les intérêts de la religion, promettant tout, et obtenant de»

vaisseaux du roi d'Espagne, alors l'ennemi naturel de la France , pour ôter au* Rochellois l'espérance d'un nouveau secours d'Angleterre. Le comte-duc envoie Frédéric de Tolède avec quarante vaisseaux devant le port de la Rochelle.

L'amiral espagnol arrive. Croirait-on que le cérémonial rendit ce secours inutile, et que Louis xii, pour ne pas avoir voulu accorder à l'amiral de se couvrir en sa présence [i6a8], vit la flotte c*pa gner retourner dans ses ports [i6a8]. Soit que cette petitesse décidât d'utiliser une affaire si importante, comme 1/ n'arrive: que trop souvent, soit qu'alors de nouveaux différends au sujet de la succession de Mantoue aigrissent la cour espagnole, sa flotte parut et s'en retourna; et peut-être le ministre espagnol ne l'avait envoyée que pour montrer ses forces au ministre de France.

Le duc de Buckingham prépare un nouvel armement pour sauver la ville. Il pouvait en très peu de temps rendre tous les efforts du roi de France inutiles. La cour a toujours été persuadée que le cardinal de Richelieu, pour parer ce coup , se ser

vit de l'amour même de Buckingham pour Anne d'Autriche , et qu'on exigea de la reine qu'elle écrivît au duc. Elle le pria, dit-on, de différer au moins rembarquement ; et on assure que la faiblesse de Buckingham l'emporta sur son honneur et sur sa gloire.

Cette anecdote singulière a acquis tant de crédit, qu'on ne peut s'empêcher de la rapporter: elle ne dément ni le caractère de Buckingham, ni l'esprit de la cour; et en effet on ne peut comprendre comment ce duc de Buckingham se borne à faire partir seulement quelques* vaisseaux qui se montrent inutilement, et qui reviennent dans les ports d'Angleterre. Les intérêts publics sont si souvent sacrifiés à des vues triques secrètes, qu'on ne doit point du tout s'étonner que le faible Charles II, en feignant alors de protéger la Rochelle, la trahît pour complaire à la passion romanesque et passagère de son favori. Le général Ludlow, qui examina les papiers du roi lorsque le parlement s'en fut rendu maître, assure qu'il a vu la lettre signée Charles II, par laquelle ce monarque ordonnait au chevalier Peunington, commandant de l'escadre, de suivre en tout les ordres du roi de France quand il serait devant la Rochelle, et de couler à fond les vaisseaux anglais dont les capitaines ne voudraient pas obéir. Si quelque chose pouvait justifier la cruauté avec laquelle les Anglais traitèrent depuis leur roi, ce serait une telle lettre.

Il n'est pas moins singulier que le cardinal ait seul commandé au siège, tandis que le roi était retourné à Paris. Il avait des patentes de général. Ce fut son coup d'essai. Il montra que la résolution et le génie suppléent à tout; aussi exact à mettre la discipline dans les troupes qu'appliqué dans Paris à établir l'ordre, et l'un et l'autre étant également difficiles. On ne pouvait réduire la Rochelle tant que son port serait ouvert aux flottes anglaises; il fallait le fermer et dompter la mer. Pompe Targon, ingénieur italien, avait, dans la précédente guerre civile, imaginé de construire une estacade, dans le temps que Louis XIV voulait assiéger cette ville et que la paix fut conclue. Le cardinal de Richelieu suit cette vue; la mer renverse l'ouvrage: il n'en est pas

moins ferme à le faire recommencer. Il commanda une digue, dans la mer, d'environ quatre mille sept cents pieds

de long; les vents la détruisent. 11 ne se rebuta pas ; et ayant à la main son Quinte. Curce et la construction de la digue d'Alexandre devant Tyr, il recommence encore la digue. Deux Français , Métézcau et Teriot, mettent la digue en état de résister aux vents et aux vagues.

Louis xiii vient au siège, et y reste depuis le mois de mars 1628 jusqu'à sa reddition. Souvent présent aux attaques, et donnant l'exemple aux officiers, il presse le grand ouvrage de la digue ; mais il est toujours à craindre que bientôt une nouvelle flotte anglaise ne vienne la renverser. La fortune seconde eu tout cette' entreprise. Le duc de Buckingham, s'étant encore brouillé avec Richelieu, était prêt enfin à partir et à conduire une flotte redoutable devant la Rochelle, lorsqu'un Anglais fanatique , nommé Felton , l'assassina d'un coup de couteau [septembre 1628] , sans que jamais on ait pu découvrir ses instigateurs.

Cependant la Rochelle, sans secours, sans vivres, tenait par son seul courage. La mère et la sœur du duc de Rohan, souffrèrent comme les autres la plus dure disette , encourageaient les citoyens. Des malheureux , prêts à expirer de faim , déploraient leur état devant le maire Guiton, qui répondait : « Quand il ne restera plus qu'un seul homme , il faudra qu'il ferme les portes. •

L'espérance renaît dans la ville à la vue de la flotte préparée par Buckingham, qui paraît enfin sous le commandement de l'amiral Lindsey. Elle ne peut percer la digue. Quarante pièces de canon, établies sur un fort de bois dans la mer, écartaient les

vaisseaux. Louis se montrait exposé à toute l'artillerie de la flotte ennemie , dont tous les efforts furent inutiles.

La famine vainquit enfin le courage des Rochellois ; et , après une année entière d'un siège où ils se soutinrent par eux-mêmes [a8 octobre 16:18], ils furent obligés de se rendre malgré le poignard du maire , qui restait toujours sur la table de l'hôtel-de-ville pour percer quiconque parlerait de capituler. On peut remarquer que ni Louis xm comme roi , ni le cardinal de Richelieu comme ministre, ni les maréchaux de France en qualité d'officiers de la couronne, ne signèrent la capitulation. Deux maréchaux de camp signèrent. La Rochelle ne perdit pas ses privilèges ; il n'en coûta la vie à personne.

La religion catholique fut établie dans la ville et dans le pays, et on laissa aux habitants leur calvinisme , la seule chose qui leur resta. (Essai sur (es mœurs,)

ROCROY (bataille de). — axons* par as grand cordé (19 mai 1643). — Le fort de la guerre était du côté de la Flandre; les troupes espagnoles sortirent des frontières du Hainaut, au nombre de vingtsix mille hommes , sous la conduite d'un vieux général expérimenté, nommé don Francisco de Melio. Ils vinrent ravager les frontières de la Champagne; ils attaquèrent Rocroy, et ils crurent pénétrer bientôt jusqu'aux portes de Paris, comme ils avaient fait huit ans auparavant. La mort de Louis xm, la faiblesse d'une minorité, relevaient leurs espérances; et, quand ils virent qu'on ne leur opposait qu'une armée inférieure en nombre, commandée par un jeune homme de vingt-un ans, leur espérance se changea en sécurité.

Ce jeune homme sans expérience , qu'ils méprisaient, était Louis de Bourbon, alors duc d'Enghien, connu depuis sous le nom de Grand Condé. La plupart des grands capitaines sont devenus tels par degrés. Ce prince était né général ; l'art de la guerre semblait en lui un instinct naturel : il n'y avait en Europe que lui et le suédois Torstenson qui eussent eu à vingt ans ce génie qui peut se passer de l'expérience.

Le duc d'Enghien avait reçu , avec la nouvelle de la mort de Louis xm , l'ordre de ne point hasarder la bataille. Le maréchal de l'Hospital , qui lut avait été donné pour le conseiller et pour le conduire, secondait par sa circonspection ces ordres timides. Le prince ne crut ni le maréchal ni la cour; il ne confia son dessein qu'à Gassion , maréchal de camp, digne d'être consulté par lui ; ils forcèrent le maréchal à trouver la bataille nécessaire.

On remarque que le prince, ayant tout réglé Je soir, veille de la bataille, s'endormit si profondément qu'il fallut le réveiller pour combattre. On conte la même chose d'Alexandre. Il est naturel qu'un jeune homme, épuisé des fatigues que demande l'arrangement d'un si grand jour, tombe aussitôt dans un sommeil

Il est ; il l'est aussi qu'un génie fait pour la guerre, agissant sans inquiétude, laisse au corps assez de calme pour dormir.

Le prince g.» >na la bataille par lui-même ,

ROM

par un coup d'œil qui voyait à la fois le danger et fa ressource, par son activité exempte de trouble , qui le portait à propos à tous les

endroits. Ce fut lui qui, avec de la cavalerie, attaqua cette infanterie espagnole jusque là invincible , aussi forte , aussi serrée que la phalange ancienne si estimée, et qui s ouvrait , avec une agilité que la phalange n'avait pas, pour laisser partir la décharge de dix-huit canons qu'elle renfermait au milieu d'elle. Le prince l'entoura et l'attaqua trois fois. A peioe victorieux, il arrêta le carnage. Les officiers espagnols se jetaient à ses genoux , pour trouver auprès de lui un asile contre la fureur du soldat vainqueur. Le duc d'Enghien eut autant de soin de les épargner qu'il en avait pris pour les vaincre.

Le vieux comte de Fuentes , qui commandait cette infanterie espagnole, mourut percé de coups. Condé , en l'apprenant dit: «Qu'il voudrait être mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu. »

(SièctedeLouisXir.) ROM ANUS. — on lui coups la la kg ex et il n'aïf paelb qcb mibox (en 505). — Le bénédictin dom Ruioart aurait pu se passer de rapporter l'aventure du jeune Romanus. arrivée en 303. Ce jeune Romain avait obtenu son pardon de Dioclétien dans Antioche. Cependant il dit que le juge Asclépiade le condamna à être brûlé. Des Juifs , présents à jee spectacle, se moquèrent du jeune saiot Roroanus , et reprochèrent aux chrétiens que leur Dieu le* laissait brûler , lui qui avait délivré Sidrach, Misach et Abdenago de la fournaise ; qu'aussitôt il s'éleva, dans le temps le plus serein, uu orage qni éteignit le feu ; qu'alors le juge ordonna qu'on coupât la langue au jeune Romanus; que le premier médecin de l'empereur, se trouvant là, fit officieusement la fonction de bourreau , et iui coupa la langue dans la racine; qu'aussitôt le jeune homme , qui était bègue auparavant , parla avec beaucoup de liberté ; que l'empereur fut étonné que l'on parlât si bien sans langue; que le médecin , pour réitérer cet te

expérience, coupa sur-le-champ la langue à un passant , lequel en mourut subitement.

Eusèbe , dont le bénédictin Ruinart a tiré ceV&ntc , devait respecter asset le» vrais miracles opèrés dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament (desqueU personne ne doutera jamais) pour ne pas

ROM

leur associer dos histoires si suspectes, lesquelles pourraient scandaliser les faibles. (Dictionnaire phitosopfi.)

HOME (la ville de).— pillés pah chablks-quint en 1 527. — La même fortune , qui mit un roi dans les fers de l'empereur, fit encore le pape Clément vu son prisonnier, sans qu'il le prévît, sans qu'il y eût la moindre part. [i5a5, 1537] La crainte de sa puissance avait uni contre lui le pape, le roi d'Angleterre, et la moitié de l'Italie. Ce même duc de Bourbon, si fatal à François 1". , le fut de même à Clément vu. Il commandait sur les frontières du Milanais unearmée d'Espagnols, d'Italiens et d'Allemands, victorieuse, mais mal payée, et «jui manquait de tout. Il propose à ses capitaines et à ses soldats d'aller piller Rome pour leur solde, précisément comme autrefois les Hérules et les Goths a vaient fait ce voyage. Ils y volèrent malgré une trêve signée entre le pape et le vice-roi de Nuples. [1527] On escalade les murs de Rome ; Bourbon est tué en montant à la muraille, mais Rome est prise, livrée au pillage, saccagée comme elle le fut par Alaric, et le pape, réfugié au château Saint-Ange, est prisonnier.

Lestroupes allemandes et espagnoles vécurent neuf mois à discrétion dans Rome : le pillage monta , dit-on , à quinze millions d'écus romains. Mais comment évaluer au juste de tels désastres ?

Il semble que c'était là le temps d'être en effet empereur de Rome , et de consommer ce qu'a vaient commencé les Charlemagne et les Othon : mais par une fatalité singulière , dont la seule cause est toujours venue de la jalousie des nations , le nouvel empire romain n'a jamais été qu'un fantôme.

La prise de Rome et la captivité du pape ne servirent pas plus à rendre Charles-Quint maître absolu de l'Italie, que la prise de François 1^{er} ne lui avait donné une entrée en France. L'idée de la monarchie universelle , qu'on attribue à Charles-Quint , est donc aussi fausse et aussi chimérique que celle qu'on imputa de-

Suis à Louis xiv. [15a8] Loin de garder Lomé, loin de subjuguier toute l'Italie, il rend la liberté au pape pour quatre cent mille écus d'or , dont même il n'eut jamais que cent mille , comme il rend la liberté aux enfans de France pour deux millions d'écus.

On est surpris qu'un empereur, maître

aos 465

de l'Espagne, des dix-sept provinces des Pays-Bas, de Naples et de Sicile, suzerain de la Lombardie » déjà possesseur du Mexique , et pour qui , dans ce temps-là même , on faisait la conquête du Pérou , ait si peu profité de son bonheur. Mais les premiers trésors qu'on lui avait envoyés du Mexique furent engloutis dans la mer; il ne recevait point de tribut réglé d'Amé-

rique , comme en reçut depuis Philippe 11. Les troubles excités en Allemagne par le luthéranisme l'inquiétaient :

les Turcs en Hongrie l' alarmaient davantage : il avait à repousser à la fois Soliman et François i^{er}, à contenir les princes d'Allemagne, à ménager ceux d'Italie, et surtout les Vénitiens, à fixer l'inconstance de Henri vm. 11 joua toujours le premier rôle sur le théâtre de l'Europe; mais il fut toujours bien loin de la monarchie universelle.

(Essai sur les mœurs.) ROSBACH (bataille de). — lb aoi

FBKD^BIC DB PEUSSB 8AUVB SA FOBTUHB d4-

sbsfbe4k (5 novembre — Made-

moiselle Poisson, dame Le Normand, marquise de Pompadour , était réellement premier ministre d'état. Certains termes outrageans, -lâchés contre elle par Frédéric , qui n'épargnait ni les femmes ni les poètes , avaient blessé le cœur de la marquise, et ne contribuèrent pas peu à cette révolution dans les affaires, qui réunit en un moment les maisons de France et d'Autriche , après plus de deux cents ans d'une haine réputée immortelle. La cour de France , qui avait prétendu en 1741 écraser l'Autriche, la soutint en i[^]50 : et enfin l'on vit la France , la Russie, la Suède, la Hongrie, la moitié de l'Allemagne , et le fiscal de l'Empire , déclarés contre le seul marquis de Brandebourg.

Ce prince, dont l'aïeul pouvait à peine entretenir vingt mille hommes , avait une armée de cent mille fantassins, et de quarante mille cavaliers, bien composée, encore mieux exercée , pourvue de tout ; mais enfin il y avait plus de quatre cent mille hommes en armes contre le Brandebourg.

Il arriva , dans cette guerre , que chaque parti prit d'abord tout ce qu'il était à portée de prendre* Frédéric prit la Saxe, la France prit les états de Frédéric depuis la ville de Gueldre jusqu'à Minden sur le Wésér , et s'empara pour un temps de tout Pélectorat d Hanovre , et de la

ROS

liesse, alliée de Frédéric; l'impératrice de Russie prit toute la Prusse : ce roi, battu d'abord par les Russes , battit les Autrichiens , et ensuite en fut battu dans U Bohême, le 18 de juin 1757.

La perte d'une bataille semblait devoir écraser ce monarque ; pressé de tous côtés par les Russes, par les Autrichiens et par la France , lui-même se crut perdu. Le maréchal de Richelieu venait de conclure près de Stade un traité avec les Hanovriens et les Hessois, qui ressemblait à celui des Fourches Gaudines. Leur armée ne devait plus servir; le maréchal était près d'entrer dans la Saxe avec soixante mille hommes; le prince de Soubise allait y entrer d'un autre côté avec plus de trente mille , et était secondé de l'armée des cercle» de l'Empire ; de là on marchait à Berlin. Les Autrichiens avaient gagné un second combat , et étaient déjà dans Breslau; un de leurs généraux même avait fait une course jusqu'à Berlin, et l'avait mis à contribution : le trésor du roi de Prusse était presque épuisé , et bientôt il ne devait plus lui rester un village; on allait le mettre au ban de l'Empire ; son procès était commencé , il était déclaré rebelle; et , s'il était pris , l'apparence était qu'il aurait été condamné à perdre la tête.

Dans ces extrémités, il lui passa dans l'esprit de vouloir se tuer. Il écrivit à sa sœur, madame la margrave de Ban il h, qu'il allait terminer sa vie : il ne voulut point finir la pièce sans

quelques vers ; la passion de la poésie était encore plus forte en lui que la haine de la vie. Il écrivit donc au marquis d'Aï gens une longue épître en vers , dans laquelle il lui faisait part de sa résolution, et lui disait adieu. Quelque singulière que soit cette épître par le sujet , et par celui qui l'a écrite, et par le personnage à qui elle est adressée, il n'y a pas moyen de la transcrire ici tout entière , tant il y a de répétitions ; mais on y trouve quelques morceaux assez bien tournés pour un roi du Word ; en voici plusieurs passages :

Ami, le sort en e«t jeté; Lu 4e plier dan* l'infortune, Son* le joue; de l'adveraité , J'accourcia le temps arrêté Que la nature notre mère A met joura rempli* de muère

A daigné prodiguer par libéralité.

D'un oœur assuré, d'un ©sil ferme Je m'approche de l'heureux terme

Qui va me garantir contre 1 es coupe du tort ,

ROS

Sens timidité , aana effort.

Adieu , grandeur» 1 adieu , chimères !

De voabluettes passagère* Me* jeux ne sont plua éblouit.

Si votre faux éclat de ma naiaaonte aurore

Fit trop imprudemment éeloce De* deair» indiscrets , longtemps évanouis. Au soin de la philosophie , École de la vérité, zénoo me détrompa de laftrvoKté Qui produit Ira erreura du songe de la vie.

Adieu , divine volupté, Adieu , plaiaira charmans, qui flatte» la mollesse,

Et dont la troupe enchanteresse, Par dealiena de fleura enchaîne la gaîté. Mais quefais-je, grand Dieu I eourbéaou* U E st-ce k moi de nommer lea plaiaira , I a Et souala griffe dn vautour , Voit-on la tendre tourterelle Et la plaintive Pbilomèle Chanter ou reapirer l'amour?

Depuia long-temps pour mai l'astre de la lumière N'éclaira que dea jour» eignaléa par mea maux; Depuia long-tempe Morphée, avare de pavots, N'en daigne plua jeter aur ma triate paupière. Je diaaia ce matin , lea yeux couvert* de pleura : Le jour qui dans peu va paraître M'annonce de nouveaux uni heurs ; Je diaaia à la nuit : tu vas bientôt renaître

Pour éterniaer mea douteura.

Voua , de la liberté béroa que je révère, O mânia de Caton , ô mânes de Bru tua ! Votre illustre exemple in'ecfaire Parmi l'erreur et les abus ; C'est voue flambeau funéraire Qui m'inatruit du chemin peu connu du vulgaire Que noua avaient tracé voa antiques vertu*. J'écarte les romane et lea pompeux fantômes Qu'engendra de ses flancs la superstition ; Et pour approfondir la nati

hv connaître ce que _ je ne m'adresse point à la religion.

J'apprends de mon maître Epk Que du temps la cruelle injure Dissout les êtres composée j Que oe souffle , cette étincelle, Ce feu vivifiant des corps organisés

N'eat point de nature immortelle.

Il naît avec le corps , s'accroît dans les »

Souffre de la douleur cruelle; H s'égare , il s'éclipse, il baisse
avec le* i Sans doute il périra quand la nuit éternelle Viendra
noua arracher du nombre des vivaja*. Vaincu , persécuté, fugitif
dans le - Trahi par dea arma pervers,

Je souffre en ma douleur pi

Plua de maux dans cet univers, Que dans les fictions de la
fable féconde N'en a iamais souffert Prométhée aux r

AJmsi , pour terminer mes peines , Comme ces malheureux au
tond de len.

Las d'un destin cruel et trompant leurs ,., , D'un noble effort
brisent leur* Sans m' embarrasser des moyens , Je rompt les fu-
neste* lien* Dont la fine et subtile trame A ce corps rongé de cha-
grina Trop long-temps attacha mon âme.

Tu vois dan » ce cruel tableau De mon trépaa la juate cause.

Au moins ne pense pas du néant du careaa

ROS

Que j'atmae k l'apothéote, Mailloaque feprintempa, parais-
sant de M1J , , CJU, De son *ein abondant t'offre de» fleuri
écloaea , Chaque fois d'an bouquet de myrtes et de rOiei

ROU

Il m'envoya cette épître écrite de sa main. Il y a plusieurs hémistiches* pillés*» de l'abbé du Chaulieu et de moi. Les idées sont incohérentes, les vers en général mal faits, mais il y en a de bons ; et c'est beaucoup pour un roi de faire une épître de deux cents mauvais vers dans l'état où il était. Il voulait qu'on dît qu'il avait conservé toute la présence et toute la liberté de son esprit dans un moment où les hommes n'en ont guère.

La lettre qu'il m'écrivit témoignait les mêmes sentimens ; mais il y avait moins de myrtes et de roses, et d'Ixiôns et de douleur profonde. Je combattis en prose la résolution qu'il disait avoir prise de mourir, et je n'eus par de peine à le déterminer à vivre. Je lui conseillai d'entamer une négociation avec le maréchal de Richelieu , d'imiter le duc de Cumberland; je pris enfin toutes les libertés qu'on peut prendre avec un poète désespéré , qui était tout près de n'être plus roi. Il écrivit en effet au maréchal de Richelieu; mais, n'ayant pas de réponse, il résolut de nous battre. Il me manda qu'il allait combattre le prince de Soubise ; sa lettre finissait par des vers plus dignes de sa situation, de sa dignité, de son courage et de son esprit :

quand on est vain du naufrage,

Il bat en affrontant l'orage, Perdue, Têtu et mourir en roi.

f> «u h Kj) nVl- imVfti, . ;

En marchant aux Français et aux Impériaux, il écrivit à madame la margrave de Barcith, sa sœur, qu'il se ferait tuer : mais il fut plus heureux qu'il ne le disait, et qu'il ne le croyait. Il attendit, le 5 de novembre 1757, l'armée française et impériale dans un

poste assez avantageux, à Rosbach, sur les frontières de la Saxe ; et comme il avait ton jours parlé de se faire tuer , il voulut que son frère le prince Henri acquittât sa promesse à la tête de cinq bataillons prussiens qui devaient soutenir le premier effort désar-

mées ennemies y tandis que son artillerie les foudroierait , et que sa cavalerie attaquerait la leur/ « ^ it« '«jmijj;-

Bn effet le prit** Henri fat légèrement blesse a la gorge d'un coup de fusil; et ce fut, je crois, le seul Prusrien blessé à cette jour-

née. Les Français et les Autrichiens s'enluirent a la première décharge. Ce futia déroute la plus inouïe et la plus complète dont 1 Ji^totre ait jamais parlé. Cette bataille de Rosbach sera longtemps célèbre On vit trente mille Français et vingt mille Impériaux prendre une fuite honteuse et précipitée devant cinq bataillons et quelques escadrons. Les défaites d'Axincourt, de Crééy, de Poitiers, ne furent pas si humiliante».

La discipline et l'exercice militaire que son père avait établis, et que le fils avait fortifiés, furent la véritable cause de cette étrange victoire. L'exercice prussien s'était perfectionné pendant cinquante ans.

On avart voulu l imiter en France comme dan* tous les autres états ; mais on n'avait pu tare en trois ou quatre ans, avec des français peu disciplinâmes, ce qu'on avait fait pendant cinquante ans avec des Prussiens ; on avait même changé les manœuvres en France presque'à chaque revue, de sorte que les officiers et les soldats, ayant mal appris les exercices nouveaux, et tous diflerens les uns des autres, n'avaient rien appris du tout et gavaient réel-

lemeot aucune discipline ni aucun exercice. En un mot, à la seule vue de» Prussiens tout fut en déroute, et la fortune fit passer Frédéric, en on quart d'heure, du comble du désespoir a celui du bonheur et de la gloire.

(Mémoires de VoUavre.) (Voyez Frédéric U.) 1 ROUEN (assemblée des notablesdans la ville de) — mai iv y dbploix toutb ia gbandboh DR son Aies. — Si Henri iv n'avait été que le plus brave prince de son temps, le plus clément , le plus droit , le plus honnête homme , son royaume était ruiné : il fallait un prince qui sût faire la guerre et la paix , connaître toutes les blessures de son état, et lui apporter les remède»; veiller sur les grandes et Jea petites choses, tout réformer et tout faire : c'est ce qu'on trouva dans Henri. Il joignit l'administration de Charles-k- Sage a la valeur et a la franchise de François r»r et à la bonté de Louis xii.

Pour subvenir è tant de besoins , pour faire à la fois tant de traités et tant de guerres , Henri convoqua dans Rouen une assemblée des notables du royaume ; o était une espèce d'états, généraux; les

Earoles qu'il y prononça sont encore dans 1 mémoire des bons citoyens qui savent l'histoire de leur pays : a Déjà par la fa-

468 SAI

veur du ciel , par le* conseils de mes bons serviteurs, et par l'épée de ma brave noblesse, dont je ne distingue point mes princes, la qualité de gentilhomme étant notre plus beau titre, j ai tiré cet état de la servitude et de la ruine. Je veux lui rendre sa force et sa splendeur ; participer à cette seconde gloire comme vous aves eu part a la première. Je ne voua ai point appelés, comme fesaient mes prédécesseurs , pour vous obliger d'approu-

SAI

ver aveuglément mes volontés, mais pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre , pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux victorieux et aux barbes grises ; mais l'amour que je porte à mes sujets me rend tout possible et tout honorable. » Cette éloquence du cœur, dans un héros , est bien au-dessus de toutes les harangues de l'antiquité.

(Essai sur Us mœurs.)

SAWT - BARTHÉLÉMY (massacre d'août 1573, le signal fut donné à minuit, de la). — boit do »4 aoot i571. — Ca- Toutes les maisons des protestant forent therine de Médicis était déjà débarrassée forcées et ouvertes en même temps. L'a> de plusieurs de ses rivaux. François, duc mirai de Coligny, alarmé du tumulte, de Guise , oui était le plus dangereux et sauta de son lit. Une troupe d'assassins le plus nuisible de tous , quoiqu'il fut du entra dans sa chambre ; un certain Besme, même parti, avait été assassiné devant Lorrain, qui avait été élevé domestique Orléans.t-Hcnri de Guise, son fils, qui joua dans la maison de Guise, était à leur tête :

depuis un si grand rôle dans le monde, il plongea son épée dans le seia de l'ami-

était alors fort jeune. rai, et lui donna un coup de revers sur

Le prince de Condé était mort. Char- le visage, les ix , son fils, avait pris le pli qu'elle vou- Le jeune Henri , duc de Guise , qui

lait, étant aveuglément soumis à ses vo- forma ensuite la ligue catholique, et qui

l'assassinat. Le duc d'Anjou, qui fut depuis assassiné à Blois, était à la

Henri II, était absolument dans ses portes de la maison de Coligny, attendant

l'assassinat ; elle ne craignait d'autres ennemis la fin de l'assassinat, et cria tout haut : que Jeanne d'Albret, Coligny et les protestants, cela est-il fait ? Immédiatement-

testaments. Elle crut qu'un seul coup pouvait immédiatement après, les assassins jetèrent le corps

les détruire tous, et rendre son pouvoir par la fenêtre. Coligny tomba et expira

immuable. aux pieds de Guise, qui lui marcha sur

Elle pressentit le roi et même le duc le corps ; non qu'il fut enivré de ce siège d'Anjou sur son dessein. Tout fut contre-catholique pour la persécution, qui dans le certain, et les pièges étant préparés, une ce temps avait infecté la moitié de la paix avantageuse fut proposée aux protestants France, mais il y fut poussé par l'esprit testaments. Coligny, fatigué de la guerre civile de vengeance, qui, bien qu'il ne pouvait être vil, l'accepta avec chaleur. Charles, pour point en général si cruel que le faux zèle ne laisser aucun sujet de soupçon, donna pour la religion, mène souvent à de plus sa sœur en mariage au jeune Henri de grandes bassesses. Navarre. Jeanne d'Albret, trompée par Cependant tous les amis de Coligny des apparences si séduisantes vint à la étaient attaqués dans Paris : hommes, cour avec son fils, Coligny, et tous les enfants, tout était massacré sans distinction des protestants. Le mariage fut célébré : toutes les rues étaient jonchées de fleurs avec pompe :

toutes les manières corps morts. Quelques prêtres, tenant un obligeantes, toutes les assurances d'à- crucifix d'une main , et une épée de mitié, tous les sermens si sacrés parmi l'autre, couraient à la tête des meurtriers, les hommes , furent prodigués par Cathe* et les encourageaient au nom de Dieu i rine et par le roi. Le reste de la cour n'é- n'épargner ni parens ni amis, tait occupé que de fêtes , de jeux et de Lie maréchal de Tavannes, soldat ignomascarades. Enfin une nuit, qui fut la rant et superstitieux, qui joignait la fitveille de la Ssint-Barthélemi, au mois reur de la religion à la rage du parti,

SAI

courait à cheval dans Paris , criant aux soldats : « Du sang 1 du sang i la saignée est aussi salulaire dans le mois d'août que dans le mois de mai. •

Le palais du roi fut un des principaux théâtres du carnage; car le prince de Navarre logeait au Louvre, et tous ses domestiques étaient protesta us. Quelques-uns d'entre eux furent tués dans leur lit avec leurs femmes; d'autres s'enfuyaient tout nus, et étaient poursuivis par les soldats sur les escaliers de tous les appartemens du palais, et même jus-

gu'à l'antichambre du roi. La jeune femme e Henri de Navarre , éveillée par cet affreux tumulte, craignant pour son époux et pour elle-même , saisie d'horreur et à demi morte, sauta brusquement de son lit pour aller se jeter aux pieds du roi son frère. A peine eut-elle ouvert la porte de sa chambre , que quelques-uns de ses domestiques protestans coururent s'y réfugier. Les soldats entrèrent après eux et les poursuivirent en présence de la princesse. Un d'eux , qui s'était caché sous son lit , y fut tué ; deux

autres furent percés de coups de hallebarde à ses pieds ; elle fut elle-même couverte de sang.

Il y avait un jeune gentilhomme qui était fort avant dans la faveur du roi , à cause de son air noble , de sa politesse , et d'un certain tour heureux qui régnait dans sa conversation. C'était le comte de La Rochefoucauld , bisaïeul du marquis de Mon tendre, qui est venu en Angleterre pendant une persécution moins cruelle, mais aussi injuste. La Rochefoucauld avait passé la soirée avec le roi dans une douce familiarité , ou il avait donné l'essor à son imagination. Le roi sentit quelques remords, et fut touché d'une sorte de compassion pour lui. Il lui dit deux ou trois fois de ne point retourner chez lui , et de coucher dans sa chambre; mais La Rochefoucauld répondit qu'il voulait aller trouver sa femme. Le roi ne l'en pressa pas davantage , et dit : « Qu'on le laisse aller : je vois bien que Dieu a résolu sa mort. • Ce jeune homme fut massacré deux heures après.

Il y en eut fort peu qui échappèrent à ce massacre général. Parmi ceux-ci la délivrance du jeune La Force est un exemple illustre de ce que les hommes appellent destinée. C'était un enfant de dix ans. Son père , son frère aîné et lui, furent arrêtés en même temps par les soldats du duc 4'A-njou. Ces meurtriers

SAI 4G

tombèrent sur tous les trois tumultuairement, et les frappèrent au hasard, Le père et les enfans, couverts de sang, tombèrent à la renverse les uns sur les autres. Le plus jeune, qui n'avait reçu aucun coup , contrefit le mort, et le jour suivant il fut délivré de tout

danger. Une vie si miraculeusement conservée dura quatrevingt-cinq ans. Ce fut le célèbre maréchal de La Force , oncle de la duchesse de La Force, qui est présentement en Angleterre.

Cependant plusieurs de ces infortunées victimes fuyaient du côté de la rivière. Quelques-uns la traversaient à la nage, pour gagner le faubourg Saint-Germain.

Le roi les aperçut de sa fenêtre, qui avait vue sur la rivière : ce qui est presque incroyable, quoique cela ne soit que trop vrai, il tira sur eux avec une carabine. Catherine de Médicis, sans trouble, et avec un air serein et tranquille au milieu de cette boucherie, regardait du haut d'un balcon qui avait vue sur la ville , enhardissait les assassins, et riait d'entendre les soupirs des roourans et les cris de ceux qui étaient massacrés. Ses filles d'honneur vinrent dans la rue avec une curiosité effrontée , indigne des abominations de ce siècle ; elles contemplèrent le corps nu d'un gentilhomme nommé Soubise , qui avait été soupçonné d'impuissance , et qui venait d'être assassiné sous les fenêtres de la reine.

La cour, qui fumait encore du sang de la nation, essaya quelques jours après de couvrir un forfait si énorme par les formalités des lois. Pour justifier ce massacre, ils imputèrent calomnieusement à l'amiral une conspiration qui ne fut crue de personne. Ou ordonna au parlement de procéder contre la mémoire de Coligny. Son corps fut pendu par les pieds avec une chaîne de fer au gibet de Montfaucon. Le roi lui-même eut la cruauté d'aller jouir de ce spectacle horrible. Un de ses courtisans l'avertissant de se retirer, parce que le corps sentait mauvais, le roi lui répondit : « Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon. »

Il est impossible de savoir s'il est vrai que l'on envoya la tête de l'amiral à Rorrie. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il y a à Rome, dans le Vatican, un tableau où est représenté le massacre de la Saint-Barthélemy, avec ces paroles :

« Le pape approuve la raoit de Coligoy. »

Le jeune Henri de Navarre fut épargné

4?o SAf

plutôt par politique que par compassion de la part de Catherine, ont le letint prisonnier jusqu'à la mort du roi , pour être caution de la mou mission des protestant qui voudraient se révolter.

Jeanne d'Aibret était morte subitement trois ou quatre jours auparavant.

Quoique peut-être sa mort eût été naturelle, ce n'est pas toutefois une opinion ridicule de croire qu'elle avait été empoisonnée.

L'exécution ne fut pas bornée a la ville de Paris. Les mêmes ordres de la cour furent envoyés à tous les gouverneurs dus provinces de France. 11 n'j eut que deux ou trois gouverneurs qui refusèrent d'obéir aux ordres du roi. Un, entre autres, appelé Montmorin, gouverneur d'Auvergne , écrivit à sa majesté la lettre suivante, qui mérite d'être transmise à la postérité :

«Sire, — J'ai reçu un ordre, sons le sceau de votre majesté, de faire mourir tous le» protestans qui sont dans ma province. Je respecte trop votre majesté pour ne pas croire que ces lettres sont supposées ; et si , ce qu'à Dieu ne plaise , l'ordre est véritablement émané d'elle, je la respecte aussi trop pour lui obéir. •

Ces massacres portèrent au coeur des protestans la rage et l'épouvante. Leur naine irréconciliable sembla prendre de nouvelles forces; l'esprit de vengeance les rendit plut» forts et plut redoutables.

Peu de temps après, le roi fut attaqué d'une étrange maladie qui l'emporta au bout de deux ans. Son sang coulait toujours et perçait au travers des pores de sa peau ; maladie incompréhensible , contre laquelle échoua l'art et l'habileté des médecins, et qui fut regardée comme un effet de la vengeance divine.

Plusieurs personnes ont entendu conter à M. le maréchal de Tessé, que, dans son enfance, il avait vu un vieux gentilhomme âgé de plus de cent ans,

qui avait été fort jeune dans les gardes e Charles ix. Il interrogea ce vieillard sur la Saint-Barthélemi , et lui demanda s'il était vrai que le roi ait tiré sur les huguenots. • G était moi , monsieur , répondit le vieillard , qui chargeais son arquebuse. »

Henri iv dit publiquement , plus d'une fois , qu'après la Saint-Barthéfemi , une nuée de corbeaux était venue se percher sur le Louvre, et que, pendant sept

SAI

nuits, le roi, lui et toute la cour, entendirent des gémissemens et des cris épouvantables à la même heure. 11 racontait un prodige encore plus étrange. Il disait que, quelques jours avant les massacres, jouant aux dés avec le duc d'Alençon et le duc de Guise , il vit des gouttes de sang sur la table ; que par deux fois il les fit essuyer, que par deux fois elles reparurent , et qu'il quitta le jeu saisi d'effroi.

(/Vols* de la Henriade.) SAINT -MAIGRIN, et deux autres mignons d'Henri in roi de France. — rur

TXACIQUB t>B SAIItT-aUOBIN. Paul Stvart

de Gaussade de Saint- Maigrin « gentilhomme d'auprès de Bordeaux , fut aimé de Henri m autant que Quélus et Maugirôn , et mourut d'une manière aussi tragique ; il fut assassiné dans la rue Saint- Honoré, sur les onze heures du soir, en revenant du Louvre. 11 fut porté à ce même hùtel de Boissy où étaient morts ses deux amis; ii y mourut le lendemain, de trente-quatre blessures qu'il avait reçues la veille. Le duc de Gnïse le Balafré rut soupçonné de cet assassinat, parce que Saint Maigrin s'était noté d'avoir couché avec la duchesse rte Guise. Le»

mémoires du temps rapportent que le . duc de Mayence fut reconnu parmi les assassins , à sa barbe large et a sa main faite en épauale de mouton. Le duc de Guise ne passait pourtant point pour un homme trop sévère sur la conduite de sa femme ; et il n'y a pas d'apparence que le duc de Mayenne, qui n'avait jamais fait aucune action de lâcheté , se fit avili jusqu'à se mêler dans une troupe de vingt assassins , pour tuer un seul homme.

Le roi baisa Saint-Maigrin , Quélus et Maugiron , après leur mort, les fit ra<er, et garda leurs blonds cheveux; il ôta de de sa main à Qurlus des bondes d'oreilJes qu'il lui avait attachées lui-même. M. de l'Etoile dit que ces trois mignons moururent sans aucune religion ; Maugiron en blasphémant , Quélus en disant a tout moment: Ah! mon roi, mon roi', sans dire un seul mot de Jésus-Christ ni de la Vierge. Il furent enterrés à Saint-Paul; le, roi leur fit élever dans cette église trois tombeaux de marbre, sur lesquels étaient leurs figures à genoux ; leurs tombeaux furent char-

gés d'épithètes en prose et en vers , en latin et en français : on y comparait Maugiron à Horatius Coclès et à Annibal , parce qu'il était borgne comme eux. (Notes de Ut Henriade.)

SAL

SAINT-SACREMENT (fête du). son rasTiTOTiote m n64. — Souvent les institutions les plus sages ne furent dues qu'à l'aveuglement et à la faiblesse. Il n'y a guère dans l'église de cérémonie plus noble, plus pompeuse , pins capable d'inspirer la piété aux peuples, que la fête du Saint-Sacrement. L'antiquité n'en eut guère dont l'appareil fut plus auguste. Cependant qui fut la cause de cet établissement ? une religieuse de Liège , nommé Moncornion , qui s'imaginait voir toutes les nuits un trou à la lune. [ia6*4] Elle eut ensuite une révélation qui lui apprit que la lune signifiait l'église , et le trou une fête qui manquait. Un moine , nommé Jean , composa avec elle l'office du Saint-Sacrement; la fête s'en établit à Liège , et Urbain iv l'adopta pour toute l'église.

Cette solennité fut longtemps en France une source de troubles. La populace catholique forçait & coups de pierres et de bâtons les protestants à tendre leurs maisons, et à se mettre à genoux dans les rues. Le cardinal de Lorraine , les Guises, employèrent souvent ce moyen pour faire rompre les édits de pacification. Le gouvernement a fini par ériger en loi cette fantaisie de la populace ; ce qui est arrivé plus souvent qu'on ne croit dans d'autres circonstances et chez d'autres nations. Pendant plus d'un siècle , il n'y a pas eu d'année où cette fête n'ait amené

Quelques émeutes ou quelques procès, ou des crimes qui ont conduit le chevalier de Lu Barre sur l'échafaud , en 1766, était

d'avoir passé , nn jour de pluie , le chapeau sur la tête à quelques pas d'une de ces processions.

(Estai sur les mœurs.) SALADIN (le sultan). — hicsptiow

QO'IL FAIT A LUZIGNAN , SON PBISONKIBa

(5 avril 1150.) — Le grand Salaheddin, qu'on nommait en Europe Saladin, était un Persan d'origine* du petit pays des Gurdes, nation toujours guerrière et toujours libre. Il fut un de ces capitaines qui s'emparaient des terres des califes ; et aucun ne fut aussi puissant que lui. Il conquit en peu de temps l'Egypte , la Syrie, l'Arabie , la Perse , et la Mésopotamie. Saladin, maître de tant de pays, songea bientôt à conquérir le royaume de Jérusalem. De violentes factions déchiraient ce petit état , et bâtaient sa ruine. Gui de Lusignan, couronné roi, mais à qui on disputait la couronne, rassembla dans la

SAL 47 1

Galilée tous ces chrétiens divisés que le péril réunissait, et marcha contre Saladin , l'évêque de Ptoémaïs portant la chape par dessus sa cuirasse, et tenant entre ses bras une croix qu'on persuada aux chrétiens être la même qui avait été l'instrument de la mort de Jésus-Christ. Cependant tout les chrétiens lurent tués ou pris. Le roi captif, qui ne s'attendait qu'à la mort, fut étonné d'être traité par Saladin comme aujourd'hui les prisonniers de guerre le sont par les généraux les plus humains.

Saladin présenta de sa main à Lusignan une coupe de liqueur rafraîchie dans de la neige. Le roi, après avoir bu , voulut donner sa coupe à un de ses capitaines, nommé Renaud de Chatillon. C'était une coutume inviolable, établie chez les musulmans, et qui se

conserve encore chez quelques Arabes, de ne point faire mourir les prisonniers auxquels ils avaient donné à boire et à manger; ce droit de l'ancienne hospitalité était sacré pour Saladin. Il ne souffrit pas que Renaud de Châtillon bâtît après le roi* Ce capitaine avait violé plusieurs fois sa promesse. Le vainqueur avait juré de le punir ; et , montrant qu'il savait se venger comme pardonner, il abattit d'un coup de sabre la tête de ce perfide. [1 187] Arrivé aux portes de Jérusalem, qui ne pouvait plus se défendre, il accorda à la reine, femme de Lusignan , une capitulation qu'elle n'espérait pas. Il lui permit de se retirer où elle voudrait. Il n'exigea aucune rançon des Grecs qui demeuraient dans la Tille. Lorsqu'il fit son entrée dans Jérusalem , plusieurs femmes vinrent se jeter à ses pieds , en lui redemandant les uns leurs maris, les autres leurs enfans ou leurs pères qui étaient dans ses fers. Il les leur rendit avec une générosité qui n'avait pas encore eu d'exemple dans cette partie du monde. Saladin fit laver avec de l'eau de rose, par les mains mêmes des chrétiens , la mosquée qui avait été changée en église. Il y plaça une chaire magnifique , à laquelle Noradin , sultan d'Alep, avait travaillé lui-même, et fit graver sur la porte ces paroles : « Le roi saladin , serviteur de Dieu , mit cette inscription après que Dieu eut pris Jérusalem par *es mains.»

Il établit des écoles musulmanes; mais, malgré son attachement à sa religion, il rendit aux chrétiens orientaux l'église qu'on appelle du Saint-Sépulcre , quoi

472 saL

qu'il ne soit point du tout vraisemblable que Jésus ait été enterré en cet endroit. 11 faut ajouter que Saladin , au bout d'un an , rendit la liberté à Gui de Lusignan , en lui faisant jurer qu'il ne

porterait jamais les armes contre son libérateur. Lusignan ne tint pas sa parole.

(Estai sur tes mœurs.) — sa mobt (4 mars 1193). — Saladin, qui avait fait un traité- avec Richard, par lequel il laissait aux chrétiens le rivage de la mer, depuis Tyr jusqu'à Joppé , garda fidèlement sa parole. 11 mourut trois ans après à Damas, admiré des chrétiens même. [11953 11 avait fait porter , dans sa dernière maladie , au lieu du drapeau qu'on élevait devant sa porte , le drap qui devait l'ensevelir ; et celui qui tenait cet étendard de la mort , criait à haute voix : • Voilà tout ce que Saladin, vainqueur de l'Orient, rem-

{»orte de ses conquêtes. » On dit qu'il aissa , par son testament , des distributions égales d'aumônes aux pauvres znahométans, juifs et chrétiens; voulant faire entendre par cette disposition que tous les hommes sont frères , et que , pour les secourir, il ne faut pas s'informer de ce qu'ils souffrent. Peu de nos princes chrétiens ont eu cette magnificence ; et peu de ces chroniqueurs dont l'Europe est surchargée ont su rendre justice. (Essai sur Us mœurs.)

SALPÊTRE. ON CHIMISTE MBTBND

en fairb, in 1[^]53. — Il faudrait avoir toujours devant les yeux ce proverbe espagnol : Dcias eosas mas seguras , la mas segura est dudar : Quand on a fait une expérience , le meilleur parti est de douter long-temps de ce qu'on a vu et de ce qu'on a fait.

En 1753 un chimiste allemand, d'une petite province voisine de l'Alsace, crut, avec apparence de raison , avoir trouvé le secret de faire aisément du salpêtre, avec lequel on composerait la poudre à canon à vingt fois meilleur marché , et beaucoup plus promptement. Il fit en effet de cette poudre ; il en donna au prince , son souverain, qui en fit usage à la chasse. Elle fut jugée plus fine et plus agissante que toute autre. Le prince, dans un voyage à Versailles , donna de la même poudre au roi , qui l'éprouva souvent , et en fut toujours également satisfait. Le chimiste était si sûr de son secret, qu'il ne voulut point le donner à moins de dix -sept cent mille francs payés comptant, et le quart

SAL

du profit pendant vingt années. Le marché fut signe, le chef de la compagnie des poudres, depuis garde du trésor royal, vint en Alsace, de la part du roi, accompagné d'un des plus savaus chimistes de France. L'Allemand opéra devant eux auprès de Golmar , et il opéra à ses propres dépens : c'était une nouvelle preuve de sa bonne foi. Je ne vis point les travaux ; mais, le garde du trésor royal étant venu chez moi avec son chimiste, je lui dis que , s'il ne payait les dix- sept cent mille livres nu'après avoir fait du salpêtre, il garderait toujours son argent. Le chimiste m'assura que le salpêtre se ferait. Je lui répétais que je ne le croyais pas. Il me demanda pourquoi. « C'est que les hommes ne font rien , lui dis-je. Ils unissent et désunissent ; mais il n'appartient qu'à la nature de faire. »

L'Allemand travailla trois mois entiers, au bout desquels il avoua son impuissance. Je ne peux changer la terre en salpêtre, dit-il ; je m'en retourne chez moi changer du cuivre en or : il partit , et fit de For comme il avait fait du salpêtre.

Quelle fausse expérience avait trompé ce pauvre Allemand , et le duc son maître, et le garde du trésor royal, et le chimiste de Paris, et le roi? La voici :

'Le transmutateur allemand avait vu un morceau de terre imprégnée de salpêtre , et il en avait tiré d'excellent, avec lequel il avait composé la meilleure poudre à tirer; mais il ne s'aperçut pas que ce petit terrain était mêlé des débris d'anciennes caves, d'anciennes écuries, et des restes du mortier des murs. Il ne considéra que la terre , et il crut qu'il suffisait de cuire une terre pareille pour faire le salpêtre lemeilleur * .

* Le «alpêtre e«t un sol neutre , récoltant d» la combinaison de l'acide nitrenx avec l'aloab'fixe. Dana le» paya aeptentrionaux on trouve peu da terre» qui fourniMent par la lessive, toit du salpêtre , «oit de» uitrea à hue terreuae. Cependant oa y e«t parvenu à te procurer du salpêtre, en expoeant à l'air, à l'abri de la pluie, de» mura da terre calcaire, «oit en arrosant ce» mut» avec des erux chargée» de matière» végétale» on animale», «oit même seulement en le» plaçant aupeè* des habitation». .L'air méphitique , produit par la décomposition det tubt taneeae végétale et animale» , parait contribuer à la formation de l'adde nitrenx, et le» végétaux contribuent & lui donner une baee alcaline. L'acide nttreux n'eat paa une substance simple; mars te» véritable» élément ne sont pas

SAN

SANCY , ambassadeur français. — ses

NÉGOCIATIONS AVBC LES SCISSKi. Nicolas

de Harlay de Sancy fut successivement conseiller au parlement, maître des requêtes , ambassadeur en Angleterre et en Allemagne , colonel général des Suisses , premier maître d'hôtel du roi, surintendant des finances, et réunit ainsi en sa personne, le ministère, la magistrature, et le commandement des armées. Il était fils de Robert de Harlay, conseiller au parlement, et de Jacqueline Morvilliers ; il naquit en 1546, et mourut en 1639.

JN 'étant encore que maître des requêtes, il se trouva dans le conseil de Henri m, lorsqu'on délibérait sur les moyens de soutenir la guerre contre la ligue ; il proposa de lever une armée de Suisses. Le conseil, qui savait que le roi n'avait pas un sou , se moqua de lui : « Messieurs , dit Sancy, puisque de tous ceux qui ont reçu du roi tant de bienfaits il ne s'en trouve pas un qui veuille le secourir , je vous déclare que ce sera moi qui lèverai cette armée.» On lui donna sur-le-champ la commission et point d'argent , et il partit pour la Suisse. Jamais négociation ne fut si singulière : d'abord il persuada aux Genevois et aux Suisses de taire la guerre au duc de Savoie , conjointement avec la France; il leur promit de la cavalerie, qu'il ne leur donna point ; il leur fit lever dix mille hommes d'infanterie, et les engagea de plus à donner cent mille écus. Quand il se vit à la tête de cette armée, il prit quelques places au duc de Savoie ; ensuite il sut tellement gagner les Suisses, qu'il engagea l'armée à marcher au secours du roi. Ainsi on vit pour la première fois les Suisses donner des hommes et de l'argent.

Sancy, dans cette négociation , dépensa une partie de ses biens; il mit en gage ses pierreries, et entre autres ce fameux diamant, nommé le Sancy, qui est à présent à la couronne.

Ce diamant, qui passait pour le plus beau de l'Europe , avait d'abord appartenu au malheureux roi de Portugal , don Antoine, chassé de son pays par Phi* lippe 11 : don Antoine s'était réfugié en France, n'ayant pour tout bien qu'une selle garnie de pierres, et un petit coffre dans lequel il y avait quelques diaxnans. Celui dont il est question est un diamant assez large , qu'il mettait a son chapeau et qu'il aimait beaucoup. Ce fut celui dont il se défit le dernier; il le mit en gage entre les mains de Sancy, qui lui

SAK

prêta quarante mille francs sur cet effet. Le roi n'étant point en état de rendre cette somme , le diamant demeura à Sancy, qui fut honteux d'avoir, pour une somme si modique, une pièce d'un si grand prix. 11 envoya dix mille écus au roi don Antoine, et eût pu même en donner davantage.

Sancy, étant surintendant des finances sous Henri iv, fut disgracié, au rapport de M. de Thou, parce qu'il avait dit à la duchesse de Beaufort que ses enfans ne

seraient jamais que des fils de p 11 y a

plus d'apparence que le roi lui ôta les finances , parce qu'il s'accommodait beaucoup mieux de Rosni. Sancy même ne fut point disgracié, puisque le roi, en 1604 , le nomma chevalier de l'ordre.

11 s'était fait catholique quelque temps après Henri iv, disant qu'il fallait être de la religion de son prince. C'est sur cela que d'Aubigné, qui ne l'aimait pas, composa l'ingénieuse et mordante

satire intitulée : La confession catholique de Sancy , im primée avec le Journal de Henri III, (Essai sur les mœurs.) SARDAM (chaumière de). — pikbrb lx gb and rr cathkrinb vont la atvoia (37 janvier 1717). — H paraît dans la vie, dans les voyages, dans les actions de Pirre-Ie Grand , comme dans celles de Charles xu, que tout est éloigné de nos mœurs peut-être un peu trop efféminées; et c'est par cela même que l'histoire de ces deux hommes célèbres excite tant notre curiosité.

L'épouse du exar était demeurée à Schwerin malade, fort avancée dans sa nouvelle grossesse; cependant, dès qu'elle put se mettre en route , elle voulut aller trouver le exar en Hollande : les douleurs la surprirent à Wésel [i4 janvier], où elle accoucha d'un prince qui ne vécut qu'un jour. Il n'est pas dans nos usages qu'une femme malade voyage immédiatement après ses couches : la czarine au bout de dix jours arriva dans Amsterdam ; elle voulut voir cette chaumière de Sardam danB laquelle le czar avait travaillé de ses mains. Tous deux allèrent , sans appareil, sans suite, avec deux domestiques , dîner chez un riche charpentier de vaisseaux de Sardam , nommé Kalf , qui avait le premier commerce à Pétersbourg. Le nls revenait de France, où Pierre voulait aller. La czarine et lui écoutèrent aveo plaisir l'aventure de ce jeune homme»

que je ne rapporterais pas , si elle ne faisait

SAY

connaître des mœurs entièrement opposées aux nôtres.

Ce fils du charpentier Kalf avait été envoyé a Paris par ton père pour y apprendre le français, et son père avait voulu qu'il ▼ vécût honorablement. Il ordonna que le jeune homme quittât l'habit plus crue simple que tous les citoyens de Sardam portent , et qu'il fit à Paris une dépense plus convenable à sa fortune qu'à HOQ éducation , connaissant assez son fils pour croire que ce changement ne corromprait pas sa frugalité et la bonté de son caractère.

Koi/" signifie veau dans toutes les langues du Nord. Le voyageur prit à Paris le nom de du V eau. Il vécut avec quelque magnificence ; il fit des liaisons. Bien n'est plus commun à Paris que de prodi: guer les titres de marquis et de comte à ceux qui n'ont pas même une terre sei* gneuriale , et qui sont à peine gentils* nommes. Ce ridicule a toujours été toléré par le gouvernement , afin que, les rangs étant plus confondus , et la noblesse plus abaissée, on fut désormais à l'abri des guerres civiles, autrefois si fréquentes. Le titre de haut et puissant seigneur a été pris par des anoblis , par des roturiers qui avaient acheté chèrement des offices. Enfin , les noms de marquis, de comte sans marquisat et sans comté, comme de chevalier sans ordre, et d'abbé sans abbaye, sont sans aucune conséquence dans la «a-

Les amis et les domestiques de Kalf l'appelèrent toujours le comte du Veau.

Il soupa chez les princesses , et joua chez la duchesse de Berri : peu d'étrangers forent plus fêtés. Un jeune marquis , qui avait été de tous ses plaisirs , lui promit de l'aller voir à Sardara , et tint parole. Arrivé dans ce village, il fit demander la maison du comte de Kalf. Il trouva un atelier de constructeurs de vaisseaux , et le jeune Kalf, habillé en matelot hollandais, la hache à la main ,

conduisant les ouvrages de son père. Kalf reçut son hôte, avec toute sa simplicité antique qu'il avait reprise , et dont il ne s'écarta jamais. Un lecteur sage peut pardonner cette petite digression , qui n'est que la condamnation des vanités, et l'éloge des mœurs.

Le czar resta trois mois en Hollande.

(Histoire de PierreU-Grand.)

SAVON A ROLE (Jérôme), dominicain. — BBS MIXACLBS *T
BON SCFFMCB , (a3

mai 1 498) . — Il y avait à Florence un do»

SAY

minicain nommé Jérôme Savonarole. C'était un de ces prédicateurs à qui le talent de parler en chaire (ait croire qu'ils peuvent gouverner le» peuples , un de ces théologiens qui, ayant expliqué l'sipoca- Ivpsf* pensent être devenus prophètes.

11 dirigeait, il prêchait, il confessait, il écrivait; et dans une ville libre, pleine nécessairement de factions , il voulait être à la tête d'un parti.

Dès que les principaux citoyens de Florence surent que Charles vin méditait sa descente en Italie , il la prédit, et le peuple le crut inspiré. Il déclama contre Je pape Alexandre vi ; il encouragea ceul de ses compatriotes qui persécutaient les Mediois , et qui répandirent le sang des amis de cette maison. Jamais homme n'avait eu plus de crédit à Florence sur le commun peuple, il était devenu une espèce de tribun , en faisant recevoir

les artisans dans la magistrature. Le pape et les Médicis se servirent contre Savonarole des mêmes armes qu'il employait ; ils envoyèrent un franciscain prêcher contre lui. L'ordre de Saint-François haïssait celui de Saint-Dominique plus que les Guelfes ne haïssaient les Gibelins. Lecordelier réussit à rendre le dominicain odieux. Les deux ordres se déchaînèrent l'un contre l'autre. Enfin un dominicain s'offrit à passer à travers un bûcher pour prouver la sainteté de Savonarole. Da corde^ier proposa aussitôt la même épreuve pour prouver que Savonarole était un scélérat. Le peuple avide d'un tel spectacle en pressa l'exécution; le magistrat fut contraint de l'ordonner. Tous les esprits étaient encore remplis de l'ancienne fable de cet Aldobrandin , surnommé Petrus ignsus , qui dans le onzième siècle avait passé et repassé sur des charbons arden* au milieu de deux bâcher*; et les partisans de Savonarole ne doutaient pas que Dieu ne fit pour un jacobin ce qu'il avait fait pour un bénédictin. La faction contraire en espérait autant pour le cordelier. Si nous lisions ces religieuses horreurs dans l'histoire des Iroquois, nous ne les croirions pas. Cependant cette scène se jouait chez le peuple le plu» ingénieux de la terre, dans la patrie à* Dante , de PArioste , de Pétrarque et da Machiavel. Parmi les chrétiens , plas un peuple est spirituel, plus il tourne soe esprit à soutenir la superstition, et à colorer son absurdité.

On alluma les feux : les champion»

SEI

comparurent en présence d'une foule innombrable; mais, quand ils virent tous deux de sang-froid les bûchers en flamme, tous deux tremblèrent, et leur peur commune leur suggéra une commune évasion.

Le dominicain ne voulut entrer dans le bûcher que l'hostie à la main. le cordelier prétendit que c'était une clause qui n'était pas dans les conventions. Tous deux s'obstinèrent ; et , • 'aidant ainsi l'un l'autre à sortir d'un mauvais pas, ils ne donnèrent point l'affreuse comédie qu'ils avaient préparée.

Le peuple , alors soulevé par le parti des cordeliers , voulut saisir Savonarole. Les magistrats ordonnèrent à ce moine de sortir de Florence. Mais, quoiqu'il, eût contre lui le pape , la faction des Mddicis et le peuple, il refusa d'obéir. Il fut

Eris et appliqué sept fois à la question* 'extrait de ses dépositions porte qu'il avoua qu'il était un faux prophète, un fourbe qui abusait du secret des confessions, et de celles que lui révélaient ses frères. Pouvait-il ne pas avouer qu'il était on imposteur? Un inspiré qui cabale n'est-il pas convaincu d'être un fourbe ? peut-être était-il encore plus fanatique : l'imagination humaine est capable de réunir «es deux excès qui semblent s'exclure. Si la justice seule l'eût condamné, la prison, la pénitence auraient suffi; main l'esprit de parti s'en mêla. On le condamna lui et deux dominicains à mourir dans les flammes qu'ils s'étaient vantés d'affronter. [i4<)S> i3 mai.] Us furent étranglés avant crêtre jetés au feu. Ceux du parti de Savonarole ne manquèrent pas de lui attribuer des miracles; dernière ressource des adhérens d'un chef

malheureux. N'oublions pas qu'A* lexundre vi lui envoya , dès qu'il fut condamné, une indulgence plénière.

Vous regardez en pitié toutes ces scènes d'absurdité et d'horreur; vous ne trouvez rien de pareil ni chez les Romains et les Grecs, ni chez les barbares. C'est le fruit de la plus infâme superstition qui ait jamais abruti les hommes , et du plus mauvais des gouvernemens. Mais vous savez qu'il n'y a pas long temps que nous sommes sortis de ces ténèbres, et qae tout n'est pas encore éclairé.

(Essai sur les mœurs.) SEINE (eau de). — vinaoa comme spsemocs x» 1720* — En 1718, du temps de Lass, le plus fameux des charlatans de la première espèce, un antre, nommé

SIC

Villars, confia à quelques amis que son oncle , qui avait vécu près de cent ans , et qui n'était mort que par accident , lui avait laissé le secret d'une eau qui pouvait aisément prolonger la vie jusqu'à cent cinquante ans » pourvu qu'où fût sobre. Lorsqu'il voyait passer un enterrement, il levait les épaules de pitié; si le défunt, disait-il , avait bu de mon eau , it ne serait pas où il est. Ses amis, auxquels il en donna généreusement, et qui observèrent un peu le régime prescrit, s'en trouvèrent bien , et le prônèrent. Alors il vendit la bouteille six francs; le débit en fut prodigieux. C'était de l'eau de Seine avec un peu de nitre. Ceux qui en prirent, et qui s'astreignirent à un peu de régime, surtout qui étaient nés avec un bon tempérament, recouvrèrent en peu de jours une santé parfaite. Il disait aux autres : C'est votre faute si vous n'êtes pas

entièrement guéris. Vous avez été ia> tompérans et inoontinens : corrigez-vous de ces deux vices, et vous vivrez cent cinquante ans pour le moins. Quelques-un»

se corrigèrent ; la fortune de ce bon charlatan s'augmenta comme sa réputation.

L'abbé de Pons, l'enthousiaste , le mettait fort au-dessus du maréchal de Villars: U fait tuer des hommes , lui dit-il , et vous les faites vivre.

On sut enfin que l'eau de Villars n'était que de l'eau de rivière ; on n'en voulut plus : et on alla à d'autres charlatans.

Il est certain qu'il avait fait du bien, et qu'on ne pouvait lui reprocher que d'avoir vendu l'eau de la Seine un peu , trop cher. Il portait les hommes à la tempérance, et par là il était supérieur à l'apothicaire Arnoud, qui a farci l'Europe de ses sachets contre l'apoplexie, sans recommander aucune vertu.

(Mélanges 'philosophique.)

SICILE (excommunication de la).— roua ootfZK lixhojhb db pois vbts (5 janvier 1744)« — Après des siècles de contestations et d'une possession toujours constante des rois , la cour de Rome crut enfin trouver une occasion d'asservir la Sicile , quand le duc de Savoie Viktor- Amédée fut roi de cette île en vertu des traités d'Utrecht.

Il est bon de savoir de quel prétexte la cour romaine moderne se servit pour bouleverser ce royaume si cher aux anciens Romains. L'évêque de Lipari fit vendre un jour, en 1711» une douzaine de litron» de pois verts à un grenetier. Le grene-

SIC

tier vendit cet pois au marché, et pava trois oboles pour le droit imposé sur les pois par le gouvernement. L'évêque prétendit eue c'était un sacrilège, que ces pois lui appartenaient de droit divin, qu'ils ne devaient rien payer à un tribunal profane. 11 est évident qu'il avait tort. Ces pois verts pouvaient être sacrés quand ils lui appartenaient; mais ils ne l'étaient pas après avoir été vendus. L'évêque soutint qu'ils avaient un caractère indélébile; il fit tant de bruit, et il fut si bien secondé par ses chanoines, qu'on rendit au grenetier ses trois oboles.

Le gouvernement crut l'affaire apaisée; mais 1 évêque de Lipari était déjà parti pour Rome, après avoir excommunié le gouverneur de l'île et les jurats. Le tribunal de la monarchie leur donna l'absolution evm reincidentid, c'est-à-dire qu'ils suspendirent la censure, selon le Croit qu'ils en avaient.

La congrégation qu'on appelle à Rome de Vimmunità envoya aussitôt une lettre circulaire à tous les évêques siciliens, laouelle déclarait que l'attentat du tribunal de la monarchie était encore plus sacrilège que celui d'avoir fait payer trois oboles pour des pois qui venaient originairement du potager d'un évêque. Un évêque de Gatane publia cette déclaration.

Le vice-roi, avec le tribunal de la monarchie, la cassa comme attentatoire à l'autorité royale. L'évêque de Cataoe excommunia un baron Piguerasxi et deux autres officiers du tribunal.

Le vice-rot indigne envoya par deux gentilshommes un ordre à l'évêque de Catane de sortir du royaume. L'évêque excommunia les deux gentilshommes, mit son diocèse en interdit, et partit

pour Rome. On saisit une partie de ses biens. L'évêque d'Agri-
gente fit tout ce qu'il put pour s'attirer un pareil ordre ; on le lui
donna. 11 fit bien mieux que l'évêque de Catane : il excommunia
le viceroi , le tribunal et toute la monarchie.

Ces pauvretés , qu'on ne peut lire aujourd'hui sans hausser les
épaules, devinrent une affaire très sérieuse. Cet évêque d'Agri-
gente avait trois vicaires encore plus excommunians que lui. Ils
furent mis en prison. Toutes les dévotes prirent leur parti; la Si-
cile était en combustion.

Lorsque Victor- Amédée , à qui Philippe v venait de céder
cette lie, en prit possession le 10 octobre 1713, à peine le nouveau
roi était arrivé, que le pape Clé-

SIX

ment xi expédia trois brefs à l'archevêque de Païenne , par les-
quels il lui était ordonné d'excommunier tout le royaume, sous
peine d'être excommunié lui-même.

La Providence divine n'accorda pas sa protection à ces trois
brefs. La barque qui les conduisait fit naufrage; et ces brefs ,
qu'un parlement de France aurait fait brûler, furent noyés avec le
porteur. Mais , comme la Providence ne se signale pas toujours
par des coups d'éclat, elle permit que d autres brefs arrivassent;
un, entre autres , où le tribunal de la monarchie était qualifié de
certainpréUndu tribunai. Dès le mois de novembre la congréga-
tion de l'immunité assembla tous les procureurs des couvens de
Sicile qui étaient à Rome, et leur ordonna deman der à tous les

moines qu'ils eussent à observer l'interdit fulminé précédemment par l'évêque de Cataoe, et à s'abstenir de dire la messe jusqu'à nouvel ordre.

Le bon Clément xi excommunia lui-même nommément le juge de la monarchie, le 5 janvier 1714. Le cardinal Paulucci ordonna à tous les évêques (et toujours avec menace d'excommunication) de ne rien payer à l'état de ce qu'ils s'étaient engagés eux-mêmes à payer par les anciennes lois du royaume, x* cardinal de La Trimouille, ambassadeur de France à Rome , interposait la médiation de son maître entre le Saint-Esprit et Victor- Amédée ; mais la négociation n'eut point de succès.

Enfin, le 10 février 1715 , le pape crut abolir par une bulle le tribunal de la monarchie sicilienne. Rien n'avilit pins une autorité précaire que des excès qu'elle ne peut soutenir. Le tribunal ne se tint point pour aboli; le saint-père ordonna qu'on fermât toutes les églises de l'île , et «rue personne ne priât Dieu. On pria Dieu malgré lui dans plusieurs villes. Le comte Maûei , envoyé de la part du roi a» pape , eut une audience de lui. Clément xi pleurerait souvent , et se dédisait aussi souvent des promesses qu'il avait faites. On disait de lui : if ressemble d saint Pierre, il pleure et il renie. Maift.i , qui le trouva tout en larmes de ce que ta plupart des églises étaient encore ouvertes en Sicile, lui dit : Saint-pierre, pleures quand o1% les fermera , et non quand on les ouvrira, (Mélanges de Philosophie.)

SIXTE-QUINT, pape.— son «Uvatiok kt soif casactksb. — Sixte-Quint était né pétulant , opiniâtre, altier, àn-

SIX

pèlueux, vindicatif, arrogant; ce caractère semble adouci dans les épreuves de son noviciat. Commence-t-il à jouir de quelque crédit dans son ordre , il s'emporte contre un gardien , et l'assomme à coups de poing; est-il inquisiteur à Venise , il exerce sa charge avec insolence ; le voilà cardinal, il est possédé de l'arabie papale : cette rage l'emporte sur son naturel; il ensevelit dans l'obscurité sa personne et son caractère ; il contrefait l'humble et le moribond : on l'élit pape , ce moment rend au ressort que la politique avait plié toute son élasticité longtemps retenue ; il est le plus fier et le plus despotique des souverains.

Naturam expellat furcâ, tamen ut queream.

« m. Chateaubriand le naturel, il revient au galop. »

La religion, la morale, mettent un frein à la force du naturel ; elles ne peuvent le détruire. L'ivrogne dans un cloître, réduit à un demi-setier de cidre à chaque repas, ne s'enivrera plus, mais il aimera toujours le vin.

L'âge affaiblit le caractère ; c'est un arbre qui ne produit plus que quelques fruits dégénérés, mais ils sont toujours de même nature : il se couvre de nœuds et de mousse , il devient vermoulu ; mais il est toujours chêne ou poirier. Si on pouvait changer son caractère, on s'en donnerait un ; on serait le maître de la nature. Peut-on se donner quelque chose ? Ne recevons-nous pas tout ? Essayez d'animer l'indolent d'une activité suivie, de glacer par l'apathie l'âme bouillante de l'impétueux, d'inspirer du goût pour la musique et pour la poésie à celui qui manque de goût et

d'oreille ; vous n'y parviendrez pas plus que si vous entrepreniez de donner la vue à un aveugle-né.

Nous perfectionnons, nous adoucissons, nous cachons ce que la nature a mis dans nous ; mais nous n'y mettons rien.

On dit à un cultivateur : Vous avez trop de poissons dans ce vivier, ils ne prospéreront pas ; voilà trop de bestiaux dans vos prés, l'herbe manque, ils maigriront. Il arrive après cette exhortation que les brochets mangent la moitié des carpes de mon homme, et les loups la moitié de ses moutons, le reste engraisse. L'applaudira-t-on de son économie? Ce campagnard , c'est toi-même ; une de tes passions a dévoré les autres , et tu crois avoir triomphé de toi. Ne ressemblons-nous pas presque tous à ce vieux général

SMO 477

de quatre-vingt-dix ans, qui, ayant ren*contré de jeunes officiers qui faisaient un peu de désordre avec des filles, leur dit tout en colère : c Messieurs, est-ce là l'exemple que je vous donne ? >

(Dictionnaire philosophique.)

-i- sa mort (26 août 1500). — Le peuple romain , qui gémissait sous le fardeau des taxes, et qui haïssait un gouvernement triste et dur, éclata à la mort de Sixte; on eut beaucoup de peine à l'empêcher de troubler la pompe funèbre , de déchirer en pièces celui qu'il avait adoré à genoux. Presque tous ses trésors furent dissipés un an après sa mort , ainsi que ceux de Henri iv: destinée ordinaire qui fait voir assez la vanité des desseins des hommes. (Essai sur les mœurs.)

SMOLENSKO (bataille de), -chari rs xii combat bn FBRsoifitB (aa septembre 1708.) — Le aa septembre de cetle année 1708, le roi attaqua auprès de Sinolensko un corps de dix mille hommes de cavalerie , et de six mille Caimoucks.

Ces Caimoucks sont des Tartares qui habitent entre le royaume d'Astracan, domaine du czar, et celui de Samarcande,

Çays des Tartares Usbecks, et patrie de 'imur, connu sous le nom de Tamerian.

Le pavs des Caimoucks s'étend à l'orient jusqu'aux montagnes qui séparent le Mogol de l'Asie occidentale. Ceux qui habitent vers Astracan sont tributaires du czar ; mais leur vie vagabonde l'empêche d'en être le maître, et fait qu'il se conduit avec eux , comme le grand-seigneur avec les Arabes, tantôt souffrant leurs brigandages , et tantôt les punissant. Il y a toujours de ces Caimoucks dans les troupes de Moscovie. Le czar était même parvenu à les discipliner comme le reste de ses soldats.

Le roi fondit sur cette armée, n'ayant avec lui que six régimens de cavalerie , et quatre mille fantassins. Il enfonça d'abord les Moscovites à la tête de son régiment d'Ostrogothie ; les ennemis se retirèrent. Le roi avança sur eux par des chemins creux et inégaux , où les Caimoucks étaient cachés : us parurent alors , et se

l'etèrent entre le régiment où le roi combattait et le reste de l'armée suédoise. A l'instant, et Russes et Caimoucks entourèrent ce régiment , et percèrent jusqu'au roi. Ils tuèrent deux aides de camp oui combattaient auprès de sa personne. Le cheval du roi fut tué sous lui : un écuyer lui en présentait un autre ; mais l'écuyer

et le cheval furent percés de coups.

Charles combattit à pied entouré de quelques officiers qui accoururent incontinent autour de lui.

Plusieurs furent pris, blessés ou tué* , ou entraînés loin du roi par la foule oui se jetait sur eui ; il ne restait que cinq hommes auprès de Charles. Il avait tué plus de douze ennemis de sa main , sans avoir «eçu une seule blessure , par ce booheur inexprimable qui jusqu'alors l'avait accompagné partout, et sur lequel il comptait toujours. Enfin un colonel, nommé Dardof , se fait jour à travers des Calmoucks avec seulement une compagnie de son régiment; il arrive à temps pour dégager le roi : le reste des Suédois Ht main basse sur ces Tartares : l'armée reprit ses rangs: Charles monta à cheval ; et , tout fatigué qu'il était , il poursuivit les Russes pendant deux lieues.

(Histoire de Charte» XII.)

SORBONNE. — son Dscasr uomicidr cumbk les jouas o'HBnai m — (7 janvier 1589). — Nous avons cru devoir imprimer ici le décret de la Sorboone, qui ne se trouve que dans des livres qu'on ne lit plus.

DÉCRET DE LA FACULTÉ DE PARIS CONTRE HEURI III

Re»pon*um facultatif théologien patiaieaiû.

« Anno Domini millésime quingentesimo oclogesimo nono, die septima menais januarii, sacratiesima théologie facultas p

arisiensis congregata fuit apud collegium Sorbons, post publicam supplicationem omnium ordinum dit t* facultatif , et missam de sancto spiritu ibidem celebralam pustulantibus elarissimis DD. uratfecto, ndclibus, consuhbus, et catbolicis civibus, oblato publico in*trumento et ta bellis per eorumdem actuariu-mobsignatis et publico urbis sigillo muoitis, deliberatura super duobua sequentibus artieulis qui deprompti sunt ex libello sup-plice praedictorum civium , cujus ténor est hur j usmodi . a

Réponse de la faculté de théologie de Pari,.

t L'an du Seigneur 158g, 7 janvier, à la réquisition des gouverneurs, officiers de la ville, et des habitans catholiques, qui ont présenté un acte public, signé par leur greffier et scellé du sceau public de la ville, la très-sacrée faculté de théologie de Paris, après une procession solennelle de tous les ordres de ladite faculté, et la célébration de la messe du Saint-

SOK

Esprit , s'est assemblée pour délibérer sur les deux articles suivant* , qui sont extraits de la requête des susdits habitans, dont voici la teneur:

A morueigneur le duc d' Au maie , gouverneur, et à meucun lu préra de* marchande et échsrine de la ville de Varia.

e Voua remontrent humblement les bons bourgeois, mananset habitans delà ville de Paris , que plusieurs desdits habitans et autres de ce royaume sont en peine et scrupule de conscience pour prendre résolution sur les préparatifs qui se font pour la conservation de la religion catholique, apostolique et romaine, de celte ville de Paris et de tout l'état de ce royaume, à l'encontre des

dessein» cruellement exécutés à Blois, et infraction de la foi publique , au préjudice de ladite religion, et de l'édit d'union et de la naturelle liberté de la convocation des états : sur quoi lesdits supplians désireraient avoir une sainte et véritable résolution. Ce considéré , il vous plaise promouvoir que messieurs de la faculté de théologie soient assemblés pour délibérer sur ces points, circonstances et dépendances ; et s'il est permis de s'assembler, s'unir et contribuer, contre le roi; et si nous sommes encore liés du serment que nous lui avons juré ; pour sur ce donner leur avis et résolution,

tSoit la présente requête renvoyée par* devers messieurs de la faculté de théologie, lesquels seront suppliés de *'assembler et donner sur ce leur résolution . Fait le septième janvier mil cinq cent quatre-vingt-neuf; signé Everard, et scellé du sceau public de la ville.

Articuli de quibus et de iherusalem et de praedicta

e An populus regni Galliarum sit liberatus* et solutus à sacramento fidelitatis et obedientiae Henrico tertio praestito?

e An tutum conscientiae possit idem populus armari , et pecunia? contribuere»- ad defensionem et conservationem religionis catholicae, apostolicae et romanae, in hoc regno, adversus nefaria consilia et conatus praedicti regis et quorumlibet adhaerentium , et contra fidei publicae violationem ab eo Blestem factam in praedictam religionem catholicam, et edicta contra unionem. et naturalis libertatis convocationem ordinum huius regni P

c Super quibus articulis, audita om-

ûinm et slogulorum magistroram , qui ad septuaginra conve-
nerant, maturâ , accuratâ et liberâ deliberatione ; et audit'» muf-
tis et variis rationibus , que magna" ex parte tam ex scripturis sa-
cris, tam eanoniceis sanctionibus et decretis pontificum in mé-
dium dissertissimis verbis product® sunt; conclusum est à domi-
no decano ejusdem facultatis, nemîoe refragante, ét hoc per mo-
dum consilii ad liberandas conscientias praedicti populi :

« Primùm , quôd populus bu jus regni solutus est et liberatus
à sacramento fidelitatis et obedientiae prefato Henrico régi
praestito.

« Deinde quod idem populus licite et tutâ cou scient iâ potest
armari, uniri, et pecunias colKgre, et contribuere, ad defensio-
neni et conserva tionem religionis catholicae, apot»tolicaeetro-
mana?, advenus nefaria consilia et conatus praedicti régis , et
quorumlibet flli adhaereutum , ex quo fidem publicam violavit in
praejudicium prsedictae religionis catholicae, et edictae sançtse
unionis , et naturatis libertatis convocatiouis trium ordinum hu-
jus regni.

« Quam conclusionem insuper visum, est eidem parisiensi fa-
cultati transmittendam esse ad sanctissimum B. nostrum papam
, ut eam sanctae sedis apostotheae autoritate probare et confir-
mare , et eâdem opéra ecclesiae gallican* , gravissimè laboranti,
opem et auxilium pnestare diguetur. »

Atticici «ur le*quçU il a 4té cWlibré par la auidite faculté.

Si le peuple du royaume de France est délié du serment de fi-
délité prêté à Henri mf

- Si le même peuple peut en sûreté de conscience s'armer, s'unir, lever de l'argent, et contribuer, pour la défense et conservation de la religion catholique, apostolique et romaine, dans ce royaume, contre les horribles projets et attentat» du susdit roi et de ses adhérens, et contre l'infraction de là roi publique par lui commise à Blois, au préjudice de la susdite religion catholique , de l'édit de la. sainte union, et de la liberté naturelle de la convocation des états r

m Après avoir ou! sur ces articles la délibération mûre, exacte et libre de tous les docteurs assemblés au nombre de soixante et dix, et avoir entendu plusieurs raisons différentes, tirées en grande partie tant des saintes écritures que des

saints canons et des décrets des pontifes ; il a été conclu par M. le doyen de la même faculté, sans réclamation, et ce par forme de conseil , pour lever les scrupules dudit peuple :

« D'abord, que le peuple de ce royaume est délié du serment de fidélité prêté au roi Henri.

- Ensuite, que le même peuple peut en sûreté de conscience s'armer , s'unir, lever de l'argent, et contribuer, pour la défense et conservation de la religion catholique, apostolique et romaine, contre les horribles projets et attentats du susdit roi et de ses adhérens , depuis qu'il a violé la foi publique, au préjudice de la susdite religion catholique , de l'édit de la sainte union, et de la liberté naturelle de la convocation des états. Oe plus, la même faculté de Paris a jugé à propos d'envoyer cette conclusion au pape , pour qu'il daigne l'approuver et confirmer par 1 autorité do Saint-Siège apostolique , et par ce moyen secourir l'église galli-cane qui est dans le plu* pressant danger. »

(Notes de la Henriad*.)

— sibbbb ieI sa moqcb db cbttb coupa aaiB (en 1718).— L'empire romain ayant été divisé , il était impossible qu'il n'y eût tôt ou tard deux religions , comme deux empires, et qu'on ne vît entre les chrétiens d'Orient et d'Occident Je même schisme qu'entre les Osmaolis et les Persans,

C'est ce schisme que quelques docteurs de l'université de Paris crurent éteindre tout d'un coup en donnant un mémoire à Pierre-le -Grand. Le pape Léon ix et ses successeurs n'avaient pu en venir à bout avec des légats , des conciles et même de l'argent. Ces docteurs auraient dû savoir que Pierre-Ie»

Grand , qui gouvernait son église , n'était pas homme à reconnaître le pape ; en vain ils parlèrent dans leur mémoire des libertés de l'église gallicane, dont le czar ne se souciait guère; en vain ils dirent que les papes doivent être soumis aux conciles , et que le jugement d'un pape n'est point une régie de foi : ils ne réussirent qu'à déplaire beaucoup à la cour de Rome par leur écrit, sans plaire ni à l'empereur de Russie ni à l'église russe.

Il y avait dans ce plan de réunion des objets de politique qu'ils n'entendaient pas et des points de controverse qu'ils disaient entendre, et que chaque

48 o SOR

parti explique comme il lui plaît. Il s'a-

fissait du Saint-Esprit qui procède du ère par le Fils, selon le» Grecs, après n'avoir long temps procédé que du Père. Ils citaient saint Epiphane , qui dit « que le Saint-Esprit n'est pas frère du Fils, ni Petit-Fils du Père. »

Mais le czar, en partant de Paris, avait d'autres affaires qu'à vérifier des passages de saint Epiphane. Il reçut avec bonté le mémoire des docteurs, ils écrivirent à quelques évêques russes, qui firent une réponse polie ; mais le plus grand nombre fut indigné de la proposition.

Ce fut pour dissiper les craintes de cette réunion qu'il institua , quelques temps après, la fête comique du conclave , lorsqu'il eut chassé les jésuites de ses états, en 1718.

Il y avait à sa cour un vieux fou, nommé Sotof, qui lui avait appris à écrire , et qui s'imaginait avoir mérité par ce service les plus importantes dignités. Pierre, qui adoucissait quelquefois les chagrins du gouvernement par des plaisanteries convenables à un peuple non encore entièrement réformé par lui , promit à son maître à écrire de lui donner une des premières dignités du monde :

il le créa hnès-papa, avec deux mille roubles d'appointement, et lui assigna une maison à Pétersbourg , dans le quartier des Tartares; des bouffons l'installèrent en cérémonie; il fut harangué par quatre bègues ; il créa des cardinaux , et marcha en procession à leur tête. Tout ce sacré collège était ivre d'eau-de-vie. Après la mort de Sotof, un officier nommé Buturlin fut créé pape. Moscou et Pétersbourg ont vu trois fois renouveler cette cérémonie, dont le ridicule semblait être sans conséquence , mais

lui , en effet , confirmait les peuples ans leur aversion pour une église qui

{ retendait un pouvoir suprême, et dont le chef avait anathématisé tant de rois. Le czar vengeait, en riant, vingt empereurs d'Allemagne , dix rois de France , et une foule de souverains. C'est

là tout le fruit que la Sorbonne recueillit de l'idée peu politique de réunir les églises grecque et latine.

(Histoire de Pierre-U-Grand.) SORCIÈRE (paysanne brûlée comme) in 163a. — Dès l'année 165a, une paysanne du petit territoire de Genève, nommée Michelle Chaudron, rencontra

STA

le diable en sortant de la ville. Le diable lui donna un baiser, reçut son hommage, et imprima sur sa lèvre supérieure et à son téton droit la marque qu'il a coutume d'appliquer à toutes les personnes qu'il reconnaît pour ses favorites. Ce sceau du diable est un petit seing qui rend la peau insensible, comme l'affirment tous les jurisconsultes démonographes de ce temps-là.

Le diable ordonna à Michelle Chaudron d'ensorceler deux filles. Elle obéit à son seigneur ponctuellement. Les parons des filles l'accusèrent juridiquement de diablerie. Les filles furent interrogées et confrontées avec la coupable.

Elles attestèrent qu'elles sentaient continuellement une fourmilière dans les parties de leur corps, et qu'elles étaient possédées. On appela les médecins, ou du moins ceux qui passaient alors pour médecins. Ils visitèrent les filles. Ils cherchèrent sur le corps de Michelle le sceau du diable, que le procès verbal appelle les marques scUanvfues. Ils y enfoncèrent une longue aiguille, ce qui était déjà une torture douloureuse. Il en sortit du sang, et Michelle/le fit connaître par ses cris que les marques scUanvfues ne rendent point insensible. Les juges, ne voyant point de preuve complète que Michelle Chaudron fût sorcière, lui firent donner la question, qui produit infailliblement des preuves. Cette mal-

heureuse, cédant à la violence des tourmens , confessa enfin tout ce qu'on voulut.

Les médecins cherchèrent encore la marque satanique. Ils la trouvèrent à un petit seing noir sur une de ses cuisses. Ils y enfoncèrent l'aiguille. Les tourmens de la question avaient été si horribles , que cette pauvre créature expirante sentit à peine l'aiguille ; elle ne cria point : ainsi le crime fut avéré. Mais, comme les moeurs commençaient à s'adoucir, elle ne fut brûlée qu'après avoir été pendue et étranglée.

(Mélanges philosophiques.)

STANISLAS, roi de Polugoe. - u ht surpris dahs VàBsoviB (7 octobre 1704). — Quelques affaires, qui demandaient absolument sa présence, l'avaient obligé de demeurer dans Varsovie. Il avait avec lui sa mère, sa femme et ses deux filles. Le cardinal primat , l'évêque de Posnanie et quelques grands de Pologne composaient sa nouvelle cour. Elle était gardée par six mille Polonais de l'armée de la

STA

couronne, depuis peu passés à 90a scr»

vice, mais dont la fidélité n'avait point encore été éprouvée. Le général Boom , gouverneur de la ville , n'avait d'ailleurs avec lui que quinze cents Suédois. On était à Varsovie dans une tranquillité pro* fonde, et Stanislas comptait en partir dans peu de jour» pour aller à la conquête do Léopold. Tout a coup il apprend qu'une armée nombreuse approche de la ville : c'était le roi Auguste, qui , par un nouvel effort , et par une des plus belles marches que jamais général ail faites, avant donné le change au

roi de Suède, venait avec vingt mille hommes fondre dans Varsovie , et enlever son rival.

Varsovie n'était pas fortifiée, les troupes polonaises qui la défendaient, peu sûres. Auguste avait des intelligences dans la ville; si Stanislas demeurait, H était perdu. Il renvoya sa famille en Posnanie, sous la garde des troupes polonaises auxquelles il se fiait le plus. Il crut dans ce désordre avoir perdu sa seconde fille, âgée d'un an. Elle fut égarée par sa nourrice: il la retrouva dans une auge d'écurie où elle avait été abandonnée, dans un village voisin : c'est ce que je lui ai entendu conter. Ce fut ce même enfant que la destinée , après de plus grandes vicissitudes, fit depuis reine de France. Plusieurs gentilshommes prirent des chemins différents » le nouveau roi partit lui-même pour aller trouver Charles X , apprenant de bonne heure à souffrir des disgrâces , et forcé de quitter sa capitale six semaines après y avoir été élu souverain.

(Histoire de Chartes XI l.)

STANISLAS, roi de Pologne. — *casas** ces X^e l^e place sua l^e Taons (la mai 1704). — Le jeune Stanislas Leczinski était député à l'assemblée de Varsovie pour aller rendre compte au roi d« Suède de plusieurs *diflérûn** survenus dans le temps de l'enlèvement du prince Jacques. Stanislas avait une physionomie heureuse , pleine de hardiesse et de douceur ; avec un air de probité et de franchise, qui de tous les avantages extérieurs est le plus grand , et qui donne plus de poids aux paroles que l'éloquence même. La sagesse avec laquelle il parla du roi Auguste, de l'assemblée , du cardinal primat, et des intérêts différents qui divisaient la Pologne, frappa Charles. Le roi Stanislas m'a fait l'honneur de me

raconter qu'il dit en latin au roi de Suède; «Comment pourrions-nous faire une élection, si les deux

STA 4S

princes Jacques et Constantin Sebieski sont captifs N et que Charles* lui répondit : «Comment délivrera-t-on la république si on ne sait pas une élection ? » Cette conversation fut la seule unique intrigue qui mit Stanislas sur le trône. Charles prolongea expressément la conférence, pour mieux sonder le génie du jeune député.

Après l'audience, il dit tout haut qu'il n'avait jamais vu d'homme si propre à concilier tous les partis. Il ne tarda pas à s'informer du caractère du palatin Leczinski. Il sut qu'il était plein de bravoure, endurci à la fatigue; qu'il couchait toujours sur une espèce de paille, n'exigeant aucun service de ses domestiques auprès de sa personne; qu'il était d'une tempérance peu commune dans ce climat, économe, adoré de ses vassaux, et le seul seigneur peut-être en Pologne qui eût quelques amis, dans un temps où l'on ne connaissait de liaisons que celles de l'intérêt et de la faction. Ce caractère, qui avait en quelques choses du rapport avec le sien, le détermina entièrement. Il dit tout haut après la conférence : « Voilà un homme qui sera toi. »

Quand le primat de Pologne sut que Charles X avait nommé le palatin Leczinski, à peu près comme Alexandre avait nommé Abdolonyme, il accourut auprès du roi de Suède pour tâcher de faire changer cette résolution; il voulait faire tomber la couronne à un Lubomirski.

« Mais qu'avec vous à alléguer contre Stanislas Leczinski f » dit le conquérant. « Sue, dit le primat, il est trop jeune. • Le roi répliqua sèchement : « Il est à peu

{>rès de mon âge ; • tourna le dos au préat , et aussitôt envoya le comte de Iloorn signifier à l'assemblée de Varsovie qu'il fallait élire un roi dans cinq jours , et qu'il fallait élire Stântsla* Leczinski. Le comte de H oorn arriva le 7 juillet ; il fixa le jour de l'élection au 13, comme il aurait ordonné le décampement d'un bataillon.

Le cardinal primat, frustré du fruit de tant d'intrigues , retourna à l'assemblée , oii il nemna tout pour faire échouer une élection à laquelle il n'avait point de part. Mais le roi de Suède arriva lui-même incognito à Varsovie ; alors il fallut se taire. Tout ce que put faire le primat fut de ne point se trouver à l'élection ; il se réduisit à une neutralité inutile,. ne pouvant s'opposer au vainqueur, et ne voulant pas le seconder.

[i?o4] Le samedi 1a juillet, jour fixé.

4\$a STA

pour Infection , étant venu, an s'assembla à troit heures après midi au Colo, champ destiné pour cette cérémonie : l'évêuo de Posnanie vint présider à rassemblée à la place du cardinal primat. Il arriva suivi des gentilshommes du parti. Le comte de Hoorn et deux autres officiers généraux assistaient publiquement à cette solennité, comme ambassadeurs extraordinaires de Charles auprès de la république. La séance dura jusqu'à neuf heures du soir : l'évêque de Posnanie la finit , en déclarant, au nom de la diète, Stanislas élu roi de Pologne : tous les bonnets

sautèrent en l'air, et le bruit des acclamations étouffa le cri des opposans.

Il ne servit de rien au cardinal primat, et à ceux qui avaient voulu demeurer neutres, de s'être absentés de l'élection; il fallut que dès le lendemain ils vinssent tous rendre hommage au nouveau roi : la plus grande mortification qu'ils eurent fut d'être obligés de le suivre au quartier du roi de Suède. Ce prince rendit au souverain qu'il venait de faire tous les honneurs dus à un roi de Pologne; et, pour donner plus de poids à sa nouvelle dignité, on lui assigna de l'argent et des troupes». (Histoire de Charles XII.)

— itKSXPais pxaiBs Tcacs, en 1709.— Stanislas, n'étant plus soutenu par la main qui l'avait fait roi, se trouvant sans argent, et par conséquent sans parti en Pologne, s'était retiré d'abord en Poméranie ; et, ne pouvant plus se conserver son royaume, il avait défendu, autant qu'il l'avait pu, les états de son bienfaiteur. Il avait même passé en Suède, pour précipiter les secours dont on avait besoin dans la Poméranie et dans la Livonie ; il avait fait tout ce qu'on pouvait attendre de l'ami de Charles xn. En ce temps, le premier roi de Prusse, prince très sage, s'inquiétant avec raison du voisinage des Moscovites, imagina de se liguier avec Auguste et la république de Pologne, pour renvoyer les Russes dans leur pays, et de faire entrer Charles xn lui-même dans ce projet. Trois «grand»

événemens devaient en être le fruit : la paix du Nord, le retour de Charles dans ses états, et une barrière opposée aux Russes, devenus formidables à l'Europe.

Le préliminaire de ce traité, dont dépendait la tranquillité publique, était l'abdication de Stanislas. Non seulement Stanislas

l'accepta, mais il se chargea d'être le négociateur d'une paix qui lui

STA

enlevait la couronne; la nécessité, le bien public , la gloire du sacrifice et l'intérêt de Charles, à qui il devait tout, et qu'il aimait , le déterminèrent. Il écrivit à Bender : il exposa au roi de Suède l'état des affaires , les malheurs et le remède : il le conjura de ne point s'opposer à une abdicat.' jti devenue nécessaire par les conjonctures, et honorable par les motifs ; il le pressa de ne point immoler les intérêts de la Suède à ceux d'un ami malheureux qui s'immolait au bien public sans répugnance. Charles xu reçut ces lettres à Varnitza : il dit en colère au courrier, en présence de plusieurs témoins.: «Si mon ami ne veut pas être roi, je saurai bien en faire un autre. >

Stanislas s'obstina au sacrifice que Charles refusait. Ces temps étaient destinés à des sentimens et à des actions extraordinaires. Stanislas voulut aller lui-même fléchir Charles; et il hasarda pour abdiquer un trône, plus qu'il n'avait fait pour s'en emparer. Il se déroba un jour, à dix heures du soir, de l'armée suédoise qu'il commandait en Poméranie ,et partit avec le baron Sparre, qui a été depuis ambassadeur en Angleterre et en France, et avec un autre colonel. Il prend le nom d'un Français nommé Haran , alors major au service de Suède , et qui est mort commandant de Dantzick. Il côtoie toute l'armée des ennemis; arrêté plusieurs fois, et relâché sur un passe «port obtenu au nom de Haran, il arrive enfin, après bien des périls, aux frontières de Turquie.

Quand il est arrivé en Moldavie, il renvoie à son armée le baron Sparre, entre dans Iassi , capitale de la Moldavie, se croyant

en sûreté dans un pays où le roi de Suède avait été si respecté ; il était bien loin de soupçonner ce qui se passait alors.

On lui demande qui il est : il se dit major d'un régiment au service de Charles xii. On l'arrête à ce seul nom ; il est mené devant le hospodar de Moldavie, qui, sachant déjà par les galettes que Stanislas s'était éclipsé de son armée , concevait quelques soupçons de la vérité. On lui avait dépeint la figure du roi, très aisé à reconnaître à un visage plein et aimable, et à un air de douceur assez rare.

Le hospodar l'interrogea , lui fit beaucoup de questions captieuses * et enfin lui demanda quel emploi il avait dans l'armée suédoise. Stanislas et le hospodar

STA

parlaient latin. Major î «m, lui dit Stanislas ; Imà , maximus es , lui répondit le Moldave : et , aussitôt lui présentant un fauteuil, il le traita en roi ; mais aussi il le traita en roi prisonnier, et on lit une garde exacte autour d'un couvent grec, dans lequel il lut obligé de rester jusqu'à ce qu'on eût des ordres du sultan. Les ordres vinrent de le conduire à Bender, dont on faisait partir Charles.

La nouvelle en vint au bâcha dans le temps qu'il accompagnait le chariot du roi de Suède. Le bâcha le dit à Fabrice : celui-ci, «'approchant du chariot de Charles xii, lui apprit qu'il n'était pas le seul roi prisonnier entre les mains des Turcs, et que Stanislas était à quelques milles de lui, conduit par des soldats. «Courez à lui, mon cher Fabrice, lui dit Charles, sans se déconcerter d'un tel accident : dites-lui bien qu'il ne fasse jamais de paix avec le roi Auguste ; assurez-le que dans peu nos affaires changeront. ■ Telle était l'inflexibilité de Charles dans ses opinions , que , tout

abandonné qu'il était en Pologne, tout poursuivi dans ses propres états, tout captif dans une litière turque , conduit prisonnier sans savoir où on le menait, il comptait encore sur sa fortune, et espérait toujours un secours de cent mille hommes de la Porte Ottomane. Fabrice courut s'acquitter de sa commission , accompagné d'un janissaire, avec la permission du bâcha. Il trouva à quelques milles le gros de soldats qui conduisait Stanislas : il s'adressa au milieu d'eux à un cavalier vêtu à la française et assez mal monté, et lui demanda en allemand où était le roi de Pologne? Celui à qui il parla était Stanislas lui-même , qu'il n'avait pas reconnu sous ce déguisement. « Hé quoi ! dit le roi, ne vous souvenez-vous donc plus de moi? «Alors Fabrice lui apprit le triste état où était le roi de Suède et la fermeté inébranlable, mais inutile , de ses desseins.

Quand Stanislas fut près de Bender , le bacha qui revenait, après avoir accompagné Charles à quelques milles , envoya au roi polonais un cheval arabe avec un harnais magnifique.

Il fut reçu dans Bender au bruit de l'artillerie ; et, à la liberté près qu'il n'eut pas d'abord, il n'eut point à se plaindre du traitement qu'on lui fit \ Cependant

* Le bon chapelain Horberg prétend qu'on «e

MO

on conduisit Charles sur le chemin d'Andrinople. Cette ville était déjà remplie du bruit de son combat. Les Turcs le condamnaient et l'admiraient; mais le divan irrité menaçait déjà de le reléguer dans une île de l'Archipel.

Le roi de Pologne Stanislas, qui m'a fait l'honneur de m'ap-prendre la plupart de ces particularités, m'a confirmé aussi qu'il fut proposé dans le divan de le confiner lui-même dans une île de la Grèce ; mais, quelques mois après, le grandseigneur adouci le laissa partir.

(Histoire de Charles XII.)

STORCK et MUNCER. — jettent lus

FONDRMBNS DB l/ANABAPriSUB BN l5a3.

Deux fanatiques , nommés Storck et Muncer, nés en Saxe, se servirent de quelques passages de l'Ecriture , qui insinuent qu'on n'est pouët disciple dn Christ sans être inspiré : ils prétendirent l'être.

[i5a5] Ce sont les premiers enthousiastes dont on ait ouï par-ler dans ces temps-là. Us voulaient qu'on rebaptisât les enfans, parce que le Christ avait été baptisé étant adulte : c'est ce qui leur procura le nom d'anahaptisles. Ils se dirent inspirés , et envoyés pour réformer la communion romaine et ia luthérienne, et pour faire périr quiconque s'opposerait à leur Evangile, se fondant sur ces paroles : « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive.
«

Luther avait réussi à faire soulever les princes, les seigneurs, les magistrats, contre le pape et les évêques. Muncer souleva les paysans contre tous ceux-ci. Lui et ses disciples s'adressèrent aux habitans des campagnes en Suahe, en Misnie, dans la Thuringe , dans la Francoie. Ils développèrent cette vérité dangereuse qui est dans tous les cœurs : c'est que les hommes sont nés égaux , et que , si les

!>apes avaient traité les princes en sujets, es seigneurs avaient traités les paysans en bêtes. A la vérité , le manifeste de ces sauvages, au nom des hommes qui cultivent la terre, aurait été signé par Lycurgue : ils demandaient qu'on ne levât sur eux que les dîmes des grains;' qu'une partie fût employée au soulage* ment des pauvres ; qu'on leur permît la

contredit ici, en diiant que le roi Stanisla* fut retenu en prisonnier et «rvi en roi dan* Bender, Commentée pauvre homme ne ▼ oyait-il pat qu'on peut être à la foi* honoré et

4^4 STR

chasse et la pêche pour se nourrir; que l'air et l'eau fussent libres ; qu'on modérât les corvées ; qu'on leur laissât du bois pour se chauffer. Ils réclamaient les droits en genre humain ; mais ils les soutinrent en bêtes féroces.

Les cruautés que nous avons vues exercées par les communes de France et en Angleterre , du temps des rois Charles vi et Henri v , se renouvelèrent en Allemagne , et furent pins violentes par l'esprit du fanatisme, tluncer s'empare de Muihausen en Thuringe en prêchant l'égalité , et fait porter à ses pieds l'argent des habitan» en prêchant le désintéressement. [i5a5] Les paysans se soulèvent de la Saxe jusqu'en Alsace : ils massacrent les gentilshommes qu'ils rencontrent ; iU égorgent une fille bâtarde de l'empereur Maximilien i". Ce qui est très remarquable , c'est qu'à l'exemple des anciens esclaves révoltés qui, se sentant incapables de gouverner, choïMirent pour leur roi le seul de leurs maîtres échappé au carnage, ces paysans mirent à leur tête un gentilhomme.

[Ils ravagèrent tous les endroits où ils pénétrèrent, depuis la Saxe jusqu'en Lorraine; mais bientôt ils eurent le sort de tous les attroupemens qui n'ont pas un chef habile : après avoir fait des maux a Dreux, ces troupes furent exterminées par des troupes régulières. [15a5] Mnocer, qui avait voulu s'ériger en Mahomet, périt à Muihausen sur l'échafaud. Luther, qui n'avait point eu de part à ces emportement , mais qui en était pourtant malgré lui le premier principe , puisque le premier il avait franchi la barrière de la soumission, ne perdit rien de son crédit, et n'en fut pas moins le prophète de sa patrie.

(Essai sur le\$ mœurs.) STfULSUNl) (siège de). — cmaixs xii y xst sursaut (so octobre t7i5). — Stralsuud , ville devenue fameuse en Europe par le siège qu'y soutint le roi de Suède , est la plus forte ville de la Poraéranie. Elle est bâtie entre la mer Baltique et le lac de Franken , sur le détroit de Gella : on n'y peut arriver de terre que sur une chaussée étroite , défendue par une citadelle et par des rciranchemens qu'on croyait inaccessibles. File avait une garnison de près de neuf mille hommes, et de plus le roi de Suède lui-même. Les rois de Dancmarck et de Prusse entreprirent ce siège avec une armée de

STR

trente-six mille hommes, composée de Prussiens , de Danois et de Saxons.

L'honneur d'assiéger Chrles xu était un motif si pressant, qu'on passa par des sus tout les obstacles, et qu'on ouvrit ta tran-
chée la nuit du 19 au ao octobre de cette année 1715. Le roi de Suède, dans le commencement du siège , disait qu'il ne comprenait pas comment une place bien fortifiée , et munie d'une garni-

son suffisante, pouvait être prise. Ce n'est pas que , dans le cours de ses conquêtes passées, il n'eût pris plusieurs places, mais presque jamais par un siège régulier; la terreur de ses armes avait alors tout emporté : d'ailleurs il ne jugeait pas des autres par lui-même , et n'estimait pas assez ses ennemis. Les assiégeans pressèrent leurs ouvrages avec une activité et des efforts qui furent secondés par un hasard très singulier.

On sait que la mer Baltique n'a ni (lux ni reflux. Le retranchement qui couvrait la ville, et qui était appuyé, du côté de l'occident, à un marais impraticable, et, du côté de l'orient, à la mer, semblait hors de toute insulte. Personne n'avait fait attention que , lorsque les vents d'occident soufflaient avec quelque violence, ils refoulaient les eaux de la mer Baltique vers l'orient , et ne leur laissaient que trois pieds de profondeur vers ce retranchement , qu'on eût cru bordé d'une mer impraticable. Un soldat, s'étant laissé tomber du haut du retranchement dans la mer, fut étonné de trouver fond : il conçut que cette découverte pourrait faire sa fortune: il déserta, et alla au quartier du comte de Wackerbartb, général des troupes saxonnes , donner avis qu'on pouvait passer à gué , et pénétrer sans peine au reltranchement des Suédois.

Le rot de Prusse ne larda pas à profiter de l'avis.

Le lendemain donc, à minuit, le vent d'occident soufflant encore, le Meotenantcolonel Koppen entra dans l'eau , suivi de dix-huit cents hommes : deux mille s'avançaient en même temps sur la chaussée qui conduisait à ce retranchement :

toute l'artillerie des Prussiens tirait, et les Prussiens et les Danois donnaient l'alarme d'un autre côté.

Les Suédois se crurent sûrs de renverser ces deux mille hommes qu'ils voyaient venir si témérairement en apparence sur la chaussée; mais tout à coup Koppen, avec ses dix-huit cents hommes, eotrt

STR

dans le retranchement du côté de Ja mer. Les Suédois, entourés et surpris, ne purent résister. Le poste fut enlevé après un grand carnage. Quelques Suédois s'enfuirent vers la ville ; les assiégeans les? poursuivirent : ils entraient pêle-mêle avec les fuyards : deux officiers et quatre soldats saxons étaient déjà sur le pont-levis; mais on eut le temps de le lever : ils furent pris, et la ville fut sauvée pour cette fois. , On trouva dans ces retranchemens ving t-

quatre canons, que l'on tourna contre tralsund. Le siège fut poussé avec l'opiniâtreté et la confiance que devait donner ce premier succès. On canonna et on bombarda la ville presque sans relâche.

Vis-à-vis de S tralsund, dans la mer Baltique, est l'île de Rugen, qui sert de rempart à cette place, et où la garnisoa et les bourgeois auraient pu se retirer s'ils avaient eu des barques pour les transporter. Cette île était d'une conséquence extrême pour Charles : il voyait bien que, si les ennemis en étaient les maîtres, il se trouverait assiégé par terre et par mer; et que, selon toutes les apparences, il serait réduit, ou à s'ensevelir sous les ruines de Stralsund , ou à se voir prisonnier de ces mêmes ennemis qu'il avait si longtemps méprisés, et auxquels il avait imposé des lob si dures. Cependant le malheureux état de ses affaires ne lui avait

pas permis de mettre dans Rugen une garnison suffisante; il n'y avait pas plus de deux mille hommes de troupes.

Ses ennemis fesaient depuis trois mois toutes les dispositions nécessaires pour descendre dans cette lie, dont l'abord est très difficile ; enGu ayant fait construire des barques , le prince d'Anhalt, à l'aide d'un temps favorable, débarqua dans Rugen, le 15 novembre, avec douze mille hommes. Le roi présent partout «tait dans cette ile ; il avait joint ses deux mille soldats , qui étaient re-tranchés près d'un petit port , à trois lieues de l'endroit où l'ennemi avait abordé ; il se met à leur tête, et marche au milieu de la nuit dans un silence profond. Le prince d'Anhalt avait déjà re-tranché ses troupes, par une précaution qui semblait inutile. Le» officiers qui commandaient sous lui ne s'attendaient pas d'être attaqués la nuit même, et croyaient Charles xu à Stralsund ; mais le prince d'Anhalt , qui savait de quoi Charles était capable, avait fait creuser un fossé profond, bordé de che-

vaux de frise , et prenait toutes ses sûretés , comme s'il eût eu une armée supérieure en nombre à combattre.

A deux heures du matin Charles arrive aux ennemis sans faire le moindre bruit. Ses soldats se disaient les uns aux autres: Arrachez les chevaux de frise. Ces paroles furent entendues des sentinelles :

l'alarme est donnée aussitôt dan» le camp, les ennemis se mettent sous les armes. Le roi ayant ôté les chevaux de frise, vit devant lui un large fossé : Ah! dit-il , est-il possible ! je ne m'y attendais fa*. Cette surprise ne le découragea point : il ne savait pas combien de troupes étaient débarquées : ses ennemis ignoraient de leur côté à quel petit nombre ils a valent affaire. L'obs-

curité delà nuit semblait favorable à Charles : il prend son parti sur-le-champ : il se jette dans le fossé , accompagné des plus hardis, et suivi en un instant de tout le reste ; les chevaux de frise arrachés , la terre éboulée , les troncs et les branches d'arbres qu'on put trouver, les soldats tués par les coups de mousquet tirés au hasard , servirent de fascines. Le roi , les généraux qu'il avait avec lui, les officiers et les soldats les plus intrépides, montent sur l'épaule les uns des autres, comme à un assaut. Le combat s'engage dans le camp ennemi. L'impétuosité suédoise mit d'abord le désordre parmi les Danois et les Prussiens ; mais le nombre était inégal : les Suédois furent repoussés après un quart d'heure de combat , et repassèrent le fossé. Le prince d'Anhalt les poursuivit alors dans la plaine ; il ne savait pas que dans ce moment c'était Charles xu lui-même qui fuyait devant lui. Ce roi malheureux rallia sa troupe en plein champ , et le combat recommença avec une opiniâtreté égale de part et d'autre. Grotliuscn , le favori du roi, et le général Dardof, tombèrent morts auprès de lui.

Charles en combattant passa sur le corps de ce dernier qui respirait encore. During, qui l'avait seul accompagné dans son voyage de Turquie à Stralsund, fut tué à ses vœux.

Au milieu de cette mêlée, un lieutenant danois , dont je n'ai jamais pu savoir le nom, reconnut Charles, et lui saisissant d'une main son épée, et de l'autre le tirant avec force par les cheveux : ■ Rendez-vous , sire , lui dit-il , ou je vous tue.» Charles avait à sa ceinture un pUtolet : il le tira de la main gauche sur cet officier, qui en mourut le lendemain matin. Le

/,86 SFR

nom du roi Charles, qu'avait prononcé ce Danois, attira en un instant une foule d'ennemi*. Le roi fut entouré. Il reçut un coup de fusil au dessous de la mamelle gauche : le coup, qu'il appelait une contusion, enfonçait de deux doigt». Le roi était à pied , et près d'être tué ou pris. Le comte Poniatowski combattait dans ce moment auprès de sa personne. Il lui avait sauvé la vie à Pult.iwa; il eut le bonheur de la lui sauver encore dans ce combat de Rugen , et le remit à cheval.

Les Suédois se retirèrent vers un endroit de l'île nommé Allef-crre, où il y avait un fort dont ils étaient encore maîtres. De là le roi repassa à Stralsund, obligé d'abandonner les braves troupes qui l'avaient si bien secondé dans cette entreprise ; elles furent faites prisonnières de guerre deux jours après.

Parmi ces prisonniers se trouva ce malheureux régiment français, composé des débris de la bataille d'Yotherstet, qui avait passé au service du roi Auguste, et de là à celui dû roi de Suède : la plupart des soldats furent incorporés dans un nouveau régiment d'un fils du prince d'Anhalt , qui fut leur quatrième maître. Celui qui commandait dans Rugen ce régiment errant, était alors ce même comte de Villelongue, qui avait si généreusement exposé sa vie à Andrinople pour le service de Charles xii. Il fut pris avec sa troupe , et ne fut ensuite que très mal récompensé de tant de services, de fatigues et de malheurs.

Le roi, après tous ces prodiges de valeur qui ne servaient qu'à affaiblir ses forces, renfermé dans Stralsund, et près d'y être forcé, était tel qu'on l'avait vu à Bender. Il ne s'étonnait de rien ; le jour il faisait faire des coupures et des retranchemens derrière les murailles; la nuit il faisait des sorties sur l'ennemi : cependant Stralsund était battu en brèche ; les bombes pleuvaient sur les

maisons; la moitié de la ville était en cendres : les bourgeois, loin de murmurer, pleins d'admiration pour leur maître , dont les fatigues, la sobriété et le courage les étonnaient, étaient tous devenus soldats sous lui. Ils raccompagnaient dans les sorties ; ils étaient pour lui une seconde garnison.

Un jour que le roi dictait des lettres pour la Suède à un secrétaire , une bombe tomba sur la maison, perça le toit, et vint

STR

éclater près de la chambre même du roi. La moitié du plancher tomba en pièces ; le cabinet où le roi dictait étant pratiqué en partie dans une grosse muraille , ne souffrit point de l'ébranlement; et, par un bonheur étonnant , nul des éclats qui sautaient en l'air n'entra dans ce cabinet, dont la porte était ouverte. Au bruit de la bombe , et au fracas de la maison qui semblait tomber, la plume échappa des mains du secrétaire. « Qu'y a-t-il donc? lui dit le roi d'un air tranquille ; pourquoi n'écrivez-vous pas f » Celui-ci ne put répondre que ces mots : «Eh! sire, /a bombe ii — « Hé bien! reprit le roi, qu'a de commun la bombe avec la lettre que je vous dicte? Continuez. »

11 y avait alors dans Stralsund un ambassadeur de France en fermé avec le roi de Suède : c'était un Colbert , comte de Croissy. lieutenant général des armées de France , frère du marquis de Torcy, célèbre ministre d'état, et parent de ce fameux Colbert dont le nom doit être immortel en France. Envoyer un homme à la tranchée ou en ambassade auprès de Charles xu, c'était presque la même chose. Le roi entretenait Croissy des heures entières dans les endroits les plus exposés, pendant que le canon et les bombes tuaient du monde à côte et derrière eux , sans que le

roi s'aperçût du danger, ni que l'ambassadeur voulût lui faire seulement soupçonner qu'il y avait des endroits plus convenables pour parler d'affaires. Ce ministre fit ce qu'il put avant le siège pour ménager un accommodement entre les rois de Suède et de Prusse; mais celui-ci demandait trop, et Charles xii ne voulait rien céder. Le comte de Croissy n'eut donc dans son ambassade d'autre satisfaction que celle de jouir de la familiarité de cet homme singulier. Il couchait souvent auprès de lui sur le même manteau : il avait, en partageant ses dangers et ses fatigues, acquis le droit de lui parler avec liberté. Charles encourageait cette hardiesse dans ceux qu'il aimait ; il disait quelquefois au comte de Croissy: Veni, matedieamxn de rege : « Allons, disons un peu de mal de Charles xii. » C'est ce que cet ambassadeur m'a raconté.

Croissy resta jusqu'au 13 novembre dans la ville; et enfin, ayant obtenu des ennemis la permission de sortir avec ses bagages, il prit congé du roi de Suède, qu'il laissa au milieu des ruines de Stral-

STR

*und, avec une garnison dépeuplée des deux tiers, résolu de soutenir un assaut.

En effet, on en donna un deux jours après à l'ouvrage à corne. Les ennemis s'en emparèrent deux fois, et en furent deux fois chassés. Le roi y combattit toujours parmi les grenadiers* : enfin le nombre prévalut ; les assiégeants en demeurèrent les maîtres. Charles resta encore deux jours dans la ville, attendant à tout moment un assaut général. Il s'arrêta le 19 jusqu'à minuit sur un petit ravelin tout ruiné par les bombes et par le canon ; le jour

d'après , les officiers principaux le conjurèrent de ne plu* rester dans une place qu'il n'était plus question de défendre; mais la retraite était devenue aussi dangereuse que la place même. La mer Baltique était couverte de vaisseaux moscovites et danois. On n'avait dans le port de Stralsund qu'une petite barque à voiles et à rames. Tant de périls qui rendaient cette retraite glorieuse, y déterminèrent Charles. 11 s'embarqua , la nuit du 10 décembre 1715, avec dix personnes seulement. Il fallut casser la glace dont la mer était couverte dans le port: ce travail pénible dura plusieurs heures avant que la barque put voguer librement. Les amiraux ennemis avaient des ordres précis de ne point laisser sortir Charles de Stralsund, et de le prendre mort ou vif. Heureusement ils étaient sous le vent, et ne purent l'aborder; il courut un danger encore plus grand en passant à la vue de l'île de Ltügen, près d'un endroit nommé la Ha bette, où les Danois avaient élevé une batterie de douze canons. Ils tirèrent sur le roi» Les matelots lésaient force de voiles, et de rames pour s'éloigner : un coup de canon tua deux hommes à côté de Charles; un autre fracassa le mât de la barque. Au milieu de ces dangers , le roi arriva vers deux de ses vais • seaux qui croisaient dans la mer Baltique. Dès le lendemain Stralsund se rendit; la garnison fut faite prisonnière de guerre; et Charles aborda à Jstcd en Scanie, et de là se rendit à Carelscoon , dans un état bien autre que quand il en partit quinze ans auparavant sur un vaisseau de cent vingt canons pour aller donner des lois au Word. (Histoire de Charles XII.) STRAF-FORD (le comte de). —sa fin

MAGffAKIM* SOUS CHARLES I^{er} d'aNCLSTEURK

15 164 ». — La chambre des communes ne regardait pas les Ecossais comme des ennemis , mais comme des frères qui lui

enseignaient à défendre ses privilèges. Le roi ne recueillit d'elle que des plaintes amères contre tous les moyens dont il se servait pour avoir des secours qu'elle lui refusait. Tous les droits que le roi s'était arrogés furent déclarés abusifs : impôt de tonnage et pontage, impôt de marine, vente de privilèges exclusifs à des marchands, logement de soldats par billets chez les bourgeois, enfin tout ce qui gênait la liberté publique. On se plaignit surtout d'une cour de justice nommée la Chambre étoilée, dont les arrêts avaient condamné trop sévèrement plusieurs citoyens. Charles cassa ce nouveau parlement, et aggrava ainsi les griefs de la nation.

Il semblait que, Charles prit à tâche de révolter tous les esprits ; car, au lieu de ménager la ville de Londres dans des circonstances si délicates, il lui fit intenter un procès devant la Chambre étoilée, pour quelques terres en Irlande, et la fit condamner à une amende considérable. Il continua à exiger toutes les taxes contre lesquelles le parlement s'était récrié. Un roi despotique, qui en aurait usé ainsi, aurait révolté ses sujets ; à plus forte raison un roi d'une monarchie limitée. Mal secouru par les Anglais, secrètement in*

Suivie par les intrigues du cardinal de Richelieu, il ne put empêcher l'armée des puritains écossais de pénétrer jusqu'à Newcastle. [1640] Ayant ainsi préparé ses malheurs, il convoqua enfin le parlement, qui acheva sa ruine.

Cette assemblée commença, comme toutes les autres, par lui demander la réparation des griefs, abolition de la Chambre étoilée, suppression des impôts arbitraires, et particulièrement de

celui de la marine ; enfin elle voulut que le parlement fût convoqué tous les trois ans.

Charles, ne pouvant plus résister, accorda tout. Il crut regagner son autorité en pliant, et il se trompa. Il comptait que son parlement l'aiderait à se venger des Ecossais, qui avaient fait une irruption en Angleterre; et ce même parlement leur Gt présent de trois cent mille livres sterling pour les récompenser de la guerre civile. 11 se flattait d'abaisser en Angleterre le parti des puritains, et presque toute la chambre des communes était puritaine. Il aimait tendrement le comte de Straltbrd , dévoué si généreusement à son service; et la chambre des communes, pour ce dévouement même, accusa StraX->

4*8 STR

lord de bante trahison. On lui imputa qu iqnes malversations inévitable» dan* ces temps de troubles , mais commises toutes pour te service du roi, et surtout effacée» par ia grandeur d'âme avec lamiellé il l'avail secouru. Lee pairs le condamnèrent; il fallait le consentement du roi pour l'exécution. Le peuple féroce demandait ce sang a grands cris. Strafford poussa la vertu jusqu'à supplier luimême 1> roi dtî consentir à sa mort ; et le coi poussa la faiblesse jusqu'à ligner cet acte fa'al ['64']* qui apprit aux Anglais à répaaiire un sanp plus précieux. On ne voit point dans les grands hommes de Plutarque une telle magnanimité dans un citoyen , ni une telle faiblesse daus un monarque. (Et Mai sur Us mœurs.) STKEUTZ , milice moscovrite. —

ai VOLTS OR OBTTK TROC PB XR ifiBl. — La

Srincessc Sophie , la troisième des filles u premier lit du czar Alexis, princesse d'un esprit aus*i supérieur que dangereux,

ayant vu qu'il restait à son frère Pœdor | »eu de temps à vivre, ne prit point le parti du couvent ; et, se trouvant entre ses deux autre* tiré es qui n> pouvaient gouverner, l'un par son iucapacité, ('autre par son enfance, elle couçut le des» sein de se mettre a la tête de l'empire : elle voulut , dans les derniers temps de la vie du czur Fœdor, renouveler le rôle que joua autrefois Purehère avec l'empereur Théodose , son frère.

A peine Fœdor fut-il expiré que la nomination d'un prince de dix ans au trône, l'exclusion de rainé, et les intrigues de la princesse Sophie, leur sœur, excitèrent dans le corps 'des strélilz une des plus sanglantes révoltes. Le* janissaires ni les ardes prétoriennes ne furent jamais si arbares. D'a'.ord , deux jours après les obsèques du czar Pœdor, ils courent en armes au Kremlin ; c'est, comme on sait, le palais des csars à Moscou : ils commencent par se plaindre de neuf de leurs colonels qui ne les avaient pas assez exactement payés. Le ministère est obligé de casser les colonels, et de donner aux strélitz l'argent qu'ils demandent. Ces soldats ne sont pas contins; ils veulent qu'on leur remette les neuf officiers , et les condamnent, à la pluralité des voix, au supplice qu'on appelle des ixUogues.

Voici comme on inflige ce supplice

On dépouille nu le patient; on le couche sur le ventre , et deux bourreaux le frappent sur le dtos avec des baguettes

STR

jusqu'à bc que le juge dise : C'est assez . Lis colenels, ainsi tcaiiés par. leurs soldats, forent ncore obligés de les remercier, selon l'usage oriental de» criminels, qui, après avoir été punis,

baisent la main de leurs juges ; il» ajoutèrent à leurs remerciements une somme d'argent, ce qui n'était pas d'usage.

Tandis que les stréKtz commençaient ainsi a se faire craindre, la princesse 80-

[►] lue, qui les animait sous main pour rs conduire de crime en crime, convoquait chez elle une assemblée des princesses du sang , des généraux d'armée, des boyards, du patriatctie, des évèques et même de» principaux marctiand* : elle leur représentait que le prince Ivan, far son droit d'aiuesse et par son mérite, devait avoir l'empire , dont elle espérait en secret tenir les rêne*. Au sortit' de l'assemblée , elle fait promettre aux strélitz une augmentation de paie et des préseus. Ses émissaires excitent surtout la soldatesque contre la famille des Nari-km , et principalement contre les deux INarnkin, frères delà jeu. eczarine douairière, mère de Pierre On persuade aux atréillz qu'un de ce» frères, nommé Jean, a pris la robe du czar, qu'il s'est iuïs»i;r le trône, et qu'il a Voulu étouffer le prince Iran; on ajoute qu'un malheureux médecin hollandais, nommé Daniel Vangad , a empoisonné le czar Fœdor. Enfin Sophie fait remettre entre leurs mains une liste de quarante seigneurs qu'elle appelle leurs ennemis et creux de l'Etat* et qu'ils doivent massacrer. Rien ne ressemble plus aux proscriptions de Srlia et des triumvirs de Rome.Christieni i» les avait renouvelées en Danemarck et en Suède.

On voit par la que ces horreurs sont de tout pays dan» les temps de trouble et d'anarchie.

On jette d'abord par les fenêtres les knès Dolgorouki et M«ffl:u : les ttnlitz les reçoivent sur la pointe de leurs piques, les dépouillent et le» traînent sur la grande place; aussitôt ils entrent

dans le palais, ils y trouvent un des oncles du czar Pierre, Athaoase Nariskin, frère de la jeune czariue ; ils le massacrent de la même manière ; ils forcent les portes d'une église voisine où trois proscrits s'étaient réfugiés ; ils les arrachent de l'autel , les dépouillent et les assassinent à coups de couteau.

Leur fureur était si aveugle que, voyant passer un jeune seigneur de la maison de

Soltikof qu'ils aimaient , et qui n'était point sur la liste des proscrits, quelquesuns d'eux ayant pris ce jeune homme pour Jean Nariskin qu'ils cherchaient, ils le tuèrent sur-le-champ. Ce qui découvre bien le» mœurs de ces temps-là , c'est qu'ayant reconnu leur erreur, ils portèrent le corps du jeune Soltikof a son père pour l'enterrer; et le père malheureux , loin d'aller se plaindre, leur donna des récompenses)» pour lui avoir rapporté le corps sanglant de son fils. Sa femme, ses filles et l'épouse du mort lui reprochèrent sa faiblesse. « Attendons le temps de la vengeance, • leur dit le vieillard. Quelques strélitz entendirent ces paroles, ils rentrent furieux dans la chambre , traînent le père par les cheveux , et l'égorgeant a la porte de sa maison.

D'autres strélitz vont chercher partout le médecin hollandais Vangad; ils rencontrent son fils , ils lui demandent où est son père ; le jeune homme , en tremblant, répond qu'il l'ignore, et sur cette réponse il est égorgé. Ils trouvèrent un autre médecin allemand: «Tu es médecin, lui disent ils; si tu n'as pus empoisonné notre maître Fanlor, tu en as empoisonné d'autres; tu mérites bien la mort; » et ils le tuent.

Enfin , ils trouvent le Hollandais qu'ils cherchaient; il s'était déguisé en mendiant ; ils le traînent devant le Palais; les priu-

cesses, qui aimaient ce bon homme, et qui avaient confiance en lui, demandent grâce aux strélitz, en les assurant qu'il est un fort bon médecin, et qu'il a très bien traité leur frère Fetdor. Les strélitz répondent que non seulement il mérite la mort comme médecin, mais aussi comme sorcier, et qu'ils ont trouvé chez lui un grand crapaud séché et une peau de serpent. Ils ajoutent qu'il leur faut absolument livrer le jeune Ivan Na~ xiskin, qu'Us cherchent en vain depuis deux jours, qu'il est sûrement caché dans le palais, qu'ils y mettront le feu si on ne leur donne leur victime. La soeur d'Ivan Nariskin, les autres princesses épouvantées vont dans la retraite où Jean Nariskin est caché ; le patriarche le confesse, lui donne le viatique et l'extrême-onction ; après quoi il prend une image de la Vierge qui passait pour miraculeuse ; il mène par la main le jeune homme , et s'avance aux strélitz en leur montrant l'image de la Vierge. Les princesses en larmes entourent Nariskin, se

mettent à genoux devant les soldats, le» conjurent, au nom de la Vierge, d'accorder la vie à leur parent; mais les soldats l'arrachent des mains des princesses , ils le traînent au bas des escaliers avec Vangud : alors ils forment entre eux une espèce de tribunal : ils appliquent à la question Nariskin et le médecin. Un d'entre eux, qui savait écrire, dresse un procès verbal; ils condamnent les deux infortunés à être hachés en pièces; c'est un supplice usité à la Chine et en Tartarie pour les parricides : on l'appelle le supplice des dix mille morceaux. Après avoir ainsi traité Nariskin et Vangad, ils exposent leurs têtes, leurs pieds et leurs mains sur les pointes de fer d'une balustrade.

Pendant qu'ils assouvissaient leur fureur aux yeux des princesses, d'autres massacraient tous ceux qui leur étaient odieux,

ou suspects à Sophie.

[Juin 168a] Cette exécution horrible finit par proclamer souverains les deux princes Ivan et Pierre, en leur associant leur soeur Sophie en qualité de co- régente. Alors elle approuva tous leurs crimes et les récompensa , confisqua les biens des

Kroscrits , et les donna aux assassins ; elle sur permit même d'élever un monument , sur lequel ils firent graver les noms de ceux qu'ils avaient massacrés comme traîtres à la patrie ; elle leur donna enfin des lettres patentes par lesquelles elle les remerciait de leur zèle et de leur fidélité.

\ U tAI'VVrD C*C r»PTTB-W" i/iu mi>> j

SUISSE. FONDATION OS Si LFBSHTé

xm xhtyj. — De tons les pays de l'Europe , celui qui avait le plus conservé la simplicité et la pauvreté des premiers âges était la Suisse. Si elle n'était pas devenue libre, elle n'aurait point de place dans l'histoire du monde ; elle serait confondue avec tant de provinces plus fertiles et plus opulentes , qui suivent le sort des royaumes où elles sont enclavées. On ne s'attire l'attention que quand on est quelque chose par soi-même. Un ciel triste, un terrain pierreux et ingrat , des montagnes , des précipices , c'est là tout ce que la nature a fait pour les trois quarts de cette contrée. Cependant on se disputait la souveraineté de ces rochers avec la même fureur qu'on s'égorgeait pour avoir le royaume de Naples ou l'Asie Mineure.

Dans ces dix-huit ans d'anarchie où l'Allemagne fut sans empereur, des sei-

SUI

gneurs de châteaux et des prélats combattaient à qui aurait une petite portion de la Suisse. Leurs petites villes voulaient être libres, comme les villes d'Italie, sous la protection de l'Empire.

Quand Rodolphe fut empereur, quelques seigneurs de châteaux accusèrent juridiquement 1er cantons de Schwitz , d'Ury et d'Undervald , de s'être soustraits à leur domination féodale. Rodolphe , qui avait autrefois combattu ces petits tyrans , jugea en faveur des citoyens.

Albert d'Autriche, son fils, étant par* venu à l'empire, voulut faire de la Suisse une principauté pour un de ses enfans.

Une partie des terres du pays était de son domaine, comme Lucerne, Zurich et Glaris. Des gouverneurs sévères furent envoyés, qui abusèrent de leur pouvoir.

Les fondateurs de la liberté helvétique se nommaient Melch-tad , Stauffer et Vellherfurst. La difficulté de prononcer des noms si respectables nuit à leur célébrité. Ces trois paysans furent les premiers conjurés; chacun d'eux en attira trois autres. Ce» neuf gagnèrent les trois cantons de Schwitz, d'Ury et d'Undervald.

[13073 Tous les historiens prétendent que, tandis que cette conspiration se tramait, un gouverneur d'Ury, nommé G risle r, s'avisait d'un genre de tyrannie ridicule et horrible. Il fit mettre, dit-on, un de ses bonnets au haut d'une perche dans la place , et ordonna qVon saluât le bonnet, sous peine de la vie. Un des conjurés , nommé Guillaume Tell, ne salua point le bonnet. Le gouverneur le condamna à être pendu , et ne lui donna sa grâce

qu'à condition que le coupable, qui passait pour archer très adroit , abattrait d'un coup de flèche une pomme placée sur la tête de son fils \ Le père tremblant tira, et fut assez heureux pour abattre la pomme. Grisler, apercevant une seconde flèche sous l'habit de Tell , demanda ce

Îu'il en prétendait faire : « Elle t'était estinée, dit le Suisse, si j'avais blessé mon fils. »¹¹ faut convenir que l'histoire de la pomme est bien suspecte. ¹¹ semble qu'on ait cru devoir orner d'une fable le berceau de la liberté helvétique ; mais on tien? pour constant que Tell , ayant

* On prétend «pie ce conte e»t tiré d'une antienne l(^cn«îed«noi\$.e.

SUI

été mis aux fers, tua ensuite le gouverneur d'un coup de flèche , que ce fut le signal des conjurés, que les peuples démolirent les forteresses.

L'empereur Albert d'Autriche, qui voulait punir ces hommes libres, fut pré venu parla mort.' Le duc d'Autriche, Léopold, assembla contre eux vingt mille hommes.

Les Suisoes se conduisirent comme les Lacédémoniens aux Thermopyles. [i3t5] Ils attendirent, au nombre de quatre ou cinq cents, la plus grande partie de l'armée autrichienne au bas de Morgate. Plu» heureux que les Lacédémoniens, ils mirent en fuite leurs ennemis en roulant sur eux des pierres. Les autres

corps de l'armée ennemie furent battus en même temps par un aussi petit nombre de Suisses.

Cette victoire ayant été gagnée dans le canton de Schwitz, les deux autres cantons donnèrent ce nom à leur alliance, laquelle , devenant plus générale, fait encore souvenir, par ce seul nom, de la victoire qui leur acquit la liberté.

Petit à petit les autres cantons entrèrent dans l'alliance. .Berne, qui est en Suisse ce qu'Amsterdam est en Hollande, ne se ligua qu'en 1351; et ce ne fut qu'en 1513 que le petit pays d'Appenzel se joignit aux autres cantons, et acheva le nombre de treize.

Jamais peuple n'a plus long-temps ni mieux combattu pour sa liberté que les Suisses. Ils l'ont gagnée par plus de soixante combats contre les Autrichiens; et il est à croire qu'Us la oomerveroot long-temps. Tout pays qui n'a pas une grande étendue , qui n'a pas trop de richesses, et où les lois sont douces, doit être libre. Le nouveau gouvernement en Suisse a fait changer de face à la nature. Un terrain aride, négligé sous des maîtres trop durs, a été enfin cultivé; h vigne a été plantée sur des rochers; des bruyères défrichées et labourées par de» mains libres sont devenues fertiles.

L'égalité, le partage naturel des hommes, subsiste encore en Suisse autant qu'il est possible. Vous n'entendez par' par ce root cette égalité absurde et impossible par laquelle le serviteur et le maître, le manœuvre et le magistrat, le plaideur et le juge , seraient confondu* ensemble; mais celle égalité par laquelle le citoyen ne dépend que des lois, et qui maintient la liberté des faibles contre l'ambition du plus fort. Ce pays en6a

SUL

aurait mérité d'être appelé heureux , si la religion n'avait dans la suite divisé ses citoyens que l'amour du bien public réunissait , et si, en vendant leur courage a des princes plus riches qu'eux , ils eussent toujours conservé l'incorruptibilité qui les distingue.

Chaque nation a eu des temps où les esprits s'emportent au delà de leur caractère naturel. Ces temps ont été moins fréquens chez les Suisses qu'ailleurs. La simplicité , la frugalité , la modestie , conservatrices de la liberté , ont toujours été leur partage. Jamais ils n'ont entretenu d'armée pour défendre leurs frontières , ou pour entrer chez leurs voisins; point de citadelles qui servent contre les ennemis ou contre les citoyens, point d'impôt sur les peuples. Ils n'ont à payer ni le luxe ni les armes d'un maître. Leurs montagnes font leurs remparts, et tout citoyen y est soldat pour défendre la patrie. Il y a bien peu de républiques dans le monde ; et encore doivent-elles leur liberté à leurs rochers ou à la mer qui les défendent. Les hommes sont très rarement dignes de se gouverner eux-mêmes.

(Essai sur les mœurs.)

SULLY (le duc de) — sb bktibb db la coub, bh 1610. — Rosny, depuis duc de Sully , surintendant des finances , grand-maître de l'artillerie , fait maréchal de France après la mort de Henri iv, reçut sept blessures à la bataille d'ivry.

Il naquit à Rosni en 1552, et mourut à Villebon en 1641. Ainsi il avait vu Henri ii et Louis xiv. Il fut grand-voyer «t grand-maître de l'artillerie; grand-maître des ports de France , surintendant des finances, duc et pair, et maréchal de France. C'est le seul

homme à qui on ait jamais donné le bâton de maréchal comme une marque de disgrâce. 11 ne l'eut qu'en échange de la charge de grand-maitre de l'artillerie, que la reine régente lui ôla en 1634. 11 était très brave homme de guerre , et encore meilleur ministre , incapable de tromper le roi et d'être trompé par les financiers ; il fut inflexible pour les courtisans, dont l'avidité est insatiable, et qui trouvaient en lui une rigueur conforme à l'humeur économe de Henri iv. Ils l'appelaient le Négatif, et l'on disait que le mot de oui n'était jamais dans sa bouche. Avec cette vertu sévère il ne plut jamais qu'à son maitre , et le moment de la mort de Henri iv fut celui de sa disgrâce. Le roi Louis xm

le fit revenir à la cour quelques années après pour lui demander ses avis. Il y vint, quoique avec répugnance. Les jeunes courtisafns qui gouvernaient Louis xm voulurent, selon l'usage, donner des ridicules à ce vieux ministre, qui reparaissait dans une jeune cour avec des habits et des airs de mode passés depuis long-temps. Le duc de Sully, qui s'en aperçut , dit au roi : « Sire , quand le roi votre père , de glorieuse mémoire , me faisait l'honneur de me consulter, nous ne commencions à parler d'affaires qu'au préalable on n'eût fait passer dans l'antichambre les baladins et les bouffons de la cour. •

Il composa dans la solitude de Sully des mémoires, dans lesquels règne un air d'honnête homme , avec un style naïf, mais trop diffus.

On y trouve quelques vers de sa façon, qui ne valent pas plus que sa prose.

Voici ceux qu'il composa en se retirant de la cour, sous la régence de Marie de AJédicis ;

Adieu maison* , châteaux, armes, canon* du roi ; Adieu conseils , trésor* déposé* à ma foi ; Adieu munition*, adieu grand* équipement*; Adieu faut de rachat* , adieu tant de ménage*; Adieu faveurs, grandeurs, adieu le temps qui court; Adieu les amitiés* et le* ami* de cour, etc.

Il ne voulut jamais changer de religion ; cependant il fut des premiers à conseiller à Henri iv d'aller à la messe. Le cardinal du Perron l'exhortant un jour à quitter le calvinisme, il lui répondit : «Je me ferai catholique quand vous aurez supprimé l'Évangile; car il est si contraire à l'église romaine, que je ne peux pas croire que l'un et l'autre aient été inspirés par le même esprit. »

Le pape lui écrivit un jour une lettre remplie de louanges sur la sagesse de son ministère ; le pape finissait sa lettre, comme un bon pasteur, par prier Dieu qu'il ramenât sa brebis égarée, et con-

viendrait le duc de Sully de se servir de ses lumières pour entrer dans la bonne voie. Le duc lui répondit sur le même ton ; il l'assura qu'il priait Dieu tous les jours pour la conversion de sa sainteté. Cette lettre est dans ses mémoires.

Ce sont les écrivains qui font la réputation des ministres. Pour les bien juger, il faudrait non seulement connaître les principes de l'administration, mais encore avoir lu les Loix , les réglemens , sur la nation entière , sur les différentes pro-

49'J StL

vinces. Presque personne ne prend celle peine; et on juge les ministres sur la parole des historiens ou des écrivains poli-

Sully et Colbert en sont un exemple frappant. Sous le règne de Louis xrv, les gens de lettres français étaient en général plongés dans une ignorance profonde sur tout ce qui regardait l'administration d'un état; et les hommes qui se mêlaient d'affaires étaient hors d'état d'écrire deux phrases qu'on pot lire. Le système tourna vers ces objets les esprits des hommes de tous les ordres. On s'occupa beaucoup de commerce; et comme Colbert avait fait un grand nombre de règlement sur les manufactures ; comme il avait encouragé le commerce maritime, formé des compagnies , il devint dans tous les esprits le modèle des grands mi* nistres. Cependant les sciences politiques firent partout des progrès; on eberenait à les appuyer sur des principes générant et fixes , on en trouva quelques-uns. On observa dans l'administration de Colbert un grand nombre de défauts; mais on avait besoin d'offrir un autre objet à l'admiration publique, et on choisit Sully : le choix était heureux. Ministre, confident, ami d'un roi dont la mémoire est chérie et respectée , il avait conserve la réputation d un homme d'une vertu forte, d'une franchise aeatère; il avait été un sévère économiste du trésor public : on opposa donc Sully à Colbert. On alla plus loin : on supposa que chacun de ces ministres avait un systèmes! 'administration , que ces systèmes étaient opposés; que l'un voulait favoriser l'agriculture, tandis que l'autre la sacrifiait à l'encouragement des manufactures. Mais il est facile, en lisant les lois qu'ils ont faites , de voir que ni l'un ai l'autre n'eurent jamais un système; de leur temps il était même impossible d'en avoir. Sully fut supérieur à Colbert, parce qu'il s'opposait avec courage aux dépenses que Henri voulait faire par générosité ou par faiblesse; au lieu que Colbert flatta le goût de Louis xiv pour les fêtes et la pompe de la cour ; que Sully mérita la confiance de Henri iv en sacrifiant pour lui ses biens et son sang,

et que Colbert, après avoir gagné la confiance de Mazarin, en l'aidant à augmenter ses trésors , obtint celle de Louis xiv, en se rendant le délateur de Fouquet et l'instrument de sa perte; que Sully, terrible aux courtisans, vou-

lait ménager le peuple, et que Colher sacrifia toujours le peuple à la cour.

Sully n'encouragea le commerce des blés que par de» permissions particulières d'exporter, plus fréquentes à la vérité que du temps de Colbert, ma'u qu'il fesait quelquefois acheter ; conduite qu'un ministre , même très corrompu , n'oserait avouer de nos jours.

Tous deux n'encouragèrent de même les manufactures que par des dons et des privilèges. Ils ne songèrent ni l'un ni l'autre à rendre moins onéreuses les lois fiscales : si elles furent moins dures sous Sully, il faut moins en faire honneur à son caractère qu'aux circonstances, qui n'auraient point permis cet abus de l'antorité royale.

En un mot Sully fut un homme vertueux pour son siècle, parce qu'on n'eut à lui reprocher aucune action regardée dans son siècle comme vile ou criminelle ; mais on ne peut dire qu'il fut un grand ministre , et encore moins le pro poser pour modèle. Un général qui de nos jours ferait la guerre comme du Gueaclin serait vraisemblablement battu.

Sully eut des défauts et des faiblesses. Ami de Henri tv, il était trop jaloux de sa faveur : fier avec les grands &« égaux , il eut avec ses inférieurs toutes les petitesesses de la vanité; sa probité était incorruptible, mais il aimait a s'enrichir , et ne négligea aa-cun des moyens regardés alors comme permis. Obligé de se reti-

rer après la mort de Henri iv, il eut la faiblesse de regretter sa place, et de se conduire en quelques occasions comme s'il eût désiré d'avoir part au gouvernement incertain et orageux de Louis xm. Il est vrai que le mot célèbre cité par M. de Voltaire est une belle réparation de cette faiblesse, si pourtant elle est aussi réelle que l'ont prétendu ses ennemis.

(Essai sur les mœurs.) SYMPHOKOSE (sainte) et ses sept enfans. — taux m4btybs. — — On rapporte que l'empereur Adrien voulut interroger lui-même l'inconnue Syiuphoroze, pour savoir si elle n'était pas chrétienne. Les empereurs se donnaient rarement cette peine. Cela aërait encore plus extraordinaire que si Louis xiv avait fait Mibir ua interrogatoire a un huguenot. Vous rtmarqueres encore qu'Adrien fut le plus grand protecteur des chrétiens, loin d'être leur persécuteur.

11 eut donc une très longue conversa-

T A M

tion avec Symphoroze ; et , se mettant en colère, il lni ait : Je te sacrifierai aux dieux; comme si les empereurs romains sacrifiaient des femmes dans leurs dévotions. Ensuite il la fit jeter dans l'A nui, ce qui n'était pas un sacrifice ordinaire. Puis il fit fendre un de ses fils par le milieu du front jusqu'au pubis , un second par les deux côtés, on roua un troisième, un quatrième ne fut que percé dans l'estomac, un cinquième droit au cœur, un sixième à la gorge, le septième mourut d'un paquet d'aiguilles enfoncées dans la poitrine. L'empereur Adrien aimait la variété. Il commanda qu'on les ensevelît auprès du temple d'Hercule, quoi-

qu'on n'enterrât personne dans Rome, encore moins près de» temples , et que c'eût été une horrible profanation. Le pontife du

T A M

temple, ajoute le légendaire, nomma le lieu de leur sépulture le* sept Biotanates.

S'il était rare qu'on érigeât un monument dans Rome à des gens ainsi traités, il n'était pas moins rare qu'un grandprêtre se chargeât de l'inscription, et même que ce prêtre romain leur fit uoe épitaphe grecque. Mais ce qui est encore plus rare, c'est qu'on prétende que ce mot Biotanates signifie les sept suppliciés. Biotanates est un mot forgé qu'on ne trouve dans aucun auteur, et ce ne

fient être que par un jeu de mots qu'on ui donne cette signification, eu abusant du mot thenon. Il n'y a guère de fable plus mal construite. Les légendaires ont su mentir, mais ils n'ont jamais su mentir avec art.

(Dictionnaire 'philosophique.)

T AMER LAN , empereur d'Orient. — iDts dk srs THAVAtx. — Timour , que je nommerai Tamerlan, pour me conformer à l'usage , descendait de Gengis par les femmes, selon les meilleurs historiens. Il naquit l'an 1 35-, dans la ville de Cash , territoire de l'ancienne Sogdiane , où les Grecs pénétrèrent autrefois sous Alexandre , et où ils fondèrent des colonies. C'est aujourd'hui le pays des Usbecks. 11 commence à la rivière de Gion ou de l'Oxus , dont la source est dans le Petit Thihet , environ à sept cents lieues

de la source du Tigre et de l'Euphrate. C'est ce même fleuve Gion dont il est parlé dans la Genèse, et qui coulait d'une même fontaine avec l'Euphrate et le Tigre : il faut que les choses aient bien changé.

Au nom de la ville de Ca»h, on se figure un pays affreux ; il est pourtant dans le même climat que Naples et la Provence, dont il n'éprouve pas les chaleurs : c'est une contrée délicieuse.

Au nom de Tamerlan, on s'imagine aussi un barbare approchant de la brute. On a vu qu'il n'y a jamais de grand conquérant parmi les princes, non plus que de grandes fortunes chez les particuliers, sans cette espèce de mérite dont les succès sont la récompense. Tamerlan devait avoir d'autant plus ce mérite propre à l'ambition , qu'étant né tans états , il sub-

jugua autant de pays qu'Alexandre, et presque autant que Gengis.

Aucun des auteurs persans et arabes qui ont écrit la vie de Tamerlan ne dit qu'il enferma Bajazet dans une cage de fer; mais les annales turques le disent. Est-ce pour rendre Tamerlan odieux?

est-ce plutôt parce qu'ils ont copié des historiens grecs ? Des auteurs arabes prétendent que Tamerlan se faisait verser à boire par l'épouse de Bajazet à deminue ; et c'est ce qui a donné lieu à la fable reçue , que les sultans turcs ne se marièrent plus depuis cet outrage fait à une de leurs femmes. Cette fable est démentie par le mariage d'Amurat h, que nous verrons épouser la fille d'un despote de Servie, et par le mariage de Mahomet u avec la fille d'un prince de Turcomanie.

Il est difficile de concilier la cage de fer et l'affront brutal fait à la femme de Bajazet, avec la générosité que les Turcs attribuent à Tamerlan. Ils rapportent que le vainqueur, étant entré dans Burse ou Pi use , capitale des états turcs asiatiques , écrivit à Soliman, fils de Bajazet, une lettre qui eût fait honneur à Alexandre. « Je veux oublier , dit Tamerlan dans cette lettre, que j'ai été l'ennemi de Bajazet. Je servirai de père à ses enfans, pourvu qu'ils attendent les effets de ma clémence. Mes conquêtes me suffisent, et

TAM

de nouvelles laveurs de l'inconstante fortune ne me tentent point.

•

Supposé que cette lettre ait été écrite, elle pouvait n'être qu'un artiGce. Les Turc* disent encore que Tamerlan, n'étant pas écouté de Soliman , déclara sultan dans Burse ce même Musa, ûls de Bajaxct, et qu'il lui dit :« Reçois l'héritage de ton père ; une âme royale sait conquérir des royaume* , et les rendre. •

Ce fut à Samarcandc qu'il reçut, à l'exemple de Gengis, l'hommage de plusieurs princes de l'Asie, el l'ambassade de plusieurs souverains. Non seulement l'empereur grec Manuel y envoya oes ambassadeurs , mais il en vint de la part de Henri m , roi de Gas-tillc. Il y donna une de • ces fêtes qui ressemblent à celles des premiers rois de Perse. Tous les ordres de l'état , tous les artisans (lassèrent en re* vue, chacun avec les marques de sa profession. [i4o6] Il maria toussespetils-filset toutes ses petites-lillesle même jour. Knfin il mourut dans une extrême vieillesse, après avoir régné pendant trente-six ans, plus heureux par sa longue vie, et par

le bonheur de ses petits-fils , qu'Alexandre , auquel les Orientaux le comparent; mais fort inférieur au Macédonien , en ce qu'il naquit chez une nation barbare , et qu'il détruisit beaucoup de ville*, comme Gengis, sans en bâtir une seule : au lieu qu'Alexandre, dans une vie très courte, et au milieu de ses conquêtes rapides, construisit Alexandrie et Scanderon , rétablit cette même Samarcande qui fut depuis le siège de l'empire de Tamerlan , et bâtit des villes jusque dans les Indes; établit des colonies grecques au delà de l'Oxus, envoya en Grèce les observations de Bahylone, et changea le commerce de l'Asie , de l'Europe et de l'Afrique, dont Alexandrie devint le magasin universel.

Voilà, ce me semble, en quoi Alexandre l'emporte sur Tamerlan, sur Gengis et sur tous les conquérans qu'on lui veut égaler.

Je ne crois point d'ailleurs que Tamerlan fût d'un naturel plus violent qu'Alexandre. S'il est permis d'égayer un peu ces événemens terribles, et de mêler le petit au grand, je répéterai ce que raconte un Persan, contemporain de ce prince. Il dit qu'un fameux poète persan, nommé Hamédi Kermani, étant dans le même bain que lui avec plusieurs courtisans , et jouant à un jeu d'esprit, qui consistait à estimer en argent ce que valait

TAV

chacun d'eux : « Je vous estime trente as* prêt », dit-il au grandkan. « La serviette dont je m'essuie les vaut , » répondit le monarque. « Mais c'est aussi en comptant la serviette , » répondit Hamédi. PeuUtre qu'un prince qui laissait prendre ces innocentes libertés n'avait pas un fond de naturel entièrement féroce; mais on

se familiarise avec les petits , et on égorge les autres. (Essai sur
(es mœurs.)

TAVORA (le marquis de), seigneur portugais. — sa co. t. sp. A-
Tiox D&coovuari; ht punia (3 septembre 1758). .— La famille Ta-
vora, et surtout le duc d'Aveiro, oncle de la jeune comtesse Ataïde
d'Atouguia, le vieux marquis et la marquise de Tavora, père et
mère de la jeune comtesse; enfin le comte Ataïde, son époux , et
un des frères de cette comtesse infortunée, croyant avoir reçu du
roi de Portugal un outrage irréparable, résolurent de s'en venger.
La vengeance s'accorde très bien avec la superstition. Ceux qui
méditent un grand attentat cherchent parmi nous des casuistes et
des confesseurs qui les encouragent. La famif/e qui pensait être
outragée s'adressa à trois jésuites , Malagrida, Alexandre et Afa-
tiic*. Ces casuistes décidèrent que ce n'était pas seulement un pé-
ché qu'ils appellent véniel, de tuer le roi.

Il est bon de savoir , pour l'intelligence de cette décision, que
les casuistes distinguent entre les péchés qui mènent en enfer et
les péchés . qui conduisent en purgatoire pour quelque temps;
entre les péchés que l'absolution d'un prêtre remet , moyennant
quelques prières ou quelques aumônes, et les péchés qui sont re-
mis sans aucune satisfaction. Les premiers sont mortels, les se-
conds sont véniels»

La confession auriculaire causa un parricide en Portugal, ainsi
qu'elle en avait produit dans d'autres pays. Ce qui a été introduit
pour expier les crimes en a fait commettre. Telle est, comme on
l'a déjà vu souvent dans cette histoire, la déplorable condition
humaine.

[5 septembre 1758] Les conjurés, munis de leurs pardons pour l'autre monde, attendirent le roi, qui revenait à Lisbonne d'une petite maison de campagne, seul, sans domestiques et la nuit, ils tirèrent sur son carrosse , et blessèrent dangereusement le monarque.

Tous les complices, excepté un domestique, furent arrêtés. Les uns péri-

TAV

reoi par la roue, les autres furent décapités. La jeune comtesse Ataïde, dont le mari fut exécuté , alla , par ordre du roi , pleurer dans un couvent tant d'horrible» malheurs dont elle passait pour être la cause. Les seuls jésuites, qui avaient conseillé et autorisé l'assassinat du roi par le moyen de la confession, moyen aussi dangereux que sacre, échappèrent au supplice.

La postérité aura peine à croire que le roi de Portugal fit solliciter à Rome , pendant plus d'un an ♦ la permission de l'aire juger chez lui des jésuites ses sujets, et ne put l'obtenir. La cour de Lisbonne et celle de Rome furent long-temps dans une querelle ouverte ; on alla même jusqu'à se flatter que le Portugal secouerait un joug que l'Angleterre, son alliée et sa protectrice, avait foulé aux pieds depuis si long-temps; mais le ministère portugais avait trop d'ennemis pour oser entreprendre ce que Londres avait exécuté : il montra à la fois une grande fermeté et une extrême condescendance.

Les jésuites les plus coupables étaient en prison à Lisbonne. Le roi les y laissa, et prit le parti d'envoyer à Rome tous les jésuites de ses états. On les déclara bannis pour jamais du royaume ; mais on n'osait livrer à la mort trots jésuites accusés et convaincus de parricide. Le roi Tut réduit a l'expédient de livrer du moins Malagrida à l'inquisition, comme suspect d'avoir autrefois avancé quelques propositions téméraires qui sentaient l'herésic.

Les dominicains, qui étaient juges du saint-office et assistans du grand inquisiteur, n ont jamais aimé les jésuites : ils servirent le rot mieux que n'avait fait Rome. Ces moines déterrèrent un petit livre de la Vie Héroïque de sainte Anne, mire de Marie, dictée au révérend père M atagrida far sainte Anne elle-même»

Elle lui avait déclaré que l'immaculée conception lui appartenait comme à sa fille ; qu'elle avait parlé et pleuré dans le ventre de sa mère , et qu'elle avait fait pleurer les chérubins. Tous les écrits de Malagrida étaient aussi sages ; de plus , il avait fait des prédictions et des miracles ; et celui d'éprouver, à l'âge de soixante et quinze ans, des pollutions dans sa prison , n'était pas un des moindres. [21 septembre 1761] Tout cela lui fut reproche dans son procès ; et voilà pourquoi il fut condamné au feu sans q^u'on l'interrogeât seulement sur l'assassinat du roi» parce

TE M

<jue ce n'est qu'une faute contre un séculier, et que le reste est un crime contre Dieu. Ainsi l'excès du ridicule et de l'absurdité fut joint à l'excès d'horreur. Le coupable ne fut mis en jugement que

comme un prophète, et ne fut brûlé que pour avoir été fou , et non pas pour avoir été parricide. (Essai sur (es mœurs.)

TEMPLIERS.— DISTROCTION DE I.KUR

obdbk (13 octobre 1309). — Parmi lots contradictions qui entrent dans le gouvernement de ce monde, ce n'en est pas une petite que cette institution de moines armés, qui font vœu de vivre à la fois en anachorètes et en soldats.

On accusait les templiers de réunir tout ce qu'on reproche à ces deux professions : les débauches et la cruauté du guerrier , et l'insatiable passion d'acquérir, qu'on impute à ces grands ordres qui ont fait vœu de pauvreté.

Tandis qu'ils goûtaient le fruit de leurs travaux , ainsi que les chevaliers hospitaliers de Saint-Jean , l'ordre teutonique , formé comme eux dans la Palestine, s'emparait , au treizième siècle , de la Prusse , de la Livonie, de la Courlande, de la Samogitie. Ces chevaliers teutons étaient accusés de réduire les ecclésiastiques , comme les païens , à l'esclavage , de piller leurs biens, d'usurper les droits des évêques, d'exercer un brigandage horrible; mais on ne fait point de procès à des conquérans. Les templiers excitèrent l'envie, parce qu'ils vivaient chez leurs compatriotes avec tout l'orgueil que donne l'opulence, et dans les plaisirs effrénés que prennent les gens de guerre qui ne sont point retenus par le frein du mariage.

[1306] La rigueur des impôts, et la malversation du conseil du roi Philippe le Bel , dans les monnaies , excitèrent une sédition dans Paris. Les templiers, qui avaient en garde le trésor du roi , furent accusés d'avoir eu part à la mutinerie ; et on a vu déjà que Philippe le Bel était implacable dans ses vengeances.

Les premiers accusateurs de cet ordre furent un bourgeois de Béziers , nommé Squin de Florian , et Woffodei, Florentin , templier apostat , détenus tous deux en prison pour leurs crimes. Ils demandèrent à être conduits devant le roi, à qui seul ils voulaient révéler des choses importantes. S'ils n'avaient pas su quelle

400 T E M

«•lait l'indignation du roi contre Ici templier* , auraient-ils espéré leur grâce en les accusant f Ils furent écoutés. Le roi, sur leur déposition , ordonne à tous les baillis du royaume, à tous les officiers, de prendre main-forte; leur envoie un ordre cacheté , avec défense , sous peine de la vie, de l'ouvrir avant le 13 octobre. [130q] Ce jour venu, chacuo ouvre son ordre : il portait de mettre en prison tous les templiers. Tous sont arrêtés. Le roi aussitôt fait saisir en son nom les biens des chevaliers, jusqu'à ce qu'on en dispose.

Il paraît évident que leur perte était résolue très long-temps avant cet éclat. L'accusation et l'emprisonnement sont de 1 300 ; mais on a retrouvé des lettres de Philip pe-le-Bel au comte de Flandre , datées de Melun 1306, par lesquelles il le pria de se joindre à lui pour extirper les templiers.

Il fallait juger ce prodigieux nombre d'accusés. Le pape Clément v, créature de Philippe, et qui demeurait alors à Poitiers, se joint à lui, après quelques disputes sur le droit aue l'Eglise avait d'exterminer ces religieux , et le droit du roi de punir des sujets. Le pape interrogea lui-même soixante et doute chevaliers. Des inquisiteurs, des commissaires délégués procèdent partout contre les autres. Les bulles sont envoyées chez tous les potentats de l'Europe pour les exoiter à imiter la France. Ou s'y conforme

eu Cas tille, en Aragon, en Sicile, en Angleterre; mais ce ne fut qu'en France qu'on fit périr ces malheureux»

Deux cent et un témoins les accusèrent de renier Jésus-Christ en entrant dans l'ordre, de cracher sur la croix, d'adorer une tête dorée montée sur quatre pieds. Le novice baisait le profès «gui le recevait à la bouche , au nombril , et à des parties qui paraissaient peu- destinées à cet usage. Il jurait de s'abandonner à ses confrères. Voilà, disent les informations conservées jusqu'à nos jours . ce qu'avouèrent soixante et doute templiers au pape même , cent quarante et un de ces accusés à frère Guillaume , cordelier, inquisiteur de Paris, en présence de témoins. On ajoute que le grand - maître de Chypre , les maîtres de France , de Poitou , de Vienne , de Normandie, firent les mêmes aveux à trois cardinaux délégués par le pape.

f>3ia] Ce qui est indubitable, c'est

qu'on fit subir les tortures les plus cruelles à pies de cent chevaliers ; qu'on en brûla* vifs cinquante-neuf en un jour, près de l'abbaye Saint-Antoine de Paris ; que le grand-maître Jean de Molai, et Gui , frère du dauphin d'Auvergne, deux des principaux seigneurs de l'Europe, l'un par sa dignité , l'autre par sa naissance , furent aussi jetés vif» dans les il a m unes , non loin de l'endroit où esta présent la statue équestre du roi Henri iv.

Ces supplices, dans lesquels on fait mourir tant de citoyeu* d'ailleurs respectables, cette foule de témoins contre eux , ces aveux de plusieurs accusés même, semblent des preuves de leur crime et de la justice de leur perte.

Mais aussi que de raisons en leur faveur l Premièrement, de tous ces témoin h qui déposent contre les templiers, la plupart

n'articulent que de vagues accusations. Secondement, très peu disent que les templiers reniaient Jésus -Christ. Qu'auraient-ils en effet gagné en maudissant une religion qui les nourrissait, et pour laquelle ils combattaient f Troisièmement, que plusieurs d'entre eux, témoins et com puges dej débauches des princes et des ecclésiastiques de ce temps- là, eussent marqué quelquefois du mépris pour les abus d'une religion tant déshonorée en Asie et en Europe; qu'ils en eussent parlé dans des momens de liberté, comme on disait que Boniface vin en parlait, c'est un emportement de jeunes gens dont certainement l'ordre n'est point comptable. Quatrièmement, cette tête dorée qu'on prétend qu'ils adoraient, et qu'où gardait à Marseille , devait leur être représentée : on ne se mit seulement pas en peine de la chercher; èt il faut avouer qu'une telle accusation se détruit d'elle-même. Cinquièmement , la manière infâme dont on leur reprochait d'être reçus dans l'ordre ne peut avoir passé en loi parmi eux. C'est mal connaître les hommes, de croire qu'il y ait des sociétés qui se soutiennent par les mauvaises nvjeors, et qui fassent une loi de l'impudicité. On veut toujours rendre sa société respectable à qui veut y entrer. Je ne doute nullement que plusieurs jeunes templiers ne s'abandonuRssent â des excèt qui de tout temps ont été le partage de la jeunesse; et ce sont de ces vices passagers qu'il vaut beaucoup mieux ignorer que punir. Sixièmement , si tant de

ÏEM XHB 49;

témoins ont déposé contré les templiers , venaient de prendre cette île . sur les il y eut aussi beaucoup de témoignages Turcs, et l'avaient su garder avec un étrangers en faveur de l'ordre. Septièmement courage qui méritait au moins les démement , si les accusés ,

vaincus par pouilles des chevaliers du temple , pour les tourmens, qui font dire le* mensonge »eur récompense.

comme la vérité , bnt confessé tant de D«n» » r°» de Portugal , institua en leur Crimes, peut-être ces aveux* sont-ils an- place l'ordre des chevaliers du Christ, tant à la honte des juges qu'à celle des ordre <!ui devait combattre les Maures; chevaliers. On leur promettait leur grâce mai> <ïui » etant devenu depuis un vain pour extorquer leur confession. Huitième- honneur, a cessé même d'être honneur, mement, les cinquante-neuf qu'on brûla * «crcÇ d'être prodigué, vifs prirent Dieu à témoin de leur inno- Philippe - le - Bel se fit donner deux cence, et ne voulurent point la vie qu'on cent mille livres, et Louis Hutio, son leur offrait à condition de s'avouer cou- fils, prit encore soixante mille livres pables. Quelle plus grande preuve, non sur les biens des templiers. J'ignore ce seulement d'innocence, mais d'honneur ? qui revint au pape ; mais je vois évidem- Neuvièmement , soixante et quatorze ment que les irais des cardinaux , des intempliers , non accusés , entreprirent quisiteurs délégués pour faire ce procès de défendre l'ordre, et ne furent point épouvantable, montèrent à des sommes écoutés. Dixième mement, lorsqu'on lut au' immenses. Je m'étais peut-être trompé grand-maître sa confession, rédigée par quand je lus avec vous la lettre circuitrois Cardinaux, ce vieux guerrier, qui iaire de Philippe-le-Bel, par laquelle il ne savait ni lire ni écrire , s'écria qu on ordonne à ses sujets de restituer les meul'avait trompé, que l'on avait écrit une bles et immeubles des templiers aux autre déposition que la sienne, que les commissaires du pape. Cette ordonnance cardinaux, ministres de cette perfidie, de Philippe est rapportée par Pierre du méritaient qu'on les punît , comme les Pui. Nous crûmes que le pape avait pro-Turcs punissent les faussaires, en leur fité de cette prétendue res-

titution; car fendant le corps et la tête en deux. Onziè- a qui resti-
tue-t-on , sinon à ceux qu'on mement, on eût accordé la vie à ce
regarde comme propriétaires? Or dans grand-maître et à Gui,
frère du dauphin ce temps ou pensait que les papes estaient
d'Auvergne, s'ils avaient voulu se recon- les maîtres des biens de
l'Eglise; cepennaître coupables publiquement ; et on daut je n'ai
jamais pu découvrir ce que ne? les brûla que parce qu'appelés en
le pape recueillit de cette dépouille. Il présence du peuple sûr un
échafaud pour est avéré qu'en Provence le pape partaavouer les
crimes de l'ordre, ils jurèrent gea les biens meubles des templiers
avec que l'ordre était innocent. Cette décl- le souverain. On joi-
gnit à la bassesse de ration, qui indigna le roi , leur attira s'empa-
rer du bien des proscrits, la honte leur supplice ; et ils moururent
en invo- de se déshonorer pour peu de chose quant en vain la
vengeance céleste contre Mais y avait-il alors de l'honneur f leurs
persécuteurs. (Essai sur tes \ -Cependant, en conséquence delà
bulle THtfnneT? mœurs.) du pape et de leurs grands biens , on .
rHLODOSE> empereur. ~ gB8 cboao- ' poursuivit les templeie*
dans toute l'Eu- TM A "TMCM' .-Théodose était rope; mais en Alle-
magne ils surent em- "n °ffie'*r espagnol, fils d Tun soldat de for-
pêcher qu'on ne saisît leurs personnes. ?,unc Tl^i q" 11 îUt emPe-
reur » Ils soutinrent en Aragon des siées dans 11 Pewéc"la ie*
anJ» consubstanliels. Juleurs châteaux. Enfii, le pape abolit ?.ez
? applaudi8semcns , de bénédicl'ordre de sa seule autorité, dans
un tlon s vd,e,o^f pompeux , de la part des consistoire secret,
pendant le concile cPnsul)slantieJâ 1 Leurs adversaires nesûbde
Vienne; partagea nui put leurs dé- gl?teat Pre8?uc P(«*î leurs
plaintes, leurs pouilles. Les rois de CastUle et d'Ara- r?!n_e!i?
contre la tyrannie de Théodose gon s'emparèrent d'une partie de
Jeun Biens , et en firent part aux chevaliers de Calatrava. On

donna les terres de l'ordre , Pleux ' 5* en France, en Italie, en Angleterre, de graoden Allemagne, aux hospitaliers, nommés Un jour ce prince pieux et clément, alors chevaliers de Rhodes , parce qu'ils qui aimait l'argent à la fureur, s'avisa de

S THE TH

mettie u» impôt très rude sur 1» viffr le plu. vertueux des homme., et à;voud'Aotiorhe, la plus belle alors de L'A»» loir en Cure un saint. Mineure, le peuple, désespéré, ayanb (Dictionnatre phiiosoyhvpv.) oîmîidé une^mmution légère / et THORN. - c.^as x,, «.ko carra nfaTant pu l'obtenir, s'emporta jusqu* vulk (a» octobre i703). - Le roi Aub&r quelques statue», parmi laquelle» guste, à qui il ne restait plus que les deil 8'en trou ?a une du soldat père de l'mh Bris de* £a*ons battus de tous côtes , se pereur. Saint .Ican Chrysostôme*, ou retira en htte dans Tnorn, vieille ^rflcrfe Cche d'or, prédicateur et un pea Bat- la Prusse-Royale, sur b V»stuJe,>aeUe teur de ThéXc , ne manqua pas d'ap. est sous la protection des Polonais. Cbarpeler cette action un détestable *acrilége, les se disposa aussitôt à 1 assiéger. Le roi attendu que Tbéodosc était l'image de de Pologne, qui ne s y crut pas en sûreté, S eu , et au* sou père était presque aussi, « retira, et courut dans ton, les endroits sacré que Wi. Mais si cet Espagnol res- de la Pologne où il pouvait rassembler semblait à Dieu > il devait songer que l*t encore quelques soldats , et ou les courses Antiochiens lui ressemblaient aussi, et des Suédo« n'avaient point pénétre. Lequel y eut des hommes avant qu'U y eût pendant Charles, dans tant de marches s» r^moereurs vive*>

tTM^1"83111 des "vieres à la nage, ucs coepr * . et courant avec son infanterie montée en

croupe derrière ses cavaliers, n'avait pu

Fin*Uineffigi*mmod9rantumounci.V*orum.. ^ . ;j fu;

fallut attendre qu'il lui en vînt de Suède Théodose envoie incontinent une lettre par mer, de cachet au gouverneur , avec ordre £Q attendant il se posta à quelques d'appliquer à la torture les principales mil les de la ville : il s avançait souvent images de Dieu qui avaient eu part à près des remparts pour la reconai cette sédition passagère, de les faire pé- tre* L'habit simple qu'il portait toujours rir sous des coups de cordes armées de Jui était , dans ces dangereuses prome»balles de plomb, d'en faire brûler quel- nades, d'une utilité à laquelle il n'avaît ques-uus, et de livrer les autres au glaive, jamais pensé : il l'empêchait d'être rece- la fut exécuté avec la ponctualité de marqué, et d'être choisi parles ennemis» tout gouverneur qui fait bien sa cour et qui oui eussent tiré à 'sa personne. Un p veut foire son chemin. L'Orontc ne portà g'étaut avancé fort près avec un de

jour

ses

v , général ne fût trop aperçu',

avec sa clémence ordinaire , et doubla ordonna de se mettre derrière lui > par

l'impôt. un mouvement de cette magnanimité

Qu'avait fait l'empereur Julien dans la qui lui était si naturelle que même il ne

même ville, dont il avait reçu un outrage faisait pas réflexion qu'il exposait sa vie a

plus personnel et plus injurieux ? Ce n'é- un danger manifeste pour sauver celle de

taît pas une méchante statue de son père son sujet. Lieven , connaissant trop tard

qu'on, avait abattue : c'était à lui-même sa faute d'avoir mis un habit remarqua-

que les Antiochiens c'étaient adressés ; ble , qui exposait aussi ceux qui étaient

a avaient fait contre lui les satires les auprès de lui, et craignant également

plus violentes» L'empereur philosophe pour le roi, en quelque place qu'il fût,

leur répondit par une satire légère et in- hésitait s'il devait obéir : dans le moment

génieuse. Il ne leur ôta ni la vie ni la que durait cette contestation , le roi le

bourse. U se contenta d'avoir -plus d'e*> prend par le bras, se met devant lui et

prit qu'eux. C'est là cet homme que saint le couvre ; au même instant. une volée de

Grégoire de Naxianxeet Théodore tt qui. canon, qui venait en flanc, renverse le

n'étaient pas de sa communion , osèrent général mort sur la place même que le

calomnier jusqu'à dire qu'il sacrifiait le roi quittait à peine. La mort de cet

lune des femmes et des enfant,; tandis homme tué précisément au lieu de lui,

que ceux qui étaient de la communion, et parce qu'il l'avait voulu sauver, ne

de Théodose ont persisté jusqu'à nos contribuait pas peu à l'affermir dans l'opinion

jours, en se copiant les uns les autres , à nier où il fut toute sa vie d'une prédestination*

redire en cent façons que Théodose fit nation absolue, et lui fit croire qu'il »

destinée , qui le conservait ainsi singulièrement , le réservait à l'exécution de ces plus grandes choses.

Enfin les troupes de renfort, le canon et les munitions étant arrivées devant Thorn, On commença le siège le 1^{er} septembre. .

Robel, gouverneur de la place, la défendit un mois avec cinq mille hommes de garnison. Au bout de ce temps, H fut forcé de se rendre à discrétion. La garnison fut faite prisonnière de guerre, et envoyée en Suède. Robel fut présent^ désarmé au roi. Ce prince, qui ne perdait jamais une occasion d'honorer le mérite dans ses ennemis , lui donna une épée de sa main, lui fit un présent considérable en argent , et le renvoya sur sa parole. Mais la

ville, -petite. et pauvre, fût condamnée à payer quarante mille écus, contribution excessive pour elfe.

(Bùtoire de Chartes XII.)

TIERS- ÉTAT (le). — il s ries roc* la rasMiàaB rois au PAi-
LsngsT (28 mai

130a). — Il s'agissait des plus grands intérêts de Tétât, de réprimer le pape Boniface vm , qui osait menacer le roi de France de le déposer ; et surtout il s'agissait d'avoir de l'argent.

Les villes commençaient alors à devenir riches, depuis que plusieurs des bourgeois avaient acheté leurs franchises, qu'ils n'étaient plus serfs mainmortables , et <jue le souverain ne saisissait plus leur héritage quand ils mouraient sans eufans. Quelques seigneurs , à l'exemple des rois , affranchirent aussi leurs sujets, et leur firent payer leur liberté.

[28 mars 130a } Les communes, sous le nom de tiers-état , assistèrent donc par députés aux grands parlemens ou états généraux tenus dans l'église de Notre- Dame. On y avait élevé un trône pour le roi; il avait auprès de lui le comte d'Evreux son frère, le comte d'Artois son cousin, les ducs de Bourgogne) de Bretagne, de Lorraine, les comtes de Hainaut, de Hollande, de Luxembourg, de Saint-Pol, de Dreux, de la Marche, de Boulogne , de Ne vers : c'était une assemblée de souverains. Les évêques, dont on ne nous a pas dit les noms , étaient en très petit nombre , soit qu'ils craignissent encore le pape , soit que plutôt ils fussent de son parti.

Les députés du peuple occupaient en grand nombre un des côtés de l'église, il

TOU

est triste ou'ou ne nous ait pas conservé les noms de ces députés. On sait seulement qu'ils présentèrent à genoux une supplique au roi, dans laquelle ils disaient : «C'est grande abomination d'ouïr que ce Boniface entende malcmnt, comme bougre , cette parole d'espérituihté : Ce tpte tu iierae en terre sera é\9mt eiei; comme si cela signifiait que,1 sTl mettait un homme en prison temporelle , Dieu , pour ce , le mettrait en prison au ciel. »

Au reste , il faut que le tiers-état ait fait rédiger ces paroles par quelque clerc ; elles Curent envoyées à Rome en latin : car à, Rome on n entendait pas le jargon grossier des Français ; et ces paroles furent sans doute traduites depuis en français thiois, telles qoè nous les voyons.

Les communes entraient dès lors au parlement d'Angleterre : ainsi les rois de France ne firent qu'imiter une coutume utile déjà établie chez leurs voisins. Les assemblées de la nation anglaise continuèrent toujours sous le nom de parlemens ; et les parlemens de France continuèrent sous le nom d'états généraux.

(Essai sur (es mœurs.)

TOULOUSE (concile de). — ibtboduît

E<1 FRANCK LA SAINT! INQUISITION KN itij.

— Dans ce concile on fit brûler les ouvrages d'Aristote , c'est-à-dire deux ou trois exemplaires qu'on avait apportés de Gonstantinople dans les premières croisades , livres que personne n'entendait , et sur lesquels on s'imaginait que l'hérésie des Languedociens était fondée. Des conciles suivans ont mis Aristote presque à

côté des pères de l'église. C'est ainsi que vous verrez, dans ce vaste tableau des démences humaines, les sentimens des théologiens, les superstitions des peuples, le fanatisme, variés sans cesse, mais toujours constans à plonger la terre dans l'abrutissement et la calamité, jusqu'au temps où quelques académies, quelques sociétés éclairées ont fait rougir nos contemporains de tant de siècles de barbarie.

Mais ce fut bien pis quand le roi eut la faiblesse de permettre qu'il y eût dans son royaume un grand inquisiteur nommé par le pape. Ce fut le cordelier Robert qui exerça ce pouvoir nouveau , d'abord dans Toulouse, et ensuite dans d'autres provinces. .

Si ce Robert n'eût été qu'un fanatique, il y aurait eu du moins dans son ministère

500 TRE

une apparence de sèle, qui eût excusé ses fureurs aux yeux de* simples; mais c'était un apostat qui couduisait avec lui une femme perdue ; et , pour mettre le comble à l'horreur de son ministère, cette femme était elle-même hérétique. C'est ce que rapportent Matthieu Pâris et \$uusk, ce qui est prouvé dans le Spioi-fegium de Luc d' A chéri.

, Le roi saint Louis eut le malheur de lui permettre d'exercer ses fonctions d'inquisiteur à Paris , en Champagne, en Boulogne et en Flandre. Il fut accroire au rot qu'il y avait une secte nouvelle qui infectait secrètement ces provinces. Ce monstre fit brûler, sur ce prétexte, quiconque, étant sans crédit, et étant suspect, ne voulut pas se racheter de ses persécutions. Le peuple, souvent bon Juge de ceux qui en imposent aux rois, ne l'appelait que Robert le B.... Il fut enfin reconnu : ses iniquités et ses infamies

furent publiques; mais ce qui vous indignera, c'est qu'il ne fut condamné qu'à une prison perpétuelle; et ce qui

f rouirait encore vous indigner, c'est que _e jésuite Daniel ne parle point de cet homme dans son Histoire de France.

C'est donc ainsi que l'inquisition commença en Europe : elle ne méritait pas un autre berceau. Vous sentez assez que c'est le dernier degré d'une barbarie brutale et absurde, de maintenir, par des délateurs et des bourreaux, la religion d'un Dieu que des bourreaux firent périr. Cela est presque aussi contradictoire que d'attirer à soi les trésors des peuples et des rois au nom de ce même Dieu qui naquit et qui vécut dans la pauvreté.

(Essai sur les mœurs.)

TRENTE, (concile de) en 1533. — Ce fut le plus long qu'on ait jamais tenu, et cependant le moins orageux. Il ne forma point de schisme comme le concile de Bâle; il n'alluma point de bûchers comme celui de Constance; il ne prétendit point déposer des empereurs comme celui de Lyon ; il se garda d'imiter celui de Latran, qui dépouilla le comte de Toulouse de l'héritage de ses pères ; encore moins celui de Rome, dans lequel Grégoire vu alluma l'incendie de l'Europe, en osant déposséder l'empereur Henri iv. Le troisième et le quatrième conciles de Constantinople , le premier et le second de Nicée , avaient été des champs de bataille. Le concile de Trente

fut paisible, ou du moins ses querelles ■ n'eurent ni éclat ni suite.

S'il est quelque certitude historique, .on la trouve dans ce qui fut écrit sur ce concile par les contemporains. Le célèbre Sarpi, ce

défenseur de la liberté vénitienne , plus connu sous le nom de Fra- Paok), et le jésuite Palavicini, son antagoniste , sont d'accord dans l'essentiel des faits. Il est vrai que Palavicini compte trois cent soixante erreurs dans Fra- Paolo; mais quelles erreurs? il lui reproche des méprises dans les dates et dans les noms. Palavicini lui même a été convaincu d'autant de fautes que son adversaire; et, quand il a raison contre lui, ce n'est pas la peine d'avoir raison. Qu'importe qu'une lettre inutile de Léon x ait été écrite en 1516 ou 17? que le nonce Arcimboldo, qui vendit tant d'indulgences dans le Nord , fût le fils d'un marchand milanais, ou d'un Génois? Ce qui importe, c'est qu'il ait fait trafic d'indulgences. On se soucie peu que le cardinal Martinusius ait été moine de saint Basile, ou ermite de saint Paul; mais on s'intéresse à savoir si ce défenseur de la Transylvanie contre les Turcs fut assassiné par les ordres de Ferdinand 1^{er}, frère de Charles-Quint. Enfin, Sarpi et Palavicini ont tous deux dit la vérité d'une manière différente; l'un en homme libre, défenseur d'un sénat libre; l'autre en jésuite qui voulait être cardinal.

Dès l'an 1530, Charles-Quint proposa la convocation de ce concile au pape Clément VII, qui, encore effrayé du saccagement de Rome et de sa prison , craignant que le prétexte de sa bâtardise n'enhardit un concile à le déposer, éluda cette proposition sans oser refuser l'empereur.

[1540] Le roi de France, François 1^{er}, proposa Genève pour le lieu de l'assemblée, précisément dans le temps qu'elle commençait à prêcher la réforme dans cette ville. Il est bien probable que , si le concile se fût tenu dans Genève, le parti des réformés y eût beaucoup perdu.

Pendant qu'on diffère, les protestons d'Allemagne demandent un concile national, et se fondent dans leur réponse au légat Contarini sur ces paroles expresses : « Quand deux ou trois seront assemblés en mon nom, je serai au milieu d'eux. » On leur accorde que cet article est certain, mais que, si dans cent mille endroits de la terre, deux ou trois personnes sont assemblées en ce nom, ccU

TRE

pourrait produire cent mille conciles , et cent mille confessions de foi différentes ; en ce cas, il n'y aurait eu jamais de réunion , mais aussi il n'y eût peut-être jamais eu de guerre civile. La multitude des opinions diverses produit nécessairement ia tolérance.:

Le pape Paul m , Farnèse , propose Vicenoe; mais les Vénitiens répondent que le divan de Constantinople prendrait trop d'ombrage d'une assemblée de chrétiens dans le territoire de Venise. [154*] 11 propose Mantoue ; mai* le seigneur de celte vijle craint d'y recevoir une garnison étrangère : enfin il se décide pour la ville de Trente, voulant complaire à l'empereur, dont il avait très grand besoin ; car il espérait alors d'obtenir l'investiture du Milanais pour son bâtard Pierre Farnèse, auquel il donna depuis Parme et Plaisance.

[15452 Le concile est enfin convoqué par une bulle c de l'autorité du Père, du Fils, du Saint-Esprit, des apôtres Pierre et Paul, laquelle autorité le pape exerce en terre : » priant l'empereur, le roi de France et les autres princes de venir au concile. Charles-Quint témoigne son indignation de ce qu'on ose mettre un roi à côté de lui , et surtout un roi allié des musulmans, après tous les

services rendus par l'empereur à l'Eglise. Il oubliait le pillage de Rome.

Le pape Paul II, ne pouvant plus espérer que l'empereur donnât le Milanais à son bâtard, voulait lui donner l'investiture de Parme et de Plaisance, et croyait avoir besoin du secours de François I^{er}. Pour intimider l'empereur, pressé à la fois par les Turcs et par les protestants, il menace Charles-Quint du sort de Dathan, Coré et Abiron, s'il s'oppose à l'investiture de Parme; ajoutant que* les Juifs sont dispersés pour avoir supplicié le maître, et que les Grecs sont asservis pour avoir bravé le vicaire. • Mais il ne fallait pas que les vicaires de Dieu eussent tant de bâtards..

Après bien des intrigues, l'empereur et le pape se réconcilient. Charles permet que le bâtard du pape règne à Parme, et Paul envoie trois légats pour ouvrir à Trente le concile qu'il doit diriger à Borne. Ces légats ont un chiffre avec le pape; c'était une invention alors très peu commune, et dont les Italiens se servirent les premiers.

Les légats et l'archevêque de Trente

TRE 501

commencèrent par accorder trois ans et cent soixante jours de délivrance du purgatoire à quiconque se trouvera dans la ville à l'ouverture du concile.

[1545] Le pape défend par une bulle qu'aucun prélat compare par procureur, et aussitôt les procureurs de l'archevêque de Mayence arrivent et sont bien reçus. Cette loi ne regardait pas

les évêques princes d'Allemagne , qu'on avait tant intérêt de ménager.

[Août] Paul m investit enfin son fils Pierre-Louis Farnèse du duché de Parme et de Plaisance, avec la connivence de Charles-Quint, et publie un jubilé.

Le concile s'ouvre par le sermon de l'évêque de Bitonto. Ce prélat prouve qu'un concile était nécessaire , premièrement , * parce que plusieurs conciles ont déposé des rois et des empereurs; secondement, parce que , dans YEniid*, Jupiter assembla le conseil des dieux. 11 dit qu'à la création de l'homme et à la tour de Babel , Dieu s'y prit en forme de concile , et

Î tie tous les prélats doivent se rendre à .rente comme dans le cheval de Troie; enfin, que la porte du concile et du paradis est la même; l'eau vive en découle, les pères doivent en arroser leurs creurs comme des terres sèches, faute de quoi le Saint-Esprit leur ouvrira la bouche comme à Balaam et à Caïphe. •

Un tel discours semble réfuter ce que nous avons dit de la renaissance des lettres en Italie; mais cet évêque de Bitonto était un moine du Milanais. Un Florentin, un Romain, un élève des Bembo et des Caza, n'eût point parlé ainsi. Il faut songer que le bon goût établi dans plusieurs villes ne s'est jamais étendu dans toutes les provinces.

[i546} La première chose qui fut ordonnée par le concile, c'est que les prélats fussent toujours revêtus de l'habit de leur profession. La coutume était alors de s'habiller en séculiers, excepté quand ils officiaient.

Il y avait alors peu de prélats au concile , et la plupart des évêques des grands sièges menaient avec eux des théologiens qui parlaient pour eux. Il y avait aussi des théologiens employés par le pape.

Presque tous ces théologiens étaient ou de l'ordre de saint François ou de celui de saint Dominique. Ces moines dis-

cutèrent sur le péché originel, malgré les ambassadeurs de l'empereur, qui réclamaient en vain contre ces disputes re-»

502 TflE

gardée» par eux comme inalite*. lia entamèrent la grande question si la Vierge» mère de Jésus-Christ, naquit soumise au péché d'Adam f Les dominicain*, ennemis des franciscains , soutinrent toujours avec saint Thomas qu'elle fut conçue dans le péché. La dispute fut me et longue* et le concile ne se termina qu'en statuant qu'on ne comprenait pas la Vierge dans le péché originel commun à tous les hommes, mais aussi qu'on ne l'en exceptait pas.

Duprat, évêque de Clerraont, demande ensuite qu'on prie Dieu pour le roi de France comme pour l'empereur, puisque ce roi a été invité au concile ; mais il est refusé, sous prétexte qu'il aurait fallu prier aussi pour les autres rois, et qu'on aurait indisposé ceux qu'on aurait nommés les derniers. Leurs rangs n'étaient plus réglés comme autrefois.

[i540] Pierre Danès arrive en qualité d'ambassadeur de France. C'est alors que, dans une des congrégations, il fit cette fameuse répoose à un évêque italien qui dit après l'avoir entendu haranguer:

« Vraiment ce coq chante bien. » Les mots de coq et de Français signifient la même chose dans la langue latine dont se servait cet évêque. Danès répondit à ce froid jeu de mots: «Plût à Dieu que Pierre se repentît au chant du coq. •

C'est ici le lieu de placer le mot de don Barthélemi des martyrs, primat de Portugal, qui, en parlant de la nécessité d'une réformation, dit: « Les très illustres cardinaux doivent être très illustre' ment réformés. •

Les évêques» cédaient avec peine aux cardinaux , qu'ils ne comptaient pas dans la hiérarchie de l'Eglise ; et les cardinaux alors ne prenaient point le titre d'ém- ■nenoe , qu'ils ne se sont donné que sous Urbain vm. On peut encore observer que tous les pères et les théologiens du concile parlaient en latin dans les sessions; mais ils avaient quelque peine à s'entendre les uns les autres, an Polonais, nn Anglais, un Allemand, un Français, un Italien , prononçant d'une manière toute différente.

[i5<i63 Une des plus importantes questions qui furent agitées fut celle de la ré- ' sidence et de rétablissement des évêques de droit'divin. Presque tous les prélats , excepté ceux d'Itabc, attachés particulièrement au pape , s'obstinèrent toujours s> vouloir qu'on décidât que leur institu-

TRE

tion était- divine , prétendant que, si elle ne l'était pas, Us ne se voyaient pas en droit de condamner les protest ans. Mai» aussi , en recevant leurs bulles du pape , comment pouvaient^ls être établis purement de droit divin f Si le concile constatait ce droit , le pape n'était prns qu'an évêque comme eux. Sa chaire était la première dans l'église latine , mais non le principe des autres

chaires; elle perdait son autorité ; et cette question , qui d'abord semblait purement théologique, tenait en effet à la politique la plus délicate. Elle fut long-temps débattue avec éloquence, et aucun des papes sous qui se tint ce long concile ne souffrit qu'elle fut décidée.

Les matières de la prédestination et de la grâce furent long-temps agitées. Le»

décrets furent formés. Dominique de Solo, théologien dans ce concile, expliqua ces décrets en faveur de l'opinion des dominicains, en trois volumes in-folio ; mais frère André Vega les expliqua en quinze tomes à l'avantage des cordeliers .

La doctrine des sept sacrements fut ensuite examinée long-temps avec attention, et n'excita aucune dispute.

Après avoir établi cette doctrine telle qu'elle est reçue par toute l'Eglise latine, on passa à la pluralité des bénéfices , article plus épineux. Plusieurs voix réclament contre l'abus introduit dès longtemps de tant de prélatures accumulées dans les mêmes mains. On renouvelle les plaintes faites du temps de Clément VIII, qui donna, en 1594, au cardinal Hippolyte , son neveu , la jouissance de tous les bénéfices de la terre vacants pendant six mois.

Le pape Paul VI veut se réserver la décision de cette question ; mais les pères décrètent qu'on ne peut posséder deux évêchés à la fois. Ils statuent pourtant qu'on le peut avec une dispense de Rome, et c'est ce qu'on n'a jamais refusé aux prélats allemands ; ainsi il est arrivé qu'un curé ne jouit jamais de deux paroisses de cent écus chacune , et qu'un prélat possède des évêchés de plusieurs millions. Il était de l'intérêt de tous les princes et de tous les peuples de déraciner cet abus ; il est cependant autorisé.

Cet article ayant rais quelque aigreur dans les esprits , Paul ut transfère le concile de Trente à Bologne } sous prétexte des maladies qai régnaient à Trente.

Pendant les deux premières sessions du

TRE

concile à Bologne, le bâtard du pape, ÏNerre-Louis Farnèse, duc de Parme, devenu insupportable par l'insolence de ses débauches et de ses rapines, est assassiné dans Plaisance , ainsi que Costne de Médieis l'avait été auparavant dans Florence, Julien avant ce Costàe , le duc Galées à Milan , et tant Autres princes nouveaux. 11 n'est pas prouvé que Charles-Quint eut part à ce meurtre ; mais il en recueillit le fruit dès, le lendemain , et le gouverneur de Miiàn se saisit de Plaisance an nom de l'empereur.

Oo peut juger si cet assassinatet cette promptitude à priver le pape de la ville de Plaisance mirent des dissensions entre l'empereur et Paul m. Ces querelles influaient sur le concile ; le peu d'évêques impériaux restés à Trente ne voulaient point reconnaître les pères de Bologne.

C'est dans le temps de ces divisions que Cbarles-Qaint , ayant vaincu les princes protestans dans la célèbre bataille dé Mulberg en 15⁷ , et marchant de succès en succès, mécontent du pape, n'espérant plus rien d'un concile dirigé , ambi- . tionne la gloire de faire ce que n'avait pu ce concile, de réunir, du moins pour un temps , les catholiques et les protestans d'Aflmagne. 11 l'ait travailler des théologiens de tous les partis ; il fait publier son in- hait, son intérim , profession de foi passagère, en attendant mieux. Ce n'était point se déclarer chef de l'Eglise comme le roi

d'Angleterre , Henri vm ; mais c'eût été l'erre en effet, si Jes Allemands avaient eu autant de docilité que les Anglais.

Le fondement de celte formule de Pnterim est la doctrine romaine , mais mi* tigée et expliquée en termes qui peuvent ne point choquer les réformateurs. On permet aux peuples le vin dans la communion, on permetattft prêtres le mariage. Il y avait de quoi contenter tout le monde » si l'esprit de division pouvait jamais être content : mais ni les catholiques ni les protestons ne furent satisfaits. [i548] Paul ni, qui pouvait éclater contre cette entreprise, garda le silence. Il prévoyait qu'elle tomberait d'elle-même; et, s'il osait se Mîrvir des armes des Grégoire vu et des Innocent iv contre 4'empercur, l'exemple de l'Angleterre et le pouvoir de Charles le lésaient trembler.

D'autres intérêts plus pressans * parce qu'ils sont particuliers, troublent la vie

TRE 505

dn pape. L'affaire de Parme et de Plai" san ce était des plus épineuses et des plus bizarres. Charles-Quint, comme maître de la Lombardie, vient de réunir Plaisance à ce domaine, et peut y réunir Parme.

Le pape, de son côté, veut réunir Parme à l'état ecclésiastique, et donner un équivalent à son petit-fils , Octave Farnèse. Ce prince a épousé une bâtarde de Gharles-Quint , qui lui ravit Plaisance ; il est petit-fils du pape , qui veut le priver de Parme : persécuté à la fois par ses deux grands-père* , il prend le parti d'implorer le secours de la France et de résister au pape, son aïeul. Ainsi, dans le concile de Trente, c'est l'incontinence du pape et de l'empereur qui forme la querelle la plus importante ; ce sont leurs

bâtards qui produisent les plus violentes intrigues, tandis que des moines théologiens argumentent. Ce pontife meurt saisi de douleur, comme presque tous les souverains, au milieu des troubles qu'ils ont excités, -et qu'ils ne voient point finir. De grands reproches, et peut-être beaucoup de calomnies, flétrissent sa mémoire c* #

[1551] Jean del Monte, Jules III, est élu, et consent à rétablir le concile à Trente; mais la querelle de Parme traverse toujours le concile. Octave Farnèse persiste à ne point rendre Parme à l'Eglise ; Charles-Quint s'obstine à garder Plaisance malgré les pleurs de sa fille Marguerite , épouse d'Octave. Une autre bâtarde se jette à la traverse et attire la guerre en Italie; c'est la femme d'un frère d'Octave, fille du roi de France Henri II , et de la duchesse de Valentinois : elle obtient aisément que Henri, son père, se mêle de la querelle; Ce roi protège donc les Farnèse» contre l'empereur et le pape, et celui qui fait brûler les protestants en France s'oppose à la tenue d'un concile contre les protestants.

Tandis -que le roi très chrétien se déclare contre le concile « quelque prince protestant y envoient leurs ambassadeurs, comme Maurice , nouveau duc de Saxe ; le duc de Wurtemberg, et ensuite l'électeur de Brandebourg; mais ces ministres peu satisfaits s'en retournent bientôt. Le roi de France y envoie aussi un ambassadeur, Jacques Amyot , plus connu par sa naïve traduction de Plutarque que par cette ambassade; mais il n'arrive que pour protester contre l'assemblée.

504 TRE

[1551] Cependant deux électeurs, de Mayence et de Trêves* , prennent séance au-dessous des légats; deux cardinaux lé-

§ats, denx nonces, deux ambassadeurs e Charles-Quint, uu du roi des Romains, quelques prélats italiens , espagnols , allemands, rendent au concile son activité.

Les cordeKers et les jacobins partagent encore les opinions des pères sur l'eucharistie comme sur la prédestination. Les cordeliers soutiennent que le corps de Dieu , dans ie sacrement, passe d'un lieu à un autp; et les jacobins affirment que ce corps ne passe point d'un lieu à un autre , mais qu'il est fait, en un instant , du pain transsubstantié.

Les pères décident que le corps divin est sous l'apparence du vin; que le corps et le sang sont ensemble dans chaque espèce par concomitance, tout entiers, reproduits en un instant dans chaque parcelle et dans chaque goutte, auxquelles on doit un culte de latrie.

Cependant le prince Philippe, fils de Charles-Quint, depuis roi d'Espagne, et le prince héréditaire de Savoie , passent par Trente. Il est dit dans quelques livres concernant les beaux-arts, « que les pères donnèrent un bal a ces princes, que le cardinal de Mantoue ouvrit le bal , et que les pères dansèrent avec beaucoup de gravité et de décence. » [i55j] On cite aur ce fait le cardinal Palavicini ; et , pour faire voir que la danse n'est point une chose profane, on se prévaut du silence de Fra-Paolo , qui ne condamne point ce bal du concile.

11 est vrai que chez les Hébreux et chez les Gentils la danse fut souvent une cérémonie religieuse ; il est vrai que Jésus-Christ chanta et dansa après sa pâque juive , comme le dit saint Augustin dans ses Lettres ; mais il n'est pas vrai, comme on dit, que Palavicini parla de cette danse des pères. On réclame en vain l'in-

dulgence de Fra-Paolo ; s'il ne condamne point ce bal, c'est qu'en effet les pères ne dansèrent point. Palavicini. dans son livre onzième, chap. 1 5, dit seulement qu'après un repas magnifique donné par le cardinal de Mantoue , président du concile , dans une salle bâtie exprès à trois ceuta pas de la ville , il y eut des divertissemens, des joutes, des danses; mais il ne dit point du tout que ce président et le concile aient dansé.

Au milieu de ces divertissement, et des occupations plus sérieuses du concile,

TRE

Ferdinand i" , roi de Hongrie , frère de Charles-Quint, fait assassiner le cardinal Martinusius en Hongrie. Le concile a cette nouvelle est plein d'indignation et de trouble. Les pères remettent la connaissance de cet attentat au pape, qui n'en peut connaître ; ce n'est plus le temps des Thomas Becquet et des Henri ii d'Angleterre*

Jules m excommunie les assassins , qui étaient Italiens, et au bout de quelque temps déclare le roi Ferdinand , frère da puissant Charles-Quint , absous des censures. Le meurtre du célèbre Martinusius demeure dans le grand nombre des assassinats impunis qui déshonorent la nature humaine.

De plus grandes entreprises dérangent le concile. Le parti protestant, défait à Mulberg, reprend vigueur : il est en armes. Le nouvel électeur de Saxe, Maurice, assiège Augsbourg. [i55a] L'empereur est surpris dans les défilés du Tyrol ; obligé de fuir avec son frère Ferdinand, il perd tout le fruit de ses victoires. Les Turcs menacent la Hongrie. Henri ut foujours ligué avec les Tores et les prof estans , tandis qu'il fait brûler les nérétiques de

son royaume , envoie des troupes en Allemagne et en Italie; les pères du concile s'enfuient en hâte de la ville de .Trente, et le concile est oublié pendant dix années.

[i560] Enfin , Medechino, Pie iv, qui se disait de la mainon de ces grands négocians et de ces grands princea les Medicis, ressuscite le concile de Trente. Il invite tous les princes chrétiens, il envoie même des nonces aux princes protestans assemblés à liaumbourg en Saxe. Il leur écrit, à mon cher fils ; mais ces princes ne le reconnaissent point pour père, et refusent ses lettres.

[i56a] Le concile recommence par ooe procession de cent douze évêques entre deux files de mousquetaires. Un évêque de Rcggio prêche, av.ee. plus d'éloquence que n'avait fai^l'évêque de Bitonto. On ne peut relever .davantage le pouvoir de l'Eglise : il égale son autorité à celle de Dieu :« Car, dit-il, l'Eglise a détruit la circoncision et le sabbat, que Dieu même avait ordonnés. • Dans les deux années i56a et 65, que dura la reprise du concile , il s'élève presque toujours des disputes entre les ambassadeurs sur la préséance. Ceux de Bavière veulent l'cmpor-

ter sur ceux de Venise ; main ils cèdent enfin après de longues contestations.

[i56a] Les ambassadeurs des cantons suisses catholiques demandent la préséance sur ceux du duc de Florence , et l'obtiennent. L'un de ces députés, nommé Melchior Loci, dit qu'il est prêt à soutenir le concile avec son épée, et à traiter les ennemis de l'Eglise comme ses compatriotes ont traité le curé Zuingle et ses adbérens, qu'ils tuèrent et qu'ils brûlèrent pour la bonne cause.

Mais la plus grande dispute fut entre Jes ambassadeurs de France et d'Espagne. Le comte de Luna , ambassadeur de Philippe n , roi d'Espagne , veut être encensé, et baiser la patène avant Ferrier, ambassadeur de France. Ne pouvant obtenir cete distinction, il se réduit à souiûrir qu'on emploie en même temps deux patènes et deux encensoirs ; Ferrier fut inflexible. On se menace de part et d'autre ;' le service est interrompu ; l'église eut remplie de tumulte. On apaise enfin ce différent, en supprimant la cérémonie de l'encensoir, et Je baiser de la patène.

D'autres difficultés retardaient l'examen des questions théologiques. Les ambassadeurs de l'empereur Ferdinand , successeur de Charles-Quint, veulent que cette assemblée soit un nouveau concile, et non pas une continuation dn premier. Les légats prennent un parti mitoyen , ils disent : « Nous continuons le concile en l'indiquant , et nous l'indiquons en le continuant. »

[Mars 156a] La grande question de l'institution et de la résidence des prélats de droit divin se renouvelle avec chaleur. Les évêques espagnols, aidés de quelques prélats arrives de France , soutiennent leurs prétentions : c'est à cette occasion qu'ils se plaignent que « le Saint- Esprit arrive toujours de Rome dans la malle du courrier ; • bon mot célèbre dont les protestant ont triomphé.

Pie iv, outré de l'obstination des évêqnes, dit que les ultramontains sont ennemis du Saint-Siège , qu'il aura recours è un million d'écus d'or. Les prélats espagnols se plaignent hautement que les prélats italiens abandonnent les droits de l'épiscopat , et qu'ils reçoivent du pape soixante écus d'or par mois. La plupart des prélats italiens étaient pauvres , et le Saint-Siège de Rome,

plus riche que tous les évêques du concile ensemble , pouvait Jes aider avec bienséance; mais ceux qui

TAE 5q5

reçoivent tout toujours de l'avis de celui qui donne.

Pic iv offre à Catherine de Médicis, régente de France , cent mille écus d'or, et cent mille autres en prêt, avec un corps de Suisses et d'Allemands catholiques , si elle veut exterminer les huguenots de France, faire enfermer dans la Bastille Montluc , évêque de Valence , soupçonné de les favoriser, et le chancelier de THospital, fils d'un Juif, mais qui était le plus grand homme de France , si ce titre est dû au génie , à la science et à la probité réunis. [i56a] Le pape demande encore qu'on abolisse toutes les lois des parlemens de France sur tout ce qui concerne l'Eglise ; et , dans ces espérances , il donne vingt-cinq mille écus d'avance. L'-humiliation de recevoir cette aumône de vingt cinq mille écus montre dans quel abfme de misère le gouvernement de France était alors plongé.

[Novembre] Ce fut un plus grand opprobre, quand le cardinal de Lorraine, arrivant enfin au concile avec quelques évêques français, commença par seplaindre que le pape n'eût donne que vingtcinq mille écus au roi son maître. C'est alors que l'ambassadeur Ferrier, dans son discours au concile , compare Charles ix enfant à l'empereur Constantin. Chaque ambassadeur ne manquait pas de faire la même comparaison en faveur de son souverain ; ce parallèle ne convenait à personne ; d'ailleurs Constantin ne reçut jamais d'un pape vingt-cinq mille écus de subsides, et il y avait un peu de différence entre un enfant dont la mère était ré-

gente dans une partie des Gaules , et un empereur d'Orient et d'Occident.

Les ambassadeurs de Ferdinand, au concile , se plaignaient cependant avec aigreur que le pape eût promis de l'argent à la France. [150a] Us demandaient que le concile réformât le pape et sa cour , qu'il n'y eût tout au plus que vingt-quatre cardinaux, ainsi que le concile de Bâle l'avait statué, ne songeant pas que ce petit nombre les rendait plus considérables. Ferdinand 1^{er} demandait encore que chaque nation priât Dieu dans sa langue, nue le calice fût accordé aux laïques, et qu'on laissât les princes allemands maîtres des biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés.

On faisait de telles propositions quand on était mécontent du siège de Rome , et on les oubliait quand on s'était rapproché.

506 TRK

La dispute sur le calice dura long-temps. Plusieurs théologiens affirmèrent que la coupe n'est pas nécessaire à la communion ; que la manne du désert , figure de l'eucharistie, avait été mangée sans boire; que Jonathas ne but point en mangeant son miel; que Jésus-Christ, en donnant le pain aux apôtres, les traita en laïques , et qu'il les fit prêtres en leur donnant le vin. [16 Juillet] Cette question fut décidée avant l'arrivée du cardinal de Lor^{rain} ; mais ensuite on laissa au pape la liberté d'accorder ou de refuser le vin aux laïques, selon qu'il le trouverait plus convenable.

La question du droit divin se renouvelait toujours et divisait le concile. C'est à cette occasion que le jésuite Laines, successeur d'Ignace dans le généralat de son ordre , et théologien du pape au concile , dit « que les autres églises ne peuvent réformer la cour

romaine, parce que l'esclave n'est pas au-dessus de son seigneur»

•

Les évêques italiens étaient de son avis; ils ne reconnaissaient de droit divin que dans le pape. Les évêques français, arri* vés avec le cardinal de Lorraine, se joignent aux Esgagnols contre la cour de Ilomc : et les prélat» italiens disaient que le concile était tombé délia rognà spafjnuola nei mai francese.

[1563] Il fallut négocier, intriguer, répandre l'argent. Les légats gagnaient, autant qu'ils pouvaient, les théologiens étrangers. Il y eut surtout un certain Hugonis, docteur de Sorbonne, qui leur servit d'espion. Il fut avéré qu'il avait reçu cinquante écus d'or d'un évêque de Vin timiglia, pour rendre compte des secrètes du cardinal de Lorraine.

[Octobre] La cour de France, épuisée alors par les querelles de religion et de politique, n'avait pas même de quoi payer ses théologiens au concile; ils retournent tous en France, excepté cet Hugonts, pensionnaire des légats; neuf évêques français avaient déjà quitté le concile, et il n'en restait plus que huit.

Les querelles de religion faisaient alors couler le sang en France, comme elles •en avaient inondé l'Allemagne du temps de Charles-Quint; une paix passagère avait été signée avec le parti protestant, au mois de mars de cette année 1563. Le pape, controucé de cette paix, fait condamner à Rome, par l'inquisition, le cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais,

TRE

huguenot déclaré-; mais il enveloppa dans cette condamnation dix autres évêques de France, et on ne voit point que ces

évêques en appellent au concile : quelques-uns se contentent de se pourvoir aux parlemens du royaume. En un mot aucune congrégation du concile ne réclama contre cet acte d'autorité.

[156s] Les pères prennent ce temps pour former un décret contre tous les princes qui voudront juger les ecclésiastiques et leur demander des subsides.

Tous les ambassadeurs s'opposent a ce décret , qui ne passe point. La querelle s'échauffe. L'ambassadeur de France, Ferrier, dit dans le tumulte : « Quand Jésus-Christ approche , il ne faut pas crier ici comme des diables : envoyeznous dans des troupeaux de cochons.»

On ne voit pas bien quel rapport ce troupeau de cochons pouvait avoir avec cette dispute.

Après tant d'altercations toujours vives, et toujours apaisées par la prudence des légats, on presse la conclusion du concile. [11 novembre] On y décrète dans la vingt-quatrième session que le lien du mariage est perpétuel depuis Adam s qu'il est devenu un sacrement depuis lèsoft- Christ, que l'adultère ne peut le dissoudre , et qu'il oe peut être annulé que par la parenté jusqu'au quatrième degré, à moins d'une dispense du pape. liés protestai», au contraire, pensaient qu'on pouvait épouser sa cousine, et qu'on peut Quitter une femme adultère pour en prendre une autre.

Le concile déclare dans cette session que 4es évêques , dans les causes criminelles , ne peuvent être juçéa que par le pape, et que, i'il est besoin , c'est à lai seulde commettre les évêques pour jupes. Cette jurisprudence n'est pas admise dans la plupart des tribunaux , et surtout en France.

[1 565 , a3 décembre] Dans la dernière session on prononce anathème contre ceux qui rejettent lin vocation des saints 1 qui prétendent qu'il ne faut invoquer que Dieu seul , et qui pensent que Dieu n est pas semblable aux princes faibles et bor nés qu'on ne peut aborder que par leur> courtisans.

Anathème contre ceux qui ne vénèrent pas les reliques , qui pensent que les os des morts n'ont rien de commun avec l'esprit qui les anima , et que ces os n'ont aucune vertu. Anathème contre ceux qui

TRE

nient le purgatoire , ancien dogme des Egyptiens, des Grecs et des Romains, sanctifié par l'Eglise, et regardé par quel» ques-uns comme plus convenable à un Dieu juste et clément qui châtie et qui pardonne , que l'enfer éternel, qui semble annoncer l'être infini comme infiniment implacable.

Dans tous ces an a thèmes on ne spécifie ni les peuples de la confession d Augsbourg, ni ceux de Ja communion de Zuingle et de Calvin , ni les anglicans.

Cette même session permet que les moines fussent des vœux à l'âge de seize ans, et les filles à douze; permission recardée comme très préjudiciable à Ja police de» états, mais sans laquelle lesordres monastiques seraient bientôt anéantis.

On soutient la validité des indulgences, première source des querelles pour lesquelles ce concile fut convoqué , et on défend de les vendre ; cependant on les vepd encore a Rome , mais à très bon marché; on les revend quatre sous la pièce dans quelques petits cantons catholiques suisses. Le grand profit se fait dans

l'Amérique espagnole , où l'on est plus riche et plus ignorant que dans les petits cantons.

[i5Gr>] On finit enfin par recommander aux évêques de ne céder jamais la préséance aux ministres des rois et aux seigneurs. L'Eglise a toujours pensé ainsi.

Le concile est souscrit par quatre légats du pape, onze cardinaux , vingt-cinq archevêques, cent soixante-huit évêques, sept abbés , trente-neuf procureurs d'évêques absents , et sept généraux d'ordre.

On n'y employa pas la formule : « 11 a semblé bon au Saint-Esprit et à nous , » mais, «En présence du Saint Esprit , il nous a semblé bon. » Cette formule est moins hardie.

Le cardinal de Lorraine renouvela les anciennes acclamations des premiers conciles grecs ; il s'écria : c Longues années au pape, « l'empereur et aux rois ! » Les pères répétèrent les mêmes paroles. On «c plaignit en France qu'il n'eût point nommé le roi son maître , et on vit dès lors combien ce cardinal craignait d'offenser Philippe ii, qui fut le soutien de la ligue.

Ainsi finit ce concile, qui dura, dans ses interruptions depuis sa convocation , l'espace de vingt et un ans. Les théologiens qui n'avaient point de voix délibérative y expliquèrent les dogmes ; les pré-

TRU 507

lats prononcèrent ; les légats du pape les dirigèrent, ils apaisèrent les murmures, adoucirent les aigreurs, éludèrent tout ce qui pouvait blesser la cour de Rome, et lurent toujours les maîtres.

(Histoire particulière.) TRUAUMONT (la). — sa coksuba-

TIO* DBCODVSST1 BT PUHU Bit 16V4* ~ H

n'y eut sous l'administration de Louis xiv qu'une seule conspiration, en 167[^], imaginée par La T ru au m ont, gentilhomme normand, perdu de débauches et de dettes ; et embrassée par un homme de h maison de Roharj, grand veneur de France , qui avait beaucoup de courage et peu de prudence. La hauteur et la dureté du marquis de L ou vois l'avaient irrité au point qu'en sortant de son audience il entra ému et hors de lui-même chez M.

de Caumart in , et se jetant sur un lit de repos : « 11 faudra, dit-il, que ce.... Louvois meure on moi. » Caumart in ne prit cet emportement que pour une colère passagère : mais le lendemain ce même jeune homme lui ayant demandé s'il croyait les peuples de Normandie affectionnés au gouvernement, il entrevit des desseins dangereux. « Les temps de la fronde sont' passés, lui dit-il; croyez-moi, vous vous perdrez, et vous ne serez regretté de personne. » Le chevalier ne le crut pas; il se jeta à corps perdu dans la conspiration de La Truaumont. Il n'entra dans ce complot qu'un chevalier de Préaux , neveu de La Truaumont,. qui , séduit par son oncle, séduisit sa maîtresse, la marquise de Villers. Leur but et leur espérance n'étaient pas et ne pouvaient être de se faire un parti dans le royaume. Ils prétendaient seulement vendre et livrer Quilleboëuf aux Hollandais , et introduire les ennemis en Normandie. Ce fut plutôt une lâche trahison mal ourdie qu'une conspiration. Le supplice de tous les coupables fut le seul événement que produisit ce crime insensé et inutile, dont à peine on se souvient aujourd'hui.

(Essai sur les mœurs.) TRUCHSES , électeur de Cologne.-* sa dbchBahcb bh 1584. — Un événement tout nouveau inquiète , cette année % l'Empire. Gebhard de Truchsès, archevêque de Cologne, qui n'était pas prêtre,, avait embrassé la confession d'Augsbourg , et s'était marié secrètement dans- Bonn avec Agnès de Mansfeld , religieuse du monastère de Guerichen. Ce n'était pas une chose bien extraordinaire

508 TRU

qu'un évêque marié; mais cet évftque

était électeur : il voulait épouser sa femme, publiquement , et garder sod électorat. UnéJectorat eat incontestablement une dignité séculière. Les archevêques de Maycnce, de Trêves et de Cologne ne furent point originairement électeurs parce qu'ils étaient prêtres , mais parce qu'ils étaient chanceliers* Il pouvait arriver très-aisément que l'électorat de Cologne fût séparé de l'archevêché, ou que le prélat fût a la fois évêque luthérien et électeur. Alors il n'y aurait eu d'électeur catholique que le roi de Bohême , et les archevêques de Maycnce ét de Trêves. L'Empire serait bientôt tombé dans les mains d'un protestant, et cela seul pouvait donner à l'Europe une face nouvelle.

Gebhard de Truchsés essayait de rendre Cologne luthérienne. Il n'y réussit pas. Le chapitre et le sénat étaient d'autant plus attachés à la religion catholique, qu'ils partageaient en beaucoup de choses la souveraineté avec l'électeur, et qu'ils craignaient de la perdre. En effet, l'électeur, quoique souverain , était bien loin d'être absolu. Cologne est une ville libre impériale, qui se gouverne par ses magistrats. On leva des soldats de part et d'autre ,

et l'archevêque fit d'abord la guerre avec succès pour sa maîtresse.

[1585] Les princes protestans prirent le parti de l'électeur de Cologne. L'électeur palatin, ceux de Saxe et de Brandebourg, écrivirent en sa faveur à l'empereur, au chapitre, au sénat de Cologne; mais ils s'en tinrent là; et, comme ils n'avaient point un intérêt personnel et présent à faire la guerre pour le mariage d'une religieuse, ils ne la firent point.

Truchsess* ne fut secouru que par des princes peu puissans. L'archevêque de Brème, marié comme lui, amena de la cavalerie à son secours. Le comte de Solms et quelques gentilshommes luthériens de Westphalie donnèrent des troupes dans la première chaleur de l'événement. Le prince de Parme, d'un autre côté, en envoyait au chapitre. Un chanoine de l'ancienne maison de Saxe, qui est la même que celle de Brunswick, commandait l'armée du chapitre, et prétendait que c'était une guerre sainte.

L'électeur de Cologne, n'ayant plus rien à ménager, célébra publiquement son mariage, à Rosendal, au milieu de cette petite guerre.

TUR

L'empereur Rodolphe ne s'en mêle ou'en exhortant l'archevêque à quitter son évêché et son électorat, s'il veut garder sa nouvelle religion et sa religieuse.

Le pape Grégoire xut l'excommunie comme un membre pourri, et ordonne qu'on élise un nouvel archevêque. Cette bulle du

pape révolte les princes protestans ; mais ils ne font que des instances. Ernest de Bavière , évêque de Liège, de Freisingen et d'Hildesheim, est élu électeur de Cologne, et soutient son droit par la voie des armes. Il n'y eut alors que le prince palatin Casimir qui secourut l'électeur dépossédé , mais ce fut pour très peu de temps. Il ne resta bientôt plus à Truchsés que la ville de Bonn. Les troupes envoyées par le duc de Parme % jointes à celles de son compétiteur, en firent le siège ; et Bonn se rendit bientôt.

[1 584] L'ancien électeur luttait encore contre sa mauvaise fortune. Il lui restait quelques troupes qui furent défaites; et enfin , n'ayant pu être ni assez habile ni assez heureux pour armer de grands princes en sa faveur, il n'eut d'autre ressource que d'aller vivre a la Haye avec sa femme, dans un état au-dessous de la médiocrité, sous la protection du prince d'Orange. (Annales de l'Empire).

TURENFIE (le maréchal de). — s* ' most (»7 juillet 167a). — Montécuculi était seul digne. d'être opposé à Turenne. Tous deux avaient réduit la guerre en art. Ils passèrent quatre mois à se suivre, à s'observer dans des marches et dans des campemens plus estimés que des victoires par les officiers allemands et français. L'un et l'autre jugeaient de ce que son adversaire allait tenter, par les démarches que lui-même eût voulu faire à sa place, et ils ne se trompèrent jamais. Ils opposaient l'un à l'autre la patience, la ruse et l'activité ; enfin ils étaient près d'en venir aux mains, et de commettre leur réputation au sort d'une bataille, auprès du village de Saltzbach , lorsque Turenne, en allant choisir une place pour dresser une batterie, fut tué d'un coup de canon. Il n'y a personne qui ne sache les circonstances de cette mort ;

mats on ne peut se défendre d'en retracer les principales , par le même esprit qui fait qu'en en parle encore tous les jours.

Il semble qu'on ne puisse trop redire que, le même boulet qui le tua ayant emporté le bras de Saint-Hilaire, lieute-

URB

nant général de l'artillerie, son fils te jetant en larmes auprès de lui : « Ce n'est pas moi^ lui dit Saint-Hilaire , c'est ce grand homme qu'il faut pleurer :» paroles comparables à tout ce que l'histoire a consacré de plus héroïque , et le plus digne éloge de Turenne. Il est très rare que, sous un gouvernement monarchique, où les hommes ne sont occupés que de leur intérêt particulier, ceux qui ont servi la patrie meurent regrettés du public. Cependant Turenne fut pleuré des soldats et des peuples. Louvois fut le seul qui ne le regretta pas : la voix publique l'accusa même lui et son frère , l'archevêque de Reims, de s'être réjouis indécemment de la perte de ce grand homme.

On sait les honneurs que le roi fit rendre à sa mémoire , et qu'il fut enterré à Saint-Denis comme le connétable du Guesclin, au-dessus duquel l'opinion générale l'élève autant que le siècle de Turenne est supérieur au siècle du connétable.

Turenne n'avait pas eu toujours des succès heureux à la guerre ; il avait été battu à Mariendal , à Rétbel, à Cambrai; aussi disait-U qu'il avait fait des fautes,

et il était assez grand pour l'avouer. Il ne fit jamais de conquêtes éclatantes, et ne donna point de ces grandes batailles rangées dont la décision rend quelquefois une nation maîtresse de l'autre; mais, ayant toujours réparé ses défaites, et fait beaucoup avec peu, il passa pour le plus habile capitaine de l'Europe dans un temps où l'art de la guerre était plus approfondi que jamais. De même, quoiqu'on lui eût reproché sa défection dans les guerres de la fronde; quoiqu'à l'âge de près de soixante ans l'amour lui eût fait révéler le secret de l'état; quoiqu'il eût exercé dans le Palatinat des cruautés qui ne semblaient pas nécessaires, il conserva la réputation d'un homme de bien, sage et modéré, parce que ses vertus et ses grands talents, qui n'étaient qu'à lui, devaient faire oublier des faiblesses et des fautes qui lui étaient communes avec tant d'autres hommes. Si on pouvait le comparer à quelqu'un, on oserait dire que de tous les généraux des siècles passés, Gonsalve de Cordoue, surnommé le grand capitaine, est celui auquel il ressemblait davantage.

{Siècle de Louis XIV).

URBAIN, pape.— oit applique, pab

SOU ODBBE, SES CABDIlfAOX A LA TORTOHF,

■if i380. — La plupart des cardinaux, les Italiens même, choqués de l'humeur féroce d'un homme si peu fait pour gouverner, se retirèrent dans le royaume de Naples. Là ils déclarent que l'élection du pape, faite avec violence, est nulle de plein droit. Ils procèdent unanimement à l'élection d'un nouveau pontife.

Les cardinaux français eurent alors la satisfaction assez rare de tromper les cardinaux italiens. On promit la tiare à chaque Italien en particulier, et ensuite on élut Robert, fils d'Amédée,

comte de Genève , qui prit le nom de Clément vu. Alors l'Europe se partagea. L'empereur Charles rv, l'Angleterre, la Flandre et la Hongrie reconnurent Urbain , à qui Rome et l'Italie obéissaient. La France , l'Ecosse, la Savoie, la Lorraine furent pour Clément. Tous les ordres religieux se divisèrent, tous les docteurs écrivirent,

toutes les universités donnèrent des décrets. Les deux papes se traitaient mutuellement d'usurpateurs et d'antechrists; ils s'excommunièrent réciproquement. Mais ce qui devint réellement funeste, on se battit avec la double fureur d'une guerre civile et d'une guerre de religion. [1^79] Des troupes gasconnes et bretonnes , levées par le neveu de Clément , marchent en Italie , surprennent Rome; ils y tuent, dans leur première furie, tout ce qu'ils rencontrent : mais bientôt le peuple romain, se ralliant contre eux , les extermine dans ses murs, et on y égorge tout ce qu'on trouve de prêtres français. Peu de temps après , une armée du pape Clément , levée dans le royaume de Naples , se présente à quelques lieues de Rome devant les troupes d'Urbain.

Chacune des armées portait les clefs de saint Pierre sur ses drapeaux. Les Clémentins furent vaincus. 11 ne s'agis-

510 , DftB

sait pas seulement ' de l'intérêt de ces deux pontifes. Urbain, vainqueur, qui destinait une partie du royaume de Wâples à son neveu, en déposséda la reine Jeanne, protectrice de Clément, laquelle régnait depuis lone;- temps dans IVaples avec des succès divers, et une gloire souillée.

Nous avons vu celle, reine assassinée par son cousin Charles dè Durazxo, avec

qui Urbain! voulait partager le royaume e Haplea. Cet usurpateur, devenu possesseur tranquille, n'eut garde de tenue qu'il avait promis à un pape qui n'était pas assez puissant pour Vf contraindre.

Urbain , plus ardent que politique , eut l'imprudence d'aller trouver son vassal sans, être le plus fort. L'ancien cérémonial obligeait le roi de bsiser les pieds du pape t et de tenir la bride de son cheval; Durazzo ne fit qu'une de ces deux fonctions; il prit la bride, mais ce fut pour conduise lui-même le pape en prison. Urbain fut gardé quelque temps prisonnier à Naples, négociant conti* nuellement avec son vassal , et traité tantôt avec respect, tantôt avec mépris. Le pape s'enfuit de sa prison , et se retira dam la petite ville de Nocera. Là il rassembla bientôt les débris de sa cour. Ses cardinaux et quelques évôques, lassés de son humeur farouche , et plus encore de ses infortunes, prirent dans Nocera des mesures pour le quitter, et pour élire à Rome un pape plus digne de l'être. Urbain, informé de leur dessein, les fit tous appliquer, en sa présence, à la torture. Bientôt obligé de s'enfuir de Naples, et de se retirer dans la ville de Gènes, qui lni envoya quelques galères, il traîua à sa suite ces cardinaux et ces évêques estropiés et enchaînés. Un des évôques , demi-mort de la question qu'il avait soufferte, ne pouvant gagner le rivage assez tôt au gré du pape , il le fit égorger sur le chemin. Arrivé a Gênes, il se délivra par divers supplices de cinq de ces cardinaux prisonniers. Les Caligula et les Néron avaient fait des actions à peu près semblables; mais ils furent punis , et Urbain mourut paisiblement à Rome. Sa créature et son persécuteur».

Charles de Durazzo , fut plus malheureux; car, étant allé en Hongrie pour envahit la couronne qui ne lui appartenait point) il

y Dut assassiné [1389].

(Estai sur (es mœurs.)

USA

USAGES v mcéttrs , rites religieux , etc.

— CSVX OU TXM>S DS CHAKLIMAO rK» 1 — Je

m'arrête à cette céJèbre époque pour considérer les usage*, les lois, In religion, les moeurs qui régnaient alors. Les Francs avaient toujours été des barbares, et le furent encore après Charlemagnc. Remarquons attentivement que Charlemagne paraissait nene point regarder comme un Franc. La. race de Clovis et de ses compagnons francs fut toujours distincte des Gaulois. L'allemand Pc pin et Karl son fils furent distincts des Francs. Vous en trouverez la preuve dans le cspitnlsire de Karl ou Charlemagne , concernant ses métairies, art. 4 : Si les Francs commettent quelque délit dans nos fossestions , qu'ils soient jugés suivant leur loi, 11 semble par cet ordre que les Francs alors n'étaient pas regardés comme la nation de Charlemagne. A Rome , la race carlovin-gienne passa toujours pour allemande. Le pape Adrien IV, dans sa lettre aux archevêques de Mayence, de Cologne et de Trêves , s'exprime en ces termes nemarquables. Utmpire fui transféré des Grecs aux Allemands ; /car roi ne fut empereur qu'après avoir été ronronné par ie pape tout ce que l'empereur possède , il le tient de nous. Et comme Zacharie donna l'empire grec aux Allemands, nous pouvons donner celui des Allemands aux Grecs,

Cependant en France le nom de/Van* prévalut toujours. La race de Charlemagne fut souvent appelée Franca dans Rome même, et à Constantinopl. La cour grecque désignait, même du

lemp* des Othons, les empereurs d'Occident parle nom d'urur pâleurs francs, oaréores francs ; elle affectait pour ces Francs un mépris qu'elle n'avait pas.

Le règne seul de Charlemagne eut une lueur de politesse qui fut probablement le fruit du voyage de Rome , ou plutôt de son génie.

Baharie de ces siècles. — Ses prédécesseurs ne furent illustres que par de» déprédations. Ils détruisirent des villes, et n'en fondèrent aucune. Les Gaulois avaient été heureux d'être vaincus par les Romains. Marseille, Arles, Autun, Lyon, Trêves, étaient des villes florissantes , qui jouissaient paisiblement de leurs lois municipales , subordonnées aux sages lois romaines : un grand commerce les animait. On voit, par une lettre d'un proconsul à Théodose, qu'il y avait dans

USA

Autun et dans sa banlieue vingt -cinq mille chefs de famille. Mais dès que les Bourguignons , les Goths , les Francs , arrivent dans la Gaule, on ne voit plus de grandes villes peuplées*. Les cirques, les amphithéâtres construits par les Romains jusqu'au bord du Rhin , sont démolis ou négligés. Si la criminelle et malheureuse reine Brunehaut conserve quelques lieues de ces grands chemins qu'on n'imita jamais , on en est encore étonné.

Qui empêchait ces nouveaux venus de bâtir des édifices réguliers sur des modèles romains? Ils avaient la pierre, le marbre , et de plus beaux bois que nous. Les laines Gènes couvraient les troupeaux anglais et espagnols , comme aujourd'hui. Cependant les beaux draps ne se fabriquaient qu'en Italie. Pourquoi le reste de l'Europe ne faisait-il venir aucune des denrées de l'Asie? Pourquoi

toutes les commodités qui adoucissent l'amertume de la vie étaient « elles inconnues, sinon parce que les sauvages qui passèrent le Rhin rendirent les autres peuples sauvages ? Qu'on en juge par ces lois salique , ripuaire, bourguignonnes, que Charlemagne lui-même confirma , ne pouvant les abroger. La pauvreté et la rapacité avaient évalué à prix d'argent la vie des hommes , la mutilation des me m* bres, le viol, l'inceste, l'empoisonnement. Quiconque avait quatre cents sous, c'est-à-dire quatre cents écus du temps, . à donner, pouvait tuer impunément un évêque : il en coûtait deux cents sous pour la vie d'un prêtre, autant pour le viol, autant pour avoir empoisonné avec des herbes. Une sorcière qui avait mangé de la chair humaine en était quitte pour deux cents sous ; et cela prouve qu'alors les sorcières ne se trouvaient pas seulement dans la lie du peuple , comme dans nos derniers siècles, mais que ces horreurs extravagantes étaient pratiquées chez les riches. Les combats et les épreuves décidaient, comme nous le verrons, de la possession d'un héritage , de la validité d'un testament. La jurisprudence était celle de la férocité et de la superstition.

Mœurs atroce*. — Qu'on juge des mœurs des peuples par celles des princes. Nous ne voyons aucune action magnanime. La religion chrétienne, qui devait humaniser les hommes, n'empêche point le roi Clovis de faire assassiner les petite régas , ses voisins et ses parons* Les deux en tans de Clodomir sont massacrés dans

USA 5n

Paris, en 555, par un Childcbert ut un C Iota ire , ses oncles , qu'on appelle rois de France ; et Clodoald , le frère de ces innocens égorgés, est invoqué sous le nom de saint Cloud, parce qu'on

l'a fait moine. Un jeune barbare, nommé C-hram, fait la guerre à Clotairé, son père, réga d'une partie de la Gaule. Le père fait brûler son fils avec tous ses amis prisonniers , en 55q.

Sous un Chilpéric , roi de Soissons , en 56a , les sujets esclaves désertent ce prétendu royaume , lassés de la tyrannie de leur maître , qui prenait leur pain et leur vin , ne pouvant prendre l'argent qu'ils n'avaient pas. Un Sigcbert, un autre Chiipéric sont assassinés. Brunehaut , d'arienne devenue catholique , eat accusée de mille meurtres ; et un Giotaire II, non moins barbare qu'elle, la fait traîner, dit-on, à la queue d'un cheval dans son camp, et la fait mourir par ce nouveau, genre de supplice , en 616. Si cette aventure n'est pas vraie, il est du moins prouvé u'elle a été crue comme une chose orinaire, et cette opinion même atteste la barbarie du temps. Il ne reste de monumens de ces âges affreux que des fondations de monastères , et un confus souvenir de misère et de brigandages. Figurez-vous des déserts où les loups , les tigres et les renards égorgent un bétail épars et timide ; c'est le portrait de l'Europe pendant tant de siècles.

Premiers rois francs } ne sont pas reconnus rois par les empereurs. — Il ne faut pas croire que les empereurs reconnussent pour rois ces chefs sauvages qui dominaient en Bourgogne , à Soissons , à Paris, à Metz, à Orléans; jamais ils ne leur donnèrent le titre de hasUeus. Ils ne le donnèrent pas même à Dagobert 11, qui réunissait sous son pouvoir toute la France occidentale jusque auprès du Wésér. Les historiens parlent beaucoup de la magnificence de ce Dagobert , et ils citent en preuve l'orfèvre saint Eloi , qui arriva, dit-on, à la cour avec une ceinture garnie de pierreries, c'est-à-dire qu'il vendait des pierreries , et

Ju'il les portait à sa ceinture. On parle es édifices magnifiques qu'il fit construire. Où sont-ils? La vieille église de Saint-Paul n'est qu'un petit monument gothique. Ce qu'on connaît de Dagobert , c'est qu'il avait a la fois trois épouses , qu'il assemblait des conciles, et qu'il tyrannisait son pays.

5ia USA

USA

Sous lui , on .marchand de Sens , Dominé Samon, va trafiquer en Germa* nie. Il passe jusque chez les Slaves, barbares qui dominaient vers la Pologne et la Bohême. Ces autres sauvages »ont si étonnés de voir un homtue qui a fait tant de chemin pour leur apporter des choses dont ils manquent , qu'ils le font roi. Ce Samon fit , dit-on , h guerre à Dàgobert; et si le roi des Francs eut trois femmes , le nouveau roi s la y ou en eut quinte.

Maires du fatals. — C'est sous ce Dagobert, que commence l'autorité des maires du palais. Après lui viennent les rois fainéans , la confusiou , le despotisme de ces maires. C'est du temps de ces maires , au commencement du huitième siècle , que les Arabes , vainqueurs de l'Espagne, pénètrent jusqu'à Toulouse, prennent la Guicenne, ravagent tout jusqu'à la Loire, et sont près d'enlever les Gaules entières aux Francs , qui les avaient enlevées aux Romains. Jugez en quel état devaient être alors les peuples , l'Eglise et les lois.

Le clergé no fait un ordre dans l'état que sous Pépin. — Les évêques n'eurent aucune part au gouvernement jusqu'à Pépin ou Pipin, père de Charles Martel, • et grand-père de l'autre Pépin qui se Ct roi. Les évêques n'assistaient point aux assemblées de la na-

tion franque. Ils étaient tous ou Gaulois ou Italiens, peuples regardés comme serfs.

Lettre remarquable. — En vain l'évêque Bemi, qui baptisa Clovis, avait écrit à ce roi si cambre cette fameuse lettre où l'on trouve ces mots : Gardezvous Irien surtout de prendre la pré-séance sur les évêques ; prenez leurs conseils : tant que vous serez en intelligence avec eux , votre administration sera facile.

Ni Clovis , ni ses successeurs, ne firent du clergé un ordre dje l'état. Le gouvernement ne fut que militaire. On ne peut mieux le comparer qu'à ceux d'Alger et de Tunis, gouvernés par un chef et une milice. Seulement les rois consultaient quelquefois les évêques, quand ils avaient besoin d'eux.

Mais quand les majordomes, ou maires de cette milice, usurpèrent insensible-' ment le pouvoir, ils voulurent cimenter leur autorité par le crédit des prélats et des abbés , en les appelant aux assemblées du champ de Mai. k

Ce fut, selon les annales de Metz,

en 693 , que le maire Pépin , premier da nom , procura cette prérogative au clergé ; époque bien négligée par la plupart des historiens , mais époque très-considérable , et premier fondement du pouvoir temporel des évêques et des abbés en France et en Allemagne.

Suite des usages du temps de Charlemagne et avant lui. S'il était despotique, et le royaume l'Uréditaire.

On demande si Charlemagne, ses prédécesseurs et ses successeurs étaient despotiques , et si leur royaume était héréditaire par les droits de ce temps-là ? Il est certain que, par le fait,

Charlemagne était despotique, et que par conséquent son royaume fut héréditaire , puisqu'il déclare son fils empereur en plein parlement. Le droit est un peu plus incertain que le fait ; voici sur quoi tous les droits étaient alors fondés.

Les habitans du Nord et de la Germanie étaient originaiement des peuples chasseurs ; et les Gaulois , soumis par les Romains, étaient agriculteurs ou bourgeois. Des peuples chasseurs, toujours armés , doivent nécessairement subjuguier des laboureurs et des pasteurs , occupés toute l'année de leurs travaux continuels et pénibles, et encore plus aisément des bourgeois paisibles dans leurs foyers.

Ainsi les Tartares ont asservi l'Asie; ainsi les Goths sont venus à Rome.

Toutes les hordes de Tartares et de Goths, de Huns, de Vandales et de Francs avaient des chefs. Ces chefs d'émigrans étaient élus à la pluralité des voix; et cela ne pouvait être autrement : car, quel droit pourrait avoir un voleur de commander à ses camarades ? Un brigand habile et hardi , surtout heureux, dut à la longue acquérir beaucoup d'empire sur des brigands subordonnés, moins habiles , moins hardis et moins heureux que lui. Ils avaient tous également part au butin ; et c'est la loi la plus inviolable de tous les premiers peuples conquérans. Si on avait besoin de preuves pour faire connaître cette première loi des barbares, on la trouverait aisément dans l'exemple de ce guerrier franc , qui ne voulut jamais permettre que Clovis ôtât du butin général un vase de l'église de Reims, et qui fendit le vase à coups de hache, sans que le chef osât l'en empêcher.

Clovis devint despotique & mesure qu'il devint puissant ; c'est la marche de

USA

la nature humaine. II en fut ainsi de Charleniagne ; il était fils d'un usurpateur, Le JiU du roi légitime était rasé et pondamné à dire son bréviaire dans un couvent de iWiuandie. 11 était donc obligé à de très-grand* ménagemens devant une nation de guerriers assemblés en parlement. Noua vous avertissons , dit-il dans un de ses capitulaires , qu'en considération de notre humilité et de notre obéissance d vos conseils , que nous vous rendons par ta crainte de Dieu , vous nous conserviez V honneur que Dieu nous a accordé , comme vos aaveetres l'ont fait à f égard de nos ancêtres*

Ses ancêtres se réduisaient à son père, qui avait envahi le royaume; lui-même avait usurpé le partage de son frère , et avait dépouillé ses neveux. 11 flattait les seigneurs en parlement ; mais, le parlement dissous, malheur à quiconque eut bravé ses volontés.

Quant à la succession, il est naturel qu'un chef de conquérans les ait engagés à élire son fils pour son successeur. Cette coutume d'éjire, devenue avec le temps plus, légale et plus consacrée , se maintient encore de nos jours dans l'empire d'Allemagne, L'élection était si bien regardée comme un droit du peuple conquérant, que lorsque Penin usurpa le royaume oes Francs sur le roi dont il était le domestique , ie pape Etienne , avec lequel cet usurpateur était d'accord, prononça une excommunication contre ceux qui éliraient pour roi un autre qu'un descendant de la race de Pépin : cette excommunication était, à la vérité, un grand exemple de su-

perstitution, comme l'entreprise de Pépin était un exemple d'audace. Mais cette superstition même est une preuve du droit d'élire; elle fait voir encore que la nation conquérante élisait , parmi les descendans d'un chef , celui qui lui plaisait davantage. Le pape ne dit pas : Vous élirez les premiers-nés de la maison Pépin ; mais , vous ne choisirez point ailleurs que dans sa maison.

Code diplomatique , page 4* —* Charlemagne dit dans .un capitulaire : Si, de l'un des trois vinctes mes enfans , il naît un fils, tel que la- nation le veuille pour succéder d son père , nous voulons que ses oncles y ^consentent, 11 est évident, par ce titre et par plusieurs autres, que la nation des Francs eut, du moins en apparence, le, droit d'élection. Cet usage a été d'abord celui de tout les

peuples , dans toutes les retirions et dans tous les pays. On le voit à établir chez les Juifs , chez, les autres Asiatiques % chez les Romains. Les premiers successeurs de Mahomet sont élus ; les soudans d'Egypte, les premiers miramolins ne régneront que par ce droit ; et ce n'est qu'avec le temps qu'un état devient purement héréditaire. Le courage , l'habileté et le besoin font toutes les lois.

Suite des usages du temps de Charlemagne. Commerce , finances , sciences.

Charles .Martel, usurpateur et soutien du pouvoir suprême dans une grande monarchie , vainqueur des conquérans arabes, qu'il repoussa jusqu'en Gascogne, n'est cependant appelé que sous-roitelet y subreflulus, par le pape Grégoire n, qui implore sa protection contre les rois lombards. Il se dispose à aller secourir l'église romaine ; mais il pille, en attendant, l'église des Francs, il donne les biens des couvens à ses capitaines, il .tient «on roi,

Thierry, en captivité. Pépin, fils de Charles Martel, lassé d'être subregulus, se fait roi, et reprend l'usage des parlements francs. Il a toujours des troupes aguerries sous le drapeau; et c'est à cet établissement que Charlemagne doit toutes ses conquêtes.

Milices. — Ces troupes se levaient par des ducs, gouverneurs des provinces, comme elles se lèvent aujourd'hui chez les Turcs par les béglerbey. Ces ducs avaient été institués en Italie par Dioclétien. Les comtes, dont l'origine me paraît du temps de Théodose, commandaient sous les ducs, et assemblaient les troupes, chacun dans son canton. Les métairies, les bourgs, les villages fournissaient un nombre de soldats proportionné à leurs forces. Douze métairies donnaient un cavalier armé d'un casque et d'une cuirasse; les autres soldats n'en portaient point; mais tous avaient le bouclier carré long, la hache d'armes, le javelot et l'épée. Ceux qui se servaient de flèches étaient obligés d'en avoir au moins douze dans leur carquois. La province qui fournissait la milice lui distribuait du blé et les provisions nécessaires pour six mois: l'empereur en fournissait pour le reste de la campagne. On faisait la revue au 1^{er} de mars ou au 1^{er} de mai. C'est d'ordinaire dans ces temps qu'on tenait les parlements. «

Armes. — Dans les sièges, on employait

514 USA

le bélier, la halibette, la tortue, et la plupart des machines des Romains. Les seigneurs nommés barons, ieutues, riches hommes composaient, avec leurs vassaux, le peu de cavalerie qu'on voyait alors dans les armées. Les musulmans d'Afrique et d'Espagne avaient plus de cavaliers.

Forocs navales. — Charles avait des forces navales, c'est-à-dire, de grands bateaux aux embouchures de toutes les grandes rivières de son empire. Avant lui on ne les connaissait pas chcales barbares; après lui on le» ignora long-temps. Par ce moyen, et par sa police guerrière , il arrêta les inondations des peuples du Nord : il les contint dans, leurs climats placés; mai» sous ses faibles descendans ils se répandirent dans l'Europe.

Les affaires générales se réglaient dans des assemblées qui représentaient la nation. Sous lui, les parlemens n'avaient d'autre volonté que celle d'un maître qui savait commander et persuader.

Commerce.— Il fit fleurir le commerce, parc* qu'il était le maître des mers ; ainsi les marchands des eûtes de Toscane et ceux de Marseille allaient trafiquer à Gonstantinople chez les chrétiens, et au port d'Alexandrie chez les musulmans, qui les recevaient, et -dont ils tiraient les richesses de l'Asie.

Venise et Gênes, si puissantes depuis par le négoce, n'attiraient pas encore à elles les richesses des nations ; mais Venise commençait à s'enrichir et a s'agrandir. P. orne, Ravennc, Milan, Lyon, Arles, Tours, avaient beaucoup de manufactures d'étoffes de laine. On damasquinait le fer , à l'exemple de l'Asie ; on fabriquait le verre; mais les étoffes de soie n'étaient t issues dans aucune ville de l'empire d'Occident.

Les Vénitiens commençaient à les tirer de Gonstantinople; mais ce ne fat que près de quatre cents ans après Charlemagne, que les princes normands établirent à Palerme une manufacture de soie.

Le linge était peu commun. Saint Boniface, dans une lettre à un évêque d'Allemagne, lui mande qu'il lui envoie du drap à

longs poils pour se laver les pieds. Probablement ce manque de lioee était la cause de toutes ces maladies de la peau, connues sous le nom de lèpre, si générales alors : car les hôpitaux nommés léproseries étaient déjà très nombreux.

USA

près la même valeur que celle de l'empire romain depuis Constantin. Le sou d'or était le solidum romain. Ce sou d'or équivalait à quarante deniers d'argent fin. Ces deniers, tantôt plus forts , tantôt plus faibles , pesaient, l'un portant l'autre, trente grains.

Le sou d'or vaudrait aujourd'hui, en 1778, environ 14 livres 6 sous 5 deniers; le denier d'argent, à peu près 7 sous 1 denier ^ , monnaie de compte.

11 faut toujours , en lisant les hstorres, se ressouvenir qu'outre ces monnaies réelles d'or et d'argent , on se serrait dans le calcul d'une autre dénomination. On «'exprimait souvent en monnaie de compte, monnaie fictive, qui n'était, comme aujourd'hui, qu'une manière de compter.

Les Asiatiques et les Grecs comptaient par mines et par talens, les Romains par grands sesterces , sans qu'il y eût aucune monnaie qui valût un- grand sesterce ou Un talent.

La livre numéraire, du temps de Charlemagne, était réputée le poids d'une livre d'argent de douze onces. Cette livre se divisait numériquement en vingt parties. 11 y avait, à la vérité, des sous d'argent semblables à nos écus, dont chacun pesait la vingtième , vmcl-deuzifeme ou vingt-quatrième partie d'une livre de douze onces; et ce sou se divisait , ■ comme le nôtre, en douze deniers.

Mats Charlemagnb ayant ordonné que le sou d'argent serait précisément la vingtième partie de douze onces , on s'accoutuma à regarder, dans les comptes numéraires, vingt sous comme une livre.

rendant deux siècles les monnaies restèrent sur le pied où Charlemagne les avait mises; mais, petit à petit, les rois, dans leurs besoins, tantôt chargèrent le* sous d'alliage, tantôt en diminuèrent le poids ; de sorte que, par un changement qui est peut-être la honte des gouvernements de l'Europe , le sou , qui était autrefois une pièce d'argent du poids d'environ cinq gros , n'est plus qu'une légère pièce de cuivre avec un onzième d'argent tout au plus ; et la livre , qui était le sSgue représentatif de douze onces d'argent , n'eut plus en France que le si£ne représentatif de vingt de nos sous de cuivre. Le denier, qui était la deux cent quarantième partie d'une livre d'argent de douze onces, n'est plus que le tiers de cette vile monnaie qu'on appelle un liards. Supposé donc qu'une ville de France dût

USA

à une autre* au temps de Charlemagne, cent vingt sous ou solidi de rente, soixante-douze onces d'argent, elle s'acquitterait aujourd'hui de sa dette , en payant ce que nous appelons un écu de six francs.

La livre- de compte des Anglais, celle des Hollandais* ont moins varié. Une livre sterling d'Angleterre vaut environ vingt deux francs de France , et une livre de compte hollandaise vaut environ douze francs de France; ainsi les Hollandais se sont écartés moins que les Français de la loi primitive, et les Anglais encore moins.

Toutes les fois donc que l'histoire nous parle de monnaie , sous Je nom de livres , nous n'avons qu'à examiner ce que valait la livre au temps et dans le pays dont on parle, et la comparer à la valeur de la : nôtre. Nous devons avoir la même attention en lisant l'histoire grecque et romaine. C'est* par exemple, un très grand embarras pour le lecteur, d'être obligé de réformer toujours les comptes qui se trouvent dans l'Histoire ancienne d'un célèbre professeur de l'université de Pari», dans Y Histoire ecclésiastique de Fleuri, et dans tant d'autres auteurs utile*. Quand ils veulent exprimer en monnaie de France les talens, le< mines, les sesterces , ils se servent toujours de l'évaluation que quelques savans ont faite avant ta mort du grand Colbert. Mais le marc de huit onces , qui valait vingt-six francs et dix sous dans les premiers temps du ministère de Colbert, vaut depuis longtemps quarante-neuf livres seize sous ; ce qui fait. une différence de près delà moitié. Cette différence, qui a été quelquefois beaucoup plus grande, pourra augmenter ou être réduite. Il faut songer à ces variations; sans quoi on aurait une idée très fausse des forces des anciens états,. de leur commerce, de la psie de leurs soldats , et de toute leur économie.

Il paraît qu'il y avait , alors huit fois moins d'espèces circulantes en Italie et ▼ers les bords du Rhin, qu'il ne s'en trouve aujourd'hui. On n'en peut guère juger que par le prix des denrées nécessaires à la vie; et je trouve la valeur de ces denrées, du temps de Charlemagne, huit fois moins' chère qu'elle ne l'est de nos jours. Vingt-quatre livres de pain blanc valaient un denier d'argent, par les capitulaires. Ce denier était la quarantième partie d'un sou d'or, qui

valait environ quatorze livres six sous de notre monnaie d'aujourd'hui. Ainsi la livre de pain revenait à un liard et quelque chose; ce qui est en effet la huitième partie de notre prix ordinaire.

Dans les pays septentrionaux , l'argent était beaucoup plus rare : le prix d'un bœuf fut fixé, par exemple, à un uOu d'or. Nous verrons dans la suite comment le commerce et les richesses se sont étendus de proche en proche.

Sciences. — Les sciences et les beauxarts ne pouvaient avoir que des commencemens bien faibles dans ces vastes pays , tont sauvages encore. Eginhard , secrétaire de Charlemagne , nous apprend que ce conquérant ne savait pas signer son nom. Cependant il conçut,

Car la force de son génie , combien les lettres étaient nécessaires. Il fit venir de Rome des maîtres de grammaire et d'arithmétique. Les ruines de Rome fournissent tout à l'occident, qui n'est pas encore formé. Alcuin , cet Anglais alors fameux , et Pierre de Pise , qui enseigna un peu de grammaire à Charlemagne , avaient tous deux étudié à Rome.

Il y avait des chantres dans les églises de France; et, ce qui est à remarquer, c'est qu'il* s'appelaient chantres gaulois. La race des conquérans francs n'avait cultivé aucun art. Ces Gaulois prétendaient, comme aujourd'hui, disputer du chant avec les Romains. La musique grégorienne, qu'on attribue à saint Grégoire, surnommé le Grand, n'était pas sans mérite, et avait quelque dignité dans sa simplicité. Les chantres gaulois , qui n'avaient point l'usage des anciennes notes alphabétiques , avaient corrompu ce chant , et prétendaient l'avoir embelli. Charlemagne , dans un de

ses voyages en Italie , les obligea de se conformer h la musique de leurs maîtres. Le pape Adrien leur donna des livres de chant notés ; et deux musiciens italiens furent établis pour enseigner la note alphabétique, 1 un dans Metz, l'autre dans Soissons. 11 fallut encore envoyer des orgues de Rome.

Il n'y avait point d'horloges sonnantes dans les villes de son empire, et il n'y en eut que vers le treizième siècle. De là vient l'ancienne coutume qui se conserve encore en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, d entretenir des hommes qui avertissent de l'heure pen-

510

USA

dant la nuit. Le présent que le calife Aarou -al -Baschild fit & Charlemagne d'une horloge . soonante , fut regardé comme une merveille. A. l'égard des sciences de l'esprit, de la saine philosophie, de la physique, de l'astronomie, des principes de la médecine, comment auraient -elles pu être connues ? elles ne viennent que de naître parmi nous.

On comptait encore par nuits; et de là vient qu'en Angleterre on dit encore sept nuits, pour jsigoifier une semaine» et quatorze nuits, pour deux semaines* La langue romance commençait à se former du mélaoge du latin avec le tu-

pui le encore 4** quelques vil Grisons , et vers la Suisse.

Les vêtements, qui ont toujours changé en occident depuis la ruine de l'empire romain, étaient courts, excepté aux jours de cérémonie, ou la saie était couverte d'un manteau souvent doublé de pelleterie. On tirait, comme aujourd'hui , ces fourrures du

Nord, et surtout de la Russie. La chaussure des Romains s'était conservée. On remarque que Charlemagne se couvrait les jambes de bandes entrelacées en forme de brodequins , comme en usent t encore les montagnards d'Ecosse , seul peuple chex qui l'habillement guerrier des Romains s* est conservé jusqu'à nos jours.

De la religion du temps de Chartetncujnc.

Si nous tournons à présent les yeux sur les maux que le* hommes s'attirèrent . quand ils firent de la religion un instrument de leurs passions, sur le*iusages consacrés, sur les abus de ces usages, la querelle des iconoclastes et des iconolalrcs est d'abord ce qui présente le plus grand objet.

L'impératrice Irène, tutrice de son malheureux fil» Constautin-Porphrogénète , pour se frayer le chemin à l'empire, flatte le peuple et les moines, à qui le culte des images, proscrit par tant d'empereurs depuis Léon l'Isaunen , plaisait encore. Elle y était elle-même attachée, parce que son mari les avait eues en horreur. On. avait persuadé à Irène que , pour gouverner son éponx , il fallait mettre sous le chevet de son lit les ma-

USA

ges de certaines saintes. La crédulité entre même dans les esprits politiques.

L'empereur, son mari , avait puni les auteurs de cette superstition. Irène, après la mort de son mari, donne un libre cours à son goût et à son ambition.

Second concile de Nicce. — Voilà ce ui assemble, en 786, le second concile e Nicée, septième concile oecuménique, commencé d'abord à Constantinople. Elle fait élire pour patriarche un

laïque, secrétaire d'état, nommé Tarais*. Il y avait eu autrefois quelques exemples de séculiers élevés ainsi à évêché, sans passer par les maïs alors cette coutume plus»

Ce patriarche ouvrit le concile. La conduite du pape Adrien est très remarquable. Il n'anathématise pas ce secrétaire d'état qui se fait patriarche ; il proteste seulement avec modestie, dans ses lettres à Irène, contre le titre de patriarche universel ; mais il insiste pour qu'on lui rende les patrimoines de la Sicile *. Il redemande hautement ce peu de bien, tandis qu'il arrachait, ainsi à ses prédécesseurs, le domaine utile de tant de belles terres qu'il assure avoir été données par Pépin et par Qbartecagne. Cependant le concile œcuménique de Nicee, auquel président les légats du pape et ce minititre patriarche, rétablit le culte des images.

C'est une chose avouée de tous les sages critiques, que les pères de ce concile, qui étaient au nombre de trois cent cinquante, y rapportèrent - beaucoup de pièces évidemment fausses ; beaucoup de miracles dont le récit scandaliserait de nos jours ; beaucoup de livres apocryphes. Ces pièces fausses ne firent point de tort aux vraies, sur lesquelles on décida.

Mais quand il fallut faire recevoir ce concile par Charlemagne et par les églises de France, il fut l'embarras du pape ? Charles s'était déclaré hautement contre les images. Il venait de faire écrire les livres qu'on nomme C*rolins dans les-

- — 1 partie de» lettrée de P*P* ne

pu même lire dans le concile, par ménagement pour Irène et pour TeraUc. M. de Voltaire * fort adouci le scandale de la

conduite plus politique que religieuse d'Adrien, t^hoyès Henri, ètle«piècei originale» de ce» tetnp» barbare» qol ©et été I*-

USA

quels ce culte est anathématisé. Cet livres sont écrits dans un lutin assez par; ils font voir que Charlemagne avait réussi à faire revivre les lettres; mais ils font voir aussi qu'il n'y a jamais eu de dispute théologique sans invective*. Le titre même est une injure. Au nom de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ , commence le Uvre de l'illustrissime et ex~ eelUntissime Charles, etc., contre U synode impertinent et arrogant tenu en Grèce pour adorer des images. Le livre était attribué par le titre au roi Charles , comme on met sous le nom des rois les édita qu'ils n'ont point rédigés : il est certain que tous les peuples des royaumes de Charlemagne regardaient les Grecs comme des idolâtres.

Inathématisé far le concile de Francfort.— Ce prince, en 794 , assembla un concile à Francfort, auquel il présida, selon l'usage des empereurs et des rois ; concile composé de trois cents évôques ou abbés, taot d'Italie que de France, qui rejetèrent, d'un consentement una-* pime, le service (servitium) et l'adoration des images. Ce mot équivoque d'adoration était la source de toun ces différons : car si les hommes définissaient les mots dont ils se servent , il y aurait moins de disputes; et plus d'un royaume a été bouleversé par un malentendu.

Habileté du pape. — • Tandis que le pape Adrien envoyait en France les actes du second concile de Nicée , il reçoit les livres Carolins , opposés à ce concile; et on le presse , au nom de Charles , de déclarer hérétiques l'empereur de Constantioople et sa mère. Ou voit assez, par cette conduite de Charles, qu'il voulait

se faire un nouveau droit de l'hérésie prétendue de l'empereur, pour lui enlever Rome sous couleur de justice.

Le pape , partagé entre le concile de Nicée qu'il adoptait, et Charlemagne qu'il ménageait, prit un tempérament

J)olitique qui devrait servir d'exemple ans toutes ces malheureuses disputes qui ont toujours divisé les Chrétiens. Il explique les livres Carolins d'une manière favorable au concile de Nicée, et par là réfute le roi sans lui déplaire; il permet qu'on ne rende point de culte aux images; ce qui était très raisonnable chez les Germains , à peine sortis de l'idolâtrie , et chez les Frises encore grossiers, qui n'avaient ni sculpteurs ni peintres. Il exhorte en même temps à ne point

USA 5 17

briser ces mêmes images. Ainsi il satisfait tout le monde, et laisse au temps à confirmer ou à abolir un culte encore douteux. Attentif à ménager les hommes, et à faire servir la religion à ses intérêts , il écrit à Charlemagne : « Je ne puis déclara- • rer Irène et son fils hérétiques , après « le concile de Nicée ; mais je les déclare-
« rai tels, s'ils ne me rendent les biens « de Sicile. .

Grande dispute sur le Saint-Esprit.— On voit la mémoire politique intéressée de ce pape dans une dispute encore plus délicate, et qui seule eût suffi en d'autres temps pour allumer des guerres civiles. On avait voulu savoir si le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, ou du Père seulement.

On avait d'abord dans l'Orient ajouté au premier concile de Nicée qu'il procédait du Père; ensuite, en Espagne, et puis en France et en Allemagne, on ajouta qu'il procédait du Père et du

Fils : c'était la croyance de presque tout l'empire de Charles. Ces mots du symbole attribué aux apôtres , qui ex pâtre filioquô froccedit, étaient sacrés pour les Français; mais ces mêmes mots n'avaient jamais été adoptés à Rome. On presse , de la part de Clarlcmagne, le pape de pc déclarer. Cette question, décidée avec le temps par les lumières de l'église romaine infallible, semblait alors très obscure. On citait des passages des pères, et surtout celui de saint Grégoire de Nice, où il est dit, qu'une personne- est cause, et l'autre vient de cause; l'une sort immédiatement de la première, l'autre en sort par le moyen du Fils, par lequel moyen le Fils se réserve la propriété d'unxque, sans exclure l'Esprit saint de la relation du Père.

Ces autorités ne parurent pas alors assez claires. Adrien i«* ne décida rien : il savait qu'on pouvait être chrétien, sans pénétrer dans la profondeur de tous les mystères. Il répond qu'il ne condamne point le sentiment du roi, mais ne change rien au symbole de Rome ; il apaise la dispute en ne la jugeant pas , et en laissant à chacun ses usages. Il truite, en un mot, les affaires spirituelles en prince; et trop de princes les ont traitées en évoques.

Dès lors la politique profonde des papes établissait peu à peu leur puissance.

Fausse décréta. — On fait, bientôt après, un recueil de faux actes, connu

518 USA

aujourd'hui sous le nom de fausses décrets. C'eut, dit-on , un Espagnol , nommé Isidore M creator, ou Piscator, ou Peecator, qui les digère. Ce sont les évêques allemands, dont la bonne foi fut trompée , qui les répandent et les font valoir. On prétend

avoir aujourd'hui des preuves incontestables qu'elles furent composées par un Algeram , abbé de Scnonnes, évêque de Metz ; elles sont en manuscrit dans la bibliothèque du Vatican. Biais qu'importe leur auteur ? Dan» ces fausses décrétâtes on suppose d'anciens canons qui ordonnent qu'on ne tiendra jamais un seul concile provincial sans la permission du pape , et que toutes les causes ecclésiastiques rassortiront à lui. On y fait parler les successeurs immédiats des apôtres ; on leur suppose des écrits. Il est vrai que tout étant de ce mauvais style du huitième siècle , tout étant plein de fautes contre l'histoire et la géographie, l'artifice était grossier ; mais c'étaient des hommes grossiers qu'on trompait. On avait forge dès la naissance du christianisme, comme on l'a déjà dit, de faux évangiles, les Vers SyinUiens, les Livres d'il ermas, les Constitutions apostoliques, et mille autres écrits que la saine critique a réprouvés. Ir est triste que pour enseigner la vérité on ait si souvent employé des actes de faussaire.

Ces fausses décrétâtes ont abusé les hommes pendant huit siècles; et enfin, quand l'erreur a été reconnue, les usages établis par elles ont subsisté dans une partie de 1 église: l'antiquité leur a tenu lieu d'authenticité.

Dès ces temps, les évêques d'occident étaient des seigneurs temporels, et possédaient plusieurs terres en Gef ; mais aucun n'était souverain indépendant. Les rois de France nommaient souvent aux évéchés; plus hardis en- cela et plus politiques que les empereurs des Grecs, et que les rois de Lombardie, qui se contentaient d'interposer leur autorité dans les élections.

Gouvernement ecciésiastique. — - Les premières églises chrétiennes s'étaient gouvernées en républiques sur le modèle des synagogues. Ceux qui présidaient à ces assemblées avaient pris ius-

ciaiblement le titre d'évêque, d'un mot grec dont les Grecs appelaient les gouverneur* de leur» colonies, et qui signifie inspecteur» Las anciens de ces assemblées se

USA

nommaient 'prêtres, d'un autre mot grec qui signifie vieillard.

Fausse loi. — Charlemagne , dans sa vieillesse, accorda aux évêques un droit dont son propresfi ls devint la victime. Ut firent accroire à ce prince que, dans le oside rédigé sous Tbéodose , une loi portait que si, de deux séculiers en procès, l'un prenait un évêque pour juge, l'autre était obligé de se soumettre à ce jugement sans en pouvoir appeler. Cette loi , qui jamais n avait été exécutée , passe chez tous les critiques pour supposée. C'est la dernière du code Théodosien; elle est sans date, sans noms de consuls. Elle a excité une guerre civile sourde entre les tribunaux de la justice et les ministres du sanctuaire; mais comme en ce temps-la tout ce qui n'était pas clergé était, en occident , d'une ignorance profonde, il faut s'étonner <ju'on n'ait pas donné encore plus d'empire à ceux qui , seuls étant un peu instruits, semblaient seuls mériter de juger les hommes.

Moines riches. — Ainsi que les évêques disputaient l'autorité aux séculiers, les moines commençaiet à la disputer aux évêques, qui pourtant étaient leurs maîtres par les canons. Ces moines étaient déjà trop riches pour obéir. Celte célèbre formule de Marculfc était bien souvent mise en usage : Moi, pour U repos de mon, âme, et pour n'être pas placé après ma mort parmi tes 6oucs,je donne à tel monastère, etc.

'Fin du monde annoncée. — On crut , dès le premier siècle de l'église, que Je monde allait finir; on se fondait sur uo passage de

saint Luc, qui met ces parâtes dans la bouche de Jésus-Christ : «
11 y « aura des signes dans le soleil , dans la « lune et dans les
étoiles ; les nations se- « ront consternées ; la mer et les fleaves

• feront un grand bruit ; les homme* se- € cheront de frayeur
dans l'attente de la

• révolution de l'univers; les puissances

• des cieux seront ébranlées, et alors ils « verront le Fils de
l'homme venant dans « une nuée avec une grande puissance et

• une grande majesté. Lorsque vous ver- « rez arriver ces
choses, sachez que le « royaume de Dieu est proche. Je vous « dis
en vérité , en vérité , que cette gé- « nération ne finira point sans
que ces « choses soient accomplies. •

Plusieurs personnages pieux , ayant toujours pris a la lettre
celte prédictive

USA

non accomplie , en attédaSent l'accomplissement; ils pen-
saient que l'univers allait être détruit , et voyaient clairement le
jugement dernier, où Jésus Christ devait venir dans les nuées. On
se fondait aussi sur l'épître de St. Paul à ceux de Thessalonique,
qui -dit t Nous qui sont* mes vivant , nous serons emportés dans
Vair , au-devant de Jêsu*. De là toutes ces suppositions de tant
de prodiges aperçus dans les airs. Chaque génération croyait être
celle qui devait voir la On du monde, et cette opinion se fortifiant
dans les siècles suivans , on donnait ses terres aux moines,
comme «celles eussent dû être préservées dans la conflagration
générale. Beaucoup de chartes de donation commencent par ces
mots : A éventante mundi vespero

Abtès seigneurs. — Des abbé-» bénédictins, longtemps avant Charlemagne, étaient assez puis*ahs pour se révolter. Un abbé de Fontenelle avait osé se mettre à la tête d'un parti contre Charles Martel, et assembler des troupes. Le héros fit trancher la tête au religieux : exécution qui ne contribua pas peu à toutes ces révélations que tant de moines curent depuis de la damnation de Charles Martel.

Avant ce temps on voit un abbé de Saint -Remi de Reims, et l'évêque de cette ville , susciter une guerre civile contre Childebert, au sixième siècle; crime qui n'appartient qu'aux hommes puissans.

Les évêques et les abbés avaient beaucoup d'esclaves. On reproche à l'abbé Alcuin d'en avoir eu jusqu'à vingt mille. Ce n'est pas incroyable ; Alcuin possédait plusieurs abbayes dont les terres pou* vaient être habitées par vingt mille hommes. Ces esclaves , connus sous le nom de serfs , ne pouvaient se marier ni changer de demeure sans la permission de l'abbé. Ils étaient obligés de marcher cinquante lieues avec leurs charrettes quand il l'ordonnait; ils travaillaient pour lui trois jours de la semaine , et il partageait tous les fruits de la terre.

On ne, pouvait, à la vérité, reprocher à ces bénédictins de violer, par leurs richesses, leur vœu de pauvreté : car ils ne font point expressément ce vœu ; ils ne s'engagent , quand ils sont reçus dans l'ordre, qu'à obéir à leur abbé. On leur donna même souvent des terres incultes qu'ils défrichèrent de leurs mains, et firent ensuite cultiver par des sert*. Ils

formèrent des bourgades, de petites villes même autour de leurs monastères. Ils étudièrent ; ils furent les seuj* qui conservèrent les livres en les copiaot ; et enfin > dans ces temps barbares où les peuples étaient si misérables « c'était une grande consolation de trouver dans les cloîtres une retraite assurée contre la tyrannie.

En France et en Allemagne , plus d'un évêqae allait au combat avec ses serfs. Cbarlemagne, dans une lettre à Frastade, une de ses femmes, lui parle d'un évôqnc qui a vaillamment combattu auprès de lui, dans une bataille contre les Avars, peuples descendus des Scythes, qui habitaient vers le pays qu'on nomme à présent V Autriche. Je vois de son temps quatorze monastères qui doivent fournir des soldats. Pour* peu qu'un abbé fût guerrier, rien ne l'empêchait de les conduire lui-même. Il est vrai qu'en 803 , un parlement se plaignit à Charlemagne du trop {grand nombre de prêtres qu'on avait tués* la guerre. Il Ait défendu alors, mais inutilement, aux ministres de l'autel, d'aller aux combats.

Cieres. — 11 n'était pas permis de se dire clerc sans l'être; de porter la tonsure sans appartenir à un évêque : de tels clercs s'appelaient acéphales. On les punissait comme vagabonds.

On ignorait cet état* aujourd'hui si commun , qui n'est ni séculier ni ecclésiastique. Le titre d'abbé , qui signiBo père, n'appartenait qu'aux chefs des monastères.

Les abbés avaient dès lors le bâton pastoral que portaient les évêques, et <jui avait été autrefois la marque de la dignité pontificale dans Rome païenne. Telle était la puissance de ces abbés sur les moines, qu'ils les condamnaient quelquefois aux peines

afflictives les plus cruelles. Ils prirent le barbare usage des empereurs grecs de faire brûler les veaux ; et si fallut qu'un concile leur défendit cet attentat, qu'ils commençaient à regarder comme un droit*

Suite des rites religieux du temps de Charlemagne.

De la messe. — La messe était différente de ce qu'elle est aujourd'hui, et plus encore de ce qu'elle était dans les premiers temps. Elle fut d'abord une cène , un festin nocturne ; ensuite, la majesté du culte augmentant avec le nombre des fidèles, cette assemblée 4e nuit &c

540 ISA USA

changea en une assemblée du matin : On sucra le «in avec un chalumeau, ou un

mentre devint à peu près ce qu'est la syphon de métal , ne s'introduisit qu'en-

grand'messe aujourd'hui. 11 n'y eut, jusqu'au dix-huitième siècle, et fut bien-

qu'au cinquième siècle , qu'une messe fût abolie? Tous ces rites , toutes ces pra-

communes dans chaque église. Les noms de rites changèrent selon la conjoncture

synaxe qu'elle a chez les Grecs, et qui des temps, et selon la prudence des pas-

signifie assemblée, les formules qui subsistent, ou selon le caprice, comme ton!

sistent et qui s'adressent à cette assemblée. . .>v .

blée, tout fait voir que les messes privées L'église latine était la seule qui priât •

durent être long-temps inconnues. Ce sa-, dans une langue étrangère , inconnue au

criGee , cette assemblée , cette commune, peuple. Les inondation» des barbares, qui

prière avait le nom dp missa eue* les la-, avaient introduit dans l'Europe leurs

tius, parce que, selon quelques-uns, on idiomes,, en étaient cause. Les Latins

reu voyait, mitU lunlur , les pénitent qui étaient encore les seuls, qui conférassent

ne communiaient pas ; et , selon d'autre*, le baptême par la seule aspersion ; indal-

parce que la communion était envoyée, gcuce très naturel** pour des enfans nés

mUsa crut , à ceux qui ne pouvaient v e- dans les, climats rigoureux du septentrion,

uir à l'église. . et convenance dépend dans le climat

il semble qu'on devrait savoir la date chaud d'Italie. Les cérémonies du baptême des établissements de uot rite»,,, terne de» adulte» ^ et de celui qu'on donnait aucune n'est connue , Ou ne tait en naît aux enfans, n'étaient pas le» mêmes : quel temps commença la messe , telle cette différence était indiquée par la

qu'on la dit aujourd'hui ; un ignore l'origine. . , gine précise du baptême par aspersion, Confesswn. La confession auriculaire, de la com- laire s'était introduite, dit-on, dès le inunion avec du pain azyme. , et sans vin ; sixième siècle. Les évôques exigèrent ou ne tait qui donna le premier le nom d'abord que les clerks se confessassent à, de sacrement au mariage, à la. confirma- eux deux fois l'apnée, par les canoës du; tion, à l'onction qu'on administre aux concile d'Attigny, en 563; et c'est Ja malades. première fois qu'elle fut commandée ex-

Messes. — Quand le nombre des pré- p ressèment. Les abbés soumirent leurs

très fut augmente, on fut obligé de dire moines à ce joug, et if s térieur» peu à

des messes particulières. Les hommes PUU le portèrent. La confession publique

puissans Curent des aumôniers; Agobard, ne fut jamais en usage dans l'occident:

évêque de Lyon, s'en plaint au neuvième car, lorsque les barbares embrassèrent le

siècle. Denis-le-Petit, dans son Recueil christianisme, les abus et les scandales

des canon*, et beaucoup d'autres, cota- qu'elle entraînait âpre* elle l'avaientabo-

tir m en t que tous les fidèles communiaient be en orient , sou» le patriarche Nectaire,

à la messe publique. Ils apportaient, à la fin du quatrième siècle.; mais souvent

de son temps, le pain et le vin que le les pécheur» publics lé-
saient des péai-

prêtre consacrait ; chacun recevait le pain tence» publiques
dans les églises d'occi-

ordinaire; il y avait très peu d'églises où dent , surtout en Es-
pagne, où l'invasion

le pain sans levain fût en usage : on don-y des Sarrasins re-
doublait la ferveur des

nait ce pain aux enfans comme anx chrétiens humiliés. Je ne
vois auenne

adultes. trace, jusqu'au douzième siècle, de /a

Communion» — La communion sous . formule de la coufes-
siou, ni descua/es-

les deux espèces était un usage uni ver- sionnaires établis dans
les église», ni delà

sel sous Gharlemagnc; il se conserva tou- nécessité préalable
de »e confesser un-

jours chez les Grecs, et dura chez les La- médiatement avant la
communion,

tins jusqu'au douzième siècle: on voit' Vous observerez que la
confessioo anri-

même que dans le treizième il était en- culaire n'était point re- que aux huitième

core pratiqué quelquefois. L'auteur de la et neuvième siècles dans les pays au-delà

relation de la victoire que remporta Char- de la Loire , dans le Languedoc , dan» le»

les d'Anjou sur Mainfroi, en 1264 , rap- Alpes. Alcuin s'en plaiut dan» ses lettres,

porte que ses chevaliers communierent Les peuples de ces contrée», tcmblcat .

avec le pain et le vin avant la» bataille, avoir eu. toujours quelques dispositions

L'usage de tremper le pain dans le via • à s'en teoir aux usages de la primitive

s'était établi avant Charlemagne ; celui de église , et à rejeter les -dogme» et les cou-

USA

tûmes que l'^ulise plu» étendu* jugea convenable d'adopter.

• Carêmes. — Aux huitième et neuvième siècles, il y avait trois carêmes, et quelquefois quatre, comme dans l'église grecque , et on se confessait d'ordinaire à ces quatre temps de l'année. Les comroandcmena de l'église-, qui ne sont • bien connus qu'après le troisième < l) concile de JLatrao, en ia15, imposèrent la nécessité de faire une fois l'année ce qui sewbl ait .auparavant plus arbitraire.

Au temps de Charlemagne, il y avait des confesseurs dans les armées. Charles en avait un pour lui en titre d'office ; il s'appelait Vatdon, et était abbé d'Augie, près de Constance.

Les laïques ont droit de confession pour le futur. — « Il était permis de se confesser à un laïque, et même à une femme en cas de nécessité, (a) Cette permission dura très longtemps, j'en suis sûr pour quoi Joinville dit qu'il confessa en Afrique un chevalier, et qu'il lui donna l'absolution, selon le pouvoir qu'il en avait. Ce fut tout-d'un coup un sacrement dit St. Thomas, mais c'est comme sacrement,

A l'origine de la confession — On peut regarder la confession comme le plus grand frein des crimes secrets. Les sages de l'antiquité avaient embrassé l'ombre de cette pratique salutaire. On s'était confessé dans les expiations chez les Egyptiens et chez les Grecs, et dans presque toutes les célébrations de leurs mystères. Marc Aurele, en s'associant aux mystères de Cérès-Eleusine, se confessa à l'hiérophante.

Cet usage si saintement établi chez les chrétiens, fut malheureusement depuis l'occasion des plus funestes abus. La faiblesse du sexe rendit quelquefois les femmes plus dépendantes de leurs confesseurs que de leurs époux. Presque tous ceux qui confessèrent les reines se servaient de cet empire secret et sacré pour entrer dans les affaires d'état. Lorsqu'un religieux domina sur la conscience d'un souverain, tous ses confrères s'en prévalurent; et plusieurs employèrent le crédit du confesseur pour se venger de leurs ennemis. Enfin il arriva que, dans les divisions entre les empereurs et les papes — dans les factions des villes, les

• « i • i ■ * - * ■ », « . , , , :

(ty Q's d'autre* nomment le septième.

(a) Voye*>iu EoJ**reis*om*ns.

USA 5»i

prêtres ue donnaient pas l'absolution à ceux qui n'étaient pas de lem* parti. C'est ce qu'ou a vu en France , du temps du roi Henri iv; presque tous les confesseurs refusaient d'absoudre les sujets qui reconnaissaient leur roi. La facilité de séduire les jeunes personnes, et de les porter au crime, dans, le tribunal même de la pénitence, fut encore un écueil très dangereux. Telle est la déplorable condition des hommes, que les remèdes les plus divins ont été tournés en poisons.

La religion chrétienne ne s'était point encore étendue au .Nord plus loin que les conquêtes de Charlemagne.'La Scan* dinavie , le Danemarck , qu'on appelait le pays dè* Normands, avaient un culte que uous appelons ridiculement idolâtrie, La religion des idolâtres serait celle qui attribuerait la puissance divine à des Çgures , à des images ; ce n'était pas celle des Scandinaves : ils n'avaient ni peintres ni sculpteurs. Ils adoraient Odin, et ils se figuraient qu'après la mort le bonheur de l'homme consistait à boire, dans la salle d'Odtn, de la bière dans le crâne de ses ennemis. On a encore de leur* anciennes chansons traduites qui expriment cette idée. 11 y avait longtemps que les peuples du Mord croyaient une autre vie. Les druides avaient enseigné aux Celtes qu'ils renaîtraient pour combattre , et les prêtres de la Scandinavie persuadaient aux hommes qu'ils boiraient de la bière après leur mort.

La Pologne n'était ni moins barbare ni moins grossière* Les Moscovites, aussi sauvages que le reste de la grande Tartane, en savaient à peine assea pour être païens; mais tous ces peuples vi-

vaient en paix dans leur ignorance, heureux d'être inconnus à Charlemagne , qui vendait si cher la connaissance du christoisme. t

Angleterre* — '■ Les Anglais commençaient à recevoir la religion chrétienne. Elle leur avait été apportée par Constance Chlore, protecteur secret de cette religion, alors opprimée. Elle n'y domina point; l'ancien culte du pays, eut le dessus encore long temps. Quelques missionnaires de Gaule* cultivèrent grossièrement un petit nombre de ces insulaires. Le fameux Pelage, trop zélé défenseur de la nature humaine, était né en Angleterre; mais il n'y fut point élevé, et il faut le compter parmi les Romains.

L'Irlande qu'on appelait Ecosse, c\

5*a USA

L'Ecosse, connue sous le nom d'A Manie: ou du pays des Piétés, avaient reçu aussi quelques semences du christianisme , étouffée* toujours par l'ancien culte qui dominait. Le moine Golumban , né en Irlande, était du sixième siècle; mais il parait , par sa retraite en France , et par les monastères qu'il fonda en Bourgogne, qu'il ? «*»it peu à faire et beaucoup à craindre pour ceux qui cherchaient en Irlande et en Angleterre de ces établissements riches et tranquilles , qu'on trouvait ailleurs à l'abri de la religion.

Après une extinction presque totale du christianisme dans l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, la tendresse conjugale l'y fit renaître. Etbelbert, un des rois barbares- anglo-saxons de l'heptarchie d'Angleterre, qui avait son petit royaume dans la province de Kent, où est Cantorbéry, voulut s'allier avec un roi de France. Il épousa la fille de Childéric, roi de Paris. Cette princesse chré-

tienne, qui passa la mer avec un évêque de Soissons, disposa son mari à recevoir le baptême, comme Clotilde avait soumis Clovis. Le pape Grégoire-le-Grand envoya Augustin , que les Anglais nomment Austin, avec d'autres moines romains, en 598.

Ils firent peu de conventions : car il faut au moins entendre la langue du pays pour en changer la religion ; mais , favorisés par la reine; ils bâtirent un monastère.

Ce fut proprement la reine qui convertit le petit royaume de Cantorbéri.

Ses sujets barbares , qui n'avaient point d'opinions, suivirent aisément l'exemple de leurs souverains. Cet Augustin n'eut pas de peine à se faire déclarer primate

Car Grégoire-le-Grand si il eût voulu même l'être des Gaules ; mais Grégoire lui écrivit qu'il ne pouvait lui donner de juridiction que sur l'Angleterre. Il fut donc premier archevêque de Cantorbéri , premier primate de l'Angleterre. Il donna à l'un de ses moines le titre d'évêque de Londres, à l'autre celui de Rochester.

On ne peut mieux comparer ces évêques qu'à, ceux d'Antioche et de Babylone, qu'on appelle évêques in partibus infidelium. Mais, avec le temps, la hiérarchie d'Angleterre se forma. Les monastères surtout étaient très riches , au huitième et au neuvième siècles. Ils mettaient au catalogue des saints tous les grands seigneurs qui leur avaient donné des terres; d'où vient que l'on trouve

USA

parmi leurs saints de ce temps-U sept rois , sept reines , huit princes , seize princesses. Leurs chroniques disent qu'il y eut dix rois et

onze reines finirent leurs fours dans des cloîtres. Il est croyable que ces dix rois et ces onze reines se firent seulement revêtir à leur mort d'habits religieux, et peut-être porter, à leurs dernières maladies, dans descouvens, comme on en a usé en Espagne ; mais non pas qu'en effet ils aient , en santé , renoncé aux affaires publiques , pour vivre en cénobites.

Suite des usages du temps de CharUmagne. De ici justice, des lois. Coutumes singulières. Epreuves*

Comtes, — - Des comtes nommés par le roi rendaient sommairement la justice. Us avaient leurs districts assignés. Ils devaient être instruits des lois, qui n'étaient ni si difficiles ni si nombreuses que les nôtres. La procédure était simple, chacun plaidait sa cause en France et en Allemagne. Rome seule , et ce qui en dépendait, avait encore retenu beaucoup de lois et de formalités de l'empire romain. Les lois lombardes avaient lieu dans le reste de l'Italie citérieure.

Chaque comte avait sous lui un lieuf tenant, nommé viguiier ; sept assesseurs, seabini; et un greffier, iwUvrius. Les comtes publiaient dans leur juridiction l'ordre des marches pour la guerre, enrôlaient les soldats sous des centeoiers, les menaient au rendez-vous, et laissaient alors leurs lieutenans faire les fonctions déjuge. ^

Les rois envoyaient des commissaires avec lettres expresses, Mixsi dominici, qui examinaient la conduite des comtes.

Mi ces commissaires ni ces comtes ne condamnaient presque jamais à la mort ni à aucun supplice; car, si on en excepte la Saxe , où Charlemagne fit des lois de sang , presque tous les délits se rachetaient dan* le reste de son empire. Le seul crime de rébel-

lion était puni de mort, et les rois s'en réservaient le jugement. La loi salique, celle des Lombards , celle des Ripuaires , avaient évalué a prix d'argent la plupart des autres attentats , ainsi que nous l'avons vu.

Leur jurisprudence , qui paraît humaine , était peut-être en effet plu»

cruelle que la nôtre. Elle laissait la liberté de mal faire k quiconque pouvait la payer. La plus douce lvt est oeUe qui»

USA

USA 5*3

mettant le frein le pin» terrible a l'ini- coup de provinces. On y a très «Rivent

qui^ , prévient ainsf le plus de crime,; «aujelti, même par sentence de ,uge ,

maia on ne connaissait pas encore la ques- ceux qu'on fesa.t passer pour sorciers :

tion , la torture , nsage dangereux qui, car nen ne dure ». ilong .temps que la su-

comme on sait , ne sert que trop souvent pcrstit.on , et il en a coûte la vie a pins

è perdre l'innocent, et à sauver le cou- d un malheureux. « , ^e j ugement de Dieu par l eau chaude

^Les lois saliques furent remises en vi- s'exécutait en fesant plonger le bras nu

gueur par Chariemagne. Parmi ces lois de l'accusé dans une cuve d'eau boud-

Slique? , il s'en trouve une qui marque lante ; il fallut prendre au fond de la cuve

Jn^m^nt dans auel mépris un anneau bénit. Le juge, en présence

e' aTen Xror™9 Rc 2ZcA> des prêtres et du peuple enfermait dan»

peuples barbares. Le Franc qui avait tué un sac le bras du patient, scellait le sac

in citoyen romain ne payait que mille de son cachet; et s., trois jours après, d

cinquante deniers; et le Àomain payait ne praisss.t sur le bras aucune marque poi le sang d'un Franc deux mille cinq

pour le sang d'un Franc acux mme cinq £l^g^g% — Sus les historiens rapl

CC Dao^TesTa'uses criminelles indécises , portent l'exemple de la reine Teutberge

on se purgeait par serment. Il fallait non- bru de l'empereur Lothaire , J^"f

seulement que la partie accusée, jurât, Charlemagne , accusée d'avoir commis

ma die était obfigée de produire un «n inceste avec son frère moine et sous-

e^rain nombre dé fémoin Pqm lurent Fiacre Elle nomma « »
^?|« T»-»

avec elle. Quand les deux parties oppo- soumit peur elle âi
épreuve de l eau bouil.

saient erment à serment, on permettait Jjnte, en présence
d'une cour nombreuse,

quelquefois le combat; tantôt à fer « pnrl'anneau bénit sans ,
se jbrte.Il

Loulu , tantôt à outrance. .cfina à ^J^J^lRT

DhAs iuacmens de Dieu * — Ces tenir l'action d'un petit feu,
sans péril,

combats'étaient appelés 4c jugement de pendant quelques

Dieu, c'est aussi le nom qu\>n donnait des exemples. Ces se-
crets éta ent alors

à uni "des pins déplorables folies de ce jutant plus communs ,
quils étaient

gouvernement barbare. P»«» nécessaires; mais il n en est
point

6 Les accusés étaient soumis à l'épreuve pour nous rendre a
bsolumentimpass.b les.

de l'eau froide , de l'eau bouillante ou du }1 y » fe^nde appa-
rence que , dans ces

fer ardent. Le célèbre Etienne Baluze a étranges jugemens, on
fesaît subir I e-

rassemblé toutes le. anciennes cérémo- preuve dune manière]
P!J" ^ TM»»«

nies de ces épreuves. Elles commençaient goureuse, selon qu
on y voulait condam-

par la messe ; on y communiait l'accusé, ner ou absoudre.

On bénissait l'eau froide, on l'esorcisait; Cette épreuve de 1
eau bouillante était

ensuite l'accusé était jeté garrotté dans destinée particulière-
ment à la conviction

l'eau. S'il tombait au Tond, if était réputé de l'adultère. Ces
coutumes sont plus an-

innScent ; s'il surnageait' il était jugé ciennes et se sont éten-
due, plu. lom

coupable. M. de Fleuri, dans son HU* q* on ne pense.

toile cccUsiastioue , dit que c'était une Epreuve* rennes. Le sa-
vans n igno-

manière sure de ne troîver personne rent pas qu'en Sitnle,
dans le temple des

criminel. J'ose croire que c'était une dieux Paliques, on écri-
vait son serment,

manière de faire périr beaucoup d'inno- 9/<>n jetait dans un
bassin d eau , et que

cens. Il y a bien des gens qui ont la poi- « le «emicnt surna-
geait l accusé était

trine assez large et les%oumons assezV «bsous. Le temple & T^»«

gers , pour ne*point enfoncer, lorsqu'une «eux par de pareil le*.épreuves.' trouve

grossV corde , qui les lie pir plusieurs encore au bout de l'Orient , dans le Mala-

ente depuis dans les grandes villes, s est « "7 . . " ~ i>k.'.«: ^ «n'«n

conservée tusqu'à nos jours dans beau- autrefois si autorisées en Fntmcie, qn on

con5C 14 1 voit dans le Pcntateuque que, lorsque les

' - Juifs errèrent dans le désert , ils lésaient

* Foye» ranWe rfw Due/4. boire d'une eau mêlée avec de la cendre

5*4 USA

à leur* femmes soupçonnées d'adultère.

Les coupables ne manquaient pas sans doute d en crever, mai» le* femme» fidèle» à leur» mari» buvaient impunément.

Il est dit, dan» l'évangile de saint Jacques , que le grand prêtre ayant lait boire de cette eau a Marie et à Joseph, le» deux époux se réconcilièrent.

La troisième épreuve était celle d'une barre de fer ardent, qu'il fallait porter dan» la main l'espace de neuf pas. 11 était plu» difficile de tromper dan» cette épreuve que dans les autres : aussi je

ne vois personne qui s'y soit soumis dan» ce» siècle» grossiers. On veut savoir qui de l'église grecque ou de la latine établit ces usage» la première. On voit des exemples de ces épreuves à Constantinople jusqu'au treizième siècle, et l'a ch. injure dit qu'il en a été témoin. Il est vraisemblable que les Grecs communiquèrent aux Latins ces superstitions orientales.

A 1 égard des lois civiles, voici ce qui me paraît le plus remarquable. Un homme qui n'avait point d'enfant pouvait en adopter. Les époux pouvaient se répudier en justice ; et , après le divorce , il leur était permis de passer à d'autre» noces. Rom avons, dans Marculfe, le détail de ces lois.

Mais ce qui paraîtra peut-être plus étonnant , et ce qui n'en est pas moins vrai, c'est qu'au livre deuxième *it ces formule» de Marculfe, on trouve que rien, n'était plu» permis , ni plus commun , que de déroger à cette fameuse loi salique, par laquelle les filles n'héritaient pas.

La loi saiiijuc regardée comme bartare, — - Ou amenait sa fille devant le chante ou le commissaire, et on disait : « Ma chère fille , un usage ancien et im- « pie ôte parmi nous toute portion pater- « nelle aux filles; mais, ayant considéré « cette impiété, j'ai vu que, comme vous

* m'avez, été donnés tous de Dieu égale- « ment , je dois vous aimer de même : « ainsi, ma obère fille, je veux que vou» « héritiez par portion égale avec vos frères

* dans toutes mes terres, etc. »

On ne connaissait point chez les Francs, qui vivaient suivant la loi salique et ripuaire, cette distinction de nobles et de roturiers,

de nobles de nom et d'armes, cl de nulles àuavo, ou geu» vivant noblement, 11 u'y avait que deux ordre» de citoyens, les. libres et les serf» ; à peu près comme aujourd'hui dans les empires inu-

usu

bométans et a la Chine. Le terme nobilU n'est employé qu'une seule fois dans les capitula ires , au livre cinquième, pour signifier les officiers , les comtes , les ce u teniers.

Toutes les villes de l'Italie et de la France étaient gouvernées selon leur droit municipal. Le» tributs qu'elles payaient au souverain, consistaient en /aforum, paralum , mausionaticum , fourrages , vivres, meubles de séjour. Les empereurs et les roi» entretenrent long-temps leur» cours avec leurs domaines, et ce» droit» étaient payé» en nature quand Us voyageaient. 11 nous reste un capitulaire de Charlemagoc concernant ces métairies. Il entre dans le plus grand détail. Il ordonne qu'on lui rende un compte exact de ses troupeaux. Un des grands biens de la campagne consistait en abeilles; ce qui prouve que beaucoup de terres restaient en friche. Enfin les plus grandes choses et les plus petites de ces temps -là nous font voir des lois , des mœurs et des usages dont à peine il reste des traces.

(Essai sur (es mwurs.)

USURPATION des pape». — Pour connaître les droits du geare humain , on n'a pas besoin de citations. Le» temps sont passés où des Grotiu* et des iuk fendorf cherchaient le tien et \e mien dans Aristote et dans saint Jérôme, et prodiguaient les contradictions et l'ennui pour connaître le juste et l'injuste. Il faut aller au fait.

Un territoire dépend-il d'un autre territoire? Y a-t-il quelque loi physique qui fas?e couler l'Euphrate au gré de la Chioe ou des Indes ? non sans doute. Y a-t-il quelque notion métaphysique qui soumette une île Moiuquc à unmarai» formé par le fthja et la Meuse? il u'y a pas d'apparence. Une loi morale? pas davantage.

D'où vient que Gibraltar, dans h Méditerranée, appartînt autrefois, aux Maures, et qu'il est aujourd'hui sus Anglais,

gui demeurent dans les îles de l'Océan, ont le» dernières sont vers le soixan tièinc degré? c'est qu'ils ont pris Gibraltar. Pourquoi le gardeol-iU? C'e»t qu on n'a pu le leur ôter ; et alors on est convenu qu'il leur resterait : la force et la convention donnent l'empire.

De quel droit Chailemagne , né dao> le pays barbare des Austrasies , depouilla-t-il son beau père, le lombard Didier, roi d'Italie, après avoir dépouillé

usu

scs propres neveux de leur héritage ? du droit que les Lombards avaient exercé en venant des bords de la mer Baltique saccager l'empire romain, et du droit ' que les Romains avaient eu de ravager tous les autres pays l'un après l'autre. Dans le vol à main armée , c'est le plus fort qui l'emporte ; dans les acquisitions convenues, c'est le plus habile.

Pour gouverner de droit ses frères, les hommes (et quels frères ! quels faux frères!), que faut-il f le consentement libre des peuples.

Charlemagne vient à Rome , vers l'an 800, après avoir tout préparé, tout concerté avec l'évêque , et Pesant marcher son ar-

mée, et sa cassette dans laquelle étaient les présents destinés à ce prêtre. Le peuple romain nomma Charlemagne son maître, par reconnaissance de l'avoir délivré de l'oppression lombarde.

À la bonne heure que le sénat et le peuple aient dit à Charles : « Nous vous remercions du bien que vous nous avez

- fait ; nous ne voulons plus obéir à des « empereurs imbéciles et méchants qui ne nous défendent pas ; qui n'enten-

- dent pas notre langue, qui nous en- « voient leurs Ordres en grec par des « eunuques de Constantinople, et qui prennent notre argent : gouvernez-nous mieux, en conservant toutes nos « 'prérogatives, et nous Vous obéirons. »

Voilà un beau droit, sans doute, et le plus légitime.

Mais ce pauvre peuple ne pouvait assurément disposer de l'empire ; il ne l'avait pas : il ne pouvait disposer que de sa personne. Quelle province de l'empire aurait-il pu donner ? l'Espagne ? elle était aux Arabes ; la Gaule et l'Allemagne de Pépin, père de Charlemagne, les avait usurpées sur son maître ; l'Italie extérieure de Charles l'avait volée à son beau-père. Les empereurs grecs possédaient tout le reste ; le peuple ne conféra donc qu'un nom ; ce nom était devenu sacré. Les nations, depuis l'Euphrate jusqu'à l'Océan, s'étaient accoutumées à regarder le brigandage du saint empire romain comme un droit naturel ; et la cour de Constantinople regarda toujours le démembrement de ce saint empire comme une violation manifeste du droit des gens, jusqu'à ce qu'enfin les Turcs vinrent leur apprendre un autre code.

Mais dire, avec les avocats mercenaires de la cour pontificale romaine (lesquels en rient eux-mêmes), que révoque Léon 111 donna l'empire d'Occident à Charlemagne, cela est aussi absurde que si on disait que le patriarche de Constantinople donna l'empire d'Orient à Mahomet 11.

D'un autre côté, répéter après tant d'autres que Pépin , l'usurpateur, et Charlemagne, le dévastateur, donnèrent aux évêques romains l'exarchat de Ravenne, c'est avancer une fausseté évidente. Charlemagne n'était pas si honnête. Il garda l'exarchat pour lui , ainsi que Rome. Il nomma Rome et Ravenne, dans son testament, comme ses villes principales. Il est constant qu'il confia le gouvernement de Ravenne et de la Pentapole à un autre Léon , archevêque de Ravenne, dont nous avons encore la lettre, qui porte en ces termes exprès : *Uoe cii italcs à Carolo ipso und oum vniversd Pentapoii miki fuerunt contesta**.

Quoi qu'il en soit, il ne s'agit ici que de démontrer que c'est une chose monstrueuse dans les principes de notre religion, comme dans ceux de la poKtkrae et dans ceux de la raison , qu'un prêtre donne l'empire , et qu'il ait des souverainetés dans l'empire.

Ou il faut absolument renoncer¹ au christianisme, ou il faut l'observer. Ni un jésuite, avec ses distinctions, ni le diable n'y peut trouver de milieu.

11 se forme dans la Galilée une religion toute fondée sur la pauvreté, sur l'égalité, sur la haine contre les richesses et les riches; une religion dans laquelle il est dit qu'il est aussi impossible qu'un riche entre dans le royaume des cieux , qu'il est impossible qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille: où l'on

dit que le mauvais riche est damné uniquement pour avoir été riche; où Anania et Saphira sont punies de mort subite pour avoir gardé de quoi vivre ; où il est ordonné aux disciples de ne jamais faire de provisions pour le lendemain ; où Jésus-Christ, (Us de Dieu, Dieu lui-même, prononce ces terribles oracles contre l'ambition et l'avarice : Je ne suis pas venu pour être servi , mais pour servir. Il n'y aura jamais parmi vous ni premier ni dernier. Que celui de vous qui voudra s'agrandir soit abaissé. Que

5a6 USU

celui qui voudra être U premier soit te

dernier.

La vie des premiers disciples est conforme à ces préceptes ; saint Paul travaille de ses mains, saint Pierre gagne sa vie. Quel rapport y a-t-il de cette institution avec le domaine de Rome, de la Sabine, de l'Ombrie, de l'Emilie, de Ferrare, de Bavenne, de la Penlapole, du Bolonais, de Commachio, de Bénévent, d'Avignon? On ne voit pas que l'Evangile ait donné ces terres au pape, À moins que l'Evangile ne ressemble à la règle des théatins, dans laquelle il fut dit qu'ils seraient vêtus de blanc : et on mit en marge , o'est'd-dire] de noir.

Cette grandeur des papes, et leurs prétentions mille fois plus étendues, ne sont pas plus conformes à la politique et à la raison qu'à la parole de Dieu , puisqu'elles ont bouleversé l'Europe , et fait couler des flots de sang pendant sept cents années.

La politique et la raison exigent , dans l'univers entier, que chacun jouisse de son bien , et que tout état soit indépendant.

Voyez comment ces deux lois na« turelles, contre lesquelles il ne peut être de prescription, ont été observées.

De A a-pies. — Les gentilshommes normands qui furent les premiers iustrumens de la conquête de Naples et de Sicile firent le plus bel exploit de chevalerie dont on ait jamais entendu parler. Quarante à cinquante hommes seulement délivrent Salerne,, au moment qu'elle est prise par une armée de Sarrazins. Sept autres gentilshommes normands , tous frères , suffi s en t pour chasser ces mêmes Sarrazins de toute la contrée, et pour l'ôter à l'empereur grec, qui les avait payés d'ingratitude. U est bien naturel que les peuples , dont ces héros avaient ranimé la valeur, s'accoutumassent à leur obéir par admiration et par reconnaissance.

Voilà les premiers droits à la couronne ' des deux Siciles. Les évêques de Borne ne pouvaient pas plus donner ces états en fief que le royaume de Boutan ou de Cachemire. Ils ne pouvaient même en accorder l'investiture quand on Ta leur aurait demandée; car, dans le temps de l'anarchie des fiefs , quand un seigneur voulait tenir son bien allodial en fief pour avoir une protection , il ne pouvait s'adresser qu'à son seigneur suze-

raim Or, certainement le pape n'était pas seigneur suzerain de Naples, de U Pouille et de la Calabre.

On a beaucoup écrit sur cette vassalité prétendue ; mais on n'a jamais remonté à la source. J'ose dire que c'est le défaut de presque tous les jurisconsultes comme de tous (es théologiens. Chacun tire bien ou mal, d'un principe reçu, les conséquences les plus favorables à son parti. Mais ce principe est-il vrai? ce premier fait sur lequel ils s'appuient est -il incontestable ? c'est ce

qu'ils se donnent bien de garde d'examiner. Ils ressemblent à nos anciens romanciers, qui supposaient tous que Francus avait apporté en France le casque d'Hector.

Ce casque était impénétrable , sans doute ; mais, Hector, en effet, l'avait-il porté? Le lait de la Vierge est aussi très respectable; mais les sacristies qui se vantent d'en posséder une roquillo , la possèdent-elles en elle t ?

Giannone est le seul qui ait jeté quelque jour sur l'origine de la domination suprême affectée par les pape* sur le royaume de Naples. Il a rendu en cela un service éternel aux rois de ce pays; et pour récompense il a été abandonné par l'empereur Charles vi, alors roi de Naples , à la persécution des jésuites»; trahi par la plus lâche des perfidies, sacrifié à la cour de Rome, il a fini sa vie dans la captivité. Son exemple ne nous découragera pas. Nous écrivons dans un pays libre ; nous sommes nés libres, et nous ne craignons ni l'ingratitude des souverains, ni les intrigues des jésuites* , ni la vengeance des papes. La vérité est devant nous , et toute autre considération nous est étrangère.

C'était une coutume dans ces siècles de rapines , de guerres particulières, de crimes, d'ignorance et de superstition,

qu'un seigneur faible, pour être à l'abri de la rapacité de ses voisins, mit ses terres sous la protection de l'Eglise , et achetât cette protection pour quelque argent; moyen sans lequel on n'a jamais réussi. Ses terres alors étaient réputées sacrées : quiconque eût voulu s'en emparer était excommunié.

1 Les hommes de ce temps-là , aussi méchants qu'imbéciles, ne s'effrayaient pas des plus grands crimes, et redoutaient une ex-

communication qui les rendait exécrables aux peuples encore plus médians qu'eux , et beaucoup plus sots.

usu

Robert Gtrtscard et Richard a Tain* queUrs de la Pouille et de la Calabre, furent d'abord excommuniés par le pape Léon ix. Ils s'étaient déclarés vassaux de l'empire; mais l'empereur Henri m, mécontent de ces feudataires conquérans, avait engagé Léon ix à lancer l'excommunication à la tête d'une armée d'Atlcm&mds. Les Normands , qui ne craignaient point ces foudres comme les princes d'Italie les craignaient , battirent les Allemands, et prirent le pape prisonnier : mais, pour empêcher désormais les empereurs et les papes de venir les troubler dans leurs possessions, ils offrirent leurs conquêtes à l'Eglise sous le nom d'oétata. G est ainsi que l'Angle* terre avait payé le denier de saint Pierre; c'est ainsi que les premiers rois d'Espagne et de Portugal , en recouvrant leurs états contre les fiarrazins, promirent à l'église de Rome deux livres d'or par an ; ni l'Espagne, ni le Portugal, ne regardèrent jamais Je pape comme leur seigneur suzerain.

Le duc Robert , ohtat de l'Eglise , ne fut pas non plus feudataire du pape ; il ne pouvait pas l'être, puisque les papes n'étaient pas souverain» de Rome. Celte ville alors était gouvernée par son sénat : l'évêque n'avait que du crédit ; le pape était à Rome précisément ce que l'électeur est à Cologne. Il y a une différence prodigieuse entre être oblat d'un saint, et être feudatuirc d'un évêque.

Baronius , dans ses actes , rapporte l'hommage prétendu fait par Robert, duc de la Pouille et de la Calabre, à Nicolas 11 ; mais cette pièce est fausse , on ne l'a jamais vue , elle n'a jamais été dans aucune archive. Bofeert s'intitula duo far la grâce de Dieu et

de St. Pierre; mais certainement St. Pierre ne lui avait rien donné, et n'était point roi de Rome.

Il y a eu trente investitures du royaume «le W a pie s données par des papes ; mais il y a eu beaucoup plus de bulles qui soumettent les princes à la juridiction ecclésiastique ; et qui déclarent qu'aucun souverain ne peut, en aucun cas, juger des clercs ou des moines , ni tirer d'eux une obole pour le maintien de ses états : il y a eu plus de bulles qui disent, de la part de Dieu , qu'on ne peut faire un empereur sans le consentement du pape.

Toutes ces bulles sont tombées dans le

USU

mépris qu'elles méritent ; pourquoi respecterait-on davantage la suzeraineté prétendue du royaume de Naples? Si l'antiquité consacrait les erreurs., et les mettait hors de toute atteinte, nous serions tous tenus d'aller à Rome plaider nos procès, lorsqu'il s'agirait d'un mariage, d'un testament, d'une dime; nous devrions paver des taxes imposées par les légats : il faudrait nous armer toutes les fois que le pape publierait une croisade; nous achèterions à Rome des indulgences ; nous délivrerions les âmes des morts à rix d'argent, nous croirions aux sorciers, la magie, au pouvoir des reliques sur les diables ; chaque prêtre pourrait envoyer les diables dans le corps des hérétiques ; '. tout prince qui aurait un différend avec le pape, perdrait sa souveraineté. Tout cela est aussi ancien ou plus ancien que la prétendue vassalité d'un royaume , qui par sa nature doit être indépendant.

Certes , si les papes ont donné ce royaume, ils peuvent l'ôter; ils en ont en effet dépouillé autrefois les légitimes possesseurs. C'est une source continuelle de guerres civiles. Ce droit du pape est donc en effet contraire à la religion chrétienne, à la saine politique et à la raison; ce qui était à démontrer.

De la monarchie de Sicile. — Ce qu'on appelle le privilège , la prérogative de la monarchie de Sicile, est un droit essentiellement attaché à toutes les puissances chrétiennes, à la république de Gènes, à celle de Lucques et de Raguse , comme à la France et à l'Espagne. 11 consiste en trois points principaux , accordés par le pape Urbain 11 à Roger, roi de Sicile.

Le premier, de ne recevoir aucun légat A latere qui fasse les fonctions de pape , sans le consentement du souverain.

Le second , de faire chez soi ce que cet ambassadeur étranger s'arrogeait de faire.

Le troisième, d'envoyer aux conciles de Rome les évêques et les abbés qu'il voudrait.

C'était bien le moins qu'on put faire, pour un homme qui avait délivré la Sicile du joug des Arabes, et qui l'avait rendue chrétienne. Ce prétendu privilège n'était autre chose que le droit naturel , comme les libertés de l'église gallicane ne sont que l'ancien usage de toutes les églises.

Ces privilèges ne furent accordés par Urbain 11 , confirmés et augmentés par quelques papes suivants, que pour tâcher

île Jaire an fief apostolique de la Sicile , comme ils l'avaient fait de Hante» : mais, le* rois ne ne laissèrent pas prendre à ce» piège. C'était bien anses d oublier leur dignité jusqu'à etre vassaux en terre ferme, ils ue le furent jamais dans Itle.

Si l'on veut savoir une des raisons pour laquelle ces rois su maintinrent dans le droit de ne point recevoir de légat, dans le temps que tous les autres «onveraius de l'Europe avaient la faiblesse de les admettre , la voici dam Jean , évêque

de Sabsbury : Leguti apoilotioi ita

detaccliantur in provineiiis où Satan ad EccAcêiam flagclUndam à fade Dotnini.

Proviheiaruni diripiunt spolia, as si thesanros Crœsi studeant comparâtes lis saccagent le pays, comme si c'était Satan qui flagellât l'Eglise loin de la lace du Seigneur. Ils enlèvent les dépouilles des provinces, comme s'ils voulaient amasser les trésors de C résus.

Les papes se repentirent bientôt d'à* voir cédé aux rois de Sicile un droit naturel. Ils voulurent le reprendre. Baro»

nus soutint enfin que ce privilège était subreptice, qu'il n'avait été vendu aux rois de Sicile que par un antipape : et il ne fait nulle difficulté de traiter de tyran» tous les rois successeurs de Roger»

De Ferrare. — Si les droits de la Sicile sont inébranlables , si la sueoralneté de NaplcS n'est qu'une antique chimère, l'invasion de Ferrare est une nouvelle usurpation. Ferrare était constamment un fief de l'empire, ainsi que Parme et Plaisance; Le pape Clément vin en dépouilla César d Est , à rnaïè armée , es 1597. Le

prétexte de cette tyrannie était ' bien singulier pour un homme, qui se dit l'humble vicaire de Jésus-Christ. Le duc Alfonse d'Est , premier du nom, ssuVerain de Ferrare , de Modène, d'Est, de Carpi , de Bovigno , avait épousé une simple citoyenne de Ferrare, nommée Laura Eustoochia , dont il avait en trois enfans avant son mariage, reconnus par lui solennellement en face d'Eglise. Il ne manqua à cette reconnaissance aucune des formalités prescrites par les lois; Son successeur, Alfonse d Est, fat reconnu duc de Ferrare. Il épousa Jolie d'Urbto, fille de François, duc dUrbray dont il eut cet Infortuné César d'Est , liéri lier incontestable de tous les biens de sa maison , et déclaré héritier par le dernier duo, mort le vj octobre 1597. Le pape Clément vm , du nom d'Aldubran-

usti

din, originaire d'une famille de négocia m de Florence, usa prétexter que la grand' mère de César d'Est n'était pas assez noble, et que h* enfans qu'elle Avait mis au monde devaient être regardés corasne des bâtards. Cette raison est ridicule et scandaleuse dans ua évêque ; elle est insoutenable dans tous les : tribunaux de l'Europe : d'ailleurs , si le due n'était pas légitime vil devait perdre Modeste et ses autres états ; et «'il n'y avait point de vice dans sa naissance, il devait garder Ferrare , comme Modène.

L'acquisition de Ferrare était top belle pour que le pape ne fit pas valoir toutes les décrétâtes et toute* le* décision* des brèves théologiens , qui assurent que le papu peut rendre juste ce qui cU «m juste. En conséquence, il excommunia d'abord César d'Est ; et comme l'excommunication prive, nécessairement, on homme de tous ses biens, le père, commun des fidèles leva des troupes contre l'excommunié < pour lui ravir son héritage, au nom de

l'Eglise. Ces troupes furent battues & mail le duc de Modène et de Ferrare vit bientôt ses finances épuisées et ses amis refroidis.

Ce qu'il y eût de plus déplorable , c'est que le roi de France, Henri iv, se fut obligé de prendre le parti du pape, pour balancer le crédit de Philippe II à la cour de Rome. C'est • ainsi que le bon roi Louis xii , moins excusable , s'était déshonoré en s'unissant avec le monstre Alexandre vi et son exécrationnable bâtard , le duc Borgia. Il fallut céder; alors le pape fit envahir Ferrare par le cardinal A. de Brandin, qui entra dans cette florissante ville avec mille chevaux et cinq mille tautassins. f

Depuis ce temps Ferrare devint déserte ; son terroir inculte se couvrit de marais croupissans. Ce pays avait été* sous La maison d'Est 4 un des plus Oeuvres de l'Italie; le peuple regretta toujours ses anciens maîtres. Il est vrai que le duc fut dédommagé. On lui donna la nomination à un évêché et à une cure, et on lui fournit même quelques minots de sel des magasins de Cervia ; mais il n'est pas moins vrai que la maison de Modène a des droits incontestables et imprescriptibles sur ce duché de Ferrare ♦ dont elle est si indignement dépouillée.

De Castro et lionciglione* — L'usurpation de Castro et Bonciglione sur la maison de Parme n'est pas moins injuste ,

usu

mais la manière a été plus basse et plus lâche. Il y a dans Borne beaucoup de juifs qui se vengent comme ils peuvent des chrétiens , en leur prêtant sur gages à gros intérêt. Les papes ont été sur leur marché. Ils ont établi des banques que l'on appelle les monts de piété; on y prête sur gages aussi, mais avec un intérêt beaucoup

moins fort. Les particuliers y déposent leur argent , et cet argent est prêté à ceux qui veulent emprunter, et qui peuvent répondre.

Rainuce, duc de Parme, fils de ce célèbre Alexandre Farnèse qui fit lever au roi Henri iv le siège de Rouen et le siège de Paris, obligé d'emprunter de grosses sommes, donna la préférence au mout de piété sur les juifs. Jl n'avait cependant pas trop à se louer de la cour romaine. La première fois qu'il y parut , Sixte-Quint voulut lui faire couper le cou, pour récompense des services que son père avait rendus à l'Eglise.

Son fils Odoard devait les intérêts avec le capital , et ne pouvait s'acquitter que difficilement. Barbarin ou Barber in, qui était alors pape , sous le nom d'Urbain vin , voulut accommoder l'aff-Taiie en mariant sa nièce Barbarini ou Barbarina au jeune duc de Parme. Il avait deux neveux^ qui le gouvernaient; l'un Tadéo Barbarini , préfet de Rome , et l'autre le cardinal Antonio; et de plus un frère, cardinal aussi, mais qui ne gouvernait personne. Le duc alla à Rome voir ce préfet et ces cardinaux, dont il devait être le beau-frère , moyennant une diminution des intérêts qu'il devait au mont de piété* Mi le marché , ni la nièce du pape , ni les procédés des neveux ne lui plurent ; il se brouilla avec eux pour la grande affaire des Romains modernes; le punctUioj la science du nombre des pas qu'un cardinal et un préfet doivent faire en conduisant un duc de Parme.

Tous les caudataires se remuèrent dans Rome pour ce différend, et le duc de Parme s'en alla épouser une Médicis.

Les Barberins ou Barbarins songèrent à la vengeance. Le duc vendait tous les ans son blé du duché de Castro à la chambre des apôtres , pour acquitter une partie de sa dette ; et la chambre des

apôtres revendait chèrement son blé au peuple. Elle en acheta ailleurs, et défendit l'entrée du blé de Castro dans Rome. Le duc de Parme ne put vendre

USU 5iD

son blé aux Romains , et le vendit aussi ailleurs , comme il put.

Le pape, qui d'ailleurs était un assez mauvais poète , excommunia Odoard , selon l'usage, et incaméra le duché de Castro. Incamérerestuamotde la langue particulière à la chambre des apôtres : chaque chambre a la sienne. Cela signifie prendre, saisir, s'approprier , s'appliquer ce qui ne nous appartient point du tout. Le duc , avec le secours de Médicis et de quelques amis, arma pour désincamérer son bien. Les Barberins armèrent aussi.

On prétend que le cardinal Antonio, en faisant délivrer des mousquetons bénis aux soldats , les exhortait à les tenir toujours bien propres , et à les rapporter dans e même état qu'on les leur avait confiés. On assure même qu'il y eut d«s coups donnés et rendus , et que trois ou quatre personnes moururent dans cette guerre , soit de l'intempérie, soit autrement.' On ne laissa pas de dépenser beaucoup plus que le blé de Castro ne valait. Le duc fortifia Castro ; et, tout excommunié qu'il était, les Barberins ne purent prendre sa ville avec leurs mousquetons. Tout cela ne ressemblait que médiocrement aux guerres des Romains du temps passé ; et encore moins à la morale de Jésus-Christ.

Ce n'était pas même le contrains Us d'entrer ; c'était le contrains-les de sortir. Ce fracas dura , par intervalles , pendant les années i64a et i645. La cour de France, en 1644» procura une paix fourrée. Le duc de Parme communia, et garda Castro.

Pamphiie, Innocent x, qui ne fesait point de vers et qui haïssait les deux cardinaux Barberins, les vexa si durement, pour les punir de leurs vexations, qu'ils s'enfuirent en France, où Je cardinal Antonio fut archevêque de Reims , grand aumônier, et chargé d'abbayes.

Nous remarquerons en passant qu'il y avait encore un troisième cardinal Barberin, baptisé aussi sous le nom d'Antoine. Il était frère du pape Urbain vin. Celui-là ne se mêlait ni de vers ni de gouvernement. 11 avait été assez fou dans sa jeunesse pour croire que le seul moyen de gagner le paradis était d'être frère lai chex les capucins. Il prit cette dignité, qui est assurément la dernière de toutes; mais étant depuis devenu sage , il se contenta d'être cardinal et très riche. Il vécut en philosophe. L'építaphe qu'il ordonna

550 bSU

qu'on gravât sur soo tombeau est curieuse.

Hie jaeet puJpis oi finit , postea nihil. Ci-gît poodr* et cendre ,
et pub rien.

Ce rien est quelque chose de singulier pour un cardinal.

Mais revenons aux affaires de Parme.

Pamphile, en 1646, voulut donner a Castro un évêque fort décrié par se»

mœurs , et qui fit trembler tous les citoyens de Castro qui avaient de belles femmes et de jolis enfâns. L'évêque fut tué par un jaloux. Le pape, au lieu de faire chercher les coupables , et de s'entendre avec le duc pour les punir, envoya des troupes, et fit

raser la ville. On attribua cette cruauté à dona Olimpia , belle-sœur et maltresse du pape , à qui le duc avait eu la négligence du ne pas faire de présens lorsqu'elle en recevait de tout le monde. Démolir une ville était bien pis que de l'incamérer. Le pape fit ériger une petite pyramide sur les ruines , avec cette inscription : Qui fu Castro.

Gela se passa sous Ramuce u , fils d'Odoard Faruèse. On recommença la guerre, Oui fut encore moins meurtrière que celle des Barberins. Le duché de Castro et Ronciglione resta toujours confisqué au proGt de la chambre des apôtres , depuis 1646 jusqu'à 166a, sous le pontificat de- Chigi , Alexandre vu.

Cet Alexandre vu ayant, dans plus d'une affaire , bravé Louis xiv, dont il méprisait la jeunesse et ne connaissait pas la hauteur, les différens furent poussés si loin entre les deux cours , les aui-mosités furent si violentes entre le duc de Créquy, ambassadeur de France a Rome , et Mario Chigi, frère du pape, que les gardes corses de sa sainteté tirèrent sur le carrosse de l'ambassadrice, et tuèrent un de ses pages à la portière. 11 est vrai qu'ils n'y étaient autorisés par aucune bulle; mais il parut que leur aèle n'avait pas beaucoup déplu au saint père. Louis xiv fit craindre sa vengeance. Il fit arrêter le nonce à Paris , envoya des troupes en Italie, se saisit du comtat d'Avignon. Le pape, qui avait dit d'abord que des légions d'anges viendraient à son secours , ne voyant point paraître ces anges , s'humilia, demanda pardon. Le roi de France lui pardonna, à condition qu'il rendrait Castro et Ronciglione au duc de Parme, et Commacbtu au duc de Modène, tous deux attachés à ses intérêts, et tous deux opprimés.

Comme Innocent x avait fait ériger une petite pyramide en mémoire de U démolition de Castro, le roi de France exigea qu'on

érigéât une pyramide du double plus haute à Rome , dans la place Farnèse , où le crime des gardes du pape avait été commis. A l'égard du page tué, il n'en fut pas question. Le vicaire de Jésus-Christ devait bien au moins une pension à la famille de ce jeune chrétien. La cour de Rome fit habilement insérer dans le traité, qu'on ne rendrait Castro et Ronciglione au duc que moyennant une somme d'argent , équivalente à peu près à la somme que la maison Farnèse devait au mont de piété. Par ce tour adroit, Castro et Ronciglione sont toujours demeurés incamérés , malgré Louis xiv, qui, dans les occasions, éclatait avec fierté contre la cour de Rome, et ensuite lui céda.

Il est certain que la jouissance de ce duché a valu à la chambre des apôtres quatre fois plus que le mont de piété ne peut redemander de capital et d'intérêts. N'importe, les apôtres sont toujours en possession. Il n'y a jamais eu rPnsorption plus manifeste. Qu'on s'en rapporte à tous les tribunaux de judicature, depuis ceux de la Chine jusqu'à ceux de Corfou : y en a-t-il un seul où le duc de Parme ne gagnât sa cause? Ce n'est qu'un compte à faire. Combien vous dois-je?

combien avec- vous touché par vos mains? payez-moi l'excédant , et rendez-moi mon gage. Il est à croire que quand le duc de Parme voudra intenter ce procès, il le gagnera partout ailleurs qu'à la chambre des apôtres.

Réquisitions de Jules H. — Je ne parlerai point ici de Gommachio; c'est une affaire qui regarde l'Empire , et je m'en rapporte à la chambre de Vetzlar et au conseil aulique. Mais il faut voir par quelles bonnes œuvres les serviteurs des serviteurs de Dieu ont obtenu de Dieu tous les domaines qu'ils possèdent aujourd'hui. Nous savons par le cardinal Bembo , par Guicbardin et par tant

d'autre.* , comment la Rovère, Jules «1, acheta la tiare, et comment il fut élu avant même que les cardinaux fussent entrés dan* te conclave. Il iallait payer ee qu'il avait promis , sans quoi on lui aurait représenta ses billets, et il risquait d'être dépwf. Pour payer les uns il fallait prendre a:tt

pes; il se meta leur tête, assiège Pérou*-.

USD

qui appartenait au seigneur Baglioni, liorome faible et timide» qui n'eut pas Je courage de *e défendre. Il rendit sa ville en 1506. On lui laissa seulement emporter ses meubles avec des agnus Dei* De Pérouse, Jules marche à Bologne , et /en chasse les Bcotivoglio.

On sait comment il arma tous les souverains contre Venise , et comment ensuite il s'unit avec, les Vénitiens contre Louis xn. Cruel eunemi, ami perfide, prêtre, soldat , il réunissait tout ce qu'on reproche à ces deux professions , la fourberie et l'inhumanité. Cet honnête homme se mêlait aussi d'excommunier. Il lança son ridicule foudre contre le roi de France Louis xu , le Père du peuple. Il croyait , dit un auteur célèbre, mettre les rois sons l'anathème , comme vicaire de Dieu ; et il mettait à prix les têtes de tous les Français en Italie, comme vicaire du diable. Voilà l'homme dont les princes baisaient les pieds», et que les peuples adoraient comipe nu Dieu. J'ignore s'il ent la v. ... , comme on Ta écrit : tout ce que je sais , c'est que la sgnora Orsini , sa fille, ne l*eût point, et qu'elle fut une très honorable dame. Il faut toujours rendre justice au beau sexe dans l'occasion.

Des acquisitions a" Alexandre VI . — La terre a retenti assez de la simonie qui valut à ce Borgia la tiare; des excès de fureur et de

débauche dont se souillèrent «es bâtarde; de son inceste avec Lucrecia , sa fille. Quelle Lucrecia 1 On sait qu'elle couchait avec son frère et son père, et. qu'elle avait des évêques pour valets de chambre. On est assez instruit du beau festin pendant lequel cinquante courtisanes nue* ramassaient des châtaignes en variant leurs postures , pour amuser sa sainteté, qui distribua des prix aux plus vigoureux vainqueurs de ces dames.

L'Italie parle encore du poison qu'on , prétendit qu'il prépara pour quelques cardinaux , et dont on croit qu'il mourut lui-même. 11 ne reste rien de ces épouvantables horreurs, que la mémoire; mais il reste encore des héritiers de ceux que son fils et lui assassinèrent , ou étranglèrent, ou empoisonnèrent pour ravir leurs' héritages. 'On connaît le poison dont ils se servaient; il s'appelait fa can^arella. Tons les crimes de eette abominable famille sont aussi connus que l'Evangile , à l'abri duquel ces monstres les commettaient impunément. Il ne s'agit ici que

USU

des droits de plusieurs illustres maisons qui subsistent encore. Les Orsini, les Colonne souÛnrent-ils toujours que la chambre apostolique leur retienne les héritages de leur ancienne maison? Nous avons à Venise des Tiepolo, qui descendent de la fille de Jean Sforze , seigneur de Pezzaro , que César Borgia chassa de la ville au nom du pape , son père. Il y a des Manfredi qui ont droit de réclamer Faenza, Astor Manfredi , âgé de dix-huit ans, rendit Faenza au pape et se remit entre les mains de son fils , à condition qu'on le laisserait jouir du reste de sa fortune, Il était d'une

extrême beauté ; César Borgia en devint éperdument amoureux ; mais comme il était louche , ainsi que tous ses portraits le témoignent , et que ses crimes redoublaient encore l'horreur de Manfredi pour lui, ce jeune homme s'emporta imprudemment contre le ravisseur ; Borgia n'en put jouir que

Çar violence : ensuite il le fit jeter dans le ibre avec la femme d'un Caraccioli, qu'il avait enlevée à son époux.

On a peine à croire de telles atrocités ; mais s'il est quelque chose d'avéré dans l'histoire , ce sont h?s crimes d'Alexandre vi et de sa la mille.

La maison de Moutefcellro n'est pas encore éteinte. Le duché d'Urbain, qu'A»

lexandre vi et son fils envahirent par la perfidie la plus noire et la plus célébrée dans les livres de Machiavel, appartient à ceux qui sont descendus de la maison de Montefeltro , à moins que les crimes n'o. pèrent une prescription contre l'équité.

Jules Varanp, seigneur de Camerino, fut saisi par César Borgia, dans le temps même qu'il signait une capitulation , et fut étranglé sur la place avec ses deux fils. Il y a encore des V ara no dans la Romagne; c'est à eux, sans doute, que Camérino appartient.

Tous ceux qui lisent ont vu avec effroi dans Machiavel , comment ce César Borgia fit assassiner Vitelloso Vitelli, Oliverotto da Fermo, il signer Pagolo, et Francesco Orsini , duc de Gravina. Mais ce que Machiavel n'a point dit, et ce que les historiens contemporains nous appren* nent . c'est que pendant que Borgia faisait étrangler le duc de Gravina et ses amis dans le château de

Sinigaglia, le pape son père fesait arrêter le cardinal Orsini , parent du duc de Gravina , et confisquait tous les biens de cette illustre maison. Le pape s'empara même de tout

Ma VAL

le mobilier. Il se plaignit amèrement de ne point trouver narrerai ce* effets une grosse perle estimée deux mille ducats , et une cassette pleine d'or qu'il «avait être chez le cardinal. La mère de ce malheureux prélat, âgée de quatre-vingts ans, craignant qu'Alexandre vi , selon sa coutume, n'empoisonnât son fils, vint en tremblant lui apporter la perle et la cassette; mais son fils était déjà empoisonné, «»t rendait les derniers soupirs. Il est certain que si la perle est encore , comme on le dit, dans le trésor des papes, ils doivent en conscience la rendre à la maison des Ursins, avec l'argent qui était dans La cassette.

Conclusion. — Apres avoir rapporté , dans la vérité la plus exacte, tous ces faits, dont on peut tirer quelques conséquences , et dont on peut faire quelque usage honnête , je ferai remarquer à tous les intéressés qui pourront jeter les yeux sur ces feuilles, que les papes n'ont pas un pouce de terre en souveraineté oui

qu'à lire t histoire oc l'Empire et les p nsconsultes d'Allemagne. A l'égard des fraudes, il n'y a qu'à jeter les yeux sur la donation de Constantin et sur les décrétâtes.

La donation de la comtesse Mathilde ad doux et modeste Grégoire vu est le titre le plus favorable aux évôques de Rome.

Mais, en bonne foi» si une femme à Paris, à Vienne, à Madrid, à Lisbonne, déshéritait tous ses parens, et laissait tousses fiefs masculins, par testament , à son confesseur, avec ses bagues et

joyaux, ee testament ne serait-il pas cassé suivant expresses de tous ces états ?

VAL

On nous dira que le pape isLau-dessm de toutes les lois, qu'il peut rendre juste ce qui est injuste; potest de injustitia facere jus-lUiam. Papa est suprâ jus, contra jus et extra jus : c'est le sentiment de Beilarmin *; c'est l'opinion de» théologiens romains. A cela nous n'avons rien à répondre. Nous révérons le siège de Rome; nous lui devons les indulgences, la faculté de tirer des âmes du purgatoire, la permission d'épouser nos bellessoeurs et nos nièces l'une après l'autre, la canonisation de saint Ignace, /a sûreté d'aller en paradis, en portant le scapulaire; mais ce* bienfaits ne sont peut-être pas une raison pour retenir le bien d* autrui.

11 y a des gens qui disent que si chaque église se gouvernait par. elle-même sous les lois de l'état ; si on mettait fin à la simonie de payer des annates pour un bénéfice ; si un évêque , qui d'ordinaire n'est pas riche avant sa nomination, n'était pas obligé de se ruiner lui ou ses créanciers , en empruntant de l'argent pour payer ses bulles ; l'état ne .«eraif pas appauvri, à la longue, par la sortie de cet argent qui ne revieot plus. Mais nous laissons cette matière à dweulet par les banquiers en cour de Roraei

Finissons par supplier encore le lecteur 'chrétien et bienveillant de lire l'Evangile, et de voir s'il y trouvera un seul' mot qui ordonne le moindre des tours que nous avons fidèlement rapportés. Mous y lisons, il est vrai, qu'il faut se faire des amis avec

l'argent de (a mamtnone d'iniquilè. Ah ! bealissimo padre , si ceJa est, rendes donc l'argent.

' . * { Essai sur Us mœurs).

V ALLIÈRE (la duchesse de la) , maîtresse de Louis xiv. — su fait carmkltix (6 juin ty io). — Elle crut que Dieu seul pouvait succéder dans son cœur à son amant. Sa conversion fut aussi célèbre que sa tendresse. Elle se fit carmélite à Paris, et persévéra. Se couvrir d'un cilice, marcher pieds nus ♦ jeûner rigoureusement» chanter la nuit au chœur dans une langue inconnue ; tout cela ne rebuta point la délicatesse d'une femme accou-

tumée à tant de gloire, de mollesse. et de plaisirs. Elle vécut dans ces austérités depuis i6j5 jusqu'en 1710, sous le nom seul de sœur Louise de la miséricorde.

Un roi qui punirait ainsi une femme coupable, serait un tyran; et c'est ainsi que tant de femmes se sont punie* d'avoir aimé. Il n'y a presque point d'exemples

* De romanopantifice, tome I, liv. IV.

VAS

de politiques qui aient pria ce parti rigoureux. Les 'çrimès de la politique sembleraient cependant exiger plus d'expiations que les faiblesses de l'amour; mais ceux qui gouvernent les âmes n'ont guère d'empire que sur les faibles.

On sait que , quand on annonça à sœur Louise de la miséricorde, la mort du duc; de Verraandois, qu'elle avait eu du roi, elle di{ : « Je dois pleurer sa naissance encore plus que sa mort. • Il lai resta une fille 9 qui fut de tous les enfans du roi la plus res-

semblante à son père, et qui épousa le prince Armand de Conti, neveu du grand Coadé.

- (Siècle de Louis XIV .)

VASSI (massacre de) et des Cévennes (i »"roai i56a). — Il est constant que ceux qtti se dirent réformés en France furent persécutés quarante ans avant qu'ils se révoltassent; car ce ne fut qu'après le massacre de ; Vassi, qu'ils prirent les armes.

Le diic François de Guise , qui n'était plus lieutenant du royaume, voulait toujours en être le 'maître. Il était déjà lié avec le roi d'Espagne, Philippe ii, et se lésait regarder par le peuple comme le? protecteur de la catholicité. Les seigneurs, ne marchaient de ces temps-là qu'avec un nombreux cortège : on ne voyageait point, comme aujourd'hui, dans une chaise de poste précédée de deux ou trois domestiques; on était suivi de plus de cent chevaux; c'était la seule magnificence. On couchait trois ou quatre dans le même lit , et on allait à la cour habiter une chambre où il n'y avait que des coffres pour meubles. Le duc de Cuise , en passant auprès tic Vasstsur les frontières de Champagne, trouva des calvinistes qui, jouissant du privilège de Pedft Chantaient paisiblement leurs psaumes dans une grange ; ses valets insultèrent ces malheureux ; ils en tuèrent environ soixante, blessèrent et dissipèrent Ici reste.

Alors les protestons : Se soulèvent dans presque tout le royaume. Toute la France est partagée entre le prince de Condé et François de Cuise. Calhcripc tic Médiçis Hotte entre eux deux. Ce ne fut dé tous éotés que massacres et (filiales. Elle était alors dans Paris avec le iôï, son fils ; elle écrit au prince de Condé 'de venir la délivrer. Cette lettre funest^était uù i ordre de coulinué

la guerre' civile ; on, ne la fesail qu'avep trop d'inhumanité l
chaque

VAS

ville était devenue une place de guerre, et les rues, des champs de batailles.

On doit aussi avouer que la guerre qu'une populace sauvage lit vers les Cévennes, sous Louis xiv, fut le fruit de la persécution. Les camisards agirent en lie u s féroces; mais ou leur avait enlevé leurs femelles et leurs petits; ils déchirèrent les chasseurs qui couraient après eux.

Les deux partis ne conviennent pas de l'origine de ces horreurs. Les uns disent

3 ne le meurtre de l'abbé du Chaila , chef es missions du Languedoc, fut commis pour reprendre une fille des mains de cet abbé; les autres, pour délivrer plusieurs enfans qu'il avait enlevés à leurs parens, afin de les instruire dans la foi catholique : ces deux causes peuvent avoir concouru, et l'on. ne peut nier que la violence n'ait prodoit le soulèvement qui causa tant de crimes, et qui attira tant de supplices.

Après la paix de Rysvick, Orange, où régnait encore la religion protestante , appartenant à Louis xiv, plusieurs habitans du Languedoc Y allèrent chanter leurs psaumes , et prier Dieu dans leur jargon. A leur retour, on en prit cent trente , hommes et femmes, qu'on attacha deux à deux sur le chemin. Les plus robustes, au nombre de soixante et dix, furent envoyés aux galères.

Bientôt après, un prédicant, nommé Marlié , fut pendu avec ses trois enfans , convaincu d'avoir prêché sa religion , et d'avoir

fuit convoquer l'assemblée par ses fils. On fit feu sur plusieurs familles qui allaient au prêché , on en tua dix-huit dans le diocèse d'Uzès ; et trois femmes grosses étant du nombre des morts, on les éventa pour tuer leurs enfans dans leurs entrailles. Ces femmes grosses étaient dans leur tort; elles avaient en effet désobéi aux nouveaux edits; mais, encore une fois , les premiers chrétiens ne désobéissaient-ils pas aux édits des empereurs quand ils prêchaient? Il faut absolument ou convenir que les Juges romains firent très bien de pendre.: Içs chrétiens, ou dire que lès juges catholiques firent très mal de pendre le Vbjjotestans ; car et protestans et piWiierJ cluétienS étaient pré-» cisément dans les nimes termes : on ne peut trop le répu^r^ils étaient également innocens ou ilcment coupables.

Enfin , les chrétiens persécutés par Maxim in égorgèrent, après sa mort, son fils, âgé de dixTUuil.ana, sa fille, %ée

534 VAS

de sept , et noyèrent sa veuve dans l*Oï cuite. Les prote*taris, persécutés par l'abbé du Chu i la, le massacrèrent. Ce Fut là l'tM-igine de la guerre horrible des Cévenaes. Il est même impossible que la révolte n'ait pas commencé par la persécution. Il n'est pas dans la nature humaine que le peuple se soulève contre ses magistrats et les égorge, quand il n'est pas poussé à bout. Mahomet luimême ne fit d'abord la guerre que pour se défendre; et peut-être n'y aurait-il point de mahométans sur la terre, si les " Mecquois n'avaient pas voulu faire moU- : vir Mahomet.

On ne peut, dans un Essai sur les mœurs, entrer dans le détail des horreurs qui ont dévasté tant de provinces. Le trenre humain paraîtrait trop odieux si l'on avait tout dit.

11 sera utile que dans Tes histoires particulières on voie un détail de nos crimes, ' afin qu'on ne les commette plus. Les proscriptions de Sylla et d'Octave , par exemple, n'approchèrent pas des massacres des Cévennes , ni pour le nombre, ni pour la barbarie ; elles sont seulement plus Célèbres , parce que le nom de l'ancienne Rome doit faire plus d'impression que celui des villages et des cavernes d'Andoie;' et Sylla, Antoine, Auguste, en imposent plus que Ravanel et Castagnet. Mais l'atrocité fut poussée plus loin les six années des troubles du Languedoc que dans les trois mois des proscriptions du triumvirat. On en peut juger par des lettres de l'éloquent Fléchier, qui était évêque de Nîmes dans ces temps funestes. Il écrit en 1704 : « Plus de quatre mille catholiques ont été égorgés à la campagne, quatre-vingts prêtres 1 massacrés, deux cents églises brûlées. » 11 ne parlait que de son diocèse; les autres étaient en proie aux mêmes calamités.

Jamais il n'y eut de plus grands crimes suivis de plus horribles supplices ; et les deux partis, tantôt assassins, tantôt assassinés, invoquaient également le nom du Seigneur. Nous verrons, .dans le Siècle de Lotit* XI P9 plus de quarante mille fanatiques périr" j)Sr' la roue et dans les flammes ; et , ce qui est bien remarquable, il n'y en eut pas* un seul qui ne mourût en bénissant Dieu , pas un qui montrât la moindre, faiblesse : hommes j femmes, enfans, tous expirèrent avec le même courage.'

Quelle a été la cause de cette guerre ci-

VEN

vile et de toutes celles de religion dont l'Europe a été ensanglantée? point d'autre que le malheur d'avoir long-temps négligé la morale pour la controverse. L'autorité a voulu ordonner aux hommes d'être croyans , au lieu de leur commander simplement d'être justes. Elle a fourni des prétextes à l'opiniâtreté. Ceux qui sucrifient leur sang et leur vie ne sacrifient pas de même ce qu'il» appellent leur raison. Il est plus aisé de mener cent mille hommes au combat que de seulement mettre l'esprit d'un persuadé*.

(Essai sur les métaphysiques).

VENISE (la république de). — m* de l'histoire , 17 avril 1797. — h Sous Borghèse, Paul V, renaquit l'ancienne querelle de la juridiction séculière et de l'ecclésiastique, qui avait fait verser autrefois tant de sang. [1797] Le sénat de Venise avait défendu les nouvelles donations faites aux églises sans son concours, et surtout l'aliénation des biens-fonds en faveur des moines. Il se crut aussi en droit de faire arrêter et de juger un chanoine de Vincence et un abbé de Nerrèe , auteurs/ocus de rapines et de meurtres.

Le pape écrivit à la république que les décrets, et l'emprisonnement des deux ecclésiastiques blessaient l'honneur de Dieu ; Il exigea que les ordonnances du sénat fussent remises à son nonce, et qu'on lui rendit aussi les deux coupables , qui ne devaient être justiciables que de la loi romaine.

Paul V ; qui peu de temps auparavant avait fait plier la république de Gènes dans une occasion pareille, crut que Venise aurait la même cour descendance. Le sénat envoya un ambassadeur

extraordinaire pour soutenir ses droits. Paul répondit à l'ambassadeur que ni les droits ni les raisons de Venise ne valaient n'ea, et qu'il fallait obéir. Le sénat n'obéit point. [17 avril 1606] Le doge et les sénateurs furent excommuniés, et tout l'état de Venise rais en interdit, c'est-à-dire

qu'il fut défendu au clergé, sous peine de damnation éternelle, de dire la messe, de faire le service, d'administrer aucun sacrement, et de prêter son ministère à (a sépulture des morts. C'était ainsi que Grégoire son successeur en avaient usé envers plusieurs empereurs, bien sûrs alors que les peuples aimeraient mieux abandonner leurs empereurs que leurs églises, et comptant toujours sur des princes prêts à envahir les domaines des

YEN

excommuniés. Mais les temps étaient changés : Paul v, par cette violence, hasardait qu'on lui désobéît, que Venise fit fermer toutes les églises, et reconçût à la religion catholique : elle pouvait aisément embrasser la grecque, ou la luthérienne, ou la calviniste, et parlait en effet alors de se séparer de la communion du pape. Le changement ne se fût pas fait sans troubles ; le roi d'Espagne aurait pu en profiter. Le sénat se contenta de défendre la publication du monitoire dans toute l'étendue de ses terres. Le grandvicaire de l'évêque de Padoue, à qui cette défense fut signifiée, répondit au podestat qu'il ferait ce que Dieu lui inspirerait ; mais, le podestat ayant répliqué

Que Dieu avait inspiré au conseil des dix de faire pendre quiconque désobéirait, l'interdit ne fut publié nulle part ; et la Cour

de Borne fut assez heureuse pour que tous les Vénitiens continuassent à vivre en catholiques malgré elle.

Il n'y eut que quelques ordres religieux qui obéirent. Les jésuites ne voulurent pas donner l'exemple les premiers. Leurs députés se rendirent à l'assemblée générale des capucins; ils leur dirent que, « dans cette grande affaire, l'univers avait les yeux sur les capucins, et qu'on attendait leur démarche pour savoir quel parti on devait prendre. • Les capucins, qui se crurent en spectacle à l'univers, ne balancèrent pas à fermer leurs églises. Les jésuites et les théatins fermèrent alors les leurs. Le sénat les fit tous embarquer pour Rome, et les jésuites furent bannis à perpétuité.

Parmi tant de moines qui depuis leur fondation avaient trahi leur patrie pour les intérêts des papes, il s'en trouva un à Venise qui fut citoyen, et qui acquit une gloire durable en défendant ses souverains contre les prétentions romaines; ce fut le célèbre Sarni, si connu sous le nom de Fra-Paolo. Il était théologien de la république; ce titre de théologien ne l'empêcha pas d'être un excellent jurisconsulte. Il soutint la cause de Venise avec toute la force de la raison, et avec une modération et une modestie qui rendaient cette raison victorieuse. Deux sujets du pape et un prêtre de Venise subornèrent deux assassins pour tuer Fra-Paolo. Ils le percèrent de trois coups de stylet, et s'enfuirent dans une barque à dix rames qui leur était préparée. Un assassinat si bien concerté, (a fuite des meurtriers as-

V1CNV 535

surée avec tant de précautions et de frais, marquaient évidemment qu'ils avaient obéi aux ordres de quelques hommes puis-

sans ; on accusa les jésuites, on soupçonna le pape : le crime fut désavoué par la cour romaine et par les jésuites. Fra- Paolo, qui réchappa de ses blessures, garda long-temps uu fies stylets dont il avait été frappé , et mit au-dessous celle inscription : Sffio delià cfiiesa romana.

PaUl v, depuis ce temps, ne voulut plus faire aucune décision qui pût compromettre son autorité ; on le pressa en vain de faire un article de foi de l'immaculée conception de la sainte Vierge : il se contenta de défendre d'enseigner le contraire en public , pour ne pas choquer les dominicains, qui prétendent qu'elle a été conçue comme les autres dans le péché originel. Les dominicains étaient alors très puissans en Espagne et en I talie.

(Essai sur les mœurs).

VENISE. CONJURATION CONTRE CBTrK

république , bn 1618, — La ville de Venise jouissait d'un avantage singulier, c'est que depuis le treizième siècle sa tranquillité intérieure ne fut pas altérée un seul moment; nul trouble, nulle sédition , nul danger dans la ville. Si on allait à Rome et à Florence pour y voir les grands motiumens des beaux-arts, les étrangers s'empressaient d'aller goûter dans Venise la liberté et les plaisirs; et on y admirait encore , ainsi qu'à Rome , d'cxcellens morceaux de peiulure. Les arts de l'esprit y étaient cultivés; les spectacles y attiraient les étrangers. Rome, était la ville des cérémonies, et Venise la ville des divertissemens. Elle avait fait la paix avec les Turcs après la bataille de Lé pan te , et son commerce, quoique déchu , était encore considérable dans le Levant ; elle possédait Candie et plusieurs lies, l'istrie, la Datmalie , une

partie tic l'Albanie, et tout ce qu'elle conserve de nos jours eu Italie.

[1618] Au milieu de ses prospérités, elle fut sur le point <l'être détruite par uue conspiration qui n'avait point d'exemple depuis la fondation de la république. L'abbé de Saint-Réal, qui a écrit cet événement célèbre avec le style de Salin s te, y a mêlé quelques cmbellisscmcus de roman ; mais le fond en est très frai. Venise avait eu une petite guerre avec la maison d'Autriche sur les côtes de l'istrie. Le roi d'Espagne , Philippe 111, possesseur ofe Mila-nais, était

53ti YEN

toujours l'ennemi secret des Vénitiens.

Le duo d'Ossone, vice-roi de Ma pies; «Ion Pèdre de Tolède, gouverneur de llilan; et le marquis de Bcdmar, ambassadeur d'Espagne «Venise, depuis cardinal delà Cuéva, s'unirent tous trois pour anéantir la république : les mesures étaient si extraor-dinaires et le projet si hors de vraisemblance , que lé sénat , tout vigilant et tout éclairé qu'il était, ne pouvait en concevoir de soupçon. Venise était gardée par sa situation et par les lagunes qui l'entourent* La fange de, ces lagunes, que les eaux portent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre , ne laisse jamais le même che-min ouvert aux vaisseaux : il faut chaque jour iudiquer uue route nouvelle. Venise avait une flotte formidable sur les côtes de l'Is-trie, où elle fesait la guerre à l'archiduc d'Autriche, Ferdinand, qui fut depuis l'empereur Ferdinand n. Il paraissait impossible d'entrer dans Venise; cependant le marquis de Bedmar ras-semble des étrangers dans la ville , attirés les uns par les autres jusqu'au nombre de cinq cents.

Les principaux conjurés (es engagent sous différent prétextes, et s'assurent de leur service avec l'argent que l'ambassadeur fournit. On doit mettre le feu a la ville en plusieurs endroits à la fois ; des troupes du Milanais doivent arriver par la terre ferme; des matelots payés doivent montrer le chemin à des barques chargées de soldats que le duc d'Ossone a envoyées à quelques lieues de Venise ; le capitaine Jacques Fiorre , un des conjurés , officier de marine au service de la république, et qui commandait douze vaisseaux pour elle, se charge de faire brûler ces vaisseaux , et d'empêcher, par ce coup extraordinaire, la reste de la flotte de venir à temps au secours de la ville. Tous les conjurés étant des étrangers de nations différentes, il n'est pas surprenant que le complot ait été découvert. Le procureur Nani , historien célèbre de la république , dit que \c sénat fut instruit de tout par plusieurs personnes. Il ne parle point de ce prétendu remords que sentit un des conjurés, nommé Jaffier, quand Renaud , leur chef, les harangua pour la dernière fois, et qu'il leur fit, dit-on , une peinture si vive des horreurs de leur entreprise , que ce Jaffier, au lieu d'être encouragé, se livra au repentir. Toutes ces harangues sont de l'imagination des écrivains. On doi! s'en défier en

lisant l'histoire. Il n'est ni dans La nature

des choses, ui dans aucune vraisemblance, qu'un chef de conjurés leur fasse une description pathétique des horreurs qu'ils vont commettre, et qu'il effraie les imaginations qu'il doit enhardir. Tout ce que le sénat put trouver de conjurés fut noyé incontinent dans les canaux de Venise. On respecta dans Bcdmar le caractère d'ambassadeur, qu'on pouvait ne pas ménager ; et le sénat le fit sortir secrètement de la ville , pour le dérober à la fureur du peuple.

Venise, échappée à ce danger, fut dans un état florissant jusqu'à la prise de Candie. Cette république soutint seule la guerre contre l'empire turc pendant près de trente ans, depuis 1641 jusqu'à 1669. Le siège de Candie, le plus long et le plus mémorable dont l'histoire fasse mention, dura plus de vingt ans; tantôt tourné en blocus, tantôt ralenti et abandonné, puis recommencé à plusieurs reprises, fait enfin dans les formes, deux ans et demi sans relâche, jusqu'à ce que ce monceau de cendres fût rendu aux Turcs avec l'île presque tout entière, en 1669.

Avec quelle lenteur, avec quelle avfoculté le genre humain se civilise, et \a société se perfectionne! On voyait auprès de Venise, aux portes de cette Italie où tous les arts étaient en honneur, des peuples aussi peu policés que Tétaient alors ceux du Nord. L'Istrie, la Croatie, la Dalmatie, étaient presque barbares. C'était pourtant cette même Dalmatie si fertile et si agréable sous l'empire romain; c'était cette terre délicieuse que Diocétien avait choisie pour sa retraite, dans un temps où, ni la ville de Venise, ni ce nom, n'existaient pas encore. Voilà quelle est la vicissitude des choses humaines. Les Morlaques surtout passaient pour les peuples les plus farouches de la terre. C'est ainsi que la Sardaigne, la Corse, ne se ressentaient ni des mœurs, ni de la culture de l'esprit, qui létaient la gloire des autres Italiens, ni en était comme de l'ancienne Grèce ^ qui voyait près de ses limites des nations encore sauvage?. (Essai sur les mœurs).

VEPRES SICILIENNES (les), ^o mars 1848). — C'est une opinion générale, qu'un gentilhomme de (a Sicile, nommé Jean de Procida, déguisé en cordelier, trama cette fameuse conspiration, par laquelle tous les Français devaient

VER

être égorgés à la même heure, le jour de Pâques au son de la cloche de vêpres. Il est sûr que ce Jean de Procida avait, en Sicile, préparé tous les esprits à une révolution, qu'il avait passé à Constantinople et en Aragon, et que le roi d'Aragon, Pierre, gendre de Mainfroi, s'était ligué avec l'empereur grec contre Charles d'Anjou : mais il n'est guère vraisemblable qu'on eût tramé précisément la conspiration des Pâmes Siciliennes, si le complot avait été formé, c'était dans le royaume de Naples qu'il fallait principalement l'exécuter; et cependant aucun Français n'y fut tué. [ia8a] Malespina raconte qu'un Provençal, nommé Dro-

Eet, violait une femme dans Païenne le . ademain de Pâques, dans le temps que le peuple allait à vêpres ; la femme oria, le peuple accourut, on tua le Provençal. Ce premier mouvement d'une vengeance particulière anima la haine générale. Les Siciliens excités par Jean de Procida et par leur fureur, s'écrièrent qu'il fallait massacrer le» ennemi». On Ct main-basse à Palerme sur tout ce qu'on trouva de Provençaux. La mémoire, qui était dans tous les cœurs, produisit ensuite le même massacre dans le reste de l'île. On dit qu'on éventa les fers* mes grosses pour en arracher les enfants à demi formés, et que les religieux mêmes massacraient leurs pénitentes provençales. Il n'y eut, dit-on, qu'un gentilhomme, nommé des Porcellets, qui échappa. Cependant il est certain que le gouverneur de Messine avec sa garnison se retira de l'île dans le royaume de Naples*.

(Essai sur les mœurs).

VERNON, amiral anglais. — m£daiu,b

PHKMATUBliK DOIT H. BST l'oBJKT (mars

1740). — L'a m ir.il Vernon pénétra dans le golfe du Mexique, y attaqua et prit la ville de Porto-Bello, l'entrepôt des trésors du nouveau monde , la rasa et en fit un chemin ouvert , par lequel les Anglais purent exercer, à main armée, le com-

* Cette opinion est fondée car une tradition très reculée. Porcelet , diaent d'anciens écrivains , fut aauvé aeul du maaaaacre de Palerme , a cause de aa grande prudhonrie et vertu. On prétend qu'un autre Porcelet sauva Richard-Cœur-de-Lion enve» loppé parle» Sarrasins, en attirant leurs coups sur lui-même. Après sa mort, lea Sarrasins trempèrent dea linges dans son «ang, par une superstition digne du ces temps de valeur et de férocité. Cette famille subsiste encore; mais

y»o pauvreté noble est tout ce qui lui reate.

VER

merec autrefois clandestin qui avait été le sujet de la rupture. Cette expédition fut regardée par les Anglais comme un des plus grands services rendus à la nation. L'amiral fut remercié par les deux chambres du parlement : elles lui ccrivirent ainsi qu'elles en avaient usé avec le duc de Marlborough après la journée d'Hochstet. Depuis ce temps les actions de leur compagnie du Sud augmentèrent, malgré les dépenses immenses de la nation. Les Anglais espérèrent alors de con* quérir l'Amérique espagnole. Ils crurent que rien ne résisterait à l'amiral Ver non ; et lorsque, quelque temps après, cet amiral alla mettre le siège de-

vant Carthagène, ils se hâtèrent d'en célébrer la prise : de sorte que, dans le temps même que Vernon en levait le siège, Ils firent frapper une médaille où l'on voyait le port et les environs de Carthagène avec cette légende : II a fris Carthagène; le revers représentait l'amiral Vernon, et on y lisait ces mots : Au vengeur de sa pairie. Il y a beaucoup d'exemples de ce» médailles prématurées qui tromperaient la postérité, si l'histoire plus fidèle et plus exacte ne prévenait pas de telles erreurs.

{Siècle de Louis XIV).

VERSAILLES (fêtes de). — Voyez Fêtes de Versailles.

VERVINS (paix de). — 4^{te} mai 1598, — Ce fut le premier traité qui fut avantageux à la France. La paix de Cateau-Cambresis sous Henri II lui avait coûté beaucoup de villes. Celles que firent François I^{er} et ses prédécesseurs furent ruineuses. Henri IV se fit rendre tout ce que Philippe II avait usurpé dans les temps malheureux de la ligue; il lit la paix en victorieux; la fierté de Philippe II fut abaissée; il souffrit qu'au congrès de Vervins ses ambassadeurs cédassent en tout la préséance aux ambassadeurs de France, en couvrant son humiliation du vain prétexte que ses plénipotentiaires n'étaient que ceux de l'archiduc Ernest, gouverneur des Pays-Bas, et non pas ceux du roi d'Espagne. 1

Ce jeune monarque, qui du temps de la ligue disait, ma ville de Paris, ma ville de Reims, ma ville de Lyon, et qui n'appelait Henri IV que le prince de Condé, fut forcé de recevoir la loi de celui qu'il avait méprisé, et qu'il respectait dans son cœur, s'il connaissait la gloire.

VIC

EvangHe* dans l'église cathédrale de Paris. Cette cérémonie se fit avec autant de magnificence que Henri iv mettait de simplicité dans sa vie privée. [4 et »i juin l'ioB*] Les ambassadeurs d'Espagne étaient accompagnés de quatre cenUgen* tilsHomme». Le roi, à cheval à la té te de tous les prince» « des ducs et pairs, et de» ofliciers, suivi de six cents gentilshommes des pluB distingués du royaume , signa le traité et prononça le serment, ayant le légat du pape à sa droite , et les ambassadeurs d'Espagne à sa gauche*

Il n'est point dit que le parlement assista à cette cérémonie, ni qu'il ait enregistré le traité ; soit qu'on regardât cette grande solennité du serment comme suffisante, soit qu'on crût que le» enregistremens n'étaient nécessaires que pour lot édita dont les juges devaient maintenir l'observation. Ce jour fut une de» placée*> lèbres époque» du règne trop court de Henri iv. (Bssmi sur les mœurs).

VICTOR-AMÉDEB, roi de Sardaigne.

— «on ABBIcmofr mt oa qoi à'Mwtr, (3 septembre 1 ^30). — Victor "Amédév avait un fils aîné, qui, rempli de qualités aimables, en faisait espérer de brillantes. 11 mourut à dix-sept an». Sa mort plongea son père dans un désespoir qui fit craindre pour sa vie. Cependant son courage triompha de sa douleur. Il s'occupait de son second fil», que jusque là H avait négligé, et traité même avec dureté»* parce que l'extérieur peu avantageux de ce prince l'humiliait, et que sa douceur et sa timidité naturelles, qualités trop opposées du caractère impétueux du roi Victor, lui paraissaient annoncer un défaut d'activité et de courage. Il donna

cependant tous ses soins à l'instruction de ce fils, le seul qui lui restât ; sans cesse il l'occupait à passer en revue ou à faire manœuvrer ses régimens, à lever le plan de toutes ses places. Il lui fit apprendre tous les détails des manufactures établies dans ses états, lui développa tous ses projets de finance et de législation, les motifs de ce qu'il avait fait, le succès heureux ou malheureux de toutes ses tentatives pour rendre son pays florissant; et, lorsqu'il le crut assez instruit, il le fit travailler avec lui dans toutes les affaires, n'en décidant aucune qu'après l'avoir discutée avec le prince Charles. Mais il continuait de le traiter avec la même dureté, ne lui laissant aucune liberté; pas même, après son second mariage, celle de vivre à son

gré avec sa femme. Vers la fin de 1710 Victor forma le projet d'abdiquer; il croyait son fils en état de gouverner : l'Europe était en paix. L'on pouvait espérer que cette paix durerait quelques années, et il ne voulait pas exposer son état à n'avoir pour chef, pendant la guerre qu'il prévoyait pour un temps prochain, éloigné, qu'un jeune prince encore sans expérience, ou un vieillard abattu par l'âge et par les infirmités. Il ne le trouvait plus ni la même activité pour le travail, ni la même netteté : d'esprit; il sentait qu'il n'avait plus la force de dompter son unique meur.

Il avait toujours mené une vie simple, se montrant supérieur à l'étiquette de la grandeur comme au faste de la mollesse. ¹¹ Il imagina qu'il coulerait des jours tranquilles dans sa retraite avec la marquise de Saint-Sébastien, dame d'honneur de la princesse de Piémont, qu'il prit la résolution d'épouser. Il n'avait jamais été son amant, et elle avait quarante-cinq ans; mais, souvent trompé par de fausses femmes, il avait des preuves de la vertu de madame de Saint-Sébastien, et avait pris insensiblement du goût pour elle.

dans de l'équiem tête-à-tête , où ils examinaient ensemble lus plus secrets détails du ménage du prince , sur lesquels un violent désir d'avoir de la postérité donnait au roi Victor une curiosité singulière, il ne mit point madame de Saint-Sébastien dans la confiance de son abdication , l'épousa en secret le 12 auguste 1700 , et abdiqua le 3 septembre, ne se réservant qu'une pension de cinquante mille écus.

11 recommanda à son fils, le prince de Saint-Thomas, ancien ministre, sujet fidèle et bon citoyen ; Rebender , général allemand , qu'il venait Je faire maréchal et le marquis d'Orméa, alors ambassadeur à Rome. D'Orméa était nn homme sans naissance, que Victor-Amédée, qui lui trouvait de l'adresse , avait tiré de la misère. Ce ministre lui avait rendu lé service de terminer des Uifierens avec la cour de Home, qui avaient duré une grande partie do son règne, et d'obtenir d'eUe un concordat plu» favorable qoe Victor n'eut pù l'espérer. Il ne savait pas qne , d'Orméa ayant prodigué l'argent au cardinal Coscia (Cuisse J, qui gouvernait Benoit xm, Coscia avait fait lire rm concordat au pape , et lui cft avait fait signer uu autre. Le marquis¹ d'Orméa , rappelé de Rome, et placé dans le ministère,

vie

formel dès son arrivée te projet d'être ks maître. Il craignait peu le» autre» ministre», qu'il parvint bientôt à rendre suspects ou inutiles ; mais le roi Victor était un obstacle à son ambition; On loi envoyait tous les jour* un bulletin qui renfermait la note de tout ce que le» différent bureaux avaient fait j et , dans les affaire»' importantes, son fil* paraissait ne décider que diaprés lui.

•L'hiver qui suivit son abdication, le roi Victor eut une attaque d'apoplexie dont il rest* défiguré. Son fils n'alla point le voir , parce que lui-même s'y opposa ; mais H lui écrivit pour l'engager à eboifir sa retraite eh Piémont , plu* près de Turin, et dans un climat plus doux. Le bulletin avait été interrompu pendant la maladie; de Victor , et on ne loi en envoya plus après sa convalescence. D'Orméa prit sur loi de cesser cet usage; éluda les ordres do roi Charles , qui voulait donner à «on père celte marque de respect, et finit par Pen dégoûter.

Le roi Victor fut irrité de ee procédé* Son fils se proposa de le voir * Cbambéri, en allant aux eaux. 11 lui envoya d'abord d eu» ministre» lui rendre compte des affaire» de leurs département. Victor les écouta, les remercia de leur attention pour lui; mais refusa de croire qu'il dût leur confiance aux ordres de son fils : il le traita , lorsqu'il le vit , avec la même humeur et la même dureté qu'il lui avait prodiguées dans son enfance, et ne cacha ani in ar a Ui* d'Orméa et à Delborgo , autre ministre alors uni avec d'Orméa, ni son mépris , ni sa haine \$ ni le désir! qu'il avait d* dé- tromper son fils < et d'obtenir de loi leur disgrâce.

A son retour le roi Charles revit son père; il cet fut encore plus maltraité. l\ devait rester Quinze jours avec lui. D'Orméa- sentit que tôt ou tard Victor se rendrait maître de son humeur, et qoe sa pèrté'serait le résultat d'une conférence paissiMé entre le père et le fils. Alors il ehferche à effrayer le feu ne roi , à lui per- Hifadef qVil n est pas en sûreté dans le château dé* son père, que sa liberté est eri1 danger,' sa vie exposée à un mouvement1 de violence ; il le détermina à partira-cheval an milieu de la nuit. La reine le suit quelques jours après , et Victor fui-inéme part pour le Piémont avec sa Temmc ; il s'arrête à Montcarlier , et mande à

son fils que d'après le conseil qu'il lui avait donné de se rapprocher de

vie 559

Turin , et de ne plus s'exposer au climat rigoureux de la Savoie, il a quitté Chamberi , et attend qu'il lui donne une nouvelle retraite. La première entrevue fut très violente, et les menaces contre les ministres redoublèrent. D'Orméa vit qu'il n'avait plus à choisir qu'entre sa perte et celle du roi Victor; mais comment faire consentir un fils , jeune , accoutumé au respect et à la crainte , à faire arrêter son père, à soulever par cette violence l'Europe entière contre lui ? 11 supposa que le roi Victor : avait formé le projet de remonter sur le trône , tirant parti de quelques mots qui lui étaient échappés. Fosquieri, gouverneur de Turin , avait été séduit , ainsi que le marquis de Tittvarol; le roi Victor avait fait une tentative pour s'introduire dans la citadelle. 11 avait eu des entretiens avec des médecins et des apothicaires de la cour; tout annonçait le complot le plus funeste. 11 fallait, ou rendre ces complots inutiles en s'assurant de la personne de Victor; ou lui céder le trône; action qui, suivant ces indignes conseillers, avilirait le roi Charles au* lieu de toutes les puissances , et le ferait regarder comme incapable de régner. Cependant Mahomet 11 , qui remit deux fois le trône à son père , avait laissé un assez grand nom. Obsédé par ses ministres qui ne lui laissaient aucun relâche , et qui tous étaient les instruments d'Orméa, quoique jaloux de lui et le haïssant , le roi Charles céda ; il ordonna d'arrêter son père.

Au milieu de la nuit, des grenadiers , les uns armés de baïonnettes, les autres portant des flambeaux, entrent dans la maison où était Victor; on brisa à coups de hache la porte de sa chambre ,

qui se remplit de soldats. Il était couché avec sa femme. On lui signifia l'ordre de son fils ; dédaignant de parler aux officiers, il s'adressa aux grenadiers : < Et vous, leur dit-il, avez-vous oublié le sang que j'ai versé à votre tête pour le service de l'Etat ? » Ils ne répondirent que par leur silence; s'obstinant à ne point obéir, on l'arrache de son lit , et des bras de sa femme qu'il tenait embrassée ; on la traîne dans une chambre voisine; sa chemise déchirée l'exposait tout entière aux yeux des soldats. Victor consent enfin à se faire habiller; On le porte dans une voiture; il aperçoit , en sortant , les gardes de son fils, qu'on lui avait donnés par honneur, les jours précédents : « Vous avez bien fait

540 VIC

votre devoir, • leur dit-il. La voiture était entourée d'un détachement de dragons du régiment de «son fils. «On a pris toutes les précautions , • dit-il en les reconnaissant ; et il se laissa placer dans la voiture. Un colonel des satellites voulait y monter avec lui ; ce colonel était un homme de fortune. Victor le repoussa avec la main. « Apprenez, lui dit-il, que, dans quelque état que soit votre roi , vous n'êtes pas fait pour vous asseoir à côté de lui. • On le conduisit à Revoles, dans une maison dont on avait fait griller les fenêtres, et où il était entouré de gardes et d'espions. Sa femme fut conduite dans la forteresse de Céva, où l'on n'enfermait que des femmes perdues.

Le marquis Fosquieri, le marquis de Rivarolo, deux médecins, un apothicaire, furent arrêtés pour achever de tromper le roi , et pour en imposer au peuple ; mais bientôt après on fut obligé de les relâcher. On ne trouva dans la cassette du roi Victor aucun papier qui annonçât des projets ; et trente mille livres , reste d'un quartier de sa pension, payé quelques jours auparavant , étaient

tout sou trésor. Tels avaient été les préparatifs de la prétendue révolution,

Louis xv, petit-fils du roi Vîctor, pouvait prendre la défense de son grandpère ; il se serait couvert de gloire en marchant lui-même à sou secours à la tête d'une armée. La nation eût applaudi à cette guerre ; l'Europe eût respecté ses motifs. Comment le roi Charles, sans alliés , au milieu d'un peuple qui avait cessé de haïr un prince malheureux , et ne se souvenait plus que de sa prison, ne pouvant compter ni sur ses troupes, ni sur les commandans de ses places , ni sur sa noblesse , eût-il pu résister aux premières nouvelles de la résolution de son neveu. 11 eût vu l'abîme où l'ingratitude et la scélératesse d'Orméa l'avaient plongé } cette victime immolée à son père eût rétabli la paix, et lui eût rendu sa gloire.

Le cardinal de Fleuri n'avait qu'une politique faible oumachia-véliste ; le garde des sceaux, Chauvelin, n'avait point un génie plus élevé, Ilsne furent frappés que de la crainte d'obliger le roi Charles de s'unir avec l'empereur; la nature, le devoir, l'honneur, furent sacrifié» à un intérêt qui même n'existait pas, et ils portèrent la pusillauimité jusqu'à ne pas oser faire demander, au nom du roi de Fiance, qu'où adoucît la prison de sou grand*

père , tandis que le roi Charles et ses deux ministres étalent dans les plus grandes inquiétudes sur le parti que la France pourrait prendre.

Fleuri avait peut-être des motifs plus personnels j il n'ignorait pas que Vîctor- Amédée blâmait sa conduite , le soin qu'il avait d'éloigner le roi des affaires , de ne lui laisser voir ni ses troupes,

ni ses places de guerre , ni ses provinces ; de favoriser sa timidité naturelle qui l'empêchait de parler à ses sujets ou aux étrangers.

Quelques mois après on transporta Je roi Victor à Montcarlier. Revoie était

S lacé sur le grand chemin de France à orne , à la vue du palais de Turin, dans les campagnes où le roi chassait tous les jours. Un étranger, que le roi Victor avait traité avec cette allabilité franche qui plait tant dans les rois , fut le seul qui osa s'intéresser à son infortune ; il fit sentir à d'Orméa combien toutes ces circonstances rendaient plus odieuse encore /a prison de ce malheureux prince. On lut- rendit sa femme , à laquelle d'Orméa défendit , sous peine de la vie , d'avouer qu'elle eût été enfermée an château de Céva. Il mourut la même année. Dans ses derniers jours, il demandait à voir son (ils, promettant de no lui faire aucun reproche.

D'Orméa. eut le crédit d'empêcher une entrevue qui pouvait le perdre en apprenant au roi que toute cette horrible catastrophe était l'ouvrage de son ministre.

Telle fut la On de V ictor- Amédée » victime d'un sujet qu'il avait comblé de biens. Les .malheurs du père et du fils doivent apprendre aux princes à quels revers, à quels crimes involontaires ils s'exposent, lorsque, plus frappés des talents que de la probité, ils comptent la vertu pour rien dans le choix de ceux qu'ils élèvent aux grandes places.

Nous avons cru ces détails intéressa» ; c'est d'ailleurs un devoir de détruire 4« calomnies accréditées, même contre la mémoire des morts. On avait accusé Victor d'inconstance , sa femme^'am option, et tous deux du projet de troubler leur pays

pour satisfaire leur ainbiÇtv'n, Ils ne furent coupables que de iqop de sensibilité aux outrages d'un sujet ingrat. Pour-

quoï ne pas apprendre à ceux que le récit e cet événement indigne ou attendrit, que le roi Charles-Emmanuel fut trompé lui-même ; qu'il ne sut , que lorsqu'il n'eu était plus temps , et l'innocence des démarches de sou père, et l'insolente.

cruauté de ses persécuteurs? Pourquoi ne pas dévouer le vrai coupable au jugement de ia postérité ?

(Essai sur les mœurs), VIENNE (la ville de). — sacv^k pas so-bieski (13 septembre 1683). — Ce siège de Vienne doit fixer les regards de la postérité. La ville était devenue, sous dix empereurs consécutifs de la maison d'Autriche» la capitale de l'empire romain en quelque sorte : mais elle n'était ni forte ni grande. Cette capitale prise, il n'y avait jusqu'au Rhin aucune place capable de résistance.

Vienne et ses faubourgs contenaient environ cent mille citoyens, dont les deux tiers habitaient ces faubourgs sans défense. Kara Mustapha s'avancait sur la droite du Danube, suivi de trois cent trente mille hommes , en comptant tout ce qui servait à cet armement formidable. On a prétendu que le dessein de ce grand visir était de prendre Vienne pour lui-même , et d'en faire la capitale d'un nouveau royaume indépendant de son maître. TékéJi , avec ses roécontens de Hongrie, était vers l'autre rive du Danube. Toute la Hongrie était perdue, et Vienne menacée de tous côtés. Le duc Charles de Lorraine n'avait: qu'environ vingt-quatre mille combattans à opposer aux Turcs qui précipitaient leur marche. Un petit combat a petronel , non loin de Vienne , venait encore de diminuer la faible armée de ce prince.

Le 7 juillet , l'empereur Léopold , l'impératrice sa belle-mère , l'impératrice sa femme, les archiducs, les archiduchesses, toute leur maison, abandonnent Vienne et se retirent ,à Lintz. Les deux tiers des habitans suivent la cour en dé' sordre. On ne voit que des fugitif*, des équipages , des chariots chargés de meubles; et les derniers tombèrent entre les mains des Tartares. La retraite de l'empereur ne porte a Lintz que la terreur et la désolatioo. La cour ne s'y croit pas en sûreté. On se réfugie de Lintz à Pas- »au. La consternation en augmente dans Vienne : il faut brûler les faubourgs , les maisons de plaisance, fortifier en hâte le corps de la place , y faire entrer des munitions de guerre et de bouche. On ne s'était préparé à rien, et les Turcs allaient ouvrir la tranchée. Elle fut en effet ouverte, le 16 juillet, au faubourg Saint- Ulric, à cinquante pas de la contrescarpe.

Le comte de S tarera berg, gouverneur de la ville , avait une garnison dont le fonds était de seize mille hommes, mais qui n'en composait pas en effet plus de huit mille. On arma les bourgeois qui étaient restés dans Vienne : on arma jusqu'à l'université. Les professeurs , les écoliers montèrent la garde , et ils eurent un médecin pour major.

Pour comble de disgrâce , l'argent manquait, et on eut de la peine à ramasser cent mille rixdalers.

Leduc de Lorraine avait en vain tenté de conserver une communication de sa petite armée avec la ville; mais il n'avait pu que protéger la retraite de l'empereur. Forcé enfin de se retirer par les ponts qu'ils avaient jetés sur le Danube, il était loin au septentrion de la ville, tandis que les Turcs oui l'environnaient avançaient leurs tranchées au midi. il faisait tête aux Hongrois de Tékéli , et défendait la Moravie ; mais la Moravie allait tomber avec

Vienne ait pouvoir des Ottomans. L'empereur pressait les secours de Bavière , de Saxe et des cercles, et surtout celui du roi de Pologne Jean Sobieski, prince long-temps la terreur des Turcs, tandis qu'il avait été général de la couronne, et qui devait son trône à ses victoires ; mais ces secours ne pouvaient arriver que lentement.

On était déjà au mois de septembre , et il y avait enfin une brèche de six toises au corps de la place. La ville paraissait absolument sans ressource. Elle devait tomber sous les Turcs plus aisément que Constantinople; mais ce n'était pas un Mahomet 11 qui l'assiégeait. Le mépris brutal du grand visir pour les chrétiens, son inactivité , sa mollesse , firent laugir le siège.

Son parc, c'est-à-dire l'enclos de ses tentes, était aussi grand que la ville assiégée. 11 y avait des bains, des jardins, des fontaines; on y voyait partout l'excès du luxe , avant-coureur de la ruine.

Enfin Jean Sobieski, ayant passé le Danube quelques lieues au-dessus de Vienne , les troupes de Saxe , de Bavière et des cercles étant arrivées, on fit, du haut de la montagne de Calemberg, des signaux aux assiégés. Tout commençait à leur manquer, et il ne leur restait plus que leur courage.

Les armées impériale et polonaise descendirent du haut de cette montagne de Calemberg, dont le grand vizir avait né.

chargé de l'emparer ; elles n'y étendirent en formant un vaste amphithéâtre. Le roi de Pologne occupait la droite à la tête d'environ douze mille gendarmes , et de trois à quatre mille hommes de pied. Le prince Alexandre, son fils, était auprès de lui. L'infanterie de l'empereur et de l'électeur de Saxe marchait à la gauche.

Le duc Charles de Lorraine commandait les impériaux. Les troupes de Bavière montaient à dix mille hommes; celles de Saxe à peu près au même nombre.

Jamais on ne vit plus de grands princes que dans cette journée. L'électeur de Saxe Jean George III était à la tête de ses Saxons. Les Bavares n'étaient point conduits par l'électeur Maximilien, leur duc. Ce jeune prince voulut servir comme volontaire auprès du duc de Lorraine. Il avait reçu de l'empereur une épée enrichie de diamants; et, lorsque Léopold revint dans Vienne après sa délivrance, le jeune électeur, le saluant avec cette même épée, lui fit voir à quel usage il employait ses présents. C'est le même électeur qui fut mis depuis au ban de l'Empire.

Le prince de Saxe-Lauenbourg, de l'ancienne et malheureuse maison d'Anhalt, menait la cavalerie impériale; le prince Ilsemau de Saxe, l'infanterie; les troupes de Franconie, au nombre d'environ sept mille, marchaient sous le prince de Waldeck.

On distinguait parmi les volontaires trois princes de la maison d'Anhalt, deux de Hanovre, trois de la maison de Saxe, deux de Saxe-Cobourg, deux de Wurtemberg, tandis qu'un troisième se signalait dans la ville; deux de Holstein, un prince de Hesse-Cassel, un prince de Hohenzollern: il n'y manquait que l'empereur.

Cette armée montait à soixante et quatre mille combattants. Celle du grand vizir était supérieure de plus du double; ainsi cette bataille peut être comptée parmi celles qui font voir que le petit nombre l'a presque toujours emporté sur le grand, peut-être parce qu'il y a trop de confusion dans les armées immenses, et plus d'ordre dans les autres.

Ce fut le 14 septembre que se donnait cette bataille, si c'en est une, et que Vienne fut délivrée*. Le grand vizir laissa vingt mille hommes dans les tranchées , et fit donner un assaut à la place dans le temps même qu'il marchait contre

l'armée chrétienne. Ce dernier assaut pouvait réussir contre des assiégés qui commençaient à manquer de poudre, et dont les canons étaient démontés , mais la vue du secours ranima leurs forces.

Cependant le roi de Pologne , ayant harangué ses troupes de rang en rang , marchait d'un côté contre l'armée ottomane, et le duc de Lorraine de l'autre. Jamais journée ne fut moins meurtrière et plus décisive. Deux postes pris sur les Turcs décidèrent de la victoire. Les chrétiens ne perdirent pas plus de deux cents hommes. Les Ottomans en perdirent à peine mille : c'était sur la fin du jour. La terreur se mit pendant la nuit dans le camp du vizir. Il se retira précipitamment avec toute son armée. Cet aveuglement, qui succédait à une longue sécurité, fut si prodigieux , qu'ils abandonnèrent leurs tentes , leurs bagages , et jusqu'au grand étendard de Mahomet.

Il n'y eut , dans cette grande journée , de faute comparable à celle du vizir, que celle de ne, le point poursuivre.

Le roi de Pologne envoya l'étendard de Mahomet au pape. Les Allemands et les Polonais s'enrichirent des dépouilles des Turcs. Le roi de Pologne écrivit à la reine sa femme, qui était une française , fille du marquis d'Arquien , que le grand vizir l'avait fait son héritier, et qu'il avait trouvé dans ses tentes la valeur de plusieurs millions de ducats. On connaît assez cette lettre, dans laquelle il lui dit : * Vous ne direz pas de moi ce que disent les

femmes tartares quand elles voient rentrer leurs maris les mains vide» : Fous n'êtes fus un homme, puisque vous revenez sans butin. » '

Le lendemain, 15 septembre, le roi Jean Sobieski fit chanter le Te Deum dans la cathédrale, et l'entonna lui-même. Cette cérémonie fut suivie d'un serment, dont le prédicateur prit pour texte : « Il fut un homme envoyé de Dieu , nommé Jean. » *

Toute la ville s'empressait de venir rendre grâce à ce roi , et de baiser les mains de son libérateur, comme il le raconte Imrmme. L'empereur arriva le 14, au milieu des acclamations qui n'étaient pas pour lui. Il vit le roi & - Pologne hors des murs, et il y eut de la difficulté pour le cérémonial, dans un temps où la reconnaissance devait l'emporter sur les formalités.

(Essai sur (es mœurs).

YIG

VIGOUREUX (La) et La Voisin. — ut» supplice pooa km poison > kmknt {la février 1680). Deux Italiens . dont l'un s'appelaît Éxifc, travaillèrent long-temps avec un apothicaire allemand, nommé Glaser , à chercher ce qu'on appelle (a •pierre phUosophale. Les deux Italiens y perdirent le peu qu'ils avaient, et voulurent , par le crime , réparer le tort de leur folie. Ils vendirent secrètement des poisons. La confession , le plus grand frein de la méchanceté humaine, mais dont on abuse en croyant pouvoir l'aire des crimes qu'on croit expier ; la confession , dis-je, fit connaître au grand pénitencier de Paris que quelques personnes étaient mortes empoisonnées, lion donna avis au gouvernement. Les doux Italiens soupçonnés furent mis à la Bastille; l'un des deux y mourut. Exili y resta sans être convaincu; et, du fond de sa

prison, il répandit dans Paris ces funestes secrets -qui coûtèrent la vie au lieutenant civil d'Aubrai et à sa famille , et qui firent enfin ériger la chambre des poisons, qu'on -nomme la chambre ardente.

L'amour fut la première source de ces horribles aventures. Le marquis de Brinvilliers , gendre du lieutenant «vil d'Anbrai , logea chez lui Sainto-Croix * , capitaine de son régiment , d'une trop belle figure. Sa femme lui en fit craindre les conséquences. Le mari s'obstina à faire demeurer ce jeune homme avec sa femme, jeune, belle et sensible. Ce qui devait arriver arriva : ils s'aimèrent. Le lieutenant civil, père de la marquise, fut assez sévère et assez imprudent pour solliciter une lettre de cachet, et pour faire envoyer à la Bastille le capitaine , qu'il ne fallait envoyer qu'à son régiment.

Sainte-Croix fut mis malheureusement dans la chambre où était Exili. Cet Italien lui apprit à se venger ; on en sait les suites qui font frémir. La marquise n'attenta point à la vie de son mari , qui avait eu de l'indulgence pour un amour dont lui-même était la cause ; mais la fureur de la vengeance la porta à empoisonner son père , ses deux frères et sa sœur. Au milieu de tant de crimes elle avait de la religion : elle allait souvent à confesse ; et

* V Histoire de Louis XI V. sous le nom de LaMartinière, le nomme Yabbi de La Croix. Cette histoire, fautive en tout , confond le* nom», le. date, et le* événement».

VIG

même , lorsqu'on l'arrêta dans Litige , on trouva une confession générale écrite de sa main , qui servit non pas de preuve contre elle, mais de présomption. 11 est faux qu'elle eût essayé ses poisons dans le» hôpitaux, comme le disait le peuple, et comme il est écrit dans les Causes célèbres, ouvrage d'un avocat sans cause, et fait pour le peuple; mais il est vrai qu'elle eut , ainsi que Sainte-Croix, des liaisons secrète avec des personnes accusées depuis des mêmes crimes. Elle fut .brûlée, en 1676, après avoir eu la tête tranchée. Mais depuis 16;0, qu 'Exili avait commencé à faire des poisons, jusqu'en *Wo , ce crime infecta Paris. On ne peut dissimuler que Penautkr, le receveur général du clergé, ami de cette femme, fut accusé quelque temps après d'avoir mi» *es secrets en usage, et qu'il lui en coûta la moitié de sop bien pour-suppri mer les accusations.. .

La Voisin, JU Vigoureux, un prêtre nommé Le Sage, et d'autres, trafiquèrent des secrets d'Jixili , sous prétexte d'amuser les âme» curieuses et faibles par des apparitions d esprits. On cru t le crime plus répandu qu'il n'était en: effet. La chambre ardente fut établie a l'Arsenal, près de la Bastille , en 1680. Les plus grands seigneurs y furent cités , entre autres deux nièces du cardinal JUUxarin , la ducfcsse de Bouillon * et la comtesse de Sortons , mère du prince Eugène.

La duchesse de Bouillon ne fut décrétée que d'ajournement personnel, et n'était accusée que d'une curiosité ridicule trop ordinaire alors, mais qui n'est pas du ressort de la justice. L'ancienne habitude de consulter des devins, de faire tirer sop horo-

scope , de chercher des seerets pour se (aire aimer, subsistait. encore parmi le peuple et même chex las premiers du royaume.

Nous avons déjà remarqué qu'à la naissance de Loup xi? on avait fait entrer l'astrologue Morin dans la chambre même de la reine-mère , pour tirer l'hoHJSCPpe de l'héritier de la couronne. 2i ous avons

* L'histoire de Reboulet dit que m la rûcbeiao de Bouillon fut décrétée de prise de corps, e» qu'elle parut devant le* jugei avec tant «l'ami* qu'elle n'avait rien à craindre, quand même cUc eût été coupable. • Tout cela eat tria faux; U n'y eut point de décret de priie de corpa contre elle, et «fort nuls amis n'auraient pu la auouatrairc à U juctioe.

VI

vu même le duc d'Orléans , régent du royaume , curieux de cette charlataneric <|ui séduisit toute l'antiquité ; et toute la

Ehilosophie du célèbre comte de Boutinvilliersnc put jamais le guérir de cette chimère. Elle était bien pardonnable a la duchesse de Bouillon , et à toutes les dame* qui eurent les mêmes faiblesses. Le prêtre Le Sage, la Voisin et la Vigoureux s'étaient fait un revenu de la curiosité des ignorans, qui étaient en très grand nombre. Ils prédisaient l'avenir; ils fesaient voir le diable. S'ils s'en étaient tenus là, il n'y aurait eu que du ridicule dans eux- et dans la chambre ardente*

La Keynie, l'un des président de cette chambre, fut assez mal avisé pour demander à la duchesse de Bouillon si elle avait vu le

diable ; elle répondit qu'elle le voyait dans ce moment, qu'il était fort laid et fort vilain, et qu'il était déguisé en conseiller d'état. L'interrogatoire ne fut guère poussé plus loin.

L'affaire de la comtesse de Soissons et du maréchal de Luxembourg fut plus sérieuse. Le Sage , la Voisin , la Vigoureux et d'autres complices étaient en prison, accusés d'avoir vendu des poisons qu'on appelait la foudre de succession ; ils chargèrent tous ceux qui les étaient venus consulter. La comtesse de Soissons fut du nombre. Le roi eut la condescendance de dire à cette princesse que , si elle Se sentait coupable, il lui conseillait de se retirer. Elle répondit qu'elle était très innocente, mais qu'elle n'aimait pas à être interrogée par la justice. Ensuite elle se retira à Bruxelles , où elle est morte, sur la On de 170K, lorsque le prince Eugène, «on fils* la vengeait par tant de victoires , et triomphait de Louis xiv.

François-Henri de Monlmorenci-Boutteville , duc , pair et maréchal de France , qui unissait le grand nom' dé Montinurenci à celui de la maison impériale de Luxembourg, déjà célèbre en Europe par des actions de grahd capitairie , fut dénoncé à la chambre ardente. Un de ses gens d'affaires j nommé Bonard, voulant recouvrer des papiers im porta ns qui étaient perdus, s'adressa au prêtre Le Sage, pour les lui faire recouvrer. Le Sage commença par exiger de lui qu'il se confessât et qu'il allât ensuite pendant neuf jours en trois différentes églises , où il réciterait trois psaumes.

Maigre la confession et les psaumes les papiers ne se trouvèrent point; ils étaient

VIG

entre les mains d'une fille , nommée Du-

Sin. Bonard, sous les yeux de Le Sage, t , au nom du maréchal de Luxembourg, une espèce de conjuration , par laquelle la Dupin devait devenir impuissante en cas qu'elle ne lui rendit pas les papiers. On ne sait pas trop ce que c'est qu'une fille impuissante. La Dupiu ne rendit rien, et n'en, eut pas moins d'amans.

Bonard désespéré, se fit donner un nouveau plein-pouvoir par le maréchal; et, entre ce plein-pouvoir et la oiguature il se trouva deux lignes d'une écriture différente , par lesquelles le maréchal se donnait au diable.

Le Sage , Bonard , la Voisin , la Vigoureux, et plus de quarante accusés ayant été enfermés à la Bastille, Le Sage déposa que le maréchal s'était adressé au diable et à lui pour faire mourir cette Dupin qui n'avait pas voulu rendre les papiers ; leurs complices ajoutaient qu'ils avaient assassiné la Dupin, par son ordre , qu'ils l'avaient coupée en quartiers , et jetée dans la rivière. *

Ces accusations étaient aussi improbables qu'atroces. Le maréchal devait comparaître devant la cour des pairs; Je parlement et les pairs devaient revendiquer Je droit de le juger; Us ne le firent pas. L'accusé . se rendit lui-même à la Bastille) démarche qui prouvait son innocence sur cet assassinat prétendu.

[1679] Le secrétaire d'état Louvois, qui ne l'aimait pas, le fit enfermer dans une espèce de cachot de six pas et demi de long, où il tomba très malade. Ou l 'inierroga 4e second jour, et on le laissa ensuite cinq semaines entières sans continuer son procès ; injustice cruelle envers tout particulier, et plus coudamnable en-

core envers un pair du royaume. Il voulut écrire au marquis de Louvois pour s'en plaindre , ou ne le lui permit pas. Il Ait enfin interrogé. On lui demanda s'il n'avait pas donné des bouteilles de via empoisonnées pour faire mourir le frère de la Dupin, et une fille qu'il entretenait. : 11 paraissait bien absurde qu'un maréchal de France, qui avait connu la reine, eût voulu empoisonner un malheureux bourgeois et sa maîtresse , sans tirer aucun avantage d'un si grand crime.

Enfin, on lui confronta Le Sage, et un autre prêtre nommé d'Avaux , avec lesquels on l'accusait d'avoir fait des sortilèges pour faire périr plus d'une personne.

Tout son malheur venait d'avoir vu une loi de Le Sage , et de lui avoir demandé des horoscopes.

Parmi les imputations horribles .qui furent faites la base du procès , Le Sage dit que le maréchal duc de Luxembourg avait fait un pacte avec le diable, afin de pouvoir marier son fils à la fille du marquis de Louvois. L'accusé répondit : « Quand Matthieu de Montmorency épousa la veuve de Louis -le-Gros , il ne s'adressa point au diable, mais aux états généraux , qui déclarèrent que, pour acquiescer au roi mineur et appuyer des Montmorency, il fallait faire ce mariage. •

Cette réponse était fière , et n'était pas d'un coupable. Le procès dura quatorze mois. 11 n'y eut de jugement ni pour ni contre lui. La Voisin, la Vigoureux, et son frère le prêtre, qui s'appelaient aussi Vigoureux, furent brûlés avec Le Sage à la Grève. Le maréchal de Luxembourg alla quelques jours à la campagne, et revint ensuite à la cour faire les fonctions de capitaine des gardes, sans

voir Louvois, et sans que le roi lui parlât de tout ce qui s'était passé.:

(Siècle de Louis X IF .) VILLELONGUE gentilhomme fran-

Ça*« SBRVICB Qu'il BBKD AD KOI DR

PHISONBIKH DKS TURCS. — Le

marquis de Fierville , envoyé secrètement de la part de la France auprès de Charles xii à Bender, était à Andrinople. Il osa imaginer de rendre service à un prince dans le temps que tout l'abandonnait ou l'opprimait. 11 fut heureusement secondé dans ce dessein par un gentilhomme français, d'une ancienne maison de Champagne , nommé de Villelongue , homme intrépide, qui, n'ayant pas alors une fortune selon son courage , et charmé d'ailleurs de la réputation du roi de Suède, était venu chet les Turcs dans le dessein de se mettre au service de ce prince.

M. de Fierville, avec l'aide de ce jeune homme , écrivit un mémoire au nom du roi de Suède , dans lequel ce monarque demandait vengeance au sultan de l'insulte faite en sa personne à toutes les têtes couronnées, et de la trahison vraie ou fausse du kan et du bâcha de Bender.

On y accusait le vixir et les autres ministres d'avoir été corrompus par les Moscovites, d'avoir trompé le grand-seigneur, d'avoir empêché les lettres du rôl de parir jusqu'à sa hauteesse, et d'avoir, par

ses artifices, arraché du sultan cet ordre si contraire à l'hospitalité musulmane, par lequel on ava* :viorè le droit des na lions* d'une manière si indigne d'un grand empereur, en attaquait avec

vingt mille hommes un roi < qnr n'avait, pour se défendre , que se* domestiques , et qui comptait sur ia parole sacrée du sultan.

Quand ce mémoire² fut écrit , il fallut le faire traduire en tore, et l'écrire d'une écriture particulière 1 sur tin papier fait exprès , dont on doit se servir pour toût ce qu'on présente au sultan.

On s'adressa à quelques interprètes français qui étaient clans la ville ; mais les affaires du roi de Suède étaient si désespérées, et le firir déclaré si ouvertement contre lui , qu'aucun interprète n'osa seulement traduire l'écrit de M. de Fierville. On trouva enfin nn autre étranger, dont la main n'était poiot connue à la Porte , nui , moyennant quelque récompense et 1 assurance d'un secret profond , traduisit le mémoire en turc, et l'écrivit sur le papier convenable : le baron d'Arvidson, officier des troupes de Suède , contrefit la signature du roi. Fierville, qui avait le sceau royal, l'apposa à l'écrit, et on cacheta le tout avec les armes de Suède.

ViUelongue se chargea de remettre luimême ce paquet entre les mains du grand • seigneur, lorsqu'il irait à la mosquée selon la coutume. On s'était déjà servi d'une pareille voie pour présenter au sultan des mémoires contre ses ministres; mais cela même rendait le succès de cette entreprise plus difficile, et le danger beaucoup plus grand.

Le vizir , qui prévoyait que les Suédois demanderaient justice à son maître, et qui n'tkait que trop instruit par le malheur de ses prédécesseurs, avait expressément défendu qu'on laissât approcher personne du grand-seigneur, et avait ordonné surtout qu'on arrêtât tons ceux qui se présenteraient auprès de la mosquée avec des placets.

Villelongue savait cet ordre, et n'igno*rait pas qu'il y allait de sa tête. Il quitta son habit franc , prit un vêtement à la grecque; et, ayant caché dans son sein la lettre qu'il voulait présenter, il se p rode

bonne heure près de la mosquée où le çrand-seigneur devait aller. Il contrefit l'insensé, s'avança en dansant au milieu de deux haies de janissaires entre lesquelles le grand-seigoeur allait passer ; il laissait tomber exprès quelques pièces

5|t> ni

d'argent do se» puciiea pour amuser les gardes. , ... • — :». i

Dès que lu>u)tan approcha « on voulut faire retirer Villelongue; il ne jeta à.get noux, et se débattit entre le», utain» des janissaire*. Son bonnet tombai de gtaod* chevaux qu'il po.-tait le firent reconnaître pour un Franc ; il rccuft plusieurs coups , et fut très maltraité. Le grand-Seigneur, qui était déjà proche, eutendit oe tumul* te , en deiaaуда la cause. Villelongue lui cria de toutes ses forces : Amman l ansmon! « Miséricorde ! • en tirant la lettre de son sein. Le sultan commanda qu'on le laissât approcher. Villelongue court A lui dans le moment , embrasse son étrier* et lui présente l'écrit en lui disant : S*uôd crall dan, « C'est le roi de Suède qui te Je donne. • Le sultan mit la lettre dans son sein, et continua son chemin vers la mosquée. Cependant on s'assure de Y il* leloogue , et on le conduit en prison dans les bâtimens extérieurs du sérail.

Le sultan, au sortir de la mosquée, après avoir lu la lettre, voulut lui-même interroger le prisonnier. Ce que je raconte ici paraîtra peut-être incroyable ; mais enfin je n'avance rien que sur la foi des lettres de M. de \ illelougue lui-même j quand un si brave

officier assure un fait sur son honneur, il mérite quelque croyance. Il m'a donc assuré que le sultan quitta Thahit impérial , comme aussi le turban particulier qu'il porte , et «q déguisa en officier des janissaires; ce qui lui arrivait assez souvent. 11 aoiena avec lui un vieillard de Malte, qui lui servit d'interprète. A la faveur de ce dé* guisement , Villelongue jouit d'un honneur qu'aucun ambassadeur chrétien n'a jamais eu. Il eut» tête à tête, une conférence d'un quart d'heure avec l'empereur turc, line manqua pas d'expliquer les griefs du roi de Suède, d'accuser les ministres, et de demander vengeance avec d'autant plus de liberté qu'en par* lant au sultan même , il était censé ne parler qu'à son égal. 11 avait reconnu aisément le grand-seigneur malgré l'obscurité de la prison, et il n'en fut que plus hardi dans la conversation. Le prétendu officier des janissaires dit à Villelongue ces propres paroles : « Chrétien , assure» toi que le sultan mon maître a l'âme d'un empereur, et que, si ton roi de Suède a raison, il lui ÎVra justice. • Villelongue fut bientôt élargi. On vit quelques semaines après un changement subit dans

VOEU

le sérail, dont les Suédois attribuèrent la cause à cette unique conférence. Le uiufti fut déposé; le kan des Tartares exilé à Rhodes; le sérasquier, bâcha de liender, relégué dans une île de l'Archipel.

La Porte Ottomane est si sujette a de

Sarcils orages , qu'il est bien difficile de écider si en effet le sultan voulait apaiser le roi de Suède par ces sacrifices. La ma-

nière dont ce prince fut traité ne prouve pas que la Porte s'empressât beaucoup à lui plaire.

Le favori AJiCouinourgi fut soupçonné d'avoir fait seul tous ces changemens pour ses intérêts particuliers. On dit qu'il fit exiler le kan de Tartarie et le sérasquier de Bender, sous prétexte qu'ils avaient délivré au roi les douze cents bourses malgré l'ordre du grand-seigneur. Il mit sur le trône des Tartares le frère du kan déposé, jeune homme de son âge, qui aimait peu son frère, et sur lequel Ali Coumourgi comptait beaucoup dans les guerres qu'il méditait. A l'égard du grand visir Jussuf, il ne fut déposé que quelques semaines après ; et Soliman hacha eut le titre de premier vizir.

Je suis obligé de dire que M., de VuAelongue et plusieurs Suédois m'ont assuré que la simple lettre présentée au sultan au nom du roi avait causé tous ces changements à la Porte ; mais M. de Fierville m'a de son côté assuré tout le contraire. J'ai trouvé quelquefois de pareilles contrariétés dans les Mémoires que l'on m'a confiés. En ce cas , tout ce que doit faire un historien , c'est de conter ingénument le fait , sans vouloir pénétrer les motifs , et de se borner à dire précisément ce qu'il sait, au lieu de deviner ce qu'il ne sait pas. (Uùtoir* de Charles XII).

VŒUX monastiques. — kxbmplb du m aox qu'ils bii fajvtsnt. — N'est -on pas attendri quand on découvre les secrets des cloîtres, les turpitudes, les horreurs, les tourmens auxquels se sont soumis de malheureux enfans qui détestent leur état de forçat quand ils sont hommes, et qui se débattent avec un désespoir inutile contre les chaînes dont leur folie les a chargés ?

J'ai connu un jeune homme que ses paréos engagèrent à se faire capucin i quinze ans et demi; il aimait éperdûment une fille à peu près de cet âge. Dès que ce malheureux eut fait ses voeux à Fran-

VOEU

çois d'Assise, le diable le fit souvenir de ceux qu'il avait faits à sa maîtresse , à qui il avait signé une promesse de mariage. En lin , le diable étant plus fort que saint François, le jeune capucin sort de son cloître, et court à la maison de sa maîtresse; on lui dit qu'elle s'est jetée dans un couvent, et qu'elle a fait sa profession.

11 vole au couvent; il demande à la voir, il apprend qu'elle est morte de désespoir. Cette nouvelle lui ôte l'usage de ses sens, il tombe presque sans vie. On le transporte dans un couvent d'hommes voisin, non pour lui donner les secours nécessaires , qui ne peuvent tout au plus que sauver le corps, mais pour lui procurer la douceur de recevoir avant sa mort l'extrême-onction , qui sauve infailliblement l'âme.

Cette maison , où l'on porta ce pauvre garçon évanoui, était justement un couvent de capucins. Ils le laissèrent charitablement à leur porte pendant plus de trois heures ; mais enfin il fut heureusement reconnu par un des révérends pères qui l'avait vu dans le monastère d'où il était sorti. 11 fut porté dans une cellule , et l'on y eut quelque soin de sa vie , dans le dessein de la sanctifier par une salutaire pénitence.

Dès qu'il eut recouvré ses forces, il Ait conduit bien garrotté & son couvent; et voici très exactement comme il tut traité. D'abord on le descendit dans une fosse profonde, au bas de laquelle est une pierre très grosse, à laquelle une chaîne de fer est scellée. 11 fut attaché à cette chaîne par un pied ; on mit auprès de lui un nain d'orge et une cruche d'eau ; après quoi on referma la fosse , qui se bouche avec un large plateau de grès , qui ferme l'ouverture par laquelle on l'avait descendu.

Au bout de trois jours on le tira de sa fosse pour le faire comparaître devant la tournelle des capucins. 11 fallait savoir s'il avait des complices de son évasion; et, pour l'engager à les révéler, on l'appliqua à la question usitée dans le couvent. Cette question préparatoire est infligée avec des cordes qui serrent les membres du patient, èt qui lui font souffrir une espèce d'estrapade.

-Quand il eut subi ces tourmens, il fat condamné à être enfermé pendant deux ans dans son cachot, et à sortir trois Ibis par semaine pour recevoir sur son corps

entièrement nu la discipline avec des chaînes de fer.

Son tempérament résista seize mois entiers à ce supplice. Il fut assez heureux pour se sauver, à la faveur d'une querelle arrivée entre les capucins. Ils se battirent les uns contre les autres, et le / prisonnier échappa pendant la mêlée.

S'étant caché pendant quelques heures dans les broussailles , il se hasarda do se mettre en chemin au déclin du jour, pressé par la faim , et pouvant à peine 6e soutenir. Un samaritain qui passait eut pitié de ce spectre ; il le conduisit dans sa maison, et lui donna du secours. C'est cet infortuné lui-même qui m'a conté son aventure en présence de son libérateur.

Voilà donc ce que les vœux produisent !

(Dictionnaire frititotophique). . VOLTAIRE (François Arouet de). — soit ambassadeur à BEBtiif. — La maison d'Autriche renaissait de sa cendre. La France était pressée par elle et par l'Angleterre. Il ne nous restait alors d'autre ressource que dans le roi de Prusse, qui nous avait entraînés dans la guerre , et qui nous avait abandonnés au besoin.

On imagina de m 'envoyer secrètement chez ce monarque pour sonder ses intentions, pour voir s'il ne serait pas d'hu* meur à prévenir les orages qui devaient tomber tôt ou tard de Vienne sur lui, après avoir tombé sur nous , et s'il ne voudrait pas nous prêter cent mille hommes dans 1 occasion pour mieux assurer sa Silésie. Cette idée était tombée dans la tête de M. de Richelieu et de madame de Cbat eau roux. Le roi l'adopta ; et M. Amelot, ministre des affaires étrangères, mais mi* nistre très subalterne, fut chargé seule* ment de presser mon départ.

Il fallait un prétexte. Je pris celui de ma querelle avec l'ancien évêque de Mi- s repoix. Le roi approuva cet expédient* J'écrivis au roi de Prusse que je ne pouvais plus tenir aux persécutions de ce théatin , et que j'allais me réfugier auprès d'un roi philosophe, loin des tracasseries d'un bigot. Comme ce prélat signait toujours , Yanc. évêq. de Mircpoix, en abrégé, et que son écriture était assez incorrecte , on lisait Y âne de Mirepoiv, au lieu de l'ancien; ce fut un sujet de plaisanterie; et jamais négociation ne fut plus gaie.

Le roi de Prusse, qui n'y allait pas do main morte quand il fallait frappep sur les moines et sur les prélats de la cour , me répondit avec un déluge de railleries

VOL VOL

sur l'Ane de Mirepoix , et me pressa de été , et a six en hiver. Si vous rouies sa-

venir. J'eus grand soin de faire lire met voir les cérémonies royales de ce lever,

lettres et les réponses. L'évoque en fut quelles étaient les grandes et les petites

informé. 11 alla se plaindre à Louis xv de entrées» quels étaient les fonctions de son

ce que je le faisais , disait-il, passer pour grand aumônier, de son grand chambel-

ingères. Le roi lui lan , de son premier gentilhom

un sot dans les cours étrangetres. Le roi lui lan , de son premier gentilhomme de la répondit que c'était une chose dont on chambre , de ses huissiers ; je vous réponctait convenu, et qu'il ne fallait pas qu'il drai, qu'un laquais venait allumer son y prît garde. feu, l'habiller, et le raser; encore s'ba- Gette réponse de Louis xv, qui n'est bilUit-il presque tout seul. Sa chambre guère dans son caractère , m'a toujours était assez belle ; une riche balustrade paru extraordinaire. J'avais à la fois le d'argent, ornée de petits amours très bien plaisir de me venger de l'évêqtie qui m'asculptés , semblait fermer l'estrade d'un vait exclu de l'Académie, celui de faire Ht dont on voyait les rideaux ; mais derun voyage très agréable , et celui d'être à «ère les rideaux était , au lieu de lit, une portée de rendre service au roi et à l'Etat, bibliothèque : et quant au lit du roi, c'é- M. de Maurcpas entraît même avec cha-

t**t un grabat de sangles, avec un mateleur dans cette aventure, parce qu'alors l*8 mince , caché par un paravent, Marcil gouvernait M. Amelot , et qu'il croyait Aurèle et J ulien , ses deux apôtres , et les être le ministre des a ira ires étrangères. P^8 grands hommes du stoïcisme, n'é-

Gc qu'il y eut de plus singulier, c'est taient pas plus mal couchés, qu'il fallut mettre madame du Chatelet do Quand sa majesté était habillée et botla confidence. Elle ne voulait point, à tée , le stoïque donnait quelques momen* quelque prix que ce fût, que je la quit- * ,a «ecte d'épicure : il fesait venir deux tasse pour le roi de Prusse ; elle ne trou- °u *fois favoris, soit lieutenans de son rêvait nen de si lâche et de si abominable giment, soit pages , soit édukes, ou jeunes dans le monde que de se séparer d'une cadets. On prenait du café. Celui à qui on femme pour aller chercher un monarque, jetait le mouchoir restait un demi-quart Elle aurait fait un vacarme horrible. On d'heure tête à tête. Les choses n'allaient convint, pour l'apaiser, qu'elle entrerait Pas jusqu'aux dernières extrémités, atdans le mystère, et que les lettres passe- tendu que le prince, du vivant de son raient par ses mains. pere » «vait été fort maltraité dans ses J'eus tout l'argent que je voulus pour amours de passade, et non moins mal mon voyage , sur mes simples reçus de guéri. Il ne pouvait jouer le premier rôle : M. Montmartel. Je n'en abusai pas. Je il fajlaitse contenter des seconds, m'arrêtai quelque temps en Hollande, Ces amusemens d'écoliers étant finis, pendant que le roi de Prusse courait d'un Ie8 affaires d'état prenaient la place. Son bout à l'autre de ses états pour faire des premier ministre arrivait par un escalier revues. Mon séjour ne fut pas inutile a la dérobé , avec une grosse liasse de papiers Haye. Je logeai dans le palais de la Vieille wu» le bras. Ce premier ministre était un Cour, qui appartenait alors au

roi de commis qui logeait au second étage , dans > Prusse, par ses partages avec la maison 1* maison de Federsdorff, ce soldat, de- * d'Orange. Son envoyé , le jeune comte de venu v«let de chambre et favori, qui avait ' Podevils, amoureux et aimé delà femme Autrefois servi le roi, prisonnier dans le d'un des principaux membres de l'Etat , château de Custrin. Les secrétaires d'état attrapait , par les bontés de cette dame , envoyaient toutes leurs dépêches au conv des copies oe toutes les résolutions secrètes m" du roi. Il en apportait l'extrait : le roi de leurs hautes puissances, très mal inten- fesait mettre les réponses à la marge , en tionnées contre nous. J 'envoyais ces co- deux mots. Toutes les affaires du royaume me pics à la cour; et mon service était très s'expédiaient ainsi en une heure. Rarçagréable. ment les secrétaires d'état, les ministres Quand j'arrivai à Berlin , le roi me le- en charge l'abordaient : il y en a même gea chez lui , comme il avait fait dans mes * <I«xi il n'a jamais parlé. Le roi son père j précédens voyages. Il menait à Potsdam avait mis un bel ordre dans les finances, la vie qu'il a toujours menée depuis son tout s'exécutait si militairement, l'obéissavènement au trône. Cette vie mérite sance était si aveugle , que quatre cents quelque petit détail. lieues de pays étaient gouvernées comme Il se levait à cinq heures du matin en une abbaye.

Vol

Vers les onze heures, le roi en boites lésait dans son jardin la revue de son régiment des gardes : et à la même heure tous les colonels en faisaient autant dans toutes les provinces. Les princes ses frères, les officiers généraux, un ou deux chambellans mangeaient à sa table, qui était aussi bonne qu'elle pouvaitl'être dans

un pays où il n'y a ni gibier, ni viande de boucherie passable , ni une poularde , et où il faut tirer le froment de Magdcbourg.

Après le repas, il se retirait seul dans son cabinet , et faisait des vers jusqu'à cinq ou six heures. Ensuite venait un jeune homme nommé d'Arget, ci devant secrétaire de Valori , envoyé de France , qui faisait la lecture. Un petit concert commençait à sept heures : le roi y jouait de la flûte aussi bien que le meilleur artiste. Les concertans exécutaient souvent de ses compositions; car il n'y avait aucun art qu'il ne cultivât, et il n'eût pus essuyé chez les Grecs la mortification qu'eut Epaminondas , d'avouer qu'il ne savait pas la musique.

On soupait dans une petite salle dont le plus singulier ornement était un tableau dont il avait donné le dessein à Pêne , son peintre, l'un de nos meilleurs coloristes. C'était une belle priapée. On voyait des jeunes gens embrassant des femmes, des nymphes sous des satyres, des amours qui jouaient au jeu des Encolpes, et des Citons, quelques personnes qui se pâmaient en regardant ces combats , des tourterelles qui se baisaient , des boucs , sautant sur des chèvres , et des béliers sur des brebis.

Les repas n'étaient pas souvent moins philosophiques. Un survenant qui nous aurait écoutés , en voyant cette peinture , aurait cru entendre les sept sages de la

Grèce au -b Jamais on ne parla , en

aucun lieu du monde , avec tant de liberté de toutes les superstitions des hommes; et jamais elles ne furent traitées avec plus de plaisanterie et de mépris. Dieu était respecté , mais tous ceux qui avaient trompé les hommes en son nom n'étaient pas épargnés.

11 n'entrait jamais dans le palais ni femmes ni prêtres. En un mot , Frédéric vivait sans cour, sans conseil et sans culte.

Quelques juges de province voulurent faire brûler je ne sais quel pauvre paysan accusé par un prêtre d'une intrigue galante avec son ânessè : on n'exécutait personne sans que le roi eût confirmé la sen-

tence, loi très humaine qui se pratique en Angleterre et dans d'autres pays; Frédéric écrivit au bas de la sentence qu'il donnait dans ses états liberté de conscience et de v...

Un prêtre d'auprès de Stetlin, très scandalisé de cette indulgence, glissa dans son sermon sur Hérode quelques traits

qui pouvaient regarder le roi son maître : (it venir ce ministre de village à Potsdam, en le citant au consistoire, quoiqu'il n'y eût à la cour pas plus de consistoire que de messe. Le pauvre homme fut amené : le roi prit une robe et un rabat de prédicant ; d'Argens , l'auteur des Lettres* juives» et un baron de Polnitz qui avait changé trois ou quatre fois de religion, se revêtirent du même habit; on mit un tome du Dictionnaire de Bayle sur une table , en guise d'Evangile, et le coupable fut introduit par deux grenadiers devant ces trois ministres du Seigneur. « Mon frère , lui dit le roi, je vous demande au nom de Dieu sur quel Hérode vous avez prêché? — Sur Hérode qui fit tuer tous les petits enfans, • répondit le bonhomme. « Je vous demande, ajouta le roi, si c'était Hérode premier du nom , car vous devez savoir qu'il y en a eu plusieurs. > Le prêtre de village ne sut que répondre, c Comment , dit le roi , vous osez prêcher sur un né rode , et vous ignorez quel était sa famille ! Vous êtes* indigne du saint ministère. Nous vous par-

donnons cette fois ; mais sachez que nous vous excommunierons , si jamais vous prêchez quelqu'un sans le connaître. »

Alors on lui délivra sa sentence et son pardon. On signa trots noms ridicules , inventés à plaisir, c Nous allons demain à Berlin, ajouta te roi, nous demanderons grâce pour vous à nos frères : ne manquez pas de nous venir parler. • Le prêtre alla dans Berlin chercher les trois ministres : on se moqua de lui; et le roi, qui était' plus plaisant que libéral , ne se soucia pas de payer son voyage.

Frédéric gouvernait l'Eglise aussi despotiquement que l'Etat. C'était lui qui prononçait les divorces quand un mari et une femme voulaient se marier ailleurs.

Un ministre lui cita un jour l'Ancien Testament au sujet d'un de ces divorces :

« Moïse, lui dit-il, menait ses Juifs comme il voulait , et moi je gouverne mes Prussiens comme je l'entends. »

Ce gouvernement singulier, ces moeurs eneore phis étranges , ce contraste de

55o VOL

*toTcismc et d*épcuriame, de sévérité, dans la discipline militaire el de mollesse dans l'intérieur du palais, des pages avec lesquels on s'amusait dans son cabinet , et des soldats qu'on ferait passer trentesix fois par les baguettes sous les fenêtres du mon ait] uc qui les regardait, des discours de murale et une licence efrénée , tout cela composait un tableau bizarre, que peu de personnes connaissaient alors, et qui depuis a percé dans l'Europe.

La plus grande économie présidait dans Potsdam à tous ses goûts. Sa table et celle des officiers et des domestiques étaient réglée à trente-trois écus par jour , indé-

finiment du vin. Et au lieu que chez les autres rois ce sont des officiers de la couronne qui se mêlent de cette dépense, c'était son valet de chambre Federsdoff qui était à la fois son grand maître d'hôtel , son grand échanton et son grand panellier.

Soit économie , soit politique , il n'accordait pas la moindre grâce à ses anciens favoris, et surtout à ceux qui avaient risqué leur vie pour lui quand il était prince royal. Il ne payait pas même l'argent qu'il avait emprunté alors : et comme Louis xiv ne vengeait pas les injures du duc d'Orléans , le roi de Prusse oubliait les dettes du prince royal.

Cette pauvre maîtresse qui avait été fouettée pour lui par la main du bourreau était alors mariée à Berlin au commis du bureau des fiacres ; car il y avait dix-huit fiacres dans Berlin ; et son amant lui faisait une pension de soixante et dix écus qui lui a toujours été très bien payée. Elle s'appelait madame Shommers, grande femme, maigre, qui ressemblait à une sibylle, et n'avait nullement l'air d'avoir mérité d'être fouettée pour un prince.

Cependant quand il allait à Berlin , il

Il y étalait une grande magnificence dans ses jours d'appareil. C'était un très beau spectacle pour les hommes vains , c'est-à-dire pour presque tout le monde , de le voir à table entouré de vingt princes de l'Empire, servi dans la plus belle vaisselle d'or de l'Europe , et trente beaux pages et autant de jeunes éduques, superbement parés, portant de grands plats d'or massif. Les grands offi-

ciers paraissaient alors , mais hors de là on ne les connaissait point.

On allait après dîner à l'opéra, dans cette grande salle de deux cents pieds de

long qu'un de ses chambellans, nommé Knoberstorf , avait bâtie sans architecte. Les plus belles voix, les meilleurs danseurs étaient à ses gages. La Barbarini dansait alors sur son théâtre : c'est elle qui depuis épousa le fils de son chancelier. Le roi avait fait enlever à Venise cette danseuse par des soldats qui l'emmenèrent par Vienne même jusqu'à Berlin. Il en était un peu amoureux, parce qu'elle avait les jambes d'un homme. Ce qui était incompréhensible, c'est qu'il lui donnait trente-deux mille livres d'appointements.

Son poète italien , à qui il faisait mettre en vers les opéras dont lui-même faisait toujours le plan, n'avait que douze cents livres de gages; mais aussi il faut considérer qu'il était fort laid, et qu'il ne dansait pas. En un mot, la Barbarini louchait à elle seule plus que trois ministres d'état ensemble. Pour le poète italien , il se payait un jour par ses mains. Il décousit, dans une chapelle du premier roi de Prusse, de vieux galons d'or dont elle était ornée. Le roi, qui jamais ne fréquenta de chapelle , dit qu'il ne perdait rien. D'ailleurs il venait d'écrire une dissertation en faveur des voleurs , qui est imprimée dans les recueils de son académie : et il ne jugea pas à propos , cette fois-là, de détruire ses écrits par les faits.

Cette indulgence ne s'étendait pas sur le militaire. Il y avait dans les prisons de Spandau un vieux gentilhomme de Franche-Comté , haut de six pieds , que le feu roi avait fait enlever pour sa

belle taille; on lui avait promis une place de chambellan , et on lui en donna une de soldat. Ce pauvre homme déserta bientôt avec quelques-uns de ses camarades; il fut saisi , et ramené devant le feu roi , auquel il eut la naïveté de dire qu'il ne se repentait que de n'avoir pas tué un tyran comme lui. On lui coupa pour réponse le nez et les oreilles , il passa par les baguettes trente-six fois ; après quoi il alla traîner la brouette à Spandau. Il la traînait encore quand M. de Valori, notre envoyé, me pressa de demander sa grâce au très clément fils du très dur Frédéric-Guillaume. Sa majesté se plaisait à dire que c'était pour moi qu'il faisait jouer la Citmenza di Tito, opéra plein de beautés du célèbre Métastasio, mis en musique par le roi lui-même, aidé de son compositeur. Je pris mon temps pour recommander à ses bontés ce pauvre

Franc-Comtois sans oreille* et sans nez, et je lui délaçai cette semonce :

Génie universel , f me s ensibte et ferme ,

Quoi ! lorsque tous régnerez il est «les malheureux !

Auxtourmensd'un etrapable il «ont faut meltre

Et rt'en mettre jamais à vos soins généreux.

Voyez autour de tous lot Prière* tre mblantes , Fille* du Rrp-
quitir, maîtresse* des grands cœurs, S'étonner d'anoser de broies
impuissantes Les mains qui de la tirre ont dû sécher les pleurs.

Ab ! pourquoi m'élaler arec magnificence Ce speccaele brillant
où triomphe Titus t Four acherer la Tête, égales sa clémence, Et
Timitex en tout , ou ne le Tantes plus.

La requête était un peu forte; mais on a le privilège de dire ce qu'on veut en vers. Le roi promît quelque adoucissement; et même, plusieurs mois après, il eut la bonté de mettre le gentil-homme dont il s'agissait à l'hôpital, à six sous par jour. 11 avait refusé cette grâce à la reine sa mère , qui apparemment ne l'avait demandée qu'en prose.

Au milieu des fêtes, des opéras, des soupers, ma négociation secrète avançait. * Le roi trouvait non que je lui parlasse de tout , et j'entremêlais souvent des questions sur la France et sur l'Autriche à propos de i' 'Enéide et de Tite-Live. La conversation s'animait quelquefois: le roi s'échauffait, et me disait que, tant que notre cour frapperait h toutes les portes pour obtenir la paix , il ne s'aviserait pas de se battre pour elle. Je lui envoyais , de ma chambre à son appartement , mes réflexions sur un papier à mi-marge. Il répondait sur une colonne à mes hardiesses. J'ai encore ce papier où je lui disais : « Doutez-vous que la maison d'Autriche ne vous redemande la Silésie à la première occasion ? » Voici sa réponse en marge :

II* seront reçus, biribi, A la façon debarbari, mon ami.

Cette négociation d'une espèce nouvelle finit par un discours qu'il me tint dans un de ses mouvemens de vivacité contre le roi d'Angleterre , son cher oncle. Ces deux rois ne s'aimaient pas. Celui de Prusse disait : « Georges est l'oncle de Frédéric, mais Georges ne l'est pas du roi de Prusse. ■ Enfin il me dit : « Que la France déclare la guerre à l'Angleterre, et je marche. •

Je n'eu voulais pas davantage. Je rc-

tournai vile à la cour de France : je rendis compte de mon voyage. Je lui donnai l'espérance qu'on m'avait donnée a Ber* lin. Elle ne fut point trompeuse : et le printemps suivant le roi de Prusse fit en cQ'et un nouveau traité avec le roi de France. Il s'avança en Bohême avec cent mille hommes, tandis que le* Autrichiens étaient en Alsace.

Si j'avais conté à quelque bon Parisien mon aventure et le service que j'avais rendu , il n'eût pas douté que je ne fusse promu à quelque beau poste. Voici quelle fut ma récompense. ,

La duchesse de Châtcauroux fut fâchée que la négociation n'eût pas passé immédiatement par elle; il lui avait pris. envie de chasser M. Anielot, parce qu'il était bègue, et que ce petit défaut lui déplaisait; elle haïssait de plus cet Amelot, parce qu'il était gouverné par M. de Maurepas ;il fut renvoyé au bout de huit jours, et je fus enveloppé dans sa disgrâce. (Mémoire* de V oit aire).

— SB L1K BTBOITVMKlft AVEC LB BOI DE

PBUS88. — Comme le père du jeune roi lui accordait peu de part aux affaires, et que même il n'y avait point d'affaires dans ce pays, où tout consistait en revues, il employa sou loisir à écrire aux gens de lettres de France qui étaient un peu connus dans le monde. Le principal fardeau tomba sur moi. C'étaient des lettres en vers; c'étaient des traités dé métaphysique, d'histoire, de politique. 11 me traitait d'homme divin : je le traitais de Salomon. Les épithètes ne nous coûtaient rien. On a imprimé quelques-unes de ces fadaises dans le recueil de mes oeuvres ; et heureusemect on n'en a pas imprimé la trentième partie. Je pris la liberté de lui envoyer une très belle écritoirc jlc Martin ; il eut la bonté de me

faire présent de quelques colifichets d'ambre. Et les beaux esprits des cafés de Paris s'imaginèrent avec horreur que ma fortune était faite.

Un jeune Courlandais, nommé Keyscring* qui lésait aussi des vers français tant bien que mal, et qui en conséquence était alors son favori, nous fut dépêché à Cîrev, des frontières de la Poméranie. Nous / lui donnâmes une fête : je fis une belle illumination, dont les lumières dessinaient les chiffres et le nom du prince royal, avec cette devise : L'espérance du genre à jamais. Pour moi, si j'avais voulu concevoir des espérances personnelles, j'en

Vj

étais fret en droit, car on m'écrivait mon cher ami, et on me parlait souvent, dans les dépêches, des marques solides d'amitié qu'on jDac destinait quand on serait mu le tronc. Il y monta enfin lorsque j'étais h Bruxelles; et il commença par envoyer en France eu ambassade extraordinaire tin manchot nom mi Camas, cidevant Français rt-ftié, et alors officier dans ses troupes. Il dînait qu'il y avait un ministre de France à Berlin à qui il manquait une main, et que, pour s'acquitter ne tout ce qu'H devait au roi de France, il lui envoyait nn ambassadeur qui n'avait qu'un bras. Camas, en arrivant au cabaret, me dépêcha un jeune homme, qu'il avait fait son page-, pour me dire qu'il était trop fatigué pour venir chez moi; qu'il me priait de me rendre chez lui sur l'heure, et qu'il avait le plus grand et le plu» magnifique présent à me faire de la part du roi son ma! Ire. • Courez vite, dit madame' du Châtelet; on vous «nvoic sûrement les dîamans de la couronne. »

Je courus ; je trouvai l'ambassadeur qui, pour toute valise , avait derrière sa chaise un quartaut de vin de la cave du feu roi , que le roi régnant m'ordonnait de boire. Je m'épuisai en protestations d'étonnement et de reconnaissance sur les marques liquides des bontés de sa majesté, substituées aux solides dont elle m'avait flatté , et je partageai le quartaut avec Gamas.

Mon Salomon était alors à Strasbourg.

La fantaisie lui avait pris, en visitant ses longs et étroits états, qui allaient depuis Gueldres jusqn'à la mer Baltique, de voir inconnito le* frontières et les troupes de France.

Il se donna ce plaisir dans Strasbourg sous le nom du comte du Four, riche seigneur de Bohême. Son frère , le prince royal, qui l'accompagnait, avait pris aussi son nom de guerre; et Algarotti, qui s'était déjà attaché à lut, était le seul qui ne fût pas en masque.

Le roi m envoya à Bslixclles une relation de son voyage, moitié prose et moitié vers, dans un goût approchant de Baebaumont et de Chapelle, c'est-à-dire autant qu'un roi de Prusse peut en approcher. Voici quelques endroits de sa lettre :

« Après des chemins affreux, nous avons trouvé des gîtes plus affreux encore ;

Car cci hôte* intéressj ;

De la faim noua voyant pressés,

D'une façon pin* «pie fragile ,

Dana une chaumière infernale , En nous empouonnant noue volaient noi O aîècle diffitent du tempa de Lucnlluel

«Des chemins affreux, mal nourris, mal abreuvés , ce n'était pas tout : nous essuyâmes encore bien des accidens; et il faut assurément que notre équipage ait un air bien singulier, puisqu'en chaque endroit où nous passâmes on nous prit pour quelque chose d'autre ,

Le» un» nou* prenaient pour des ro« :

D'autre* pour dea filou* conrtoi* j D'autres pour gen* de conr
Parfois le peuple s'a

ttrt

paît

Entre lea yeux noua regardait En badaude curieux rempli*
d'impertinence.

* Le maître de la poste de Kehl nous ayant assuré qu'il n'y avait point de salut sans passe-port , et voyant que le cas nous mettait dans la nécessité absolue d'en faire nous mêmes, ou de ne point entrer à Strasbourg, il fallut prendre le premier parti , à quoi les armes prussiennes que j'avais sur mon cachet nous secondèrent merveilleusement.

« Nous arrivâmes à Strasbourg, et le corsaire de la douane et le visiteur parure ut contens de nos preuves.

Ce* scélérat* nou* épiaient ;

D'un œil le passe-port liraient;

De l'autre lorgnaient notre bourse.

L'or, qui toujout* fut de r?s*ouxce ,

Par lequel Jupin jouissait

Se Danaé qu'il cexexaaait ;

L'or par qui César gouvernait

Le monde , heureux «ou* son empire ;

L'or plu* dieu que Mare et l'Amour;

Ce même or sut nous introduire

Le «otr dan* tes murs de Strasbourg. »

On voit par cette lettre qu'il n'était pas encore devenu le meilleur de nos poètes, et que sa philosophie ne regardait pas avec indifférence le métal dont son père avait fait provision.

De Strasbourg, il alla voir ses états de la basse Allemagne, et me manda qu'il viendrait incognito me voir à Bruxelles. Nous lui préparâmes une belle maison; mais étant tombé malade dans le petit château de la Meuse, a deux lieues de Glèves, il m'écrivit qu'il comptait que je ferais les avances. J'allai donc lui présenter mes profonds hommages. Mau- . pertuis, qui avait déjà ses vues, et qui était possédé de la ra^e d'être président d'une académie, s'était présenté de lui*

même, et logeait avec Algarotti et Kcyserling dans un grenier de ce palais. Je trouvai à la porte de la cour un soldat pour toute garde. Le conseiller privé Rambonet, ministre d'état , se promenait dans la cour en soufflant dans ses doigts. Il portait de grandes manchettes de toile, sales, un chapeau troué, une vieille perruque de magistrat, dont un côté entraît dans une de ses poches , et l'autre passait à peine l'épaule. On me dît que cet

homme était chargé d'une affaire d'état importante ; et cela était vrai.

Je fus conduit dans l'appartement de Sa majesté. Il n'y avait que les quatre murailles. J'aperçus dans un cabinet, à la lueur d'une bougie , un petit grabat, de deux pieds et demi de large, sur lequel était un petit homme affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu : c'était le roi qui suait et qui tremblait sous une méchante couverture, dans un accès de fièvre violent. Je lui fis la révérence , et commençai la connaissance par lui tâter le pouls , comme si j'avais été son premier médecin. L'accès passé, il s'habilla, et se mit à table. Aigarotti, Keyserling, Maupertuis, et le ministre du roi auprès des états généraux, nous fumes du souper, où l'on traita à fond de l'immortalité de l'âme, de la liberté, et des androgynes de Platon.

Le conseiller Rambonet était pendant ce temps-là monté sur un cheval de louage ; il alla toute la nuit , et le lendemain arriva aux portes de Liège, où il instrumenta au nom du roi son maître, tandis que deux mille hommes de Wésl mettaient la ville de Liège à contribution. Cette belle expédition avait pour prétexte quelques droits que le roi prétendait sur un faubourg. Il me chargea même de travailler à un manifeste, et j'en fis un, tant bon que mauvais, ne doutant pas qu'un roi , avec qui je soupais, et qui m'appelait son ami, ne dût avoir toujours raison.

L'affaire s'accommoda bientôt, moyennant un million qu'il exigea en ducats de poids, et qui servirent à l'indemniser des frais de son voyage de Strasbourg , dont il s'était plaint dans sa poétique lettre.

Je ne laissai de me sentir attaché à lui, car il avait de l'esprit , des grâces ; et de plus il était roi, ce qui fait toujours une grande séduction, attendu la faiblesse humaine. D'ordinaire ce sont nous autres gens de lettres qui flattons les rois; celui-là me louait depuis les pieds jusqu'à la

tête , tandis que l'abbé Desfontaines et d'autres gredins me diffamaient dans Paris, au moins" une fois la semaine.

(Mémoires de Voltaire).

— disgracier du soi os réussi. — Ma destinée était de courir de roi en roi, quoique j'aimasse ma liberté avec idolâtrie.

Le roi de Prusse, à qui j'avais souvent signifié que je ne quitterais jamais madame duChâteletpourlui, voulut à toute force m'attrapper quand il fut défait de sa rivale. Il jouirait alors d'une paix qu'il s'était acquise par des victoires , et son loisir était toujours employé à faire des vers , ou à écrire l'histoire de son pays et de ses campagnes. 11 était bien sûr, à la vérité, que ses vers et sa prose étaient fort au-dessus de ma prose et de mes vers , quant au fond des choses ; mais il croyait que, pour la forme, je pouvais, en qualité d'académicien, donner quelque tournure à ses écrits ; il n'y eut point de séduction flatteuse qu'il n'employât pour me faire venir.

Le moyen de résister à un roi victorieux , poète , musicien et philosophe , et qui faisait semblant de m aimer! je crus que je l'aimais. Enfin je pris encore le chemin de Potsdam au mois de juin 1750. * Astolphe ne fut pas mieux reçu dans le palais d'Alcine. Etre logé dans l'appartement qu'avait eu le maréchal de Saxe , avoir à ma disposition les cuisiniers du roi quand je voulais manger chez moi, et les cochers quand je voulais me promener,

c'étaient les moindres faveurs qu'on me faisait. Les soupers étaient très agréables. Je ne sais si je me trompe, il me semble qu'il y avait bien de l'esprit; le roi en avait et en faisait avoir ; et ce qu'il y a de plus extraordinaire , c'est que je n'ai jamais fait de repas si libres. Je travaillais deux heures par jour avec sa majesté ; je corrigeai tous ses ouvrages , ne manquant jamais de louer beaucoup ce qu'il y avait de bon, lorsque je raturais tout ce qui ne valait rien. Je lui rendais raison. par écrit de tout ; ce qui composa une rhétorique et une poétique à son usage ; il en profita, et son génie le servit encore mieux que mes leçons. Je n'avais nulle cour à faire, nulle visite à rendre , nul devoir à remplir. Je m'étais fait une vie libre, et je ne concevais rien de plus agréable que cet état.

Alcine-Frédéric, qui me voyait déjà la tête un peu tournée, redoubla ses potions enchantées pour m'enivrer tout-à-fait. La

dernière séduction fut une lettre qu'il m'écrivit de son appartement au mien.

Une maîtresse ne s'exprime pas plus tendrement; il s'efforçait de dissiper dans cette lettre la crainte que m'inspiraient son rang et son caractère : elle portait ces mots singuliers :

« Comment pourrais je jamais causer l'infortune d'un nomme que j'estime, ,que j'aime et qui me sacrifie sa patrie et tout ce que l'humanité a de plus cher f.. Je tous respecte comme mon maître en éloquence. Je vous aime comme un ami vertueux. Quel esclavage , quel malheur, quel changement y a-t-il à craindre dans un pays où l'on vous estime autant que dans votre pairie, et chez un ami qui a un cœur reconnaissant? J'ai respecte l'amitié qui vous liait à madame du Châtelet, mais après elle j'étais un de vos plus

anciens amis. Je vous promets que vous serez heureux ici autant que je vivrai. »

Voilà une lettre telle que peu de majestés en écrivent. Ce fut le dernier verre qui m'enivra. Les protestations de bouche lurent encore plus fortes que par écrit. Il était accoutumé à des démonstrations de tendresse singulières avec des favoris plus jeunes que moi ; et oubliant un moment que je n'étais pas de leur âge, et que je n'avais pas la main belle, u me la prit pour la baiser. Je lui baisai la sienne, et je me fis son esclave. Il fallait une permission du roi de France pour appartenir à deux maîtres. Le roi de Prusse se chargea de tout.

11 écrivit pour me demander au rot mon maître. Jen'imaginai pas qu'on fut choqué a Versailles qu'un gentilhomme ordinaire de la chambre , qui est l'espèce \» plus inutile de la cour, devînt un inutile chambellan à Berlin. On me donna toute permission. Mais on fut très piqué; et on ne me le pardonna point. Je déplû fort au roi de France, sans plaire davantage à celui de Prusse, qui se moquait de moi dans le fond de son cœur.

Me voilà donc avec une clef d'argent doré pendue à mon habit, une croix au cou , et vingt mille francs de pension. Maupertuis en fut malade , et je ne m'en aperçus pas. Il y avait alors un médecin à Berlin, nommé La Métrie, le plus franc athée de toutes les facultés de médecine de l'Europe : homme d'ailleurs gai , plaisant, étourdi, tout aussi instruit de la théorie qu'aucun de ses confrères, et sans

contredit le plus mauvais médecin de la terre dans la pratique; aussi, grâces à Dieu, ne pratiquait-il point. 11 s'était moqué de toute la faculté à Paris, et avait même écrit contre les médecins

beaucoup de personnalités qu'ils ne pardonnèrent point; ils obtinrent contre lui un décret de prise de corps. La Métrie s'était donc retiré à Berlin , où il amusait assez par sa gaieté ; écrivant d'ailleurs, et faisant imprimer tout ce qu'on peut imager de plus effronté sur la morale. Ses vres plurent au roi, qui le fit, non pas son médecin , mais son lecteur.

Un jour, après la lecture, La Métrie, qui disait au roi tout ce qui lui venait dans la tête, lui dit qu'on était bien jaloux de ma faveur et de ma fortune.

« Laissez faire , lui dit le roi , on Dresse l'orange , et on la jette quand on a)avalé le jus. » La Métrie ne manqua pas de me rendre ce bel apophthegme, digne de Denis de Syracuse.

Je résolus dès lors de mettre en sûreté les pelures de l'orange. J'avais environ trois cent mille livres à placer. Je me gardai bien de mettre ce fonds dans le» états de mon Alcine; je le plaçai avantageusement sur «les terres que le duc de Virtemberg possède en France. Le toi* qui ouvrait toutes mes lettres, »e douta bien que je ne prétendais pas rester auprès de lui. Cependant la fureur de faire des vers le possédait comme Denis. Il fallait que je rabotasse continuellement , et que je revisse encore son Histoire de Brandebourg , et tout ce qu'il composait.

La Métrie mourut après avoir mangé , chez milord Tirconel, envoyé de France , tout un pâté farci de truties, après un très lon£ diner. On prétendit qu'il s'était confesse avant de mourir ; le roi en fut indigné; il s'informa exactement si la chose était vraie; on l'assura que c'était une calomnie atroce, et que La Métrie était mort comme il avait vécu, en reniant' Dieu et les médecins. Sa majesté satisfaite composa sur-le-champ son oraison funèbre,

qu'il fit lire en son nom à l'assemblée publique de l'académie, par d'Arget, son secrétaire, et il donna six cents livres de pension à une Gille de joie que La Métrie avait amenée de Paris, quand il avait abandonné sa femme et ses en fans.

Maupertuis, qui savait l'anecdote de l'écorce d'orange , prit son temps pour

répandre le bruit que j'avais dit que la

charge d'athée du roi était vacautc. Cette calomnie ne réussit pas; mais il ajouta ensuite que je trouvais les vers du roi niau* vais, et cela réussit.

Je m'aperçus que depuis ce temps-là le» t-oupers du roi n'étaient plus si gais; on me donnait moins de vers à corriger; ma disgrâce était complète.

Algarolli, d'Arget, et un autre Français nommé Chasot, qui était un de ses meilleurs officiers , le quittèrent tous à la fois. Je me disposais à en faire autant. Mais je voulus auparavant me douer le plaisir de me moquer d'un livre que Maupertuis venait d'imprimer. L'occasion était belle ; on n'avait jamais rien écrit de si ridicule et de si fou. Le bonhomme proposait sérieusement de faire un voyage droit aux deux pôles, de disséquer des têtes de géans pour connaître la nature de l'âme par leurs cervelles , de bâtir une ville où l'on ne parlerait que latin , de creuser un trou jusqu'au noyau de la terre, de guérir les maladies en enduisant les malades de poix résine, et enûn prédire l'avenir en exaltant bon âme.

Le roi rjt du livre, j'en ris, tout le monde en rit. Mais il se passait alors une scène plus sérieuse, à propos de je ne sais quelle fa-

daise de mathématique, que Maupertuis voulait ériger en découverte.

Un géomètre plus savant, nommé Kœnig, bibliothécaire de la princesse d'Orange, à la Haye, lui fit apercevoir qu'il se trompait, et 'que Lcibnitz, qui avait autrefois examiné cette vieille idée, en avait démontré la fausseté dans plusieurs de ses lettres, dont il lui montra des copies.

Maupertuis , président de l'académie de Berlin . indigné qu'un associé étranger lui prouvât ses bévues, persuada d'abord au roi que Ka-nig , en qualité d'homme établi en Hollande, était son ennemi, et avait dit beaucoup de mal de la prose et de la poésie de sa majesté à la princesse d'Orange.

Cette première précaution prise, il apostâ quelques pauvres pensionnaires de l'académie qui dépendaient de lui, et fit condamner Kœnig, comme faussaire, à être rayé du nombre des académiciens.

Le géomètre de la Hollande avait pris les devants, et avait renvoyé sa patente de la dignité d'académicien de Berlin.

Tous les çens de lettres de l'Europe fuient aussi indignés des manœuvres de

Maupertuis qu'ennuyés de son livre. Il obtint la haine et le mépris de ceux qui se piquaient de philosophie et de ceux qui n'y entendaient rien. On se contentait à Berlin de lever les épaules , car, le roi ayant pris parti dans cette malheureuse affaire, personne n'osait parler, je fus le seul <iui élevai la voix. Kœnig était mon ami ; j avais à la fois le plaisir de défendre la liberté des gens de lettres avec la cause d'un ami, et celui de mortifier un ennemi qui

était autant l'ennemi de la modestie que le mien. Je n'avais nul dessein de rester à Berlin ; j'ai toujours préféré la liberté à tout le reste. Peu de gens de lettres en usent ainsi. La plupart sont pauvres ; la pauvreté énerve le courage ; et tout philosophe à la cour devient aussi esclave que le premier officier de la couronne. Je sentis combien ma liberté devait déplaire à un roi plus absolu que le Grand-Turc. C'était un plaisant roi dans l'intérieur de sa maison, il le faut avouer. Il protégeait Maupertuis , et se moquait de lui plus que personne. Il se mit à écrire contre lui, et m'envoya son manuscrit dans ma chambre par un des ministres de ses plaisirs secrets , nommé Marvits; il tourna beaucoup en ridicule le trou au centre de la terre , sa méthode de guérir avec un enduit de poix résine, le voyage au pôle austral , la ville latine , et la lâcheté de son académie qui avait souffert la tyrannie exercée sur le pauvre Kœnig. Mais comme sa devise était :

- point de bruit si je ne le fais», il fit brûler tout ce qu'on avait écrit sur cette matière , excepté son ouvrage.

Je lui renvoyai son ordre, sa clef de chambellan; il lit alors tout ce qu'il put pour me garder, et moi tout ce que je pus pour le quitter. Il me rendit sa croix et sa clef, il voulut que je sou passe avec lui ; ie fis donc encore un souper de Damoclès ; après quoi je partis avec pro» messe de revenir, et avec le ferme dessein de ne le revoir de ma vie.

Ainsi nous fûmes quatre qui nous échappâmes en peu de temps, Chasot, d'Arget* Algarotti et moi. 11 n'y avait pas en effet moyen d'y tenir. On sait bien qu'il faut souffrir auprès des rois; mais Frédéric abusait un peu trop de sa prérogative.

La société a ses lois, à moins que ce ne soit la société du lion et de la chèvre. Frédéric manquait toujours à la première loi de la société, de ne rien dire de désobligeant à personne. Il demandait souvent

à son chambellan Polnitz, s'il ne cliangerait pas volontiers de religion pour la quatrième fois , et il offrit de payer cent écus comptant pour sa conversion. * Eh , mon Dieu , mon cher Polnhz, lui disait-il, j'ai oublié la nom de cet homme que vous volâtes à la Haye , en lui vendant de l'argent faux pour du fin; aider un peu à ma mémoire, je vous prie. • Il traitait à peu près de même le pauvre d'Argens. Cependant ces deux victimes restèrent. Polnitz, ayant mangé tout son bien, était obligé d'avalier ces couleuvres

5~ our vivre ; il Savait pas d'autre pain ; et 'Argens n'avait pour tout bien que ses Lettres juives ; et sa femme nommée Cochois» mauvaise comédienne de province, si laide qu'elle ne pouvait rien gagner a aucun métier, quoiqu'elle en fit plusieurs. Pour Maupertuis, qui avait été assez mal avisé pour placer son bien à Berlin , ne songeant pas qu'il vaut mieux avoir cent pistoles dans un pays libre que mille dans un pays despotique, il fallait bien qu'il restât dans les fers qu'il s'était forgés.

En sortant de mon palais d'Alcine, j'al- 1 ai passer un mois auprès de madame la duchesse de Saxe-Gotha, la meilleure princesse de la terre» la pins douce, la plus sage, la plus égale» et qui, Dieu merci, ne faisait point de vers.

(Mémoires de Voltaire).

1ACOHTB COMMENT , XR EKVKJIAHT DR

(17 juin 1753). — Je tombai malade à Francfort; une de mes nièces» venve d'un capitaine au régiment de Champagne»

femme très aimable, remplie de talens, et qui de plus était regardée à Paris comme bonne compagnie» eut le courage de quitter Paris pour venir me trouver sur le Mein; mats elle me trouva prisonnier de guerre. Voici comment cette belle aventure s'était passée : il y avait à Francfort nn nommé Freitag, banni de Dresde, après y avoir été mis au carcan et condamne à la brouette , devenu depuis dans Francfort agent du roi de Prusse , qui se servait volontiers de tels ministres, parce qu'ils n'avaient de gages que ce qu'ils pouvaient attraper aux passans.

Cet. ambassadeur et un marchand nom mé Smith, condamné ci devant à l'amende pour fausse monnaie, me signifièrent , de la part de sa majesté le roi de Prusse , que j'eusse à ne point sortir de Francfort , jusqu'à ce que j'eusse rendu les effets précieux que j'emportais à sa

majesté. « Hélas 1 messieurs, je n'emporte rien de ce pays-là, je vous jure, pas même les moindres regrets. Quels sont donc les joyaux de la couronne bran de bourgeoise que vous demandez ? » — C'étre; monsir répondit Freitag, l'œuvre de poéshie du roi mon gracieux maître. » — « Oh 1 je lui rendrai sa prose et ses vers de tout mon cœur, lui répliquai-je, quoique après tout j'aie plus d'un droit à cet ouvrage. 11 m'a fait présent d'un bel exemplaire imprimé à se» dépens. Malheureusement cet exemplaire est i Leipsick arec mes autres effets. • Alors Freitag me proposa de rester à Francfort, jusqu'à ce que le trésor qui était à Leipsick fût arrivé, et il me signa ce billet :

« Monsir, sitôt le gros ballot de Leipsick sera ici , où est l'œuvre de poéshie du roi mon maître, que sa ma jesté demande, et l'œuvre de poéshie rendu à moi, vous pourrez partir où vous paraîtra bon. A Francfort, 1^e de juin 175S. Freitag, résident du roi mou martre. » J'écrivis au bas du billet : € Bon pour V œuvre de poéshie du roi votre maître. • De quoi le résident fut très satisfait.

Le 17 juin, arriva le grand balfot de poéshie. Je remis fidèlement ce sacré dé* pût , et je crus pouvoir m'en aller sans manoucher à aucune tête couronnée : mais dans l'instant que je partais, on m'arrête, moi, mon secrétaire et mes gens; on arrête ma nièce; quatre soldats la traînent au milieu des boues chez le marchand Smith , qui avait je ne sais quel titre de conseiller privé du roi de Prusse. Ce marchand de Francfort se croyait alors on général prussien : il commandait douze soldats de la ville dans cette grande affaire , avec toute l'importance et la grandeur convenables. Ma nièce avait un passe-port du roi de France, et de plus elle n'avait jamais corrigé les vers du roi de Prusse. On respecte d'ordinaire les dames dans les horreurs de la guerre; mais le conseiller Smith et le résident Freitag, en agissant pour Frédéric, croyaient lui faire leur cour en traînant le pauvre beau sexe dans les hoes.

On nous fourra tous deux daos une espèce d'hôtellerie, à la porte de laquelle furent postés douze soldats; on en mit quatre autres dans ma chambre, quatre da*ns un grenier où l'on avait conduit ma nièce , quatre dans un galetas ouvert à tous les vents, où Ton fit coucher mon secrétaire sur delà paille. Ma nièce avait,

à la vérité, un petit lit; mais ses quatre soldats , avec la baïonnette au bout du fusil , lui tenaient lieu de rideaux et de femmes de chambre.

Nous avions beau dire que nous appellions à César, que l'empereur avait été élu dans Francfort, que mon secrétaire était Florentin et sujet de sa majesté impériale';

que ma nièce et moi nous étions sujets du roi très chrétien, et que nous n'avions rien à démêler avec le margrave de Brandebourg: on nous répondit que le margrave avait plus de crédit dans Franc^{*}fort que l'empereur. Nous fûmes douze jours prisonniers de guerre, et il nous fallut payer cent-quarante écus par jour.

Le marchand Smith s'était emparé de tous mes effets, qui me furent rendus plus légers de moitié. On ne pouvait payer plus chèrement l'œuvre de poésie du roi de Prusse» Je perdis environ la somme qu'il avait dépensée pour me faire venir chez lui et pour prendre de mes leçons. Partant nous fûmes quittes.

WALSTEIN (duc de), général autrichien.— ^{ms}subt assassin^{*} (15 février 1634). — Le duc de Walstein s'occupait du projet de faire servir l'armée qu'il commandait dans la Bohême à sa propre grandeur, et à se rendre indépendant d'un empereur qui semblait ne se pas assez secourir lui-même, et qui était toujours en défiance avec ses généraux. On prétend que Walstein négociait avec les princes protestants, et même avec la Suède et la France : mais ces intrigues dont on l'accusa ne furent jamais manifestées. La conspiration de Walstein est au rang des histoires reçues; et on ignore absolument quelle était cette conspiration. On devinait ses projets. Son véritable crime était d'attacher son année à sa personne, et de vouloir s'en rendre le maître absolu. Le temps et les occasions eussent fait le reste. Il se fit prêter serment par les principaux officiers de cette armée qui lui étaient le plus attachés.

Ce serment consistait à promettre t de défendre sa personne et de s'attacher à sa fortune. • Quoique cette démarche pût se justifier

WAL

Pour rendre l'aventure complète, un certain Van Duren , libraire à la Haye , fripon de profession, et banqueroutier par habitude , était alors retiré à Francfort. C'était le même homme à qui j'avais fait présent, treize ans auparavant, du manuscrit de V Anti-Machiavel de Frédéric. On retrouve ses amis dans l'occasion. Il prétendit que sa majesté lui redevait une vingtaine de ducats, et que j'en étais responsable. Il compta l'intérêt et l'intérêt de l'intérêt. Le sieur Fichard, bourgmestre de Francfort, qui était même le bourgmestre régnant, comme cela se dit , trouva , en qualité de bourgmestre, le compte très juste, et, en qualité de régnant, il me fit déboursier trente ducats , en prit vingt-six pour lui, et en donna quatre au fripon de libraire.

Toute cette affaire d'Ostrogoths et de Vandales étant finie, j'embrassai mes hôtes, et je les remerciai de leur douce réception. (Mémoires de Voltaire).

par les amples pouvoirs que l'empereur avait donnés à Walstein, elle devait alarmer le conseil de Vienne. Walstein avait contre lui , dans cette cour , le parti d'Espagne et le parti bava-rois. Ferdinand prend la résolution de faire assassiner Walstein et ses principaux amis. On charge de cet assassinat Butler, Irlandais, à qui Walstein avait donné un régiment de dragons; un Ecossais , nommé Lesey, qui était capitaine de ses gardes , et un autre Ecossais nommé Gordon. Ces trois étrangers , ayant reçu

leur commission dans Egra, où Walstein se trouvait pour lors, font égorger d'abord, dans un souper , quatre officiers qui étaient les principaux amis du duc, et vont ensuite l'assassiner lui-même dans le château, le 15 février. Si Ferdinand u fut obligé d'en venir à cette extrémité odieuse , il faut la compter pour un de ses plus grands malheurs.

Tout le fruit de cet assassinat fut d'aigrir tous les esprits en Bohême et en Silésie. La Bohême ne remua pas, parce qu'on sut la contenir par l'armée ; mais

558 WJSS

les Silésiens se révoltèrent et s'unirent aux Suédois.

(Essai sur tes mœurs).

WESTPHALIE (paix de). — i{ octorbb 1648. — Celle paix de Westplialie, signée enfin à Munster et à Osnabruck , le 14 octobre 1648, Tut convenue, donnée et reçue comme loi fondamentale et perpétuelle; ce sont les propres termes du traité. Elle doit servir de base aux capitulations impériales. C'est une loi reçue, aussi sacrée jusqu'à présent que la bulle d'Or, et bien supérieure à cette bulle par le détail de tous les intérêts divers que ce traité embrasse, de tons les droits qu'il assure, et des changement faits dans l'état civil et dans la religion.

On travaillait dans Munster et dans Osnabruck, depuis six ans, presque sans relâche à cet ouvrage. On avait d'abord perdu beaucoup de temps dans les disputes do cérémonial. L'empereur ne voulait point donner le titre de majesté aux rois ses vainqueurs. Son ministre Lutzau, dans le premier acte de 1641, qui établissait les saufs-conduits et les conférences, parle de prélimi-

naires m entre sa sacrée majesté césarienne et le sérénissime roi très chrétien. » Le roi de France, de son coté , refusait de reconnaître Ferdinand pour empereur; et la cour de France avait eu de la peine a donner le titre de majesté au grand Gustave, qui croyait tous les rois égaux , et qui n'admettait de supériorité que celle de la victoire. Les ministres suédois au congrès de Westphalie affectaient l'égalité avec ceux de France. Les plénipotentiaires d'Espagne avaient voulu en vain qu'on nommât leur roi immédiatement après l'empereur. Le nouvel état des Provinces-Unies demandait à être traité comme les rois. Le terme d'excellence commençait à élrce en usage.

Les ministres se l'attribuaient; et il fallait de longues négociations pour savoir à qui on le donnerait.

Dans le fameux traité de Munster, on nomme sa sacrée majesté impériale, sa sacrée majesté très chrétienne, et sa sacrée majesté royale de Suède.

Le titre d'excellence ne fut donné dans le cours des conférences à aucun plénipotentiaire des électeurs. Les ambassadeurs de France ne cédaient pas même le pas aux électeurs chez ces princes; et le comte d'Avaux écrivait à l'électeur de Brandebourg : « Monsieur, j'ai fait ce que j'ai pu pour vous servir. » On qualifiait

WES

d'ordinaire les états-généraux des Provinces-Unies , tes sieurs états , quand c'était le roi de France qui parlait; et même, quand le comte d'Avaux alla de Munster en Hollande en 1644 » H ne ne 168 appela jamais que messieurs. Ils ne purent obtenir que leurs plénipotentiaires eussent le titre d'excellence. Le comte d'Avaux avait refusé même ce nouveau titre à un ambassadeur de Venise ,

et ne le donna à Contarini que parce qu'il était médiateur. Les affaires furent retardées par ces prétentions et ces rems que les Romains nommaient gloriole, que tout le monde condamne quand on est sans caractère , et sur lesquels on insiste dès qu'on en a un.

Ces usages , ces titres , ces cérémonies, les dessus de lettres, les suscriptions , les formules, ont varié dans tous les temps. Souvent la négligence d'un secrétaire suffit pour fonder un titre. Les langues dans lesquelles on écrit établissent des formules qui passent ensuite dans d'autres langues, où elles prennent un air étranger. Les empereurs, qui envoyaient avant Rodolphe 1^{er} tous leurs mandats en latin, tutoyaient tous les princes dans cette langue, qui admet ceUe grammaire.

Ils ont continué à tutoyer les comtes de l'Empire dans la langue allemande, qui réproue ces expressions. On trouve partout de tels exemples , et ils ne tirent plus aujourd'hui à conséquence.

Les ministres médiateurs forent plutôt témoins qu'arbitres, surtout le nonce Chigi, qui ne fut là que pour voir l'église sacrifiée. Il vit donner à la Suède luthérienne les diocèses de Brème et de Verdeu; ceux de Magdebourg, d'Halberstadt, de Minden, de Camin ,à l'électeur de Brandebourg.

Les évêchés de Ratzebourg et de Schwèrin ne furent plus que des fiefs de duc de Mecklenbourg.

Les évêchés d'Osnabrück et de Lubeck ne forent pas à la venté' sécularisés, mais alternativement destinés à un évêque luthérien et à un évêque catholique ; règlement délicat qui n'aurait jamais pu avoir lieu dans les premiers troubles de religion, mais qui ne s'est

pas démenti chez une nation naturellement tranquille, dans la quelle la fureur du fanatisme était éteinte.

La liberté de conscience fut établie dans toute l'Allemagne. Les sujets luthériens de l'empereur, en Silésie, eurent le droit de faire bâtir de nouvelles églises}

WES

cl l'empereur fut obligé d'admettre des protestants dans son conseil aulique.

Les commanderies de Malte, les abbayes , les bénéfices dans les pays protestants furent donnés aux princes , aux seigneurs , qu'il fallait indemniser des frais de la guerre.

Ces concessions étaient bien différentes de l'édit de Ferdinand II, qui avait ordonné la restitution des biens ecclésiastiques dans le temps de ses prospérités. La nécessité, le repos de l'Empire, lui firent la loi. Le nonce protestant, fulmina. On n'avait jamais vu encore de médiateur condamner le traité auquel il avait présidé; mais il ne lui servait pas de faire une autre démarche. Le pape, par sa bulle, cassa de sa pleine puissance, annula tous les articles de la paix de Westphalie concernant la religion ; mais , s'il avait été à la place de Ferdinand II, il eût ratifié le traité qui subsista malgré les bulles du pape, bulles autrefois si révérees et aujourd'hui si méprisées 1

Cette révolution pacifique dans la religion était accompagnée d'une autre dans l'état. La Suède devenait membre de l'Empire. Elle eut toute la Poméranie extérieure, et la plus belle, la plus utile partie de l'autre, la principauté de Bugen, la ville de Wis-

mar, beaucoup de bailliages voisins, le duché de Brème et de Werden. Le duc de Holstein y gagna aussi quelques terres.

L'électeur de 'Braudebourg perdait, à la vérité, beaucoup dans la Poméranie citérieure; mais il acquérait le fertile pays de Magdebourg, qui valait mieux que son margraviat. Il avait Camin, Halberstadt, ta principauté de Minden.

Le duc de Meckelbourg perdait Wismar , mais il gagnait le territoire de Ratzebourg et de Schwerin.

Eofin, on donnait aux Suédois cinq raillions d'écus -d'Allemagne) que sept cercles devaient payer. On donnait à la princesse landgrave de liesse six cent mille écus ; et c'était sur le» biens des archevêchés de Mayence, de Cologne, de Paderborn, de Munster et de l'abbaye de Fulde , que cette somme devait être payée. L'Allemagne , s'appauvrissent par cette paix, comme par la guerre, ne pouvait guère payer plus cher ses protecteurs.

Ces plaies étaient adoucies par les ré-

WES V 559

glements utiles qn'on fil pour le commerce et pour la justice; par les soins qu'on prit de remédicraux griefs de toutes les villes, de tous les gentilshommes , qui présentèrent leurs droits au congrès, comme à une cour suprême qui réglait le sort de tout le monde. Le détail en fut prodigieux.

La France s'assura pour toujours la possession des Trois - Evêliés et l'acquisition de l'Alsace, excepté Strasbourg; mais, au lieu'de recevoir de l'argent comme la Suède , elleen donna : les archiducs de la branche de Tirol eurent trois millions de livres pour la cession de leurs droits sur l'Alsace et sur le Sundgau. La

France paya la guerre et la paix, mais elle n'acheta pas cher une si belle province; elle eut encore l'ancien Briach et ses dépendances , et le droit de mettre garnison dans Philipsbourg. Ces deux avantages ont été perdus depuis; mais l'Alsace est demeurée; et Strasbourg, en se donnant à la France, a achevé d'incorporer l'Alsace à ce royaume.

Il y a peu de publicistes qui ne condamnent l'énoncé de cette cession de l'Alsace, dans ce fameux traité de Munster; ils en trouvent les expressions équivoques : en effet , céder toute sorte de juridictions et de souverainetés , et céder la préfecture de dix villes libres impériales , sont deux choses différentes. Il y a grande apparence que les plénipotentiaires virent cette difficulté , et ne voulurent pas l'approfondir, sachant bien qu'il y a des choses qu'il faut laisser derrière un voile que le temps et la puissance font tomber.

La maison palatine fut enfin rétablie dans tous ses droits, excepté dans le Haut-Palatinat, qui demeura à la branche de Bavière. On créa un huitième électoral en faveur du palatin. On entra avec tant d'attention dans tous les droits et dans tous les griefs, qu'on alla jusqu'à stipuler vingt mille écus que l'empereur devait donner à la mère du comte palatin Charles-Louis , et dix mille à chacune de ses sœurs. Le moindre gentilhomme fut bien reçu à demander la restitution de quelques arpens de terre ; tout fut discuté et réglé ; il y eut cent-quarante restitutions ordonnées. On remit à un arbitrage la restitution de la Lorraine, et l'affaire de Juliers. L'Allemagne eut la paix après trente ans de guerre, mais la France ne l'eut pas.

Les troubles de Paru, vers Tan 1647, enhardirent l'Espagne a s'en prévaloir ; elle ne voulut plus entrer dans les négociations générale». Les Etats-Généraux, qui devaient , ainsi que l'Espagne, traiter à Munster, Crent une paix particulière aveo l'Espagne , malgré toute» les obligations qu'ils avaient à la France, malgré les traités qui les liaient , et malgré les intérêt* qui semblaient les attacher encore à leurs anciens protecteurs.

Le ministère espagnol se servit d'une ruse singulière pour engager les Etats à ce manque de foi; il leur persuada qu'il était près de donner l'infante à Louis xiv, avec les Pays-Bas eu dot. Les Etats tremblèrent et se hâtèrent de signer : cette ruse n'était qu'un mensonge ; mais la politique est-elle autre choie que l'art de mentir à propos f Louis xi n avait-il pas raison quand , son ambassadeur se plaignant que les ministres du duc de Bourgogne mentaient toujours , il lui répondit : « Eh ! bête, que ne mens-tu plus qu'eux? »

Y ET

Dans cet important traité de Westphalic il ne fut presque point question de l'empire romain. La Suède n'avait d'intérêt & démêler qu'avec le roi d'Allemagne, et non avec le suzerain d'Italie; mais la France eut quelques points à régler , sur lesquels Ferdinand ne pouvait transiger que comme empereur. Il s'agissait de Pignerol , de la succession de Mantoue , et du Montferrat ; ce sont des fiels de l'Empire. Il lut réglé que le roi de France paierait encore six cent mille livres à monsieur ic duc de Mantoue , à U décharge de monsieur (e due de Savoie, moyennant quoi il garderait Pignerol et Casai en pleine souveraineté indépendante de l'Empire. Ces possessions ont été perdues depuis pour la France ,

comme Brème , Werden , et une partie de la Poméranie ont été enlevés à la Snède.

Mais le traité de Westphalic, en ce qui concerne la législation de l'Allemagne, a toujours été réputé et est demeure inviolable. (Histoire particulière) .

WITT. - Voyez HoUande.

YETSER (frère). — sus visions bt er qui s'aasoit (3i mai i5oq). — Une animosité ouverte excitait les franciscains contre les dominicains depuis le treizième siècle. Les dominicains perdaient beaucoup de leur crédit chez le peuple, parce qu'ils honoraient moins la Vierge que les cordeliers , et qu'ils lui refusaient avec saint Thomas le privilège d'être née sans péché. Les cordeliers au contraire gagnaient beaucoup de crédit et d'argent en prêchant partout la conception immaculée, soutenue par saint Bonaventure. La haine entre ces deux ordres était si forte, qu'un cordelier, prêchant à Francfort sur la Vierge, et voyant entrer un dominicain, s'écria qu'il remerciait Dieu de n'être pas d'une secte qui déshonorait la mère de Dieu même , et qui empoisonnait les empereurs dans l'hostie. [i5o3] Le dominicain , nommé Vigan , lui cria qu'il en avait menti , et qu'il était hérétique. Le franciscain descendit de sa chaire, et excita le peuple; il chassa son

ennemi à grands coups de crucifix, et Vigan fut laissé çour mort à la porte. [i5o4] Les dominicains tinrent a Wimpfen un chapitre, dans lequel ils résolurent de se venger des cordeliers, et de faire tomber leur crédit et leur doctrine, en armant contre eux la Vierge même. Berne fut choisi pour le lieu de la scène. Ou y répandit pendant trois ans plusieurs apparitions de la mère de Dieu , qui reprochait aux cordeliers la doctrine de Jïov maculée

conception, et qui disait qae c'était un blasphème, lequel ôtaità son fils la gloire de l'avoir lavée du péché origi* nelet sauvée de l'enfer. £ 15073 Les cordeliers opposaient d'autres apparitions; enfin , les dominicains ayant attiré chei eux un jeune frère lai, nommé Yetser, se servirent de lui pour convaincre le

J>euple. C'était une opinion établie daos es couvens de tous les ordres, que toot novice qui n'avait pas fait profession , et qui avait quitté l'habit , restait en purgatoire jusqu'au jugement dernier, à woius

Y ET

qu'il ne fût racheté par des prières et des aumônes au couvent.

Le prieur dominicain du couvent entra la nuit dans la cellule de Yelser, vêtu d'une robe où l'on avait peint des diables. 11 était chargé de chaînes, accompagné de quatre chiens ; et sa bouche , dans laquelle on avait mis une petite boite ronde pleine d'étoupes, jetait des flammes. Ce prieur dit à Yetser qu'il était un ancien moine mis en purgatoire pour avoir quitté l'habit, et qu'il en serait délivré, si le jeune Yetser voulait bien se faire fouetter en sa faveur par les moines devant le grand autel; Yetser n'y manqua pas.

Il délivra l'âme du purgatoire. L'Ame lui apparut rayonnante en habit blanc , pour lui apprendre qu'elle était montée au ciel , et pour lui recommander les intérêt* de la Vierge, que les cordeliers calomniaient.

Quelques nuits après, sainte Barbe, à qui frère Yetser avait unè grande dévotion, lui apparut : c'était un autre moine qui je-

taît sainte Barbe ; eññe lui dit qu'il était saint, et qu'il était chargé par la Vierge de la venger de la mauvaise doctrine des cordeliers.

Enfin la Vierge descendit elle-même par le plafond avec deux anges ; elle lui recommanda d'annoncer qu'elle était née dans le péché originel , et que les cordeliers étaient les plus grands ennemis de son fils. Elle lui dit qu'elle voulait l'honorer des cinq plaies dont sainte Lucie et sainte Catherine avaient été favorisées.

La nuit suivante les moines ayant fait boire au frère du vin mêlé d'opium , on lui perça les mains, les pieds et le côté. 11 se réveilla tout en sang. On lui dit que la sainte Vierge lui avait imprimé les stigmates; et en cet état on l'exposa sur l'autel à la vue du peuple.

Cependant , malgré son imbécillité , le pauvre frère, ayant cru reconnaître dans la sainte Vierge la voix du sous-prieur, commença à soupçonner l'imposture. Les moines n'hésitèrent pas à l'empoisonner : on lui donna, en le communiant, une hostie saupoudrée de sublimé corrosif.

L'acreté qu'il ressentit lui fit rejeter l'hostie ; aussitôt les moines le chargèrent de chaînes comme un sacrilège. Il promit , pour sauver sa vie , et jura sur une hostie qu'il ne révélerait jamais le secret. Au bout de quelque temps, ayant trouvé le moyen de s'évader, il alla tout déposer devant le magistrat.. Le procès dura deux

YVB \$(>,*

années, au bout desquelles quatre dominicains furent bien filés à la porte de Berne, le dernier mai 1509 (ancien style), après la condamnation prononcée par un évêque délégué de Borne.

(Essai sur 4cs mœurs) ,

YVETOT (Royaume d'). — C'est le nom d'un bourg de Fiance, à six lieues de Rouen, en Normandie, qu'on a qualifié de royaume pendant long-temps , d'après Rober| Gaguin, historien du seizième siècle.

Cet écrivain rapporte que Gautier ou Vautier, seigneur d'Yvetot, chambrier du roi Clotaire 1", ayant perdu les bonnes grâces de son maître par des calomnies dont on n'est pas avare à la cour, s'en bannit de son propre mouvement, passa dans les climats étrangers, où, pendant dix ans, il fit la guerre aux ennemis de la foi ; qu'au bout de ce terme , se (la Lia ut que la colère du roi serait apaisée, il reprit le chemin de la France; qu'il passa par Rome, où il vit le pape Agapct, dont il obtint des lettres de recommandation pour le roi, qui était alors à Soissons, capitale de ses états. Le seigneur d'Yvetot s'y rendit un jour de vendredi-saint, et prit le temps que Clotaire était à l'église

Sour se jeter à ses pieds , en le conjurant e lui faire grâce par le mérite de celui qui, en pareil jour, avait répandu son sang pour le salut des hommes; mais Clotaire, prince farouche et cruel, l'ayant reconnu , lui passa son épée au traveis du corps.

Gaguin ajoute que le pape Agapet, ayant appris une action si indigne, menaça le roi des foudres de l'Eglise, s'il ne réparait sa faute; et que Clotaire, justement intimidé, et pour satisfaction du meurtre de son sujet, érigea la seigneurie d'Yvetot en royaume , en faveur des héritiers et des successeurs de Gautier; qu'il en fit expédier des lettres signées de Uui , et scellées de son sceau ; que c'est depuis ce temps-là que les seigneurs d'Yvetot portent le titre de rois : et je trouve, par une autorité constante et indubitable,

continue Gaguin, qu'un événement aussi extraordinaire s'est passé en l'an de grâce 556.

Rappelons , à propos de ce récit de Gngum , l'observation que nous avons déjà faite sur ce qu'il dit de l'établissement de l'université de Paris. C'est qu'aucun des historiens contemporains ne fait mention de l'événement singulier qui,

ZI S

selon lui, fit ériger en royaume la seigneurie d'Yvctot; et, comme l'ont très bien remarqué Claude Malingre et l'abbé de Vertot , Clotaire in , qu'on suppose souverain du bourg d'Yvctot, ne régnait point dans cette contrée ; les fiefs alors n'étaient point héréditaires ; Ton ne da-

US

tait point le* actes de l'an de grâce, comme le rapporte Robert Gaguin ; enfin le pape Aeapet était déjà mort.

Ajoutons que le droit d'ériger un fief en royaume appartenait exclusivement à l'ompe reur.

(Estai sur Us mœurs).

ZISKA-L'AVEUCLE (Jean) , général au service de Bohême. — sas travaux, rr sa mo«t, rm i4»4- — [i4>93 Do grands troubles s'élevaient en Bohême. Les cendres de Jean Hus et de Jérôme de Prague excitaient un incendie.

Les partisans de ces deux infortunés voulurent soutenir leur doctrine et venger leur mort. Le célèbre Jean Ziska se met à la tête des hussites, et tâche de profiter de la faiblesse de Venceslas , du fanatisme des Bohémiens , et de la haine qu'on commence à porter au clergé, pour «c faire un parti puissant et s'établir une domination.

Venceslas meurt en Bohême presque ignoré. Sigismond a donc à la fois l'Empire, la Hongrie, la Bohême, la suzeraineté de la Silésie; et, s'il n'avait pas vendu son électoral de Brandebourg, il pouvait fonder la plus puissante maison d'Allemagne.

[1480] C'est contre ce puissant empereur que Jean Ziska se soutient , et lui fait la guerre dans ses états patrimoniaux. Les moines étaient le plus souvent les victimes de cette guerre; ils payaient de leur sang la cruauté des pères de Constance.

Jean Ziska fait soulever toute la Bohême. Pendant ce temps il y a de grands troubles en Danemarck, au sujet du duché de Sleswich. Le roi Eric s'empare de ce duché ; mais la guerre des hussites est bien plus importante, et regarde de plus près l'Empire.

Sigismond assiège Prague; Jean Ziska le met en déroute et lui fait lever le siège; un piétre marchait avec lui à la tête des hussites , un calice à la main, pour marquer qu'ils voulaient communier sous les deux espèces.

Un mois après, Jean Ziska bat encore l'empereur. Cette guerre dura seize an-

nées. Si l'empereur n'avait pas violé son sauf-conduit, tant de malheurs ne seraient pas arrivés.

' [i4ai] Il y avait long-temps qu'on ne faisait plus de croisades que contre les chrétiens. Martin v en fait prêcher une en Allemagne, contre les hussites, au lieu de leur accorder la communion avec du vin.

Un évêque de Trêves marche, à la tête d'une armée de croisés , contre Jean Ziska , qui, n'ayant pas avec lui plus de doute cents hommes , taille les croisés en pièces.

L'empereur marche encore vers xrague, et est encore battu.

[i4aa] Coribut, prince de Lithuanie, vient se joindre à Ziska, dans l'espérance d'être roi de Bohème. Ziska, qui méritait de l'être, menace d'abandonner Prague.

Le mot Ziska signifie éoranc en langue esclavone ; et on appelait ainsi ce guerrier, comme Horatius avait été n oui air Codés. Il méritait alors celui A*aveugic , ayant perdu les deux yeux. Et ce Jean l'Aveugle était bien un autre homme que l'autre Jean - l'Aveugle, père de Sigismond. Il croyait, malgré la perte de ses yeux, pouvoir régner, puisqu'il pouvait combattre et être chef de parti.

[i4a5] L'empereur , chaasé de la bohème par les vengeurs de Jean Hus, a recours à sa ressource ordinaire , celle de vendre des provinces. Il vend la Moravie à Albert , duc d'Autriche ; c'était vendre ce que les hqssites possédaient alors.

Procope, surnommé le Rasé, parce qu'il était prêtre, grand capitaine, devenu l'œil et le bras de Jean Ziska, défend U Moravie contre les Autrichiens.

[i4ai] Non seulement Ziska l'Aveugle se soutient malgré l'empereur, mais encore malgré Coribut , son défenseur devenu son

rival. Il défait Coribut après avoir vaincu l'empereur.

ZİS

Sigismond pouvait au moins profiter de cette guerre civile entre ses ennemis; mais , dans ce temps-là même , il est occupé à de» noces. Il assiste avec pompe , dans Presbourg, au mariage d'un roi de Pologne , tandis que Ziska chasse son rival Coribut, et entre dans Prague en triomphe.

Ziska meurt d'une maladie contagieuse , au milieu de son armée. Rien n'est plus

ZIS 5G3

connu que la disposition qu'on prétend qu'il fit de son corps en mourant. « Je veux qu'on me laisse en plein champ , dit-il; j'aime mieux être mangé des oiseaux que des vers ; qu'on fasse un tambour de ma peau: on fera fuir nos ennemis au son de ce tambour. »

Son parti ne meurt point. Ce n'était pas Ziska , mais le fanatisme qui l'avait formé. {Buai sur tes mœurs).

Sources et licence

Texte : https://archive.org/details/bub_gb_UTEHAAAAQAAJ. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.